00023802

00023802

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 15 October, 2018

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT.

DA—DR.

PARIS, IMPRIMERIE DE PAUL DUPONT,
Rue de Grenelle-St-Honoré, 55.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* OEdipe.)

TOME SOIXANTE-DEUXIÈME.

23802
ac
Vol 62
XX-t-3

A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE RICHELIEU, N° 67.

1837.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU SOIXANTE-DEUXIÈME VOLUME.

	MM.
A. B—T.	Beuchot.
A—D.	Artaud.
A—L—E.	D'Allonville.
A. P.	Péricaud aîné (Ant.).
Az—O.	Azario.
B.	Bardin (le général).
B—D—E.	Badiche.
B—N.	Bégin (E.-A.).
B—P.	De Beauchamp.
Bu—N.	Buchon.
B—V—E.	De Blosseville.
C.	Chaumeton.
C. D. L.	Creuzé de Lesser.
Ch—U.	Chassériau.
C—L—T.	Collombet.
D—B—E.	Th. Delbare.
D—B—S.	Dubois (Louis).
D. L.	De l'Aulnaye.
D—L—P.	De la Place.
D—R—R.	Durozoir.
D—S—E.	Dassance.
Ec—Dd.	Emeric-David.
E—K—D.	Eckard.
E—S.	Eyriès.
F—LE.	Fayolle.
F. P—T.	Fabien Pillet.
F—R.	Fournier-Pescay.
G—DY.	Gady (Auguste).
G—G—Y.	De Grégory.
G—R—D.	Guérard.
G—RY.	Grégory (J.-C.).
G—T—R.	Gauthier.

	MM.
G—Y.	Gley.
H—Q—N.	Hennequin.
L.	Lefebvre-Cauchy.
L—B—E.	Labouderie.
L—C—J.	Lacatte-Joltrois.
L—P—E.	Hippolyte de La Porte.
L—Y.	Lécuy.
M—A.	Meldola.
M—D j.	Michaud jeune.
M—N—D.	Monod.
M—T—T.	Anonyme.
M—T—U.	Mathieu.
Oz—M.	Ozanam.
P—C—T.	Picot.
P—OT.	Parisot.
P—RT.	Philbert.
P—S.	Périès.
R—D—N.	Renauldin.
R—F—G.	De Reiffenberg.
R—R.	Roger.
S—D.	Suard.
S—É.	Soulié. (Auguste).
Si—D.	Sicard.
S. M—N.	Saint-Martin.
S—S—E.	De la Saussaye.
St—T.	De Stassart.
T—S.	De Théis.
V—VE.	Villenave.
W—R.	Walckenaer.
W—S.	Weiss.
Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

D

DABELOW (Christophe-Chrétien, baron de), jurisconsulte allemand, né le 19 juillet 1768 dans le duché de Méklembourg-Schwerin où son père était conseiller de justice à Neu-Bückow (près de Schwerin), reçut sa première éducation d'un instituteur particulier dans la maison paternelle, alla ensuite au gymnase de Rostock, enfin se rendit à l'université d'Iéna où il termina ses études par celle du droit. Il plaidait déjà depuis deux ou trois ans lorsqu'en 1789 il se fit recevoir docteur, et quelque temps après autoriser à tenir chez lui des cours particuliers. Les lectures qu'il fit ainsi dans la ville universitaire de Halle furent couronnées par un grand succès. Aussi fut-il nommé, en 1791, professeur extraordinaire et deux ans plus tard eut-il le titulariat. La vie scientifique de Dabelow était alors des plus actives : il publiait en quelque sorte coup sur coup un grand nombre de mémoires ou de traités relatifs au droit, et il recueillait des matériaux pour un ouvrage vraiment herculéen, un grand commentaire sur le *Corpus juris romani*. La suspension dont l'université de Halle fut frappée par Napoléon, après la bataille d'Iéna, n'interrompit pas ses travaux. Profitant des vacances imposées par l'épée du conquérant, pour visiter les grands centres scientifiques dans lesquels il espérait acquérir des connaissances nouvelles, il parcourut successivement Dresde, Prague, Vienne, l'Italie et la France. De retour en Allemagne, il ne fit que paraître un moment dans sa chaire, ne voulant point être compris parmi les salariés du roi Jérôme. Cette antipathie pour la domination française, tant qu'elle comprimait la nationalité allemande, ne l'empêchait point d'étudier les lois de la France. A cette époque précisément il travaillait sur les codes Napoléon et de procédure civile, comme naguère il avait travaillé sur le droit romain. C'est ainsi qu'il atteignit 1811, tantôt faisant des lectures en forme de cours publics à Leipzig, où l'espérance d'avoir une chaire particulière l'avait fait venir, tantôt publiant de nouveaux écrits. Il passa ensuite deux ans au service du duc d'Anhalt-Kœthen qui lui donna le titre de baron, celui de conseiller intime, et l'employa dans ses négociations avec le duc

de Hesse-Darmstadt. Mais le duc de Kœthen mourut, et Dabelow eut la franchise de déclarer au duc de Dessau, qui prit l'administration du pays de Kœthen, que la plupart des personnes au service du défunt étaient des rouages inutiles, et eut la conscience de se mettre lui-même en première ligne dans la foule des fonctionnaires à congédier. Il se rendit alors dans les villes de Heidelberg et de Gœttingue pour en exploiter les richesses bibliographiques, et de là dans celle de Halle qui n'appartenait plus à l'éphémère royaume de Westphalie, mais où sa chaire resta, comme sous la domination de Jérôme, remplie par un autre. Soit qu'il espérât la recouvrer un jour, soit qu'il trouvât des ressources dans la multitude des élèves qui fréquentaient cette université, il demeura dans Halle comme professeur particulier; et l'on put croire qu'il voulait s'y fixer lorsqu'on le vit rejeter les offres des deux universités de Rostock (1817) et d'Erlangen (1818). Sa résolution ne tint pas contre les propositions brillantes qui lui furent faites la même année par l'université de Derpt, en Livonie. Il arriva dans cette ville en 1819, après un voyage pénible et dangereux. Il prit sur-le-champ possession de sa chaire dans laquelle il devait professer le droit civil d'origine romaine et germanique, le droit général et la jurisprudence. Dabelow parcourut ce vaste cercle avec un grand succès, traitant chaque spécialité comme si elle eût été l'affaire de toute sa vie. L'éclat de son enseignement lui valut avec les bravos du public une amélioration prompte dans sa position. De conseiller de cour (c'était son titre en 1819), il devint au bout de deux ans conseiller de collège, bien que d'ordinaire six ans au moins séparent ces deux nominations. Renonçant à poursuivre son travail sur tout le *Corpus juris romani*, il se préparait à publier seulement le texte épuré de cette vaste compilation, et le gouvernement russe lui avait assigné vingt mille roubles pour cette entreprise, lorsque l'annonce presque simultanée de trois éditions plus portatives et plus commodes que celle qu'il projetait lui fit encore abandonner son dessein. Dabelow mourut le 27 avril 1830 à Derpt. On a de ce laborieux professeur un grand nombre de livres sur toutes les parties de la jurisprudence. Il n'en est pas un dans lequel on ne trouve ou des vues importantes ou des rapprochements ingénieux. Nous indiquerons seulement : I. *Meletematum juris feudalis collectio prima*, Halle, 1791. Ce recueil jette de la lumière sur plusieurs points de la jurisprudence féodale. II. *Essai d'une explication systématique détaillée de la doctrine sur la présence simultanée de plusieurs créanciers*, 1re et 2e partie, Halle, 1792, 3e (avec une table pour tout l'ouvrage), 1794; 2e édit., 1796; 3e, 1801 (cette dernière est très-améliorée). III. *Bases de la jurisprudence générale du mariage chez les chrétiens d'Allemagne*, Halle, 1792. IV. *Introduction à la jurisprudence allemande positive*, Halle, 1793; 2e édit., 1796. V. *Encyclopédie et méthodologie de la jurisprudence allemande*, Halle, 1793. VI. *Système de la jurisprudence civile actuelle*, Halle, 1793 et 1794. VII. *Manuel du droit public et du droit des gens en Allemagne*, Halle 1795. VIII. *Histoire des sources du droit positif de l'Allemagne*, Halle, 1797,

2 vol. IX. *Gazette bibliographique du droit* (en collaboration avec Hoffbauer en 1799 et avec Maas en 1800). X. *De la prescription*, Halle, 1805 et 1807, 2 v. XI. *Manuel du droit pénal allemand*, Halle, 1807. XII. *Archives pour le code Napoléon*, 5 livraisons, 1808 et 1809. XIII. *Commentaire détaillé, théorique et pratique sur le code Napoléon*, Leipzig, 1810, 2 vol. XIV. *Situation et administration actuelle de la France*, Leipzig, 1810. XV. *Répertoire complet du droit français*, Leipzig, 1811, 2 parties. XVI. *Pensées sur l'obstacle opposé par la paix de Paris du* 30 *mai* 1814 *à la fusion des états allemands, avec un appendice sur les plans de Napoléon relativement à l'Allemagne si la guerre contre la Russie eût été heureuse*, Gœtting., 1814. XVII. *Manuel du droit des Pandectes*, Halle, 1816 et 1817, 2 vol. XVIII. *Canevas de lectures sur les Pandectes*, Derpt, 1819. XIX. *Canevas historico-dogmatique d'un cours du droit primitif de l'Allemagne.* XX. *Jus antiquum Romanorum*, Derpt, 1821. XXI. *Tituli ex corpore Ulpiani qui et Ulpiani fragmenta appellantur*, etc., Derpt, 1823. On trouve aussi divers articles de Dabelow dans les journaux de droit de l'Allemagne; et l'on parle de manuscrits qu'il aurait laissés à peu près en état d'être mis sous presse, sur les Topiques de Cicéron, la Germanie de Tacite, le droit primitif des Romains, et l'histoire du droit. P—ot.

DACHKOFF. *Voyez* Daschkoff, ci-après.

DACIANO (Joseph), médecin, moins connu qu'il ne mérite de l'être, naquit en 1520 à Tolmezzo, dans le Frioul, de parents pauvres. Son père, ouvrier tailleur, le conduisit jeune à Udine, où il s'établit dans l'espoir de trouver plus facilement les moyens de vivre avec sa famille. Ayant obtenu, en 1547, des magistrats d'Udine un secours pour continuer l'étude de la médecine, il alla suivre les cours des plus célèbres professeurs de son temps, et revint en 1555 dans sa patrie adoptive. Revêtu presque aussitôt du titre honorable mais peu lucratif de médecin de la ville, les talents qu'il montra dans l'exercice de cette charge lui méritèrent en peu de temps la confiance générale; et son modeste traitement fut augmenté à plusieurs reprises. Les succès qu'obtenait Daciano dans sa pratique excitèrent la jalousie de ses confrères, qui tentèrent de l'empoisonner en lui faisant manger du pain où l'on avait mêlé de la céruse et du sublimé corrosif; mais il reconnut à temps la présence du poison; et dès lors il se tint en garde contre les projets de ses ennemis. Quoique fort occupé de son art, il n'était point étranger à la littérature; il composait avec facilité des vers latins et italiens; et l'on en trouve quelques uns de lui dans la *Raccoltà encomiastica di Salome della Torre*, Venise 1568. Cet habile praticien mourut en 1576, quelques mois après avoir terminé l'ouvrage sur lequel repose sa réputation : *Trattato della peste e delle petecchie, nello quale s'insegna il vero modo che si dee tenere per preservarsi e curare ciascuno oppresso di tali infermita*, etc., Venise, 1577, in-4° de 152 pag. La partie théorique de cet ouvrage n'offre rien de plus remarquable que la plupart des traités de médecine du même temps. Mais

ce qui le rend précieux, ce sont les observations faites par Daciano au chevet de ses malades, et qu'il rédigeait ensuite avec autant d'exactitude que de précision. Ce médecin, l'un des premiers, a su distinguer la peste bubonique des fièvres contagieuses avec lesquelles on la confondait alors, et a déterminé ses signes caractéristiques. Dans toutes les circonstances, il avait combattu les affections contagieuses avec succès par les contre-stimulants. Aussi recommande-t-il d'employer, dès le principe de la maladie, la saignée, l'application des sangsues, les scarifications, etc.; il cite à l'appui de son sentiment ce qu'il avait observé dans une épidémie qui dura depuis la fin d'avril jusqu'à la fin de sept. 1560, où tous les malades qui n'avaient point été saignés succombèrent, tandis que les autres se rétablirent assez promptement. L'ouvrage de Daciano, devenu rare, était depuis longtemps tombé dans l'oubli, lorsqu'en 1817 le docteur Marcolini d'Udine en publia un curieux extrait dans son livre intitulé : *Delle principali febbri tisiche di Udine nel secolo XVI; e di una operetta del dottor Daciana*, etc. Rétabli par là dans ses droits, ce zélé praticien est maintenant compté parmi les médecins qui se sont occupés le plus utilement des moyens de se préserver de la peste et de s'en guérir; et il ne paraît en Italie presque aucune dissertation sur le typhus ou les autres maladies contagieuses sans que son nom y soit cité d'une manière honorable.

W—s.

DACIER (Bon-Joseph), secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et membre de l'académie française, naquit le 1er avril 1742 à Valogne en Normandie. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, après avoir fait ses humanités au collège de sa ville natale, il vint à Paris, où il entra boursier au collège d'Harcourt, et joignit l'étude de la théologie à celle des lettres. Ses dispositions précoces l'ayant fait connaître des frères La Curne (*Voy.* Sainte-Palaye, XXXIX, 558), ils l'admirent au nombre des jeunes gens studieux dont ils s'aidaient dans leurs recherches et pour le classement des nombreux matériaux qu'ils avaient réunis, tant sur l'ancienne langue française que sur l'histoire de France. Dacier dut aux frères La Curne d'être en rapport avec Foncemagne, qui, devenu son protecteur le plus zélé, lui fit partager les exercices du duc de Chartres (1) dont il était le sous-gouverneur, et l'introduisit dans les sociétés les plus distinguées où il puisa cette fleur de politesse dont il resta toute sa vie un modèle accompli, mais en même temps aussi ce goût des plaisirs et de la dissipation qui l'empêcha d'attacher, comme il en était capable, son nom à des ouvrages de quelque étendue. Foncemagne, veuf et ayant eu le malheur de perdre son fils unique, concentra de plus en plus son affection sur Dacier; il lui permit de renoncer à l'état ecclésiastique et le dédommagea des avantages que cet état aurait pu lui procurer. En 1772 Dacier publia la traduction des *Histoires diverses* d'Elien, que Formey avait déjà traduites en 1764 (*Voy.* Elien, XIII, 20); et l'estime qu'elle obtint dès le moment de sa publication lui prouva qu'il avait eu raison de ne pas se laisser effrayer par la concurrence du traducteur de Berlin. Ce travail, qui fait autant d'honneur à son goût qu'à son

(1) Père du roi Louis-Philippe.

érudition, n'aurait cependant pas suffi pour lui ouvrir les portes de l'académie des inscriptions, si Foncemagne eût eu moins de crédit dans cette compagnie. Il y fut admis en 1772; et deux ans après il succéda dans la place de garde des chartes à Lebrun, le traducteur de l'*Iliade* et de la *Jérusalem délivrée* (*V.* Lebrun, au Suppl.). Depuis son admission à l'académie, il se livrait aux recherches historiques, et pour se délasser, il traduisit la *Cyropédie* de Xénophon, qu'il fit paraître en 1777. A cette époque, Dacier s'occupait déjà de préparer une nouvelle édition des *Chroniques* de Froissart; et l'on ne saurait trop regretter que les circonstances ne lui aient pas permis d'achever une tâche que personne n'était capable de mieux remplir. Le secrétaire perpétuel de l'académie, Dupuy (*Voy.* ce nom, XII, 326), ayant donné sa démission en 1782, Dacier fut choisi pour le remplacer. Comprenant toute l'importance de ses nouvelles fonctions, il s'y dévoua tout entier, et n'eut plus dans ses travaux d'autre but que la gloire et les intérêts de l'académie, avec laquelle il s'était pour ainsi dire identifié. C'est à ses constantes démarches qu'elle fut redevable de l'augmentation du nombre des pensionnaires et du fonds des jetons; de la création d'une classe d'académiciens libres; de l'établissement d'un comité, chargé de dépouiller les nombreux manuscrits de la Bibliothèque du roi, et d'en publier des *notices* ou des *extraits* (2); et, enfin d'un nouveau réglement qui, sans rien altérer dans l'essentiel de la constitution primitive de l'académie, était plus en rapport avec les changements arrivés dans les mœurs depuis Louis XIV. Plusieurs mémoires lus dans des séances publiques, et où l'élégance du style était jointe à l'étendue et à l'exactitude des recherches, ajoutaient presque chaque année à la considération dont jouissait Dacier. En 1784 il fut pourvu de la charge d'historiographe des ordres réunis de St-Lazare, de Jérusalem et du Mont-Carmel, dont Monsieur (depuis Louis XVIII) était alors grand-maître. Trop éclairé pour ne pas sentir la nécessité des réformes, il adopta les principes d'une révolution qui promettait la suppression des abus et l'accroissement du bonheur public; mais il était loin de prévoir tous les excès et les malheurs qui devaient être la suite et l'inévitable conséquence de pareilles réformes faites d'une manière aussi brusque et aussi absolue. Élu membre du corps municipal de Paris en 1790, Dacier fut chargé des travaux nécessaires pour établir dans cette grande ville le nouveau système des contributions directes; et il s'acquitta d'une tâche si contraire à ses goûts et à ses habitudes de manière à mériter le suffrage des personnes les plus éclairées. L'infortuné Louis XVI, qui connaissait les véritables sentiments de Dacier et qui l'avait appelé quelquefois près de lui dans des moments de crise, lui offrit le porte-feuille des finances; mais il le refusa prétextant son incapacité pour les affaires. D'après la marche des évènements, Dacier, redoutant une catastrophe prochaine, ne se trouvait déjà que trop en évidence; et, s'il l'eût pu, depuis long-temps il se serait démis de ses modestes emplois pour retourner à ses occupations littéraires. La déplorable journée du 10 août 1792 le trouva siégeant à l'hôtel-de-ville; et

(2) Il a déjà paru de cette collection 12 volumes in-4°.

l'on peut présumer qu'il eût été la victime de son attachement aux principes monarchiques, si son confrère Dussaulx (*Voy.* ce nom, XII, 390) ne se fût empressé de le soustraire au danger. Dès qu'il fut remis de cette première alarme, il reprit ses habitudes de travail, et revint même aux *Chroniques* de Froissart, qu'il n'avait jamais entièrement perdues de vue, et dont les premières feuilles étaient déjà sorties des presses de l'imprimerie royale. La suppression des académies, prononcée en 1793, le força d'ajourner à des temps meilleurs une édition qui lui avait coûté tant de soins et de recherches; mais ce qu'il y eut de plus fâcheux c'est qu'une grande partie de ses matériaux, déposés au secrétariat de l'académie des belles-lettres, fut dispersée et perdue pour la France, comme pour lui (3). Dacier se tint caché dans le voisinage de Paris, tant que dura l'odieux régime de la terreur. Plus tard il accepta le titre de conservateur des monuments des arts dans le district de Gonesse; et quelque temps après, la place de commissaire du directoire exécutif pour le canton de Louvres, place qui lui fournit des occasions assez fréquentes de rendre service aux victimes de nos troubles civils. A la création de l'Institut en 1795, il fut nommé membre de la classe des sciences morales et politiques. En 1800 il remplaça Legrand d'Aussy au département des manuscrits de la Bibliothèque du roi; pendant vingt-ans qu'il resta chargé de l'administration de ce magnifique établissement, il concourut beaucoup à l'enrichir par de nouvelles acquisitions. Nommé membre du tribunat en 1802, il y fit plusieurs rapports sur des lois de finances, et ne cessa de faire partie de ce corps qu'à sa suppression. Ayant été consulté par le premier consul sur les changements qu'il se proposait d'apporter à l'organisation de l'Institut, Dacier contribua beaucoup au rétablissement de l'académie des inscriptions sous le titre de classe d'histoire et de littérature ancienne (1803). Le vœu unanime de ses collègues lui rendit aussitôt la place de secrétaire perpétuel qu'il avait remplie d'une manière si distinguée jusqu'à la suppression de cette compagnie. En restituant son ancienne dénomination à l'académie, la restauration ne changea d'ailleurs rien à la position de Dacier. Ainsi, malgré la suspension assez longue qu'il éprouva dans l'exercice de ses fonctions, on peut le regarder comme ayant joui constamment depuis 1782 jusqu'à sa mort de la confiance et de l'estime de ses confrères. Obligeant par caractère, il l'était particulièrement à l'égard des jeunes gens qui montraient des dispositions réelles pour les lettres. Il les dirigeait lui-même dans leurs études; encourageait leurs efforts, et jouissait de leurs succès plus que des siens propres, auxquels on peut lui reprocher d'avoir été trop indifférent (4). Il concourut, dans le même temps, par ses conseils, et quelquefois plus activement encore, à la rédaction de grands ouvrages, parmi lesquels, imitant la retenue de

(3) Dacier a lui-même rendu compte des pertes qu'il avait éprouvées à cette occasion dans son *Rapport sur le progrès des sciences historiques depuis* 1789. Indépendamment de la plus grande partie de son travail, on lui enleva les manuscrits dont il s'était servi pour corriger le texte de Froissart, entre autres celui de la bibliothèque de Besançon, qu'il regardait comme un des plus précieux, et qui se trouve maintenant en Russie.

(4) Parmi les élèves de Dacier qui lui font le plus d'honneur, on doit *distinguer Abel Remusat* et *Saint-Martin*, tous les deux enlevés à la fleur de l'âge par le terrible fléau qui désola Paris en 1832 (*Voy.* leurs noms, au Suppl.,

son éloquent panégyriste (M. le baron Silvestre de Sacy), on ne citera que l'*Iconographie grecque* de Visconti. Une maladie grave qu'il éprouva, dans les premiers mois de 1822, et qui fit craindre pour ses jours, fournit à ses confrères l'occasion de manifester leurs sentiments, en célébrant (le 23 avril) sa convalescence et sa cinquantaine académique par une fête littéraire, la première de ce genre en France. La même année Dacier remplaça le duc de Richelieu à l'académie française; et le discours qu'il prononça pour sa réception (28 nov.) prouva que l'âge ne lui avait rien fait perdre de ses brillantes facultés. Désormais il lui était impossible de revenir à l'édition de Froissart; mais, tout ce qu'il avait pu sauver de ses travaux sur cet historien, il le remit à un jeune littérateur, M. Buchon, qui préparait un recueil des *Chroniques françaises;* et si l'édition de *Froissart* de 1824 ne remplit pas tout ce qu'on avait droit d'attendre de Dacier, elle offre du moins un texte souvent épuré pour la critique et plus digne de confiance que celui des éditions précédentes. Dacier, créé membre de la Légion-d'Honneur en 1804, reçut le grade d'officier après la restauration; en 1816 il fut nommé chevalier de Saint-Michel; et le roi Charles X, à l'occasion de son sacre, lui conféra le titre de baron. Quoique d'un tempérament délicat, il était parvenu à un âge très-avancé, sans connaître les infirmités de la vieillesse. Il mourut à Paris le 4 février 1833, dans sa 91e année, laissant un fils et deux filles, l'une veuve du général Cherin, et, en secondes noces, de Ramond, membre de l'Institut, et l'autre, mariée à M. Laffille. Indépendamment des deux traductions déjà citées, on doit à Dacier des *mémoires*, disséminés dans le recueil de l'académie des inscriptions de 1776 à 1808, et qui peuvent donner une idée de l'étendue et de la variété de ses connaissances: *Supplément au Traité de Henri Estienne sur la conformité du langage français avec le grec*, tom. 38. — *Recherches historiques sur l'établissement et l'extinction de l'ordre de l'Etoile*, 39. — *Notice d'une pièce historique qui fournit quelques détails sur Robert d'Artois*, 40. — *Examen de l'histoire de la matrone d'Ephèse*, et des différentes imitations qu'elle a produites, 41. — *Notice d'un manuscrit grec de la Bibliothèque du roi, intitulé :* SYNTIPAS, ibid. — *Mémoire sur la vie et les chroniques de Monstrelet*, 43 (5). — *Questions historiques :* A qui doit-on attribuer la gloire de la résolution qui sauva Paris pendant la prison du roi Jean? ibid. (*Voy.* JEAN, XXI, 445.) — *Essai de traductions de quelques épigrammes de l'Anthologie grecque*, avec des remarques, 47. — *Recherches sur l'usage observé en France quand les rois ont acquis des fiefs dans la mouvance de leurs sujets*, 50. Dacier a rédigé la *partie historique* des six derniers volumes de l'ancienne collection des Mémoires de l'académie et des neuf premiers de la nouvelle série. Il a prononcé les *éloges* des académiciens morts, depuis celui de Danville en 1783, jusqu'à celui de Barbié du Bocage en 1826, au nombre de cent cinquante, parmi lesquels on distingue ceux de Séguier l'antiquaire,

(5) C'est d'après ce curieux mémoire que M. Quérard avance, dans la *France littéraire*, que Dacier s'est long-temps occupé d'une édition de Monstrelet; mais il a confondu Monstrelet avec Froissart, dont il ne parle pas.

de l'abbé Brotier, de Klopstock, de Dupuis, l'auteur de l'Origine des cultes, dont il réfute l'absurde système en rendant justice à sa profonde érudition; de Heyne; de Larcher, de La Porte du Theil, de Choiseul-Gouffier, de D. Clément, de Visconti, de Boissy-d'Anglas, de D. Brial, etc. Enfin Dacier est l'auteur du *Rapport sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne depuis* 1789 *jusqu'à* 1808, Paris, 1810, in-4° et in-8°, travail demandé par le gouvernement aux différentes classes de l'Institut, et qui devait servir de base à la distribution des prix décennaux. L'*éloge* de Dacier a été prononcé à l'académie française par M. Tissot, son successeur, et à l'académie des inscriptions par M. Silvestre de Sacy. W—s.

DACOSTA. *Voy.* Acosta, I, 159, LVI, 60, et Costa, LXI, 427.

DAEHNE (Jean-Théophile), médecin, né le 5 octobre 1755 à Leipzig, où son père était mécanicien hydraulique, fut mis de bonne heure en apprentissage chez l'habile pharmacien Gallisch (1768), sous la direction duquel il acquit des connaissances assez variées. En 1778 il suivit les cours de l'université et compléta son éducation relativement aux langues classiques, à la littérature, à l'histoire. Il fit dans toutes ces branches des progrès remarquables. Ne leur donnant pourtant que la place qui leur convenait, d'après la carrière à laquelle il se destinait, c'est surtout aux cours de médecine qu'il voua son attention et son temps. Reçu bachelier en médecine (1777) et docteur en philosophie (1779), il plut tellement à Reichel par son aptitude et ses connaissances, que ce praticien renommé le choisit pour son second. Dès lors la route de Dæhne devenait facile. Tant que vécut Reichel, c'est-à-dire cinq ans encore, Dæhne resta près de lui; et après sa mort il conserva toute sa clientelle. Son renom appuyé sur une science véritable ne fit que s'accroître; sa fortune s'augmenta dans la même proportion. Aussi aimait-il à répéter: *Dat Galenus opes*. En revanche, il écrivit peu; il n'en avait pas le temps, et probablement il trouvait que nul manuscrit n'est aussi bien payé qu'une ordonnance. Peu de médecins pourtant écrivaient mieux que ne le faisait Dæhne, soit en allemand, soit en latin; et, quant au fond des choses, peu de médecins aussi possèdent plus de faits positifs et plus de sagacité à les grouper et à en tirer des conséquences. Dæhne est mort le 27 mars 1830. Nous citerons de lui: I. *De Aquis lipsiensibus* (31 mai 1783), thèse fort remarquable sous le rapport de la topographie médicale. II. Divers articles dans la continuation par Reichel des *Commentarii de rebus in scientia naturali et medicina gestis* de Ludwig (entre autres *De aromatum usu nimio nervis noxio, de medicina Homeri, de consensu partium fluidarum et solidarum corporis humani per exempla illustrato*). P—ot.

DAELMANS (Gilles), médecin du XVIIe siècle, était d'Anvers. Il voyagea aux Indes, y exerça pendant plusieurs années sa profession, et recueillit quelques observations utiles sur les maladies qui règnent dans ces climats: mais sa conduite ne fut pas à l'abri de reproches; il composa et débita des remèdes secrets prétendus spécifiques. Sectateur enthousiaste des ridicules hypothèses de Paracelse, il en fit à la médecine pratique des applica-

tions tout à la fois vaines et dangereuses. Il prétendit, par exemple, que la goutte était produite par la fermentation des molécules alcalines de la synovie avec les molécules acides du sang; et il proposa l'esprit-de-vin comme le meilleur moyen curatif. Cette doctrine erronée fait la base de l'ouvrage que Daelmans publia en hollandais sous ce titre : *Nouvelle médecine réformée*, Amsterdam, 1694, in-8°; ibid., 1703, in-8°. Ce livre a été traduit en allemand, d'abord en 1694, à Francfort-sur-l'Oder, puis en 1715, à Berlin, avec des notes de Jean-Daniel Gohl. C.

DAENDELS (Herman-Guillaume), général hollandais, né en 1762 à Hattem, petite ville de la Gueldre, où son père était bourgmestre, fut d'abord avocat, et abandonna cette profession pour entrer dans la carrière des révolutions et de la politique, lorsque des troubles éclatèrent dans sa patrie en 1784. S'étant fait remarquer par son ardeur révolutionnaire, il fut contraint de s'éloigner, quand la cause du stathouder triompha. Il vint alors s'établir à Dunkerque, où il se livra pendant quelques années à des spéculations de commerce assez heureuses. Lorsqu'il vit la guerre allumée entre la France et la Hollande, il se hâta d'accourir sous les drapeaux français, et s'enrôla dans la légion *franco-étrangère*, où il fut nommé lieutenant-colonel. Il concourut, sous les ordres de Dumouriez, à la rapide et insignifiante expédition que ce général fit en Hollande dans le mois de février 1793. Revenu en France après la défection de Dumouriez, il continua de servir, et se distingua dans plusieurs occasions, notamment à Tournai et à Courtrai. Il parvint au grade de général de brigade en 1794, et fit partie de l'armée qui envahit de nouveau la Hollande en 1795, sous les ordres de Pichegru. Ce fut lui qui s'empara de l'île de Bommel, du fort Saint-André et d'une grande partie de l'artillerie des alliés. Mais il servit encore plus efficacement la cause des Français par les intelligences qu'il avait conservées avec ses compatriotes. « Les représentants du peuple « français, dit-il dans une espèce « d'adresse qu'il fit circuler en grand « nombre sous son propre nom, « exigent de la nation hollandaise « qu'elle s'affranchisse elle-même. « Ils ne veulent point la soumettre en vainqueurs; ils ne veulent point la forcer à accepter les « assignats; mais s'allier avec elle, « comme avec un peuple libre. Que « Dordrecht, Harlem, Leyde, Amsterdam fassent donc la révolution, « et en informent par des députés les « représentants à Bois-le-Duc.... » Ce langage de propagande, parfaitement conforme au système de l'époque, eut tout le succès qu'il devait avoir, et l'on vit bientôt arriver au quartier-général français des députations et des envoyés de toutes les parties de la Hollande. Favorisée par la glace et par de telles dispositions, l'armée française y pénétra sans peine; et la république Batave fut proclamée. Daendels devint général de division, et il entra en cette qualité au service de sa première patrie, dont il fut bientôt le général en chef. Il jouit ainsi d'une grande influence; mais, lorsque le parti démocratique se fut emparé de tous les pouvoirs, Daendels ayant tenté inutilement de s'y opposer, vint à Paris, où il réussit à persuader le gouvernement que ce changement ne pou-

vait que lui être funeste. Ayant fait adopter toutes ses vues par les directeurs, il fut renvoyé en Hollande avec des pouvoirs pour y opérer en faveur de l'aristocratie une révolution à peu près semblable à celle qui avait eu lieu en France l'année précédente (18 fructidor, 4 sept. 1797) en faveur de la démocratie. Le palais des directeurs bataves fut envahi par des soldats ; et ils se virent contraints de céder leurs places à d'autres hommes que désigna Daendels. Son influence dans ce pays n'eut plus alors d'autres limites que les volontés de la république-mère ; et il fut mis de nouveau à la tête de toutes les troupes hollandaises. Ce fut dans cette éminente position que le trouvèrent les graves évènements de l'année 1799. Après avoir fait d'inutiles efforts pour empêcher le débarquement des Anglo-Russes sur la côte du Helder, il se retira précipitamment, et la flotte hollandaise tomba tout entière au pouvoir de l'ennemi. Cette perte fut imputée à Daendels, et il se crut obligé de répondre par une brochure aux nombreux reproches qui lui furent adressés par tous les organes de l'opinion publique. Cette brochure, intitulée *Rapport des opérations de la division du lieutenant-général Daendels, depuis le 22 août jusqu'à la capitulation de l'armée anglaise et russe, le 18 oct.* 1799, parut une justification suffisante, et Daendels continua de jouir dans sa patrie de la plus grande influence. Cependant en 1802, certains pamphlets ayant été répandus secrètement dans l'armée batave, les chefs du gouvernement, qui avaient bien quelques raisons d'être ombrageux, soupçonnèrent que leur général était encore pour quelque chose dans une intrigue qui semblait menacer leur pouvoir. Il repoussa avec force un tel soupçon ; mais, ne croyant pas devoir servir désormais un gouvernement dont il n'avait pas la confiance, il donna sa démission, et se retira dans une terre près de sa ville natale, où il ne parut occupé pendant plusieurs années que de défrichements et de culture. On sent que cette vie paisible ne pouvait convenir long-temps à son activité. Voyant éclater la guerre en 1806, il demanda du service au nouveau roi de Hollande, Louis Bonaparte, qui lui donna le commandement d'une division à la tête de laquelle il occupa l'Ost-Frise, puis la Westphalie, sans évènement remarquable. Il fut néanmoins fait aussitôt après colonel-général de la cavalerie, puis maréchal grand-croix de l'ordre hollandais de l'Union ; et enfin gouverneur-général des possessions hollandaises dans les Indes-Orientales, qu'il gouverna pendant trois ans avec beaucoup d'énergie et même de l'habileté, jusqu'à l'invasion des Anglais en 1811. Accusé toutefois de plusieurs actes arbitraires, il fut rappelé et publia à son retour à La Haye quatre volumes in-fol. contenant les pièces de son administration et sa justification, qui ne resta pas sans réfutation. Mais tandis que des brochures étaient dirigées contre lui en Hollande, quelques écrivains anglais prenaient sa défense, entre autres G. Thorn dans un ouvrage intitulé *Memoir of the conquest of Java*, Londres, 1815, et Raffels dans son *History of Java*, Londres, 1817. L'apologie de Daendels parut avoir satisfait son gouvernement et même Napoléon, qui disposait alors de tout en Hollande comme en France. Il lui donna un commandement dans l'armée destinée à envahir la Russie. Le

maréchal hollandais, redevenu général de division français, fut mis sous les ordres du duc de Bellune et fit la désastreuse campagne de 1812 à 1813. Placé au centre et en arrière de l'immense ligne d'invasion qu'avait formée Bonaparte, sa division souffrit moins que celle de Moscow, et ce ne fut guère qu'au passage de la Bérésina qu'elle fit de grandes pertes. Il fut ensuite nommé gouverneur de Modlin, et il défendit cette place avec beaucoup de valeur. Forcé de la rendre après un long siége, il revint en Hollande au commencement de 1814, lorsque la maison de Nassau y fut rétablie, et il se hâta de lui offrir ses services, qui ne furent point acceptés à cette époque. Wellington rejeta même, dans le mois de mai 1815, l'offre que Daendels lui fit de servir dans son armée comme simple volontaire. Ce ne fut que dans le mois d'octobre de cette année que le roi des Pays-Bas lui confia le gouvernement des possessions hollandaises sur la côte d'Or en Guinée. Toujours actif et vigilant, Daendels signala son arrivée dans cette colonie par de nombreuses améliorations, telles que la culture du café, de l'indigo; celle du sucre, du riz, du cacao et du coton. Il réussit en même temps à pacifier deux peuples voisins de son gouvernement qui se faisaient la guerre pour fournir des esclaves à la traite, et parvint à abolir cet usage odieux. Mais la mort le surprit au milieu de ces utiles travaux; il termina sa carrière au mois d'août 1818. M—D j.

DAGOMARI (Paul), également connu sous le nom de *Paul le géomètre* ou *maître Paul dell' Abbacco*, naquit à la fin du XIIIe ou dans les premières années du XIVe siècle à Prato, près de Florence, d'une famille illustre. Boccace, dans la *Genealogia deorum* (liv. XV, c. 6), dit que Paul a surpassé tous ses contemporains dans la connaissance des mathématiques et de l'astrologie; qu'il avait construit des machines pour expliquer le mouvement des corps célestes, et que sa réputation s'était étendue en France, en Angleterre, en Espagne et même en Afrique. Heureux, ajoute-t-il, s'il eût eu plus d'ardeur pour la gloire ou s'il fût né dans un siècle plus éclairé (1)! Philippe Villani a donné la vie détaillée de Dagomari parmi celles des *Illustres Florentins*, dont une ancienne traduction italienne a été publiée par Mazzuchelli (*Voy.* Ph. Villani, XLVIII, 504). Paul fut, suivant son biographe, un très-grand géomètre, un habile arithméticien, et poussa plus loin que tous les anciens et les modernes les équations astronomiques (*adequazioni astronomiche* (2)). Observateur assidu des révolutions des corps célestes, il prouva le premier que les tables de Ptolémée ne pouvaient plus être d'aucune utilité, que celles d'Alphonse manquaient d'exactitude, et que c'était à l'imperfection de l'astrolabe, instrument dont on se servait alors, qu'il fallait attribuer la plupart des erreurs des astronomes. Il avait imaginé plusieurs instruments, au moyen desquels il détermina mieux que ne l'avaient fait ses prédécesseurs la position des étoiles fixes, et parvint même à calculer les lois de leurs mouve-

(1) *Siquidem felix homo erat iste, si animo erat ardentior aut liberaliori sæculo natus.*

(2) Le savant Ximenès observe qu'on ne trouve pas dans l'original latin de Villani le mot *astronomica*, et qu'il pourrait bien être question, dans ce passage, des équations algébriques dont il paraît que Dagomari commença le premier en quelque sorte à faire usage.

ments ; mais, comme Tiraboschi l'observe judicieusement, pour apprécier les services que Paul a rendus à l'astronomie, il faudrait connaître ses ouvrages. On sera forcé jusque-là de s'en rapporter au témoignage de Villani, qui paraît avoir beaucoup exagéré le mérite de son compatriote. Un fait à peu près incontestable, c'est que Dagomari composa le premier des *almanachs* avec des prédictions : mais on peut croire aussi, sans crainte de se tromper, que ces prédictions ne furent pas toujours justifiées par l'évènement. Il mourut à Florence vers 1366, et fut inhumé dans l'église de la Trinité, où il avait construit une chapelle. Par son testament, il ordonna que ses ouvrages d'astrologie ou d'astronomie seraient remis à la garde des religieux de ce monastère, dans un coffre fermant à deux clés, l'une desquelles resterait entre les mains des moines et l'autre dans celles de ses héritiers, jusqu'à ce qu'on trouvât parmi les Florentins un astronome assez habile pour en tirer parti. Mazzuchelli et d'après lui quelques autres écrivains rapportent une inscription en vers, qui, suivant eux, décorait le tombeau de Dagomari ; mais Tiraboschi ne la juge pas authentique. Le P. Negri, dans les *Scrittori fiorentini*, distingue Paul *dell'Abbacco* d'un poète du même nom, vivant en 1328, et que Jacques, fils du fameux Dante, appelle son maître en poésie ; d'un autre Paul, dont on conservait au monastère de la Trinité des traités de géométrie et de perspective, et enfin de Paul le géomètre ; mais il est évident qu'il s'agit toujours du même personnage. Voy. pour plus de détails, outre les auteurs cités, la *Storia della letter. italiana* de Tiraboschi, V, 219-22. W—s.

DAGUERRE (Jean), né à Larressore, au pied des Pyrénées, en 1703, fut le restaurateur de la discipline ecclésiastique dans un des diocèses de la France, et l'auteur d'un ouvrage estimé parmi les théologiens pour son exactitude, sa clarté et sa méthode. Cet ouvrage cependant ne lui a jamais été attribué par ceux-là même qui s'appuient souvent de son autorité. Les parents de Daguerre étaient pauvres et vivaient du travail de leurs mains ; mais frappés de la piété et des dispositions de leur enfant, ils s'imposèrent les sacrifices les plus rigoureux pour lui assurer les moyens de cultiver et de développer ses goûts naissants. Il étudia la théologie à Bordeaux, sous le P. Chourio, jésuite, frère du pieux curé de Saint-Jean-de-Luz, à qui les Basques sont redevables d'une traduction en leur langue de l'*Imitation de J.-C.*, où l'on admire la simplicité et l'onction du texte original (1). Après avoir reçu les ordres sacrés, il fut nommé vicaire du bourg

(1) Barbier, dans sa Dissertation sur soixante traductions françaises de l'*Imitation de J.-C.*, n'a pas oublié la traduction faite en langue basque, par le sieur d'Arambillague, prêtre, et il cite l'abbé de Saint-Léger, qui parle d'une autre traduction de l'*Imitation* en langue basque, par Sylvain Pouvreau, imprimée à Paris dans le XVIIe siècle, et M. Brunet, qui, dans son *Manuel du libraire*, cite une traduction de l'*Imitation* en langue basque, imprimée à Bayonne en 1720 et en 1769. Quoique Barbier assure avoir vu toutes les traductions dont il parle, il avoue qu'il ignore si ces deux éditions sont des réimpressions de l'une ou de l'autre des traductions qu'il vient de citer. D'Arambillague n'a traduit que les deux derniers livres de l'*Imitation* ; et sa version, quoique antérieure à celle de Chourio, est loin d'avoir aussi bien la physionomie, l'onction et la touchante simplicité de l'auteur original. Le sénateur Garat, qui projetait un ouvrage sur le génie et le mécanisme de la langue basque, demanda à l'auteur de cet article la traduction de Chourio, et il ne se lassait pas de l'admirer. Cette traduction a été enrichie de réflexions et de pratiques pieuses, par d'Etcheverry, missionnaire et ancien directeur du séminaire de Laressore, mort, il y a quelques années, curé d'Ustaritz.

d'Anglet, près de Bayonne. Ce fut dans l'exercice de ce ministère, en voyant de près les misères et la profonde ignorance du peuple de la campagne qu'il conçut le projet de faire jouir ses compatriotes du bienfait d'une éducation chrétienne, et qu'il préluda à cette œuvre, en réunissant dans sa maison natale quelques jeunes gens, qu'il formait lui-même aux vertus et aux connaissances de leur état. Ses débuts furent très-heureux; mais son zèle demandait pour se déployer un plus vaste champ. Les missions s'offrirent à lui comme un puissant moyen d'exercer toute son active charité; il s'associa un petit nombre d'ecclésiastiques vertueux, et il donna sa première mission à Urrugne, où Melle d'Etcheverry, d'une famille distinguée, touchée par ses exhortations, renonça au monde, et commença sous sa direction à pratiquer les devoirs de la vie religieuse. L'évêque de Bayonne l'invita à prêcher dans sa cathédrale; toute la ville voulut l'entendre, et il opéra des conversions dans tous les rangs. On cite notamment deux échevins, dont l'un entra dans l'ordre de saint François, et l'autre embrassa l'état ecclésiastique. Cependant il ne perdait pas de vue une œuvre importante, dont il attendait les plus heureux résultats. Jusqu'à lui, le diocèse de Bayonne était sans petit séminaire : il voulut fonder une maison où l'on enseignât à la fois la théologie, la philosophie et les humanités. Le défaut absolu de moyens pécuniaires ne l'arrêta point; il fit un appel à la charité de ses compatriotes, et tous s'empressèrent de le seconder. Différents voyages en France et en Espagne, entrepris dans le même but, lui procurèrent des dons considérables. A Paris, il s'adressa au duc d'Orléans, fils du régent; il fut accueilli par ce prince, qui vivait dans la retraite à l'abbaye Sainte-Geneviève, et qui consacrait la plus grande partie de ses revenus à des actes de bienfaisance. Il lui donna douze mille francs pour sa maison. Le séminaire de Larressore fut achevé en 1733, et il prospéra toujours sous la direction prudente et ferme de l'abbé Daguerre, qui en fut supérieur pendant cinquante-deux ans. Une prévoyance active, une sage économie, un grand désintéressement qu'il sut inspirer à tous les directeurs, à tous les missionnaires, multiplièrent les ressources; et, à sa mort, la maison avait dix-huit mille francs de rentes. Son zèle ne se borna pas à l'étroite enceinte de cet établissement : il fonda à Hasparren un couvent de filles, dont il nomma supérieure Mlle d'Etcheverry. Il y fit adopter les constitutions de saint François de Sales avec quelques modifications. La correspondance de cette demoiselle a été imprimée, et l'on regrette de ne pas y trouver les réponses du saint prêtre. Daguerre entretenait au dehors une correspondance très-étendue; plusieurs évêques le consultaient sur des points de morale ou d'administration. Il suivait surtout avec intérêt, dans l'exercice de leurs fonctions, les sujets qu'il avait formés, et il leur donnait les conseils les plus sages. Il mourut le 23 fév. 1785. Son établissement a subi dans la révolution le sort de toutes les maisons ecclésiastiques. Un décret du 27 mai 1790 le déclara bien national; et, par un autre décret du 24 août 1792, tous les directeurs et les prêtres qui s'y trouvaient furent déportés. La maison resta dans un état de délabrement complet jusqu'en 1819, où M. Sabarotz, alors curé

de Larressore, conçut le dessein de relever de ses ruines une si utile fondation; il s'adressa au sénateur Garat, qui en était lui-même un élève; et ce ne fut pas sans étonnement que l'on vit un des partisans les plus prononcés des idées philosophiques vouloir contribuer aux frais d'un établissement religieux. L'évêque de Bayonne, Loison, jugea ensuite que c'était à lui qu'il appartenait de procurer à son diocèse un tel bienfait. M. d'Astros, successeur de Loison, ouvrit cette maison en 1820, et quelque temps après il en nomma supérieur M. Claverie, aujourd'hui vicaire-général de Montpellier. Nul choix ne pouvait être plus heureux; le nouveau supérieur augmenta et embellit la maison; il fit construire une chapelle, dressa les plus sages réglements, inspira à tous ses élèves la plus noble émulation et s'attacha constamment à faire fleurir les bonnes mœurs et les bonnes études. On a de Daguerre un *Abrégé des principes de morale et des règles de conduite qu'un prêtre doit suivre pour bien administrer les sacrements*, Poitiers, 1773, 1 vol. in-12. Les rapports de l'auteur avec la Sorbonne sont assez indiqués dans plusieurs endroits de cet excellent ouvrage, dont le manuscrit mérita les éloges de l'évêque de Dax. Ce livre a été considérablement augmenté en 1819 et en 1823 par M. Lambert, vicaire-général de Poitiers, et plusieurs évêques l'ont adopté dans leurs séminaires. D—s—r.

DAHL (Jean-Conrad), savant allemand, naquit à Mayence, le 19 novembre 1762, acheva ses études au séminaire des Salines à Ingolstadt, et entra, en 1784, dans l'état ecclésiastique. Prêtre en 1786, il fut successivement chapelain d'Oberursel (1786-94), curé de Saint-Jean à Mayence et administrateur de Saint-Victor dans la même ville (1797). Les événements de la guerre ne le laissèrent pas long-temps en remplir les fonctions; lorsqu'en 1803 on s'occupa de réorganiser le diocèse de Mayence, la paroisse de Saint-Jean fut supprimée, et Dahl n'eut en dédommagement que la cure de Budenheim sur le Rhin, qu'au reste il quitta bientôt (1805) pour celle de Gernsheim. Il devint ensuite camérier (trésorier) du chapitre de la Bergstrasse, puis (1817) membre de la commission d'instruction du grand-duché de Hesse, conseiller des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, et curé de la commune catholique à Darmstadt. Enfin l'évêque de Mayence l'appela dans cette ville en 1819, en qualité de chanoine. C'est là que mourut Dahl le 10 mars 1833. Sa vie avait été partagée entre ses devoirs d'ecclésiastique et l'étude profonde de l'histoire et des antiquités. Il était devenu membre extraordinaire de la société d'histoire ancienne d'Allemagne de Francfort; en 1817, membre correspondant de celle de Fribourg (en Brisgau), pour les sciences historiques; en 1826, membre honoraire de celle de Wiesbaden pour les antiquités et l'histoire du pays de Nassau. Indépendamment des nombreux articles dont il enrichit soit l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, soit les *Archives du Rhin*, la *Charis* d'Erlach, l'*Hermione*, le *Conteur catholique du Rhin* de Devora, les *Ritterburgen* de Gottschalk, on a de Dahl beaucoup d'ouvrages parmi lesquels nous indiquerons: I. *Description historique, topographique*

et statistique du district et de la ville de Gernsheim, Darmstadt, 1807. II. *Le cours du Necker dans la Bergstrasse et la principauté de Starkenburg à l'époque des Romains et des anciens Allemands*, ibid., 1807. III. *Histoire et topographie de l'ancienne seigneurie de Klingenberg et de Procelden sur le Mein*, Darmstadt, 1811 (2e édition augm., Bamberg, 1823). IV. *Description historique, topographique et statistique, de la principauté de Lorsch*, Darmstadt, 1812. V. *P. Schoeffer de Gernsheim, un des inventeurs de l'imprimerie, esquisse historique*, ibid., 1815. VI. *Statistique et topographie des pays de la rive gauche du Rhin unis au grand-duché de Hesse*. VII. *Histoire et description de la ville d'Aschaffenbourg*, etc., Darmstadt, 1818. VIII. *Panorama du cours du Rhin de Bingen à Coblentz*, etc., Heidelberg, 1820. IX. *La vie et les écrits de l'archevêque de Mayence, Rabanus Maurus*, Fulde, 1828. X. *Tableau synoptique statistique de la Hesse Grand-Ducale*, Darmstadt, 1829. Les ouvrages de Dahl lui valurent plusieurs distinctions honorifiques. Son histoire d'Aschaffembourg, entre autres, lui fit accorder par le roi Maximilien de Bavière et le prince royal son fils la grande médaille d'or du Mérite qu'ils accompagnèrent d'une lettre de leur main. P—ot.

DAHLER (Jean-George), ministre de la religion luthérienne, né le 7 décembre 1760, à Strasbourg, étudia d'abord dans cette ville, où parmi ses professeurs il compta Schweighæuser, Oberlin, Blessig, puis alla se perfectionner dans les universités allemandes d'Iéna, de Wittenberg, de Halle, d'Erlangen, de Heidelberg, de Marbourg. A la théologie, objet spécial de ses travaux, et aux sciences qu'il en regardait comme des auxiliaires indispensables, il joignit l'étude de l'arabe. Il avait l'espoir de remplir une chaire à Gœttingue, lorsque l'explosion de la révolution française rompit les liens entre les habitants des deux rives opposées du Rhin. De retour à Strasbourg, Dahler y devint, en 1791, prédicateur du soir dans une paroisse subalterne, puis en 1793, professeur de grec au gymnase de la ville, et directeur du pensionnat théologique de Saint-Guillaume, et enfin, en 1795, adjoint à diverses paroisses de Strasbourg. Deux ans après il commença sur la théologie des lectures particulières qu'il étendit ensuite à d'autres sujets et qui lui donnèrent quelque réputation. Toutefois c'est en 1807, seulement, qu'il fut nommé professeur supplémentaire à la faculté de théologie de Strasbourg; encore fut-il long-temps sans recevoir d'appointements. Aussi répétait-il souvent avec amertume: « Strasbourg donne une croûte à « ses enfants lorsqu'ils n'ont plus « de dents pour la broyer. » Il finit par devenir professeur en titre et doyen de cette faculté, professeur au séminaire théologique protestant, président de la société pastorale, vice-président de la société biblique à Strasbourg; etc, etc. Il mourut le 28 juin 1832. Dahler avait comme professeur de théologie une instruction extrêmement variée. A la connaissance du latin et du grec, il joignait celle de l'hébreu, du chaldéen, du syriaque, de l'arabe, et celle de toutes les littératures anciennes. Son enseignement était solide; du reste il avait peu de vues qui lui

fussent propres, et ses formes avaient quelque chose de lourd et de suranné : l'importance qu'il attachait aux discussions scholastiques perçait dans tout ce qu'il disait. On a de lui : I. *Exercitationes in Appianum*, insérées dans les *Opusc. academica*, de Schweighæuser, tom. Ier. Dahler n'avait pas vingt ans lorsqu'il composa ce morceau remarquable, à la suite duquel Schweighæuser l'employa comme collaborateur pour son édition d'Appien. II. *Manuel de l'histoire, de l'art et de la littérature*, Iéna, 1788 (en société avec Fritz). C'est le résumé des leçons de Griesbach, de Doderlein et d'Eichhorn, dont les deux amis suivaient les cours à l'université d'Iéna. III. *Tabula orbis antiqui Oberlini emendata.* IV. *De librorum paralipomenon auctoritate atque fide historica*, Strasbourg, 1819. V. Une traduction française des *Prophéties de Jérémie*, ibid., 1825 et 1830, 2 vol. VI. Beaucoup d'articles dans l'*Ami du peuple*, l'*Ami de la nouvelle constitution*, la *Gazette littéraire de Strasbourg*, les *Feuilles patriotiques du dimanche*, les *Communications chrétiennes*, la *Revue protestante* de Coquerel, ainsi que dans les journaux littéraires de Leipzig et d'Iéna, et les *Répertoires* de Rosenmüller et de Beck. Il avait de plus été collaborateur de l'édition du *Trésor* de H. Estienne, par Valpy, à laquelle il fournit un travail sur les mots grecs tirés des langues orientales. P—ot.

DALBERG (Charles-Théodore-Antoine-Marie Kamerer de Worms, baron de), prince-primat, était issu de l'illustre famille des Dalberg-Kamerer de Worms (*Voy.* ce nom, X, 441), dont l'origine se confond avec celle des institutions politiques de la première et de la deuxième race des rois et empereurs gallo-germains. Que cette famille descende, comme s'aventurent à le dire quelques généalogistes à imagination, de Caïus Marcellus, cousin de la vierge Marie, venu après la destruction de Jérusalem sur les bords du Rhin avec Quintilius Varus, qui lui donna, près de Worms, le commandement d'un château-fort bâti par lui (Herrnsheim, *Heri domus*), ou, comme l'assurent gravement d'autres non moins amis des fables, du capitaine romain Longinus, qui perça de sa lance le flanc de Jésus-Christ, placé en croix; ce sont là des recherches tout-à-fait oiseuses, et sur lesquelles on pourrait discuter long-temps sans rencontrer une réalité. Tout ce que l'on sait de positif, c'est qu'après de fréquentes alliances, les Kamerer de Worms et les Dalberg finirent par se fondre en une seule famille (1364), qui porta les deux noms réunis; que ces deux familles possédaient dès le onzième et le douzième siècle, entre Spire et Oppenheim, un vaste territoire successivement diminué par des fondations pieuses, telles que le riche monastère de Frankenthal, et qu'à l'une d'elles appartenait la prérogative, transmise depuis héréditairement, de se faire reconnaître et armer par l'empereur, dans la cérémonie de son sacre, comme premiers barons et chevaliers du saint-empire, sans qu'on puisse même savoir laquelle des deux familles était originairement investie de ce privilège, ni à quelle époque, et dans quelle occasion cette prérogative lui fut conférée. Dès les premiers tournois, on voit figurer leurs noms et ceux de leurs filles au nombre des

joûteurs ou des juges et dispensateurs des honneurs du camp, à côté de ceux des souverains et des plus puissantes maisons. Il ne paraît pas cependant qu'ils aient long-temps ambitionné la gloire des armes; car c'est surtout dans l'Eglise, la politique et les lettres qu'ils ont à présenter des hommes remarquables. Au premier rang de ces derniers doit être placé Charles-Théodore, qui fait le sujet de cet article. Il naquit le 8 février 1744 dans le château de famille à Herrnsheim, fils aîné de Franz Heinrich, bourgrave de Friedberg. Dès ses premières études, il obtint des succès. Après s'être préparé chez son père à Mayence aux luttes universitaires, il alla étudier à Gœttingue, et termina ses cours à Heidelberg, où une savante dissertation, composée par lui, attira l'attention publique, et où il se fit recevoir docteur en droit civil et en droit canon. A l'âge de neuf ans, il avait reçu une prébende de l'archevêque de Mayence et deux autres l'année suivante (1754) dans les évêchés de Wurzbourg et de Worms, sous le titre de chanoine domicellaire. A quatorze ans, il était chanoine capitulaire de l'évêché de Worms, et, à vingt-quatre, chanoine capitulaire de l'archevêché de Mayence. Déjà, à cette dernière époque, il s'était acquis une haute réputation dans ces divers chapitres; et à vingt-six ans il était vicaire-général de l'archevêché de Mayence et de l'évêché de Worms, et conseiller privé de son parent l'électeur de Mayence. Ce fut là qu'il forma avec le comte de Firmian une liaison des plus intimes, que l'absence n'affaiblit jamais, et qui puisa au contraire une nouvelle force dans une longue habitude de correspondance. Mayence était alors un point où venaient se réunir tous les jeunes gens des grandes familles allemandes, qui voulaient se préparer aux affaires dans l'archi-chancellerie de l'empire, dévolue à ses électeurs. Le jeune Charles de Dalberg ne tarda pas à se faire remarquer au-dessus de tous; et, dès l'année 1772, il fut choisi pour l'emploi de stathalter d'Erfurt, qui conférait une grande autorité. Pendant plus de quinze ans qu'il vécut en demi-souverain dans son gouvernement d'Erfurt, uniquement occupé du soin d'ajouter à ses connaissances, et d'augmenter la somme du bien public, confié à ses lumières, il appela sur lui les yeux de toute l'Allemagne; et il était déjà désigné par le vœu général comme futur électeur, long-temps avant d'être promu aux honneurs de coadjuteur. L'impératrice Catherine II le pria de rédiger un code pour la monarchie russe; et le grand Frédéric, ainsi que l'empereur Joseph II, était en correspondance avec lui. « Quand « donc, lui écrivait ce prince philosophe, quand viendra le temps « où nos excellents compatriotes « allemands pourront se donner un « peu d'esprit public? Quand prendront-ils sur eux de n'avoir ni « gallomanie, ni anglomanie, ni « prussomanie, ni austromanie, mais « bien des vues qui leur soient propres, et ne leur viennent pas des « autres? Quand pourront-ils enfin « songer un peu à s'examiner eux-« mêmes et à considérer nettement « leurs propres intérêts, au lieu de se « faire les échos de quelques misérables pédants et intrigants, qui em-« brouillent tout pour se rendre né-« cessaires partout? C'est à vous seul, « mon cher baron, qu'est réservée « une semblable réforme; et, si vous « y échouez, il faudra y renoncer à

« jamais. Pour la première fois du « moins, à ma grande satisfaction, « je vois l'Allemagne unanime sur « un point, c'est dans la haute es- « time qu'elle fait de vous. Tous les « partis rendent justice à votre ca- « ractère et à vos vues, en même « temps que vous êtes l'épouvantail « de tous les brouillons, des intri- « gants et des pédants, fléau de no- « tre commune patrie. » Un tel témoignage, de la part d'un souverain aussi tranchant et aussi peu complimenteur, était sans nul doute un hommage très-flatteur. En effet, Charles Dalberg avait déjà fait beaucoup pour l'accroissement du bonheur public. Il avait commencé à s'instruire lui-même avant de songer à opérer sur les autres, et la confiance publique rendit ensuite son administration plus facile. Il avait publié dans l'année 1772 la première édition en langue allemande de son ouvrage sur l'*Univers*, qui produisit une grande sensation, et dont il parut successivement huit éditions. Dans les dernières années de sa vie, il refondit cet ouvrage sur un plan plus méthodique, et l'écrivit en langue française. Cette dernière refusion est restée manuscrite. Elle a pour titre : *Méditations sur le système de l'univers*, et elle est divisée en quatre livres. Dans le premier, qui comprend le monde physique, il traite en savant les objets scientifiques. Aucune nouvelle découverte, aucune vérité importante ne lui échappe. Les sciences naturelles avaient toujours eu beaucoup de charme pour lui. Lié avec les savants les plus distingués de l'Europe, il aimait à recommencer avec eux leurs plus curieuses expériences. Le second livre est consacré au monde moral. Il y analyse successivement l'âme humaine, le sentiment, la pensée, la volonté, la conviction, le génie, le droit criminel, le droit civil et la perfectibilité morale. Plusieurs passages sont dignes de Marc-Aurèle; mais tout le livre est animé d'un sentiment plus pur et plus tendre, d'amour de l'humanité. L'inflexible devoir, le sévère respect de soi, telles étaient les austères lois du stoïcisme. L'amour, la charité, la bienfaisance, le sacrifice de soi aux autres, toujours guidé par la justice et la morale, telle est la nouvelle loi qui est venue améliorer l'ancienne, sans en affaiblir l'énergie. Dans le troisième livre, qui traite du monde céleste, l'auteur expose en prélat orthodoxe les dogmes de la foi catholique. On y retrouve l'âme rêveuse et aimante de Fénelon; mais la langue française est un instrument qui se laisse difficilement manier par un étranger. Le quatrième livre est l'essai d'une synthèse de l'universalité de la loi des êtres. L'auteur cherche à faire concourir le perfectionnement de chacun au perfectionnement de tous, pour faire réagir ensuite le perfectionnement général sur le perfectionnement particulier, et montrer comment, d'un siècle à l'autre, les vérités s'enchaînent, se fortifient et préparent le meilleur avenir de l'humanité. Les principes de morale qui animent toutes les pages de cet ouvrage ne restaient pas pour Charles Dalberg d'oisives théories. Tous les jours il en faisait l'application dans l'administration qui lui était confiée. Écrire l'histoire de sa gestion comme stathalter d'Erfurt, c'est enregistrer une longue série de bonnes pensées et de bonnes actions. Il créa dans cette ville et dans ce gouvernement tous les établissements utiles qui y manquaient; il donna une nouvelle extension à son université,

et y attira les meilleurs professeurs; car, ainsi qu'il l'écrivait à un de ses frères, après des méditations consciencieuses et une longue expérience, le résultat de ses observations sur les universités se bornait à deux points : professeurs célèbres, inspection sur les mœurs des élèves. Il fonda en 1778 une école de sages-femmes et institua des prix pour les élèves. Il fonda aussi en 1783 un autre établissement en faveur des femmes : la caisse des veuves des professeurs de l'université. En 1786, il accorda à tous les professeurs le port franc de leurs lettres, afin d'encourager entre eux les correspondances littéraires et scientifiques. Les succès qu'ont eus depuis quelques années en Allemagne les congrès scientifiques annuels prouvent tout l'avantage de semblables rapprochements, que son zèle pour la science cherchait à opérer avant qu'on eût cru à leur possibilité. En 1788, il augmenta considérablement la bibliothèque publique. Sous lui enfin Erfurt devint un lieu de rendez-vous pour tous les gens de lettres. Lors d'une visite qu'il avait faite au duc Ernest de Saxe-Gotha, à Weimar, il s'était lié avec Wieland, Herder, Schiller, Gœthe. Il avait fait connaissance à Vienne avec l'historien Jean de Müller; Bürger, le poète, lui avait été recommandé par son frère, et pendant ses voyages dans les différentes cours d'Allemagne, il avait toujours cherché à se mettre en relation avec les savants et les littérateurs, au milieu desquels lui-même occupait un rang si distingué; de telle sorte qu'Erfurt fut toujours cité à côté de Weimar et de Manheim comme un foyer où les lumières se concentraient pour se répandre de là, plus vives, sur le reste de l'Allemagne. Pendant ce temps, et sans quitter Erfurt que de temps à autre, soit pour aller visiter l'empereur Joseph II à Vienne, soit pour inspecter les divers établissements qui étaient confiés à ses soins, il avançait en dignités dans la carrière ecclésiastique. En 1780, le prince-évêque de Wurzbourg qui avait conçu une profonde amitié pour Charles Dalberg, le nomma chanoine-écolâtre de son chapitre; puis recteur de son université. En 1787, sa conduite ferme et mesurée à la fois au congrès ecclésiastique d'Ems, où il avait été envoyé pour soutenir contre le nonce les intérêts de l'Eglise allemande, examiner quelques points disciplinaires sujets à contestation, asseoir et même agrandir, par un accord avec le saint-siège, les limites de l'autorité épiscopale en Allemagne, et préparer enfin un meilleur avenir au catholicisme, le fit choisir pour coadjuteur de l'électeur de Mayence, dignité qui d'avance lui donnait comme l'investiture de la souveraineté électorale. La Prusse et l'Autriche appuyèrent également ce choix par l'estime qu'il leur inspirait. La même année, il était créé coadjuteur de l'évêché de Worms; et, en 1788, coadjuteur du prince évêque de Constance. Il venait de se faire conférer l'ordre de prêtrise à Mayence en 1788; et cinq mois après, il fut consacré à Bamberg comme archevêque de Tarse. On lui offrit même, avec toutes ces coadjutoreries et cet archevêché *in partibus infidelium*, l'évêché effectif de Wurzbourg, l'un des plus opulents d'Allemagne; mais il ne voulut que la place de prévôt du chapitre de Wurzbourg, dont le revenu était de trente mille florins. Ce ne fut que plus tard et dans des vues tout allemandes qu'il accepta l'évêché de Constance, auquel

était attaché le titre de prince de Souabe. Mais dans un pays voisin s'élaborait une immense révolution politique, qui allait remettre tout en question. La grandeur des évènements réclamait un rapide développement de vues politiques, et Charles Dalberg était placé au premier rang en présence de ces commotions si violentes et si imprévues soulevées par la révolution française. Le vieil électeur Erthal, qu'il secondait en qualité de coadjuteur, était lui-même un esprit fort énergique, et tous deux marchèrent complètement d'accord dans la meilleure politique prescrite à l'électorat. C'est ainsi que pendant l'administration de Charles-Joseph (Erthal) l'accession fut donnée le 23 juillet 1785 à Berlin, de concert avec les électeurs de Brandebourg, de Saxe et de Hanovre, à l'alliance des princes (Fürsten-bund); qu'on s'opposa aux empiètements de la cour de Rome et de ses nonces; qu'on envoya même dans ce but, en août 1786, des plénipotentiaires au congrès ecclésiastique d'Ems; qu'en 1787 une lettre vigoureuse écrite à Joseph II l'empêcha de médiatiser l'évêché de Constance et de diminuer le diocèse de Ratisbonne; qu'en 1792, immédiatement après le couronnement de François II, se tint à Mayence le congrès des princes, à l'occasion de la révolution française et de la guerre déclarée le 20 avril 1792 par la France à l'Autriche; qu'en 1795 le conseil fut pour la première fois donné à l'empereur et à l'empire de faire la paix avec la république française; et qu'en 1799 fut conclue avec l'Angleterre, par l'intermédiaire du conseiller privé électoral comte de Spaur, une convention de subsides par laquelle l'Angleterre garantissait l'intégrité du territoire électoral, ou une indemnité convenable sur la rive droite du Rhin, au cas où l'on serait forcé de céder définitivement la rive gauche à la France. L'action personnelle du coadjuteur ne fut pas moins nette et vigoureuse que celle de son électeur. La révolution française, tous les jours grandissante, lui semblait exiger dans la résistance des moyens analogues à la force de l'attaque. Il fallait, suivant lui, un pouvoir tout dictatorial pour mettre l'Allemagne en état de s'opposer à l'impétuosité de notre dictature républicaine. Le 22 mars 1797, il émit à la diète de Ratisbonne, où il assistait comme coadjuteur de Mayence et remplaçant l'archi-chancelier de l'empire, un vote des plus énergiques. « Dans une « telle crise, dit-il, ce qui convient « c'est de mettre toutes les forces à « la disposition d'une volonté unique. La république romaine, dans « de semblables circonstances, sut « obéir à un dictateur, l'Amérique à « son Washington. Que l'archiduc « Charles soit donc le sauveur de « l'Allemagne; que les cercles de « Bavière, de Souabe, de Franconie, du Haut-Rhin soient placés « sous ses ordres; que tous les chefs « obéissent à ce seul chef; que toutes « les caisses, tous les approvisionnements soient mis à sa disposition. « Les formes anciennes, la marche « régulière des affaires méritent certainement tous nos égards, mais « ne sont calculées que pour des temps « tranquilles. Ce n'est pas par de « longues négociations qu'on éloigna le danger.... Que l'archiduc « Charles fasse donc un appel à la « population en masse, et que sourd « aux plaintes de quelques malintentionnés et aux inquiétudes timorées de quelques hommes à courte

« vue, il saisisse le gouvernail et « sauve le vaisseau du naufrage. Si « Mack en Italie, si l'archiduc Char- « les en Allemagne ne déploient pas « cette énergie, il est fort à crain- « dre que, dans le cours même de « cette année, les Français ne por- « tent le coup de la mort au système « politique de toute l'Europe. » Et en effet, un mois après le *votum* du coadjuteur, Bonaparte faisait accepter à l'Autriche les préliminaires de Léoben, et lui imposait le traité de Campo-Formio, qui terminait la première coalition. Une autre coalition n'allait pas tarder à se former contre la France. Tandis qu'en exécution des conventions de Léoben un congrès se formait à Rastadt, et que la députation de l'empire y reconnaissait la rive gauche du Rhin pour limite de la république française, tous les hommes d'état d'Allemagne se consultaient et préparaient de nouveaux moyens d'attaque. A une demande faite par le baron de Thugut sur ce qu'il y avait à faire dans les conjonctures présentes, le coadjuteur répondit par ce mémoire improvisé pendant la nuit et écrit avec une chaleur toute patriotique qui ne le rend cependant pas injuste envers la nation française et son brillant général. « Que faire, répondait-il, lorsqu'une « nation composée de vingt-cinq mil- « lions d'hommes intrépides, spiri- « tuels, ivres de gloire, et conduits « par des chefs pleins de génie, me- « nace de renverser les états exis- « tants, de substituer l'anarchie popu- « laire à l'ordre politique et au droit « de propriété; qu'elle divise les « puissances de l'Europe en leur pré- « sentant tour à tour l'amorce d'un « avantage apparent; qu'elle séduit « les peuples par le prestige d'une « liberté et d'une égalité illimitées? « Que faire, quand cette nation vole « de victoire en victoire sous les aus- « pices d'un général qui réunit les ta- « lents d'un tacticien profond et ceux « d'un négociateur habile, et qui sait « électriser son armée par l'exemple « de l'audace?... Opposer la force à « la force, le courage au courage... « Qu'on enthousiasme les peuples par « l'amour du bien public; qu'en con- « sacrant les bonnes formes constitu- « tionnelles, consolidées par le « temps, on sévisse contre tous les « abus; que la vanité de l'orgueil soit « proscrite; qu'on emploie le mérite « où on le trouve; qu'il y ait unité « de force, et qu'une seule main « meuve tous les ressorts. S'unir aux « autres puissances de l'Europe, non « pour détruire une nation égarée par « un petit nombre d'hommes profon- « dément méchants, non pour s'ap- « proprier ses anciennes possessions, « non pour lui faire la loi relative- « ment à son gouvernement intérieur, « mais s'unir pour rétablir, etc. » La seconde coalition contre la France ne tarda pas en effet à être conclue; les rois de Naples et de Sardaigne, qui s'étaient imprudemment lancés, compromis par la honteuse défaite de Mack, furent obligés d'abandonner leurs royaumes, et les Russes, après quelques succès momentanés, virent, dans la vallée de Zurich, la fortune de Souwarow fléchir devant celle de Masséna. Mais toute l'Europe s'était mise en mouvement, et l'Autriche avait redoublé d'efforts. La victoire de Zurich avait sauvé le territoire français sans avoir pu conquérir la paix. Le retour du général Bonaparte d'Egypte fit le reste. Marengo, en terminant une campagne de trente jours, anéantissait les armées autrichiennes; la victoire d'Hohenlinden, en menaçant Vienne, fit enfin fléchir

le cabinet autrichien, et la paix de Lunéville fut conquise. La rive gauche du Rhin, déjà cédée à la France au congrès de Rastadt, nous fut définitivement acquise par le traité de Lunéville. Les deux électeurs ecclésiastiques de Trèves et de Cologne perdirent toute souveraineté; mais l'électeur de Mayence, dont plusieurs possessions s'étendaient sur la rive droite, conserva la sienne, avec de grands sacrifices, il est vrai, et de légères indemnités. Il fallut d'abord céder Mayence à la France et disputer ensuite une compensation incertaine. Le vieil électeur survécut peu à ce démembrement douloureux, et le 25 juillet 1802 son coadjuteur Charles Dalberg lui succéda. A peine arrivait-il à la souveraineté que les devoirs s'en firent rudement sentir. Il fallait commencer par faire décider ce qu'était l'électorat et quels territoires allaient l'indemniser de Mayence et de la rive gauche que la connivence de l'empereur avait forcé son prédécesseur de céder à la France. Un de ses premiers actes fut d'envoyer son ministre, le baron d'Albini, à la députation de l'empire réunie sous l'influence de la Russie et de la France à Ratisbonne, dès le 24 août 1802, mais qui ne termina ses opérations que le 25 février 1803. Par un des articles de ce rescrit l'électorat était enfin reconstitué. Le siège de Mayence était transporté à l'église de Ratisbonne avec le titre d'électeur archi-chancelier de l'empire, archevêque métropolitain et primat d'Allemagne. Sa juridiction épiscopale devait s'étendre sur toutes les parties des anciens diocèses supprimés de Mayence, Trèves et Cologne, situés sur la rive droite du Rhin, ainsi que sur le diocèse de Salzbourg. Sa dignité électorale était fondée sur la principauté d'Aschaffenbourg, la ville d'Erfurt et l'Eichsfeld, territoires conservés de l'ancien électorat, auxquels on ajoutait les villes impériales de Ratisbonne et de Wetzlar, l'une avec le titre de principauté, l'autre avec celui de comté, et la maison de Compostelle à Francfort; le tout évalué à 600,000 florins de revenus qui devaient être complétés sur l'octroi du Rhin, de manière à former un million. Bien que les pertes de l'électorat fussent grandes, il faut dire qu'elles eussent été bien plus considérables encore, et que la ruine de cette dernière souveraineté ecclésiastique allemande eût probablement suivi de près celle des souverainetés de Trèves et de Cologne, sans la haute considération que toutes les puissances avaient personnellement pour le nouvel électeur. Dans les circonstances difficiles où se trouvait l'Allemagne, au milieu d'intérêts particuliers substitués partout à l'intérêt général, on aimait à voir comme président du corps germanique un homme dont les lumières et le désintéressement étaient connus et appréciés de tous les partis et proclamés par les puissances mêmes qui, telles que la Prusse et l'Autriche, en suivaient plus rarement l'exemple. Les quatre années qui s'écoulèrent depuis la paix de Lunéville furent peut-être pour la France l'époque de sa plus haute gloire, de sa plus féconde prospérité. La Vendée était pacifiée; les émigrés et le clergé amnistiés revenaient en foule dans la patrie commune; tous les Français réconciliés vivaient désormais sous la même loi; le Code civil était promulgué; l'instruction publique assurée. Au dehors l'Italie s'organisait sous l'influence législative de

la France; le Portugal, l'Espagne, la Turquie, la Russie elle-même, sous le jeune Alexandre, recherchaient l'alliance du vainqueur de Marengo. Il n'était pas jusqu'à l'Angleterre qui ne dût céder à la manifestation du vœu public. Pitt se retirait, et la paix d'Amiens fut conclue. Mais les anciens intérêts cherchaient sourdement à se débattre contre l'ascendant des idées nouvelles. Les conspirations intérieures de la machine infernale, de Moreau, de Pichegru, les affiliations avec l'étranger, fournirent au gouvernement consulaire des prétextes pour altérer à la fois le fond et la forme de la constitution, par la suppression de plusieurs garanties constitutionnelles et l'introduction d'une première magistrature héréditaire. Le peuple qui, après avoir sacrifié l'ordre pour reconquérir la liberté, se montre si souvent disposé à sacrifier ensuite les récentes agitations de la liberté au calme momentané de l'ordre, jusqu'à ce qu'un défaut d'équilibre entre ces deux besoins amène une nouvelle lutte, suivie peut-être de nouveaux retours, le peuple mettait son patriotisme à approuver ce qu'on lui présentait comme un gage de sécurité pour le pays. Et, en effet, comme pour légitimer par l'utilité présente le surcroît de force et la concentration d'unité donnés au pouvoir, les puissances étrangères s'agitèrent en même temps de toutes parts pour rompre une paix qu'elles avaient trouvée trop glorieuse pour nous. L'Angleterre avait donné le premier exemple de rupture, et, au moment où des forces combinées allaient se porter sur ses côtes, la troisième coalition continentale se formait (septembre 1805), et l'Autriche commençait la campagne par l'invasion de la Bavière.

Charles Dalberg, devenu électeur archi-chancelier, s'était rendu à Paris en novembre 1804, en même temps que le pape, pour assister au couronnement de Napoléon, et il avait été nommé membre correspondant de l'Institut, en remplacement de Klopstock. Fréquemment admis dans l'intimité de l'empereur, qui professait pour lui la plus haute estime, il avait admiré ses immenses facultés; mais, ainsi que la plupart des hommes d'état d'alors, il crut que l'Allemagne et l'Europe devaient faire un dernier effort, non plus pour renverser la France, mais pour résister, s'il était possible, à son ascendant. Il sentait que c'en était fait de l'antique empire germanique sous l'existence politique assignée à l'Allemagne par la paix de Lunéville, et il espérait qu'un dernier conflit substituerait un ordre quelconque à ce chaos d'intérêts divergents. Il adressa donc, avec conviction, une proclamation des plus chaudes à tous les états de l'empire, dès l'ouverture de la guerre déclarée à la France. La victoire d'Austerlitz, moins de deux mois après les premières hostilités, décida la question en faveur de Napoléon, et la paix de Presbourg consomma la ruine de l'empire germanique. A dater de ce moment, les esprits des hommes d'état habiles durent changer de direction. Jusque-là on ne s'était nourri que d'une seule idée, l'espoir de frapper de mort l'ascendant français; Marengo et Austerlitz étaient de terribles leçons; on ne songea plus qu'à le régulariser et à le faire tourner au profit des nouvelles combinaisons politiques. Un rôle tout différent du premier était maintenant tracé à l'électeur archi-chancelier. Joseph II avait blâmé avec lui les hommes d'état à courte vue qui sa-

crifièrent trop souvent à l'anglomanie, à la gallomanie, à la prussomanie, et à l'austromanie. Il mit de côté toutes ces prédispositions d'esprit, et considéra mûrement ce qui, dans les circonstances présentes, convenait véritablement à l'Allemagne. Déjà, avant la révolution française, l'agrandissement démesuré de la maison de Brandebourg avait rompu le sceptre impérial dans les mains de l'Autriche; qu'allait devenir la puissance impériale, quand l'Autriche, dépossédée des états de Venise, de la Dalmatie et de l'Albanie, voyait les nouveaux rois de Bavière et de Wurtemberg, et le nouveau grand-duc de Bade, devenus souverains indépendants, s'agrandir des vastes territoires qu'elle était forcée de leur céder? D'autres temps demandaient d'autres combinaisons; et la confédération rhénane fut une de ces combinaisons que réclamait plus encore peut-être la sécurité de l'Allemagne, que l'ascendant dominateur de la France. Dans les premiers moments qui suivirent la victoire d'Austerlitz on aurait pu penser que Napoléon avait conservé quelque rancune contre l'électeur archi-chancelier pour la vivacité de sa proclamation. C'eût été mal le connaître; il comprenait les devoirs tracés par les positions diverses, et il ne fit que l'en plaisanter avec amitié. « Quant à moi, « sire, lui dit l'électeur, je n'ai rien « à perdre, car vous m'avez déjà « mis à la diète et à l'eau, » voulant parler de la présidence de la diète qui lui avait été dévolue, avec un complément de revenus sur l'octroi du Rhin. Il continua, sous le titre de prince-primat et de prince souverain de Ratisbonne, Aschaffenbourg, Francfort et Wetzlar, à présider les deux collèges créés par l'acte fédéral, et particulièrement le premier collège, dit des Rois, comme il avait présidé la diète de Ratisbonne en qualité d'archi-chancelier de l'empire. L'empire avait désormais disparu, l'empereur d'Allemagne avait abdiqué pour prendre le titre d'empereur d'Autriche, et Napoléon venait d'être investi de toutes les prérogatives du protectorat. A ce titre incertain et vague de protecteur le prince-primat désirait en substituer un autre dans l'intérêt de l'unité allemande, et il voulait, ainsi que beaucoup de princes allemands, que Napoléon se déclarât empereur d'Occident; mais Napoléon refusa un titre électif ancien qui lui semblait soumis à des limites ou à des chances que ne lui paraissait pas avoir le titre d'empereur français. Le but du prince-primat était de conserver par là à l'Allemagne un lien d'existence nationale auquel pourraient constamment rester attachés tous les états de race allemande. Dans ce système on n'eût fait que substituer le protectorat français au protectorat autrichien, et l'Allemagne fût restée organisée en corps de nation. Napoléon de son côté préférait, dans l'intérêt à venir de la France, l'existence de trois états divisés, comme l'étaient la Prusse, la Confédération rhénane et l'Autriche, à un corps unique, aussi redoutable que pouvait l'être, sous ses successeurs, l'Allemagne réorganisée sous le titre d'empire d'Occident, avec toutes les forces qu'allaient lui donner les réformes administratives et sociales du système français. Quoi qu'il en soit de la diversité de ces points de vue, il faut dire, à l'honneur du prince-primat, qu'en adhérant à la confédération du Rhin sans l'avoir provoquée, et en conservant du moins ce simulacre d'unité germani-

que au milieu de la dissolution de toutes les autres nationalités, il se soumit à une nécessité évidente, et qu'il obtint réellement pour lui et pour le corps germanique tout ce qu'il était possible d'obtenir. Autant il avait montré d'ardeur à encourager, à fortifier les trois premières coalitions, autant, après la dissolution de l'empire, il désapprouva toute séparation, toute hostilité contre la France. Dans l'impossibilité où il se vit de faire adopter à Napoléon ses plans de conservation de la grande unité allemande, il comprit qu'il ne restait plus aux princes allemands qu'un noble rôle à jouer; c'était de bien gouverner leurs peuples, d'introduire partout de sages réformes, et de préparer aux gouvernements des forces dans l'avenir, en se réconciliant dans le présent avec les peuples et en étendant leur prospérité. A peine en possession de la ville de Francfort, il lui donna de son plein gré, dès le 10 oct. 1806, une constitution qui pût servir de garantie contre lui-même. Prince de l'église catholique, il mit sur le pied de la plus parfaite égalité les trois cultes chrétiens, le catholique, le luthérien et l'évangélique, et leur enseigna à tous une tolérance inconnue, en prenant les juifs sous sa protection. Il organisa les tribunaux de justice sur un meilleur mode; il investit le sénat de Francfort d'un pouvoir très-étendu; il fonda la caisse d'amortissement pour l'extinction des dettes contractées avant lui; il évita de fixer lui-même sa résidence dans cette ville pour ne pas blesser l'esprit d'indépendance de ses habitants, et consacra toujours à l'embellissement de Francfort toute la part d'impôts qui lui revenait en sa qualité de souverain. Aussi la ville prit-elle bientôt un grand accroissement. Ses remparts si malpropres et si inutiles devinrent des promenades délicieuses; le quartier des juifs cessa d'être fermé par des chaînes; les juifs, affranchis d'un honteux tribut, purent habiter indistinctement tous les quartiers, et assainir, en l'élargissant, celui qu'ils habitaient auparavant. Une cinquième coalition continentale vint troubler le prince-primat au milieu de ses occupations pacifiques. L'Autriche avait appris le désastre de Baylen et l'espérance lui avait fait prendre les armes. Ratisbonne, la principale ville des états du prince-primat, fut successivement prise et reprise; mais la bataille de Wagram fixa encore une fois la fortune dans le camp français, et la paix fut signée à Vienne. La Bavière, maltraitée par l'Autriche, reçut un agrandissement propre à faciliter désormais sa résistance. Outre le pays de Salzbourg et une meilleure frontière sur l'Inn, ajoutés au Tyrol qu'elle possédait déjà depuis la paix de Presbourg, elle reçut la ville de Ratisbonne. Le prince-primat fut indemnisé par le grand-duché de Francfort, qui, outre cette ville et son territoire, se trouva composé de la principauté d'Aschaffenbourg, du comté de Wetzlar, des principautés de Fulde, de Hanau et de plusieurs seigneuries contenant en tout 300,000 habitants. La souveraineté du grand-duché de Francfort fut déclarée temporelle, et le choix fait par le prince-primat, en 1806, du cardinal Fesch pour son successeur, fut annulé, et le prince Eugène Beauharnais déclaré successeur du grand-duc actuel, par décret impérial du 1er mars 1810. La reconnaissance que Charles Dalberg conserva à Napoléon pour cette bienveillance continue envers lui et envers les deux branches de sa famille, dotées, l'une

d'une souveraineté représentée à la diète (le prince de la Leyen), l'autre d'un duché et de 200 mille livres de rente annexées à la cession de Ratisbonne à la Bavière, influa plus tard sur son propre avenir. Ce fut en effet ce sentiment de reconnaissance envers Napoléon, auquel, seul des souverains ecclésiastiques, il avait dû sa conservation, qui, malgré l'exemple de tant de défections, guida constamment sa politique, non seulement après les désastres de Moscou, mais même après la bataille de Leipzig. Il n'apprit pas plus tôt la triple alliance, qu'il prévit la réaction qui allait s'opérer. Entrevoyant la destruction de l'ordre de choses établi en Allemagne à la suite de l'acte de la confédération rhénane, il ne voulut pas contribuer à sanctionner par sa présence ce que sa raison n'eût pu que désapprouver. Mais les peuples allemands, long-temps opprimés, ne songeaient qu'à reconquérir leur nationalité. Trois semaines avant la bataille de Leipzig, le grand-duc de Francfort quitta sa résidence d'Aschaffenbourg et se rendit à Zurich, Constance et Lucerne, afin de ne pas se trouver, lui homme de paix, au milieu du tumulte des armes. En vain le comte de Nesselrode, qu'il avait fait élever chez lui, lui fit-il savoir de la part de l'empereur Alexandre qu'il ne devait pas quitter ses états, et que, s'il y rentrait, il serait certainement conservé dans sa souveraineté; l'exemple du roi de Saxe, retenu prisonnier, était pour lui une leçon toujours présente. Il paraît toutefois certain que, s'il eût dès-lors adhéré aux propositions des alliés, il aurait conservé ses états ou un équivalent sur la rive droite du Rhin. La Prusse craignait de voir l'Autriche prendre la présidence de la nouvelle diète à constituer, et elle eût appuyé, en même temps que la Russie, la conservation du souverain qui, comme électeur archi-chancelier et comme prince-primat président du collège des rois, avait mérité l'estime des gouvernants et des gouvernés. La présidence entre les mains d'un souverain peu puissant n'eût effrayé la jalousie d'aucun autre, et l'Autriche elle-même n'eût pu s'y refuser sans mettre trop à découvert ses projets d'ambition; mais le grand-duc de Francfort ne voulut pas sacrifier les austères devoirs de la morale à des vues d'intérêt personnel. Il voulut prouver à un ami malheureux qu'il lui conservait les mêmes sentiments qu'aux plus beaux jours de ses victoires; et, au moment où chacun cherchait à renier les affections et les démonstrations passées, il abdiqua, par une lettre écrite le 30 octobre 1813 au roi de Bavière, seul des souverains qui eût adhéré aux alliés, le grand-duché de Francfort, en faveur de son successeur désigné, le prince Eugène Beauharnais, gendre de ce roi qui, mieux qu'un autre, pouvait en ce moment le soutenir, et il déclara se contenter des revenus de son archevêché de Ratisbonne. Il profitait sur ce dernier point d'un de ses propres actes de justice. En effet, au moment de la séparation, en 1810, de ses deux autorités, temporelle de Francfort et spirituelle de Ratisbonne, il avait exigé que l'archevêché de Ratisbonne restât investi d'une dotation convenable, et c'était cette dotation, préparée dans les intérêts de l'église de Ratisbonne, qui allait devenir le seul revenu qu'il conservât dans sa retraite. L'Autriche, la Russie et la Prusse, ayant occupé Francfort s'étaient hâtées d'y nommer un gouvernement provisoire, sans tenir

compte de l'approbation donnée d'avance par elles-mêmes au choix du prince Eugène, comme successeur. Le grand-duc Charles n'en persista pas moins dans son abdication; il quitta la Suisse pour aller prendre possession de son archevêché de Ratisbonne, où il arriva le 5 janvier 1814. Le congrès de Vienne s'ouvrit pour la distribution des territoires reconquis sur l'empire français. Le prince-primat mit la plus vive insistance dans les réclamations qu'il lui adressa en faveur des fonctionnaires et pensionnaires de son grand-duché. Satisfaction lui fut enfin donnée, et les pensions méritées au service de l'état furent garanties. Retiré dans son archevêché de Ratisbonne, il ne s'occupa plus que de soins religieux et littéraires. Il écrivit en langue française des mémoires sur les points les plus curieux de sa vie et en fit don à un ami; enfin il refondit sur un plan nouveau, et aussi en langue française, son ouvrage sur l'Univers. Il eut le bonheur de trouver dans son grand-vicaire, le baron de Wessemberg, un homme d'une âme supérieure, qui sut toujours le soutenir et le seconder dans ses travaux comme dans ses bienfaits. Tous deux, catholiques éclairés, se distinguèrent constamment par leur philosophie, leur tolérance, leur juste appréciation de ce qui était dû à la raison humaine, sans cesser d'adhérer fermement au lien catholique. Le pape Pie VII avait été long-temps en correspondance amicale avec le prince-primat. Tous deux avaient appris mutuellement à s'estimer lorsqu'ils vinrent, en 1804, à Paris pour le couronnement de Napoléon et qu'ils eurent de fréquentes occasions de se voir. « L'empereur Napoléon, dit « alors le pape à l'électeur archi- « chancelier, est un homme violent. « Chaque jour il demande davan- « tage et ne donne aucun repos. « Je vais toujours cédant, toujours « reculant, toujours m'affaiblissant, « jusqu'à ce qu'enfin je me trouve « au pied du mur et que je ne puisse « plus reculer. Alors je ne céderai « pas d'un pas; et je ne le pourrai « pas, ajoutait-il en se promenant « avec lui d'un air agité dans sa « chambre. » Plus tard le prince-primat se ressouvint de ces paroles; et lorsqu'en 1810 Napoléon commençait avec Pie VII ces discussions qui aboutirent, en 1812, à l'arrestation du souverain pontife, il eut une explication avec l'empereur. Il lui rappela les mots de Pie VII, et chercha à lui prouver la nécessité de renvoyer à Rome le chef de l'église. Il cherchait aussi à arrêter le schisme, en persuadant au pape que ses débats temporels avec l'empereur ne devaient pas avoir d'influence sur l'institution canonique de ceux des évêques qui lui paraîtraient mériter son suffrage. Mais des deux côtés la voix de la calme raison avait peine à se faire entendre. Aussitôt que le prince-primat eut été atteint par le vent de la mauvaise fortune, des voix s'élevèrent contre lui. On lui reprocha d'avoir contribué, par son exemple, à placer l'Allemagne sous le joug de Napoléon. Des pamphlets injurieux furent publiés au milieu de l'enivrement des récentes victoires. Il ne répondit à aucun. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet à un de ses amis le 20 juillet 1814. « ... La préface et la note « page soixante, dirigées contre moi, « sont écrites par M. Schlegel et « probablement francisées par Mme « de Staël, deux talents littéraires « éminents, dont j'ai négligé de faire « la connaissance personnelle. Une

« malle prise par les cosaques du « général Tschernicheff fournit le « fond de l'ouvrage. M. Schlegel « était alors secrétaire du prince « royal de Suède. Le tout fut d'a- « bord publié à Londres, depuis « réimprimé à Paris. Les inculpa- « tions de la note sont faciles à ré- « futer: 1° Ce n'est pas moi qui ai « quitté la cause de l'empereur « d'Autriche. Ce monarque consen- « tit, malgré lui, à sacrifier le cler- « gé d'Allemagne et mon siège de « Mayence, convaincu comme il « l'était qu'il ne pouvait l'empêcher. « 2° L'année 1805, je prouvai, « dans l'assemblée de la diète de « l'empire, la nécessité de se réu- « nir en masse, selon l'esprit na- « tional de l'Allemagne; je ne fus « pas écouté. L'acte de la confédé- « ration rhénane fut signé à Paris « sans que j'en fusse prévenu : ce « n'est donc pas moi qui quittai la « vieille constitution; je n'avais « que le choix de l'anéantissement « de mon existence politique ou de « devenir utile à l'Allemagne com- « me chef du tribunal de Francfort. « Je pris le parti qui me parut « le plus conforme au bien pu- « blic. Les confédérés, préférant « leur indépendance absolue, ne « remplirent pas leurs engagements; « ce que je ne pouvais prévoir, « parce que leur salut dépendait de « leur intime union. 3° J'ai con- « stamment agi pour le Saint-Père « avec zèle et vénération, selon ma « conscience. J'espérais que le chef de « l'Église pourrait consentir provisoi- « rement à la confirmation des évê- « ques par les synodes provinciaux, « selon l'ancien usage de l'Église, « plutôt que de compromettre l'exis- « tence de l'épiscopat. Plus tard le « pape adopta cette base d'un nou- « veau concordat, qui paraissait of- « frir l'espoir de la concorde; plu- « sieurs cardinaux s'opposèrent. 4° « L'Érection du grand-duché de « Francfort était un plan dont Na- « poléon voulait *décidément* l'exé- « cution. J'avais précédemment ré- « servé le droit d'élire mon succes- « seur à mon ancien chapitre mé- « tropolitain; mais, selon la loi de « 1803, ce chapitre s'éteignait suc- « cessivement parce que ses fonda- « tions étaient sécularisées au profit « des princes territoriaux et que les « chanoines de l'ancienne métropole « n'avaient plus que des pensions « viagères. J'insistai fortement, et « j'obtins que mes successeurs dans « le grand-duché seraient obligés de « payer annuellement soixante mille « florins à mes successeurs dans la « dignité métropolitaine. J'ai tou- « jours pensé que, dans le cas où « il s'agirait de choisir entre les « moyens de maintenir la dignité « spirituelle de l'épiscopat et la « puissance temporelle du prince, « la première méritait la préférence. « L'auteur de la note se trompe « lorsqu'il parle de la terreur que « j'éprouve, de l'état déplorable « dans lequel je me trouve. Grâce à « Dieu, la pureté de ma conscience « m'a maintenu dans le calme le plus « profond, dans la soumission la plus « sincère à la volonté de Dieu. L'au- « teur se trompe quand il me nom- « me serviteur officieux de Bonaparte. « Je pourrais citer plusieurs per- « sonnes témoins de mon intrépidité « à Munden, à Erfurt, aux Tuile- « ries, à Saint-Cloud et ailleurs, « lorsqu'il s'agissait de lui parler, « selon ma conscience, de justice et « de vérité. Je ne puis être ingrat. « Dans les années 1801 et 1802, « mes compatriotes et leurs coopé-

« rateurs voulurent détruire mon « existence politique; Napoléon seul « la soutint. Je considère cette éner- « gie de sa part comme un bienfait « pour moi. Depuis cette époque jus- « qu'à l'année 1813 s'écoulèrent « les plus belles années de ma vie, « heureuse pour moi, par le bien « que produisit mon administration « à Ratisbonne, Fulde, Francfort, « Aschaffenbourg. Pour lui prou- « ver ma reconnaissance par l'expo- « sition de vérités utiles, je lui adres- « sai mon ouvrage sur Périclès, « dans lequel le caractère d'Alci- « biade peint les égarements et les « dangers d'une ambition sans bor- « nes. Dois-je réfuter M. Schlegel? « J'avoue que ma répugnance, quand « il s'agit de parler publiquement « de moi-même, est invincible, et « j'avoue aussi que je préfère en « mon cœur le silence de Socrate à « l'éloquence de Démosthènes... » Ce fut pénétré de tels sentiments que le prince-primat passa ses dernières années dans le calme de son archevêché de Ratisbonne. Son intelligence, loin de s'affaiblir, semblait chaque jour reprendre de nouvelles forces, lorsque la mort vint le frapper le 10 fév. 1817. Le conseiller de légation Kramer, qui avait été employé près de sa personne, a publié en 1817 et 1821, sur sa vie politique, deux ouvrages dont l'un est le développement de l'autre. Un abrégé de ce mémoire se trouve dans la Biographie allemande des contemporains. On annonce, comme devant paraître prochainement en Allemagne, de nouveaux mémoires plus étendus, suivis d'un choix de sa correspondance avec divers savants de l'Europe, et de plusieurs de ses écrits qui survivront aux circonstances. Le prince-primat a publié un assez grand nombre d'ouvrages en allemand, entre autres : I. *Observations sur l'univers*, Erfurt, 1777, in-8°; Manheim, 5e édition, 1805. II. *Ecrits académiques*, 1778, in-12. III. *Rapports entre la morale et la politique*, Erfurt, 1786, in-4°. IV. *Principes de l'esthétique, de son application et de son développement futur*, avec cette épigraphe : *Adde pulchrum bono*, Erfurt, 1791, in-4°. V. *De l'influence des sciences et des beaux-arts sur le bonheur public*, Erfurt, 1793, in-8°. VI. *Des limites de l'action d'un état sur les membres qui le composent*, Leipzig, 1794. VII. *Du maintien de la constitution*, Erfurt, 1795, in-4°.—En français : VIII. *Remarques sur le règne de Charlemagne*, Francfort, 1806. IX. *Périclès*, 1806 et 1812, 1 vol. in-8°. X. *Méditations sur le système de l'univers*. XI. Enfin beaucoup de petits traités sur différents sujets. Les *Mémoires* dont nous avons parlé sont restés manuscrits. Bu—n.

DALBERG (Emmerick-Joseph Frank-Keinrich-Félix-Dismas Kamerer de Worms, baron et duc de), neveu du précédent, naquit le 30 mai 1773, à Mayence, de Wolfgang-Héribert, baron de Dalberg, et d'Auguste baronne d'Ullner, tous deux les derniers descendants de cette branche des Dalberg qui possédait en fief immédiat de l'empire la seigneurie d'Herrnsheim avec ses dépendances d'Abenheim, Hessloch et Gabsheim. Si ses revenus et sa puissance étaient peu considérables, l'illustration de son nom était telle que les barons de Dalberg eussent cru déroger en acceptant un titre de comte. La situation de la seigneurie d'Herrnsheim, dans le voisinage de l'électorat de Mayence, lui donnait

un moyen d'influence dans son chapitre. Aussi depuis longues années avait-il été habituel dans cette famille de conserver plusieurs de ses membres dans les dignités du chapitre. Au moment de la naissance d'Emmerick Dalberg, son oncle Charles-Théodore remplissait les fonctions de vicaire-général de l'archevêché de Mayence, de statthalter d'Erfurt, et plusieurs autres de ses parents faisaient partie de son chapitre noble. Dès l'âge de sept ans, il y reçut lui-même une prébende sous le titre de chanoine domicellaire, sorte de bénéfices réservés aux grandes familles, et auxquels renonçaient plus tard ceux qui, à l'âge canonique, ne voulaient pas embrasser l'état ecclésiastique. Le jeune bénéficier comprit de bonne heure son peu de vocation pour cet état, et il résilia sa prébende en 1787. Avant d'aller se placer sous la discipline de l'égalité universitaire, il se prépara à de sérieuses études, en passant les années 1790 et 1791, avec son gouverneur Ockart, dans la ville de Zurich, renommée alors par le bon choix des professeurs et par la culture de la langue française. Dans l'été de 1791, il entreprit, avec le jeune Escher de Berg, la visite obligée des montagnes des Alpes; mais sur le col de Balmes, près de Martigny, un accident terrible interrompit son excursion. Escher tomba dans un précipice, et ce ne fut qu'après plusieurs jours de recherches qu'on parvint à retrouver ses restes inanimés. Dalberg vint chercher des consolations dans sa famille qui résidait à Manheim; et, sur la fin de l'automne de cette même année, il se rendit à Erfurt pour se former aux travaux administratifs sous le patronage de son oncle le coadjuteur. Là, il suivit les leçons de Lessing et de Buschenmayer, et travailla aux affaires dans le cabinet particulier du coadjuteur. Ce fut à cette époque qu'il prit la croix de Malte. A la rentrée d'automne, ses parents le décidèrent à compléter son éducation par les travaux universitaires, et il se rendit, vers la fin de 1792, à Gœttingue pour y suivre les cours de droit civil et de droit public sous les célèbres Putter et Martens. Mais les agitations qui commençaient à ébranler l'Europe se faisaient ressentir jusque dans l'enceinte des universités. L'année 1792 avait été marquée par l'ouverture de la Convention nationale, la retraite des Prussiens, l'occupation de Chambéry, de Nice, de Bruxelles, la prise de Namur, d'Anvers et de Mayence. L'année 1793 s'ouvrait par le procès de Louis XVI et la formation de la première coalition. Toutes les passions fermentaient; tous les gouvernements couraient aux armes. Au milieu de cette activité de toutes les imaginations, un esprit aussi impatient que celui de Dalberg ne se prêtait qu'avec peine à la calme régularité des études classiques. Ainsi que tous les jeunes gens, il prit son désir du moment pour une vocation arrêtée, et sollicita de ses parents la permission d'entrer au service militaire, qui ne convenait ni à ses goûts, ni à sa faible complexion. Une réponse pleine de sagesse de son oncle dissipa cette ivresse temporaire. Cette lettre, du 16 février 1793, mérite d'être conservée : « Mon cher neveu, je suis persuadé que vous conviendrez vous-même que le choix d'un état est « l'occupation la plus importante « de la vie, et il n'est pas nécessaire que mon amitié vous conjure.

« de vous examiner sérieusement sur « la pureté de vos motifs. Si vous « êtes intimement convaincu que « c'est un devoir sacré pour vous, « *dans ce moment-ci*, de vous dé- « vouer pour le salut de la patrie, « en embrassant l'état militaire, « suivez cette voix de la conscience. « Mais si vous scrutez les replis de « votre cœur, et que vous trouviez « que le désir d'essayer vos forces, « désir si naturel à tous les jeunes « gens, le désir d'éviter une étude « fastidieuse, une sorte d'inquiétude « enfin, influe sur cette inclination, « alors examinez, à l'aide de votre « bon sens, si souvent judicieux, « s'il est digne d'un honnête homme « de choisir, par goût et par fantai- « sie, un état qui vous met dans la « nécessité d'étudier et de pratiquer « l'art du meurtre et du carnage, « art qui ne peut devenir légitime « et respectable que lorsqu'il est « dicté par l'austère devoir. Votre « penchant, que vous dites irrésisti- « ble, n'est pas, en pareil cas, un mo- « tif qui, selon moi, puisse justifier « cette démarche. Les âmes faibles « sont dominées par leur penchant: « les âmes fortes en triomphent, et se « conduisent d'après leur conviction; « la raison et le devoir sont les « seuls guides qu'elles écoutent. « Tant de triomphes que vous avez « remportés sur vous-même m'ont « convaincu que vous avez l'âme « forte, et bien plus forte que je ne « l'avais à votre âge. Tels sont mes « avis, mon bon ami, pesez-les vous- « même, et décidez-vous d'après vo- « tre seule conviction... » Ces sages observations produisirent leur effet, et Dalberg continua ses études à Gœttingue pendant les années 1793 et 94. On voit même par la correspondance qu'il eut dans ces deux années avec son ancien précepteur Ockart, qui avait entrepris une histoire de la famille Dalberg, que déjà il avait acquis sur l'histoire moderne des notions précises et claires. A la clôture de ses cours universitaires, il vint passer une année à Manheim dans le sein de sa famille; mais les évènements de la guerre l'obligèrent bientôt à en sortir. Les armées françaises y entrèrent le 20 septembre 1795, et ne l'évacuèrent qu'au 21 novembre après un bombardement. Le baron Dalberg se rendit à Ratisbonne où siégeait la diète germanique, afin d'y travailler dans la chancellerie de l'empire. Il fut attaché aux bureaux du baron de Hügel, ministre de l'empereur, et ne quitta cette ville que lorsque l'approche de l'armée française, commandée par Jourdan, força la diète et la chancellerie impériale à l'évacuer. Interrompu ainsi, après neuf mois, dans des travaux qui lui avaient mérité l'approbation du baron de Hügel, Dalberg consacra le reste de cette année à visiter quelques parents à Wurzbourg, à Gaisback, à Diesentheil, à Carlsbad ou à Prague; et il passa l'hiver à Vienne. Thugut venait d'être nommé premier ministre; et il avait, pour conseiller et pour ami, l'ancien secrétaire de Mirabeau, Pellenc, avec lequel il s'était lié, lorsqu'il fut chargé par la reine Marie-Antoinette d'amener à fin, par l'intermédiaire du comte de La Marck, la négociation entamée par la cour avec Mirabeau. Impatient d'activité et voulant sortir de la foule des spectateurs impassibles, Dalberg pria Pellenc de lui rédiger pour Thugut une note dans laquelle il manifestait son désir de se frayer une voie honorable

au service de l'empire, en suivant quelqu'une des légations impériales ou même en travaillant dans les bureaux du ministre. « J'ai senti de « plus en plus, disait-il dans cette « note, que la monarchie autrichien- « ne devait être le lien commun « de tous les vrais Allemands. C'est « dans ces provinces que ma famille « cherche à placer une partie de « sa fortune, et déjà l'un des ser- « viteurs de S. M. par mes désirs, « j'aurai bientôt le bonheur d'être « son sujet par mon choix. » Thugut lui donna du travail dans ses bureaux, et c'est là qu'il put s'initier en peu de temps aux secrets ressorts et à la persévérance des moyens de la politique autrichienne. Mais un des articles des préliminaires de Léoben, en avril 1797, fut l'expulsion du ministre Thugut. Dalberg resta encore quelques mois à Vienne, et il allait accompagner au congrès de Rastadt le commissaire impérial, Lehrbach, un de ses oncles, lorsqu'une grave maladie le retint à Vienne. Son oncle le coadjuteur lui rendit les soins les plus empressés, et aussitôt sa convalescence il l'envoya à Manheim, dans sa famille. Son père l'appelait vivement près de lui. Le 28 déc. 1797, le receveur français établi à Worms avait fait mettre le séquestre sur leurs propriétés de famille de ce côté du Rhin, par application des lois sur l'émigration, bien qu'en vertu de son emploi de président des appels de la cour Palatine, Dalberg résidât depuis vingt-quatre ans à Manheim. Une première fois, en 1795, à l'époque de la capitulation de cette ville, le séquestre avait été levé aussitôt que mis; mais l'abandon de la rive gauche du Rhin à la France venait d'être consenti par l'Autriche et la Prusse, et la députation de l'empire le sanctionna le 1er mars 1798. Il importait beaucoup aux intérêts de la famille Dalberg de ne pas se compromettre avec le gouvernement français sous la domination duquel ses terres étaient placées. Dalberg fut donc forcé de renoncer à l'expectative de s'attacher au service impérial, et resta à Manheim près de ses parents, occupé de la culture d'une terre que son père lui remit entre les mains. Au moment où éclata la seconde coalition contre la France, il voulut du moins prouver la part qu'il prenait aux affaires allemandes et écrivit des *Considérations* sur le projet d'une alliance entre l'Autriche et la Suisse. Il venait de publier la même année à Hambourg une brochure en faveur du droit d'asile dû aux émigrés français avec cette épigraphe : *Res est sacra miser.* Ce fut seulement sur la fin de cette année (1799), qu'il entra définitivement dans la pratique des affaires publiques. A la mort de Charles-Théodore, le 16 février, le duc Maximilien de Deux-Ponts avait été mis en possession des électorats de Bavière et du Palatinat. Il chercha aussitôt à réparer le désordre introduit par son trop magnifique prédécesseur dans toutes les branches du gouvernement, et voulut à la fois réformer les finances, le clergé, la justice et l'administration. Un commissariat-général fut formé, et Dalberg y entra le 16 mai en qualité de conseiller. Malgré les ménagements dus aux intérêts de sa famille dont la plupart des propriétés situées sur la rive gauche restèrent sous le séquestre jusqu'au 3 février 1802, Dalberg ne négligeait aucune occasion de manifester ses affections pour l'Allemagne, sa patrie. Au mois de juin

1801, après la signature de la paix de Lunéville, voyant que cette paix n'était qu'un armistice et que l'empire ne tarderait pas à reprendre les armes, il adressa à l'archiduc Charles, sur la situation de la monarchie autrichienne, un Mémoire qui renferme le germe des idées dont quatorze ans plus tard les conseils des puissances alliées ont offert le développement. Cependant l'article VII de la paix de Lunéville, qui portait que les princes héréditaires dépossédés par la France seraient indemnisés par l'empire, commençait à mettre en mouvement toutes les ambitions et toutes les rivalités. Une diète extraordinaire, composée de quatre électeurs, ceux de Mayence, Bohême, Saxe et Brandebourg, de trois princes, ceux de Bavière, Wurtemberg, Hesse-Cassel, et de l'archiduc Charles, comme grand-maître de l'Ordre teutonique, sous la direction du commissaire impérial au nom de l'empereur, s'était constituée le 24 août 1802, pour la répartition des indemnités. La France et la Russie y furent les grandes dispensatrices des faveurs, et, grâce à leur appui commun, les souverains de Bade, Wurtemberg et Bavière reçurent une bonne part des pays sécularisés, des villes désaffranchies et des seigneuries médiatisées. Plusieurs mois déjà avant l'acte final de recès de l'empire du 25 février 1808, le bruit des diverses mutations de territoire qui devaient s'opérer était connu des parties intéressées. On savait que le Palatinat serait cédé par la Bavière au pays de Bade. La ville de Manheim, qui craignait cette cession, chercha à réclamer. L'électorat palatin regrettait, après plusieurs siècles d'illustration, de passer par lambeaux dans les mains de souverains d'une importance historique bien inférieure à la sienne. Ce fut alors que la ville de Manheim députa MM. de Dalberg, de Schmidt et Ruprecht à Munich auprès de l'électeur bavaro-palatin, pour le prier de conserver le Palatinat, ou si cela ne lui était pas possible, pour qu'il recommandât particulièrement la ville de Manheim au nouveau souverain. La Bavière recevait de trop amples dédommagements de la perte du Palatinat situé loin de son territoire, pour élever quelques difficultés à cet égard. Tout ce qu'obtint la députation fut un accueil amical de la part de l'électeur, qui donna en particulier à Dalberg de nombreux témoignages de son affection pour lui et sa famille, mais sans vouloir ni pouvoir rien changer aux dispositions prises relativement à Manheim et au Palatinat. Du service de Bavière, Dalberg passa ainsi avec cette partie de l'électorat palatin au service de Bade. Le margrave, devenu électeur, comprenait tout l'avantage qu'il y avait pour lui à ménager une famille si illustre dans l'empire, et dont l'éclat venait encore d'être rehaussé par l'élévation de Charles Dalberg à l'électorat de Mayence; aussi montra-t-il le plus vif désir de faire tout ce qui pourrait lui être agréable, dès qu'il aurait obtenu de l'électeur de Bavière l'autorisation de passer au service de Bade. Cette autorisation qui n'était qu'une formalité fut accordée sans difficulté, et l'électeur de Bade étant venu à Manheim annonça à M. de Dalberg père qu'il le nommait grand-maître et ministre d'état de la cour de Bade, en lui laissant la direction du Musée de Manheim, fondé par lui; et à Emmerick de Dalberg son fils, qu'il l'envoyait comme mi-

nistre de Bade à Paris. Leur parent, l'électeur, écrivit à tous deux pour les féliciter, et se chargea d'augmenter à ses frais le traitement et la pension de famille faite au jeune ministre. Dalberg partit de Carlsruhe pour Paris le 29 mai 1803, et eut dès le 16 juin, du premier consul, son audience de présentation. A peine était-il arrivé que le gouvernement autrichien lui offrit un emploi à son service; mais il connaissait trop l'Autriche pour ne pas voir qu'elle resterait l'ennemie de la France; et la situation de ses propriétés sur la rive française du Rhin lui faisait un devoir de ne pas les exposer à de nouvelles chances. Il refusa donc des propositions que son affection pour le gouvernement autrichien lui eussent rendues fort agréables. Plusieurs mémoires qu'il adressa à la cour de Bade dans cette même année prouvent toute sa sollicitude pour l'Allemagne, sa patrie. Il voyait la France tous les jours grandissante; et, redoutant pour son pays la prépondérance de cette domination, il crut qu'il fallait se préparer à l'attaquer par des efforts plus universels et mieux soutenus, avant qu'elle se fût plus fermement consolidée. C'est dans ce dessein qu'il écrivit un mémoire sur les moyens de former une coalition et de pacifier l'Europe par suite d'une guerre générale qui rétablirait les masses politiques. Cet écrit, fait à la demande du ministre d'Autriche et communiqué aux ministres des autres grandes puissances, servit en effet de base à la coalition de 1804 et 1805, et la plupart de ses conclusions, déjouées alors par le succès de nos armes, sont celles qui furent reproduites en 1814. La France dépouillée des provinces rhénanes et belges devait rentrer dans ses anciennes limites avec l'accroissement de la Savoie, du comté de Nice, de celui de Montbéliard, du territoire d'Avignon et de quelques enclaves belges. La Belgique devait former une royauté séparée, la Hollande être donnée à la souveraineté héréditaire des Nassau; la Suisse devait être rétablie dans ses anciennes limites et son ancienne constitution; l'Italie partagée entre les maisons d'Autriche, de Bourbon et de Sardaigne; cette dernière indemnisée de la perte de la Savoie par Gênes et la Corse. La formation d'un corps de troupes royales en France, à l'aide d'un noyau de vingt mille Russes et Allemands qui y auraient été débarqués, devait aider les tentatives royalistes de l'intérieur et aurait ainsi, à ce qu'on pensait, facilité le retour de la maison de Bourbon, dans laquelle on trouvait une garantie contre le caractère d'envahissement manifesté par les gouvernements révolutionnaires. C'est dans ces circonstances que fut arrêté en pleine paix, sur le territoire de Bade, l'infortuné duc d'Enghien, au mépris du droit des gens, en violation des droits de souveraineté de l'électeur de Bade. Le devoir de ce gouvernement, en présence d'une telle atteinte à son autorité, était d'une difficulté extrême. Le soin de son honneur lui prescrivait de demander satisfaction, car en se taisant il courait risque de se voir accusé d'une participation coupable à l'enlèvement d'un réfugié placé sous sa sauve-garde. Mais en s'adressant, lui souverain d'un état si faible, à la diète de l'empire pour réclamer son appui, il pouvait rallumer un incendie général dont son pays serait la première victime. Déjà la Russie empressée de prendre le com-

mandement d'une nouvelle coalition, faisait retentir d'aigres et violentes paroles dans ses notes aux états de l'empire, et de vives récriminations personnelles semblaient devoir être la seule réponse qu'allait donner le gouvernement français, si ces notes étaient prises en considération. L'Autriche comprit le danger de faire d'une cause particulière, quelque grave qu'elle fût, l'occasion d'une guerre peut-être générale, et fit annoncer par ses ministres qu'elle désirait que l'affaire en restât là. L'électeur de Bade fut amené à suivre l'exemple du chef de l'empire, et fit déclarer par son ministre à Ratisbonne que, d'après les explications reçues, il désirait que l'affaire ne fût pas poussée plus loin. Le rôle de son ministre à Paris était de saisir sans affectation toute occasion de prouver que c'était à l'insu de l'électeur qu'avait été faite une arrestation que sa faiblesse seule l'empêchait de ressentir; et Dalberg sut adroitement saisir l'opportunité d'un tel rôle. Pendant toute la fin de 1804, il resta peu à Paris, et n'y revint l'année suivante que pour assister à la cérémonie du couronnement de Napoléon, à laquelle son oncle, le prince-primat, fut aussi présent. Il assista encore l'année suivante à la cérémonie du couronnement de l'empereur, comme roi d'Italie, et ne fut de retour à Paris qu'en 1806. La victoire d'Austerlitz venait de mettre l'Autriche et l'empire à la disposition du vainqueur. Il y avait des alliés à récompenser, des ennemis à affaiblir. L'Allemagne semblait un vaste champ ouvert à toutes les ambitions; de nouveaux partages se préparaient, et tous les princes accouraient pour prendre part aux dépouilles. L'Autriche comprit l'isolement dans lequel, après tant de guerres malheureuses, la jetait la formation de la confédération rhénane, et son souverain abdiqua le titre d'empereur d'Allemagne, après avoir été dépossédé du faible reste des réalités de l'empire. Ce fut par le ministère d'un envoyé extraordinaire, M. de Reizeinstein, et non par l'intermédiaire de Dalberg, que se négocièrent la part prise par le pays de Bade à ces grands changements, la riche augmentation de territoire qui fut le prix de son alliance opportune et de son adhésion à la confédération rhénane, et le mariage d'une fille adoptive de l'empereur avec le petit-fils du souverain de Bade, élevé à la dignité de grand-duc (*Voy.* Bade, LVII, 28). A peine l'acte de la confédération rhénane était-il publié, que la Prusse et la Russie voulurent tenter encore une fois le sort des armes pour arrêter, s'il en était temps, l'agrandissement toujours croissant de la domination française. La perte de la bataille d'Iéna ouvrit les portes de Berlin. Dalberg, nommé par le grand-duc de Bade commissaire au quartier-général français, se rendit à Berlin, puis en Pologne, et après le traité de Tilsitt il revint prendre ses fonctions de ministre de Bade à Paris. Le vieux grand-duc, qui avait su profiter habilement des circonstances pour donner à son pays plus d'importance relative, ne pouvait, dans son âge avancé, s'occuper avec la même efficacité de lui donner cette force qui naît d'une bonne administration. Des intrigues de cour étaient venue compliquer les obstacles. Dans cet embarras, il résolut d'appeler près de lui Dalberg qui était dans toute la force de l'âge et de l'expérience. Celui-ci arriva au mois de juin

1808 à Carlsruhe, pour y diriger par intérim les finances et l'administration, conservant en même temps son poste de ministre à Paris. Il se livra au travail avec ténacité, et pendant un an, il ne quitta Carlsruhe que pour aller complimenter de la part de son souverain les deux empereurs réunis à Erfurt. Son administration, bien que courte, apporta de nombreuses améliorations dans le pays. Le Code Napoléon y fut adopté comme loi de l'état, après avoir subi quelques modifications, et ses effets ont été si salutaires qu'il a survécu à la réaction de 1814, dans tous les pays où il a été introduit. Il fallait un prompt remède au désordre des finances qu'accroissaient chaque jour les dilapidations des hommes les plus élevés. Dalberg forma une caisse d'amortissement conservée encore aujourd'hui sur les mêmes bases; il publia un réglement sur la dette publique et sur les dettes du souverain et des membres de sa famille, arrêta ainsi le mal dans sa racine et prépara au grand-duché un long avenir de prospérité financière. Jusque-là toutes ses mesures avaient été reçues avec l'assentiment général, mais une nouvelle ordonnance allait soulever contre lui toutes les vanités. Dès son retour à Carlsruhe, il avait été frappé de la ridicule prodigalité des titres et de ces vaniteuses prétentions au rang jusque dans les plus petites cours et les plus petits emplois, ou même en dehors de tous ces emplois; car il y avait encore des titres de fonctions effectives et des titres sans fonctions. Il résolut de compléter la constitution fondamentale, donnée le 4 juin au grand-duché, par une ordonnance qui abolissait tous les titres sans fonctions, et fixait le rang de chacun dans l'ordre politique suivant les emplois dont il était actuellement revêtu, sans que les titres conférassent aucun droit particulier aux femmes. Rien assurément d'aussi inattaquable que le principe de cette ordonnance, et rien pourtant ne souleva plus de tempêtes. Dalberg tint rigoureusement la main à son exécution, en dépit de toutes les oppositions. Plusieurs autres états, et le Danemark le premier, ne tardèrent pas à l'adopter, et bien qu'elle n'ait pas continué à être sévèrement observée, elle a introduit quelques modifications heureuses. Dalberg quitta Carlsruhe au mois de mars 1809, et vint reprendre son poste à Paris, où se négociait tout ce qui avait quelque importance. Napoléon, qui voulait faire de la Bavière une avant-garde contre l'Autriche, en même temps qu'il faisait de la Westphalie une avant-garde contre la Prusse, avait résolu d'accorder au roi Maximilien l'agrandissement qu'il demandait sur Ratisbonne, dévolue depuis 1803 au prince-primat. Les chances de la guerre lui ayant encore une fois été favorables, il se fit céder la principauté de Ratisbonne par un traité du 16 février 1810 avec le prince-primat, et le même jour il fit cession de cette principauté à la Bavière, sous réserve de quatre cent mille francs de rente, pour en disposer comme bon lui semblerait en faveur des personnes qu'il désignerait. Ces personnes étaient les membres de la famille du prince-primat auxquels il avait promis cet avantage dont il se réservait aussi de déterminer le mode et les conditions. L'exécution de ces bonnes intentions tarda peu; et, dès le 3 mars 1810, Napoléon conféra au baron de Dalberg, fils d'un frère du prince-primat, le titre de duc, et attacha à ce titre un capital de deux

cent mille francs de rente sur les domaines mis à sa disposition. Son intention était que les hommes nés dans les pays devenus français par les traités s'habituassent à prendre du service en France et à ne plus se considérer comme Allemands. Il rendit même l'année suivante (1811) un décret par lequel les Français au service d'une puissance étrangère ne pourraient plus être accrédités comme ambassadeurs, ministres ou envoyés auprès de sa personne. Dès 1807, il avait fait connaître ses désirs à Dalberg, et déjà depuis un an il venait de l'appeler au conseil d'état. Beaucoup des amis du duc virent avec peine cette famille historique allemande se détacher ainsi de l'Allemagne; mais depuis l'abdication faite par François II de son titre d'empereur d'Allemagne, le dernier lien fédéral était brisé. Dalberg refusa cependant de s'attacher à la personne du souverain par une dignité de cour, et préféra le travail du conseil d'état à la clé de chambellan. Napoléon lui donna bientôt occasion d'utiliser ses connaissances dans une affaire allemande. En 1811, il le nomma son commissaire pour traiter avec M. Bulow, commissaire du roi de Westphalie, de l'indemnité due à ce dernier pour les principautés de Calemberg et de Lunébourg, après la réunion des villes anséatiques et des côtes de la mer du Nord à l'empire français. La même année, il fut chargé de négocier un traité de commerce avec les États-Unis. Le ministre américain Barlow avait insisté pour que la réclamation des indemnités américaines marchât de front avec la négociation du traité de commerce, et les deux plénipotentiaires, d'accord sur les bases, étaient prêts à s'entendre sur la rédaction. Barlow avait proposé au gouvernement français d'opérer le remboursement des pertes causées aux États-Unis par une modification des tarifs sans que le trésor français eût aucune somme à avancer. Dalberg avait fini par adopter ce plan modifié, et l'avait soumis au conseil qui l'avait approuvé. Il ne restait plus que quelques difficultés à aplanir, lorsque l'envoyé américain mourut à Varsovie. — Des évènements plus graves se passaient. Les nations allemandes se soulevaient, et blessées par nous dans leurs sentiments d'indépendance elles accouraient attaquer la nôtre. Dès le terrible désastre de Leipzig (18 octobre 1813), qui avait ouvert la France aux armées coalisées, les hommes que leur position avait le mieux mis en état de connaître la pensée des souverains étrangers et de leurs ministres jugèrent qu'à la crise militaire allait succéder une crise politique. Les plus habiles n'avaient pas cru sérieusement aux négociations de Dresde, et ils ajoutèrent moins de foi encore aux vues d'accommodement qui servaient de prétexte aux conférences de Châtillon. Le changement de gouvernement leur paraissait imminent. M. de Talleyrand, habitué mieux qu'un autre à pressentir la chute des gouvernements, épiait avec une secrète inquiétude les divers symptômes du mal en se disant sans doute comme dans une tragédie de Lemercier :

Qu'il est lent à mourir !

Le duc de Dalberg devançait aussi de ses vœux cet avenir : toute la gloire militaire de l'empire n'avait pu effacer en lui ses idées de liberté politique puisées dans sa famille et dans son éducation ; c'était à l'application de ses idées pour la France qu'il voulait faire tourner les circonstances nouvelles. Il se trouvait d'accord avec

M. de Talleyrand, sur la nécessité de rompre les négociations de Châtillon, en montrant aux souverains coalisés et à leurs ministres tout ce qu'ils pourraient obtenir de garanties, s'ils savaient s'associer aux nouveaux intérêts de la France; ils assuraient qu'elle ne demandait que repos et liberté; que de tels biens ne s'obtiendraient pas en traitant avec Napoléon; enfin, que la restauration de la famille royale de France pouvait seule les assurer. Mais ces paroles n'étaient pas faciles à transmettre. Parmi les amis du duc de Dalberg était M. de Vitrolles : leur liaison datait de leur jeunesse et du séjour que celui-ci avait fait en Allemagne pendant la révolution. Ses opinions politiques l'associaient naturellement aux vœux formés en ce moment par M. de Talleyrand, et il confirma toutes les pensées qu'on avait de se mettre en rapport avec les cabinets alliés, en acceptant d'y porter lui-même l'expression de ces pensées et de ces sentiments. Le duc de Dalberg avait des relations intimes avec plusieurs personnes importantes dans les conseils des puissances, telles que les comtes de Nesselrode et Stadion, ministres plénipotentiaires de l'Autriche au congrès de Châtillon. Il donna au baron de Vitrolles tous les moyens de se faire recevoir et d'être écouté. M. de Vitrolles accepta, sans reculer devant les dangers qui pouvaient retomber sur lui pour avoir ouvert une pareille négociation. Les circonstances favorisèrent le négociateur, qui obtint la rupture du congrès de Châtillon, la déclaration formelle qu'on ne traiterait plus avec Napoléon, la reconnaissance des droits de la maison de Bourbon, et la remise du gouvernement des provinces françaises occupées au comte d'Artois, en sa qualité de lieutenant-général du royaume. Enfin, dans une conférence avec l'empereur Alexandre, le 17 mars, M. de Vitrolles chercha à prouver qu'il n'y avait d'avenir pour la France, de sûreté pour l'Europe et de salut pour les armées alliées, qu'en professant franchement et hautement une opinion favorable aux Bourbons, et en marchant en droite ligne sur Paris. Ce dernier parti fut adopté le lendemain au quartier-général du prince de Schwarzemberg, où l'empereur de Russie s'était rendu pour le soutenir; et les alliés marchèrent en effet sur Paris, qui leur fut ouvert le 31 mars 1814. Avant d'y entrer, ils envoyèrent M. de Nesselrode à M. de Talleyrand. Une première conférence eut lieu à onze heures du matin chez ce dernier. M. de Nesselrode assura qu'il était autorisé à déclarer que l'empereur, son maître, voulait que la France se décidât elle-même et en toute liberté sur ce qu'elle voudrait faire, et qu'il se conformerait à tout ce qui serait indiqué. M. de Talleyrand fut d'avis qu'il fallait des institutions à l'anglaise, avec les Bourbons pour chefs; et il se fondait sur des souvenirs et des affections qui ne pouvaient, pensait-il, manquer de se manifester. M. de Dalberg, appelé à ce conseil, fut tout-à-fait de cet avis; seulement il manifesta le desir que les Français obtinssent encore plus de garanties par des institutions constitutionnelles. On convint que M. de Talleyrand ferait prononcer le sénat et que l'empereur de Russie, pour donner plus d'autorité à son influence, descendrait dans son hôtel. M. de Nesselrode retourna à Bondy, rendit compte de ce qui avait été discuté, et il fut à peine sorti que M. de Talleyrand fit imprimer la fameuse déclaration par

laquelle Alexandre annonça qu'il ne traiterait pas avec Napoléon. Une seconde conférence eut lieu le même jour à trois heures. Les souverains alliés y assistèrent. MM. de Talleyrand et de Dalberg y avaient appelé l'abbé de Pradt, l'abbé Louis et quelques autres hommes prononcés en faveur des Bourbons. On avait cependant obtenu avec peine de l'empereur Alexandre la déclaration qu'il ne traiterait plus avec Napoléon. Et, bien que cette déclaration ne fût que la répétition du manifeste qui avait suivi la rupture des négociations de Châtillon (1), il fallut, d'un côté, l'assurance de l'adhésion du sénat et de la municipalité, et de l'autre, l'espèce de soulèvement opéré sur le boulevart et dans quelques rues de Paris avec le drapeau blanc par quelques royalistes dévoués. Un gouvernement provisoire fut alors désigné : M. de Dalberg en fit partie, et dès le 4 avril parut l'adresse du gouvernement provisoire aux Français en faveur des Bourbons (2), et un arrêté du même gouvernement qui prescrivit l'abolition de tous les signes et emblèmes de l'empire. Napoléon toutefois n'était pas complètement abattu. Depuis la rupture du congrès de Châtillon, il avait déployé une activité infatigable, et le 6 avril il était encore à Fontainebleau à la tête de soixante mille hommes, présentant la bataille aux ennemis, obligés de la recevoir en dehors de Paris. Mais la convention du duc de Raguse avec le prince de Schwarzenberg détruisit toute chance de combat. Cinq jours après, Napoléon abdiqua à Fontainebleau, et le lendemain 12 le comte d'Artois fit son entrée à Paris, comme lieutenant-général du royaume. Le gouvernement provisoire se démit du pouvoir entre ses mains. Louis XVIII, qui avait été reçu pour la première fois à Londres le 20 avril comme roi de France, se hâta d'arriver, et le 2 mai, veille de son entrée à Paris, parut la déclaration de Saint-Ouen, contre-signée par le baron de Vitrolles, devenu secrétaire d'état. Le ministère ne fut constitué que le 13. Le duc de Dalberg fut nommé ministre d'état, et prit séance au conseil privé. Quoiqu'il ne fût pas un des commissaires chargés de rédiger la charte, il contribua à faire adopter quelques-unes des garanties propres à la réconciliation des partis. Lorsque le congrès se réunit à Vienne, il fut l'un des quatre plénipotentiaires chargés d'y assister au nom de la France. Ces plénipotentiaires eurent deux correspondances avec Paris. L'une rédigée par M. de La Besnardière, adressée au roi par le prince de Talleyrand et fort anecdotique; l'autre rédigée par le duc Dalberg, mais signée par les quatre plénipotentiaires, et adressée régulièrement au ministre des affaires étran-

(1) Le manuscrit de cet acte important, qui était d'abord intitulé *Proclamation*, et tout entier de la main du duc de Dalberg, fut porté le 31 mars vers midi à M. Michaud, imprimeur, par M. de Laborie, l'un des secrétaires du gouvernement provisoire; et, vers une heure, M. Michaud en porta lui-même une première épreuve à M. de Talleyrand avec lequel il la lut. Il y fut fait plusieurs corrections, entre autres celle du mot *Proclamation* qui, sur l'observation de l'imprimeur, fut changé en celui de *Déclaration*. Il en fut donné encore trois épreuves dans la journée, et la dernière ne fut lue qu'à cinq heures du soir par l'empereur Alexandre, qui y fit des additions importantes (*Voy.* ALEXANDRE, LVI, 179). On ne se flattait pas qu'elle pût être affichée et distribuée le même jour dans Paris; cependant elle le fut, et il y en avait le soir même beaucoup d'exemplaires dans la chambre de l'empereur de Russie, lorsque le duc de Vicence, chargé des pouvoirs de Napoléon, y fut admis, et qu'il eut avec Alexandre une longue conférence. Au moment le plus vif de la discussion, ce prince lui dit : « *Voyez cette déclaration; elle est répandue dans Paris. Cela suffirait pour couper court à toute discussion; je me regarderais comme autant de fois homicide qu'un homme pût périr pour avoir cru en moi...* »

(2) Cette adresse fut rédigée par Fontanes.

gères, pour le tenir au courant de l'ensemble des négociations. Mais pendant qu'on délibérait au congrès, Napoléon débarquait à Cannes. Cette nouvelle fit à Vienne une vive sensation, toutes les alarmes de l'Autriche se réveillèrent, et la levée de boucliers de Murat vint y ajouter encore. La Prusse ne conçut pas moins d'inquiétudes, et ce fut encore une fois la crainte qui resserra les nœuds de la coalition. On convint d'armer d'après les stipulations de Chaumont; et l'on signa la proclamation du 13 mars. Il fut arrêté entre les ministres réunis : que les puissances ne consentiraient jamais à ce que Napoléon Bonaparte ou aucun des siens régnât sur la France. Les rapports arrivés de Paris annonçaient tous que la résistance serait animée. Louis XVIII, au lieu de se réfugier en Angleterre, conformément à son premier avis, se laissa décider à prendre un asile en Belgique. Mais M. de Talleyrand déploya sans résultat toutes les ressources de son imagination pour que le corps diplomatique se réunît à Gand. Aussitôt après l'acte final du 10 juin, les divers plénipotentiaires s'étaient séparés. Dalberg était parti pour Munich, afin d'y régler avec le roi de Bavière l'affaire du majorat de deux cent mille livres de rentes qui lui avait été conféré par l'empereur Napoléon, et qui avait été en 1814 retenu par le roi de Bavière. Dès que l'invasion fut décidée, il fut nommé, le 28 juin, dix jours après Waterloo, envoyé extraordinaire au quartier-général des trois souverains. M. de Talleyrand rejoignit le roi à Mons; et dès que ce prince fut rentré dans Paris, un nouveau ministère fut organisé sous sa présidence. Le 17 août, Dalberg fut compris dans les quatre-vingt-treize pairs nommés par M. de Talleyrand, mais sans pouvoir prendre séance qu'après des lettres de naturalisation, qui furent sanctionnées par une loi du 28 décembre. Ce fut pendant un congé qu'il reçut à Munich sa nomination à l'ambassade de Turin, où il se rendit au mois de mai 1816. Il fut cette même année créé grand-croix de la Légion-d'Honneur. Après de violentes agitations, le ministère Dessoles avait succédé au premier ministère Richelieu. Dalberg y comptait plusieurs amis qui partageaient ses vues. A la suite des insurrections d'Espagne, de Portugal et de Naples, prévoyant l'influence qu'allaient reprendre les Autrichiens en Italie, il avait proposé de placer la France à la tête d'une alliance de la famille des Bourbons, qui aurait pour but de consolider, par de communs efforts, le système constitutionnel modéré. Ces idées, qui auraient pu avoir quelque faveur auprès du cabinet dissous, ne furent pas accueillies de la même manière par le cabinet qui succéda, et la rentrée du duc de Richelieu aux affaires, après l'assassinat du duc de Berri, pouvait suffisamment indiquer à tous les hommes de la nuance d'opinion politique professée par Dalberg, que leurs services ne seraient pas plus long-temps acceptés. Il demanda un congé pour aller prendre les eaux de Recovaro, près de Padoue, et M. Pasquier, ministre des affaires étrangères, lui expédia en réponse, le 6 juillet 1820, ses lettres de rappel. Pendant les années qui suivirent, Dalberg ne prit aucune part à l'administration. Siégeant à la chambre des pairs dans le parti constitutionnel modéré qui se réunissait en général chez le cardinal de Beausset, il vota contre les res-

trictions à la liberté de la presse et contre la loi sur le droit d'aînesse, et fut dès 1824 un des membres les plus zélés du comité grec. A l'époque du sacre de Charles X, auquel il fut invité, on le nomma chevalier des ordres du roi. Dans l'année 1828 la faillite du banquier Paravey compromit très-gravement sa fortune; mais il sut arrêter dans le principe les conséquences fâcheuses de cette perte. Réformant à l'instant sa maison, il alla passer plusieurs années en Bavière et à Naples, et sut ainsi sortir honorablement de cette position difficile et conserver à sa fille une fortune, non plus assez brillante pour tenter des princes, mais au moins assez considérable encore, surtout en y joignant le majorat de soixante mille francs que la Bavière lui avait concédé pour passer sur la tête de sa fille, qui devait entrer, à sa mort, en partage du reste des propriétés non féodales. Au moment de la révolution de juillet, il se trouvait en Italie, et ne fut de retour qu'un peu avant le procès des ministres. Sa santé, fort affaiblie depuis quelques années, ne lui permit pas de rentrer dans les affaires, et il refusa l'ambassade de Russie qui lui fut offerte. Retiré dans ses terres sur les bords du Rhin, il s'occupait des améliorations qu'il avait introduites dans l'agriculture de cette belle vallée, lorsque la maladie redoubla ses attaques; et, après plusieurs mois de souffrance, il y succomba le 27 avril 1833, dans son château d'Herrnsheim, et fut inhumé dans la chapelle de sa famille. — Ses ancêtres au temps des croisades avaient attribué, dans leurs possessions de Weinheim, un fonds de terre assez étendu à l'entretien de pauvres pèlerins qui se rendaient à la Terre-Sainte. Dans ce bon pays d'Allemagne, ce fonds de charité s'est conservé à travers toutes les variations; mais, comme il n'y a plus de pèlerins qui passent à Weinheim, le fonds qui se monte à près de vingt-cinq mille francs par an, et qui est tout entier à la disposition de la famille Dalberg, uniquement pour des vues de charité, mais sans autre contrôle que la conscience, a été approprié aux plus nobles usages. Tantôt c'est un vieillard malheureux, un orphelin sans ressources, un hameau incendié qui en profite. C'est assurément un des plus nobles droits qui ait pu survivre à la destruction de tous les autres, et c'est celui dont le duc de Dalberg faisait le plus de cas. Il l'a transmis à sa fille unique, mariée au fils du célèbre Acton, ministre napolitain. Dans une vie remplie par des faits politiques si importants et par des actes si nombreux de bienfaisance, il paraîtra peut-être un peu frivole d'énumérer quelques titres littéraires sans importance. Nous le ferons cependant, ne fût-ce que pour montrer qu'ainsi que son père, son oncle le primat, et la plupart des membres de sa famille, il regarda toujours, comme un des premiers devoirs de l'homme, de cultiver son intelligence et de féconder celle des autres. Sa brochure, imprimée à Hambourg en langue allemande, en faveur du droit d'asile à accorder aux émigrés, est intitulée : *Remarques sur les émigrés et leurs droits à l'occasion de leur bannissement de nos provinces*. Il a aussi fourni à la Collection des Mémoires sur la révolution une brochure intitulée *Documents historiques sur la mort du duc d'Enghien*. M. de Rovigo l'avait accusé, dans ses Mémoires, d'avoir montré une négligence coupa-

ble, dans sa position officielle, à faire connaître à sa cour les projets d'enlèvement du duc d'Enghien. Dalberg cite pour sa justification la copie de ses dépêches et de celles qui lui furent adressées par la cour de Bade; il y joint l'autorisation officielle de la cour de Bade à cette publication. Les faits répondent d'eux-mêmes aux attaques du duc de Rovigo. C'est ainsi que Dalberg fut accusé plus tard d'avoir été envoyé à Londres par le duc d'Orléans, pour y déposer une protestation contre la naissance du duc de Bordeaux, tandis qu'il était au contraire convaincu de la légitimité de cette naissance, et que ce ne fut qu'en mai 1823, c'est-à-dire trois ans après, qu'il alla pour la première fois de sa vie en Angleterre. Plusieurs autres ouvrages du duc de Dalberg sont restés manuscrits. Tels sont : I. *Considérations sur le projet d'une alliance entre l'Autriche et la Suisse.* II. *Mémoire sur le Palatinat.* Bu—n.

DALBERG (Nils), médecin suédois, était attaché au prince royal, qui régna depuis sous le nom de Gustave III. Il l'accompagna dans son voyage à Paris en 1770 et 1771, et visita avec soin les principaux établissements de la capitale, surtout ceux qui sont relatifs à l'art de guérir. Il rechercha aussi les savants les plus distingués; il eut d'autant plus de facilité à y réussir, que le prince royal et toutes les personnes qui l'accompagnaient excitaient le plus vif intérêt. Il se lia avec les principaux médecins et naturalistes de Paris, tels que Lassonne, Louis Fabre, Petit et surtout Jussieu, le Linné de la France. Il obtint même accès auprès de Rousseau, ce qui n'était pas une chose facile, et il en reçut des lettres. Il fit encore en France connaissance avec d'Alembert, La Condamine, Cassini; et en Allemagne, avec Gleditsch, Spalding, le chimiste Beireis, et Mechel, anatomiste de Berlin. On conserve dans la bibliothèque de Linkoping, en Suède, le Journal de voyage de Dalberg, écrit de sa main. Disgracié à la cour en 1781, il n'y reparut un instant que pour être présent à la fin tragique de Gustave III, auprès duquel on l'avait appelé dans les derniers moments. Dalberg mourut à Stockholm, à l'âge de près de quatre-vingt-cinq ans, le 3 janvier 1820. On cite de lui quelques mémoires, parmi ceux de l'académie des sciences de Stockholm, notamment dans le volume de 1770, un mémoire sur l'effet de l'ipécacuanha donné à très-petites doses; et dans celui de 1782, un autre mémoire sur la coloquinte. Deux fois président de cette même académie, il prit pour sujet du discours que le président sortant prononce, la première fois : « Les avantages et les inconvénients du climat de la Suède pour la santé; » la seconde, « Les propriétés de l'air dans les villes grandes et populeuses. » C'est en l'honneur de ce savant médecin, et du colonel Dalberg son frère, naturaliste, que Linné le fils a donné le nom de *Dalbergia* à un genre de plantes de la famille des légumineuses. Z.

DALBORGO (Flaminius), jurisconsulte et historien, naquit à Pise le 5 octobre 1706, d'une famille patricienne, dont le nom a figuré avec éclat pendant la longue durée de la république de Pise. Destiné par ses parents à la carrière du barreau, Dalborgo s'adonna de bonne heure à l'étude des lois, et il acquit par son zèle et par ses succès des titres à la bienveillance de plusieurs des professeurs de l'université, et surtout

de Joseph Averani, l'un des jurisconsultes les plus célèbres du siècle dernier, qui ne cessa durant sa vie de lui prodiguer des témoignages d'estime et d'affection. Après avoir achevé ses études de jurisprudence dans son pays natal, Dalborgo se rendit à Rome, où, pendant cinq ans, il se livra à de fortes études sur l'ancienne législation des Romains, ainsi qu'à la pratique épineuse et difficile des affaires. De retour dans sa patrie, il fut appelé par le dernier grand-duc de la famille de Médicis à enseigner le droit romain à l'université de Pise, et il s'acquitta de cette tâche de manière à justifier les espérances de ses concitoyens, et à accroître la renommée si brillante et si généralement répandue de cette illustre académie. Attaché à son pays par les liens de la reconnaissance, et à la jeunesse studieuse par l'estime dont elle l'entourait, Dalborgo refusa avec persévérance de renoncer à sa charge à l'université pour exercer des emplois bien plus brillants qui lui furent offerts par son gouvernement. Fidèle à ses études et aux devoirs qui lui étaient imposés, il préféra consacrer ses loisirs aux lettres, et c'est au moment où il se livrait avec le plus d'assiduité à ses profondes recherches sur l'histoire de la république de Pise et de l'île de Sardaigne, qu'il fut atteint d'une hydropisie de poitrine, qui l'enleva à ses travaux et à sa famille, en 1768, à l'âge de soixante-deux ans. On a de lui : I. Une nouvelle édition accompagnée d'illustrations et de notes savantes de l'ouvrage intitulé : *Notizie della città di Valtena di Lorenzo Aulo Cecina*, Pise, 1758, II. *Dissertazioni sopra l'Istoria Pisana*, tom. I, part. I, Pise, 1761. III. *Dissertazione sull' istoria dei Codici Pisani, delle Pandette di Giustiniano*, Lucques, 1764. IV. *Raccolta di scelti diplomi Pisani*, Pise, 1765, 1 vol. in-4°. V. *Elogio dell' Imperatore Francesco I°*, Pise, 1765. VI. *Dissertazione sull' origine dell' università di Pisa*, Pise, 1765, 1 vol. in-4°. VII. *Dissertazioni sopra l'Istoria Pisana*, t. I, part. II, Pise, 1768. Il a laissé en outre plusieurs manuscrits parmi lesquels figurent les *Interpretationes juris*, ouvrage fort remarquable et fruit de ses profondes méditations sur les principes du droit romain. Celle de ses productions historiques qui a le plus contribué à sa réputation est le recueil de dissertations sur l'histoire de Pise et la collection des diplômes qui l'accompagne et qu'il avait tirés des archives de sa ville natale et des principales cités de la Toscane. Il a exposé dans cet ouvrage tous les faits relatifs aux guerres des factions des Guelphes et des Gibelins de Pise depuis leur origine jusqu'en 1300 ; et il a réussi à les coordonner avec autant d'érudition que de critique. Il a en outre traité, avec plus ou moins d'étendue, d'autres points historiques du plus grand intérêt et il a même osé entreprendre de justifier l'horrible supplice infligé par les Pisans au comte Ugolin de la Gherardesca et à ses enfants, justification, à notre avis, fort difficile, et que plusieurs écrivains de nos jours ont victorieusement combattue. Il est certain aujourd'hui que la mort du comte Ugolin, dont le récit forme l'épisode le plus pathétique du poème de Dante, fut le résultat de l'ambition de ses ennemis et des haines sanglantes qui, à cette époque, divisaient toutes les villes et les républiques de l'Italie ; et nous devons en

conséquence savoir gré à Dalborgo d'avoir jeté quelque lumière sur ces temps déplorables ; mais il n'en est pas moins vrai que le motif qui lui a fait prendre la défense de ses concitoyens fait plus d'honneur à son patriotisme qu'à l'amour de la vérité. On lui a pareillement reproché de n'avoir pas apporté assez d'exactitude dans l'examen et la confrontation des diplômes qu'il a publiés, et de n'avoir pas considéré d'un point de vue assez élevé les événements dont il a tracé l'histoire. Mais il nous semble que ce dernier reproche n'est pas fondé, surtout en ce qui concerne les diplômes, et l'on pourrait dire que les critiques ont été envers lui moins justes que ne l'avaient été Tiraboschi, Bettinelli et Pignotti, qui tous s'accordent à lui décerner des éloges que nous croyons mérités. Le style est ce qu'il y a de moins remarquable dans ses écrits. G—RY.

DALLAS (sir GEORGE), d'une ancienne famille de Cantra, dans le nord de l'Angleterre, naquit à Londres le 6 avril 1758 ; il alla recevoir son éducation à Genève sous les auspices du ministre Chauvet, et à l'âge de dix-huit ans s'embarqua pour les Indes-Orientales, en qualité de commis aux écritures pour le service de la Compagnie. A son arrivée, il remplit à Ramgour (Ramaghar) un emploi subalterne ; mais bientôt son aptitude financière et ses succès de société fixèrent l'attention de lord Hastings, à la recommandation duquel il fut mis à la tête des recettes de la province de Radjeshay. Tout en améliorant les revenus de la Compagnie dans cette province, puisqu'il les augmenta de près de treize cent mille francs ; et, selon la phrase reçue, en ménageant les intérêts des contribuables, Dallas se fit une jolie fortune, et soit absence de vues ambitieuses, soit pour cause de santé, comme il le disait, il sollicita la permission de quitter son emploi et de revenir en Europe : il n'avait encore que vingt-sept ans. Une réunion des habitants de la ville de Calcutta le chargea d'une pétition pour la chambre des communes, relative au dernier acte du parlement sur les affaires de l'Inde. Dallas ne fut pas plus tôt à Londres qu'accompagné de son frère Robert Dallas, il présenta la pétition à la barre de la chambre : ce dernier porta la parole, mais la force du raisonnement et la connaissance profonde des intérêts de l'Inde qu'il déploya dans cette occasion, et qui décelaient évidemment des documents puisés à la source, attirèrent l'attention sur George aussi bien que sur lui. L'ex-receveur de Radjeshay acheva de la fixer, et de prendre rang parmi les hommes les mieux au fait de l'état des affaires britanniques aux Indes par la brochure qu'il fit en réponse aux attaques dont le caractère et l'administration de lord Hastings étaient l'objet. Cet opuscule eut un véritable succès ; et, depuis ce temps, Dallas se livra de loin en loin à la composition de divers pamphlets politiques, tous dans le sens du gouvernement. Il en fut récompensé en 1798 par le titre de baronnet ; et l'année suivante il devint membre de la chambre des communes, comme représentant du bourg de Newport, dans l'île de Wight. Il n'y resta que trois ans, au bout desquels il donna sa démission pour aller vivre dans le comté de Devon, dont les médecins lui conseillaient le climat. Ces soins, auxquels l'obligeait la délicatesse de sa santé, furent couronnés d'un plein succès, puisqu'il vécut encore plus de

trente ans après cette espèce de retraite, qui ne l'empêcha pas de continuer à prendre part quelquefois aux discussions politiques par des brochures. Il mourut à Brighton le 14 janvier 1833. Les écrits de sir George Dallas se font remarquer surtout par cette élégance de style qui tient à la correction du langage et à la lucidité des idées : cette lucidité à son tour vient de ce qu'il ne parle jamais que de ce qu'il connaît parfaitement. Il savait son Inde à merveille; il était profondément versé dans toutes les matières de commerce, et, sans s'être adonné spécialement à l'étude de l'économie politique, il en avait appris les principes, étant sans cesse témoin d'opérations commerciales sur une échelle assez vaste pour que toutes les idées mesquines et fausses de l'ancien commerce tombassent d'elles-mêmes devant des combinaisons plus vraies, plus grandes. On doit à sir George : I. *Discours pour motiver une adresse au parlement, relativement à la rectification du dernier acte parlementaire sur les affaires de l'Inde*, 1786. Ce discours avait été prononcé en 1785 avant son départ de l'Inde au meeting des habitants de Calcutta. II. *De l'état actuel des Indes et de la Compagnie anglaise des Indes*, Londres, 1789. C'est l'apologie de lord Hastings, et le tableau des actes par lesquels cet homme d'état avait assuré la prépondérance britannique dans les Indes. Il faut rendre à Dallas cette justice qu'à quelques exagérations près, il a parlé de Hastings comme l'histoire, bien que l'on ne puisse reconnaître à ce fameux auteur de l'asservissement des Hindous, la philantropie, le désintéressement et la loyauté qu'on semble ici un peu trop disposé à lui accorder. III. *Pensées sur notre présente situation avec des remarques sur la politique de la guerre contre la France*, Londres, 1793, et plusieurs éditions subséquentes. Si le ministère n'inspira pas cette publication, il en favorisa de toutes ses forces la propagation parmi les masses, où elle ne fut pas sans influence. IV. *Observations sur le serment d'allégeance prescrit par l'acte d'enrôlement*, et *Lettre d'un père à son fils, membre de l'association des Irlandais-Unis*, 1796 et 97. Ces deux morceaux ont trait aux affaires de l'Irlande, dont alors la fermentation était au comble. V. *Lettres à lord Moira sur l'état politique et commercial de l'Irlande*, 1797, publiées d'abord à la demande de Pitt dans l'*Anti-Jacobin*, et ensuite réimprimées tantôt à part, tantôt dans les *Beautés de l'Anti-Jacobin*. Ces lettres forment un des morceaux politiques les plus remarquables de l'ouvrage semi-périodique où elles firent leur première apparition. VI. *Adresse au peuple d'Irlande sur la situation des affaires publiques*, 1798. C'est après la publication de cette brochure qu'il reçut sa nomination de baronnet. VII. *Considérations sur l'impolitique d'un traité avec le gouvernement régicide qui régit actuellement la France*, 1799. VIII. *Lettre à sir Guillaume Pulteney sur le commerce entre l'Inde et l'Europe*, 1802, 100 pag. in-4°. C'est une analyse profonde et détaillée de tous les éléments du commerce anglais dans l'Inde, et de toutes les ressources de la puissance britannique dans ces lointaines contrées. IX. *De la guerre entreprise nouvellement*

dans l'Hindoustan et le Dékhan, 1808. Elle l'avait été par le marquis de Wellesley, et Dallas s'attache à justifier ce général des reproches qu'on lui faisait de s'être engagé dans une entreprise impolitique et dispendieuse en pure perte. X. *Lettre d'un officier de Madras*, 1809 (anonyme). Bien que publiée à l'occasion du renouvellement de la charte de la Compagnie anglaise, cette brochure roule plus spécialement sur la conversion des Hindous. Le cadre est un dialogue entre un missionnaire, un chrétien et un brahmine. Sir George Dallas se livrait aussi à la poésie, qui avait été un délassement favori de ses jeunes années, et indépendamment de quelques vers légers, publiés dans des recueils, nous devons signaler de lui : XI. Son *Guide dans l'Inde*, Calcutta, 1780, doublement remarquable et comme une vive peinture des manières sociales et de la vie dans l'Inde, et comme premier ouvrage sorti des presses de Calcutta. P—ot.

DALLAWAY (Jacques), écrivain anglais, né à Bristol, le 20 février 1763, passa les premières années de sa jeunesse à l'école de grammaire de Cirencester, sous le révérend Jacq. Washborne, puis entra au collège de la Trinité d'Oxford, où il se distingua par son talent pour la versification. Malheureusement il se fit des ennemis par son penchant à l'épigramme; et la grâce avec laquelle il tournait ses sarcasmes poétiques n'était pas propre à tempérer l'amertume de la blessure. Aussi lorsque, désirant entrer dans la carrière de l'instruction, il demanda son admission parmi les membres du collège, son nom fut-il passé sans qu'on donnât le moindre motif pour cette exclusion injurieuse. Le motif du reste était fort clair, et personne n'ignorait que quelques vers satiriques décochés contre un des membres influents du collège lui avaient ainsi fermé les portes de l'établissement. Repoussé si péremptoirement à sa première tentative, Dallaway se retourna vers d'autres patrons; et, après avoir pris le degré de maître-ès-arts (3 déc. 1783), alla desservir une cure dans les environs de Stroud (comté de Gloucester). Il avait alors près de vingt-deux ans. Il résidait dans une maison à la campagne qu'on nommait le Fort. Un peu plus tard, il vint habiter Gloucester même, où il mit en ordre et rédigea les *Collections relatives à l'histoire, aux monuments et aux généalogies du comté de Gloucester*, de Bigland. Ce grand travail, dont le premier volume in-fol. parut en 1791, l'occupa de 1785 à 1796, et il prépara effectivement les premiers numéros du tome second. Un autre ouvrage, dont seul il était l'auteur, les *Recherches sur l'art héraldique anglais*, et qu'il avait dédié au duc Charles de Norfolk, lui avait fait de ce seigneur un protecteur zélé. Sur la recommandation de Sa Grâce, il fut attaché en qualité de chapelain et de médecin à l'ambassade britannique de Constantinople, dont le titulaire était Liston. Quelque temps auparavant, il s'était fait conférer, à l'université d'Oxford, le diplôme de bachelier en médecine. De retour en Angleterre, à la fin de cette même année 1796, Dallaway reçut pour étrennes, de la part de son grand ami, sa nomination à la place de secrétaire du comte-maréchal, dans laquelle il fut en quelque sorte inamovible; car après l'avoir remplie jusqu'à la mort du duc Charles en 1815, il y fut renommé l'an-

née suivante, quand lord Henri Howard fut investi de l'office de comte-maréchal; et lorsque ce nouveau titulaire mourut, et que le duc actuel de Norfolk fut autorisé par un bill à exercer les fonctions de ce maréchalat, Dallaway fut confirmé par le même acte dans son poste de secrétaire. Cette espèce de sinécure ne fut pas la seule qu'il dut à l'amitié du duc Charles. Dès 1799, il avait été nommé sur sa présentation recteur de South-Stock (comté de Sussex), et n'avait résigné ce bénéfice en 1803 que pour en recevoir de la même main un autre plus lucratif et moins onéreux encore, celui de Slynford. Il avait de même échangé en 1801 le rectorat de Llanmaes (Glamorgan), qu'il devait à la munificence du marquis de Bute, pour le vicariat de Letherhead. Enfin en 1811, il obtint la prébende de Nova-Ecclesia dans l'église cathédrale de Chichester; mais il ne conserva ce dernier emploi que jusqu'en 1826, époque à laquelle il le fit passer à Cartwright en même temps que le soin d'éditer la troisième partie de l'Histoire des districts occidentaux de Sussex. Il survécut encore huit ans à ce sacrifice, si toutefois c'en était un; car Dallaway eût été complètement sinécuriste, s'il n'eût donné un peu de son temps à la copie et à la lecture des épreuves d'ouvrages du reste peu pénibles et quelquefois agréables à rédiger. On pourrait même lui reprocher d'avoir poussé trop loin dans ces compilations la devise caractéristique du sinécurisme, *sine cura*, et d'y avoir laissé des fautes énormes, des lacunes inexcusables. Il mourut le 6 juin 1834 à Letherhead. On a de Dallaway : I. *Lettres du docteur Rundle, évêque de Durry, à M. Sandys*, précédées de mémoires qui servent d'introduction, 1786, 2 vol. in-8°. II. *Recherches sur l'origine et les progrès de l'art héraldique en Angleterre avec des observations sur les insignes héraldiques*, 1792, in-4°. III. *Constantinople ancienne et moderne, avec des excursions sur les côtes et dans les îles de l'Archipel, ainsi qu'en Troade*, 1797, in-4°. Le docteur Clarke, dont la réputation comme voyageur était fort grande, déclara que cet ouvrage était le meilleur qu'on eût encore écrit en anglais sur Constantinople. C'était le fruit du court séjour que Dallaway venait de faire à la suite de Liston dans la capitale de l'empire ottoman. IV. *Anecdotes des beaux-arts en Angleterre*, ou *Remarques sur l'architecture, la sculpture et la peinture*, 1800, in-8°. Les observations souvent un peu superficielles de l'auteur empruntent pourtant du prix des exemples dont il les accompagne, et qui sont pour la plupart tirés de divers monuments d'Oxford. V. *Observations sur l'architecture anglaise, soit militaire, soit ecclésiastique, soit civile, comparée avec les édifices de même genre construits sur le continent*, 1806, in-8°; 2e édition, 1834. Cet ouvrage renferme, ainsi que le titre l'annonce, un itinéraire critique d'Oxford, de Cambridge, etc., avec des notices historiques sur le dessin des jardins de luxe et quelques autres objets d'art. VI. *De la statuaire et de la sculpture chez les anciens*, 1816, in-8°. A cette espèce de traité, Dallaway joint quelques mots sur les chefs-d'œuvre de l'antiquité qui existent en Angleterre. VII. Plusieurs éditions, savoir : 1° Celle des *Lettres et œuvres complètes* de lady Montague, 1803,

in-8°, qu'il fit sur le manuscrit original et à la tête de laquelle il plaça une notice sur la vie de cette dame. 2° Celles des *Anecdotes de la peinture* de Walpole et des *Notices sur les peintres et les graveurs anglais* de George Vertue, 1826. C'est principalement cette édition, du reste jolie, qui fit pleuvoir sur Dallaway les reproches de négligence et de précipitation. 3° Celle de l'*Histoire des trois districts de l'ouest du comté de Sussex*, tom. I et II, 1815 et 1819. Ces deux volumes contiennent, l'un le district et la ville de Chichester; l'autre le district d'Arundel. On a vu plus haut que quant au troisième, il s'en débarrassa sur Cartwright : ce tome III, consacré au district de Bramber, parut en 1830. Les matériaux de cette belle publication avaient été recueillis à l'avance par sir Guill. Burrel et déposés au Musée britannique. L'ouvrage était publié sous les auspices et aux dépens du comte de Norfolk. VIII. *Résurrection de William Wyrcestre : Notions sur l'ancienne architecture ecclésiastique du XVe siècle, particulièrement à Bristol, avec des avis pour opérer la restauration des vieux monuments*, 1824, in-4°. IX. Divers articles et fragments, entre autres, 1° dans la *Collection des cottes d'arme* de Naylor, l'*Introduction*; 2° dans l'*Archéologie* (de la société des Antiquaires), une *Description des murs de Constantinople* (tom. XIV), et des *Observations sur le premier sceau commun employé par les bourgeois de Bristol* (tom. XXI); dans la *Revue rétrospective* (nouv. série, tom. II), *Bristol au XVe siècle*, imprimé à part, Bristol, 1831, sous le titre d'*Antiquités de Bristol dans les siècles du moyen-âge*, avec la *Topographie* de cette ville, par Will. Wyrcestre et la vie de Will. Conynge; 4° plusieurs morceaux signés des initiales E. M. S. dans le *Gentleman's Magazine*, et la *Chronique générale*. Il avait, de plus, promis une *Histoire de l'empire ottoman*, laquelle devait aller du règne de Mahomet II, et de la prise de Constantinople par ce sultan, à la mort d'Abdoul-Hamid en 1788, et faire ainsi suite à Gibbon. P—ot.

DALLEMAGNE (le baron Claude), général français, né en 1754 à Périeux, près de Belley, en Bugey, s'engagea dès l'âge de dix-neuf ans dans le régiment d'infanterie de Hainaut, et fit avec ce corps les guerres d'Amérique. S'étant distingué particulièrement à Savanah, il fut nommé sergent. Il devint sous-lieutenant en 1790, après la révolte de la garnison de Nancy, qu'il concourut à réprimer. Au commencement de 1792 il fut décoré de la croix de Saint-Louis et parvint bientôt au grade de capitaine, puis à celui de chef de brigade. Employé à l'armée d'Italie, il y commanda la fameuse 32me demi-brigade, sous les ordres de Bonaparte; et se distingua surtout à Lodi, ce qui lui valut un sabre d'honneur sur la demande du général en chef. Le directoire, en lui envoyant cette récompense, reconnut que d'après le rapport officiel « *le glorieux exemple qu'il avait donné avait décidé la victoire.* » Dallemagne déploya encore beaucoup de valeur à Lonato, à Castiglione, à Roveredo, et fut nommé général de division sur la proposition du général en chef. Ayant pris le commandement de l'armée de Rome, après le départ de Berthier et de Masséna, en 1798, il parvint à faire

rentrer les troupes dans le devoir, et comprima enfin la révolte des habitants. Ce fut lui qui installa ensuite au Capitole les chefs de la nouvelle république. Ayant obtenu un congé pour rétablir sa santé, il vint passer quelques mois à Paris, et se rendit ensuite à l'armée du Rhin, où il fut chargé de bloquer Ehrenbreitstein qu'il resserra tellement que la garnison fut bientôt forcée de capituler aux conditions qu'il lui imposa. Cet exploit lui valut encore de la part du gouvernement un sabre et une paire de pistolets d'honneur. Sa santé s'était tellement altérée en 1802 qu'il se vit obligé de prendre sa retraite. Il fut alors nommé membre du conseil-général du département de l'Ain, puis député au corps législatif, et ne reprit du service qu'un instant en 1807, lorsque les Anglais vinrent menacer Anvers. Après cette dernière preuve de dévouement il retourna dans sa retraite à Nemours, où il mourut le 25 juin 1813.

M—D j.

DALMAS (Joseph-Benoît), né à Aubenas vers 1760, était avocat dans cette ville lorsque la révolution commença. Il en adopta les principes avec modération et fut nommé procureur-général-syndic du département de l'Ardèche, puis député à l'assemblée législative, où il montra beaucoup de zèle pour le maintien de la royauté. Le 25 oct. 1791 il s'opposa à toute loi répressive de l'émigration, soutenant que l'assemblée n'avait pas le droit de s'y opposer. Le 11 juil. 1792 il parla avec force contre la déchéance de Louis XVI qui était proposée par le parti républicain, et il rappela courageusement ses collègues à leur serment de maintenir la constitution monarchique. Il fit ensuite une vive sortie contre Péthion, demandant avec beaucoup d'instance la punition de ceux qui, le 20 juin, avaient forcé l'entrée du palais et outragé le roi. Il eut encore le courage d'aller au château dans la journée du 10 août et de traverser le jardin des Tuileries, donnant le bras à la reine qui se rendait à l'assemblée avec le roi, au milieu des coups de fusils et des menaces de la populace. Après le renversement du trône, Dalmas se réfugia à Rouen, et il continua d'y servir la cause royale en publiant, dans le mois de janvier 1793, un très-bon mémoire sous le titre de *Réflexions sur le procès de Louis XVI*. Il l'envoya à Malesherbes et le fit distribuer à tous les membres de la Convention. Bientôt poursuivi pour cette publication, il fut arrêté et traduit au tribunal révolutionnaire, qui n'eût pas manqué de l'envoyer à l'échafaud, si la chute de Robespierre ne l'eût sauvé. Élu président du tribunal civil de l'Ardèche, Dalmas y justifia sa réputation de probe et habile jurisconsulte; mais ayant publié en 1798 une autre brochure empreinte de royalisme, il fut destitué, et ne recouvra point d'emploi avant l'année 1803, où il fut appelé au corps-législatif. Il y siégea cinq ans, et en fut vice-président dans la dernière année. Lors de la réorganisation des tribunaux en 1811 il fut nommé conseiller à la cour impériale de Nîmes. Envoyé par la ville d'Aubenas auprès de Louis XVIII en 1814, Dalmas en fut très-bien accueilli; et, peu de temps après ce prince le nomma préfet de la Charente-Inférieure. Révoqué par le ministère Decazes, après, la dissolution de la chambre en 1816, il fut nommé en 1822 par un autre ministère à la préfecture du Var, et mourut à Draguignan le 10 août 1824.

— Dalmas (*Henri*), abbé commandataire de Sauve, chanoine de l'église cathédrale d'Agde, mort dans cette ville le 7 nov. 1712, est auteur d'un recueil médiocre de pièces en prose et en vers, sous ce titre bizarre : *la Salade du mois de may, composée de différentes petites herbes, où celui qui l'a amassée en a fourni quelques-unes de son jardin*, 1709; in-8° de 150 p., sans nom de ville, mais dont l'impression paraît être d'Avignon. Si—d.

DALPHONSE (François-Jean-Baptiste, baron), né en 1756 dans le Bourbonnais, fut d'abord avocat, et ensuite employé dans les finances. Ayant embrassé les principes de la révolution, il fut nommé, en 1790, vice-président et administrateur du district de Moulins, puis administrateur et procureur-général syndic du département de l'Allier. En 1793, il fut membre du conseil-général de la commune de Moulins, et président du département l'année suivante. Député au conseil des anciens en septembre 1795, il y vota, le 7 janvier 1796, le rejet de la résolution qui excluait J.-J. Aymé du corps législatif; et il appuya l'envoi dans les départements d'un discours apologétique, prononcé par le président des cinq-cents, sur l'anniversaire de la mort de Louis XVI. Le 21 mars il fut nommé secrétaire, et proposa, le 12 juillet, de rejeter la résolution qui déclarait saisissables les biens non réclamés des détenus, condamnés ou prêtres déportés. Le 12 sept., il en fit adopter une autre qui rendait aux prêtres sujets à la déportation ou à la réclusion la possession de leurs biens. Le 26 mars 1797, il vota contre la peine de mort proposée à l'égard des brigands connus sous le nom de *chauffeurs*. Le 24 juillet 1797, il fut nommé membre de la commission des inspecteurs avec Rovère, Pichegru, Villot et autres députés, qui furent déportés après le 18 fructidor. Dalphonse ne fut pas inscrit sur la liste de proscription; et l'on doit avouer qu'il ne l'avait pas mérité par ses opinions. Les nominations de son département ayant cependant été annulées, il fut aussitôt réélu. A la séance du 4 août 1799 il combattit le projet d'un emprunt forcé de cent millions, et manifesta des opinions en général modérées. Au 18 brumaire, à Saint-Cloud, ce fut lui qui demanda que tous les membres jurassent de nouveau de maintenir la constitution. Cette motion ne dut point être agréable au principal acteur de cette révolution mémorable. Cependant Dalphonse fit partie aussitôt après du corps législatif, et il en devint secrétaire. En novembre 1800, il fut nommé à la préfecture de l'Indre, puis à celle du Gard au mois d'avril 1804; enfin il obtint, en 1805, le titre de commandant de la Légion-d'Honneur, et celui de baron. Créé, le 18 nov. 1810, intendant de l'intérieur en Hollande, il n'entra en fonctions que le 1er janvier 1811; et réunit alors, à cette charge, celle de maître des requêtes. Le 11 avril 1814, il donna son adhésion à la déchéance de Bonaparte et au rétablissement des Bourbons. Resté sans emploi sous le gouvernement royal, il fut appelé de nouveau au conseil d'état par Napoléon, en avril 1815, et signa la fameuse délibération du 25 mars contre le gouvernement royal. Le baron Dalphonse fut, à cette époque, envoyé extraordinairement dans la 9e division militaire; et, le 25 avril, il prit un arrêté qui enjoignait à divers habitants de Nîmes, comme *fau-*

teurs de troubles et d'agitations (c'étaient les partisans de la cause royale), de sortir de cette ville dans les 24 heures, pour être mis en surveillance dans des lieux désignés. Il résigna ses fonctions au mois de mai 1815 et vécut dans la retraite. Cependant il réussit à se faire donner une pension du gouvernement royal; et il en jouissait en 1819 lorsqu'il fut nommé président du collège électoral de Moulins, et envoyé à la chambre des députés par ce même collège. Il vota dans cette chambre avec le parti de l'opposition, et prononça notamment, le 24 mai 1820, un discours véhément contre la loi des élections présentée par les ministres. Dalphonse mourut à Moulins en sept. 1821. M—D j.

DAMALIX (Claude-Ignace), vétérinaire, né le 1er sept. 1747, à Rioz, bailliage de Vesoul, fut admis, en 1768, élève à l'école de Lyon, fondée par Bourgelat, et termina ses cours en 1772 à Paris. Nommé garde visiteur des haras de Franche-Comté, il remplit cette place jusqu'à sa suppression en 1790. Il avait reçu, en 1782, de la société royale de médecine, une médaille d'or en récompense du zèle qu'il n'avait cessé de montrer dans le traitement des maladies épizootiques. Au mois de sept. 1792, il fut employé comme inspecteur vétérinaire à l'armée qui s'organisait dans le midi de la France. Il passa depuis avec le même titre à l'armée de Rhin-et-Moselle, et n'obtint qu'en 1795 la permission de rentrer dans sa famille. Nommé médecin vétérinaire du dépôt d'étalons établi, en 1805, à Besançon, il fut admis à la retraite en 1818, et mourut le 28 août 1822. Il était membre de la société d'agriculture du département du Doubs, depuis sa création en 1799; et, la même année, il avait reçu le titre de correspondant de la société royale de Paris. Outre un assez grand nombre de rapports et de mémoires adressés, soit au ministre de l'intérieur, soit aux sociétés d'agriculture, on a de lui: I. *Coup-d'œil sur l'état actuel des haras de Franche-Comté*, Besançon, 1790, in-8° de 31 p. Cet opuscule, dans lequel il défend l'ancienne administration, fut critiqué très-vivement dans une brochure intitulée: *Entretien de Lamesia* (mal aisé) *avec Ximalad Liéna* (Damalix l'aîné), in-8°. On attribue ce pamphlet, devenu très-rare, à Brazier (*Voy.* ce nom, LIX, 203), connu par sa causticité. II. *Notice et observations sur les haras de la ci-devant province de Franche-Comté*, Paris, 1819, in-8°. C'est un extrait des *Annales de l'agriculture française*, 2e série, t. VII. W—s.

DAMAS-CRUX (Louis-Etienne-François, comte de), né vers 1750, au château de Crux, dans le Nivernais de l'une des plus anciennes familles de la noblesse de France, fut l'un des menins du dauphin (depuis Louis XVI), entra fort jeune au service, et fut nommé presque aussitôt colonel du régiment de Foix, puis de celui de Limousin, et enfin maréchal-de-camp et commandant de la province des Trois-Evêchés. Comme presque toute sa famille il émigra en 1792, et s'étant réfugié dans Maestricht il y commanda une des compagnies de gentilshommes qui contribuèrent si efficacement, sous les ordres du brave d'Autichamp, à la défense de cette place dans le mois de février 1793. Appelé en 1794, près la personne du duc de Berri, il dirigea les premiers pas que ce prince fit dans

la carrière des armes sous les ordres du prince de Condé. Nommé chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême, après le mariage de cette princesse en 1799, il l'accompagna dans ses différents voyages en Russie, en Pologne et en Angleterre; et ne rentra en France qu'en 1814, avec le roi Louis XVIII, qui lui conféra le grade de lieutenant-général, et le créa pair de France le 2 juillet de cette même année. Le comte de Damas ne jouit pas long-temps de ces honneurs; car il mourut le lendemain dans le château des Tuileries. — Son frère, l'abbé de Damas-Crux, grand-vicaire et doyen du chapitre de Nevers, mourut dans cette ville en 1829. — M. le duc *Etienne-Charles* de Damas-Crux, est frère des précédents. M-dj.

DAMAS (Joseph-François-Louis-Charles-César, duc de), cousin des précédents, naquit en 1758, fils du marquis de Damas-d'Antigny, et fut long-temps désigné sous le nom de comte *Charles*. Il entra au service dès l'âge de treize ans dans le régiment du roi et fit comme aide-de-camp du comte de Rochambeau les campagnes de 1780 et 1781 en Amérique. Devenu colonel il commanda le régiment des dragons du Dauphin, puis celui de *Monsieur*, frère du roi, dont il était gentilhomme d'honneur. C'est à la tête de ce corps qu'il eut à remplir en 1791 une mission bien importante, celle d'assurer le passage de la famille royale dans son funeste voyage de Varennes. M. de Bouillé l'avait mis depuis long-temps dans la confidence de ce projet; et il le chargea d'occuper le poste de Clermont. On ne peut pas douter qu'il n'ait fait preuve dans cette occasion d'autant de zèle que de loyauté; mais il n'est que trop vrai qu'il manqua tout-à-fait d'énergie et de présence d'esprit pour réprimer les premiers symptômes d'insubordination qui se manifestèrent parmi ses dragons. Intimidé par quelques menaces il s'éloigna de sa troupe presque seul, et se mit sur les traces du roi qu'il rejoignit à Varennes, et pour lequel il ne pouvait plus être dès-lors qu'une cause d'embarras et d'inquiétude, au lieu d'un moyen de sécurité et de salut qu'il lui eût offert avec son régiment. Conduit à Paris et décrété d'accusation par l'assemblée nationale, ainsi que MM. de Choiseul et Goguelat (*Voy.* ce nom, au Supp.), il devait être jugé par la haute-cour nationale, lorsque l'amnistie, qui fut la suite de l'acceptation de la constitution par Louis XVI, le rendit à la liberté. Le comte de Damas émigra aussitôt après; et il alla rejoindre Monsieur dont il fut le capitaine des gardes, ce qui sans doute alors n'était guère qu'un vain titre. Il suivit ce prince dans l'expédition de Champagne en 1792, puis en Italie, fut nommé maréchal-de-camp en 1795, et se mit en chemin pour faire partie de l'expédition de Quiberon. Mais il ne fut pas même témoin de ce désastre. Le bâtiment qui devait le porter en Angleterre avec M. de Choiseul fit naufrage; et la tempête les jeta sur la côte de Calais, où ils tombèrent dans les mains des républicains. Long-temps menacés d'être traduits devant une commission militaire et de subir toute la rigueur des lois contre les émigrés, ils échappèrent enfin à ce péril et furent mis en liberté. M. de Damas se rendit alors auprès du comte d'Artois, et il accompagna ce prince à l'Ile-Dieu en qualité d'aide-de-camp. En 1797, il prit sous le comte Roger de Damas son frère (*Voy.* l'art.

suivant) le commandement de la Légion de Mirabeau, et fit le reste de la guerre dans l'armée de Condé jusqu'au licenciement en 1801. Il rentra en France dès que les lois contre l'émigration furent moins rigoureusement exécutées, et il habitait la capitale au moment de la restauration en 1814. Louis XVIII le nomma pair de France, lieutenant-général, commandeur de Saint-Louis et capitaine des chevau-légers. Il suivit ce prince dans la Belgique en 1815, fut appelé au commandement d'une division militaire à Dijon, nommé premier gentilhomme de la chambre en 1824, et reçut le titre de duc l'année suivante. Il mourut à Paris le 5 mars 1829. On a imprimé dans la collection des *Mémoires relatifs à la révolution*, Paris, 1823, tom. XX, une *Relation de M. le comte Charles de Damas* sur l'évènement de Varennes. M—D j.

DAMAS, (le comte Roger de), frère du précédent, naquit en 1765, et fut inscrit à l'âge de douze ans sur le contrôle des officiers du régiment du roi, dont son oncle, le duc du Châtelet, était colonel. D'une famille vouée depuis plusieurs siècles à la carrière des armes, et voyant plusieurs de ses aînés déjà illustrés par les campagnes d'Amérique, il se montra fort impatient de marcher sur leurs traces. Mais la France de Louis XVI était trop pacifique, trop peu militaire pour son ardente valeur. Depuis la paix de 1783 il n'y avait plus de guerre en Europe qu'entre les Turcs et les Moscowites. Ne pouvant obtenir le consentement de son souverain ni celui de la czarine Catherine, le jeune comte Roger de Damas partit secrètement ; et, après avoir erré pendant plusieurs mois (1), il arriva enfin à Elisabethgorod, dans la tente du prince de Ligne, qu'il avait connu à Versailles, et qui était alors commissaire de la cour de Vienne près de l'armée russe. Cet admirateur enthousiaste de la valeur française le reçut à merveille ; il écarta tous les obstacles qui s'opposaient à son admission dans les rangs moscowites, et ne laissa échapper aucune occasion de faire admirer ses exploits : « C'est, « disait-il, un Français de trois siè- « cles ; il réunit l'esprit chevaleres- « que de François Ier aux graces du « grand Condé et à la gaîté du maré- « chal de Saxe. Il est étourdi comme « un hanneton au milieu des plus vi- « ves canonnades, bruyant, chanteur « impitoyable, fertile en citations les « plus folles au milieu des coups de « fusil, et jugeant néanmoins de tout « à merveille. La guerre ne l'enivre « pas ; mais il y est ardent, d'une « jolie ardeur, comme on l'est à la « fin d'un souper. Ce n'est que lors- « qu'il porte un ordre, et donne son « petit conseil, ou prend quelque « chose sur lui, qu'il met de l'eau « dans son vin. Il s'est distingué aux « victoires navales que Nassau a rem- « portées sur le capitan-pacha. Je « l'ai vu à toutes les sorties des ja- « nissaires et aux escarmouches jour- « nalières avec les spahis ; il a déjà « été blessé deux fois. Toujours Fran- « çais dans l'ame, il est Russe pour « la subordination et pour le bon « maintien. Aimable, aimé de tout « le monde, ce qui s'appelle un joli « Français, un brave garçon, un sei- « gneur de bon goût de la cour de

(1) Il se répandit alors dans le public que le jeune comte de Damas était forcé de quitter la France par suite d'un duel avec le vicomte de Wall (*Voy.* ce nom, L, 95), qui avait eu pour celui-ci des suites funestes. L'intervention de la cour avait seule pu soustraire le comte de Damas au ressentiment de la famille de son adversaire, qui avait succombé sans que l'on sut de quelle manière

« France ; voilà ce que c'est que Ro« ger de Damas. » Le prince de Nassau-Siegen avait promis au comte de Damas qu'il le ferait tuer ou qu'il lui ferait gagner la croix de Saint-George, et, dans cette bonne intention, il le chargea un jour de prendre à l'abordage le vaisseau amiral turc qui avait échoué sur un banc de sable. Cette périlleuse entreprise avait été vainement tentée par un colonel russe ; Damas, à la tête de quelques grenadiers, aborde cette espèce de citadelle, défendue en même temps par une vive mousqueterie et par l'incendie qui s'y manifestait de toutes parts. Il l'enlève, et s'empare du drapeau de Mahomet, qui n'avait jamais été pris depuis la création de la marine russe..... Cet exploit, dont le bonheur égala la témérité, eut le plus grand éclat, et l'impératrice se hâta d'envoyer au comte la croix de St-George, avec une épée en or, portant l'inscription du motif glorieux qui la lui avait méritée. A l'assaut d'Otchakow, le comte de Damas était l'adjudant du prince Potemkin ; il dirigea la principale attaque à la tête d'un corps de grenadiers, et pénétra le premier dans la ville. Après cette campagne il se rendit en Russie avec le prince Potemkin, et fut présenté à l'impératrice, qui le reçut avec cette grace si bien faite pour exalter l'enthousiasme d'un jeune militaire déjà passionné pour la gloire. Elle lui donna le grade de colonel, et c'est en cette qualité qu'il fit la campagne de 1789, que termina le siège de Bender. Impatient de revoir sa patrie, il revint à Paris vers la fin de cette année, et y fut témoin des tristes évènements qui préparaient la fin de la monarchie. Soit qu'il considérât son dévouement comme inutile dans de pareilles circonstances, ou, ce qui est plus probable, soit que l'on n'en eût pas compris l'utilité, il crut encore une fois devoir s'éloigner et aller cueillir de nouveaux lauriers sur une terre étrangère. Muni de lettres de la reine pour l'empereur Léopold, il passa par Vienne dans le mois de mai 1790, et céda au désir que ce prince lui témoigna pour qu'il allât visiter les quartiers de l'armée autrichienne sur les bords du Danube. Arrivé à Iassi, il y reçut le commandement de l'un des plus beaux régiments de l'armée russe, et eut une grande part aux victoires d'Akermann, de Klia, et surtout à la prise d'Ismaël, où il commanda encore la principale attaque. Ce fut là qu'il vit pour la première fois le duc de Richelieu, qu'il introduisit en quelque façon dans l'armée russe, et avec lequel il est resté lié jusqu'à la fin de sa vie. Après la prise d'Ismaël l'impératrice écrivit au comte de Damas la lettre la plus flatteuse, en lui envoyant la croix de commandeur de Saint-George. Cette princesse n'a pas cessé de lui témoigner le plus vif intérêt. Mais ces exploits étaient les derniers que le comte de Damas devait obtenir sous le drapeau moscowite. Les préparatifs de guerre que la noblesse française faisait alors sur les bords du Rhin, pour attaquer la révolution, l'appelèrent bientôt dans ces contrées. Il vint offrir ses services aux frères de Louis XVI à Coblentz, dans les premiers mois de 1791, et fut nommé aide-de-camp du comte d'Artois, qu'il suivit en Champagne au mois de septembre 1792. Employé près du duc de Brunswick dans cette déplorable expédition, il eut à gémir plus d'une fois des incohérences et des hésitations dont il ne pouvait deviner la cause (*Voy.* Dumouriez, au Supp.). Après la

retraite des Prussiens, il accompagna le comte d'Artois à St-Pétersbourg, où son crédit et sa réputation contribuèrent beaucoup à la brillante réception que l'impératrice fit à ce prince. Il le suivit en Angleterre, et passa de là dans l'île de Guernesey, pour y former quelque entreprise avec les royalistes de la Bretagne. Mais, ne pouvant y réussir, il revint sur le continent, fut témoin de quelques opérations de l'armée anglo-autrichienne en Flandre, et alla se ranger sous le drapeau blanc sur les bords du Rhin dans l'armée du prince de Condé. On lui donna en 1795 le commandement d'une légion qui reçut son nom, et qui fit avec beaucoup de distinction les campagnes de 1796 et 1797. Cette armée étant passée à la solde de la Russie en 1798, le comte de Damas se rendit en Italie. Arrivé à Naples, au moment où la guerre était près d'y éclater, il céda aux instances du roi Ferdinand pour entrer à son service, et prit le commandement d'une division sous les ordres de Mack. On connaît la malheureuse issue de cette courte campagne. Le corps du comte de Damas fut le seul qui, dans la retraite, ne se déshonora point par une honteuse précipitation. Poursuivi sans relâche, blessé d'un coup de feu à la bouche, et ne pouvant plus parler, il excitait encore ses soldats par ses gestes et son exemple. En 1801 il commandait un corps napolitain dans les états de Rome, quand le mouvement rétrograde de l'armée autrichienne qui devait le soutenir le força de faire lui-même une retraite qui ne fut ni moins difficile, ni moins honorable que celle de 1798. La paix ayant été rétablie, le comte Roger se retira à Vienne, où il passa trois ans, environné de l'estime et de la considération de tout ce qu'il y avait de plus distingué dans cette capitale; et il ne s'en éloigna qu'en 1805, lorsque le roi de Naples, entraîné dans une nouvelle coalition, dut, après la défaite d'Austerlitz et d'imprudentes démonstrations, supporter tout le poids du vainqueur. (*Voy.* FERDINAND IV, au Suppl.). Cette fois ce fut encore le comte de Damas qui, presque seul, soutint l'honneur des armes napolitaines. Retiré dans le fond de la Calabre, il y défendit le terrain pied à pied, et ne s'embarqua avec ses troupes pour la Sicile que quand la défection des habitants, sur lesquels il devait compter, lui eut ôté tout moyen de résistance. Arrivé à Palerme il reçut du roi et de la reine l'accueil le plus touchant. Mais voyant bientôt cette cour dominée par les Anglais, et ne pouvant plus la servir de son épée, il se rendit encore à Vienne où il attendit des temps plus heureux. Ce ne fut qu'en 1814, lorsqu'il vit son ancien protecteur, le comte d'Artois, près de rentrer en France, qu'il accourut auprès de lui. Il rejoignit ce prince à Nancy, et l'accompagna dans la capitale. Ayant alors recouvré tous ses titres, et pourvu du grade de lieutenant-général, il reçut le commandement de Lyon. Il s'y trouvait en mars 1815, époque où Napoléon revint de l'île d'Elbe. Après avoir fait de vains efforts pour maintenir les troupes dans le devoir et assuré la retraite de Monsieur, le comte de Damas revint à Paris, et il suivit le roi dans la Belgique. Il reçut ensuite de ce prince une mission en Suisse, et fut destiné à commander les régiments qui, ayant refusé de prêter serment à Napoléon, étaient retournés dans leur patrie; mais le gouvernement helvétique qui avait besoin de ces troupes

ne voulut pas consentir à leur éloignement, et M. de Damas rentra en France avec l'armée autrichienne. Nommé aussitôt après membre de la chambre des députés par deux départemens à la fois, celui de la Côte-d'Or et celui de la Haute-Marne, il siégea peu dans cette chambre, le roi l'ayant renvoyé dans son gouvernement de Lyon. Il était dans cette ville lorsque les troubles de Grenoble s'y communiquèrent, et il contribua beaucoup par sa fermeté à les réprimer. Revenu dans sa famille peu de temps après, il mourut au château de Cirey, en sept. 1823. M—n j.

DAMAS (François-Etienne), général français, né à Paris le 22 juin 1764, fit ses études au collège d'Harcourt. Comme Kléber, dont il devait un jour partager la gloire, il se destinait à l'architecture, lorsqu'à l'approche des dangers auxquels la révolution allait exposer la France, il quitta l'équerre et ceignit l'épée. Ses connaissances mathématiques et dans les arts du dessin le firent choisir pour aide-de-camp par le général du génie Meunier, qui l'emmena à l'armée du Rhin, alors commandée par Custine. Pendant le siège de Mayence, auquel il prit la part la plus active, il vit tomber à ses côtés, dans une sortie, son général, mortellement atteint. Peu de temps après, il fut nommé adjudant-général. Kléber, avec lequel il s'était lié dans Mayence, le prit pour son chef d'état-major, lorsqu'il fut appelé au commandement du corps de troupes envoyé à l'armée des côtes de Brest. Il contribua beaucoup à l'organisation de ce corps, fut élevé au grade de général de brigade, et rejoignit Kléber, investi du commandement de l'armée qui bloquait Mayence sur la rive gauche du Rhin. Ce général s'étant retiré en Alsace pour rétablir sa santé, Damas eut le commandement de la brigade de gauche, repoussa plusieurs sorties tentées contre les lignes du blocus et prit part aux attaques dirigées contre la place. En 1795, il se rendit à l'armée de Sambre-et-Meuse, qui, sous les ordres de Jourdan, allait effectuer le passage du Rhin. A la tête de la brigade d'avant-garde de la division Lefebvre formant la gauche du corps aux ordres de Kléber, Damas passe le Rhin, enlève à la baïonnette la position occupée par les Autrichiens, et, frappé d'une balle à la jambe gauche, tombe en *montrant à l'armée le chemin de la victoire*(1). A peine rétabli de sa blessure, il reçoit le commandement de l'une des brigades de la division Championnet; force le passage du Rhin vis-à-vis de Neuwied le 2 juillet 1796; enlève cette position de vive force et fait sa jonction sur la Sayuback avec Bernadotte, qui le même jour avait aussi passé le fleuve au-dessous de Coblentz. Pendant cette campagne, il dirigea avec une grande habileté plusieurs corps détachés, assista aux combats de Butzbach, de Friedberg, de Forcheim, d'Amberg, de Wurtzbourg, de Bamberg, et commanda l'arrière-garde depuis le départ de l'armée des rives de la Naab jusqu'à son arrivée sur le Rhin. En 1798, il quitta Championnet pour aller exercer encore une fois les fonctions de chef d'état-major de Kléber, à qui venait d'être confié le commandement de l'aile gauche de l'armée d'Angleterre. L'expédition ayant changé de destination, Damas suivit Kléber en Orient, et prit une part aussi active que glorieuse aux mémo-

(1) Expressions de Jourdan dans son rapport officiel.

rables campagnes d'Egypte et de Syrie. Kléber, blessé dans l'assaut d'Alexandrie, laissa le commandement de sa division au général Dugas. Damas en suivit tous les mouvements, s'empara de Rosette, se trouva au combat de Cheibreisse, à la bataille des Pyramides, à la prise du Caire, et poursuivit les mameloucks jusqu'à la limite de la Haute-Égypte. Après l'affaire de Génelié dont l'honneur lui resta sans partage, le commandement de Rosette lui fut confié : il ne le quitta qu'en 1799 pour faire partie de la malheureuse expédition de Syrie. Pendant cette campagne, Damas, qui commandait une des brigades de Kléber, contribua à la prise du camp des Arabes devant le fort d'El-Arich, investit Jaffa, et reçut l'ordre d'aller reconnaître le débouché des montagnes de la Palestine. Dans le défilé de ces montagnes, il soutint pendant vingt-quatre heures un combat inégal; et, atteint d'un coup de feu au bras gauche, il dut renoncer à terminer la campagne. Bonaparte, parti pour la France, avait laissé le commandement en chef de l'armée à Kléber, qui nomma Damas général de division. Quoique souffrant, celui-ci assista encore à la célèbre bataille d'Héliopolis, au combat de Koraïn, à la prise de Boulac, au siège du Caire, et continua ses fonctions de chef de l'état-major-général jusqu'à la mort de Kléber. Menou, esprit inquiet et général inexpérimenté, succéda par ancienneté au commandement en chef, quand le salut de l'armée et la conservation de la conquête si importante de l'Égypte réclamaient le plus capable. Damas, après avoir commandé l'une des provinces de la Haute-Egypte, assista à la bataille livrée à l'armée anglaise près d'Aboukir, le 21 mars 1801. Sourd aux conseils d'officiers plus expérimentés que lui, Menou avait laissé aux Anglais le temps de se fortifier dans leur camp, délai qui causa la perte de la bataille. Cette mollesse fut vivement blâmée. Il s'en vengea sur les généraux Reynier et Damas, que la voix de l'armée proclamait plus dignes du commandement. Il les fit embarquer pour la France, ainsi que plusieurs autres officiers, et leur imputa un revers dû à sa seule impéritie. Damas trouva Bonaparte au faîte du pouvoir. Sa grande intimité avec Kléber ne put être oubliée. Malgré l'éclat de ses services, la vigueur, la droiture de son caractère, il fut laissé plus de cinq ans en inactivité, et même un instant enfermé à l'Abbaye, lorsque Moreau allait être arrêté. Il dut son élargissement à Murat, alors gouverneur de Paris, qui, plus tard devenu grand-duc de Berg, obtint de se l'attacher comme commandant militaire de son duché et conseiller d'état. Elevé au trône de Naples, Murat voulut l'emmener avec lui; mais Damas reçut l'ordre de rester à son poste. Il organisa les troupes du duché et les commanda pendant la funeste campagne de Russie, dans laquelle il développa l'activité, les talents et la valeur qui l'avaient distingué dès le début de sa carrière. Deux fois il passa la Bérésina pour soutenir l'arrière-garde de l'armée. Après l'évacuation par les armées françaises des pays situés sur la rive droite du Rhin, il alla prendre le commandement de la première division, alors dans Mayence. A la reddition de cette place aux alliés, en mai 1814, il rentra à Metz avec sa division, qui fut disséminée dans diverses garnisons. Le roi Louis XVIII accueillit

Damas avec distinction, et lui confia l'organisation et le commandement de la garde (depuis gendarmerie royale) de Paris. Pendant les cent-jours, à l'aspect de la France menacée par la nouvelle coalition, Damas crut devoir prêter serment à Napoléon. Sa loyauté bien connue lui rendit sinon la faveur, du moins l'estime du gouvernement royal. Nommé inspecteur-général de la gendarmerie en 1816, il ne cessa d'être utilement employé jusqu'au 23 décembre 1828, où il mourut à Paris. D'une taille élevée, d'une physionomie ouverte et imposante, Damas unissait à ces avantages physiques toutes les qualités morales et intellectuelles qu'exige le commandement. Ch—u.

DAMAS (Auguste-Alexandre-Martial), acteur de la comédie française, né à Paris le 12 janvier 1772, obtint quelque réputation par le succès avec lequel il établit des rôles importants dans différents genres. Dès l'âge de treize ans, il s'exerçait avec d'autres enfants sur le théâtre de Beaujolais, au Palais-Royal. Peu d'années après il jouait à l'Ambigu-Comique, et réussissait dans les pièces à fracas qu'on appelait improprement alors des pantomimes dialoguées; mais les leçons de l'école royale de déclamation lui apprirent bientôt à s'élever au dessus d'un répertoire de mélodrames; et, lorsque Mlle Montansier eut établi à Paris une troupe tragique et comique, où se trouvaient Grammont (1) et Mlle Sainval aînée, elle s'empressa d'y appeler le jeune Damas. Celui-ci eut d'heureux débuts. Il se fit avantageusement remarquer dans une tragédie de la mort d'Abel (par M. Chevalier), dont le succès balança un moment celui de la pièce du même nom qu'on jouait au théâtre de la nation (*V.* Legouvé, au Suppl.). Enfin Damas entra au théâtre de la république, où se réunirent, quelques années après, tous les acteurs de l'ancienne comédie française. S'il ne s'éleva pas au rang des Molé, des Monvel et des Talma, il déploya du moins assez de zèle, d'intelligence et d'habileté pour se concilier la faveur du public. Il eut en cela d'autant plus de mérite que sa voix rauque, sa physionomie commune et sa taille dépourvue d'élégance ne prévenaient pas en sa faveur. Mais, en compensation, il était doué d'une sorte d'instinct dramatique, qui équivalait presque à un talent supérieur. La chaleur, vraie ou factice, de son jeu était quelquefois entraînante; et, suivant l'expression métaphorique adoptée par les comédiens, on disait de lui qu'il *brûlait les planches*. Après la mort de Molé, dont il avait reçu quelques leçons, il se consacra exclusivement à ce qu'on appelle le haut comique, et eut des rôles principaux dans la plupart des pièces nouvelles. Parmi ceux où il a obtenu le plus d'applaudissements, on cite *Bégearss* de la Mère coupable; *Saint-Alme* de l'abbé de l'Epée, et *Frambourg* de la Fille d'honneur. Les vrais connaisseurs lui ont souvent reproché de l'exagération, des cris, des gestes durs et trop multipliés; mais on n'a pu lui refuser du feu, de l'énergie, une grande habitude de la scène et une connaissance toute particulière des moyens qui agissent fortement sur la multitude. Les auteurs l'avaient surnommé *l'acteur de ressource*, parce que les orages du parterre ne le déconcertaient pas, et qu'il savait sou-

(1) Celui qui fut en 1793 général dans l'armée révolutionnaire, et que Robespierre envoya à l'échafaud en 1794.

vent conduire à bon port de très-mauvaises pièces, dont le naufrage paraissait imminent. Quoique non lettré, cet acteur était, de tous les membres du comité de lecture, celui qui se trompait le moins sur le mérite ou les défauts des ouvrages qu'on leur présentait; et nul ne donnait de meilleurs conseils aux auteurs sur tout ce qui tient à la charpente dramatique. Retiré du théâtre en 1825; avec une pension de retraite et quelques économies, il passa le reste de ses jours à sa campagne de Saulx-les-Chartreux, près Longjumeau, où il mourut le 8 oct. 1834(2). F. P—T.

DAMAZE DE RAYMOND, littérateur, né à Agen vers 1770, était en 1802 chargé d'affaires de France près la république de Raguse. Il était en outre membre du collège électoral de son département, et de la société d'agriculture, sciences et arts d'Agen. Ces titres qu'il imprimait en tête de ses ouvrages n'auraient entouré son nom d'aucune célébrité, si, durant les années 1812 et 1813, il n'eût figuré parmi les écrivains les plus féconds de l'époque. C'était au moment où Napoléon, voyant pâlir l'astre de ses prospérités, cherchait à détourner l'attention publique des affaires du gouvernement, pour l'occuper des querelles du théâtre et de la littérature. Grâce à la protection de M. Etienne, les colonnes du *Journal de l'Empire* s'ouvrirent à Damaze de Raymond qui, poussant à l'extrême les licences d'une critique téméraire et violente, signait arrogamment ses articles. Il débuta tout à la fois par des lettres tant sur l'état actuel de l'Opéra *seria* et *buffa*, que sur le théâtre, la littérature et l'académie. Les unes et les autres réunies sont au nombre de douze. La première de ses six lettres sur la musique est du 7 juin, la dernière, du 11 juillet 1812. Le conservatoire était surtout l'objet des attaques de leur auteur; mais il y mettait si peu de mesure qu'elles lui attiraient des démentis qu'il était forcé d'accepter. Le jury musical de l'opéra avait refusé *la ruine de Carthage*, partition de Belloni. Damaze de Raymond, en prenant fait et cause pour celui-ci, attribua ce refus à Catel, qui n'avait pas été au nombre des juges. A la dénégation de ce compositeur, il répondit par la critique la plus amère des *Aubergistes de qualité*, que Catel venait de donner au théâtre Feydeau. On n'a besoin que de lire la lettre qui contient cette critique (*Journal de l'Empire* du 24 juin 1812), pour voir combien Damaze était étranger aux secrets de l'art dont il se faisait l'aristarque. Il était alors en guerre avec Sevelinges, qui, dans la *Gazette de France*, soutenait du moins en vrai connaisseur ses doctrines musicales. Damaze, selon sa coutume, employa, au lieu de raisons, des injures contre son adversaire qu'il appelait le *Cotin du conservatoire*. Sevelinges avait lancé contre lui l'épigramme suivante:

Perrin Dandin de la musique,
Aux doux chants de Grétry, juge insensible et sourd,
Malgré les lois de la physique,
Tu prouves qu'on peut être à la fois vide et lourd.

à quoi Damaze répondit:

Vante moins ta légèreté;
Sois plutôt pesant, mais solide:
Le beau mérite, en vérité,
D'être leger, quand on est vide!

Il faut avoir vécu dans ce temps-là pour se figurer quel intérêt le pu-

(2) Damas par sa conduite privée était du nombre des acteurs qui ont merité l'estime publique, et contribue à atténuer le préjugé contre leur profession. D—A—S.

blic attachait à ces querelles qui paraissent aujourd'hui si frivoles. Chaque nouvelle lettre de Damaze de Raymond donnait lieu à quelque réponse dans son journal, et cette polémique retentissait dans les autres feuilles quotidiennes et périodiques. Les agents de la police littéraire, préposés à chaque journal, avaient à cet égard leurs instructions qu'ils accomplissaient avec un tact merveilleux. On peut même affirmer que, si Damaze de Raymond n'avait pas été l'instrument d'un pouvoir auquel rien ne résistait, on n'eût point toléré ses licences et ses incartades dans un journal aussi grave et aussi accrédité que l'était le *Journal de l'Empire*. Quant à ses six *Lettres critiques*, elles étaient surtout dirigées contre les feuilletons de Geoffroy. Dans la première, insérée au n° du 22 sept. 1812, Damaze, prenant pour devise *Bon sens et justice*, annonce au rédacteur en chef qu'il lui *écrira souvent et qu'il parlera de tout*. Ce langage présomptueux lui attira de la part de M. Jay, rédacteur du *Journal de Paris*, ce trait piquant: « M. Damaze veut absolument parler de tout, ce qui prouve qu'il lui « reste encore plus de choses à « savoir. » Geoffroy, attaqué dans ses foyers, répondit avec esprit dans son feuilleton. Il comparait son adversaire à un certain Villiers, de la cour de Louis XIV, qui se prétendait connaisseur, et qui critiquait avec autant de légèreté que d'indiscrétion tout ce que le roi faisait pour l'embellissement de son palais et de ses jardins. Louis XIV peu accoutumé aux critiques dit un jour : « Il est « étonnant que Villiers ait choisi « ma maison pour en dire du mal. » « Je ne suis, ajoutait Geoffroy, que le plus simple des particuliers. Je n'ai ni maisons, ni palais, ni jardins. Tout mon avoir consiste en quelques petits écrits que je consacre à l'embellissement du *Journal de l'Empire*. Je suis étonné que pour en dire du mal, ce soit le *Journal de l'Empire* que l'on choisisse. » Damaze trouva des défenseurs parmi les collaborateurs de Geoffroy : témoin les trois lettres qui parurent le 15, le 19 et le 24 mars 1812, dans le corps de la feuille avec toutes les initiales adoptées par ses rédacteurs. On a accusé Dussault d'être l'auteur de ces lettres, et de s'être prêté ainsi à une intrigue qui avait pour but de forcer Geoffroy à renoncer à son feuilleton. Si le complot eût réussi, Damaze était là pour occuper la place vacante. Sans doute le journal n'y eût pas gagné, mais Geoffroy avait conservé une sorte d'indépendance qui déplaisait aux protecteurs de Damaze. La troisième lettre critique, qui avait pour sujet la candidature au fauteuil académique vacant par la mort de Legouvé, ne fit pas moins de bruit. L'auteur y balançait avec impartialité les titres divers de MM. Duval, Michaud, Aignan, Noël, Azaïs, Dorion. C'est un modèle de critique fine, spirituelle, mesurée; ce qui, dans le temps, fit soupçonner que la plume habile et délicate de M. Etienne avait passé par là. La lettre se terminait ainsi : « M. Duval a pour lui ses succès, M. Michaud ses ouvrages, et « M. Aignan ses travaux et sa per« sévérance. » Le premier l'emporta. Les directeurs du *Journal de l'Empire*, « d'après le désir manifesté par « plusieurs membres de l'Institut, » comme ils le dirent dans une note insérée le 7 novembre 1812, avaient attendu le lendemain de l'élection pour publier la lettre de Damaze de Raymond. Cette particularité est à

noter pour indiquer quel effet puissant et même redoutable produisait à cette époque un article inséré dans cette feuille. La troisième lettre de Damaze lui suscita une querelle avec M. R. R. (Raoul-Rochette), qui était alors professeur au lycée impérial. La quatrième lettre du 20 oct. 1812, avait pour objet de morigéner la paresse des comédiens français, et cela en réponse à une lettre dans laquelle un de ceux-ci s'était plaint de la stérilité des auteurs dramatiques. Ici Damaze avait pour lui la justice et la raison; mais il ne fut pas si heureux dans sa cinquième lettre où il se permit une imputation scandaleuse contre Mlle Volnais. Le semainier de la comédie lui donna un démenti formel, et Geoffroy ne manqua pas de triompher de la déconvenue de son entreprenant adversaire (1). L'histoire n'oubliera pas que, lorsque de si frivoles intérêts occupaient les modernes Athéniens, la puissance et les enfants de la France s'abîmaient dans les steppes de la Russie. Damaze de Raymond et ses antagonistes étaient pour la police littéraire de Napoléon le conte de Cérès, le chien d'Alcibiade. Au reste Damaze remplissait avec zèle sa mission: brochures, pamphlets, histoires volumineuses, découlèrent de sa plume féconde pendant le peu de mois qu'il se posa ainsi devant le public. Il prit aussi part à la guerre qu'on fit alors à M. de Chateaubriand, au sujet de son refus de louer Chénier auquel il succédait à l'académie. La brochure de Damaze avait pour titre: *Réponse aux attaques dirigées contre M. de Chateaubriand, accompagnées de pièces justificatives*. Les adversaires de ce grand écrivain avaient détaché, d'un ouvrage publié par lui à Londres en 1797, sous le titre d'*Essai sur les révolutions*, quelques passages, quelques phrases qui, dans ces extraits infidèles, paraissaient former un contraste frappant avec l'esprit, les principes et le ton des ouvrages sur lesquels était fondée la réputation de M. de Chateaubriand. Damaze replaça ces passages, ces phrases dans leur vrai jour, et ce texte ainsi rétabli, sans être à l'abri de tout reproche, ne renfermait rien que dût absolument désavouer l'auteur du *Génie du christianisme*. Deux mois auparavant, Damaze avait publié un *Tableau historique, militaire et moral de l'empire de Russie*, 2 vol. in-8°. Plusieurs extraits de cet ouvrage parurent dans le *Journal de l'Empire*, et Malte-Brun en rendit un compte avantageux. Il louait surtout l'auteur d'avoir relevé les mensonges officieux de Voltaire à propos de Pierre-le-Grand. Malheureusement pour Damaze, il n'avait aucune part à la composition de cette introduction: il en avait chargé un jeune littérateur qui s'est fait connaître depuis par plusieurs compositions historiques (*V.* RABBE, au Suppl.). On doit encore à Damaze de Raymond une brochure intitulée: *Considérations politiques sur l'Espagne et sur ses colonies*. Il avait en outre fait, ou du moins publié sous son nom, une traduction de la *Vie de Marie Stuart, reine d'Ecosse*, par Gentz. Cette traduction, qui parut en janvier 1813, eut beaucoup de succès et fut réimprimée en 1820. Dans une de ses lettres sur la musique, Damaze avait annoncé un *Essai sur la mu-*

(1) « Au dire du bon semainier, disait-il dans son feuilleton du 21 nov. 1812, ce conte est bien pis qu'un conte, c'est une calomnie. Un semainier n'est pas un écrivain, ni un bel-esprit, etc. »

sique dramatique, *le grand Opéra*, *l'Opéra-Comique*, *le Conservatoire et les compositeurs vivants*. C'était promettre une riche moisson de scandale ; mais la mort l'empêcha d'exécuter ce projet. Il fut tué en duel le 27 février 1813, par suite d'une querelle de jeu. On est fâché de dire que cette mort fut digne de sa vie. On *lui* a attribué une brochure intitulée *Etrennes*, ou *Entretiens des morts sur les nouveautés littéraires*, *l'académie française*, etc., publiée sous le pseudonyme *François Edmond*. Damaze, dans le *Journal de l'Empire* du 19 février 1813, se défendait vivement d'en être l'auteur. Il en citait pour garant les critiques dont il était l'objet dans cette brochure ; mais son caractère trop connu ne donnait aucun poids à cette allégation qui eût été une preuve de la part de tout autre. D—R—R.

DAMBRAY (Charles-Henri), chancelier de France, né à Rouen en 1760, d'une famille ancienne et dont plusieurs membres avaient été présidents à mortier dans le parlement de Normandie, se fixa, en 1779, à Paris, où la protection de son parent, le garde-des-sceaux Miroménil, lui procura la charge d'avocat-général à la cour des aides. Cette cour était alors présidée par Barentin (*Voy.* ce nom, LVII, 157), dont en 1788 Dambray devait épouser la fille, et devenir le successeur comme chancelier de France en 1814. Il eut encore pour collègue à la cour des aides M. de Pastoret, qui, un demi-siècle plus tard, fut revêtu après lui de cette haute dignité. Ayant à requérir dans des causes toujours hérissées de détails arides, le jeune avocat-général (tous les mémoires du temps sont unanimes à cet égard) sut y répandre un degré d'intérêt jusqu'alors inconnu. « On s'étonnait, » disait en 1830 un contemporain de Dambray, et qui comme lui avait fait une haute fortune (1), « qu'un débit gracieux ne fût jamais suspendu « par la citation des actes, des lois « ou des chiffres invoqués dans la « cause. » On louait aussi l'indépendance et l'impartialité avec lesquelles il concluait contre les prétentions du fisc, quand elles lui paraissaient injustes. Les hommes du palais conservaient encore en 1814 la mémoire d'un fait qu'ils citaient comme un vrai tour de force : Dambray, alors âgé de vingt-trois ans, avait assisté, à côté du premier avocat-général, Clément de Barville, à une cause très-chargée, et qui avait occupé plusieurs audiences. A la dernière, qui fut d'abord remplie par les avocats des parties, ce fonctionnaire, tombé malade, était absent. Le président demanda à quel jour le ministère public désirait que la cause fût remise. « Si la cour, dit modestement Dambray, veut entendre « le ministère public, il est prêt. » Puis le jeune avocat-général résuma six audiences, et donna des conclusions parfaitement motivées dans une affaire où il avait simplement assisté sans prendre aucune note. De tels débuts devaient conduire au parlement celui qui s'annonçait, comme destiné à recueillir l'héritage de l'illustre avocat-général Séguier. Au mois de janvier 1788, Dambray y fut pourvu de la charge d'avocat-général. Il fut dès la première année chargé de prononcer le discours d'ouverture des audiences entre les

(1) M. de Sémonville, grand-référendaire de la Chambre des pairs, dans son discours prononcé le 11 mars 1830, *à l'occasion du deces de Mgr le chancelier Dambray*.

deux autres avocats-généraux auxquels il venait d'être adjoint, Séguier et Hérault de Séchelles. L'usage voulait qu'il adressât quelques mots flatteurs à ceux qui le précédaient au parquet; et l'on sait que cette éloquence de compliment est l'écueil ordinaire des orateurs; mais tout le barreau applaudit à cette heureuse tournure par laquelle Dambray termina l'éloge bien mérité de Séguier. « Talent sublime, dont l'éclat désespérerait ma jeunesse, si l'admiration publique ne me montrait « à mes côtés ce que peuvent de « grands efforts animés par un si « magnifique exemple. » Heureux Hérault de Séchelles, si un pareil accord eût toujours pu exister entre lui et son vertueux collègue! Mais il ne tarda pas à concevoir une basse jalousie, en voyant les succès et la réputation toujours croissante de Dambray; et ce sentiment ne contribua pas peu à le jeter dans le parti qui appelait alors la révolution de tous ses vœux. La cause de Montgolfier fut une des premières où Dambray porta la parole : il y déploya une clarté, une élégance d'élocution qui étonna l'auditoire. Il se fit remarquer encore plus dans le célèbre procès de Kornmann, où tous les genres de scandale se trouvaient réunis (2). Dans une semblable cause, il était bien difficile à une bouche aussi pure que celle du jeune Dambray d'analyser, de résumer, de discuter, sans s'associer à l'inconvenance cynique des plaidoiries, à ces longs romans d'intrigues, d'indélicatesses et d'indécences qui formaient le fond et les détails du procès. Tous les écueils furent évités. Dans une improvisation de six heures (3), Dambray exposa la vérité sans autre voile que la chasteté de ses démonstrations, la sévérité de son langage. Ce qui donnait alors tant d'ascendant à un orateur de vingt-huit ans, c'est que chez lui la réputation de vertu marchait de pair avec la renommée du talent. Brillant de toute la pureté de son innocente et studieuse jeunesse, il se faisait respecter par des habitudes, par un langage qui, sans avoir rien d'affecté, rappelaient la sainte et noble figure des magistrats d'autrefois. A cette heureuse époque de sa vie, le service public et l'expédition des affaires occupaient toutes ses pensées. De l'abord le plus gracieux, il se mettait à la disposition des avocats qui avaient à lui demander des décisions du parquet. Assidu aux audiences, il était toujours prêt à porter la parole (4). Sans cahier, sans notes, ne tenant à la main, pour unique guide des discours les plus étendus, comme le remarquaient les jeunes avocats, *que le nœud de sa ceinture* (5), se

(2) On en trouvera les détails dans l'article BERGASSE, (tome LVIII, pag. 11 et suiv.).

(3) « Au milieu de son discours, il tomba évanoui dans les bras de Gayral, jeune avocat qui se trouvait à ses côtés. Revenu à lui, il reprit le cours de sa plaidoirie; et, sans avoir rien perdu de sa présence d'esprit et de la netteté de ses idées, il produisit une si profonde conviction dans tout son auditoire que les juges ne firent aucune difficulté d'adopter immédiatement ses conclusions. » (*Notice nécrologique*, par M. de Laporte-Lalanne.)

(4) L'avocat Delamalle (*Voy.* ce nom, ci-après) auteur des *Institutions oratoires*, s'exprime ainsi dans son épître dédicatoire, sur le genre de talent qui distinguait alors Dambray : « Tout « notre ancien barreau ne se rappelle qu'avec « admiration cette facilité qu'on peut dire mi- « raculeuse de parler dans les causes les plus « importantes et les plus étendues, sans la « moindre note; facilité, qui n'eut été que « dangereuse, si la méthode, la clarté, l'exac- « titude, la plénitude de tous les moyens qui « appartenaient à la cause ne l'eussent accom- « pagnée, mais qui devenait admirable, lors- « que le sentiment des convenances, une m- « sure parfaite dans les ornements et les mou- « vements la couronnaient. »

(5) Notice sur M. Dambray, par M. I. B. (Roux La Borie), insérée au *Journal des D* du 17 avril 1814.

fiant à son heureux génie pour l'ensemble de son plaidoyer, il songeait cependant d'avance à soigner quelques parties qu'il préparait dans sa mémoire (6). Tel fut, par exemple, dans son discours sur l'affaire Kornmann, un morceau très-brillant, qui présentait l'histoire de la législation sur l'adultère chez tous les peuples. Il se faisait surtout remarquer par son impartialité. Aussi, comme l'a observé un contemporain (7), il était reconnu que, dans les causes où il avait parlé, il n'y avait plus rien à dire dans quelque sens que ce fût. Cependant la révolution marchait à grands pas. Les parlements furent détruits, en 1789, par un décret de l'assemblée nationale qui ne laissa subsister que les chambres des vacations. Dambray n'en continua pas moins à se consacrer tout entier aux devoirs de sa charge. Ses fonctions ayant cessé au mois de septembre, il se retira dans ses terres de Normandie. Il y vivait dans la retraite, lorsqu'au mois de juin 1791 des instructions qu'il reçut de la cour l'appelèrent en Italie, où il rejoignit son beau-père le chancelier Barentin. Tous deux furent présentés à l'empereur Léopold, qui était alors à Milan. De là ils se mirent en devoir de traverser l'Allemagne, pour se rapprocher par la Belgique des frontières de France. La malheureuse issue du voyage de Varennes ayant fait évanouir les plans à l'exécution desquels Dambray devait concourir, il rentra en France et se rendit à Rouen au sein de sa famille. Après la journée du 10 août, il quitta cette ville où il était trop exposé, pour se retirer dans une commune voisine, et il y vécut ignoré pendant le règne de la terreur. Cette obscurité volontaire ne l'aurait sans doute pas dérobé entièrement à l'attention des tyrans qui dominaient; mais il dut sa conservation à la protection du commissaire de la Convention Alquier (8). Après le 9 thermidor, les suffrages d'un collége électoral appelèrent Dambray au conseil des cinq-cents. Il n'accepta point. La députation imposait la nécessité du serment de haine à la royauté, et, malgré l'exemple de quelques royalistes estimables, il ne put se résoudre à le prêter. Après le 18 brumaire, Bonaparte, qui cherchait à s'entourer de toutes les notabilités de l'ancien régime, songea à Dambray pour une des plus hautes fonctions du département de la justice. Sa santé, très-altérée depuis plusieurs années, lui fut un motif plausible de se soustraire à des honneurs qu'aurait désavoués sa conscience. Plusieurs fois des offres de ce genre lui furent renouvelées, surtout après l'établissement de l'empire, par l'entremise de Beugnot, alors préfet de la Seine-Inférieure, et qui devait en 1814 devenir ministre avec Dambray. En vain le pressait-on de ne pas laisser perdre pour la patrie le beau talent qui l'avait placé à la tête du barreau avant l'âge de trente ans. « Je sais, répon-

(6) Dans une lettre adressée en 1828 à un procureur du roi, démissionnaire depuis 1830, que Dambray honorait de son amitié, lettre que nous avons sous les yeux, lui-même rend compte des procédés oratoires qu'il avait, dans sa jeunesse, employés au parlement.

(7) M. de Laporte-Lalanne, *Notice nécrologique sur M. C.-H. Dambray, chancelier de France.*

(8) « Une personne pour laquelle il avait de la déférence osa lui nommer M. Dambray. Il parut flatté de cette ouverture, et manifesta le désir de voir celui dont la vie était remise entre ses mains, et qu'il connaissait déjà de réputation. Dambray ne se refusa pas à cette entrevue; mais il ne descendit à aucune feinte, et laissa connaître son éloignement pour le nouvel ordre de choses. Frappé de cette courageuse franchise, le député lui en témoigna hautement son estime, et lui promit de taire son nom dans son rapport au comité de salut public. Il tint parole. Dambray rentra dans son asile. » (*Ibid.*)

« dit l'élève de Séguier, que S. M. « Louis XVIII a fait à ma jeunesse « dès 1793 l'incroyable honneur de « me destiner la place de chancelier « de France. Je dois au moins « à un tel excès de bonté de ne ja- « mais servir un autre maître. » Toutefois son loisir ne fut pas inutile. La Normandie conservait pour ses vieilles coutumes l'attachement le plus obstiné : les lois nouvelles qui réglaient les intérêts civils n'avaient pas pénétré dans les consciences. Cependant, après la destruction des monuments de l'ancienne législation, nulle transaction n'était possible, si l'on ne rassemblait ces matériaux épars, pour les coordonner avec des décrets à l'exécution desquels il était aussi difficile que dangereux de se soustraire. « C'est alors, « est-il dit dans un discours déjà « cité (9), que l'opinion publique « décerna à Dambray une magistra- « ture bien supérieure à celle qu'il « avait abdiquée. Les faisceaux du « consul étant brisés, l'estime pu- « blique l'investit d'une dictature « de paix : les chênes de Montigny « en sont témoins : mille fois ils vi- « rent le noble exilé, assis sous leur « ombrage, désarmer les passions « haineuses et cimenter l'union des « familles par ses arrêts souverains. » Il crut cependant pouvoir accepter d'être membre du conseil-général de son département, et ne put ainsi demeurer étranger à quelques adresses de félicitation que ce corps envoyait à l'empereur. La décoration de la Légion-d'Honneur lui fut donnée par Napoléon. Avant de l'accepter, Dambray consulta sa mère, à laquelle il portait une tendresse respectueuse qui allait jusqu'à l'adoration. « Mon « fils, répondit cette dame aussi « pieuse que spirituelle, il faut ac- « cepter toutes les croix que le ciel « nous envoie. » Quand Louis XVIII fit sa rentrée en France, en 1814, une de ses premières pensées fut d'appeler auprès de lui Dambray, et de lui remettre, avec le titre de chancelier, les sceaux du royaume (*Voy.* Barentin, LVII, 160, et Henrion de Pansey, au Suppl.). De cette époque date réellement la vie politique de Dambray; et cette partie de sa carrière n'est pas la plus brillante, malgré l'éclat des honneurs dont il fut revêtu. Que pouvait faire cet homme pieux, candide et débonnaire, jeté au milieu d'un ministère composé de telle sorte que ceux de ses membres qui n'étaient pas inepties passaient pour des intrigants ou des fripons? Il ne pouvait que manifester d'excellentes intentions, mérite bien négatif pour un homme d'état. Chargé par le roi d'arrêter avec les commissions du sénat et du corps législatif les bases de la charte constitutionnelle, il porta dans cette discussion toute la chaleur d'une ardent royalisme. Quand la charte fut promulguée devant les deux chambres, il choqua bien des susceptibilités, en appelant la charte une *ordonnance de réformation*, mot qui présentait tout à la fois contradiction et inconvenance. On l'a blâmé d'avoir conseillé à Louis XVIII de dater cette charte de la dix-neuvième année de son règne. Nous croyons ce reproche mal fondé : avec ses opinions et ses antécédents, le chancelier Dambray n'eût pu donner un autre conseil. On le justifiera plus difficilement du malheur qu'il eut de choisir, pour secrétaire-général du ministère de la justice, un sieur Le Picard, avocat du troisième ordre,

(9) Discours de M. de Sémonville.

et dont les opinions politiques étaient aussi douteuses que sa capacité. On le blâmera encore d'avoir livré l'imprimerie et la librairie à une coterie soutenue par l'abbé de Montesquiou, et dont l'influence mit la division parmi les partisans des Bourbons. La création de la commission du sceau avec tous ses abus doit être pour son ministère un autre sujet de blâme. On a prétendu que, malgré les promesses de la charte, Dambray était pour la restitution des biens des émigrés, et que même ce fut sous ses auspices que l'avocat Dard publia dans ce sens une brochure trop significative pour ne pas être poursuivie devant les tribunaux (10); mais une main invisible arrêta ces poursuites. Nous pensons que, si, par principe et par conscience, Dambray ne pouvait être personnellement favorable à cette grande confiscation révolutionnaire, comme magistrat il était trop sage, trop nourri de l'esprit de la loi, pour applaudir aux idées téméraires de l'imprudent avocat. A cet égard, le chancelier de Louis XVIII ne dissimula pas ses sentiments, lorsqu'au sein de la Chambre des pairs, qu'il présidait, il applaudit à la proposition juste et conciliante en faveur des émigrés, qui eut pour auteur le maréchal Macdonald. Outre ses fonctions ministérielles comme garde-des-sceaux, Dambray avait, en sa qualité de chancelier, été investi par l'ordonnance du 25 juillet 1814, que lui-même contre-signa, des mêmes attributions de surveillance sur la cour des comptes qu'avait exercées sous l'empire l'archi-trésorier; mais il n'essaya pas même de s'emparer de cet utile contrôle : son âge et son caractère l'éloignèrent dès l'abord d'une lutte qu'il eût fallu soutenir contre un premier président très-entêté de ses droits et de ses prétentions. Comme garde-des-sceaux, il venait de donner l'institution royale à la cour de cassation (11) et à celle des comptes (12); et il se disposait à instituer de même les cours royales, lorsque le débarquement de Bonaparte arracha le ministère de 1814 à ses paisibles soins. Les fautes commises par cette administration étaient irréparables, il fallait en subir les conséquences. Si quelques mesures énergiques furent prises alors, on doit dire qu'elles furent vivement conseillées par Dambray, qui, dans un ordre ministériel, prescrivait à toutes personnes de *courir sus* à Napoléon Bonaparte. En applaudissant au sentiment qui avait dicté cette proclamation, bien des gens blâmèrent l'emploi de cette expression, dont la barbarie rappelait le moyen-âge. Le 9 mars, Dambray présida la Chambre des pairs et prononça un discours à la suite duquel il déclara que la session interrompue par l'ordonnance royale du 31 décembre 1814 était rouverte. Une adresse au roi fut votée dans cette séance; et, le soir même, à la tête d'une grande députation, il alla la porter au pied du trône. Le 11, en vertu des ordres de Louis XVIII, il rendit compte à la Chambre des pairs de l'invasion de Bonaparte et de ses progrès, et termina ses tristes révélations, en annonçant que le ministère allait prendre sous sa responsabilité les mesures les plus sévères pour comprimer les traîtres et empêcher la publica-

(10) Elle avait pour titre : *De la restitution des biens des émigrés considérée sous le rapport du droit public, et de la révocation de la loi du 25 octobre 1792 qui a aboli les substitutions*, 1814, in-8°.

(11) Ordonnance du 15 février 1815.

(12) Ordonnance du 27 février 1815.

tion et la distribution d'écrits incendiaires. On remarqua que, dans cette occasion, le chancelier rendit un éclatant hommage à la charte constitutionnelle. Après ce discours, il fut chargé par la Chambre de se retirer devers le roi pour lui renouveler l'hommage de son dévouement et le remercier de cette communication. Le même jour, il contre-signa l'ordonnance qui portait des peines sévères et promptement appliquées contre tous ceux qui embauchaient des soldats pour Bonaparte. Au moment du plus imminent péril, il s'opposa au départ du roi, ajoutant que le devoir du chancelier était de se tenir près de lui, pour mourir, s'il le fallait, à ses pieds. C'était le 18 mars; le lendemain, le départ ayant été décidé, le chancelier contre-signa la proclamation par laquelle le roi convoquait les Chambres au lieu qui serait indiqué ultérieurement pour le siège provisoire de son gouvernement. Louis XVIII ayant quitté les Tuileries, Dambray ne partit de Paris que le 20 mars à deux heures après midi, alors que tous les autres ministres s'étaient empressés de fuir. Déjà la poste était entre les mains de Lavallette (*Voy.* ce nom, au Suppl.). Il ne put donc avoir de chevaux, et la route de Lille, qu'il présumait avoir été suivie par le roi, était interceptée. Il se mit en route avec ses propres chevaux, et arriva le soir à St-Germain. Trop retardé pour rejoindre Louis XVIII avant la frontière, et ne voyant pas d'ailleurs qu'il pût lui être utile dans sa fuite, il se donna quelques jours de délai pour aller en Normandie vendre sa terre d'Ouville. Il voulait assurer le paiement de deux cent cinquante mille francs de créances hypothéquées, et avoir quelque argent à emporter dans son émigration, dont personne alors ne pouvait prévoir le terme. Il eut le bonheur de passer l'acte et de recevoir les fonds la veille même du sequestre imposé sur ses biens. Toutefois il ne fut pas compris dans le décret par lequel Napoléon proscrivait quelques-uns des auteurs de la restauration de 1814. Ce fut seulement dans le courant d'avril que Dambray rejoignit à Gand Louis XVIII, qui le reçut, ainsi que M. Emmanuel Dambray, son fils, avec beaucoup de bonté, mais ne lui accorda aucune influence dans son gouvernement exotique. Après le second retour du roi, en juillet 1815, Dambray perdit le porte-feuille de la justice en conservant le titre inamovible de chancelier, avec la présidence de la Chambre des pairs. Au mois de septembre suivant, on lui enleva encore les sceaux de l'état. Le parti qui l'éloignait alors des affaires affectait de ne parler que de la faiblesse du chancelier Dambray; mais en réalité, on ne lui pardonnait pas l'énergie des conseils que sa droiture avait donnés à Louis XVIII lors du débarquement de l'île d'Elbe. Toujours docile à la voix du monarque, Dambray, malgré ses répugnances personnelles, rentra *par interim* au ministère de la justice, après la démission de M. Barbé-Marbois (juin 1816). Les royalistes crurent voir dans ce rappel un retour aux idées monarchiques; mais Louis XVIII et M. Decazes méditaient alors cette ordonnance du 5 septembre, qui brisa la majorité de la chambre *introuvable*. Long-temps dans le conseil, Dambray, avec les ministres de la marine et de la guerre, Du Bouchage et Clarke, s'opposa à cette ordonnance, que le parti royaliste a

toujours regardée comme une abdication du trône ; il fallut céder à la volonté royale. Plus tard, Louis XVIII lui a rendu témoignage de sa résistance, qui fut discrète au reste comme elle fut constante. Ce fut pendant ce second passage de Dambray au ministère qu'il eut à contre-signer, à l'occasion du mariage du duc de Berri, l'ordonnance du 19 juin 1816, qui graciait les délits politiques commis dans le but de servir la cause royale. Il contre-signa encore les cinq codes appropriés aux formes du gouvernement royal (13). Enfin il rétablit le *Journal des Savants*. Cependant l'ordonnance du 5 septembre portait ses fruits ; et, bien que Dambray se fût donné pour second dans son ministère un zélé royaliste (14), il voyait tomber dans la disgrâce tous les hommes dont les opinions monarchiques sympathisaient avec les siennes. Il attendit encore quelques mois avant d'effectuer une retraite dont sa conscience lui faisait un devoir. Telle était son abnégation de lui-même qu'il ne rechercha pas une récompense dans la louange de ceux dont il partageait les sentiments. A peine laissa-t-il voir à ses amis les plus intimes qu'il s'était retiré de lui-même, et que son abandon des sceaux n'était pas une disgrâce (15). Dans sa résistance même aux mesures qu'il n'approuvait pas, toujours fidèle aux anciennes habitudes de respect pour l'autorité royale, il laissait ignorer hors du conseil du roi qu'il y eût soutenu l'avis contraire à celui qui y avait prévalu. Il en est résulté qu'en butte aux censures et aux calomnies des ennemis de la royauté, Dambray n'en a pas moins été sévèrement jugé par les royalistes d'une certaine nuance. Ils ont été jusqu'à lui reprocher ce qui fait le plus beau titre de sa vie politique, l'impartialité qu'il déployait dans sa présidence de la Chambre des pairs. Cette impartialité était telle que ceux dont il partageait les sentiments ignoraient souvent qu'il votait avec eux. Dambray pensait que l'opinion personnelle d'un président ne doit jamais se reconnaître dans la manière dont il règle les discussions, et que son devoir est de les maintenir sous la loi du règlement, sans gêner la liberté. Le même esprit d'équité se remarquait dans le choix des commissions confié à sa sagesse. Aussi l'affection et les égards des pairs de toutes les opinions furent sa récompense, et lui facilitèrent les fonctions de président, lorsque dans les dernières années de sa vie, l'affaiblissement causé par l'âge commençait à les lui rendre pénibles. Tous rendaient justice à la manière dont il conduisait les débats des grands procès criminels portés devant la Chambre des pairs. Indulgence grave et patiente, attention ingénieuse pour la recherche de la vérité, haine du crime, mais pitié du coupable ; tels étaient, au dire de tous les assistants, les sentiments empreints dans ses traits, dans ses discours, même dans les inflexions de sa voix. C'est ce

(13) Cette promulgation est du 30 aout 1816 ; et l'ordonnance qui supprime dans les différents codes « les dénominations, expressions et formules qui ne sont plus en harmonie avec les principes du gouvernement établi par la charte constitutionnelle, » est du 17 juillet 1816.

(14) M. de Trinquelague, nommé conseiller d'état le 8 mai 1816, et sous-secretaire d'état au département de la justice par ordonnance du lendemain.

(15) Il avait été appelé au ministère par *intérim*, le 7 mai 1816. L'ordonnance qui lui donna pour successeur M. Pasquier est du 19 janvier 1817. Elle porte ce considérant qui mérite d'être cité : « Nous étant convaincus des inconvénients que présente la réunion des fonctions « de ministre de la justice avec celles du président de la Chambre des pairs, pour la présentation et le soutien des lois aux deux « Chambres... »

qui a fait dire à M. de Sémonville dans l'éloge déjà cité : « Défen- « seurs, accusés, condamnés même, « faisaient retentir de ses éloges les « murs de ce palais : ses voûtes ont « répété des actions de grâces..Oui, « des actions de grâces se sont échap- « pées d'une bouche qui semblait ré- « servée pour le blasphème. » (*Voy.* Louvel, XXV, 273.) Des attributions qui lui avaient été conférées en 1814 comme chancelier de France, la seule que Dambray eût conservée était la tenue de l'état civil de la famille royale. Il était en outre membre du conseil privé avec le titre de ministre d'état. Il avait été nommé, en juin 1814, officier de la Légion-d'Honneur : il était chancelier et surintendant des finances des ordres du roi, avec le grade de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit ; enfin chancelier garde-des-sceaux de l'ordre de Saint-Louis et du Mérite militaire. L'ordonnance du 2 août 1816 le mit au nombre des associés libres de l'académie des inscriptions et belles-lettres ; enfin il était membre de la société pour l'amélioration des prisons. Il venait d'entrer dans sa soixante-dixième année, lorsqu'il mourut à sa terre de Montigny, le 13 déc. 1829. Depuis deux sessions, il avait laissé à M. de Pastoret, vice-chancelier, le soin, désormais pour lui trop pénible, de présider la Chambre des pairs. D—r—r.

DAMER (Anne Seymour), Anglaise qui s'est fait remarquer par son talent dans l'art de la sculpture, naquit en 1748, fille du feld-maréchal Henri Seymour Conway et de lady Caroline Campbell, de la famille des ducs d'Argyle. Son père était en relation d'amitié avec plusieurs hommes éminents dans les lettres et les beaux-arts ; parmi eux le spirituel Horace Walpole, comte d'Orford, se plut à cultiver les heureuses dispositions de miss Conway. Elle joignit de bonne heure aux talents ordinaires de son sexe la connaissance des langues française, italienne, et jusqu'à un certain point celle de la langue latine. Son premier pas dans la carrière où elle s'est fait un nom est attribué à un doute exprimé par le célèbre David Hume sur sa capacité dans les arts du dessin. Piquée de ce qu'il avait dit, elle ne prit pas de repos qu'elle ne lui eût donné, par un ouvrage sorti de ses mains, une espèce de démenti. Elle moula d'abord une tête en cire, puis s'étant procuré un bloc de pierre et un ciseau, elle se mit à tailler un buste qui, tout imparfait qu'il fût, étonna l'illustre historien de l'Angleterre. Dès ce moment, cultivant cet art avec ardeur, elle apprit à travailler le marbre dans l'atelier de Bacon, de l'académie royale ; elle étudia les éléments d'anatomie sous Cruikshank, et fit par la suite des voyages en Italie, pour s'y former au style simple et pur des artistes grecs, style auquel elle resta toujours fidèle... Miss Conway fut mariée, en 1767, à John Damer, fils aîné de Joseph, premier lord Milton. Cette union fut très-malheureuse : Damer était un dissipateur à qui la plus brillante fortune n'aurait pu suffire. Il finit par se tuer d'un coup de pistolet en 1776. Sa veuve trouva dans une existence très-active le moyen d'échapper au sentiment profond de ses calamités domestiques. A une certaine époque de sa vie, elle s'occupa de politique, et elle s'agita beaucoup pour amener l'élection de Fox à Westminster. Elle joua la comédie avec un grand succès sur des théâtres

particuliers. Mais ces distractions ne l'empêchèrent pas de produire un très-grand nombre d'ouvrages de sculpture, remarquables par leur pureté et leur élégance. Les principaux sont : une statue en marbre de George III, ayant huit pieds (anglais) de hauteur ; un groupe de deux chiens endormis exécuté en marbre, et donné par elle à son beau-frère Charles Lenox, duc de Richemont ; les bustes de la vicomtesse Melbourne et de la duchesse de Devonshire, d'elle-même en 1778, de sir Joseph Banks, de sir Humphry Davy, de la reine Caroline ; deux petits chats ; un aigle, donné à H. Walpole, et sur lequel il mit cette inscription :

Non me Praxiteles fecit, at Anna Damer ;

un buste en marbre de lord Nelson, qui fut un de ses intimes amis, et qui avait posé exprès devant elle immédiatement après la bataille du Nil (d'Aboukir). Ce buste, dont elle fit présent à la cité de Londres, est placé dans la salle de l'Hôtel-de-Ville. En 1826, elle en fit une copie en bronze qu'elle envoya en présent au roi de Tanjore. Une autre copie demandée par le duc de Clarence, exécutée par mistriss Damer alors dans sa soixante-dix-neuvième année, et achevée peu de jours avant sa mort, fut attachée par ordre du prince à un fragment du mât de la *Victoire* (le vaisseau que Nelson commandait et sur lequel il périt au combat de Trafalgar). Le 1er mai 1815, Mme Damer étant à Paris, présenta elle-même un buste de Fox à Napoléon au palais de l'Elysée. C'était l'accomplissement d'une promesse qu'elle avait faite au moment du traité d'Amiens. Elle reçut en cette occasion, par les mains du comte Bertrand, une tabatière magnifique avec le portrait de Bonaparte entouré de diamants. Lord Orford, en mourant (1797), avait désigné Mme Damer pour exécutrice de ses dernières volontés. Conformément à une des clauses de ce testament, elle se trouva en possession, sa vie durant, de la belle *villa* de Strawberry-hill avec un legs de deux mille livres destinées à l'entretien de cette jolie résidence ; elle ne devait en disposer qu'en faveur de la comtesse Waldegrave, et c'est ce qu'elle fit plus tard. En attendant elle eut à Strawberry-hill un cercle choisi, composé d'illustrations de divers genres. Elle y fit élever un joli théâtre où l'on vit figurer mesdames Berry et Siddons. En 1818, elle acheta dans le voisinage de Twickenham qu'elle affectionnait, York-House qui appartint originairement au chancelier Clarendon. Elle est morte, dans une maison qu'elle avait à Londres, le 28 mai 1828. Par son testament elle a ordonné de détruire tous ses papiers, parmi lesquels on peut regretter la relation qu'elle avait rédigée de ses voyages, et des lettres de ses correspondants, surtout de lord Orford ; mais elle a exprimé le désir que son tablier de travail et ses outils fussent déposés dans son cercueil. Un de ses alliés, sir Alexandre Johnstone, a destiné York-House à recevoir tous les bustes qu'elle a faits de ses amis et de personnages illustres, ainsi que d'autres ouvrages d'art exécutés par sa mère, la comtesse d'Aylesbury. L.

DAMPIERRE (Jean) ou *Joannes Dampetrus*, poète latin moderne, naquit à Blois, comme il nous l'apprend lui-même, vers la fin du XVe siècle, d'une famille qui avait exercé plusieurs charges dans le pays. Il commença par se livrer à l'étude du droit vers laquelle se portaient tous

les meilleurs esprits, alors que son domaine, non encore rétréci par le perfectionnement des lois, touchait à toutes les sciences et ne reconnaissait guère de limites. La plupart des hommes illustres de l'époque étaient des magistrats; et, comme aujourd'hui, le barreau conduisait aux honneurs politiques, donnait l'hermine et la simarre. Dampierre, après avoir plaidé quelque temps à Blois, alla à Paris, où se pressaient une multitude d'avocats de renom, et où il ne tarda cependant pas à se faire remarquer parmi ceux du grand conseil. Comme toute cette puissante magistrature du temps, habituée à chercher dans l'exercice des lettres des délassements aux travaux du palais. Dampierre s'occupait beaucoup de poésie, et se faisait remarquer par l'élégance et la facilité de ses vers, autant que par l'éclat de son éloquence et l'étendue de son savoir. Cette alliance de la jurisprudence et de la poésie a fait dire très-agréablement au bonhomme Bernier, historien du Blésois, que *Dampierre avoit été assez heureux pour pouvoir allier les Douze Tables avec les Neuf Muses*. Dans ce prodigieux XVIe siècle, où s'émurent tant de passions, se débattirent tant de querelles, se décidèrent de si hautes questions, l'esprit religieux qui avait animé les populations du moyen-âge conservait encore de profondes racines dans les cœurs, et l'on voyait souvent les hommes les plus forts de l'époque renoncer tout à coup aux habitudes les plus étrangères à la religion, aux positions les plus élevées, pour s'attacher au service des autels, ou se retirer dans la solitude du cloître. Dampierre, porté naturellement vers l'état ecclésiastique par une grande austérité de mœurs et une profonde piété, quitta, malgré le succès de ses débuts, la carrière du barreau pour venir prendre à Orléans l'habit de saint François. Son érudition et son éloquence le firent employer par son ordre à la prédication; mais lorsqu'il s'y fut livré assez long-temps, sa santé s'en trouvant altérée, ses supérieurs lui permirent de se retirer à la Madeleine-les-Orléans, couvent de l'ordre de Fontevrault, pour y remplir les fonctions de directeur. Ce fut dans cette retraite qu'il satisfit plus particulièrement son goût pour la poésie latine. Il entretenait une correspondance en vers avec beaucoup d'hommes de lettres, surtout avec Jean Dolet et Théodore de Bèze, qui faisaient une très-grande estime de lui, ainsi qu'on peut le voir dans les opuscules de ce dernier. Denis Foucher, moine de Lérins, nous apprend, dans une lettre datée de 1537, que tous les poètes de son temps consultaient Dampierre sur leurs écrits. Scaliger et Balzac ont beaucoup loué les endécasyllabes de ce poète, dont les œuvres sont malheureusement restées inédites, à l'exception d'un petit nombre de pièces insérées dans le *Deliciæ poetarum gallorum*. Si le reste n'est pas perdu, il est enseveli dans quelque recoin de bibliothèque, et l'on ne sait ce qu'est devenu un manuscrit de ses poésies, que les savants Sainte-Marthe avaient possédé. Dampierre mourut vers l'an 1550. S—s—e.

DAMPIERRE (Henri du Val, comte de), né en 1580, au château de Hans, en Champagne, d'une famille ancienne, originaire d'Ecosse, entra fort jeune au service de l'empereur Rodolphe II pour faire la guerre contre les Turcs. Il se fit bientôt remarquer, et avança rapidement. En 1604, il avait déja battu les Tran-

sylvains réunis aux Turcs (1). Il continua de se distinguer dans le cours de cette guerre, et dans celle que l'archiduc Ferdinand eut à soutenir contre les Vénitiens (2). L'empereur Mathias le choisit pour commander l'armée qu'il envoya contre les protestants révoltés de Bohême, lors des premiers troubles qui commencèrent la guerre de trente ans. Il lui ordonna d'entrer en Bohême, de marcher sur Prague, et de se joindre à Bucquoy qui arrivait des Pays-Bas avec huit mille Espagnols (3). Mais le comte de Thurnes et ensuite Mansfeld, à la tête de forces supérieures, firent échouer cette manœuvre. Bucquoy fut repoussé jusqu'à Budweiss, et Dampierre rentra en Autriche, où la présence de son armée retint dans l'obéissance les protestants de cette province. Après la mort de Mathias, Dampierre, qui s'était de nouveau dirigé vers la Bohême, délivra l'archiduc Ferdinand d'un grand danger. Le comte de Thurnes ayant reçu des renforts considérables en Moravie, où il avait pénétré, s'était avancé jusque sous les murs de Vienne. Ce mouvement inattendu, exécuté rapidement, avait intercepté les communications de Bucquoy et de Dampierre avec l'archiduc qui se trouvait assiégé dans sa capitale, n'ayant à opposer aux insurgés que peu de troupes, mal payées et manquant de vivres. Les protestants d'Autriche, dont les états étaient assemblés à Vienne, excités par la présence de ceux de Bohême, commençaient à lever le masque. Ferdinand était cerné de toutes parts, et sa perte paraissait inévitable et prochaine. Seize membres protestants des états de l'Autriche s'étaient introduits jusque dans son cabinet où ils l'accablaient de reproches. Tandis qu'il discutait avec eux, tout-à-coup le son de la trompette se fait entendre dans la cour du palais; c'était le régiment des cuirassiers de Dampierre qui accourait au secours de l'archiduc. Ce général ayant appris la position critique où se trouvait ce prince, avait fait partir de Krems son régiment en toute hâte, et ce secours, suivi d'infanterie, après avoir descendu secrètement le Danube, était entré dans Vienne par la seule porte que la vigilance de l'ennemi ne pût tenir bloquée. Alors tout changea: les rebelles épouvantés se dispersèrent, les sujets fidèles se réunirent, et Ferdinand fut sauvé (4). En mémoire de cet événement le régiment de Dampierre (maintenant 8e de cuirassiers autrichiens) a conservé le privilége de traverser la cour du palais quand il entre dans Vienne, et son colonel jouit encore de celui d'entrer chez l'empereur à toute heure, sans être obligé de se faire annoncer (5). Dampierre, réuni ensuite à Bucquoy, prit part à toutes les opérations militaires de cette époque en Bohême et en Hongrie. Ferdinand II, quelque temps après son retour de Francfort, où il avait été élu empereur, opposa Dampierre à Bethlem-Gabor (*V.* ce nom, IV, 105), qui, rallié aux mécontents de Hongrie, avait marché jusqu'à Presbourg, dont il s'était emparé (6). Les insurgés furent battus dans plusieurs rencontres, entre autres au combat de Languebach, où il leur

(1) Lettre de l'archiduc Mathias au général Basta, du 20 septembre 1605.

(2) *Histoire de la maison d'Autriche*, par William Coxe.

(3) Idem et Moreri.

(4) William Coxe, et *Histoire de la guerre de trente ans*, par Schiller.

(5) Renseignements qui ont été donnés par M. le comte de Ségur, chambellan de l'empereur d'Autriche.

(6) William Coxe.

prit 14 drapeaux (7). Ce fut sa dernière victoire ; le 9 octobre 1620, étant sur le point de réussir dans une tentative pour surprendre Presbourg, il fut tué d'un coup de mousquet, au moment où il appliquait lui-même le pétard à la porte du château de cette ville. Son corps, resté au pouvoir de l'ennemi, fut racheté à grands frais et inhumé à Vienne avec les honneurs dus à son rang. Il fut vivement regretté par l'empereur (8), que cette mort privait d'un général habile, entreprenant et dévoué. Dampierre était chambellan, conseiller de guerre, gouverneur de la Moravie ; et, par brevet du 11 avril précédent, Ferdinand l'avait nommé général en chef de sa cavalerie. M—d j.

DAMPIERRE (Anne-Elzeard du Val, comte de), né au château de Hans, le 18 avril 1745, arrière-neveu du précédent, était lieutenant-colonel en 1791, et chevalier de Saint-Louis, après avoir servi dans le régiment de Dampierre cavalerie, qu'avait commandé son père, lequel fut presque entièrement détruit à Crevelt. Il se trouvait à sa terre de Hans, située à quatre lieues de Varennes, lors de l'arrestation de Louis XVI. Averti de cet évènement, il part sur-le-champ, et arrive à Sainte-Ménéhould au moment où le roi était contraint de reprendre la route de Paris. Le comte de Dampierre indigné de cette violence, effrayé des dangers que courait la famille royale au milieu de la population soulevée tout entière, oublia ses propres périls, et résolut de ne pas quitter le cortège, espérant qu'il se présenterait quelque occasion de donner aux augustes prisonniers des preuves de son dévouement. Mais, reconnu par des furieux, au moment où le roi lui adressait la parole, il fut assailli au cri de proscription de cette époque (*à l'aristocrate !*), accablé par le nombre, et massacré sous les yeux de Louis XVI, malgré les efforts de la famille royale pour le sauver, et surtout les cris de la reine qui, de la voiture, demandait grâce.—Dampierre (*Charles-Antoine-Henri du Val de*), né au château de Hans le 22 août 1746, frère puîné du précédent, après avoir terminé ses études au collège de Juilly, entra au séminaire de Saint-Sulpice, où il fut reçu docteur en Sorbonne. Il quitta Saint-Sulpice en 1772 pour devenir grand-vicaire de M. de Juigné, évêque de Châlons, qui, nommé à l'archevêché de Paris en 1781, l'amena avec lui comme grand-vicaire, et lui donna un canonicat dans sa métropole. L'abbé de Dampierre exerça ces fonctions jusqu'en 1791. Alors, ne voulant pas prêter le serment exigé par l'assemblée nationale, il se retira dans sa famille, et fut bientôt incarcéré comme prêtre réfractaire. Transféré à Paris en 1794 pour y être jugé, il n'y arriva que le lendemain de la chute de Robespierre, et fut mis en liberté le 15 novembre suivant. M. de Juigné avait émigré, et, son conseil ayant été dispersé par la révolution, l'abbé de Dampierre se trouvait le seul grand-vicaire présent à Paris. Il se mit en relation avec l'archevêque, et prit secrètement l'administration du diocèse, après avoir nommé un conseil pour l'aider dans ces fonctions aussi pénibles que dangereuses. Les poursuites du gouvernement républicain l'obligèrent à se tenir caché ;

(7) *Laurea austriaca*, par Julius Bellus, et Moréri.

(8) *Guerre di Germania*, par Alexandre Noris.

mais elles ne l'empêchèrent pas de gouverner en secret l'Église de Paris jusqu'au concordat, époque à laquelle il fut nommé à l'évêché de Clermont par le premier consul. Il fallait tout rétablir ou créer dans ce diocèse. Le zèle du nouvel évêque, sa modération, les sages mesures qu'il prit lui acquirent la confiance générale, et bientôt il ne resta plus de traces de la dissidence du clergé, principale plaie de l'église qui lui était confiée. Il releva ou fonda successivement tous les établissements religieux qui existent à Clermont, entre autres le grand séminaire de Mont-Ferrand, l'un des plus beaux de France. L'évêque de Clermont assista au concile national qui eut lieu à Paris en 1811, et fit partie de la majorité qui, pour éviter le schisme, résista aux volontés de l'empereur. En 1814, il fut membre d'une commission d'évêques nommée par Louis XVIII pour les affaires de l'Église de France, commission dont les travaux, interrompus par le retour de Napoléon en 1815, ne furent pas repris. La piété de ce prélat était sincère et éclairée; son esprit de conciliation était tel que, pendant un épiscopat de plus de trente-un ans, exercé dans des temps d'orage et d'irritation, ses rapports avec les diverses administrations du département et de la cité furent toujours accompagnés d'une mutuelle bienveillance. Il mourut à Clermont le 8 juin 1833, sincèrement regretté. On a imprimé : *Oraison funèbre de monseigneur Ch.-Ant.-Henri Duval de Dampierre*, prononcée par M. l'abbé Gannat, vicaire-général, le 18 juin 1833, Clermont-Ferrand, 1833, in-8°. M—D j.

DAMPIERRE *de la Salle*, était de la même famille que le général tué d'un coup de canon dans les premières guerres de la révolution (*Voy.* DAMPIERRE, X, 480). Né vers 1720 à Paris, il entra dans l'administration des vivres, obtint la place de munitionnaire, et se fit un délassement de la culture des lettres. En 1763, il fit représenter au Théâtre-Français une comédie en cinq actes et en vers, *le Bienfait rendu*, ou *le Négociant*. Cette pièce, qui n'a ni l'intérêt du drame, ni la gaîté de la comédie, obtint cependant une sorte de succès, qu'elle dut moins à quelques tirades en faveur des commerçants, qu'au jeu de Préville, qui remplissait le rôle principal. Elle fut reprise en 1783, puis en 1785, mais froidement accueillie (1). L'auteur avait alors en porte-feuille plusieurs comédies; n'osant plus les hasarder sur la scène, il les fit imprimer sous ce titre : *Théâtre d'un amateur*, Paris, 1787, 2 vol. in-16. Indépendamment du *Négociant*, dont il n'existait qu'une édition très-fautive, le premier volume contient trois comédies : *Qui perd gagne*, ou *l'Ingrat sans le savoir*, en trois actes et en vers; *le Curieux*, en un acte, pièce qui serait mieux intitulée *le Connaisseur*, ou *l'Antiquaire*; et *les Nouveaux venus*, en trois actes et en prose. Le second volume renferme trois comédies en prose et en trois actes : *le Faux Avare*, *le Complot avorté*, *la Famille de M. Giraud*; et *le Célibataire*, comédie en cinq actes et en vers, que les rédacteurs de l'*Année littéraire* mettent au dessus de la pièce de Dorat pour le plan et la conduite, mais qui

(1) Palissot a consacré, dans ses *Mémoires*, un assez long article à l'auteur du *Négociant*, pièce qu'il loue presque sans restriction, tandis que La Harpe en parle comme d'un ouvrage très-médiocre, dans sa *Correspondance littéraire*.

manque de comique, et dont la versification est très-faible. Dampierre vivait encore en 1790 : on n'a pu découvrir la date de sa mort. On a de lui : I. *Lettre à M. le chevalier Goudar, sur celle qu'il vient d'écrire à un académicien de Paris* (au sujet d'un nouveau semoir), 1758, in-12. II. *Lettre d'un ancien munitionnaire des troupes du roi*, La Haye, 1777, in-8°. III. *Mémoire sur une question relative aux vivres des troupes de terre*, Paris, 1790, in-8° de 172 p. C'est par erreur que cette pièce et la précédente ont été attribuées au général Dampierre. W—s.

DAMPIERRE (Antoine Esmonin de), magistrat, naquit au mois de janvier 1743 à Beaune, d'une famille honorable. C'est par erreur que, dans les biographies modernes, on lui donne le titre de *marquis*. Destiné par ses parents à la carrière de la magistrature, il fut pourvu jeune d'une charge de conseiller au parlement de Dijon. Le chancelier Maupeou, fatigué de la résistance tracassière des parlements, en ayant reconstitué de plus dociles aux ordres de la cour, Dampierre fut fait président à mortier; mais lors du rappel des anciens magistrats, en 1776, obligé de se démettre de son office, il vécut long-temps dans la retraite la plus absolue. C'est alors que, se livrant à son penchant pour l'ascétisme, il fit une étude approfondie des livres saints, dans lesquels il trouva prédits clairement de sinistres évènements qui ne devaient pas tarder à s'accomplir. La révolution le surprit dans ces idées; et il se soumit sans murmure à tous les fléaux qu'elle déchaîna sur la France, convaincu que rien n'arrivait que par la volonté de Dieu. A la réorganisation des tribunaux en 1811, il fut nommé président de chambre à la cour impériale de Dijon. Il était depuis quelques années membre du conseil-général du département de la Côte-d'Or, et il eut l'honneur de le présider en 1827. Remplissant tous ses devoirs avec une scrupuleuse exactitude, il jouissait de l'estime générale à Dijon, où il mourut, le 11 sept. 1824, à l'âge de quatre vingt-un ans. On a de lui : I. *Vérités divines pour le cœur et l'esprit*, Neufchâtel, 1823, 2 vol. in-8°. II. *Historique de la révolution, tiré des saintes écritures*, Dijon, 1824, in-8°, de 20 pag. Amanton lui a donné, dans le *Journal de la Côte-d'Or* du 15 septembre, un court article reproduit dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul, et de là dans les différentes biographies. W—s.

DAMPMARTIN (Anne-Henri de), littérateur, né le 30 juin 1755 à Uzès, dont son père était gouverneur, fut envoyé dès l'âge de quinze ans dans un séminaire de Paris pour s'y former à l'état ecclésiastique; mais, ses goûts ne répondant pas aux intentions de ses parents, il obtint bientôt la permission d'embrasser la profession des armes, et reçut un brevet de sous-lieutenant dans le régiment de Limousin, puis de capitaine dans Royal-cavalerie. Dans ses loisirs, il cultivait la littérature avec beaucoup de zèle. Nourri de la lecture des ouvrages philosophiques, il se montra dans le principe de la révolution partisan de toutes les réformes compatibles avec le maintien du trône, et se chargea de rédiger en 1789 les *Doléances* adressées au roi par les officiers des régiments de cavalerie qui se trouvaient à Strasbourg. Au mois de

juillet 1791, il fut fait lieutenant-colonel du régiment de Lorraine, dragons, en garnison à Nîmes, et fut employé sous les ordres du général Choisy pour expulser les brigands qui venaient d'ensanglanter Avignon, où il contribua beaucoup à rétablir l'ordre. Ayant eu le bonheur de maintenir la plus exacte discipline dans son régiment, il voulut après le 20 juin 1792 engager ses soldats à signer une protestation contre les attentats de cette journée. Leur silence lui fit voir qu'il n'avait plus que le titre de colonel; et, s'étant empressé de rendre ses comptes, il se disposait à rejoindre ses officiers partis depuis quelques jours, lorsqu'il reçut la visite de ses sous-officiers, qui le pressèrent de ne point les abandonner. Comme il leur témoignait sa surprise d'une démarche qui contrastait avec la joie qu'ils avaient montrée du départ de leurs autres chefs, l'un d'eux lui dit : « Mon co-« lonel, nous nous sentions tous en « état d'être de bons capitaines; « mais nous ne nous croyons pas en-« core capables d'être des officiers « supérieurs. » Dampmartin rejoignit l'armée des princes à Trèves, et fit la campagne dans la compagnie des gentilshommes du Languedoc. Après le licenciement qui eut lieu à Arlon, il accepta l'asile que l'amitié lui offrit à Bruxelles. Les succès de Dumouriez l'obligèrent bientôt de se réfugier en Hollande, et il y publia, en 1794, son *Essai* sur la littérature à l'usage des dames. En 1795, il se rendit à Hambourg, et fut appelé quelques mois après à Berlin pour y prendre la direction de la *Gazette française*. Invité par une note ministérielle à cesser toute coopération à ce journal, il trouva dans la bienveillance du baron de Keith, neveu de milord Maréchal (*Voy.* KEITH, XXII, 272), les moyens de se soutenir honorablement à Berlin, en attendant des circonstances plus favorables. Elles ne tardèrent pas à se présenter. Le 1er avril 1797, il fut chargé par le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, de surveiller l'éducation du fils de la comtesse de Lichtenau (*Voy.* ce nom, au Supp.). Il aurait bien voulu pouvoir refuser un emploi qui l'exposait à partager la haine que les Berlinois portaient à la favorite; mais l'avantage d'être presque tous les jours en rapport avec le roi lui fit vaincre sa répugnance. Le zèle qu'il apporta dans l'exercice de ses nouvelles fonctions lui mérita bientôt toute la confiance de la mère de son élève; et, de son côté, Dampmartin sentit s'affaiblir ses préventions contre Mme de Lichtenau. Lorsque, après la mort de son royal amant, elle fut retenue prisonnière dans son palais, il partagea volontairement sa captivité et ne négligea rien pour l'adoucir. Dans le temps de sa faveur, Mme de Lichtenau lui avait assuré par contrat une pension de quatre cents écus; il l'obligea de reprendre cet acte, en lui disant que les circonstances le rendaient nul. La commission d'enquête, nommée pour examiner les reproches adressés à la favorite, ayant terminé son travail, Dampmartin reparut dans les sociétés de Berlin, où il continua de jouir de l'estime générale. Connu depuis long-temps par ses ouvrages du prince Henri, il dut à son intervention une espèce de sinécure, dont le traitement était prélevé sur les fonds de l'académie, avec l'expectative d'un canonicat dans un chapitre protestante. Après le 18 brumaire, Dampmartin s'empressa de rentrer

en France. Veuf d'un premier mariage avec Mlle Bignon, il épousa Mlle de Durfort, belle-sœur du ministre Beurnonville, et fut, en 1807, nommé conseiller de préfecture à Nîmes. Examinateur confidentiel des livres, il fut, le 10 février 1810, créé censeur impérial, et le 20 avril de la même année, membre du conseil des prises. Député au corps législatif par le département du Gard en 1813, il adhéra comme la majorité de ses collègues à la déchéance de Bonaparte, ainsi qu'au rappel des Bourbons, et fit partie de la première chambre après la restauration. Dès les premiers jours de la session, il proposa dans un comité secret de substituer le vote public au vote par le scrutin dans les délibérations. Le 1er octobre 1814, il demanda que l'importation des fers étrangers fût entièrement prohibée. Le 24 de ce mois, il fut réintégré par le roi dans sa place de censeur. Le 26, il prononça un discours très-étendu sur le projet de restituer aux émigrés leurs biens non vendus, et fit preuve d'une grande modération. Rapporteur d'une pétition adressée à la chambre contre une ordonnance du ministre de la guerre, qui semblait exiger des conditions de naissance pour l'admission aux écoles militaires, il réclama le 26 novembre l'égalité constitutionnelle pour tous les Français. La session fut interrompue par le retour de Bonaparte, et dès-lors Dampmartin cessa de faire partie des assemblées délibérantes. Réintégré dans les cadres de l'armée comme maréchal-de-camp, il avait reçu du roi le titre de vicomte et la croix d'officier de la Légion-d'Honneur. Au mois d'août 1815, il fut désigné pour remplacer Auger dans la commission de censure des écrits périodiques; et, le 20 avril 1816, il fut nommé bibliothécaire conservateur du dépôt de la guerre. Il mourut d'une fluxion de poitrine, à Paris, le 12 juillet 1825, laissant de son premier mariage un fils, qui a été sous-préfet d'Orange. Il comptait au nombre de ses amis Palissot, qui lui a consacré dans ses *Mémoires de littérature* un article bienveillant. On a de lui : I. *Idées sur quelques objets militaires*, Paris, 1784; Avignon, 1788, in-8°. II. *Histoire de la rivalité de Carthage et de Rome*, Strasbourg, 1789, 2 vol. in-8°. L'auteur avait trop préjugé de ses forces, lorsqu'il entreprit cet ouvrage, qui demandait un Montesquieu. Le premier volume, qui contient l'histoire de Rome depuis son origine, comme on l'a déjà remarqué, ne tient point au sujet. Le second vaut mieux, quoiqu'on y ait relevé plusieurs erreurs de chronologie et de géographie. L'auteur y fait preuve d'esprit et de jugement; mais il serait à désirer qu'il se fût montré plus sobre de déclamations. Les notes renferment le germe des idées sur l'éducation qu'il a développées depuis dans d'autres ouvrages. Le second volume est terminé par la traduction du *Caton* d'Addison, que Dampmartin donne lui-même comme un essai plein de fautes, et que par conséquent il aurait dû se dispenser d'imprimer. Cette pièce est précédée de *Réflexions sur l'art dramatique*, datées de Raincourt, village de Franche-Comté, où l'auteur se trouvait alors détaché avec son escadron (25 nov. 1786.) III. *Le Provincial à Paris pendant une partie de l'année* 1789, Strasbourg, 1791, in-8°. IV. *Essai de littérature à l'usage des dames*, Amsterdam, 1794, 2 vol. in-8°. V. *Esquisse d'un plan d'é-*

ducation, Berlin, 1795, in-8°. VI. *Fragments nouveaux et littéraires*, ibid., 1797, in-8°. Dampmartin publia cet ouvrage par souscription. Le roi Frédéric-Guillaume s'empressa de se faire inscrire parmi les souscripteurs, et, après avoir lu le volume, fit remettre à l'auteur la médaille d'or de l'académie. VII. *Évènements qui se sont passés sous mes yeux durant le cours de la révolution française*, Berlin, 1799, in-8°. VIII. *Brassman*, ou *le père inexorable*, Paris, 1802, 4 vol. in-12. C'est un roman. IX. *Nouveaux essais sur l'éducation*, traduits de l'anglais de Goldsmith, Paris, 1803, in-12. X. *Annales de l'empire français*, précis de l'histoire de France, ibid., 1803., in-8° Cet ouvrage, qu'il avait entrepris avec Beaunoir (*Voy.* ce nom, LVII, 413), n'eut pas de suite. XI. *La France sous ses rois; Essai historique sur les causes qui ont préparé et consommé la chute des trois premières dynasties*, Paris, 1810, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage mérite d'être lu, quoique écrit dans le but de flatter « l'homme auquel les des- « tinées de la terre étaient soumises. » XII. *Quelques traits de la vie privée de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse*, Paris, 1811, in-8°. Ce prince est trop flatté dans un ouvrage dédié à ses mânes; mais on y trouve des détails pleins d'intérêt, et la lecture en est très-attachante. XIII. *De l'Education et du choix des instituteurs*, Paris, 1816, in-8°. C'est le développement d'une *lettre* que l'auteur venait d'adresser à la chambre des députés sur l'éducation publique. XIV. *Jules*, ou *le frère généreux, précédé d'un Essai sur les romans*, Paris, 1821, 2 vol. in-12. Le premier et une partie du second volume renferment avec des développements une dissertation sur les romans, publiée par l'auteur en 1803. Dans cet écrit, suivant Palissot, Dampmartin analyse avec goût les différentes espèces de romans et en donne lui-même un petit modèle fort intéressant. XV. *Mémoires sur divers évènements de la révolution et de l'émigration*, 1825, 2 vol. in-8°. L'auteur a réuni, sous ce titre, l'ouvrage qu'il avait publié précédemment à Berlin (*Voy.* le n° VII), et le *Coup d'œil sur les campagnes des émigrés*, publié en 1818, et y a joint une troisième partie encore inédite contenant l'*Histoire* de son séjour à Berlin. Ces Mémoires trop diffus, et qui d'ailleurs offrent peu de faits nouveaux, se lisent pourtant avec plaisir, à cause de la franchise du narrateur. C'est à Dampmartin que l'on doit la troisième édition de l'ouvrage de Thiébault : *Mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, Paris, 1813, 4 vol. in-8°; et celle de la traduction de l'*Apologétique de Tertullien*, par l'abbé Meunier, Paris, 1822, in-12. W—s.

DANDOLO (le comte Vincent), célèbre Vénitien, d'une autre famille que les patriciens de ce nom, naquit à Venise en 1758. D'abord simple apothicaire, il se fit jeune encore une réputation; et, le premier en Italie, il entra dans la carrière que Lavoisier avait ouverte en France pour l'étude de la chimie. En 1796, lorsque les armées françaises s'approchèrent de Venise, Dandolo y occupait une chaire de chimie. Imbu de toutes les idées qui conduisent aux révolutions, il contribua de tout son pouvoir au renversement de l'antique république de Venise. S'étant mis en rapport

avec le général en chef des Français, et voyant la faiblesse et toutes les alarmes auxquelles le sénat était livré, il se réunit avec tous les révolutionnaires chez le secrétaire d'ambassade Villetard; et, à la suite d'une orgie, ils envoyèrent audacieusement au doge et au grand conseil le plan d'une nouvelle constitution, qui fut adopté par les magistrats effrayés. Après une lutte de quelques jours le parti révolutionnaire s'empara du pouvoir, et Dandolo fut proclamé président du nouveau gouvernement. On ne peut pas douter que dès-lors il ne fût d'intelligence avec les Français, et qu'il ne connût très-bien les projets de leur général sur les Vénitiens. Ce fut probablement d'après les insinuations de celui-ci qu'il fit dissoudre la société populaire qui s'était avisée de demander la réunion à la république Cisalpine. Bientôt la publication du traité de Campo-Formio mit fin à toutes les illusions. Les Autrichiens prirent possession de Venise, et Dandolo, obligé de quitter sa patrie, vint dans la république Cisalpine, où, pour le dédommager de la présidence qu'il perdait, on le déclara *citoyen*, et on le fit membre du grand-conseil. Paraissant souvent, et toujours avec le plus grand zèle pour la cause républicaine, à la tribune de cette assemblée, il y parlait avec l'étonnante facilité des Vénitiens; mais sa diction n'avait rien de mâle ni d'éloquent. Déjà il s'était procuré une fortune assez belle par l'acquisition de domaines nationaux, dont il savait rendre la culture très-lucrative. Quand les Austro-Russes vinrent en Italie en 1799, Dandolo se réfugia en France, où il se lia avec quelques savants. Il y publia un ouvrage politique, intitulé *Les Hommes nouveaux*, ou *Moyens d'opérer une régénération morale*, qui eut aussitôt deux éditions, mais qui fut bientôt oublié. Après la victoire de Marengo en 1800, Dandolo retourna à Milan, et il y rentra avec une nouvelle ardeur dans la carrière des affaires publiques. Après le congrès cisalpin, qui se tint à Lyon en 1801, il devint membre du collège électoral des *Dotti*; et, lorsque Bonaparte se fut constitué roi d'Italie, il envoya Dandolo en Dalmatie, en qualité de provéditeur-général, titre qui donnait un grand pouvoir, mais qui exigeait une grande représentation; ce qui convenait assez à la vanité de l'ancien apothicaire. Il y parut encore plus magnifiquement que les anciens provéditeurs de Venise. Dans les occasions solennelles, c'était sur un trône surmonté d'un dais, qu'ayant à ses côtés sa femme, jeune et jolie, il recevait les hommages et les requêtes des Dalmates. Mais Napoléon, qui ne voulait pas sans doute qu'il y eût dans son empire un autre trône que le sien, fit supprimer ce pompeux appareil. La vanité de Dandolo ne l'empêcha pas de se rendre assez agréable aux peuples de la Dalmatie, et de se conduire envers eux avec autant d'adresse que d'affabilité. Son dévouement aux intérêts du pays, et surtout son amour jaloux des prérogatives de sa charge, lui occasionnèrent plusieurs contestations avec les généraux français. Enfin, Napoléon le rappela à Milan, où, pour le consoler, il le fit membre du sénat, et ensuite comte: déjà il l'avait décoré de ses ordres. Après la chute du trône impérial, Dandolo cessa d'être sénateur; mais il resta possesseur d'immenses propriétés dans le territoire de Varèse, où il habita une magnifique villa. Il était, dès sa création, membre de

l'Institut italien, et ses droits à cette distinction étaient incontestables. Ses fonctions ne l'empêchèrent jamais de se livrer à l'étude des sciences, sa première vocation et les délices de toute sa vie. En 1814, privé sinon de ses titres au moins de toutes ses places, il se voua sans partage à des travaux scientifiques. Ses expériences sur les bêtes à laine et sur les vers à soie eurent d'excellents résultats. C'est dans cette délicieuse retraite de Varèse qu'il mourut d'apoplexie le 13 déc. 1819. On a de lui plusieurs ouvrages importants : I. *Opuscules sur les causes de la décadence de l'agriculture en Dalmatie, et sur les moyens de la faire refleurir.* Il y compare l'agriculture de la Dalmatie avec celle de l'Italie, et, quoique fort susceptible encore d'amélioration, il ne balance pas à préférer la première. II. *Des puits et des citernes à Venise*, Venise, 1803, in 8°. III. Plusieurs discours sur le pâturage et l'éducation des bestiaux, sur d'autres objets d'agriculture et d'économie politique, Milan, 1804, in-8°. IV. *De la manière de gouverner les moutons espagnols et italiens*, Milan, 1806, in-8°. L'auteur se propose particulièrement d'améliorer la race ovine négligée en Italie. V. *Sur quelques maladies des bestiaux*, Milan, 1807, in-8°. VI. *De la culture de la pomme de terre et de la nécessité de créer de nouveaux genres d'industrie*, Milan, 1807, in-8°. VII. *L'Art de faire les vins et de les conserver*, Milan, 1812, in-8°. VIII. *Histoire des vers à soie gouvernés d'après les meilleures méthodes en usage dans le royaume Lombardo-Vénitien et ailleurs*, Milan, 1813, 3 vol. in-8°. Ces deux derniers ouvrages sont les chefs-d'œuvre de Dandolo. Pour le premier, il a mis à contribution les écrivains de tous les pays, et surtout les Français. Riche de leurs observations et des siennes, le livre de Dandolo peut soutenir la concurrence avec les meilleures compilations sur cette matière. Le second de ces ouvrages est indispensable pour quiconque élève des vers à soie. Les méthodes les plus récentes, les plus utiles y sont décrites, discutées, appréciées. L'auteur raisonne et raconte tout à la fois les faits, et met ainsi sur la voie des améliorations. Il a été traduit en français par le docteur Fontanelles et augmenté de beaucoup de notes, Montpellier, 1819, 1 vol. in-8°; seconde édition, Lyon, 1825, 1 vol. in-8°. Dandolo a encore publié diverses brochures de circonstance, et des traductions italiennes du Traité élémentaire de chimie de Lavoisier, de celui des Affinités de Guyton de Morveau et enfin de la Chimie de Berthollet. Az—o.

DANDRÉ (Antoine-Balthazard-Joseph), né le 2 juillet 1759, à Aix en Provence d'une famille parlementaire, fit ses études au collège de Juilly, son droit à Toulouse, et fut dès l'âge de dix-neuf ans conseiller au parlement d'Aix. Chargé, comme le plus jeune de sa compagnie, de la maîtrise des eaux et forêts, il eut occasion de connaître l'aménagement des bois et il conserva toute sa vie du goût pour cette partie de l'agriculture. Nommé en 1789, l'un des députés de la noblesse de Provence aux états-généraux, Dandré s'y montra dès le commencement favorable aux innovations, et il fut du petit nombre des députés de son ordre qui se réunirent au tiers-état. Peu de temps après il annonça d'une ma-

nière très-empressée que le parlement d'Aix adhérait aux maximes de l'assemblée nationale sur l'organisation judiciaire. Envoyé bientôt à Toulon en qualité de commissaire du roi, il y fut le témoin impuissant des premiers désordres que les décrets de l'assemblée nationale occasionnèrent parmi les troupes (*Voy.* Albert de Rioms, I, 423), et se hâta de rentrer dans l'assemblée, dès qu'un décret eut interdit aux députés tout emploi ministériel. Il prêta le serment civique en arrivant, et peu de jours après il parla avec beaucoup de force contre les ministres, déclarant qu'il *défendrait les droits de la liberté jusqu'à la dernière goutte de son sang*. Cependant les idées de Dandré semblaient déjà s'être modifiées, ou plutôt, comme on l'a dit souvent de lui, il jouait dès-lors le rôle d'un couteau à deux tranchants. Après avoir pris la défense du bas officier Muscard, patriotiquement révolté contre ses chefs, il se plaignit de l'insubordination des troupes, de l'impuissance des lois contre les libelles; et parla contre la municipalité et la garde nationale de Marseille, qui avaient laissé la populace s'emparer des forts de cette ville. Il appuya, le 7 sept. 1790, le décret proposé par Dupont de Nemours contre les anarchistes qui menaçaient d'assassinat les députés sous les fenêtres de l'assemblée, et il prit ensuite la défense de Pascalis tué par la populace d'Aix, et sur lequel on avait trouvé une lettre signée de lui. Il ne craignit pas de dire que ce malheureux avait été son ami, qu'en effet il avait eu avec lui une correspondance; enfin il accusa Mirabeau d'avoir fomenté l'émeute dont Pascalis était victime; puis, revenant au système révolutionnaire, il parla contre les troupes qui avaient protégé le passage de Mesdames, tantes du roi, à Arnay-le-Duc, et demanda que Cazalès fût rappelé à l'ordre pour s'être livré dans cette occasion à un mouvement d'enthousiasme monarchique. Dans la séance du 18 avril 1791, il parla aussi contre l'abbé Maury, et demanda qu'il fût rappelé à l'ordre, pour avoir calomnié la nation. « Vous voulez être le légataire de « Mirabeau, » lui répondit l'orateur royaliste. — « Oui, répliqua Dandré, « je voudrais avoir ses talents, pour « vous confondre, et prouver votre « perfidie. » Dandré parla encore dans beaucoup d'occasions, et il eut une grande part à tous les travaux de l'assemblée nationale, particulièrement à l'organisation judiciaire. Ce n'était ni un grand orateur, ni un homme de beaucoup de savoir; son accent méridional et sa figure ignoble ne lui permettaient pas de grands succès à la tribune; mais doué d'assez de sagacité, de prévoyance et surtout d'une grande flexibilité d'opinions, il conserva toujours sur la majorité une certaine influence; il fut nommé trois fois président et il fit partie de plusieurs comités. A l'époque de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, il contribua beaucoup à toutes les mesures qui furent prises pour la sûreté de ce prince. Il fut d'avis que l'assemblée devait s'emparer de tous les pouvoirs, mais il parla contre la déchéance que les républicains voulaient dès-lors prononcer. Nommé, avec Thouret et Duport, l'un des commissaires qui dûrent recevoir les déclarations de la famille royale, il remplit cette difficile mission avec assez de mesure et de convenance. Ce fut lui cependant qui adressa à la reine des questions indiscrètes, et qui donnèrent lieu à

cette noble réponse de la princesse : *J'ai tout vu, j'ai tout su, et j'ai tout oublié*... Il appuya ensuite la proposition de conserver le titre de prince à tous les membres de la famille royale, et fit décréter que le roi et le prince royal porteraient le cordon bleu comme marque distinctive et spéciale de leur dignité. Cette opinion de sa part était d'autant plus remarquable que, dans sa première présidence, ayant été chargé de haranguer la famille royale, il avait évité de se servir des expressions de *Majesté* et de *Monseigneur*. Le duc d'Orléans ayant offert de renoncer personnellement à toutes les prérogatives que l'on pourrait attacher au titre de prince, Dandré déclara qu'il n'avait ce droit ni pour lui, ni pour ses enfants, ni pour ses créanciers... Il s'opposa ensuite à la convocation d'une convention nationale, que l'on voulait dès-lors charger de reviser la nouvelle constitution. Ce fut, en quelque façon Dandré qui prononça la clôture de cette longue session, puisqu'il fit décréter que l'assemblée nationale se séparerait définitivement le 30 septembre 1791. Comme tous ses collègues que leur imprévoyance avait si maladroitement éloignés des affaires, il se trouva bientôt froissé et menacé par la violence du mouvement qu'eux-mêmes avaient imprimé. Ayant été écarté de la mairie de la capitale par le parti républicain qui fit nommer Péthion, et s'étant trouvé compromis pour un commerce d'épicerie auquel il se livrait, il fut obligé de fuir. On l'avait désigné comme accapareur de denrées coloniales; et la populace fut près de piller ses magasins dans la rue de la Verrerie. Attaqué dans les journaux et les pamphlets, il fut l'objet d'une caricature où on le représenta coiffé d'un pain de sucre. Il se rendit alors en Angleterre avec son collègue Talleyrand, dont les opinions et la conduite étaient assez conformes aux siennes. Plus tard il passa en Allemagne et, comme il avait eu la prévoyance d'emporter la plus grande partie de sa fortune, il put s'occuper encore, selon ses goûts, de spéculations de commerce. Mais la meilleure et la plus sûre de ses spéculations fut sans doute celle que lui procura l'aîné des frères de Louis XVI, en le chargeant de la direction de ses affaires et de ses correspondances avec l'intérieur de la France. Cette confiance inattendue dans un homme qui jusqu'alors s'était montré si peu favorable à la cause de l'ancienne monarchie, excita beaucoup de plaintes dans l'émigration; mais de pareils motifs avaient peu d'influence sur le prétendant (Louis XVIII). Ce prince continua à le charger de ses principales affaires dans l'intérieur, et Dandré fut long-temps en correspondance pour cet objet avec MM. Royer-Collard, Montesquiou, etc. Il vint même à Paris en 1797, pour tenter de rétablir la monarchie par des moyens légaux selon le plan qui avait été adopté par les conseils de Louis XVIII; mais il fit d'inutiles efforts pour être nommé député au conseil des cinq-cents. Les royalistes n'avaient en lui aucune confiance, et les révolutionnaires, qui connaissaient son but, le repoussaient de tout leur pouvoir; ainsi il n'eut aucune influence, et la révolution du 18 fructidor se consomma en sa présence, sans qu'il pût l'empêcher. Obligé de prendre la fuite aussitôt après, il retourna en Allemagne, remportant des sommes considérables qu'il avait apportées (plus de deux millions), et n'ayant su en faire aucun usage dans

l'intérêt de la cause qu'il devait défendre. Rien de tout cela ne put altérer la confiance que Louis XVIII avait en lui, et il resta chargé des mêmes rapports avec l'intérieur de la France. La police des gouvernements révolutionnaires le surveillait attentivement, et plusieurs fois elle parvint à découvrir ses agents et ses intrigues. On le trouve désigné sous le nom de *Maior*, dans plusieurs passages des *Papiers saisis à Bareuth* (*Voy.* IMBERT-COLOMÈS, XXI, 202), et de ceux qui furent imprimés en 1800, à l'imprimerie nationale, sous le titre de *Correspondance anglaise*. Les journaux désignèrent encore Dandré à cette époque comme ayant dirigé une opération qui devait être exécutée dans le midi de la France par les généraux Willot et Danican, et que firent échouer les victoires de Bonaparte. Protégé spécialement par l'archiduc Charles et par l'envoyé britannique Wickam, Dandré continua encore pendant plusieurs années à faire les affaires du royalisme, et l'on croit qu'il y fit assez bien les siennes. Ce qu'il y a de sûr, c'est que c'était par son entremise que passaient toutes les sommes que l'Angleterre fournissait alors pour ce parti. Lorsque Louis XVIII se fut retiré en Angleterre, et que la cause des Bourbons parut désespérée, Dandré se retira aussi avec le titre de baron que lui donna l'empereur d'Autriche, dans une terre qu'il avait acquise à trois lieues de Vienne, puis dans une autre terre qu'il avait également acquise en Pologne. Un peu plus tard, il envoya deux de ses fils en France, et ils entrèrent comme officiers dans la garde impériale. Lui-même fit tous ses efforts pour obtenir la permission d'y revenir, et il entreprit pour cela le voyage de Dresde en 1812, quand Napoléon passa dans cette ville; mais ce fut en vain que le duc de Bassano implora pour Dandré la clémence impériale. Il ne put revenir à Paris qu'après le retour des Bourbons en 1814. Louis XVIII le nomma d'abord intendant de ses domaines, puis directeur de la police du royaume. Il occupait cette place lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe en 1815, et on lui a imputé avec quelque raison la plus grande partie des torts du ministère à cette époque. On assura qu'il avait alors pour confident l'un des hommes les plus dévoués à Napoléon, et que les rapports qu'il faisait à Louis XVIII étaient auparavant envoyés à l'île d'Elbe. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le parti de Napoléon fut loin de lui témoigner le moindre ressentiment, et que, soit mépris, soit tout autre motif, il lui fut proposé de rester à Paris. Il aima cependant mieux suivre le roi en Belgique, et il ne revint en France qu'avec ce prince trois mois après. On ne lui rendit point la direction de la police, qui fut confiée à Fouché; mais il fut rétabli dans l'intendance des domaines de la couronne; et il conserva ce paisible et lucratif emploi jusqu'à l'époque de sa mort (16 juillet 1827). Uniquement occupé d'administration, d'agriculture et surtout de l'éducation et de la fortune de ses nombreux enfants, il passa ainsi fort bien les dernières années d'une vie jusqu'alors très-agitée. M. Silvestre, son confrère à la société d'agriculture, lui a consacré selon l'usage une notice apologétique, dans les Mémoires de cette société (année 1827, tome Ier). M—D j.

DANKELMANN (HENRI-GUILLAUME-AUGUSTE-ALEXANDRE, comte de), naquit à Clèves le 10 mai

1768, d'une famille qui, depuis près de deux siècles, servait avec honneur la monarchie prussienne. Son père, d'abord président de la régence de Clèves, avait été ministre de la justice. Il fit ses premières études dans la maison paternelle sous la direction d'un gouverneur, et ses connaissances se développèrent avec une telle rapidité, qu'à l'âge de douze ans les classiques grecs et latins lui étaient familiers. Il avait surtout une grande prédilection pour les auteurs romains, et dans un âge très-avancé on l'entendait encore citer avec plaisir des passages entiers de leurs écrits. Envoyé à l'université de Hall à l'âge de seize ans, il y fit son droit. En 1786, il fut attaché comme auditeur à la régence de Breslau; et, après avoir subi l'*Examine rigoroso*, il fut nommé conseiller supérieur de la régence, puis conseiller du consistoire et du collège des pupilles, plus tard membre de la commission générale d'agriculture et représentant des états provinciaux de la Silésie. A l'avènement du roi actuel de Prusse, en 1800, il fut élevé à la dignité de comte, nommé à la présidence de la régence dans la Haute-Silésie et du collège des pupilles, et à celle du grand consistoire à Brieg. En 1805, il devint président de la régence à Varsovie. Ayant cessé ces fonctions par suite des évènements de 1806, il se rendit à Kœnigsberg où était son souverain qui, après la conclusion de la paix à Tilsitt, lui confia la mission difficile de régulariser les nouvelles frontières avec le général York. A cet effet, les commissaires conclurent, sous la médiation du maréchal Soult, la convention du 10 nov. 1807. En 1808, un ordre du cabinet lui confia la présidence de la régence de Glogau, fonctions qu'il remplit pendant dix-sept ans, et qui ne furent interrompues qu'en 1816, lorsqu'on le chargea de régler les frontières avec la Russie. Après la mort de Kircheisen, le roi le nomma ministre de la justice le 23 avril 1825, et le 11 juillet suivant, le chargea spécialement de la révision des lois prussiennes. Dans la même année l'Institut des secours pour la bourgeoisie l'appela à la direction générale de cet établissement; plus tard il fut nommé vice-président de la société de la Bible, et fit partie de celle de Louisenstiftung. Il ne remplit que peu d'années ces hautes fonctions, et mourut le 29 déc. 1830. En 1810, il avait été décoré de l'ordre de l'Aigle-Rouge, et en 1830 de celui de l'Etoile. M—D j.

DANNECKER, fameux sculpteur wurtembergeois, naquit à Stuttgard en 1758. Son père, un des trop nombreux valets d'écurie du duc Charles-Eugène, était un homme grossier, parfaitement digne de sa position. Dannecker, malgré sa bonne volonté, n'apprit pas même à lire et à écrire. Toute son éducation dans cette première période de sa vie se bornait à contempler les mauvaises gravures en bois de quelques ballades colportées par des crieurs ambulants, et à passer des heures entières dans la cour d'un sculpteur-marbrier, marchand de pierres tumulaires. Sur ces entrefaites (1772) s'ouvrit l'école de Charles (hohere Karls-schule), fondée par la munificence du duc. Un soir le père de Dannecker, en rentrant ivre à la maison, se prit à parler de la nouvelle institution qu'il blâma beaucoup, lui juge profond, et où, dit-il, la fantaisie du duc était d'admettre les fils de ses domestiques. « Oh! j'irai! j'irai! » s'écria Dannecker. Mis sous clé pour cette

exclamation, Dannecker eut bientôt pris son parti : il sauta par la fenêtre, rassembla de petits camarades auxquels il apprit ce qu'il savait de la veille, conclut en disant qu'ils devaient tous s'empresser de mettre à profit les bienfaits du duc, et se rendit à leur tête au palais. Arrivé dans les cours il demanda résolument à un huissier pour ses camarades et pour lui d'être présentés au duc. Grande fut la surprise de l'officier qui pourtant remplit son message. Le duc voulut voir ce que c'était, et l'on introduisit les marmots, auxquels il fit subir un interrogatoire. Le résultat de cette espèce d'examen fut que Dannecker et deux autres entrèrent au collège de Charles. Recommandé d'abord, et bientôt oublié de l'altesse ducale sa bienfaitrice, Dannecker ne fut point dans cet institut un élève au-dessus de la médiocrité. Cependant c'était pour lui une bonne fortune qu'une éducation même imparfaite et aux trois quarts manquée. Désormais il ne s'agissait plus pour lui de manier la brosse et l'étrille. Ses études classiques terminées, Dannecker de retour à Stuttgard se mit à l'école du sculpteur Grubel: il avait enfin trouvé sa vocation. Plusieurs années se passèrent à triompher des difficultés matérielles de l'art qui pétrit la glaise et assouplit le marbre: la dure vie qu'il avait menée depuis l'enfance était un excellent apprentissage pour cette carrière nouvelle. Au bout de ce temps, le prix de sculpture fut la récompense de son ardeur au travail et de son inspiration consciencieuse. Le *Milon de Crotone* auquel il dut ce succès n'était pourtant pas irréprochable ; mais l'expression que l'artiste avait placée sur sa figure demandait grâce pour des imperfections de détail. Le nom de Dannecker franchit alors les bornes de l'atelier. Le duc qui, en 1761, avait fondé l'académie wurtembergeoise de sculpture, se souvint de son ancien protégé ; il fit des commandes à Dannecker, mais quelles commandes ! des balustrades, des arabesques, des corniches, des pendentifs pour ses palais de la Solitude et d'Hohenheim. « Ce n'est pas là de l'art, » disait tristement Dannecker ; mais il se consolait en pensant qu'il fallait bien faire un peu le praticien, et qu'enfin il acquérait dans ces travaux d'un ordre inférieur de la facilité, de l'habitude. Au milieu des dix ans qu'il passa ainsi à tout faire, sauf de la grande sculpture, Dannecker obtint la permission de se rendre à Paris pour se perfectionner, et une pension de 300 florins (575 fr.) par an. C'est avec ce modique secours qu'il devait payer ses frais de voyage, se nourrir, s'entretenir et acheter les instruments de son art : aussi fit-il pédestrement la route, et bien qu'il vécût à Paris avec la plus stricte économie trouva-t-il plus d'une fois, comme Jean-Jacques, le pain bien cher ! Il resta deux ans dans cette capitale, occupé d'étudier les chefs-d'œuvre du Louvre ; mais à mesure qu'il les comprenait et les sentait, il se pénétrait de plus en plus de la nécessité de voir Rome, et finit par obtenir le congé de son duc pour ce voyage qui fut plus long que l'autre. Deux ans avaient suffi pour Paris, sept furent à peine assez pour Rome. Sa première impression à la vue de tant de chefs-d'œuvre d'un ordre si élevé fut douloureuse de découragement. Quel artiste, lorsque pour la première fois il voit grossir, grandir sans cesse cette foule de productions du génie, ne se sent petit, isolé comme l'as-

tronome en présence des myriades d'étoiles que lui révèle le télescope! Herder et Gœthe alors à Rome entendirent parler de Dannecker ; ils vinrent à lui, ils relevèrent son âme abattue. Dannecker était digne de les entendre, Herder et Gœthe dignes de l'avoir pour élève. L'artiste puisa dans les conversations de l'historien et du lyrique des idées nouvelles tout autres, et les sources de l'inspiration jaillirent pour lui plus larges et plus fécondes. Il reçut aussi des encouragements de Canova, bien loin alors de cette éclatante réputation qu'il eut depuis, mais qui d'ailleurs se montra toujours pour les artistes le confrère le plus généreux. De retour en Wurtemberg, Dannecker dont la pension à Rome avait été portée à 750 flor. reçut du duc un accueil flatteur, beaucoup de commandes, et finalement le titre de chef de l'académie de sculpture avec des appointements de 15,000 fr. Sans doute cette position de sculpteur officiel de la cour, en obligeant à la portraiture en marbre ou en bronze de tout ce qui de près ou de loin appartient à la famille du souverain, n'est guère plus favorable à l'art que le titre d'historiographe ou de poète de la cour à l'histoire véritable ou à la poésie. Dannecker, malgré le talent remarquable avec lequel il saisissait la ressemblance, a bien mieux réussi dans les bustes de ses pairs en génie, les Lavater, les Schiller, les Glück, que dans ceux des sérénissimes personnages qui daignaient lui donner séance. Heureusement il n'eut pas ces seuls travaux à exécuter, et son nom répandu alors dans toute l'Allemagne lui assurait l'indépendance la plus complète avec tout autre que le duc. Un trait honorable pour lui, c'est que la mémoire des bienfaits qu'il avait reçus des princes de Wurtemberg resta toujours dans son cœur : en vain le roi de Bavière lui fit proposer le titre de chef de l'école de sculpture de Munich avec un traitement triple de celui qu'il recevait à Stuttgard, Dannecker rejeta péremptoirement ces offres. Ne fût-ce que comme artiste pourtant il eût dû les accepter : les collections de Munich bien autrement riches que celles de Stuttgard, sans même mettre en ligne de compte un entourage plus élevé, auraient sans doute fait faire de nouveaux progrès à son talent. Dannecker est mort à l'âge de 76 ans en 1834. Depuis plusieurs années, son poignet ankylosé le rendait incapable de vaquer aux travaux de son art. Il était fort mélancolique. Une piété vive, qui s'était beaucoup accrue depuis son voyage de Rome, et qui du reste se liait à la tournure et à la portée de son esprit, développait et adoucissait en lui ce grave sentiment. Une enfance brutalisée, une jeunesse laborieuse, un âge mur, mêlé de gloire et de désagréments, et dans la vieillesse une espèce de décadence, puisque, après avoir été proclamé quinze ans le premier sculpteur de l'Allemagne, il se voyait surpassé par les Tieck, les Rauch, les Schwanthaler, tout cela formait pour le septuagénaire une inépuisable mine de méditations sur la vanité de la vie. Parmi les ouvrages de Dannecker, nous indiquerons surtout un *Amour* en marbre blanc (s'éveillant à l'instant où tombe sur lui la goutte d'huile qu'épanche la lampe de Psyché); un *Alexandre le Grand* appliquant son cachet sur les lèvres de Parménion (morceau destiné au cabinet particulier du duc Charles-Eugène, qui, en méconnaissant le caractère et la beauté, le relégua dans des combles); le *mo-*

nument funèbre du comte de Zeppelin, aujourd'hui à Louisbourg (on y remarque surtout une expressive et belle figure de l'Amitié) ; enfin une *Ariane* et un *Christ*. Ces deux dernières pièces sont les chefs-d'œuvre de Dannecker. L'Ariane est dans l'attitude du triomphe, sous la double ivresse du vin et de l'amour, rayonnante du triple orgueil d'être belle, d'avoir un amant qui vaut mieux que Thésée, de troquer sa condition de mortelle contre une couronne de déesse. Aussi comme elle s'abandonne mollement sur la colossale panthère qui la porte ! Comme elle ne craint rien de l'animal, certaine d'avoir soumis le dieu ! Quel beau contraste et quelle suave harmonie entre les formes sauvages et belles de la panthère, les formes belles et délicates de la femme ! C'est pour demander pardon à l'art de ce chef-d'œuvre presque matérialiste que Dannecker se mit à faire son Christ encore plus beau, quoique d'une beauté toute différente. Le rédempteur des hommes, chez lui, n'est plus un homme robuste et sanguin, au visage plein quoique ovale et long, comme dans les types judaïques. Au physique c'est un être faible, étiolé, souffrant, que consume sa grande pensée, et qui succombe sous le faix de la croix. Sa barbe soyeuse et floconneuse accuse un tempérament lymphatique. Mais l'intelligence et l'amour inondent son front, jaillissent de ses yeux, coulent de sa bouche fermée et muette. On a nommé Dannecker *le* sculpteur mystique de l'Allemagne. Il n'y a de trop dans cette appellation que le *le*, car il n'est plus le seul mystique ; il a fait école. P—ot.

DANNHAVER (Jean-Conrad), philologue et théologien protestant, naquit en 1603, à Kendring, dans le Brisgau, d'une famille originaire de Strasbourg. Ayant achevé ses études et pris ses grades à l'académie de cette ville, il visita les principales universités de l'Allemagne et revint en 1628 à Strasbourg. Établi d'abord inspecteur du collége des prédicateurs, il fut dès l'année suivante nommé professeur d'éloquence ; et, dans la suite, il remplit successivement les chaires de philosophie et de théologie, avec une réputation qui s'étendit dans toute l'Allemagne. Différentes villes lui firent les propositions les plus avantageuses pour l'attirer dans leurs écoles ; mais il les refusa, ne voulant pas quitter Strasbourg où il jouissait de l'estime générale ; il y mourut comblé de tous les honneurs littéraires et ecclésiastiques, le 7 nov. 1666. Dannhaver, malgré toute la réputation dont il a joui, n'était cependant, suivant Heumann, ni un grand philosophe ni un grand philologue (Voy. *Via ad historiam litterar.*, 180). Il a publié un assez grand nombre d'ouvrages sur les matières de théologie et de controverse. On en trouve les titres dans les *Memoria theologor.* de Witten, p. 1538 ; dans le *Theatr. honoris reseratum* de Spizel, p. 284, et dans le *Theatr. viror. illustrium* de Freher, p. 665. Le seul que les curieux recherchent encore est : *Christeis, sive drama sacrum, in quo Ecclesiæ militia a Jesu-Christo ad thronum cœlestem exaltata, ad novissimum usque ac præsens seculum deducitur*, Wittemberg. 1696, in-4°. On a le portrait de Dannhaver, in-4°, dans *Spizel*, et réduit dans *Freher*. W—s.

DANTAL (Pierre), grammairien dont on a plusieurs ouvrages

élémentaires, naquit le 18 nov. 1781 à La Bessière. Après avoir terminé ses études avec succès, il établit à Lyon une école qui fut dès le principe assez fréquentée. Plein de zèle pour le progrès de ses élèves, il composa, pour leur faciliter l'étude de la grammaire latine, des *abrégés historiques*, *des cours de thèmes* et un *rudiment* calqué sur celui de Lhomond. Les réimpressions successives de ces ouvrages prouvent leur utilité; mais on peut croire qu'il les aurait encore améliorés, si la maladie chronique qui le conduisit au tombeau lui en eût laissé le temps. Il mourut à Lyon le 13 oct. 1820. Le *Rudiment* de Dantal, et ses *Cours de thèmes* pour les différentes classes sont encore suivis dans les collèges, et par conséquent souvent réimprimés. W—s.

DANTE, X, 518. *Voy.* Dionisi (*Jean-Jacques*), au Supp.

DANTOINE (J.-B.), avocat au parlement et aux cours de Lyon, dans les premières années du XVIIIe siècle, a publié: I. *Les règles du droit civil, traduites en français avec des explications et des commentaires sur chaque règle*, Lyon, 1710, in-4°; nouvelle édit., 1725, dédié à Laurent Planelli de la Valette, président des trésoriers de France en la généralité de Lyon, ancien prévôt des marchands de la même ville. II. *Les règles du droit canon, traduites en français avec des explications et des commentaires sur chaque règle*, Lyon, 1720, in-4°. Avant ces deux livres qui ont été long-temps fort estimés, et qui ne sont point inutiles aujourd'hui, Dantoine avait publié un opuscule intitulé: *Alphabetica series rubricarum omnium juris utriusque civilis et canonici*, Lyon, 1693, in-12. Dès le XIIIe siècle, il y avait à Lyon une école de droit. Cette ville fut autorisée, par un arrêt du parlement daté de 1402, à conserver des professeurs en droit civil et canonique. Plusieurs jurisconsultes célèbres ont professé dans cette école, et entre autres J.-B. Dantoine (*Almanach de la ville de Lyon*, 1764, page 135). —M. Dupin aîné (tome II, page 116, des *Lettres sur la profession d'avocat*, Paris, 1832) cite les ouvrages de Dantoine, dont il indique deux éditions, l'une de Bruxelles, 1742, et l'autre de Liège, 1772, 2 vol. in-4°. C'est par erreur qu'il donne pour prénoms à ce jurisconsulte les initiales J.-C., au lieu de J.-B. A. P.

DANZI (François), maître de la chapelle du grand-duc de Bade, et célèbre théoricien, né à Manheim le 15 mai 1763, étudia dès l'âge de treize ans la composition sous l'abbé Vogler, ce maître habile, qui compta parmi ses élèves Carle-Maria Von Weber, Winter et Meyerbeer. Le premier opéra de Danzi, *Azakia*, fut joué en 1779, à Munich. Il donna ensuite le *Triomphe de la vérité*, *Minuit*, *le Baiser*, *le Calife de Bagdad*, *Iphigénie*, etc., qui eurent beaucoup de succès. Les Allemands, en applaudissant à sa musique sacrée et instrumentale, reprochent à ses opéras de manquer de mélodie; ce qui doit d'autant plus étonner qu'il excellait dans l'art du chant, où nul maître n'enseignait comme lui. Danzi mourut au mois de juin 1826. F—le.

DAON (Roger-François), né en 1679, à Briqueville, diocèse de Bayeux, entra en 1699 chez les Eudistes, et professa la théologie à Avranches et dans plusieurs autres séminaires de sa congrégation. Ap-

pelé par l'évêque de Rennes pour former un petit séminaire, il fonda cet établissement, et lui procura beaucoup de ressources par son activité et son intelligence. Successivement supérieur des séminaires d'Avranches, de Senlis et de Séez, il mourut dans cette dernière ville le 16 août 1749. C'était un ecclésiastique plein de candeur, de charité et de zèle. Il est auteur d'ouvrages élémentaires très-estimés : I. *La conduite des confesseurs*, Paris, 1738, in-12, réimprimé plusieurs fois et traduit en italien. II. *La conduite des ames dans la voie du salut*, ibid., 1753, in-12. III. Un volume d'opuscules renfermant un *Catéchisme pour les ordinands*, une *Méthode pour la première communion*, une autre *pour faire des conférences*, et des *Méthodes pour les sermons*, *les prônes*, *et pour expliquer les cérémonies du baptême*. IV. *Introduction à l'amour de Dieu*, tirée des *OEuvres de saint François de Sales*. V. *Instruction ou catéchisme pour les enfants*. Dans la *Conduite des ames*, l'auteur indique la manière de diriger les enfants, les jeunes gens, les ignorants, les personnes mariées, les aspirants au sacerdoce, les religieux et religieuses, les soldats, les pauvres, etc. Son style est simple, ses principes sages, et dignes d'un homme qui avait joint l'expérience du ministère à l'étude de l'écriture et à l'habitude de la méditation. Cet ouvrage, réimprimé en 1829, fut revu par un professeur de théologie, et augmenté des *Avertissements aux confesseurs* et d'une *Exhortation aux ecclésiastiques de s'appliquer à l'étude*. G—Y.

DAQUIN (Joseph), médecin, né à Chambéry en 1733, fit ses études médicales à Turin, y prit le grade de docteur en 1757, et alla s'établir à Chambéry, où il devint bibliothécaire de la ville et médecin de l'hôpital. Il fut aussi professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du département du Mont-Blanc. Lors de la découverte de la vaccine, il fit tous ses efforts pour la propager, et publia en 1801 une *Lettre* à ses concitoyens pour en faire connaître les avantages. Enfin il traduisit en français le traité du docteur Sacco sur la vaccination. Daquin était membre d'un grand nombre de sociétés savantes. Il mourut à Chambéry le 12 juillet 1815. Ses ouvrages sont : I. *Lettre aux amateurs de l'agriculture*, Chambéry, 1771, in-4°. L'abbé Grillet dit que c'est à cette lettre qu'est due la fondation de la société d'agriculture de Chambéry. II. *Analyse des eaux thermales d'Aix en Savoie*, Chambéry, 1773, in-8°; ibid., 1808, in 8°, 2e édition, augmentée d'un grand nombre d'observations relatives aux propriétés de ces eaux. III. *Mémoire sur la recherche des causes qui entretiennent les fièvres putrides à Chambéry*, ibid., 1774, in-8°. IV. *Essai météorologique sur la véritable influence des astres, des saisons, des changements de temps appliqué aux usages de l'agriculture, de la médecine et de la navigation*, etc., par J. Toaldo, traduit de l'italien avec des notes, Chambéry, 1782, in-4°. V. *Réponse à la lettre d'un ecclésiastique français à l'occasion des notes du traducteur de Toaldo*, ibid., 1784, in-8°. VI. *Analyse des eaux de la Boisse*, ibid., 1784, in-8°. VII. *Réflexions d'un cosmopolite sur celles du solitaire de la Cassine, relatives aux eaux de la Boisse*, ibid., 1786,

in-4°. VIII. *Topographie de la ville de Chambéry et de ses environs*, ibid., 1787, in-8°. Cette topographie valut à l'auteur une médaille d'or de l'académie royale de médecine de Paris. L'ouvrage fut cependant critiqué dans un journal imprimé à Turin, intitulé : *Biblioteca Oltremontana* (déc. 1787). Daquin publia en 1788, deux brochures en réponse à cette critique. IX. *La philosophie de la folie, où l'on prouve que cette maladie doit plutôt être traitée par les secours moraux que par les secours physiques, et que ceux qui en sont atteints éprouvent d'une manière non équivoque l'influence de la lune*, Chambéry, 1804, in-8°. La première édition de cet ouvrage avait paru en 1791. La 2e édition, très-augmentée, est dédiée au professeur Pinel. Les conseils que donne Daquin sur l'emploi de la douceur et du traitement moral à l'égard des aliénés ont beaucoup de rapport avec ceux du célèbre médecin de la Salpêtrière, comme aussi avec ceux de son digne élève et successeur, le docteur Esquirol. G—T—R.

DARIGRAND (JEAN-BAPTISTE), a joui pendant sa vie d'une assez grande célébrité qu'il devait à sa haine contre les traitants. Né pauvre, il avait d'abord rempli des fonctions subalternes dans les gabelles; mais, n'ayant point obtenu l'avancement que méritaient ses services et ses talents, il quitta son emploi, et se fit recevoir, en 1761, avocat au parlement de Paris. Mettant à profit les connaissances qu'il avait de la maltôte, il défendit devant la cour des aides, et souvent avec succès, les malheureux fraudeurs poursuivis à la requête des fermiers-généraux; mais il ne s'en tint pas là. Darigrand signala tous les abus résultant du système des fermes dans un petit écrit intitulé: *L'Anti-financier*, ou *Relevé de quelques-unes des malversations dont se rendent journellement coupables les fermiers-généraux, et des vexations qu'ils commettent dans les provinces*, 1763, in-12; nouv. édit. augmentée, 1764, 2 vol. in-12. Cette brochure, précédée d'une épître au parlement de France, fit beaucoup de bruit à sa publication, et l'auteur fut mis à la Bastille. Il en sortit plus animé contre ses irréconciliables ennemis, et ne cessa de les poursuivre jusqu'à sa mort, arrivée au mois d'octobre 1771. On cite de cet avocat plusieurs *factums* intéressants pour l'histoire, entre autres : *Mémoires pour les officiers et les soldats du régiment de Cambrésis, contre les syndics et directeurs de la compagnie des Indes*, 1765, in-4°, et *Mémoire pour le receveur du domaine de la généralité de Tours*, dans la discussion qu'il eut à soutenir en 1766 contre le duc de Brissac, en sa qualité de pair de France, pour les droits prétendus par le domaine dans le cas de vente de terres affectées à la dotation d'une pairie. W—S.

DARIMAJOU (DOMINIQUE), né à Mont-de-Marsan, le 18 octobre 1761, adopta avec beaucoup d'ardeur les principes de la révolution, et s'étant rendu dans la capitale y prit part à quelques publications révolutionnaires, notamment à l'ouvrage anonyme intitulé : *La Chasteté du clergé dévoilée*, ou *procès-verbaux des séances du clergé chez les filles de Paris, trouvés à la Bastille*, à Rome (Paris), de l'imprimerie de la Propagande, 1790, deux parties in-8°,

ouvrage scandaleux, et qui l'était bien plus encore, lors de sa publication, *par les anecdotes qu'il contient, et le grand nombre de personnes vivantes qui en sont l'objet*, est-il dit dans l'*Avertissement*, page IV. Ce fut un de ces moyens de révolution que l'on employa alors avec tant de succès, et qui se renouvellent encore souvent dans le même but! Darimajou entra en 1793 dans les bureaux de la comptabilité nationale, et lors de la réorganisation, en 1807, il fut nommé référendaire de seconde classe à la cour des comptes. Il a conservé cet emploi jusqu'à sa mort, en novembre 1829. Louis XVIII lui avait accordé la croix de la Légion-d'Honneur. Z.

DARIOT (Claude), médecin, né à Pomar, près de Beaune, en 1533, appartenait à la religion protestante et se montra partisan de l'astrologie et de la doctrine de Paracelse. Il mourut en 1594. On a de lui: I. *De electionibus principiorum idoneorum rebus inchoandis*, Lyon, 1557, in-4°; traduit en français, Lyon, 1558. II. *De morbis et diebus criticis ex astrorum motu cognoscendis fragmentum*, Lyon, 1557, in 4°. III. *Ad astrorum judicia facilis introductio*, Lyon, 1557, in-4°. Ces ouvrages se trouvent quelquefois réunis. IV. La *Grande chirurgie de Paracelse mise en français*, Lyon 1593, in-4°. V. *Discours sur la goutte*, Lyon, 1603, in-4°. VI. Trois *Discours sur la préparation des médicaments, contenant la raison pourquoi et comment ils le doivent être*, Lyon, 1603 in-4°, fig. Ce dernier ouvrage avait paru en latin, Lyon, 1582, in-8°. G—t—r.

DARIOT (Blaise), l'une des victimes de la terreur dans le Languedoc, né en 1760, exerçait la médecine au commencement de la révolution, dont il adopta les principes. Elu juge du tribunal de Saint-Gaudens, il fut nommé, en 1792, premier suppléant à la Convention pour le département de la Haute-Garonne. L'un des commissaires de son district envoyés à Toulouse après le 31 mai, pour organiser les moyens de résister à l'oppression, il signa tous les arrêtés pris par l'assemblée départementale. Il fut appelé peu de temps après à la Convention, en remplacement de Jullien de Toulouse, mis hors la loi; mais le département renouvelé dans le sens du parti victorieux jugea le *fédéraliste* Dariot indigne d'un tel honneur, et fit partir à sa place le second suppléant. La Convention trouvant que le département avait excédé ses pouvoirs cassa son arrêté le 6 ventose (24 février 1794). Le même jour, Dartigoeyte, en mission dans le département de la Haute Garonne, destituait Dariot de ses fonctions de juge, et l'envoyait en prison comme suspect. Le 14 ventose (4 mars), la Convention, par un nouveau décret, appela Dariot dans son sein, et lui enjoignit de se rendre sur-le-champ à son poste. Force fut à Dartigoeyte de relâcher son prisonnier; mais le 8 germinal (28 mars), il adressa tous les renseignements qu'il avait recueillis contre Dariot à la Convention, qui les renvoya pour les examiner à son comité de sûreté générale, chargé d'entendre l'accusé dans ses défenses. Le 23 prairial (11 juin) suivant, Dubarran, au nom de ce comité, fit un long rapport sur la part que Dariot avait prise aux menées contre-révolutionnaires dans son département, et il conclut en demandant que sa nomination fût annu-

lée. Traduit immédiatement au tribunal révolutionnaire, le malheureux Dariot porta sa tête sur l'échafaud, le 29 juin 1794. W—s.

DARLUC (Michel), médecin et naturaliste, naquit en 1707 à Grimaud, dans le diocèse de Fréjus. En terminant ses premières études, il fut attaché comme secrétaire à un prince allemand qu'il accompagna dans ses voyages; et cette circonstance lui fournit l'occasion de développer son goût pour l'histoire naturelle. Après avoir employé dix ans à visiter les différentes parties de l'Europe, il s'établit à Barcelonne pour s'y livrer, en fréquentant les hôpitaux, à l'étude de la pratique médicale. Il vint ensuite étudier à Aix l'anatomie et la botanique, sous le célèbre Lieutaud (*Voy.* ce nom, XXIV, 470), et à Paris, la chimie dont Rouelle donnait, depuis quelques années, des leçons très-fréquentées. Riche de connaissances qu'il devait à des travaux assidus, il revint dans sa patrie exercer la médecine. Ses succès l'ayant bientôt fait remarquer, Monclar, procureur-général au parlement, pour l'attirer à Aix, lui fit accorder, à son insu, la survivance de la chaire de botanique à l'université de cette ville. Darluc la remplit avec beaucoup de zèle, mais sans rien relâcher des soins qu'il devait aux malades dont il avait la confiance. Dans ses loisirs il rassembla les matériaux d'une histoire naturelle de la Provence, ouvrage qui lui coûta bien des recherches, des fatigues et des dépenses. Il en avait commencé la publication lorsqu'il fut affligé d'une cécité complète. Mais Gibelin, son confrère à l'académie de Marseille, se chargea de revoir son manuscrit, qui était terminé. Darluc mourut en 1783. Outre un poème sur l'*Inoculation*, dont il était un partisan zélé, on a de lui : I. *Traité des eaux minérales de Gréoulx en Provence*, Aix, 1777, in-8°. Il en a paru une nouvelle édition, Paris, 1821, in-12, augmentée de plusieurs observations, par M. Doux. II. *Histoire naturelle de la Provence, contenant ce qu'il y a de plus remarquable dans les règnes végétal, minéral, animal et la partie géoponique*, Avignon et Marseille, 1782-86, 3 vol, in-8°. Après avoir, dans un coup d'œil général, indiqué l'étendue, les limites et les divers climats de la Provence, l'auteur, adoptant la division des diocèses qui lui a paru la plus commode, donne une description détaillée de tout ce que cette belle province renferme d'intéressant sous le rapport de l'histoire naturelle, de l'agriculture et de l'économie domestique. Ces récits sont suivis d'observations sur les mœurs des habitants, leurs occupations ou leur industrie, et de vues sur les améliorations qu'il serait possible d'introduire dans leurs usages, leur régime alimentaire, leur hygiène, etc. Parmi les savants compatriotes qui l'ont aidé dans ses recherches, il cite avec reconnaissance Bernard, sous-directeur de l'Observatoire à Marseille, le P. Berthier de l'Oratoire, et Grosson, qui lui avait communiqué d'excellents mémoires relatifs à la pêche sur les côtes de Provence. L'ouvrage de Darluc est celui d'un zélé patriote dans la véritable acception du mot, et il méritera toujours d'être consulté par ceux qui voudront connaître les productions et les ressources de ce beau pays. W—s.

DARMAING (Jean-Jérôme-Achille), journaliste, naquit à Pamiers (Arriège), le 2 février 1791,

d'une famille distinguée dans la magistrature. Après de brillantes études au lycée de Toulouse, il fut admis à l'école normale, puis agrégé à l'école de Saint-Cyr. Mais les évènements de 1814 avaient exalté sa tête, et il renonça en 1816 à la carrière de l'instruction pour se jeter dans la politique. Son aïeul, dévoué aux Bourbons, avait péri sur l'échafaud révolutionnaire, victime de la haine du conventionnel Vadier (1). Son père, ancien magistrat, qui partageait les mêmes opinions, réclama en vain pendant les premières années de la restauration les dédommagements qui lui étaient si bien dus. Il n'obtint que de vagues promesses, et fut obligé pour exister de se consacrer à la rédaction des séances législatives dans divers journaux. L'ingratitude des Bourbons envers sa famille fit sur l'âme du jeune Achille Darmaing une vive impression. Lui, qui au 20 mars 1815 s'était rangé parmi les volontaires royaux; devint bientôt l'ennemi de ces princes qui ne savaient, comme on l'a dit, ni récompenser ni punir; et il ne tarda pas à se jeter dans les rangs d'une ardente opposition. Après avoir débuté dans la rédaction subalterne de quelques journaux, il créa en 1818 le *Surveillant politique et littéraire*. Cette feuille, poursuivie presque à son apparition, attira un procès à son auteur. En vain Darmaing mit tout en usage pour convaincre ses juges de la pureté de ses principes et de ses intentions; en vain invoqua-t-il le souvenir du dévouement monarchique et des malheurs de sa famille, il fut condamné à une amende, et la publication du *Surveillant* fut arrêtée. Alors il s'attacha au *Constitutionnel*, comme rédacteur des séances de la chambre élective et des débats judiciaires. Ses articles, écrits avec intérêt et impartialité, eurent du succès et contribuèrent à la fortune de ce journal. Bientôt, sans abandonner la feuille qui avait commencé sa réputation, il fonda, en 1825, la *Gazette des tribunaux*, dont la création lui appartient tout entière, et qui est devenue entre ses mains une propriété importante. Dans la direction de cette feuille, à laquelle il s'associa l'expérience du savant sténographe Breton, Darmaing, selon les expressions d'un avocat distingué (2), « déploya des « facultés supérieures et une apti- « tude merveilleuse qui lui faisaient « deviner les principes et jusqu'au « langage du droit, malgré l'ab- « sence de toute étude judiciaire, et « qui soumettaient à son ascendant « même les hommes éminents dont il « savait s'attacher la collaboration. » En effet, ce qu'il y a de remarquable dans la courte carrière de Darmaing, c'est de voir un jeune homme jusqu'alors, et même toujours depuis, livré à toute la fougue des passions, relever son rôle de journaliste à la hauteur d'un pouvoir réel. Il se regardait comme investi d'une sorte de magistrature que personne au palais, juges, greffiers, avocats, ne songeait à lui contester, et qu'il exerça sans ménagements ni transactions, avec une vigueur de principes qui ne s'est jamais démentie. Cette indé-

(1) François Darmaing, avocat du roi à Pamiers et maire de cette ville en 1790, n'avait adopté qu'en homme honnête et modéré les principes de l'assemblée constituante, et surtout leurs conséquences. Il fut obligé de fuir par suite d'une émeute qu'avait excitée l'arrestation d'un officier de la garde nationale. Un décret ordonna au tribunal de Toulouse de lui faire son procès. Echappé à ce danger, il fut arrêté et condamné à mort en 1793, comme conspirateur, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

(2) M. Mermilliod, discours prononcé sur le cercueil de Darmaing.

pendance, il la déployait vis-à-vis du pouvoir dont il critiquait les actes lorsqu'ils étaient du ressort de son journal, vis-à-vis des individus dont il tenait le sort sous sa plume, et dont les menaces comme les séductions venaient échouer contre sa probité (3) et sa fermeté intraitables; enfin vis-à-vis de l'opinion publique et de l'esprit de parti dont il savait repousser les capricieux engouements et les exigences. Cette dernière qualité était d'autant plus méritoire chez Darmaing que personnellement il était fort ardent dans son libéralisme. Carbonaro, il fut sous la restauration dans les secrets les plus intimes de la faction qui conspirait contre la branche aînée des Bourbons. La manière à la fois circonspecte et indépendante avec laquelle il rédigea ainsi sa *Gazette*, en inspirant pour sa personne une sorte de respect, lui servit de garantie contre les dangers du rôle de censeur judiciaire qu'il s'était arrogé. Aussi pendant toute sa direction, malgré les susceptibilités qu'il était dans le cas de blesser chaque jour, pas une seule condamnation n'est venue révéler que le journaliste eût transgressé sa mission ou abusé de sa terrible puissance. Cette puissance et les relations importantes qu'elle lui avait values, il eût pu les employer à son élévation; mais il refusa plusieurs fois de hauts emplois. Décoré de la croix de juillet, il ne rechercha pas même celle de la Légion-d'Honneur qu'il n'eût tenu qu'à lui d'obtenir. Sa seule ambition était de conserver son indépendance et d'arriver quelque jour à la députation de l'Arriège. Lors des événements de juillet 1830, Darmaing avait pris les armes, et s'était joint aux masses soulevées contre la garde royale. Il parut sincèrement s'attacher au gouvernement de Louis-Philippe, et ne contribua pas peu à imprimer au *Constitutionnel* une couleur dynastique, lorsque, après la retraite successive de MM. Cauchois-Lemaire et Bert, les propriétaires de ce journal politique le choisirent pendant les années 1832 et 1833 pour rédacteur en chef. Darmaing jouissait également d'une grande influence dans sa légion de la garde nationale, où il était officier depuis 1830. Sorti du *Constitutionnel*, il reprit la direction de la *Gazette des tribunaux*, dont il était toujours le principal propriétaire. C'est là que, doué d'une prodigieuse activité qui suffisait à tous ses travaux comme à tous les plaisirs, il usa les derniers restes d'une vie dont les sources étaient épuisées depuis plusieurs années. Il succomba à de cruelles souffrances le 30 juillet 1836. Ses obsèques se sont faites avec beaucoup d'éclat. Le poêle funèbre était tenu par deux membres de la cour de cassation, MM. Gilbert de Voisins, pair de France, et Isambert, député; puis par le bâtonnier de l'ordre des avocats, M. Philippe Dupin, et par M. Breton, co-gérant de Darmaing à la *Gazette des tribunaux*. Son éloge fut prononcé par MM. Mermilliod, avocat, et Isambert. Darmaing avait débuté dans la carrière littéraire par un *Abrégé de l'histoire de la Vendée*, Paris, 1817. D—R—R.

(3) Nous savons pertinemment que plusieurs fois Darmaing a mis très-lestement à la porte de son bureau des individus qui, pour que leurs méfaits fussent passés sous silence, lui avaient offert des billets de banque.

DARNAUD (Jacques), général français, né à Bricy, près d'Orléans, en 1768, avait servi pendant quelques années comme simple soldat dans un régiment d'infanterie, lorsque la révolution commença. Etant

alors entré dans un bataillon de volontaires nationaux, il y fut capitaine, et fit ses premières campagnes à l'armée du Nord, où il se distingua dans plusieurs occasions. Devenu adjoint aux adjudants-généraux, en 1794, il assista en cette qualité au débloquement de Maubeuge, et fut ensuite employé à l'armée de Sambre-et-Meuse. Chargé de soutenir la retraite à Neuwied dans le mois d'octobre 1795, il mérita par sa valeur que le général en chef Jourdan lui adressât ces flatteuses paroles : « Je « vous félicite, mon cher camarade; « j'ai admiré vos belles manœuvres; « vous aviez, devant l'ennemi, le « même sang-froid que, l'année « dernière, à la revue, sur la place « de parade, à Cologne. » Darnaud ayant été chargé, en 1796, de l'occupation de Francfort, ne souffrit pas que le commerce de cette ville fût inquiété par des exactions d'aucune espèce. Blessé grièvement l'année suivante à la mâchoire inférieure par un éclat d'obus, au blocus de Mayence, il n'en fut guéri que lentement et après de grandes souffrances. Alors il se rendit à l'armée d'Italie où la Trebia, Novi, Recco, Monte-Facio furent témoins de sa valeur, et il fut nommé général de brigade en 1799. A Gênes, il reçut encore une blessure si grave que l'on fut obligé de lui faire l'amputation de la cuisse gauche. Ayant survécu à cette douloureuse opération, Darnaud fut chargé, par le premier consul, du commandement de la place qu'il avait si bien défendue, et plus tard de celui de la quatorzième division, dont Caen est le chef-lieu. Après l'avoir créé baron et général de division, Napoléon lui donna en 1808 le commandement de l'hôtel des Invalides qu'il conserva jusqu'en 1814. Darnaud fut alors remplacé par le comte de Lussac; et il vécut dans la retraite jusqu'au 3 mars 1830, époque de sa mort. M—DJ.

DARRACQ (François-Balthazar), député du département des Landes au conseil des Cinq-Cents, était né vers 1750 à Mont-de-Marsan, d'une famille honorable. Ayant fait de bonnes études, il embrassa la profession d'avocat et, dans ses loisirs, cultiva la physique et la chimie. Quelques-unes de ses observations sont consignées dans les premiers volumes du *Journal* de l'abbé Rozier. Il adopta les principes de la révolution, et montra dans les différentes fonctions administratives dont il fut revêtu beaucoup de zèle et d'intégrité. Député par son département, en 1795, au conseil des Cinq-Cents, il se signala dès l'abord en attaquant les dilapidations, et ne laissa passer aucune occasion de stigmatiser les fournisseurs et ceux qui les favorisaient. Il parla fréquemment aussi dans l'intérêt des propriétaires que les lois de circonstance mettaient à la merci de leurs fermiers; et demanda, plus tard, la libre exportation des produits quelconques du sol, comme le plus sûr moyen de rendre au commerce et à l'agriculture son ancienne prospérité. Il s'éleva contre tout projet de transaction entre les créanciers et leurs débiteurs, disant que ceux-ci ne pourraient être libérés qu'en acquittant la totalité de leurs dettes; et, le premier, il demanda le rétablissement de la contrainte par corps en matière civile, mais surtout en matière de commerce. Tout en déclarant qu'il n'était point l'ami des prêtres, puisqu'ils avaient causé tous les malheurs de sa vie, il combattit les mesures rigoureuses employées contre

eux, disant, et cette fois avec raison, que, puisque la loi ne voyait en eux que des citoyens, il était absurde de les assujétir à une législation exceptionnelle (1). Le 4 pluviose an V (23 janv. 1797) Darracq soutint, dans un long discours, que « le divorce « n'est que l'épuration heureuse des « séparations de corps dont la né- « cessité avait consacré l'usage, » et vota pour que l'incompatibilité d'humeur ne fût point retranchée des causes qui peuvent faire prononcer la dissolution du mariage. Partisan de la liberté de la presse la plus illimitée, il n'admettait de restrictions à ce principe qu'à l'égard des journalistes dont il parlait de la manière la plus méprisante : « Le gouverne- « ment, dit-il, le 6 février 1797, « eût dû agir envers les journalistes « comme il l'a fait envers les pros- « tituées; car les journalistes sont « de véritables prostituées....» Il fut rappelé par le président au respect qu'il devait à l'assemblée; et Pelet de la Lozère, s'élançant à la tribune, déclara que depuis son établissement elle n'avait pas été souillée par un aussi dégoûtant langage.... Deux ans après (12 juin 1799), il revint encore aux journalistes, dans un discours sur la liberté de la presse, dont le conseil vota l'impression. « Mais, dit-il, ce serait étrange- « ment s'abuser que d'appliquer ce « principe au métier de journaliste. « Il faudrait plutôt renverser toutes « les idées et livrer la liberté à une « honteuse prostitution, la faire « dégénérer en licence, que d'appe- « ler un journaliste au partage des « avantages qu'elle peut offrir. La « liberté de la presse est un hom- « mage rendu aux écrivains philo- « sophes qui voudraient marcher « sur les traces d'Helvétius, de « Raynal, de Rousseau, de Mably. « Qu'a de commun le journaliste « avec de tels génies?.... Il ne pu- « blie pas sa pensée, mais celle des « autres; c'est là son engagement « avec le public. En un mot les « journalistes bien appréciés sont « les *rouliers* de la politique et de « la littérature, comme à Paris ils « en sont les *fiacres*. Leurs infidé- « lités, leurs écrits, leurs falsifica- « tions sont et doivent être dans les « attributions de la police.» Quelques mois auparavant (11 janvier 1799), il avait combattu le projet de partager les biens communaux, mesure funeste qui ne pouvait apporter un bien passager à quelques individus qu'au préjudice du bien général. Le 6 juillet il combattit le projet de supprimer les maisons de jeu, prétendant qu'il valait mieux régulariser cette passion que de tenter de la détruire, puisqu'on n'y parviendrait pas; et conclut à l'établissement d'une taxe sur les maisons de jeu et ceux qui les fréquenteraient. Le 25 juillet il demanda l'abolition de tout serment politique, afin de diminuer le nombre des parjures. Dans la séance du 19 brumaire à Saint-Cloud, il voulut empêcher d'envoyer un messager au directoire pour l'avertir de la réunion du conseil, par la raison que l'on ne savait pas où le directoire lui-même se trouvait dans ce moment. Membre du nouveau corps législatif, il en fut élu secrétaire pour la session de 1802. Le 7 mai, il proposa d'envoyer une députation aux consuls pour les féliciter sur leurs glorieux travaux; et le 20 il fit décider qu'il serait frappé une médaille pour consacrer le sou-

(1) Il est assez curieux de remarquer que Robespierre avait soutenu les mêmes principes à l'assemblée constituante.

il fit partie de la commission administrative du corps législatif; et l'année suivante il reçut la décoration de la Légion-d'Honneur. A l'expiration de son mandat, n'ayant point été réélu, Darracq retourna dans sa ville natale, et il y concourut à la formation de la société d'agriculture et de commerce, où il lut, le 21 déc. 1807, un mémoire sur les *matières résineuses*. Il mourut peu de temps après. W—s.

DARRAGON (François-Louis), né vers le milieu du XVIIIe siècle, occupait une place dans la maison du roi, et conserva pour la famille royale un dévouement qui lui fit courir des dangers pendant la révolution. Par un travers d'esprit qui n'est pas rare, il se croyait poète, et surtout poète dramatique. Il fit représenter sur des théâtres de société des pièces de sa composition; et, quoiqu'il n'eût dans les derniers temps de sa vie qu'un très-modique revenu, il en employait la plus grande partie à faire imprimer une foule de productions en vers et en prose plus ou moins ridicules. Les journalistes, entre autres Salgues, s'égayèrent quelquefois à ses dépens; mais peut-être pas aussi souvent qu'il l'aurait désiré; car, outre que ces attaques le tiraient pour un moment de l'obscurité, elles lui fournissaient l'occasion de répliquer par un nouvel écrit. Il adressa des lettres au ministre de l'intérieur (Chaptal), aux acteurs du Théâtre-Français, etc.; il publia un épithalame sur le mariage de Napoléon et de Marie-Louise; il fit des vers pour les portraits de Talma, de Corneille, de l'empereur, de sa sœur Caroline, alors reine de Naples, de Cambacérès, du prince Charles, etc., etc. Enfin, après avoir chanté les hauts personnages de l'empire, il s'apprêtait à célébrer le retour des Bourbons en 1814, lorsque la mort le frappa vers cette époque. Outre les opuscules déjà cités et beaucoup d'autres du même genre, on a de lui : I. *Epître au plus illustre de mes aïeux*, 1780, in-8°. II. *Epître au roi sur les réformes de sa maison*, 1780, in-8°. III. *L'Anti-Lalande*, ou *Réfutation de la Lettre du célèbre astronome sur le dix-huitième siècle*, Paris, 1800, in-12. Darragon prétend démontrer que le dix-neuvième siècle a commencé le 1er janvier 1800. IV. *Le Cri du cygne*, ou *Réfutation théâtrale*, Paris, 1806, in-8°. C'est une réponse à l'avis de l'examinateur du Théâtre-Français, qui n'avait pas jugé digne d'être admise à la lecture la tragédie de *Ricimer*, dont le sujet est tiré de l'histoire de Norwège, que Darragon avait présentée à ce théâtre, et dont il donne de longs fragments dans cette brochure. V. *Le Prononcé*, ou *la prééminence poétique du grand Corneille*, Paris, 1808, in-8°. VI. *Le Rennois à Paris*, ou *le critique Salgues réprimé*, 1809, in-8°. VII. *Le Tarpa*, ou *l'examen préalable, tragique et comique, avantageux à l'art, aux auteurs, au Théâtre-Français*, Paris, 1811, in 8°. VIII. *Ode belliqueuse aux Français du premier ban*, 1812, in-8°. IX. *La Mort de Jacques Molay*, ou *les Templiers*, tragédie en trois actes et en vers, Paris, 1812, in-8°. Cette pièce est la contre-épreuve de celle de M. Raynouard. Darragon suppose les Templiers coupables. L'idée n'est pas heureuse et l'exécution est pitoyable. L'auteur avait encore en porte-feuille : *Le Siège de Jérusalem*, tragédie

dont il publia des fragments en 1781; *le Suborneur joué*, ou *les Femmes de bonne humeur*, comédie en cinq actes et en vers, représentée à Rennes en 1787, pendant la tenue des états de Bretagne; *le Bon Frère*, comédie en deux actes, dont il fit imprimer une scène à la même époque. P—RT.

DARRIGOL (l'abbé JEAN-PIERRE), né à Lahonce, près de Bayonne, le 17 mai 1790, annonça dès son enfance les plus heureuses dispositions; et, après avoir achevé, très-jeune encore, son cours de théologie, professa les humanités au collège de Dax. Ordonné prêtre en 1815, il exerça le ministère dans quelques paroisses où il montra autant de sagesse que de zèle. Ses supérieurs, qui connaissaient ses talents, l'envoyèrent professer la théologie à Betharram. M. d'Astros, aujourd'hui archeque de Toulouse, lui confia la chaire de morale au séminaire de Bayonne, et cinq ans après il le nomma supérieur. Les vertus dont Darrigol donnait l'exemple, l'esprit sacerdotal dont il était animé, sa haute capacité, tout justifia un choix qui fut universellement applaudi. Doué d'une grande facilité pour le travail, et de connaissances très-variées, il s'amusa, dans ses moments de loisir, à composer une *Dissertation critique et apologétique sur la langue basque*, 1 vol. in-8° de 163 pages. Dans cet ouvrage imprimé à Bayonne sans date, l'auteur discute avec une grande sagacité des questions relatives à l'idiome basque et à sa grammaire. Il examine d'abord les éléments les plus simples de la langue, les sons primitifs et les articulations, les syllabes radicales, les mots simples et les mots composés, leurs espèces grammaticales, leur force expressive ou leur énergie; et il arrive ainsi jusqu'à l'art de fixer le rang des mots et de former le discours. Il a eu pour but de puiser, selon l'avis de Dumarsais, les règles de la langue dans la langue elle-même; et, afin de les apprécier selon leur juste valeur, il les rapproche souvent des règles de la grammaire générale, ou des principes fondamentaux du langage. Le sénateur Garat voulait traiter la même matière; mais il renonça à son projet après avoir lu la dissertation de l'abbé Darrigol, et il aimait à dire qu'il était difficile de faire preuve de plus de savoir et de sagacité. Déjà une maladie cruelle qui avait son siège dans les entrailles, et qui le faisait souffrir depuis plusieurs années, avait miné la santé de l'abbé Darrigol, et ce fut au milieu des plus vives douleurs qu'il concourut au prix fondé par Volney sur l'*Analyse, raisonnée du système grammatical de la langue basque*. Il remporta le prix, en 1829, quoiqu'il eût pour concurrent le célèbre Humboldt, dont le mémoire écrit en latin contient, suivant la commission, des recherches profondes et des considérations d'un ordre élevé sur la philosophie grammaticale. Les commissaires reconnurent dans l'ouvrage de Darrigol une méthode judicieuse, une connaissance approfondie du sujet. « L'auteur, disaient-ils, dans leur « rapport, paraît posséder à fond « la langue dont il expose le sys- « tème grammatical. On a particu- « lièrement lieu d'être satisfait de « la manière dont il explique la « conjugaison des verbes basques; « et ce point était tout à la fois « un des plus importants et des « plus difficiles de ceux qu'il avait « à traiter. » Il avait pris pour épigraphe une phrase de Fénelon;

et à ce sujet, Andrieux, secrétaire de l'académie, lui écrivit : « M. le « supérieur, je me suis trouvé, « malgré mon peu de capacité, « l'un des membres de la commission « chargée d'exécuter la fondation « faite par M. de Volney; j'ai joint « avec beaucoup de plaisir mon suf- « frage à celui de mes savants col- « lègues, et votre excellent mémoire « m'a paru très-digne du prix qu'il « a obtenu. En faisant connaître la « singulière et unique langue basque, « vous avez fait preuve d'une grande « habileté dans la métaphysique du « langage en général. Vous avez pris « pour épigraphe cette phrase bien « remarquable : *Chaque langue a « son génie, son éloquence, sa « poésie, et, si j'ose ainsi parler, « ses talents particuliers.* Vous la « signez du nom de Fénelon, et je ne « doute point qu'elle ne soit de ce « grand homme. Mais mon igno- « rance m'oblige de recourir à vous « pour savoir dans quel ouvrage de « Fénelon cette phrase se trouve. « Oserais-je vous prier de me l'indi- « quer? Je serais bien aise de con- « naître les développements dont « elle doit être accompagnée. » Il est assez étonnant qu'un secrétaire perpétuel de la première compagnie littéraire du royaume ait ignoré le *Mémoire* de Fénelon *sur les occupations de l'académie française*. Darrigol appartenait à l'élite de ces prêtres éclairés, laborieux de la province, qui honorent la religion et les lettres, que la capitale ne connaît point assez, et dont les talents placés sur un théâtre plus brillant seraient la gloire de la patrie. Il mourut le 17 juillet 1829. D—s—e.

DARTHÉ (Augustin-Alexandre-Joseph (1)). l'un des révolutionnaires les plus exaltés, naquit en 1769 à Saint-Pol dans l'Artois. Il achevait son droit à Paris en 1789, et il commença, dit-on, à se signaler dans la journée du 14 juillet en se réunissant aux étudiants et aux clercs de la Basoche, qui s'emparèrent du canon des Invalides. Revenu dans sa province, il se montra l'un des plus actifs propagateurs des nouvelles doctrines, et fut, en 1792, nommé l'un des administrateurs du département du Pas-de-Calais. Envoyé l'année suivante dans le district de Saint-Pol pour presser le départ des réquisitionnaires, il réunit dix à douze mille hommes pour donner la chasse à quelques malheureux jeunes gens, cachés dans les bois de Pernes; et, sentant la nécessité de justifier cet inutile déploiement de forces, il écrivit, le 30 août 1793, à la Convention, pour lui annoncer qu'il venait d'étouffer une sédition dont les suites auraient été incalculables, sans les mesures qu'il avait prises. La lecture de sa lettre ne produisit aucune sensation; et s'il est vrai que la Convention déclara que Darthé avait bien mérité de la patrie, on n'en trouve du moins aucune trace dans le *Moniteur* (Voyez le numéro du 3 septembre 1793). Joseph Lebon (*Voy.* ce nom, XXIII, 489), renvoyé dans le département du Pas-de-Calais avec l'injonction d'y faire régner la terreur, nomma Darthé l'un des jurés du tribunal révolutionnaire qu'il établit à Arras (13 février 1794); mais le féroce proconsul jugeant qu'il pouvait l'employer encore plus utilement, le choisit bientôt pour son secrétaire, et le char-

(1) C'est ainsi qu'il est nommé dans le procès-verbal de son arrestation en 1796, insere dans le Moniteur : mais l'acte d'accusation et l'arrêt de condamnation ne lui donnent pas le prénom de *Joseph*.

gea de différentes missions dans le département. Darthé écrit au conventionnel Lebas, le 29 ventose (19 mars), qu'il vient de faire, avec une commission *ardente* de patriotes, une perquisition à la citadelle de Doullens, dont le commandant favorisait la correspondance des *monstres* confiés à sa garde : « Nous l'avons enlevé, dit-il, avec douze « de ces scélérats; la guillotine, « depuis ce moment, ne désampare « pas. Les ducs, les marquis, les « comtes et les barons, mâles et femelles, tombent comme grêle. » Il termine cette lettre en se recommandant à Lebas pour une place dans une des six commissions populaires qu'on avait le projet de disséminer dans la république. Le 29 germinal (18 avril), il écrivit encore à Lebas qu'il était très-satisfait de sa mission à Boulogne, dont il avait fait enlever cent cinquante scélérats pour les conduire dans les prisons d'Arras (Voy. le *Recueil des papiers trouvés chez Robespierre*, I, 145-52). Après le 9 thermidor, arrêté comme terroriste, il fut amnistié par la loi du 4 brumaire (26 octobre 1795), et vint à Paris où il entra dans les bureaux de l'agence du commerce. La découverte des plans aussi ridicules qu'atroces de Babeuf (*Voy.* ce nom, III, 156) ayant fait connaître Darthé pour un de ses complices, il fut arrêté dans la maison du menuisier Dufour, rue Bleue, où on le trouva caché entre deux matelas. Il dit, pour se justifier, qu'en voyant arriver la force armée, il avait cédé à un premier mouvement de frayeur; mais qu'il se disposait à sortir de sa couche au moment où il avait été découvert. Traduit avec Babeuf devant la haute-cour à Vendôme, il protesta contre la compétence de ce tribunal dans un long discours, qu'il termina par l'apologie de sa conduite révolutionnaire, attestant qu'il n'avait jamais eu en vue que le bonheur de l'humanité. Dès-lors il ne répondit plus que par des injures grossières aux juges et aux témoins. Reconnu l'auteur de divers écrits séditieux, dont l'un était une provocation à l'assassinat des membres du Directoire (2), il fut condamné à mort, le 7 prairial an V (26 mai 1797). A la lecture de l'arrêt, il essaya, comme Babeuf, de se frapper d'un stylet; mais il en fut empêché par la gendarmerie, et périt sur l'échafaud à l'âge de vingt-huit ans (3). Dans son ouvrage intitulé *les crimes de Joseph Lebon*, Guffroy dépeint Darthé comme un homme violent et sans mœurs, un digne vautour révolutionnaire, s'annonçant comme un ami du peuple et s'étant montré son ennemi (Voy. page 427). W—s.

DARTIGOEYTE (Pierre-Armand), l'un des proconsuls les plus féroces qui aient ensanglanté la France en 1793, naquit à Lectoure, dans l'ancienne Gascogne, vers 1758, de parents obcurs; reçut une éducation incomplète, et se livra dans sa jeunesse aux vices les plus honteux. S'étant jeté dès le commencement avec une extrême violence dans tous les excès de la révolution, il fut nommé

(2) Il était intitulé: *Tuez les cinq*. Dans un autre écrit, Darthé conseille d'*employer les* enfants contre les soldats, moyen qui depuis a été pratiqué, comme l'on sait, avec un atroce succès.

(3) Les auteurs de la *Galerie historique des contemporains* disent, sans preuves, que Darthé se frappa d'un couteau en criant: Vive la république! Puis ils ajoutent : « Comme la blessure n'était pas mortelle, on le pansa et on le mit sur un matelas jusqu'au moment du supplice. Mais, déterminé à mourir de ses propres mains, Darthé saisit l'instant où il était moins observé, et, déchirant en silence sa blessure sous la couverture qu'on avait jetée sur lui, il expira aux yeux de ses surveillants étonnés d'un tel courage. »

député du département des Landes à la Convention nationale, en septembre 1792. Dès-lors très-acharné contre la religion et ses ministres, une de ses premières motions dans cette assemblée fut pour la suppression absolue des vicaires et du traitement des évêques. Il demanda ensuite l'abolition du serment comme une institution *monacale*. Malade au moment de l'instruction du procès de Louis XVI, il écrivit au président pour hâter le jugement *du plus grand des coupables*. Lors des appels nominaux, il se fit transporter à l'assemblée, et vota en ces termes : « Comme juge, je dois venger le sang des citoyens égorgés par les ordres du tyran ; comme homme d'état, je dois prendre la mesure qui me paraît la plus utile à la république : or, dans mon opinion, je crains le retour de la tyrannie, si Louis existe. Je vote pour la mort et la prompte exécution. » Ayant été envoyé dans le midi, il se trouvait à Bordeaux avec son collègue Ichon, lors du triomphe de Robespierre, au 31 mai 1793. Quelques habitants indignés voulurent d'abord arrêter ces deux représentants montagnards ; mais, protégés par les autorités, ils échappèrent en fuyant. Les rapports qu'ils firent à la Convention contribuèrent beaucoup ensuite à l'irritation des partis et aux malheurs des Bordelais. Dartigoeyte monta plusieurs fois à la tribune pour demander l'arrestation d'un grand nombre d'habitants des départements de la Gironde, des Landes et du Gard ; et dans le même temps il fut chargé par le comité de législation de faire décréter la suspension de toutes poursuites contre les assassins de septembre, ainsi que l'annulation de la procédure qu'avait osé commencer le tribunal de Melun contre les égorgeurs des prisons de Meaux. Ce rapport fut en tout point digne de son objet et de cette horrible époque ; il ajouta beaucoup au crédit de Dartigoeyte ; et les comités l'envoyèrent de nouveau, aussitôt après, dans les départements méridionaux pour y mettre, suivant le langage du temps, *la terreur à l'ordre du jour*. Nul n'était mieux que lui capable de remplir une telle mission ; et il écrivit bientôt de Dax, puis de Tarbes, qu'il *faisait trembler l'aristocratie, le modérantisme et le fédéralisme*, qu'il ordonnait l'arrestation des prêtres, des nobles et de tous ceux qui, par leurs *spéculations mercantiles*, avaient contribué à discréditer les assignats. Enfin, se montrant toujours l'implacable ennemi de la religion, il fit brûler solennellement sur la place publique d'Auch toutes les reliques, les images et les objets du culte, dansant lui-même la carmagnole autour du bûcher avec son collègue Cavaignac, qui rendit compte de ce fait à la Convention nationale dans les termes les plus pompeux. Et Barrère vint aussi dire à la tribune que son compatriote, son ami Dartigoeyte avait *rendu de grands services à la république en tuant le fanatisme*... Il fit ajouter encore à l'étendue de ses pouvoirs ; et le proconsul, continuant de plus belle à poursuivre les prêtres, les nobles et les gens de bien de toutes les classes, cassa un jugement du tribunal criminel d'Auch, qui avait acquité le comte de Barbotan. Ce malheureux, traduit au tribunal révolutionnaire, périt sur l'échafaud ainsi que Saint-Julien, son gendre. Il en fut de même du curé Gros et d'une foule d'autres... Presque toujours ivre, Dartigoeyte

ne se montrait en public que dans le costume le plus ridicule. Jamais une femme ne parut devant lui sans avoir à rougir de ses propos et de ses gestes. Il mettait en réquisition pour le spectacle, dans les villes où il passait, les mères et les filles ; et il y paraissait lui-même de manière à révolter la pudeur. On raconte de lui plusieurs faits du genre de celui de Cavaignac, son digne collègue, envers l'infortunée Labarrère (*Voy.* CAVAIGNAC, LX, 327). Son cruel cynisme alla jusqu'à faire attacher des détenus dans des écuries, aux mangeoires où on leur jetait comme aux animaux la plus dégoûtante nourriture. Tant d'horreur excita l'indignation dans toute la contrée ; mais la terreur était à son comble, et chacun ne pensait qu'à s'y soustraire... Un malheureux cependant essaya de venger l'humanité. Placé au-dessus du féroce proconsul dans la salle de la société populaire d'Auch, il lui lança à la tête une énorme brique, qui malheureusement ne l'atteignit pas.... Toutes les issues furent à l'instant fermées, et la moitié des assistants mise en arrestation. Dix d'entre eux périrent sur l'échafaud ; et Barère fit à la tribune un long rapport sur cet horrible attentat... La chute de Robespierre put seule mettre fin à tant de crimes ; et même, trois mois après cet évènement, il ne fallut pas moins qu'un décret de la Convention nationale pour que Dartigoeyte renonçât à son pouvoir tyrannique. Alors de nombreuses accusations retentirent de toutes parts contre lui ; et la Convention elle-même fut enfin obligée de les entendre. Le 9 juin 1795, Durand de Maillane, faisant au nom du comité de législation un rapport contre les représentants qui avaient *versé le sang ou commis des dilapidations* dans les départements, lut une dénonciation de Perès du Gers, où Dartigoeyte était accusé tout à la fois *d'effusion de sang*, *de dilapidations et de dépravation inouïe de mœurs*. La société populaire d'Auch elle-même l'accusait d'avoir voulu anéantir la morale publique par ses discours, paraissant en public presque toujours ivre, d'avoir forcé les mères par des menaces à conduire elles-mêmes leurs filles à la société populaire ou ailleurs, pour y être témoins de ses turpitudes, et s'y entendre donner les plus indécentes, les plus injurieuses qualifications ; de s'être montré nu, au grand étonnement de tous les spectateurs ; d'avoir toléré des vols publics et d'en avoir profité ; de s'être fait adjuger à vil prix et par menaces les plus beaux meubles d'un condamné ; d'avoir organisé dans Auch une *boucherie de chair humaine* en permettant à des juges gorgés de vin et de sang de condamner à mort jusqu'à neuf individus dans la même séance ; enfin d'avoir livré lui-même à l'exécuteur et fait périr sans jugement sur l'échafaud le patriote Delong. Dartigoeyte, qui était présent, ne répondit pas un mot, ne dénia pas un seul fait.. Quoique les législateurs entendissent alors beaucoup de plaintes du même genre, celle-là fit sur eux une vive impression. Ce qui les toucha surtout singulièrement, c'est que Dartigoeyte avait menacé, attaqué le côté droit qui était à cette époque le côté dominant, et qu'il avait appelé la proscription sur la tête des soixante-treize députés qui venaient de rentrer à l'assemblée. Le décret d'accusation fut aussitôt prononcé ; et Dartigoeyte, arrêté sur-le-champ, resta détenu jusqu'à ce que l'amnistie de

brumaire an IV (octobre 1795) vint assurer l'impunité à tous les crimes de la révolution. Alors il retourna dans sa patrie, où il épouvanta encore long-temps par sa présence tant de familles qu'il avait si horriblement décimées et spoliées. La loi de 1816 contre les régicides ne put pas même l'atteindre, parce qu'il n'avait point rempli de fonctions dans les cent jours de 1815; et ce misérable mourut paisiblement dans son lit à Lectoure, sa patrie, vers 1820.

M—d j.

DARU (le comte Pierre-Antoine-Noel-Bruno), écrivain et ministre secrétaire d'état sous Napoléon, naquit en janv. 1767 à Montpellier. Son père, secrétaire de l'intendance du Languedoc, lui fit donner une éducation solide plutôt que brillante, mais où pourtant la versification, car nous ne voulons pas dire la poésie, ne fut point oubliée. Il avait, assure-t-on, prouvé sa verve par quelques-unes de ces pièces fugitives, qui donnaient alors un nom en province, lorsque, n'étant encore âgé que de seize ans, il prit du service dans l'armée comme sous-lieutenant (1783); mais bientôt lassé d'attendre sa lieutenance, et convaincu qu'il attendrait long-temps, il quitta les rangs pour entrer dans la carrière plus lucrative de l'administration militaire; l'année 1789 le trouva commissaire des guerres. Ainsi que tous les jeunes gens non nobles et bien élevés, à qui les principes nouveaux offraient des chances d'avancement, à qui bientôt l'émigration laissa des places à remplir, il se déclara pour cette grande modification de la société française, et il continua ses fonctions jusqu'en 1793. Mais, quoique ni dans cette campagne, ni dans la précédente, il n'eût montré nulle propension pour le triomphe de l'étranger et le rétablissement de la monarchie, il n'en fut pas moins porté sur les listes d'épuration comme suspect de pencher pour le royalisme, arrêté au milieu de l'armée au mois de septembre et conduit à Paris, où provisoirement on l'écroua. Heureusement on l'oublia dans les prisons, et le 9 thermidor lui rendit la liberté, mais non sa place. En attendant, il parvint non sans beaucoup de sollicitations à se faire donner celle de chef de la division des subsistances au ministère de la guerre (an IV); et, une fois là, il put par une démission à l'amiable troquer ce poste contre celui de commissaire à l'armée du Rhin. C'est dans cette position que le trouva le 18 brumaire. Bonaparte, dont l'œil planait à la fois sur la guerre, sur la diplomatie, sur l'administration, sut bien démêler au milieu des paperasses et des fourgons le mérite du commissaire ordonnateur, et fut satisfait de sa persévérance au travail, de son esprit d'ordre et de ce que dans un commissaire ordonnateur on peut appeler probité; il le nomma secrétaire-général au département de la guerre avec le rang d'inspecteur aux revues, l'emmena en Italie, et, après la bataille de Marengo, il le mit sur la liste des commissaires chargés de veiller aux détails d'exécution de l'inexplicable convention signée par Mélas et Berthier. Ce n'est pas seulement comme administrateur que Daru cherchait à rendre service au dominateur de la France : comprenant fort bien qu'à l'homme qui veut régner sur les hommes, il faut des hommes qui lui chantent des hymnes et qui brûlent l'encens en son honneur, il fit de son mieux pour embaucher l'abbé Delille parmi les prê-

tres du nouveau culte, et, dans une épître adressée à ce coryphée des poètes du temps, il s'écria pour l'engager à joindre sa voix à celle des admirateurs du consul :

Dis-moi, souffriras-tu qu'une muse vulgaire
S'empare d'un sujet digne d'un autre Homère?.....

Le bon Delille continua son *Homme des champs* et la traduction de Virgile; et Daru n'en pouvant mais, essaya de l'épopée laudative, descriptive et dithyrambique par son poème des *Alpes*, qui, quelque envie qu'on puisse avoir de le louer, est plutôt à la température qu'à la hauteur du Saint-Bernard (1). Bonaparte lui sut gré de l'intention et le vit avec plaisir passer au tribunat, où presque toujours Daru prit la parole sur les détails du ministère de la guerre. Deux fois seulement, il sortit de sa spécialité, l'une pour défendre la cause de l'instruction publique, bien qu'en la subordonnant à la direction, ou pour mieux dire à l'omnipotence du gouvernement; l'autre pour réfuter les reproches au moins exagérés lancés par Carrion Nisas contre la philosophie du dix-huitième siècle et contre Jean-Jacques Rousseau. En 1803, il reçut le ruban de la Légion-d'Honneur, et quelque temps après, celui de commandant de cet ordre, substitué par Bonaparte aux anciennes décorations de la monarchie. « Et ici, dit un biogra-« phe (Rabbe), se présente pour « nous un point obscur.... Nous « ignorons s'il vit avec douleur l'éle-« vation d'un soldat sur les ruines « de la liberté. Le fait d'avoir ac-« cepté les honneurs et les em-« plois.... dénonce-t-il une adhé-« sion tacite aux vues ambitieuses du « consul à vie....? Toutefois, en ad-« mettant l'affirmative, en supposant « que lui aussi ait considéré comme « l'homme nécessaire, etc., etc. » Le problème que se propose l'écrivain n'est point difficile à résoudre, et la réponse ne sera pas une hypothèse. Voici ce que disait au mois d'août 1804 à l'empereur, pour le consoler de la mésaventure de sa flottille de Boulogne, celui qu'on n'ose trop croire un partisan de l'établissement impérial : « Sire, V. M. « était sur le point d'accomplir une « de ces grandes entreprises qu'il « n'appartient qu'au génie de conce-« voir..., elle allait assurer la liberté « des mers..... Dans cette longue « lutte qui se prépare..... tous « les Français savent que *la gloire* « *de l'empereur est la gloire* « *nationale; les haines contre* « *l'empereur sont des haines con-* « *tre la nation*....; V. M., suivie « s'il le faut d'un million de bra-« ves, élèvera au plus haut point « la prospérité de *son* empire..., « punira l'imprudence de *ses* enne-« mis, et environnera *ses* alliés de « tout l'appareil de *sa* puissance. » *Ses* alliés! *ses* ennemis! *sa* puissance! *son* empire! de la France pas un mot, si ce n'est pour la coucher d'une pièce aux pieds de S. M.! Et pourquoi en parler de cette France? Quel pléonasme! La France, c'est S. M.; la nation, c'est l'empereur; l'*état, c'est lui* : Bossuet n'eût pas mieux dit à Louis XIV. Ce n'est pas que nous voulions blâmer Bossuet, Daru pas plus; mais il n'est pas mal que l'on sache à quoi s'en tenir sur les notabilités politiques que l'on a tenté si bizarrement de travestir, et de montrer le bonnet phrygien sur la tête, tandis qu'ils

(1) Ce poème glacial du traducteur d'Horace nous fait penser à ce Furius, dont le satirique de Venose a dit quelque part :
Furius hibernis cana nive *conspuit Alpes*.

portaient l'habit brodé de la cour. Bonaparte savait fort bien que Daru était trop homme d'esprit pour faire le Cassius si près de lui; s'il l'eût fait, il n'eût point été nommé successivement et rapidement (1804-1806) conseiller d'état, comte de l'empire, intendant-général de la maison militaire de l'empereur, de la liste civile en remplacement de Fleurieu, puis commissaire-général de la grande armée pendant la campagne de Prusse. Sa tâche était double dans les circonstances heureuses qui, de 1806 jusqu'à l'expédition de Russie, accompagnèrent Bonaparte dans toutes ses guerres de l'Est et du Nord: assurer les subsistances de l'armée, administrer financièrement, en d'autres termes, rançonner les pays conquis. C'est dans le duché de Brunswick que, sous le titre d'intendant-général, il fut d'abord chargé de cette tâche; il eut ensuite sous Clarke la même mission en Prusse : jamais agents ne furent mieux choisis. L'intention du vainqueur n'était point de ménager ces contrées; aussi les deux hommes par lesquels il voulait brider ses haines, et pomper la substance du pays étaient, l'un la morgue, l'autre la fiscalité incarnée. Tous deux au reste étaient honnêtes; et sans donner ici dans les vaines hyperboles qui inspirent toujours l'envie d'en prendre le contre-pied (2), on doit admettre que Daru, tout en ne s'oubliant pas, rendait à César ce qui, suivant César, devait revenir à César. Sa rigueur à percevoir les redevances laissa d'amers souvenirs en Prusse; et, lors de la revanche de 1815, Blücher un jour dit au préfet de la Seine, qui toujours répondait par des négations aux pressantes exigences du prince de Waldstett : « Demandez à son Excellence le « comte Daru de quelle manière il « s'y prenait à Berlin pour nous faire « trouver ce que nous n'avions pas. » Depuis ce temps, Daru ne cessa d'avoir pour lot l'administration de l'armée et l'intendance des pays conquis. En 1809, il eut celle des deux Autriches. Il eût eu celle de l'Espagne, si l'Espagne avait été véritablement conquise, ou plutôt si l'empereur eût sérieusement voulu s'y rendre pour diriger la guerre en personne; car désormais Daru semblait presque inséparable du chef de l'empire : il lui minutait des plans financiers pour l'étranger; il l'accompagnait dans ses campagnes. La disgrâce de Champagny en 1811 lui valut une espèce d'avancement; le ministre dépossédé du portefeuille des affaires étrangères eut l'intendance-générale des domaines de la couronne, ôtée à Daru, et ce dernier reçut le titre de ministre secrétaire d'état. Cette année et la suivante ne furent pas pour lui des instants de sinécure. La gigantesque expédition de Russie, où cette fois la guerre ne nourrirait plus la guerre, où tout devait être préparé de longue main pour la subsistance de six cent mille hommes pendant un temps illimité, requérait toutes les ressources de l'esprit administratif de l'ex-intendant-général; les subsistances alors formaient comme un ministère : Daru, chargé de cet approvisionnement colossal, avait donc vraiment un porte-feuille. Rien ne fut négligé pour répondre aux immenses

(2) Par exemple cette phrase d'un journaliste: « Impassible et fidèle comme un coffre-fort, il « ne percevait les millions avec rigueur que « pour en rendre compte avec scrupule. » Nous croyons qu'on pourrait dire un coffre fort à double fond. Mais, dans les millions accaparés pour Bonaparte, les dix millièmes pour frais ne pouvaient se voir qu'à la loupe, et pourtant produisaient encore des sommes considérables

besoins qu'on pouvait prévoir; et, de tous les points où l'empereur des Français faisait entendre sa voix comme une loi, d'énormes masses de farines, de viandes, d'eaux-de-vie, etc., etc., se dirigèrent vers la Lithuanie, vers Vilna et Minsk, devenus comme par enchantement les plus grands magasins de vivres qui jamais aient existé. Daru ne manqua point à Napoléon; mais Napoléon manqua, on peut le dire, à son ami (3). On sait que comme pour frapper d'inutilité toutes les précautions prises par sa prudence, précautions d'ailleurs encore insuffisantes, Bonaparte, au lieu de rester à Vitepsk ou à Smolensk, marcha vers cette bataille décisive qui le fuyait, et ne la trouva qu'à quelques verstes de Moskou. Mais les magasins de Vilna ne marchaient point comme ses hommes, comme son artillerie; mais Moskou brûla; mais les vainqueurs de Borondino campèrent ayant le froid et la faim en perspective entre un désert et un désert. Déjà les moyens de transport étaient de plus en plus rares; les partis russes menaçaient à tout instant de couper la ligne si longue et si grêle qui communique de la capitale de la Lithuanie à celle de la Russie, et Bonaparte joué restait devant les décombres de Moskou, ne prenant aucun parti, pas plus sur les vivres que sur le reste. Dès le commencement de cette crise fatale, Daru, s'il faut en croire le pittoresque historien de Napoléon et de la grande armée, aurait été le cœur le plus solide de toute cette élite des guerriers du gigantesque empire. « Que faire? disait Napoléon en « promenant de longs regards sur « les flammes, sur les décombres, « sur le Kremlin fumant. » — « Rester! répondit Daru; — nous loger « dans ce qui reste de maisons, dans « les caves! — recueillir ce qui reste « de vivres dans cette ville immense; « presser nos arrivages de Vilna! « — faire de ces ruines un grand « camp retranché, rendre inattaquables nos communications avec « les provinces lithuaniennes, avec « l'Allemagne, avec la France! — et « recommencer au printemps prochain! » S'il n'est pas vrai que Bonaparte dit : « C'est un conseil de lion! » il dut le dire. Mais d'autres pensées prévalurent; et la folle espérance de la paix, et la crainte de l'Allemagne, et la conspiration de Malet, et vingt autres motifs reportèrent les vœux du conquérant vers Paris. Au lieu de marcher vers Kalouga, vers Toula, il reprit le chemin de Smolensk, sans doute afin de ne point avoir en vain formé des magasins, comme s'il n'eût pas mieux valu se jeter dans une contrée vierge. On sait les désastres de la retraite! Les vivres manquèrent sur toute la route : par quelles causes? il est inutile de le dire; on voit seulement que pas une ne pouvait être imputée au ministre commissaire-général des subsistances. Les soldats mourant de faim, et dételant l'artillerie pour manger les chevaux,

(3) Il était infatigable ainsi que lui. Un jour pourtant Bonaparte le prit en défaut; il l'avait envoyé chercher à minuit pour se mettre au travail. Daru, que des veilles précédentes avaient harassé, laissait aller sa plume et s'endormait. Tout-à-coup, après un somme, il se réveille en sursaut; il voit Bonaparte écrivant, le regardant; il balbutie des excuses, assure qu'il a passé plusieurs nuits blanches; et l'empereur, après plusieurs goguenarderies, de lui dire : « Eh bien! que ne me disiez-vous cela en « arrivant, monsieur Daru? Je ne veux pas « votre mort, monsieur Daru! Allez vous cou- « cher, monsieur Daru! Bonne nuit, monsieur « Daru; » absolument avec le ton d'un buveur qui voit tomber son partenaire sous la table, ou de Louis XVIII se frottant les mains après la mort du duc d'Escars. On a souvent cité ce trait comme une preuve de la bonté de Bonaparte : il ne prouve à notre avis que sa vanité; il voulait primer en tout genre; et il aimait au coup Daru depuis ce petit triomphe.

ne faisaient point de ces distinctions. Il est juste d'ajouter que Bonaparte, sentant ou non son énorme faute, prit à tâche de dédommager Daru de cette injustice, par un redoublement de confiance. Il est croyable aussi que l'impassibilité de cet employé civil, faisant face sans sourciller à la détresse dont plus que tout autre il appréciait la profondeur, l'avait frappé : être brave quand à chaque instant le succès récompense la bravoure est chose simple et vulgaire ; mais l'être quand tout s'unit pour nous écraser, quand tous crient : « Sauve qui peut (4) ! » c'est une intrépidité rare ; et Bonaparte lui-même ne l'avait pas. D'ailleurs il n'était peut-être pas sans quelques torts à son égard. Tout en reconnaissant sa ténacité laborieuse, il s'en exprimait avec un peu d'ironie, disant : « C'est un bon bœuf de labour ; » et probablement déniant par ce mot à l'objet du perfide éloge l'esprit, les grâces, la légèreté. C'est dans un sens analogue qu'il disait en parlant de l'envoyé d'Espagne Izquierdo : « Il y a du Daru dans cette tête-là ! » En Russie, dans les plus mauvais jours de l'effroyable retraite, tandis que ses généraux pâlissaient et murmuraient, il apprit quel fonds il pouvait faire sur le bœuf de labour ; et depuis il consigna, dans ces conversations où toujours il se croyait en présence de la postérité, des louanges sincères et dont la légère exagération nous semble comme une expiation d'injustes et vieilles plaisanteries (5). En 1813, il lui confia l'intendance des domaines de la couronne dans les deux départements de Trasimène et de Rome, puis au mois de novembre, lorsque le dénouement approcha, il lui confia le portefeuille de l'administration de la guerre. Ni Daru ni d'autres ne pouvaient arrêter la marche des événements. Comme tout le monde, et un des derniers, il adhéra au rétablissement de la monarchie légitime, qui toutefois borna ses faveurs à lui donner le titre d'intendant-général honoraire et la croix de Saint-Louis. Aussi Daru fut-il des premiers à se rallier à Bonaparte après le 20 mars ; il signa la déclaration libérale du 25 que Bonaparte n'avait aucune envie de prendre au sérieux, bien qu'il en approuvât quelques dispositions ; et le 24 mai, il souscrivit pour une somme considérable destinée à l'organisation des fédérés parisiens. Blücher, de retour à Paris, établit en principe que les auteurs de la guerre paieraient les frais de la guerre, et portant Daru le premier sur la liste des coupables, il fit séquestrer sa belle terre de Meulan. Les souverains réprouvèrent ces représailles à la hussarde ; et, du mauvais vouloir de Blücher, il résulta tout simplement qu'on remit à Daru ses domaines dûment conservés de tout pillage, de toute ava-

(4) Nous ne pouvons nous empêcher de citer encore Horace, dont Daru a plus fidèlement réalisé par sa conduite que traduit par ses vers les maximes et les tableaux.

Illi robur et æs triplex
Circa pectus.

Et

... Tenacem propositi virum
Non civium ardor.....
.....
Mente quatit solida, neque auster
.....
Nec fulminantis magna Jovis manus ;
Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

(5) Daru, le travail du bœuf et le courage du lion, *Memorial de Sainte-Hélène*. — Il faut noter que personne moins que nous ne jure par les compilations de Sainte-Hélène ; mais il ne faut pas croire non plus que tout y soit mensonge ; et pour qui connaît à fond les hommes de l'histoire contemporaine, démêler le vrai, le faux, et dans le faux démêler ce qui vient de Bonaparte, ce qui vient des compilateurs, n'est pas difficile.

nie, tandis que toutes les propriétés voisines avaient eu plus ou moins à se plaindre des alliés. Les trois années suivantes se passèrent pour lui sans fonctions politiques : mais l'ordonnance du 5 mars 1819, connue sous le nom de *fournée Decazes*, le fit entrer dans la chambre des pairs ; il y prit rang parmi les membres du côté gauche, mais sans donner dans les exagérations furibondes des ennemis de la monarchie, et probablement sans autre vue que de voir la France fleurir par un gouvernement sage. Il ne croyait point à la nécessité des réactions et des larges indemnités : sur ce point ses opinions devaient trouver des contradicteurs. Il n'en trouvait pas lorsqu'il était chargé de faire l'examen d'un projet de loi financier, et d'en dresser le rapport. Il était de presque toutes les commissions relatives aux mesures de ce genre et aux budgets; et souvent il prenait la parole dans ces discussions préparatoires, où son expérience était précieuse. Il se signala de même pendant le ministère Villèle, soit en blâmant la guerre d'Espagne et en portant la lumière dans le dédale des marchés Ouvrard, soit en s'opposant aux lois de la presse, du droit d'aînesse, de l'indemnité, etc. La chute de M. de Villèle et l'avènement du ministère Polignac ne le rapprochèrent pas du gouvernement royal ; et son opposition devenait de plus en plus vive, lorsqu'une attaque d'apoplexie le frappa le 5 sept. 1829 à sa terre de Meulan, et l'empêcha de voir se dénouer la comédie de quinze ans, à laquelle il avait bien eu quelque part. — Jusqu'ici nous n'avons aperçu dans Daru que l'administrateur laborieux, méthodique, intègre : à présent il faut donner un coup d'œil à l'homme de lettres. Daru avait en 1806 remplacé Colin d'Harleville à la deuxième classe de l'Institut. Conservé en 1816 à l'académie française, il fut élu directeur en 1819. En 1815 ce corps littéraire l'avait nommé son président, et cette nomination, qui fixa sur lui les yeux lorsque peut-être il eût fallu se faire oublier, donna matière à divers commentaires. Peu d'hommes de lettres au reste convenaient mieux à ce rôle : dignité, méthode, calme, élocution facile, organe sonore, diction lucide, médiocrement ornée, instruction variée, goût sain et solide, art de transformer les riens en quelque chose sans leur donner une fausse importance, Daru était comme président de l'académie française ce que Cuvier était comme président de l'académie des sciences, apte à tout comprendre, à tout dire, hormis pourtant qu'il ne dominait pas ses collègues. Savant en latin, mais non philologue, expositeur habile, mais non inventeur, versificateur, mais non poète, il n'a vraiment atteint à une certaine hauteur que dans l'histoire : mais tout ce qu'il a fait est estimable ; partout on voit le talent, sinon le génie. Ses éloges, ses rapports valent ceux de Fontenelle ; on lirait ses vers, si l'on avait le temps aujourd'hui de lire des vers. On a de Daru : I. Une traduction de l'*Orateur* de Cicéron, Paris, 1787. II. Une traduction des *Œuvres* d'*Horace* en vers, Paris, 1804, 4 vol, in-8° ; ibid., 1816. 2 vol. in-8° ; réimprimée chez Jules Didot, Paris, 1819, 4 vol, in-16, 5e édit., et 2 vol. in-8°. Cette dernière édition est aussi élégante et plus correcte que la précédente. Les *Odes* qui d'abord parurent les premières (1798, 2 vol. in-8°) sont moins heureusement rendues que l'*Art poétique*, les *Satires* et les *Epîtres*;

l'allure pédestre et familière de l'épicurien de Tibur allait bien mieux à l'élégance concise et lucide du commissaire des guerres que l'élan audacieux du lyrique. Aujourd'hui pourtant un vrai poète rendrait l'hexamètre prosaïque d'Horace par un alexandrin tout autre que celui de Daru, par l'alexandrin des Plaideurs ou des Fables de La Fontaine. Quant aux *Odes* dont on louait sinon la fraîcheur, le coloris et l'inspiration, du moins le nombre et le rhythme, c'est encore à d'autres rhythmes, à d'autres artifices de mélodie et d'harmonie, à d'autres groupes et d'autres enlacements de strophes, que l'on aurait recours pour donner l'équivalent d'Horace, bien qu'Horace soit loin comme versificateur lyrique d'être comparable à Pindare et aux tragiques grecs (N. B. Quelques Épîtres et Satires sont l'ouvrage de Lebrun, beau-frère de Daru, et forment la meilleure partie de cette traduction). III. *Poésies diverses* parmi lesquelles nous indiquerons 1° l'*Epître à mon sans-culotte* (composée dans sa prison en 1794, et adressée au citoyen geôlier, auquel il prouve assez pertinemment qu'un porte-clé est juste aussi libre que le prisonnier sur lequel il ferme les verroux). 2° *La Cléopédie*, ou *Théorie des réputations littéraires*, satire piquante, mais où l'on voudrait un peu plus de vigueur, et s'il faut le dire de méchanceté. 3° L'*Epître à Delille*. 4° Le poème des *Alpes*. Ces trois derniers ouvrages ont été imprimés ensemble, Paris, 1800, in-8°. 5° Le conte charmant et bien connu intitulé : *Le roi malade*, ou *la chemise de l'homme heureux*. 6° L'*Epître au duc de La Rochefoucauld sur les progrès de la civilisation* (1824, in-8°, avec l'*Epître à mon sans-culotte*). IV. *Discours en vers sur les facultés de l'homme*, 1824, in-8°. Cette pièce fut très-applaudie à une séance publique de l'Institut. L'illustre Laplace en fut si frappé, qu'il engagea l'auteur à composer un poème sur l'Astronomie. V. *L'Astronomie*, poème didactique en six chants, Paris, 1829, in-8°. Cet ouvrage posthume semble avoir été l'objet des prédilections de l'auteur. Hélas ! le poème didactique ne l'est plus de celles du public : *Sunt fata libellis*. Malgré d'heureux épisodes, des idées ingénieuses, des descriptions fleuries, et beaucoup d'exactitude dans les chiffres que le poète enchâsse dans ses vers, cette œuvre hybride n'est et ne pouvait être qu'un anachronisme : l'astronome préférera toujours l'Annuaire du bureau des longitudes, et les hommes d'imagination liront plutôt *Peau d'Ane*. VI. *Histoire de Venise*, Paris, 1819, 7 vol. in-8°; 2e édit., 1822, 8 vol. in-8°; 3e édit., 1827, 10 vol. in-18 (trad. en italien). Cet ouvrage est universellement reconnu pour le meilleur qu'on ait encore écrit sur ce sujet. Indépendamment des faits qui sont racontés d'après les sources les plus sûres et les plus pures, quelquefois d'après des sources inédites, l'auteur, enfant du dix-huitième siècle et plein des idées de l'école historique philosophique, a pris à tâche de rassembler les notions les plus exactes et les plus complètes sur tous les détails d'un des gouvernements les plus remarquables qui aient jamais existé : il a frappé bien près du but. Il est vrai que tout était en sa faveur : Venise avait achevé de mourir; sa terrible inquisition d'état, ses sbires, ses plombs n'épouvantaient plus per-

sonne ; les inaccessibles archives commençaient à s'ouvrir. Les deux derniers volumes contiennent, avec la notice d'environ cinq cents manuscrits relatifs à l'histoire de Venise et l'analyse des plus intéressants, les statuts de l'inquisition d'état et beaucoup d'autres pièces officielles et justificatives. Toutefois, malgré l'immense mérite de Daru, il ne faut pas croire son chef-d'œuvre insurpassable. Il s'abandonne quelquefois à des idées romanesques; par exemple dans son exposé de la conjuration des Espagnols contre les Vénitiens en 1618 (et pourtant il a souvent été bien près de la vérité) ; il est quelquefois des choses qu'il ne sait pas (6), souvent des choses qu'il ne dit pas, surtout lorsqu'il en vient aux machiavéliques combinaisons qui mettent fin à l'existence de cette vieille république; enfin il n'a consulté que les pièces diplomatiques relatives à Venise qui se trouvent à la bibliothèque royale de Paris; mais que de mystères gisent inconnus dans cette immense *archivio generale* de Venise, qui comprend six cent quatre-vingt-treize millions de feuilles (huit millions six cent soixante-quatre mille sept cent neuf volumes ou cahiers) réparties dans deux cent quatre-vingt-dix-huit salles, salons ou corridors, et qui, mises bout à bout, formeraient une bande de seize pouces de large, capable d'enceindre onze fois le globe dans sa plus grande dimension ; empilées, se tasseraient en une pyramide de même base et de même hauteur que celle de Chéops ; réunies en une même plate-forme, présenteraient une plaine de treize cent soixante-huit millions et demi de pieds carrés, où camperait commodément le genre humain actuellement vivant ! Cet *archivio* est encore inexploré ou peu s'en faut. VI. *Histoire de Bretagne*, Paris, 1826, 3 vol. in-8°. C'est un résumé suffisamment détaillé de tout ce que contiennent d'intéressant les consciencieuses, mais volumineuses compilations de Lobineau, de Morice et de Taillandier. Daru conduit l'histoire de la Bretagne jusqu'à la révolution. Souvent, du reste, il a puisé lui-même aux sources, et toujours la critique préside à ses choix, la logique à ses discussions. VII. Divers *opuscules*, *mémoires*, *rapports*, etc., parmi lesquels nous indiquerons 1° l'*Eloge de Volney* (souvent réimprimé en tête des édit. des *Ruines*); 2° celui de Sully (à la suite des *Mémoires de Sully*, Ledoux, 1821); 3° *Notes statistiques sur l'imprimerie et la librairie*, etc., 1827, in-4°. Cette espèce de tableau statistique contribua beaucoup à faire rejeter la loi Peyronnet sur la presse. P—ot.

DASCHKOFF (la princesse), née en 1744, était troisième fille du comte Woronzoff, sœur de la comtesse Boutourline et d'une autre demoiselle d'honneur, objet des soins du grand-duc et tzarévitch, Pierre Féodorowitch. Elle fut élevée dans la maison du grand-chancelier son oncle, et y manifesta dès ses plus jeunes années ce caractère aussi indépendant que fier, aussi exalté dans ses liaisons d'amitié qu'implacable dans ses mouvements haineux, cause à la fois de son éclat et de ses malheurs, caractère néanmoins qui lui fit supporter ceux-ci avec autant de courage qu'elle en avait déployé en se lançant dans tous les dangers d'une révolution où elle n'hésita point à jouer sa tête en faveur de la prin-

(6) Quelques erreurs commises par Daru ont été relevées en 1829 par le comte Domenico Tiepolo, dans ses *Discours sur l'histoire de Venise*.

cesse qu'elle chérissait alors. A peine sortie de l'enfance et jetée, par sa position sociale, au sein d'une cour où tout était aveuglément soumis au pouvoir et à ses principaux dépositaires, elle déblatérait déjà, sans retenue, contre ce pouvoir absolu, contre l'intolérance civile et religieuse, contre la servilité. Elle se singularisa par les détails de sa toilette, et bien plus encore par la légèreté de ses discours. Cette manière d'être, un peu trop cynique et si extraordinaire dans un âge si tendre, lui ayant attiré de la part d'un jeune et beau courtisan des propos d'une galanterie plus que leste, elle les prit ou feignit de les prendre pour une offre de mariage, le dit au grand-chancelier, sans que le galant interdit osât le nier, et devint ainsi princesse Daschkoff, au moment où elle venait d'atteindre sa seizième année. Conduite alors à Moscou par son époux, tout surpris de cette union si brusque et si inattendue, elle y demeura deux ans, s'y fit remarquer par la vivacité de son esprit intrigant; puis, revenue à la cour, elle conçut une violente indignation de l'abandon auquel était livrée la grande-duchesse Catherine, et prit en exécration sa sœur Elisabeth Woronzoff, dont la faveur insultait à cette princesse. S'étant liée fort étroitement avec celle-ci, elle se voua d'esprit et de cœur au sort d'une épouse indignement abandonnée, depuis surtout que Pierre III, monté sur le trône, semblait disposé à répudier l'impératrice, à ne pas reconnaître le fils qu'elle lui avait donné, et à épouser comme à couronner sa maîtresse. Ce qui ajoutait à ce sentiment d'un vif intérêt, aussi noble dans son principe que courageux dans son dévouement, c'est que la princesse Daschkoff considérait les droits de Catherine Alexievna à la couronne comme très-légitimes, indépendamment de l'existence même du jeune grand-duc; car son contrat de mariage la lui assurait dans le cas où elle survivrait à l'empereur mourant sans héritier. C'est encore parce qu'ayant cru découvrir, dans les opinions gouvernementales de l'impératrice, des maximes politiques en harmonie avec celles qu'elle avait elle-même puisées dans la lecture de l'histoire des républiques anciennes ou modernes, comme dans les écrits des publicistes étrangers, elle eût vu dans son intronisation la réalisation de ses rêves chéris de liberté, de prospérité, compromis par les actes inconsidérés du souverain régnant, et qui inspiraient une inquiétude générale. L'impétueuse princesse Daschkoff intrigua donc dans les intérêts de salut et de grandeur d'une amie dont elle croyait posséder tous les secrets; mais celle-ci tramait déjà deux conjurations inconnues entre elles: l'une avec trois des cinq frères Orloff (Grégoire, Alexis et Valodimir), gens de basse naissance, mais audacieux, n'ayant rien à perdre, et accrédités parmi les soldats; l'autre avec de grands personnages, en crédit durant le règne précédent, et mécontents sous un règne nouveau, qui met naturellement en scènes de nouveaux favoris. Nous n'entrerons pas ici dans les détails d'une révolution dont la princesse Daschkoff fut l'instrument le plus utile peut-être, sans contredit le plus actif et le plus désintéressé; où elle employa avec succès un aventurier piémontais, nommé Odart, homme aussi adroit que corrompu, son agent d'abord, plus tard son espion et déterminé à tout pour s'assu-

rer une fortune indépendante. Tout réussit selon les vœux des conspirateurs, quant à la catastrophe qui fit disparaître Pierre III et plaça la couronne sur la tête de Catherine II, et cela sans que, quoi qu'on en ait pu dire, cette impératrice eût eu d'autre tort que de se réfugier sur le trône pour échapper à une humiliante infortune, ce dont les preuves acquises plus tard par Paul Ier satisfirent son cœur cruellement abusé très-long-temps. Mais cette même catastrophe trompa dans ses résultats les espérances d'un grand nombre de ceux qui y avaient contribué, et qui s'étaient flattés de restreindre le pouvoir de l'autocratrice, au profit de leur propre ambition bien plus qu'à celui des peuples, comme la chose avait été infructueusement tentée à l'intronisation d'Anna Ivanovna. Telles n'étaient point les vues de la grande Catherine et de Grégoire Grégorowith, devenu prince Orloff, que la princesse Daschkoff crut l'un de ses adorateurs et que, sans le vouloir, elle avait élevé au plus haut degré de puissance. La jalousie et la déception réunies à l'idée d'avoir, pour embrasser une chimère, sacrifié les intérêts de sa famille, sacrifié sa personne même dans une liaison qui lui répugnait avec le comte Panine, l'amant jadis de sa mère, et cela pour celle qui, tout en se disant son amie, affectait publiquement de ne devoir la couronne qu'à l'amour de son peuple, irritèrent la princesse Daschkoff, et lui firent prendre avec sa souveraine un ton de hauteur qui devait nécessairement déplaire, et qui fut l'origine première de sa disgrâce. Elle avait demandé pour prix de ses services le commandement du régiment de Preobrajinski et ne reçut d'autre réponse à une si singulière demande que sa nomination à la direction de l'académie, ce qui convenait infiniment mieux tant à son sexe qu'à son amour de la littérature, des sciences et des arts, qu'elle avait cultivés avec toute l'avidité de son ardente imagination. Mais cela ne la satisfit point; elle se crut même offensée, murmura, intrigua contre l'impératrice, qui le sut et la renvoya à son mari. Le prince Daschkoff avait eu d'elle un fils; mais il répugna à reconnaître la fille dont bientôt elle accoucha, ce qui occasionna une prompte rupture entre les deux époux. Quoique brouillée avec l'impératrice, elle eut la permission de revenir dans la capitale, y exerça, avec un despotisme qui contrastait avec ses prétendus principes de liberté, ses fonctions de directrice de l'académie, et de rédacteur en chef de la *Gazette de Saint-Pétersbourg*, la seule alors par laquelle les Russes obtinssent quelques notions sur ce qui se passait hors de leurs frontières; mais elle n'en intrigua pas moins avec quelques mécontents, alors en très-petit nombre; ce qui engagea Catherine II à chercher les moyens de la séduire par l'appât d'un retour vers leur vieille et mutuelle amitié. Elle lui écrivit, lui parla de sa confiance en elle, lui demanda de lui révéler ce qui se tramait; la princesse répondit : « Je « n'ai rien entendu; mais si j'a- « vais entendu quelque chose, je « me garderais bien de le dire. « Qu'exigez-vous de moi? que « j'expire sur l'échafaud! Je suis « prête à y monter. » Ses opinions politiques, plus théoriques qu'usuelles, furent encore retrempées dans la fréquentation de Diderot, appelé en 1773 à Saint-Pétersbourg par l'impératrice. La princesse Daschkoff

eut même avec cet encyclopédiste une correspondance (l'auteur de cet article l'a eue sous les yeux), monument remarquable par la bouffissure du style, l'incohérence des idées, l'impropriété des expressions et même le manque d'orthographe. Mme Daschkoff voyagea quelque temps à l'étranger, et elle y fut généralement mal accueillie, principalement en France, où une réputation très-défavorable l'avait devancée. On eût d'ailleurs été choqué du ton brusque, tranchant, presque sauvage qu'elle portait dans la société, depuis surtout qu'elle était dénuée de ce que seul elle avait eu de séduisant, ce velouté de la jeunesse, qui passe si rapidement dans les contrées septentrionales. Ses traits, ses discours, ses manières déplurent donc, et elle en conçut contre les Français une implacable haine ; cette haine cédait pourtant à celle qu'elle voua jusqu'à la mort à son ancienne et auguste amie, qui put d'autant mieux la mépriser que, chérie de ses peuples, prônée par les philosophes, admirée de l'Europe, entourée de serviteurs dévoués, Catherine II, nullement vindicative, n'avait plus sujet de la redouter. La princesse Daschkoff, exilée de nouveau à l'avènement de Paul Ier, ennemi acharné de tous ceux qui avaient détrôné son père, affecta de se réfugier dans une cabane de paysan sous un habit d'homme des plus grossiers, croyant inspirer ainsi de l'intérêt à la société qui ne songeait plus à elle. Revenue à Moscou après la mort de l'empereur Paul, veuve depuis longtemps et brouillée avec son fils, elle usa ses loisirs à la composition de ses mémoires, dont l'objet était de déshonorer la grande et glorieuse Catherine, œuvre de vengeance, qui porte tout le caractère d'une haine long-temps dévorée : aussi ne mériteraient-ils aucune croyance. Mais ces mémoires n'en renferment pas moins des scènes dramatiques, vivement conçues et pittoresquement tracées. Le manuscrit principal, écrit en français afin qu'on ne l'altérât point dans une traduction, et que la princesse Daschkoff avait fait connaître par quelques lectures, fut remis à une Anglaise, qui devait le faire imprimer à l'étranger. Il fut intercepté par les soins réunis du comte Rostopchine et du comte depuis prince Koutchoubey. Il en existait pourtant une copie entre les mains du sénateur Nelidinski, et l'on ignore ce qu'après lui elle est devenue. Quant à la princesse Daschkoff, elle est morte à Moscou vers 1810. Elle avait survécu à son fils, homme spirituel, instruit, original et bienfaisant, qui avait été marié, mais ne laissa aucun rejeton de sa famille, issue de Rurick et aujourd'hui éteinte.

A—L—E.

DASZDORF (Charles-Guillaume), né le 2 février 1750, à Stauchitz en Saxe, fréquenta d'abord le gymnase de Meissen, et étudia ensuite la théologie à l'université de Leipzig, où il obtint en 1772 le grade de maître-ès-arts. L'année suivante, il accepta la place de précepteur des enfants du conseiller intime Ferber, à Dresde, et, sur sa recommandation, il fut nommé troisième conservateur de la bibliothèque de cette ville. En 1786, il devint second, puis premier conservateur de cet établissement, dont il classa systématiquement les livres. Daszdorf mourut le 28 février 1812. On a de lui en langue allemande : I. *Andromaque*, drame lyrique, Dresde, 1777, in-8°. II. *Ode au prince*

Henri de Prusse, ibid., 1778, in-4°. III. *Ode pour la célébration du rétablissement de la paix*, ibid., 1779, in-4°. IV. *Tableau d'une scène nationale*, composé d'un poème et de plusieurs morceaux en prose, ibid., 1782, in-8°. V. *Description des objets les plus remarquables de la ville de Dresde*, ibid., 1782, 2 vol. in-8°, avec gravures. Une nouvelle édition de cet ouvrage a été mise au jour par MM. K.-C.-F. Crause et J.-K.-L. Albanus, sous le titre de *Description de la ville et résidence royale de Dresde*, ibid., 1807, 2 vol. in-8°, avec gravures. Il en existe une traduction française, par Gueherry et l'abbé Jaubert, ibid., 1807, 2 vol. in-8°, avec gravures et une carte topographique. VI. *Ode sur la guérison de l'électeur de Saxe*, ibid., 1784, in-4°. Cette pièce de vers a été réimprimée trois fois dans la même année. VII. *Guide numismatico-historique*, ou *Précis de l'histoire de Saxe*, Dresde et Leipzig, 1801, in-8°, avec planches. Il a encore publié : 1° *Lettres de J. Winckelmann à ses amis*, avec suppléments et notes littéraires (en allemand), Dresde, 1777 et 1781, 2 vol. in-8° ; 2° *Casati poemata græca et latina*, avec une préface et une généalogie diplomatique, Dresde, 1778, in-4° ; 3° *Bonamici Castrucci de rebus ad Velitras gestis et de bello italico commentarii*, ibid., 1779, grand in-8° ; 4° *la Vie de Gaspard de Coligny avec ses Mémoires sur ce qui se passa au siège de Saint-Quentin* (en français), nouvelle édition augmentée de remarques, Dresde, 1783, in-8°. On a en outre de Daszdorf plusieurs dissertations philosophiques et théologiques en latin, et des traductions allemandes de quelques ouvrages français et anglais. M—A.

DAUBASSE (Amand), poète gascon, mérite une place parmi les littérateurs artisans dont le nombre, assez restreint, s'est agrandi depuis quelques années, au point qu'il n'est pas de province qui ne compte aujourd'hui un Adam Billaut. Né vers 1660, à Moissac, de parents trop pauvres pour pouvoir l'envoyer à l'école, Daubasse ne sut jamais lire ni former un caractère d'écriture ; mais, doué d'une intelligence précoce et d'une mémoire qui ne laissait rien échapper, il montra dès son enfance un talent assez remarquable pour raconter de petites histoires. Ayant achevé son apprentissage chez un fabricant de peignes, il s'établit à Villeneuve-d'Agen et ne tarda pas à s'y marier. Forcé de travailler pour subvenir aux besoins de sa famille, il sortait rarement de son atelier ; mais en travaillant il disait des historiettes, et sa réputation de conteur attira bientôt autour de lui tout ce que la petite ville renfermait de gens de loisir, amis de la franche gaîté. Quelques vers qu'il composa sans trop savoir comment, ainsi qu'il en convient lui-même, ajoutèrent à l'idée qu'on avait de ses talents. Le duc de Biron qui passait une partie de l'année dans son château près de Villeneuve, témoigna le désir d'entendre le joyeux fabricant de peignes. L'exemple donné par un si grand seigneur fut suivi par toute la noblesse de la province. C'était à qui posséderait Daubasse ; il n'y eut plus de fêtes qu'il n'y fût invité des premiers ; et, comme sa complaisance ne devait pas porter préjudice à sa famille, on avait soin de le dédommager de la perte de son temps. On peut conjecturer que son commerce,

loin de souffrir de son innocente manie, avait au contraire pris de l'accroissement. Il fit pour ses affaires un voyage à Bordeaux, puis un autre à Toulouse; et dans ces deux villes, où sa réputation l'avait précédé, le poète artisan reçut un accueil très-flatteur. La plupart des pièces de Daubasse sont des impromptus. Lorsqu'il travaillait sur des sujets de quelque étendue, il dictait ses vers et se les faisait relire jusqu'à ce qu'il ne trouvât plus rien à y corriger. Cet homme simple et modeste eut des envieux qui cherchèrent à le tourner en ridicule, mais il les châtia par des épigrammes mordantes. Il mourut en 1720. Ses vers ont été publiés sous le titre d'*OEuvres de Daubasse*, Villeneuve, 1796, in-8°. Ce volume contient : *Les quatre fins de l'homme, la grandeur de Dieu et la passion de Jésus-Christ, poèmes ; des cantiques, des chansons, des impromptus, des épigrammes dans le dialecte gascon, et une épître au maréchal de Berwick.* Dans ces différentes compositions on trouve de l'esprit, du naturel ; mais il est impossible de partager l'engouement de son éditeur, qui met Daubasse

.... Au dessus de Boileau,
De Gresset, de Racine et même de Rousseau,

et qui ne balance pas à déclarer que

Des bons vers mieux que tous il avait le génie.

W—s.

DAUBENTON (Marguerite) était la cousine germaine du célèbre naturaliste dont elle devint l'épouse, et naquit à Montbar le 30 décembre 1720. Elevée sous les yeux et par les soins de son père, homme d'un vrai mérite, elle perfectionna son goût naturel par la lecture des meilleurs ouvrages. Elle fut mariée en 1749 à Daubenton, déjà fixé depuis quelques années à Paris par la place qu'il avait au Jardin-des-Plantes. Vivant au milieu de la société la plus spirituelle et la plus aimable, Mme Daubenton s'y distinguait par son esprit et son amabilité. Pour charmer ses loisirs, elle composa des ouvrages agréables, dont il ne nous reste qu'un seul : *Zélie dans le désert* (Paris, 1787, 2 vol. in-8°), roman écrit d'un style naturel, où l'on trouve des situations attachantes, et qui eut beaucoup de lecteurs, puisqu'il s'en est fait un assez grand nombre d'éditions en 4 vol. in-18. Après cinquante années de l'union la plus douce, Mme Daubenton, restée veuve et sans enfant, obtint la permission de conserver son appartement au Jardin du roi. Tant qu'elle put marcher, elle visita le tombeau de son mari, sur les hauteurs du labyrinthe. L'âge, en diminuant ses forces, respecta du moins les grâces de son esprit et sa touchante bonté. Elle mourut le 2 août 1818, à quatre-vingt-dix-sept ans et huit mois, regrettée de tous ceux qui l'avaient connue. Mme de Buffon était sa nièce et non sa fille, comme on l'a dit dans la *Biographie portative des contemporains*, en voulant relever une prétendue inexactitude de notre ouvrage dans l'article *Daubenton*, rédigé par *Cuvier*.

W—s.

DAUBERVAL (Jean Bercher, dit), surnommé *le Préville de la danse*, naquit à Montpellier le 19 août 1742. Elève de Noverre, il débuta à l'académie royale de musique en 1761, fut adjoint du maître des ballets en 1773, et le remplaça en 1776. Une gaîté franche et naïve, une expression vraie, présidaient à tous ses mouvements,

sans le secours des pirouettes, qui sont à la danse ce que les roulades sont à la musique. Des tracasseries le forcèrent de quitter le théâtre de l'Opéra, en 1783. Il se retira alors à Bordeaux, et composa dans cette ville les jolis ballets de la *Fille mal gardée*, du *Déserteur*, de l'*Epreuve villageoise* et de *Télémaque*. Ces ballets ont été représentés à Paris avec quelques changements, ainsi que le *Page inconstant*, qu'Aumer sut adapter au théâtre de l'Opéra. Dauberval mourut subitement à Tours, le 14 février 1806. On a remarqué qu'il avait beaucoup plus d'esprit que n'en ont ordinairement les danseurs. Il épousa Mlle Théodore, danseuse charmante, qui était son élève. Un jour Dauberval dansait un pas de trois avec Gardel et Mlle Guimard, qui était très-maigre, ce qui fit dire à Mlle Arnould : *Je crois voir deux chiens qui se disputent un os.* F—le.

DAUBUS (Charles), né à Auxerre (et non à Nérac), était ministre de la religion reformée, au commencement du XVIIe siècle. Les capucins s'étant établis à Nérac, Daubus s'éleva contre l'article de leur règle qui les autorise à mendier, et fit imprimer un livre intitulé : *l'Ebionisme des moines; de la pauvreté et mendicité volontaire vouée et pratiquée contre l'Ecriture sainte, l'orthodoxe antiquité et la saine raison*, in-12. On a encore de Daubus l'*Echelle de Jacob*, ou *la doctrine touchant le vrai et unique médiateur des hommes envers Dieu, à savoir J.-C., contre l'intercession, l'adoration et invocation des anges et des saints, pratiquées en l'Eglise romaine avec la réponse aux objections des cardinaux Bellarmin et Duperron, et des jésuites Grégoire de Valence, Fronton du Duc Cotton, Gauthier, Richeome, Coster et autres*, Sainte-Foy (près Nérac), 1626; in-8°, de plus de 1200 pages. Daillé, Claude et Jurieu ont souvent mis à contribution cet ouvrage, sur le titre duquel l'auteur prend la qualité d'*Auxerrois*.

A. B—t.

DAUDE (le P. Adrien), historien, né dans la Franconie au commencement du XVIIIe siècle, embrassa la règle de saint Ignace, se fit recevoir docteur en théologie, et fut pourvu de la chaire d'histoire à l'académie de Wurtzbourg. Mécontent des différents ouvrages qu'il avait consultés pour ses cours, il résolut de composer, d'après les sources les plus authentiques, une histoire universelle, divisée en quatre parties, dont la première s'arrêterait au règne d'Auguste; la seconde, à Charlemagne, la troisième, à Rodolphe de Hapsbourg, et la quatrième enfin, à l'avènement de la maison de Lorraine au trône impérial. Sans s'effrayer des difficultés de cette vaste entreprise, il la poursuivit avec ardeur; mais il n'était parvenu qu'à la moitié de son travail, lorsqu'une mort prématurée l'enleva, en 1755. L'ouvrage du P. Daude est intitulé: *Historia universalis et pragmatica romani imperii et regnorum, provinciarum, una cum insignioribus monumentis hierarchiæ ecclesiasticæ ex probatis scriptoribus congesta, observationibus criticis aucta*, etc., Wurtzbourg, 1748-58, in-4°, II tomes en 4 volumes. Le premier a été réimprimé à Venise en 1756. Un de ses confrères et son successeur à l'académie de Wurtzbourg, le P. Grebner, a donné: *Compendium historiæ universalis*

et pragmaticæ romani imperii et ecclesiæ christianæ, 1757-64, 3 vol. in-8°. C'est l'abrégé de l'histoire du P. Daude, avec la continuation. W—s.

DAUDET (Robert), graveur, né en 1737 à Lyon, était fils d'un marchand d'estampes. La vue des modèles dont il était entouré développa son goût pour les arts; et, après avoir reçu de son père les premiers principes du dessin, il vint se perfectionner à Paris dans l'atelier de Balechou. Il travailla depuis sous la direction du célèbre Wille, et fut un des artistes employés à graver la *galerie du duc de Choiseul* (Paris, 1771, in-4°). La plupart des grands ouvrages exécutés depuis cette époque contiennent des planches de Daudet. On en trouve dans le *Voyage à Naples* de l'abbé de Saint-Non, dans la *Galerie de Florence*, dans le *Voyage en Syrie* de Cassas, dans les *Monuments de l'Indoustan*, par Langlès, dans le *Musée Robillard* et le *Voyage en Espagne* de M. de La Borde. Cet artiste, qui joint à la correction un faire agréable et spirituel, était très-laborieux. Il a gravé des *paysages* d'après Berghem; des *ruines*, d'après Dietrich; des *marines*, d'après Joseph Vernet; le *passage du Pô par l'armée française*, d'après Carle Vernet; les *batailles* de Vander-Meulen, sur une petite échelle, etc. Il ne cessa de travailler que lorsque l'âge ne lui permit plus de manier le burin, et mourut à Paris le 2 juin 1824, à quatre-vingt-sept ans. Huber, dans le *Manuel des curieux*, VIII, 259, a donné la liste des principaux morceaux de cet artiste, dont l'œuvre est très-considérable. W—s.

DAUGIER le comte François-Henri-Eugène), vice-amiral, naquit le 12 sept. 1764, à Courteson, dans le comtat Venaissin. Il débuta en octobre 1782 sur la corvette *la Flèche;* mais n'eut pas, malgré une longue croisière, le bonheur de participer à la guerre d'Amérique qui ne se termina que l'année suivante par le traité de Versailles. Après avoir fait plusieurs campagnes dans les mers de l'Inde, il s'embarqua en 1787, sur le vaisseau *le Superbe* qui faisait partie d'une escadre d'évolution, et s'appliqua avec succès à l'étude de la tactique navale. Le commerce français avec les îles de l'Amérique avait pris une telle extension que le gouvernement crut devoir établir une ligne de paquebots entre ces îles et nos ports. Daugier s'embarqua sur le paquebot n° 10, armé au Havre, et profita de ses fréquents rapports avec le commerce pour étudier l'esprit et les intérêts de la marine marchande. Il se trouvait dans les mers de Turquie sur la *Flèche*, cette même corvette sur laquelle il avait débuté, lorsqu'en 1789 il fut nommé lieutenant de vaisseau. Sept années d'une navigation non interrompue sous toutes les zones avaient gravement altéré sa santé. Un congé lui permit d'aller chercher le repos au sein de sa famille; mais la confiance de ses concitoyens le porta sur la scène politique alors si agitée. Elu procureur de la commune de Courteson, il ne rentra dans la marine qu'en novembre 1792, lorsque la France eut à combattre l'Europe coalisée. Le 5 janvier il fut nommé major-général de l'escadre qui se réunissait sous le commandement du vice-amiral Morard de Galle; escadre qui préserva Belle-Isle et Groix de la descente dont les menaçait la flotte anglaise aux ordres de lord Howe. Les prin-

cipes anarchiques propagés par les clubs avaient gagné les équipages, déjà aigris par les souffrances d'une croisière qui se prolongeait au milieu du plus affreux dénuement. Une formidable révolte, dont le prétexte était de rentrer à Brest pour sauver ce port de la trahison qui venait de livrer Toulon aux Anglais, exposa l'escadre au plus grand danger en présence de l'ennemi. Daugier suivit l'amiral à bord des vaisseaux insurgés, et contribua, par son caractère à la fois ferme et persuasif, à ramener assez de calme dans les esprits pour que l'escadre pût rentrer sans péril à Brest. Destitué par le comité de salut public qui était obligé de ménager l'effervescence populaire, il fut bientôt réintégré. A cette époque un grand nombre d'officiers, dénoncés par les sociétés populaires et dégoûtés par l'indiscipline des équipages, crurent devoir quitter le service et la France. Daugier ne pensa pas ainsi. Resté au service de la république, il fut nommé capitaine de vaisseau et promu au commandement de la frégate *la Proserpine* qui faisait partie de l'armée de l'Océan aux ordres de Villaret-Joyeuse. Il participa aux combats des 17 et 23 juin 1795, pendant lesquels l'amiral porta son pavillon sur cette frégate. Villaret le choisit pour aller rendre compte de ces combats au gouvernement. Plus tard il lui donna une nouvelle marque d'estime en lui confiant la direction des convois de Nantes et de Rochefort, au nombre de soixante-quatre voiles. Rencontré à l'entrée de la baie d'Audierne par une division anglaise composée d'un vaisseau et de trois frégates, il n'hésita pas à engager le combat afin de laisser au convoi le temps de se réfugier dans la baie. Il n'avait, à ce moment, que quatre frégates et dut déployer la plus grande énergie pour décider son équipage, composé de novices, à laisser arriver sur un ennemi aussi supérieur. Après avoir éclairé, avec une division de quatre frégates, la marche de l'expédition d'Irlande, il commanda successivement les vaisseaux *le Jupiter* et *le Batave*, faisant partie des armées navales de l'Océan et de la Méditerranée. Initié aux moindres détails du service, il remplissait avec distinction les fonctions de chef-militaire à Lorient lorsqu'il dut les quitter, en 1802, pour aller siéger au tribunat. Le traité d'Amiens avait été rompu presque aussitôt que signé, et le projet d'une descente en Angleterre résolu par le premier consul. Daugier fut nommé président d'une des commissions pour l'armement de la flottille. On sait que cette flottille devait, pour ainsi dire, servir de pont à l'armée d'invasion tandis que les escadres anglaises, d'abord attirées aux Indes occidentales menacées, se verraient barrer l'entrée de la Manche par le retour précipité de notre escadre réunie à la flotte espagnole. Daugier, nommé commandant du bataillon des marins de la garde et de la division du Havre, eut à soutenir plusieurs combats au mouillage et à la voile. Il parvint à conduire intacte cette division du Havre à Boulogne; reçut le commandement d'un des quatres grands corps de la flottille et repoussa toujours, et sur tous les points, les incessantes attaques de l'ennemi. Napoléon avait reconnu en lui un esprit rapide, observateur. Il l'expédia, en juin 1806, pour Venise avec l'ordre d'explorer tout le littoral de l'Adriatique : au mois de décembre suivant, Daugier était de retour, après avoir rempli, à la satisfaction de l'empereur, cette

mission rendue très-difficile et périlleuse par les croiseurs anglais et russes qui sillonnaient cette mer étroite. A peine arrivé à Paris, il apprend que les marins de la garde ont subitement quitté les bateaux de la flottille pour se rendre en poste au siège de Dantzig. Il reçoit l'ordre d'aller se mettre à leur tête et contribue ainsi à la reddition de cette place, qui décida de la glorieuse paix de Tilsitt. Attaché à l'armée de la Poméranie, il assista au siège de Stralsund et à l'attaque de l'île de Rugen. Un ordre appela Daugier, de la Poméranie conquise, aux frontières d'Espagne où se réunissaient les marins et plusieurs autres corps de la garde pour opérer la funeste invasion de 1808. Il fut témoin et faillit être victime du soulèvement du peuple de Madrid dans la journée du 2 mai, au moment du départ des infants pour Bayonne. Bientôt l'insurrection s'étendit d'un bout à l'autre de la Péninsule, et la junte de Séville, déclarant la guerre à la France, demanda secours à l'Angleterre, dont l'escadre de blocus avait forcé l'amiral Rosily à se rendre aux Espagnols, après un long et beau combat soutenu, avec cinq vaisseaux, contre les batteries de Cadix. Toujours à la tête des marins de la garde, Daugier suivit dans l'Andalousie le corps d'armée du général Dupont, et partagea les revers et la gloire de cette campagne malheureuse. Dans son récit de la bataille de Baylen où Daugier eut un cheval tué sous lui, le général Foy rend hommage en ces termes à la valeur du commandant et des marins de la garde : « Bientôt, dit-il, arriva la dernière « réserve des Français, le bataillon « des marins de la garde impériale « du capitaine de vaisseau Daugier. « Ils n'étaient que trois cents hom- « mes, mais trois cents hommes « que la crainte ne pouvait faire « broncher. » Ils firent les efforts qu'on pouvait attendre de leur courage. De retour en 1809, avec le général Dupont par suite de la convention d'Andujar, Daugier sollicita pour lui la retraite; des récompenses pour ses officiers. L'empereur ne voulut lui accorder qu'un congé pour réparer sa santé délabrée. Il le nomma à la préfecture maritime de Lorient et lui dit publiquement dans la salle des maréchaux : « Je « sais l'éloge que les généraux en- « nemis ont fait de vous et des « hommes de fer que vous comman- « diez. Cet éloge d'un ennemi en « vaut bien un autre, M. Daugier. » Daugier avait appartenu à l'ancienne marine sur laquelle la guerre d'Amérique jeta tant d'éclat. A la restauration il fut nommé contre-amiral, chevalier de Saint-Louis et créé comte. Tant de grâces n'étaient qu'une juste réparation, car il avait été laissé dix-sept ans capitaine de vaisseau, malgré des services dont on a pu apprécier le mérite et que le général Dupont, alors ministre de la guerre, fit valoir avec une noble insistance près de son collègue de la marine. A la seconde restauration, Daugier fut successivement nommé préfet maritime à Lorient, Rochefort et Toulon; directeur du personnel et membre du conseil d'amirauté. Les suffrages des collèges électoraux de Vaucluse, du Morbihan et du Finistère le portèrent tour à tour et plusieurs fois simultanément à la chambre des députés, pendant le cours de la restauration. Au sein des commissions ou à la tribune, il fut l'interprète fidèle, le défenseur éclairé de la marine, et contribua

ainsi à la relever du discrédit où elle était tombée dans les dernières années de l'empire. Les croix de commandeur de Saint-Louis et de grand-officier de la Légion-d'Honneur, puis le grade de vice-amiral vinrent récompenser son dévouement. Par ordonnance du 1er mars 1831, Daugier fut admis dans le cadre de réserve. Entré dans la marine en 1782, il comptait près d'un demi-siècle de services. Il est mort à Paris le 12 avril 1834.

CH—V.

DAUMESNIL (PIERRE), général français, naquit à Périgueux le 14 juillet 1777, fils d'un perruquier, reçut une éducation fort incomplète, et s'enrôla très-jeune dans un bataillon d'infanterie, où il débuta par les campagnes d'Italie sous Bonaparte. Il suivit encore ce général en Égypte, et lui donna une preuve de dévouement fort remarquable au siége de Saint-Jean-d'Acre, où il lui servit en quelque sorte de bouclier, en le couvrant de son propre corps contre le feu de l'ennemi. Il entra bientôt après dans les guides, puis dans les chasseurs à cheval de la garde consulaire. Devenu capitaine en 1806, puis chef d'escadron, ce fut lui qui commanda, le 2 mai 1808, la principale charge de la cavalerie française contre les habitants de Madrid dans la grande rue d'Alcala. On raconte qu'il courut de grands dangers dans cette occasion, et qu'il eut deux chevaux tués sous lui; mais ce n'est pas là son exploit le plus honorable. Nommé major avec le titre de baron, il se distingua par sa valeur dans la campagne d'Autriche en 1809, notamment à Wagram, où il eut une jambe emportée par un boulet de canon. Il reçut alors le brevet de général de brigade et celui de commandant de la Légion-d'Honneur, avec le gouvernement du château de Vincennes. Tout le monde sait avec quelle fermeté il défendit cette place lorsque les alliés s'emparèrent de Paris en 1814, et comment il répondit aux sommations qui lui furent faites. Bien que M. Dupin ait dit plus tard que Daumesnil ne voulut *ni se vendre, ni se rendre*, nous ne pensons pas qu'il lui ait été fait des offres d'argent. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il répondit gaîment aux parlementaires qui lui furent envoyés : *Je vous rendrai cette place quand vous me rendrez ma jambe*. Ce ne fut qu'aux ordres du roi qu'il consentit à se soumettre. On lui donna la croix de Saint-Louis et le commandement de Condé, où il se trouvait lors du retour de Napoléon en 1815. Il arbora, dès le 22 mars, le drapeau tricolore, et déclara que la place ne serait plus défendue qu'au nom de l'empereur Napoléon. Ayant recouvré bientôt après le gouvernement de Vincennes, il défendit encore cette place, lors de la seconde invasion, avec la même vigueur que la première fois. Il ne fut bruit alors dans Paris que du courage et de la fermeté de la *Jambe de bois*. Le 8 septembre de la même année, Daumesnil fut mis à la retraite par le gouvernement royal. Il recouvra de nouveau le commandement de Vincennes après la révolution de 1830, et c'est dans ces fonctions, où il eut encore occasion de montrer de la fermeté contre l'émeute rugissante, qu'il est mort du choléra, le 17 août 1832. La chambre des députés ayant eu à prononcer sur une pension de six mille francs en faveur de sa veuve, ainsi que de la veuve du général Decaen, la résolution parut avoir été adoptée par la majorité; mais elle

fut ensuite rejetée au scrutin secret. De vives réclamations s'élevèrent contre cette décision, et l'on ouvrit aussitôt dans plusieurs endroits, notamment à Vincennes, en faveur de Mme Daumesnil et de ses trois enfants, une souscription, à laquelle se firent inscrire des hommes de tous les rangs et de toutes les opinions, particulièrement M. Dupin, président de la chambre des députés, le général Donnadieu et M. de Dreux-Brézé. On a imprimé dans la même année une *Vie* et une *Biographie du général Daumesnil dit la Jambe de bois*, brochure in-8°. M—D j.

DAUXION -- LAVAISSE (J.-F.), né à Saint-Araille, près d'Auch, vers 1770, de l'une des familles les plus anciennes de Gascogne, se rendit fort jeune dans les colonies où ses parents avaient des propriétés, et s'étant trouvé à Saint-Domingue lors du soulèvement des nègres, il ne leur échappa qu'avec beaucoup de peine. Ayant ensuite voyagé plusieurs années dans les différentes contrées de l'Amérique, il revint en France sous le gouvernement impérial et publia en 1813, à Paris: *Voyages aux îles de la Trinidad, de Tabago, de la Marguerite et dans diverses parties de l'Amérique méridionale*, 2 vol. in-8°, avec cartes. Après le rétablissement des Bourbons en 1814, Dauxion-Lavaisse fut envoyé comme commissaire du roi auprès des nègres de St-Domingue, avec MM. Herman d'Avreman et Franco de Medina. On sait que le gouvernement royal avait alors conçu l'espoir de recouvrer les droits de la France sur cette riche colonie; mais la mission de ces commissaires n'eut aucun succès. Ils adressèrent aux chefs des nègres des propositions qui furent rejetées avec beaucoup d'aigreur (*Voy.* CHRISTOPHE, LXI, 62), et le gouvernement français les désavoua positivement par une note du *Moniteur*. Dauxion-Lavaisse revenu en France en 1815 au moment du retour de Bonaparte y prit du service dans l'armée comme adjudant commandant. Ayant perdu son emploi après le second retour de Louis XVIII, il fut dénoncé comme bigame par une demoiselle Lafitte qu'il avait épousée à la Jamaïque en 1797. Elle fit prononcer la nullité de son mariage par la cour d'assises de Paris, en août 1817; et le même tribunal condamna Dauxion-Lavaisse à vingt ans de travaux forcés. Sa peine ayant été commuée en celle du bannissement, il se réfugia en Bavière sous la protection du prince Eugène Beauharnais, et mourut dans ce pays en 1826. Dauxion-Lavaisse avait traduit de l'anglais: *Les princes rivaux*, ou *Mémoires de mistriss Marie-Anne Clarke*, favorite du duc d'York, écrits par elle-même, etc., Paris, 1813, in-8°. Il a composé quelques articles pour les premiers vol. de la Biog. universelle. M—Dj.

DAVAUX (JEAN-BAPTISTE), membre de la société des enfants d'Apollon, né dans le Dauphiné, vers le milieu du XVIIIe siècle, s'est acquis par sa musique instrumentale beaucoup de réputation, à une époque où les belles compositions d'Haydn et de Mozart n'étaient pas encore connues en France. Vers 1773, il vint à Paris, et obtint des succès par des concertos de violon et des symphonies concertantes, genre nouveau alors, et que Viotti a perfectionné. C'est pour quatre instrumentistes célèbres, Guérin, Jarnowick, Guénin et Duport, que Davaux composa des quatuors qu'on faisait répéter dans les

concerts, et où l'on remarquait surtout d'excellents *rondeaux*, pleins de motifs aisés à retenir. Les quatuors de Boccherini et d'Haydn pouvaient seuls faire oublier ceux de Davaux. Outre le petit opéra de *Théodore*, que cet amateur distingué a donné en 1785, à la comédie italienne, il a publié dix œuvres pour le violon qui contiennent des concertos, des quatuors et des duos. De 1800 à 1810, Davaux avait ouvert chez lui des concerts brillants, où l'on entendait d'habiles instrumentistes, tels que MM. Ardisson, Alliaume, Marcou, Raoul. Il occupa long-temps un emploi au ministère de la guerre, où l'avait fait entrer le général Beurnonville ; mais lors de l'institution de la Légion-d'Honneur, le grand chancelier, Lacépède, le nomma chef de l'une des divisions de ses bureaux. Il y resta jusqu'en 1815, où elle fut supprimée. A la recommandation du maréchal Macdonald, il obtint une pension de retraite. Il mourut à Paris le 2 février 1822. On trouve, sous le nom de Davaux (*Journal encyclopédique* de 1784, *juin*, 534), une lettre sur un chronomètre, exécuté par Bréguet, pour déterminer avec exactitude les mouvements depuis le *prestissimo* jusqu'au *largo*. Aujourd'hui les artistes ont adopté le meilleur de tous les instruments de ce genre, le *Métronome* de M. Maëlzel.

F—LE.

DAVID (Maurice), avocat au parlement de Dijon, sa patrie, puis prêtre et promoteur de l'officialité de Langres, né en 1614 et mort le 11 novembre 1679, est auteur d'un livre rare et très-estimé, intitulé *Animadversiones in observationes chronologicas Possini ad Pachymerem*, Dijon, 1679, in-4°. Thoynard et Boivin font l'éloge de cet ouvrage, dont Fleury a tiré de grands secours pour son Histoire ecclésiastique. On trouve cinq lettres de David à Ducange au tom. 2 des Mémoires de Bruys, pag. 406. Elles roulent sur quelques difficultés de l'histoire ecclésiastique. D. L.

DAVID (Antoine), né à Aix en Provence, le 3 février 1714, est auteur de plusieurs ouvrages estimés sur l'agriculture appliquée au climat du midi de la France. Il était issu d'une famille qui fut appelée de Lyon à Aix par les administrateurs de la province et de la ville, en 1597, pour établir une imprimerie à Aix, où cet art avait été fondé en 1572, et était déjà tombé dans une notable décadence. Jean Tholosan, chef maternel de cette famille, venu de Lyon avec Etienne David, dont il fit ensuite son gendre, imprimait à Aix, en 1598, in-8° avec des figures, *La fauconnerie de Charles d'Arcussia*, édition originale et soignée, devenue très-rare, d'un ouvrage estimé dans son genre, et dont le P. Lelong cite six éditions postérieures et faites sur celle-là. Les David, savants et littérateurs, ne cessèrent pas de s'honorer dans leur art pendant cinq générations. C'est au sujet d'Etienne David, successeur de Tholosan, que Peyresc écrivait au fameux antiquaire Fabri-Borilly, à Aix, le 7 mars 1630, ces mots remarquables : « Vous savez que toutes les fois qu'il « a été question d'imprimer de bons « ouvrages en français, Etienne « David s'y est prêté à ma considé- « ration : que plusieurs de nos au- « teurs et jurisconsultes qui, dans « notre province, eussent mieux aimé « écrire en latin qu'en français, « sachant mieux la première langue « que l'autre, ayant, d'après mes

« sollicitations, composé et écrit en « français, David *m'a souvent fort « aidé à corriger tant le fond « que le style* desdits ouvrages, « tant avant l'impression qu'en cor- « rigeant les épreuves. Il a acquis « des droits à la gratitude des gens « de lettres comme vous.» (Ant. Henricy, *Notice sur l'origine de l'imprimerie en Provence*, pag. 18; le président de Saint-Vincens, *Lettres inédites de Peiresc*, 1815.) Charles David imprimait en 1664 l'Histoire de Provence d'Honoré Bouche, 2 vol. in-fol.; en 1694, celle de Gauffridi, magnifique édition, ornée de gravures, en 2 vol. in-fol.; en 1666, l'Histoire de la ville d'Aix, par Scholastique Pithon, 1 vol. in-fol. Joseph David imprimait, en 1715, l'Histoire des plantes qui naissent aux environs d'Aix, in-fol., très-belle édition, ornée d'un grand nombre de planches. Antoine pratiqua l'art de ses pères, et fut pourvu en 1781 du titre d'imprimeur ordinaire du roi; mais son goût dominant le portait vers les études agronomiques. Il a publié : I. *Lettre sur les oliviers*, écrite à M. B., le 23 déc. 1762, in-8° de 28 pages. II. *Seconde lettre sur les oliviers*, écrite à M. B., le 25 nov. 1771, in-8° de 19 pages. Ces deux Lettres, ouvrage devenu classique dans celles de nos provinces où l'on cultive l'olivier, ont été réimprimées à Marseille en 1832, avec des notes de M. Feissat aîné, in-8° de 60 p., imprimerie de Feissat. L'auteur avait pour objet de déraciner des routines nuisibles à la culture de cet arbre. III. *Lettre sur la vigne*, écrite à M.***, le 16 sept. 1772, in-8° de 32 pag. IV. *Seconde lettre sur la vigne*, 30 mars 1775, in-8°, 71 pag. V. *Lettre sur le poirier*, 12 nov. 1776, 108 p. VI. *Culture du pêcher en buisson*, 1783, 75 pag. Ces ouvrages composés sans autre ambition que celle d'être utile sont remplis d'observations justes, et sont tous le fruit de l'expérience. Antoine David mourut à Aix le 14 juillet 1787. Ec—Dd.

DAVID (François-Anne), graveur, né en 1741 à Paris, fut l'un des meilleurs élèves de Lebas (*V.* ce nom, XXIII, 477), et a gravé plusieurs estampes qui portent le nom de son maître (*Manuel des curieux*, VIII, 271). Nommé, jeune encore, graveur de la chambre et du cabinet de Monsieur (depuis Louis XVIII), il reçut peu de temps après le titre de correspondant des académies de Rouen et de Berlin; mais là se bornèrent ses titres honorifiques; il ne put jamais être admis à l'académie de peinture. A une époque où les ouvrages à gravures n'étaient à la portée que d'un petit nombre de riches amateurs, David conçut et exécuta le projet de reproduire les chefs-d'œuvre de l'antiquité dans des proportions qui les rendissent accessibles à plus de personnes; et, quand ce n'eût été de sa part qu'une spéculation, on doit convenir qu'il n'en rendit pas moins un service important. Doué d'une ardeur infatigable au travail, il publia simultanément les *Antiquités d'Herculanum*, avec un texte explicatif de Sylvain Maréchal, 1780-1803, 12 vol. in-4°; les *Antiquités étrusques, grecques et romaines*, par d'Hancarville (*V.* ce nom, au Supp.), 1785-88, 5 vol. in-4°; le *Museum de Florence*, avec des explications de l'abbé Mulot, 1787-1803, 8 vol. in-4°. Encouragé par le succès de ces publications, il publia une suite d'estampes représentant les principaux traits de l'*Histoire de*

France, avec un précis de l'abbé Guyot, 1787-96, 5 volumes in-4°; l'*Histoire d'Angleterre*, avec un texte de Le Tourneur, le traducteur des *Nuits* d'Young, 1784-1800, 3 vol. in-4°; et plus tard il donna dans le même format l'*Histoire de Russie*, avec une explication par Blin de Sainmore, 1799-1805, 3 vol. David était trop occupé pour ne pas rester étranger à la révolution. Tandis que la plupart des artistes désertaient leurs ateliers, il se confina dans le sien, attendant que des temps meilleurs lui permissent de terminer les vastes entreprises qu'il avait commencées et qui se trouvaient suspendues par la ruine de la plupart de ses souscripteurs. Dégagé de toutes les obligations qu'il avait contractées envers eux, il publia de concert avec Mlle Sibire, son élève, les *Monuments inédits de l'antiquité*, expliqués par Winckelmann, 1809, 3 vol. in-4°. Plus tard encore il entreprit l'*Histoire de France sous l'empire de Napoléon le Grand, représentée en figures*; mais il n'en avait achevé que vingt-quatre livraisons, lorsque les événements ramenèrent Louis XVIII sur le trône. David, rétabli dans sa place de graveur du cabinet du roi, s'empressa de graver le portrait du souverain qui l'avait encouragé dans ses débuts et qui se montrait le protecteur de sa vieillesse. L'âge ne lui avait rien fait perdre de son activité. Indépendamment des estampes qu'il exécuta pour un assez grand nombre d'ouvrages, auxquels les circonstances assurèrent un prompt débit, il entreprit deux nouvelles publications : *Le Cabinet du roi, ou les plus beaux tableaux de l'école française*, 1816, in 12, dont il a paru 5 livraisons, et l'*Abrégé de l'Histoire universelle*, 1817, in-4°, dont deux seulement ont paru. David mourut à Paris le 2 avril 1824. La plupart de ses ouvrages ont beaucoup perdu de leur valeur primitive depuis que la gravure et la lithographie ont fait tant de progrès; mais ceux qui sont relatifs à l'antiquité peuvent encore être utilement consultés. A ceux que nous avons déjà cités, il faut joindre: *Les Proportions des belles figures de l'antiquité*, par Winckelmann, 1798, in-8°, avec 20 planches. Hubert a, dans son *Manuel des curieux*, donné la liste des principales estampes de David, parmi lesquelles il signale le portrait de Charles Ier d'après Van-Dyck. W—s.

DAVID (Jacques-Louis), célèbre peintre français, naquit à Paris le 31 août 1748. Son père, mercier sur le quai de la Mégisserie, fut tué en duel. David alors tomba sous la tutelle d'un oncle maternel, entrepreneur des bâtiments du roi. Son éducation ne fut pas négligée : il suivit le collège, et poussa même jusqu'à la rhétorique : mais, comme tant d'autres qui n'ont pas la même vocation pour excuse, au lieu d'écouter la leçon, il chargeait de dessins livres et cahiers. Son professeur un jour s'empara d'un de ces derniers, et, connaisseur apparemment, le garda : il l'avait encore lorsque David devint célèbre, et il le remit à son ex-élève qui revit avec plaisir ce souvenir de son adolescence. Mais, bien que dès-lors ses dispositions pour la peinture s'annonçassent hautement, bien même qu'à l'âge de quinze ans il eût déclaré son intention positive de devenir peintre, ce n'est pas à cette carrière que ses parents le destinaient. Sa mère eut quelque temps au moins le désir de le voir militaire, et il fut placé dans les gendarmes de Luné-

ville. M. Buron (c'était le nom de son oncle) ne voyait rien au monde de plus beau que d'être architecte. David eut donc à soutenir une espèce de lutte contre sa famille avant d'avoir la permission de se livrer à son inclination favorite. Il avait dix-sept ans lorsqu'il l'obtint. Chargé par sa mère de porter une lettre au peintre Renou, il trouva cet académicien travaillant à son tableau de *Renaud et Armide* : il revint pénétré d'admiration, et déclara que cette fois rien ne pourrait ébranler sa résolution d'être peintre. Ses parents alors cédèrent, et il fut mis chez Boucher ; mais il n'y demeura que peu de temps : cet artiste eut le bon esprit de sentir que sa manière n'était pas bonne et la loyauté de conseiller à David de se rendre chez Vien, qui de tous avait sacrifié le moins au mauvais goût universel. L'école de ce maître était nombreuse et active. On ne sait rien de particulier sur les études que David y fit. En 1772, il concourut pour la première fois. Le sujet était le combat de Minerve contre Mars et Vénus. Les juges avaient d'abord été d'avis que son ouvrage eût le premier prix. Mais Vien, piqué de la conduite mystérieuse de son élève qui s'était mis sur les rangs sans l'en avertir, fit réformer la sentence, et David n'obtint que le second prix. Les deux années suivantes (1773 et 1774) ne furent marquées pour lui que par des échecs complets. Le premier lui sembla souverainement injuste, et il paraît que dans son désespoir il eut la sinistre velléité de se laisser mourir d'inanition. Sedaine et Doyen parvinrent, non sans quelque peine, à se faire ouvrir la porte de sa chambre où ils le trouvèrent hâve et maigre comme un spectre. Sa mésaventure de 1774, au contraire, lui sembla toute naturelle, et il convint que son ouvrage était mauvais. Enfin, en 1775, il mérita et il obtint le grand prix. Le sujet était les *Amours d'Antiochus et de Stratonice*. Souvent à court d'argent, bien que sa mère eût quelque fortune, David avait déjà beaucoup produit à cette époque. On remarqua sa fécondité, sa persévérance ; et la trilogie de son concours ne laissa pas d'attirer aussi sur lui l'attention. Mlle Guimard, qui l'avait chargé d'orner de peintures le salon de sa maison de la chaussée d'Antin, lui fit des dons et des avances d'argent qui facilitèrent ses épreuves pour le concours. Au reste, tout ce que David exécutait alors était dans la manière du temps et n'est d'aucune importance pour l'art et la postérité. Il l'avouait lui-même franchement. « Si « vous voulez voir une bien mau- « vaise croûte de ma façon, dit-il un « jour à ses élèves, allez place Cam- « brai où elle est étalée : je viens de « l'y découvrir ; vous en rirez com- « me moi. » Quoique alors l'usage fût pour les élèves couronnés de passer encore un an ou deux à Paris avant d'aller à Rome, David se rendit dans cette ville immédiatement après avoir remporté le prix ; et c'est de ce premier séjour à Rome que datent ses nouvelles idées sur la peinture. La réaction qui commençait à s'opérer par les efforts de Winckelmann, de Mengs, de Webb, et que secondait une heureuse réunion de circonstances, était encore à peu près inaperçue en France, où d'ailleurs les artistes non seulement voyaient fort peu d'antiques, mais ne pouvaient étudier qu'un nombre assez limité de tableaux modernes. Nulle collection n'était accessible sans formalités ; la richesse de celles qui

existaient était de beaucoup inférieure à celle du Musée actuel ; les tableaux des églises de Paris et les œuvres des académiciens leurs maîtres étaient donc les principales ressources des élèves. Aussi David que n'avaient point éclairé des études comparatives disait avant son départ : « N'est pas « Boucher qui veut ; soyons Français « en peinture. » Mais, à peine venu à Parme, il s'écriait en voyant la coupole du Corrége : « Tâchons d'être Ita- « lien. » Vien l'engageait à se modérer en lui répétant qu'il verrait bien autre chose à Rome. Mais plus il voyait, plus l'impression dont il avait été saisi allait croissant. Le sentiment du vrai beau, uni aux idées sur l'art alors en circulation à Rome et à la curiosité qu'éveillaient les résultats des fouilles faites à Pompeï et Herculanum, produisait dans sa tête une révolution : il reconnaissait avec douleur qu'il fallait tout désapprendre et recommencer ses études. On le surprit plusieurs fois versant des larmes à cette vérité. Mais, plein de courage, d'amour de l'art et d'amour de la gloire, il prit son parti et ne recula devant aucune difficulté. On conçoit qu'avec de telles pensées David ne devait pas sympathiser avec la plupart de ses camarades de l'académie de France, qui l'engageaient à se reposer et à se divertir. On conçoit de même qu'il eût en dégoût les travaux maniérés de l'atelier. Aussi choisit-il, pour étudier, un local particulier, et on ne le voyait à l'école qu'aux heures de repas. Comme en même temps il désapprouvait parfois tout haut ce qui se faisait à l'école, comme vaguement on pressentait en lui un peintre à part, un peintre supérieur, sans comprendre pourtant en quoi cette supériorité consisterait, et que la jalousie ne manque point chez les artistes, il passa pour un être morose, intraitable ; il se fit des ennemis et on alla jusqu'à le menacer de discontinuer sa pension s'il ne produisait ses études à temps. « J'ai de quoi « vivre, dit-il ; je veux être libre et « étudier à ma façon. » Effectivement, soit par l'assistance de quelques personnes généreuses, soit par les travaux qu'il exécutait, il avait les moyens de vivre très-commodément à Rome. Quelques mois se passèrent ainsi sans que personne entrât dans son atelier. Au bout de ce temps il annonça qu'il avait à montrer du travail. Ce fut une nouvelle. Tous ses camarades abrégèrent leur dîner pour courir à son atelier. Le tableau de David représentait le triomphe de Paul-Emile. Quoique la peinture ne fût encore exécutée qu'en grisaille, la vigueur et la sévérité de la touche ressortaient parfaitement, et il n'y eut qu'une voix sur son mérite. C'est alors que Vien lui dit : « Vous êtes « fait pour perdre ou pour régéné- « rer l'école ; de quelque côté que « vous vous jetiez, vous entraîne- « rez vos condisciples. » A partir de ce moment, et l'école et le public furent préoccupés de la méthode inusitée suivie par David ; et lui-même, encouragé par ce premier succès, sentit doubler sa confiance et ne douta plus, s'il en avait douté, qu'il ne fût dans la bonne voie. Tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il examinait le confirmait dans ses idées. De retour d'un voyage à Naples où il s'entretint avec quelques antiquaires, il aimait à répéter : « Ils m'ont guéri « de la cataracte. » C'est dans les admirables collections du Vatican, du cardinal Albani, du prince Borghèse, c'est à la villa Adriani, c'est dans les gravures qui reproduisaient les mo-

numents des villes victimes du Vésuve qu'il cherchait ses inspirations et ses modèles. Ce n'est point qu'il négligeât complètement les chefs-d'œuvre des modernes ; mais sa prédilection pour l'antique l'avait de bonne heure rendu très-froid pour eux. Du reste, il est remarquable de le voir envoyer à Paris, pour satisfaire aux obligations imposées aux pensionnaires, un *Saint Jérôme* en manière d'académie, et une belle copie de *la Cène*, de Valentin, élève du Caravage, et composer son beau tableau de *la peste de Marseille* (1779). La disposition de cette peinture est simple et sévère à la manière de celle des peintres du XVIe siècle. Le style inattendu de la figure la plus remarquable, celle du pestiféré se résignant à la mort, tint quelque temps l'admiration en suspens. Mais quand l'élève statuaire Giraud, qui de son côté travaillait pour régénérer la sculpture, comme David la peinture, eut rompu la glace en disant : « Qui nous retient, messieurs? « déclarons que ceci est un très-bel « ouvrage, » tout le monde fut du même avis. Un autre suffrage glorieux pour David fut celui de Pompeo Battoni, alors le plus habile peintre de Rome. « Votre figure « de pestiféré, lui dit-il, est digne « de notre Michel-Ange! Croyez- « moi, ne retournez pas en France, « votre goût s'y perdrait. » Mais la lutte que David allait avoir à soutenir contre les artistes voués à l'ancienne manière était peut-être pour lui un attrait plus vif encore que l'art lui-même. En 1780, il fut de retour à Paris, et l'année suivante, il y exposa sa *Peste*, et composa son *Bélisaire*, pour lequel il se servit de deux têtes d'étude faites à Rome, mais encore trop dans la manière de Vien. Son but, en sacrifiant ainsi un peu au goût du jour, avait été peut-être de se faire recevoir agrégé à l'académie de peinture : il l'atteignit. Mais, bien qu'il n'eût point complètement été lui-même dans cette composition, elle offusqua déjà l'école en vogue, et les tracasseries commencèrent. Tandis que ses élèves lui faisaient une espèce de petite ovation, le premier peintre du roi, Pierre, qui lui avait promis de la part du gouvernement quatre mille francs pour son ouvrage, déclara que son Bélisaire ne valait que cinquante louis, mais que par égard on le lui paierait cent. David garda son tableau, que plus tard il vendit plus cher à l'électeur de Trèves. Heureusement la faveur publique, qui de jour en jour se manifestait pour lui, le dédommageait de ces contrariétés. En 1783, il fut reçu académicien et obtint un logement au Louvre avec le titre de peintre du roi. Il faisait beaucoup de portraits, et un Christ pour l'église des Capucines. Son école prospérait. Trois de ses élèves, Girodet, Drouais et Fabre, prenaient déjà rang parmi les artistes distingués du temps. Louis XVI venait de lui commander le *Serment des Horaces*, lorsque, travaillé depuis long-temps du désir de retourner à Rome, David se mit en route avec Drouais pour cette ancienne capitale du monde (1784). « C'est dans la cité des Ro- « mains, disait-il, qu'il faut pein- « dre les Romains. » Le tableau fut terminé dans l'année. Admiré par tout ce que Rome comptait de connaisseurs, il opéra, lorsqu'il arriva dans Paris, une véritable révolution. C'est alors que ses élèves, dans leur emphase d'atelier, lui décernèrent le titre de régénérateur de la peinture, qu'effectivement il commençait à mériter et que devait lui confirmer de

plus en plus le public. L'intendant de la maison du roi, M. d'Angiviller, ne partagea point cet enthousiasme; il fut tout alarmé en s'apercevant que le tableau avait six pouces de plus que la dimension convenue. « Eh bien, lui répondit David, prenez des ciseaux et rognez-le. » On ne le rogna pas, mais on le plaça au salon de 1786, le plus haut et le plus mal qu'on put: une gravure du salon de 1786 fait voir le tableau ainsi placé. Cependant les murmures publics forcèrent M. d'Angiviller à faire descendre le tableau, et même on fit à l'artiste, sinon des excuses, du moins des cajoleries qui avaient tout l'air d'une amende honorable. David, de retour à Paris, exécuta, en 1787, *la mort de Socrate* pour M. de Trudaine; en 1788, *Pâris et Hélène* pour le comte d'Artois; en 1789, *Brutus* pour le roi, sans compter quelques compositions d'un moindre intérêt, et les portraits de M. et Mme de Lavoisier, M. et Mme Thélusson, de Torcy, etc. Cependant la révolution arrivait. David eut le malheur de se croire une vocation politique, et il se déshonora sans comprendre ce qu'il faisait, sans couvrir l'odieux des actes par quelque grandeur dans les résultats, sans agir de lui-même. Les seules excuses à donner à sa conduite, c'est qu'il fut la dupe des plus lourdes erreurs, c'est qu'il fut un instrument dans la main de Robespierre. Mais rien ne peut pallier des atrocités flagrantes, rien ne peut ennoblir des turpitudes. Quitter son rang de chef d'école, de régénérateur de l'art, de premier peintre de la France, pour se faire la marionnette de qui l'eût voulu, c'était descendre, c'était tomber; et ce qu'il y a de pis, c'est que c'était tomber dans le sang et dans la fange. Ceux qui meurent s'inquiètent peu de savoir si c'est le génie ou la stupidité qui les tue, et ceux qui survivent doivent stigmatiser également les meneurs qui savent ce qu'ils font, et les dupes qui font plus que les meneurs. C'est malheureusement dans cette dernière catégorie qu'il faut ranger David. Dès que l'explosion révolutionnaire commença, il fut séduit par les mots magiques de réforme, de régénération qui promettaient de transporter dans l'organisation sociale ce qu'il avait opéré ou ce qu'il achevait d'opérer dans l'art; et comme à ses yeux la réforme artistique était sacrée, et qu'en douter était un crime de lèse-beaux-arts, il tint pour certain que la réforme politique l'était aussi, et les opposants, les tièdes devinrent pour lui ce qu'un incrédule ou un hérétique est pour un inquisiteur. Ce n'est pas tout. L'admiration de David artiste s'était portée sur la Grèce et conséquemment sur Rome presque exclusivement: identifiant la politique et l'art, il crut que la France moderne devait puiser ses institutions à Rome et chez les Grecs. Il ne se borna point à manifester son opinion par des tableaux, tels que le Serment à la constitution; il entra de bonne heure dans le fameux club des Jacobins, et se trouva ainsi en rapport avec les meneurs les plus exaltés du parti démagogue. Ceux-ci le firent nommer membre de la Convention par la section du Muséum. Il ne s'y distingua point comme orateur, et en général ne prit la parole que sur des objets insignifiants ou sur des questions d'art. Siégeant toujours avec les montagnards les plus fougueux, il vota la mort du roi, la mise hors la loi des Girondins, etc., etc. Mais c'est hors la Convention que son rôle politi-

que fut surtout atroce et misérable. Membre du comité de sûreté générale, il y fut autant et peut-être plus que d'autres l'aveugle instrument de Robespierre. On a bien dit que dans ce comité il s'occupa surtout de beaux-arts, mais c'est là une ineptie à joindre à celles dont on berce ceux qui croient tout. Quel rapport un comité de police peut-il avoir avec les beaux-arts? On a parlé aussi de la haute mission du comité, de son courage, de sa persévérance. Ces éloges peuvent jusqu'à un certain point s'appliquer au comité de salut public, chez qui la grandeur des résultats pallie en quelque sorte l'atrocité des mesures: le comité de salut public était vraiment un souverain, négociait, faisait la guerre, entretenait des armées; mais le comité de sûreté générale ne faisait que de la police et ne pourvoyait que la guillotine. David se rendit parfois ridicule : par exemple, lorsque le 31 octobre 1792 il annonçait avec fracas l'arrestation à Rome de deux artistes français, ou lorsque le 6 janvier 1793 il faisait la motion de déclarer que Paris avait bien mérité de la patrie, et qu'on lui criait « C'est voté, » ou lorsque, le 11 avril, Pétion réclamant contre ceux qui menaçaient les députés du poignard, David s'avança dramatiquement au milieu de la salle pour dire : « Je demande que vous m'assassiniez : je « suis un homme vertueux. » Et, ce qui était difficile alors, il trouva moyen de se faire remarquer comme un homme atroce. Ainsi le 20 mai il interrompit deux fois Vergniaud à cette phrase : « Ils sont donc les « assassins de ceux qui se dévouent à « la patrie, ceux qui entravent ainsi « votre marche. » — « C'est toi qui « es un assassin, » s'écria David; et un instant après, « c'est toi, mons- « tre, qui es un assassin. » Le 13 nov. (4 brumaire an II), il fit hommage à la Convention du tableau représentant la mort de Marat : « Ci- « toyens, dit-il, le peuple redemande son ami; sa voix désolée « se faisait entendre, il provoquait « mon art, il voulait revoir les traits « de son ami fidèle. David, saisis tes « pinceaux! s'écria-t-il, venge notre « ami, venge Marat; que ses ennemis « vaincus pâlissent en voyant ses « traits, réduis-les à envier le sort « de celui que, n'ayant pu cor- « rompre, ils ont eu la lâcheté « de faire assassiner.... Accourez « tous, la mère, la veuve, l'orphe- « lin, le soldat opprimé! sa plume, « la terreur des traîtres, sa plume « échappe de ses mains. Votre « infatigable ami est mort! il est « mort en vous donnant son der- « nier morceau de pain. Postérité, « tu le vengeras! Humanité, tu « diras à ceux qui l'appelaient « buveur de sang que jamais ton « enfant chéri, que jamais Marat ne « t'a fait verser de larmes. C'est à « vous, mes collègues, que j'offre « l'hommage de mes pinceaux : vos « regards en parcourant les traits « de Marat vous rappelleront ses « vertus qui ne doivent jamais ces- « ser d'être les vôtres.... Lorsque « l'erreur égarait encore l'opinion, « l'opinion porta Mirabeau au Pan- « théon. Aujourd'hui.... le peuple y « appelle celui qui ne le trompa « jamais. Je vote pour Marat les « honneurs du Panthéon! » On sait que cette motion fut accueillie d'enthousiasme, en dépit du décret qui voulait au moins dix ans d'intervalle entre la mort et cette espèce de consécration. Cinq mois auparavant (15 juillet), voici en quels

termes David rendait compte de la mort de Marat : « La veille de « la mort de Marat, la société des « Jacobins nous envoya, Maure et « moi, savoir de ses nouvelles. Je « le trouvai dans une attitude qui « me frappa. Il avait auprès de lui « un billot de bois sur lequel étaient « placés de l'encre et du papier, et sa « main sortie de la baignoire écri- « vait ses dernières pensées pour « le salut du peuple..... De quelle « manière l'exposer aux regards du « peuple dans l'église des Cordeliers? « On ne peut découvrir aucune par- « tie de son corps, car vous savez « qu'il avait une lèpre.... Mais je « pense qu'il serait intéressant de « l'offrir dans l'attitude où je l'ai « trouvé, écrivant pour le bonheur « du peuple... » Effectivement, David faisait de Marat sa société habituelle. « Je ne le quittais presque « plus, dit-il à la Convention; le mal- « heur a voulu que je fusse absent « lorsqu'il a été frappé. » Et ce qui est encore plus odieux que cette ridicule tendresse pour le sanguinaire Marat, c'est l'ignoble imputation qui devant le tribunal révolutionnaire arracha à la reine cette belle exclamation : « Je demande à toutes « les mères qui sont ici, si cela est « possible. » Eh bien, Chaumette avait été d'avance faire subir à des enfants dans la prison du Temple le plus monstrueux interrogatoire sur cette stupide invention du procureur de la commune. David était dans cette occurrence un des assesseurs de Chaumette : c'est un fait trop officiel pour qu'on puisse le contester. (*V.* Marie-Antoinette, XXVII, 86). David fut ainsi, il faut le dire, un des membres les plus exécrés du comité de sûreté générale, et il mérita de l'être. Sans doute cette célébrité fâcheuse tint à celle qu'il avait dans une autre carrière : son nom européen empêchait que rien de sa part ne restât dans l'ombre; mais ce renom ne fit pas travestir ses actes, et, s'il eût eu quelque modération, il ne serait pas resté membre du comité, et n'y aurait pas même été nommé. Robespierre savait choisir ses séides. David le fut jusqu'au dernier instant. Le soir même du 8 therm., lorsque Robespierre vint au club des Jacobins solliciter en sa faveur des efforts désormais difficiles, et tracer de sa situation un tableau qui se terminait par ces mots : « Il ne me res- « tera plus bientôt qu'à boire la ci- « guë, » David se levant de sa place s'écria : « Robespierre, si tu la bois, « je vide la coupe avec toi ! » Il y avait cela de malheureux dans David, que condamné à peu parler en public, par un défaut d'organe, il jetait autant que possible des mots à effet. On les retenait parce que c'était de David, et peut-être il s'en félicitait. Mais après cela comment se plaindre que l'on répète les mots de l'ivresse, quand l'ivresse n'est plus, et que la mémoire ne s'en aille pas avec la fièvre? Bien que sa qualité de membre du comité de sûreté générale l'obligeât de coopérer aux mesures pour la tranquillité de Paris, il n'en prit aucune. La nuit du 9 au 10 il fit assez voir en ne paraissant point à la Convention qu'il était du nombre des vaincus. Aussi fut-il un de ceux que poursuivit le plus vivement la voix publique après le 9 thermidor. Dès le 13, André Dumont requit sa destitution : « Souffrirez vous qu'un « complice de Catilina siège encore « dans cette enceinte, que David cet « usurpateur, ce tyran des arts aussi « lâche qu'il est scélérat, que ce per- « sonnage méprisable aille encore

« impunément dans les lieux où il « méditait l'exécution des crimes « commandés par le tyran Robes- « pierre. Je demande que le traître « David soit à l'instant chassé du co- « mité et remplacé. » David balbutia de timides excuses et fit vraiment amende honorable. « Il était malade « depuis huit jours et avait pris de l'é- « métique le 9. Il n'avait jamais re- « cherché Robespierre, c'est Ro- « bespierre qui lui avait fait la « cour.... Il ne l'avait pas embras- « sé aux Jacobins, il ne l'avait pas « même touché.... Il l'avait cru un « franc patriote. On ne peut com- « prendre jusqu'à quel point ce mal- « heureux l'avait trompé.... Doré- « navant les hommes ne seraient plus « rien pour lui, David; il ne s'atta- « cherait qu'aux principes. » Cette déclaration n'empêcha pas qu'il ne disparût du comité réorganisé. Le lendemain 14 Montmayou demanda et fit décréter son arrestation. On chercha ensuite à trouver des prévarications dans sa conduite comme membre du comité. Une députation de la société populaire de Clermont et d'Issoire, en demandant la réintégration de fonctionnaires destitués, articula des plaintes contre David comme ayant tenté de favoriser la soustraction de pièces diverses. Plus tard, Legendre fit contre lui, Vadier, Voulland et Amar, tous ex-membres du comité de sûreté générale, une dénonciation terrible où, entre autres inculpations graves, il reprochait à ces quatre révolutionnaires 1° d'avoir pour coutume, lorsqu'une affaire semblait tourner à l'acquittement des accusés, de passer par la buvette et d'engager le président Erman à intimider les jurés; 2° d'avoir ordonné souvent la mise en jugement de cinquante ou soixante personnes à la fois pour des causes différentes; 3° d'avoir ordonné à l'accusateur public de faire juger en vingt-quatre heures les prévenus de la conspiration des prisons, de sorte que ces malheureux dûrent être jugés et périr le même jour. Legendre les accusait aussi d'avoir, autant qu'il était en eux, les 8 et 9 thermidor, paralysé par leur inertie les mesures prises contre Robespierre et ses complices. Deux fois (14 fructidor et 28 brumaire) il écrivit à la Convention pour demander sa liberté; deux fois l'assemblée renvoya sa demande au comité de sûreté générale qui ne l'accueillit pas. bien que, dans sa seconde lettre, il motivât sa requête sur le désir de terminer un tableau, et que Boissy-d'Anglas l'eût appuyée à la Convention. La démarche dramatiquement ridicule de ses élèves qui vinrent en corps réclamer pour lui le 10 frimaire an III n'eut pas plus de succès, malgré les efforts de Boissy-d'Anglas et de Chénier; et Rafron qui combattit la pétition réussit à la faire écarter par l'ordre du jour. Enfin pourtant le 6 nivose, Merlin de Douai, au nom des trois comités, de salut public, de sûreté générale, et de législation, chargés de statuer sur l'accusation de Legendre, fit son rapport d'après lequel il n'y avait lieu à suivre contre Voulland, Amar et David; et le lendemain l'artiste fut rendu à la liberté. Sa détention avait été de près de cinq mois. Cependant les justes haines qu'il avait soulevées ne se tinrent pas pour battues. Une députation de la section du Muséum, dont il était le représentant, vint faire entendre contre lui (13 floréal) dix-sept inculpations, et déclarer que jamais David n'avait eu la confiance de ses commettants. Guio-

mar, Villetar, Dewars se déclarèrent en cette occasion pour les principes et le bon sens qui se réunissaient pour trouver de semblables déclarations absurdes et hors de place, et après une discussion animée, la Convention se prononça pour eux. Mais le 8 prairial on revint à la charge: David, sur le rapport de Gouly, fut incarcéré une seconde fois; et le 4 fructidor seulement il fut autorisé à rester chez lui sous la surveillance d'un garde. L'amnistie du 4 brumaire an IV le tira de cette fâcheuse position. Mais au fond David ne fut véritablement tranquille qu'après la révolution du 18 brumaire. Bonaparte s'était pris d'un véritable engouement pour lui, comme il faisait toujours de ceux qui passaient pour les premiers en leur science ou en leur art. On peut dire qu'ici se termine la carrière politique de David: comme politique pure, elle n'échappe à l'insignifiance que par des cruautés fanatiques; comme administration se mêlant des arts, elle ne mérite pas le même anathème, et quelquefois il faut lui donner des louanges. David était en même temps membre du comité de sûreté générale et membre du comité d'instruction publique; sa gloire comme artiste lui donnait en quelque sorte une dictature à la Convention dans toutes les questions relatives aux arts et aux artistes, et dans celles-là étaient comprises, selon les idées du temps, les fêtes nationales. Il s'occupa avec activité du logement des artistes au Louvre, et fit décréter une pension pour les artistes lauréats de l'académie de France à Rome. Ce fut par ses soins aussi qu'un jury national des arts fut institué, et il fit adopter pour le composer une liste de membres qu'il avait choisis lui-même, et dans laquelle on remarque, à côté de son nom, ceux de Monvel, Fragonard, Lebrun, Mongez, Gérard, Le Sueur, La Harpe, Chaudet et Talma. Enfin sur la proposition de David, et au nom du comité d'instruction publique, on rendit un décret qui supprimait la commission du Musée et qui en confiait la garde à un conservateur. David fut le principal ordonnateur des grandes solennités nationales qui alors rappelaient les fêtes de la Grèce, et dont il prétendit que le peuple était à la fois l'ornement et l'objet. Voulant révolutionner tout ce qui pouvait agir sur le sens de la vue, il changea jusqu'aux figures des cartes à jouer. Il projeta une suite de costumes non-seulement pour les fonctionnaires publics, mais aussi pour les citoyens; il composa, en imaginant des formes commodes et pittoresques, l'uniforme des élèves de l'école de Mars, et ce fut d'après son dessin que l'on exécuta le fameux sabre de Robespierre, sabre qui faisait partie de l'uniforme de cette école. Il fournit les dessins de plusieurs monuments nationaux projetés alors. On le nomma commissaire de la fête instituée pour célébrer l'achèvement de la constitution. Il lut un rapport sur l'anniversaire de la fédération, en fit voter les dépenses et en dirigea les cérémonies. On le chargea aussi du plan de diverses autres fêtes nationales et particulièrement de celle de l'Etre-suprême. Enfin il proposa l'érection d'un monument commémoratif de la défense de Lille, et l'institution d'une fête en mémoire de la reprise de Toulon. La vie de David sous le consulat et l'empire présente peu de particularités. C'est alors qu'il jouit au plus haut degré de toute sa réputation et qu'il fut presque d'un accord unanime classé

plus haut par ses contemporains que ne le classera la postérité. L'admiration du maître qui dès l'époque du couronnement lui donna le titre de son premier peintre, et lui commanda plusieurs ouvrages toujours très-chèrement payés, fut pour quelque chose peut-être dans cette vogue que d'ailleurs nécessitait le développement de la marche de l'art. Il ne tint, assure-t-on, qu'à David d'être ou sénateur ou conseiller-d'état, ou l'un et l'autre; ces places même, s'il faut en croire ses admirateurs, lui furent offertes positivement, et il répondit aux propositions impériales par des refus non moins positifs. Il n'accepta que le ruban d'officier de la Légion-d'Honneur, et en 1815, après le retour de l'île d'Elbe, celui de commandant. Napoléon, quoique alors occupé d'autre chose que de peinture, avait trouvé un moment pour lui rendre visite à son atelier. David donna son adhésion à l'acte additionnel. Aussi lors de la seconde restauration fut-il rayé de la liste des membres de l'Institut et compris dans les exceptions à l'amnistie. Toutefois il paraît que l'intention de Louis XVIII était de fermer les yeux à son égard, et qu'en fait la loi ne lui aurait pas été appliquée. David ne voulut point de cette espèce de grâce et se rendit à Bruxelles le 27 janvier 1816. S'il éprouva plus tard du regret de cette promptitude, il ne le manifesta point. En tout temps sous Louis XVIII il eût obtenu son rappel, s'il l'eût demandé. Malgré les instances de ses amis, il n'adressa jamais de semblables demandes, et il se retrancha dans la grande phrase, qu'une loi pouvait lui donner quelque sécurité, mais non une ordonnance révocable. La veille de son départ de Paris, il avait reçu du ministre de Prusse, M. de Humboldt, une invitation de se fixer dans les états prussiens, et même, ajoute-t-on, l'offre du titre de ministre des arts. Des propositions analogues lui furent renouvelées à Bruxelles; mais il les refusa péremptoirement, ne consentant pas même à former pour la Prusse une école semblable à celle dont il avait doté la France. « Vous « désirez retourner dans votre pa- « trie, lui dit-on : le meilleur « moyen d'y rentrer et d'y braver « vos ennemis, c'est d'accepter les « offres de S. M. Elle vous mettrait « sur la poitrine des insignes qui « vous feraient même ouvrir, si vous « vouliez, les portes des Tuileries. » L'argument était spirituel, mais il ne persuada pas le républicanisme toujours un peu brutal de David. On parle aussi de démarches de Pie VII, pour l'engager à venir se fixer à Rome. Il paraît que ce pape était revenu de l'effroi que primitivement lui avait inspiré l'idée de se trouver seul à seul enfermé avec le peintre régicide, lors de son voyage à Paris pour le sacre de Napoléon. David qui peignit alors ce portrait de Pie VII qu'on range parmi ses chefs-d'œuvre, le fit comme de raison poser à diverses fois devant lui. « Il me mettait sous clé avec lui, disait depuis le pontife; je ne savais trop ce qu'il voulait faire de moi, *Avevo paura!* Cet homme avait tué son roi, il eût eu bon marché d'un pauvre pape de papier mâché (1)! » David ne quitta donc point la Belgique: il y resta jusqu'à sa mort, travaillant bien plus qu'à Paris, faisant des voyages assez fréquents,

(1) *Di cannavaccio.* Ajoutez à tout cela le mélange d'italien et de français employé par Pie VII, sa prononciation italienne : « Cet homme avait *tou* [illegible], il *eût ou* bon marché...

soit à Anvers et à Gand pour assister au concours où l'on exigeait son suffrage, soit pour examiner les chefs-d'œuvre de peinture que possèdent ces deux villes, menant du reste une vie très-simple, mais très-honorable, bien qu'il n'eût pas de maison montée. Il tomba sérieusement malade dans l'été de 1825, se rétablit, mais eut ensuite plusieurs rechutes, très-clairs symptômes d'une fin prochaine. Une fois ayant recouvré ses sens, il parla de son art avec le même feu qu'en pleine santé. On mit sous ses yeux une épreuve de la planche des Thermopyles sur laquelle le graveur désirait avoir l'avis du peintre. David parcourut du doigt les diverses parties de l'estampe, articula quelques observations, puis arrivé au principal personnage, « Il n'y a que « moi, dit-il, qui pouvais con- « cevoir la tête de Léonidas. » Ce furent ses dernières paroles; il expira le jeudi 29 déc. 1825. Le 15 déc. il peignait encore. On lui fit de magnifiques obsèques. Le cortège était remarquable par les insignes qui rappelaient les noms de ses principaux ouvrages ainsi que les récompenses que Napoléon lui avait décernées; les armoiries de baron de l'empire et la décoration de commandant de la Légion-d'Honneur; enfin l'uniforme et l'épée de membre de l'Institut. — David jouissait d'une belle fortune; il a laissé à peu près quatre-vingt mille francs de rente. La dot de sa femme, qui était de cinq cent mille francs, fut le commencement de cette fortune que le prix de ses ouvrages avait triplée. Lorsqu'il voulut faire un second voyage à Rome, son beau-père lui fit un don de dix mille francs avec promesse d'un secours plus considérable. David, en racontant ce fait, disait : « Cette assistance me « donna un grand courage (a). » David était d'une taille assez élevée; il avait peu d'embonpoint, mais il paraissait vigoureux : son œil était vif et son regard fort. Il avait l'air prudent; sa figure offrait un caractère ferme et des traits assez réguliers; ses cheveux bruns étaient un peu crépus. Son geste, son maintien avaient quelque chose de calme et de distingué; et souvent, quoiqu'il méprisât les sots qui ne voulaient voir en lui qu'un plébéien, il réussit par ses manières à gagner leur considération. Il était toujours bien vêtu et avec goût, ne voulant en cela le céder à personne; enfin lorsqu'il cherchait à plaire à quelque femme, il ne manquait pas de grâce, et devenait fort aimable. Une cer-

(a) Même avant d'obtenir le prix de Rome, il était chargé de travaux lucratifs. Louis XVI lui avait commandé deux tableaux. Il fit de nombreux portraits, qu'à la fin on payait fort cher. L'exhibition de son tableau des Sabines, qui dura cinq ans, lui rapporta net vingt-quatre mille francs. Ce même tableau et celui des Thermopyles furent achetés pour le Musée par Louis XVIII, pour la somme de soixante mille francs chacun, et vingt mille francs de plus pour le droit de gravure, que David s'était réservé et qu'il concéda. Napoléon paya cent cinq mille francs le tableau du Couronnement; il avait décidé que six mille francs par mois seraient alloués à David pendant la durée de ce travail; mais l'intendant de la liste civile prit cinq mois après un autre arrangement; et il fut convenu que le peintre recevrait soixante-quinze mille francs pour ce tableau, et une pareille somme pour chacun des trois autres tableaux commandés en même temps. David toucha donc les soixante-quinze mille francs, plus les trente mille francs promis pour les cinq mois pendant lesquels il avait travaillé. La Distribution des aigles, l'un des trois autres tableaux, lui fut également payée soixante-quinze mille francs. Le portrait équestre de Bonaparte valut à David vingt-cinq mille francs, et les quatre répétitions qu'il en fit lui rapportèrent chacune la même somme. Un autre portrait en pied de Napoléon en habits impériaux, ouvrage envoyé en Westphalie, a été payé vingt-quatre mille francs. Le marquis de Douglas fit remettre à David une somme semblable pour un autre portrait de Napoléon, représenté en pied dans son cabinet. Cet amateur généreux écrivait à David : « Mettez le temps et le prix que vous « voudrez à cet ouvrage..... » La copie du Couronnement a rapporté net à David soixante mille francs. Enfin il faut tenir compte de la retribution usitée dans les écoles et que lui payèrent long-temps de nombreux élèves

taine rudesse de manières ne prévenait pas en sa faveur ; mais dans l'intimité il avait de la simplicité, de la bonhomie. Trop souvent on le trouvait faible et irrésolu dans sa conduite, et avec un peu d'adresse on parvenait à le maîtriser. Au moral, c'était un homme ardent, doué d'une imagination vive, disposé à l'exaltation, fier, susceptible, et très-avide de célébrité. Cet amour de célébrité, cette soif de réputation pourraient être démontrés par plus d'un exemple ; citons-en un. Fabre d'Eglantine lui disait un jour : « Il « n'est pas d'hommes qu'on ne puisse « corrompre, tous ayant un côté « faible ; il ne s'agit que de le con- « naître et de les attaquer par ce « point. » David s'écria : « Et moi, « crois-tu qu'on puisse me corrom- « pre ? — Plus facilement qu'un au- « tre, reprit le poète. — Et com- « ment cela, repartit David ? — En « te promettant les honneurs du « Panthéon rendus de ton vivant. » David se vit forcé de convenir qu'en effet c'était le seul côté par où l'on pût le corrompre. Un coup violent, reçu par accident au côté gauche de la mâchoire supérieure, lui avait causé une grosseur qui le gênait toujours, soit pour parler, soit pour sourire. Dans sa jeunesse, cette difformité n'était que peu apparente ; un de ses portraits, qui le représente âgé de 25 ans environ, semble l'attester. — Ce qu'il importe le plus de recueillir lorsqu'il s'agit de la vie d'un peintre célèbre, c'est ce qui se passait dans son esprit et non pas ce qui se passait dans son ménage ; ce ne sont pas non plus les faits de sa vie privée. Or, comme tous les arts se composent de certaines grandes conditions, on voudrait savoir avant tout si l'artiste les a toutes remplies, ou si celles qu'il a omises, ignorées ou négligées, sont les plus ou les moins importantes ; s'il a été supérieur, s'il a excellé éminemment dans une seule de ces conditions par des principes fixes, ou si c'est par hasard, par singerie d'autrui qu'il a obtenu ces qualités ; ou enfin s'il ne les possède qu'en apparence. Il faut donc dans cet examen rapide nous conformer à l'analyse théorique de la peinture, et considérer séparément ces cinq grandes conditions ou moyens : la composition, le dessin, le clair-obscur, le coloris et la touche.—*Bélisaire*, condamné à perdre la vue et dépouillé de ses biens par l'empereur Justinien, auquel il avait rendu de si grands services, est forcé de demander l'aumône aux portes du palais impérial de Byzance ; mais la mendicité ne lui fait rien perdre de la dignité de son grand caractère. Un tel fait, prétendu historique, offrait à l'imagination de David un sujet pathétique ; il s'en est emparé. Ses idées sur la régénération de son art n'étaient pas alors bien arrêtées ; il n'avait pas encore entièrement dépouillé le vieil homme de l'académie de Paris ; ce tableau en est la preuve. On pourrait donc critiquer d'abord le soldat ou le centurion qui regarde tout stupéfait son ancien général réduit à ce triste état. En effet, ce soldat manque de caractère et ressemble un peu à un figurant de nos opéras. La femme qui donne à Bélisaire l'obole avec respect est bien pensée ; mais le large manteau de cette figure et la tête même de Bélisaire sentent trop l'école de Vien. Au reste, Pierre, premier peintre du roi, mais fort pauvre dans ses œuvres, avait conseillé David lorsqu'il peignait ce tableau. Faisons remarquer ici qu'il ne peignait pas des études

uniquement pour le plaisir de peindre, mais que son imagination leur fixait toujours un but. S'il rencontrait par exemple un beau vieillard, une belle jeune fille, il les peignait aussitôt, en les destinant dans sa pensée à devenir Bélisaire ou Psyché. C'est ainsi que fut faite la tête de l'illustre aveugle, si cruellement traité par Justinien. Cette tête n'a cependant rien d'héroïque; elle offre le portrait d'un beau pauvre rencontré dans les rues de Rome. Toutefois nous dirons que ce tableau, quoique faible de style, n'est point l'œuvre d'un peintre vulgaire. David se proposait plus tard de retoucher cet ouvrage; aussi regrettait-il, quand il passa dans le commerce, de n'en avoir pas fait l'acquisition. Le tableau original offre une disposition différente de celui qu'on voit au Musée; cette différence provient de la diminution qu'on fit éprouver à la toile pour l'adapter au local que ce tableau occupait chez l'électeur de Trèves. Le dessin, bien qu'il soit assez correct, est si loin du dessin des Horaces et des Sabines qu'il témoigne du génie progressif de notre peintre. Le clair-obscur a peu d'effet, et le coloris est trop le résultat de teintes bigarrées posées par échantillon, défaut qu'on retrouve un peu dans la carnation des Horaces. Quant à la touche de l'original, elle rappelle le faire libre, large, de l'école dont David sortait, faire et touche qu'il a peu recherchés depuis.— Le *Serment des Horaces*. La décadence des arts en France était si flagrante vers le milieu du dix-huitième siècle, que le gouvernement imagina pour les relever, malgré l'optimisme des académies, de commander un certain nombre de tableaux et de statues. Il va sans dire que tous ces tableaux, toutes ces statues n'étaient que la continuation des lazzis consacrés par les amateurs à la mode. David seul comprit quel était le remède du mal, et quelles étaient les obligations imposées aux artistes par cet encouragement alors inusité. En acceptant un de ces travaux, il servit donc réellement son art. Le tableau des Horaces arrêta le torrent et féconda l'art tout entier. On ne peut regarder cette composition sans se trouver ému et sans que la pensée se reporte au temps et au lieu de la scène. En voyant ce vieillard qui tient les trois épées élevées vers le ciel pour implorer la faveur des Dieux, on sent qu'il vient de haranguer ses fils, et que sa mâle éloquence leur a inspiré un tel enthousiasme, que tous trois, d'un mouvement spontané, se tenant embrassés d'une main et étendant l'autre vers leur père, lui jurent de vaincre ou de mourir. Ce groupe est plein de force et de mouvement. Quant à celui des femmes, la plupart des critiques pensent qu'il est de trop dans cette composition. Quelle fierté, dit un observateur dans ces jeunes guerriers! Ce ne sera pas en vain que Rome leur aura confié ses destins. Le patriotisme, la gloire d'avoir donné le jour à des héros, voilà ce qui anime le père. Lorsque ce tableau parut en France, David fut nommé le Corneille de la peinture. En effet, il méritait ce nom, puisqu'il a su égaler ce grand poète dans cette scène imposante. Quel goût pur et élégant ravi à l'antiquité! L'ajustement, la coiffure des trois Horaces sont d'un style inconnu chez les modernes; et ce fond si simple, si débrouillé, si conforme au mode du sujet; puis ces meubles de forme tout antique et telle qu'aucun tableau moderne n'en avait présenté

de semblables; certes d'aussi importantes nouveautés ne devaient pas manquer d'opérer dans l'art et de là dans nos mœurs une révolution. Ce fut donc à cette époque que l'on commença à vouloir à Paris que tous les meubles, les ornements et les ustensiles même fussent façonnés à l'antique. Mais c'est surtout cette naïveté savante, cette fière verdeur, cette conscience féconde et rehaussant tout l'ouvrage qui font le principal mérite de cette œuvre toute classique. D'ailleurs l'espèce d'âpreté qu'on y remarque semble avoir été calculée pour opposer un contraste à tant de lâches et prétentieuses productions, à tant de fades images de ses contemporains. Ainsi que Corneille, David son admirateur était ennemi du doucereux. Ni Polydore de Caravaggio, ni Jules Romain n'approchèrent de ce style mâle, net et vif à la fois. Le trait et le modelé de ses figures surpassent en beauté et en naïveté tout ce qui avait paru depuis Raphaël; et l'énergie et le rendu savant du dessin étonnèrent tous les artistes et tous les connaisseurs. Parmi les critiques qui sont à faire dans ce tableau, nous croyons devoir signaler celle qui s'appliquerait à la tête du père des Horaces. Elle n'est, selon nous, ni d'un choix de physionomie, ni d'un style satisfaisants; elle est un peu judaïque, et d'un caractère sec et petit. Les têtes des jeunes Horaces sont au contraire d'un assez beau style; elles ne sont point au-dessous des belles têtes de la colonne trajane. La manière dont tout le modelé du tableau des Horaces est traité le distingue de presque tous les tableaux connus. Jamais on n'avait rendu les plans particuliers constituant la forme des pieds, des mains et de toutes les parties détaillées avec plus de fini et plus de beauté. Il résulte, il faut en convenir, de cette espèce de recherche dans les plans, recherche qui rappelle un peu trop les effets de la lumière étroite d'une lampe, une différence remarquable entre ce modelé et celui de Raphaël, qui adoptait en général une lumière plus ouverte. David ne continua point cette manière trop ferme peut-être, dont le tableau des Horaces offre seul, pour ainsi dire, un exemple. Les études qu'il faisait à cette époque avec Drouais au crayon et à la lampe l'avaient habitué en quelque sorte à cette espèce de rendu serré, vif et détaillé. Cette manière un peu chargée, il la délaissa dans le tableau des *Sabines*, où l'on remarque au contraire un modelé très-large, suave et d'une grande manière. Nous nous permettrons aussi de critiquer une certaine affectation de demi-teintes qui rend un peu confus l'aspect des têtes. Si l'on considère maintenant la combinaison des masses constituant le choix du clair-obscur, on ne peut s'empêcher de remarquer le défaut d'unité dans cette partie. Le groupe des femmes, surtout la figure de Camille vêtue de blanc et placée dans une lumière ouverte, appelle trop l'œil et dispute évidemment avec le groupe principal. N'eût-on pas désiré que le jeune Horace, qui est vu en avant et que David semble avoir caractérisé comme devant être le vainqueur, fût rendu plus apparent par l'éclat de sa chlamyde? Nous ne ferons qu'une courte observation sur le coloris de ce tableau. Les vêtements un peu lourds de teintes et le groupe entier des femmes sont coloriés sans magie. L'air manque entre ces figures et le devant. Les carnations trop peu sanguines des femmes donnent trop l'i-

dée du plâtre ou du carton, et le coloris des mains des Horaces rappelle trop la mosaïque. Il nous reste à considérer dans ce tableau la touche ou plutôt le fini. Un jour David se trouvant seul avec un élève dans la salle d'exhibition de son tableau des Sabines, et voyant que cet élève regardait de très-près, il lui dit : « Cela n'est peut-être pas assez fait? « — Il est vrai, répondit le jeune « homme, que vous n'avez pas peint « avec autant de soin que Léo- « nard, mais tout est rendu. » Après un moment de silence, David reprit : « Dans mes Horaces, le pin- « ceau est plus sévère; et si vous me « demandez pourquoi j'ai changé de « manière, je vous répondrai : « Pourquoi n'ai-je plus trente ans? « J'ai acquis d'autres qualités qui « compensent celle que j'ai perdue. » Plusieurs observateurs pensent cependant que David aurait dû, dans son tableau des Sabines, conserver un peu de ce fini primitif justement admiré dans les Horaces et qui constitue sa seconde manière à Rome. — *La Mort de Socrate.* Commençons par citer ce qu'on lit dans l'opuscule intéressant d'un étranger, M. Stamati Bulgari : « La vue de cette « scène sublime et pathétique, dit- « il, si gravement représentée, « frappe d'étonnement l'imagination « du spectateur, remplit son âme « de mélancolie et lui fait partager « la douleur profonde de tous ceux « qui assistent aux derniers moments « de Socrate dans cette obscure et « désolante prison. Le fils de So- « phronisque seul en est exempt; il « conserve son caractère patient et « inébranlable. Il entretient ses dis- « ciples avec sa douceur accoutumée « de l'importante question du dogme « de l'immortalité de l'âme; on « croit l'entendre parler, et on est « pénétré de ses principes religieux. « La vue de la coupe fatale, qui doit « donner la mort au plus vertueux « des hommes, oppresse et déchire « le cœur. Avec quelle curiosité res- « pectueuse les regards suivent les « différentes impressions qu'éprouve « l'âme de ses illustres disciples! « Platon, assis au pied du lit, mon- « tre par son recueillement l'ac- « cablement de son âme. On lit dans « la physionomie de Criton une « sombre tristesse et son zèle à exé- « cuter les dernières volontés de son « maître. Cependant ce maître par « sa douce éloquence, par la force « de son raisonnement et par la gran- « deur du sujet qu'il traite, semble « élever leurs âmes aux régions « éthérées. Jamais sujet si beau, si « touchant, si auguste, ne fut mieux « rendu. Cette inappréciable pro- « duction porte le cachet d'un génie « supérieur; elle est le grand livre « du goût, de la morale et de cette « divine éloquence de la peinture « qui élève, échauffe et attendrit « l'âme. » L'idée de faire discourir le philosophe sur l'immortalité de l'âme, sans être distrait par la coupe qu'on lui présente, est bien rendue. Le valet des onze détournant la tête au moment où Socrate va saisir le breuvage mortel est une conception des plus heureuses. Dans l'origine, David avait peint Socrate tenant déjà la coupe que lui offrait le bourreau. « Non, non, » lui dit André Chénier, qui mourut victime aussi de l'injustice des hommes, « Socrate, tout en- « tier aux grandes pensées qu'il « exprime, doit étendre la main « vers la coupe, mais il ne la sai- « sira que lorsqu'il aura fini de par- « ler. » Voilà comment des compositions deviennent souvent des chefs-

d'œuvre par un échange de sagacité entre des hommes de génie. Raphaël consultait Bembo, Castiglione, etc. Maintenant, passant à l'examen de quelques autres conditions de l'art, nous dirons que la disposition de ce tableau est généralement approuvée; sa simplicité semble même fort remarquable, quand on se rappelle la confusion, le fracas impertinent des compositions du dix-huitième siècle. Pour ce qui est du clair-obscur et du coloris, nous ne les analyserons point, ces conditions étant peu observées; cependant nous croyons devoir faire remarquer que le coloris est à critiquer sous le rapport de la convenance. Le peintre a moins pensé au mode du sujet qu'à certains tons de palette, qui eussent été mieux appliqués dans une scène exempte de pathétique. L'exécution de cette peinture se distingue des autres ouvrages de David par le soin extrême, le grand fini et peut-être la recherche du pinceau. Ce peintre se complaisait dans ce tableau et ne craignait pas, lorsqu'on en faisait l'éloge devant lui, de l'appeler un diamant. Nous doutons cependant que Poussin eût approuvé tout ce travail recherché; il eût écrit la mort de Socrate d'un pinceau plus austère; il eût repoussé tout allèchement, toute mignardise de l'outil, réservant pour d'autres sujets les grâces de l'exécution. Il n'eût pas représenté, par exemple, les cheveux du bourreau d'une manière aussi caressée, nous dirons même aussi coquette; et, puisque nous parlons de cette figure, nous ajouterons que le peintre est tombé dans l'affectation en représentant un des pieds de ce bourreau posant seulement sur le talon, les doigts étant soulevés et contractés comme si cet homme éprouvait une souffrance physique. Plus tard, David s'aperçut que ce tableau se ressentait de l'influence de son temps, et il regretta aussi de ne l'avoir pas traité en grand. Lorsqu'il l'exécuta, il se trouvait retenu par une blessure à la jambe, qui l'obligeait de travailler assis. Ainsi que le tableau d'Hélène et Pâris, cet ouvrage s'éloigne trop par son caractère petit et recherché dans le pinceau du faire large et imposant de la Peste de Marseille.—*Hélène et Pâris.* Voici le ravisseur d'Hélène; à ses côtés, nous voyons le jeune objet de son amour. C'est dans un lieu embaumé de parfums, rafraîchi par les eaux vives d'un bassin, près d'un lit élégant que sont réunis les deux amants. Le dessin ne fait voir ni la résolution ni la finesse des mouvements, conditions sans lesquelles il ne saurait y avoir ni expression ni grâce. Il est évident que l'auteur du Serment des Horaces ne travaillait pas ici dans son genre. Les poses sont heureuses, il est vrai; mais le dessin qui devrait rendre évidentes et bien caractérisées les idées indiquées par ces poses est incertain: la souplesse ou le jeu des parties n'y est point libre et exprime peu le sentiment qui devrait dominer dans ce sujet délicat. David n'était pas content de cet ouvrage; il avait raison; ce n'est que l'essai timide d'un peintre ami de l'antiquité et du bon goût: c'est sans doute une critique évidente du style laid et prétentieux des écoles de son temps, mais cette critique a peu d'autorité. Nous ne dirons rien ici de l'emprunt, peu convenable pour le fond, d'une tribune copiée d'après Jean Goujon; nous ne dirons rien non plus d'une certaine discordance assez remarquable entre le site perspectif et les figures. Il serait inutile d'examiner le

coloris de ce tableau; on y trouve peu de magie; les carnations ne sont pas fausses, mais elles sont dépourvues de ce charme que demandait le sujet. Au reste les teintes en sont conservées d'une manière remarquable. Quant à la touche du pinceau, elle ne nous paraît pas heureuse; elle produit quelque chose de plat et de monotone, qui contribue à refroidir tout l'ouvrage. Honneur toutefois à David, qui sut se rapprocher hardiment des anciens, et tourner le dos aux écoles misérables, dont les chefs et les admirateurs étaient si aveuglés par l'ignorance ou la vanité! — *Brutus après avoir condamné ses fils.* De qui sont les deux cadavres portés par des licteurs qui traversent le fond de ce tableau? Ce sont ceux de deux frères conjurés, ennemis de la république. Quel est ce Romain qui semble atterré? Il est dans l'ombre. C'est Brutus, leur père. Hé quoi! n'a-t-il donc pu les défendre, les sauver? Qu'a-t-il fait? C'est lui-même qui les a accusés, qui les a condamnés. Grand Dieu! qui peut le croire? La tyrannie est donc une chose bien odieuse, bien funeste, puisque la haine qu'on lui porte inspire de pareilles résolutions, d'autres diraient d'aussi grands sacrifices? Il est vrai que le droit de vie et de mort qu'avaient les Romains sur leurs enfants, comme sur leurs esclaves, est à considérer lorsqu'on veut apprécier cette action. Mais ce que voulait faire ressortir le peintre, ce n'est pas l'inhumanité de Brutus, c'est l'inhumanité de la tyrannie. Il y a de la poésie dans ce drame du pinceau; cependant les moyens d'émotion sont un peu grossiers. C'est ainsi qu'il imagina comme contraste ce groupe de femmes désolées, la mère et les sœurs des victimes; mais ce groupe apporte une seconde unité qui nuit à l'unité principale. Junius Brutus seul eût suffi sur le devant. Dans ce tableau David n'était point en progrès de dessin, mais en progrès de coloris et de style. C'est l'ouvrage d'un homme de génie, d'un novateur persistant et aspirant au but philosophique de l'art. Il eut la même influence sur nos costumes, sur la forme de nos ameublements et même sur le style de nos décors, que celui des Horaces exposé cinq ans auparavant. Pierre, comme premier peintre du roi, ayant accès dans l'atelier de David, lui dit, au sujet de Brutus et des Horaces : « Allons, monsieur, « continuez : vous avez fait dans vos « Horaces trois figures sur la même « ligne; ce qui ne s'est jamais vu depuis que l'on fait des tableaux; « ici vous mettez le principal personnage dans l'ombre; cela va de plus « fort en plus fort. Vous avez raison apparemment, le public trouve « cela bien... Où avez-vous vu qu'on « pût faire une composition qui eût le « sens commun, sans employer la ligne pyramidale? » Nous sommes persuadés que ces ridicules observations, Pierre les croyait excellentes. — *Serment du Jeu de Paume.* On se rappelle que le 20 juin, jour où le clergé devait se joindre aux communes, les députés trouvant leur salle fermée se rendirent, après avoir erré quelque temps dans les rues de Versailles, à la salle du Jeu de Paume, où ils jurèrent de ne se séparer qu'après avoir donné une constitution à la France. C'est le moment de cette prestation de serment que le peintre a représenté avec une énergie et un talent dignes de son sujet. Quel mouvement imprimé à toutes ces figures! quel élan! quel transport! Bailly seul est calme; mais que de noblesse

dans son expression! Les costumes modernes, si rebelles à la peinture, n'occupent pas un seul moment l'attention, parce que tout est plein de vie et de chaleur. Pour montrer l'union qui anime l'assemblée, David groupe ensemble sur le devant de la scène un chartreux (Dom Gerle), un ministre protestant (Rabaud de Saint-Etienne) et un prêtre catholique (l'abbé Grégoire). Quel heureux effet ce groupe produit dans l'ensemble de cette scène! Déjà l'on peut reconnaître dans un épisode presque inaperçu de cette composition, la nature des idées qui fermentaient dans la tête de David. Le rideau de l'une des fenêtres, agité par le vent, laisse entrevoir le ciel couvert de nuages, et la foudre qui s'en échappe va frapper la chapelle royale. Un décret du 28 sept. 1791 ordonna que ce sujet serait exécuté aux frais du trésor, et qu'il ornerait la salle des séances législatives. Mais David laissa son ouvrage inachevé. Toutes les figures qu'il avait d'abord dessinées nues sont tracées au pinceau avec quelques indications d'ombres, et se font remarquer par des contours purs, énergiquement exprimés, et des muscles indiqués avec précision. Quatre têtes sont peintes; ce sont celles de Mirabeau, de Barnave, de Dubois de Crancé et du père Gérard. Ce tableau, admirablement commencé, a été remarqué par tous les artistes; il rappelle et egale, s'il ne les surpasse, les grands travaux préparatoires appelés cartons qui font tant d'honneur aux illustres peintres d'Italie. — *Les Sabines* Ce tableau eut une origine morale. Le père d'un élève de David, en le lui présentant, disait: Mon fils a non seulement des dispositions pour la peinture, mais il en a pour la poésie; et en même temps il remit à David une pièce de vers faite contre les femmes par ce jeune homme. Quelque temps après qu'il fut admis parmi ses élèves, David, qui l'avait remarqué, crut devoir par affection lui donner des conseils étrangers même à la peinture. « Pourquoi n'aimez-vous « pas les femmes, lui dit-il un jour, « en avez-vous été maltraité?—Non, « monsieur, répondit timidement le « jeune homme embarrassé. — Je « connais votre pièce de vers, répli- « qua David, votre père l'a lue de- « vant moi. Ecoutez-moi, mon ami, « je vais parler par expérience : les « femmes sont la consolation et le « soutien de l'homme; il doit les « chérir. Lorsque j'étais prisonnier « pour faits politiques, je me trou- « vais brouillé avec ma femme et sé- « paré d'elle depuis fort long-temps. « Mon malheur la toucha; elle ré- « solut de sauver son mari et mit « tout en œuvre pour y parvenir. Je « me rappelle avec attendrissement « ses efforts courageux et les solliciti- « tations qu'elle fit pour obtenir ma « liberté. Elle allait frapper aux « portes de tous mes amis, de tous « mes élèves. Ils se réunirent par « ses soins, signèrent et présentè- « rent une pétition en ma faveur. « Enfin je la vis un jour accourir « dans ma prison; elle se précipita « dans mes bras : Tu seras sauvé, « cher ami, s'écria-t-elle; bientôt « la femme éprouvera le bonheur de « t'avoir rendu à la liberté. En ef- « fet, j'obtins ma délivrance; c'é- « tait à une femme que je la devais. « O mon ami, un si tendre dé- « vouement, tant de courage m'a « pénétré d'admiration. Je résolus « aussitôt de confier à la toile ce « trait en l'honneur du sexe. J'au- « rais représenté mon épouse ou-

« bliant nos discordes, ramenant « avec elle la paix, la consolation, « le bonheur; j'aurais soulagé mon « cœur par cet hommage. Mais plus « tard, après y avoir réfléchi, je « renonçai à ce sujet, quelque cher « qu'il me fût. Mon devoir, je le « reconnus, était de peindre une le- « çon plus générale, plus historique. « Ce n'était pas des dissensions de « ménage qu'il me convenait de tra- « cer, c'étaient des dissensions civi- « les et des guerres étrangères que « les femmes devaient apaiser, et « les Sabines se présentèrent à ma « pensée. » On voit donc dans ce tableau, son chef-d'œuvre, des femmes courageuses qui viennent jeter leurs enfants et se précipiter au milieu de la mêlée. Elles animent merveilleusement la scène, et nous montrent la force de l'amour maternel et conjugal, qui, bravant tous les périls, finit par réconcilier des ennemis furieux, et par étouffer l'ardeur de la vengeance, si difficile à éteindre dans le cœur de l'homme. Le roi des Sabins est dessiné avec la sage énergie des anciens; Tatius nous montre un guerrier ayant le caractère d'un héros. Romulus, chef-d'œuvre de noblesse et d'élégance de formes, est bien le fils du dieu Mars, fier et beau comme son père, calme comme Minerve et sûr de la victoire. David a complètement résolu, en peignant cette figure, le grand problème que si peu d'artistes comprennent et qui consiste à trouver et à saisir sur la nature même, ces beautés vraies que les Grecs savaient si bien exprimer. Ajoutons que, dans ce tableau, le dessin toujours plein de caractère est exempt de manière; point de pauvreté et jamais de boursouflure. Qu'y manque-t-il donc? Un peu de ce sentiment qui charme dans Raphaël, de cette animation qui attache, qui séduit dans Corregio; nous dirons de plus qu'il y manque un peu de cet accent fier, exalté, et parfois terrible qui retentit dans les ouvrages de Michel-Ange, mais qui n'est pas convenable dans toutes sortes de sujets. Nous pourrions encore examiner, sous le rapport du dessin, d'autres figures de ce tableau; nous pourrions dire que le mouvement, que le modelé de la poitrine, des bras, des mains de cette femme aux cheveux épars, qui montre à Tatius le groupe d'enfants posé à terre, sont tout-à-fait remarquables, ainsi que les raccourcis et les formes heureuses de ces mêmes enfants. Nous pourrions citer les deux jeunes écuyers, principalement celui qui semble accompagner Tatius, et dont la naïveté, la belle forme et la gracieuse sévérité rappellent les antiques de l'époque d'Adrien : et de plus cette figure de cavalier remettant en signe de paix son arme dans le fourreau; les plus beaux bas-reliefs antiques n'offrent rien de plus vrai, de mieux senti que cette figure. Enfin jamais, depuis la renaissance de l'art, aucun tableau n'avait réuni autant de figures belles et conformes à la vérité. Combien encore de pieds, de mains excellemment dessinés et correctement modelés pourraient être ici rappelés! Pour terminer par un détail propre à faire connaître complètement David dessinateur, nous dirons que la bouche de l'enfant qui pleure offre dans son trois-quarts et sur le côté fuyant un modèle de raccourci, quant à la justesse graphique et quant au sentiment. Nous dirons qu'ici David est l'égal de Raphaël qui, dans l'incendie *del Borgo* au Vatican, a dessiné admirablement un enfant qui pleure. Ce peintre eut long-temps à lutter con-

tre des moralistes scrupuleux qui trouvaient mauvais qu'il eût représenté ses héros nus et non costumés militairement. La réponse à cette critique était facile, mais il fallut du temps pour la comprendre. Aujourd'hui qu'il est reconnu que, dans ce tableau des Sabines, le nu est décent autant qu'héroïque, tout le monde répondra que cette critique est une ineptie. Nous reviendrons sur ce point. Au surplus, David importuné céda, et sur cette figure de Tatius, que le public vit entièrement nue pendant plusieurs années, ce peintre ajusta, le moins mal qu'il put, le fourreau du glaive pour couvrir la nudité. Si nous examinons le clair-obscur dans le tableau des Sabines, nous remaquerons qu'il n'offre pas d'heureuses combinaisons, que la lumière y est trop généralement répandue, et que cependant l'effet se soutient et fixe le spectateur. Mais le manque d'une masse brune, large et dominante, et par conséquent d'une seconde masse moindre, se fait sentir en cet ouvrage et le prive de la puissance optique qui fait le mérite de tant de coloristes. L'expression des formes, ou le relief particulier, ou enfin le *modelé*, comme disent les peintres français, y est admirable. Les cuisses, les genoux, les jambes du Tatius sont d'un relief si vrai et si positivement exprimé qu'un sculpteur pourrait les prendre pour modèle, comme si c'était le relief lui-même. Le coloris des Sabines est gris, il convient peu au sujet et au pays où se passe la scène. La carnation d'Hersilie est matte. Le dos de Romulus est trop noir. Le coloris de Tatius est bien; mais les enfants si habilement modelés sont, dans les tournants surtout et dans les ombres, peints avec des teintes un peu grossières. David, pour faire fuir ses plans des fonds, avait trop souvent recours à un moyen exclusif, celui de l'interposition d'une vapeur blanchâtre affaiblissant les bruns enfoncés plus ou moins dans cette vapeur. Mais il avouait volontiers qu'il s'était peu appliqué aux secrets du coloris, et même qu'il ne les comprenait pas; il aurait pu ajouter qu'il les dédaignait, et cela pour ne se point distraire dans ses grands efforts vers la perfection du dessin. Ce fut toutefois avec une rare délicatesse d'organe et une précision très-imitative des teintes qu'il représenta certains objets. Si Paul Véronèse, Rubens, etc., sont de très-grands peintres, malgré la pauvreté du dessin, pourquoi David ne le serait-il pas aussi, malgré la faiblesse du coloris? Des critiques de peu d'esprit voudraient absolument retrouver dans les Sabines le pinceau coulant et élégant de Guido Reni, la belle pâte de Corregio; mais c'est peut-être par indignation contre ces critiques praticiens, faisant parade de facilité, qu'il affecta dans quelques-uns de ses tableaux une exécution dénuée de toute recherche. Il n'aimait pas qu'on lui parlât du matériel de l'art. Il dit avec humeur à un élève qui le pressait trop sur ce sujet : « Ne me parlez jamais du « métier, je le méprise comme la « boue. » L'élève insistant et lui disant doucement : C'est cependant avec le métier que nous « exprimons nos pensées sur la toile, « — Eh bien ! répliqua-t-il, allez « l'apprendre chez Girodet. » David, devenu vieux, voulait retoucher le coloris des Sabines : des amis l'en empêchèrent. C'est à eux que l'on doit la conservation du caractère original et vierge de cette peinture,

c'est-à-dire sa verdeur, sa pureté, son austérité. Nous terminerons l'examen de ce tableau par le jugement du jury institué pour les prix décennaux. « Le caractère du dessin « a de la grandeur et de la pureté; « le dessin de la figure de Romulus « est noble et ferme... Le grand « nombre de beautés du premier or- « dre qui se remarquent dans cette « production fait reconnaître la main « du grand artiste. » — *Le Couronnement.* C'est une des plus vastes peintures qu'on ait exécutées sur toile; sa grandeur excède de trois pieds celle des Noces de Cana, par Paul Véronèse, le tableau de David portant dix-neuf pieds de haut sur trente de large. Napoléon fit venir le gouverneur de Paris et le grand-maître des cérémonies, et, en présence de David, il leur ordonna de se concerter pour désigner l'endroit d'où il pourrait saisir tout l'ensemble de cette cérémonie. David choisit une place dans la tribune au-dessus du maître-autel. Là il avait pour ainsi dire sous ses crayons l'empereur et l'impératrice, le souverain pontife et tout son cortège, les grands dignitaires et les premiers corps de l'empire. Mais par suite de quelque malentendu, M. de Ségur contesta cette place à David, et il s'éleva entre eux une discussion assez vive, dans laquelle le peintre l'emporta sur l'homme de cour. David avait préparé un plan du chœur de Notre-Dame, et, aidé d'un programme qui lui donnait les noms de tous les personnages devant figurer dans le tableau, il désigna par des points les divers groupes qui s'offraient à ses yeux. Plein de son sujet, il rentra chez lui et traça l'esquisse. Le moment de l'action est celui où l'impératrice s'étant mise à genoux au milieu du sanctuaire (3), l'empereur va poser sur son front la couronne, qu'il a consacrée en la plaçant d'abord sur sa propre tête. Le pape est assis dans un fauteuil ayant vers sa droite le cardinal légat, le cardinal Braschi et le cardinal Fesch. L'archevêque de Paris (de Belloy) est assis à cause de son grand âge. David s'est représenté, lui et sa famille, dans une des tribunes du tableau, ainsi que plusieurs artistes et savants, Vien son maître, le poète Lebrun, Percier et Fontaine, architectes; Corvisart, Grétry, Quatremère de Quincy, etc. Entre autres ressemblances frappantes, on remarque celle du prince de Talleyrand, du maréchal Bernadotte, de Cambacérès. Cette vaste composition rappelle la fécondité des anciens maîtres de l'Italie. Mais, selon nous, l'action est ambiguë, et d'une ambiguité permanente; c'est une femme qui est couronnée, et il n'y a qu'une couronne pour deux. David ne put éviter cette bévue, et lui qui s'efforça toujours d'obéir, en fait de vraisemblance et de clarté, aux grands maîtres de l'art, fut obligé cette fois d'obéir au grand-maître des cérémonies. Ce fut ainsi qu'il lui fallut multiplier ces figures de princes, de personnages costumés tous à l'espagnole avec manteaux courts, panaches, crevés et bouffettes. Napoléon sentait bien que tout cela rappelait le mélodrame; mais les roitelets qui étaient engagés dans la grande comédie d'alors réclamaient leurs costumes... Depuis cette époque, l'empereur haïssait les comédiens. « Oui, disait-il à Talma, vous « êtes un histrion. » Aussi empêcha-t-il que la quatrième classe de l'Insti-

(3) Quelqu'un faisant observer à David que Joséphine était trop jeune dans ce tableau, — « *Eh bien!* répliqua-t-il vivement, *allez le lui dire.* »

tut continuât d'admettre les comédiens et les tragédiens ; aucun autre n'y succéda à Grandménil. Nous croyons que Boutard s'est trompé lorsqu'il a signalé dans ce tableau, comme mérite principal, non le caractère des figures, mais la naïveté de sa disposition et le naturel de son effet général. Cette qualité existe, mais elle n'est pas la qualité dominante ; elle n'est pas celle qui place David sur le même rang que les plus grands maîtres de l'Italie. Ce tableau qui fut le fruit d'un travail de trois années, et dans lequel, parmi deux cents figures, on reconnaît cent cinquante portraits, est une des plus vastes machines que l'on connaisse en peinture. Partout le costume est suivi fidèlement. David convenait qu'il avait trouvé dans le long vêtement des prêtres, la pourpre des prélats, l'ajustement des femmes et même dans l'habit militaire des généraux, plus de ressources qu'il ne s'y était attendu. Il avait d'abord posé les deux mains du saint-père sur ses genoux ; Napoléon jugea que l'acte de la bénédiction n'était pas assez apparent, et conseilla à David de réparer cette imperfection. Le peintre changea donc sa première disposition, il éleva le bras droit du pape. Nous dirons, tant pis ; la première position avait une simplicité vraiment Raphaëlesque ; nous avons pu le remarquer de nos propres yeux. On a entendu David raconter à ce sujet que l'empereur avait exigé ce changement en disant : « Je ne l'ai « pas fait venir de si loin pour ne « rien faire. » La qualité dominante de cette peinture est facile à reconnaître : elle est le résultat du caractère bien senti et embelli des figures et par conséquent de tout leur ajustement. Cette qualité, David la devait à l'étude des monuments de l'antiquité. Cette même étude des monuments a éclairé aussi notre Poussin, et lui a fourni les moyens d'obtenir l'expression générale du sujet par la disposition, le nombre et le geste des figures ; mais David a su trouver en outre, dans l'étude des anciens, l'excellence du dessin et des poses et le bon goût d'ajustement ou d'arrangement particulier des vêtements et des accessoires, etc. Or, ce goût excellent n'est autre chose que le sentiment du beau appliqué à tous les sujets, à tous les objets quelconques. Dans l'étalage si hardi, si cossu, de Rubens, de Giorgione, etc., qui n'aperçoit pas un abus, une manière et une sorte de barbarie ? Mais dans ce tableau de David le costume, tout ingrat qu'il était, opposé au goût grec, s'est trouvé cependant soumis par cet habile maître aux lois, aux combinaisons du beau, et par conséquent de la convenance. Les poses sont aisées, nobles et simples ; la grâce, la dignité dominent dans ce sujet qui était si difficile à traiter et dans lequel ce grand peintre sut glorieusement triompher. Quant à l'élévation et au beau choix du pittoresque, à l'énergie et au grandiose de l'exécution, ces qualités David les déploie dans ce tableau, à l'égal de Raphaël, du Dominiquin et de tous les maîtres. Disons au sujet de toutes ces étoffes, de toutes ces masses de couleurs si variées, qu'il se montra, dans ce vaste ouvrage, sinon coloriste excellent dans les combinaisons, du moins imitateur plein de sagacité et de finesse des vérités de la nature. Ses soieries, ses hermines, ses nacres, ses métaux, tout est rendu vrai, par l'homme qui comprend la nature. Le Couronnement obtint celui des prix décennaux qui était

destiné *à l'auteur du meilleur tableau représentant un sujet honorable pour le caractère national* (termes du décret).—*Les Thermopyles*. Nous allons encore laisser parler M. Stamati. « Ce ne sont plus, « dit-il, trois héros romains qui vont « affronter la mort pour la prééminence de leur pays; mais trois cents « citoyens grecs qui se dévouent à une « mort certaine pour la liberté de leur « patrie. Le grand-prêtre assiste au « sacrifice; l'encens brûle sur l'autel du dieu Mars; des couronnes « de fleurs sont offertes à Vénus, et « les trompettes guerrières sonnent « l'heure du combat. Déjà les équipages se dirigent vers Sparte; « les sacrifices s'achèvent, et les intrépides Spartiates saisissent leurs « javelots pour lutter contre l'innombrable armée des Perses. Léonidas semble préoccupé du résultat de son dévouement par rapport à la destinée de la Grèce; le « calme de son maintien exprime « tout l'héroïsme de cette grande « ame qui dit à ses guerriers, en les « voyant prendre ce dernier repas: « Ce soir nous souperons chez Pluton. Non loin de lui, un vieux « guerrier met la main sur le cœur « de son fils, pour s'assurer s'il répond à l'enthousiasme général; « ailleurs un soldat, enflammé de « cet amour patriotique, s'élance « avec transport, entraînant son esclave dans la mêlée pour diriger « ses pas et ses coups. Quelle noblesse héroïque dans les traits de « tous ces guerriers! Quel enthousiasme sympathique dans leurs « mouvements! Combien de belles « conceptions ne lirait-on pas dans « la tête pensive de Léonidas! Et « quel portrait frappant des institutions et des mœurs austères de cet « antique et à jamais mémorable « peuple, qui n'agit que pour la patrie et pour obéir à ses lois! Dans « cet appareil de guerre, tout parle « au cœur de la première des vertus; « tout prédit l'accomplissement de « l'immortelle inscription qu'un des « guerriers s'occupe à graver sur le « roc: *Passant, va dire à Sparte « que trois cents de ses fils sont « morts ici pour obéir à ses saintes « lois.* » David qui, pendant quelque temps, avait suspendu l'exécution de ce tableau pour s'occuper des ouvrages que demandait Napoleon, en emprunta plusieurs figures qui lui semblaient convenables pour un autre sujet (la Distribution des aigles). Cet emprunt l'obligea de substituer d'autres figures et de combiner différemment de la première la dernière disposition de ce tableau. Nous dirons donc que cette disposition, telle qu'elle est aujourd'hui, peut être regardée comme assez bonne et assez convenable au sujet. Le dessin des Thermopyles est beaucoup moins remarquable que celui qu'on admire dans les Sabines et dans les Horaces; mais la pose de Léonidas est héroïque, sa physionomie exprime bien les mouvements de cette ame fière qui se dévoue, sans balancer, à la mort; une noble mélancolie et le dédain de la vie sont empreints dans les yeux et sur les lèvres du héros. Il semble que l'austérité lacédémonienne, que la rudesse même de ce peuple héroïque, auraient dû apporter en général plus d'austérité, plus de rudesse dans le pinceau de l'artiste. Loin de là, un certain moelleux, un modelé suave et inaccoutumé chez ce peintre, contraste avec le mode fier et belliqueux du sujet. Ici David fait quelques progrès de coloris, mais son pinceau semble dévier de cette marche philosophique hors de

laquelle on peut bien obtenir d'heureuses conditions techniques, mais jamais atteindre le but élevé et poétique de l'art. Poussin a mieux entendu cette condition de la peinture; son pinceau, nous le répétons, est presque toujours conforme au sujet. Néanmoins, c'est bien David qui a modelé ce beau torse, cette belle tête de Léonidas; on reconnaît bien David dans le mouvement de ce jeune Spartiate empressé de chausser sa sandale pour courir au combat, et se soustraire ainsi à la pitié que son jeune âge inspire à Léonidas, son parent; enfin on reconnaît bien David dans l'élan, dans les formes nerveuses de ce guerrier privé de la vue, et dans ces jeunes gens couronnés de fleurs qui, réunis par l'enthousiasme, se serrent, s'entrelacent et jurent qu'ils mourront pour leur pays. David a donc conduit cet ouvrage avec des couleurs plus harmonieuses, un peu plus magiques que de coutume; son faire est large et facile; cependant on pourrait blâmer quelque chose de lâche en certaines parties. Quant à cette carnation mâle, ce teint martial qu'on s'attend à trouver et qu'on exige sur Léonidas, le coloriste s'est évidemment mépris; rien dans cette figure ne rappelle l'air brûlant de Lacédémone; on y retrouverait plutôt les teintes claires et fleuries de l'école flamande. L'exécution en général de cette peinture, qui offre des effets optiques plus heureux que la plupart des ouvrages de ce maître, a eu par cela même, pour approbateurs, ceux qui restaient froids en présence des œuvres seulement correctes de David. Mais le vrai connaisseur aimera toujours à chercher, à retrouver le dessinateur dans toutes les œuvres de ce grand artiste.— *La Distribution des aigles.* Nous avons signalé les emprunts que David a cru devoir faire à son tableau des Thermopyles pour la composition de celui-ci. Parmi les poses transportées de l'un à l'autre, nous indiquerons celles de deux figures qui s'avancent empressées sur les marches du trône, se tiennent ensemble et ne posent que sur un pied. Pour mieux faire ressortir toutes ces figures animées, David leur a opposé sur le devant du tableau le calme d'un martial sapeur, et ce contraste est d'un excellent effet. Une autre opposition remarquable, c'est celle des personnages considérés sous le rapport du caractère propre aux différentes armes, par exemple la vélocité dans les personnages qui appartiennent à l'infanterie, à la cavalerie légère, et le caractère robuste de la grosse cavalerie. L'artillerie même y est indiquée non-seulement à l'aide du costume, mais à l'aide du caractère physique et gymnastique qui lui est propre. Le peintre avait poétiquement imaginé une figure de victoire répandant des couronnes. L'idée était heureuse selon nous, elle introduisait une figure pittoresque parmi tant d'uniformes qui le sont si peu; et cette idée même semblait relever le sujet; mais Napoléon blâma cette invention; il dit au peintre : « L'allegorie est inutile; qui doutera que mes soldats ne soient vainqueurs? » Il fallut obéir, la victoire disparut. Quel artiste expert dans le dessin n'est pas frappé de ce sentiment d'énergie graphique qui rend si bien ces mouvements, ces vêtements uniformes, ces chaussures et tous ces accessoires militaires? Combien de figures analogues à celles-ci, et qu'on voit multipliées sur tant de tableaux faits par des imitateurs de David, semblent être, si on les compare

aux siennes, autant de mannequins bourrés de paille et dépourvus du squelette! Comme la perspective des formes est bien sentie! Quel connaisseur n'admirerait pas l'imitation de ces bottes, de ces pieds, en action? Ici David l'emporte encore sur de très-habiles maîtres. Sous ses habits le corps est souple, il vit, il s'agite, il respire. Cependant les vêtements ne semblent pas collés sur la chair, ils jouent tout en faisant apercevoir la vie des formes. On doit remarquer surtout la savante imitation d'un baudrier qui, sans être précisément appliqué sur la poitrine, en dessine le mouvement et fait comprendre le jeu du torse. Nous appellerons encore ici l'attention sur cette justesse de teinte remarquable dans plusieurs ouvrages de David, et par laquelle il savait si bien différencier les objets. Ici, par exemple, le poil des bonnets militaires et le poil de la barbe sont colorés chacun selon son caractère. Quant à l'effet général, il est, nous en conviendrons, aride et confus; le fond semble venir en avant, et tous les habits du même ton se distinguent assez difficilement les uns des autres: c'est le défaut dominant de ce tableau; c'était l'écueil du sujet. — *Portraits.* Dans ce genre, David est peu remarquable. Bonaparte le pressant d'abandonner les Thermopyles pour faire son portrait, « Je vous peindrai, dit David, « l'épée à la main sur le champ de « bataille.—Non, répondit Napo- « léon; ce n'est pas avec l'épée qu'on « gagne des batailles: je veux être « peint calme sur un cheval fou- « gueux. » David promet à Bonaparte de se mettre à l'ouvrage et le prie de poser. « A quoi bon? croyez- « vous que les grands hommes de « l'antiquité dont nous avons les images aient posé? — Mais je vous « peins pour votre siècle, pour des « hommes qui vous ont vu; ils vou- « dront vous trouver ressemblant. « — Ressemblant! ce n'est pas « l'exactitude des traits, un petit pois « sur le nez qui fait la ressemblance, « c'est le caractère de la physiono- « mie, c'est ce qui l'anime qu'il faut « peindre. — L'un n'empêche pas « l'autre, répondit David; mais Bo- « naparte poursuivit: Certainement « Alexandre n'a jamais posé devant « Apelle. Personne ne s'informe « si les portraits des grands hom- « mes sont ressemblants; il suffit que « leur génie y vive. — Vous m'appre- « nez l'art de peindre, répliqua Da- « vid, qui devenait courtisan. Non, « jamais je n'avais envisagé la pein- « ture sous ce rapport. Vous avez « raison, vous ne poserez pas. » David eut tort de dire *vous avez raison;* car, pour bien exprimer le caractère de la physionomie d'un grand homme, il faut avoir sous les yeux ses propres traits. Les anciens faisaient plus: ils prenaient les mesures sur le modèle et opéraient selon l'art d'après ces mesures (nous avons expliqué amplement cet antique procédé). Aussi qu'arriva-t-il? Dans ce portrait la tête n'a point la vie que la vérité donne; elle n'offre point cette énergie d'individualité dont David l'eût empreinte s'il eût travaillé d'après Bonaparte. Le peintre eut recours à un buste en plâtre, et, pour la couleur, il fit poser ceux de ses élèves dont le teint approchait le plus de celui de Bonaparte. Ce portrait équestre semble offrir le défaut de tous les portraits en action. Une certaine affectation ou prétention à un effet théâtral s'y fait apercevoir. On lit par terre, sur le devant du tableau, ces trois mots

écrits dans le roc : *Bonaparte, Annibal, Carolus Magnus.* — Le portrait de Pie VII (4) n'offre rien du beau faire de Van-Dyck, rien de ce coloris transparent et magique avec lequel Tiziano exprimait les ombres ; mais on est frappé de cette simplicité noble, de cette expression de vie, de cette convenance qui charme, qui instruit dans les plus beaux portraits des grands maîtres. Il y a beaucoup de vérité et de naïveté ; les mains surtout sont bien exécutées. — Nous regrettons de ne pouvoir faire admirer les beautés que promettait le portrait de Mme Récamier ; bien qu'il soit resté ébauché, nous en indiquerons la composition. Elle est peinte assise et les jambes étendues sur un lit de repos, les pieds nus, le coude gauche appuyé sur des coussins, le bras droit mollement étendu vers le genou, et la main droite tenant un livre fermé. Ce portrait eût été un de ses plus remarquables. — Nous allons passer à une espèce de conclusion dans laquelle nous examinerons jusqu'à quel point ce peintre est parvenu à s'illustrer dans les principales conditions de son art. Ce fut presque exclusivement dans les productions antiques qu'il puisa les principes de ses compositions. L'agencement académique des écoles italiennes qui fleurirent après celle de Raphaël, lui paraissait ridicule et loin de pouvoir servir de modèle. Il sut, il est vrai, discerner dans les bas-reliefs, dans les pierres gravées antiques, ce qui ne devait pas être répété en peinture, art différent de la sculpture, et ces différences il les respecta en homme sage et en artiste sans préventions. C'était déjà beaucoup de détester par conviction ces dispositions agencées, confuses, chargées, dispositions applaudies et consacrées dans les académies et auxquelles malheureusement bien des artistes ont recours aujourd'hui. En se rendant indépendant des juges académiciens et en se soumettant au jugement du public naïf et éclairé, David a su produire ses nobles compositions et ses sages ordonnances. Parmi les principes qu'il s'était faits à cet égard, il en est un qu'on a peu remarqué, c'est celui de ne composer que par figures belles de leurs dispositions particulières, en sorte que chaque figure, prise seule ou isolément, fût toujours d'une bonne et heureuse disposition. Dans le tableau des Thermopyles, David est moins antique de disposition, il rappelle un peu l'apparat et la confusion de Lebrun ; c'est pour cela que cet ouvrage a été goûté par les routiniers vulgaires, mais moins estimé par les amis du simple et du vrai beau. Nous devons ajouter que la dimension des figures dans les tableaux de David est toujours bien entendue et pittoresque par sa grandeur, sans jamais être exagérée. Quant au reproche de plagiat qui lui a été adressé, nous y répondrons en citant les propres paroles du jury pris dans l'Institut pour juger les concurrents au prix décennal (1809). « Quand même une « pierre antique et un ancien tableau « flamand auraient suggéré à M. David la disposition générale de son « tableau des Sabines, il porte un ca« ractère si particulier de gran« deur et de hardiesse qu'il serait « difficile de lui contester la pro« priété d'une composition où il a « répandu tant de beautés. » Il se

(4) M. le chevalier Artaud, l'un de nos collaborateurs, vient de publier l'*Histoire de Pie VII*, 2 vol. in-8°, où l'on trouve non seulement des faits intéressants et peu connus, mais une foule de documents diplomatiques extrêmement précieux pour l'histoire.

faisait lui-même un plaisir d'indiquer les sources antiques où il avait puisé. Un envieux anonyme lui adressa un jour l'empreinte d'une pierre gravée représentant Mars ou Achille (cabinet de Marlborough), dont la pose ressemble à celle de Léonidas; il suspendit cette empreinte à sa cheminée et, la montrant à tout le monde, il disait : « Venez voir, je suis un « plagiaire. » Au sujet de son amour pour les modèles de l'antiquité, voici ce qu'il nous écrivait en 1816 : « Je vois beaucoup de talents, de « très-grands; mais ce n'est pas « sur les traces des anciens qu'ils « dirigent leurs études. Seul je de- « viens ridicule; je ne vis qu'avec « les anciens; par vos écrits soute- « nez mon existence. » Nous ne laisserons pas échapper l'occasion de repousser un reproche que certains critiques lui ont fait au sujet de l'indécence du nu dans plusieurs de ses tableaux. Pour appuyer leur critique, ils voudraient démontrer que ce grand peintre concourait par ses nudités à la licence républicaine de la révolution. Il est vrai qu'il laissa souvent éclater toute la satisfaction que lui causait le changement introduit par ses ouvrages dans le costume des femmes. La joie que nous vîmes sur son front, le jour de la seconde représentation de la *Création du monde*, oratorio d'Haydn, est encore présente à notre mémoire. A la fin du spectacle, il s'arrêta longtemps sous le vestibule, regardant avec délices toutes ces beautés qui venaient de peupler si brillamment la salle. Il nous aperçut : « Venez, « venez, nous dit-il, venez admirer, « nous sommes ce soir à Athènes. » En effet, les vêtements des femmes étaient séduisants et pleins de décence; on croyait voir des divinités s'échappant de l'Olympe... Des censeurs exagérés ont accusé quelques dames, célèbres par leur beauté, d'avoir blessé la décence sous ce costume : nous pouvons affirmer que deux courtisanes, s'étant montrées en public trop légèrement vêtues, furent accueillies par des huées.. Une des belles femmes du grand monde parut quelquefois, il est vrai, dans des bals avec des camées sur son cothurne, et les doigts des pieds libres, mais un soyeux tricot les recouvrait, et jamais son costume ne blessa la décence. Quant aux acteurs tragiques, réformateurs, ainsi que David, du costume artistique, ce peintre ne manquait pas de les applaudir. Un jour que Talma venait de jouer Britannicus, le peintre qui avait assisté à cette représentation dit : « J'ai cru voir marcher une statue « romaine. »—Dans le *dessin*, David se place au premier rang; non seulement il est à la hauteur des plus grands maîtres, mais il les surpasse par un sentiment excellent du beau, par une simplicité vraie, par une connaissance profonde de la forme, de ses variétés et des lignes les plus propres à exprimer la vie, le geste et la convenance des caractères. Ses moyens graphiques sont puissants, sans faire parade de l'art; sa force de volonté est remarquable quant au choix des lignes et quant à leur disposition et leur justesse significative. Si parfois il fut froid et retenu dans son dessin, jamais cette retenue ne fut nuisible à l'art; jamais il ne corrompit la peinture : c'est le plus chaste des peintres. Ce furent au contraire les célèbres artistes de l'école florentine à figures tortillées, à formes bosselées; ce furent les Rubens à formes lâches et tordues, qui corrompirent, en ce point, la pein-

ture, art destiné cependant à l'expression du beau. Cette chasteté de David, dessinateur, est une vertu qu'on a trop peu estimée, trop peu fait remarquer. Il y a bien des conditions dans le dessin : Michel-Ange sut y être hardi, violent et fier dans sa perspective; Raphaël y fut juste et aisé; Léonard de Vinci exact et délicat; mais David y fut beau et vrai, bien que moins animé que Michel-Ange, moins sentimental que Raphaël, moins précis que Léonard. Cette beauté, cette vérité, David, il faut le proclamer, en fut le créateur chez les modernes; et, par beauté, nous n'entendons pas dire cet idéal parodié d'après les anciens, ni ce luxe répété d'après les académies : par vérité, nous n'entendons pas dire ce *fac simile* niais et indigne de l'art, mais bien ces caractères individuels, variés selon les âges, les tempéraments, les aptitudes physiques; en sorte que David ne ressemble ni à Caracci dont on reconnaît tous les torses, tous les genoux, tous les pieds pour être siens; ni à Michel-Ange qui jetait tous ses acteurs dans le même moule; ni à Tintoretto, ni à Jouvenet qui, pour être chauds, altéraient et maniéraient leur modèles; il était donc, plus que tous ces maîtres, vrai et beau. Ses torses, ses pieds, ses genoux ne se ressemblent point; mais dans ses peintures on retrouve l'adulte, l'homme fait, le vieillard; le soldat, le héros, la jeune fille. Enfin David posséda seul la philosophie du dessin. C'est en cela qu'il sera peut-être inimitable. Toutefois il n'osa presque jamais lutter avec les beautés de l'Olympe; mais ses formes humaines sont les plus belles qu'ait fait connaître parmi nous la peinture. Aussi est-il à remarquer que ses élèves, pour faire plus beau, ont souvent fait faux, et que, pour être plus vrais, ils sont restés sans caractère. David préféré un jour à Raphaël par un louangeur prit, dit-on, le crayon, et traça devant lui la figure de la femme que l'on voit placée en avant dans la Transfiguration. Mais qu'on ne prenne point le change: ce n'était ni le choix de la pose, ni le style, ni la coiffure, ni le profil de cette figure que David voulait rappeler comme admirable; c'était ce que David avait de la peine à posséder, ce que le ciel lui avait refusé: nous voulons dire cette animation d'image, ce trait vif de perspective, ce feu graphique, le jeu animé des lignes, qualités dont Raphaël était pourvu. « O divin Raphaël! » s'écriait souvent David, en soupirant. Quant aux formes si rendues de Léonard de Vinci, il les sentait parfaitement, mais elles le désespéraient. Il n'aimait pas à parler de ce maître : un jour un de ses élèves lui ayant dit : « Et vous, monsieur, aimez-vous ce peintre?» il répondit brusquement : « Cela ne « se demande pas. » C'était donc le dessin qui préoccupait constamment David. Très-souvent mécontent de lui-même, il effaçait pour refaire mieux. La main de son Romulus fut recommencée six fois, et il refit aussi la figure entière d'Hersilie. Ce que David exigeait, ce qu'il répétait avec insistance et autorité, c'est que le dessinateur doit sentir, rendre avec éloquence et naïveté le mouvement ou la pose du modèle. «Je veux que les lignes soient justes,» disait-il sans cesse. Cette volonté de rendre le mouvement ou le tour qu'affecte chaque partie du modèle, de le rendre, par la justesse des lignes, il en était esclave : il lui sacrifiait tout. Tant pis pour le pauvre modèle, de

qui il réclamait sans cesse l'esprit et le jet de la pose. Et il n'était pas moins exigeant pour les modèles du sexe : « Posez donc le mouvement, « leur répétait-il : sentez donc le « mouvement. » Un jour une demoiselle qui par complaisance lui servait de modèle pour peindre la jeune fille évanouie dans les bras de sa mère (tableau de Brutus), étant soutenue par Madeleine, sa gouvernante, à force de poser avec expression s'évanouit réellement ; Madeleine avertit David : « Monsieur, elle se trouve mal. —Taisez-vous donc, reprit-il à voix basse : attendez encore, il n'y a pas de danger pour elle. Oh ! comme c'est beau ! quel beau mouvement de tête ! je savais bien que je n'y étais pas. » Il retoucha ses lignes et son mouvement ; et le modèle prit du repos... La facilité de David était grande lorsqu'il jetait sur la toile le trait d'une figure avec la craie ou le pinceau ; il refaisait souvent, mais toujours avec aisance, avec verve et rapidité. Nous devons ajouter que bien que comme dessinateur il possédât la perspective ou, ainsi qu'il le disait lui-même, qu'il en possédât le sentiment, il avait recours à une main étrangère lorsqu'il s'agissait de tracer soit des fonds d'architecture, soit des accessoires. Celui qui traça la perspective dans le tableau du couronnement reçut pour son travail six mille francs. Il faut reconnaître que David, si excellent dans l'expression des formes du corps humain, ne réussissait pas toujours dans l'expression des têtes. Nous avons critiqué celle du père des Horaces en applaudissant à celles des fils. Quant à la tête de Léonidas, c'est, sans contredit, la meilleure qu'il ait faite, bien qu'à sa vue on soit moins transporté à Lacédémone qu'à Paris. Dans son tableau de Mars et Vénus, la tête de ce dieu est beaucoup trop individuelle ; elle manque de caractère. Hersilie a peu de physionomie ; et Hélène dans le tableau des amours de Pâris est fort insignifiante. Pour exceller dans les têtes, il faut absolument unir beaucoup de sentiment à beaucoup de savoir ; or David avait beaucoup de savoir, mais pas assez de sentiment. Aussi dans les portraits son talent fut-il souvent timide et froid en présence de la nature. Un jour qu'il laissait voir quelque embarras pendant qu'il peignait le portrait de Pie VII, le pape s'en aperçut et dit : « Hé quoi ! un professeur comme vous doit-il être embarrassé ? —C'est toujours en tremblant, répondit David, qu'un véritable artiste lutte avec la nature. » Ce qu'on ne peut s'empêcher de désirer dans ses portraits, c'est cette expression pittoresque des physionomies, expression pour ainsi dire poétique, bien qu'individuelle, qui frappe et se fait admirer dans certains maîtres d'Italie, tels que Giorgione, Tintoretto, etc. ; et dans les premiers peintres flamands et hollandais, tels que Rubens, Van-Dyck, Vander-Helst, Rembrandt. Aucun peintre ne sut comme David coiffer une tête avec un casque : aucun peintre ne sut exprimer par la perspective et par le sentiment des plans le tour, le raccourci, le penchement enfin, ou la manière d'être de ce casque. Cette force de volonté, quant à l'expression graphique et imitative des armes, des accessoires, des chaussures, etc., le rend supérieur à tous les dessinateurs. Le goût de draperies dans ses ouvrages est aussi meilleur que celui d'aucun peintre connu depuis la renaissance de l'art ; cependant il n'est pas excellent si on

le compare à celui des artistes de l'antiquité. David a délaissé, il est vrai, ce goût abominable et tout conventionnel de draperies d'une ampleur surchargée, déguisant le geste et la forme des figures; mais il n'a point égalé le savoir, l'élégance et la grâce des anciens. L'amélioration qu'il apporta dans le costume, produisit les réformes les plus heureuses : il enseigna à Talma l'art de se draper selon le mode antique. Cependant l'ajustement de ses draperies sent trop souvent l'arrangement ; mais enfin, quoiqu'elles laissent à désirer, elles font paraître ridicules bien des lazzis académiques. Dans ses derniers tableaux David semble avoir mieux compris l'art de l'ajustement des étoffes; il reconnut alors que c'est sur des modèles vivants et non sur des mannequins qu'on peut trouver la naïveté associée à la beauté. Lui qui modelait si bien les objets pris isolément n'entendait pas l'effet général ou le *clair-obscur* composé. L'aversion qu'il avait pour les agencements académiques, et son grand désir d'être en tout naïf et sans manière, le laissaient fort incertain sur le meilleur choix d'effets, sur celui des fonds, sur celui des oppositions de brun, de clair, de demi-clair, moyens si familiers aux Vénitiens, aux Espagnols, etc.; en sorte que la plupart de ses élèves eurent à apprendre hors de son école toute cette condition de la peinture. — Nous parlerons peu du *coloris* et de la *touche* de David. Il était si convaincu que les peintres en général abusent du coloris, qu'il s'en occupait à peine. D'ailleurs il ne comprenait guère cette partie dans son complément, et ne s'attachait qu'à la justesse imitative des teintes particulières et propres à chaque objet L'harmonie vénitienne, l'accord perspectif et chromatique que les Flamands et les Hollandais obtenaient à l'aide de la géométrie, il ne semble pas les avoir compris non plus. Enfin son amour constant pour la vérité et son aversion pour la manière le concentrèrent dans l'individualité du coloris, et il y réussissait assez. La teinte de ses fonds est souvent mauvaise et défavorable à l'imitation de la teinte des autres objets, parce que, en fait de coloris, il appelait nature qu'il faut imiter ce qui était souvent invraisemblable et même contraire à l'artifice et aux lois générales du coloris. Il est fâcheux pour sa célébrité que ces deux conditions soient si rares dans ses peintures. Mais tous les tableaux sortis du pinceau d'Apelle, de Nicomaque, d'Aëtion étant anéantis, David croyait peut-être, mais à tort, que ces mêmes conditions avaient échappé au savoir des peintres de l'antiquité. Cette erreur est grave. Quant à la *touche*, il la traitait avec facilité et avec adresse lorsqu'il le voulait; mais l'abus qu'en ont fait et qu'en font tant de peintres, qui négligent l'essentiel pour s'occuper du maniement du pinceau, le décida à se contenter le plus souvent d'une touche large, aisée et sans recherche. Il avait pour habitude de revenir peu sur son travail, afin d'éviter l'altération que produisent les huiles superposées et par conséquent trop abondantes. Aussi pour ses repentirs, effaçait-il avant de refaire. Il n'employait qu'un petit nombre de couleurs pour éviter des mélanges ou des associations entre des matières colorantes susceptibles de s'altérer par leur contact. Ces précautions sont cause qu'en général ses tableaux ont peu changé; mais cette manière

très-simple d'opérer est peu propre à produire la magie qu'on admire chez les grands coloristes, lesquels glaçaient, voilaient leurs couleurs, et eurent souvent recours à beaucoup d'artifices particuliers. Il mettait peu d'importance à l'apprêt de ses toiles, et même à la qualité de ses panneaux dont il usait rarement. Pendant son séjour en Flandre, ses idées se fortifièrent, s'étendirent relativement au coloris qui fut toujours dans ce pays le grand moyen des peintres. Il voulut se faire comprendre et faire estimer son pinceau par les Flamands, en associant à ce qu'il possédait de dessin tout ce qu'il espérait posséder en coloris. Jusqu'à quel point réussit-il ? Peu, selon nous, dans l'ensemble du coloris, bien que, dans son tableau de l'Amour et Psyché, tout soit monté dans un ton plus fort et soit plus riche de teintes que dans toutes les peintures qu'il avait exécutées jusqu'alors. Mais ce fut dans les carnations qu'il atteignit peut-être la fin qu'il se proposait. Dans son tableau de Mars et Vénus, le dos de cette divinité est d'une teinte vraie, encore un peu grise, il faut en convenir, tenant du peintre d'Hersilie, mais plus sanguine et plus délicate à la fois. On y admire des passages très-fins inusités dans ses autres carnations. Il nous écrivait de Bruxelles: « Le pays que j'habite « ne nuira pas à mon faible talent; « j'acquiers de la couleur, c'est la « réflexion que chacun fait; mais ce « qui me flatte davantage, ce sont « les progrès que plusieurs jeunes « Belges font en ma présence. Je « crois pouvoir dire sans vanité qu'ils « s'en apercevront après moi: cha- « cun le reconnaît; puisse mon « pays un jour le reconnaître! mais « il ne sera plus temps. » Au sujet de ce même tableau de Mars représenté dans l'Olympe où il vient se reposer de ses glorieux travaux, où les Grâces et l'Amour s'empressent de le débarasser de son armure, où Vénus enfin s'occupe à le parer de fleurs, faisons observer qu'on y aperçoit cette limite que l'auteur n'avait jamais pu franchir. On y reconnaît donc ses efforts trop faibles pour élever les figures jusqu'à la beauté des êtres célestes : Vénus, l'Amour, les Grâces ne l'offrent point au degré que requiert la majesté de l'antique mythologie. — Maintenant suivons ce grand artiste jusqu'au déclin de son pinceau. Il ne pouvait rien de plus en fait de coloris, mais il tendait toujours à de hautes qualités. Il ambitionnait ces grands et nobles caractères tout pathétiques qui illustrèrent Homère, Euripide et tant d'autres poètes fameux de la Grèce. Il s'essaya en retraçant sur la même figure l'affliction d'une épouse, d'une mère et la dignité d'une reine. Il sut inonder de pleurs les paupières de Clytemnestre. La querelle d'Achille et d'Agamemnon est représentée dans ce tableau par l'énergie, la fougue guerrière du fils de Thétis, et par l'autorité majestueuse du roi des Grecs. Quelle tâche nouvelle et difficile! jusqu'où notre peintre presque octogénaire est-il parvenu ? Ces yeux de Clytemnestre troublés par les larmes, ce calme antique, cette noblesse sans affectation peuvent être appréciés par tout le monde. Du reste, au fond de son exil, il croyait fermement que l'art faisait des pas rétrogrades en France, où il avait pressenti que le bon goût n'était qu'une plante exotique. « Tout « le monde, disait-il dans une let- « tre, me rappelle que l'art tombe « en France : c'est apparemment

« l'espèce de récompense qu'en vient « de recevoir leur régénérateur, qui « dégoûte les artistes de s'y donner « beaucoup de peine pour être aussi « peu appréciés. » Quant à la méthode d'enseignement, c'était toujours la même routine usitée chez Vien son maître, chez Lemoyne, maître de Boucher, chez Simon Vouët, maître de Poussin, etc., routine plus commode pour le professeur que convenable à l'élève avide d'instruction. Mais tout en perpétuant ces vieilles routines, il prescrivait des principes fort nouveaux. Sa marche dans l'enseignement était également nouvelle. Il ne voulait pas être imité par ses élèves; il voulait souvent en être aidé, et il les préparait pour eux et pour lui : dans son atelier, l'enseignement n'avait donc rapport en général qu'à l'étude de la figure humaine. Quoique l'objet principal de son enseignement fût l'étude du modèle vivant, il proposait aux élèves de loin à loin des sujets d'esquisse. On les lui apportait à l'atelier; il les examinait avec attention, et donnait tout haut de fort bons conseils. Il accueillait aussi avec une extrême complaisance les élèves qui allaient lui soumettre leurs ouvrages chez lui. Enfin sa réputation de grand dessinateur, de savant, de zélé professeur était tellement incontestée et répandue en Europe, que nous avons vu des peintres, des sculpteurs même de toutes les nations, venir modeler, peindre, dessiner sous ses yeux. Il était persuadé qu'une qualité essentielle à un maître est de savoir connaître, de développer les véritables dispositions de ses élèves, et de les pousser chacun vers le but auquel il lui convient de viser : or aucun professeur n'a possédé cette qualité à un plus haut degré que lui. Il avait un tact parfait; il était bref dans ses conseils; tous ses mots étaient justes; aucun ne portait à faux; mais il ne prenait pas toujours la peine d'expliquer sa pensée, on avait besoin de réfléchir pour comprendre le sens d'un mot. Ce n'était pas seulement sa difficulté à prononcer qui l'empêchait d'être verbeux, c'était plutôt sa disposition intellectuelle. D'ailleurs il avait peine à se tirer d'une longue discussion, et il en convenait lui-même en plaisantant. Il n'avait aucune prétention aux analyses scientifiques. « J'ai oublié, di- « sait-il un jour, le nom de ce « muscle; mais qu'importe; je le « vois, je le sens, j'en aperçois très- « bien l'office et le caractère; je ne « l'omettrai pas. Soyons d'abord « vrais et nobles; ensuite, disait-il, « j'aime mieux une fidélité timide « qu'une hardiesse infidèle. Quand « on n'aime pas la nature, on la « fait basse et triviale. — Il ne faut « pas seulement regarder le modèle, « il faut y lire comme dans un li- « vre. — J'aime ce qu'on appelle le « style; mais je n'aime pas la ma- « nière. — Il n'est pas difficile de « dessiner d'idée tant bien que mal; « ce qui est difficile, c'est de faire « beau et naturel en suivant le mo- « dèle. — Les bons peintres pren- « nent les bons moments du modèle; « les mauvais peintres prennent les « mauvais. — On peut étudier les « maîtres; mais c'est la nature seule « qu'il faut suivre. — Il faut étu- « dier les beautés de l'antique, pour « trouver les mêmes beautés dans « le modèle; mais c'est l'esprit du « modèle qu'il faut suivre pour « le rendre bien d'après l'anti- « que, etc., etc. » Ces préceptes sont d'autant plus précieux qu'ils ont été donnés par le peintre le plus

compétent de tous les modernes, sans excepter Michel-Ange même et Raphaël, sur cette importante question relative à l'étude des individus modèles, puisque aucun peintre, nous aimons à le répéter, n'a dessiné la figure humaine avec plus de savoir et de simplicité, avec plus de naturel et de beauté, avec plus de style et de diversité. Il sut, comme nous l'avons dit, tirer parti à son profit des élèves de son école. Après la mort de Drouais, il écrivait : « Je « ne pouvais plus me passer de lui; « je profitais moi-même, en lui donnant des leçons; et les questions « qu'il me faisait étaient aussi des « leçons que je n'oublierai de ma « vie : en le perdant j'ai perdu mon « émulation. Quand j'accompagnai « Drouais à Rome, ce fut autant « par attachement pour mon art que « pour sa personne. » David avait fait élever dans son jardin au Louvre un petit monument à la mémoire de Drouais; il y avait déposé une petite urne de plomb contenant les lettres de cet élève chéri, lettres que ce maître regardait comme très-instructives. Le poète Ducis voulut chanter ce monument; mais David craignit que cela ne parût une flatterie, Ducis étant son ami. « Adresse « plutôt tes vers à Vien, lui dit-il. » Telle fut l'origine de l'épître de Ducis à Vien. David professait par conviction; aussi déclarait-il pernicieuse la méthode des Regnault, des Vincent, etc..... Cependant il recevait dans son école des élèves sortant de chez ces maîtres; mais il disait en parlant de ces mêmes élèves : « Les Regnault, on peut les sau- « ver; les Vincent, cela est impos- « sible. » Il n'aimait pas qu'on s'exposât aux repentirs. « Il faut com- « mencer, disait-il, par peindre vrai « et juste tout d'abord, et ne pas se « dire : Je corrigerai cela. Il fau- « drait, s'il était possible, peindre « toujours du premier coup. » A un dessinateur trop irrésolu, il disait : « Sachez donc prendre une résolu- « tion, quoique le modèle se remue « et se déplace. Vous connaissez ce « sculpteur occupé à modeler une « figure depuis plusieurs années? « Quand son modèle maigrit, il mai- « grit sa figure, et il la grossit lors- « que son modèle engraisse. — « Non, monsieur, je ne le connais « pas. — Oh! bien, vous ne connaî- « trez pas non plus cette figure; car « il ne la finira jamais. » Un petit nombre de ses élèves voulait se distinguer par une façon d'être originale; on les appelait *penseurs*. Ils formèrent sous le Directoire une espèce de secte; ils étaient vêtus de fantaisie, un peu à la phrygienne, et paraissaient ainsi en public. Dans leurs réunions, qui avaient lieu à des jours fixes, ils gardaient d'abord un silence absolu; et, après une assez longue méditation, un seul prenait la parole et on l'écoutait sans l'interrompre : un autre parlait à son tour. L'idée fixe de ces penseurs était la perfection grecque, de laquelle leur maître, selon eux, se trouvait fort éloigné. Dans l'excès de leurs prétentions, n'aspirant qu'à la hauteur de l'art attique, ils dédaignaient l'art romain, et cependant ils étaient loin de le comprendre. Leur moyen d'atteindre à la perfection qu'ils rêvaient, c'était le sentiment; ils n'en apercevaient qu'un indice grossier dans leur maître, tout en lui rendant justice. Ils produisirent quelques essais remarquables; mais ils en restèrent à des essais. David, qui savait les apprécier, les appelait des fous, et il les éloigna de son

école. On a publié sur ce grand peintre : 1° *Notice sur la vie et les ouvrages de M. J.-L. David* (avec portrait), Paris, 1824, 80 pag.; 2° *La Vie de David*, par M. A. Th. (Thibaudeau), Paris, 1826, 168 pag.; 3° *Essai sur J.-L. David*, par M. P.-A. Coupin, Paris, 1827, 64 pag.; 4° *Notice sur J.-L. David*, par l'auteur de la notice sur Canning (Rabbe); 5° *Notice sur J.-L. David*, par M. Miel, 1834. M—t—t et P—ot.

DAVIDOWICH (le baron Paul), général autrichien, né en Servie vers 1750, entra fort jeune au service et fit ses premières campagnes contre les Turcs en Bosnie, où il montra de la valeur, et obtint un avancement rapide. Il était général-major, chevalier de Marie-Thérèse et propriétaire d'un régiment, lorsqu'il fut envoyé contre les Belges révoltés, en 1790. Il fit encore preuve de quelque valeur dans cette trop facile expédition. Mais une guerre plus importante et surtout plus meurtrière allait commencer contre les Français. Davidowich, employé dès le commencement à l'armée de Flandres, se distingua surtout à Nerwinde, à Marchiennes et à Watignies. Nommé feld-maréchal-lieutenant en 1796, il passa à l'armée d'Italie, et commanda dans le mois de novembre, sous Alvinzy, le corps d'armée qui, marchant à la droite, dut pénétrer par la vallée de l'Adige jusqu'à Mantoue, et faire lever le siège de cette ville; mais après avoir pris Trente et s'être avancé jusqu'à Castel-Nuovo, où il fit prisonnier le général Fiorella avec un corps de huit cents hommes, Davidowich s'arrêta pendant huit jours, et donna le temps au général Vaubois de se remettre, tandis que Bonaparte triomphait d'Alvinzy dans la célèbre journée d'Arcole. Attaqué ensuite par les forces réunies de ce général, Davidowich fut contraint de se retirer, et Wurmsser, qui avait fait de Mantoue une tardive sortie, se vit aussi contraint de rentrer dans la place, où, n'étant pas secouru, il fut bientôt obligé de capituler. Cet échec n'ôta rien au crédit dont jouissait Davidowich; il continua de servir en Italie, et se distingua particulièrement à Novi, à Caldiero et surtout dans la retraite que fit, en 1805, l'archiduc Charles jusque dans la Hongrie. Ce prince le mentionna plusieurs fois honorablement dans ses rapports. En 1807, Davidowich fut chargé d'une inspection des places de la Servie, et, l'année suivante, il obtint sa retraite, puis le gouvernement de Comorn, où il mourut vers 1820. M—dj.

DAVIDSON (Lucretia-Maria), poète américaine, fille du docteur Olivier Davidson, naquit dans l'état de New-York, à Plattsburg, le 3 sept. 1808. Ses parents ayant peu de fortune, elle dut, dès son enfance, consacrer une grande partie de son temps à des soins domestiques. Aussitôt qu'elle se voyait libre, elle se retirait à l'écart, pour travailler à de petits écrits ou à de petits dessins; et, quand elle craignait d'être surprise, elle se hâtait de détruire ces papiers. On n'a rien d'antérieur à l'*épitaphe d'un rouge-gorge*, qu'elle fit à l'âge de neuf ans. Elle en avait onze, lorsqu'elle composa sur Washington des stances si remarquables qu'on prétendit d'abord qu'elle les avait copiées. Ce soupçon brisa le cœur de la jeune Maria; elle pleura amèrement. Mais quand ses larmes eurent cessé de couler, elle adressa à sa tante de doux

reproches en vers qui mirent fin à l'incrédulité de celle-ci. Son biographe nous apprend qu'avant sa douzième année, elle avait lu la plupart des poètes classiques de l'Angleterre, un grand nombre de livres d'histoire sacrée et profane, et toutes les œuvres dramatiques de Shakspeare, de Kotzebue et de Goldsmith. Au moment d'acheter de nouveaux livres, elle abandonna à sa mère malade un billet de vingt dollars, première somme dont ses jeunes mains eussent pu disposer, et premier cadeau d'un étranger aussi délicat que généreux. Après beaucoup d'essais écrits avec une rapidité étonnante, et parmi lesquels il faut compter *Bodri*, poème dont il ne reste qu'un chant, Maria Davidson entra, en 1824, dans une maison d'éducation, où on la laissa se livrer trop ardemment à l'étude. Rétablie d'une première maladie, elle fut reçue à Albany, dans un pensionnat de demoiselles; mais aussitôt elle eut une rechute, et elle ne fit plus que lutter contre un dépérissement inévitable. Le danger d'être privée de la raison l'affligeait beaucoup plus que celui de perdre la vie. Toute lecture lui fut interdite; mais elle avait ses livres auprès de son lit, et souvent elle les baisait. Particulièrement sensible à la musique, elle avait une prédilection marquée pour l'*Adieu de Thomas Moore à sa harpe*. Elle ne voulait l'entendre qu'au déclin du jour; mais il produisait en elle des effets extraordinaires : elle devenait froide, pâle, et perdait presque connaissance. Elle a décrit tous ces effets dans une pièce de vers adressée à sa sœur, et qui, malgré quelques imperfections, paraît l'œuvre d'une ame essentiellement poétique. On peut en dire autant des stances qu'elle composa, à l'âge de quinze ans, *sur le mal de tête*, affection à laquelle elle était alors sujette. Elle ne tarda pas à sentir que sa fin approchait. Résignée à son sort, elle s'éteignit dans sa dix-septième année, en prononçant le nom de son bienfaiteur, le 27 août 1825. On la citait pour sa beauté non moins que pour ses talents. Elle a laissé trois esquisses de romans, une tragédie, et plus de deux cents morceaux en vers dans différents genres. M. Samuel Moore les a réunis sous ce titre : *Amer-Khan et autres poèmes*, ou *Œuvres diverses de Lucretia-Maria Davidson*, New-York, 1829. On trouve une longue notice sur Lucretia Davidson, par Southey, dans le *Quarterly Review*. F—LE.

DAVOUST (Louis-Nicolas), prince d'Eckmühl, est un des militaires que la révolution française a placés le plus haut, à qui la guerre a valu le plus de faveurs, de titres, de décorations, et qu'une destinée singulière appelait à influer puissamment, dans des circonstances graves, sur les destinées de la France. Il n'est pas un seul des historiens modernes dont les récits n'articulent le nom de Davoust; il est devenu célèbre, trop célèbre peut-être, dans toute l'Allemagne; sa personne a eu quelques apologistes tièdes et des détracteurs violents : nous allons résumer leurs opinions avec impartialité, *sine ira, nec studio*, et nous efforcer de faire sortir la vérité du fond de leurs écrits, presque tous passionnés. Disons le bien et le mal; car quel est l'homme de grand renom dont il n'y ait à dire que du bien ou que du mal ? C'est l'oubli de cette règle si simple qui rend si ridicules les éloges académiques et les nécrologies de complaisance.—Davoust, né

à Auxoux, en Bourgogne, le 10 mai 1770, était issu d'une famille noble. Destiné de bonne heure à la carrière des armes, qui avait été celle de ses pères, il entra, comme cadet gentilhomme, à l'école de Brienne, le 27 sept. 1780, et se trouva le condisciple de Bonaparte, dont il devait être, un jour, la créature, l'allié, l'admirateur enthousiaste. — Davoust, breveté dans Royal-Champagne, cavalerie, le 2 sept. 1788, y servit comme sous-lieutenant jusqu'en 1791. Il en fut renvoyé le 15 septembre, comme ayant été, en 1790, l'instigateur de la révolte des cavaliers contre leurs officiers. Déjà cette raideur de caractère, cette humeur batailleuse, qui l'ont dominé toute sa vie, s'étaient manifestées dans l'ardeur de ses attaques contre l'ordre établi. A cette époque, les premiers bataillons des gardes nationales volontaires s'organisaient dans les départements; les officiers étaient à la nomination des soldats. Avoir déjà porté l'uniforme, avoir embrassé les opinions nouvelles, c'était partout un titre à l'élection. Davoust rentré dans la classe des citoyens, retiré dans son pays natal, et garde national ardent, fut nommé le 22 sept. 1791, à peine âgé de 22 ans, lieutenant-colonel commandant du 3e bataillon de l'Yonne. A la tête de ce corps, il faisait partie de l'armée du nord dans le mois de mai suivant. Les évènements qui agitaient la capitale amenèrent à Paris le lieutenant-colonel Davoust, et il se présenta à la barre de la Convention, après le massacre du 10 août, pour y manifester son adhésion à la déchéance de Louis XVI. Dans les premiers jours d'avril 1793, Dumouriez, qui venait d'être sommé de comparaître devant la Convention, avait quitté de grand matin son quartier-général de Saint-Amand, pour se montrer à quelques cantonnements et sonder l'esprit de son armée; il se dirigeait vers les quartiers du régiment de Deux-Ponts, qui lui était tout dévoué, quand il rencontra sur les bords de l'Escaut les volontaires de l'Yonne que Davoust conduisait à Valenciennes pour les y mettre à la disposition des commissaires de la Convention. Celui-ci, tout imbu des idées répandues par les commissaires, ordonna à sa troupe de faire feu sur le général et sur le groupe qui lui servait d'escorte. Le cheval de Dumouriez fut tué, et ce général, d'abord obligé de se sauver à pied, n'échappa qu'en montant sur le cheval d'un cavalier de son escorte. Cet acte de révolte décida de son émigration s'il faut en croire ses Mémoires; car jusque-là il avait nourri l'espoir de faire marcher son armée contre la Convention, et de venger la mort de Louis XVI (*Voy.* Dumouriez au Supp., et les Mémoires de Mme de Genlis qui raconte autrement cette émigration). Alors parut sur cet évènement, à ce que rapporte le colonel Eugène Labaume, une proclamation des plus énergiques que répandit dans l'armée Davoust, simple chef de bataillon. Au milieu de ce renversement de tous les principes, au milieu de cette conflagration des troupes insurgées, Dampierre eut assez de courage ou de témérité pour accepter de la main des commissaires de la Convention le commandement de l'armée. Davoust, qui avait été destitué pendant 24 heures, fut aussitôt réintégré, et dès-lors il eut dans les évènements une grande influence. Qui sait de quel poids a pesé dans la balance politique cette inexcu-

sable équipée de jeune homme? qui sait quelles chances tout-à-fait différentes fussent survenues, sans la fuite de Dumouriez, à qui cette démonstration de révolte fit perdre la tête? La présence de Davoust à la Convention en 1792, la manifestation de son républicanisme en 1793, n'étaient pas de nature à nuire à son avancement; il y travailla, en outre, lui-même, avec la persévérance d'une ardente ambition : aussi, dès le mois de mars 1793, il était adjudant-général à la suite, avec rang de chef de brigade, et, en juillet de la même année, il était général de brigade provisoire. Il allait fournir, le 4 août, ses états de service pour être promu au grade de général de division, quand parut le décret qui expulsait de l'armée tous les nobles. A titre de gentilhomme, le républicain Davoust fut destitué le 29 août 1793; mais il recouvra son emploi après la journée du 9 thermidor, et il était en activité à l'armée de la Moselle, le 3 vendém. an III (24 sept. 1794), en qualité de général de brigade. Il assista ensuite au blocus de Luxembourg; il passa à l'armée de Rhin-et-Moselle, le 2 fructid. an III (19 août 1795), sous les ordres de Pichegru, et il seconda le général Montaigu dans la défense de Manheim. Cette place étant tombée au pouvoir de l'ennemi, il demeura quelques mois prisonnier de guerre. Après son échange, il servit sous Moreau, se trouva au passage du Rhin le 1er floréal an IV (20 avril 1796), et sur les champs de bataille de Diersheim, Honneau, Kentzig, Haslach. La paix, ou plutôt une suspension d'armes, laissait reposer les guerriers du Rhin et de l'Allemagne; l'expédition d'Égypte se préparait; Davoust allait y suivre Desaix, sous les ordres duquel il avait déjà combattu; il mettait le pied sur ce nouveau théâtre le 3 germinal an VI (23 mars 1798). Jusque-là le personnage qui nous occupe n'avait été qu'un général obscur; son nom n'avait pas retenti encore dans les bulletins ou les journaux, et même il ne passait pas pour habile dans le maniement des troupes. Il avait à peine servi dans l'infanterie, cette véritable et seule école du généralat; il n'avait jamais été colonel, grade où se puise la connaissance de l'art et des hommes, la science de l'obéissance et du commandement. La faiblesse de sa vue le jetait dans de fréquentes méprises sur le terrain; mais, en Orient, il se développa, grandit, brilla surtout par la ténacité et l'audace, quelquefois par l'à-propos, mais non pas toujours par la combinaison, la prévision, la prudence. Il accompagna Desaix dans la Haute-Egypte; là, il se mesura glorieusement le 14 nivose an VII (3 janv. 1799), à Sonaguy, contre un corps nombreux de mamelouks dont il triompha. Il ne se comporta pas moins valeureusement le 19 nivose (7 janv.) à Gizé; et il tendit utilement la main, le 29 (17 janvier), à la flottille qui venait ravitailler l'armée, et qui allait tomber au pouvoir de l'ennemi. Un peu plus tard, Davoust chargea, à la tête de la cavalerie, Mourad-Bey qui était venu, avec des forces nombreuses, présenter la bataille à l'armée française, sous les murs de Samanhoute. Il se distingua de nouveau aux sanglantes affaires de Thèbes, de Kené, d'Aboumans, d'Hesney, de Cophtos; au village de Bemadi il tailla en pièces les vaillantes troupes rassemblées de nouveau par Mourad-Bey, et ce fut là qu'il trouva, dit-on, des caisses

pleines d'or. Davoust, quoique peu familier avec les détails et les principes de l'art, se piquait pourtant d'être faiseur; il prétendit tirer parti, à cheval, des fusils de dragon, parce qu'il avait cru y réussir dans quelques exercices en blanc; il pensait innover, et ne faisait que rajeunir la théorie ridicule des dernières guerres de Louis XIV. Il présenta sur le champ de bataille ses hommes, l'arme haute, et les rênes passées dans le bras gauche; il leur avait, à l'avance, enjoint, aussitôt qu'ils auraient exécuté, en marchant au pas, un feu de bataillon, de passer le fusil à la grenadière, et de mettre le sabre à la main pour charger. Si quelques balles de cette salve atteignirent des mamelouks, ceux qu'elles épargnèrent, se précipitant sur les tireurs, avec leur adresse et leur vélocité accoutumées, eurent bientôt raison de leurs imprudents adversaires, et leur firent payer cher cet essai; ils les heurtèrent désarmés; les culbutèrent avant que le rideau de fumée fût éclairci, avant que le sabre eût pu être hors du fourreau, et, à l'instant, cent têtes de dragons roulèrent sur le sable. Dans une mêlée de la même campagne, forcé de s'en rapporter à d'autres yeux que les siens, Davoust engagea dans un guêpier Lasalle et ses hussards. Tout autre que cet habile et intrépide colonel y eût perdu la vie dans une défaite. Tout guerrier moins heureux que Davoust y eût succombé, lui qui avait eu ses lunettes brisées par le damas des mamelouks et qui errait en aveugle. Il se trouva encore à la bataille d'Aboukir, et y combattit sous les ordres directs du général Bonaparte. C'est là que se développa en lui cette admiration qui devint un véritable culte, et qu'il parut professer sincèrement jusqu'au 10 juillet 1815; on verra plus tard pourquoi nous citons cette date. Davoust ne quitta l'Egypte qu'après la convention d'El-Arish; il revenait en France avec Desaix, dans le mois de germinal an VIII (mars 1800). Contraint de relâcher en Sicile, il pensa y être massacré à Siaco dans une émeute populaire. A peine était-il échappé à ce danger, que la flotte de l'amiral Keith captura le bâtiment qu'il montait : cet évènement retint pendant un mois Davoust à Livourne comme prisonnier de guerre. Il faut un instant revenir ici sur nos pas, pour expliquer les causes du prodigieux avancement auquel il allait être appelé : il avait pris une vive part aux dissensions survenues dans les derniers temps parmi les généraux d'Egypte; il s'était montré chaudement attaché à Bonaparte, et en se portant en toute circonstance son défenseur, il s'était mis en opposition avec Kléber. Davoust ne pardonnait pas à celui-ci la résolution qu'il prenait d'évacuer le pays, en déclarant, pour s'en excuser, que la colonie n'était plus tenable, et en s'appuyant pour la forme sur une délibération du conseil de guerre. Cependant il avait fini par apposer sa signature à cette délibération; mais en même temps il recommandait à Savary d'insinuer à Desaix de ne tenir aucun compte de la décision de ses collègues, et de pousser dans le sens contraire les négociations alors entamées avec sir Sydney Smith et les Turcs. On voit que la ligne de conduite suivie par Davoust n'était pas toujours droite. Tandis que la position difficile où se trouvaient les Français en Orient se prolongeait, ce général, ayant sollicité et obtenu l'autorisation de partir

pour la France, s'embarqua après avoir refusé de Kléber, en fév. 1800, le brevet de général de division, ne voulant pas, à ce que rapporte le duc de Rovigo, *mettre la date de son avancement à une époque si honteuse*. Cette conduite de Davoust, ces manifestations de bonapartisme qu'il sut habilement faire valoir à son arrivée en France, furent, ainsi que le dit Bourrienne dans ses Mémoires, l'occasion et le principe de sa merveilleuse fortune; il la dut à un revirement d'opinion de Bonaparte, qui, jusque-là, dit ce même historien, n'avait pas regardé comme un aigle le favori qu'il associait à sa destinée. Davoust, à peine débarqué, fut mandé par le premier consul, qui le combla d'éloges et d'égards, le nomma divisionnaire le 3 juillet 1800, et lui confia le commandement en chef de la cavalerie de l'armée d'Italie. Il était désigné comme inspecteur-général de cavalerie, le 5 messidor an IX (24 juin 1801); peu après, il recevait pour épouse des mains de Bonaparte, Mlle Leclerc, sœur du général qui avait donné son nom à la seconde sœur du premier consul. Cette alliance, nouvel échelon de sa fortune, l'unissait à une personne jeune, belle, sensée, et qui a traversé, sans faire parler d'elle, des époques où les faiblesses, les légèretés des dames de la cour donnaient beau jeu aux divulgations de la chronique scandaleuse. Le 28 nov. 1801, Davoust avait le commandement des grenadiers à pied de la garde des consuls. Tout en conservant cet emploi, il commandait en chef, en 1803, le camp de Bruges, qui comprenait Dunkerque, et avait son centre à Ostende. Le 18 mai 1804 un changement immense s'était opéré : il était sorti d'une république éteinte un empire, un empereur, une maison, des dignitaires; l'un des dignitaires de cette maison fut Davoust; et il joignait le titre de major-général dans la garde impériale à celui de commandant des grenadiers à pied... Le lendemain, il était maréchal d'empire; le 14 juin 1804, il était grand-officier de la Légion-d'Honneur; l'avancement alors marchait vite; les ambitieux auxquels souriait le destin n'avaient pas le temps de désirer; les Tuileries étaient leur Eldorado. Appelé à des fonctions encore plus éminentes, Davoust, toujours homme à ne rien faire comme d'autres, était sorti les mains pures de la garde impériale, véritable Potose pour quelques-uns. En cette même année 1804, la création si tôt avortée des cohortes de la Légion-d'Honneur avait lieu; le commandement de la sixième était échu à Davoust; il se l'était fait donner parce que l'ancien palais des états de Bourgogne, le palais de Dijon, situé à peu de distance de son pays natal, était le chef-lieu de cet établissement, qui devait embrasser huit départements. Le 2 février 1805, il prenait dans la Légion-d'Honneur un grade plus élevé, celui de grand-cordon. Dans le mois d'octobre suivant, il avait sous ses ordres le troisième corps de la grande armée en Autriche : un peu plus tard, il le commandait en Prusse. La grand'-croix de l'ordre du Christ lui était décernée par le gouvernement portugais dans la même année. Nous sommes arrivés à l'époque où la haute position de Davoust et ses succès de guerre vont se prêter un lustre réciproque. Auerstaedt, où il triompha, après avoir eu son chapeau emporté

et son habit criblé de balles, Auerstaedt dont il reçut le nom sous lequel il va être quelque temps connu avec qualification de duc, fut le point décisif de la victoire d'Iéna, remportée le 14 oct. 1806. Davoust, que les révélations d'un déserteur avaient informé de la présence de l'armée ennemie commandée par le roi de Prusse en personne, se décida sur-le-champ à l'attaquer, dans la persuasion où il était que Bernadotte, qui marchait derrière lui, prendrait part à l'affaire; car, sans cet espoir, il y aurait eu plus que de la témérité à insulter un corps trois fois plus fort que le sien, et à se mesurer, lui harassé, contre une troupe fraîche et prête à combattre sous les yeux de son souverain. Il fut trompé dans son attente, et se trouva livré à ses seules forces, parce que le prince de Ponte-Corvo ne put se résoudre à combattre en second et à n'avoir pas l'initiative et tout l'honneur de l'entreprise. Tels sont dans tous les siècles, à chaque pas que fait une armée, les luttes de la vanité et les mécomptes du dévouement. Davoust, quoique n'ayant que trois régiments de cavalerie, n'hésita pas, et soutint un combat acharné de tout un jour: Mathieu Dumas en raconte les hauts faits heure par heure. Il obtint un succès complet; mais aux dépens du tiers de son monde mis hors de combat. Là furent blessés du côté des ennemis les princes du sang royal; là fut frappé à mort ce duc de Brunswick, personnage si historique depuis l'irruption des Prussiens en Champagne. Voici le jugement qu'a porté Napoléon sur cette affaire (*Mémoires* de Montholon, t. II, p. 71): « Avec une aussi bonne « infanterie que celle que commandait le prince d'Eckmühl, il ne « fallait que dix mille hommes pour « défendre le débouché de Kosen « tout le jour; mais s'il (Davoust) « l'eût perdu, l'armée prussienne ne « pouvait pas passer la Saale devant « lui. Six mille Français et vingt-« quatre pièces de canon étaient suf-« fisants pour défendre le passage; « ainsi, quand même le prince d'E-« ckmühl eût été forcé dans le défilé « de Kosen, et obligé de repasser la « Saale, cela n'eût pas influé sur la « bataille d'Iéna; la perte de l'ar-« mée prussienne n'en eût été peut-« être que plus assurée. La marche « rétrograde (1) du prince de Pon-« te-Corvo mit à même le prince « d'Eckmühl de se couvrir d'une « gloire immortelle, et de porter au « plus haut point la réputation de « l'infanterie française: mais, dans « tous les cas, la victoire était assurée « à Iéna. » Ce panégyrique n'était qu'une demi-justice. Sans doute il y avait eu dans cette journée plus de hasard que de préparations bien combinées; mais on entrevoit, dans les réticences de Napoléon, l'importance qu'il attachait à ce que le succès d'autrui ne pût jamais jeter la moindre ombre sur sa propre gloire, sur l'infaillibilité de ses combinaisons. Davoust figura bientôt à Eylau, à Heilsberg, à Friedland. Un biographe prétend qu'on lui a reproché dans cette campagne, surtout à Lauenburg, qui fut incendié, des actes de rigueur inutiles. A l'égard de la victoire d'Auerstaedt, Napoléon eut le mérite de surmonter un mouvement de jalousie qu'il éprouva ou qu'on lui a supposé; il se montra si reconnaissant envers Davoust que le 30 juin 1807, il le créa seigneur de Lowiez,

(1) En termes moins mesurés, Bonaparte a dit depuis: « J'aurais dû faire fusiller Ponte-« Corvo. »

en Pologne, le fit gouverneur-général du grand-duché de Varsovie, lui fit obtenir en avril 1808 la grand'-croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, et couronna d'aussi larges bienfaits en le créant dans la même année duc d'Auerstaedt et l'autorisant à accepter le grand insigne de l'ordre militaire de Pologne. Davoust cependant ne bornait pas à tant de faveurs son ambition : Bourrienne prétend, dans ses Mémoires, avoir su de la propre bouche de Davoust qu'il n'aspirait à rien moins qu'à la vice-royauté de Pologne; Napoléon la lui avait, disait-il, promise. Cet écrivain ajoute que, pour s'assurer une si haute position, et pour lui donner encore de plus solides racines, il ne rêvait qu'à la guerre de Russie et y poussait vivement l'empereur par ses instigations et par ses rapports; à en croire le gouverneur de la Pologne, la proie était assurée et le succès immanquable. Ces insinuations furent peut-être une des causes puissantes de cette expédition funeste : mais n'anticipons pas sur l'ordre des temps. Jusqu'à l'époque du gouvernement de la Pologne, Davoust n'avait été qu'un administrateur irréprochable, un soldat heureux et brillant, à qui la fortune s'était empressée de venir d'elle-même offrir ses dons. Davoust passait pour intègre; il affectait même de dédaigner les cadeaux que les villes qu'il traversait, que les états qu'il parcourait lui faisaient sous prétexte d'hommage, ou sous le voile de la reconnaissance; mais en réalité par une générosité intéressée. Maintenant, et ce ne sera pas la phase qui lui préparera le plus de bonheur, le duc d'Auerstaedt va devenir en Pologne, à Hambourg, en France même, un personnage politique, que les nations feront entrer dans leur histoire; il traitera les peuples comme des soldats, les banques comme un trésor militaire, les maisons de commerce comme des quartiers-maîtres, et la fortune comme une maîtresse qui n'a pas encore été assez prévenante à son égard. Si ce ne sont pas des vérités absolues, ce sont du moins les récits que s'accordent à faire presque tous les écrivains. Ces écrivains l'ont-ils calomnié? Est-il vrai que, comme Bourrienne l'affirme, ses rentes, ses dotations, ses émoluments se soient élevés à quatorze cent mille francs, et, suivant Fressinet, à un million et demi? Le 8 avril 1809, le duc d'Auerstaedt commandait le troisième corps de l'armée d'Allemagne; il se signalait, le 22 du même mois, à Eckmühl, village dont le nom allait devenir, par décret du 15 août, le titre princier qui surmonterait sa qualité de duc d'Auerstaedt. Ses compagnons d'armes tombèrent d'accord que la brillante conduite qu'il tint à Eckmühl ouvrit, pour la seconde fois, la route de Vienne aux Français : Bourrienne, quoique ennemi acharné de Davoust, est forcé d'en faire l'aveu. Après cet accroissement d'illustration, le prince Davoust fit observer dans sa maison l'étiquette suivie dans les palais des princes souverains; à leur imitation, il avait près de lui un cabinet politique, historique et topographique; et, ce qui est peut-être plus remarquable, un chapelain ou un aumônier. Le 31 juin, il se rendit maître d'une des îles du Danube, qui fait face à Presbourg; et, le 5 juillet, les avantages qu'il remportait furent les préliminaires de l'éclatant succès de Wagram. « Le « mouvement du corps du maréchal « Davoust, a dit Napoléon (*Mé-*

« *moires* de Montholon, tome II), « qui tourna toute l'aile gauche de « l'ennemi, concourut à décider la « victoire. » Depuis la paix qui couronna cette brillante campagne, Davoust fut chargé de l'administration d'une partie de la Pologne. Une députation de Polonais qui vinrent auprès du maître se plaindre de la manière dont le proconsul, nouveau Verrès, disaient-ils, administrait, perdit devant l'empereur le procès dont elle le faisait l'arbitre. On doit conjecturer que la conduite que tenait le prince d'Eckmühl lui était ordonnée. Le 1er janvier 1810, il était revêtu du commandement de l'armée d'Allemagne, et la même année allait ajouter à ses nombreuses décorations la grand'croix de Saint-Etienne de Hongrie. Il avait sous ses ordres, le 1er novembre 1811, le corps d'observation de l'Elbe, et il était dans la campagne de Russie à la tête du premier corps en vertu de l'ordre du 1er février 1812. Le 23 juillet, il battait Bagration à Mohilow; le 27, s'unissant au flanc gauche du roi de Westphalie, avec ordre d'empêcher la jonction des deux armées russes de l'Ouest, il s'en acquitta si habilement que le corps du général Doctoroff fut séparé des troupes de Bagration et de l'armée de l'Ouest commandée par Barclay de Tolly, et fut presque enveloppé. La vaillance ordinaire du prince d'Eckmühl ne se démentit pas à la Moskowa; à cette rude affaire, où, par une manœuvre audacieuse, il tourna la gauche de l'ennemi, il eut deux chevaux tués sous lui, et ne courut pas moins de dangers à Majoralovetz. Le 5 nov., son arrière-garde éprouva un grave échec près de Krasnoï. Revenu à Hambourg, le 13 avril 1813, après l'issue fatale de la campagne, il y commanda sous le titre de gouverneur-général de la trente-deuxième division militaire. Il essaya vainement, dans le mois d'août suivant, époque de la reprise des hostilités, de se joindre à l'armée française qui menaçait la Prusse d'une nouvelle invasion. Ses efforts furent infructueux, et il se vit réduit à se rapprocher de Hambourg. Il assista à la reprise de cette ville, dont une poignée de Cosaques s'était emparée; ils ne tardèrent pas, en présence du prince d'Eckmühl, aidé du terrible Vandamme, à s'en éloigner, et se retirèrent gorgés d'or et entourés de témoignages de sympathie. Les Danois reprirent Hambourg sans coup férir pour en rouvrir les portes aux Français. On ne devait pas s'attendre qu'un général aussi inflexible que d'Eckmühl amnistiât une ville dont les manifestations d'allégresse avaient grossièrement salué le départ des Français, et qu'il lui pardonnât la levée de sept à huit mille misérables qui se mirent à guerroyer à la suite des Cosaques, et méritèrent par leurs déprédations et leurs excès le surnom de Cosaques de l'Elbe. Les maladroites hostilités de cette cité opulente allaient lui coûter cher; elle aurait vainement espéré que ses habitants seraient ménagés, soit dans leur liberté, soit dans leurs intérêts pécuniaires. En vertu d'un ordre spontanément émané de l'empereur Napoléon, ou provoqué sur la demande ou sur les conseils de d'Eckmühl, ce pays désolé fut frappé d'une contribution de quarante-huit millions acquitable dans un court espace de temps. Le général fit incarcérer comme otages trente-quatre des principaux citoyens, et remédia aux lenteurs des rentrées en mettant la main sur les fonds de la fameuse banque;

mais en même temps il releva, répara, augmenta les fortifications de cette clé de l'Elbe; il mit la place sur un pied respectable de défense, et successivement il opposa une résistance vigoureuse aux attaques des Prussiens, des Suédois, des Russes. Sommé, après les catastrophes de Napoléon, de rendre de bonne grâce ce que la force n'avait pu lui arracher, pressé par les parlementaires de Bennigsen de remettre au gouvernement provisoire les clés de la forteresse où il régnait en dictateur, il répondit à ce général ennemi : « Mon maître, l'em-« pereur Napoléon, ne m'enverrait « pas d'ordres par des officiers rus-« ses; ainsi je me refuse à ouvrir « toutes dépêches à cet égard. » Il ne consentit à rendre la place que quand le général Gérard, qui lui en apportait l'ordre de la part de Louis XVIII, lui eut fait, touchant les évènements survenus en France depuis 1814, un tableau qui ne lui permît plus de s'aveugler sur nos désastres et sur l'avenir. Il se résigna à faire sa soumission, le 5 mai; il signa et fit signer par les principaux officiers l'adresse suivante : « Sire, les vœux de la France en-« tière appellent votre majesté et son « auguste dynastie au trône de Fran-« ce. Voués par état à la défense de « la patrie, retenus loin d'elle par « le devoir et l'honneur, nous profi-« tons du moment où les grands « évènements auxquels la France a « servi de théâtre nous sont connus « pour mettre à vos pieds nos hom-« mages. Sire, que sous votre règne « la France se repose de ses longues « agitations! que ses plaies se cica-« trisent! que son sort soit à jamais « fixé! et que les justes bénédictions « des peuples complètent pour votre « majesté la plus belle gloire à la-« quelle un souverain puisse arriver. « Pénétrés de l'espoir consolateur « que commandent vos vertus et forts « des garanties que vous offre notre « conduite, nous jurons obéissance « et fidélité à votre majesté. » Cette supplique digne coulait de la plume exercée d'un chef d'état-major habile. D'Eckmühl ne sortit de Hambourg que le 21 mai, et l'obstination qu'il mit à retarder cette reddition aurait dû lui valoir des actions de grâces; car il conserva à la France une armée et un matériel qu'un général moins opiniâtre eût sacrifiés en pure perte. Rentré en France, il fut exilé de Paris et se retira dans sa terre de Savigny. Il adressa en 1814 au roi un mémoire justificatif que la presse rendit public; c'était, suivant l'opinion de M. Eugène Labaume, *une pièce historique des plus importantes*. « Cet écrit portait, dit cet auteur, le cachet d'un grand homme de guerre et d'un habile administrateur : il y réfutait les accusations qui avaient pesé sur lui à titre de gouverneur de Hambourg; il y affirmait ne s'être emparé des valeurs de la banque, que contraint d'user de cette ressource par l'impossibilité de percevoir la totalité des quarante-huit millions d'impositions extraordinaires exigées par le décret du 16 juin 1813. Un conseil de finances composé des fonctionnaires principaux avait opiné, disait-il, pour cette mesure. Au surplus, il réduisait sa comptabilité à peu près à l'apurement que voici : « Ce que « j'ai perçu a servi à relever des for-« teresses, à substanter les hôpi-« taux, à entretenir l'armée. J'ai « laissé au trésor plus d'un million; « que demandez-vous de plus? » Ce compte-rendu pouvait être sincère; mais c'était une responsabilité un

peu trop réduite à sa plus simple expression. » Quelque estime qu'on professe pour la haute capacité que d'Eckmühl a montrée maintes fois, on ne peut se refuser à croire qu'il eût pu rendre moins acerbe l'exécution des mesures qu'il ne dépendait pas de lui de modifier au fond; mais malheureusement l'idée première lui en était attribuée dans les plaintes amères que les habitants des villes anséatiques ont exhalées contre lui; ils ne lui tenaient aucun compte des difficultés d'une position tout exceptionnelle : l'âpreté des récriminations ressort de toutes parts dans le libelle intitulé *le Robespierre de Hambourg dévoilé*, Paris, 1814, et dans le mémoire imprimé, signé d'un grand nombre de Hambourgeois; mais on ne peut trop répéter que Davoust n'était qu'un instrument, et qu'il ne méritait pas l'épithète injurieuse dont Bourrienne l'a stigmatisé, en le surnommant le fléau de Hambourg. Nous avons eu la preuve qu'il était loin d'exercer une dictature sans contrôle, puisque, au temps où il gouvernait les Hambourgeois, Barnier, chef de division, au ministère de la guerre, nous fit voir un rapport signé du duc de Feltre, et en marge duquel était griffonnée de la plume impériale cette note : *Dire à Davoust qu'il ne se mêle pas de discuter des choses qu'il ne peut pas comprendre...* Sous un tel maître, bien des serviteurs pourraient se laver de plus d'un reproche que le public toujours mal informé hasarde aveuglément. Quelques jours avant le 20 mars 1815, et alors que Bourrienne était préfet de police, le prince d'Eckmühl, jusque-là paisiblement retiré à Savigny, était à la veille de voir son exil se changer en incarcération; il figurait le second sur une liste de proscription dont le nom de Fouché tenait la tête. Vainement Bourrienne se prononça, à ce qu'il affirme, contre une mesure qui rappelait le temps des suspects. Louis XVIII tenait obstinément à l'arrestation de ces deux personnages, les soupçonnant complices ou coopérateurs du retour, alors imminent, de Napoléon. Fouché parvint à tromper les sbires, et à leur échapper; le temps manqua pour s'emparer de Davoust qui, le lendemain de la réintronisation de Bonaparte, était ministre de la guerre; le 26, il signait l'*adresse* que les ministres présentaient à Napoléon. Il y a peu à dire d'un ministère bien plus occupé de guerre et de politique que d'économie et de législation; ses bureaux n'étaient plus en réalité que le quartier-général d'un chef d'état-major; une bizarre fiction gouvernementale a déclaré les cent-jours une page blanche de nos annales; recherchons cependant quelques traits caractéristiques de l'époque. Le 13 avril, le prince d'Eckmühl publiait la proclamation qu'il adressait aux militaires rappelés sous leurs anciens drapeaux. Elle était conçue en ces termes: « Vous avez « voulu votre empereur, il est ar- « rivé; vous l'avez secondé de tous « vos efforts, venez afin d'être tous « prêts à défendre la patrie contre « des ennemis qui voudraient se mê- « ler de régler les couleurs que nous « devons porter, de nous imposer « des souverains, et de dicter nos « constitutions. Dans ces circonstan- « ces, c'est un devoir pour tous les « Français déjà accoutumés au mé- « tier de la guerre d'accourir sous « les drapeaux; présentons une « frontière d'airain à nos ennemis et « apprenons-leur que nous sommes

« toujours les mêmes soldats. Quels « reproches n'auriez-vous pas à « vous faire si cette belle patrie « était encore ravagée par ces sol- « dats que vous avez vaincus tant « de fois; et si l'étranger venait ef- « facer la France de la carte de « l'Europe! » Cet ordre du jour était, comme on le voit, l'hymne des Marseillais traduit en médiocre prose. Dans une circulaire que, le 1er mai 1815, il adressait aux généraux de l'armée, il leur disait: « Le « peuple et l'armée se sont prononcés unanimement contre un gouvernement qui voulait flétrir leur « gloire; ce mouvement sera toujours le premier des cœurs français; on conspirait contre la gloire « du peuple en le privant des magistrats qu'il aime; on conspirait « contre la gloire de l'armée, en « cherchant à lui ravir, avec ses couleurs choisies, jusqu'au souvenir « de ses triomphes et des journées « à jamais mémorables qui étaient « les dates et les époques de sa re- « nommée. » Le 22 juin le prince d'Eckmühl était nommé pair de France; le surlendemain il était mandé à la chambre des représentants pour s'y expliquer touchant les suites de la bataille de Waterloo. Tandis qu'il y proposait l'adoption de mesures tranchantes, rigoureuses, le maréchal Ney démontrait à la chambre des pairs la fausseté de ses rapports transmis par Carnot. A l'abdication du grand homme dont Sainte-Hélène allait être le tombeau, le gouvernement provisoire nomma général en chef des armées le ministre de la guerre. De tous les commandements qu'il exerça ce fut le premier où son épée dormit oisive dans le fourreau. Le 30 juin, après avoir correspondu avec Wellington et Blücher, pour en obtenir une suspension d'armes, d'Eckmühl adressait à la chambre des représentants la lettre suivante qui, si l'on en croit un biographe, avait été rédigée par le général Fressinet; mais ce dernier n'eût été, en cela, que le porte-voix de quelque orateur de club: « Représentants de la nation, « nous sommes en présence de nos « ennemis; nous jurons entre vos « mains et à la face du monde de « défendre jusqu'au dernier soupir « la cause de notre indépendance « et l'honneur national. On voudrait nous imposer des Bourbons, « et ces princes sont rejetés par « l'immense majorité des Français. « Si l'on pouvait souscrire à leur « rentrée, rappelez-vous, représentants, qu'on aurait signé le testament de l'armée, qui pendant « vingt années a été le palladium de « l'honneur français. Il est, à la « guerre, surtout lorsqu'on l'a faite « aussi longuement, des succès et « des revers: dans nos succès, on « nous a vus grands et généreux; « dans nos revers, si l'on veut nous « humilier, nous saurons mourir. « Les Bourbons n'offrent aucune garantie à la nation; nous les avions « accueillis avec les sentiments de « la plus généreuse confiance; nous « avions oublié tous les maux qu'ils « nous avaient causés par un acharnement à vouloir nous priver de nos « droits les plus sacrés; eh bien! « comment ont-ils répondu à cette « confiance? ils nous ont traités « comme rebelles et vaincus. Représentants, ces réflexions sont terribles, parce qu'elles sont vraies; « l'inexorable histoire racontera « un jour ce qu'ont fait les Bourbons « pour se remettre sur le trône de « France; elle dira aussi la con-

« duite de l'armée, de cette armée « essentiellement nationale, et la pos- « térité jugera qui mérite le mieux « l'estime du monde. » Cette déclaration, tout imprégnée d'une éloquence de carrefour, avait été signée d'enthousiasme ou de confiance, hormis par le général Haxo, qui s'y était refusé; le nom du prince d'Eckmühl était en tête des signatures, mais il désavouait la sienne dans les journaux du 10 juillet 1815; les généraux Petit et Lorcet désavouaient également les leurs. Cette rétractation, ou, si l'on veut, cette indirecte accusation de surprise ou de faux, a été une des causes des invectives vomies par la presse occulte contre le prince d'Eckmühl. Des écrits ou des passages que nous venons de produire, le premier, qui s'adressait au roi, est en style concis, simple et noble; le dernier est une déclaration que des énergumènes colportaient toute préparée. L'appel aux anciens militaires et la lettre aux généraux, pièces émanées du ministère même, appartiennent plus directement à d'Eckmühl; son style se ressentait des premières impressions que la révolution avait exercées sur un esprit plus ardent qu'éclairé. Davoust s'était évertué, mais avec peu de succès, à imiter la manière du grand homme; il n'écrivait et ne signait que par abréviation; mais il était loin de posséder comme lui cette qualité que les anciens appelaient *imperatoria brevitas*.—Le 3 juillet la capitulation cédait Paris aux alliés. Le 7, le prince d'Eckmühl quittait la capitale, et il prenait, le 10, le titre de général de l'armée de la Loire. La qualification de généralissime eût été plus exacte, puisque dès ce moment le chef des troupes n'obéissait qu'à ses seules inspirations. L'histoire de cette capitulation, qu'un subterfuge de langage a appelée convention, a occasionné d'âcres débats; on a prétendu que le prince d'Eckmühl, quand il était encore maître de Paris, préparait sourdement la retraite de son armée, alors même que sa politique tortueuse multipliait publiquement des protestations tout opposées. L'acharnement a été jusqu'à l'accuser, sans preuves, d'avoir cédé à un intérêt vénal; mais Andréossi, général alors employé, et commissaire près les alliés, Andréossi, qui était loin d'aimer Davoust, se gardait de le soupçonner d'un acte de cupidité, et inclinait vers la pensée qu'il avait été joué par Fouché. Une publication par livraisons qui paraissait à Paris, en 1818, sous le titre de *Bibliothèque historique*, ou *Recueil des matériaux*, etc., 1er vol., 2e cahier, mettait au jour une lettre écrite par Davoust à Fouché, avant la reddition de Paris; mais comme la date de cette missive n'est pas rappelée, le jugement qu'elle autorise à porter reste indécis, parce qu'il serait bien différent qu'elle eût été minutée le dernier jour, ou plusieurs jours avant: le lecteur, s'il la suppose authentique, l'appréciera. « J'envoie « à votre excellence les nouvelles « que j'ai reçues ce soir. Il n'y a « pas de temps à perdre pour adop- « ter la proposition que je vous ai « soumise hier; je le répète, nous « devons proclamer Louis XVIII, « nous devons le prier de faire son en- « trée dans la capitale sans les troupes « étrangères qui ne doivent jamais « mettre le pied dans Paris. Louis « XVIII doit régner avec l'appui « de la nation. Sous d'autres rap- « ports » (quels rapports? l'intérêt personnel y entrait-il plus ou

moins?) « je vous renvoie à ce que « j'ai dit auparavant; l'avenir inspire « mes motifs; j'ai vaincu mes pré- « jugés, mes idées; la plus irrésisti- « ble nécessité et la plus entière « conviction m'ont déterminé à « croire qu'il n'y a pas d'autres « moyens de sauver notre patrie. » Suivant ce document, d'Eckmühl eût été le conseiller de la reddition de Paris; mais un Anglais, M. Macirone, qui avait été le porteur de paroles entre Wellington et Davoust, affirme, dans un ouvrage publié à Londres en 1815, que Davoust était demeuré étranger aux menées qui avaient précédé le départ de l'armée française. Cette déclaration a été combattue dans une diatribe virulente portant ce titre ambitieux: *Appel aux générations présentes et futures.* On lit dans cet opuscule anonyme: « Davoust était à la « tête de cent vingt mille braves » (plus loin, pag. 14, il n'est plus question que de quatre-vingt-cinq mille hommes), « dont vingt-cinq « mille de cavalerie excellente; il « avait plus de cinq cents pièces « attelées; toute son armée brûlait « du désir de combattre; qu'a fait « Davoust? rien de ce que lui pres- « crivaient l'honneur, la patrie, son « devoir, et la gravité des circon- « stances. Les généraux sous ses or- « dres ne l'ont vu agir que pour les « tourmenter par de secrètes intri- « gues, les épier, pour semer parmi « eux l'esprit de défiance, de division, « et d'incertitude; les soldats que « sa présence continuelle devait « rallier et enflammer l'ont à peine « aperçu; retiré dans son quar- « tier-général de la Villette, il n'en « a pas fait sortir une seule pro- « clamation, pas un seul ordre du « jour électrique qui agissent si puis- « samment sur l'âme du guerrier « français; il n'a pas passé une seule « revue. D'autres soins l'occupaient: « les agents de Fouché se succé- « daient auprès de lui; il leur devait « tout son temps; son cabinet était « le lieu où allaient s'épancher tous « les affreux secrets des cœurs cor- « rompus; il recevait même le baron « de Vitrolles, que Fouché avait « fait sortir du château de Vincen- « nes pour négocier avec les An- « glais. Le général Excelmans tra- « verse Paris à la tête d'une troupe « aussi brillante que valeureuse; « l'aspect de ces héros a relevé l'es- « poir des Parisiens; on les admire, « on aspire à les imiter; les con- « spirateurs frémissent; Davoust en « est informé, et il ne peut dissimu- « ler son mécontentement. Le même « général » (c'est-à-dire Excelmans, car l'auteur ne brille pas par la liaison des idées) « est bientôt à « Versailles; il remporte sur les « Prussiens un avantage signalé; la « fierté de nos ennemis s'ébranle, « la confiance de leurs partisans « chancelle, et le mécontentement de » Davoust redouble. Une *adresse*» (l'auteur, ou le prête-nom du libelliste s'attribuait la rédaction de cette adresse) « aux représentants « du peuple, adresse vraiment pa- « triotique et qui rappelle les beaux « jours de la nation française, est « proposée à l'enthousiasme de l'ar- « mée; Davoust paraît céder aux sen- « timents unanimes de l'armée; il la « signe, mais bientôt rendu à toute « sa faiblesse et à toute la lâcheté « de ses pensées, il se repent, et la « désavoue. Enfin, le fatal moment « de sa capitulation arrive, et une « des plus belles armées qui se fussent « jamais ralliées sous nos aigles est « contrainte de fuir sans combattre,

« pour périr plus tard sans être « vaincue ; de se retirer sans résis- « tance, sans que, par aucune dé- « monstration, on ait cherché non « pas à venger, mais même à cou- « vrir l'honneur français livré aux « étrangers par une poignée de « traîtres ; si Davoust n'est pas leur « complice, ou donc s'en trouve-t-il ? « La manière dont il a été traité de- « puis achève de l'expliquer. En « 1814, les Bourbons, qui ne l'a- « vaient pas encore pénétré et qui « le jugèrent sur une réputation « usurpée, l'exilent ; en 1815, « quand on immole Labédoyère, « quand on assassine Ney, quand « le sang le plus généreux coule « de toutes parts, quand les plus « illustres » (l'auteur vrai ou sup- posé de ce verbiage furibond était en exil) « de ses anciens compagnons « d'armes qui échappent aux bour- « reaux n'échappent pas à la pro- « scription, quand la terre et les « mers sont peuplées de fugitifs et « d'exilés, on laisse à Davoust sa « tranquillité, ses privilèges, ses « titres, sa patrie, s'il en eut une.... « Qu'a-t-il donc fait pour mériter « cette déshonorante faveur ? il a été « ministre de la guerre pendant « les cent-jours, et il a signé la ca- « pitulation de Paris ; combien cette « signature... » Nous supprimons ici des expressions encore plus enve- nimées..... Cet écrit publié sans nom d'auteur ni d'imprimeur, et avec l'indication de Genève, rentre par conséquent dans la classe des libelles ; la *Biographie classique* le suppose du général Fressinet ; mais s'il était vrai que ce général l'eût composé, comment eût-il ignoré l'orthographe vraie de plusieurs noms célèbres que les citations es- tropient, tels que ceux de Fouché et de Dejean ? Tout au plus Fressinet eût pu faire faire ce factum en en fournissant les données, car ce n'est pas lui qui eût tiré de Virgile une épigraphe d'introduction ni cité Grégoire de Tours. Soldat vigoureux, l'épée lui était plus familière que la plume. Une circonstance nous met en garde contre quelques assertions de l'*Appel aux générations*, et un général encore vivant, et qui était assez avant dans les secrets de l'époque, nous a attesté que le pro- jet d'attaquer Blücher par Sèvres ; par Neuilly, avait été conçu et étu- dié au quartier-général de Davoust ; que les rôles de l'attaque étaient dis- tribués, les quantités et le genre de troupes désignés, toutes les chances combinées, toutes les mesures pri- ses ; que le projet, qui pouvait ruiner l'armée prussienne, fut porté à Fou- ché, qui y refusa son approbation, et que l'entreprise partielle d'Excel- mans ne s'accomplit que parce que le temps manqua pour la contre- mander. Blücher ne s'était-il si im- prudemment compromis que sous la sauve-garde du président du gouver- nement ? Ce qu'on trouve de plus frappant dans cette brochure, c'est la remarque que Carnot seul, qui s'é- tait prononcé jusqu'à la fin contre la reddition, fut proscrit ; ce que sa lecture a de surprenant, si le fait est vrai, c'est l'assertion contenue dans le passage suivant, au sujet de la soumission de l'armée de la Loire le 14 juillet 1815. « Quel ne dut pas « être l'étonnement de ces guerriers » (les généraux de l'armée convoqués par Davoust, au château de la Sour- ce près d'Orléans) « lorsque le maré- « chal voulut faire ajouter à cet acte (l'acte de soumission à Louis XVIII) « des injures contre Bonaparte, alors « errant, et l'engagement de le livrer

« s'il tombait en notre pouvoir ! » Le prince d'Eckmülh, rentré sous l'autorité royale, en fut quitte pour perdre son traitement de maréchal, qu'il recouvra le 27 août 1817; il rentrait à la chambre des pairs le 5 mars 1819. Le 28 décembre de la même année, il se prononçait avec véhémence, au sein de la chambre, contre une pétition d'un sieur Vincent, tendante à faire déclarer inconstitutionnelle la mesure qui avait frappé d'exil les régicides. Cette démonstration de royalisme avait motivé, peu après, un jour où le corps des pairs était présenté à la cour, un échange de politesses dialoguées entre Monsieur, frère du roi, et le pair rallié. Davoust termina sa carrière le 1er juin 1823. — Son portrait se trouve tracé dans les lignes suivantes, extraites des Mémoires de Fleury de Chaboulon, écrivain tranchant que Napoléon accuse de plus d'une inexactitude : « Par la « dureté de ses manières et de son « langage, par des actes de sévérité « presque barbares, il s'était attiré « l'animadversion universelle. Sa « fidélité à l'empereur et sa défense de Hambourg l'avaient réconcilié depuis avec l'opinion; la « faiblesse, la versatilité de son caractère excitaient bien quelques inquiétudes, mais on espérait que « l'empereur saurait le maîtriser, et « que l'armée retirerait d'heureux « résultats de son zèle infatigable et « de sa sévère probité. » A l'occasion de ce jugement Napoléon disait, (*Montholon*, tom. II, p. 239) : « Voilà un portrait bien amer et « bien injuste. » Une peinture encore plus rembrunie, et qui s'applique aux temps de la fermentation de l'Allemagne, se trouve dans les Mémoires d'un homme d'état : « Davoust, y est-il dit, homme aussi « dur qu'il était ambitieux, ne pouvait, en dépit d'une police active, « barbare et objet général de haine « comme de terreur, rompre toutes « les trames qui s'ourdissaient de « toutes parts; il avait fait de Magdebourg une vaste bastille qui ne « désemplissait pas; nul n'était à « l'abri de ses coups, ce qui n'empêchait pas les initiés de la Tugend-Bund de se réunir, de correspondre, d'exciter les soldats; quoiqu'on en arrêtât souvent (des initiés non des soldats), et qu'on fusillât « par arrêts prescrits d'avance à des « commissions militaires nombre « de ces intrépides agents, et qu'on « laissât pourrir, sans secours dans « des prisons, ceux contre lesquels « il n'y avait que de simples suspicions. Cette manière de régner sur « des sujets et même sur des alliés « rendait le nom français odieux « dans toute l'Allemagne, et jusque « chez ceux qui avaient appelé et encensé le pouvoir dominateur de « Napoléon. » L'abbé de Pradt aussi, dans l'un de ses nombreux ouvrages, intitulé *l'Ambassade de Varsovie*, a consacré quelques lignes d'une rédaction brusque et peu châtiée, au vainqueur d'Auerstaedt et d'Eckmülh. « Le maréchal, dit-il, « avait rempli d'effroi la Pologne; « j'en ai entendu rapporter des scènes détestables qui avaient établi « de grands préjugés contre lui et « les Français; il est à regretter « qu'un homme ennobli par de hautes dignités militaires ait revêtu « habituellement les formes les plus « effrayantes, et soit descendu à employer trop souvent un langage indigne du rang où il s'est élevé. Il « est malheureusement trop certain « que tout ce que le maréchal Da-

« voust a attesté contre le roi et con-
« tre la reine de Prusse entre pour
« plus de moitié dans la haine des
« Prussiens contre la France et dans
« le mal qu'ils lui ont fait; voilà
« comme un seul homme peut coû-
« ter cher à tout un peuple..... »
Les incriminations peut-être exagérées qu'aucun souvenir des grands services rendus ne venait tempérer, témoignent de cette animosité de trop d'écrivains; mais nous avons dû les consulter avec non moins de soins que les éloges officieux et les apologies nécrologiques. La tournure de Davoust, son obésité, une taille penchée, un dandinement à la manière de quelques souverains, une habitude de taciturnité, ne prévenaient pas en sa faveur. Le peu de portée de sa vue, la saillie de ses yeux, l'immobilité de sa physionomie, quelque chose de trop scrutateur quand ses lunettes touchaient presque ceux qu'il regardait, lui donnaient avec ses égaux un air de froide indifférence, avec ses inférieurs une apparence de mépris. Tel officier qui, envoyé vis-à-vis des carrés russes, n'y tremblait pas, tremblait s'il était en mission près de Davoust. Collègue chatouilleux, peu démonstratif, irritable, rival voyant dans chaque rival politique un ennemi déclaré, il était en zizanie avec Andréossi, Bernadotte, Bessières, Bourrienne, Fouché, Lecourbe, Rapp, Talleyrand, etc. Sous une enveloppe épaisse, il cachait une grande finesse et, malgré la rudesse de ses manières, il était courtisan consommé. Sobre, réglé dans sa conduite, il était infatigable. L'inflexibilité du caractère, l'opiniâtreté de la bravoure, une volonté de fer lui ont tenu lieu de talents supérieurs. Nous avons parlé de cette bizarre conjonction de l'étoile de Davoust et de l'étoile de la France; en effet, supposons que Davoust n'eût pas été jeté dans la route où le sort l'a poussé, Dumouriez, au lieu d'émigrer, eût-il arraché le pouvoir à la Convention? que les balles de Davoust, au lieu de s'adresser à un cheval, eussent porté sur le fils aîné de la maison d'Orléans, se trouvant alors auprès de Dumouriez, que fût devenue la France de 1830 (2)? Que Davoust eût épousé toute autre personne qu'une alliée de la famille de Bonaparte, fût-il devenu un acteur si éminent, sur un si vaste théâtre; que les batailles d'Iéna et de Wagram, au gain desquelles il contribua puissamment, eussent été perdues, la Prusse tombait-elle écrasée, et une princesse autrichienne se fût-elle assise sur le trône de France? que l'influence et les obsessions de Davoust n'eussent pas poussé Bonaparte vers Moskou, Paris eût-il jamais vu la fumée des bivouacs russes? enfin qu'un général plus jeune, plus entreprenant, n'ayant rien à perdre, ayant sa fortune à faire, eût, en sa place, commandé Paris vers la fin des cent-jours, les Bourbons auraient-ils repris pacifiquement la couronne, ou bien Paris eût-il été mis à feu et à sang? Mais, de cette série de faits consommés, de cet enchaînement de suppositions, que conclure, si ce n'est la prodigieuse importance du rôle qui, dans la marche des choses, devait être rempli par l'homme sur

(2) Une autre circonstance importante de cet évènement, c'est que le célèbre Moreau commandait alors un bataillon du département d'Ille-et-Vilaine, qui se trouvait dans les cantonnements que Dumouriez allait visiter, et que ce bataillon, ainsi que son chef, se montraient fort dévoués à Dumouriez. Si ce général n'eût pas manqué de sang-froid et qu'il fût venu requerir l'assistance de Moreau contre les volontaires de l'Yonne, il est probable qu'aidé par d'autres troupes, qui étaient dans les mêmes sentiments, il en eût fait prompte justice...

qui nos recherches viennent de s'exercer?—Les auteurs ou les écrits sur la lecture desquels pourrait se composer la vie historique du prince d'Eckmühl sont : Les *Victoires et conquêtes;* le *Mémoire de Carnot;* le *Précis des évènements militaires* de Mathieu-Dumas, tom. II, pag. 134 ; le *Manuscrit de* 1812, par le baron Fain ; Jomini ; l'*Ambassade de Varsovie,* par l'abbé de Pradt, pag. 142, 143 ; les *Mémoires pour servir à la vie privée de Napoléon,* par Fleury de Chaboulon, pag. 264 ; les *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon,* par Montholon, tom. II, pag. 71, 268, 329 ; les *Mémoires du duc de Rovigo*, tom. Ier pag. 214, 217, tom. II, pag. 293, tom. IV, pag. 61, etc. ; les *Mémoires de Bourrienne*, tom. IV, pag. 292, tom. V, pag. 120, tom. VII, pag. 162 et 240, tom. VIII, pag. 245, 273, 370, 371, 372, 378, 379, tom. IX. pag. 47, 109, 110, 159, 231, 233, tom. X, pag. 276, 279 ; l'*Histoire militaire de la campagne de Russie,* par le colonel Bouttourlin, aide-de-camp de l'empereur de Russie, tom. II, pag. 220 ; les *Mémoires de Louis XVIII;* les *Mémoires d'un homme d'état*, tom. XI, pag. 239; l'ouvrage historique de l'abbé Montgaillard, où sont exposées les faiblesses, les peurs, les larmes de Davoust en 1814, à la pensée de perdre les grands biens dont il était possesseur ; l'*Eloge nécrologique du prince d'Eckmühl,* à titre de pair de France ; tous les auteurs français qui ont écrit sur la guerre de Russie ; et enfin les opuscules anonymes intitulés : *le Robespierre de Hambourg ; Mémoire des Polonais ; Appel aux générations présentes et futures*, etc. L'abbé Gley, qui fut le chapelain et le secrétaire du prince d'Eckmühl, avait écrit sa vie avec beaucoup d'étendue ; mais cet ouvrage est resté inédit. Un manuscrit précieux, qui contenait sa correspondance avec Napoléon, a été acheté par la famille, et il est probable qu'il ne sera jamais imprimé.— Davoust (le baron *Louis-Alexandre-Edme-François*), frère du précédent, né à Etivey, le 14 sept. 1773, entra au service en 1791 dans le 3e bataillon de l'Yonne, dont son frère était lieutenant-colonel et où il parvint lui-même au grade de capitaine. Il parcourut honorablement la carrière militaire, et combattit souvent sous les ordres du maréchal, auquel il fut long-temps attaché comme aide-de-camp. Après la bataille de Wagram (1809), il se retira dans le sein de sa famille à Ravières. Sa santé était si délabrée qu'il resta constamment en proie à de cruelles souffrances jusqu'à sa mort, arrivée en sept. 1820. Il avait reçu en 1811 le brevet de maréchal-de-camp. B.

DAVY (Humphry), célèbre chimiste anglais, né dans le comté de Cornouailles à Penzance, le 17 déc. 1778, était l'aîné des cinq enfants d'un pauvre sculpteur en bois, qui n'avait que de chétifs moyens de vivre dans un art à peu près abandonné, bien qu'excellent il y a trois siècles au plus, pour fournir à la décoration intérieure des cathédrales gothiques. L'éducation du jeune homme ne put donc guère être que négligée. Quoiqu'il fréquentât l'école de latin du docteur Cardew de Truro, où même il s'éleva jusqu'au *Mecænas atavis*, il menait la vie nomade et aventureuse de l'écolier à qui on laisse la bride sur le cou. Heureu-

sement ses goûts étaient intellectuels et poétiques. Le charme des sites pittoresques d'un pays très-accidenté le ravissait ; le dramatique d'un récit, d'un poème le mettait en extase ; il courait, lisait beaucoup. A huit ans le *Voyage du pèlerin* (*The pilgrim's progress*) de Bunyan (*V.* ce nom, VI, 268) avait produit sur sa jeune imagination un effet prodigieux. A onze, enthousiaste de l'Iliade et de l'Odyssée, il entreprit un poème épique sur le fils de Tydée. Nous ne répondrions pas que toutes les rimes de la Diomédéide aient été parfaitement exactes ; mais au moins un des biographes de Davy nous assure-t-il que cet essai, qu'il mena fort loin, offrait une variété inépuisable d'incidents et d'aventures. Mais soit que dès-lors le siècle ne fût plus à l'épopée, soit que l'on s'ennuie de tout, Humphry se rabattit bientôt de l'antique sur le contemporain, et du poème de longue haleine sur la poésie fugitive. Il fit quantité de ballades, dont quelques-unes dialoguées : les dernières, il les représentait, nouveau Thespis, et pour ajouter à l'illusion il se faisait artificier en même temps qu'acteur, et assaisonnait ses dénouements des explosions d'une composition détonante qu'il nommait poudre de tonnerre. Sans prétendre, comme ceux qui s'émerveillent de tout, que le chimiste futur se révélât déjà dans ces amusements, on ne peut méconnaître que Davy, à peu près abandonné à lui-même, se montrât, dans toute la force du terme, alerte, adroit et spirituel. Rien ne l'embarrassait, il se faisait ressource de tout, comprenait tout, s'intéressait à tout, et, faute d'être assujéti à un système régulier, s'essayait sur tout avec une mobilité qu'on pouvait prendre pour de l'inconstance. Il n'avait encore marqué de vocation pour rien lorsqu'on le plaça chez un apothicaire, Tomkin ; il ne s'y plut pas et il fallut l'en retirer. La mort de son père (en 1795) le força pourtant à prendre un parti sérieux : il entra chez un autre pharmacien, Borlaze, et cette fois son goût pour la chimie se manifesta. D'abord il ne s'occupa que d'expériences futiles ou propres à satisfaire une curiosité capricieuse. Mais l'arrivée de Grégoire Watt chez sa mère, qui louait des chambres à Penzance opéra une révolution dans son existence. Humphry avec sa tournure d'esprit un peu romanesque se fit la plus haute idée de l'hôte maternel, conçut le plus vif désir d'entrer en conversation réglée avec lui, mais sentit qu'avec un savant on ne peut parler que sciences. Pour rien au monde il n'eût voulu laisser de lui une idée défavorable au plus grand homme qu'il eût encore eu l'occasion de voir. Il dévora en deux jours la traduction de Lavoisier. Il ne savait mot alors des objections élevées par Priestley et d'autres contre la théorie du grand chimiste français ; cependant dès cette première lecture il osa déclarer qu'il concevait une autre manière d'expliquer les faits ; il osa même entreprendre cette explication. On conçoit qu'à son âge et avec le peu qu'il savait, réussir dans cette tâche était impossible ; mais en le désapprouvant, en le combattant, Watt l'instruisait, écoutait : pour notre jeune homme, c'était beaucoup ; pour un esprit de la trempe du sien, le contrôle exercé sur lui par un homme supérieur avait un attrait bien autrement vif que les naïves admirations de ses camarades. A partir de cet instant, Davy ne fut plus

que chimiste. Avivé par les objections, il étudia sérieusement les principes, il fit ses expériences avec un but. Tout le temps qu'il n'employait point à préparer et à porter les médicaments, il le passait dans le grenier de la pharmacie Borlaze, faisant d'une casserole un matras et d'une marmite un récipient. Le chirurgien d'un navire français qui avait échoué au cap Lands'End lui fit cadeau d'une seringue; il reçut avec transport le précieux ustensile, qui sur-le-champ devint la pièce la plus essentielle d'une machine pneumatique. Les grotesques tours de force auxquels il était obligé d'avoir recours ne l'empêchèrent pas de déterminer avec la dernière précision quelle est l'espèce d'air contenue dans les vésicules des fucus, et de prouver que les diverses familles inembryonées marines ont la propriété de décomposer l'eau avec l'aide et l'attraction de la lumière pour l'oxigène. Il envoya le résultat de ces recherches à Beddoes, qui, alors à Bristol, publiait son Contingent des provinces de l'ouest et dirigeait l'établissement connu sous le nom d'institution pneumatique, dont le but était de faire des expériences sur l'action médicale des diverses espèces de gaz et d'airs. Non seulement Beddoes inséra le travail de Davy, mais il ne vit pas sans une espèce d'étonnement qu'il se trouvât dans un coin de Penzance un jeune homme capable d'un coup d'essai semblable, et il résolut de l'attacher à son établissement. Un de ses amis (Davies Gilbert) obtint de Borlaze la résiliation du contrat d'apprentissage qui liait l'élève pharmacien au maître, et l'obtint sans peine, car Borlaze ne voyait dans l'élève qu'un rêve-creux et un pauvre sujet. Beddoes mesurait les talents à une autre échelle : Davy, au lieu de n'être chez lui qu'un simple préparateur, eut la permission d'user à son gré des substances et des appareils du laboratoire pour faire toutes les expériences qu'il jugerait propres à étendre la science des gaz : il eut même l'amphithéâtre pour y donner de temps à autre quelque démonstration. C'est alors que, multipliant les essais sur tous les gaz, il découvrit la propriété singulière dont jouit le protoxide d'azote (alors dit gaz oxide nitreux) de causer à quelques personnes une espèce d'ivresse analogue à celle de l'opium, ivresse qui finirait par la mort si l'on n'en supprimait la cause en cessant de respirer ce protoxide. L'inattendu de ces expériences, le danger même que courut Davy, qui, afin d'être mieux en état de décrire l'effet physiologique du gaz, s'en satura suffisamment pour ne plus avoir aucune envie de revenir au monde réel et ne se laisser arracher le bocal que de force, firent du bruit dans Bristol, alors rempli de jeunes gens qui se donnaient comme rendez-vous dans ce foyer de la démocratie. Tous voulurent respirer du gaz enivrant; tous, avec l'enthousiasme de leur âge, vantèrent Davy, portèrent aux nues l'ouvrage remarquable dans lequel il consigna sa découverte avec des recherches sur diverses préparations azoteuses, et, ajoutons-le, avec une multitude d'hypothèses spirituelles et bizarres dans lesquelles la science ne peut rien voir de sérieux. Sur ces entrefaites le comte de Rumford venait de rompre avec son chimiste Garnett, et cherchait un homme à placer dans la chaire de chimie de l'Institution royale (*Voy.* Rumford, XXXIX, 314). On lui parla de Davy. Soit qu'il espérât rudoyer

plus commodément un jeune homme sans consistance, soit qu'il lui fallût absolument un professeur, il permit qu'on le lui présentât. Davy avait encore l'accent et l'allure, la gaucherie et la timidité d'un paysan. L'accueil glacial de Rumford ne le rassura pas, et sans les instances de ses amis il n'aurait point eu la place de professeur-adjoint qu'on sollicitait pour lui. Enfin, pourtant, Rumford voulut bien lui permettre un essai, et lui accorda une chambre pour faire un cours sur les propriétés des gaz. Quelques amateurs se hasardèrent à venir l'entendre : ils sortirent tellement charmés de la facilité, de la vivacité, de la clarté du professeur, qu'à la seconde séance la chambre fut trop petite pour ceux qui venaient écouter, et qu'il fallut transporter le cours de chimie dans le grand amphithéâtre de l'établissement. L'auditoire de l'Institution royale se composait de ce qu'il y avait de plus illustre et de plus riche dans la Grande-Bretagne. Davy devint au bout de quelques jours l'homme à la mode ; il n'y avait plus de société complète sans lui, et dès cet instant son sort fut fixé. Il renonça entièrement à la médecine, que jusqu'alors il avait été dans l'intention d'étudier. Du reste, ses manières éprouvèrent un changement aussi subit que sa situation. A sa simplicité de la veille succédèrent, non seulement les prétentions, les travers mêmes du fashionable, mais encore une morgue, une insolence que ne commande pas le bon goût, et par laquelle peut-être il croyait écraser ceux qui l'avaient méconnu, ou ceux qui oseraient être tentés de se souvenir de ce qu'il était quelques jours auparavant. Toutefois il faut dire qu'il eut le bon sens, en affichant des airs d'homme de génie, de les rendre un peu moins ridicules par l'éclat de ses travaux, et que longtemps, ne voyant dans ses débuts que des débuts, il ne cessa de se surpasser lui-même. En 1802 le bureau d'agriculture lui confia aussi le cours de chimie : les leçons que pendant dix ans Davy donna dans cette chaire accélérèrent la tendance scientifique de l'art agricole, qui fut redevable au professeur d'une infinité de vues précieuses et d'avis utiles. Lui-même, il est vrai, devait beaucoup au soin qu'il avait d'être sans cesse en communication avec les hommes les plus instruits dans la théorie et la pratique de l'agriculture. Mais c'est justement à la perpétuité des communications de ce genre que tiennent tous les grands progrès dans les sciences ; et la première condition pour faire quelque découverte, c'est de bien savoir et ce qu'il s'agit de découvrir, et ce qu'on a découvert, car toute découverte antérieure est un échelon sur lequel il faut se poser pour atteindre à la découverte qui doit suivre. La plus belle découverte du siècle qui venait de finir était la pile voltaïque (*Voy.* Volta, XLIX, 459), et le problème le plus grave qui préoccupât les physiciens et les chimistes était l'application du galvanisme à ces deux sciences. L'Institut de France, d'après le désir exprimé par Bonaparte, annonça un prix de 3,000 fr. pour la découverte la plus importante relative à l'électricité et au galvanisme. Ce sujet des méditations et des expériences de tant de savants ne pouvait échapper à Davy, environné de puissantes machines électriques et de piles voltaïques dans son laboratoire de l'Institution royale. Dès 1801, il publia quelques observations sur une

nouvelle manière de construire la pile, pour en obtenir, en certaines occasions, des résultats plus intenses ; mais bientôt une expérience, en entraînant une autre, un résultat extraordinaire suggérant des prévisions qu'il fallait vérifier, et celles-ci à leur tour se liant à une foule de faits qui tous avaient besoin d'être examinés, et que d'ailleurs on ne pouvait ni présenter sans preuves, ni risquer de laisser exploiter par d'autres, il resta quatre ans entiers sans faire part au public des travaux qu'il poussait sans relâche dans l'intérieur du cabinet. Au bout de ce temps, le 20 novembre 1806, il annonça par un mémoire, lu devant la Société royale de Londres, que l'action décomposante de la pile de Volta s'étendait à toutes sortes de substances tout aussi bien qu'à l'eau ; que lors de cette décomposition l'oxigène et les acides se portent vers le pôle positif, tandis qu'au contraire l'hydrogène et les alkalis se rendent au pôle négatif, qu'en conséquence le fait reconnu par Hisinger et Berzélius est plus qu'un fait, est une loi, probablement générale et sans exception (tant que l'on agit sur des composés) ; qu'enfin il est présumable que l'affinité chimique n'est autre chose que le pouvoir électrique des corps mis en présence. Ces idées, appuyées par des faits positifs, annonçaient pour la chimie une ère nouvelle, tant par la nouveauté des faits eux-mêmes (car on ne devait pas tarder à en reconnaître une multitude) que par la nouveauté du point de vue et par la précision mathématique, la délicatesse qu'elle allait permettre enfin de donner à la science. Les expériences de Davy étaient un pas immense ; car, tandis que jusque-là on n'avait décomposé par la pile que l'eau (Carlisle et Nicholson, Ritter, Hisinger et Berzélius), Davy avait séparé un très-grand nombre de composants de toutes sortes ; tandis qu'on n'avait reconnu que pour l'hydrogène et l'oxigène la tendance exclusive vers un des pôles, il avait fait voir qu'au moins dans une infinité de décompositions l'oxigène et les substances plus fortement oxigénées (les acides) se rendent à l'extrémité positive de la pile ; et tandis qu'opérant imparfaitement, on avait même (Ritter) risqué de fausses hypothèses sur la nature de l'eau, il avait, par l'exactitude minutieuse de ses expériences, rétabli les faits, élagué des chicanes superflues et fait apparaître des difficultés d'un autre ordre et sur un autre terrain. L'importance et la beauté de ces résultats ne furent point méconnues de l'Institut de France : Davy, reçut en 1807, de ce corps savant le prix de 3,000 fr., qui n'a depuis été décerné qu'à Œrsted. Il confirma ou couronna bientôt sa récente théorie par une autre découverte pressentie depuis long-temps, mais qu'enfin il a seul eu le mérite de faire. Depuis long-temps, en effet, on avait remarqué l'étonnante analogie des alkalis fixes et des terres alkalines, des terres alkalines et des oxides métalliques. Lavoisier disait en 1789 : « Peut-être « ces terres ne sont-elles que des « oxides irréductibles par les voies « ordinaires. » On voit combien il était près de la vérité. Bien d'autres après lui émettaient la même idée. Mais dans les sciences qu'est-ce qu'une idée, tant qu'elle n'est pas démontrée ? D'ailleurs on ne présumait pas juste jusqu'au bout ; car en général on imaginait, d'après l'exemple de l'ammoniaque, que les terres en question se trouvaient être des combinaisons d'azote. Davy enferma dans

le cercle d'une batterie très-forte d'abord de la potasse, puis de la soude. Après avoir varié l'expérience de diverses manières, il finit par voir au pôle positif une espèce d'effervescence et au pôle négatif de petits globules semblables au mercure par la couleur et l'éclat, mais très-légers et combustibles, à tel point qu'à l'instant même où ils apparaissaient séparément, ils se combinaient derechef avec l'oxigène, et se couvraient d'une croûte blanche qui était un oxide inconnu, bientôt changé en potasse ou en soude, selon qu'il avait opéré sur de la potasse ou de la soude. Quelques objections s'élevèrent, mais furent bientôt complètement réfutées par des analyses minutieuses. On sut alors expérimentalement que la potasse et la soude ne sont pas des substances élémentaires, ne sont pas même des oxides; et les véritables éléments de ces sels en prenant les dénominations de potassium et de sodium, grossirent la liste des métaux. La route était ouverte, et quelques années plus tard la strontiane, la baryte, la chaux, la magnésie furent reconnues directement des oxides métalliques; et il est permis de prévoir que tôt ou tard on décomposera de même quelques terres dont jusqu'ici l'on n'a pu isoler le principe combustible. Quoique ces découvertes, à l'exception du magnesium, appartiennent à d'autres qu'à Davy, et que même il les ait infructueusement tentées, on ne peut en parler sans penser à lui; car, non content de les prédire, il en a démontré la possibilité, il en a fourni le premier échantillon : ce que l'on appelle la métallisation des alkalis fixes et des terres est inséparable de son nom. Cette belle découverte est de 1807. Les années suivantes furent signalées par un travail plus beau encore et qui non seulement agrandit la chimie, mais rectifia des idées trop prématurément généralisées. C'est la découverte de la véritable nature du chlore, que jusqu'alors on avait regardé comme de l'acide muriatique uni à plus d'oxigène qu'il n'en fallait pour acidifier son principe, ce que l'on exprimait en l'appelant du nom d'acide muriatique oxigéné. Davy trouva qu'au contraire l'acide muriatique oxigéné qu'on donnait comme un composé complexe est un élément, et que l'acide muriatique est un composé de cet élément et d'hydrogène. Cette découverte n'était pas simplement la rectification d'une analyse imparfaite par une analyse plus soignée : c'était le point de départ et la preuve d'une théorie chimique plus exacte que celle dont Lavoisier avait jeté les bases. Ce grand homme, en détrônant le phlogistique, avait posé l'oxigène comme principe unique de la combustion. La simplicité du système fondé sur cette idée, et qui ne voit dans la nature qu'un comburent et une foule de combustibles, a quelque chose de grandiose et d'attrayant. Mais déjà ce système avait reçu deux atteintes. Berthollet avait reconnu que l'hydrogène sulfuré se comporte comme les acides; et, contrairement à Guyton de Morveau, qui avait proposé d'admettre l'hydrogène comme principe alkalifiant, les expériences de Davy lui-même avaient fait voir dans l'oxigène un principe d'alkalinité comme d'acidité. Lorsqu'à ces deux faits qui déjà décontenançaient les chimistes convaincus d'avance que toute vérité chimique est dans Lavoisier, Davy ajouta sa théorie de la chlorine (tel est le nom qu'il donna au nouvel élément qu'on nomme

aujourd'hui chlore), l'agitation fut grande parmi les coryphées de la science : le chimiste anglais vit contre lui presque tous ses confrères et eut une longue lutte à soutenir, principalement contre Berzélius, lutte admirablement conduite de part et d'autre, et où les deux antagonistes luttant de savoir, de vues ingénieuses et de sagacité opposaient les faits aux faits, les expériences aux expériences, les raisonnements aux raisonnements, les inductions aux inductions de la manière la plus serrée et la plus logique. La victoire finit par rester à Davy qui montra la combustion s'opérant dans le vide le plus parfait que donne la machine pneumatique. Disons pourtant que les arguments les plus forts ne vinrent pas de lui; ils vinrent de France où un salpêtrier découvrit l'iode, et où bientôt on regarda le phthore (jadis acide phthorique) et le cyanogène comme jouissant des propriétés acidifiantes de l'oxigène. Dès 1806 même, MM. Thénard et Gay-Lussac, en travaillant sur l'acide muriatique dont jamais ils ne réussissaient à tirer de l'oxigène sans l'avoir combiné avec l'eau, avaient émis, mais comme une hypothèse qu'ils n'osaient soutenir en présence de leurs maîtres, que l'eau était peut-être un principe essentiel à la formation de l'acide muriatique, et que peut-être l'oxigène sortant était celui des deux principes de l'eau qui n'entrait pas dans la composition de l'acide. Rien de tout ceci n'empêche que la gloire de Davy ne reste bien entière, et qu'à lui n'appartienne l'honneur d'avoir proclamé, d'avoir prouvé irrécusablement que l'oxigène n'est point exclusivement le principe de la combustion et de l'acidification; que le chlore aussi jouit de cette propriété; que le chlore, dans la décomposition de l'acide muriatique (mieux hydrochlorique) par la pile, se porte au pôle positif. Il préludait ainsi aux grandes conclusions qui furent bientôt après reçues universellement, conclusions qui ne montrent pas seulement au moins une demi-douzaine de corps ayant, ainsi que l'oxigène, la propriété d'acidifier certains principes et celle d'être attirés par l'extrémité positive de la pile (bien qu'entre eux et l'oxigène il y ait encore de graves différences, et que tout bien vu le comburent par excellence, le principe électriquement négatif par excellence soit l'oxigène), mais qui ne limitent en aucune façon le nombre des comburents, et faisant de la combustion un résultat naturel de l'action intense et mutuelle des corps, admettent en tous la possibilité de déterminer la combustion en certaines occasions. Il devint ainsi nécessaire de modifier la théorie de Lavoisier, et par suite de concevoir que, suivant qu'ils sont en présence de tel corps ou de tel autre, les principes élémentaires ou binaires se rendent au pôle négatif ou au pôle positif. C'est depuis ce temps que la chimie, au lieu des acides et des bases ou des alkalis, n'a plus considéré dans les combinaisons que l'élément positif et l'élément négatif. Cette marche infiniment plus haute a changé aussi la face de la chimie. La nomenclature usuelle aujourd'hui est tout entière basée sur la nature électrique de leurs principes composants. Davy n'était pas quitte encore de sa lutte avec les chimistes lavoisériens, lorsque, s'imaginant avoir envie de visiter les volcans éteints de l'Auvergne, il sollicita du gouvernement napoléonien la permission de voyager

par tout l'empire français. C'était en 1813. Elle lui fut accordée sur-le-champ. Davy avait alors du loisir. Il venait de faire un riche mariage, et avait en conséquence donné sa démission des deux chaires qu'il occupait à Londres. Membre de la Société royale depuis 1803, et son secrétaire en 1807 après la mort de Gray, il avait aussi renoncé à cette place. L'étude à laquelle il voulait se livrer pendant son voyage et à la faveur de son voyage, celle des volcans, se rattachait immédiatement, dans son idée, à la chimie et surtout à la théorie électrique de la chimie. D'où vient que presque toujours les volcans sont situés dans la mer ou près de la mer? quelle est la cause de ces éruptions terribles qui bouleversent le sol? la combustion a-t-elle lieu sans cesse dans les entrailles du volcan? y a-t-il à l'intérieur du globe matière flambante, matière en fusion? est-il nécessaire d'admettre avec Buffon et les géologues vulcaniens un feu central? on conçoit que les découvertes de Davy devaient le porter à voir dans le globe les combustions s'opérer sans feu central, sans matière préalable, par le seul développement des électricités contraires des corps. Davy passa le détroit en octobre 1813, et resta presque toute la fin de cette année à Paris, au milieu des savants français, aux avances gracieuses desquels il ne répondit que par des manières hautaines souverainement déplacées dans une contrée dont l'académie des sciences, après l'avoir couronné (en 1807), venait de lui conférer le titre de membre correspondant, et où plus qu'ailleurs on s'était hâté d'applaudir à ses découvertes, bien qu'elles semblassent éclipser un peu la gloire d'un compatriote. Il excepta cependant de ses anathèmes deux ou trois personnes, mais l'expression même de l'estime qu'elles lui inspiraient était une brutalité pour d'autres. Il ne fut guère plus délicat en actions que gracieux en paroles. Partant de Paris le 29 décembre, il se rendit à Montpellier sans visiter l'Auvergne, afin de faire, avec M. Bérard, un travail sur l'iode qui, récemment découvert en France, était en ce moment l'objet des recherches de deux savants de Paris. Il prit ensuite la route de l'Italie, passa par Gênes, Florence, Rome, et arriva en mai 1814 à Naples, où il visita effectivement avec attention le district volcanique de cette ville, et où la fraîcheur de quelques peintures de Pompeï devint pour lui l'occasion de recherches, que bientôt il interrompit, sur la nature et le nombre des couleurs employées par les peintres de l'antiquité. Il revint la même année en Angleterre. L'existence de Davy depuis ce temps, sans cesser d'être scientifique, fut presque tout entière livrée aux distractions et à des soins que l'état de sa santé commençait à rendre nécessaires. Il pensait sans doute (et qui n'était de son avis?) qu'il avait assez fait pour sa gloire, et que, n'ajoutât-il rien à ses découvertes, son nom n'en serait pas moins immortel. Il y ajouta pourtant encore, au grand bonheur de l'humanité qui peut le classer parmi les génies bienfaiteurs de notre espèce. Personne n'ignore ce que c'est que le feu grisou qui si souvent jadis éclatait dans les houillères et y tuait une foule d'ouvriers. Un événement de ce genre venait d'avoir lieu en 1813 avec des circonstances effroyables et de porter la consternation parmi les mineurs qui ne se rendaient plus à la houillère que comme

des soldats sur la brèche. Une commission des propriétaires des mines de Tyne et de Wear (Newcastle) eut l'heureuse idée de s'adresser à l'illustre chimiste pour lui demander un moyen de prévenir ces terribles explosions. On présumait qu'un système mieux entendu de ventilation pourrait produire les résultats désirés. Davy commença par visiter attentivement les mines ; et, sûr qu'il était impossible d'améliorer la ventilation, il comprit que l'unique préservatif contre la mofette résiderait dans le mode d'éclairage. Des expériences variées, délicates, lui firent alors connaître à fond, avec la nature du gaz hydrogène qui s'échappe des couches carbonifères, les diverses circonstances de son mélange avec l'air atmosphérique, les proportions suivant lesquelles il peut s'y mêler, les températures, les pressions par et sous lesquelles s'opèrent les combinaisons, les degrés de la force d'expansion dont il jouit alors, et par suite la puissance, les détonations auxquelles donnent lieu ces circonstances qui peuvent varier de mille manières. Combinant les résultats de ces essais avec ce fait, que ne voyant dans la flamme que de la matière gazeuse chauffée au point d'être lumineuse, ce qui réduisait le problème posé par la commission à tenir la température de la matière gazeuse loin du point où elle devient lumineuse, il conçut que les mofettes, les surfaces métalliques possèdent un pouvoir réfrigérant très-intense, et, en passant par des tubes très-étroits ou par des mailles serrées de certaine épaisseur, perdraient presque toute leur chaleur et en conséquence presque toute cette expansibilité qui occasionne les accidents. C'est ainsi qu'il fut conduit à la construction de son admirable lampe de sûreté qui, perfectionnée à deux ou trois reprises par son auteur, présente au milieu d'un double tissu ou gaze métallique la lampe qui brûle surmontée d'une cheminée, et avivée sans qu'il en résulte de danger par la matière gazeuse venant d'en bas. Peu d'inventions ont mieux que celle-la été récompensées par un entier succès. Au reste, l'envie voulut en disputer l'honneur à Davy. Elle n'y réussit pas ; et les propriétaires au vœu desquels il avait satisfait lui témoignèrent leur reconnaissance par le don d'un service évalué à 50,000 fr. (1817). Il fut moins heureux les années suivantes lorsque l'amirauté lui demanda un moyen de préserver de l'action corrosive de la mer le cuivre dont est doublé la carcasse des navires. Davy répondit en 1824 et 1825 par trois mémoires où en présentant le tableau et le résumé de ses expériences à ce sujet, il assurait que, comme la cause de l'altération du cuivre est l'air tenu en dissolution dans l'eau marine, on obtiendrait le but voulu en mettant le cuivre en contact avec un autre métal plus énergiquement positif que lui, le fer par exemple, ou mieux encore le zinc. Effectivement le cuivre est faiblement positif, et c'est en vertu de cette propriété qu'il décompose l'eau et l'oxide : le fer, le zinc le rendent négatif et ayant en conséquence plus de disposition à s'oxidifier, le protégent efficacement. Une très-petite quantité de ce deuxième métal, un simple clou pour une quarantaine de pieds carrés, serait suffisante. On s'empressa de doubler un navire (le *Samarang*) suivant les indications de Davy, et d'abord l'événement sembla d'accord avec sa théorie ; mais bientôt, lorsque l'on entreprit des voyages de long cours, on

s'aperçut de divers inconvénients qui rendaient indispensable un travail plus minutieux et plus exact sur la proportion à établir entre les quantités et les poids des deux métaux; et, quand ce travail fut fait, il se trouva que le cuivre convenablement négatif attirait les matières sédimentaires en suspension dans l'eau marine, et que sur les couches terreuses ainsi formées à la place du vert-de-gris se fixaient d'innombrables quantités de mollusques et de plantes qui, en maints endroits, perçaient le doublage qu'il s'agissait de préserver. Même résultat en France où l'on avait essayé le procédé de Davy. L'amirauté perdit ainsi des sommes assez considérables, et Davy ne fut pas, à ce qu'il paraît, sans recevoir à ce sujet quelques mots amers des hauts fonctionnaires dont il avait trop vite cru résoudre le problème. Le public fut moins respectueux encore et rit tout haut de la mésaventure. Davy en toute occasion s'était montré trop intraitable pour qu'on lui épargnât les sarcasmes. Les voyant pleuvoir sur lui, il eut d'abord une velléité de continuer ses épreuves et de chercher quelques biais pour expulser les maudits coquillages et les fucus; mais le gouvernement ne l'encourageait plus, et sa santé ne s'accommodait pas des longs travaux. Au reste l'idée de Davy ne sera pas sans utilité. Déjà certaines quantités de fer convenablement ajustées préservent de l'oxidation les instruments d'astronomie et de physique, soit en cuivre soit en acier. Il avait, en 1820, quitté de nouveau l'Angleterre pour parcourir diverses contrées de l'Europe: et, dans cette rapide excursion, il avait visité beaucoup de mines dans lesquelles il fit connaître l'emploi de sa lampe de sûreté. Il reprit le cours de ses investigations sur les volcans, sur les couleurs en usage chez les peintres de l'antiquité (Canova, surtout, l'animait à ce travail qu'il commença dans les bains de Titus, de Livie, etc., pour le continuer au milieu des ruines de Pompeï), et il indiqua un procédé pour dérouler ceux des manuscrits d'Herculanum qu'il ne fallait pas tout-à-fait désespérer de développer (environ une centaine sur 1265). Il reprit encore la route du continent en 1827 par le conseil des médecins qu'un affaissement prématuré le forçait de consulter, se rendit à Ravenne, passa de là dans le Tyrol et l'Illyrie, revint faire une courte apparition en Angleterre en 1828, puis s'empressa de revenir dans l'Illyrie et la Styrie, contrées pittoresques qu'il affectionnait, et où, tout en pêchant, il ramassait probablement les matériaux d'un grand travail sur l'histoire naturelle. Il passa ainsi l'été. L'hiver suivant, il vint jouir du climat plus doux de Rome. Se sentant décliner en dépit de tous ces soins, il résolut, au commencement de 1829, de retourner dans son île natale. Il venait d'arriver à Genève mieux portant, et il avait mangé gaîment du poisson du lac, lorsqu'il mourut sans agonie, le 30 mai à l'âge de cinquante ans. Les autorités et les corps savants de Genève s'honorèrent en lui faisant des funérailles publiques et en lui consacrant un monument dans leur principal temple. L'église de Westminster possède, à défaut de ses cendres, une tablette de marbre avec une inscription à sa mémoire. — Davy avait été nommé en 1817 associé étranger par l'académie des sciences de Paris; et presque toutes les académies savantes

de l'Europe l'admirent de même dans leur sein pendant les années suivantes. La Société royale de Londres le choisit en 1820 pour président en remplacement de Banks. Davy remplit ce poste pendant 6 à 7 ans, c'est-à-dire jusqu'à son troisième voyage sur le continent, époque à laquelle il envoya sa démission à la Société. Entre autres services qu'il rendit à la science dans cet intervalle, on peut compter sa coopération puissante à l'établissement du Musée d'histoire naturelle de Londres, par une société d'actionnaires à la tête de laquelle il se mit. Ces titres ne furent pas les seuls qu'il reçut. Le prince-régent lui conféra en 1812 celui de chevalier, et en 1818 celui de baronnet. Malgré ces honneurs, Davy sentit plus d'une fois désagréablement la distance que l'usage met en Angleterre entre l'héritier d'une famille aristocratique et un plébéien étranger à la sphère politique. Il est certain que cette impossibilité de franchir la barrière hiérarchique le désolait comme l'inattention de Louis XIV tua Racine. Il est possible que cette révoltante hauteur de manières et de ton, par laquelle il se fit cordialement détester de ses compatriotes comme des étrangers, ait été en grande partie causée par l'espèce d'irritation fébrile qui le tourmentait à l'idée de ne pas briller au plus haut degré de l'échelle sociale : puérile vengeance qu'il exerçait sur des inférieurs ou des égaux plutôt que sur ceux dont il convoitait la position élevée, et dans celui de tous pays où les lignes de démarcation sont le moins sévères et le moins difficiles à franchir, la France. Cette France même qu'à plus d'un titre il eût dû regarder d'un œil d'affection était pour lui un objet de haine ; et ses découvertes, si elles ne furent pas inspirées par le désir de trouver en défaut la théorie de Lavoisier, lui plaisaient d'autant plus qu'elles lui fournissaient l'occasion de s'escrimer contre la chimie française. Il eût été enchanté de trouver pour principe de la combustion quelque chose qui ressemblât à ce phlogistique de Stahl démonétisé par Lavoisier, pour remporter à son tour sur ce rénovateur de la science chimique le triomphe complet que ce dernier avait remporté sur ses devanciers. Lui-même pourtant ne se faisait pas faute d'hypothèses, et jusqu'à présent sa théorie de la combustion n'en est qu'une, bien qu'elle ait un haut degré de probabilité. Davy aimait beaucoup la société ; il ne savait point refuser un dîner de grand seigneur ; il passait, scientifiquement parlant on peut dire il perdait beaucoup de temps dans les soirées et près du beau sexe, dont il se piquait d'être un favori. Il est vrai qu'il s'imaginait reprendre ce temps sur son sommeil. Il en reprit un peu sans doute, mais ce fut aux dépens de sa constitution naturellement robuste, car c'est autant aux excès qu'aux expériences, autant aux veilles forcées qu'à la respiration plus ou moins fréquente de gaz dangereux que doit être rapporté le précoce affaiblissement de sa santé. Nous avons vu que cet état presque pathologique l'empêchait de se livrer à des travaux de longue haleine et de mettre vraiment de la suite dans ses recherches. En effet, après ses trois grandes découvertes de la décomposition des composés par la pile en principes négatif et positif, de la métallisation des alkalis fixes, et de la nature tant du chlore que de l'acide hydrochlorique,

découvertes que toutes il avait faites à trente ans, il ne recula plus les limites de la science. L'application de la science chimique à la construction de la lampe de sûreté, tout ingénieuse et tout utile qu'elle est, n'excite point la vive admiration des œuvres du génie. Les procédés pour le déroulement des manuscrits d'Herculanum n'eurent qu'une réussite bornée et presque douteuse. Enfin il perdit sa dernière bataille en manquant complètement le problème de la préservation du doublage des vaisseaux. Le temps dont jadis il faisait un emploi si prompt semblait lui être devenu à charge. Il passait des journées à la chasse et surtout à la pêche dans la mélancolie ou dans des rêveries métaphysiques. C'est à cette disposition maladive qu'il faut attribuer ses deux derniers ouvrages, la *Salmonie* et les *Consolations en voyage*. Ne voulant rien faire comme les autres, Davy était, de la tête aux pieds, vêtu de vert, lorsqu'il allait pêcher ; et se confondant par son attirail grotesque avec les ulvacés et les herbages du bord de l'eau, il assurait gravement qu'il éveillait ainsi bien moins la défiance du poisson. En revanche, il n'allait jamais à la chasse sans être de pied en cap vêtu de rouge. Davy était né poète, et dès son enfance, il donna des preuves d'une imagination féconde et brillante. On retrouve ce même caractère dans ses derniers ouvrages, soit qu'il se contente d'y décrire les beautés de la nature, soit qu'il s'abandonne à des spéculations philosophiques ou géologiques. Il y a souvent dans celles de ses pages qui valent le moins aux yeux du savant quelque chose de la hauteur et du charme de Platon, et l'on sympathise volontiers avec la vague mélancolie du savant qui a quitté la batterie électrique pour la ligne et les hameçons. Du temps même où son génie était dans tout son éclat, le poète se trahissait sous le chimiste. Ses critiques lui reprochaient un style trop fleuri et trop ambitieux. Coleridge allait l'entendre pour enrichir sa collection de métaphores. On eût cru d'après cela qu'il était sensible à tous les beaux-arts : il s'en fallait de beaucoup qu'il en fût ainsi. La musique, qui semble avoir des rapports si intimes avec la poésie, et qui berce si bien les êtres souffrants, était absolument insignifiante pour lui. La peinture n'avait pas plus d'attraits à ses yeux. En visitant, en 1814, le Musée de Paris, alors unique au monde par la multiplicité des chefs-d'œuvre, il n'y vit qu'une superbe collection de beaux cadres ; et à l'enthousiasme d'un de ses compatriotes devant le tableau de la Transfiguration il ne répondit que par ces mots : « En vérité, « je suis charmé de l'avoir vue. » Son exclamation à la vue de l'Antinoüs « Quelle belle stalactite ! » peut aller de pair avec le mot de ce mathématicien qui, sortant d'une représentation de *Phèdre*, disait : « Qu'est-ce que cela prouve ? » — On a de Davy les ouvrages suivants, dont la nomenclature détaillée nous donnera l'occasion de dire un mot de celles de ses découvertes qui n'ont pu trouver place dans le récit de sa vie : I. *Recherches chimiques et philosophiques, principalement sur l'oxide nitreux et sur les effets qu'il produit lorsqu'on le respire*, Londres, 1800, in-8° (trad. en français dans le *Journal de chimie*, tom. XLI-XLV). II. *Cours de leçons de chimie faites à l'Institution royale*, Londres, 1802, in 8°. III. *Recherches électro-chimiques*

sur la décomposition des terres, avec des observations relatives aux métaux obtenus en opérant sur les terres alkalines et à un amalgame fourni par le traitement de l'ammoniaque. IV. *Eléments de philosophie chimique*, Londres, 1812, in-8° (trad. en français par J. B. Van-Mans, avec des additions, Paris, 1813-16, 2 vol. in-8°, pl. V. *Eléments de chimie agricole*, ou *Cours de leçons sur cette science faites au bureau d'agriculture*, Londres, 1813, in-4° et in 8°. Il en existe deux traductions en français : l'une par A. Bulos, augmentée d'un Traité sur l'art de faire les vins et de distiller les eaux-de-vie, Paris, 1819, 2 vol. in 8°, avec pl. ; 2e édit. sous le titre de *l'Art de préparer les terres et d'appliquer les engrais*, Paris, 1825, in-12; l'autre par Marchais de Migneaux, intitulée *Eléments de chimie appliqués à l'agriculture*, Paris, 1829, in-12, avec pl. Ce volume est jusqu'ici ce qu'il y a de plus important sur la chimie appliquée à l'agriculture. Une multitude d'observations ingénieuses et justes s'y pressent dans un étroit espace : on peut se fier à toutes, et l'on peut tirer parti de toutes, soit pour améliorer la culture, soit pour éviter des vices qui nuisent à sa perfection. De très-bonne heure d'ailleurs l'attention de Davy s'était tournée vers cette branche importante des occupations humaines. Dès 1799, il avait démontré que dans l'épiderme et les tiges des céréales, des roseaux et des plantes herbacées, se trouve de la silice, et qu'en conséquence ces enveloppes remplissent, pour préserver le végétal de l'atteinte des insectes, des fonctions analogues à celles des œufs et des coquilles des crustacés : dès 1802, il annonça que les parties les plus fécondantes des engrais étaient justement les plus volatiles, et il enseigna les moyens (jusqu'alors complètement ignorés) de les fixer. VI. *Traité pratique de l'application de la gaze métallique aux lampes pour prévenir les explosions dans les houillères*, 1816, in-8° VII. *Salmonie, ou l'art de pêcher à la ligne*, Londres, 1823, in-12. Ces halieutiques, dans lesquelles l'auteur a consigné les fruits de sa longue expérience dans l'art qui était son délassement favori, contiennent un grand nombre d'observations qui en feront toujours un livre précieux pour l'ichthyologiste. Il est en forme de dialogue. VIII. *Consolations en voyage*, Londres, 1830, in-8°. Malade, déçu dans des prétentions gigantesques, et maltraité par ceux qu'il traitait mal, Davy avait en effet besoin de consolations. Il les demandait à la science et au roman. C'est dans ce dernier ouvrage que plus que partout ailleurs se dessine le caractère double du talent de Davy, cette sagacité profonde qui semble ne viser qu'au positif, n'admettre que lui, et cette riche imagination qui aime les rêves, les mystères, l'inconnu. Les *Consolations en voyage* sont un miscellanea, où, pêle-mêle, se succèdent les souvenirs du passé, les impressions du présent, une explication ou une hypothèse scientifique, une rêverie platonicienne. Il suffirait de ce volume pour sortir Davy de la classe des hommes vulgaires ; et l'on est tenté de croire à ce que dit son biographe, que, s'il n'eût été le premier chimiste, il eût été le premier poète de son siècle. IX. Une cinquantaine de *Mémoires*, tous très-importants, insérés pour la plupart dans les recueils périodiques scientifiques, et que voici

dans l'ordre chronologique de leur apparition : 1°. *Analyse chimique des varechs et autres plantes marines de la côte de Cornouailles, et leur action sur l'air extérieur* (dans les *Contingents des provinces de l'ouest* de Beddoes, 1797). 2°. *Essai sur la chaleur, la lumière et la respiration* (*Ibid.*, 1799). L'auteur y donne trop carrière à la folle de la maison : cependant, au milieu des rêveries et des hypothèses les plus bizarres, s'aperçoivent quelques étincelles de génie; et peut-être ces espèces de rêveries impatientes, ces *a priori* fougueux, étaient-ils des conditions du génie qui devait bientôt, sans quitter les voies positives de l'expérience, donner un essor si vaste à la science qu'il embrassait : l'homme de génie est comme l'espèce humaine, il commence par la divination, et c'est par l'observation qu'il finit. 3°. *Compte-rendu de quelques expériences faites avec l'appareil galvanique de Volta* (dans le *Journal de Nicholson*, 1801). Ce furent ses premières expériences pour la décomposition de l'eau par la pile. 4°. *Description de combinaisons galvaniques nouvelles, formées par une disposition de plaques métalliques simples et de liquides analogues à l'appareil galvanique de Volta* (dans les *Transactions philosophiques* de la Société royale de Londres, 1801). L'appareil de Davy n'est autre chose qu'une pile dont les couples sont formés par deux liquides, de telle sorte que la plaque métallique est en contact par l'une de ses surfaces avec le premier, et par l'autre avec le second. Jusqu'alors il avait été admis que l'accumulation de l'électricité par la pile tenait à la différence du pouvoir conducteur des métaux. Les expériences multipliées de Davy avec sa pile, en montrant que deux métaux n'étaient point indispensables à la production du phénomène, pourvu qu'on eût deux liquides différents, dont l'un oxidât une des surfaces du métal, tandis que l'autre n'oxide pas, firent voir d'abord qu'à l'idée de conductibilité, il fallait substituer celle d'oxidabilité, et bientôt qu'à toute action chimique aussi bien qu'à l'oxidation se lie un développement électrique plus ou moins intense; et il ne reste d'incertitude que sur ce point : « L'oxidation est-elle la cause ou bien « est elle l'effet du développement « d'électricité? » 5° *Note sur l'absorption du gaz nitreux par les solutions de sulfate de cuivre et de muriate de fer* (dans le *Journal de Nicholson*, 1802). 6°. *Notice de quelques expériences et observations sur les parties constituantes de quelques végétaux astringents et sur leur mode d'action dans le tannage* (*Transactions philosophiques* de la Société royale de Londres, t. XCIII, et *Biblioth. Britan.*, tom. XXVI). Davy, en y indiquant la proportion de tanin contenue dans chaque substance tannante, étonna beaucoup le public en lui apprenant que le gland, à l'état naturel, n'en contient pas, et que cuit, soit au four, soit à la chaleur de l'eau bouillante, il en prend beaucoup. 7°. *Expériences analytiques sur une production minérale du comté de Devon, composée principalement d'alumine et d'eau* (*Trans. phil.*, XCV). Le minéral en question est la vavellite, alors récemment découverte. Il trouva par l'analyse que c'était une combinaison d'eau et d'alumine pure. 8°. *Analyse par l'acide boracique des*

pierres qui contiennent des alcalis fixes (*Trans. phil.*, XCV). 9°. *Leçons bakériennes sur quelques actions chimiques de l'électricité* (*Trans. phil.*, XCVII). C'est dans ce mémoire qu'il publia les expériences qui lui méritèrent le grand prix du galvanisme. 10° (Leçon B). *Sur quelques nouveaux phénomènes de changements chimiques produits par l'électricité, particulièrement dans la décomposition des alcalis fixes et la mise à nu de substances nouvelles qui constituent leur base, et sur la nature des corps alcalins en général* (*Trans. phil.*, XCVIII, et *Annales de chimie*, LXVIII). 11° (Leçon B). *Nouvelles recherches analytiques sur la nature de certains corps, spécialement des alkalis, du phosphore, du soufre, des matières carbonifères et des acides qui jusqu'ici n'ont point été décomposés* (*Trans. phil.*, XCIX, *Annales de chimie*, LXXII). 12°. *Nouvelles recherches analytiques sur la nature de certains corps, avec quelques observations générales sur la théorie chimique* (Appendice de la leç. bak. de 1808, où n° 10, *Trans. phil.*, XCIX, *Bibli. Britan.*, XLIV). 13° (Leç. bak. de 1809). *Nouvelles recherches électro-chimiques sur divers objets, notamment sur les corps métalliques qu'on retire des alkalis et des terres, et sur certaines combinaisons d'hydrogène* (*Trans. phil.*, C). 14°. *Recherches sur l'acide oximuriatique* (le prétendu *acide muriatique oxigéné*), *sa nature, ses combinaisons, et sur les éléments de l'acide muriatique, avec quelques expériences sur le soufre et le phosphore* (*Trans. phil.*, C; *Annales de chimie*, LXXVI). 15° et 16°. *Sur quelques combinaisons de gaz oximuriatique et d'oxigène, et sur les relations chimiques de ces principes avec les corps inflammables* (*Trans. phil.*, CI; *Annales de chimie*, LXXVIII). 17°. *Sur quelques combinaisons de phosphore et de soufre, et autres sujets chimiques* (*Trans. phil.*, CII). 18° et 19°. *Sur une nouvelle composition détonante* (*Trans. phil.*, CIII). 20°. *Expériences et observations sur les substances produites par les diverses opérations chimiques faites sur le spath fluor* (*Trans. phil.*, CIV). 21°. *Quelques expériences nouvelles sur les composés fluoriques avec des observations sur divers objets chimiques* (*Trans. phil.*, CIV). 22°. *Expériences et observations sur une nouvelle substance qui devient, par l'action de la chaleur, un gaz de couleur violette* (*Trans. phil.*, CIV). 23°. *Autres expériences et observations sur l'iodine* (iode) (*Trans. phil.*, CIV). 24°. *Expériences sur la combustion du diamant et d'autres substances qui contiennent du carbone* (*Trans. phil.*, CIV). Il résulte de ces expériences que le diamant ne donne à la combustion que de l'acide carbonique pur, et par conséquent ne se compose que de carbone pur. 25°. *Expériences et observations sur les couleurs employées par les anciens dans la peinture* (*Trans. phil.*, CV). Ce mémoire, très-curieux, doit être lu par tous les antiquaires. 26°. *Expériences sur un composé solide d'iodine et d'oxigène, et sur les actions chimiques* (*Trans. phil.*, CV). 27°. *De l'action des acides sur les sels vulgairement nommés suroximuriates, et*

sur les gaz auxquels elle donne lieu (*Trans. phil.*, CV). 28°. *De la vapeur inflammable des mines de houille, et des méthodes d'éclairage qui peuvent y prévenir des explosions, etc., etc.* (*Trans. phil.*, CVI; *Annales de chimie et physique*, I). C'est dans ce morceau que Davy, après des préliminaires sur les propriétés du gaz hydrogène, sur son mode de combinaison avec l'air, sur sa force d'expansibilité suivant les diverses températures et les diverses pressions, développe la propriété réfrigérante des tubes étroits, et en conclut la construction de sa lampe de sûreté. Ce mémoire mérite d'être lu non seulement pour l'importance des faits qu'il contient, mais comme donnant le modèle de la manière dont un expérimentateur doit s'y prendre afin d'obtenir un résultat cherché. 29°. *Observations pratiques additionnelles sur la gaze métallique de la lampe de sûreté* (*Magasin philosophique*, 1816). 30° *Idées conçues à l'inspection des lampes de gaze métallique en activité dans les mines* (*Mag. phil.*, 1816). 31°. *Nouvelles recherches sur la flamme, sur la combustion des combinaisons gazeuses, et sur le moyen de conserver toujours par certaine combinaison de gaz hydrogène et d'air de la lumière sans flamme* (*Trans. phil.*, CVIII). 32°. *Inanité des expériences dans lesquelles on a cru voir la décomposition de la chlorine* (chlore) *engendrer de l'eau* (*Trans. phil.*, CVIII). 33°. *Nouvelles expériences sur quelques combinaisons de phosphore* (*Trans. phil.*, CVIII). 34°. *Observations sur la formation de brouillards dans certaines situations* (*Trans. phil.*, CIX). 35°. *Sur les phénomènes magnétiques de l'électricité*. 36°. *Des bains de Lucques* (en italien dans les *Actes de l'académie royale de Naples*). 37°. *Observations et expériences sur les papyrus trouvés dans les ruines d'Herculanum* (*Trans. phil.*, CXI; *Journ. de phys.*, XCIII). 38°. *Recherches sur les phénomènes magnétiques que produit l'électricité, avec de nouvelles expériences sur les propriétés des corps électrisés, relativement à leur puissance conductrice et à leur température*. 39°. *Phénomènes électriques dans le vide*. 40°. *Etat de l'eau et des matières aériformes contenues à l'intérieur des cavités de certains cristaux* (*Trans. phil.*, CXII). Ce mémoire a de l'importance pour les géologues qui peuvent, de l'état des matières en question, tirer des inductions sur l'état du globe. 41°. *D'un nouveau phénomène d'électro-magnétisme*. 42°. Passage du gaz muriatique à l'état liquide par la condensation. 43°. *Application des liquides formés par la condensation des gaz à la mécanique* (*Tran. phil.*, CXIII). 44°. *Exp. et obs. sur l'application des combinaisons électriques à la préservation du cuivre qui double les vaisseaux* (*Trans. phil.*, CXIV; *Annales des mines*, X; *Annales de chimie*, XXVI). 45°. *Exp. additionnelles sur le cuivre des vaisseaux* (*Trans. phil.*, CXIV). 46° (Leç. bak.). *Sur les relations des changements électriques et chimiques* (*Trans. phil.*, CXVI). 47°. *Des phénomènes des volcans* (*Trans. phil.*, CXVIII; *Annales de chimie et ph.*, XXXVIII; *B. univ. de Genève*, XXXIX). 48°. *Exp. sur la Torpille*. X. Plusieurs opuscules sans

importance, tels qu'un *Plan d'amélioration* pour l'Institution royale, 1800; six *Discours* qu'il y prononça en diverses occasions solennelles; des *Poésies*, dont quelques-unes dans l'*Annual Anthology* de Southey. — Davy a eu déjà deux biographes, Ayrton Paris (2 vol. in-8° ou 1 in-4°, 1830); et son frère John Davy (1834). Son éloge, par Cuvier, lu le 26 juillet 1830, à l'académie des sciences, a été imprimé d'abord dans la *Revue de Paris* de déc. 1832, puis en 1833 dans les *Mémoires* de l'académie. Son portrait se trouve à la tête de sa vie, par Ayrton Paris. P—or.

DAWE (GEORGE), peintre anglais, était fils d'un graveur en mezzo-tinto, employé long-temps par Bowles. Né vers 1775, il avait déjà jeté, vers le commencement du siècle actuel, les fondements d'une réputation que chaque année vit croître et qui finit par être européenne. Ses beaux portraits et ses tableaux historiques furent, de 1809 à 1819, au nombre des principaux ornements des expositions périodiques de Somerset-House. Au bout de ce temps, il alla se fixer à Saint-Pétersbourg, où l'appelait l'empereur Alexandre avec le titre de son premier peintre, et où tous les membres de la famille impériale lui témoignaient les mêmes égards que le monarque. Presque tous les souverains de l'Europe exercèrent dans la suite le pinceau brillant et facile de cet artiste cosmopolite, à qui l'on assure que ces portraits de quelques têtes couronnées et de leurs familles valurent plus de deux millions et demi. Il venait de peindre à Varsovie l'empereur Nicolas et l'impératrice comme roi et reine de Pologne, ainsi que le grand-duc Constantin, lorsqu'il se rendit à Londres. Il y fut présenté à George IV, auquel il fit voir les portraits du roi de Prusse, du duc de Cumberland, etc., et dont il reçut des éloges pour le présent et des commandes pour l'avenir. Mais, quelques jours après (15 oct. 1829), il mourut subitement dans la maison d'un de ses amis. Dawe était depuis 1809 associé, depuis 1814 membre de l'académie royale de peinture de Londres. Il était aussi de celles des arts de Saint-Pétersbourg, de Stocklom, de Florence, etc. Les palais de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Suède et de la Russie cachent à la publicité les portraits sinon les plus beaux, du moins les mieux payés de Dawe; mais le public a pu admirer à Somerset-House ceux du Dr Parr, de lord Eardley, du roi Léopold (alors titré prince de Cobourg), et de la princesse Charlotte, de l'archevêque de Twam, de l'évêque de Salisbury, etc. Un autre, celui de miss O' Neil dans le rôle de Juliette sortant de la tombe, a joui d'une vogue plus extraordinaire, vogue méritée par la beauté de l'exécution, mais due surtout à l'appareil fantasmagorique dont le peintre entoura son ouvrage : il ne le faisait voir qu'à la lueur de la lampe, afin, disait-il, de reproduire les circonstances au milieu desquelles le poète place la fiancée de Roméo. Parmi les autres ouvrages de Dawe, on remarque principalement son *Andromaque aux pieds d'Ulysse*, à qui elle demande la vie de son fils; une *Mère arrachant son fils, enfant, aux serres d'un aigle*; un *Démoniaque* vraiment admirable; *Geneviève*, sujet tiré d'un poème de Coleridge, etc. — On doit à Dawe une *Vie de Macland*, avec des observations sur les ouvrages de ce

peintre, Londres, 1807. P—ot.

DAWSON (Jean), chirurgien et mathématicien anglais, naquit vers 1733, à Garsdale (Riding de l'Ouest du comté d'York), de parents pauvres, qui pourtant trouvèrent moyen de lui donner quelque éducation. Du reste il dut tout à lui-même. Garçon barbier, il suivit des cours de chirurgie, et bientôt en sut assez pour s'établir à Sedbergh, près de Kendal, à quelques milles de sa ville natale. Mais la chirurgie n'était pour lui qu'un moyen de vivre. Son goût le plus vif était celui des mathématiques; et dès sa jeunesse il avait marqué pour cette étude, semée alors de bien plus de difficultés que de nos jours, une prédilection extraordinaire. Tous les instants qu'il pouvait dérober à ses travaux étaient consacrés à cette science favorite. Il finit par y devenir d'une force telle, que sa réputation parvint à Cambridge, réputée de tout temps pour l'habileté de ses professeurs dans les hautes mathématiques. Il en résulta que chaque année les élèves qui voulaient utiliser la durée des vacances, et se présenter avec distinction aux examens, allaient demander des leçons d'analyse au chirurgien de Sedbergh, et que leur affluence croissant de jour en jour détermina Dawson à quitter la carrière médicale. Tout en s'occupant de cette espèce de professorat, il trouva du loisir pour prendre part à des discussions scientifiques d'un ordre très-élevé, et dans cette lutte le répétiteur battit souvent les professeurs en titre, entre autres l'habile mathématicien Wilbure et plus tard Emerson, dans une question relative au calcul différentiel. Hutton a rendu compte de la première de ces discussions dans ses *Miscellanea mathematica*. Dawson est mort vers 1822. On a de lui, outre sa polémique contre Wilbure (signée Wadson), et contre Emerson : I. Deux articles dans les *Mémoires de la société de littérature et de physique de Manchester*. II. Une brochure intitulée : *Courte réfutation de la doctrine de la nécessité publique*, 1781, in-8°; 2e éd., 1804, in-12.

P—ot.

DEANI (Marc-Antoine), célèbre prédicateur italien connu sous le nom de *P. Pacifico*, était né le 11 septembre 1775 à Brescia, de parents honnêtes et pieux, qui cultivèrent avec soin ses dispositions précoces. A quinze ans, il embrassa la règle des Franciscains ou cordeliers; et, dès qu'il eut achevé ses études, il fut chargé par ses supérieurs d'enseigner la philosophie et la théologie dans différentes maisons de son ordre. Il s'acquitta de cette tâche avec le plus grand succès; mais la carrière de l'enseignement n'était pas celle dans laquelle il devait s'illustrer. La nature l'avait fait orateur. Doué d'une imagination brillante, d'une mémoire prodigieuse, il était nourri de la lecture des meilleurs écrivains anciens et modernes, et joignait à ces avantages un extérieur grave et l'organe le plus flexible. Ce fut à Ferrare qu'en 1802 il se fit entendre pour la première fois. L'année suivante, il prêcha le carême à Parme avec un tel succès, que dès-lors les principales villes de l'Italie se disputèrent l'avantage de le posséder. Il parcourut successivement Venise, Milan, Florence, Rome, et partout il ne trouva que des admirateurs. Pie VII, après l'avoir entendu prêcher, en 1815, voulut lui conférer l'évêché de Zanthe et Céphalonie; mais il refusa cet honneur, disant au pontife qu'il ne

désirait rien autre chose que de voir rétablir le couvent de son ordre à Brescia, pour y terminer sa vie au milieu de ses frères. Il fit, en 1819, une nouvelle station à Rome, et reçut du pape à cette époque, avec deux médailles d'or, le titre de consulteur de la congrégation de l'Index. Au mois d'août 1824, il se trouvait à Brescia, lorsqu'il lui survint dans la main gauche une tumeur, dont tout l'art de la médecine ne put arrêter les progrès; et il mourut de cette singulière maladie le 28 nov. de la même année. Ses obsèques, auxquelles assista tout le clergé de la ville, furent célébrées avec beaucoup de pompe, et, suivant ses intentions, ses restes furent déposés dans le *Campo-Santo*, où l'on voit son épitaphe composée par le savant docteur Labus, son ami. Le P. Pacifico n'avait publié qu'un petit nombre de *Sermons* et de *Panégyriques*, parmi lesquels on distingue son *Oraison funèbre du pape Pie VII*, qui contient des traits vraiment admirables. Pour répondre à l'impatience du public, jaloux de posséder tout ce qu'il avait écrit, on a donné depuis sa mort une édition complète de ses *œuvres;* mais elle n'a point répondu à l'attente de ses admirateurs; et l'on ne peut dissimuler que sa réputation en a souffert (Voy. la *Storia della letterat. ital.* de Lombardi, IV, 58). On a l'*Eloge historique du P. Pacifico*, par le ch. Gambara, Brescia, 1825; in-8°.

W—s.

DEBOURGES (Jean), conventionnel, était né vers 1760, dans la Marche où il exerçait la profession d'avocat en 1789. Député par le département de la Creuse à la Convention, il y siégea constamment parmi les modérés, vota contre le décret de compétence pour l'instruction du procès du roi; et, lors de l'appel nominal sur la peine à infliger, s'abstint de voter, déclarant qu'il regardait comme incompatible les fonctions de législateur et celles de juge. Le 1er mai 1793, lorsque le faubourg Saint-Antoine vint en armes demander à la Convention de fixer le maximum des denrées de première nécessité et de taxer les riches au profit des pauvres, il se réunit à ceux de ses collègues qu'indignait un tel excès d'audace; et Mallarmé (*Voy.* ce nom, au Supp.) ayant dit : « Vous n'entendez que des orateurs contre le peuple et aucun pour le peuple », Debourges répondit vivement : « C'est en faveur du peu- « ple que nous nous élevons contre « les brigands. » Membre du comité des travaux publics tant que dura la terreur, il ne parut à la tribune que pour solliciter des décrets en faveur de quelques-unes des victimes de cet horrible système. Après le 9 thermidor, il se prononça plus fortement encore contre les anarchistes. Le 13 janvier 1795, à la suite d'un rapport sur la situation des veuves et des enfants des employés de l'ancienne liste civile, il fit décréter qu'il serait accordé des secours temporaires ou des pensions à ceux qui justifieraient de leur indigence. Le 28 janvier du même mois, Duhem (*Voy.* ce nom, au Suppl.), ayant dit que l'aristocratie et le royalisme triomphaient, Debourges l'interrompit par ces mots : « Ce sont les égor- « geurs qui sont à bas; c'est la « Convention qui triomphe. » Le 9 avril, il fit accorder trois millions aux habitans de l'arrondissement d'Avesnes qui avaient le plus souffert de l'invasion. Réélu par son département au conseil des Anciens, le 17 février

1796, il appuya la résolution qui accordait au Directoire le droit de radiation des émigrés, et vota contre l'impression du discours de Portalis qui voulait faire attribuer ce droit aux Conseils. Chargé, depuis, de divers rapports, il fut élu secrétaire le 1er frimaire an V (21 nov. 1796), et cessa de faire partie de la législature en 1798. A la réorganisation de l'ordre judiciaire en 1800, il fut nommé président du tribunal de Chambon, et en remplit les fonctions jusqu'en 1815, qu'il fut admis à la retraite. Debourges est mort en 1834, dans un âge avancé. W—s.

DEBRAUX (Paul-Emile), l'un des chansonniers les plus populaires de son temps, naquit à Ancerville, département de la Meuse, en 1798. Dès son enfance, il fit voir une prédilection marquée pour la chanson, dont il essayait le mécanisme, en accolant aux mots des rimes plus ou moins heureuses. En 1817, il fut employé à la bibliothèque de l'école de médecine; mais son amour de l'indépendance ne lui permit pas de conserver cette place. C'est vers ce temps qu'il publia ses chansons de *la Colonne*, *le Prince Eugène*, et *le Mont-Saint-Jean*, qui devinrent populaires. Sa vocation dès-lors fut décidée. Ses chansons patriotiques répondaient, comme celles de Béranger, à l'esprit d'opposition de l'époque où il les composa. En 1823, il fut enfermé à Sainte-Pélagie pour des opinions politiques qu'il avait manifestées dans une réunion de chansonniers. Béranger, qui a donné en 1835 une édition complète des chansons de Debraux, 3 vol. in-32, parle ainsi d'un rival que nul ne pouvait apprécier mieux que lui : « Peu de chansonniers ont pu « se vanter d'une popularité égale à « celle d'Emile Debraux, qui certes « est bien méritée. Les chansons « de *la Colonne*; *Soldat, t'en « souviens-tu*; *Fanfan la Tulipe*, « etc., ont eu un succès prodigieux, « non seulement dans les guinguet- « tes et les ateliers, mais aussi dans « les salons. » Puis Béranger donne ainsi le portrait d'Emile Debraux :

Debraux dix ans régna sur la goguette,
Mit l'orgue en train et les chœurs des faubourgs,
Et, roulant roi de guinguette en guinguette,
Du pauvre peuple il chanta les amours.

Ce fut le 12 février 1831 que mourut Debraux, à l'âge de trente-trois ans. F—le.

DEBRY (Jean-Antoine-Joseph), membre de l'assemblée législative et de la Convention, était né vers 1760 à Vervins d'une famille honorable et qu'il prétendait sérieusement être la même que celle des Derby d'Angleterre. Ayant embrassé la profession d'avocat, il partagea son temps entre le travail de son cabinet et la culture des lettres, ainsi que l'atteste un assez grand nombre de pièces de vers qu'il fit insérer dans le *Journal encyclopédique*. Élevé, comme on l'était alors, dans une admiration exclusive pour les grands hommes de l'antiquité, il se les proposa de bonne heure pour modèles, et ne vit dans la révolution que l'accomplissement des rêves de gloire et de félicité qu'il faisait depuis long-temps. Il en adopta donc les principes avec enthousiasme, et fut élu membre du directoire du département de l'Aisne. Chargé par ses collègues, en 1791, de prononcer l'*Éloge funèbre de Mirabeau*, l'impression en fut votée aux frais du département. Ce succès le désignait aux suffrages des électeurs, et il fut nommé député à l'assemblée législative. Animé sans doute des meilleures intentions, mais entraîné presque toujours au delà du but

qu'il se proposait, J. Debry s'y montra, comme dans toute sa vie, maîtrisé par les circonstances. Le 18 novembre 1791, il combattit, comme trop rigoureuse, la mesure qui soumettait à la surveillance de l'autorité locale les prêtres qui refuseraient de prêter le serment civique; mais, en même temps, il demanda que ceux qui troubleraient l'ordre public fussent condamnés à la déportation. Le 1er janvier 1792, il appuya le décret d'accusation contre les princes français; le 16, il fit décréter que Monsieur, n'étant pas rentré sur le territoire français dans le délai prescrit, était déchu de son droit éventuel à la régence et à la couronne. Il appuya, le 10 mars, le décret d'accusation contre le ministre Delessart; le 18, il proposa d'élever un monument à Simoneau, maire d'Etampes, massacré dans une émeute, et le 30, il présenta différents projets pour faire cesser les troubles du royaume qu'il attribuait à l'inaction des ministres et des juges, dont la prompte réélection lui semblait indispensable. Le 9 juin, il demanda que les enfants naturels du général Dillon, assassiné par ses soldats, fussent autorisés à prendre le nom de leur père. Le 13, il se joignit à Quinette pour demander l'impression et l'envoi, dans tous les départements, de la lettre de Roland à Louis XVI, « laquelle, dit-il, sera une pièce cé- « lèbre dans l'histoire de la révolution « et des ministres. » Le 24, il demanda que les ministres fussent déclarés responsables de tous les événements. Le 30 il fit, au nom de la commission des douze, un rapport sur la nécessité d'investir l'assemblée du droit exclusif, et indépendant de la sanction royale, de déclarer la patrie en danger. Le 1er août, il fit décréter que les officiers et soldats étrangers seraient traités comme le seraient les prisonniers français. Le 3, il fit rendre un décret qui conférait les droits de citoyen actif à tout soldat qui resterait sous les drapeaux jusqu'à la paix. Le 8, il demanda le décret d'accusation contre Lafayette (*Voy.* ce nom, au Suppl.); le 10, il fit décider que les décrets rendus précédemment seraient exécutoires, quoique non revêtus de la sanction royale. Le 26, il proposa d'organiser un corps de douze cents volontaires portant le nom de *tyrannicides*, qui se dévoueraient à aller attaquer corps à corps les rois et les chefs d'armée en guerre avec la France. Cette proposition, combattue comme immorale par Vergniaud et Larivière, fut néanmoins renvoyée à une commission; mais elle était si insensée, si extraordinaire même à cette époque de délire, que la commission ne fit aucun rapport, et la laissa dans l'oubli. Debry fut ensuite chargé d'exécuter le recrutement dans les départements de l'Aisne et de l'Oise; et le 14 sept. il rendit compte de sa mission. Réélu par son département à la Convention, il fit décréter le 1er oct. que les émigrés pris les armes à la main par Beurnonville seraient traduits devant le tribunal criminel à Sainte-Ménéhould, pour être *jugés suivant la rigueur des lois*. Le 8, il appuya la proposition de Gossuin de mettre à prix la tête du duc Saxe-Teschen, gouverneur des Pays-Bas, et demanda, dans le cas de rejet, que la Convention déclarât qu'elle ne traiterait avec l'Autriche qu'après avoir obtenu satisfaction de la conduite de ce général. Le 20, il proposa de faire juger par l'état-major de la garde nationale les émigrés amenés à Pa-

ris contre le prescrit de la loi. Le 29, il empêcha de rapporter le décret qu'avait fait rendre Gensonné, portant qu'aucun membre de la Convention ne pourrait accepter de fonctions publiques que six ans après l'établissement de la constitution républicaine. Le 10 nov., il fit prononcer la peine de mort contre les officiers municipaux qui délivreraient des certificats de résidence aux émigrés. Le 12, il fit décréter que la discussion s'ouvrirait dès le lendemain sur le mode à suivre pour le jugement du ci-devant roi. Le 23, il proposa la création d'un tribunal révolutionnaire composé de quatre-vingt-quatre juges qui seraient tirés de chaque département, et qui prononceraient en dernier ressort sur tous les crimes politiques. Le 11 janvier 1793, à la suite d'un discours fort étendu sur cette question : Le jugement du roi sera-t-il soumis au peuple? il se prononça pour l'affirmative et demanda même que la confirmation du jugement à intervenir fût renvoyée jusqu'à la paix générale. Mais il n'eut pas le courage de soutenir cette opinion généreuse; et, après avoir voté la mort, il vota contre le sursis. Le 21 janvier, il entra au comité de sûreté générale; quelques jours après, il présenta des vues sur la réorganisation du ministère de la guerre, et le 5 février il fut adjoint à Varlet pour examiner l'état des places-fortes du Nord. Le 21 mars il fit, au nom du comité diplomatique, un rapport sur la situation de la république, et demanda l'établissement d'un comité de surveillance par commune. Élu président le même jour, il entra le 26 mars au comité de salut public, créé la veille, et continué le 7 avril; mais il déclara que sa santé ne lui permettait pas d'y rester plus long-temps. Il ne prit aucune part à la lutte qui s'était élevée entre la Montagne et la Gironde; et, quoique lié de vues et d'opinions avec les Girondins, il ne fit aucune démarche ostensible en leur faveur. Ce ne fut qu'en 1794 qu'il reparut à la tribune. Le 28 février, il fit rendre un décret pour empêcher la sortie de France des livres et des manuscrits; et le 12 mai suivant il demanda que les cendres de Rousseau fussent rapportées d'Ermenonville à Paris, en attendant qu'elles pussent être déposées au Panthéon. Quelques jours après le 9 thermidor, il fut réélu membre du comité de sûreté générale; mais accusé par Fayau d'avoir signé la proclamation rédigée par Condorcet, pour égarer l'opinion publique sur le 31 mai, il avoua « qu'il « avait été comme bien d'autres dupe « des grands talents envoyés à la « Convention,» et donna sa démission. Nommé commissaire dans les départements de la Drôme, de l'Ardèche et de Vaucluse, il fit tout ce qui dépendait de lui pour ramener l'ordre et la paix dans ces malheureuses contrées et parvint, par d'habiles mesures, à y assurer les subsistances. Avignon était resté sous le joug de quelques anarchistes qui tentèrent de l'assassiner; mais, sur la proposition d'Auguis, les coupables furent renvoyés, le 22 février 1795, pardevant le tribunal criminel de Vaucluse. De retour de sa mission, Debry entra le 3 juillet au comité de salut public. Il prit part à la discussion du nouvel acte constitutionnel et tenta vainement de faire comprendre parmi les droits de l'homme celui de l'indigent valide au travail qui doit subvenir à ses besoins. Mais on lui dut cet article digne de Beccaria, qui peut lui en avoir fourni l'idée : « Tout traitement « qui aggrave la peine déterminée par

« la loi est un crime. » Le jour anniversaire de la prise de la Bastille, électrisé par l'hymne des Marseillais, qui venait d'être exécuté dans la salle de la Convention, il fit décréter « que cet hymne, à jamais célè-« bre (*Voy.* ROUGET DE LISLE, « au Suppl.), serait consigné dans « le procès-verbal de la séance ; » et demanda que le comité militaire fût invité de donner des ordres pour le faire jouer à la garde montante. Cette proposition le fit accuser par quelques journalistes de chercher à ramener les jours de la terreur ; et dès le lendemain, il vint à la tribune protester contre cette insinuation. Le 3 sept., il fit rapporter le décret qui privait de leur indemnité les députés en état d'arrestation ou d'accusation. Après la défaite des sections, le 13 vendémiaire (5 oct. 1795), il appuya fortement la création de conseils de guerre pour juger les chefs de cette rebellion. A la mise en activité de la constitution de l'an III, Debry fut élu par son département au conseil des Cinq-Cents. Le 16 janvier 1796, il demanda l'impression de tous les rapports que l'assemblée avait entendus sur le sort des conventionnels sortis récemment des prisons de l'Autriche ; et le 13 février, il fit décréter qu'ils avaient dignement rempli leur mission. De concert avec Louvet, il réclama, le 4 mars, une loi répressive des abus de la presse ; il fut élu secrétaire le 21 mars. Le 1er juin, il fit renvoyer à une commission la demande de la veuve de Fabre d'Eglantine, qui réclamait des secours. Le 25 vendémiaire an V (16 oct.), il fit maintenir la loi qui excluait des fonctions publiques les émigrés. Élu président le 21 décembre, il fit déclarer, le 24 janvier 1797, que les drapeaux fixés dans les rangs ennemis par Bonaparte et Augereau leur seraient accordés comme un gage de la reconnaissance nationale. Le 21 février, il présenta le projet de résolution pour le rétablissement de la contrainte par corps en matières civiles. Nommé rapporteur de la conspiration de Brotier et La Villeurnoy, il tâcha de la faire envisager comme coïncidente à celle de Babeuf. Le 30 avril, il demanda l'institution d'une fête à la Paix. Le 26 messidor (14 juillet), il fit déclarer que les vainqueurs de la Bastille avaient bien mérité de la patrie. Le 22 juillet, il se constitua le défenseur des associations populaires qui venaient de se former sous le nom de cercles constitutionnels, et soutint que nul n'avait le droit d'empêcher les citoyens de se réunir pour s'occuper des affaires publiques. Le 9 août, il combattit le projet de réorganisation de la garde du corps législatif, et demanda que le commandement en fût confié à un général divisionnaire. Le 25 août, il parla sur la violation du secret des lettres ; et, tout en déplorant la nécessité d'une pareille mesure, l'excusa par la gravité des circonstances. Après avoir concouru de tout son pouvoir au coup d'état du 18 fructidor, il demanda que les députés qui venaient d'être exclus des Conseils fussent déclarés à jamais non-rééligibles. C'est lui qui rédigea l'adresse au peuple français sur cette journée. Le 12 sept., il justifia la cession de la république de Venise à l'Autriche, et fit dissoudre la commission créée, sur la demande de Dumolard, pour examiner l'état des relations de la France avec les puissances continentales. Quelques jours après, il lut un rapport sur les honneurs à décerner à la mémoire

du général Hoche (1). Le 12 vendémiaire an VI (3 octobre) il fit maintenir la loi des passe-ports, dans laquelle il trouvait un moyen de police et une ressource financière. Le 14 oct., à la suite d'un rapport très-étendu sur les mesures à prendre pour assurer la durée des institutions républicaines, il proposa d'établir cinq écoles de Mars pour quinze mille élèves tirés des départements, et qui deviendraient une pépinière d'excellents officiers pour les différentes armes. Ce projet, sur lequel il revint plusieurs fois, ne fut jamais exécuté. Le 26 nov., Jean Debry fit adresser un message au Directoire pour lui demander la cause des brigandages qui s'exerçaient sur les routes, afin d'aviser aux moyens de répression les plus convenables. Le 21 décembre, il loua le patriotisme des banquiers de Paris qui s'étaient chargés de négocier un emprunt pour faciliter la descente en Angleterre. Le 30 janvier 1798, il demanda l'exclusion des célibataires de l'instruction publique. Le 12 avril, il pressa l'assemblée de s'occuper sans délai de la discussion du code pénal sur la marine. Nommé plénipotentiaire à Rastadt le 17 mai, en remplacement de Treilhard, qui venait d'être élu membre du Directoire, il prit à peine le temps de faire les préparatifs les plus indispensables, et partit, oubliant de donner sa démission de membre du corps législatif, qu'il envoya de Rastadt, le 25 juin suivant. Les négociations n'amenèrent, comme l'on sait, aucun résultat. A la reprise des hostilités, les ministres français annoncèrent que, le 9 floréal an VII (28 avril 1799), ils se rendraient à Strasbourg où seraient continuées les discussions entamées avec les divers états de l'empire; mais, ayant appris qu'un courrier de la légation avait été arrêté par des patrouilles autrichiennes, ils firent demander une escorte. Dans la matinée du 9, jour qu'ils avaient eux-mêmes fixé pour leur départ, un capitaine du régiment des hussards de Szeckler vint leur donner, par ordre de son colonel, l'assurance qu'ils pouvaient partir en toute sécurité; mais il leur signifia qu'il fallait qu'ils fussent sortis de la ville dans les vingt-quatre heures. Le reste de la journée fut employé pour les préparatifs de départ. Ils montèrent en voiture à huit heures du soir; arrivés à la porte ils la trouvèrent fermée, et il se passa un temps considérable avant qu'ils parvinssent à la faire ouvrir. Ils étaient à quelques pas de la ville, lorsqu'un détachement des hussards de Szeckler, embusqué sur le canal de la Murg, fondit sur eux le sabre à la main, en leur criant d'arrêter. Debry, qui se trouvait dans la première voiture avec ses deux enfants et sa femme, en fut arraché par six hussards, dépouillé de tout ce qu'il avait sur lui et frappé de deux coups de sabre qui l'étendirent par terre; il contrefit le mort, et cette présence d'esprit le sauva. Roulé dans le fossé qui borde la route, tandis que les assassins égorgeaient ses infortunés collègues, Bonnier et Roberjot (*Voy.* ces noms, V, 136, et XXXVIII, 183), il parvint à gagner un bois voisin et tomba sans connaissance sous un arbre, où il passa le reste de la nuit. Quand le jour parut, la crainte d'être décou-

(1) Il fit ordonner des obsèques publiques, accompagnées de jeux funèbres. On a remarqué que plusieurs fois Jean Debry eut occasion de payer à la valeur de nos armées le tribut de la reconnaissance publique, et que nul orateur ne s'acquittait de cette tâche avec plus de zèle et de succès. U—R—R.

vert par les patrouilles autrichiennes lui rendit la force de s'enfoncer dans le bois; mais réfléchissant qu'il ne tarderait pas à y périr, il prit le parti désespéré de regagner Rastadt, où il arriva couvert de boue et de sang. Il y fut accueilli de la manière la plus touchante par le comte de Goertz, ministre de Prusse; et les membres du corps diplomatique, assemblés sur-le-champ, reçurent la déclaration de J. Debry qu'ils consignèrent dans un procès-verbal revêtu de toutes les formes qui pouvaient en garantir l'authenticité (2). Le même jour, dans l'après-midi, Debry partit pour Strasbourg; et, dans une lettre, datée de cette ville le 12 floréal (1er mai 1799), il rendit compte au ministre des relations extérieures, M. de Talleyrand, de l'évènement déplorable dans lequel avaient péri ses deux collègues, et dont lui-même avait failli d'être la victime. Debry ne doutait pas que cet assassinat n'eût été commandé par le cabinet autrichien. mais l'opinion en France en accusa le Directoire; ce qui était peu probable. Lui-même, dont les rapports emphatiques offraient un côté ridicule, ne fut pas à l'abri du soupçon d'avoir participé au meurtre de ses collègues. Mais le voile presque impénétrable qui couvrait les auteurs du crime est depuis longtemps soulevé. Maintenant, on sait que les chefs du cabinet autrichien et le Directoire étaient également étrangers à ce détestable complot. Les *Mémoires d'un homme d'état* (t. VII, p. 244) l'attribuent à quelques combinaisons du ministre Thugut; mais, suivant Gohier (*Mém.*, I, 59), ce crime fut conseillé par la reine de Naples Caroline, qui trouva dans le colonel des Szecklers un agent de ses volontés, assez complaisant pour la servir dans sa haine contre les Français; et cette opinion, appuyée sur le témoignage du savant publiciste Koch (*Voy.* ce nom, XXII, 510), qui se rendit à Rastadt peu de temps après l'évènement pour prendre des informations, présente un grand degré de probabilité. Debry, réélu par son département au conseil des Cinq-Cents, s'y présenta le 1er prairial (20 mai), le bras gauche en écharpe et le visage couvert de cicatrices. Il remercia ses collègues des preuves d'intérêt qu'ils lui avaient données, et fit des vœux pour que les ministres qui seraient un jour appelés à traiter avec l'Autriche entamassent les négociations sous de meilleurs auspices. Élu président dans la même séance, il occupait le fauteuil à la fête funèbre qui fut célébrée le 20 prairial (8 juin) en l'honneur de Bonnier et Roberjot. L'orateur chargé de prononcer l'éloge des deux ministres assassinés, Heurtaut-Lamerville, lui adressa ces paroles : « Tu vis; c'est à la « postérité de te louer : nous nous « bornerons à te venger. » J. Debry lui répondit : « Je jure par la tombe « de mes malheureux collègues de « partager leur sort plutôt que d'ê- « tre infidèle à cette république, sans « laquelle nous n'avons plus qu'à « mourir. » Il voua ensuite une haine implacable à l'Autriche, et termina

(2) Ce procès-verbal fut rédigé à Carlsruhe, deux jours après l'évènement, par M. de Dohm, ministre de Prussse, en présence et avec la signature de onze ambassadeurs membres du congrès, tous présents le 9 floréal à Rastadt. Plus tard, quand J. Debry assista en qualité de président du conseil des Cinq-Cents à la cérémonie funèbre célebrée au champ de Mars en l'honneur des victimes de l'attentat de Rastadt, il disculpa solennellement les émigrés de l'accusation qu'on avait dirigée contre eux en leur attribuant ce guet-apens politique. Cette déclaration prouve la bonne foi et la probité de J. Debry, et c'est pour cela que nous nous faisons un devoir de la mentionner. D—a—a.

cette violente apostrophe par le cri de vengeance que répétèrent tous les spectateurs. Le 24 août, il fit à la tribune l'éloge de Lecarlier, membre du conseil des Anciens, et profita de cette circonstance pour se plaindre de la manière dont se faisaient les inhumations, et demander que l'on s'occupât de régler les cérémonies de l'état civil. (*Voy.* Delamalle, dans ce vol.). Après le 18 brumaire, auquel il resta complètement étranger, Jean Debry fut nommé membre du tribunat, qui, d'après la nouvelle constitution, avait exclusivement le contrôle des projets de loi. Il n'y parla que pour célébrer la victoire de Marengo, pour faire l'éloge de Desaix et de La Tour d'Auvergne, et pour solliciter des marques de la gratitude nationale en faveur du *héros pacificateur* et des armées. Il appuya l'établissement des tribunaux exceptionnels pour juger les prévenus d'attentats contre la personne du premier consul; mais il ne put dissiper entièrement les préventions que Bonaparte gardait de sa conduite révolutionnaire. Sa nomination à la préfecture du Doubs le 29 avril 1801 fut une véritable disgrâce; et Debry la considérait lui-même comme telle, puisqu'il laissa s'écouler plus d'un mois avant d'adresser sa démission au tribunat. En arrivant à Besançon, il y trouva les esprits mal disposés; mais il vint promptement à bout de vaincre les répugnances; et si, dans les premiers moments, son salon n'avait été fréquenté que par les fonctionnaires publics, il eut bientôt le plaisir de voir s'y presser tout ce que la ville renfermait d'hommes distingués par leur naissance et par leur position sociale. Exigeant et sévère à l'égard de ceux qu'il regardait comme les ennemis du gouvernement, il était affable, poli, généreux même pour tous les autres. Homme d'esprit, laborieux, intègre, il réunissait toutes les qualités d'un grand administrateur; mais il ne put voir se réaliser les plans qu'il avait conçus dans l'intérêt de son département. Comme tous les autres préfets de l'empire, il fut obligé de se borner à presser la levée des conscrits et la rentrée des contributions; et, sous ce double rapport, son zèle égala, s'il ne surpassa, celui de ses collègues, puisque, indépendamment des titres d'officier, de commandant de la Légion-d'Honneur, et de baron avec majorat, il reçut, à différentes fois, des témoignages de la satisfaction particulière de l'empereur. Il se délassait des travaux administratifs par la culture des lettres et par l'étude de la botanique, science qu'il aimait avec passion; mais il ne concourut point, comme on l'a dit, au rétablissement de l'ancienne académie de Besançon (*Voy.* Grappin, au Suppl.), qui même eut lieu contre son avis. Toujours empressé de se soumettre aux décisions ministérielles, il offrit alors aux académiciens une salle à la préfecture pour leurs assemblées, en remplacement de celle dont la révolution les avait privés, et les présida plusieurs fois. Désabusé des théories trompeuses qui avaient égaré sa jeunesse, il ne demandait qu'à terminer ses jours dans cette même préfecture, qu'il avait regardée comme un exil; et, tout en faisant exécuter les ordres rigoureux de l'empereur, il blâmait dans l'intimité sa manie de conquêtes, qui remettait chaque jour en question toutes les existences. Enfermé dans Besançon en 1814, Debry ne dut pas être sans inquiétude en voyant la ville bloquée

de toutes parts par les soldats de cette même Autriche qu'il avait tant de fois menacée de sa vengeance du haut de la tribune législative ; mais il fut promptement rassuré par les offres généreuses de Courvoisier (*Voy.* ce nom, LXI, 500), qui s'empressa d'aller le trouver à la préfecture, alors déserte, pour lui annoncer ses dispositions. La conduite de Debry pendant le blocus fut tout ce qu'elle pouvait être, calme et digne ; il donna l'exemple des sacrifices pour subvenir aux besoins de la garnison, qui manquait de vivres et de vêtements dans une saison rigoureuse, et ne craignit pas cette fois de se compromettre en défendant les habitants contre les exigences de l'autorité militaire. Enfin le 22 avril 1814 arriva le courrier expédié par le gouvernement provisoire pour apporter la nouvelle du rétablissement des Bourbons. Debry réunit aussitôt les fonctionnaires publics à la préfecture; et, après leur avoir donné connaissance du sénatus-consulte qui rappelait Louis XVIII au trône, le fit inscrire au registre des actes importants, et voulut signer le premier le serment de fidélité au souverain que la Providence destinait à faire le bonheur des Français. Dans la soirée, il parut à la fenêtre de la préfecture, une cocarde blanche à son chapeau, tandis que ses domestiques en distribuaient par son ordre aux personnes que ce grand évènement avait appelées auprès de lui. La place et la cour de la préfecture, illuminées autant que les circonstances avaient pu le permettre, étaient remplies d'un peuple immense, qui manisfestait par ses acclamations sa joie d'être délivré des inquiétudes du blocus ; et tel était l'attachement qu'on portait dans ce moment à Debry que son nom se trouvait mêlé dans toutes les bouches à celui du roi. Le lendemain, comme on avait quelques craintes d'un mouvement de la part des soldats de la garnison, il offrit et fit verser chez le payeur tout ce qui lui restait d'argent pour acquitter une partie de la solde arriérée. A l'arrivée du commissaire du roi, il s'empressa de lui donner tous les renseignements dont il pouvait avoir besoin ; et dans un repas auquel furent invités tous les chefs civils et militaires, il porta lui-même la santé de Louis XVIII. Quelques jours après, ayant appris sa révocation par le *Moniteur*, il partit pour Paris, où sa famille l'avait précédé. Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, nomma Debry préfet du Bas-Rhin ; et, quoiqu'il ne s'abusât pas sur l'issue de la lutte qui venait de s'engager, il ne crut pas pouvoir refuser cette marque de confiance de son ancien maître (3). Mais il se conduisit à Strasbourg avec autant de prudence que de modération, et même dans plusieurs occasions on le vit protéger de son autorité les prêtres et les royalistes persécutés. Exilé par la loi du 12 janvier 1816, il se retira chez une de ses filles, mariée à Mons, et sut trouver dans cet asile la tranquillité d'esprit nécessaire pour se livrer aux études scientifiques les plus sérieuses. De retour à Paris après la révolution de 1830, il y vécut comme à Mons, au milieu de ses livres, restant étranger aux débats politiques. Il y mourut le 6 janvier 1834 à soixante-quatorze ans, regretté du petit nombre d'amis qui s'étaient trouvés à portée d'apprécier ses excellentes qualités. (4) Ou-

(3) Les instances de ses amis et les besoins de sa famille furent aussi pour beaucoup dans son acceptation. D—r-r.

(4) Revenu depuis long-temps à des sentiments

tre quelques brochures de circonstance, et des discours imprimés séparément ou insérés par extraits dans les recueils de l'académie de Besançon, on lui attribue un *Essai sur l'éducation nationale*, Laon, 1790, 2 vol. in-8°. C'est un ouvrage de sa jeunesse; mais il a laissé des manuscrits que l'on dit importants, dont un doit paraître dans les *Mémoires de tous.* W—s.

DEBURE *l'aîné* (GUILLAUME), cousin germain de l'auteur de la *Bibliographie instructive* (*Voy.* DEBURE, X, 627), a, pendant plus de cinquante ans, exercé le commerce de la librairie à Paris avec autant d'intelligence que de délicatesse et de probité. Né le 10 mai 1734, à Paris, d'une famille très-ancienne dans la librairie (1), il fut reçu dans cette corporation en 1759; et, s'étant livré presque exclusivement à la vente des livres anciens, il se trouva bientôt en relation avec les principaux amateurs de toute l'Europe. Plus tard, il réunit à son fonds de commerce ceux de Debure le jeune et de Debure-Saint-Fauxbin, et par là se vit à la tête du magasin de librairie le plus considérable qu'il y eût alors en France. Le 30 août 1777, un arrêt du conseil d'état ayant, sur les plaintes des libraires de province, restreint la durée des privilèges au temps nécessaire pour rentrer dans les frais d'impression, un second arrêt autorisa la circulation dans le royaume des éditions contrefaites, sous la condition d'acquitter un droit par chaque exemplaire qui serait revêtu du timbre de la chambre syndicale. Debure, alors syndic-adjoint, fut chargé d'estampiller les ouvrages imprimés en fraude à Paris; mais il refusa de participer à une opération qui aurait entraîné la ruine de plusieurs de ses confrères; et cette généreuse hardiesse fut punie par une lettre de cachet. Conduit à la Bastille le 23 janvier 1778, il n'y resta que quelques jours, et le gouverneur Delaunay fit tout ce qui dépendait de lui pour adoucir sa courte captivité. C'est à G. Debure que Dutens (*Voy.* ce nom, XII, 398), acquéreur de la bibliothèque de J.-J. Rousseau, adressa la réfutation du livre de l'*Esprit* par le philosophe de Genève; il lui fit présent de l'exemplaire de l'ouvrage d'Helvétius, dont il n'avait extrait qu'une partie des notes de Rousseau, et ce précieux volume se conserve encore dans sa famille. Quoique personne n'eût un caractère plus doux et plus conciliant, il ne put échapper aux sarcasmes de l'abbé Rive, outré que les héritiers du duc de La Vallière, dont il avait été le bibliothécaire, ne l'eussent pas chargé de la rédaction de son *Catalogue*; mais les invectives de l'irascible bibliographe ne purent faire aucun tort à la réputation de Debure, qui continua de jouir de l'estime de tous les savants, parmi lesquels il suffira de citer l'abbé Barthélemy, Sainte-Croix, Larcher, La Porte du Theil, Dacier, etc. Libraire de l'Académie

---

plus vrais que ceux que dans sa jeunesse il avait professés avec tant d'exaltation, désabusé des rêves qui avaient coûté tant de sang et de malheurs, Jean Debry avait accueilli avec ferveur les dogmes de la religion, dont il a rempli jusqu'à sa mort tous les devoirs avec une pieuse exactitude. Un pauvre prêtre de Besançon, échappé de l'île de Ré, où il avait été déporté, devint son confesseur et son ami. — M. Ch. Nodier a consacré une notice à Jean Debry. P—a—n.

(1) Jean Debure était libraire à Paris en 1660. (*Voy.* le Catalogue de Lottin, II, 37.) Le père de Guillaume se nommait aussi Jean Debure; il avait épousé Mlle Tilliard, femme distinguée par son esprit et par ses connaissances en histoire naturelle; elle avait un cabinet de coquillages dont le Catalogue a été rédigé par Remy en 1763; la vente en dura douze jours.

des inscriptions, dont il a publié les quatre derniers volumes de *Mémoires* (première série), il l'était en même temps de la bibliothèque du roi et de Monsieur, depuis Louis XVIII. A l'époque de la révolution, il fut nommé membre de la commission des monuments, et dut rendre dans cette place d'importants services, en sauvant d'une destruction inévitable une foule de livres précieux. Doyen des libraires de France et patriarche de la bibliographie, il mourut presque sans maladie et sans douleur, le 4 février 1820, à quatre-vingt-six ans, laissant une fille, mariée à M. Dubeux, et deux fils, qui lui ont succédé dans le titre de libraires de la bibliothèque royale. Il s'était acquis, par les excellents *Catalogues* qu'il a rédigés, des droits incontestables à la reconnaissance des bibliophiles. La *France littéraire* n'en compte pas moins de quarante-trois. Les plus recherchés sont ceux de la bibliothèque du duc de *La Vallière*, 1783, in-8°, 3 vol., avec des spécimens et les prix de vente (*Voy.* La Vallière, XLVII, 383); de *Randon de Boisset*, 1777; de *Gouttard*, 1780; de *Saint-Ceran*, 1780; du duc d'*Aumont*, 1782; de d'*Ennery*, 1786; de *Camus de Limare*, 1786; de d'*Holbach*, 1789, etc. Ayant toujours aimé les beaux livres avec passion, Debure forma pour sa femme (née Barrois), qui savait et parlait plusieurs langues, un précieux cabinet, qui existe encore et qui renferme des ouvrages extrêmement rares. M. Dibdin en a décrit quelques-uns dans son *Voyage bibliographique en France*, II, 387, édition anglaise; et IV, 67, de la traduction. W—s.

DEBURE-SAINT-FAUX-BIN (Jean-François), helléniste, était frère de l'auteur de la *Bibliographie instructive* et naquit à Paris le 16 septembre 1741. Après avoir terminé d'une manière brillante ses cours de littérature et de philosophie, il se fit agréger en 1765 à la corporation des libraires; mais il ne tarda pas à renoncer au commerce pour se livrer exclusivement à la culture des lettres anciennes. Aussi modeste qu'instruit, il vivait à Paris dans la retraite la plus absolue. C'est à son goût pour la solitude que fait allusion le surnom de *Johan. Eremita* qu'il prit à la tête de son édition du traité de la *Consolation* de Boëce. Un homme de ce caractère ne pouvait que rester complètement étranger aux débats orageux de la politique. Il traversa la révolution sans en être directement atteint, et mourut à Paris le 24 janvier 1825, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Depuis long-temps, il remplissait les fonctions gratuites de trésorier des paroisses de son arrondissement. On a de lui : I. *Boetii de consolatione philosophiæ ed. Joh. Eremita*, Paris, 1783, in-18, ou in-12; jolie édition dont il existe des exemplaires sur vélin dans ces deux formats. La Bibliothèque royale possède celui de Louis XVI. Indépendamment d'un avis (*Monitum*) dans lequel l'éditeur rend compte de son travail, il a joint à cette édition une vie de Boëce tirée de ses principaux biographes; une dissertation sur les différents mètres employés par Boëce dans son ouvrage; des notes grammaticales, et enfin l'explication des maximes répandues dans le traité de la *Consolation* et qu'on retrouve dans les philosophes grecs. II. Une traduction du *Nouveau Manuel d'Epictète, extrait des Commen-*

taires d'Arrien, Paris, 1784, 2 vol. in-18. Il existe aussi de cet ouvrage des exemplaires sur vélin. III. *Lettres d'un solitaire à un académicien de province sur la nouvelle version de l'histoire des animaux d'Aristote*, Amsterdam et Paris, 1784, in-4°, de 101 pag. C'est une critique de la traduction de Camus (*Voy.* ce nom, VI, 662). IV. Une traduction du roman de Longus, *Daphnis et Chloé*, Paris, 1787, in-4°, dont il a été tiré douze exemplaires sur vélin (*Voy.* le Catal. de M. Van-Praët). Elle n'a point fait oublier celle d'Amyot. On attribue à Debure-Saint-Fauxbin la *Dédicace à l'assemblée constituante* de l'édition du *Nouveau Testament*, latin-franç., Paris, Saugrain, 1791-1801, 5 vol. in-8°. W—s.

DECAEN (Charles-Mathieu-Isidore, comte), général français, né le 13 avril 1769 à Creully près de Caen, où son père était aubergiste, s'engagea en 1787 dans l'artillerie de la marine, et en sortit en 1790 par la volonté de ses parents. En 1791, il entra dans le 4e bataillon des volontaires du Calvados, fut fait sergent-major des canonniers à la formation de ce corps, et s'y distingua par son activité et sa bravoure dès le commencement de la guerre. En 1793, il devint adjudant-sous-officier, puis adjoint à l'état-major du général Kléber pendant le siège de Mayence. A la fin de ce siège, ce général disait : « Mes « adjoints ont vécu sous des voûtes « de feu : chaque jour devrait leur « être compté pour une campagne. » Après la capitulation de Mayence, Decaen suivit son bataillon dans la Vendée; et il fut bientôt nommé adjudant-général chef de bataillon. Employé sous Marigny, il se trouvait à côté de ce général, lorsqu'il fut tué en combattant. Decaen parvint à rallier sa troupe, mise en désordre par suite de cet évènement; il repoussa les Vendéens, et reprit le corps du général, dont ils s'étaient emparés. La division de Kléber étant restée en Bretagne pour agir contre les royalistes, Decaen fut chargé de surveiller l'arrondissement de la Guerche; mais bientôt le général lui écrivit à Vitré : « Je viens d'organi- « ser l'arrondissement de la Gra- « velle; plus dangereux, il est plus « digne de ton courage. » Decaen répondit à la confiance de son général tant à la Gravelle qu'à Vitré. En janvier 1795, il quitta la Vendée et passa à l'armée du Rhin. Les représentants du peuple Rewbell et Merlin de Thionville l'ayant chargé d'une reconnaissance importante sur les frontières de la Suisse, le succès qu'il obtint dans cette mission lui valut le grade de chef de brigade, et l'année suivante, celui de général. A l'attaque de Frankendal par les divisions Beaupuy et Desaix, il pénétra jusqu'au centre de la ville, après en avoir forcé les portes. Fait prisonnier dans cette affaire, il fut renvoyé huit jours après sur parole. Placé en 1796 sous les ordres de Moreau, il fut chargé avec Abbatucci, Bellaveine, et les officiers du génie Boisgérard et Poitevin, des préparatifs d'un passage sur le Rhin près de Strasbourg, et désigné pour diriger une des principales attaques. Suivi de seize grenadiers, il traverse le fleuve sous le feu de la mitraille, enlève la batterie et tourne les canons contre l'ennemi. Le général Beaupuy confia alors le commandement de son avant-garde à Decaen, qui le conserva tout le temps que l'armée se porta en avant; et, après s'être distingué à

Kuppeisheim, il décida du succès de la journée d'Ettingen, le 11 juillet 1796. Dans la retraite à laquelle Moreau doit sa plus grande célébrité, Decaen commanda l'arrière-garde; et les talents qu'il déploya, les éloges dont Moreau le combla, enfin l'énergie dont il fit preuve dans la défense de Kehl lui firent décerner un sabre d'honneur. En 1798, il fut un des généraux désignés pour l'expédition d'Angleterre; mais ce projet étant abandonné, il passa à l'armée du Rhin, et y commanda l'avant-garde. Accusé de s'être laissé surprendre à Triberg, et de n'avoir pas obéi lorsqu'on lui ordonnait de ressaisir ce poste, il fut destitué sans avoir été entendu; mais il adressa à Bernadotte, alors ministre de la guerre, un mémoire justificatif, qui resta sans réponse de la part de ses dénonciateurs, et il fut presque immédiatement réintégré dans son grade. Commandant une division sous les ordres de Lecourbe, il fut nommé, le 16 mai 1800, général de division, et se distingua à la tête d'une des réserves. Détaché par Moreau pour s'emparer de Munich, il y pénétra après une marche de trente lieues en trois jours, pendant lesquels il lui fallut continuellement repousser les attaques du général autrichien Merfeld. Quelques mois plus tard, il coopéra puissamment au gain de la bataille de Hohenlinden, en arrivant sur le terrain avec six mille hommes, que Moreau n'attendait pas à cause de l'éloignement où ils se trouvaient. La paix ayant été signée en 1801, Decaen fut nommé inspecteur-général d'infanterie, puis grand-officier de la Légion-d'Honneur, et enfin capitaine-général des établissements français dans l'Inde. Il s'embarqua, le 3 mai 1803, avec l'amiral Linois. Mouillée devant Pondichéry, l'escadre française se vit bientôt observée par les Anglais. Des nouvelles arrivées par terre faisaient dès-lors pressentir une rupture. Decaen n'hésite pas; il laisse des instructions à son chef d'état-major, déjà descendu à Pondichéry; et, trompant à la faveur de la nuit la vigilance des Anglais, il appareille pour l'Ile-de-France, y débarque heureusement, et reçoit, le 22 sept, l'annonce d'une nouvelle guerre. Il reçoit en même temps l'ordre de rester à la tête de tous les établissements français à l'est du Cap de Bonne-Espérance. Ces colonies avaient été presque oubliées pendant la révolution, par les gouvernements qui se succédèrent; il fallait les réorganiser, et surtout calmer les haines excitées par douze années de troubles. Decaen y réussit; l'ordre se rétablit; l'administration militaire, civile et judiciaire reprit son cours; et, malgré le dénuement dans lequel le laissa la métropole, il parvint pendant huit ans à défendre les îles de France et de Bourbon contre les attaques réitérées des Anglais. Employant à propos le peu de bâtiments qu'il avait à sa disposition, il causa des pertes immenses aux Anglais, et leur suscita de perpétuels embarras sur le continent de l'Asie. Les prises qu'il fit portèrent l'abondance dans la colonie et lui fournirent les moyens de réparer et de ravitailler son escadre. Au mois d'août 1810, deux de ses frégates, embossées dans le port de l'Ile-de-France, combattirent sous les yeux du capitaine-général quatre frégates anglaises dont deux furent détruites, et les deux autres prises. S'il eût reçu les secours qu'il réclamait, et qui furent accordés trop tard, il eût peut-être sauvé cette colonie, qu'il entreprit de défendre

avec huit cents hommes de toutes armes, et environ quatre cents marins, contre une armée anglaise de vingt mille hommes tant Européens que Cipayes, et des forces maritimes proportionnées à ce débarquement. Cette lutte ne pouvait être longue. En déc. 1810, il capitula, et abandonnant l'île il la sauva d'une ruine absolue en obtenant que, sous la domination anglaise, le régime français fût conservé. Quelques réclamations se sont élevées sur sa conduite. Le capitaine anglais Flinders, dans la relation de son voyage aux terres australes, se plaint avec amertume des procédés du général Decaen, qui le retint, dit-il, injustement prisonnier à Port-Louis, pendant six ans et demi, sous prétexte d'attendre des ordres de France pour lui rendre sa liberté, et qui néanmoins la lui rendit ensuite tout-à-coup sans avoir reçu ces prétendus ordres. A ce témoignage on peut opposer celui de M. S. Roux, ancien maire de Port-Louis, qui, dans une lettre publiée en février 1817, rend hommage *à la prévoyance et aux soins paternels* du général Decaen. Il rappelle, entre autres faits, l'empressement que ce général mit à organiser un corps de pompiers. Lorsqu'il quitta la colonie, les habitants votèrent une adresse pour lui témoigner leur estime et leur reconnaissance. Revenu en France, Decaen fut soumis à un conseil d'enquête qui approuva sa conduite, et presque aussitôt il obtint le commandement de l'armée de Catalogne. Il battit le corps espagnol de Saarfield à Saint-Féliu de Palamos, et força les Anglais à lever le siège de Tarragone. Ces succès le firent nommer grand-croix de la Réunion et comte de l'empire. Le 12 et le 13 sept. 1813, il défit les Anglais au col de l'Ordal et à Villafranca. On l'a accusé d'avoir proposé d'abandonner cette province, et de repasser les Pyrénées pour mieux défendre la frontière française, alors menacée par un parti espagnol; mais cette accusation n'a pas été prouvée. Au mois de nov. 1813, l'armée de Catalogne ayant été réunie à celle d'Aragon, sous les ordres du maréchal Suchet, Decaen rentra en France, d'où il partit pour aller prendre le commandement de l'armée de Hollande; mais ses observations trop franches et trop sévères sur l'insuffisance des éléments nécessaires à la création d'une armée le firent rappeler. On le menaça d'abord de le traduire devant un conseil de guerre, mais on se borna à faire examiner sa conduite. Lorsque les Anglais pénétrèrent à Bordeaux et que le duc d'Angoulême s'y établit en 1814, Decaen fut envoyé à Libourne avec un corps de trois mille hommes pour y organiser l'*armée de la Gironde*. Ce fut au milieu de cette opération qu'il apprit l'abdication de l'empereur : dès le 3 avril il se présenta, accompagné de son état-major, au duc d'Angoulême, et prit la cocarde blanche. Le 11 il écrivait de Périgueux aux généraux sous ses ordres: « Un grand évènement s'est accom- « pli : l'empereur a été renversé du « trône, le sénat a déclaré sa dé- « chéance et celle de sa famille. Le « chef de la maison de Bourbon doit « régner sur la France. » Le 2 juin suivant, Decaen fut nommé chevalier de Saint-Louis, et le 19 juillet grand-cordon de la Légion-d'Honneur. Il était gouverneur de la onzième division lorsque Bonaparte rentra en France; et le 9 mars il adressa de Bordeaux aux troupes sous son commandement un ordre du jour,

où, en manifestant la ferme résolution de défendre le gouvernement du roi, il n'épargnait pas les accusations contre l'empereur lui-même. Le 13 de ce mois il fit à la duchesse d'Angoulême, qui se trouvait à Bordeaux, de nouvelles protestations de fidélité. Cependant le général Clausel s'étant présenté sur la rive droite de la Garonne, les troupes de ligne qui étaient à Bordeaux ne dissimulaient pas leur intention de passer à Bonaparte; elles étaient contenues par la fermeté de la garde nationale dévouée aux Bourbons. Les chefs royalistes demandaient qu'on éloignât cette garnison suspecte, qu'on prît des mesures pour préserver le fort de Blaye; mais Decaen s'y refusa, et toutes ses promesses s'évanouirent, lorsque la garnison déclara qu'elle ne reconnaissait plus l'autorité des Bourbons. Decaen fut un des signataires de la lettre que les autorités de Bordeaux écrivirent au général Clausel pour demander que la princesse fût traitée avec les égards dus à son rang et à son malheur, et qu'il lui fût accordé un jour pour ses dispositions de départ. Napoléon appela aussitôt Decaen à Paris, et lui confia le commandement de la dixième division militaire. Arrivé à Toulouse, ce général, qui naguère accusait Bonaparte d'avoir sacrifié la France, ses trésors et sa population, publia un violent manifeste contre les Bourbons, que lui-même avait un des premiers reconnus l'année précédente. Après la bataille de Waterloo il chercha à faire sa jonction avec Gilly, Clausel et l'armée de la Loire; mais n'ayant pu y parvenir il finit par se soumettre à l'autorité, et se rendit à Paris, où en vertu de la loi du 23 oct. il fut arrêté et mis à la prison de l'Abbaye. Après quinze mois de détention, la veille même du jour qu'il devait être jugé par un conseil de guerre, il fut mis en liberté par une ordonnance du roi. On croit que c'est à la duchesse d'Angoulême qu'il dut une telle faveur. Cette princesse n'avait pas oublié que, pendant son séjour à Bordeaux, Decaen ne s'était jamais écarté du respect qu'il devait lui porter. Mis au nombre des lieutenants-généraux en disponibilité, il vécut dans une honorable médiocrité de fortune, et mourut d'une apoplexie foudroyante dans les premiers jours de sept. 1832, sans avoir repris de service. Une pension ayant été demandée pour sa veuve en 1834, à la chambre des députés, cette proposition, après avoir été adoptée en apparence, fut rejetée à l'appel nominal, ce qui donna lieu à beaucoup de réclamations dans les journaux et à une souscription qui fut ouverte en faveur de Mme Decaen et Daumesnil (*Voy.* Daumesnil, dans ce vol.). Az—o.

DECHAMPS (Etienne-Agard). *Voy.* Champs, VIII, 34.

DECHAZELLE (Pierre-Toussaint), né en 1751, avait fait ses études au collège de Saint-Vincent de Senlis, alors dirigé par des Génovéfains. Doué d'une imagination vive et brillante, Dechazelle fit des progrès rapides, et, destiné au commerce, il choisit la carrière du dessin, comme plus conforme à son penchant pour les arts. Elève de Nonnotte et de Douai, tous deux peintres de la ville de Lyon, il montra les plus heureuses dispositions et s'appliqua plus spécialement au genre qui fit la réputation de Van-Huysum, de Van-Dael, et qui formait, à cette époque, une partie si importante de la fabrique lyonnaise. Appelé à dix-huit ans à relever la

prospérité d'une ancienne maison de commerce, il réussit promptement; et, portant dans la fabrication des riches étoffes brochées toutes les ressources de la palette et du pinceau, il fit faire un pas immense à ce genre d'industrie. Infatigable, il trouva encore le temps de se livrer à l'étude des arts et des sciences. La révolution ayant anéanti la maison de commerce à laquelle il était attaché, il renonça aux affaires. Admis successivement au conseil et à la chambre de commerce, puis au conservatoire des arts de Lyon, il montra dans ces emplois publics le zèle et l'activité qu'il avait déployés dans les travaux de son industrie. Retiré à la campagne, il s'occupait à réunir sous un seul point de vue les résultats de ses recherches : il conçut et exécuta le plan de ses *Etudes sur l'histoire des arts* (1). Cet ouvrage, fruit de trente ans de travaux et de méditations, était achevé peu de mois avant que son auteur fût atteint de la maladie cruelle qui le conduisit au tombeau, et cependant il hésitait à le publier. Profondément religieux, exact dans l'accomplissement de tous ses devoirs, Dechazelle était affable, plein d'indulgence envers les autres; mais d'une indulgence qui ne nuisit pas à son goût éclairé pour les arts, ni à l'équité de ses jugements sur les personnes. Il a voulu faciliter aux jeunes artistes la connaissance de l'histoire des arts en général, et la rattacher aux différentes époques de l'histoire politique et morale de l'antiquité. Son ouvrage, assez bien écrit, manque parfois de profondeur, de science, et de l'étendue nécessaire, surtout dans certains chapitres. On a encore de lui : *Discours qui a obtenu la mention honorable sur cette question proposée par l'Institut national :* « Quelle est l'influence de la peinture sur les arts « d'industrie commerciale ? Faire « connaître les avantages que l'état « retire de cette influence, et ceux « qu'il peut encore s'en promettre, » Paris, 1804, in-8°. En accordant la mention honorable à ce *discours*, l'Institut déclara que les vues de l'auteur, dirigées spécialement sur l'industrie lyonnaise, auraient dû avoir un but d'intérêt plus général. Dechazelle reconnut la justesse de l'observation, mais se fit gloire d'avoir mérité le reproche. Enfin il a publié : *Hommage rendu à la mémoire de J. J. Boissieu*, Lyon, 1810, broch. in-8°. Il mourut vers la fin de 1833 dans une maison de campagne près Neuville-sur-Saône. C—L—T.

(1) Ou *Tableau des progrès et de la décadence de la statuaire et de la peinture antique au sein des révolutions qui ont agité la Grèce et l'Italie*, Lyon et Paris, 1834, 2 vol. in-8°.

DECHEZEAUX *de la Flotte* (Gustave) était négociant à l'île de Ré avant la révolution. Il en adopta les principes avec modération, et fut nommé en 1791 député suppléant de la Charente-Inférieure à l'assemblée législative, où il ne siégea pas. Député à la Convention nationale l'année suivante, il y vota dans le procès de Louis XVI pour le bannissement, la réclusion jusqu'à la paix, puis pour l'appel au peuple et le sursis à l'exécution. S'étant montré fort opposé à la révolution du 31 mai 1793, il fit imprimer son opinion sur cet événement, et l'envoya à ses commettants, ce qui le fit accuser par Billaud-Varenne, dans la séance du 18 juillet 1793, d'avoir entretenu avec les habitants de La Rochelle une correspondance *contre-révolutionnaire*. A cette époque

une telle dénonciation, de la part d'un pareil homme, était un arrêt de mort; Dechezeaux le sentit, et il publia dans les journaux une réponse timide, et qui ne put le sauver. Il donna ensuite sa démission de député, et se retira dans sa patrie, où il fut bientôt arrêté par ordre des représentants Laignelot et Lequinio, et traduit à un tribunal révolutionnaire qu'ils avaient établi à La Rochelle. Ce tribunal le condamna à mort le 29 nivose an 2 (18 janvier 1794) sans autre motif que son vote dans le procès de Louis XVI, sur lequel il fut positivement interrogé, ainsi que sur son opposition au 31 mai. Plus tard on accusa le député Crassous et le nommé Parant d'avoir eu beaucoup de part à cet assassinat; et ce qu'il y a de plus horrible encore, c'est qu'il fut prouvé qu'un nommé Daviaud, employé de la marine à Rochefort, avait été le bourreau de Dechezeaux, et qu'après l'avoir immolé sur l'échafaud, ce misérable avait parcouru la ville ayant encore les mains teintes de sang, et s'écriant: *Je ne l'ai pas manqué*. Après la chute de Robespierre, la veuve de Dechezeaux se présenta à la barre de la Convention nationale, pour y demander la réhabilitation de la mémoire de son mari et la levée du sequestre apposé sur ses biens. On lut dans la séance du 29 germinal an III (18 avril 1795) des lettres fort touchantes que le malheureux Dechezeaux avait écrites avant d'aller à l'échafaud, et l'on cita beaucoup de faits à la louange de ce député. Tout cela fit sur l'assemblée une vive impression. La levée du sequestre mis sur ses biens fut ordonnée; et ce premier acte de justice donna lieu au décret qui fut prononcé un peu plus tard pour la restitution des biens de tous les condamnés par les tribunaux révolutionnaires. M—D j.

DECOMBLES. *Voy.* COMBLES (de), LXI, 239.

DECORDES ou DE CORDES (EUTICHE), à qui Valère-André, Foppens, Sweert et Paquot n'ont consacré que des articles fort incomplets, naquit à Anvers, au commencement du XVIe siècle. Etant parti pour l'Italie, il y embrassa la vie religieuse, le 3 sept. 1540, dans le monastère de Sainte-Justine, ordre de Saint-Benoît, à Padoue. Profondément versé dans la littérature sacrée, il avait étendu le cercle de ses études par la connaissance des langues grecque et hébraïque. Son érudition, sa piété, la douceur de ses mœurs le firent nommer abbé de Saint-Fortunat, à Bassano. Ceux qui le font abbé de Sainte-Justine, tels que Sweert, Valère-André et Foppens, sont dans l'erreur. Il est vrai que Saint-Fortunat et Sainte-Justine étaient deux maisons qui n'en formaient, pour ainsi dire, qu'une seule. Paquot soupçonne que Decordes n'eut qu'une abbaye titulaire qu'on lui donna peut-être afin qu'il eût rang d'abbé au concile de Trente. Martin Gestmann, évêque de Breslau, qui, pendant qu'il avait fréquenté les écoles de Padoue, avait eu ce Père pour confesseur, l'appela plus tard en Silésie afin d'y rétablir la règle dans les couvents de son ordre, fonction épineuse, dont le savant bénédictin s'acquitta avec le plus grand succès. Il ne parut pas avec moins d'éclat au concile de Trente. Voici l'énumération de ses ouvrages, que la mort l'empêcha de mettre au jour. Mariano Armellini les vit en 1718 manuscrits dans le couvent de Sainte-Justine, et il en parle dans sa *Bibliotheca Benedictino-Cassi-*

nensis. I. *Commentaria in omnes epistolas D. Pauli apostoli*, trois tomes. II. *Commentaria in symbolum apostolorum*. III. *Dictionnarium biblicum*. IV. *Opuscula e Bibliis selecta*, trois tomes. V. *De justitia originali et justificatione contra Melanchthonem*, trois tomes VI. *Polyonima S. Scripturæ*. VII. *Responsio confutatoria omnium ex scripturis locorum doctoris Jacobi Herbrandi Tubingensis*. VIII. *Conciones quadragesimales et dominicales*. IX. *Commentaria in Harmoniam evangelicam D. Hieronymi*, deux tomes. Jacques Pavacci, dans son *Histoire du monastère de Sainte-Justine*, cite encore : X. *Historiæ e vetere ac novo Testamento*. Fabianus Justinus fait un grand éloge de Decordes comme commentateur de la Bible et principalement des épîtres de saint Paul. Benedictus Guidius ne le traite pas d'une manière moins honorable, ainsi que P. Richard, Félix Eygers et M.-Ant. Mallempius. Decordes termina sa carrière au mois de sept. 1582. R—F—G.

DECREMPS (Henri), auteur de la *Magie blanche*, était né, comme il le dit lui-même, à Beduer dans le Quercy, le 1er avril 1746. Pendant qu'il achevait ses études au collège de Toulouse, le hasard lui fit tomber entre les mains la *Polygraphie* de Trithème (*Voy.* ce nom, XLVI, 557), où il apprit le moyen de lire les écritures les plus mystérieuses. Ses professeurs voulant éprouver son savoir lui remirent différents morceaux, qui n'auraient été pour tout autre que d'indéchiffrables hiéroglyphes, et il les lut très-facilement, excepté cependant un dans lequel on avait intercalé des signes sans valeur et dont il fallait faire abstraction pour découvrir le sens des mots. Ce premier succès accrut le goût de Decremps pour les sciences occultes, et, dans la suite, il s'y rendit assez habile pour deviner toutes les ruses employées par des charlatans plus ou moins adroits. A sa sortie du collège, ses parents voulurent l'envoyer à Cahors pour y faire son cours de théologie; mais, ne se sentant aucune vocation pour l'état ecclésiastique, il quitta furtivement la maison paternelle et prit le chemin de Paris, sans trop savoir comment il se tirerait d'embarras au milieu de cette grande ville, où il allait se trouver sans appui et presque sans ressource. En attendant que quelque circonstance heureuse le mît à même de profiter de ce qu'il savait, il prit un logement dans un des quartiers les plus obscurs pour ménager sa bourse; et ne sortant que lorsqu'il y était contraint, il employait toutes ses journées à lire les livres qu'il achetait sur les quais, notant avec soin tout ce qu'il y remarquait de singulier et de curieux. C'est ainsi qu'il parvint à se faire un fonds de connaissances assez superficielles, il est vrai, mais très-variées. Trahi par un ami dans lequel il avait placé sa confiance, il s'éloigna brusquement de Paris, et parcourut toute la France « à pied, « sans autre monture qu'un gros bâton, et sans autre embarras qu'une « écritoire, du papier et une gourde. « Le soir, il écrivait ce qu'il avait « vu dans la journée; et c'est ainsi « que se trouvèrent composés la plus « part de ses ouvrages. » (Voy. la *Science sans-culotisée.*) Il eut l'intention de s'arrêter à Lyon pour y donner un cours de littérature; mais n'ayant pu trouver d'élèves, il poursuivit sa route, visita l'Allema-

gne et les Pays-Bas, s'embarqua pour l'Angleterre et vint à Londres où il enseigna l'astronomie. Obligé d'apprendre l'anglais, il le parla bientôt facilement. Il étudia aussi la navigation, et fit plusieurs voyages sur mer, dans le but de perfectionner ses connaissances géographiques. Il était de retour à Paris en 1783; l'année suivante, il y publia la *Magie blanche dévoilée*. Cet ouvrage, dans lequel il donna l'explication de toutes les expériences de Pinetti, prétendu physicien, mais escamoteur fort habile, obtint un très-grand succès. Les journaux les plus accrédités, entre autres l'*Année littéraire*, en rendirent un compte avantageux; il fut traduit en anglais, et réimprimé dès l'année suivante tant en France qu'à Bruxelles. A cet ouvrage, Decremps en fit succéder plusieurs autres, dont on trouvera les titres à la fin de cet article : il y dévoile tous les tours de cartes, de gobelets et de gibecières qui faisaient alors l'amusement des sociétés les plus distinguées. Mais tout en s'annonçant comme l'ennemi des charlatans (1), Decremps l'était bien un peu lui-même. C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir, dans la *Magie blanche*, décrit un tour extraordinaire, il en renvoie l'explication à un autre moment; et pour avoir cette explication, il fallait acheter un livre de huit pages, qu'il vendait aussi cher que le volume même, trouvant ainsi le moyen de vendre son ouvrage le double de ce qu'il l'annonçait. Il cherche, dans son *Supplément* à la *Magie blanche*, page 261, à pallier cette turpitude, en la rejetant sur sa pauvreté qui était très-grande en effet, s'il est vrai qu'il pût dire avec Bias : *Omnia mecum porto*. Comme le bénéfice qu'il faisait sur la vente de ses livres ne suffisait pas à ses besoins, Decremps prit le parti de retourner à Londres, et il y ouvrit, pour l'enseignement de la langue française, une école qu'il eut le plaisir de voir fréquentée par un grand nombre d'élèves; mais son imprudence ne lui permit pas de mettre à profit cette circonstance favorable pour s'assurer une existence indépendante. Dénoncé pour avoir chanté la *Marseillaise* dans une taverne et tenu des propos plus qu'indiscrets, il reçut l'ordre de quitter Londres, et revint à Paris en 1793. Partisan de la révolution, mais ennemi des excès, on ne le vit point figurer, à cette déplorable époque, dans les clubs ni dans les assemblées tumultueuses des sections; il ne servit la cause qu'il avait embrassée qu'en cherchant les moyens d'éclairer le peuple, ou, comme il le dit lui-même dans le langage du temps, de *sans-culotiser* la science. En 1794, il publia le *prospectus* d'un cours d'astronomie pour les ouvriers, en dix leçons ou numéros; mais il ne put jamais réunir assez de souscripteurs pour couvrir les frais d'impression. Il donnait à cette époque chez lui des leçons de géographie, d'astronomie, de navigation et de langue anglaise. Craignant qu'on ne lui reprochât de rester à Paris occupé de choses si frivoles, tandis que tous les bons citoyens étaient à la frontière, il s'excusait sur l'obligation de subvenir par son travail aux besoins de sa femme et de son enfant au ber-

(1) Dans les *Petites aventures de Jérôme Sharp*, il dit page 10, « que, voulant être l'apôtre des « sciences, il aura s'il le faut, à l'exemple de « M. Marat, assez de courage pour en être le « martyr. » Singulier modèle qu'il avait pris là; mais Marat n'était alors connu que comme un mauvais physicien et un zélé *philanthrope*.

ceau. Ainsi Decremps, alors âgé de près de cinquante ans, était récemment marié. « Tout ce que je puis, « dit-il, c'est de faire en personne « mon service dans la garde natio- « nale. » Tombé depuis dans l'obscurité la plus complète, malgré ses tentatives pour en sortir, il est mort octogénaire vers 1826. On a de lui : I. *Le Parisien à Londres*, ou Avis aux Français qui vont en Angleterre, contenant le parallèle des deux plus grandes villes de l'Europe ; Amsterdam et Paris, 1784, 2 vol. in-8° (l'édition de 1784 me paraît suspecte, mais j'en ai vu une de 1789, 2 vol. in-12). II. *La Magie blanche dévoilée*, Paris, 1784; 2e édit. avouée par l'auteur, 1788, in-8°, fig. Il faut joindre à ce volume : *Explication* du tour extraordinaire décrit au chapitre XXV, in 8° de 8 pag. III. *Supplément* à la *Magie blanche dévoilée*, ibid., 1785, in-8°; 2e édit., 1788. A ce volume, il faut également réunir : *Eclaircissements* sur quelques articles, dont on n'a pas donné l'explication, 32 pag. IV. *Testament de Jérôme Sharp*, professeur de physique amusante, ibid., 1786; 3e édit., 1788, in-8°. V. *Codicile de Jérôme Sharp*, ibid., 1788, in-8° (2). Ce volume est orné du portrait de Decremps. On lit au-dessous :

Il a su démasquer, dans ses heureux écrits,
Du grand art de jongler les trop nombreux apôtres :
Il eut des envieux, mais encor plus d'amis,
Et mérita d'avoir et les uns et les autres.

VI. *Les Petites aventures de Jérôme Sharp*, Bruxelles et Liège, 1798, in-8°, fig. VII. *La Science sans-culotisée* : *Premier essai sur les moyens de faciliter l'étude de l'astronomie et d'opérer une révolution dans l'enseignement*, Paris, 1794, in-8°. C'est le cours qu'il annonçait par souscription, et dont il n'a paru que cette première livraison, lancée dans le public comme un prospectus. Au revers du frontispice est la liste des ouvrages imprimés de l'auteur, parmi lesquels on en trouve deux en anglais, qui n'ont encore été cités par aucun bibliographe : *Philosophical amusements; An essay on the art of facilitating the study of french language.* VIII. *Diagrammes chimiques*, ou Recueil de 360 figures qui expliquent succinctement les expériences par l'indication des agents et des produits à côté de l'appareil ; et qui rendent sensible la théorie des phénomènes, Paris, 1822, in-4°, de 127 pag., avec 112 pl. L'auteur, qui fait un grand étalage d'érudition, annonce qu'il a étudié la chimie sous les plus grands maîtres de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, etc. Ce volume se compose d'un abrégé de nomenclature chimique en six langues, et d'une application de l'algèbre à la chimie. IX. *Lettre à M. de Jouy sur un article satirique de la Biographie des Contemporains, et sur les inconvénients d'écrire l'histoire contemporaine sans la savoir*, Paris, 1824, in-8°. C'est une réclamation contre son article, où l'on disait que Decremps avait été victime d'une mystification de Pinetti, ce qu'il désavoue formellement, et dont nous n'avons trouvé d'ailleurs aucune trace dans les *Mémoires secrets*. Cette lettre est un recueil vraiment curieux de citations dans toutes les langues. W—s.

(2) La *Magie Blanche* et ses trois suites ont été refondues dans l'*Encyclopédie méthodique, Dictionnaire des amusements physiques*.

DECRÈS (le duc DENIS), ministre de la marine, naquit à Château-Villain, en Champagne, le 18 juin 1761. Son éducation, son goût et les exemples de sa famille décidèrent sa vocation pour le service de mer, et il y entra à l'âge de dix-sept ans comme aspirant. Nommé garde de la marine, en 1780, il fut embarqué sur la frégate *le Richemont*, qui faisait partie de l'armée navale aux ordres du comte de Grasse, et prit part à tous les combats que cette armée eut à soutenir. A celui du 12 avril 1782, dans les Antilles, dont l'issue fut si malheureuse, on remarqua un jeune garde, qui, dans un canot sous le feu des Anglais, portait une remorque au vaisseau *le Glorieux*, démâté de tous ses mâts et qui le tira du danger auquel il était exposé : c'était Decrès : le grade d'enseigne fut la récompense de ce trait de bravoure. Embarqué en cette qualité sur la *Nymphe*, il assista au combat du 18 février 1783, dans lequel cette frégate, de concert avec la *Cybèle* et l'*Amphitrite*, s'empara du vaisseau anglais *l'Argo*. Promu au grade de lieutenant de vaisseau, en 1785, il passa sur l'*Alouette*. Détaché de cette frégate sur la goëlette *la Nymphe*, Decrès fut chargé de diverses missions, dont l'une avait pour objet de constater la réalité des lacs de bitume de la Trinité espagnole. Le journal des opérations relatives à cette exploration valut à Decrès des témoignages de satisfaction du maréchal de Castries, alors ministre de la marine. Au mois de février 1791, il s'embarqua sur la *Cybèle* comme major-général de la division de frégates commandée par Saint-Félix, et destinée pour les Indes-Orientales. L'année suivante, cette division, croisant en vue de la côte de Malabar, eut connaissance qu'un bâtiment du commerce français, pris par les Marattes, était mouillé sous la protection du fort Coulabo. Decrès proposa à l'amiral d'enlever ce bâtiment à l'abordage; il arma trois canots de la frégate; et, à la nuit tombante, il se dirigea sur la côte. Parvenu auprès du bâtiment, il saute à bord avec ses marins, tue ou jette à la mer cent cinquante Marattes qui s'y trouvaient, et le ramène en triomphe au milieu de la division. Au mois d'octobre 1793, l'amiral chargea Decrès d'aller en Europe pour rendre compte au gouvernement de la situation de l'île de France, et solliciter des secours qu'il devait y ramener; il arriva à Lorient le 10 février 1794. A son débarquement, il apprend que, promu au grade de capitaine de vaisseau au mois de janvier 1793, il avait été destitué peu de temps après comme noble. Arrêté presque aussitôt, il est conduit à Paris par la gendarmerie. Assez heureux pour échapper à la proscription dont il était menacé, il se retira près de sa famille dans le département de la Haute-Marne, où il vécut ignoré jusqu'au mois de juin 1795, époque à laquelle il fut réintégré dans son grade, et nommé au commandement du *Formidable*, qu'il conduisit de Toulon à Brest. Il fut, en 1796, promu au grade de chef de division, puis élevé à celui de contre-amiral en avril 1798. Commandant en cette qualité l'escadre légère de l'armée navale aux ordres de Brueys, il arbora son pavillon sur la frégate *la Diane*. A l'attaque de Malte, chargé de favoriser le débarquement des troupes, il soutint un engagement avec les galères de l'île, et se trouva même compromis sous le feu du fort La

Valette. Se trouvant à l'arrière-garde de la ligne au combat d'Aboukir, il passa successivement sur deux des vaisseaux du centre et ne revint sur le sien que lorsqu'il le vit à son tour engagé avec l'ennemi. Le *Guillaume-Tell* avait été désemparé; il se répara tout en combattant, et Decrès ayant rallié sous son pavillon les débris de l'armée se rendit à Malte avec eux. Bientôt toutes les forces anglaises se réunirent devant ce port et en formèrent le blocus. Vaubois, son compatriote, y commandait; ce général le chargea du commandement des avant-postes. Pendant dix-sept mois la constance des troupes et celle de leurs généraux soutint les assauts réitérés des Anglais, des Russes et des Napolitains; mais, au mois de mars 1800, les forces françaises se trouvèrent resserrées dans La Valette, le reste de l'île étant tombé au pouvoir de l'ennemi. Cette situation était d'autant plus critique que les vivres devenaient très-rares et que le nombre des malades augmentait chaque jour. Decrès, pour diminuer la détresse, prit la résolution de sortir avec le *Guillaume-Tell*, à bord duquel il fit embarquer mille hommes et deux cents malades. Deux vaisseaux anglais étaient mouillés dans la baie de Marsa-Sirocco, sur la côte orientale de l'île; trois autres l'étaient devant La Valette; deux frégates et plusieurs corvettes louvoyaient à une petite distance. Malgré ces obstacles, Decrès appareilla le 29 mars à onze heures du soir. A peine était-il sous voiles que les postes de terre occupés par les Anglais firent feu sur lui de toutes parts. Le lendemain, il fut joint par la frégate *la Pénélope* qui commença à tirer en chasse sur le *Guillaume-Tell*, et continua de le poursuivre, quoiqu'il ripostât avec ses canons de retraite, dont plusieurs l'atteignirent. La crainte d'être retardé et joint à la fin par les Anglais, qu'on apercevait à l'horizon, ne lui permit point de manœuvrer pour combattre la frégate; mais, malgré ses efforts pour échapper à un ennemi aussi supérieur, à cinq heures du matin il se trouva à la portée du canon du vaisseau *le Lion* de soixante-quatre. Alors le combat s'engagea. Il durait depuis trois quarts d'heure, lorsque Decrès donna l'ordre au capitaine Saunier de tenter l'abordage. On sait combien cette manœuvre est difficile et dangereuse de vaisseau à vaisseau; cependant deux fois elle fut exécutée, et elle réussissait la seconde, si les deux vaisseaux ne se fussent dégagés spontanément lorsque déjà ils étaient accrochés. Le *Lion* fut tellement maltraité qu'il se vit obligé de fuir vent arrière; mais le *Foudroyant* de quatre-vingt-six, étant venu prendre part au combat, le *Guillaume-Tell* fut contraint de prêter côté à ce nouvel adversaire. L'action dura près d'une heure avec le plus grand acharnement. Pendant ce temps, le *Lion*, qui avait réparé ses plus grosses avaries, revint à la charge. Decrès alors tenta de renouveler contre le *Foudroyant* la manœuvre qu'il avait essayée vainement contre le *Lion*; mais ce vaisseau évita constamment l'abordage. Depuis ce moment, le *Guillaume-Tell* eut à combattre deux vaisseaux et une frégate. Le feu prit plusieurs fois dans ses hauts; démâté d'abord de son mât d'artimon, ensuite de son grand mât, le gaillard d'arrière se trouva encombré de débris, ce qui rendait la manœuvre de l'artillerie extrêmement difficile, et bientôt la

chuté du mât de misaine vint encore aggraver cette position. Une explosion de gargousses, qui eut lieu au même moment sur la dunette, renversa l'amiral Decrès du banc de quart sur lequel il était monté. Il était neuf heures et demie, et le combat avait commencé à une heure du matin. La résistance opiniâtre que le *Guillaume-Tell* avait opposée à trois bâtiments ennemis était suffisante pour la gloire du pavillon; il fut amené. Decrès était couvert de blessures, ainsi que le capitaine Saunier et plusieurs de ses officiers : près de la moitié de l'équipage avait été tué ou blessé. Les Anglais n'avaient pas moins souffert; car la *Pénélope* seule se trouva en état d'amariner le *Guillaume-Tell*, et de le remorquer jusqu'à Syracuse. Ce fut à grand'peine que le *Lion* et le *Foudroyant* atteignirent Minorque, où ils relâchèrent coulant bas d'eau, et leur mâture fort endommagée. Le *Chronicle naval*, en rendant compte de ce combat, s'exprima ainsi : « C'est « peut-être l'action la plus chaude « que jamais bâtiment ennemi ait « soutenue contre ceux de S. M. B. » Cette glorieuse résistance valut à Decrès un *sabre d'honneur* des mains du premier consul. A son retour d'Angleterre, il fut nommé à la préfecture maritime de Lorient, et, en octobre 1801, au ministère de la marine. Ce poste était difficile dans la situation où se trouvait notre marine. Decrès y apporta une grande activité, et cette force d'esprit et de caractère dont il était éminemment doué. Ministre d'un homme hardi dans ses conceptions, il eut de grandes choses à exécuter. Les travaux gigantesques du port de Cherbourg, ceux qui furent faits à New-Deep et à Flessingue; la création de l'arsenal et des chantiers d'Anvers; l'amélioration des établissements maritimes depuis l'Adriatique jusqu'à la mer, l'expédition de Saint-Domingue, la construction et la réunion des milliers de bâtiments de la flottille de Boulogne, telles furent les principales opérations de son long ministère; et ce sont autant de témoignages qui déposeront en faveur de l'homme qui a sinon conçu, du moins dirigé ces immenses travaux. Chargé pendant treize années d'une administration difficile, Decrès eut constamment à lutter contre la fortune, qui, chaque jour, amenait de nouveaux désastres. La perte de plusieurs grandes batailles navales, la prise de quelques-unes de nos colonies, et l'insuccès de diverses expéditions, offrirent à ses détracteurs des occasions de blâme et de censure qu'ils ne laissèrent point échapper (1). Mais, sans entrer dans une trop longue polémique, il faut reconnaître qu'en résultat, Decrès a procuré à la marine un notable accroissement de forces. A son avènement au ministère en 1801, elle se composait de cinquante-cinq vaisseaux et de quarante-une frégates. Dans l'espace de treize années, quatre-

(1) On a fait un reproche à Decrès, comme à tous les ministres de Bonaparte, de leur servile obéissance à toutes ses volontés; mais en admettant que ce reproche fût juste à l'égard de quelques-uns d'eux, est-il donc si facile qu'on le croit communément de combattre et de vaincre les volontés des souverains? Napoléon par fierté, et peut-être aussi par la conviction qu'il avait de sa supériorité, ne souffrait que difficilement les conseils. Souvent aussi il ne consultait que sa seule volonté, et ses ministres ne connaissaient ses desseins qu'en recevant l'ordre de les exécuter. Telle était et telle sera toujours la position des ministres dans une monarchie où le souverain gouverne par lui-même, et surtout quand ce souverain, ainsi que Napoléon, n'aura dû le trône qu'à son épée et à l'ascendant de son génie.

vingt-trois vaisseaux et soixante-cinq frégates descendirent des chantiers ; et, malgré des pertes immenses, notre marine présentait encore au mois de mars 1814 un matériel de cent trois vaisseaux et cinquante-quatre frégates. Ce ne fut pas, on peut bien le croire, sans un vif sentiment de douleur que Decrès vit une grande partie de ces vaisseaux passer à cette époque entre les mains des étrangers ; mais alors la France expiait sa gloire, et ses ennemis se vengeaient des revers et des humiliations qu'elle leur avait fait éprouver. Pendant le règne des *cent jours*, Decrès fut rappelé au ministère de la marine (2), et la reconnaissance lui fit un devoir de l'accepter (3). Mis en retraite à la seconde restauration, il rentra dans la vie privée. Des connaissances variées et étendues, toutes les ressources d'un esprit aussi remarquable par sa solidité que par son brillant faisaient rechercher en lui l'homme d'état profond et le marin courageux (4). Bizarre et déplorable exemple de la fatalité ! Le marin qui, sur la dunette de son vaisseau, avait échappé au danger d'une explosion, devait, vingt ans plus tard, périr des suites d'une autre explosion. Son valet de chambre, après lui avoir volé des sommes considérables, essaya de couvrir ce crime par un crime plus grand encore. Le 22 novembre 1820, il plaça des paquets de poudre entre les matelas de son maître, et, vers minuit, il y mit le feu au moyen d'une mèche. L'explosion jeta Decrès hors de son lit et lui fit de graves blessures. Son premier mouvement fut d'appeler au secours son assassin ; mais ce misérable ne lui répondit que par un cri d'effroi et, se précipitant dans une cour, il tomba sur le pavé avec une telle violence qu'il expira quelques heures après. Cette catastrophe affecta si profondément le duc Decrès qu'il mourut lui-même au bout de quelques jours, le 7 déc. 1820. H—Q—N.

DECROIX (J.-J.-M.), né à Lille et mort en cette ville le 28 juin 1826, était, avant la révolution, secrétaire du roi et trésorier de France. Il consacrait ses loisirs à la culture des lettres ; mais les écrits qu'il a publiés ont paru sous le voile de l'anonyme. Ce sont : I. *L'Ami des arts*, ou *Justification de plusieurs grands hommes*, Amsterdam (Lille), 1776, in-12. II. *Stances irrégulières sur le spectacle de Lille*, ou *Etrennes* à M. Brauchu, directeur de ce spectacle, et aux divers acteurs qui le composent, dans

(2) Il fut également nommé membre de la chambre des pairs. Quelques jours après l'abdication de Bonaparte, il fut envoyé avec Boulay de la Meurthe à la Malmaison pour engager l'empereur à sortir de France. Il s'acquitta de sa mission avec loyauté, et en rendit compte avec beaucoup de convenance à la séance de la chambre des pairs du 29 juin 1815.

(3) Bonaparte, à son retour de l'île d'Elbe (mars 1815), rappela presque tous ses anciens ministres. Cambacérès fut nommé ministre de la justice, Davoust ministre de la guerre, Caulaincourt fut replacé aux affaires étrangères, Gaudin et Mollien redevinrent ministres des finances et du trésor, le duc d'Otrante, Fouché, fut chargé de la police générale, Maret reprit la secrétairerie d'état, Carnot eut le ministère de l'intérieur, et Decrès fut replacé à la tête du département de la marine. Ce dernier choix seul fut généralement désapprouvé. Ce ministre était homme de tête, homme d'esprit et de cœur; mais par le peu d'importance qu'il paraissait attacher à être juste ou injuste, par son égoïsme et son brutal mépris pour ses subordonnés, il s'était attiré l'aversion de tous ceux qui l'approchaient ; et, comme le mal gagne facilement, cette aversion, quoique non méritée peut-être, était devenue générale (*Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de l'empereur Napoléon en* 1815, par M. le baron Fleury de Chaboulon.

(4) Le duc Decrès, qui jusqu'alors était demeuré célibataire, avait épousé en 1815 la veuve du général Saligny, duc de San-Germano, dont la fille est morte récemment femme du fils du maréchal duc de Dalmatie. Mme la duchesse Decrès est la sœur de Mme la duchesse d'Albufera. D—R—A.

l'année théâtrale de 1819 à 1820, Lille, 1819, in-8°. On a encore de lui : 1° (avec Vieillard de Boismartin, *Voy.* ce nom, XLVIII, 428) *Almanzor*, tragédie en cinq actes, représentée à Rouen en 1771, et imprimée à Caen sous le nom de son collaborateur ; 2° *L'Heureux retour de Louis XVIII*, traduction française d'un poème latin de M. Jannet, 1814, in-8°. Decroix a donné des soins à l'édition des œuvres de Voltaire faite à Kehl (1) ; il a pris part à la publication du *Commentaire sur le théâtre de Voltaire*, par Laharpe, Paris, 1814, in-8°, et aux *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages*, par Longchamp et Wagnière, ibid., 1826, 2 vol. in-8°. Enfin il a fourni des articles à l'*Encyclopédie* d'Yverdon et à la *Biographie universelle*.—Decroix (*L.-J.*), qu'on a quelquefois confondu avec le précédent, était un pharmacien et chimiste établi à Lille, où il mourut vers 1815, à l'âge de plus de quatre-vingt-dix ans. Il a publié : I. *Physico-chimie théorique, en dialogues*, Lille, 1768, ibid., 1782, in-8°. II. *Avis instructif d'un père à ses enfants*, ibid., 1770, in-12 ; 4e édit., ibid., 1812. III. *Etrennes aux jeunes gens*, ibid., 1772, in-12. IV. *Tables des combinaisons des plus connues en chimie*, ibid., 1772, in-8°. V (avec Boudin, pharmacien à Lille). *Analyses de l'eau d'une fontaine minérale située à Saint-Pol en Artois*, ibid., 1788, in-8°. P—rt.

(1) En 1775, Decroix et Panckoucke (*Voy.* ce nom, XXXII, 480), son compatriote et son ami, avaient conçu le projet de publier une édition des œuvres de Voltaire ; mais, par suite de diverses circonstances, Beaumarchais se trouva chargé de cette vaste entreprise. Il acheta en Angleterre les caractères de Baskerville (*Voy.* ce nom, III, 490), et forma au-delà du Rhin une imprimerie d'où sortirent les éditions de Voltaire connues sous le nom de Kehl. C'est de là que les épreuves étaient envoyées à Lille pour être corrigées par Decroix. Celui-ci mit en ordre la Correspondance, et plus tard il donna à quelques éditeurs de Voltaire plusieurs pièces inédites qu'on n'avait pas admises dans l'édition de Kehl.

DEDELAY-D'AGIER (Pierre-Claude), comte et pair de France, naquit à Romans le 25 décembre 1750, d'une famille noble, d'origine suisse. Entré fort jeune dans la gendarmerie à Lunéville, il sentit bientôt qu'en prenant la profession des armes il s'était trompé sur sa vocation, et revint dans sa province, en 1780, avec le grade de capitaine de cavalerie en retraite. Il s'établit alors dans une ferme considérable qu'il possédait à Bourg-du-Péage, et commença, sur un terrain d'environ quatre cents arpents, des expériences qui furent couronnées d'un plein succès. Son exemple fut bientôt imité, et dans peu d'années, grâce à ses soins et à ses encouragements de toute espèce, il n'y eut plus dans le pays un seul coin de terre improductif. Il trouvait dans l'instruction de tous les habitants la plus douce récompense de ses louables efforts ; mais le gouvernement voulant exciter le zèle des grands propriétaires dans les différentes provinces, Dedelay fut compris parmi les chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, que, depuis quelque temps, on considérait pour le civil comme l'ordre de Saint-Louis pour le militaire. Nommé, en 1788, maire de Romans, il fut en cette qualité l'un des députés aux états de la province qui se réunirent à Grenoble dans les premiers mois de 1789. Le zèle avec lequel il y signala les abus qui pesaient principalement sur la classe des paysans fut regardé comme inopportun par le ministère dans un moment où des troubles

éclataient partout en Dauphiné. Une lettre de cachet exila Dedelay au château de Brescon près d'Agde; mais elle fut promptement révoquée sur la réclamation des états, qui députèrent au roi trois commissaires pour lui faire connaître la vérité. Dedelay fut élu suppléant de l'ordre de la noblesse aux états-généraux, et il y remplaca, en 1790, le comte de Dolomieu. Dans cette mémorable assemblée il se livra spécialement à l'examen des questions de finances et d'agriculture, sur lesquelles il présenta le premier des vues utiles, et qui furent en partie adoptées. Le 11 février 1790, il se prononça pour la suppression des ordres monastiques, et quelques jours après il demanda que la pension des religieux fût la même pour tous, puisqu'ils avaient également droit à des secours. Le 13, il vota contre le commerce libre des sels, dans la crainte que d'avides spéculateurs ne s'entendissent pour en tenir le gain trop élevé. Le 12 mars, il présenta des vues sur la réorganisation de l'ordre judiciaire, et prit ensuite part à la discussion sur l'emplacement des tribunaux, le traitement et les attributions des juges et la manière d'obtenir la réforme de leurs décisions. Le 11 avril il appuya la suppression des dîmes; mais il consentit par amendement à ce qu'une partie de leur traitement fût payée en nature aux curés dont il rappelait les immenses services à toutes les époques. Membre du comité d'aliénation, il fit divers rapports sur la vente des domaines nationaux, et sur les moyens de la rendre profitable aux communes et à l'agriculture, sans diminuer les ressources qu'elle devait produire au trésor public. Il eut la plus grande part à l'établissement du nouveau mode de contributions, et présenta ses idées, alors nouvelles et dont la justesse fut reconnue, sur les bases de l'impôt et la manière la plus propre à en assurer le recouvrement, en ménageant les intérêts de l'agriculture qu'il ne perdait jamais de vue. C'est ainsi qu'il obtint une réduction de soixante millions sur le principal de la contribution foncière que le comité proposait de porter à trois cent millions; et comme les autres branches de revenus ne suffisaient pas pour couvrir les dépenses présumées, il proposa, mais sans succès, de combler le déficit par la création d'annuités à huit pour cent, remboursables d'année à autre, moyen, suivant lui, d'éteindre très-promptement cette dette, en assurant tous les services. Après la session, Dedelay revint à Bourg-du-Péage se mettre à la tête de son exploitation agricole, et telle était l'estime dont il jouissait dans tout le pays, qu'il ne fut point inquiété pendant la terreur. Député par le départ. de la Drôme en 1797 au conseil des anciens, il continua de s'y occuper presque exclusivement des moyens d'améliorer l'assiette des impôts et d'en rendre la perception moins onéreuse pour les contribuables. Il en fut élu secrétaire le 23 septembre, et président le 21 avril 1799. A la suite de la révolution du 18 brumaire, il fit partie du nouveau corps législatif. Désigné peu de temps après par le tribunat et par le premier consul candidat au sénat conservateur, il y entra le 19 décembre 1800, et fut, en 1804, créé comte et commandant de la Légion-d'Honneur. L'un des membres de cette minorité du sénat qui tenta vainement de s'opposer aux volontés inflexibles de Bonaparte, il vota pour sa déchéance, le 1 avril 1814, et fut

nommé pair par le roi, le 4 juin suivant. Lors du retour de Bonaparte de l'île d'Elbe, Dedelay se trouvait à Romans. En apprenant cette nouvelle dont il prédit sur-le-champ les suites, il se hâta de revenir à Paris, où il rendit à ses collègues un compte fidèle de ce qu'il avait appris dans le trajet. Malgré son opposition aux projets gigantesques de Napoléon, il fut compris dans sa nouvelle chambre des pairs. Nommé, en juin, membre de la commission chargée de se concerter avec les autres commissaires du gouvernement sur les moyens de maintenir la tranquillité publique, il sut toujours concilier avec le besoin de l'ordre les égards dus à l'humanité. Il s'opposa vivement à la proposition d'accepter l'Acte additionnel sans examen, fit rejeter celle de reconnaître Napoléon II, et renvoyer à une commission la fameuse adresse des représentants ; ce qui, dans la précipitation des évènements, équivalait à un ajournement indéfini. Au second retour du roi, il cessa de faire partie de la chambre des pairs ; mais il y fut réintégré le 21 novembre 1819. Trop âgé pour continuer à s'occuper des questions de la politique, il passait l'intervalle des sessions à Bourg-du-Péage ; il y mourut le 4 août 1827. Dedelay a fondé dans cette commune différents établissements de bienfaisance ; et l'on évalue à près de deux millions les sommes qu'il a distribuées pendant cinquante ans ou léguées à ses habitants, pour entretenir un hospice qui doit fournir à domicile aux malades les secours et les médicaments nécessaires, et pour fonder une caisse de prévoyance où les agriculteurs, dans les mauvaises années, et les ouvriers, lors de la privation des travaux, trouvent, les uns, le moyen de réparer leurs pertes, et les autres, celui d'attendre des circonstances plus favorables. Les habitants de Romans (1) ont droit de participer à ces secours. Dans le temps qu'il était officier de cavalerie, Dedelay avait publié : *Prospectus d'un cours d'hippotomie ou anatomie du cheval, et la pathologie, avec un abrégé d'hippiatrique*, Paris, 1777, in-8°. On lui doit encore divers opuscules sur l'économie politique et sur l'agriculture parmi lesquels on cite : *Rapport sur les moyens d'améliorer l'agriculture dans le district de Romans.* Ces moyens sont excellents, puisque, d'après la *Statistique du département de la Drôme*, « la valeur des « terres y a décuplé depuis cinquante ans, et les produits en sont « maintenant quinze ou vingt fois « plus considérables (2). » W—s.

DEFERMON *des Chapellières* (le comte Joseph), né à Rennes, en 1756, fut destiné au barreau par ses parents, et fit de bonnes études de jurisprudence. Jeune encore, il acheta une charge de procureur au parlement de Bretagne. Sa probité le mit au-dessus des préventions défavorables qui s'élevaient alors contre cette profession. Imbu de ces principes de philosophie et de ces idées de réforme qui occupaient à cette époque tous les esprits, vivant dans une province jalouse de ses privilèges et de ses libertés, Defermon se déclara pour les parlements contre le ministère. Lorsque les états-généraux furent convoqués, ayant été

(1) Mme Dedelay-d'Agier, morte en septembre 1818, avait légué aux hospices de Romans des immeubles en valeur de plus de trois millions, pour être appliqués aux mêmes vues ; mais les administrateurs ne furent autorisés par le gouvernement qu'à prélever le dixième de ce legs.

(2) Voy. *Statistique du département de la Drôme*, par M. Delacroix, Valence, 1836, in 4°.

nommé député par le tiers-état de la sénéchaussée de Rennes, il embrassa chaudement le parti de la révolution, sans pourtant jamais tomber dans l'exagération. Insistant particulièrement pour les réformes économiques, il demanda la réduction des pensions qui s'élevaient au-dessus de mille écus; mais dans la même séance il soutint qu'on devait laisser au roi la faculté de fixer sa liste civile. Il dénonça la chambre des vacations du parlement de Bretagne, qui avait refusé d'obéir aux ordres du roi, et de l'assemblée nationale; car, quoique attaché aux franchises de sa province, il professait l'opinion que les privilèges particuliers des provinces devaient cesser, lorsqu'il s'agissait d'une réforme générale. Ce principe l'amena à demander, quelque temps après, que le parlement de Bretagne fût remplacé par un tribunal spécial, et qu'on supprimât le traitement des magistrats récalcitrants. Enfin il demanda plus tard la suppression de tous les parlements. Travaillant beaucoup dans les comités et spécialement occupé d'administration et de finances, il parut rarement à la tribune. Il y proposa de consacrer en principe la nécessité du consentement populaire pour l'émission de tout papier-monnaie, ainsi que pour l'établissement de l'impôt; il s'opposa à ce qu'on prît pour base de l'éligibilité une imposition égale à trois journées de travail, comme devant amener l'aristocratie des richesses. Il s'occupa aussi de l'organisation municipale, présenta un rapport suivi d'un décret sur la contribution personnelle, fit adopter plusieurs articles sur l'imposition foncière; ainsi que sur le droit d'enregistrement, et obtint un décret pour fixer les bases de la contribution mobilière. Ayant présenté un décret sur l'organisation de la marine, il demanda entre autres améliorations qu'on supprimât tous les emplois d'intendants, d'administrateurs, qui ne font que grever l'état d'inutiles dépenses, et qu'on pouvait, dit-il, remplacer par des employés subalternes. Voulant qu'il y eût un système uniforme dans la perception des contributions, il vota la suppression des droits d'entrée qui étaient perçus par les villes; enfin il obtint que la vente du tabac se fît par les employés de la régie. S'occupant aussi de questions législatives, Defermon s'opposa à la création des tribunaux de commerce, parce qu'ils étaient selon lui des tribunaux d'exception. Il parla aussi contre l'institution du jury, parce qu'il n'y avait pas assez d'instruction, dit-il, dans les hommes qui seraient appelés à en faire partie. Il ne faut pas oublier que ce fut Defermon qui fit décréter l'impression des voyages de La Pérouse, envoyer deux gabarres de l'état à sa recherche, et qu'il fit avancer la somme nécessaire pour l'impression des *Tables horaires* de Lalande. Lorsque Louis XVI fut arrêté à Varennes, et que l'assemblée nationale s'occupa de la sûreté publique, Defermon obtint que Rochambeau fût admis au sein du comité militaire; il demanda en outre qu'on rappelât tous les députés absents, et quelques jours plus tard, Malouet ayant dénoncé Marat et Camille Desmoulins, qui prêchaient la révolte et les massacres, Defermon demanda que les mêmes mesures fussent prises contre les auteurs de divers journaux royalistes, tels que les *Actes des Apôtres* et la *Gazette de Paris*. Nommé

président de l'assemblée le 19 juillet 1791, il sut conserver de la dignité, et de la modération au milieu de l'agitation tumultueuse qui régnait alors dans les séances. L'assemblée nationale ayant été dissoute, et ses membres ne pouvant être réélus, Defermon se retira des affaires; mais en sept. 1792 il fut député à la Convention par le département d'Ille-et-Vilaine, et dès les premières séances, il fut nommé un des secrétaires. Devenu bientôt un des juges de Louis XVI, il demanda qu'un siège à la barre fût disposé pour cet infortuné prince. Elu président à cette même époque, il dirigea le dernier interrogatoire, et fit preuve de quelque modération. Apostrophé par Jullien de la Drôme, qui l'accusait de partialité et même de connivence avec les avocats, il déclara qu'il avait eu un entretien avec Malesherbes, et les autres défenseurs du roi, qui étaient venus chez lui afin de savoir la marche à suivre pour paraître à la barre, et qu'il leur avait donné des billets d'entrée. Il vota la détention et le bannissement du monarque, demanda l'appel au peuple, disant qu'il croyait devoir limiter ses pouvoirs; que comme législateur il ne pouvait voter pour la peine de mort; qu'homme il ne croyait pas avoir le droit d'ôter la vie à son semblable. Ses efforts ayant été sans résultat, il demanda aussi inutilement le sursis à l'exécution. Le 25 mai, il proposa d'appeler les autorités de Paris, près de la Convention, menacée par les sections de cette ville, et s'opposa au décret qui cassait la commission des douze. Il défendit Lanjuinais, accusé d'avoir opéré la contre-révolution à Rennes; et, le 8 juin, il prit la défense des députés arrêtés le 31 mai, demandant qu'ils fussent mis en liberté. Mais, le 18 juillet, il fut lui-même accusé par Levasseur de la Sarthe pour une lettre écrite aux citoyens d'Ille-et-Vilaine. Ayant été mandé à la barre, et s'étant refusé à comparaître, il fut déclaré traître à la patrie et mis en accusation pour avoir signé les protestations des 6 et 19 juin. Mis hors la loi, après avoir long-temps erré il parvint à trouver un asile dans la paroisse de Campesnac, auprès de Ploërmel et de Jocelin, au milieu des chouans, et il s'y tint caché jusqu'au mois de déc. 1794, époque à laquelle il rentra dans la Convention nationale. Les malheurs qu'il avait essuyés n'avaient pas changé ses principes. Il poursuivit avec une égale énergie les partisans de la terreur et ceux de la royauté. Nommé l'un des membres du comité de salut public, il suivit long-temps le système qui avait mis en crédit les Tallien et les Fréron; mais lorsqu'il s'aperçut que tous les républicains de nuances diverses pourraient être atteints, et les royalistes à la fin triompher, il se rallia au parti des terroristes. Cependant, lors de la conspiration de Lemaître, on le soupçonna de royalisme. Il obtint un décret en faveur des noirs qui avaient combattu pour la liberté à Saint-Domingue. Après la session conventionnelle, il entra au conseil des cinq-cents, et fut appelé aux fonctions de président dans le mois de mai 1796. Il ne s'occupa guère dans cette assemblée que d'objets de finances, et parut rarement à la tribune. Etant sorti du conseil en 1797, il fut nommé commissaire de la trésorerie. Il seconda de tout son pouvoir la révolution du 18 brumaire, et fut proposé comme candidat au sénat, lors de sa première formation. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, chargé de

fournir des notes sur les candidats, l'avait ainsi désigné au premier consul : « Membre distingué des assem-« blées nationales, il a des mœurs « simples et pures; sa probité est « irréprochable, sa moralité ne s'est « jamais démentie. Il a beaucoup « de facilité dans le travail, et des « connaissances étendues sur les par-« ties les plus importantes de l'ad-« ministration; il a appelé de ses « vœux et aidé de tous ses moyens « le 18 brumaire. » Ainsi recommandé, Defermon devint aussitôt conseiller d'état. Dès le commencement de 1800, il fit adopter une loi pour l'établissement d'un octroi de bienfaisance. Chargé de présenter le budget de l'an IX, il loua la sagesse de l'administration, et la modération de ses demandes. Il prononça, au commencement de 1801, l'éloge de son collègue Dufresne, mort directeur du trésor public. Orateur du gouvernement, il défendit auprès du corps législatif, le 21 mars, le projet de loi relatif à la dette publique et aux domaines nationaux, et réfuta les objections des membres du tribunat. Le 30 novembre, il présenta à l'approbation du même corps le traité de paix conclu avec le Portugal. Le 14 juin 1802, ayant été nommé directeur-général de la liquidation de la dette publique, il n'hésita pas sur les moyens propres à la réduire, et il pensa que le plus sûr moyen d'y parvenir était de retirer les titres des créanciers, de ne pas prendre de décision, et d'éluder leurs demandes par des promesses sans effet. Nommé ministre d'état en 1807, ce fut en cette qualité qu'il félicita l'empereur sur la paix de Vienne, et prononça, comme président de la section des finances, le discours d'usage. Créé plus tard comte de l'empire, et grand-officier de la Légion-d'Honneur, il fut un des principaux directeurs des finances impériales. On prétend qu'il les administra avec une excessive rigueur pour les comptables; et il fut même regardé comme le principal auteur des exactions ou avanies exercées alors envers différents fournisseurs sous peine d'arrestation et de séquestre (1). Il en fit emprisonner quelques uns : et parmi eux nous nommerons Armand Séguin, Ouvrard, etc. Chargé, comme nous l'avons dit, de la liquidation de la dette publique, après avoir fatigué les créanciers de l'état de vaines promesses et de rigoureuses recherches, il finit par faire supprimer la commission de liquidation et mettre indéfiniment à l'arriéré toutes les anciennes dettes. On ne peut guère douter que d'aussi importantes décisions ne fussent dictées et ordonnées par l'empereur lui-même. Après tant de dépenses et de désordres, les demandes et les droits des créanciers étaient immenses; et Napoléon se préparait à de nouveaux efforts, à de plus grands sacrifices. Il fallait bien manquer aux engagements précédents. Le directoire, par son arrêté du 3 ventose an IV, avait ordonné au ministre des finances de régulariser, et présenter dans vingt jours l'état de tout ce qui pouvait être dû; mais, cet arrêté n'ayant pas eu d'exécution, de nouvelles dettes s'accumulaient chaque jour. Napoléon, fatigué de tout cela, ordonna à Defermon de dresser l'état que le

(1) A cette époque où l'opposition à un pouvoir despotique se manifestait à peine par quelques quolibets, on fit ce jeu de mots sur le nom de ce financier dur et rigide : *Fermons la caisse.* On ne s'étonnera pas d'après ce caractère que Napoleon, qui se connaissait aussi bien en hommes qu'en economie privée et politique, l'ait nommé, dès son avènement à l'empire, intendant-général de la couronne.

directoire avait inutilement demandé à son ministre; et Defermon s'en occupa. Mais, frappé de l'immensité de la dette, il chercha des moyens d'éluder les réclamations au lieu de les satisfaire, et il parvint à ce but par le décret impérial du 21 février 1808, qui mit à l'arriéré toute la dette antérieure au 1er février 1801. A cet égard, la restauration s'est montrée plus facile; elle n'a pas seulement payé des dettes qui lui étaient étrangères, elle en a acquitté un grand nombre que le gouvernement impérial avait repoussées. Cependant on peut dire que les étrangers, créanciers du gouvernement français, ont été mieux partagés que les Français eux-mêmes; car, par les traités de 1814 et de 1815, des sommes considérables ayant été allouées aux puissances étrangères à la charge pour elles de payer les créances de leurs sujets respectifs, ceux-ci ont obtenu le paiement des créances antérieures à l'an IX, que ni le gouvernement impérial ni la restauration n'ont acquittées. Defermon fut élu sénateur en janvier 1811. Après la campagne de Russie, il proposa au sénat, et fit adopter la levée de cent quatre-vingt mille hommes, et la création de quatre régiments de gardes-d'honneur, se fondant sur la défection de la Prusse qui rendait nécessaire une telle levée; mais ne la motivant pas du moins, comme un de ses collègues (*Voy.* LAGÉPÈDE, au Suppl.), sur les *avantages* qui résulteraient pour la jeunesse française d'*exercices salutaires*. Le 3 avril 1813, Napoléon le nomma grand'croix de la Réunion. Le trône impérial étant tombé, Defermon rentra dans la vie privée. Il reparut après le 20 mars 1815, dans le conseil de l'empereur. Nommé directeur-général de la caisse de l'extraordinaire, il signa, comme président de la section des finances du conseil d'état, la délibération du 25 mars 1815, dont le but était de prouver la nullité de l'abdication de l'empereur, d'établir que la souveraineté résidait dans le peuple français, et qu'ainsi l'on avait eu le droit d'expulser Louis XVIII, dont il accusait la loyauté et la conduite. Il fut élu député d'Ille-et-Vilaine à la chambre des représentants, où il se prononça fortement contre la maison de Bourbon, déclarant l'un des premiers, après l'abdication de Napoléon, qu'il reconnaissait Napoléon II pour empereur. Le gouvernement provisoire ayant été installé pendant qu'on traitait avec les puissances alliées, Defermon s'aperçut que Fouché, au lieu de soutenir Napoléon II, s'était rapproché des Bourbons, et il lui reprocha durement de trafiquer du sang et de la liberté des Français. A la séance du 23 juin il appuya la proposition de M. Dupin, tendant à imposer aux membres du gouvernement provisoire le serment de fidélité *aux lois et à la nation*, puis celle de M. Durbach qui demandait que tous les actes des membres du gouvernement fussent contre-signés par un ministre qui serait responsable. Le 28 juin M. Malleville ayant été dénoncé comme auteur d'une brochure dans laquelle il se prononçait pour le rappel des Bourbons, Defermon tenant le milieu entre ceux qui voulaient l'ordre du jour pur et simple sur la dénonciation et ceux qui proposaient contre ce représentant les peines du réglement, demanda l'ordre du jour motivé. Le 6 juillet dans la discussion sur la constitution, parlant de l'article 29, relatif aux ministres d'état dont on proposait la suppres-

sion, il s'attacha à démontrer que dans un grand état ils étaient indispensables, comme mettant les ministres à portefeuille, si chargés de détails, à même de ne plus être à la discrétion des chefs de bureau, pour les affaires les plus importantes. Du reste il protestait, en terminant, qu'il ne voulait plus être ministre d'état, et que ni lui ni ses collègues n'avaient jamais touché que le traitement de conseiller d'état. Après le retour du roi, Defermon compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, et banni par celle du 17 janvier 1816, se retira à Bruxelles, où il résida quelque temps. Rentré en France, vers 1822, il vécut dans l'éloignement des affaires publiques jusqu'à sa mort, arrivée le 15 juillet 1831, sans qu'il eût pris aucune part à la révolution de 1830. Lorsqu'en 1811, il fut accusé par les créanciers de l'état, dépouillés par suite du décret du 21 février 1808, il répondit par une brochure intitulée : *Observations du comte Defermon sur les dénonciations et accusations portées contre lui.* Az—o et D-r-r.

DEFRANCE (Jean-Claude), né en 1743, à Vassy en Champagne, était médecin de l'école militaire de Rebais, et s'était établi à la Ferté-sous-Jouarre, lorsque le département de Seine-et-Marne le nomma, en septembre 1792, député à la Convention nationale. Il vota, dans le procès de Louis XVI, pour la détention pendant la guerre et le bannissement à la paix, déclarant d'ailleurs que c'était comme homme d'état, et que, s'il se fût regardé comme juge, il aurait demandé qu'on suivît les formes judiciaires. En 1795, il passa au conseil des cinq-cents où il s'occupa de l'organisation des postes et messageries, et fut nommé substitut du commissaire du directoire près cette administration, lorsqu'il sortit du conseil en 1798. Après le 18 brumaire, il devint membre du corps législatif, en sortit en 1803, et obtint, en 1806, la place de directeur de la poste aux lettres à Nantes. Comme il se rendait à sa destination, la diligence versa en route, et Defrance, arrivé à Nantes, mourut des suites de cet accident, le 6 janvier 1807.—Defrance (*Claude-Jeanne Chompré*), femme du précédent, était fille de l'auteur du *Dictionnaire abrégé de la fable*. Née à Paris, le 15 septembre 1747, elle y mourut le 16 avril 1816. Dans ses moments de loisir cette dame cultivait la poésie lyrique. Outre des imitations des odes d'Horace et quelques pièces fugitives insérées dans l'*Almanach des Muses* et autres recueils, on a d'elle : I. *Odes d'Anacréon*, mises en vers français, d'après la traduction et avec des notes de Gail, Paris, 1798, in-12. II. Les *Idylles sur l'enfance et l'amour maternel* de M. Jauffret, mises en vers, ibid., 1800, in-18. Elle a laissé en manuscrit plusieurs productions en vers et en prose. P—rt.

DEFRANCE (le comte Jean-Marie-Antoine), général français, fils des précédents, naquit à Vassy, le 21 septembre 1771, et fit de bonnes études à l'école militaire de Rebais. Ses parents, qui ne voyaient pas avec plaisir le penchant qu'il avait de suivre la carrière des armes, cherchèrent à l'en détourner en le faisant voyager; mais, arrivé à Saint-Domingue, il s'enrôla dans les dragons du Cap, lors de l'insurrection des noirs. De retour en France, au commencement de 1792, il fut nommé par le roi sous-lieutenant de cavalerie dans le régiment royal étran-

ger, devint capitaine du onzième de chasseurs (ci-devant Normandie), puis adjudant-général, chef de brigade. Il servit successivement dans les armées du Nord, des Ardennes, de Sambre-et-Meuse, de l'intérieur, et d'Helvétie. Après la bataille de Zurich en 1799, il refusa le titre de général de brigade pour celui de colonel du onzième de chasseurs, passa l'année suivante au douzième (ci-devant chasseurs de Champagne), avec le même grade, et se distingua à la tête de ce régiment en Suisse, en Allemagne et en Italie. Nommé général de brigade par Napoléon, il fit en cette qualité les campagnes d'Autriche (1805), de Prusse (1806 et 1807), et prit une part honorable à la bataille de Wagram (1809). Il fut fait général de division en 1811, commanda une des divisions de la cavalerie de réserve de Murat dans la guerre de Russie en 1812 (1), et une division de dragons pendant la campagne de Saxe. Dans celle de France en 1814, il se signala au combat de Montmirail, repoussa le corps russe du comte de Saint-Priest qui menaçait Reims, et, contraint lui-même de se replier un instant, il reparut bientôt à la tête des gardes-d'honneur et força la cavalerie russe à se retirer. Après la restauration, Louis XVIII nomma le général Defrance, comte et inspecteur-général de cavalerie dans la douzième division militaire. Pendant les cent-jours, Napoléon l'envoya avec le même grade dans la douzième et la dix-huitième division. Lors du second retour du roi, il suivit l'armée de la Loire, et ne fut réintégré dans ses fonctions qu'en 1816. Appelé, en 1819, au commandement de la première division militaire (Paris), il le perdit en 1822, mais n'en fut pas moins compris chaque année parmi les inspecteurs-généraux de la cavalerie. Il conserva aussi auprès du roi sa place d'écuyer cavalcadour, et fut employé en 1827 au camp de Lunéville. Il est mort à Epinay en 1835. Defrance était grand'croix de la Légion d'Honneur et commandeur de Saint-Louis. P—RT.

(1) Au passage de la Bérézina, la cavalerie se trouvant entièrement démontée, on rassembla tous les officiers de cette arme qui avaient pu conserver leurs chevaux, pour en former quatre compagnies de cent cinquante homme chacune, destinées à servir d'escorte à Napoléon. Les généraux Defrance, Saint-Germain, Sébastiani, en furent nommés capitaines; les colonels étaient sous-officiers. Cet escadron *sacré* (ainsi qu'on l'appela) était commandé par le général Grouchy, sous les ordres du roi de Naples. D—A—R.

DEGEN (Charles-Ferdinand), mathématicien danois, né le 1er novembre 1766, fut d'abord précepteur des enfants du prince Frédéric, oncle du roi actuel de Danemark. Après avoir rempli divers emplois dans l'instruction publique, il reçut le doctorat en philosophie en 1798, et obtint en 1814 la chaire de mathématiques à l'université de Copenhague. Il est mort en 1825. On a de lui : I. *Aphorismes pédagogiques*, deux cahiers, Copenhague, 1799. II. *Canon Pellianus, sive tabula simplicissimam æquationis celebratissimæ* $y^2 = ax^2 + 1$ *solutionem pro singulis numeri dati valoribus ab* 1 *ad* 1000 *continens*, ibid., 1817, in-4°. Degen a inséré plusieurs mémoires dans les *Actes* de la société des sciences de Copenhague; et l'on trouve de lui, dans les nouveaux Mémoires de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg, tom. IX, 1824, des *Méditations* (en français) *sur un système de recurrences combinées, et sur la manière de détacher chacune des séries d'avec ce système, et de le continuer séparé-*

ment et indépendamment des séries conjointes. Z.

DÉGOLA (l'abbé Eustache), né à Gênes le 20 sept. 1761, fit ses études à l'université de cette ville, embrassa l'état ecclésiastique et fut reçu docteur en théologie. Fort attaché aux principes des jansénistes, il vit avec plaisir, comme la plupart d'entre eux, les innovations que Joseph II tenta d'introduire dans ses états, et que l'évêque de Pistoie, Scipion Ricci (*Voy.* ce nom, XXXVII, 521), chercha à propager en Toscane. Il accueillit avec le même empressement les réformes opérées en France par l'assemblée constituante, signa, de concert avec Molinelli, Solari, Palmieri, et autres ecclésiastiques italiens qui partageaient ses opinions, une lettre d'adhésion adressée en 1798 au clergé français assermenté, et vint lui-même à Paris pour assister au prétendu concile national de 1801. Après la clôture de cette assemblée, Dégola accompagna l'abbé Grégoire, avec lequel il était intimement lié, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, afin d'étudier les mœurs et les usages religieux de ces diverses contrées. C'est pendant ce voyage que, ayant appris la réunion de la république ligurienne à l'empire français, il envoya une protestation contre cet acte politique. De retour dans sa patrie en 1805, il concourut à l'établissement d'une institution des sourds-muets, fondée par le P. Assarotti (*V.* ce nom, LVI, 494), aux travaux duquel il s'associa dans les dernières années de sa vie. Il fit un voyage à Paris en 1810 pour revoir ses anciens amis, et revint à Gênes où il mourut le 17 janvier 1826. C'était du reste un homme de mœurs austères et d'une grande érudition. Il a publié, sous le voile de l'anonyme, plusieurs ouvrages qui se rapportent presque tous aux opinions qu'il avait embrassées. Ce sont : I. *Annali politico-ecclesiastici*, journal qui parut à Gênes de 1797 à 1799. II. *Istruzioni famigliari sopra la verità della cristiana catolica religione*, Gênes, 1799, in-12. III. *Précis de la vie du R. P. Thomas Vignoli* (religieux dominicain, mort en 1803), 1804, in-8°. IV. *L'ancien clergé constitutionnel jugé par un évêque d'Italie*, Lausanne, 1804, in-8°. C'est une analyse de l'*Apologia* de Solari, évêque de Noli, en faveur de la constitution civile du clergé. V. *Justification de Fra Paolo Sarpi*, ou *Lettres d'un prêtre italien à un magistrat français* (le président Agier) *sur le caractère et les sentiments de cet homme célèbre*, Paris, 1811, in-8°. VI. *Catechismo de' Gesuiti*, Leipzig, 1820, in-8°. Il n'est pas besoin de dire dans quel esprit cet ouvrage est composé. Dégola a laissé manuscrit un *Traité sur l'oraison dominicale*. On trouve sur lui une notice assez étendue, signée G. (probablement Grégoire), dans la *Revue encyclopédique*, tom. XXX, juin 1826. G—G—Y.

DEGRANGES (Michel), plus connu sous le nom de Père Archange, naquit à Lyon le 2 mars 1730. Il était petit-fils de Degranges, surnommé *Bras de fer*, qui mourut centenaire, et veuf de trois femmes, dont il avait eu cinquante enfants. Michel était gardien des capucins du petit Foreys, à Lyon, lorsque la révolution vint à éclater. Il s'était fait un nom comme théologien et comme prédicateur; ce n'était pas un orateur habile, mais il avait de l'instruction et du zèle. L'abbé Duret nous apprend

dans ses *Mémoires manuscrits* (bibliothèque de Lyon) que le père Archange, prêchant aux Colinettes le 29 décembre 1789, hasarda plusieurs allusions contre les états-généraux, et que le lendemain, quatre ou cinq hommes inconnus étant allés le demander à son couvent, il se cacha et prit la fuite. Il se retira au monastère des capucins de Sion en Suisse, et retourna à Lyon peu de temps après le 9 thermidor; une parente pieuse le reçut dans sa maison qui devint une espèce d'oratoire, où il exerça son ministère jusqu'au rétablissement du culte. Il fut ensuite un des habitués de l'église de Saint-Pierre, de celle des Chartreux, et fut quelques mois curé de cette dernière église. En 1819, il résolut de reprendre l'habit de capucin, et se rendit au couvent de Chambéry; mais, accoutumé à une vie active, il se dégoûta bientôt de ce séjour, rentra en France, puis sous le ministère Villèle essaya de fonder à Crest, en Dauphiné, une maison destinée à former des missionnaires pour le Levant. Des obstacles nombreux s'opposèrent à ses projets. Le père Archange avait alors quatre-vingt-cinq ans, et il était menacé de perdre la vue. Il revint à Lyon, entra comme pensionnaire dans l'hospice de la Charité, subit l'opération de la cataracte, et, au milieu de vives souffrances, termina sa carrière le 13 octobre 1822. On a de lui : I. *Discours adressé aux Juifs et utile aux Chrétiens dans leur foi*, Lyon, Ve Barret, 1788, in-8° de 143 pages. II. *Aperçu nouveau d'un plan d'éducation catholique*, Lyon, Rusand, 1814, in-8°. III. *Réflexions intéressantes sur l'ouvrage qui a pour titre* Génie du christianisme, 1815, in-8° de 12 pages, avec un *imprimatur* de l'archevêque de Turin Cet écrit, imprimé à Turin, présente une critique des erreurs et des méprises qu'il croit trouver dans l'ouvrage de M. de Chateaubriand. IV. *Précis abrégé des vérités qui distinguent la catholique de toutes les sectes chrétiennes et avouées par l'Eglise de France*, Lyon, 1817, in-8° de 46 pages. L'abbé Jacquemont, ancien curé janséniste de Saint-Médard, en Forez, a publié une réfutation de cet écrit ainsi que de celui de M. Bétemps, qui a pour titre : *Réflexions sur le respect dû au pape et à ses décisions dogmatiques.* Cette réfutation est intitulée : *les Maximes de l'Eglise gallicane victorieuses des attaques des modernes ultramontains*, ou *Réponse à deux écrits*, etc., Lyon, 1818, in-8°. V. *Explication de la Lettre encyclique du pape Benoît XIV sur les Usures, suivie de quelques réflexions*, etc., Lyon 1822, in-8°. Ce fut un prêtre de Lyon, l'abbé Clément Villecour, alors aumônier de la Charité, et depuis évêque de la Rochelle, qui le poussa à écrire contre le prêt à intérêt, auquel cependant le père Archange fut toujours favorable. VI. *Dissertations philosophiques, historiques et théologiques sur la religion catholique*, Lyon, 1836, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage posthume, qui est accompagné d'un portrait de l'auteur, ne se fait remarquer ni par le style ni par la profondeur des pensées; il se ressent de l'époque où il fut écrit. La notice biographique de l'éditeur révélerait au besoin ce défaut par la manière dont l'histoire des cinquante ans qui viennent de s'écouler est envisagée. Néanmoins les personnes à qui ces deux volumes s'adressent particulièrement y trouveront quelques aperçus

vrais et neufs. Le père Degranges est jugé un peu sévèrement dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul, qui le représente comme ayant été plus royaliste que le roi, et plus ultramontain que le pape. Du reste, c'était un excellent religieux, qui étonnait par la vivacité de ses réparties, la justesse de ses réponses, et qui se faisait respecter par une gravité douce et aimable.

C—L—T.

DEGRAVE (Charles-Joseph), naquit à Ursel en Flandre, le 24 oct. 1736, d'une famille qui, sans être riche, jouissait d'une certaine aisance. Après avoir étudié la philosophie et le droit à l'université de Louvain, il fut avocat au conseil de Flandre en 1760, et la noblesse de son caractère non moins que ses talents au barreau lui valurent, le 26 mai 1775, une place de conseiller, à laquelle il joignit, en 1794, les fonctions d'avocat-fiscal. La réunion de la Belgique à la France l'éloigna pendant quelques années de la carrière des emplois; mais, en 1797, les suffrages de ses concitoyens le portèrent au conseil des anciens. La vie de Paris lui plaisait peu. De retour au sein de sa famille, il résolut de ne plus la quitter et se contenta d'être membre du conseil-général de l'Escaut. Il rédigea plusieurs mémoires intéressants, et qui lui valurent des lettres flatteuses du ministre de l'intérieur Chaptal. Degrave mourut subitement à sa maison de campagne près de Gand, le 2 août 1805. Il n'est connu dans les lettres que par un ouvrage posthume : *La république des Champs-Elysées*, ou *le monde ancien*, Gand, 1806, 3 vol. in-8°. Ce livre paraît être le fruit d'une imagination tant soit peu bizarre; mais il est rempli de recherches et de faits curieux. L'auteur place le berceau du monde, le paradis terrestre, en Flandre; du reste, il justifie son opinion de la manière la plus spécieuse. St—T.

DEGUERLE (Jean-Nicolas-Marie), littérateur et professeur, naquit en 1766, à Issoudun en Berri. Son père, qui était employé à Paris dans les bureaux du fermier-général Francueil, obtint pour lui une bourse au collège Montaigu. Deguerle fit de bonnes études classiques. Son caractère fut sérieux dès le jeune âge. On ne le voyait guère se mêler aux jeux bruyants de ses camarades, et la lecture était sa plus douce récréation. Il cultiva de bonne heure l'art des vers, et le travail aride d'une étude de procureur où il fut placé n'étouffa pas en lui ce penchant. Il entra ensuite dans la carrière de l'enseignement, et la révolution le trouva dans le modeste emploi de maître de quartier au collège de Lisieux. Ainsi cette carrière lui fut fermée presque dès les premiers pas. Les excès qui souillèrent cette époque augmentèrent l'éloignement qu'il avait déjà pour les innovations. Aussi lorsqu'une poignée de gentilshommes levèrent au camp de Jalès l'étendard de l'insurrection, ce fut lui qui rédigea la proclamation qui fit alors beaucoup de bruit (1791), et fut imprimée sous le nom supposé du marquis *d'Arnay*. La notoriété de ses opinions le rendit suspect au pouvoir, il fut arrêté. Enfermé dans la prison de l'Abbaye, la veille des massacres de septembre, il n'y échappa que par le dévouement et la présence d'esprit du chirurgien de la maison, le docteur R..., qui avait été son condisciple. Rendu à la liberté, il continua de cultiver la littérature. Le *Mémorial* le compta

parmi ses rédacteurs, jusqu'au moment où ce journal fut supprimé par la révolution du 18 fructidor. L'avènement du consulat ayant laissé les lettres respirer, plusieurs écrivains distingués, tels que Legouvé, Laya, Baour-Lormian, se réunirent à Paris dans l'hôtel Thélusson; et ce fut principalement là que Deguerle apporta les tributs de sa muse : il y lut plusieurs contes en vers, genre où il a eu le plus de succès. Mais, le retour de l'ordre ramenant ses vues vers l'instruction publique, il parut renoncer à la littérature légère, et se concentrer dans des occupations graves. Il fut successivement professeur de grammaire générale à l'école centrale d'Anvers (1800), de belles-lettres au collège national de Compiègne, de rhétorique au Prytanée français (école de Saint-Cyr, 1801). Après que les écoles centrales eurent été remplacées par les lycées, un décret impérial lui confia, en 1805, la chaire de rhétorique du lycée Bonaparte (collège Bourbon), où le directeur-général de l'instruction publique Fourcroy le désigna en outre censeur des études. Depuis, Fontanes, grand-maître de l'université, l'éleva à la chaire d'éloquence française à la Faculté des lettres, puis le nomma censeur des études au lycée impérial, aujourd'hui collège Louis-le-Grand. Deguerle finit par se borner aux fonctions de cette dernière place, en conservant le titre de professeur honoraire. La restauration, pour laquelle il avait tant souffert, ne fit rien pour celui qui ne voulait pas fatiguer le pouvoir de ses sollicitations. Il mourut le 1 f nov. 1824. Depuis une vingtaine d'années, il s'occupait d'une traduction de l'*Enéide* en prose, qu'un de ses gendres, M. Héguin-Deguerle, a publiée en 1825, 2 vol. in-8°, et qui a obtenu le suffrage des juges éclairés. C'est au succès de cette traduction que l'on doit sans doute la publication des *OEuvres diverses* de l'auteur, Paris, 1829, un vol. in-8°, composé de poésies et de mélanges. On y trouve d'abord *les Amours*, ouvrage de la jeunesse de Deguerle, et publié en 1789. Ce sont des imitations heureuses de Virgile, Horace, Catulle, Ovide et Tibulle, mais où le défaut d'art se fait sentir quelquefois. Elles sont pourtant bien préférables au romantisme, ce patois de la troisième invasion. Les autres pièces offrent l'empreinte d'un talent plus exercé, et ont fixé la réputation de l'auteur. Nous citerons le poème d'*OEnone et Páris*, imité d'une héroïde d'Ovide sur le même sujet; *Salix et Pholoé*, ou *l'origine du saule*, métamorphose digne d'Ovide; *Stratonice et son peintre*, ou *les deux portraits*, à l'occasion d'une petite vengeance de Girodet envers Mlle Lange (*Voy.* GIRODET, au Supp.); les *Morceaux choisis de Pétrone*, traduits avec beaucoup de talent; les *Chants d'une amazone française*, où le rhythme est très-heureusement varié; enfin les contes charmants de *Phryné devant l'Aréopage*, et de *Pradon à la comédie*, ou *les sifflets*, petit chef-d'œuvre en son genre. Il manque à cette collection deux pièces, *Bonaparte en Italie*, et le conte de *Laïs et Xénocrate*, qui est le pendant du conte de *Phryné*. Les amateurs peuvent les lire dans le recueil des *Veillées des Muses*. Quant aux *mélanges*, on y remarque l'*Eloge des perruques*, publié en 1799, in-12, et traduit en hollandais, 1800, in-8°. C'est un écrit dans le genre de l'*Eloge de la Folie*, par Erasme, et de l'*Eloge de*

l'Ivresse, par Sallengre. Viennent ensuite une *Apologie de la satire*, un *Discours sur l'imitation*, un autre sur l'*Amour de l'étude*, et un *Essai de grammaire générale*. Tous ces morceaux sont aussi bien pensés que bien écrits (1). La traduction de l'*Enéide* est précédée d'une notice biographique où l'on a puisé des renseignements pour cet article. M. Durozoir a prononcé sur la tombe de Deguerle un discours qui a été imprimé en 1824. Une des filles de Deguerle a épousé M. Nibelle, avocat et auteur de plusieurs écrits.

F—LE et L.

DEJEAN (Jean-François-Aimé, comte), général français, né à Castelnaudary, le 6 octobre 1749, fut destiné par son père à l'état militaire, et fit ses premières études à l'école de Sorèze. Admis en 1766 à l'école du génie de Mézières avec le grade de lieutenant en second, quand il en sortit, le jeune Dejean fut envoyé comme ingénieur ordinaire du roi dans plusieurs places-fortes. Depuis 1781 jusqu'à 1791, il fut employé comme ingénieur en chef dans celles de Picardie. A cette époque, il fut nommé chevalier de Saint-Louis. S'étant marié à Abbeville, les relations qu'il contracta dans cette ville le firent nommer commandant en second des gardes nationales de la Somme, et bientôt l'un des administrateurs du département. Les guerres de la révolution allaient commencer, Dejean abandonna le commandement des gardes nationales pour servir dans l'armée active. Depuis le mois de mai 1792, jusqu'à la fin de mars 1793, il fut employé sous Dumouriez au camp de Famars, de Maulde et dans la Belgique. Ayant embrassé la cause de la révolution, sans exagération, il recula devant les crimes de 1793; et, après la condamnation de Louis XVI, il écrivit de Ruremonde à Beurnonville, ministre de la guerre, pour lui envoyer sa démission, demandant qu'il lui fût permis de se retirer à Amiens pour s'y consacrer à l'éducation de son fils, dont il espérait, disait-il, faire un bon citoyen, ami de son pays, soumis aux lois, mais ennemi de l'anarchie, et de toute espèce de tyrannie. Cependant, peu après, les hostilités ayant été reprises, et les armées républicaines ayant été rejetées en de-çà de la frontière, Dejean écrivit de nouveau à Beurnonville pour le prier de considérer sa démission comme non avenue; mais déjà le prévoyant ministre avait pris sur lui de supprimer la première demande, qui aurait entraîné la perte de Dejean. C'est alors que cet officier, soit qu'il voulût réparer le tort que sa demande de démission aurait pu lui faire, soit par d'autres motifs, dénonça au ministre de la guerre la conduite tenue par Lamarlière à l'affaire de Ruremonde, écrivant qu'il avait reproché à ce général lui-même d'avoir plutôt songé à sauver ses équipages que ses troupes. Huit jours après, Lamarlière écrivait au ministre de la guerre que sa retraite s'était opérée en bon ordre devant un ennemi dix fois plus nombreux, et le ministre le félicitait sur cette belle retraite... La plainte du

(1) Un traité de l'immortalité de l'ame dont l'auteur annonce l'envoi par une pièce de vers (p. 308 des OEuvres diverses) ne s'est pas retrouvé dans ses papiers. M. Panckoucke, dans un des prospectus de sa *Bibliothèque des classiques latins*, promettait une traduction complète de Pétrone par Deguerle, mais celle qu'il publie est de M. Héguin, qui doit y faire entrer les morceaux traduits par son beau-père. On trouve dans la même collection quatre discours de Cicéron, traduits par Deguerle, savoir : ceux pour Archias, pour Milon, pour Marcellus et pour Ligarius. W—s.

capitaine Dejean resta donc sur effet. Dans le courant de 1793, cet officier s'étant distingué dans plusieurs occasions fut nommé commandant du génie et directeur des fortifications. Il refusa, en 1794, la place d'administrateur de la commission centrale des travaux publics, qui était alors une des branches les plus importantes du département de la guerre : il préféra rester dans l'armée, et il obtint peu après le grade de général de brigade pour récompense des services qu'il avait rendus aux attaques de Courtrai et de Ménin, ainsi qu'aux sièges de Nimègue et d'Ypres. Lorsque l'armée de Sambre-et-Meuse, sous les ordres de Jourdan, se préparait à franchir le Rhin, Dejean fut chargé de réunir secrètement en Hollande les bateaux et les agrès nécessaires pour tenter le passage. Cette opération fut effectuée avec un succès complet, sous les ordres de Kléber, dans la nuit du 5 au 6 sept. 1795, au-dessous d'Urdingen, et à l'embouchure de l'Erst, au-dessus de Dusseldorf. Elle valut à Dejean le grade de général de division. Revenu peu après à l'armée du Nord, il en eut le commandement en chef par intérim, lorsque Beurnonville fut appelé à l'armée de Sambre-et-Meuse. Ce commandement lui fut ôté le 24 septembre 1796, et on le mit à la réforme, parce qu'il refusa de publier dans son armée les violentes proclamations de l'armée d'Italie contre le parti clichien, qui succomba au 18 fructidor. Entraîné dans la chute de ce parti, Dejean fut destitué par le Directoire ; mais il fut réintégré dès l'année suivante, sur la demande du comité des fortifications dans ses fonctions d'inspecteur-général des fortifications. Après la révolution du 18 brumaire, le premier consul le nomma conseiller d'état, et l'envoya inspecter les côtes de Bretagne. Ayant suivi Bonaparte en Italie, il fut un des commissaires chargés de l'exécution des conventions signées à Marengo. Plus tard, il fut envoyé comme ministre extraordinaire à Gênes pour y organiser le gouvernement éphémère de la république ligurienne. Il donna dans cette mission de nouvelles preuves de talent comme administrateur et comme homme d'état. C'est pendant son séjour dans cette ville, qu'après un long veuvage, il contracta une seconde union. Son fils et lui épousèrent les deux sœurs. Ayant été nommé ministre de la guerre, il revint à Paris, et y reçut aussitôt le titre de grand-trésorier de la Légion-d'Honneur. Napoléon le choisit ensuite pour présider le collège électoral de la Somme, et ce même collège le porta comme candidat au sénat conservateur. En 1809, lorsque les Anglais débarquèrent à l'embouchure de l'Escaut, Dejean, qui, l'année précédente, avait été nommé premier inspecteur-général du génie en remplacement de Marescot, fut envoyé à Anvers pour y organiser des moyens de résistance. Nous rapporterons ici les expressions du comte Dejean lui-même, qui a laissé manuscrite une relation de cette expédition. « La « réputation du prince Ponte-Corvo « en imposa sans doute au général an- « glais, qui n'osa rien entreprendre ; « car les premières dispositions de « défense n'auraient certainement « pas arrêté un général actif et entre- « prenant, vu que, dans les premiers « moments, il n'y avait à Anvers « qu'un très-petit nombre de trou- « pes, et que les gardes nationales « y arrivaient en grande partie dé-

« sarmées, et sans organisation. En « peu de jours, les moyens de dé- « fense furent organisés ; et l'inaction « des Anglais me convainquit qu'il « n'y avait plus rien à craindre. Je le « dis au prince de Ponte-Corvo, qui « était bien loin de partager ma sé- « curité. En effet, le jour même où « je lui annonçai mon départ pour « achever l'inspection des côtes, il « avait ordonné, sans m'en faire part, « la levée de tous les hommes en état « de porter les armes de dix-huit à « cinquante ans, par suite des infor- « mations de ses espions. La flotte « anglaise ayant commencé sa re- « traite le soir même, l'ordre ne re- « çut point d'exécution. » Peu de temps après, le portefeuille du ministère de la guerre fut retiré à Dejean, ce que l'on attribua à sa conduite dans l'affaire d'Anvers ; mais il est certain que le vrai motif de cette disgrâce fut la demande faite par le ministre d'un budget plus élevé que celui qui lui était alloué, tandis que d'autre part on promettait à l'empereur de faire marcher le service avec des fonds moins considérables. Le comte Dejean fournit lui-même une preuve de ce fait dans la relation que nous avons citée. « Le 2 jan- « vier 1810, l'empereur m'ayant « fait demander par M. le duc de « Bassano ma démission du minis- « tère, M. le duc me proposa de « signer une lettre sur cet objet. Ma « démission n'étant motivée que sur « l'affaiblissement de ma santé, je « répondis que, d'après un pareil mo- « tif, je ne pouvais non plus con- « server l'inspection des fortifica- « tions. » Dejean conserva pourtant son inspection ; et par décret du 5 février 1810 il fut nommé trésorier-général de la Société maternelle, dont l'impératrice Joséphine avait été la fondatrice. En 1812, il fut aussi élu président à vie du collège électoral d'Indre-et-Loire, et membre du sénat conservateur. Cette même année, ce fut lui qui présida la commission chargée de condamner les généraux Malet, Lahorie et Guidal (*V.* Malet, XXVI, 367). On assure qu'il montra dans cette occasion une honorable indépendance, et que c'est à ses efforts que tous les soldats et sous-officiers durent leur salut. Les désastres de la guerre de Russie ayant amené l'abdication de Napoléon, Dejean, qui n'avait pas pris part à cet acte du sénat, adhéra cependant bientôt au gouvernement provisoire. Il s'opposa à l'érection d'un monument à la mémoire de Moreau, déplorant la fatalité des circonstances qui avaient conduit cet homme célèbre dans les rangs des étrangers. Le comte d'Artois, après son arrivée à Paris, en 1814, nomma Dejean l'un des commissaires extraordinaires pour l'établissement du gouvernement royal, dans la onzième division militaire (22 avril). Mais les dispositions des habitants de Bordeaux étaient telles qu'il aima mieux retourner à Paris, où il fut nommé pair de France, gouverneur de l'École polytechnique et président du comité de liquidation de l'arriéré. Au retour de Bonaparte en 1815, Dejean reprit sa place d'inspecteur-général des fortifications, et remplit pendant les cent jours les fonctions de grand-chancelier de la Légion-d'Honneur. Aide-de-camp de l'empereur et l'un des membres de la nouvelle chambre des pairs, il fut employé sur la frontière du Nord. Après la bataille de Waterloo, il soutint contre l'opinion de la plupart des généraux qu'on pouvait défendre la capitale ; et il s'écria « qu'il était bien étonnant que

« des hommes qui avaient été si bra-
« ves toute leur vie montrassent au-
« tant de faiblesse. (*Voy.* Davoust,
« dans ce vol.). » Dépouillé de la pairie et de toutes ses fonctions après la seconde restauration, il y fut rétabli sous le ministère de Gouvion-Saint-Cyr, et chargé de la direction-générale des subsistances, qu'il conserva jusqu'à la fin de 1820, où l'affaiblissement de sa santé le força de donner sa démission. Il continua cependant à prendre part aux travaux de la chambre des pairs, où il avait été rappelé par l'ordonnance du 6 mars 1819. Le comte Dejean, frappé en 1823 d'un coup d'apoplexie qui paralysa le côté droit de son corps, mourut à Paris, le 12 mai 1824. Le comte Daru, à la chambre des pairs, et le général Haxo, sur sa tombe, prononcèrent l'éloge funèbre de leur collègue. Dejean est auteur de deux brochures : 1° *Description d'un nouveau moyen proposé par le directeur-général des subsistances militaires, et mis en essai à la manutention des vivres pour la conservation illimitée des grains*, Paris, Balard (sans date), in-8°, 10 pages. 2° *Résumé de toutes les expériences faites pour constater la bonté du procédé proposé par le comte Dejean pour la conservation illimitée des grains et farines*, Paris, 1824, in-8°, de 40 pag. Az—o. et M—dj.

DEJOUX (Claude), célèbre sculpteur, naquit en 1731 à Wadans près d'Arbois, de parents pauvres et obscurs. S'il eut la faiblesse de vouloir s'enter sur l'une des plus illustres familles du comté de Bourgogne (1), on doit le lui pardonner, en considérant que cette innocente manie tourna au profit de son talent et qu'elle contribua peut-être à développer ce goût du grand que l'on remarque dans ses moindres productions. Se sentant d'ailleurs toutes les qualités qui constituaient à ses yeux la noblesse, il a bien pu croire aussi, d'après Boileau, qu'il lui était permis de choisir la famille dont il voulait descendre,

Et que, s'il n'en sortait, il devait en sortir.

Mis en apprentissage chez un menuisier de village, il le quitta bientôt pour aller chercher un meilleur maître à Lons-le-Saunier, puis à Lyon, où il travailla quelques années chez un sculpteur ornemaniste, qui lui apprit à tailler le bois. Des affaires l'ayant conduit à Marseille, la vue des chefs-d'œuvre de Puget lui révéla tout-à-coup sa véritable vocation. Dès ce moment, il ne désira plus qu'une chose, d'être sculpteur. Mais, à vingt-cinq ans et sans fortune, il n'avait ni le temps ni les moyens de faire des études indispensables pour atteindre le but qu'il se proposait. Heureusement Dejoux, doué d'un tempérament robuste, y joignait deux qualités bien rares, une volonté ferme et la persévérance. Travaillant, comme il le disait lui-même, le jour pour vivre et la nuit pour acquérir des talents, aussitôt qu'il eut fait quelques économies, il vint à Paris où il entra dans l'atelier de Guill. Coustou (*Voy.* ce nom, X, 132), qui ne tarda pas à lui confier quelques travaux. Parmi les élèves de la même école se trouvait Pierre Julien (*Voy.* ce nom, XXII, 143), qui, plus tard, devait être l'un des restaurateurs de la sculpture en France. Dejoux se sentit entraîné vers lui dès le premier

(1) La maison des sires Dejoux s'est éteinte dès le 15e siècle, par le mariage de la dernière héritière dans la maison des Grammont, dont le chef actuel est M. le marquis de Grammont, membre de la chambre des députés.

instant ; et il s'établit entre les deux jeunes artistes une de ces touchantes amitiés dont on ne peut citer qu'un petit nombre d'exemples. Julien ayant obtenu le grand prix de sculpture, Dejoux voulut le suivre à Rome, en 1768, et sa laborieuse économie lui donna les moyens de faire ce voyage. « Etranger, dit « M. Quatremère de Quincy, aux « moindres aisances de la vie, igno- « rant jusqu'au nom du repos, De- « joux ne connaissait la division du « temps que par celle de ses tra- « vaux. Pour lui l'année n'avait ni « été ni hiver ; il n'y avait pour lui « ni jour ni nuit ; c'était toujours la « saison, toujours l'heure du travail « et de l'étude. » Il mena le même genre de vie à Rome qu'à Paris, et revint, après six ans, avec une riche collection d'études. Agrégé d'abord en 1778, il fut admis l'année suivante à l'académie des beaux-arts, sur la présentation d'une statue en marbre de *Saint Sébastien mourant*, qui réunit tous les suffrages. Le gouvernement lui ayant confié l'exécution de la statue de *Catinat*, il en exposa le modèle en 1781, et le marbre terminé en 1783 lui valut de nouveaux éloges. Le même salon offrit de lui le modèle d'une statue d'*Achille*, qui, bien que trouvée inférieure à celle de *Catinat*, n'en attestait pas moins le goût précieux de l'antique. Depuis, il exposa successivement une *figure académique*, bas-relief de sept pieds de hauteur ; une statue de *Philopœmen* de six pieds, un *Achille*, ronde bosse, de neuf pieds, et enfin en 1787 le groupe colossal d'*Ajax enlevant Cassandre*, « modèle, dit M. Qua- « tremère de Quincy, où il mit tout « ce qu'il avait de savoir et d'é- « tude : de l'énergie dans le carac- « tère, de la grandeur dans le style. « Un dessin correct et vrai, une « composition heureuse, brillent « dans ce morceau, le meilleur de « tous ceux qu'il a produits, et dont « on doit regretter qu'il n'ait pas « fait le marbre. » Dejoux travaillait lentement ; et, comme il était lui-même le juge le plus sévère de ses propres ouvrages, il trouvait toujours des motifs pour retarder le moment où il devait les livrer au public : nul n'avait une idée plus haute de son art et de ses nombreuses difficultés. « On ne pouvait pas, suivant « lui, se dire statuaire, quand on ne « savait pas, comme les anciens, tra- « vailler également bien le marbre, « le bronze, le bois, la cire et l'i- « voire. » Son amour pour les anciens lui fit, dans le principe, voir avec intérêt la révolution française, persuadé qu'en imitant les Grecs et les Romains, on finirait par faire comme eux de la sculpture colossale. Peu s'en fallut qu'il ne vît se réaliser ce désir. En effet, lorsque l'église Sainte-Geneviève eut été transformée en un temple dédié aux grands hommes, Dejoux fut chargé d'exécuter une statue de la *Renommée*, destinée à couronner le dôme du nouveau Panthéon. Le modèle, de vingt-cinq pieds de hauteur, exposé long-temps aux regards des curieux, promettait, dit-on, un chef-d'œuvre ; mais la statue ne fut jamais coulée en bronze. Dejoux, complètement étranger aux débats de la politique, passa les momens les plus terribles de la révolution dans son atelier, sans cesse occupé de retoucher ses ouvrages ou d'en produire de nouveaux. En 1800, il exécuta pour la salle du Musée, dite alors de *Laocoon*, deux bas-reliefs. *la France accompagnée de la Victoire*, et *Minerve distribuant des*

couronnes aux sciences et aux arts personnifiés par des génies. La même année, il mit au salon un buste d'*Alexandre* en marbre, qui lui avait été commandé par le ministre de l'intérieur. Plus tard, il fut chargé d'exécuter la statue colossale de *Desaix*, qui devait décorer la place des Victoires. Le modèle, de seize pieds, exposé dans la salle du Louvre, reçut l'approbation générale ; mais quoiqu'il dût naturellement avoir la direction de toutes les opérations que devait subir son ouvrage pour devenir bronze, la statue ayant été fondue sans sa participation, Dejoux se plaignit amèrement de ce procédé jusqu'alors sans exemple, et fit imprimer sa correspondance à ce sujet avec Lavallée et Denon, directeur des musées (2). Lorsqu'en 1810 la classe des beaux-arts de l'Institut eut désigné la statue de *Desaix* comme un ouvrage digne d'être admis au concours des prix décennaux, Dejoux exigea que la classe consignât dans son rapport que les éloges se rapportaient au modèle et non pas à la statue, qu'il ne reconnaissait point pour son ouvrage, et dont il ne pouvait entendre parler sans éprouver un tremblement dans tous les membres. Désolé d'avoir perdu la seule occasion de faire du colossal, il vint à Vadans chercher des distractions dans sa famille. Quoique laborieux, Dejoux n'avait qu'une fortune médiocre ; mais c'était assez pour un homme tel que lui ; c'eût été trop même, s'il n'avait pas connu le plaisir de donner. Se regardant moins comme le maître que comme le père de ses élèves, il consacrait chaque année une partie de ses modestes revenus à soutenir ceux qui se trouvaient exposés, comme il l'avait été lui-même, à des privations. Dans les derniers temps de sa vie, il se partagea entre ses devoirs de membre de l'académie et les travaux qu'il avait entrepris pour sa propre satisfaction, et qu'à l'âge de quatre-vingts ans il appelait encore des études. Cet artiste mourut à Paris le 18 oct. 1816, et fut inhumé au cimetière du P. La Chaise, non loin du mausolée qu'il avait fait élever à Julien, en témoignage de leur mutuelle amitié. Membre de l'Institut depuis sa création, Dejoux était aussi chevalier de la Légion-d'Honneur. Ses mœurs, ses habitudes, ses vertus appartenaient à un autre siècle. « On eût dit, suivant « son panégyriste, qu'il avait été « destiné à perpétuer les traditions « de la bonhomie et de la simplicité des vieux temps. Le contraste de ses mœurs avec celles « de nos sociétés actuelles lui donnait l'air de ces peintures du premier âge de l'art, au milieu des « galeries de tableaux modernes. » Après s'être occupé, dans son dernier voyage à Vadans, d'assurer le sort des vieillards, il légua par son testament une somme à cette commune pour l'établissement d'une école destinée aux enfants des deux sexes. Il fit hommage à l'hôpital d'Arbois de deux bronzes, *Esculape* et *Hygie*, et de son *buste*, que l'on voit dans une salle de cet établissement. La *Notice* sur Dejoux, par M. Quatremère de Quincy, est imprimée dans le *Moniteur* du 11 oct. 1818. Le neveu de cet artiste a fait don en 1829 de ses principaux ouvrages au musée de plastique, établi récemment au Louvre. W—s.

(2) Lettres de M. Dejoux, membre de l'Institut et de la Légion-d'Honneur, recteur des écoles spéciales de peinture et de sculpture, sur la statue colossale de Dessix, Paris, août 1810, in-8° de 15 pages.

DEJOUX *de la Chapelle*

(Pierre), naquit à Genève en 1752; mais sa mère était une Française originaire de Nîmes. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il se rendit en Angleterre, pour les continuer à l'université d'Oxford, et étant revenu à Bâle il y fut reçu ministre du Saint-Evangile en 1775. Appelé à Paris par Court de Gebelin, son coreligionnaire, il l'aida dans la composition de diverses parties de son grand ouvrage du *Monde primitif*. De retour à Genève, il s'y fit agréger en 1785 à la compagnie des Pasteurs, et ne tarda pas à se distinguer par son talent pour la chaire. Lorsqu'en 1794 quelques démagogues renversèrent le gouvernement de Genève, il se déclara le partisan, sinon de leurs excès, du moins de leurs principes, et se montra dans les rues coiffé du bonnet rouge (1). En 1801 il ouvrit une école où il promettait d'enseigner, outre les principes des sciences, des lettres et des arts, les éléments de commerce; mais cet établissement n'ayant point eu de succès, il quitta Genève en 1803 pour venir en France; et, la même année, il fut nommé président du consistoire de la Loire-Inférieure et de la Vendée, et il en remplit les fonctions jusqu'en 1816, époque où il perdit sa place comme n'étant pas Français. Dans les derniers temps de l'empire il avait été nommé recteur de l'université de Brême; mais les évènements politiques l'avaient empêché de se rendre à son poste. Après sa révocation, Dejoux, qui en 1773 avait déjà voyagé en Italie avec lord Allen, son condisciple à l'université d'Oxford, se décida à y faire un second voyage dans le but d'étudier à fond la religion catholique, projet qu'il mit à exécution avec un jeune Anglais de distinction, qui inclinait aussi secrètement vers le catholicisme. Dejoux, après de mûres observations et des études sérieuses, se proposait d'abjurer; mais des difficultés de famille et de fortune l'empêchèrent de se déclarer alors publiquement, et il remplit encore pendant sept années la place de professeur de langues anciennes à l'Institut de Dollar, près de Stirling, en Ecosse. Il se décida enfin, et revenu à Paris, après y avoir reçu les dernières instructions d'un vénérable curé de la capitale, Dejoux abjura le 11 oct. 1825, entre les mains de l'archevêque de Paris. Tombé malade peu de jours après, il mourut le 29 du même mois. Quelques protestants ont voulu élever des doutes sur la sincérité de sa conversion; d'autres se sont bornés à la déplorer; et en effet ce fut une perte sensible pour eux que la conversion d'un membre de la compagnie des pasteurs de Genève. Dejoux, au moment de recevoir le viatique, s'écria d'une voix forte : *Je crois fermement à la présence réelle de J.-C. dans l'Eucharistie*. Peu de temps après sa mort, Mlle Dejoux, sa fille, à son exemple embrassa la foi catholique. Les ouvrages de Dejoux sont: I. *Le commerce, les sciences, la littérature et les beaux-arts simultanément enseignés*, ou *Notice raisonnée d'un Institut réunissant une éducation littéraire et libérale, précédée d'un mémoire qui en démontre la nécessité*, Genève, 1801, in-4°. C'est le prospectus de son pensionnat. II. *Ce qu'est la franche-maçonnerie*, Genève, 1802, in-8°.

(1) Voy. *Exposé de mes principes révolutionnaires*, par Dejoux, Genève, 1794, in-8° de 21 pag. Les rédacteurs des *Archives du christianisme* en ont publié l'extrait, ann. 1826, 255.

III. *Prédication du christianisme* 1803, 4 vol. in-8°. IV. *La Providence et Napoléon*, Nantes, 1806, in-8°. V. *Discours sur la guerre dans ses rapports avec la civilisation*, ibid., 1810, in-8°. VI. *Second Discours sur la guerre*, ou *le Te Deum d'Enzersdorf et de Wagram*, ibid., 1810, in-8°. VII. *Troisième Discours sur la guerre considérée sous des rapports de légitimité et relativement aux triomphes récents de la grande armée, surtout à l'éclatante victoire de la Moskowa*, prononcé le 11 oct. 1812, d'après l'invitation du gouvernement, dans l'église réformée consistoriale de Nantes; et suivi d'un *Hymne religieux sur la délivrance de la Pologne*, Nantes, 1813, in-8°. VIII. *La vertu glorifiée, ou le triomphe après la mort*; discours prononcé le 21 janvier 1815, au service funèbre et solennel de Louis XVI, roi de France, Nantes, 1815 in-8°. IX. *Lettres sur l'Italie, considérée sous le rapport de la religion*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°; ibid., 2e édit., 1836. Ces lettres, au nombre de quarante, sont supposées écrites en 1817, à part la dernière, datée du 25 oct. 1825, quatre jours avant la mort de l'auteur, qui contient des détails sur sa famille et sur les motifs qui l'ont forcé de retarder son abjuration. Elles portent le nom de Pierre de la Chapelle et d'Eusèbe Adhémar, prieur d'une abbaye dans le Chablais, et sont adressées à milord Edouard Clinton, comte de Moreland, à Oxford. Les derniers noms sont supposés. Dans l'édition originale, le gouvernement fit cartonner les pages 27 du tom. I, et 257 du tom. II, où l'auteur exprimait le vœu de voir rétablir en France les congrégations enseignantes et les corporations religieuses. On a annoncé un autre ouvrage de Dejoux sous le titre de *Soirées napolitaines*, comme devant faire suite aux *Lettres sur l'Italie*. Az—o et W—s.

DEKEN (Agathe). (*Voy.* ce nom, X, 663.

DELABORDE (le comte Henri-François), né à Dijon le 21 décembre 1764, était fils d'un boulanger de cette ville, où il commença ses études que bientôt il interrompit pour s'enrôler dans un régiment d'infanterie, où il devint sous-officier. Lorsque les bataillons de volontaires s'organisèrent en 1791, il fut nommé lieutenant dans le 1er de la Côte-d'Or; et dès le mois de juin 1792, il fut promu au commandement de ce même bataillon, dont le chef avait été tué à l'affaire de Grisuelle. Le 17 mai 1793, Delaborde se distingua au combat de Rhinzabern. Détaché de l'armée du Rhin pour celle d'Espagne, il fut retenu par le général Carteaux, qui l'employa contre les fédéralistes du Midi. Ce fut dans cette guerre qu'il gagna le grade de général de brigade en récompense d'un avantage qu'il avait obtenu sur les Marseillais. Employé comme chef d'état-major de l'armée qui assiégeait Toulon, il fut nommé commandant de la Corse; mais Dugommier lui ayant confié le commandement de la première division de l'armée, il ne se rendit point dans cette île, et contribua à la reprise de Toulon en enlevant le camp retranché des Anglais. En 1794, Delaborde commandait le centre de l'armée des Pyrénées-Orientales; et le 25 juillet, malgré la résistance opiniâtre de Castagnos, il s'empara des redoutes de Biviata et de Vera, que les Espagnols avaient

élevées sur la cime des montagnes qui entourent la Bidassoa. Le 16 octobre, il battit le général Fiangieri, et se rendit maître de la vallée de Roncevaux. A la conclusion de la paix avec l'Espagne, Delaborde retourna à l'armée du Rhin ; et en juillet 1796, tandis que Moreau pénétrait en Bavière, il passa le Rhin à Neuf-Brisach, et occupa le Brisgau. La discipline sévère qu'il maintenait parmi ses troupes lui mérita la reconnaissance des habitants. Delaborde commanda aussi une division de l'armée du Rhin en 1799, et étant tombé sur la ligne ennemie qui couvrait Philisbourg, il lui enleva cinq canons et fit mille prisonniers. Peu après il fut chargé du blocus de cette place. Nommé après la paix de Lunéville gouverneur de la 13e division militaire, il s'occupa à réprimer le brigandage, conséquence de la guerre civile. En 1804, il fut nommé commandant de la Légion-d'Honneur, et en 1807, ayant repris le service actif dans l'armée de Portugal, il fut chargé par Junot du gouvernement de Lisbonne. Il revint en France en 1808, après l'évacuation forcée du Portugal. En 1812, il commanda une division de l'armée du maréchal Mortier, et les services qu'il y rendit le firent créer grand'-croix de l'ordre de la Réunion, et gouverneur du château de Compiègne, place qu'il perdit à la première restauration. Mais, le 27 juin 1814, il fut nommé chevalier de Saint-Louis et commandant des deux premières subdivisions de la 10e division militaire. Le gouvernement royal avait promis à Delaborde de le dédommager de son gouvernement de Compiègne par une pension de dix mille francs, dont on lui envoya même le brevet à Toulouse. Mais ayant appris dans le même temps le retour de Bonaparte, il se déclara pour lui dès les premiers jours d'avril. Dans le rapport qu'il adressa le 4 de ce mois au ministre de la guerre, il avoue que, s'il ne s'était pas déclaré plus tôt pour l'empereur, c'est qu'il avait été retenu par la présence du baron de Vitrolles, commissaire du roi. Le maréchal Pérignon n'ayant pas voulu embrasser le parti de Bonaparte, Delaborde prit le commandement de la division, et fit arrêter le baron de Vitrolles, « *en raison*, disait-il, « du caractère que cet homme a déployé ici, et de l'*infâme conduite* qu'il a tenue (1). » Dans la proclamation que Delaborde fit publier, on remarque parmi les éloges donnés à Bonaparte un retour vers les idées républicaines ; car il promettait aux habitants la *liberté* et l'*égalité*. Le zèle de Delaborde fut récompensé par le titre de pair et celui de chambellan de l'empereur, qui le nomma en même temps gouverneur des divisions de l'Ouest. Après la seconde restauration, Delaborde fut porté sur la liste de ceux qui, suivant l'ordonnance royale du 24 juillet, durent être poursuivis criminellement. Il fut en conséquence mis en jugement en sept. 1815. Sa femme fit imprimer un mémoire justificatif pour établir qu'il avait dû céder à la force des circonstances ; et en même temps le conseil de guerre permit à Me Caille, ami du général Delaborde, quoique celui-ci fût contumax, de développer une question

(1) Ce qu'il y a de sûr c'est que Delaborde, qui avait traité avec M. de Vitrolles et M. de Damas, tous les deux commissaires du roi, et qui s'était positivement engagé à les laisser partir l'un et l'autre pour l'Espagne, jugea néanmoins convenable plus tard de retenir le premier et de laisser partir le second, écrivant au ministre de la guerre que la capacité de M. de Damas était peu redoutable.

préjudicielle relative à la non-identité de nom entre le lieutenant-général Henri-François Delaborde et le nommé *Laborde* désigné dans l'ordonnance royale du 24 juillet. Cette défense, établie sur une distinction évidemment fausse, fut néanmoins accueillie par le conseil, qui, à l'unanimité des voix, déclara ne pouvoir passer outre au jugement. Le général Delaborde étant rentré en France en 1819 ne prit plus aucune part aux affaires publiques, même après la révolution de 1830. Il mourut à Paris le 3 février 1833.

Az—o.

DELACROIX (Jacques-Vincent), né à Paris le 10 mai 1743, fut élevé à Troyes, où son père était conseiller du roi et officier des eaux-et-forêts. C'est dans cette ville qu'il fit ses premières études chez les Oratoriens. Ramené à Paris quelques années après la mort de son père, il balança sur la carrière qu'il devait suivre. Sa mère, retirée à la communauté des Miramiones et environnée de personnes très-religieuses, montrait un vif désir de le voir embrasser l'état ecclésiastique; mais un goût très-précoce pour les lettres l'entraînait dans une toute différente. Ses premiers essais en littérature furent des compositions frivoles. Il publia d'abord un roman sous le titre de *Mémoires du chevalier de Gonthieu* (1766, 2 vol. in-12). Le succès de cet essai, qui devait tomber dans l'oubli, l'engagea à en produire un autre sous le titre de *Lettres d'Affi à Zurac* (1767, in-12), faible imitation des *Lettres persanes*, qui fut suivie des *Lettres d'un philosophe sensible* (1769). Le jeune auteur sentit bientôt que des compositions de ce genre ne pouvaient le conduire ni à la célébrité, ni à la fortune; il songea à se frayer une route plus utile et plus honorable dans le barreau. Le désir de revoir une sœur religieuse à Vitry-le-Français le détermina à s'y fixer quelques mois pour aller prendre des grades à l'université de Reims, où il arriva facilement à celui de licencié. Il revint à Paris pour y prêter son serment d'avocat. Ce n'était pas, comme tant d'autres, un vain titre dont il voulait se parer : son intention fut de suivre sérieusement une profession à laquelle il se croyait appelé. Mais la suppression de l'ancien parlement, remplacé par celui que le chancelier Maupeou avait créé, condamna au silence le plus grand nombre des avocats, et Delacroix, qui n'était point encore inscrit sur le tableau, se vit contraint de rentrer dans la carrière des lettres. Ce fut à cette époque qu'il imagina, de concert avec deux de ses amis, de faire revivre le *Spectateur français*, que Marivaux avait laissé tomber. A peine les premiers cahiers eurent-ils été publiés que ses deux collaborateurs l'abandonnèrent pour aller remplir d'honorables emplois. Cependant c'est au succès de cette production littéraire que Delacroix fut redevable de la première cause dont on le chargea; elle était d'une grande importance, car elle occupait alors tous les esprits. Elle donna à Delacroix pour adversaire le célèbre Linguet qui venait de publier un mémoire très-volumineux et très-éloquent en faveur du comte de Morangiès contre la famille Veron : celle-ci chargea l'auteur du *Spectateur* de faire une réponse à ce terrible mémoire. Cette réponse fut courte, rapide, et fit une telle sensation que les nombreux partisans du comte de Morangiès en frémirent. Leurs alarmes s'accrurent

bientôt lorsqu'ils le virent décrété de prise de corps, emprisonné et conduit sur la sellette au bailliage du Palais, d'où il ne sortit qu'avec une condamnation qui entachait son honneur et prononçait la restitution des 300,000 livres qu'il niait avoir reçues. Plus heureux au parlement-Maupeou, il fut déchargé de toute condamnation. Tout en perdant sa cause en définitif, Delacroix acquit une grande célébrité, et par suite une clientelle si nombreuse qu'il se vit obligé d'abandonner à d'autres mains le *Spectateur*. Mais les mémoires qu'il composa pour la marquise de Gouy, pour la rosière de Salency, pour la marquise de Cabris, sœur du fameux Mirabeau, pour le malheureux Abbatucci, qui avait été flétri, et qu'il rendit à l'honneur, élevèrent l'avocat Delacroix au premier rang du barreau de Paris, et lui valurent de la part de Voltaire les lettres flatteuses qu'on trouve dans sa Correspondance et dans le *Mercure de France*. La torture n'était point encore abolie; les mêmes prisons renfermaient les criminels et les débiteurs insolvables; les accusés étaient jugés, condamnés sans défenseurs et d'après une instruction secrète; le faux témoin qui voulait revenir à la vérité courait le risque d'une condamnation capitale. Delacroix, dans les *Réflexions sur la civilisation*, éleva la voix contre des abus si révoltants; les éloges que le *Journal de Paris* donna à ses réclamations lui valurent une suspension et une forte censure de la part des magistrats. L'auteur n'en suivit pas moins son projet, et fut amplement dédommagé des entraves qu'on avait voulu lui donner par des réglements qui réalisèrent ses projets de réforme, et par le prix d'utilité que l'académie française décerna en 1787 à son ouvrage, qu'il publia malgré tous les obstacles de la censure. La révolution ouvrit un nouveau champ à son zèle, et l'exposa à de plus grands dangers. D'abord il encourut la haine des premiers factieux par une lettre aux Parisiens sur le meurtre de trois magistrats qui furent victimes de la fureur populaire. Tous les esprits, dans ce moment, étaient tournés vers les grandes idées politiques; ce qui fit créer dans le *Lycée*, qu'on nomme aujourd'hui l'*Athénée*, une chaire de droit public. Elle fut destinée à Cérutti, auteur de l'*Histoire impartiale des jésuites;* mais cet écrivain célèbre étant tombé malade, les administrateurs prièrent Delacroix de le remplacer. Il fut d'abord effrayé de la réputation et des talents des professeurs ses collègues. Laharpe, Garat, Fourcroy attiraient une foule d'auditeurs : il n'avait pas de matériaux disposés pour entreprendre un cours d'une si haute importance. S'il s'était rendu l'écho des Grotius, des Puffendorf, des Machiavel, des Burlamachi, des Filangieri, il n'aurait paru qu'un orateur lourd, ennuyeux, à des auditeurs qui ne voulaient entendre que des idées nouvelles et qui fussent à l'ordre du jour. Pour surmonter cette difficulté et donner plus d'intérêt à ses discours, il imagina de présenter le tableau des *Constitutions de l'Europe*, qui fut imprimé, et forme 6 volumes in-8°. Le succès de cet ouvrage (1) passa son espérance, puisqu'il eut trois éditions qui sont épuisées (1790 à 1793; le tom. VI n'a paru qu'en

(1) L'ouvrage de Delacroix, qui fut traduit en anglais et en allemand, ne présente plus le même intérêt depuis que des écrivains tels que D. Marino Marina, Florez-Estrada, Dal Pozzo, Hallam, Da Silva Coutinho, et autres ont fait

1802); mais les idées sages et les conseils salutaires répandus dans ses leçons déplurent plus d'une fois aux novateurs, et Delacroix fut signalé comme un royaliste dont il fallait se hâter de fermer la bouche. Il aima mieux se condamner au silence que de changer de langage. Cependant il publia encore un mémoire en faveur des gardes-du-corps qui avaient accompagné Louis XVI à Varennes. Plusieurs articles insérés dans la *Gazette universelle* furent autant de stériles leçons et pour les législateurs et pour les amis du trône dont il présagea la chute. Ce fut surtout pendant le procès du monarque que Delacroix signala son courage, en démontrant dans un imprimé, adressé à tous les membres de la Convention, qu'ils ne pouvaient plus mettre Louis XVI en jugement après avoir prononcé sa déchéance, puisque, si son innocence était proclamée par l'instruction et par sa défense, il serait de la justice la plus évidente de le replacer sur le trône. Les trouvant sourds à ce raisonnement, il leur présenta en son nom une pétition dans laquelle il exposa que, puisqu'ils ne voulaient pas voir dans l'illustre accusé l'héritier d'une longue suite de rois, et ne l'envisageaient plus que sous l'aspect d'un simple citoyen, ils ne devaient pas être à son égard plus sévères que les tribunaux ne le seraient envers les plus humbles républicains, qui ne pourraient être condamnés qu'à la majorité des deux tiers des suffrages (2). Après la condamnation, la prudence ne commandait que la résignation au nouvel ordre de choses ; cependant Delacroix ne désespéra pas encore du salut de la monarchie, et il tenta de la faire revivre, en élevant des doutes sur le vœu national et en demandant une nouvelle assemblée du peuple, pour constater si le décret qui avait transformé la France en république était le résultat de la volonté générale. Ce fut cette proposition hardie, développée dans le *Spectateur français*, qui déchaîna contre son auteur toutes les haines et les vengeances des républicains. Plusieurs s'écrièrent qu'il fallait sur-le-champ le mettre hors la loi comme un ennemi public ; les plus modérés se contentèrent de l'envoyer au tribunal révolutionnaire : heureusement les deux mois qui s'écoulèrent entre ce décret et son jugement amenèrent quelques changements dans les opinions des jurés chargés de statuer sur son sort. Grâce à l'éloquence de Tronçon-Ducoudray, son défenseur, il fut acquitté, et celui qui avait été traîné comme un criminel au tribunal révolutionnaire fut peu de temps après jugé digne de rendre la justice au tribunal de Versailles. Delacroix, qui, comme on l'a vu, n'avait point déserté les lettres pendant les années où il avait exercé la profession d'avocat, ne les abandonna point en remplissant des fonctions de juge : il donna le jour sous le consulat à une composition tout à la fois historique et romanesque, qui avait pour titre *les Dangers des souvenirs* (1804, 2 vol. in-8°), dans laquelle il a exprimé les regrets et la sombre douleur d'un fidèle serviteur de Louis XVI, qui ne cessait de lui rendre un culte solennel après sa mort. Cette peinture vive et animée laissait

mieux connaître les institutions de plusieurs états de l'Europe. Ces derniers ouvrages sont appuyés sur des faits et des documents que Delacroix ne connaissait pas.

(2) Pour juger à quel point la Convention s'écarta de ce principe si juste de la procédure criminelle, *voy.* l'art. Condien, tom. LXI, p. 383.

trop transpirer le sentiment de l'auteur pour qu'il ne fût pas aperçu par un ministre aussi ardent que l'était Fouché; sa terrible censure arrêta tout-à-coup cette production, qui lui parut un attentat à l'autorité consulaire, et elle fut condamnée à l'obscurité. Une défense sévère fut faite aux libraires de la vendre et aux journaux d'en parler. On ne lui permit au bout de trois mois de reparaître qu'après l'avoir mutilée et défigurée au point de la rendre méconnaissable. Tant de contradictions auraient dû décourager Delacroix, mais il semblait n'en être que plus ardent à propager ses principes. Bientôt deux nouveaux ouvrages parurent : l'un qui a pour titre *Réflexions morales sur les délits publics et privés* (1807), et l'autre *l'Instituteur français* (1809). Le premier fut loué et mis au nombre des livres classiques; le second, qui n'est pas sans doute revêtu du même charme et des mêmes couleurs que l'*Émile* de J.-J. Rousseau, s'en rapproche néanmoins à bien des égards. L'intérêt que prend l'auteur à l'adolescence, qui dévore avec peine les longues narrations historiques, engagea Delacroix à lui offrir un *Tableau moral et politique de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'au siècle de Louis XIV*, Paris, 1813, 3 vol. in-8°. Rien d'essentiel à la connaissance de notre histoire n'y est omis. On y découvre sous la première race tout ce qu'eut d'affreux pour la monarchie l'absence d'une loi de succession qui, en rendant la couronne indivisible, eût assuré aux peuples un seul héritier du trône. De cette défectuosité résultèrent entre les frères, les oncles et les neveux, des guerres toujours renaissantes et qui firent de cette époque deux siècles de barbarie, d'ignorance et de cruauté. La sagesse de Charlemagne ne fit pas disparaître ce vice de notre législation, et l'aveugle tendresse de Louis-le-Débonnaire, qui partagea l'immense héritage que lui avait laissé la valeur de Charlemagne, entre des fils ingrats et ambitieux, plongea la France dans de nouveaux malheurs. Après avoir esquissé à grands traits les deux périodes de la 1re et de la 2e race, l'auteur est entré dans de plus grands détails sur la 3e, parce qu'elle nous touche de plus près, et répand plus de lumières sur les véritables causes de nos revers et de nos succès. L'auteur ne s'y borne pas à décrire l'histoire de France; notre monarchie est le point d'où il s'élève pour contempler tous les états de l'Europe et en observer tous les rapports avec notre nation. Il ne dissimule aucune des fautes des rois, en législation, en politique et en expéditions militaires; il ne perd jamais de vue le peuple, dont il suit les progrès en lumières; mais il est bien loin de voiler les erreurs et la funeste influence des principes démagogiques que l'ambition cherchait à répandre dans les esprits pour attaquer l'autorité légitime. Cet ouvrage a été apprécié par les bons esprits, et survivra à des abrégés qui sont trop précis pour instruire, et à de longues histoires surchargées de détails fastidieux, qui ne satisfont que la vanité de quelques familles. Delacroix publia, en 1815, une nouvelle édition du *Spectateur français sous le gouvernement républicain;* et en 1817 il en publia une autre ayant pour titre : *Le Spectateur sous le gouvernement royal et légitime.* Delacroix mourut à Versailles le 9 mars 1832. Ses der-

niers instants furent consacrés à des actes de bienfaisance, et au moment de mourir il fit jeter au feu, en sa présence, toutes les obligations qu'il possédait au-dessous de 300 francs. Il faut ajouter aux ouvrages que nous avons indiqués : 1° *Les adieux du Spectateur français*, suivis d'une *Description de la Grande-Chartreuse et des moyens de la repeupler de nouveaux pénitents*, Versailles et Paris, 1823, in-8°; 2° *Apologie de la constitution civile du clergé*, Paris, 1791, br. in-8°; 3° *Éloge de Louis XII*, Paris, 1788, br. in-8°; 4° *Éloge de J.-J. Rousseau*, Amsterdam et Paris, 1778, in-8°; 5° *Etrennes morales*, suivies de la *Conversion d'un démagogue*, Paris, 1822, in-8°; 6° *L'Instituteur français*, suivi des *Maximes d'un solitaire*, Paris, 1809 in-8°; 7° *Lettre aux Parisiens sur les mouvements tumultueux de la capitale*, Paris, in-8°; 8°. *Lettre d'un ancien magistrat à M. de Chateaubriand, pair de France*, Versailles, 1827, in-8°; 9° *Lettre du Spectateur français aux électeurs du département de la Seine*, Paris, 1822, in-8°; 10° *Mémoire préliminaire sur le travail des états-généraux*, in-8°; 11° *Mémoires d'un Américain, avec une description de la Prusse, et des réflexions sur l'Amérique*, Paris, 1771, 2 vol. in-12; 12° *Mémoires de Victoire*, Amsterdam et Paris, 1769, in-12; 13° *Le moraliste du 19e siècle*, Paris, 1824, in-8°; 14° *Le Missionnaire conciliateur, pour servir de suite au Moraliste du 19e siècle*, Paris, 1826, in-8°; 15° *Montesquieu considéré dans une république*, Paris, 1798; 16° *Des moyens de régénérer la France et d'accélérer une paix durable avec ses ennemis*, Paris, 1797, in-8°; 17° *Observations impartiales sur le rapprochement ingénieux des titres de Voltaire à la gloire, et des torts de cet illustre écrivain*, Paris, 1825, in-8°; 18° *Observations sur la société, et sur les moyens de ramener l'ordre et la sécurité dans son sein*, Paris, 1787, 2 vol. in-12; 19° *Peintures des mœurs du siècle, ou lettres et discours sur différents sujets*, Amsterdam et Paris, 1777, 2 vol. in-12. C'est une réimpression abrégée du *Spectateur*. 20° *Réflexions philosophiques sur l'origine de la civilisation, et sur les moyens de remédier à quelques-uns des abus qu'elle entraîne*, 1778, in-8° (trad. en allemand, 1783). Az—o et G—dy.

DELAITRE. *Voy.* Delestre, ci-après.

DELAISTRE (Hugues) occupait en 1610 une place de lieutenant, soit général, soit particulier, à Langres, sa patrie. Il avait été pendant la Ligue avocat-général à la chambre de justice de Châlons. Tels sont les seuls renseignements que l'on ait sur sa vie. Il est auteur de quelques ouvrages curieux et dont voici les titres : I. *De l'Etre perpétuel de l'empire français par l'éternité de cet état*, ou *Remontrances faites aux ouvertures*, 1591. II. *Deux discours prononcés en la chambre de justice séant à Châlons*, 1595, in-8°. III. *Deux discours français* sur les diverses occurrences et nécessités de ce temps, Paris, 1610, in-8°. IV. *Premier plan du Mont-de-Piété français*, consacré à Dieu, Paris, 1611, in-4° de 1140 pag. On connaît encore de Delaistre un petit ouvrage latin qui

parut en 1599, à Paris, sous le titre suivant : *Felicioribus summi magistratûs auspiciis, lætissimo sapientissimoquè D. Pomponio Bellevreo ad dignitatem cancellarii divino munere erecto verissimi Hugonis Læstræi, juris utriusque doctoris, Psychagogia.* D—B—S.

DELALANDE (Pierre-Antoine), naturaliste, né à Versailles le 27 mars 1787, entra fort jeune au Muséum d'histoire naturelle de Paris, où son père avait un emploi. Devenu aide de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, il accompagna ce savant en 1808, dans le voyage qu'il fit en Portugal, par ordre du gouvernement. Envoyé lui-même, en 1813, dans le midi de la France, sur les côtes de la Méditerranée, il rapporta une collection nombreuse de poissons et de mollusques. Au commencement de 1816, il se rendit au Brésil avec le duc de Luxembourg, ambassadeur de France, qui prenait plaisir à le suivre dans ses excursions, dont une foule d'objets aussi rares que curieux furent le fruit. Enfin, il partit en 1818 pour le Cap de Bonne-Espérance, emmenant avec lui son neveu Verreaux, âgé de douze ans. Il parcourut le pays des Hottentots, les provinces de Berg-Revier, et pénétra jusque dans la Cafrerie dont les habitants faisaient alors aux blancs une guerre à outrance; mais il eut le bonheur d'échapper à ce danger. Delalande recueillit dans son voyage du Cap une immense collection zoologique, où l'on remarquait trois baleines, une girafe, un hippopotame et un rhinocéros à double corne qui manquait au Muséum d'histoire naturelle. Il réunit dix mille insectes, un grand nombre de minéraux, et forma aussi un herbier considérable. Il rapporta même des crânes et des squelettes humains appartenant aux races sauvages qu'il avait visitées, et dont la bizarrerie de conformation est très-remarquable. Les fatigues que Delalande avait éprouvées dans son dernier voyage, au retour duquel il reçut, en 1821, la croix de la Légion-d'Honneur, le conduisirent au tombeau, le 27 juillet 1823, avant qu'il eût pu rédiger et mettre en ordre ses nombreuses observations. Il a seulement publié en 1822, dans le tome VIII des Mémoires du Muséum d'histoire naturelle, son *Précis d'un voyage au Cap de Bonne-Espérance, entrepris par ordre du gouvernement*, lu à l'académie des sciences le 16 juillet 1821. Des exemplaires en ont été tirés à part, Paris, 1822, in-4°. Plusieurs naturalistes ont donné son nom à des espèces de différents genres qu'il avait découvertes. Pendant qu'il étudiait l'histoire naturelle, Delalande s'était exercé à la peinture, et l'on vit au salon quelques-uns de ses tableaux représentant des paysages et des animaux. P—RT.

DELAMALLE (Gaspard-Gilbert), célèbre avocat, né le 25 octobre 1752, fut reçu en cette qualité au parlement en 1774, à la première audience de cette cour, réintégrée dans ses fonctions après la chute du parlement Maupeou. La nature et l'étude l'avaient doué de toutes les qualités oratoires : à une instruction profonde et variée, il joignait une logique pressante, un débit, un geste animés. Son éloquence savait se plier aux sujets les plus arides, et ne restait pas au-dessous des plus élevés. Il débuta au mois de mars 1779, devant le parlement, dans le procès de la comtesse d'Evry, accusée d'adultère, contre son mari, accusé de subornation. L'éclat de

cette plaidoirie lui attira bientôt une nombreuse clientelle, et il fut permis au jeune Delamalle de choisir ses causes : aussi son nom figure-t-il dans toutes les grandes affaires qui, jusqu'en 1790, occupèrent le barreau. Il plaida au mois d'août 1779 pour l'imprimeur Lottin que Caraccioli, l'auteur des *Lettres de Ganganelli*, voulait forcer à publier ses ouvrages; en juillet 1780, pour l'abbé Bauduin, docteur de Sorbonne et principal du collège du cardinal Lemoine, qui prétendait que l'abbé Sabatier de Castres n'était pas l'auteur des *Trois siècles de la littérature française*. Dans cette dernière affaire, Delamalle déploya tout l'atticisme érudit d'un littérateur consommé (1). Il fit preuve d'un autre genre de talent dans son plaidoyer pour la marquise de Mirabeau contre son mari. Il signala, avec une ironie victorieuse, la contradiction qui existait entre la vie privée et les écrits philantropiques et moraux d'un auteur qui affichait l'amour de l'humanité jusque dans le titre de ses ouvrages, et qui abusait de son crédit auprès du ministre, pour obtenir des *lettres de cachet contre les membres de sa famille*. Le plaidoyer de Delamalle eut un plein succès; la séparation de corps et de biens de sa cliente avec son mari fut prononcée par le parlement. Dans le scandaleux procès des époux Kornmann (*Voy.* Dambray, dans ce vol.), il parla avec autant d'énergie que de convenance pour le sieur Daudet de Jossan, ancien syndic royal de la ville de Strasbourg, accusé d'adultère, et gagna sa cause. A l'élégance, à la correction qui distinguent ces divers plaidoyers, on reconnaît aisément qu'ils étaient écrits d'avance, comme l'auteur en convenait lui-même. Avant la révolution, à l'exception de Gerbier, qui n'écrivait que les exordes de première plaidoirie; de Bonnart, de Caillart, qui n'écrivaient jamais, les plus célèbres avocats, plaidant aux grandes audiences, Target, Racine, etc., écrivaient, et n'improvisaient que dans les répliques (2). Delamalle s'était acquis la plus haute réputation de talent et de probité, lorsque les parlements furent supprimés en 1790. Ennemi des principes qui avaient amené la révolution, il se renferma dans son cabinet; mais les excès des novateurs ne tardèrent pas à le chasser de Paris. En 1792, il se retira dans sa maison de campagne à Garches, près Saint-Cloud, où il fut arrêté le 17 sept. 1793, sur un ordre du comité de sûreté générale, sollicité par le nommé Héron, qui en était secrétaire. Ce misérable avait prié Delamalle de rédiger un mémoire contre plus de quarante personnes, au nombre desquelles étaient le vénérable lieutenant-civil Angran d'Alleray. Sur le refus de l'avocat, Héron fit composer cette dénonciation par Marat; puis il se vengea du refus que lui avait opposé Dela-

(1) C'est dans le début de ce dernier plaidoyer qu'on trouve ce passage remarquable : « Les querelles littéraires ne dégénèrent que « trop souvent en diffamations scandaleuses. « Plus les triomphes de l'esprit sont flatteurs, « plus ils coûtent à mériter, et plus on supporte « impatiemment tout ce qui peut en altérer « l'éclat. Attaqué dans ses ouvrages, un auteur « se trouve offensé dans sa personne; la censure lui paraît un outrage; et, comme il voit « toute son existence dans sa renommée, il « croit que son honneur est dans sa gloire. « L'amour-propre, souvent plus sensible que « l'honneur et plus vif dans ses ressentiments, « est presque toujours aveugle dans ses ven« geances; de là les injures substituées aux « raisons; les invectives en réponse à des cri« tiques; de là ces insultes publiques et ces « personnalités honteuses, avilissantes pour les « écrivains qui les emploient, et déshonorantes « pour la littérature. »

(2) Voy. l'Avertissement en tête du deuxième vol. des *Plaidoyers* de Delamalle.

malle en le faisant arrêter. L'écrou qu'il fabriqua pour lui portait : *Aristocrate qui a tiré sur le peuple au 10 août avec le tyran*: Après trois mois de séjour à la prison des Madelonnettes, il fut transféré à celle dite de *Part-Libre*, rue de la Bourbe. Là il se trouvait détenu avec sept à huit cents prisonniers, parmi lesquels on remarquait Malesherbes, Rosambo, Mlle de Sombreuil et son frère, Miroménil, etc. Il n'en sortit qu'après la mort de Robespierre, et il retourna dans sa maison de Garches, et se voua de nouveau à la retraite. Ruiné par des pertes de toute espèce, il reprit en 1797, avec plusieurs de ses anciens confrères, l'exercice de sa profession près les tribunaux, alors du moins composés d'hommes de loi. Il y débuta par la cause du sieur Racle, imprimeur à Bordeaux, à qui l'on contestait son état et sa légitimité. Dans cette plaidoirie, Delamalle déploya des connaissances fort étendues sur une des questions les plus ardues de la jurisprudence (3). Bientôt il eut à parler dans une grande cause littéraire, celle du *Dictionnaire de l'académie*, que MM. Moutardier et Leclère étaient accusés d'avoir publié en contrefaçon. Cette affaire, plaidée à Paris et à Versailles, et deux fois en cassation, partagea toute la librairie. Delamalle plaidait à la fois contre les libraires Bossange, Masson et Besson, et contre le ministère public. Son plaidoyer offre un historique très-curieux sur la composition et les diverses éditions du Dictionnaire de l'académie (4). Le mois de novembre 1809 fut marqué par son heureuse défense du célèbre chirurgien-accoucheur Baudeloque, calomnié par un confrère au sujet d'une opération malheureuse. Au mois de mars Delamalle réussit à arracher à la mort Rosset, médecin vétérinaire, condamné pour assassinat par la cour criminelle du Léman (5). Depuis l'année 1806 Napoléon avait reconstitué l'ordre des avocats sur ses anciennes bases. Delamalle en fut nommé bâtonnier; et en cette qualité il prononça l'oraison funèbre du sénateur Tronchet, qui avait été un des défenseurs de Louis XVI. L'orateur du barreau, selon l'expression de Fournel (6), « se montra « supérieur à son sujet, et reçut « autant d'éloges qu'il en avait donné « lui-même. » Ce discours fut prononcé en présence de Cambacérès, archi-chancelier de l'empire, de tous les ministres et de toutes les autorités judiciaires. Quand il arriva à ce mouvement : « Vous entendez, « messieurs, que je veux parler du « procès de Louis XVI, mis en juge- « ment par la Convention....,» tous les regards se portèrent sur l'orateur: une vive impression d'inquiétude et de terreur se peignit sur les visages; l'archi-chancelier leva la tête et regarda fixement Delamalle (7). Cet ac-

(3) Cette cause, extraordinaire dans toutes ses parties, avait laissé la majorité des juges indécise jusqu'au dernier jour de l'audience. Le ministère public avait conclu à la preuve des faits. M. Blondel, l'un des juges, opinait à la nullité du mariage et la majorité fut de son bord jusqu'au dernier jour, où elle passa du côté du président Treilhard.

(4) Les sieurs Moutardier et Leclère perdirent leur cause; mais ce jugement fut comme une nouvelle annonce pour leur Dictionnaire, auquel le littérateur Laveaux avait donné ses soins et qui doubla de prix dans le commerce.

(5) Ces divers plaidoyers, ainsi que tous ceux que prononçait alors Delamalle, étaient improvisés, et ont été recueillis par le sténographe.

(6) *Histoire des avocats du parlement et du barreau de Paris*, etc.

(7) Après cela, qu'un biographe ne trouve à dire sur cet éloge de Tronchet que cette phrase banale : « Il prononça l'*Eloge de Tronchet* et « fit aussi dans son discours l'éloge du héros « qui, selon lui, savait vaincre et régner, » c'est prouver qu'on ne connaissait ni cet éloge, ni les circonstances dans lesquelles il fut pro-

cord d'un talent élevé avec un caractère honorable plaça l'auteur de l'*Éloge de Tronchet* au rang des notabilités pures de tout excès révolutionnaire que Napoléon cherchait à s'attacher. Il le nomma, en 1807, membre du conseil de discipline et d'enseignement de l'École de droit de Paris; puis, le 6 sept. 1808, conseiller de l'université, enfin conseiller d'état à la section de législation. Ce fut alors que Delamalle renonça au barreau. Dans le conseil d'état, il parla constamment dans le sens des anciennes idées de morale, de religion. Le 20 décembre 1813, à l'occasion de l'arrestation ordonnée par Napoléon de prêtres qui voulaient se marier, Delamalle se prononça pour que la loi défendît positivement le mariage à quiconque était engagé dans les ordres sacrés. Il signa, le 30 octobre, avec tous les membres des sections du conseil d'état, l'avis qui improuvait la conduite du préfet de la Seine, Frochot, à l'époque de la conspiration de Malet. Lors des évènements de 1814, il donna également avec ses collègues son adhésion à la décbéance de Napoléon et au rétablissement des Bourbons. Compris, le 29 juin, dans la réorganisation du conseil d'état faite par le roi, il fut nommé conseiller titulaire de l'université, par ordonnance du 17 février 1815. Napoléon, à son retour, ne le maintint que dans le conseil de l'université. Delamalle redevint conseiller d'état au second retour du roi, et il était à la fin du règne de Charles X le plus ancien du conseil d'état; où il présidait la section de la marine et des colonies. Il était en outre inspecteur-général des écoles de droit, membre du comité du contentieux de la liste civile et de la société pour l'amélioration des prisons, enfin commandant de la Légion-d'Honneur (1er mai 1821). Chargé en qualité de conseiller d'état de défendre devant les chambres différents projets de loi depuis 1816 jusqu'en 1824, il se fit peu remarquer dans les fonctions, assez ingrates du reste, de commissaire du roi. Il avait publié en 1816 un *Essai d'institutions oratoires*, ouvrage écrit avec un talent remarquable, et il aspirait au fauteuil académique; mais il ne fut pas aussi heureux que de Sèze et Lainé, anciens avocats comme lui. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut le prix d'éloquence proposé par l'académie, et décerné dans la séance solennelle du 25 août 1820. Le sujet du discours était celui-ci : *Déterminer et comparer le genre d'éloquence et les qualités morales de l'orateur du barreau et de la tribune*. Par une distinction spéciale, ce lauréat septuagénaire fut admis à donner lui-même lecture en pleine académie des morceaux les plus saillants de son discours. Deux passages surtout furent applaudis : dans le premier, l'orateur peignait le désintéressement du véritable avocat, son dévouement aux intérêts du pauvre, de l'orphelin, ses mœurs sévères son indépendance du pouvoir; dans le second, il représentait l'orateur politique, arbitre par son éloquence des destinées de la patrie, également capable d'exciter ou d'apaiser les passions d'une assemblée nombreuse, prêtant ou refusant son appui à un gouvernement sage ou à une administration coupable; enfin il n'épargnait pas le mépris à ces tribuns factieux qui vendent aux partis leur conscience et leur voix. Il abandonna la valeur du prix qu'il

nancé (Voy. la *Biographie* Rabbe, Auchet-Eloy et Boisjolin, t. II, p. 1270).

avait obtenu (quinze cents francs) à celui qui, au jugement de l'académie, aurait le mieux traité cette question: « Déterminer ce qui constitue le « génie poétique et comment il se « manifeste indépendamment de la « différence des langues et des rhythmes dans toutes les œuvres, depuis « l'épopée jusqu'à l'apologue. » Tout semblait sourire à son heureuse vieillesse; mais elle avait été troublée par d'affreux malheurs domestiques; il eut à pleurer, en 1815 et en 1828, la mort de deux fils de la plus belle espérance (*Voy.* ci-après). La chute du trône de Charles X le condamna d'ailleurs à la retraite, et il mourut conseiller d'état honoraire le 25 avril 1834. L'ordre des avocats fit célébrer en son honneur un service funèbre, et M. Parquin, bâtonnier, prononça le discours. On a de lui: I. *Eloge de Suger*, pièce qui a concouru pour le prix de l'académie en 1780, in-8°. Cet éloge a été attribué mal à propos par plusieurs bibliographes au savant traducteur Dureau de Lamalle. II. *Considérations sur le projet de faire juger les procès sur rapport dans les tribunaux civils*, 1800, in-8°. III. *Essai d'institutions oratoires à l'usage de ceux qui se destinent au barreau*, 1816, 2 vol. in-8°; 2e édit., 1822. Cet ouvrage suffisait seul à la réputation de son auteur: tous les avocats peuvent y trouver d'excellentes leçons. IV. *Notice sur Gerbier*, insérée dans la *Biographie universelle*, tom. XVII (1817). V. *De la filiation et de la paternité légitime, et particulièrement de la règle*: Pater est quem nuptiæ demonstrant, *d'après les articles* 312, 313, 314, 315, 316, 317 *et* 318 *du code civil*, 1817, in-8°. VI. *Notice sur M. Anglan d'Alleray, lieutenant-civil au Châtelet de Paris, mort condamné révolutionnairement le* 28 *avril* 1794, 1826, in-8°. VII. *Considérations sur le premier des projets de loi présentés en* 1819, *concernant la liberté de la presse*, in-8°. VIII. *Discours* qui a remporté le prix d'éloquence proposé par l'académie française en 1820, et dont nous avons déjà donné le titre, 1820, in-8°. IX. *Plaidoyers choisis et œuvres diverses*, etc., Paris, 1827, 4 vol. in-8°. Le quatrième volume renferme sous le titre d'*Œuvres diverses*, outre les différentes productions que nous venons de citer: 1° Deux *Discours* prononcés l'un à la chambre des députés, l'autre à la chambre des pairs, pour la défense du projet de loi de la liberté individuelle. 2° Un *Discours* prononcé à la chambre des députés sur le projet de loi relatif aux pensions ecclésiastiques. 3° *L'Enterrement de ma mère, ou Réflexions sur les cérémonies des funérailles et le soin des sépultures, et sur la moralité des institutions civiles en général.* Cet opuscule fait connaître les temps désastreux de 1793 à 1799, et offre un tableau énergique du peu de décence qui présidait alors aux obsèques des citoyens. Delamalle, qui l'avait composé en 1795, ne put trouver un imprimeur qui osât le publier. 4° *Traduction de l'épisode de Nisus et Euryale.* 5° *Traduction de la première partie de l'Orateur de Cicéron.* La *Bibliothèque des avocats* contient en manuscrit une vaste collection des plaidoyers inédits de Delamalle. — Delamalle, fils aîné du précédent, est mort d'une manière funeste en 1815, après avoir été successivement auditeur au conseil d'état (9

janvier 1807), commissaire-général de police à Livourne (9 octobre 1810), et préfet des Pyrénées-Orientales (9 mai 1813). — DELAMALLE (*Charles*), fils cadet du précédent, né en 1792, est mort le 19 novembre 1828, déjà procureur-général à la cour royale d'Angers, « à l'âge où les « autres commencent à essayer leurs « forces (8). » Il avait fait imprimer pendant les cent jours son opinion contre l'Acte additionnel aux constitutions de l'empire. D—R—R.

DELAMARCHE (C.-F.), mourut en 1817, dans un âge avancé, s'il est vrai, comme le dit l'auteur de la *France littéraire*, qu'il soit né en 1740. Il paraît que Delamarche fut d'abord avocat. Après la mort de Robert de Vaugondy, second géographe du nom, en 1786, Delamarche devint propriétaire du fonds de géographie des Robert, qui eux-mêmes avaient hérité de celui des Sanson, leurs parents. Delamarche exploita ce fonds avec une habileté extraordinaire. Pendant trente ans, il fut en possession presque exclusive de répandre ses globes et ses cartes dans tous les collèges et toutes les maisons d'éducation; ce qu'il dut au bas prix auquel il parvenait à les livrer. Pour s'établir une réputation personnelle, il mit son nom aux cartes des Robert, dont il fit rajeunir ou regraver les cuivres, et publia deux atlas élémentaires, l'un en 1790, et un autre en 1816, un peu plus ample. Ces deux atlas étaient bien loin d'être au courant de la science au moment où il les fit paraître. Il avait mis au jour en 1790, un *Traité de la sphère et de l'usage des globes célestes et terrestres*. Cet ouvrage qui est fort court, et très-méthodique, est ce que Delamarche a fait de mieux: il a eu cinq éditions dont la dernière est de 1825. Pour la fabrication des globes, dont la partie matérielle offre assez de difficulté, il avait été aidé par Fortin, ingénieur-mécanicien très-habile, inventeur du géocyclique, avec lequel il avait contracté des liaisons intimes de parenté, d'amitié ou d'intérêt. On cite encore de Delamarche des *Recherches historiques sur les Romains*, ouvrage dont le titre très-long ne suffit pas pour en faire comprendre le but; *la Description géographique et historique des peuples de l'Europe*, 1809, in-4°; puis des factums contre Klostermann, libraire de Saint-Pétersbourg dont nous n'aurions pas parlé, si plusieurs Dictionnaires ne se trouvaient déjà surchargés de leurs titres. Si l'auteur de cet article ne se trompe pas dans des souvenirs qui remontent au temps de sa première jeunesse, et presque de son enfance, époque à laquelle il eut souvent occasion de voir Delamarche, ce successeur de tant de géographes était un grand et bel homme, à l'œil vif, haut en couleur, très-actif, d'un caractère aimable, et propre à s'attacher de nombreux amis. W—R.

DELAMARRE (Louis-Gervais), agronome, naquit en 1766, à Mello dans la Beauvoisis, d'une famille ancienne, mais pauvre. A douze ans, il entra chez un procureur pour apprendre les éléments de la pratique, et s'étant perfectionné depuis, en travaillant dans diverses études de notaire, il vint à Paris, et fut, en 1785, reçu maître-clerc de Bourgeois, l'un des procureurs les plus acrédités du Châtelet. Bourgeois ayant trouvé dans le jeune Dalamarre autant de probité que de zèle et d'intelligence, lui céda sa charge en 1791, à des conditions très avantageuses, et lui

(8) *Discours* de M. Pasquier déjà cité.

fit en outre toutes les avances de fonds nécessaires pour son établissement. Ses nouveaux clients étaient presque tous des seigneurs opulents dont les biens immenses ne tardèrent pas à être atteints par les lois révolutionnaires. Il se donna des peines infinies pour diminuer la rigueur des mesures qui compromettaient leur fortune, et ne négligea rien pour leur en conserver au moins une partie. Le zèle qu'il montrait pour les intérêts d'une caste alors proscrite ne pouvait manquer de le compromettre lui-même. Arrêté quelques jours avant le 31 mai avec le duc du Châtelet, qu'il avait voulu servir, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et s'il ne partagea pas le sort de son malheureux client (*Voy.* DU CHATELET, LX, 531), il ne le dut qu'à l'indulgence ou au caprice des jurés. Ce danger ne fut pas le seul qu'il courut pendant la durée de l'odieux régime de la terreur. Après le 9 thermidor, il redoubla de zèle pour arracher à la confiscation les biens de ceux qui lui avaient accordé leur confiance ; mais, le travail excessif auquel il se livrait ayant détruit en peu de temps sa santé, force lui fut de vendre sa charge. C'est alors qu'il trouva dans son goût pour l'agriculture, avec une occupation agréable, le moyen d'être encore utile. Ayant, en 1802, acquis la belle terre d'Harcourt dans l'arrondissement de Bernay, il la revendit, en se réservant trois cents hectares de landes dont le produit était nul. Après plusieurs essais infructueux, il en planta la moitié en arbres verts qui réussirent assez bien pour lui faire espérer qu'il avait créé, non pour lui, mais pour l'état, une richesse d'au moins un million. Craignant qu'après lui ses héritiers ne vinssent à bouleverser sa plantation, il en fit don à la société d'agriculture de Paris, qui fut autorisée à l'accepter ; il distribua le reste de sa fortune à ses parents et à ses amis, et mourut à Paris, au mois d'oct. 1827. On a de Delamarre : I. *Traité de la culture des pins à grandes dimensions*, Paris, 1826, in-8°. II. *Historique de la création d'une richesse millionnaire par la culture des pins*, 1826, *supplément*, 1827, in-8°. Il y a bien, dit M. le baron Silvestre, un peu d'exagération dans les résultats donnés par Delamarre ; mais qui ne serait tenté de les pardonner à son zèle pour le bien public ? On peut consulter pour plus de détails son *Eloge* par M. Silvestre dans les *Mémoires de la société d'agriculture de Paris*, année 1828, tom. I, pag. CXXXII. W—s.

DELAMBRE (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), un des savants les plus laborieux dont la France s'honore, né à Amiens le 19 sept. 1749, fut attaqué à l'âge de quinze mois de la petite vérole, et l'on crut pendant dix-sept jours que celui qui devait être le premier astronome de son temps avait entièrement perdu la vue. Ses yeux furent, jusqu'à l'âge de vingt ans, d'une telle faiblesse qu'il pouvait à peine supporter l'éclat du jour, et il s'empressait de s'instruire dans la persuasion qu'il deviendrait aveugle. Aussi apprit-il très-rapidement à lire ; et, encore tout enfant, il lisait du matin au soir. Entré à neuf ans au collège des Jésuites à Amiens, il fit ses premières études sous des professeurs médiocres, sauf un père Lejai, qui lui donna le goût de la littérature, en exerçant sa mémoire sur les odes d'Horace. Les Jésuites ayant été expulsés, on tira trois professeurs habiles de l'université de

Paris. L'un d'eux, le célèbre Delille, était alors tout occupé de sa traduction des *Géorgiques*, et fort peu de ses écoliers. Pendant presque tout le temps de la classe, il se promenait en composant des vers. Des élèves si peu surveillés se permirent quelques espiègleries. Chaque place donnée au concours portait le nom d'une magistrature romaine : Delambre était *empereur*, et, sur un siège élevé, il attira l'attention du professeur. Pris sur le fait, il eut pour pénitence l'obligation de réciter le lendemain l'épisode *O fortunatos nimium;* ce qu'il fit avec une prodigieuse facilité. Aucun des écoliers n'avait encore lu les *Géorgiques;* et Delille expliqua les vers qui devaient lui être récités le lendemain, avec un enthousiasme, un goût et des citations si nombreuses, si bien choisies que le petit auditoire, qui n'avait jamais rien ouï de semblable, fut enchanté. Delambre eut très-grand soin de se faire imposer souvent de pareilles pénitences; et ce commerce assez rare entre un professeur et un écolier fut la source d'une amitié que la mort seule a pu rompre, et que Delille a consacrée dans le poème des *Trois règnes de la nature*. Le maître et l'élève ne s'attendaient guère alors à se trouver un jour confrères au collège de France et à l'Institut. Delambre avait tant d'ardeur et de facilité pour le travail qu'il occupait toujours le premier rang dans ses classes. Il eut à la fin de sa rhétorique tous les premiers prix et le grand prix d'honneur. Les magistrats de la ville en ajoutèrent par exception un septième, le prix d'*excellence*. La veille de la distribution, un professeur portait sur le théâtre le jeune Delambre, encore très-petit. Delille, effrayé, s'écria : « Prenez donc garde, il mourrait « comme le Tasse, la veille de son « triomphe. » Malgré ces grands succès, Delambre serait probablement resté à Amiens pour devenir ou vicaire de paroisse, ou curé dans quelque village voisin; mais Gossart, son professeur de rhétorique, persuadé qu'il pourrait se distinguer sur un plus grand théâtre, mit tout en œuvre pour le faire arriver à Paris. Delambre était l'aîné de six enfants; une fortune très-médiocre, un petit commerce de draperie ne permettaient pas à ses parents de subvenir à de nouvelles dépenses. Une bourse était vacante au collège du Plessis. Le grammairien Wailly l'obtint pour son jeune compatriote, et il se trouva par hasard qu'elle avait été fondée par un respectable ecclésiastique, parent de Delambre. Au Plessis, il recommence sa rhétorique. Deux fois il est le premier : à la troisième composition, son professeur, Binet, le fait descendre à la vingt-deuxième place, et le réprimande sévèrement en présence du principal, qui enchérit encore sur les expressions du professeur. Le tort si amèrement reproché à l'élève était d'avoir mis *morbus atrox* dans un vers hexamètre. On n'admit pas sa justification, qui consistait dans trois vers de Virgile et un vers d'Horace. Dégoûté par cette injustice, il cessa d'écouter son professeur le reste de l'année. Doué d'une grande facilité pour concevoir et retenir, il voulait marcher de lui-même, et n'aimait guère à recevoir des leçons. Envoyé cependant à tous les concours de l'université, mais dans un temps où son mal d'yeux l'empêchait de lire ce qu'il écrivait, il n'obtint quelque succès qu'en vers. Il eut le premier accessit et heureusement n'eut pas de prix, ce qui lui aurait valu la

place de maître de quartier, récompense ordinaire des boursiers qui contribuaient à la gloire de l'établissement. Il employa le reste de sa rhétorique et ses deux années de philosophie à lire tous les auteurs latins et français qu'il put se procurer. Il n'étudia ni la logique, ni la métaphysique, ni la physique ; pas même les mathématiques. Sorti du collège sans ressources, sans protecteurs, il aima mieux s'imposer les plus dures privations pour rester à Paris et recommencer seul le cours de ses études que de retourner chez ses parents, qui d'ailleurs le destinaient à l'église. Il passe près d'un an, vivant de pain et d'eau, dans l'attente d'une meilleure situation (1). Pendant cette année, il étudie la littérature italienne, et entreprend des traductions importantes dans la seule vue de compléter son instruction. Quoique ami de la solitude, il se lie avec des camarades de collège qui montraient quelque goût pour les lettres et les sciences. Ces jeunes gens forment une académie, dont Delambre est le secrétaire ; il n'imaginait guère alors qu'il serait un jour l'un des secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences. Cédant aux instances de Favart, père d'un de ses amis, il quitte sa retraite et va faire à Compiègne l'éducation d'un jeune homme. Il étudie les mathématiques pour les enseigner à son élève, et le temps dont il peut disposer est consacré à la lecture des poètes et des historiens de l'Angleterre. Un habile médecin de Compiègne, nommé Bida, lui conseille, quand il retournera à Paris, de s'adonner à l'astronomie de préférence à toute autre branche des mathématiques. Ce conseil, qu'il ne suivit pas pour le moment, resta profondément gravé dans sa mémoire. Lalande, à qui Delambre avait appris cette anecdote, écrivit au médecin Bida pour le remercier au nom de l'astronomie. Bida répondit à Lalande, de Trèves, le 26 juillet 1792 : « Monsieur, ce que « vous voulez bien me mander de « M. Delambre me fait un vrai plaisir. Je ne suis pas néanmoins sur« pris de la rapidité de ses progrès « dans l'immensité des cieux. Ce qui « en lui m'a toujours étonné, c'est « la vivacité, la précision, la netteté « de toutes ses perceptions. Je me « souviens qu'il maniait les matières « les plus abstraites, quoique nou« velles pour lui, avec une grande « facilité. Vous eussiez dit que, de« puis long-temps, il en faisait l'ob« jet de ses profondes méditations « Dès-lors, je jugeai qu'il était hom« me à parcourir, en géant, la car« rière astronomique, et qu'à coup « sûr il répandrait la lumière sur « tous les points ténébreux qui se « trouveraient à sa rencontre. Vous « m'apprenez, monsieur, que je ne « me suis pas trompé ; je vous en ai « une véritable obligation. Quand « vous le verrez, veuillez le félici« ter pour moi de ses succès, et lui « dire combien je suis glorieux de les « avoir prévus. » Au bout d'un an, Delambre quitte Compiègne ; le séjour de la capitale était devenu nécessaire à ses études : il revient à Paris en 1771 pour élever le fils de

(1) L'auteur de cet article, élève et ami de Delambre, possesseur de tous ses manuscrits, s'est servi des ouvrages de Delambre, d'une note biographique écrite par lui-même et de ce qu'il a eu occasion d'apprendre de lui pendant les nombreuses années qu'il a vécu dans son intimité. Il faut avoir entendu cet homme modeste et sincère faire le récit de sa manière de vivre au sortir du collège du Plessis, pour croire à l'extrême modicité de sa dépense pendant un an.

M. d'Assy, receveur-général des finances. Tous ses loisirs pendant cette éducation sont donnés aux mathématiques et à l'étude du grec, dont on ne lui avait rien appris à Amiens et à Paris. Il passe en revue toute la littérature grecque, et se rend la langue d'Homère si familière qu'il fut bientôt considéré comme un de nos plus habiles hellénistes. Devenu tout-à-fait maître de son temps vers 1780, grâce à l'existence indépendante que lui avait généreusement assurée l'amitié de M. et Mme d'Assy, riche de tous les trésors des littératures anciennes et modernes, il peut se livrer entièrement à l'astronomie. Jamais il n'a cherché à changer cette heureuse position; elle suffisait à ses modestes besoins; elle lui permettait d'entreprendre et de terminer en paix de grands travaux scientifiques et littéraires. Quand les places vinrent le chercher, il ne les accepta qu'avec répugnance, craignant toujours d'être détourné de ses recherches favorites. Il avait déjà commenté les ouvrages de Lalande, quand il se présenta à plus de trente ans aux leçons du collège de France. Il se fit d'abord remarquer par la citation grecque d'un passage d'Aratus sur la voie lactée, et bientôt après par une instruction si étendue, que Lalande lui dit; au milieu d'une leçon : *Que venez-vous faire ici? Vous y perdez votre temps.* L'élève de Lalande devint alors son collaborateur et son ami. Peu de temps après, en remettant les calculs d'une longue suite d'observations de Mercure, il demandait un nouveau travail : Lalande eut la générosité de refuser cette offre; et quand il en usa, ce ne fut que pour faire valoir celui qui se contentait d'être obscurément utile. Ce trait fait connaître les deux astronomes. D'après les témoignages de Lalande, M. et Mme d'Assy firent construire, en 1788, dans leur maison, rue de Paradis, un observatoire, que Delambre a garni d'instruments, et où il a fait beaucoup d'observations. Il avait donné, dans les Mémoires de l'académie de Berlin pour 1785, les éléments de l'orbite solaire déduits des observations de Maskelyne, par la méthode de La Caille; il reprit ce travail et construisit pour la première fois par la méthode des équations de condition les tables solaires, que Lalande a insérées, en 1792, dans la troisième édition de son *Astronomie*. Delambre était à l'Académie des sciences (en 1787), le jour où Laplace lut sa théorie des grandes inégalités de Saturne et de Jupiter : frappé de l'importance des découvertes de ce grand géomètre, il forma aussitôt le projet de recalculer toutes les observations de ces deux planètes. Ses tables, d'une précision inespérée, imprimées par l'Académie, en 1789, ont servi plus de quarante ans aux calculateurs d'Ephémérides. Quand Herschel eut fait connaître sa découverte d'Uranus, Delambre s'empressa d'observer cette nouvelle planète avec une grande assiduité. Quoiqu'elle n'eût parcouru qu'un petit arc de son orbite au bout de huit ans, puisqu'elle en emploie quatre-vingts à faire sa révolution, il parvint cependant à construire des tables, qui ont été couronnées par l'Académie en 1790, et qui ont été employées près d'un demi-siècle. Laplace venait de donner une nouvelle théorie des satellites de Jupiter. Les tables de ces satellites devinrent l'objet d'un prix qui fut accordé en 1792 à l'immense travail de Delambre. Pendant les premières années de sa carrière scientifique,

nous le voyons s'appuyer sur les théories de Laplace pour refaire les tables planétaires les plus importantes. Ces tables sont toutes construites pour la première fois et d'après les formules fournies par la théorie de l'attraction, et par le concours de la presque totalité des observations anciennes et modernes au moyen de l'ingénieuse méthode des équations de condition. Cette heureuse association d'un grand géomètre et d'un grand astronome a produit des tables d'une exactitude inespérée, adoptées sur-le-champ dans le monde entier, et employées pendant plus de quarante ans. Ces immenses travaux ouvrirent à Delambre les portes de l'Académie des sciences. Il fut élu à l'unanimité des suffrages, le 15 février 1792, dans la section de géométrie à la place de Charles II était depuis quelques mois de cette illustre compagnie, quand ses tables des satellites de Jupiter furent couronnées. Dans cette même année 1792, il fut chargé avec Méchain de la mesure de la méridienne de France. Les opérations astronomiques et géodésiques ont été faites par Delambre dans la partie boréale, de Dunkerque à Rodez, et par Méchain dans la partie australe qu'il a prolongée en Espagne jusqu'à Barcelone (*Voy.* MÉCHAIN, XXVIII, p.) Delambre a de plus mesuré, par des procédés nouveaux dus à Borda, deux bases de six mille toises près de Melun et de Perpignan. C'est dans les derniers jours du mois de juin 1792 qu'il commence la triangulation autour de Paris : il est arrêté sans cesse, et court de grands dangers au milieu d'une population agitée par les passions politiques les plus violentes, et vivement effrayée par des opérations géodésiques qu'elle ne comprend pas. Obligé de les abandonner l'année suivante et d'attendre des temps plus tranquilles, il les reprend en juin 1795, après dix-huit mois d'interruption ; et, grâce à sa courageuse et infatigable persévérance, il les termine en novembre 1798. A cette époque, Delambre et Méchain remirent leurs travaux géodésiques et astronomiques à une commission de savants étrangers et nationaux, qui arrêta la longueur définitive du mètre au mois d'avril 1799. Delambre a fait les deux tiers de cette vaste opération ; dont les éléments et les résultats sont rapportés avec une admirable fidélité dans la *Base du système métrique décimal*, ouvrage entièrement rédigé par Delambre et couronné en 1810 à l'occasion des prix décennaux. Les observations de la méridienne faites avec un instrument nouveau, le cercle répétiteur de Borda, furent aussi calculées par des formules nouvelles, qui ont été rassemblées dans les *Méthodes analytiques pour la détermination d'un arc du méridien*. Ces formules, en grande partie de Delambre, ont amené une heureuse révolution dans les méthodes géodésiques. Delambre était occupé de la rédaction de la mesure de la méridienne, quand il revit, compléta et publia les tables trigonométriques décimales de Borda. Dans sa préface, il donne, avec des développements étendus, des formules propres à la construction de ces tables. Delambre entra au Bureau des longitudes à sa création, le 25 juin 1795. Le 13 déc., suivant, à la première formation de l'Institut, il fut élu dans la section de géométrie. Napoléon connaissait Delambre depuis le jour où il avait été pour la première fois à l'Institut ; et en toute

occasion il lui donnait des marques de considération. Il le nomma en 1802 l'un des trois inspecteurs-généraux des études. Delambre avait organisé le lycée de Moulins, et il venait de former celui de Lyon, quand il apprit que la classe des sciences de l'Institut l'avait nommé secrétaire perpétuel (31 janvier 1803). Alors il abandonna l'instruction publique; mais Napoléon l'y fit rentrer en 1808, avec les fonctions de trésorier de l'Université. Cette place fut supprimée à la restauration, et après avoir été pendant un an membre du conseil royal de l'instruction publique, qui disparut à son tour en 1815, il cessa sans regrets d'appartenir à l'Université, et se livra tout entier à ses recherches historiques. Les tables solaires sont d'une si grande importance que Delambre songea de bonne heure à revoir celles qu'il avait publiées en 1792 dans l'*Astronomie* de Lalande. Les résultats principaux de ses recherches ont été imprimés en 1802 dans la *Mécanique céleste;* ses nouvelles tables étaient faites et adoptées par le bureau des longitudes avant 1803 : cependant l'impression fut suspendue (2), parce que Maskelyne ne donnant pas sur la position des étoiles de son catalogue les explications qui lui avaient été demandées, Delambre fut obligé de lever lui-même la difficulté et d'observer au cercle de Borda quatre équinoxes pour vérifier directement la longitude moyenne du soleil, qui se trouva exacte. C'est pendant cette suspension que le baron de Zach écrivit à Lalande, le 17 novembre 1803 : « Ne pourrai-je pas avoir « une copie ou les épreuves des ta« bles du soleil de Delambre? Elles « me seraient bien nécessaires à pré« sent que j'emploie beaucoup le so« leil pour mes latitudes. Cela me « dispenserait de chercher toujours « les erreurs des tables; ce qui est « impraticable lorsque je suis absent « du Seeberg. Delambre ne serait-il « pas porté à faire ce sacrifice à la « science; car comme il publie ces « tables, un mois de plus ou de moins « ne lui fait rien; mais à moi cela « fait beaucoup, et me fait gagner « du temps et des avantages. Parlez« en au compère de la duchesse, « peut-être fera-t-il par parenté ce « qu'il ne ferait pas pour l'amitié (3). » Delambre donne son consentement sans hésiter, et Lalande envoie les tables sur-le-champ. Ainsi le 17 novembre 1803, le baron de Zach ne connaissait pas les erreurs des tables du soleil; il n'avait pas des observations pour les déterminer, hors de l'observatoire du Seeberg. Enfin, pour être dispensé de chercher ces erreurs, il demandait les tables de Delambre : et c'est quelques mois après, le 4 mai 1804, qu'il publie, sous le titre : *Tabulæ motuum solis novæ, et iterum correctæ*, etc., Gotha, 1804, des tables qui s'accordent avec la copie qu'il a reçue et qu'il donne comme son propre travail. Lalande, furieux d'avoir été trompé, voulait publier la lettre : Delambre s'y opposa, et quand ses tables parurent en janvier 1806, il donna assurément une grande preuve de modération, en se bornant à montrer

(2) Le baron de Zach a publié dans le numéro de mars 1803 de son journal une lettre que Méchain lui adressait le 9 janvier 1803, et dans laquelle il est dit que l'impression des tables de Delambre est suspendue jusqu'au moment où l'on aura obtenu de Maskelyne des éclaircissements sur une correction qu'il a faite à son catalogue d'étoiles.

(3) L'auteur de cet article possède l'original de cette lettre. Delambre était compère de la duchesse de Gotha, parce qu'il avait tenu avec elle sur les fonts baptismaux la fille de M. Lefrançais-Lalande.

aux astronomes dans un *post-scriptum* de la préface que ses tables existaient avant 1803, et que ses recherches étaient confirmées par celles de Zach. Le baron de Zach ne fit pas de réponse à ce *post-scriptum*, dont, il comprit tout le sens, et qu'il ne pardonna jamais à l'auteur qu'il avait voulu dépouiller. Delambre reprit aussi son premier travail sur les satellites de Jupiter, profita des observations faites depuis, et construisit de nouvelles tables, qui ont paru en 1817. Dans ses divers travaux, il avait eu à traiter une multitude de questions. Avant lui, les calculs astronomiques étaient fondés sur des méthodes numériques indirectes ou de fausse position. Il a remplacé ces méthodes par des formules analytiques plus simples, plus commodes, plus exactes, qui ont été généralement adoptées. Appelé au collège de France en 1807 pour remplacer Lalande, il fut naturellement conduit à publier son grand et important traité d'astronomie théorique et pratique. Après avoir consacré trente ans de sa carrière au travail pénible des observations, à la construction des tables planétaires les plus usuelles, à la composition de plusieurs ouvrages importants, il entreprit, à l'âge de soixante-trois ans, l'histoire de l'astronomie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Avec ses connaissances variées et profondes dans les langues et dans les sciences, il va puiser aux sources, raconte simplement les faits, les découvertes et montre toujours la plus rare impartialité, l'amour le plus pur de la vérité. Pendant les vingt années qu'il a rempli les fonctions de secrétaire perpétuel, il a fait l'histoire de la partie mathématique des travaux de l'académie et lu dans les séances publiques les éloges de dix-neuf de ses membres. Ces éloges remarquables par un esprit de justice, de modération, et par un style d'une élégante simplicité, offrent toujours l'histoire bienveillante de l'homme, et l'appréciation exacte et consciencieuse de ses travaux. Il a pris une grande part à la traduction de l'Almageste de Ptolémée, par Halma. Il a revu entièrement la traduction manuscrite pour la comparer au texte grec, et a fourni un grand nombre de notes. Il s'est livré avec la même complaisance et le même désintéressement à un travail aussi minutieux pour la traduction des géomètres grecs, par Peyrard. Delambre a fait, dans la *Biographie universelle*, les articles des anciens astronomes, et de plusieurs astronomes modernes. Nous citerons entre autres Hipparque, Ptolémée, Keppler, Picard, La Caille, Lalande, etc. Delambre pensait que l'on ne doit appartenir à l'Institut qu'à un seul titre; aussi sollicité plusieurs fois par ses confrères, qui désiraient le posséder à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où son érudition et ses grands travaux historiques l'appelaient naturellement, il ne voulut jamais se rendre à leurs vœux; et il en fut de même pour l'Académie française. Il était de la plupart des académies étrangères. Membre de la Légion-d'Honneur à la création, il reçut plus tard un diplôme de chevalier de l'empire, avec une dotation de deux mille francs, et fut nommé officier en 1821 (4). Delambre était fort désintéressé : jamais il n'a demandé une place; jamais il n'a fait une dédicace. Il était

(4) En 1816 lorsque Louis XVIII rétablit l'ordre de Saint-Michel, Delambre, sans l'avoir sollicité, fut de la première promotion.

lié par la reconnaissance à l'empereur; il aurait pu lui dédier la Base du système métrique; mais comme il n'approuvait pas tout à beaucoup près dans le gouvernement impérial, il garda le silence et se contenta de présenter son grand ouvrage à Napoléon qui lui dit : « Les conquêtes « passent, et ces opérations restent. » Delambre était d'une obligeance sans bornes; d'une douceur inaltérable. Savant consciencieux, sincère ami de la vérité, il chérissait pour elle-même la science, qu'il a enrichie de tant de travaux. Doué d'un goût parfait, d'une mémoire prodigieuse, sa conversation était pleine de charme et d'une aimable gaîté. Il avait près de cinquante-cinq ans lorsqu'en janvier 1804, il épousa une femme fort distinguée, pleine d'agréments et d'une inépuisable bienfaisance, Mme de Pommard, dont le fils, ancien élève de l'École polytechnique, mort à Naples en 1807, l'avait accompagné quelque temps pendant la mesure de la méridienne. Après dix-huit ans de l'union la plus heureuse, Delambre fut enlevé aux sciences, le 19 août 1822. Mme Delambre lui a survécu onze ans. Ses ouvrages sont : I. *Tables de Jupiter et de Saturne*, in-4°, Paris, 1789. Elles devaient faire partie d'un volume de savants étrangers, qui n'a pas été terminé. Ces Tables seules ont paru. II. *Tables du Soleil, de Jupiter, de Saturne, d'Uranus et des satellites de Jupiter*, insérées dans l'*Astronomie* de Lalande, Paris, 1792. III. *Méthodes analytiques pour la détermination d'un arc du méridien*, 1 vol. in-4°, Paris, 1799. IV. *Tables trigonométriques décimales*, calculées par Borda, revues, augmentées et publiées par Delambre, 1 vol. in-4°, Paris, 1801. V. *Tables du Soleil* publiées par le Bureau des longitudes, in-4°, Paris, 1806. VI. *Base du système métrique décimal, ou Mesure de l'arc du méridien compris entre les parallèles de Dunkerque et Barcelone*, exécutée en 1792 et années suivantes, par MM. Méchain et Delambre, rédigée par Delambre, 3 vol. in-4°, Paris, 1806, 1807, 1810. VII. *Rapport historique sur les progrès des sciences mathématiques depuis* 1780, et sur leur état actuel, présenté à l'empereur le 6 février 1808, in-4° et in-8°, Paris, 1810. VIII. *Abrégé d'astronomie, ou Leçons élémentaires d'astronomie théorique et pratique*, in-8°, Paris, 1813. IX. *Astronomie théorique et pratique*, 3 vol. in-4°, Paris, 1814. X. *Tables écliptiques des satellites de Jupiter*, in-4°, Paris, 1817. XI. *Histoire de l'astronomie ancienne*, 2 vol. in-4°, Paris, 1817. XII. *Histoire de l'astronomie au moyen âge*, in-4°, Paris, 1819. XIII. *Histoire de l'astronomie moderne*, 2 vol. in-4°, Paris, 1821. XIV. *Histoire de l'astronomie au XVIIIe siècle*, publiée par M. Mathieu, in-4°, Paris, 1827. XV. *Histoire de la mesure de la terre*, in-4°, sous presse. XVI. *Analyse des travaux de l'Académie*, partie mathématique, et *Eloges historiques*. Voy. les *Mémoires* de l'Institut de 1803 à 1822. XVII. *Mémoires, Extraits, Notices*, insérés en très-grand nombre dans la *Connaissance des temps* de 1788 à 1822. XVIII. *Mémoires divers* dans les collections académiques de Paris, Berlin, Turin, Stockholm de 1785 à 1799. Delambre s'est livré si tard à l'étude des sciences que l'on a peine à concevoir comment il a

pu suffire à des travaux si nombreux, si importants. L'éloge de Delambre, par Fourier, a été inséré au tome IV des *Mémoires* de l'Académie des sciences. Une notice nécrologique, par M. Charles Dupin, se trouve dans la *Revue encyclopédique* de déc. 1822. L'académie d'Amiens ayant mis son Eloge au concours, le prix fut remporté par M. Neuveglise. Le discours de M. Vulfran Warmé, imprimé à Amiens en 1824, obtint l'accessit et une médaille d'or.

M—T—U.

DELAN (François-Hyacinthe), né à Paris en 1672, fut docteur et professeur de Sorbonne, chanoine et théologal de l'église métropolitaine de Rouen. Ce dernier titre lui avait été donné par l'archevêque Colbert, et Delan en jouit jusqu'en 1703, époque à laquelle il fut exilé à Périgueux pour avoir signé le fameux *cas de conscience*. Ayant depuis rétracté sa signature, il fut rappelé de son exil, et nommé en 1717 coadjuteur de Durieux, principal du collège du Plessis. Il avait quitté la coadjutorerie pour une chaire de théologie en Sorbonne, lorsqu'en 1729 il fut destitué comme appelant; puis exclus de la Sorbonne. Il se retira dans l'enclos de la communauté de Sainte-Pélagie, dont il était le chapelain honoraire. Il y mourut le 30 août 1754, et fut enterré dans le sanctuaire de l'église. Non seulement on défendit de mettre une épitaphe sur sa tombe, mais, bientôt après, la supérieure de Sainte-Pélagie et presque toutes ses sœurs furent obligées de se retirer, et des filles de Saint-Thomas de Villeneuve les remplacèrent. Delan fut opposé aux convulsions, aux *Nouvelles ecclésiastiques*, et à l'abbé Debonnaire. Il fut un des signataires de la consultation des trente docteurs contre les convulsions, consultation datée du 7 janvier 1735. Ses ouvrages sont : I. *Réponse au Plan général de l'œuvre des convulsions*, 1733, in-4°. II. *Dissertation théologique adressée à un laïque* (l'avocat Lepaige), contre les convulsions, 1733, 2 parties. III. *Défense de la dissertation*, en réponse à des *remarques* de Lepaige, 1734. VI. *Lettres théologiques contre certains écrivains censurés par M. de Senez*. V. *Réflexions judicieuses sur les Nouvelles ecclésiastiques*, en vingt lettres, 1736-37. VI. *L'autorité de l'Eglise et de la tradition défendue*, 1739. VII. *Écrit contre l'usure*, adressé à un prince prussien. Z.

DELANDINE (Antoine-François), littérateur laborieux et bibliothécaire de Lyon, était né dans cette ville le 6 mars 1756. Son père, avocat, puis juge de la châtellenie et prévôté de Néronde en Forez, le destinait à la carrière du barreau. Ayant achevé ses cours, il se fit recevoir avocat aux parlements de Dijon et de Paris; mais il abandonna bientôt l'exercice de cette profession pour se livrer entièrement à la culture des lettres: L'académie de Villefranche ayant mis au concours pour 1777 l'*Eloge* de Philippe d'Orléans, régent de France, il obtint l'*accessit;* et ce premier succès l'affermit encore dans sa vocation. Il poursuivit alors ses études sous la direction de l'abbé Mongez, bibliothécaire de Lyon, qui lui prédit qu'il serait un jour son successeur (1). Des *Recherches* sur les antiquités du Lyonnais et de la Bresse lui méritèrent, en 1780, le titre de correspondant de l'académie des inscriptions; et l'année suivante il remplaça Bordes à

(1) *Mémoires bibliogr. et littér.*, p. 23.

l'académie de Lyon. Quelque temps auparavant, il avait établi lui-même une société littéraire qui tenait ses assemblées dans sa propre bibliothèque, et qui servit de modèle à la société fondée en 1783, par Riboud à Bourg en Bresse (*V.* Riboud, au Supp.)(2). Occupé sans cesse d'études littéraires ou de recherches d'histoire locale, de nouvelles publications attestaient, presque chaque année, la variété de ses connaissances. Son *Histoire des assemblées nationales de France* lui mérita l'honneur d'être, en 1789, député par la province de Forez aux états-généraux, qui prirent, après la réunion des ordres, le titre d'assemblée constituante. Il y vota constamment avec les défenseurs des principes monarchiques, persuadé que le trône sera toujours le plus ferme appui de la liberté. Le 1er août 1789, il y combattit la déclaration des droits comme intempestive et propre seulement à favoriser les insurrections. Le 9, il proposa d'employer à couvrir le déficit le revenu des bénéfices ecclésiastiques qui viendraient à vaquer; mais cette mesure, à laquelle l'archevêque d'Aix adhéra au nom du clergé, fut repoussée. Sentant les inconvénients du *veto* absolu pour le monarque lui-même, il se prononça en faveur du *veto* suspensif. Il parla contre le plan d'une nouvelle division du royaume, dont le moindre inconvénient, suivant lui, était d'accroître la prépondérance de Paris. Le 2 juillet 1790, il demanda qu'on exceptât de la vente des biens nationaux les patronages laïques et les prébendes dont les revenus étaient destinés à l'éducation des descendants des fondateurs. Il proposa le maintien des charges judiciaires et des offices ministériels, dont la suppression pouvait réduire une foule de familles à l'indigence. Le 3 septembre, il voulut s'opposer à une nouvelle émission d'assignats, et, malgré les cris du côté gauche, tenta de réfuter les motifs avancés par Mirabeau en faveur de cette mesure. Il demanda que la garde royale fût entièrement laissée à la disposition du monarque, et qu'elle conservât un rang distingué dans la hiérarchie militaire, afin qu'elle pût facilement se recruter par un choix des meilleurs sujets dans les différents corps de l'armée. Après l'arrestation du roi à Varennes, il fit avec succès une motion pour la mise en liberté des trois gardes-du-corps arrêtés avec ce malheureux prince. Le 4 juillet 1791, il protesta contre la détention du monarque aux Tuileries, et déclara que, si cet état de choses devait durer, il quitterait l'assemblée avec deux cents de ses collègues. Le 13 août, il obtint l'élargissement des prétendus conspirateurs de Lyon, détenus à l'Abbaye. Lors de la discussion sur l'inviolabilité du roi, il fit imprimer le discours qu'il n'avait pu prononcer à la tribune et le répandit à profusion. A la fin de la session, il refusa la place lucrative de greffier du tribunal de cassation, et vint reprendre ses modestes fonctions de bibliothécaire de l'académie de Lyon. Après le 10 août 1792, il fut expulsé du logement qu'il avait à l'hôtel-de-ville; et, voyant sa vie en danger, il alla chercher un asile à Néronde, où il devait se croire à l'abri de nouvelles persécutions. Mais, quoiqu'il eût soigneusement évité de se compromettre, il y fut, dans le courant de 1793, arrêté par ordre du conventionnel Javogue, et conduit à Lyon. On l'y jeta dans une cave de l'hôtel-de-ville, dite le cachot des

(2) *Mélanges biograph. et littér.* de M. Bréghot.

Recluses, d'où il ne sortit qu'après le 9 thermidor. Sa longue détention lui fournit le sujet du *Tableau des prisons de Lyon*, ouvrage qui, dans le temps, obtint un succès mérité, et doit rester comme un document du plus haut intérêt pour l'histoire de cette déplorable époque. En 1795, nommé professeur de législation à l'école centrale du Rhône, il s'acquitta de cette tâche honorable avec beaucoup de zèle. A la suppression de sa place, quelques-uns de ses anciens collègues à l'assemblée constituante tentèrent de l'attirer à Paris, où le gouvernement consulaire cherchait à s'entourer des hommes les plus éclairés; mais il repoussa toutes les offres qui lui furent faites, préférant aux postes les plus brillants la vie paisible qu'il menait au milieu de ses amis et de ses livres. Lorsque la consulta cisalpine vint à Lyon pour décerner à Bonaparte le titre de président de la république italienne, Delandine concourut à la rédaction du *Journal de Lyon et du Midi*, répertoire curieux autant qu'exact des opérations de cette assemblée. Au mois de mars 1803, l'ancienne bibliothèque de Lyon ayant été restituée à la ville par un arrêté consulaire, il en fut nommé conservateur. Delandine, qui n'avait pas cessé depuis 1779 de consacrer une partie de ses loisirs à corriger et améliorer le *Nouveau Dictionnaire historique* (*Voy.* Chaudon, LX, 554), en préparait une huitième édition, augmentée des articles des personnages morts depuis 1789. Elle parut, avec les noms des deux auteurs, de 1804 à 1805, en treize vol. in-8°, dont quatre au moins appartiennent à Delandine. Cet ouvrage, dans lequel il avait su, malgré l'irritation des partis, conserver une juste mesure, mais n'avait pas craint d'exprimer son opinion sur le jugement de Louis XVI, dont il parla comme l'histoire, lui valut un auguste suffrage, sur lequel il n'avait certainement pas compté. L'empereur d'Autriche lui fit remettre, en témoignage de sa satisfaction, la grande médaille d'or du mérite civil, distinction que ce prince n'avait accordée jusqu'alors à aucun Français et dont il n'a jamais été prodigue. Ce grand travail terminé, Delandine se livra presque exclusivement aux soins qu'exigeait la bibliothèque qui venait de lui être confiée. Quoique déjà sur le retour de l'âge, il n'hésita pas à en commencer le catalogue raisonné, dont il a publié successivement huit volumes in-8°; mais il ne lui était pas donné d'achever cette tâche, vraiment immense d'après le plan qu'il avait cru devoir adopter, et qu'il poursuivit presque sans relâche. A la restauration, en 1814, il reçut la croix d'honneur, et plus tard des lettres de noblesse. Le rétablissement des Bourbons avait comblé tous ses vœux; mais le retour de Bonaparte, en 1815, vint détruire le calme dont il jouissait. Prévoyant les maux que cet évènement devait attirer sur la France, et ne se sentant pas la force d'en supporter le spectacle, il écrivit ses dernières dispositions et composa son épitaphe. La seconde rentrée de Louis XVIII dissipa ses terreurs; mais sa santé resta gravement altérée. Voulant manifester la part qu'il prenait à la joie publique, il institua dans la ville de Néronde, berceau de sa famille et où il avait passé d'heureux instants, un prix de vertu qui, d'après les intentions du fondateur, doit être délivré chaque année à l'habitant de cette ville qui l'aura mérité par sa bonne conduite. Les détails de

cette fondation et les mesures nécessaires pour en assurer la durée occupèrent quelque temps Delandine, et semblèrent dissiper ses souffrances; mais le mal reparut bientôt avec plus d'intensité; enfin il mourut à Lyon le 5 mai 1820. Quoiqu'il eût désigné Néronde pour le lieu de sa sépulture, ses restes furent déposés au cimetière de Loyasse, sous une tombe recouverte de la modeste épitaphe qu'il s'était lui-même composée. Deux discours furent prononcés à ses obsèques, l'un par M. Dumas, au nom de l'académie de Lyon, l'autre par M. Boissieux, ancien magistrat. Ils ont été recueillis avec l'article nécrologique inséré dans le *Journal des Débats* du 11 mai, à la suite de la *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Delandine*, par M. Dumas, Lyon, in-8° de 78 pag. Indépendamment d'une foule d'articles dans les journaux ou dans les recueils du temps, on a de ce savant bibliothécaire un grand nombre d'ouvrages (3), dont on trouve les titres dans la notice que l'on vient de citer; dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul; dans la *France littéraire*, etc. Cette considération nous détermine à n'indiquer ici que les plus importants : I. *L'Enfer des peuples anciens*, ou Histoire des dieux infernaux, de leur culte, de leurs temples, de leurs noms et de leurs attributs, Paris, 1784, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, traduit en anglais, valut à l'auteur le titre de membre honoraire de la société des antiquaires de Londres. II. *De la philosophie corpusculaire*, ou *des connaissances et des procédés magnétiques des anciens*, ibid., 1785, in-8°. Cet opuscule dut à la vogue dont jouissait alors le mesmérisme une seconde édition dans la même année. Les recherches de l'auteur sont un peu superficielles, mais présentées d'une manière agréable. III. *Notice historique sur la vie et les écrits de Mme de La Fayette*, en tête des *OEuvres* de cette dame, Paris, 1786. IV. *Observations sur les romans et en particulier sur ceux de Mme de Tencin*, en tête d'une édition de ses *OEuvres*, 1786. V. *Des romans historiques ou de chevalerie*, en tête des *Romans* de Marini, Lyon, 1787. VI. *Couronnes académiques*, ou Recueil des prix proposés par les sociétés savantes de France, avec les noms de ceux qui les ont obtenus, Paris, 1787, 2 vol. in-8°, compilation utile, mais qui joint au défaut d'être incomplète pour l'époque où elle parut celui de n'être pas toujours exacte. L'auteur a laissé manuscrit un travail du même genre sur les académies étrangères. VII. *Bibliothèque historique et raisonnée des historiens de Lyon, et des ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont quelque rapport à l'histoire de cette ville*, Lyon, 1787, in-8°, ouvrage utile et qui devrait être entrepris pour chaque province. Delandine avait le projet de publier sur Lyon un ouvrage dans le genre des *Essais historiques sur Paris*, de Sainte-Foix, et l'on doit regretter qu'il ne l'ait pas exécuté. VIII. *Le Conservateur*, ou Bibliothèque choisie de littérature, de morale et d'histoire, 1787-88, 4 vol. in-12, excellent recueil, dont les deux derniers volumes sont devenus très-rares. IX. *Des Etats-généraux*, ou Histoire des assemblées nationales de France, Paris, 1788, in-8°. X. *Mémorial historique*

(3) A la suite de la notice sur Delandine par M. Dumas, on trouve la liste de ses ouvrages au nombre de 31.

des États-généraux, ibid., 1789, 6 vol. in-8°. Cette histoire commence au 1er mai et finit au 1er novembre 1789. On y trouve des détails oubliés, même dans les procès-verbaux de cette assemblée. XI. *De quelques changements opérés ou projetés en France depuis* 1789, ibid., 1791, in-8°. C'est le recueil des travaux de Delandine pendant la durée de l'assemblée constituante. L'édition ayant péri presque tout entière dans l'incendie des magasins de Gattey, libraire au Palais-Royal, guillotiné le 25 germinal an 2 (avril 1794), cet ouvrage est extrêmement rare. Delandine se proposait de le réimprimer dans une édition qu'il préparait de ses *OEuvres choisies*, en 6 vol. in-8°. XII. *Tableau des prisons de Lyon, pour servir à l'histoire de la tyrannie de* 1792 *et* 1793, Lyon, 1797, in-12; réimprimé six fois, dont une dans le format in-8°. XIII. *Nouveau Dictionnaire historique*, 8e édit., Lyon, 1804, 13 vol. in-8°. On a déjà fait connaître la part que Delandine eut à cette édition, très-supérieure sous le rapport de la correction à celle que Prudhomme a donnée en 20 vol. (*V.* Prudhomme, au Supp.). XIV. *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Lyon : Manuscrits*, 1812, 3 vol. in-8°.—*Belles-lettres*, 1816-17, 2 vol.—*Ouvrages dramatiques*, 1818, 1 vol. —*Histoire*, 1819 - 21, 2 vol. L'impression du dernier volume a été terminée par le fils aîné de l'auteur, son successeur immédiat dans la place de bibliothécaire. Le catalogue des *Manuscrits* est précédé de *Recherches* sur les anciennes bibliothèques de Lyon, et d'un *Essai historique* sur les manuscrits; le catalogue des *Belles-lettres*, d'un *Essai sur l'histoire de l'imprimerie*, et le catalogue des *Ouvrages dramatiques*, d'une *Notice* sur l'origine du Théâtre-Français et sur les pièces et mystères représentés en France depuis Faydit le troubadour, jusqu'à Rotrou. Ces huit volumes sont semés d'un grand nombre d'anecdotes littéraires ou bibliographiques; ainsi l'on ne doit pas s'étonner que l'auteur n'ait pas toujours cité très-exactement et qu'il ait commis plusieurs erreurs, en partie relevées dans les *Archives du Rhône*, et dans les *Mélanges* de M. Bréghot du Lut, Lyon, 1828-31, 2 vol. in-8°. XV. *Mémoires bibliographiques et littéraires*, Lyon, 1816, in-8°. C'est un recueil d'opuscules, dont le plus grand nombre avait déjà paru, soit dans les journaux, soit dans des collections, soit enfin séparément. L'auteur y dit, page 30, qu'en 1811 il a publié le *Catalogue des anciennes éditions possédées par la bibliothèque de Lyon*, depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'en 1510. C'est ici de sa part une distraction un peu forte. On s'est assuré que ce catalogue n'a jamais existé même en manuscrit. En 1824 parut le prospectus d'un *Dictionnaire* chronologique, historique, bibliographique et littéraire, tiré des œuvres de Delandine, et promis en 30 ou 35 vol. in-8°. Ce dictionnaire commencé sous le titre de *Fastes biographiques des anciens et des modernes*, devait être exécuté sous la direction de M. Delandine de Saint-Esprit, aidé par l'élite des savants et des hommes de lettres, amis de son père, mais ce projet est resté jusqu'ici sans exécution. W—s.

DELANO (Amasa), né à Duxbury, dans les États-Unis, le 21 février 1763, montra dès son enfance un

goût décidé pour la mer et pour tous les exercices du corps, une présence d'esprit remarquable, mais de l'aversion pour l'étude. Dès 1777, il s'arma pour la défense de son pays, fit ensuite plusieurs voyages aux Antilles, et s'occupa activement de constructions navales. En 1787, au retour d'une campagne, il fit naufrage sur le cap Cod. En 1790, il commença ses grands voyages en se rendant à la Chine sur le *Massachussets*, navire de neuf cents tonneaux, le plus grand qu'on eût encore construit aux Etats-Unis. A la fin de la même année, il débarqua à Canton, et, en 1791, il prit service avec le capitaine anglais Mac-Clüer, chargé de l'exploration des îles Pelew, de la Papouasie (nouvelle Guinée), et de la Malaisie (archipel d'Orient). Après cette campagne, qui se termina en 1793, il visita l'Ile-de-France et les côtes de l'Inde; en 1794, il était de retour en Amérique. Un nouveau voyage, entrepris à son compte en 1799, le conduisit sur les côtes du Chili, aux îles Gallapagos, dans l'archipel des Sandwich et à la Chine; il acheva le tour du monde en revenant, à la fin de 1802, par le Cap de Bonne-Espérance. L'espoir de la fortune le ramena encore dans ces pays lointains en 1805; il commença par visiter le Cap de Bonne-Espérance, la terre de Van-Diemen (Tasmanie), et la nouvelle Galles du sud, colonisée par les Anglais; puis, passant à la côte d'Amérique, il parcourut le littoral du Pérou. Traversant de nouveau le Grand Océan, il aborda encore à la Chine, et revint en 1807 par la même route que dans sa dernière circumnavigation. Sa carrière maritime se termina comme elle avait commencé, par plusieurs voyages aux Antilles. Malgré tous ses efforts, le capitaine Delano ne put arriver à la fortune. Il mourut aux Etats-Unis vers l'année 1817. Il a publié ses voyages sous ce titre: *A narrative of voyages and travels in the northern and southern hemispheres comprising three voyages round the world; together with a voyage of surrey and discovery in the Pacific Ocean and oriental Islands*, Boston, 1817, 1 vol. in-8° de 600 pages. Ce livre important est rare et estimé : c'est un véritable *vade mecum* pour les marins des Etats-Unis; il contient une foule de détails de tout genre sur les pays visités, des vues éclairées sur la marine et le commerce, des préceptes de conduite, beaucoup de réflexions et de citations et une grande variété de matières. Rédigée d'une manière un peu trop indigeste, cette relation a du moins l'avantage d'être à la portée des marins de toutes les classes. B—v—e.

DELAPLACE (François-Marie-Joseph-Guislain), né à Arras, le 8 décembre 1757, fut envoyé à Paris en 1770 pour y faire ses études. Il se destinait à l'état ecclésiastique. En 1780 il devint maître de quartier au collège de Louis-le-Grand, puis en 1781 agrégé de seconde. Il fut en même temps chargé, comme précepteur, de l'éducation des deux fils du prince Galitzin, qu'il garda auprès de lui jusqu'en 1790. Le 5 octobre 1788, il fut nommé professeur de sixième au même collège, de troisième en 1789, et de seconde le 7 avril 1790. La tourmente révolutionnaire n'éloigna pas Delaplace des fonctions de l'enseignement : il persista avec Champagne (*Voy.* ce nom, LX, 392) à en conserver le *feu sacré* au sein de

cette école, nommée alors le *Collège des boursiers;* et le 12 déc. 1793, quand le comité d'instruction publique de la Convention étendit sa protection sur cet établissement, il y fut nommé professeur de grec et de latin. Un an après (le 20 janvier 1795), il fut admis comme élève-professeur à l'école normale. Le 28 février 1802, il succéda à Mahérault dans la chaire de langues anciennes à l'école du Panthéon; puis, le 25 septembre 1804, il fut nommé professeur de belles-lettres dans ce même établissement, devenu lycée Napoléon; enfin professeur de rhétorique le 10 octobre 1809 (1). Quelques mois auparavant il avait été nommé adjoint de Guerouit jeune (*Voy.* ce nom, au Suppl.) à la chaire d'éloquence latine de la Faculté des lettres de Paris; il fut appelé à lui succéder le 25 décembre 1810. C'est dans ces fonctions qu'il est mort le 13 décembre 1823. Barbié du Bocage, doyen de la Faculté, M. Naudet, membre de l'Institut, et professeur au collège Henri IV, prononcèrent des discours sur sa tombe (2). Outre un petit ouvrage intitulé le *Nouveau siècle de la paix,* ou *Silve séculaire*, 1801, in-8°, et des *pièces fugitives, discours et poésies latines et françaises* dont la plupart sont imprimées, on a de Delaplace (en collaboration avec M. Noël): I. *Conciones poeticæ*, ou *Discours choisis des poètes latins anciens, Virgile, Horace, Ovide*, etc., deux éditions, Paris, 1804, 1819, in-12. II. *Leçons françaises de littérature et de morale*, ou *Recueil en prose et en vers des plus beaux morceaux de notre langue*, etc., Paris, 1804, 2 vol. in-8°; ibid., 1823, 2 vol. in-8°, 12e édition. On a retranché plusieurs morceaux dans les éditions publiées après la restauration; c'est ce qui fait rechercher les éditions antérieures et les réimpressions en Belgique où ces passages ont été conservés. III. *Leçons latines de littérature et de morale*, ou *Recueil en prose et en vers*, etc., trois éditions, Paris, 1808, 1816, 1819, 2 vol. in-8°. IV. *Leçons latines modernes de littérature et de morale*, etc., ibid., 1818, 2 vol. in-8°. V. *Leçons grecques*, etc., publiées après la mort de Delaplace. VI. *Manuel du rhétoricien*, ou *Choix de discours de Bossuet, Fléchier, Massillon, d'Aguesseau, Thomas*, etc. (sans noms d'auteurs), Paris, 1810, in-12. Delaplace a laissé en manuscrit la *Littérature de la Bible*, une traduction du traité *de Oratore* de Cicéron, et une de *Quintilien* (3).

D—R—R et P—RT.

DELAULNE (Etienne), orfèvre, dessinateur et graveur au burin, naquit à Orléans, en 1520. On voit par la date de ses ouvrages, publiés pour la plupart vers 1559, que c'est à Strasbourg qu'il cultivait l'art de la gravure. Plein d'une activité infatigable et rempli d'amour pour son art, il a fait un nombre d'ouvrages très-considérable. L'abbé de Marolles possédait de cet artiste plus de trois cent dix-huit pièces pour la

(1) Delaplace avait su, par la douceur et la dignité de ses manières, se concilier au plus haut degré la vénération et l'affection de ses élèves, dont plusieurs se sont distingués et se distinguent encore dans les lettres.

(2) La faculté des lettres a fait imprimer, sous le titre de *Funérailles de M. Delaplace*, ces deux discours avec une note de M. Ch. Durozoir.

(3) Il avait épousé en 1792 Mlle Dalliez dont le père était chirurgien de quartier de Louis XVI et de Louis XVIII. A une époque où il y avait du danger à professer les principes de l'ordre social, Delaplace les a toujours manifestés dans son enseignement.

plupart de petit format. Il a reproduit avec beaucoup de succès différents morceaux de Marc-Antoine; mais la plus grande partie de ses productions sont exécutées d'après ses propres dessins. Le burin de ce graveur est remarquable par son extrême délicatesse et sa légèreté. Ses inventions sont pleines de facilité et de noblesse; on y distingue une foule de figures touchées avec goût; on pourrait cependant désirer un peu plus de correction dans le dessin. C'est à tort que Papillon lui attribue les gravures en bois d'une édition de Pétrarque, publiée à Francfort en 1572; Delaulne n'a jamais gravé en bois, et la date de 1520, qu'on voit sur une de ces gravures, année de la naissance de cet artiste, prouve qu'il n'a pu les exécuter. Le S couché que l'on y remarque est le chiffre d'un graveur allemand inconnu. Les estampes de Delaulne sont ordinairement signées *Stephanus*. D'autres fois, il n'y mettait qu'un S seul, ou bien les lettres S. F. Les gravures de ce maître que l'on recherche le plus, sont *les douze mois de l'année*, très-petites pièces en rond; trente petites pièces en travers de l'*Histoire de l'Ancien Testament*, commençant à *la chute d'Adam* et finissant *aux couches de Thamar*; *les Trois Grâces*, petite pièce en hauteur d'après l'antique; *le Serpent d'airain*, d'après Jean Cousin; des copies en petit des estampes de Marc-Antoine représentant *la mort de Goliath*, *le massacre des Innocents*, *l'enlèvement des Sabines*, *les travaux d'Hercule*, *le martyre de sainte Félicité*, etc., *Léda*, d'après Michel-Ange et plusieurs belles *frises* et *sujets de l'histoire ancienne*, d'après ses propres dessins. Delaulne travaillait également pour les damasquineurs et metteurs en œuvre. Il mourut vers 1595. P—s.

DELAUNAY (Pierre Py-Poulain ou Pipoulain), grammairien, né vers 1670 à Paris, y tenait une école pour les principes de la lecture et de la grammaire, qui passait à juste titre pour l'une des meilleures de la capitale. Ayant eu l'honneur de présenter, en 1713, à l'abbé Bignon, une *Nouvelle méthode de lecture*, il en reçut avec les éloges les plus flatteurs l'invitation de la rendre publique. Cette méthode, supérieure à toutes celles dont on se servait alors, était le fruit de vingt années de réflexions et d'expériences; mais telle était la modestie de l'inventeur que le suffrage des hommes les plus éclairés ne put le décider à faire paraître un ouvrage qu'il trouvait encore trop imparfait; et ce ne fut qu'en 1719 qu'il consentit enfin à le mettre au jour. A peine était-il imprimé, que, s'apercevant que le plan en était défectueux, il arrêta le plus qu'il lui fut possible la circulation de son livre, se proposant de le refondre et de l'améliorer; mais il mourut vers 1730 avant d'avoir exécuté ce projet.—Delaunay (*Pipoulain*), fils du précédent, n'avait hérité ni de sa modestie, ni de son talent comme grammairien. Son but n'était pas, à ce qu'il nous apprend lui-même, de suivre la carrière toujours ingrate de l'enseignement; mais n'ayant pu refuser à quelques personnes de distinction de donner à leurs enfants des leçons de lecture par la méthode de son père, il obtint un succès si rapide et si complet qu'il changea de résolution; il joignit aux observations que Delaunay père avait laissées sur son ouvrage des extraits tirés des meil-

leurs grammairiens, et le fit réimprimer sous ce titre : *Méthode pour apprendre à lire le français et le latin par un système si aisé et si naturel qu'on y fait plus de progrès en trois mois qu'en trois ans par la méthode ancienne et ordinaire*, Paris, 1741, in-12. Cet ouvrage, disent les rédacteurs du *Journal des savants* (p. 250, édit. in-4°) annonce de profondes réflexions et suppose des connaissances étendues sur la matière. L'abbé Goujet (*Bibl. franç.*, I, 117) en parle également avec éloge. Encouragé par le succès qu'obtenait un livre dont il se regardait comme l'auteur, Delaunay publia l'*Anti-Quadrille*, 1745, in-12. C'est la critique d'une méthode de lecture qu'on a cherché plusieurs fois à remettre en vogue. Il fit aussi paraître un abrégé de l'ouvrage de son père sous le titre de l'*Alphabet des enfants*, dont il existe six éditions de 1750 à 1759. Dans l'intervalle il mit au jour : *La nouvelle méthode pour apprendre la langue latine*, par un moyen si facile qu'il est à la portée d'un enfant de 5 à 6 ans qui sait lire, Paris, 1756; in-8°. Dans la préface il ne craint pas de mettre sa méthode au-dessus de celle de Dumarsais, et d'annoncer, sans en avoir la moindre certitude, qu'elle doit être adoptée pour les études de l'École militaire nouvellement fondée. Elle n'en fut pas moins critiquée très-vivement, mais avec justice par d'Açarq dans l'*Année littéraire*, V, 245; et Delaunay reçut en outre la mortification de voir le directeur de l'École militaire, Pâris de Meyzieu, déclarer que ce n'était point sa méthode qui serait suivie dans cet établissement. Il récrimina contre d'Açarq (*Voy.* ce nom, LVI, 52) dans un pamplet intitulé : *Lettre à un ami au sujet de la nouvelle méthode*, 1756, in-8°; et tâcha, mais vainement, de faire adopter son ouvrage par les autres instituteurs en l'augmentant de trois parties. Delaunay mourut à Paris le 6 mars 1767. W—s.

DELAUNAY (Louis), minéralogiste, était né, vers 1740, dans les Pays-Bas. Ayant achevé ses études, il se fit recevoir avocat à la cour de Bruxelles, et employa ses loisirs à la culture des sciences. En 1770, il obtint l'accessit à l'académie de cette ville pour un mémoire sur les défrichements; et, en 1776, il fut admis dans cette compagnie dont il enrichit les recueils d'un assez grand nombre de dissertations intéressantes. Il fut nommé, en 1784, greffier du conseil des domaines et finances des Pays-Bas. L'académie de Zélande lui expédia la même année des lettres d'associé. Delaunay vivait en 1805; on ignore la date de sa mort. L'ancien recueil de l'académie de Bruxelles contient de ce savant minéralogiste les mémoires suivants : Tom. II. *Sur l'origine des fossiles accidentels des provinces belgiques*, précédé d'un discours sur la théorie de la terre; il en existe des exemplaires tirés à part, Bruxelles, 1779, in-4°. Etranger à tout esprit de système, Delaunay ne s'occupa qu'à recueillir des faits et à les constater. Dans son discours sur la théorie de la terre, il établit, par diverses preuves, que la surface actuelle du globe ne date pas d'une époque aussi éloignée que le pensaient alors les géologues. On peut donc le regarder comme un des précurseurs de Cuvier, dont il semble avoir pressenti quelques-unes des idées. III. *Sur l'Orichalque des anciens*, précédé

de quelques observations sur le *Lapis Ærosus* de Pline (*Hist. nat.* XXXIV, cap. X). Par le *Lapis Ærosus*, Pline entendait le cuivre; mais Delaunay prouve que c'est la calamine. Tom. IV. *Sur la substance connue des anciens sous le nom de pierre sarcophage, ou pierre d'Asso.* Suivant Pline, cette pierre a la propriété de détruire promptement les corps. Delaunay prouve que les modernes ne l'ont pas connue; mais il ne se flatte pas d'être à cet égard plus avancé que les autres naturalistes. Tom. V. *Sur les Cristallisations d'eau*, ou les cristaux de glace. *Sur quelques substances minérales cristallisées* par retrait. *Distribution systématique* des productions du règne animal. Les autres ouvrages de Delaunay sont : I. *Mémoire sur cette double question :* La pratique des enclos adoptée en Angleterre est-elle avantageuse au défrichement? Quel est en général le moyen le plus prompt et le plus efficace de fertiliser les terres nouvellement défrichées? Bruxelles, 1770, in-4°. Ce mémoire obtint l'accessit. Celui du P. Hinkmann, bénédictin, fut couronné. II. *Lettre sur la* tourmaline *du Tyrol*, par Müller, traduite de l'allemand avec des notes du traducteur, Bruxelles, 1779, in-4°. On la retrouve dans le *Journal de physique* de l'abbé Rozier, XV, 182. III. *Essai sur l'histoire naturelle des roches*, Pétersbourg, 1786, in-4°. Cet ouvrage avait obtenu le premier accessit de l'académie impériale de Russie. L'auteur en donna la même année une seconde édition, Bruxelles, in-12, augmentée de son *Exposé systématique des terres et des pierres*, et de quelques notes. IV. *Minéralogie des anciens*, ou Exposé des substances du règne minéral connues dans l'antiquité, Bruxelles, 1803, 2 vol. in-8°. Ce curieux ouvrage avait été traduit en allemand sur le manuscrit de l'auteur et publié par Œchy, Prague, 1797. Delaunay y a rassemblé toutes les observations sur Théophraste, Pline, et les auteurs grecs ou latins qui ont parlé des pierres et des métaux. W—s.

DELAUNAY (Pierre-Louis-Athanase Veau) (1), conventionnel, né en 1751 à Tours, exerça d'abord la profession d'avocat, dirigé par son père, habile jurisconsulte; et rédigea plusieurs factums empreints d'une causticité qui les faisait lire par les amateurs de scandale. Il acquit en 1775 la charge de procureur du roi des eaux-et-forêts; et dès-lors, renonçant au barreau, il consacra ses loisirs à la culture des lettres. Ne cherchant dans l'étude qu'une distraction agréable, il fit marcher de front la poésie et l'histoire naturelle, la physique et la chimie, et dut par conséquent n'acquérir que des connaissances très-superficielles. Membre de l'assemblée provinciale en 1787, il fit partie de la commission intermédiaire chargée d'examiner les plans d'amélioration que le gouvernement se proposait d'introduire dans les diverses branches de service public. Il devint en 1790 l'un des premiers administrateurs du département d'Indre-et-Loire. Si l'on en croit Senart (*Révélations*, 65), dès la fin de 1792, Veau-Delaunay professait les opinions politiques les plus exagérées. Nommé suppléant à la Convention, il n'y siégea qu'après le 31 mai, et fut par conséquent étranger aux excès commis jusqu'alors par cette

(1) C'est sous le nom de Veau qu'il est inscrit dans les tables du *Moniteur*.

terrible assemblée. Dès son arrivée à Paris, il s'était fait affilier à la société des jacobins, dont il fut l'un des secrétaires et plus tard le président. Manquant, à ce qu'il paraît, de l'assurance nécessaire pour parler en public, il ne figura dans les procès-verbaux de la Convention que comme rapporteur de la commission des dépêches. Toutefois il ne laissait pas d'avoir une certaine influence dans les comités, où sans doute plus à l'aise qu'à la tribune il prenait part aux discussions. Aussi, regardé par quelques-uns de ses collègues comme un zélé partisan du système de Robespierre, il fut, dans la séance du 2 octobre 1794, accusé par Clauzel d'avoir dit, en apprenant les résultats de la journée du 9 thermidor : « On veut donc faire la contre-révolution ! » Veau-Delaunay répondit que malade à cette époque il s'était fait porter à l'assemblée, où il avait voté de toute son âme le décret qui mettait hors la loi « le tyran et ses complices. » Après la session, il revint à Tours, et fut nommé presque aussitôt (1795) professeur d'histoire naturelle à l'école centrale. Il envoya la même année, au lycée des arts, un *Mémoire sur l'améthyste*, qui fut lu par Targe dans une séance publique (Voy. le *Magas. encyclopédique*). Les devoirs de sa place ne l'empêchaient pas de sacrifier encore aux muses. En 1796 il fit représenter sur le théâtre de Tours : *Stéphanine*, ou *le mari supposé*, petit opéra qui ne fut sans doute pas trop mal reçu par ses compatriotes puisqu'il le fit imprimer. Le passage du comte de Livourne (Louis, roi d'Étrurie), en 1801, lui fournit l'occasion de composer l'*Heureuse journée*, bluette qui dut tout son succès à la circonstance. L'année précédente il avait remporté le prix proposé par l'Institut, sur cette question : *Rechercher les moyens de rendre une nouvelle activité à l'étude de la langue grecque et de la langue latine ;* mais son mémoire est encore inédit. L'un des fondateurs de la société littéraire de son département, il en fut élu secrétaire perpétuel, et trouva dans l'exercice de cette place de fréquentes occasions de montrer la variété de ses connaissances. Veau-Delaunay mourut à Tours le 3 janvier 1814 à l'âge de 63 ans. On cite de lui : *Voltaire, ode ; suivie de quelques poésies*, Londres (Tours) 1780, in-8°. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits dans lesquels, dit Chalmel, il serait possible de faire un choix qui donnerait une idée plus juste de ses talents que le peu de pièces qu'il a publiées (Voy. *Hist. de Touraine*, IV, 430). W—s.

DELAUNAY (Claude-Jean Veau), frère du précédent, né à Tours, en 1755, fut envoyé fort jeune à Paris pour y faire son cours de droit ; mais, entraîné par son goût pour les sciences naturelles, il suivit les leçons de Daubenton, et résolut d'étudier la médecine. Après avoir soutenu ses thèses et reçu ses premiers grades, il se rendit à Montpellier où il prit le doctorat. Le désir de perfectionner ses connaissances le conduisit en Italie, attiré par la réputation de Scarpa dont il fréquenta les cours et mérita la bienveillance. Il avait le projet de se fixer à Paris ; mais il revint en 1792 à Tours, et il y fut employé pendant la révolution dans les hôpitaux. Nommé professeur de physique à l'école centrale lors de sa création, il se démit de cette place pour revenir à Paris qui lui présentait toutes les ressources dont il ayait

besoin pour ses études. Partageant son temps entre la culture des sciences et l'exercice de sa profession, il s'était fait une clientelle assez étendue ; mais nommé professeur de physique à Reims, en 1809, il ne crut pas pouvoir refuser cette marque de confiance. A la restauration il demanda sa retraite, et vint avec sa famille habiter une maison de campagne près de Paris. Il y mourut le 2 avril 1826. Membre de la société royale de médecine, de la société philotechnique et de l'académie celtique, il prit une part active à leurs travaux. Le tome III des *Mémoires* de l'académie celtique contient deux dissertations de Delaunay : *Sur la pile de Saint-Mars*, monument antique attribué aux Romains, qui est élevé sur la rive droite de la Loire entre Tours et Langeais ; *Sur un dolmen*, appelé la pierre de Minuit, monument druïdique près de Pont-le-Voy. Enfin on a de lui : *Manuel de l'électricité*, Paris 1809, in-8° avec 13 pl.

W—s.

DELAUNAY D'ANGERS, etc. *Voy.* LAUNAY, XXIII, 435, et au Supp.

DELBENE (BENOIT), savant Italien, né le 29 mai 1749, s'adonna d'abord à l'étude de la jurisprudence. La mort de son père survint avant qu'il fût en état de remplir un emploi, ou d'exercer une des professions auxquelles mène cette étude. Ce qu'il savait déjà lui fut utile pour défendre les intérêts de sa famille orpheline ; mais l'excès de travail auquel il fut obligé de se livrer pour mener de front ses études et des affaires contentieuses, affaiblit sa santé. Il dut à cette circonstance l'idée qu'il conçut alors de faire un partage de son temps entre les travaux divers dont il voulait s'occuper ; et c'est sans doute grâce à ce plan sagement tracé qu'il sut tant apprendre et tant écrire. Plusieurs académies ou sociétés savantes d'Italie lui donnèrent un prix et l'invitèrent à siéger dans leur sein. Lors des graves mouvements qui bouleversèrent l'Italie pendant les guerres, suite de la révolution française, il remplit des fonctions politiques assez relevées ; mais il ne s'en acquitta qu'avec répugnance ; et dès qu'il lui fut permis de reprendre le cours de ses paisibles études, il se hâta d'y revenir. Membre de l'Institut impérial et royal d'Italie, qu'avait créé Bonaparte, et qui depuis s'est maintenu sous le nom d'Institut du royaume Lombardo-Vénitien, il faisait encore partie de plusieurs académies et sociétés littéraires, et remplissait les fonctions de secrétaire perpétuel de deux académies, celle de peinture et, celle de l'agriculture, du commerce et des arts de Vérone. Delbene mourut le 7 déc. 1825. On a de lui : I. Des *Eloges*, entre autres ceux d'Arduino, de Lorenzi, de Meschini, de Tomasetti, d'Et.-Ant. Morelli, de Pindemonte, du comte Zacharie Betti. II. *La Vie d'Onufre Panvinio.* III. *Des Mémoires*, 1° *Sur une nouvelle manière de faire le vin ;* 2° *Sur un tuf propre à construire les voûtes ;* 3° *Sur la manière de suppléer à la rareté des bois ou de corriger les inconvénients auxquels sont exposés les pays trop boisés ;* 4° *Sur la culture des oliviers ;* 5° *Sur la comparaison de l'agriculture ancienne et moderne.* Ce dernier est sous forme de dialogue entre Virgile et Rozier. Le premier de ces mémoires, ainsi que la première des dissertations que nous allons signaler, remportèrent le prix à l'académie de Vérone ; le troisième

fut couronné à l'académie de Capo d'Istria, et le second fut gratifié de la médaille d'or des Géorgophiles de Florence. IV. Divers autres *Mémoires* dans les journaux de Milan. V. Des *Dissertations*, 1° *Sur la culture de quelques plantes oléagineuses*; 2° *Sur l'origine de l'amphithéâtre de Vérone*. Delbene y discute quelques passages de Tacite relatifs à ce monument. VI. Des *traductions* italiennes de Columelle (celle-ci fit la réputation de son auteur), des Géorgiques de Virgile, de deux Epîtres d'Horace, du Traité de la vieillesse de Cicéron, des Noces de Thétis et Pélée de Catulle, etc. En revanche il mit en vers latins la description des jardins anglais placée par Pindemonte dans son poème des *Tombeaux* et le *Cimetière de village* de Gray. Delbene faisait même de la versification italienne; il rimait la chanson, tournait le sonnet, aiguisait l'épigramme : il est inutile d'ajouter que ce versificateur ne fut jamais un poète. P—ot.

DELBRUCK (Jean-Frédéric-Théophile), savant Allemand, né à Magdebourg, le 22 août 1768, se distingua de bonne heure par des études brillantes, qu'il termina vers 1790, à l'université de Halle, en prenant le double grade de docteur en philosophie et en théologie. De retour dans sa ville natale, il embrassa la carrière professorale, et au bout de deux ans il fut nommé recteur du gymnase de Magdebourg. Les qualités diverses qu'il montra dans ce poste le firent appeler, en 1800, à la cour de Prusse, où le roi lui confia la première éducation de ses deux fils aînés, les princes Frédéric-Guillaume et Guillaume. Cette éducation dura dix ans. Lorsqu'elle fut terminée, Delbrück, qui, depuis long-temps, désirait voyager afin de perfectionner ses connaissances, se mit en route pour la France. Il visita successivement l'Angleterre, l'Italie, la Suisse. Il était revenu en Prusse, lorsque les grands évènements de 1813 annoncèrent des changements incalculables. Ces changements n'en apportèrent aucun dans sa situation : on eût dit qu'il renonçait à toute faveur du gouvernement, quand il fut nommé surintendant et prédicateur à Zeiz, avec le titre de conseiller aulique. Delbrück mourut dans cette ville, le 4 juillet 1830. Ses talents n'étaient que d'un ordre fort inférieur. Jeune, il écrivit assez pour faire croire à quelque activité; mais, soit qu'il se consacrât uniquement à l'éducation de ses augustes élèves; soit qu'il obéît à une propension naturelle, une fois que sa position fut fixée, il ne publia plus rien. Voici ce qu'on a de lui : I. *Esquisse des Ethiques à Nicomaque* (la grande Morale d'Aristote), Halle, 1790 (thèse de philosophie). II. Une traduction allemande du huitième livre des *Ethiques à Nicomaque*, dans le *Magas. philos.* d'Eberhard, tome III, 2e part., pag. 217. III (dans le *Journal mensuel allemand*). *Sur l'héroïsme et la générosité*, 1791, 11e p., pag. 252-268, et 1792, 2e p., pag. 236-249. IV (dans le *Journal mensuel de Berlin*). *Sur la traduction allemande de la Morale d'Aristote, par Jenisch*, 1791, 11e p., pag. 450-477. V. Plusieurs articles dans l'*Almanach de l'instruction* (Jahrb. des Pædagogiums) de Rotger : 1° *Quomodo fides, fiducia, securitas, obedientia et confidentia inter se differant et cohœreant*, 2e p., pag. 19-30 (1790); 2° *Un mot aux parents et à leurs vice-gé-*

rants sur la nécessité d'abréger la durée des vacances, 2e p., pag. 31-52; 3° *Introduction à la connaissance des réglements des écoles*, 7e p. (1798); 4° *Modèle d'une méthode analytique pour la langue grecque*, 1796, 3e part.; 5° *Ma méthode pour l'enseignement de la philosophie*, 1794, 3e p., etc., etc. VI. Divers articles dans les *Archiv. patriot. du duché de Magdebourg* (3 vol. 1792 et 1793); et dans les *Feuilles des connaissances utiles* de Magdebourg (*Magdeb. gemeinnützl. Blatter*), dont il fut éditeur à partir du quatrième volume. P—OT.

DELCAMBRE (THOMAS), célèbre bassoniste, né à Douai en 1766, vint à Paris à l'âge de dix-huit ans, et y prit des leçons du maître Ozi, que nul n'a encore égalé sur le basson pour l'expression et le fini du jeu. L'élève fit de tels progrès qu'en 1790 il fut admis à l'orchestre du théâtre de *Monsieur*, et y joua les solos de basson avec Devienne. C'est à ce théâtre qu'on venait applaudir alors les beaux ouvrages de Paesiello et de Cimarosa, et cette réunion d'artistes distingués, tels que Raffanelli, Viganoni, Rovedino, Mengozzi, Mandini, Mmes Mandini, Morichelli et Baletti. Puppo avait remplacé Viotti comme directeur d'un excellent orchestre. Delcambre y commença sa réputation, et l'étendit bien davantage ensuite aux concerts du théâtre Feydeau, où il exécuta des symphonies concertantes de Devienne pour haut-bois, flûte, cor et basson, avec les virtuoses Salentin, Hugot et Frédéric Duvernoy. Après avoir été trente ans professeur au Conservatoire de musique, il obtint sa retraite en 1825. De tous ses emplois, il ne conserva que celui de premier basson à la chapelle du roi, et mourut à Paris le 7 janvier 1828. Les duos, les sonates et le concerto qu'il a publiés pour son instrument manquent d'originalité; et d'ailleurs cet artiste, qui brillait par le talent de l'exécution, avait dans sa musique beaucoup de réminiscences et peu de génie. F—LE.

DELECLOY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), né à Doullens en 1757, y exerçait la profession d'avocat lorsqu'il fut député du département de la Somme à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis à l'exécution. Un peu plus tard cependant, il revint à des idées modérées, et se lia avec le parti de la Gironde. Il signale les protestations contre le triomphe de la Montagne, au 31 mai, et fut en conséquence décrété d'accusation, et mis au nombre des soixante-treize qui ne rentrèrent à l'assemblée qu'après le 9 thermidor. Le 20 janvier 1795, il provoqua un rapport sur Joseph Lebon; le 27 fév., il proposa de renvoyer pardevant le tribunal criminel de Maine-et-Loire les membres du comité révolutionnaire de Nantes, acquittés par le tribunal révolutionnaire de Paris. Le 5 mars, il entra au comité de sûreté générale, et dénonça les agitations du parti jacobin, les violences commises sur des citoyens qui avaient été jetés dans les bassins des Tuileries, accusa Duhem à la suite des événements du 12 germinal (1er avril), et vota son arrestation. Après la clôture du club des jacobins, il fit décréter, le 17 mai, que le lieu de leurs séances serait consacré à l'établissement d'un marché sous le nom de *Neuf-Thermidor*. Le 1er prairial (20 mai), il contribua à délivrer la Convention,

dont la salle était occupée par les insurgés des faubourgs, et marcha contre eux à la tête du bataillon de la Butte des Moulins (*Voy.* Augus, LVI, 557). Quelques jours après, il annonça que Ruhl, mis en état d'arrestation chez lui, s'était poignardé, et fit ordonner que les députés décrétés d'arrestation ou d'accusation seraient transférés dans les maisons d'arrêt. Le 19 juin, il fut élu secrétaire. Le 14 vendémiaire an IV (6 octobre 1795), après la défaite des sections de Paris, il demanda que le comité de sûreté générale prononçât sur les mises en liberté des terroristes arrêtés. Devenu membre du conseil des cinq-cents, il prit part à diverses discussions sur les établissements d'humanité et de secours publics. En mai 1797, il sortit du conseil, et fut nommé commissaire près le tribunal correctionnel de Doullens. Rappelé en mars 1798 au conseil des anciens, il s'y occupa de finances; et, après le 18 brumaire (9 nov. 1799), il entra au nouveau corps législatif, dont il fit partie pendant plusieurs années. Il est mort dans son pays vers 1810. Z.

DELESTANG (Louis-Charles-Nicolas), né à Mortagne, le 23 avril 1756, fut administrateur du district de cette ville, puis du département de l'Orne, et, en l'an VIII, sous-préfet de sa ville natale. Il obtint sa retraite en 1813 et mourut vers 1830. Delestang est auteur de divers ouvrages d'histoire et de statistique dont quelques-uns ont été imprimés. I. *Chorographie de l'arrondissement de Mortagne*, Mortagne, an XI (1803), in-8°. II. *Notice statistique de la sous-préfecture de Mortagne, pour servir de suite et de rectification à la Chorographie*, Mortagne, 1810, in-8°. Delestang a laissé inédits plusieurs ouvrages, dont le plus important est une *Histoire civile et littéraire de la province du Perche*. D—b—s.

DELESTRE (1) (François), l'une des nombreuses victimes de nos troubles politiques, né, vers 1766, à Neufchâtel en Normandie, était, en 1791, principal du collége de sa ville natale; mais, ayant refusé de prêter le serment exigé des ecclésiastiques, il dut abandonner sa place; et, lorsque plus tard une loi eut condamné les prêtres insoumis à la déportation, il alla chercher un asile en Angleterre, où il demeura plusieurs années. La persécution ayant paru se ralentir, il s'empressa de revenir en France donner les soins de son ministère aux catholiques, privés depuis long-temps des secours de la religion. Après le 18 fruct. (4 sept. 1797) il courut de nouveaux dangers. Atteint par la loi qui déportait à la Guiane les prêtres rentrés sans autorisation, il fut conduit à Rochefort et embarqué le 12 mars 1798, sur la frégate *la Charente*, puis le 25 avril, sur la *Décade*. Il arriva, dans le courant de juin à l'île de Cayenne; et quelques jours après il se mit en chemin pour se rendre dans le canton de Makouria qu'on lui avait assigné pour résidence; mais à peine arrivé il y fut saisi d'une fièvre violente, et mourut le 6 août de cette année. L'abbé Delestre avait rédigé des notes assez étendues sur son exil en Angleterre. Elles ont été mises en ordre et publiées par son neveu, M. Delestre-Boulage libraire à Paris, sous ce titre : *Six années de la révolution française*, ou *Précis des principaux évènements, corres-*

(1) Delattre suivant M. Aimé Guillon, *Martyrs de la foi*, I, 256.

pondants à la durée de ma déportation, de 1792 *à* 1797 *inclusivement*, Paris, 1819, in-8°. W—s.

DELEUZE (Joseph-Philippe-François), naturaliste, né à Sisteron au mois de mars 1753, d'une famille noble, se destina d'abord à la carrière du génie militaire et vint à Paris en 1772 étudier les mathématiques ; mais les nominations à l'école spéciale n'ayant pas eu lieu, il entra dans l'infanterie avec le grade de sous-lieutenant. Trois ans après, le corps dans lequel il servait ayant été réformé, Deleuze se livra à l'étude et passa désormais sa longue carrière uniquement occupé de travaux scientifiques ; aussi toute sa vie est-elle dans ses ouvrages. Il fut nommé en 1795 aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle. Lorsque les professeurs de cet établissement se réunirent en 1802, pour publier les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, Deleuze fut choisi pour secrétaire de l'association. En 1814, tout en conservant ses modestes fonctions d'aide-naturaliste, il fut nommé censeur royal ; et, tant l'administration d'alors était peu éclairée, cet homme simple et sans malice aucune, malgré ses profondes connaissances, fut chargé de censurer le plus malicieux des journaux, ce fameux *Nain jaune* qui déversait tant de ridicule sur les hommes du parti royaliste! A la mort de Toscan en 1828, Deleuze devint bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle ; enfin, en 1834, il obtint sa retraite avec le titre d'honoraire. Il ne jouit pas long-temps du repos ; car il mourut le 31 octobre 1835 (1). Il était membre de la Légion-d'Honneur et secrétaire de la société philantropique. On a de lui : I. *Les amours des plantes*, poème en quatre chants traduit en prose de l'anglais de Darwin (*Voy.* ce nom, X, 557) in-12, 1799. II. *Les Saisons* de Thompson, traduction nouvelle en prose, 1801, in-8° ; 1806, in-12. III. *Eudoxe*, ou *Entretiens sur l'étude des sciences*, 1810, in-8°. IV. *Histoire critique du magnétisme animal*, 1813 et 1819, 2 vol. in-8°. V. *Lettre à l'auteur d'un ouvrage intitulé Superstitions et prestiges des philosophes*, 1818, in-8°. VI. *Défense du magnétisme contre les attaques dont il est l'objet dans le Dictionnaire des sciences médicales*, 1819, in-8°. VII. *Observations adressées aux médecins qui désireraient établir un traitement magnétique*, 1821, 20 pag. in-8°. VIII. *Instruction pratique sur le magnétisme animal*, suivie d'une lettre écrite à l'auteur par un médecin étranger, 1825, in-12. IX. *Histoire et description du Muséum d'histoire naturelle*, 1825, 2 vol. in-8°. X. *Lettre à MM. les membres de l'académie de médecine*, 1826, in-8°, 39 pag. Deleuze a aussi rédigé les notes de quelques chants des *Trois règnes de la nature*, par Delille, et inséré divers mémoires et notices biographiques dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, dans les *Annales du magnétisme*, dans l'*Hermès*, journal du magnétisme ; enfin divers articles dans le *Moniteur* et autres journaux, sur des ouvrages d'histoire naturelle et de littérature (2). Zélé

(1) On l'a souvent confondu avec un homonyme, qui n'était pas même son parent, M. A.-G. Deledze, l'un des fondateurs et directeur-général de la caisse hypothécaire établie en 1820.

(2) Le 20 mai 1818, dans une séance de la société philantrophique dont il était membre, Deleuze prononça l'éloge de Dupont de Nemours (*Voy.* ce nom, au Suppl.).

propagateur du magnétisme, il était en correspondance avec tous les savants étrangers qui ont eu la prétention d'ériger en système cette propriété physiologique. Dans tous ses ouvrages, il cherche à ramener au magnétisme les faits de l'histoire ancienne et moderne qui lui présentent quelque analogie avec ses phénomènes. Partout où il y avait une main étendue, dirigée ou posée sur un malade, il y voyait l'action du magnétiseur. Il n'est pas jusqu'au Zodiaque de Denderah, où il n'aperçût dans la figure d'Isis tenant sur ses genoux Orus, son fils, une tendre mère magnétisant son nouveau-né. Quoi qu'il en soit, il y a loin de cette action, fût-elle magnétique, au somnambulisme magnétique, et il sera toujours plus difficile de faire croire à des phénomènes dont les résultats se compliquent avec les effets du somnambulisme, qu'à l'action simple et immédiate du fluide magnétique sur la maladie locale. Au reste, jamais la profonde conviction de l'honnête Deleuze pour les doctrines prestigieuses qu'il professait n'a été mise en doute. On doit même ajouter que l'estime qu'inspirait son caractère a pu quelquefois leur servir d'argument et de passe-port. Conviction, désir ardent de soulager les maux qui affligent l'humanité, voilà ce qu'il exigeait avant tout du magnétiseur. Dans les dernières années de sa vie, les opinions de Deleuze sur le magnétisme étaient bien modifiées; et il est mort, comme il avait vécu, dans des sentiments religieux très-édifiants. Il avait choisi pour exécuteur testamentaire M. Gossin, conseiller à la cour royale de Paris, démissionnaire depuis 1830.

D—R—R.

DELFICO (Melchior), naquit au château de Leognano, dans le royaume de Naples, le 1er août 1744. Sa famille, noble et ancienne, unissait aux avantages de la fortune ceux d'une illustration acquise par des titres littéraires et par de nombreux services rendus à l'état. A l'âge de onze ans il quitta son pays natal pour suivre à Naples le cours de ses études. Dès cette époque, sa famille et ses concitoyens conçurent de lui les espérances qui se sont depuis réalisées avec un si éclatant succès. Après avoir achevé sa première éducation, et mérité la bienveillance de ses professeurs, et surtout l'amitié du célèbre Genovesi, Delfico entreprit des voyages et des excursions dans les provinces du royaume et des états voisins, pour augmenter ses connaissances positives, et baser, sur l'examen consciencieux des faits, ses conceptions relatives à la haute administration, vers laquelle il était naturellement porté par son esprit actif et observateur. Son premier essai, dans l'intérêt des habitants de sa province, date de l'année 1782, époque à laquelle il prit la plume pour exposer dans un long mémoire les graves inconvénients produits par la culture du riz. Plus tard il écrivit un second mémoire sur le tribunal *de la Grascia*, institution financière aussi barbare que le temps dans lequel elle avait pris naissance. Ayant eu ensuite le courage de se présenter au roi, qui l'honorait d'une bienveillance particulière, pour réclamer le rétablissement du tribunal dit *Colleggiato*, qui existait jadis dans son pays natal, il eut le bonheur de voir ses efforts pris d'abord en considération par le gouvernement, et couronnés ensuite d'un plein et heureux succès. Appelé, en 1783, à faire partie d'une commission créée

pour remédier aux désastres occasionnés par le tremblement de terre arrivé en Calabre pendant cette même année, Delfico s'acquitta encore de ce devoir avec un dévouement qui attira sur lui les bénédictions de cette malheureuse contrée. En 1788, il se rendit à Pavie, où il fut retenu pendant plus d'une année par les instances aussi obligeantes que flatteuses des Volta, des Scarpa, des Frank, avec lesquels il ne cessa d'entretenir une savante correspondance pendant plusieurs années. De Pavie il passa à Milan où l'attendaient avec le même empressement les Parini, les Beccaria, les Spallanzani et les Verri, et il parcourut ensuite les états vénitiens, le Piémont et les états de la république de Gênes, recevant partout l'accueil le plus distingué. Il renonça, en 1791, à sa charge d'assesseur pour se retirer dans son pays natal, afin de chercher un abri contre l'orage qui déjà grondait dans le lointain, et qui ne tarda pas à fondre sur le royaume de Naples. Échappé aux persécutions de cette époque, fatigué par les études sérieuses auxquelles il se livrait, peu satisfait de la reconnaissance de ses concitoyens, il prit enfin la détermination de s'éloigner, et il passa à Rome qu'il quitta pour se rendre à Florence, à Pise et dans plusieurs autres villes de la Toscane. De retour à Teramo, après ce long voyage, il accepta la mission d'organiser un régiment de miliciens et s'acquitta encore de cette tâche, peu en harmonie avec ses goûts et ses occupations, avec autant de promptitude que d'habileté. Arrêté en 1798, et enfermé avec ses frères dans les prisons de sa ville natale, pour être entré dans une conspiration anti-monarchique, il ne recouvra la liberté que lors de l'occupation de son pays par les armées françaises. Appelé à faire partie du corps législatif de la république parthénopéenne, et ensuite du directoire de cette même république, il refusa l'honneur qui venait de lui être conféré par le suffrage de ses concitoyens, et consentit seulement à prendre part aux travaux d'un conseil institué pour régler l'administration de la province où il était né. Dans ces temps de tumulte et de réactions, il ne put échapper aux calamités qui désolèrent tant de familles, et, dans le pillage qu'on fit de sa maison, il perdit, parmi d'autres objets précieux, une superbe collection de médailles, sur lesquelles il avait le projet d'écrire un ouvrage pour prouver que l'Italie avait atteint à un haut degré de civilisation avant les Romains. Proscrit, par suite des vicissitudes de cette désastreuse époque, dans les états romains, il n'échappa aux poursuites qu'avec beaucoup de peine, et se vit enfin obligé d'aller chercher un refuge au village connu sous le nom de république de Saint-Marin. C'est sur ce rocher que Delfico goûta pendant plusieurs années la tranquillité nécessaire à son esprit; et c'est par un sentiment de reconnaissance bien louable, sans doute, qu'il consentit à être admis au nombre des citoyens de cet état, et qu'il rédigea sur ce pays des mémoires historiques qui ont été publiés à Milan dans le courant de l'année 1804. Appelé, en 1806, à faire partie du conseil d'état institué à Naples par Joseph Bonaparte, il n'accepta cette faveur qu'avec la plus grande répugnance, et sur les vives instances de Saliceti et de toute sa famille. Il remplit les fonctions de conseiller d'état pendant dix années, et l'on a trouvé dans ses

papiers plusieurs écrits qui attestent l'étendue et la profondeur de ses connaissances sur des sujets de législation, d'administration et de statistique. Sa réputation à cet égard était si répandue et si bien établie, qu'après la restauration des Bourbons sur le trône de Naples, le roi s'empressa de l'appeler auprès de lui et de le confirmer dans ses fonctions de président de la commission générale des archives du royaume, ajoutant à cette charge, et à titre de pension, une somme égale à celle qu'il avait touchée, en sa qualité de conseiller d'état, sous le précédent gouvernement. En 1823, il se retira chez les enfants de son frère à Teramo, où il mourut le 21 juin 1835. Sa longue existence a été presque exclusivement consacrée à l'étude et au service de l'état. Parmi ses écrits, plus utiles que célèbres, figurent en première ligne ses Mémoires sur la république de Saint-Marin; ses Recherches sur les vrais caractères de la jurisprudence romaine, et ses Pensées sur l'histoire. Ces ouvrages sont lus aujourd'hui avec fruit, et les réimpressions qui en ont été faites attestent l'estime que le monde savant accorde à ces productions du philosophe napolitain. Il fut le premier qui fit connaître à ses compatriotes le grand ouvrage de Vico sur la philosophie de l'histoire. On doit désirer que ses héritiers publient un choix de ses productions philosophiques encore inédites, auxquelles il avait mis la dernière main avant sa mort. Ses ouvrages imprimés sont au nombre de vingt-neuf parmi lesquels nous citerons : I. *Saggio filosofico sul matrimonio*, 1774, in-16. II. *Indizii di morale*, 1775, in-16. III. *Elogio di F.-A. Grimaldi*, Naples, 1784, in-4°. IV. *Ricerche sul vero carattere della giurisprudenza Romana e dei suoi cultori*, Naples, 1791 et 1815, et Florence, 1815, in-8°. V. *Memorie storiche della repubblica di San-Marino*, Milan, 1804, in-4°; traduit en français par M. Auger Saint-Hippolyte, Paris, 1827, in-8°. VI. *Pensieri su la storia e su l'incertezza ed inutilità della medesima*, Forlì, 1806, et Naples, 1809 et 1814, in-8°. VII. *Nuove ricerche sul bello*, Naples, 1818, in-8°. VIII *Dell' antica numismatica della città d'Atri nel Piceno, con un discorso preliminare su le origini Italiche, ed un appendice su i Pelasgi e Tirreni*, Teramo, 1824, et Naples, 1826, in-fol. On remarque parmi les ouvrages inédits que conservent ses héritiers : 1° *Sui danni e terremoti delle Calabrie nel* 1783; 2° *Discorso sulle scienze morali*; 3° *Sulle origini ed i progressi della società, ossia saggio filosofico sulla storia del genere umano*; 4° *Sugli antichi confini del regno di Napoli*; 5° *Sulla vita e vitalità*. La vie de Delfico a été publiée par son neveu Grégoire de Filippis Delfico, comte de Longano, sous le titre de *Della vita e delle opere di Melchiorre Delfico, libri* II, Teramo, 1836, avec portrait (1).

G—RY.

DELFINO (Frédéric), médecin et astronome, naquit à Padoue, en 1477. Ayant achevé ses études, il alla pratiquer la médecine à Venise, où il s'acquit en peu de temps une brillante réputation. Doué d'un tact

(1) Dans une brochure publiée à Bruxelles, sous le titre de *La vérité sur les cent jours*, on attribue à Delfico et à Corvetto le projet de faire évader Napoléon de l'île d'Elbe, afin d'opérer une révolution en Italie; mais cette assertion est dénuée de toute vraisemblance.

T—LE.

sûr, il distinguait au premier coup d'œil le caractère des maladies et en annonçait les différents phénomènes, la durée et l'issue, sans presque jamais se tromper. Le succès de ses prédictions le fit soupçonner de magie. Il aurait payé de sa liberté, et peut-être de sa vie, la certitude de ses pronostics, s'il n'eût quitté brusquement Venise, sur l'avis du danger qu'il y courait. Maître d'une fortune assez considérable, Delfino n'exerça plus la médecine que pour ses amis, et s'appliqua tout entier aux mathématiques dans lesquelles il fit de rapides progrès. En 1521, il remplaça Thomas Filologo dans la chaire d'astronomie de l'académie de Padoue; et la remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1547. On a de lui : *De fluxu et refluxu aquæ maris, subtilis et erudita disputatio.* — *De motu octavæ sphæræ*, Venise, *academ. Venet.*, 1550, in-fol. de 34 feuilles, volume très-rare orné de fig. en bois. Tiraboschi ne savait pas que ces deux opuscules eussent été imprimés à Venise (Voy. *La Stória della letteratur. ital.*, VII, 495). On doit cette première édition à Jérôme Contareni, l'un des élèves de Delfino; il en existe une seconde, Bâle, 1577, in-fol., à laquelle on a joint le *Traité de l'holomètre* d'Abel Foulon, traduit en latin par Nicol. Stoup (*Voy.* Foulon, XV, 342). Papadopoli, dans son *Historia gymnasii patavini*, I, 306, cite encore de Delfino *Annotationes in tabulas Alphonsinas.* — *Liber de phænomenis sublunaribus et astronomica parallaxi.* W—s.

DELICHÈRES (Jean-Paul), archéologue, naquit en 1752 à Aubenas, dans le Vivarais. Ayant embrassé la profession d'avocat, il consacra ses loisirs à l'étude des langues néo-latines et de l'archéologie; mais la révolution dont il avait adopté les principes le força d'ajourner long-temps ses paisibles travaux. Élu maire de sa ville natale, en 1789, il remplit ensuite successivement les fonctions de procureur-syndic de son district et d'administrateur du département de l'Ardèche. Il fut député par ce département, en 1795, au conseil des cinq-cents, où il passa tellement inaperçu que son nom ne se trouve pas une seule fois dans les tables du *Moniteur*. A l'expiration de son mandat, il fut nommé président du tribunal à Privas; mais il donna sa démission en 1804, époque où le gouvernement impérial annonça l'intention d'éloigner des emplois publics tous ceux dont les antécédents lui faisaient suspecter le dévouement. Il rouvrit alors son cabinet d'avocat et reprit avec une nouvelle ardeur ses études archéologiques. Un grand ouvrage qu'il avait entrepris sur les langues était terminé, lorsqu'il mourut à Aubenas, le 1er décembre 1820. Savant modeste, Delichères n'était membre d'aucune académie. On cite de lui : I. *Notice historique sur le département de l'Ardèche.* II. *Dissertation sur le monument de Mithra, qui existe au bourg de Saint-Andéol.* III. *Dissertation sur l'Hercule gaulois*, dans laquelle on indique au bourg de Dezagnes le premier monument qui lui fut élevé par les Romains. Une *Note* biographique sur Delichères par M. Vernet, son neveu, insérée dans la *Revue encyclopédique*, XXV, 287, et reproduite en partie dans l'*Annuaire nécrologique*, 1824, 92, annonce que ces trois opuscules sont imprimés. IV. *Théorie de la langue primitive*, basée sur la peinture des objets, par

opposition au langage des sons de la nature; ou de l'onomatopée et de ses rapports avec l'invention et les signes de l'écriture alphabétique. V. *Essai sur la langue celto-helvienne*, dans lequel on examine si les idiomes du midi de la France sont dérivés ou corrompus du latin; et l'on démontre que celui du département de l'Ardèche, en particulier, est le dialecte le moins altéré de la langue primitive de l'Europe. VI. *Vocabulaire ou choix raisonné des dénominations des sites du département de l'Ardèche, expliquées sous le rapport des images qu'elles offrent avec l'idiome des habitants et avec les langues anciennes de l'Asie.* Les manuscrits de Delichères étaient dans les mains de son neveu, M. Vernet.

W—s.

DELILLE. *Voy.* LILLE, XXIV, 496.

DELISLE. *Voy.* LISLE, XXIV, 560; et ROMÉ, XXXVIII, 521.

DELISLE *de Sales.* *Voy.* LISLE XXIV, 561.

DELMAS (le Père), l'un des bons poètes latins du XVIIIe siècle, naquit en 1733 dans un village du Rouergue. Entré jeune dans la congrégation des Pères de la doctrine chrétienne, il professa les humanités et la rhétorique dans différents collèges, notamment dans celui de l'Esquille à Toulouse, alors le plus célèbre du midi de la France. M. de Bretenil, évêque de Montauban, appela le P. Delmas dans cette ville en 1772, et lui confia la direction de la paroisse Saint-Orem, ou Ville-Bourbon, qu'il administra pendant dix-huit ans. C'est en partie à l'esprit de charité de ce vénérable pasteur qu'est due l'union qu'on voit régner à Montauban entre les catholiques et les protestants, et qui n'a point été troublée durant les longues et pénibles années de la révolution. Le P. Delmas mourut le 3 octobre 1790. On a de lui: *Ars artium, seu de pastorali officio*, Montauban, 1786, in-8°. C'est un poème en quatre chants dans lequel l'auteur a reproduit avec un talent de versification très-remarquable les principales maximes du *Pastoral* de saint Grégoire. Le texte est accompagné d'une traduction française aussi fidèle qu'élégante. Ce poème, loué presque sans restriction par les critiques du temps, a été le sujet d'une discussion assez vive entre l'abbé Rivet, professeur de rhétorique à Limoges, et l'abbé L. (Voy. l'*Année littéraire*, 1788, tom. I, IV et VI). On doit encore au P. Delmas une *traduction en vers* de l'*Imitation de Jésus-Christ*, Montauban, 1791, in-12. Cette traduction posthume doit être assez rare, puisque elle était inconnue à Barbier lorsqu'il publia sa *Dissertation sur les traductions françaises de l'Imitation.* W—s.

DELMAS (JEAN-FRANÇOIS-BERTRAND), député à la Convention, né en 1754, aux environs de Toulouse, était officier des milices à l'époque de la révolution, et fut nommé aide-major de la garde nationale de cette ville, puis député de la Haute-Garonne à l'assemblée législative, où il se montra d'abord modéré. Il défendit même, le 4 janvier 1792, la prérogative royale, demandant que le décret d'organisation de la haute-cour nationale fût soumis à la sanction du roi; « car, disait-il, il n'y « aurait plus de garantie pour la « liberté publique, si, à l'influence « qu'exerce le corps législatif par « son droit d'accuser, il pouvait « ajouter une autre influence qu'il

« exercerait par ses réglements sur « les jugements eux-mêmes; et il « pourrait en venir à faire revivre « cette maxime barbare, qu'il ne « faut pas de preuve pour les grands « crimes. » Delmas travailla beaucoup dans le comité militaire; il fit rendre plusieurs décrets relatifs à l'organisation des troupes, et fut nommé secrétaire de l'assemblée le 26 janvier 1792. Envoyé, après les événements du 10 août, à l'armée du Nord pour y annoncer la déchéance de Louis XVI, il s'acquitta de cette mission avec beaucoup de zèle. Il prit néanmoins, d'accord avec Dumouriez, la défense d'Arthur Dillon, qui, à l'exemple de Lafayette, avait fait prêter à sa division un serment contraire à la révolution qui venait de s'opérer. A son retour il fut nommé, par la Haute-Garonne, député à la Convention où, dès les premières séances, il se réunit au parti le plus exalté, et vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Lors de la défection de Dumouriez, il prétendit que ce général avait depuis long-temps conçu ses plans de trahison, et il fit planer quelques soupçons sur Barrère et sur d'autres membres de la Convention; mais, gardant un silence prudent, il jugea à propos de ne pas les nommer. Membre du comité de salut public (section de la guerre), il fut accusé par Chabot d'avoir fait nommer un commandant royaliste à Toulouse, et par Camille Desmoulins de s'être approprié les plans de campagne du général Arthur Dillon en les présentant comme son propre ouvrage. Il dénonça ensuite à son tour le ministre de la guerre Bouchotte. Dans l'orageuse séance du 9 thermidor, Delmas se prononça contre Robespierre, demandant qu'on mît en arrestation Henriot et ses aides-de-camp. Il fut un des six commissaires de la Convention adjoints à Barras pour diriger la force armée. Elu président des Jacobins après que la Convention eut consenti que ce club fût rouvert sous le nom de *Société des amis de l'égalité et de la liberté*, il s'en montra l'un des membres les plus zélés. Legendre ayant accusé Barrère et d'autres individus d'avoir été les complices de Robespierre, ce fut dans cette occasion que Cambon, prenant la défense de Barrère, déclara que dès le 31 mai le comité de salut public se proposait d'accuser Maximilien et Danton; que six membres du comité, parmi lesquels se trouvait Delmas, avaient signé cette accusation dont le but était de prouver que Robespierre, Danton, Pache et quelques autres conspiraient contre la république; que pour cela ils se réunissaient à Charenton, et que leur réunion avait pour objet de rétablir la royauté. L'accusation portée par Legendre contre Barrère excita la défiance de Delmas : il s'aperçut qu'on travaillait à écraser tous les députés montagnards; même ceux qui avaient contribué au succès du 9 thermidor. Craignant pour ses jours, il chercha à relever son parti, et à le faire soutenir par les Jacobins; ne cachant nullement ses projets, il s'écria *que la Montagne délivrerait sur le Marais, que la même massue nationale qui avait frappé Lafayette et la Gironde écraserait les réacteurs*; et à cette même époque Delmas était chargé de présenter à la Convention le projet de loi contre les sociétés populaires. Au 1er prairial an III (mai 1795), la Convention insultée dans la salle même de ses séances, me-

nacée par l'insurrection de la populace qui demandait du pain et la constitution de 1793, Delmas fut encore revêtu du commandement de la force armée sous la surveillance des comités. Dès le lendemain, il annonça à la tribune que la section de Popincourt avait remis ses canons aux troupes, et le jour suivant il demandait qu'on ordonnât à tous les citoyens de remettre, dans le délai de vingt-quatre heures, toutes les armes qu'ils possédaient. Le 29 messidor il se démit de ses fonctions de commandant-général, non que la tranquillité fût entièrement rétablie, mais parce que, selon lui, il ne fallait pas laisser long-temps le pouvoir dans les mêmes mains. Cependant deux jours après il en fut de nouveau investi. La vie politique de Delmas est une série de contradictions; défenseur du pouvoir royal dans la première assemblée, il est régicide dans la seconde. Partisan des Montagnards, il est ensuite un des premiers à les dénoncer : ce parti succombe et il cherche à le relever; l'occasion s'en présente le 1er prairial, et Delmas à la tête de l'armée est le principal auteur de sa ruine. Ayant été appelé au conseil des anciens en 1795, il en fut élu secrétaire, et plus tard président. Il fit un discours fort remarquable sur la loterie, s'opposant avec chaleur à son rétablissement, et pour mettre le comble à ses versatilités politiques, il fit, après le 18 fructidor, un éloge pompeux du système de modération suivi par le Directoire. Bientôt après, il laissa paraître quelques symptômes de démence, même dans les discours qu'il prononçait à l'assemblée, et il mourut en 1798, dans un accès de folie. Az—o.

DELMAS (Antoine-Guillaume), général français, né le 21 janvier 1768, à Argentat près de Tulle, fils d'un ancien officier au régiment de Touraine, entra dans ce corps à l'âge de onze ans comme enfant de troupe. Ayant fait la guerre d'Amérique, il en rapporta toutes les idées de réforme politique qui préparèrent la révolution, et il en embrassa la cause avec beaucoup de chaleur. A cette époque, Delmas, qui avait quitté le régiment de Touraine par suite de quelques querelles, fut créé commandant des gardes nationales du département de la Corrèze, et plus tard lieutenant de gendarmerie. Il avoua lui-même que pendant cette période il ne se consacra pas seulement à ses devoirs militaires; car, dans une réclamation qu'il adressa en 1793 au ministre de la guerre, il dit : « Je ne suis pas *entaché* de « noblesse; j'ai établi plusieurs so- « ciétés populaires du département « de la Corrèze, qui, j'ose le dire, « ont mérité l'estime de tous les « *sans-culottes*, et qui ont même « souvent obtenu des Montagnards « le tribut d'une reconnaissance flat- « teuse. » Nommé en 1791, commandant du premier bataillon des volontaires de la Corrèze, il fut dirigé sur l'armée du Rhin, et se signala particulièrement au combat de Stromberg, le 17 mars 1793. Le 28 du même mois, les Prussiens ayant renouvelé leurs attaques furent repoussés jusqu'à sept fois; mais Delmas se trouvant débordé, par l'effet de la retraite des troupes qui soutenaient sa droite, fut forcé d'abandonner sa position. La cavalerie ennemie en profita pour attaquer notre infanterie déjà épuisée, et dans une de ces attaques le drapeau du bataillon de la Corrèze fut enlevé. Delmas, s'élançant dans les rangs ennemis, tua de sa

main deux hussards qui emportaient son drapeau ; le reprit et revint au milieu des applaudissements de l'avant-garde. Chargé le 16 mai par Custine d'enlever le village d'Herixeim, il culbuta un corps de douze cents hommes, après avoir tué lui-même le colonel. Promu au grade de général de brigade, il eut le commandement de l'infanterie de l'avant-garde. Après la retraite de Mayence, qui força l'armée française à rentrer dans les lignes de la Lauter, quoique le représentant Dentzel eût demandé sa destitution, il fut chargé de commander les troupes de la garnison de Landau. Cette place ayant été bloquée, sa garnison se trouva pressée par de continuelles attaques, soumise aux plus grandes privations, et Delmas y donna l'exemple d'une grande valeur ; cependant il fut dénoncé aux représentants du peuple ; mais, plus heureux que beaucoup de ses collègues, il triompha de cette accusation, et fut encore nommé général en chef de l'armée du Rhin, en remplacement de Landremont qui avait été destitué. Cette nomination fut vivement attaquée par le conventionnel Duroy, qui, tout en rendant hommage au patriotisme et au courage de Delmas, soutint qu'il était incapable de diriger les mouvements d'une grande armée. Delmas fit assez prudent pour refuser cet honneur, sous prétexte qu'il ne voulait pas abandonner Landau, alors vivement pressé. A la levée du blocus de cette place, il prit le commandement d'une division, et le 29 mai 1794 il se distingua à l'affaire de Rohut : placé à la tête de la cavalerie, il culbuta l'ennemi, et mit Desaix en position de reprendre l'offensive. Pendant qu'il sauvait ainsi l'armée, un officier supérieur de gendarmerie arriva sur le champ de bataille même pour l'arrêter. La société populaire de Spire avait renouvelé les accusations portées précédemment contre lui, comme étant des anciens nobles les plus contraires aux idées du jour. Ce fut alors qu'il dit pour sa défense. « Je ne suis « point entaché de noblesse ; je suis « entré au régiment de Touraine « comme enfant du corps, c'est-à- « dire fils d'un ancien militaire non « noble. » Conduit dans les prisons de Paris, il fut peu de temps après rendu à l'armée qui le réclamait comme un de ses meilleurs officiers. Rentré en ligne à la tête d'une division, il défit les Anglais à Boxtel. Arrivé dans les premiers jours d'octobre devant Bois-le-Duc, dans une reconnaissance qu'il fit de cette place, il se trouva devant le fort d'Orthem, et découvrit un point dégarni de palissades. S'apercevant de quelque hésitation dans la garnison, il dit à ses officiers et à huit hussards qui l'accompagnaient : « Mes amis, le « fort est à nous, qui m'aime me « suive ; » et, lançant son cheval, il franchit le fossé, gravit le parapet, et entra le premier dans le fort, dont il se rendit maître, malgré quelques efforts d'une compagnie qui le défendait, et qui en fut bientôt chassée. Delmas se servit de ce même fort pour canonner Bois-le-Duc. Chargé ensuite du siège de Crève-Cœur, il força la garnison à capituler le 27 nov. 1794, et fut alors employé au siège de Bois-le-Duc, rendu plus facile par la prise d'Orthem et de Crève-Cœur. En 1795, Delmas fut rappelé à l'armée du Rhin où il commanda une division, et il se signala aux affaires de Neuhoff et d'Ettingen. Moreau, dans son rapport au Directoire, rendit hommage

aux talents qu'il avait déployés. Blessé sous les murs de Neubourg d'un coup de sabre à la jambe, Delmas fut forcé de rentrer en France. A peine fut-il rétabli qu'il passa à l'armée d'Italie, d'où il fut dirigé dans le Tyrol, puis en Saxe, et se distingua à Bautzen contre les généraux Kerpen et Laudon. Envoyé ensuite à Mantoue il réussit à faire rentrer dans le devoir la garnison qui avait méconnu l'autorité de ses chefs. En 1799, il fut mis un instant à la tête de l'armée d'Italie après le départ de Joubert, et passa au commandement de l'avant-garde après l'arrivée de Schérer. Blessé le 26 mars au passage de l'Adige, il continua à commander, et c'est à sa fermeté que l'armée française dut son salut après le malheureux combat de Magnano (5 avril). Delmas revint à Paris pour se faire soigner de sa blessure qui avait pris un caractère très-grave. Dès qu'il fut rétabli, le Directoire lui offrit le commandement de Paris; mais il aima mieux se rendre à l'armée du Rhin, où il se signala aux combats d'Engen, du Moeskirch et de Biberach. Etant retourné à l'armée d'Italie, en 1801, il manœuvra avec beaucoup d'habileté au passage du Mincio, et parvint à s'emparer des hauteurs de Majo qui dominent Vérone, ce qui obligea l'ennemi à évacuer cette ville. Après quelques autres succès, un armistice ayant été conclu, Delmas fut appelé au commandement des troupes stationnées en Piémont. En juillet 1801, des troubles se manifestèrent dans cette armée sous prétexte d'un arriéré de solde; Delmas ne put les apaiser, et l'insurrection éclata dans tous les régiments. Les sapeurs refusèrent positivement de lui obéir. Entraîné par son caractère bouillant, il insiste; entouré et menacé, il met le sabre à la main et, après un combat corps-à-corps, il parvient enfin à se dégager. Mais l'insurrection se propage et grandit, les insurgés s'emparent de la citadelle; le lendemain ils entourent la maison du général qui est forcé de sortir de la ville sous l'escorte d'un régiment de cavalerie, le seul qui n'eût pas pris part à la révolte. Delmas fut ensuite employé comme inspecteur-général; mais un duel qu'il eut avec le général Destaing, et quelques mots piquants adressés au premier consul, lui attirèrent une disgrâce. Privé de ses emplois, il fut condamné à s'éloigner de Paris. Lors de la signature du concordat et de la cérémonie qui eût lieu à cette occasion dans l'église Notre-Dame, Berthier, gouverneur de Paris, réunit chez lui à déjeûner tous les généraux, et les invita à le suivre à l'église. Delmas répondit au premier consul qui lui demanda ce qu'il en pensait : *Ma foi, c'est une capucinade.* Depuis ce temps il cessa de servir; et ce ne fut qu'en 1813 qu'il offrit de nouveau son épée à l'empereur. A Lutzen où il se distingua, il commandait une division du troisième corps. Ayant reçu du maréchal Ney l'ordre de marcher sur Pleinitz, « Dites au « maréchal, répondit-il, que non « seulement je ferai des démonstra- « tions, mais que j'enlèverai ce vil- « lage, même la hauteur, d'où l'en- « nemi nous foudroie de son ar- « tillerie. » Delmas tint parole, et, après une sanglante attaque, il força l'ennemi de se retirer. Le 16 oct., il se fit encore remarquer à la bataille de Wachau; et, deux jours après, frappé d'un boulet, il mourut sous les murs de Leipsig. Az—b.

DELMOTTE (Henri-Florent), né à Mons d'une honnête famille bourgeoise, était destiné au barreau, mais la faiblesse de sa poitrine le fit renoncer à ce projet. Il fut successivement notaire à Baudour et à Mons, remplaça son père dans l'emploi de bibliothécaire de la ville, et devint archiviste de la province de Hainaut. Quoique d'un caractère doux et de mœurs paisibles, il embrassa la révolution de 1830 avec ardeur, parce qu'il croyait que l'insurrection aurait pour résultat immédiat de réunir la Belgique à la France. Sa coopération dans tout ce qui se fit alors pour abolir à Mons l'autorité du gouvernement des Pays-Bas, lui valut la *croix de fer*, qui équivaut à la *croix de juillet*, avec cette différence qu'à la cour des Tuileries personne ne porte celle-ci et que les membres du corps diplomatique français n'ont garde de s'en parer. La révolution finie, Delmotte revint à ses livres, qu'il aimait par-dessus tout, et fonda avec son digne ami, M. René Chalon, la société des bibliophiles de Mons, à l'instar de celle de Paris. L'académie de Bruxelles, applaudissant à ses efforts et sachant qu'il préparait plusieurs ouvrages utiles, l'admit parmi ses correspondants. Il n'eut pas le temps de répondre à cette marque de faveur par de nouveaux travaux, et il succomba, au mois de mars 1836, à une affection de poitrine qui le minait depuis long-temps. Delmotte a publié: I. *Mes Pensées, ou petites idées d'un cerveau étroit*, Mons (Bruxelles), in-18 de 164 pag. II. *Des Femmes, éloge comme il y en a peu, ou plutôt comme il y en a beaucoup*, indiqué comme imprimé à six exemplaires, mais resté manuscrit. III. *Recherches historiques sur Gille, seigneur de Chin et le Dragon*, Mons (Bruxelles), 1825, in-8° de 59 pag., et 3 pl. IV. *El Doudou ein si platmontois qué ç'nérie' del' dire*, facétie en patois sur le combat dit *le lumeçon* qui a lieu à la kermesse, imprimé plusieurs fois avec des pièces de MM. Adolphe Mathieu, Caremelle et L. Brouta, sous le titre général de *Morceaux choisis sur la kermesse de Mons* (1826, 1834, etc.), Mons, in-12. Il existe un autre poème (!) sur le *Lumeçon* publié en 1810 ou 1811, et à présent *rarissime*; il est imprimé sur quatre pages in-8°, est composé de quatre-vingt-dix-huit alexandrins et a pour auteur M. Motte, ancien avocat à Mons, en dernier lieu juge de paix à Chièvres. V. *Le Réveil*, Mons, 1830, in-8°, de 8 p. (dithyrambe sur la révolution). VI. *Le Candidat à la royauté*, vaudeville, Bruxelles, Méline, 1831, in-18; en société avec M. Emile de Puydt et Hippolyte Rousselle. VII. *Fac-simile du saint Bernardin de 1454, et de la première estampe gravée sur bois avec nom d'auteur* (lettre à M. Duchesne, garde des estampes du roi, à Paris), Mons, 1833, in-fol. de 4 pag., tiré à cent cinquante exemplaires seulement. VIII. *Scènes montoises calligraphiées par Anatole-Oscar Prudhomme*, Mons, 1834, in-8° de 76 pag., tiré à cent cinquante exemplaires numérotés. IX. *Réglement pour le jeu de la galoche*, Mons, 1834, petit in-8° de 12 p., sur papier rose, facétie dans le patois montois que Delmotte écrivait avec un naturel singulier. X. *Notice sur le général La Hure*, insérée dans la *Revue belge* (de Liège), et tirée à part à cinquante exemplaires, 1835, in-8°. XI. *Voyage pitto-*

pesque et industriel de Kaout' t' Chouk, etc., in-8° de 30 pag., tiré à cinquante exemplaires. Cette facétie spirituelle et philosophique, sans en avoir la prétention, a inspiré à M. Nodier un article très-piquant. XII. *Notice sur Philibert Delmotte* (son père), tirée à part à cinquante exemplaires, Valenciennes, 1834, in-8° de 16 pag. XIII. *Les Tournois de Chauvenci*, poème du XIIIe siècle, avec notes et commentaires, par Philibert Delmotte, et publié par son fils, 1834, in-8°, figure. La notice indiquée ci-dessus sert de préface à ce volume, dont Raynouard a rendu un compte favorable dans le *Journal des savants*, et M. D.-R. dans le *Messager des sciences et des arts de la Belgique* (*Voy.* Chauvenci, LX, 574). XIV. *Biographie du célèbre musicien Lassus, montois*, 1836, in-8°, avec planche. — Delmotte se proposait de mettre incessamment sous presse une *Biographie montoise*, dont il a donné plusieurs échantillons dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, que MM. Arthur Dinaux et Aimé Leroy font paraître à Valenciennes, savoir, des *Notices* sur Philippe Brasseur (*Voy.* ce nom, LIX, 195), sur la duchesse d'Albany, et le marquis Du Chasteler (*Voy.* ce nom, LX, 541). Il a aussi jeté dans ce recueil, ainsi que dans le Bulletin de l'académie royale de Bruxelles, quelques notes curieuses. Enfin, comme membre de la société des bibliophiles de Mons, il a été l'éditeur, avec M. René Chalon, d'un ouvrage intitulé : *Gouvernement du pays d'Haynnau* (sic) *depuis le trépas de l'archiduc Albert, d'heureuse mémoire*, 1621, Mons, 1835, in-8°. La bibliothèque publique de Mons a de grandes obligations à ce littérateur. Entre les acquisitions précieuses dont il l'enrichit, il faut compter une collection d'auteurs montois. — On trouve sa nécrologie dans l'*Annuaire de l'académie de Bruxelles pour* 1837, dans la *Revue belge* et dans l'*Artiste*. R—F—G.

* **DELORME** (Marion). Il faut rectifier cet article (tom. XI, p. 187), d'après Tallemant Des Réaux, dont les *Historiettes* ont été publiées récemment. Marion Delorme naquit, en 1611, d'une famille bourgeoise de Châlons en Champagne. Des grands seigneurs, des poètes, des savants formaient la cour de cette rivale de Ninon. On comptait parmi eux Cinq-Mars, Richelieu, Des Barreaux, Corneille, Molière, Vaugelas, Gombaud, etc. Quillet disait d'elle : *C'est le plus beau corps qu'on puisse voir.* Elle se tua en prenant de l'antimoine pour se faire avorter (1). Elle mourut le 2 juillet 1650, âgée de trente-neuf ans. Ainsi se trouve détruit le conte ridicule qui la fait vivre jusqu'à cent trente-quatre ans, et mourir en 1741. Marion Delorme a été remise en faveur par le roman de M. Alfred de Vigny, et par la comédie-vaudeville de MM. Paul Duport et Bayard, jouée sur la scène française en 1835. F—le.

DELOY (Jean-Baptiste Aimé), né en 1798 à Plancher-Bas, près de Lure, fils d'un fabricant de papier, commença ses études à Besançon, et fit des progrès rapides, sous des

(1) Boileau a dit dans sa IXe satire :

Il compterait plutôt combien, dans un printemps, Guénaud et l'antimoine ont fait mourir de gens.

Guénaud était à la tête de ceux qui approuvaient l'usage de l'antimoine, dont la préparation est connue aujourd'hui sous le nom d'émétique.

maîtres comme MM. de la Boissière et Génisset. Du Lycée, il passa presque sans transition à l'étude du droit, suivit les cours de faculté de Toulouse et de Strasbourg, et prit le grade de docteur en droit. Encore adolescent, il se rendit à Paris, où il se livra à une dissipation et à des dépenses qui le mirent dans le plus grand embarras et le forcèrent à s'éloigner. Selon l'usage de cet époque, il partit pour le Brésil, et dès son arrivée dans ce pays se présenta avec son assurance accoutumée à l'héritier du trône de Jean VI, fut chargé par lui de la rédaction d'un journal, et prit beaucoup de part à toutes les révolutions qui se succédèrent dans cette contrée. Le 12 oct. 1822, Dom Pédro devint empereur; et, quelques jours après, l'*Estrella Brasileira*, journal fondé par Deloy, publia un projet de constitution qui fut ensuite loi de l'empire. Des tentatives d'assassinat furent bientôt dirigées contre les Français, dont les succès portaient ombrage aux Brésiliens et aux Portugais. Deloy fut contraint de s'éloigner; il revint en France, fit quelque séjour à Paris, et promena tour à tour en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse, une existence inquiète et malheureuse. Il voyageait presque toujours à pied, et souvent dans un dénûment absolu. En 1826, il se trouvait à Lyon, et, de concert avec quelques jeunes littérateurs, il fonda une *Académie provinciale*, qui avait pour organe le journal *l'Indépendant*. La nouvelle académie devait publier tous les mois un volume de vers ou de prose. Le premier ouvrage qu'elle donna, ce furent les *Préludes poétiques*, *par M. Deloy, précédés d'une introduction par M. Charles Durand*, secrétaire de la société; Lyon, janvier 1827, in-18 et in-8°. Mais l'académie ne tint pas; et Deloy quitta Lyon. En 1830, il publia *Six nouvelles pièces*, in-8°, à Besançon. Les *Préludes* ne manquent pas d'une certaine verve, d'un certain rhythme *lamartinien*; les *Nouvelles pièces* présentent peut-être plus de chaleur et de grâce. Lorsque M. de Châteaubriand se fut retiré aux Pâquis, près de Genève, Aimé Deloy lui adressa une ode, qui fut insérée dans le *Mercure Ségusien*, avec les initiales A. de L., répétée par le *Journal des Débats*, et signée en toutes lettres *Alphonse de Lamartine*, par d'autres journaux. Le poète de Saint-Point écrivit au *Messager des Chambres* (14 oct. 1831), et désavoua la pièce, tout en disant que les vers *étaient dignes du grand écrivain auquel ils s'adressaient*, mais que lui, Lamartine, n'aurait pas dit à M. de Châteaubriand :

Cesse de t'attacher au débris du naufrage.

Quelques journaux s'amusèrent de la méprise; et la *Revue des deux mondes* montra du doigt le poète que de *nombreux emprunts*, pour ne pas user d'un autre terme, avaient obligé de quitter Paris. Les *emprunts*, c'était là, en effet, le vice radical du pauvre Deloy, et il n'est aucun de ses parents ni de ses amis, aucun des écrivains qui l'ont connu de qui il n'ait *emprunté*. Deloy concourut à la rédaction de plusieurs journaux, dans les dernières années de sa vie; il fut tour à tour attaché à une feuille politique de Hollande, à la *Gazette de Franche-Comté*, qu'il délaissa, puis au *Mercure Ségusien*, journal de Saint-Etienne. C'est dans cette ville qu'il mourut le 25 mai 1834, dans des sentiments religieux très-édi-

fiants. Une souscription fut ouverte pour lui élever un tombeau, et pour imprimer ses poésies posthumes; rien de tout cela n'a été exécuté.

C—L—T.

DELPECH (J.), médecin, né à Toulouse en 1772, fut reçu docteur à la faculté de Montpellier, et se livra avec beaucoup de succès à la pratique de la chirurgie. La réputation d'opérateur habile qu'il acquit dans tout le midi de la France s'agrandit encore dès qu'il fut nommé professeur de clinique externe à la faculté de Montpellier. Les leçons de Delpech attirèrent une foule d'auditeurs, et contribuèrent à former des chirurgiens habiles. Il est auteur des ouvrages suivants : I. *Mémoire sur la complication des plaies et des ulcères connus sous le nom de pourriture d'hôpital*, Paris, 1815, in-8°. II. *Précis élémentaire des maladies réputées chirurgicales*, Paris, 1816, 3 vol. in-8°. Quoique cet ouvrage ait beaucoup de mérite, soit sous le rapport de l'ordre qui y est observé, soit sous celui des matières, il n'eut cependant pas le succès qu'on attendait. III. *Chirurgie clinique de Montpellier, ou Observations et réflexions tirées des travaux de chirurgie clinique de cette école*, Paris et Montpellier, 1823 et 1828, 2 vol. in-4°, fig. Les articles qui composent le 1er volume sont relatifs à la ligature des principales artères, aux fractures de l'humérus, à quelques affections dépendantes des maladies vénériennes constitutionnelles et aux difformités connues sous le nom de pieds-bots. Delpech s'était le premier servi, pour guérir ces difformités, d'une machine destinée à allonger les muscles extérieurs du pied par une distension lente et continue; il coupait ensuite le tendon d'Achille et en tenait les deux bouts forcément éloignés, de manière que la cicatrice suppléait à leur manque de longueur. Dans ses derniers temps, le docteur Bouvier a inventé une autre méthode d'opération, qui consiste à réunir les deux bouts aussitôt après que la section du tendon d'Achille a eu lieu; il prétend que cette réunion ne nuit pas à la formation de la cicatrice. Le 2e volume contient les mémoires suivants : sur un cas d'intumescence énorme du scrotum; sur les tumeurs formées par des kystes; sur l'opération de la rhinoplastique; sur quelques phénomènes de l'inflammation. IV. *De l'orthomorphie par rapport à l'espèce humaine*, ou *Recherches anatomico-pathologiques sur les causes, les moyens de prévenir, ceux de guérir les principales difformités, et sur les véritables fondements de l'art appelé orthopédique*, Paris, 1829, 2 vol. in-8°, et un atlas in-fol. de 79 pl. gravées et lithographiées, avec un texte d'explication imprimé à deux colonnes. Profitant du peu de loisir que lui laissaient ses fonctions de professeur et sa pratique particulière, Delpech s'occupait à enrichir la chirurgie des fruits de sa longue expérience. Ses travaux portaient tous l'empreinte de l'école de Montpellier; cependant il sut sortir de la sphère positive, mais quelquefois par trop rétrécie, de la plupart de nos grands chirurgiens; et ce résultat était dû à la recherche continuelle qu'il faisait des causes véritables des maladies. Son attention s'étant portée spécialement sur le traitement des difformités, il avait formé à Montpellier un établissement orthopédique qui jouissait d'une haute réputation. Dans le cours de 1832,

un nommé Duceptos de Bordeaux y avait été soigné et opéré par Delpech. Ce Duceptos, revenu à Montpellier dans le mois d'octobre de la même année, tua d'un coup de feu le professeur Delpech et se tua lui-même aussitôt après. On attribua cet assassinat au soupçon conçu par Duceptos que Delpech avait, par de fâcheux renseignements sur son compte, empêché une union à laquelle il aspirait. Delpech était chirurgien ordinaire du dauphin et membre correspondant de l'académie de médecine de Paris, et de plusieurs autres sociétés. R—d—n.

DELPECH (François-Séraphin), né à Paris en 1778, manifesta dès sa jeunesse un goût naturel pour les arts du dessin et un sentiment profond de leur beauté; il voulut suivre son inspiration, et fut un excellent dessinateur. Uniquement occupé du dessin, il he commença à se faire connaître comme littérateur qu'en 1812; il écrivit dans le *Mercure* de cette année une série d'articles sur les objets exposés au Louvre : ces articles dévoilèrent une profonde connaissance de l'art, et lui attirèrent l'estime de tous les artistes. Delpech est aussi l'auteur de *l'Examen raisonné des ouvrages de peinture, sculpture et gravure exposés au Louvre en* 1814, Paris, 1814, 1815, in-8° (onze livraisons). Mais son grand ouvrage, c'est l'*Iconographie des contemporains*, dont il a rédigé le prospectus. Cette collection de portraits lithographiés avec fac-simile, commencée en 1823, devait être composée de cinquante livraisons, contenant deux cents portraits. L'entreprise, interrompue par la mort de Delpech, qui eut lieu le 25 avril 1825, est continuée par sa veuve. Aa—ot.

DELPON *de Livernon* (Jacques-Antoine), né à Livernon le 22 octobre 1778, fit ses premières études à Figeac, et, après avoir suivi les cours de l'académie de législation et de l'université de jurisprudence qui remplaçaient les écoles de droit, fut reçu avocat. La réputation qu'il acquit au barreau de Figeac lui valut la place de procureur impérial près ce même tribunal, et il n'y renonça point, quoique Murat, son compatriote, l'eût appelé d'abord dans son grand-duché de Berg, et plus tard dans son royaume de Naples, où il le fit secrétaire-général de son conseil d'état. Les deux restaurations conservèrent sa place à Delpon, qui la perdit en 1823, pour avoir manifesté des opinions opposées au gouvernement. En 1830 et 1832, il fut nommé député par le département du Lot. Il avait aussi été nommé maître des requêtes en service extraordinaire attaché au comité des finances; mais il renonça à ces fonctions, et refusa même celles de maître des requêtes en service ordinaire employé au comité du contentieux de la justice pour conserver son indépendance parlementaire. Ce fut sur sa proposition qu'en 1831, la chambre des députés adopta une loi d'après laquelle le ministre de l'intérieur dut rendre publics les noms des auteurs qu'il encourageait par des souscriptions, ainsi que les titres des ouvrages qui en seraient l'objet. Delpon prit beaucoup de part à la discussion de la loi sur l'organisation du conseil d'état. En 1831 il reçut la croix de la Légion-d'Honneur comme récompense de ses travaux littéraires. Frappé en 1832, par l'influence cholérique, Delpon, resté affaibli et maladif, donna sa démission de membre de la chambre des

députés, et se retira à Figeac. En 1833; il fut nommé président du tribunal de première instance de cette ville, et il y mourut le 24 nov. de la même année. Il était membre du conseil du département du Lot, et de plusieurs sociétés savantes. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Statistique ancienne et moderne du département du Lot*, Cahors, 1831, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage obtint, en 1821, un des prix Monthyon. L'académie des inscriptions avait précédemment accordé à l'auteur trois médailles d'or. II. *Essai sur l'histoire de l'action publique et du ministère public*, Cahors, 1830, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est suivi d'un *Essai en faveur de la liberté des cultes*, couronné en 1826, par la société de la morale chrétienne de Paris. III. *Une Notice sur M. Richeprey*, imprimée dans l'Annuaire du département du Lot de 1833, et couronnée en 1824, par la société royale et centrale d'agriculture de la Seine. IV. *Un mémoire sur la question proposée par l'académie de Toulouse en 1824 : « Peut-on « se flatter, sans l'étude des langues anciennes, d'être mis au « rang des bons écrivains? et, dans « le cas où l'on soutiendrait la négative, l'étude de la langue latine peut-elle suppléer à celle « de toute autre? »* Le mémoire de Delpon, qui prouvait que l'étude de la langue latine est suffisante, lui fit décerner le prix en 1824. V. Delpon est aussi l'auteur de quelques brochures : 1° *Réponse à l'Opuscule sur l'agriculture du département du Lot*, in-4°; 2° *Observations sur l'écrit intitulé : Suite à l'Opuscule sur l'agriculture du département du Lot*, in-4°, Figeac, 1815 et 1816; 3° *Essai sur la position d'Uxellodunum*, in-8°, inséré dans l'Annuaire du département du Lot, 1832. Il avait commencé une *Histoire de la marche et des progrès de l'esprit humain dans les différents âges connus et chez les différents peuples*. Dans le même temps il travaillait à un roman historique et des mœurs du moyen âge dont la scène était dans le Quercy. Ces manuscrits sont inachevés. Les ouvrages de Delpon, généralement bien écrits, décèlent une étude profonde de l'antiquité. Doux et bon dans ses rapports ordinaires; il ne sut pas toujours conserver de la modération dans les discussions politiques.

Az—o.

DELPORTE (François), né en 1746, à Boulogne-sur-mer, se voua dès sa jeunesse à l'agriculture; et, lorsque partout on ne suivait qu'une aveugle routine, apprit aux cultivateurs du Pas-de-Calais à supprimer les jachères, à multiplier les prairies artificielles, à favoriser la culture des plantes propres à l'amélioration des terres et à la nourriture des bestiaux, à connaître les meilleures races, à les conserver pures, à les perfectionner par les croisements, enfin à rendre leur éducation plus économique, et leurs produits meilleurs. Il mit en pratique le système de la rotation des récoltes, qui les rend plus abondantes et plus variées. Il s'occupa aussi de nouveaux procédés pour la dessiccation des fourrages, et pour la germination des grains. Delporte fut le premier agronome du nord de la France, qui cultiva la pomme de terre en grand, pour la nourriture du bétail. Dès 1774, il tira d'Angleterre un troupeau de moutons choisis, que plus tard il croisa avec des mérinos. La société royale d'agriculture de Paris lui décerna, en 1785, une médaille d'or pour

l'amélioration qu'il avait introduite dans les races de chevaux. Membre correspondant de cette société, Delporte fonda, de concert avec Dumont-Courset, la société de Boulogne, où il est mort en 1819, laissant après lui d'excellents élèves parmi lesquels on distingue M. Yvart. Il a publié avec Henri une *Description topographique du district de Boulogne-sur-mer, de son agriculture, et des moyens de l'améliorer*, 1798, in-8°. Il est aussi l'auteur d'un *Mémoire sur l'éducation des troupeaux*, 1791, in-8°. Az—o.

DELRIEU (Etienne-Joseph-Bernard), auteur dramatique, né en 1761, est du petit nombre des littérateurs de l'époque qui ont cultivé les lettres pour elles-mêmes, sans aucune vue d'ambition étrangère. Il fut long-temps régent de rhétorique à Versailles, tout en suivant la carrière lyrique et dramatique. Ses fameux couplets sur *la Montagne*, en 1793, son opéra d'*Harmodius et Aristogiton*, en 1794, témoignent assez qu'à l'exemple de beaucoup de ses confrères de la vieille université, Delrieu donna d'abord dans les opinions républicaines; mais ses stances *sur la naissance du roi de Rome*, en 1811, ne prouvent pas moins évidemment que ses idées politiques, comme celles de bien d'autres, s'étaient beaucoup modifiées. Quand le gouvernement impérial eut l'heureuse pensée de rallier à lui, par des emplois honorables, les hommes distingués dans les lettres, Delrieu obtint à l'administration des douanes une place de chef de bureau qui lui fut conservée sous la restauration. Avant sa tragédie d'*Artaxerce*, qui a fondé sa réputation, il avait fait représenter un grand nombre de pièces, aujourd'hui presque toutes oubliées, bien que plusieurs aient obtenu des succès. En voici la liste, à peu près complète. Au Théâtre-Français: I. *Arsinoüs*, tragédie en trois actes, 1791. Au Théâtre Molière: II. *Adèle et Pauline*, 1792. III. *Le pacha du Caire*. Au Théâtre de la Gaîté: IV. *La fille du Grand-Mogol*. Au Théâtre du Marais: V. *Le philosophe soldat*, comédie en trois actes. A l'Opéra: VI. *Harmodius et Aristogiton*, opéra en trois actes, 1794. Au Théâtre Favart: VII. *Les deux lettres*, opéra-comique en deux actes, 1766. Au Théâtre Feydeau: VIII. *Delmon et Nadine*, opéra-comique en deux actes, 1796. IX. *Candos*, ou les *Sauvages du Canada*, opéra-comique en trois actes, 1797. X. *Le Pont de Lodi*, fait historique en un acte mêlé d'ariettes, 1797. XI. *Michel-Ange*, opéra-comique en un acte, 1802. XII. *L'impromptu de campagne*, arrangé en opéra-comique. Au Théâtre de la Cité: XIII. *Amélia*, ou *les deux jumeaux espagnols*, drame en cinq actes et en prose, mêlé de pantomimes, danses, combats et musique, 1798. Au Théâtre Louvois, par les comédiens de l'Odéon: XIV. *Le Jaloux malgré lui*, comédie en un acte et en vers. XV. *Le père supposé*, ou *les époux dès le berceau*, comédie en trois actes et en vers, 1802. XVI. *Les ruses du mari*, comédie en trois actes et en vers, 1802 (ces deux dernières pièces avaient été précédemment jouées au Théâtre de la Cité). XVII. *La prévention paternelle*, comédie en un acte et en vers, 1804, jouée précédemment, en 1793, au Théâtre National (Montansier). De toutes ces pièces, celle du *Jaloux malgré lui*, fut la seule qui obtint du succès; elle est même restée au théâtre. Ce fut en 1808, que son *Artaxerce* donna enfin à Delrieu un

rang parmi les poètes dramatiques. Cette pièce, traitée dans une évidente intention de rappeler la manière de Corneille, offre une intrigue bien conduite et des vers d'une excellente facture. L'auteur avait pris son sujet dans Métastase lequel avait lui-même imité largement le *Xercès* de Crébillon. Aussi les emprunts que Delrieu a faits au poète italien sont de bonne prise; et, comme on l'a dit souvent et avec raison, en littérature s'approprier, par la reproduction dans une autre langue, les beautés d'un écrivain étranger, ce n'est pas voler, c'est conquérir. On a remarqué aussi que Delrieu avait imité quelques situations de l'*Artaxerce*, de Lemierre, enfin que le dénouement de sa tragédie rappelait celui d'Héraclius : loin de lui en faire un reproche, il faut l'en louer au contraire, puisqu'il l'a fait avec talent (1). La tragédie d'Artaxerce, représentée à Saint-Cloud le 11 mars 1808, valut à Delrieu le soir même une pension de deux mille francs que lui fit Napoléon et que la restauration lui conserva; mais qui depuis 1830 avait été réduite à douze cents francs. Il est en outre fait une mention honorable de la tragédie de Delrieu dans le fameux rapport sur les prix décennaux. Enfin il fut compris dans une des premières promotions pour la croix de la Réunion. Tant d'honneurs étaient peut-être au-dessus du mérite réel d'Artaxerce; mais il était dans la politique de Napoléon d'encourager le genre dramatique et d'en exagérer l'importance, pour occuper les esprits cultivés de toute autre chose que la politique. La tragédie d'*Artaxerce* fut imprimée chez MM. Giguet et Michaud, éditeurs des œuvres de Delille, qui avaient mis en vogue la méthode, si favorable à l'amour-propre des auteurs, de ne point imprimer un poème sans y joindre des notes plus ou moins laudatives. Delrieu se défendit d'abord très-modestement de faire lui-même les notes de son *Artaxerce;* mais il se laissa gagner, et, quand il eut mis la plume à la main, il prit si bien goût à cette douce tâche qu'il multiplia les remarques et les éloges jusqu'au ridicule. Les éditeurs, à qui parvinrent de toutes parts les réclamations du public, furent alors obligés d'engager Delrieu à réduire ce long commentaire; mais telles qu'elles sont demeurées dans la seconde édition, et dans celle de 1827; les notes d'Artaxerce le louent encore avec toute la complaisance qu'on peut attendre du meilleur ami. Depuis cette époque Delrieu a fait représenter deux tragédies : *Démétrius*, en cinq actes, 1815, remise au théâtre avec des changements en 1820. Elle a eu une seconde édition cette même année; mais, à l'une et l'autre époque, elle n'a pas obtenu un succès bien décisif. Le chant du cygne de ce poète a été *Léonide*, représentée au Théâtre-Français avec ce qu'on appelle un *succès d'estime* peu de mois avant la mort de son auteur, arrivée le 4 novembre 1836. Il était depuis un an chevalier de la Légion-

(1) En 1810, un jeune homme, M. Delaville de Miremont, qui a depuis obtenu à Paris plusieurs succès dramatiques, fit représenter à Bordeaux un *Artaxerce*, qui fut joué à l'*Odéon* en 1819. M. Delaville a aussi imité Métastase; et le mérite de sa tragédie n'a pas fait oublier aux connaisseurs la pièce de Delrieu. On a remarqué que les deux pièces qui portent le titre d'*Artaxerce* auraient dû s'appeler, celle de Delrieu, *Artaban*, celle de M. Delaville *Artace :* dans l'une et dans l'autre ce sont les deux rôles principaux, et celui d'*Artaxerce* est très-secondaire. Dans toutes les deux les invraisemblances sont à peu près égales; le style de M. Delaville, plus brillant, plus harmonieux que celui de Delrieu, est moins précis et moins énergique. Enfin, si le caractère d'Artaban est tracé d'une main plus ferme, celui d'Arsace est plus dramatique et plus intéressant.

d'Honneur. Il avait donné en 1819 *Marini*, drame lyrique ; en 1821, avec MM. Sauvage et Mazères, *l'Eligible*, comédie en cinq actes et en vers ; et seul, *Flaveston*, opéra-comique. N'en déplaise aux Aristarques de la nouvelle école, qui ont pris Delrieu pour faire de lui en quelque sorte le bouc émissaire du classicisme qu'ils veulent immoler, il y a dans *Léonide* de très-heureuses situations et de belles tirades. Depuis le succès de son *Artaxerce*, Delrieu s'est plus d'une fois mis sur les rangs pour l'académie française ; mais cet homme, sans fiel et sans intrigue, n'a jamais pu faire prévaloir sa candidature. Il faudrait en féliciter l'académie, si elle renfermait dans son sein beaucoup d'hommes qu'elle eût dû lui préférer pour le talent poétique et les qualités personnelles. D—R—R.

DELUC (Francois), père du célèbre physicien de ce nom (*Voy.* l'article qui suit), naquit en 1698, à Genève, d'une famille considérée, et dont les membres remplissaient les premières charges de la république. Ses affaires commerciales lui permirent de se livrer à son goût pour l'étude ; et il ne crut pas pouvoir faire un meilleur usage de son temps que de l'employer à réfuter les principes antichrétiens des sophistes modernes. Lié, depuis longues années, avec Rousseau, il alla le visiter en 1762 dans sa retraite à Motiers, pour l'engager à faire quelques concessions à la paix publique ; et il profita de la circonstance pour lui porter deux ouvrages qu'il venait de publier : *Lettre contre la fable des Abeilles* (de Mandeville), in-12 ; *Observations sur les écrits de quelques savants incrédules*, in-8°. Sa visite, qu'une indisposition passagère l'obligea de prolonger plus qu'il ne l'aurait voulu, fit peu de plaisir à Rousseau, comme on le voit par une lettre qu'après son départ il écrivit à Moultou : « Deluc, lui dit-il, est un excellent ami, « un homme plein de sens, de droiture « et de vertu ; c'est le plus honnête « et le plus ennuyeux des hommes. « J'ai de l'amitié, de l'estime, et « même du respect pour lui ; mais « je redouterai toujours de le voir. « Cependant je ne l'ai pas trouvé « tout-à-fait si assommant qu'à Ge- « nève : en revanche, il m'a laissé « ses deux livres ; j'ai même eu la « faiblesse de promettre de les « lire, et, de plus, j'ai commen- « cé. Bon Dieu, quelle tâche ! moi « qui ne dors point, j'ai de l'opium « au moins pour deux ans. » (XIX, 834, éd. de Musset). Ce bon Deluc, comme l'appelle Rousseau, infatigable dans ses soins, fit tout ce qui dépendait de lui, mais inutilement, pour amener l'auteur d'*Émile* à quelques démarches de rapprochement auprès de ceux qui n'attendaient qu'un signe pour reconnaître leurs torts à son égard. « Je n'ai point, lui écri- « vait Rousseau (26 février 1763), « de déclaration à faire à M. le pre- « mier syndic, parce qu'on a com- « mencé par me juger sans me lire « ni m'entendre, et qu'une déclara- « tion, après tout, ne saurait faire « que ce qui a été fait n'ait pas été « fait. » Et dans cette même lettre il lui dit : « Voilà vos livres, cher « ami ; je me suis efforcé de les « lire ; mais je vous avoue que votre « Ditton (1) accable ma pauvre « tête » (*ibid.*, 431). Rousseau écrivit encore à Deluc, le 7 juillet suivant, pour le prier de ne point faire de

(1) C'est le nom d'un savant Anglais (*Voy.* XI, 426), auquel Deluc avait emprunté ses arguments en faveur de la divinité de Jesus-Christ.

nouvelles représentations en sa faveur au conseil, parce qu'il était décidé, quoi qu'il arrivât, de ne jamais reprendre le titre de citoyen de Genève et de ne remettre de sa vie le pied dans cette ville (*ibid.*, XX, 30). François Deluc mourut, en 1780, dans un âge avancé, qui lui permit de jouir des premiers succès de ses fils, avec lesquels des faiseurs de notices l'ont quelquefois confondu.

W — s.

DELUC (Jean-André), l'un des plus célèbres physiciens du 18e siècle, né en 1727 à Genève, était fils du précédent, et frère aîné de Guillaume-Antoine Deluc (*Voy.* ce nom, XI, 22), son utile collaborateur dans les grands travaux qu'il entreprit pour le perfectionnement de la physique et de la géologie. L'éducation toute chrétienne qu'il reçut, sous les yeux de son père, eut une constante influence sur la direction de ses études, et contribua sans doute à le préserver des erreurs où sont tombés ceux qui veulent remonter à l'origine des choses sans admettre un premier auteur. Peu jaloux d'accroître sa fortune par des spéculations commerciales, Deluc consacra dès l'enfance tous ses loisirs à l'étude de l'histoire naturelle. Il commença de bonne heure à former le cabinet minéralogique qui devait être plus tard un des ornements de sa ville natale. Il n'avait que dix-sept ans, et son frère, quinze, lorsqu'ils firent leur première excursion scientifique dans les Alpes en 1744; et dès lors ils visitèrent ensemble presque chaque année quelques coins de la Suisse ou de la Savoie, rapportant de leurs courses des fossiles marins dont ils étudiaient déjà la connection et les analogies, jetant ainsi, sans doute à leur insu, les bases d'une nouvelle théorie géologique. Deluc ayant obtenu de son père la permission de renoncer au commerce, pour se livrer uniquement aux sciences, fit de rapides progrès dans la physique. Dès 1762, il soumit à l'académie des sciences ses *Recherches* sur les modifications de l'atmosphère. Les commissaires chargés d'examiner cet ouvrage déclarèrent que c'était le meilleur qui eût paru depuis longtemps en physique. Mais Deluc, qui ne regardait encore ce travail que comme un essai, redoubla d'efforts et de patience pour le perfectionner. Ses expériences multipliées l'avaient conduit à reconnaître le peu de précision du baromètre. Il chercha donc à le corriger: et ce fut alors qu'il imagina le *baromètre portatif*, instrument dont il s'est servi pour mesurer la hauteur des montagnes avec une exactitude que l'on ne connaissait pas avant lui. Une trop grande application avait affaibli sa santé. La raison et les médecins lui conseillaient de prendre quelque repos; il fit alors avec son père le voyage de Motiers où Rousseau s'était retiré depuis quelques mois. Le philosophe ne fut pas trop satisfait de cette visite inattendue. Deluc, au contraire, se félicitait, long-temps après, du bonheur qu'il avait eu de goûter, dans la compagnie de l'auteur d'*Émile*, ce sentiment de quiétude que fait éprouver le séjour des montagnes (1). En 1765, il escalada la cime glacée du Buet, qu'aucun voyageur n'avait encore visitée. Il retourna deux fois, en 1770, dans le Faucigny, vers la fin d'août et le 20 septembre, pour y faire des expériences sur l'eau bouillante. Il s'occupait alors, d'après le conseil de Lalande, à perfectionner le *ther-*

(1) *Lettres sur quelques parties de la Suisse.*

momètre qui lui doit en effet plusieurs corrections avantageuses. Ses *Recherches* sur les modifications de l'atmosphère parurent en 1772. Cet ouvrage, impatiemment attendu des physiciens, justifia tous les éloges de l'académie, et ceux de Lalande, en particulier, qui, dès 1765, l'avait annoncé dans la *Connaissance des temps*. Ayant fait à cette époque un voyage en Angleterre, Deluc n'y fut pas moins bien accueilli qu'en France. La reine Sophie-Charlotte de Meklembourg, princesse éclairée, à laquelle il eut l'honneur d'être présenté, le nomma son lecteur et lui accorda un logement au château de Windsor, pour y faire ses expériences. Il repassa la même année sur le continent, avec une dame de la cour, à qui les médecins avaient conseillé l'air de la Suisse. Deluc profita de cette circonstance pour revoir les glaciers, et fit une seconde excursion sur le Buet avec son frère et le pasteur Dentand (*Voy.* ce nom, XI, 94), qui publia la relation de ce périlleux voyage. Son principal but dans cette excursion avait été d'éprouver l'*hygromètre*, qu'il venait d'inventer. Il présenta cet instrument, en 1773, à la Société royale de Londres, avec un mémoire, que l'académie d'Amiens couronna l'année suivante, et qui fut imprimé dans le *journal* de l'abbé Rozier (2). Deluc avait d'abord employé l'ivoire, comme moyen de déterminer la proportion de l'humidité atmosphérique. Depuis, il substitua la baleine à l'ivoire et présenta son nouvel hygromètre, en 1781, à l'académie des sciences qui le jugea digne de son approbation. Mais, quelque temps après, son compatriote Saussure (*Voy.* ce nom, XL, 477) trouva que le *cheveu* pouvait remplacer avantageusement la baleine, et il s'ensuivit entre les deux physiciens une discussion très-animée dont l'hygrométrie profita, mais qui brouilla pour jamais deux hommes si dignes de s'estimer. Deluc publia, en 1778, des *lettres* sur l'histoire de la terre; ouvrage dans lequel il établit, d'après ses propres observations et celles de plusieurs savants, que la forme actuelle de nos continents, ne peut pas avoir une antiquité plus haute que celle que lui attribue la Genèse. Cette opinion contrariait trop les nouveaux faiseurs de systèmes pour ne pas trouver beaucoup de contradicteurs; mais elle a depuis été confirmée par Cuvier, et c'est aujourd'hui celle qui compte le plus de partisans. Pendant que Deluc était, à Paris, occupé de son *hygromètre*, ayant eu l'occasion de causer avec M. de Vergennes des troubles de Genève, il remit au ministre, sur sa demande, un *mémoire* dans lequel il lui indiquait les moyens de ramener la paix dans cette ville. Ce mémoire déplut aux Genevois; et Francis d'Ivernois en publia la réfutation. Deluc se démit alors de sa place de membre du conseil des deux cents, et renonçant à la politique, pour laquelle il ne s'était jamais senti d'ailleurs une forte inclination, s'attacha tout entier aux sciences naturelles. Il avait, dès 1778, visité l'Allemagne pour en étudier les différentes espèces de terrain; il y retourna, dix ans après, avec le baron de Reden, et cette fois il s'avança jusque dans le nord de l'Europe. Dans l'intervalle de ces deux voyages, il avait parcouru les différents comtés de la Grande-Bretagne; et, retiré dans sa solitude de Windsor, il avait continué ses expériences et rédigé ses observations. Il publia dans le *Jour-*

(2) Année 1775, mai, juin et juillet.

nal des savants, de 1789 à 1792, et lors de sa suppression, dans le *Journal de Physique*, une suite de *lettres* à Lalande sur les usages du baromètre. De 1790 à 1793 il combattit avec trop de zèle sans doute, mais avec bonne foi, les nouvelles théories des physiciens et des chimistes français, dans une suite de *lettres* à La Métherie, qui, partisan déclaré des nouvelles doctrines, les insérait dans le journal dont il avait alors la direction, avec une candeur que Deluc admirait lui-même, et dont plus tard il lui témoigna toute sa reconnaissance (3). En 1792, il traita l'importante question proposée par l'académie de Harlem : *de l'Obligation morale;* mais son mémoire, envoyé au concours, n'obtint pas l'honneur de la médaille. Les *lettres* qu'il adressait dans le même temps à Blumenbach, sur la théorie de la terre, imprimées en anglais et en allemand, dans les journaux scientifiques de Londres et de Gœttingue, accrurent sa réputation comme géologue. Les curateurs de l'université de Gœttingue lui offrirent, en 1797, une chaire de géologie qu'ils venaient de créer pour lui. Deluc l'accepta; mais comme il ne parlait pas la langue allemande, et que, faute d'exercice, il ne s'exprimait pas en latin avec la facilité que les élèves sont en droit d'exiger du professeur, il se contenta du titre d'honoraire. L'âge semblait encore augmenter son activité. Forcé pour ainsi dire d'être au courant des progrès de la science, dont il était un des créateurs, il continuait ses voyages et ses observations, et trouvait encore le loisir de rédiger des ouvrages dont quelques-uns, tel que le *Précis de la philosophie de Bacon*, sortaient du cercle de ses études habituelles. Cette prodigieuse activité ne l'empêcha pas de jouir d'une longue et paisible vieillesse. Il mourut à Windsor, le 7 novembre 1817, à 90 ans, au moment où, dit-on, il se disposait à quitter l'Angleterre, pour venir terminer ses jours dans sa patrie. Les plus illustres académies de l'Europe le comptaient au nombre de leurs associés ou de leurs correspondants. Comme géologue il est placé par Cuvier au même rang que Dolomieu, pour avoir, l'un des premiers, constaté la grande et subite révolution dont la surface de notre globe a été victime (4). Il appartient, comme écrivain, à l'école de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre. Indépendamment de beaucoup de lettres et de mémoires insérés dans les journaux scientifiques de France, d'Angleterre et d'Allemagne, Deluc a publié un si grand nombre d'ouvrages, qu'on ne pourrait en donner la liste complète sans dépasser les bornes d'un article. Les principaux sont : I. *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, ou Théorie des baromètres et des thermomètres, Genève, 1772, 2 vol. in-4°; 2e éd., 1784, 4 vol. in-8°. C'est encore l'ouvrage le plus complet que l'on ait sur cette matière; et, malgré les progrès de la science, il sera toujours utilement consulté. II. *Lettres physiques et morales sur les montagnes, et sur l'histoire de la terre et de l'homme*, La Haye, 1778-80, 6 vol. in-8°. Elles sont dédiées à la reine d'Angleterre, qui s'était déclarée la protectrice de Deluc. Le sixième volume contient ses réponses aux objections présentées contre son ou-

(3) Dans les *Lettres* à Blumenbach, éd. fr., p. 74.

(4) Discours sur les révolutions du globe, éd. in-8°, p. 290.

vrage. III. *Nouvelles idées sur la météorologie*, Londres, 1786, 3 vol. in-8°. IV. *Lettres sur quelques parties de la Suisse*, Londres et Paris, 1787, in-8°, tome premier et unique. Ces lettres adressées comme les précédentes à la reine d'Angleterre sont pleines d'intérêt. L'auteur annonce que son projet est d'y donner le canevas d'un traité de cosmologie, ou plutôt de géologie, mot dont il n'ose pas se servir, parce qu'il était encore inusité. Ses récits sont entremêlés d'anecdotes et de réflexions morales. C'est ainsi que, dans la lettre 3, il montre l'utilité des communaux, c'est-à-dire des terres possédées en commun par les habitants d'un même lieu, pour resserrer entre eux les liens d'une fraternité dont on ne trouve pas de vestiges dans les pays privés de cet avantage. V. *Lettres à Blumenbach, sur l'histoire physique de la terre*, Paris, 1798, in-8°. Ces lettres, écrites à Windsor de 1792 à 1795, avaient paru, comme on l'a dit, en anglais et en allemand. On les a fait précéder dans l'édition française du mémoire inédit de Deluc, sur l'Obligation morale. VI. *Lettres sur l'éducation de l'enfance*, précédées et suivies de détails historiques, Berlin, 1799, in-8°. VII. *Bacon tel qu'il est*, ou dénonciation d'une traduction française, des œuvres de ce philosophe, Berlin, 1800, in-8°. Cette traduction est celle d'Ant. de Lasalle (*Voy.* ce nom, au Supp.). VIII. *Lettres sur le christianisme*, Berlin, 1801, in-8°. Elle sont adressées à Teller. Deluc fit imprimer depuis et avec le consentement de Teller sa *correspondance* avec ce célèbre théologien, Hanovre, 1802, in-8°. IX. *Précis de la philosophie de Bacon*, et des progrès qu'ont faits les sciences naturelles, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. Le but de Deluc dans cet ouvrage est de prouver que Bacon a toujours professé le plus grand respect pour la révélation; qu'en le présentant comme sceptique les encyclopédistes se sont trompés, s'ils étaient de bonne foi. L'appendix qui termine le second volume contient la réfutation des notes ajoutées par Lasalle à la traduction des œuvres du philosophe anglais, notes dans lesquelles les sentiments de Bacon sont complètement dénaturés. X. *Introduction à la physique terrestre par les fluides expansibles;* précédée de deux mémoires sur la nouvelle théorie chimique, considérée sous différents points de vue, Paris, 1803, 2 vol. in-8°. Deluc écrivait à Fourcroy, le 4 avril 1791, que la chimie moderne serait complètement abandonnée du moment où l'on s'occuperait de la météorologie; et depuis il n'a cessé de la combattre dans tous ses écrits. XI. *Observations sur un ouvrage* (d'Isarn), *sur la lithologie atmosphérique*, ibid., 1803, in-8°. XII. *Abrégé des principes et des faits concernant la cosmologie et la géologie*, Brunswick, 1803, in-8°. C'est une réfutation du système géognotique du docteur Schmieder de Hall, établi sur les principes de la chimie. XIII. *Traité élémentaire sur le fluide électro-galvanique*, Paris, 1804, 2 vol. in-8°. XIV. *Traité élémentaire de géologie*, Londres, 1809, in-8°. C'est une suite de lettres au docteur Hutton; elles parurent la même année en anglais et en français. XV. *Voyage géologique dans le nord de l'Europe*, contenant des observations sur quelques parties des côtes de la mer Baltique et de la mer du Nord, Londres, 1810, 3 vol. in-8°. XVI. *Voyage*

géologique en Angleterre, ibid., 1811, 2 vol. in-8°. XVII. *Voyages géologiques en France, en Suisse et en Allemagne*, ibid., 1813, 2 vol. in-8° XVIII. *Abrégé de géologie*, ibid., 1815, in-8°. W—s.

DELVINCOURT (Claude-Etienne), jurisconsulte, né à Paris, le 4 septembre 1762 (1), fut, après de brillantes études, reçu avocat en 1784, et docteur en droit l'année suivante. Il se présenta dès 1786, pour disputer publiquement une place à la Faculté de droit de Paris, et allait être reçu avec distinction, lorsque certains candidats, moins méritants mais mieux en cour, obtinrent du garde-des-sceaux Lamoignon un ordre pour écarter les sujets qui n'avaient pas l'âge légal. Ainsi à l'entrée de la vie Delvincourt éprouva une de ces injustices que le pouvoir sait si bien colorer du manteau de la légalité: heureux si plus tard, comme membre du conseil royal de l'université, il n'eût pas été associé à des dénis ou à des violations de justice tout-à-fait analogues! Mais avant la révolution il existait pour les membres du corps enseignant des garanties qu'ils ne trouveraient peut-être plus aujourd'hui. Delvincourt, indigné de l'injustice qu'il subissait, en appela au parlement; l'interprète de ses griefs fut l'avocat Treilhard, et, par arrêt du 17 février 1789, le parlement cassa la décision du ministre. Le 17 juin, un nouveau concours fut ouvert, et Delvincourt conquit enfin le titre d'agrégé (2). Mais bientôt la révolution vint fermer violemment la carrière que son savoir et sa persévérance lui avaient ouverte. Il lui fallut chercher dans le modeste travail des bureaux les moyens de soutenir sa famille; et, pendant douze ans, il fut employé à la comptabilité de la marine. Lors de la réorganisation des écoles de droit en 1805, il fut appelé à occuper une chaire dans la capitale, et commença en France le premier cours public de code civil. Alors ce code venait d'être promulgué: aucun commentaire n'avait paru; point de jurisprudence, point de guide; tout était à faire dans cet enseignement. Delvincourt s'éleva dès l'abord à la hauteur de cette tâche si difficile: il fixa plusieurs points douteux, par l'autorité de ses solutions; et la jurisprudence est venue consacrer la plupart de ses opinions. C'est ainsi qu'au bout de trois ans de travaux, il acheva un cours complet de code civil; et, selon la remarque d'un de ses disciples (3), « Envisagés comme point « de départ commun de ceux qui « l'ont suivi dans la carrière, ils assu- « rent à leur auteur une large part « dans les succès obtenus par tous « les autres. » Ses leçons, improvisées, se faisaient remarquer par la pureté et la correction du style, mais surtout par les deux qualités les plus précieuses dans un professeur, la concision et la clarté. Il faut avoir, comme nous, suivi ses leçons pour savoir avec quelle attention on écoutait sa

(1) Delvincourt était d'une famille originaire de Laon. Son oncle, l'abbé Delvincourt, dont le nom est imprimé *d'Elvincourt* dans les almanachs royaux, était archidiacre et vicaire-général de Soissons, conseiller, commissaire député de diocèse de Laon, depuis le 6 juin 1764. Il a traduit de l'italien du P. Segneri *De la Pratique des devoirs des curés*, 1781, in-12. Il est mort en 1794.

(2) Sa nomination eut lieu le 29 janvier 1790. Sur six juges, il réunit l'unanimité des suffrages; et ils déclarèrent expressément dans leur délibération que, n'y eût-il eu qu'une seule place, elle lui eût appartenu. « D Delvincourt *adeo præ « cæteris eminuisse, ut si vel unus tantum docto- « ris aggregati locus vacaret, ipsi procul dubio es- « set deferendus.* »

(3) M. Demante, professeur à l'École de droit de Paris: *Discours prononcé sur la tombe de M. Delvincourt.*

parole grave et puissante. Alors il jouissait parmi les élèves d'une popularité qu'auraient peine à concevoir les générations d'étudiants qui, sous la restauration, n'ont vu ce respectable professeur qu'à travers un nuage de préjugés hostiles et trompeurs. Son influence sur la jeunesse éclata surtout à l'occasion des désordres qui accompagnèrent la seconde représentation de *Christophe Colomb*, drame ultra-romantique par M. Népomucène Lemercier, qui depuis est revenu à de plus saines doctrines littéraires. Cette rixe de parterre avait compromis la liberté d'une trentaine d'étudiants : l'exaspération était grande dans l'École : mille projets plus fous les uns que les autres germaient dans les jeunes têtes. Cependant l'ombrageuse police impériale veillait ; et les jeunes gens étaient près de tomber dans ses pièges. Delvincourt, alors simple professeur, opposa son intervention. Dans son cours il adressa aux élèves des conseils de sagesse et de calme qui furent écoutés. Il agit en même temps auprès de l'autorité. En quelques jours tout rentra dans l'ordre, et les jeunes gens arrêtés recouvrèrent leur liberté. A quelque temps de là, dans une séance solennelle présidée par le grand-maître Fontanes, un changement de place commandé par l'ordre des exercices fit asseoir pour quelque temps Delvincourt sur le siège réservé au doyen, qui s'appelait alors le directeur de l'École. Les bravos éclatèrent de toutes parts : ainsi les vœux des élèves avaient devancé la décision de l'autorité, qui peu de jours après le plaça à la tête de la Faculté (1810). Il succédait à l'ex-conventionnel Portiez de l'Oise. Ces nouvelles fonctions jetèrent Delvincourt dans la carrière politique, en lui imposant le devoir de porter la parole dans certaines solennités. Au retour du roi en 1814, il fut maintenu dans le décanat de l'École, décoré de la Légion-d'Honneur ; enfin, nommé censeur royal le 24 octobre 1814. Au 20 mars suivant il favorisa l'élan de la majorité des étudiants en droit qui s'enrôlèrent comme volontaires royaux ; et il leur adressa l'allocution suivante : « La Faculté se félicite de « pouvoir vous montrer à la France, « comme une preuve non équivoque « de ses sentiments pour le roi, et « de la pureté des principes enseignés « dans cette École. Que la génération qui s'élève renonce donc dé« sormais à ces idées de perfection« nement imaginaire qui ont inondé « la France d'un déluge de maux. » Pendant les cent-jours Delvincourt présenta le 30 mars à Napoléon une adresse tellement conçue qu'elle n'avait rien qui dût plus tard la faire désavouer (4). Grâce à l'administration économe et vigilante du doyen, l'empereur eut la facilité de puiser, dans la caisse de l'École, neuf cent mille francs qui s'y trouvaient. A la seconde restauration, Delvincourt harangua de nouveau les volontaires royaux de l'École qui vinrent le 30 juillet déposer leur drapeau, *le seul drapeau français qui eût suivi le roi à Gand*. Le 6 novembre suivant, à l'ouverture des cours, il prononça encore un discours qui eut beaucoup de succès, grâce à l'heureuse application du vieil adage : *Suum cuique*, qu'il fit à Louis XVIII sur

(4) Cette adresse était signée de MM. Cotelle, Delvincourt, Pardessus, Béulage, Morand. La Faculté y prenait acte de la déclaration faite par Napoléon, qu'il entendait désormais s'occuper uniquement du bonheur de notre belle patrie. « Nous attendons, ajoutait « l'adresse, ces institutions que vous avez pro« mises à la France, institutions fondées sur la « liberté, sur l'égalité des droits, etc. »

sa réintégration au trône de ses ancêtres. Depuis cette époque Delvincourt, invinciblement attaché aux doctrines religieuses et monarchiques, perdit toute sa popularité, et en fit souvent l'épreuve. D'un autre côté, si ses collègues ne pouvaient lui refuser leur estime, il s'en faisait peu aimer : personne moins que lui n'avait le don de plaire. Sous la toge, assis dans la chaire, sa figure était imposante ; partout ailleurs il portait un abord déplaisant, un maintien gauche. Investi, comme doyen, d'une suprématie sans puissance, d'une direction sans commandement, il manquait de ce liant nécessaire pour primer parmi ses collègues, sans choquer leur amour-propre. Peu susceptible lui-même, et tout-à-fait indifférent aux prévenances, il oubliait trop souvent dans son âpre franchise, dans son ignorance des usages de la société, qu'un manque d'égards suscite presque toujours de plus vives inimitiés qu'un tort positif et réel. Accessible aux préventions, et généralement peu bienveillant envers les membres du corps enseignant, soit comme doyen de Faculté, soit plus tard comme membre du conseil royal de l'Université, au moins il n'avait pas la bassesse de rejeter sur ses confrères, ou sur le ministre, l'odieux des décisions rigoureuses auxquelles il pouvait avoir pris part. En 1819, lors des troubles qui eurent lieu du 22 au 29 juin aux leçons de M. Bavoux, professeur suppléant à la Faculté, Delvincourt se trouva dans la position la plus difficile : ni la commission provisoire qui dirigeait alors d'une main incertaine l'instruction publique, ni le ministre n'avaient rien fait pour arrêter ces désordres ; et l'événement prouva que Delvincourt, avec son ascendant fort douteux et son autorité contestée, ne pouvait absolument rien pour les prévenir. Vainement, avant la leçon du 29 juin, avait-il adressé à son collègue une lettre austère sans doute, mais non pas inconvenante (5). Son apparition dans la salle où M. Bavoux faisait sa leçon, loin de réprimer le tumulte, y mit le comble. Le lendemain quelques jeunes furieux montèrent l'escalier qui conduit à l'appartement du doyen en criant : *Assommons Delvincourt !* Ils furent contenus par l'intervention d'un autre professeur (M. Pardessus) qui se précipita au devant d'eux, en leur disant : « Vous me passerez sur le corps « avant d'entrer. » Dans le procès en cour d'assises auquel donnèrent lieu ces scènes scandaleuses, Delvincourt, déposant comme témoin, affirma qu'à ses représentations, M. Bavoux avait répondu par l'épithète de *brigand*. Celui-ci nia ce propos ; il fut absous par le jury. La commission d'instruction publique, qui informait administrativement contre M. Bavoux, avait demandé son avis à la Faculté de droit : Delvincourt,

(5) Il est bon de citer cette lettre, *dont on se fit une arme* contre son auteur, pour mettre à même de juger toute la mauvaise foi de l'esprit de parti dans les relations auxquelles, par leur nature, il devrait être tout-à-fait étranger. « Monsieur et cher confrère, je ne vous ai fait « aucune observation sur les suites qu'auraient « pu avoir les discours que vous avez prononcés à votre cours, et qui étaient entièrement « étrangers à l'enseignement dont vous êtes « chargé. Heureusement l'ordre n'a pas été « troublé, et cela me suffisait pour le moment ; « mais je suis instruit que les choses ne se passeraient pas aussi tranquillement aujourd'hui, « si vous vous permettiez, comme vous l'avez « annoncé, de continuer le même discours sur « les mêmes matières. Je vous invite en conséquence à vous renfermer strictement dans « les bornes de l'enseignement qui vous est confié, et à vous abstenir soigneusement de tout « ce qui peut réveiller les passions et l'esprit « de parti, surtout à l'égard des jeunes gens « dont il n'est pas toujours aisé de réprimer « l'effervescence, et dans un moment où le gouvernement cherche à faire disparaître, autant qu'il est en lui, les traces de nos anciennes divisions. »

tant en son nom qu'en celui de ses collègues, répondit que plusieurs d'entre eux étant assignés comme témoins devant la justice, leur conscience ne leur permettait pas de donner même un simple avis administratif (6). Les journaux libéraux s'occupèrent pendant plusieurs semaines de ce débat; et, comme la cuisinière de Delvincourt avait été appelée en témoignage dans le procès criminel, ils firent mille plaisanteries sur la *servante aux écoutes*, qui devint un instant aussi célèbre que la servante de Molière. Le 30 juin, quelques brouillons qui cherchaient à se venger de ce que le doyen avait voulu mettre fin au tumulte du 29, interrompirent sa leçon par leurs clameurs : « Vous « pouvez m'empêcher de parler, « leur dit-il; mais vous ne m'em- « pêcherez jamais de faire mon de- « voir. » Aujourd'hui que tant de passions sont calmées, et que tous les bons esprits en sont arrivés à convenir qu'après tout, le bon ordre est désirable sous quelque gouvernement que ce soit, nous sommes convaincus que ceux qui étaient alors les adversaires de Delvincourt lui donneraient raison; mais tout paraissait alors de bonne guerre contre la restauration. Il n'est donc personne qui n'applaudît à ces paroles par lesquelles il termina sa déposition devant la justice : « Je m'adresse à tous les pères « de famille qui sont ici. Pouvais-je « m'empêcher de suspendre un cours « qui occasionnait tant de tumulte? « Quels reproches auraient à me faire « deux mille trois cents familles (7) qui « nous envoient des jeunes gens, s'il fût « survenu mort d'homme, par ma né- « gligence. » Après avoir ainsi compromis son repos pour faire son devoir, Delvincourt en fut amplement récompensé sous l'administration de M. Frayssinous. Décoré de l'ordre de Saint-Michel, nommé officier de la Légion-d'Honneur, il se voyait surchargé de fonctions diverses : membre du bureau de charité, puis de la commission de Chambord (8), et du conseil de l'Ecole polytechnique; administrateur des jeunes aveugles, adjoint au maire du douzième arrondissement, conseiller de l'Université. Enfin plusieurs fois il fut porté aux fonctions de scrutateur ou de président d'une des sections du collège électoral de la Seine. Il remplissait chacune de ces places comme s'il n'en eût eu qu'une seule. Exact surtout pour le service des pauvres, aux jours marqués, toute son attention leur appartenait. Malheureusement, à la pratique active de la bienfaisance et de la charité, il ne savait pas unir cette douceur de paroles qui relève et console l'homme souffrant; et dans l'*aumônier* consciencieux, on retrouvait l'administrateur sec et dur du corps enseignant. Ce fut sur

(6) Déjà, le soir du grand tumulte, le doyen, accompagné de M. Pardessus, s'était rendu chez le préfet de police, et avait obtenu la liberté des jeunes étourdis arrêtés, sauf quelques-uns qui étaient déjà dans les mains du procureur du roi.

(7) Le nombre des étudiants était de 2,300, sur lesquels on comptait tout au plus trois cents perturbateurs.

(8) C'est en cette qualité qu'au mois de février 1830, il adressa la lettre suivante au *Moniteur* : « Monsieur, comme j'ai à cœur qu'on « ne croie pas que je me suis absenté dans une « circonstance honorable, lorsque je n'avais « aucune raison légitime de le faire, je vous « prie de vouloir bien rétablir mon nom au « nombre des membres de la commission de « Chambord, qui étaient présents lors de la « réception qui a eu lieu dimanche aux Tuile- « ries. J'attache d'autant plus d'importance à « cette rectification que je n'oublierai jamais la « première marque de souvenir dont sa ma- « jesté a bien voulu m'honorer, lorsque mon « nom lui a été prononcé par Mgr. l'archevêque; « souvenir qui sera toujours pour moi une ré- « compense bien suffisante des faibles efforts « que j'ai pu faire pour le soutien des vérita- « bles principes. »

son rapport que l'école de Sorrèze fut frappée d'une condamnation qui parut arbitraire aux hommes le moins disposés à blâmer le pouvoir. Toutefois, l'attachement que Delvincourt portait aux doctrines monarchiques n'allait point jusqu'à la passion. En 1820, lors de l'assassinat du duc de Berri, plusieurs étudiants lui demandèrent la permission de rédiger une adresse au roi pour protester contre cet attentat. Le doyen leur répondit « qu'en « rendant justice au sentiment bien « louable qui les animait, et sans en- « tendre établir aucune comparaison « entre l'adresse qu'ils projetaient, « et des pétitions sur les affaires po- « litiques, il était cependant à crain- « dre que les ennemis de la chose « publique n'abusassent de ce qui « aurait été fait en cette occasion, « pour renouveler les tentatives scan- « daleuses qui avaient déjà eu lieu. » Et il les engagea à renoncer à leur projet (9). Il faut le dire encore, comme doyen, Delvincourt appartenait tout entier aux étudiants ; il se croyait en maintes occasions appelé à suppléer pour eux les pères de famille, et Dieu sait combien sa vigilance et son dévouement ont été utiles à quelques-uns! La révolution de 1830 arriva : et Delvincourt se vit destitué d'abord de sa place de doyen (10), puis de celle de conseiller de l'université. Ses fonctions municipales avaient été anéanties dès les premiers jours de la tourmente. Il lui restait son titre inamovible de professeur ; mais il jugea prudent de se faire suppléer. Aucune indemnité ne lui fut accordée pour toutes les places lucratives qu'il perdait, et il put à son tour gémir par expérience sur les duretés de l'administration. Frappé par le chagrin, il succomba le 23 oct. 1831, après avoir demandé et reçu les sacrements. Il a laissé de deux mariages une veuve et six enfants. On a de lui : I. *Cours de droit civil*, 1834, 3 vol. in-4°, 5e édit. La première avait paru sous le titre d'*Institutes du droit français*, en 1808, 3 vol. in-8°. La 3e édit., publiée en 1815, offrait dans la seconde partie les *Notes et explications desdites Institutes*, qui, dans cette 5e édit., sont réimprimées pour la troisième fois. Cet ouvrage, qu'une extrême clarté, entre autres qualités non moins essentielles, rend surtout remarquable, a été longtemps le seul où se trouvât une exposition complète des principes du code civil. Il a puissamment contribué à étendre la science, en diminuant les difficultés. L'auteur, dans sa préface, a tracé sa méthode d'interprétation, qui se réduit aux deux règles suivantes : s'attacher à l'explication la plus simple toutes les fois qu'une disposition de loi paraît susceptible de deux sens ; puis, rejeter, sans hésitation celui des deux sens qui produirait des résultats contraires à l'équité ou à la morale. « J'ai

(9) Un journal ayant reproché aux étudiants en droit de Paris de n'avoir pas présenté d'adresse, Delvincourt rendit ces faits publics dans le *Journal des Débats*, puis il ajouta : « D'après « mes opinions bien connues, on sent combien « il a dû m'en coûter pour réprimer un élan « que j'aurais au contraire bien vivement dé- « siré de partager ; mais le bien public a dû « l'emporter ; et j'espère que ma conduite en « cette circonstance fournira une nouvelle « preuve de la ferme détermination dans la- « quelle je suis d'employer tous les moyens « qui sont en mon pouvoir pour maintenir « l'ordre dans l'établissement dont la direction « m'est confiée. »

(10) Il ne s'attendait pas à cette mesure brutale. Un de ses confrères lui ayant demandé s'il était vrai qu'il eût, comme le bruit en courait, donné sa démission : « Non, répondit-il, « notre premier besoin est d'être gouvernés ; « l'être d'une manière ou d'une autre, par un « ou par l'autre, n'est qu'une question secon- « daire. »

« toujours pensé, ajoutait Delvin-
« court, que c'était entrer parfaite-
« ment dans l'esprit du législateur
« que de chercher à former des hon-
« nêtes gens autant que de profonds
« jurisconsultes; que l'étude de la
« morale devait être la base de notre
« enseignement, et que le profes-
« seur ne devait jamais perdre de
« vue cette définition du droit : *Jus*
« *est ars æqui et boni.* » II. *Insti-
tutes du droit commercial*, 2 vol.
in-8°, 1810, dédiés à l'empereur Na-
poléon (11), réimprimés en 1823.
Le mérite incontestable de cet ou-
vrage a été effacé par les travaux
tout-à-fait spéciaux de M. Pardes-
sus, professeur de droit commercial.
III. *Juris romani elementa secun-
dum ordinem Institutionum Justi-
niani, cum notis*, 1814, in-8°.
Ce livre a eu quatre éditions (12).
M. Demante, professeur à la Faculté
de droit, prononça sur la tombe
de Delvincourt un discours qui a été
imprimé, 8 pag. in-8°, et dont les
phrases les plus saillantes ont été re-
produites et développées dans la *No-
tice sur la vie et les ouvrages de
M. Delvincourt*, par M. X. de Por-
tetz, professeur à la même faculté,
Paris, 1832, in-8°. D—R—R.

DELWARDE ou **DELE-
WARDE** (Michel), historien, né
en 1650 à Mons, après avoir ter-
miné ses études, entra dans la con-
grégation de l'Oratoire et se consa-
cra quelque temps à l'enseignement
des humanités. De retour dans sa ville
natale, il fut revêtu de divers emplois
et enfin nommé, sous le titre modeste
de prévôt, supérieur-général des
maisons de l'ordre en Flandre. As-
sociant la culture des lettres aux
devoirs de son état, il vécut dans
la retraite, au milieu d'une biblio-
thèque choisie qu'il avait formée avec
beaucoup de soin et qu'il légua par
testament à ses confrères. Il mourut
à Mons, le 18 novemb. 1724, à 74
ans, après avoir publié : *l'Histoire
générale de Hainaut*, Mons, 1768,
6 vol. in-12. C'est encore la meil-
leure que nous ayons de cette pro-
vince. Paquot (*Mémoires sur l'hist.
littér. des Pays-Bas*, éd. in-fol.,
III, 385) lui reproche d'y avoir fait
entrer trop de choses étrangères à
son sujet; mais c'est un défaut qu'il
est impossible d'éviter dans l'histoire
d'un pays qui n'a joué qu'un rôle
secondaire, et dont les intérêts se
trouvent sans cesse mêlés à ceux des
états voisins. W — s.

DELZONS (Alexis-Joseph),
général français, né à Aurillac le 26
mars 1775, s'enrôla, dès l'âge de
seize ans, dans le 1er bataillon des
volontaires du Cantal, et fut nommé
lieutenant de grenadiers. Il fit les
campagnes de 1792 et 1793 à l'ar-
mée des Pyrénées-Orientales, sous
les ordres de Lannes, et fut promu
en 1793 au grade de capitaine. Com-
mandant une compagnie de grena-
diers, il se fit particulièrement re-
marquer à l'affaire de la Jonquière,
le 21 septembre 1794, et y fut blessé
d'un coup de feu à la cuisse. A peine
rétabli, Delzons rejoignit son corps
alors employé au siège de Roses. Le
1er bataillon du Cantal ayant été em-

(11) On remarque le passage suivant dans cette dédicace : « Les lois commerciales sont en gé-
« néral le recueil des principes les plus purs
« de l'équité naturelle. Mais, quand ces lois
« ont été rédigées sous la direction de votre
« majesté, on peut être certain d'avance qu'el-
« les sont en même temps le résultat des plus
« vastes conceptions et des idées les plus libé-
« rales. »

(12) En 1820 Delvincourt avait pris part aux conférences qui eurent lieu au Palais entre plusieurs professeurs de l'École de droit et des avocats de Paris, entre autres M. Dupin, rude jouteur, qui semblait éprouver un malin plaisir à terrasser dans ces luttes, toutes favorables à la science, les représentants de cette École qui l'avait repoussé dans un concours.

brigadé avec le 8e de chasseurs à pied, Delzons fut confirmé dans son grade de capitaine; et, lorsque la paix fut conclue avec l'Espagne, il suivit ce corps, qui passait à l'armée d'Italie, et se signala, le 12 août 1796, à l'assaut de Montenotte. Deux jours après, il s'empara d'une batterie ennemie sur le plateau de Dégo, et fut blessé d'un coup de pistolet au moment même où il voulait faire prisonnier l'officier piémontais qui commandait ce poste. Guéri de sa blessure, il se trouva au passage du pont de Lodi, le 10 mai; le 30 du même mois, il fut un des braves qui s'élancèrent dans le Mincio, et enlevèrent les pontons des Autrichiens à Borghetto. Placé sous les ordres de Joubert, Delzons fut chargé de faire une reconnaissance sur le col de Campedo. Il y surprit et fit prisonnière toute la troupe qui l'occupait, rasa ses ouvrages et rentra dans le camp de Monte-Corona, n'ayant perdu que peu de monde. Le général en chef Masséna, s'étant décidé peu de jours après à faire lui-même une reconnaissance sur le col de Campedo, donna à Delzons le commandement de la compagnie qui formait la tête de la colonne. Lorsque Masséna, dans le mois d'août, opéra sa retraite de Monte-Corona sur Rivoli, Delzons fut placé sous les ordres du chef de brigade Destaing, qui commandait les quatre demi-brigades chargées de protéger la retraite. Le 14 septembre suivant, il fut fait prisonnier par les Autrichiens, et échangé deux jours après; il fut encore blessé à l'affaire de Rivoli (14 janvier 1797) d'un coup de feu au bras droit. La valeur qu'il y déploya lui valut le grade de chef de bataillon; et il continua de servir dans l'armée d'Italie jusqu'à la paix. Étant passé alors en Corse avec la quatrième demi-brigade, Delzons s'y embarqua pour l'Egypte, où il se distingua à la prise de Rosette et d'Alexandrie. Le 21 juillet 1798 à la bataille des Pyramides, il s'empara des retranchements d'Embabeh, et fut nommé sur le champ de bataille chef de brigade commandant la 4e légère. Les éloges que le général Bon fit de sa bravoure, et les services qu'il continua de rendre à l'armée d'Orient, lui valurent, le 27 mai 1801, le grade de général de brigade. Rentré en France après la capitulation d'Alexandrie, Delzons fut nommé commandant militaire du département du Cantal. En 1804, sur sa demande, il fut employé dans l'armée de Hollande; et, quand on abandonna le projet de descente en Angleterre, il passa à la grande armée d'Allemagne dans le corps de Marmont. A la paix de Presbourg, Delzons fut envoyé en Dalmatie pour servir sous le général Lauriston, alors renfermé et assiégé dans Raguse par les Russes et les Monténégrins. Chargé par le général Molitor du commandement de l'avant-garde, il réussit à culbuter l'ennemi et à s'emparer du camp et des batteries qui foudroyaient la ville de Raguse, dans laquelle il entra peu après, et où il reçut du général Lauriston l'accueil le plus flatteur. Delzons continua d'être employé dans la Dalmatie jusqu'en 1807; alors il prit le commandement de la brigade de droite du corps d'armée du maréchal Marmont, destiné à combattre en Allemagne. Fort seulement de douze mille hommes, ce corps ne pouvait opérer sa jonction avec la grande armée qu'après avoir combattu et vaincu dix-neuf bataillons autrichiens, et les populations soule-

vées des provinces de Gospich et d'Ottochatz. Dans le conseil de guerre réuni par le maréchal Marmont, Delzons le décida à commencer son mouvement et à entrer dans la Croatie. La victoire remportée au mont Kitta; le 19 mai 1809, fut due en grande partie à Delzons; et le maréchal, dans un rapport à Napoléon, dit que ce général avait *puissamment influé* sur les succès obtenus. Le 29 du même mois, Delzons fut blessé d'un coup de feu à la tête au combat d'Ottochatz, et néanmoins il continua de commander sa brigade. Il prit ensuite part à la bataille de Wagram, le 5 juillet, y eut deux chevaux tués sous lui, et fut, le 12 du même mois, blessé d'un coup de feu au bras gauche au combat de Znaïm. Après la paix de Vienne, il retourna en Illyrie, et il fut investi du commandement de la Croatie, qu'on le chargea de réorganiser d'après l'ancien système autrichien, qui avait fait de cette province une colonie militaire. Promu en 1811 au grade de général de divison, il commanda par intérim l'armée de l'Illyrie jusqu'à l'arrivée du comte Bertrand, gouverneur-général de cette contrée, et alors il eut le commandement de la première division des provinces illyriennes composée de l'Istrie, de la Carniole, de la Carinthie, de la Croatie et des îles du golfe de Carnero. Bientôt il passa sous les ordres du prince Eugène. Placé en 1812 à la tête de la 1re division du quatrième corps de la grande armée de Russie, formé de troupes italiennes, Delzons contribua au succès du combat d'Ostrowno, le 25 juillet, en parvenant à chasser de leurs positions les Russes, commandés par Ostermann. A la bataille de la Moskowa, le 7 septembre, il engagea l'action à la gauche de l'armée française par l'attaque du village de Borodino, qui fut emporté; et, par l'activité et la bravoure qu'il déploya, il rendit impuissants tous les efforts des Russes, qui tentaient de déborder l'extrême gauche de la grande armée. Pendant l'occupation de Moscou, il se porta le 5 octobre sur Druitrow, et le 10, il établit son avant-garde sur la route de Klin. Le 18 octobre, la grande armée ayant commencé sa retraite, le 4e corps, sous les ordres du vice-roi, se dirigea sur Browski, et Delzons fut détaché sur Maloïaroslawetz, l'un des points par lesquels on supposait que l'ennemi chercherait à inquiéter l'armée française. Il avait ordre de ne pas engager d'affaire si l'ennemi était en force, mais de tâcher de le prévenir en s'emparant du passage de la Loïa, qui baigne le pied du coteau sur lequel s'élève Maloïaroslawetz. Delzons, à son arrivée, trouva les ponts de la Loïa détruits, s'occupa immédiatement de les rétablir, et, après trois heures de travail, il put faire passer deux bataillons qui, chassant l'ennemi des flancs du coteau, occupèrent sur le plateau quelques maisons en dehors de la ville. Mais, le lendemain avant le jour, les Russes, débouchant par la route de Lectaskowa, se portèrent sur Maloïaroslawetz, attaquèrent les deux bataillons français et les repoussèrent sur le reste de la division. Delzons parvint à rallier ses troupes, et passant la Loïa, il occupa une hauteur en face de la ville, qui fut bientôt la proie des flammes. Il y soutint long-temps les efforts des Russes, les culbuta et s'empara des ruines brûlantes de Maloïaroslawetz, qui bientôt retomba au pouvoir de l'armée russe. Le vice-roi, accouru

plein de confiance dans les talents et dans la bravoure de Delzons, lui ordonna de s'emparer de nouveau de la ville. Voyant quelque hésitation dans ses troupes, ce général se mit à la tête du 84e régiment : « Suivez-« moi, dit-il aux soldats ; dans un « moment nous aurons repris les po-« sitions perdues. » Il s'élance aussitôt vers l'ennemi ; mais lorsqu'il franchissait une des barrières de la ville, atteint de deux coups de feu à la tête et au côté droit, il tombe mort, enlacé dans les bras de son jeune frère, qui était son aide-de-camp, et qui, voulant lui faire un rempart de son corps, est atteint lui-même d'une balle. Jamais champ de bataille n'offrit un spectacle plus touchant que celui de ces deux frères mourant dans les bras l'un de l'autre. Leurs corps furent retirés de la mêlée par le 92e régiment, et ils reçurent le lendemain, 25 oct. 1812, les honneurs funèbres dus à leurs grades. On les enterra en avant de la ville, sur le champ de bataille, où ils avaient terminé leur glorieuse carrière.—Delzons s'était marié en Egypte ; il avait été créé baron, commandant de la Légion-d'Honneur, et chevalier de la Couronne de Fer.

M—D j.

DEMANDRE (.....), grammairien, sur lequel on n'a presque aucun renseignement, tenait une maison d'éducation à Paris, vers le milieu du XVIIIe siècle. Il est auteur du *Dictionnaire de l'élocution française*, Paris, 1769, 2 vol. in-8°, avec une dédicace à Mme....., auteur du *Traité de l'Amitié*, de celui des *Passions*, etc. (Mme Thiroux d'Arconville, *Voy.* ce nom, XLV, 429). Cet ouvrage reparut en 1770, sous le titre de *Dictionnaire portatif des règles de la langue française ;* c'est la même édition, avec de nouveaux frontispices ; mais l'abbé de Fontenay, de concert avec l'auteur, a reproduit cet utile lexique, enrichi d'améliorations, Paris, 1802, 2 vol. in-8°. Demandre est mort près d'Auxerre, en 1808, dans un âge avancé. C'est par erreur que son ouvrage a été attribué à Calignon dans cette Biographie (VI, 524). Voy. l'*Examen critique des Dictionnaires* par Barbier, p. 165.

W—s.

DEMANDRE (Claude-François), mécanicien, était né vers 1728 à Amance, bailliage de Vesoul, d'une très-ancienne famille dont une branche est établie en Lorraine et l'autre subsiste honorablement en Franche-Comté. Après avoir achevé ses études au séminaire de Besançon, il embrassa l'état ecclésiastique, obtint la place d'aumônier des pages du roi Stanislas, et fut ensuite pourvu de la cure de Donnelay. Dans les loisirs que lui laissait l'exercice du ministère il s'appliqua particulièrement à la mécanique, et ses progrès dans cette science ne tardèrent pas à répandre sa réputation dans toute la Lorraine. Ainsi que le constate un rapport fait en 1772 à l'académie des sciences, par les commissaires chargés d'examiner le *moteur* de son invention, à cette époque il y avait déjà plusieurs années que l'abbé Demandre s'occupait *utilement* de mécanique. Il fit en 1774, à Nancy, diverses expériences de son moteur qui, toutes, furent couronnées d'un plein succès. Plus tard, il s'en servit pour remonter les bateaux sur le Rhin au confluent de l'Ill ; et muni d'un procès-verbal dressé par les officiers du bailliage de la Vatzenau, qui constatait le succès de cette nouvelle expérience, il représenta son moteur

à l'académie des sciences. Sur le rapport de Vandermonde, il obtint en 1785 du gouvernement le privilège exclusif du remontage des bateaux sur toutes les rivières navigables du royaume ; mais la mauvaise volonté qu'il rencontra dans les bateliers du Rhin le força bientôt d'y renoncer. Fatigué des tracasseries qu'il éprouvait, il partit pour Rome avec l'intention d'offrir au pape de se charger du dessèchement des marais Pontins. Ce projet n'ayant pu recevoir son exécution, il revint en France, et nettoya, dit-on, la partie supérieure de la Marne des rochers qui gênaient la navigation de cette rivière. A la demande de Malouet, alors intendant de la marine, il se rendit en 1788 à Toulon pour travailler au curage du port. Enfin, au mois d'avril 1789, il fit à Paris une application de son moteur aux pompes à incendie. L'abbé Demandre avait employé trente années et dépensé 200,000 fr. à perfectionner son moteur sans avoir jamais obtenu d'autre secours, ni d'autre indemnité que le privilège illusoire dont on a parlé. Poursuivi par ses créanciers, il s'adressa dans sa détresse à l'assemblée nationale, pour solliciter la récompense qu'il croyait due à ses utiles travaux. Sa demande fut renvoyée au comité de liquidation ; mais, en attendant son rapport, Bureau de Puzy, député de Franche-Comté, fit accorder à l'abbé Demandre un secours provisoire de trois mille livres. Deux autres décrets, l'un du 13 janvier et l'autre du 20 avril 1790, lui donnèrent l'espérance d'une indemnité proportionnée aux sacrifices qu'il avait faits uniquement dans des vues de bien public. Mais, par un mal entendu, son moteur fut soumis pour la troisième fois à l'académie des sciences (1); et les commissaires Coulomb, Vandermonde et Borda, tout en reconnaissant que « la manière « dont l'abbé Demandre emploie la « force des hommes était *neuve et* « *ingénieuse*, déclarèrent que sa « machine n'avait cependant aucun « avantage sur les autres, et ne « pouvait être regardée comme une « invention d'une utilité assez grande pour mériter une récompense « considérable. » Un de ses amis (le médecin Lejoyand) prit sa défense dans une brochure intitulée : *Observations sur la découverte de l'abbé Demandre, et sur le rapport qui en a été fait, le 15 janvier 1791, à l'assemblée nationale par l'académie des sciences*, in-8° de 36 pag. (2); mais, dans cette circonstance, le zèle de l'amitié fut inutile; et le malheureux mécanicien, après avoir épuisé ses dernières ressources, revint à Donnelay où il passa les temps orageux de la révolution dans l'asile que lui offrit sa nièce dont ses expériences avaient déjà notablement diminué la fortune. L'espoir d'indemniser cette nièce chérie de tous ses sacrifices ramena l'abbé Demandre à Paris, en 1802; et, ayant trouvé le moyen d'intéresser en sa faveur quelques personnes en crédit, il fut accueilli par le premier consul, qui, s'étant fait rendre

(1) « L'abbé Demandre, dit Lalande, imagina une pédale musculaire au moyen de laquelle il espérait que l'homme ferait un meilleur usage de ses forces..... L'auteur fit plusieurs essais de ce moyen sur la Seine : il fatigua beaucoup l'académie et le gouvernement; mais Vandermonde et d'autres mécaniciens refusèrent leur approbation à cette machine. Cependant il a eu un dédommagement du corps législatif » (*Histoire des mathématiques* de Montucla, III, 179.) On voit que Lalande a rédigé cet article sur des renseignements inexacts. L'abbé Demandre n'obtint jamais de dédommagements du corps législatif.

(2) Cet opuscule avait été précédé d'un autre intitulé : *Précis des pièces de l'abbé Demandre, relativement à sa découverte et aux avantages qui en résultent*, Paris, 1790, in-8° de 32 p.

compte de ses découvertes, lui accorda sur sa cassette une pension de 1,200 francs. Se voyant dès-lors dans l'impossibilité de s'acquitter jamais envers sa nièce, il tomba malade de chagrin, et mourut à Paris le 3 décembre 1803. L'abbé Demandre avait composé un *Traité de mécanique*; avec pl., qui sur la demande de Bureau de Puzy, devait être imprimé aux frais de la nation. On ignore ce que le manuscrit est devenu. W—s.

DEMANDRE (Jean-Baptiste), cousin du précédent, né le 28 octobre 1739 à Saint-Loup, bailliage de Vesoul, acheva ses études à Dole et à Besançon, où il embrassa l'état ecclésiastique. A la suppression des jésuites il fut nommé préfet du collége de Besançon, dont était principal l'abbé Bergier, si célèbre depuis par son opposition aux progrès du philosophisme. De cette époque date leur amitié, qui, lorsque les circonstances les eurent séparés, s'entretint par une correspondance suivie. En 1777 Demandre fut pourvu de la cure de Saint-Pierre, l'une des principales paroisses de Besançon; et bientôt il acquit une grande considération, qu'il devait moins à l'étendue de ses lumières qu'à ses vertus toutes chrétiennes. Député suppléant à l'assemblée constituante en 1789, il y remplaça l'abbé Millot, frère de l'académicien, et prêta le serment. Après la session il reprit l'administration de sa paroisse, qu'il avait abandonnée malgré lui, et ne la quitta que lorsqu'il y fut contraint par la violence. Arrêté comme *fanatique*, il fut, pendant la terreur, conduit avec les autres suspects au château de Dijon, et n'en sortit qu'après le 9 thermidor. Dès que l'exercice du culte catholique fut permis, il se réunit au petit nombre de prêtres échappés à la proscription, et l'un des premiers il célébra la messe dans la métropole, après l'avoir purifiée de ses souillures. L'évêque constitutionnel Séguin (*Voy.* ce nom, au Suppl.) ayant donné sa démission, Demandre fut élu son successeur en 1798, et fit tout ce que les circonstances permettaient pour rétablir l'ordre dans le diocèse. L'année suivante il convoqua tous les prêtres à un synode dans lequel furent discutés les moyens d'opérer entre tous les ecclésiastiques une réunion nécessaire au bien de l'église, et dont les actes sont imprimés dans les *Annales de la religion*, XII, 153. Il assista, comme métropolitain de l'Est, au concile national de Paris en 1801, et donna sa démission entre les mains du cardinal Caprara. Par suite du concordat qui eut lieu entre le premier consul et la cour de Rome, Lecoz ayant été placé sur le siége de Besançon, il nomma Demandre grand-vicaire et chanoine honoraire, et l'établit en même temps curé de la paroisse Sainte-Madelaine. Poussant le désintéressement jusqu'à l'abnégation, il partageait ses revenus, assez considérables, avec les pauvres, ne se réservant pour lui-même que le strict nécessaire. Une telle conduite forçait à le respecter, même ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Après la mort de l'archevêque Lecoz, en 1815, il fut exposé quelque temps aux tracasseries des administrateurs du diocèse pendant la vacance du siége; mais il les supporta sans laisser échapper la moindre plainte, et mourut presque subitement, le 21 mars 1823. L'autorité ecclésiastique ayant fait enlever les insignes de l'épiscopat que de trop zélés paroissiens avaient placés sur son cercueil, il s'en-

suivit une lutte qui nécessita l'intervention de la force armée. Un concours immense de peuple assistait à ses obsèques, et deux discours furent prononcés sur sa tombe. C'est à tort qu'on lui attribue l'opuscule intitulé : *A messieurs les administrateurs du diocèse de.....*, Paris, Baudouin (1817), in-8° de 14 pag. Ce petit écrit est de D. Grappin (*Voy.* ce nom, au Suppl.). Demandre est l'éditeur de quelques ouvrages de Bergier : *Discours sur le mariage des protestants*, 1787, in-8°; *Observations sur le divorce*, 1790, in-8°; *Traité de la miséricorde de Dieu*, 1820, in-12. W—s.

DEMANNE (Louis-Charles-Joseph), l'un des conservateurs de la bibliothèque royale, descendait d'une ancienne famille de Hollande, dont une branche s'établit en Belgique et l'autre en France à l'époque des troubles qui préparèrent le rétablissement du stathoudérat (1672). Né le 11 septembre 1773 à Paris, il fit ses études au collège des Quatre-Nations, et fut admis fort jeune dans les bureaux de la compagnie des Indes. Peu de temps après (mars 1791), il fut employé, sous la direction de l'illustre auteur du Voyage d'Anacharsis, au cabinet des médailles. Dénoncé bientôt comme royaliste, il perdit sa place, et, craignant d'être arrêté, quitta Paris sans trop savoir la route qu'il suivrait. Les circonstances le conduisirent dans la Vendée, où s'organisait une armée royale, dans laquelle il servit quelque temps comme volontaire. Dès qu'il le put sans courir de danger, il s'empressa de revenir à Paris; et, grâce aux amis qu'il y avait conservés, il ne tarda pas à entrer à la bibliothèque nationale, dans un poste subalterne. Son zèle et son activité lui firent franchir promptement tous les degrés inférieurs, et bientôt il obtint le titre de premier employé. Appelé, au mois de novembre 1820, à une place de conservateur et administrateur du département des livres imprimés, vacante par la mort de Capperonnier (*Voy.* ce nom, LX, 145), il consacra aux devoirs de ce laborieux emploi toute la maturité de ses connaissances. Les spoliations républicaines, les conquêtes impériales et la fécondité du dix-neuvième siècle avaient accru démesurément les trésors de cet établissement. Tandis que son vénérable et docte collègue, M. Van-Praet, se livrait plus spécialement aux relations publiques de tous les jours, Demanne s'était chargé surtout de présider à la mise en ordre de l'immense dépôt des connaissances humaines, confié à leur garde. Par ses soins, de nouvelles et spacieuses galeries furent disposées dans les étages supérieurs de la bibliothèque, et là vinrent se ranger méthodiquement plus de trois cent mille volumes qui, faute de place, avaient été si long-temps perdus pour le monde savant. Les livres contemporains furent classés dès le moment même de leur apparition; de nombreux ouvrages furent complétés, et ces travaux méritent d'autant plus d'être signalés que le public en jouit, sans chercher à connaître la main inaperçue qui les a dirigés. On doit à Demanne quelques notices sur la géographie et les sciences accessoires, publiées dans divers recueils; la préface anonyme du *Débat de deux demoiselles*, l'une nommée la *Noyre* et l'autre la *Tannée*, réimprimé en 1825, in-8°, chez Firmin Didot; une notice aussi anonyme des ouvrages de d'Anville, Paris, an X, publiée avec

Barbié du Bocage. La notice italienne imprimée à Paris, en 1806, in-4°, sous le titre de *Breve memoria statistica delle due Calabrie, del signor Gaetano Tocci*, avait été écrite en français par Demanne pour ce gouverneur de la Calabre. On a encore du savant bibliothécaire un *Nouveau Recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes*, œuvre posthume publiée en 1834, comme supplément au Dictionnaire de Barbier. Demanne se proposait de faire paraître une édition complète des œuvres de d'Anville, sous le toit duquel il avait passé sa première enfance et dont il possédait les manuscrits, dessins, cartes et planches gravées. Cette édition devait comprendre six volumes in-4°, dont deux seulement, sortis des presses de l'imprimerie royale, ont paru en 1834. D'Anville avait publié sans aucune note ses chefs-d'œuvre géographiques; Demanne a recherché, annoté, accompagné de commentaires, toutes les autorités. Il a réuni les documents postérieurs confirmatifs, rectifié les plus imperceptibles inexactitudes de calcul, et réduit à une mesure commune les nombreuses cartes du savant géographe, faites sur plusieurs échelles. Cet immense travail de révision et d'éclaircissements, achevé en entier pour les six volumes, est un des meilleurs travaux d'érudition de notre époque. Demanne est mort à Paris le 23 juillet 1832. Il avait été nommé en 1825 chevalier de la Légion-d'Honneur.

B—v—e et W—s.

DÉMAR (Mme Claire), saint-simonienne, s'est suicidée à Paris le 3 août 1833. Les journaux qui ont rapporté sa mort disent qu'elle est auteur de plusieurs écrits ayant trait au saint-simonisme; nous ne connaissons que le suivant: *Appel d'une femme au peuple sur l'affranchissement de la femme*, Paris, 1833, in-8° de 16 pag. Elle se disposait à en mettre un second sous presse, intitulé: *Ma loi d'avenir*, qui n'a point paru. La mort violente de Mme Démar l'a fait renier par les saints-simoniens; ils la présentent comme une républicaine exaltée, qui avait cherché seulement à se rapprocher d'eux, mais qui s'est dégoûtée de la vie, ne trouvant pas plus de consolation dans les idées politico-religieuses des nouveaux réformateurs que dans les opinions républicaines.

Z.

DEMARNE ou de Marne, fils d'un officier au service de Louis XIV, naquit à Douai le 26 novembre 1699, et fit dans cette ville ses humanités et sa philosophie. Il entra ensuite chez les jésuites de Tournai, et, sorti du noviciat, employa un an au collège de Lille à se perfectionner dans les belles-lettres, qu'il enseigna avec distinction à Mons et à Tournai. Après être revenu à Douai pour terminer son cours de théologie, il y fut chargé, au bout de quatre ans, de l'enseignement de la philosophie. Il exerçait cet emploi lorsque, le 2 février 1733, il se lia indissolublement à la société par la profession solennelle des quatre vœux. Les affaires de la province wallonne exigeant à Paris la présence d'un habile homme, ses supérieurs lui ordonnèrent de s'y rendre. Le P. Demarne y demeura quatre ans, pendant lesquels il se mit en crédit auprès de plusieurs grands personnages, [illegible] l'estime et l'affection de quelques gens de lettres. De retour dans les Pays-Bas, il fut nommé recteur du collège de Nivelles et président [illegible] première congrégation

Son terme était à peine expiré, lorsqu'on le renvoya à Paris, où il fit encore un séjour de plusieurs années. Enfin sa commission finie, il revint de France avec une destination pour Namur, où il exerça pendant près de trois ans la charge de *ministre*. Il comptait se fixer dans cette ville, mais le prince Jean-Théodore de Bavière, évêque de Liège, et depuis cardinal, l'attira à sa petite cour en le prenant pour confesseur, et en le nommant examinateur synodal de son diocèse. C'est en cette qualité qu'il fut un de ceux qui conclurent à ce qu'on ne permît pas l'impression de l'*Histoire de l'église et de la principauté de Liège*, du jésuite Bertholet (*Voy.* ce nom, IV, 356), ouvrage qui est conservé en manuscrit à la bibliothèque de l'université de Liège. Demarne s'acquitta pendant dix ans de ses nouvelles fonctions. Voyant alors sa santé dérangée, il sollicita son congé et se retira au collège de Liège, où il mourut le 9 oct. 1756. Il a publié : I. *Le Martyr du secret de la confession, ou la vie de saint Jean-Népomucène, chanoine de l'église métropolitaine de Prague*, Paris, 1741, petit in-12; nouvelle édition, Avignon, 1829, in-18. II. *Histoire du comté de Namur*, Liège et Bruxelles, 1754, in-4°. Cette histoire, dont l'intérêt est faible, est suivie de quelques dissertations curieuses. L'auteur avait d'abord entrepris une histoire de la principauté de Liège, et les matériaux qu'il avait rassemblés en y travaillant lui paraissant suffire pour celle du comté de Namur, il donna celle-ci afin de pressentir le goût du public, en attendant qu'il fût en état de publier l'autre. Paquot, qui a inséré une notice sur Demarne dans ses *Mémoires littér.*, in-fol., II, 350, a mis au jour une seconde édition de l'*Histoire de Namur*, augmentée de la vie de l'auteur, d'une liste chronologique des comtes de Namur, et de quelques remarques historiques et critiques, bruxelles; 1780, 2 vol. in-12. Le bollandiste Isfrid Thys, dans la vie de saint Dodon, abbé de Wasler, redresse Demarne sur le lieu de naissance de ce saint, à qui ce dernier donne le comté de Lomme ou de Namur pour berceau. Mais, en revanche, l'autorité de cet écrivain est invoquée fréquemment dans les *Acta sanctorum Belgii*. R—F—G.

DEMAUTORT (Jacques-Benoit), vaudevilliste, né à Abbeville le 27 mai 1745, donna en 1792, au théâtre de la rue de Chartres, *le Petit sacristain*, comédie-vaudeville en un acte. On y trouve un rôle d'ancien sonneur, que Chapelle rendait avec beaucoup de vérité, surtout quand il disait, au sujet des matines :

Nous en sonnions (*bis*); mais nous n'en disions pas.

Au même théâtre, il fit jouer ensuite *Arlequin-Joseph*, comédie-parade en un acte, 1794; *les Marchandes de la halle*, comédie en un acte et en vaudevilles, 1795; *Vadé chez lui*, comédie en un acte et en vaudevilles, mêlée de scènes du genre grivois, 1800. Demautort a coopéré aux trois pièces suivantes : *Enfin nous y voilà, La tragédie au Vaudeville* et *La paix dans la Manche*. Il faisait de jolis couplets; on en trouve plusieurs de lui dans les *Dîners du Vaudeville* et dans la pièce de *Michel Morin*. Il est mort à Paris le 10 oct. 1819. F—ld.

DEMBARRÈRE (le comte Jean), général français, né à Tarbes le 3 juillet 1747, d'une famille noble,

entra en 1768, avec les grades de lieutenant, à l'école du génie de Mézières, devint ingénieur en 1770, et reçut le brevet de capitaine en 1777. Il se trouvait, en 1792, commandant en chef du génie, lorsqu'il fut appelé à l'armée du Nord à l'époque de la première coalition. Dembarrère passait pour un des officiers les plus instruits de son arme. Le siège de Valenciennes, qui arrêta pendant trois mois le duc d'York, en 1793, fournit à Dembarrère l'occasion d'un avancement aussi rapide que mérité. Le bombardement dura quarante-trois jours sans interruption; ce qui est sans exemple dans l'histoire. Les bombes avaient presque anéanti plusieurs quartiers. Une grande partie des fortifications étaient détruites, et les brèches tellement praticables que la cavalerie ennemie aurait pu entrer dans la ville; enfin la garnison défendait la place, malgré le vœu bien prononcé des habitants. Dembarrère partagea avec Lauriston (*Voy.* ce nom au Supp.), capitaine comme lui, et le colonel Tolosé, la gloire de cette belle défense. Valenciennes capitula enfin le 28 juillet, et la garnison, réduite de dix à trois mille hommes, sortit six jours après avec parole de ne point servir contre les armées alliées. Dembarrère, promu au grade de général de brigade, suivit dans la Vendée ses compagnons d'armes. Le 14 sept., au combat de Doué, il procura la victoire aux patriotes, en indiquant la position et formant la ligne de la division du général Santerre. Mais les cruautés de la guerre civile répugnaient au caractère modéré de Dembarrère. Il obtint la permission de quitter la Vendée. Après avoir été créé général de division, le 17 janvier 1794, il commanda quelque temps à Metz, ensuite à l'armée des côtes de l'Océan et en Italie, où il eut le commandement en chef de l'arme du génie. Lorsque l'armée autrichienne, très-supérieure en nombre et poursuivant les débris de l'armée française, était sur le point de passer le Var et d'envahir la Provence, Dembarrère dirigea les fortifications sur toute la ligne, et principalement celles de la tête du pont du Var. Exposé pendant long-temps au feu le plus vif des batteries autrichiennes, il seconda particulièrement le général Rochambeau dans toutes les attaques que celui-ci eut à repousser, notamment dans la journée meurtrière du 20 mai 1800, qui ôta à l'ennemi l'espoir d'envahir le territoire français. Dembarrère, nommé commandant de la Légion-d'Honneur lors de la première promotion faite en juin 1804, continua à servir activement jusqu'au 1er février 1805, époque à laquelle il fut nommé sénateur. C'était la récompense de près de quarante ans de travaux. Depuis ce temps il n'a plus rendu que des services civils. Il présida, en 1814, le collège électoral des Hautes-Pyrénées. Lors des événements de 1814, il prit part aux délibérations qui arrêtèrent la création du gouvernement provisoire, la déchéance de Napoléon et l'appel de *Louis-Stanislas-Xavier* au trône de ses ancêtres (1). Il fut compris dans la première promotion de chevaliers de Saint-Louis et de pairs de France, faite par Louis XVIII le 4 juin 1814, et le 23 août suivant nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur. Pendant les cent-jours il ne fut pas appelé à la chambre des

(1) L'auteur des *Mémoires* sur Louis XVIII dit à cette occasion de Dembarrère : « Général instruit, « homme sage, qui voulait le bien de sa patrie, « et, ne l'attendant plus de Napoléon, mettait sa « dernière espérance dans le retour des Bour- « bons. »

pairs de Bonaparte : aussi, au second retour des Bourbons, continua-t-il à faire partie du premier corps de l'état. Assidu aux délibérations, il votait toujours avec sagesse et modération. Il fut du petit nombre des pairs qui s'abstinrent de siéger au procès du maréchal Ney. Dans la session de 1819, il parut à la tribune pour proposer divers amendements au projet de loi sur les servitudes imposées à la propriété pour la défense de l'état. Il avait reçu du roi en 1817 ses lettres de *comte et pair*, dont l'entérinement eut lieu l'année suivante à la cour royale de Paris. Sous un extérieur simple et même négligé, il cachait un grand sens politique, et surtout cet esprit de conduite qui durant sa longue carrière l'a mis à même, tout en évitant de paraître servile, de traverser sans péril et sans secousse tant de révolutions opérées en sens divers. Il est mort au commencement de l'année 1828. On a de lui : I. *Eloge de Vauban*, 1784, in-8°. II. *Coup-d'œil sur les diverses parties de la science militaire, principalement sur celles qui appartiennent à l'arme du génie*, brochure in-8°. III. *Projet de changement à opérer dans le système des places fortes*, Paris, 1817, in-8°. D—R—R.

DEMBOWSKI (Louis-Mathieu), général polonais au service de France, naquit à Gora (duché de Varsovie) au mois d'août 1769, d'une famille noble et déjà distinguée dans la carrière des armes. A l'exemple de ses ancêtres, il entra dans le régiment de la Couronne, dont son père, André Dembowski, était colonel. Parvenu au grade de major dans ce corps, il prit une part très-active à la guerre contre la Russie ; et, lorsque cette puissance triompha, il fut forcé de quitter sa patrie et de se réfugier en France, où il entra au service le 19 février 1795, en qualité d'officier d'état-major attaché à l'armée des Alpes. Promu au grade de chef de bataillon dans la légion polonaise, le 2 mars 1796, il se signala fréquemment pendant les campagnes des Alpes et d'Italie, surtout au combat de Vérone (1799), où il fut nommé chef de sa légion sur le champ de bataille par le général Moreau. Cependant il pensa bientôt compromettre son avenir à Mantoue par un emportement irréfléchi. Renfermé dans cette place, et chargé par Latour-Foissac du commandement d'une sortie, voyant de l'hésitation dans sa colonne, il ne put se contenir, et alla jusqu'à frapper de son sabre quelques soldats et même des officiers. On le mit en accusation pour ce fait ; mais le général Latour-Foissac consentit à assoupir cette affaire. Il fut adjoint à l'état-major-général de l'armée des Grisons en nov. 1800, et placé à la suite de la 104e demi-brigade le 10 décembre 1801. En 1802, Dembowski fut appelé au commandement provisoire de la 21e demi-brigade, puis à celui de Zurich. Lors de l'expédition de Saint-Domingue, il y suivit Rochambeau, et revint en France avec ce général ; il reçut de Napoléon un accueil très-flatteur. Employé en 1805 dans la seconde division de dragons, il fit les campagnes de 1806 et 1807 en Prusse et en Pologne, et y reçut plusieurs blessures. Etant passé en Espagne après le traité de Tilsitt, il se signala au combat de l'Arzobispo, et décida du succès de cette journée. Il contribua encore beaucoup à la victoire d'Ocana, par une charge brillante de la cavalerie placée sous ses

ordres. Le 8 janvier 1810, il fut nommé général de brigade, et continuant de servir en Espagne, il y donna de nouvelles preuves de bravoure, notamment le 27 oct. 1811 à Arroyo-Molinos, où il fut attaqué par cinq mille Anglais et trois mille Espagnols commandés par le général Hill, qui, ayant fait une marche forcée, espérait enlever tout entière la division Gérard, de laquelle Dembowski faisait partie. Gérard ayant été blessé dès le commencement, Dembowski prit le commandement; formant alors ses bataillons en carré, il soutint plusieurs charges de la cavalerie anglaise, et fit une retraite très-honorable, sous le feu de l'artillerie et de l'infanterie anglo-espagnole. Le général anglais envoya plusieurs parlementaires à Dembowski, qui se contenta de répondre : *Allez dire à votre général qu'il nous reste encore des cartouches et des baïonnettes.* Et ne cessant pas de combattre, il continua sa retraite avec une troupe réduite de plus de moitié, jusqu'à ce qu'il fût enfin parvenu derrière la Guadiana, et qu'il se fût réuni au cinquième corps, où l'on désespérait de son salut. Par une méprise qu'a causée la ressemblance des noms, on a attribué ce beau fait d'armes au général Dombrowski, qui jamais ne servit en Espagne. Chargé du commandement de Mérida, dans l'Estramadure, Dembowski ne pouvant s'opposer aux forces anglaises, qui grossissaient de jour en jour, réussit à faire sa retraite sans être entamé. Il fut appelé en 1812 à la grande armée de Russie, où il devait commander une division; mais il mourut à Valladolid, le 12 juillet 1812, par suite d'un duel. Il était officier de la Légion-d'Honneur et baron de l'empire. — Son fils, le baron Alphonse Dembowski, après avoir fait ses études à l'école militaire de Saint-Cyr, est entré au service de France. Az—o.

DEMBOWSKI (Jean), frère du précédent, né à Gora en 1773, fut d'abord attaché au comte Ignace Potocki, grand-maréchal de Lithuanie, et se fit remarquer par son dévouement à la cause nationale. Après avoir servi contre les Russes, sous Kosciuszko et Dombrowski, il parvint au grade de capitaine. Lorsque la funeste journée de Macijowice (10 octobre 1794) eut renversé toutes les espérances des Polonais, Dembowski forma le hardi projet de réunir les débris de l'armée, forte encore d'environ vingt mille hommes, d'emmener le roi Stanislas avec la diète, et de traverser la Prusse pour aller rejoindre les armées françaises sur le Rhin. Tout était préparé pour l'exécution de cette grande entreprise; mais elle échoua par l'irrésolution de quelques chefs, et surtout par la faiblesse du roi Stanislas. Alors Dembowski se réfugia en France, et il fut un des membres du comité polonais établi à Paris sous la protection du comité de salut public. Un autre comité polonais était formé à Venise, et des deux côtés on s'occupait des moyens de délivrer la Pologne de la domination russe. Ce fut de cette dernière ville que le comité expédia à Constantinople Michel Ogiuski, tandis que celui de Paris envoyait dans la même capitale le capitaine Dembowski. Ces deux envoyés réunirent leurs efforts pour exciter le divan à prendre les armes contre la Russie. Mais ces tentatives, bien que vivement appuyées par les ambassadeurs français Verninac et Aubert du Bayet, n'eurent aucun succès. De retour à Paris, Dembowski

continua de faire partie du comité polonais; mais Dombrowski ayant obtenu du gouvernement français l'autorisation de former une légion polonaise, il alla rejoindre son ancien général, qui le nomma son aide-de-camp. Ce fut sous les ordres de cet illustre chef qu'il fit les campagnes d'Italie. Il se distingua particulièrement aux batailles de la Trebbia et de Novi, où il fut blessé et eut un cheval tué sous lui. C'est en grande partie à sa valeur que la légion polonaise, vivement attaquée à Legnago, le 29 mars 1799, dut son salut. Vers la fin de cette année, Dembowski accompagna son général, qui venait à Paris pour obtenir l'autorisation de recruter une nouvelle légion; car ses anciens soldats avaient presque tous péri sur les champs de bataille. En 1800, il partit pour Mantoue, porteur des drapeaux destinés à la nouvelle légion; mais cette troupe ayant été dissoute l'année suivante, il devint adjudant-commandant dans l'armée d'Italie. Employé en 1808 à l'armée d'Illyrie, il chassa les Anglais des îles de Guarnero. En 1809, il remplit successivement les fonctions de chef d'état-major des divisions Lecchi et Pino, toutes composées de troupes italiennes, et il eut une grande part aux succès que ces troupes obtinrent en Espagne, où il signa les capitulations de Roses, de Girone et d'Ostalric. Devenu général de brigade en 1810, il fut investi du commandement du Tyrol méridional, et passa ensuite à la grande armée de Russie, où il fut blessé plusieurs fois. Revenu en Italie, il reprit le commandement d'une brigade, et fut chargé, vers la fin de 1813, d'attaquer des corps autrichiens qui s'étaient établis entre le Valais et la Valteline. Sa brigade se composait d'un régiment et de trois bataillons de volontaires lombards, qui, pour la première fois, se trouvaient au feu, et cependant les Autrichiens furent repoussés. Cet exploit fit beaucoup d'honneur à Dembowski, et le maréchal Bellegarde lui en parla quelques mois après de la manière la plus flatteuse. Dembowski fut ensuite commandant de place à Milan, puis gouverneur de Ferrare; mais le royaume d'Italie ne survécut point à la chute du grand empire (*Voy.* Beauharnais, LVII, 389). Lorsque son armée fut dissoute, Dembowski, qui avait épousé une Milanaise, se retira dans sa famille et y vécut paisiblement jusqu'en 1823, époque de sa mort. Les autorités autrichiennes firent saisir tous ses papiers, et ils ont probablement disparu pour toujours. C'est une perte d'autant plus regrettable qu'il s'y trouvait des mémoires particuliers très-précieux pour l'histoire de toutes les belles campagnes des légions polonaises au service de France, et que Dembowski, ayant été chargé des négociations les plus importantes avec le gouvernement français, pouvait seul bien connaître les promesses qui avaient été faites et les engagements qui avaient été pris : il était officier de la Légion-d'Honneur et Commandant de la couronne-de-fer; il a laissé deux fils. — Sa veuve, Mathilde Visconti, d'une famille distinguée de la Lombardie, et qui fut compromise en 1821 dans une conspiration contre l'Autriche, est morte en 1825. — Dembowski (*Ignace*), de la même famille, donna en 1803 une bonne traduction polonaise en vers de la *Henriade* de Voltaire; et, quoique cet ouvrage ait eu beaucoup d'autres traductions, celle de Dem-

bowski est la plus estimée. — Dembowski (*J.-J.*) fit paraître en 1810 à Cracovie deux tragédies, l'une intitulée *Wanda*, et l'autre *le Comte de Tyniec*, en cinq actes et en vers. — Dembowski (*Sébastien*), commissaire dans le palatinat de Cracovie, publia en 1791 quelques écrits sur les affaires de son pays. Az—o.

DEMERVILLE (Dominique), né dans le Bigorre en 1767, fut employé au comité de salut public en 1794 par la protection de Barrère, son compatriote, dont il était en même temps le secrétaire. Après la chute de Robespierre, et même après la révolution du 18 brumaire, il resta fidèle à ses anciennes opinions. Cependant il voyait souvent Barrère, qui, vivant sous la protection de Fouché, passait pour rendre des services à la police. Demerville, lié avec les mécontents du parti jacobin, fut maltraité par Bonaparte, et devint un des chefs de la conspiration que tramait alors Ceracchi avec Aréna, Diana et Topino-Lebrun (*Voy.* ce nom, XLVI, 238), contre la vie du premier consul. Les conjurés avaient résolu de mettre leur plan à exécution le 18 vendémiaire an IX, (10 oct. 1800) dans la salle de l'Opéra, où Bonaparte devait assister à la première représentation des *Horaces*. Demerville se rendit quelques jours auparavant chez Barrère; et, sans s'expliquer davantage, il l'engagea à ne point aller ce jour-là au spectacle, *dans la crainte*, lui dit-il, *qu'il n'y eût du bruit*. Barrère trouva cette confidence assez importante pour en faire part au général Lannes, alors commandant la garde consulaire. Cependant il paraît que des indices venus d'un autre côté avaient éveillé les soupçons de la police, puisque, dès les premiers jours de ce mois, on savait que Demerville avait distribué de l'argent, et que *des scélérats bien connus fréquentaient sa maison*. La police prétendit avoir su précisément le 17 vendémiaire qu'onze individus devaient, dans la soirée du 18, se jeter sur le premier consul et le tuer à l'Opéra. Mais comment se fit-il que, sachant tous ces détails dès le 17, que, connaissant tous les onze conspirateurs, on ne les eût pas saisis ce jour-là même pour empêcher l'attentat? Comment encore, sur les onze individus signalés et connus, n'y en eut-il que deux, Ceracchi et Diana, qui se trouvassent le 18 à l'Opéra? Quoi qu'il en soit, Demerville fut arrêté dans la nuit du 18 au 19, et fit des aveux que plus tard il voulut inutilement rétracter: Peu de jours après, Fouché, alors ministre de la police, qui avait annoncé la découverte du *Comité anglais*, fit un rapport par lequel il insinua que Demerville et ses complices n'étaient que des agents obscurs de ce même comité. Demerville, ayant été mis en accusation avec ses co-accusés, fut condamné à mort par le tribunal criminel de la Seine, le 17 nivôse an IX (7 janv. 1801). Au nombre des témoins à charge figuraient Barrère et le général Lannes. Ce jugement, confirmé le mois suivant par le tribunal de cassation, fut exécuté le lendemain, 11 pluviose (31 janv.). Demerville mourut avec courage; il avait inutilement tenté de s'empoisonner dès les premiers jours de son arrestation. Az—o.

DEMESMAY (Jean-Antoine-Marie), magistrat dont le nom se rattache à la déplorable catastrophe qui signala les commencements de la révolution dans la Franche-Comté, naquit le 15 août 1751 à Dôle d'une

ancienne famille de robe. Destiné lui-même à la magistrature, il fut en 1780 pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Besançon. Peu de temps après, il reçut la décoration de l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare, en récompense de quelques services qu'il avait rendus à la maison de Savoie. A l'assemblée des états de la province en 1788, élu secrétaire de la chambre de la noblesse, il s'y montra l'un des plus ardents défenseurs des privilèges, et contribua beaucoup à faire rejeter les mesures mises en avant par le ministère pour calmer les esprits et pour préparer une répartition plus équitable de l'impôt. Signalé dès-lors à la haine du peuple, il sembla ne pas craindre de l'irriter encore par des propos inconsidérés. Une nouvelle assemblée de la noblesse fut convoquée à Vesoul pour le 17 juillet 1789. Cette convocation intempestive devint le prétexte des soulèvements qui éclatèrent dans plusieurs villages dépendant de l'abbaye de Lure; et l'insurrection s'étendant de proche en proche, plusieurs gentilshommes, qui s'étaient rendus à Vesoul, furent maltraités et d'autres obligés de rétrograder. Informé que le château de Quincey, où il faisait sa résidence, était menacé par les insurgés, Demesmay en sortit, le 17 juillet, au soir, caché dans une voiture, sous un monceau de paille, et parvint non sans peine à gagner Strasbourg, décidé, si les événements l'y forçaient, à se retirer en Allemagne. Le lendemain de son départ, un courrier apprit à Vesoul la rentrée de Necker au ministère. Cette nouvelle fut célébrée par des fêtes dont les seigneurs du voisinage payèrent les frais, heureux d'en être quittes pour le vin de leurs caves.

Le 19 juillet, un rassemblement nombreux, sorti de Vesoul, arriva dans la soirée au château de Quincey. Toutes les provisions qui s'y trouvaient furent aussitôt distribuées à cette multitude avec les meilleurs vins. Mais, tandis qu'on se livrait dans la cour et dans les jardins aux éclats de la gaîté la plus bruyante, trois chasseurs de la garnison de Vesoul visitèrent, une chandelle à la main, les dépendances du château. Ayant pénétré dans une chambre à four, où, la veille, on avait placé par précaution un baril de poudre, ils en approchèrent la lumière, et, victimes de leur imprudence, sautèrent avec une partie du bâtiment. Cet accident, dénaturé par les journaux, fut présenté comme le résultat d'un complot de Demesmay, qui, pour faire périr quelques malheureux, aurait ainsi sacrifié sa fortune. Quelque absurde que fût cette imputation, elle ne trouva pas un seul contradicteur (1). Le peuple se vengea par le pillage et l'incendie du château; et le 25 juillet l'assemblée nationale décréta que son président se retirerait par devers le roi, pour le supplier d'ordonner la punition de l'auteur de *cet horrible forfait*. Une instruction judiciaire démontra pleinement l'innocence de Demesmay; mais ne se croyant pas en sûreté dans sa province tant que la fermentation durerait, il vint chercher un asile à Paris. Dans le courant de juin 1790, il fut arrêté pour des causes légères, et conduit devant le maire Bailly, qui, se rappelant le crime dont on l'accusait, sans savoir qu'il s'était justifié, eut d'abord l'idée de le faire conduire en prison; mais en voyant cet hom-

(1) Les prétendues fêtes données par Demesmay à Quincey figurent encore comme des réalités dans les histoires de la révolution les plus récentes et les plus accréditées.

me timide et simple, n'ayant aucun des caractères qui décèlent les scélérats, il se contenta de l'envoyer au comité des recherches, où son innocence était déjà connue par un mémoire du professeur Courvoisier (Voy. les *Mémoires de Bailly*, édition de Barrière, II, 141). Demesmay revint alors à Besançon, et il parvint à s'y faire oublier; mais à la fin de 1792, ayant eu l'imprudence d'acheter, à un prix plus élevé que celui du cours, des papiers vendus comme inutiles par l'administration départementale, il fut signalé pour s'occuper de recherches généalogiques, et, comme tel, désigné d'avance à ceux qui devaient bientôt dresser les listes de suspects. Il fut en effet arrêté dans le courant de mars 1793, et ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor, étonné lui-même d'avoir échappé aux proscripteurs. La révolution lui avait enlevé la totalité de son immense fortune; il demeura le reste de sa vie dans un état voisin de l'indigence, mais qu'avec des mœurs plus pures il aurait su rendre respectable. Il passait pour être très-instruit dans l'histoire de la province, et pour conserver mieux que personne les anciennes traditions dont le souvenir s'efface de jour en jour. Il mourut à Besançon le 9 août 1826.

W—s.

DÉMÉTRIUS-CYDONIUS (1), célèbre écrivain grec, était né, dans le XIVe siècle, à Constantinople. Il vivait à la cour de l'empereur Jean Cantacuzène, qui l'honorait de son amitié, et suivant Cave (*Histor. litterat. scriptor. ecclesiast., ad ann.* 1357) il remplissait près de ce prince des fonctions importantes. Il ne voulut point se marier, dans la crainte d'être détourné de l'étude par les soins que lui aurait imposés l'obligation de veiller aux intérêts de sa famille; d'ailleurs il devait à la pureté de ses mœurs la réputation d'un sage. Cantacuzène, dans l'espoir de rendre la paix à ses sujets, ayant, en 1355, abdiqué l'empire, Démétrius l'accompagna jusqu'au monastère de Mangane, qu'il avait choisi pour le lieu de sa retraite (*Voy.* CANTACUZÈNE, VII, 31). Après avoir fait ses derniers adieux à son ancien maître, il s'embarqua pour l'Italie, et resta plusieurs années à Milan, occupé de l'étude des lettres latines. Etant revenu dans sa patrie, il vendit ses biens pour en distribuer le prix aux pauvres, et se retira dans un couvent de l'île de Crète, où il acheva sa vie dans la prière et l'étude. Une *lettre*, que Démétrius écrivit à Manuel Paléologue au sujet de son avènement au trône, prouve qu'il vivait en 1384; mais on ignore la date de sa mort. Cave (*loc. cit.*) prétend que Démétrius est le même que *Nicéphore Hieromonachus*. Il a composé un grand nombre d'ouvrages: Fabricius en transcrit les titres dans sa *Bibliot. græca*, X, 385. Ce sont des homélies, des discours, de petits traités de morale et des traductions grecques de plusieurs opuscules des Pères latins. On se contentera de citer ceux qui sont imprimés: I. *Deux lettres*, l'une à Nicéphore Grégoras, et l'autre à Philotée, qui tint le siége patriarcal de Constantinople de 1362 à 1376. Elles ont été publiées par Boivin dans le tome Ier de l'*Histoire* de Grégoras (*Voy.* ce nom, XVIII, 461). II. *Monodiæ, sive compo-*

(1) Ce second mot pourrait être le nom patronymique de Démétrius. Cependant quelques auteurs prétendent qu'il fut surnommé *Cydonius* ou Cydonique, parce qu'il avait habité quelque temps Cydon dans l'île de Crète. Il est aussi, par la même raison, nommé quelquefois *Thessalonique*.

ratio de civibus qui dissidii, seditione ac tumultu intestino Thessalonicæ, A. Ch. 1343, *perierunt, gr.-lat.*, par le P. Combefis dans les *Scriptores post Theophanem*, 385-92. III. *De petendo Latinis subsidio; de non reddenda Callipoli orationes duæ, gr. et lat.*, par le P. Combefis dans l'*Auctar. novum*, II, 1221-1318. Ces deux discours, qui sont très-importants pour l'histoire des anciens temps de l'empire grec, se retrouvent en latin dans le tome XXVI de la *Bibli. patrum*. IV. *De morte contemnenda oratio, gr. et lat.*, Bâle, 1553, in-8°. C'est la première édition de cet excellent traité, qui fut publié sur un manuscrit de la bibliothèque de J.-J. Fugger, avec une version latine de Raph. Seiler d'Augsbourg. Il a été reproduit par Conrad Gesner, en grec et en latin de la version de Seiler, dans les *Theologor. græcor. vèter. orthodoxorum scripta*, Zurich, 1558, in-fol.; par Jér. Wolf, dans un recueil intitulé : *Doctrina recte vivendi et moriendi*, Bâle, 1577 et 1586, in-8°. Il a été réimprimé séparément avec une nouvelle version latine de Ch.-Th. Kuinœl, Leipzig, 1786, in-8°. V. *De processione Spiritus-Sancti*, trad. en latin par Canisius, et inséré dans ses *Lectiones antiquæ*, tome IV, 378-88, de l'édition de Basnage. VI. *Liber contra Gregor. Palamam.* — *Liber adversus Maximum Planudem de processione Spiritus-Sancti, gr. et lat.*, insérés dans les *Opuscula aurea theologor. græcor.*, par Pierre Arcudius, Rome, 1630, 1671, in-4°. Parmi les traductions grecques de Démétrius, on doit citer celle qu'il fit de la *Réfutation de l'Alcoran*, écrite en latin par le P. Richard, religieux dominicain de Florence. Elle a reçu l'honneur, bien rarement accordé aux traductions, d'être retraduite en latin par Barthélemi Picenus, et publiée avec cette version dans le volume intitulé : *Machumetis Saracenorum principis doctrina* (*Voy.* Bibliander, IV, 462). Démétrius a traduit également en grec la *Somme* de saint Thomas d'Aquin. Il avait une telle vénération pour ce saint docteur qu'il rompit avec Cabasillas, son ancien ami, parce qu'il s'était permis de contredire quelques-unes des opinions de saint Thomas (Voy. *Histor. bibliothec.* de J. Fabricius, II, 227). On conserve des ouvrages inédits de Démétrius dans les bibliothèques de Paris, d'Oxford et de Vienne. W—s.

DÉMETRIUS ou DMITRI fils d'Iwan IV (*Voy.* ce nom, XXI, 312), naquit le 19 octobre 1583, quelques mois avant la mort de son père. Son frère aîné Fédor II, ayant été élevé sur le trône des tzars, Démétrius fut, avec sa mère Marie et avec tous les princes de la famille Nagoï, transféré à Ouglitche, où le jeune prince devait avoir une cour convenable à son rang. Boris Godounoff (*Voy.* Godounoff, XVII, 570), dévoré par son ambition, ne voyait entre lui et le trône des tzars que les deux fils d'Iwan IV, Fédor et Démétrius. Il avait donné sa sœur Irène pour épouse au premier, prince faible et sans énergie; il résolut d'écarter Démétrius. Il avait d'abord pensé à le faire déclarer bâtard, comme étant né de la sixième ou septième épouse d'Iwan, mais l'union du vieux tzar, quoique contraire aux lois, avait été reconnue par l'autorité ecclésiastique; il fallut en venir à un autre moyen. On gagna la gouvernante du jeune prince, et il fut convenu qu'elle empoisonne-

rait son élève. Ce lâche expédient n'agissant point selon les vœux de Boris, il envoya deux assassins qui, s'étant introduits à la cour d'Ouglitche, se concertèrent avec la gouvernante. La tzarine, qui craignait un fatal évènement, veillait sur son fils. Le 15 mai 1592, le jeune prince, âgé de neuf ans, étant revenu de l'église avec sa gouvernante, elle lui proposa de le conduire dans la cour en attendant le dîner. La tzarine, qui voulait le suivre, en fut malheureusement empêchée. Le jeune prince descendant par un escalier, l'un des assassins le frappe légèrement à la gorge, et Démétrius tombe entre les mains de sa nourrice, qui le suivait. Deux autres assassins l'arrachent de ses bras, le poignardent, et le jettent au bas de l'escalier, dans le moment où la tzarine arrivait, avertie par les cris de la nourrice. La gouvernante s'échappa avec les assassins, et personne ne se trouva là pour les arrêter. Aussitôt la nouvelle se répandit dans Ouglitche. Le bedeau de la cathédrale sonne le tocsin; les habitants brisent la porte du palais; ils trouvent Démétrius baigné dans son sang, et près de lui sa mère et sa nourrice sans connaissance. Les assassins, entourés, osèrent dire que l'enfant, dans un accès d'épilepsie, s'était tué lui-même. Mille voix s'écrièrent aussitôt : « A bas les « meurtriers ! » et ils furent immolés avec ceux que l'on savait ou que l'on croyait être d'intelligence avec eux. On garda la gouvernante du prince, dont le témoignage était nécessaire pour confondre Boris Godounoff. Les commandants et magistrats de la ville firent leur rapport; Godounoff, qui veillait, fit arrêter les courriers; on lui remit les lettres qui arrivaient d'Ouglitche, on en fit d'autres, dans lesquelles on assurait que le prince s'était détruit lui-même. Deux commissaires et un métropolitain furent envoyés à Ouglitche. Le corps du jeune Démétrius était encore exposé, et sa blessure prouvait évidemment qu'il avait péri par une main étrangère. Ces hommes vendus se hâtèrent de le faire enterrer, et, pour la forme ils interrogèrent les habitants, qui nommèrent les assassins et dirent unanimement que le crime avait été commis par ordre de Boris Godounoff. D'après un procès-verbal rédigé selon les vues du ministre, les princes Nagoï furent conduits à Moscou et relégués dans des contrées lointaines. On enferma la tzarine dans un couvent, où elle fut forcée de prendre le voile. Les principaux habitants d'Ouglitche, au nombre de deux cents, furent punis de mort; d'autres eurent la langue coupée; ils furent en grand nombre transportés en Sibérie pour peupler la ville de Pélim. G—y.

DEMETRIUS-PEPANUS ou **PEPANO**, théologien grec orthodoxe, était né dans l'île de Chio. Le titre de *domesticus*, qui, dans les manuscrits, accompagne son nom est celui d'une dignité dont il paraît que ses ancêtres avaient été revêtus. Envoyé vers 1637 à Rome pour y terminer ses études, il y resta sept ans au collège des Grecs, où, en même temps qu'il faisait son cours de théologie, il donnait des leçons de littérature avec beaucoup de succès. Démétrius éprouvait des palpitations de cœur si fortes et si fréquentes que les médecins décidèrent que son admission dans les ordres sacrés pourrait avoir de graves inconvénients. En conséquence il fut relevé de ses vœux, et il obtint l'autorisation de retourner dans sa patrie, où il se fit

tait de trouver un adoucissement à son mal. Avant de quitter l'Italie, il se rendit à Florence, et il y passa quelques mois avec Lucas Holstenius (*Voy.* ce nom, XX, 484), qui lui fit communiquer plusieurs manuscrits précieux de la bibliothèque Laurentienne, entre autres la célèbre profession de foi du concile de Nicée, connue sous le nom de saint Athanase (*Voy.* II, 604). Quoique étranger au sacerdoce, il ne se crut pas dispensé de travailler de tout son pouvoir à la défense de la foi catholique. A l'exemple d'Arcadius et d'Allaccius, il essaya, mais avec aussi peu de succès, de ramener ses compatriotes à l'unité de l'église romaine. On sait que Démétrius avait fait une étude spéciale de la médecine, et que, dans un de ses écrits, il attaquait les partisans de la méthode de Galien. Il cultivait aussi la poésie, et a laissé dans plusieurs ouvrages des preuves, sinon d'un talent remarquable comme poète, du moins de son goût pour la littérature. Il se maria en 1649, et peu d'années après il quitta Chio, emmenant sa femme et ses enfants. On ignore ce qu'il est devenu depuis. Le bruit courut que dans un voyage en Sicile il avait péri avec toute sa famille. Une partie de ses ouvrages ayant été découverte à Chio par le consul anglais Stellio Rafaelli, il s'empressa de les adresser au cardinal Henri-Stuart, et ce prélat les remit au savant Amaduzzi, qui les publia sous ce titre : *Demetrii Pepani Domestici Chii opera quæ reperiuntur*, Rome, 1781, 2 vol. in-4°, avec la version latine de Bern. Stephanopolos, préfet du collège des Grecs. Le premier volume contient : *In illud symboli : credo in unam sanctam, catholicam et apostolicam ecclesiam.*, — *Demonstrativa methodus de processione Spiritus-Sancti etiam ex Filio.* Le second : *De magno et tremendo sacramento sacræ eucharistiæ.* — *De Purgatorio igne.* — *De indissolubilitate magni matrimonii sacramenti.* Dans ces cinq traités Démétrius se proposa de réfuter les opinions de Calvin. — *S. Athanasii fidei catholicæ professio.* Il l'avait copiée sur le manuscrit de la bibliothèque Laurentienne. — *Thriumphus catholicæ fidei*, poème en vers iambiques, et quelques *épigrammes* à la louange de la Vierge. On trouve à la tête du premier volume une longue et curieuse *préface* d'Amaduzzi (*Voy.* ce nom, II, 3), dans laquelle il indique, d'après l'ordre chronologique, tous les auteurs grecs qui ont écrit en faveur de l'église romaine, et apprécie leurs ouvrages avec autant de goût que d'impartialité. En outre le savant éditeur, à la fin du second volume, a publié, sur les autographes conservés au château Saint-Ange, deux *lettres* inédites de l'empereur Jean Comnène au pape Honorius II, et *une* de Manuel Comnène au pape Alexandre III, avec la traduction latine, une dissertation préliminaire et des notes, qui répandent un nouveau jour sur l'état de l'église d'Orient au XIIe siècle. W—s.

DEMETRIUS (Alexandrowitch) *Voy.* Dmitri, ci-après.

DEMIA (Charles), instituteur des sœurs de Saint-Charles Borromée, naquit à Bourg en Bresse, le 3 oct. 1636, d'une famille honorable. Peu d'évènements signalent la vie de ce pieux ecclésiastique, qui fut nommé archi-prêtre de Bresse et visiteur extraordinaire du diocèse en 1663. L'année précédente, il avait fondé les petites écoles dans le diocèse de

Lyon, et il en fut nommé directeur-général en 1672. Le bien que firent ces établissements fut tel, que les évêques de Châlons, de Grenoble, de Toulouse et d'Agde, voulurent avoir des maîtres formés par cet habile instituteur des classes indigentes. En 1676, il établit la *communauté des sœurs de Saint-Charles*, pour l'éducation des petites filles. C'est la seule institution de ce saint prêtre qui subsiste encore aujourd'hui. Son opinion était que l'éducation primaire ou classique ne devait être donnée que par des ecclésiastiques. Epuisé par le travail, il termina, le 25 oct. 1689, une vie toute consacrée à faire le bien. On a de lui : I. *Les litanies de saint Charles Borromée.* II. *Remontrances à messieurs les prévôts des marchands, échevins et principaux magistrats de la ville de Lyon, touchant la nécessité des écoles pour l'instruction des enfants pauvres.* La vie de ce vertueux ecclésiastique a été récemment publiée sous ce titre : *Vie de M. Démia, instituteur des sœurs de Saint Charles, suivie de l'esprit de cet institut et d'une histoire abrégée de son premier patron saint Charles Borromée* avec approbation de Mgr l'évêque d'Amasie (le comte de Pins), Lyon, 1829, in-8° orné d'un portrait de Démia (par M. l'abbé Failon). C'est une heureuse pensée d'avoir réveillé le souvenir d'un prêtre dont l'influence a contribué à propager l'esprit religieux qui domine encore aujourd'hui dans le diocèse de Lyon, après tant d'orages révolutionnaires. D—R—R.

DEMIDE, armurier fondeur à Toula (gouvernement de Moscou), est la tige de la maison des Demidoff, qui est devenue, par ses richesses et les honneurs dont ses membres ont été revêtus pendant le XVIIIe siècle, une des premières de l'empire de Russie. Lorsque Pierre-le Grand se disposait à une lutte décisive contre la Suède, il utilisa l'industrie de Demide, qui fondit les canons employés dans cette guerre. Il existe entre Demide et ce souverain une correspondance curieuse, et qui indique la haute capacité de l'armurier de Toula. En 1725 un heureux hasard lui fit découvrir en Sibérie les mines de Koliwan, dont l'exploitation devait procurer à sa famille des richesses si considérables. Il obtint en 1726 du collège des mines l'autorisation d'établir sur la montagne de Koliwan une fonderie, qu'il transporta deux ans après sur la montagne de Pitchowa. Il obtint aussi l'exploitation des mines de Nevianski et de Nijnotaguilsk, etc. Demide eut un fils unique, Nitika qui fut père de trois fils, Akinfi, Grégori et Nikita. Grégori est fondateur de l'académie de Yaroslaw, aujourd'hui existante. Nikita 1er seconda son père Demide dans ses exploitations, et eut la principale part à la découverte des mines de Koliwan. D'Akinfi, sont nés Nikita, père du comte Nicolas-Nikitich Demidoff (*Voy.* ci-après), Grégori et Procoffei, dont l'article suit. Si la civilisation, l'industrie et même les sciences ont pénétré en Sibérie, c'est à Demide et à ses descendants que l'on doit en attribuer la gloire. Bien que le gouvernement russe se fût approprié les mines d'or et d'argent de cette contrée, en ne leur laissant que les mines de cuivre et de fer, ils n'en ont pas moins amassé tous une fortune colossale. D—R—R.

DEMIDOFF (PROCOFFEI ou PROCOPE), célèbre industriel, né à Moscou, vers 1730, se livra comme son père et son aïeul à l'exploitation

des mines de fer, de cuivre et d'or du revers oriental de la chaîne auralique qui sépare la Sibérie de la Russie proprement dite. L'impératrice Anne, frappée des premiers résultats de cette entreprise, lui concéda des terres, des forêts et des hommes pour augmenter ses exploitations. Les bénéfices furent en peu d'années si considérables que Demidoff devint le plus riche particulier de l'empire, et que lui-même ne connaissait pas l'étendue de sa fortune. Il était aussi l'homme le plus bizarre et le plus original, si l'on en croit l'auteur du livre intitulé : *Anecdotes secrètes de la cour de Russie*. Après avoir joui, sous les règnes des impératrices Anne et Catherine Ire, de l'indépendance et de la considération que lui avaient procurées son opulente industrie, Procope Demidoff est mort à la fin du siècle dernier. Il avait légué à sa ville natale d'utiles établissements d'instruction publique. Ses fils étaient placés dans le régiment des gardes de l'impératrice ; mais, aussi mauvais père qu'il avait été mauvais mari (sa femme était, dit-on, morte de chagrin), il fit tout ce qu'il put pour frustrer ses enfants du riche produit de ses mines. Il en opérait des ventes frauduleuses par l'entremise du conseiller privé Gelagin, qui se faisait payer fort cher ses services. Aussi cette branche des Demidoff, quoique dans une position honorable, ne passe pas aujourd'hui pour opulente. D—R—R.

DEMIDOFF (Nicolas-Nikitich, comte de), riche et savant philanthrope, né au château de Tche-Kovitz aux environs de Saint-Pétersbourg, le 3 novembre 1773, était fils de Nikita, fils aîné d'Ainfi (*Voy.* ci-dessus) : il ne descendait donc pas d'une noble suite d'aïeux, ainsi que l'ont prétendu presque tous les biographes étrangers et français. L'illustration de cette famille, au contraire, ne remonte pas au-delà du milieu du XVIIe siècle ; et la maison des Demidoff a cela de commun avec bien d'autres familles russes qui figurent aujourd'hui au premier rang. Nicolas Demidoff entra fort jeune au service dans les gardes impériales ; fut nommé aide-de-camp du prince Potemkin, en 1789, et fit sous les ordres de ce général deux campagnes contre les Turcs. Pour célébrer la prise d'un port sur la mer Noire, il fit construire à ses frais une frégate. Cette noble munificence, jointe à sa bravoure, lui valut un rapide avancement. Il devint, en 1792, lieutenant-colonel d'un régiment des grenadiers de Moscou, et gentilhomme de la chambre de l'impératrice Catherine en 1794. Son mariage avec une baronne de Strogonoff, de l'illustre famille de ce nom, acheva de lui donner rang parmi la plus haute noblesse russe. Il fut, sous Paul Ier, créé chambellan, chevalier commandeur de l'ordre de Malte, et membre du département du commerce avec le titre de conseiller privé, qui en Russie équivaut à celui de lieutenant-colonel. Il venait de quitter le service militaire ; et dès ce moment il put se livrer tout entier à l'étude, aux sciences et aux voyages, dans un but utile à l'humanité et glorieux pour sa patrie. Il parcourut l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Angleterre, et visita toutes les mines des différentes contrées. Les connaissances industrielles qu'il acquit dans ces voyages lui inspirèrent l'idée de former des sujets et de les envoyer en Russie, pour y pratiquer et propager les arts utiles. Il fit venir de Steinach (Franconie) un grand

nombre de mineurs et de forgerons qu'il se mit en état de diriger lui-même. Il fit partir de ses forges d'Oural un ouvrier intelligent et l'envoya en Styrie, pour qu'il y apprît à fabriquer des faux que les Russes tiraient auparavant d'Allemagne et d'Angleterre. Il fit instruire de même à l'étranger d'autres ouvriers de ses domaines dans l'art de peindre et de vernir sur la tôle. Le premier d'ailleurs en Russie, il a établi des laminoirs pour étendre en tôle le fer qu'auparavant on travaillait au marteau. En se bornant à établir dans ses propriétés des fabriques de ce genre, il eût créé à son profit un monopole qui lui aurait procuré des bénéfices immenses; loin de là, songeant surtout à faire de ses compatriotes une population industrieuse, il autorisa tous les Russes à venir s'instruire dans ses ateliers, ou à envoyer des ouvriers qui pussent devenir capables d'établir des usines semblables aux siennes. Ainsi, par sa persévérance et par les immenses sacrifices qu'il ne craignit pas de faire, il éleva dans sa patrie l'exploitation des mines au degré de perfection qu'elle a atteint de nos jours. Il eut en outre le bonheur de voir doubler entre ses mains la fortune paternelle, de sorte que son revenu annuel s'élevait à cinq millions. En 1812, l'invasion de la Russie par Napoléon vint arracher Demidoff à ses paisibles occupations. On le vit alors former et équiper à ses frais un régiment, à la tête duquel il rendit des services importants à la journée de Borodino. Malgré sa mauvaise santé, et les rigueurs de la saison, qui se faisait sentir cruellement même aux Russes, il ne quitta l'armée que lorsque les Français eurent entièrement évacué le territoire moscovite. Nicolas Demidoff, qui avait sauvé de l'incendie de Moscou sa magnifique collection de minéraux, de coquillages, d'animaux empaillés, etc., en fit présent à cette ville, dont l'université le nomma un de ses membres honoraires. Il lui restait encore une fort belle galerie de tableaux et un riche cabinet de curiosités qu'il augmentait chaque jour. En 1813, il contribua à Saint-Pétersbourg à la construction de quatre ponts de fer coulé à l'instar de celui d'Austerlitz à Paris; toutes les pièces en étaient sorties des usines de ce grand industriel. A Paris où il résida pendant plusieurs années après les évènements de 1815, il s'était lié avec les artistes et les gens de lettres; et sa maison était le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus distingué. Tous les mois il faisait distribuer deux mille francs aux pauvres et aux orphelins des douze arrondissements. Sa santé lui fit une obligation d'habiter sous le beau ciel de l'Italie pendant les dernières années de sa vie. A la distance de mille lieues de ses immenses domaines qu'il n'avait pas revus depuis vingt-cinq ans, il les administrait cependant par lui-même et dans le plus grand détail. Ne désirant que la prospérité de ses vassaux, il avait fondé pour eux une académie de peinture, de sculpture et d'architecture. Il enrichit et dota cet établissement des empreintes en plâtre de tous les modèles qui sont au Vatican. La colonie agricole qu'il avait fondée en Tauride se composait de tous les éléments qui peuvent répandre le bien-être et l'industrie dans un pays. Des vignerons français y cultivaient des vignes exportées de la Champagne et du Bordelais. Il y avait fait transporter une pépinière d'oliviers de Lucques

et de Gênes; douze mille mérinos d'Espagne et des chèvres du Thibet; un haras de chevaux anglais, arabes, persans, etc. C'était de Florence qu'il donnait l'impulsion à cette colonie. Dans cette capitale de l'Étrurie, il menait un train de prince. Sa maison était composée de plus de cent personnes, largement rétribuées, et auxquelles il légua des pensions après sa mort. Il réunissait chez lui la plus haute société, et avait établi un théâtre où l'on jouait surtout le vaudeville et l'opéra-comique français. Ses abondantes aumônes avaient, pour ainsi dire, fait disparaître la mendicité de Florence. Il y est mort le 22 avril 1828. A tous les titres dont Demidoff était revêtu depuis le règne de Catherine II, l'empereur Nicolas avait joint celui de commandeur honoraire de l'ordre de Saint-Jean et de Saint-Wladimir de seconde classe, etc. On a publié à Paris en 1830: *Notice sur la vie privée de Nicolas-N. Demidoff, conseiller privé et chambellan actuel de S. M. l'empereur de toutes les Russies*, etc., par V. Muller (1), in-8° d'une feuille. Ce philanthrope distingué revit aujourd'hui dans ses deux fils, MM. Paul et Anatole Demidoff, qui ont hérité de ses immenses richesses, de son goût pour les lettres, de sa bienfaisance. L'aîné, qui a été gouverneur de l'Ukraine, est veneur de l'empereur de Russie. Le second est gentilhomme de la chambre: Il a été long-temps attaché à l'ambassade à Paris, où il possède un superbe hôtel, et réside actuellement à Florence où il est né. D—R—R.

DEMME (Germain-Christo-phe-Godefroi), prédicateur et écrivain populaire, naquit le 7 sept. 1760, à Mulhausen, dans la Prusse-Saxonne. Après avoir été promu au grade de docteur en théologie protestante par l'université de Leipzig, il fut nommé recteur du gymnase de sa ville natale, puis ministre de l'église Sainte-Cécile à Erfurt. La vogue qu'obtinrent ses sermons lui valut, en 1801, l'honneur d'être attaché comme premier pasteur à la cathédrale d'Altembourg (Saxe-Gotha), fonctions qu'il cumula plus tard avec celles de surintendant-général du culte évangélique. Il mourut d'apoplexie le 26 déc. 1822. Demme était un philanthrope dans la plus noble acception du mot. Pour lui le premier devoir était de soulager les souffrances morales, surtout celles des classes inférieures. Dans ce but il étudia le cœur humain, et, s'étant persuadé qu'il n'y a pas de consolation plus efficace qu'une solide instruction religieuse, il tâcha de mettre son enseignement pastoral à la portée de tous; il fit plus: pour mieux inspirer le goût d'une vie conforme aux préceptes de l'évangile, il publia: I. *Mémoires pour enseigner à vénérer Dieu d'une manière plus pure*, Riga, 1792, in-8°; 2e édition, Leipzig, 1797. II. *Contes*, Riga, 1797, 2 vol. in-8°; Leipzig, 1803. III. *Le fermier Martin et son père*, Leipzig, 1801, 3 vol. in-8°; 3e édition, ibid., 1804, 2 vol. in-8°. IV. *Soirées passées dans des cercles de personnes vertueuses et bien élevées*, Gotha, 1804, 2 vol. in-8°. Ces quatre ouvrages, qui marquent parmi les meilleurs écrits populaires que possède l'Allemagne, ont paru sous le nom supposé de *Charles Stille*. Demme a de plus fait imprimer sous son nom:

(1) V. Muller passait pour le fils naturel de Nicolas Demidoff. Il est mort en 1832, à Paris, enlevé par le choléra. Il participait à la rédaction de quelques petits journaux.

V. *Six années de la vie de Charles Burgfeld*, Riga, 1793, in-8°. VI *Prières et méditations pour les chrétiens*, Gotha, 1795, in-8°. VII. *Nouvelles hymnes chrétiennes*, ibid., 1796, in-8°; VIII. Les mêmes hymnes avec des airs antiques et accompagnement d'orgue, ibid., 1796, grand in-fol. IX. *Sermons sur les évangiles des fêtes et dimanches*, ibid., 1797, in-8°. X. *Neuf oraisons funèbres* prononcées à Altembourg, ibid., 1802; 2e édition, 1809, in-8°. XI. *Supplément à l'autobiographie de Frédéric-Adolphe Sachse, l'aveugle*, ibid., 1810, in-4°. XII. *Sermons et discours, composés pour des circonstances particulières*, Neustad-sur-l'Oder, 1813, in-8°. Tous les écrits de Demme sont en langue allemande. Il existe un portrait fort ressemblant de ce digne ecclésiastique dans le huitième volume du *Magasin pour les prédicateurs* publié par Lœffler, Hanovre, 1803-1818.

M—A.

DEMONS (Claude), seigneur d'Hédicourt, né vers la fin du XVIe siècle à Amiens, était conseiller du roi au siège baillival et présidial de cette ville. Il est auteur d'un assez mauvais poème, intitulé: *Chants draculeux tant en acclamations d'honneur, qu'en libres déclamations*, et il l'a dédié à Jean Demons (*Voy.* ce nom, XI, 52), son père, ancien conseiller au présidial d'Amiens. Ce poème est divisé en trois livres: un *bucolique, l'autre de diverses pièces*, et le troisième *satirique*. Le premier, qui ne répond nullement à son titre, renferme sept chants, pleins de verbiage et de confusion, où la louange et la satire, la philosophie morale et la prêle semblent se disputer à qui s'exprimera en plus mauvais vers. Dans le second livre sept chants sont consacrés à célébrer les mariages de plusieurs princes contemporains de l'auteur, qui, dans les douze chants suivants, s'occupe de préceptes bucoliques. Enfin le troisième livre, le *satirique* a pour objet d'attaquer les abus que Demons croit apercevoir parmi les hommes; ses expressions sont triviales et sa manière d'attaquer les vices est si grossière que, comme Goujet l'a très-bien observé (*Biblioth. française*, XIV, 370), le censeur scandalise bien plus qu'il n'instruit. Cet amas de poésies est suivi d'un discours en prose, dans lequel Demons entreprend de parler de sagesse et de vertus chrétiennes. Ce discours est partagé en plusieurs *devis* qui tiennent peu les uns aux autres, et qui ont souvent toute l'obscurité des oracles; Demons y a inséré le discours latin (accompagné cependant d'une traduction française) qu'il prononça, lors de sa réception, comme conseiller. On ignore l'époque précise de sa mort; on sait cependant qu'il vivait encore en 1628, année dans laquelle son poème, orné de son portrait, fut publié à Amiens.

Z.

DEMOURS (Antoine-Pierre), fils de l'oculiste (*Voy.* ce nom, XI, 65), et lui-même oculiste distingué, comme son père, naquit à Paris, le 16 déc. 1762. Après avoir fait de bonnes études, le jeune Demours se livra au travail avec ardeur pour devenir médecin, et il fut aidé à suivre cette carrière par Bouvart, Lorry, Desbois de Rochefort et autres praticiens célèbres de l'époque, qui étaient les collègues ou les amis de son père. Dès qu'il eut obtenu le titre de docteur, Demours se consacra exclusivement à l'étude des ma-

ladies des yeux, étude qu'il suivit avec persévérance pendant plus de cinquante ans, et qui lui valut une expérience consommée et une réputation étendue. Dans l'intention de publier un jour les fruits de son travail, Demours s'appliqua à noter tous les faits remarquables qui se passaient sous ses yeux, toutes les observations qui lui paraissaient dignes d'intérêt, et c'est ainsi qu'il recueillit et enregistra d'immenses matériaux pour le grand ouvrage qu'il projetait. Tout en suivant les progrès de la science relative aux maladies des yeux, Demours y ajouta plusieurs perfectionnements. Ainsi il fut un des premiers à employer la belladone, non seulement pour dilater la pupille dans l'opération de la cataracte, mais encore pour empêcher l'adhérence de la marge pupillaire de l'iris à la capsule du cristallin. C'est à lui, en partie, que l'on doit la kératonixis, bien que depuis il ait entièrement renoncé à ce mode opératoire pour la cataracte. La mydriase, cette maladie qui prend la forme de l'amaurose, et néanmoins en diffère si essentiellement, fut caractérisée par Demours, avec plus de précision qu'on ne l'avait fait avant lui. C'est encore à lui que l'on doit la première opération de pupille artificielle, innovation hardie, qui élève si haut l'art de rendre la vue aux aveugles. Il en pratiqua une, au commencement de ce siècle, avec tant d'habileté et de bonheur, que, bien qu'il lui répugnât, selon son expression, de *théâtriser* sa pratique, il en montrait le sujet avec orgueil au public et à ses confrères. Il en fit même faire un tableau, comme un trophée dû à la puissance merveilleuse de la chirurgie oculaire. L'honorable réputation dont jouissait Demours lui valut le titre d'oculiste de Louis XVIII et de Charles X, la décoration de la Légion-d'Honneur, et sa nomination comme membre titulaire de l'académie royale de médecine dès la création de cette compagnie. Jusqu'à un âge assez avancé, la vie de Demours avait été constamment heureuse ; mais elle fut cruellement troublée à son déclin, par la perte d'un fils chéri, qui périt dans la Seine, en se promenant sur une frêle embarcation. Depuis ce moment, Demours tomba dans un abattement profond, dans une mélancolie qui remplit ses jours d'amertume : malgré le courage qu'il voulut opposer au coup qui l'accablait, il ne fit que languir et souffrir ; la maladie dont il portait le germe fit subitement des progrès, et il succomba le 4 octobre 1836, à l'âge de près de 74 ans, deux mois et demi après l'événement fatal. Demours a publié : I. *An retina immediatum visionis organum? aff.* Paris, 1784, in-4°, thèse inaugurale. II. *Mémoire sur l'opération de la cataracte*, Paris, 1784, in-4°, figures : l'auteur y proposait un ophtalmostate, auquel il a renoncé depuis. III. *Mémoire sur les filaments, taches mobiles, globules, et toiles d'araignées très-déliées qui paraissent voltiger devant les yeux*, lu à l'académie des sciences, et inséré dans l'ancien journal de médecine, février 1788. Demours pense que cette maladie n'est causée ni par des corpuscules flottants dans l'humeur aqueuse, ni par certaines irrégularités de la cornée ; il en place le siège dans l'humeur de Morgagni, opinion aujourd'hui contestée : toutefois il démontra que ce vice de la vision est beaucoup plus commun qu'on ne le croyait, et il le décrivit avec soin. IV. *Observation sur une pupille artificielle, ouverte*

tout auprès de la sclérotique, Paris, 1800, in-8°. Cette opération, très-habilement pratiquée, fut suivie du succès le plus complet ; elle recula, dit Sabatier, les limites de l'art. V. *Traité des maladies des yeux, avec des planches coloriées, représentant ces maladies d'après nature*, Paris, 1818, 3 vol. in-8° et un vol. in-4° de 81 planches. Cet ouvrage, fruit de recherches laborieuses, et d'une immense pratique, fit sensation dans le monde médical : il se distingue, en effet, par une description exacte des affections des yeux, par une érudition choisie, et par une juste appréciation des meilleurs moyens curatifs ; on y admire, en outre, le nombre, la beauté et l'exactitude des planches, qui représentent soit l'anatomie de l'œil, d'après l'ouvrage de Sœmmering (*de oculo humano*), soit les maladies de cet organe, telles que Demours en avait fait exécuter les modèles en émail. Rien d'aussi beau n'avait encore paru sur la médecine oculaire ; c'est un véritable monument que l'auteur a élevé à cette partie de l'art de guérir. Mais il lui fallut un zèle, une persévérance et des soins infinis pour terminer une pareille entreprise. Il y a telle planche qu'il a fait graver jusqu'à dix fois, pour atteindre le point de perfection qu'il concevait et désirait. Aussi ce traité l'entraîna-t-il dans des dépenses considérables, qui, dit-on, allèrent au delà de 40,000 fr. Prévoyant néanmoins que l'étendue et le prix élevé de son livre le mettrait au dessus des ressources de beaucoup de praticiens, Demours conçut aussitôt le plan d'un autre ouvrage, qui a pour titre : VI. *Précis historique et pratique sur les maladies des yeux*, Paris, 1821, in-8° de 600 pages. Ce précis, que l'auteur dédia à ses collègues de l'académie royale de médecine, réunit les préceptes les plus positifs de la science, et forme une excellente monographie ophtalmologique. M. le docteur Réveillé-Parise a publié une *Notice biographique sur A-P. Demours*, dans la *Gazette médicale de Paris*, N° du 5 novembre 1836, notice que l'auteur de cet article a consultée avec fruit. R—D—N.

DEMPSTER (GEORGE), savant et homme politique écossais, né en 1735, se fit recevoir à vingt ans avocat au barreau d'Edimbourg. Toutefois la plaidoierie fut la moindre de ses occupations. Il fit le voyage obligé sur le continent européen ; et il figura parmi les membres de la Société d'élite (*select Society*), qui, en 1761, entreprit de purger la langue anglaise des Écossais des idiotismes vicieux dont elle fourmille, et de détruire l'accent désagréable qui dépare leur prononciation. L'année suivante il se mit sur les rangs pour la chambre des communes. On sait qu'à cette époque encore, le nord de la Grande-Bretagne n'accordait de considération qu'à la richesse héréditaire. Dempster était fort riche, mais on se souvenait que son grand-père avait été petit marchand, et que son père avait quadruplé sa fortune par des spéculations sur les grains. Malgré sa naissance, il triompha de son noble concurrent et fut élu représentant pour les bourgs de Dundee, Forfar, Saint-André, Capan ; mais ce triomphe lui coûta deux cent cinquante mille francs. Du reste une fois nommé il sembla inamovible, et siégea sans interruption au parlement pendant vingt-huit ans. Son rôle dans cette assemblée ne fut pas sans exciter quelque ressentiment, bien qu'il ne possédât ni cette diction bril-

lante, animée, que l'on prend pour de l'éloquence, ni cet ascendant qui caractérise le grand homme politique. Mais il avait des notions justes sur le commerce, l'industrie et l'agriculture; il les aimait, il voulait sincèrement le bien : il soutint de toutes ses forces les mesures utiles, il s'opposa sans ménagement aux mauvaises. Bien que ministériel et du parti de Rockingham, il se prononça, en 1766, contre l'acte déclaratoire, par lequel cet homme d'état, tout en rapportant l'impôt du timbre, accordait à la métropole sur les colonies une souveraineté complète. Toutefois, en reconnaissant aux colonies le droit de n'être assujéties qu'à la taxe consentie par elles, il ne leur reconnut pas celui de prendre les armes en cas que leurs droits fussent violés. Loyal patriote, Dempster, pendant la grande crise de la guerre américaine, montra beaucoup de zèle pour toutes les mesures propres à réparer les embarras financiers du gouvernement, et à mettre les recettes au niveau de la dépense, mesures au reste proposées par le gouvernement lui-même et par Chatam qui, depuis 1766, avait supplanté Rockingham. Deux points surtout attirèrent son attention : l'un était la liberté du commerce, qu'il aspirait à voir dégagé de toutes ces vaines entraves que le fisc et les préjugés lui imposent, et sous ce point de vue il obtint quelques améliorations; l'autre était l'extension des établissements de pêcherie que l'Écosse avait toujours souhaité voir mettre sur un très-grand pied; et qui, un moment appuyés des souscriptions et du patronage de Jacques II, étaient depuis tombés en décadence : la pêche était faite sous les yeux des Écossais par les Hollandais plus riches, plus actifs et plus hardis. Les efforts de Dempster pour mettre un terme à cet état de choses portèrent leurs fruits, et il fut formé une commission chargée de présenter un rapport sur cet objet; enfin il en résulta divers actes protecteurs des pêcheries d'Écosse. L'organisation de la compagnie des Indes-Orientales fut aussi pour lui, en 1783, une occasion d'exercer sa verve aux dépens de ces marchands qui présentaient au monde un spectacle sans exemple dans l'histoire. Ainsi que tous les amis de Fox alors à la tête du ministère de coalition, il trouvait déraisonnable que les sujets d'un roi d'Europe eussent des sujets, entretinssent des flottes, payassent des armées, régnassent dans le Bengale, le Bahar, l'Orissa et disposassent de la succession de Dehli. Il eût volontiers réduit ces maîtres des trônes de l'Inde à emballer le coton, à peser le gingembre, à auner le nanking. Il ne faut pas demander s'il soutint de toutes ses forces le bill indien de Fox (ou plutôt de Burke, car c'est Burke qui le rédigea). On sait que ce bill finit par échouer après la lutte la plus vigoureuse des deux côtés. C'est au jeune Pitt que devait l'année suivante appartenir l'honneur de donner à l'Inde un acte fondamental. Cette fois Dempster plus whig que jamais ne fut plus ministériel. Il s'attacha au char de Fox, et prit part à l'opposition systématique qui s'éleva contre tous les actes du ministre triomphant. C'est ainsi qu'en 1788, lors de la maladie mentale de George III, il fut un de ceux qui soutinrent que la régence appartenait de droit au prince héritier présomptif de la couronne, tandis que Pitt et les siens voulaient que, lorsque le monarque fait défaut, la souveraineté retourne à

ceux dont elle émane, c'est-à-dire aux membres de l'une et l'autre chambre. Ce fut la dernière mesure importante à laquelle il prit part. Soit lassitude des débats politiques, soit raison d'argent, il renonça, au bout de vingt-huit ans, à la carrière parlementaire, céda ses suffrages au capitaine G. Murray, oncle du duc d'Athol, et partagea son temps entre Londres, Saint-André et ses belles propriétés de Dunichen. Ce qu'il fit pour l'amélioration non seulement de ses terres, mais de tout le pays, décèle un philanthrope aussi zélé qu'éclairé. Il avait un vif désir de voir l'Ecosse septentrionale même tirer parti de ses ressources. En réponse aux exagérations de ceux qui trouvaient son sol impropre à la culture, il prouva qu'il était parfait pour les pommes de terre et les patates, que le chanvre y venait admirablement, qu'on pouvait y former d'excellentes prairies. Prêchant d'exemple, il établit un bel ordre dans ses fermes, ceignit d'enclos ses propriétés, introduisit avec mesure de nouvelles méthodes de dessèchement. Il rendit ainsi l'atmosphère plus salubre, le sol plus productif et la superficie cultivable du terrain plus considérable. Du marais de Resteneth, qu'il parvint à dessécher, il tira une quantité de marne, évaluée à trois cent cinquante mille francs, qu'il répandit sur ses terres. Beaucoup d'Écossais à cette époque quittaient leur froide patrie pour le nord-ouest. Cette épidémie d'émigration était aux yeux de Dempster un vrai fléau. Il fit de son mieux pour l'arrêter. C'est dans cette vue qu'il essaya de réconcilier les habitants des Highlands avec leur sol. Nommé, depuis qu'il fut rendu à la vie privée, un des directeurs de la compagnie pour l'extension des pêcheries de la Grande-Bretagne, il y donna des soins spéciaux, et provoqua par son influence tout ce qui pouvait favoriser ses opérations. Il contribua par son exemple et ses discours à donner un tel élan au patriotisme écossais que les souscriptions aux actions pour la compagnie des pêcheries montèrent à plus de quatre millions. Le gouvernement danois, étendant des vues paternelles sur l'Islande, crut ne pouvoir mieux faire que d'imiter les établissements de pêcherie écossais. Il faut dire pourtant qu'en Ecosse même ces établissements ne portèrent pas les fruits qu'on en attendait. Plusieurs années malheureuses, mais, plus que tout le reste, la guerre qui suivit bientôt l'explosion de la révolution française, y mirent des obstacles directs et qu'il fut impossible d'écarter; les actions rapidement dépréciées baissèrent. Dempster perdit beaucoup en cette occasion. Il souffrit encore plus dans une autre circonstance. Toujours attentif à mettre un frein aux émigrations écossaises il acheta un emplacement nommé Skibo, dans le comté du Caithness, avec le dessein d'y offrir perpétuellement de l'ouvrage aux habitants. Sa spéculation échoua par les mêmes raisons que l'affaire des pêcheries. Dempster alors en revint exclusivement à l'agriculture. C'est dans cette occupation honorable qu'il passa la fin de ses jours. En 1818, année de sa mort, il enseignait à ses voisins à utiliser comme engrais d'énormes couches de coquillages analogues aux faluns de la Touraine. On doit à Dempster : I. *Discours prononcé après sa nomination à la présidence de la compagnie des pêcheries de la Grande-Bretagne*, 1789. Ce morceau contient beaucoup de faits précieux. II. Na-

tice sur les monts magnétiques de l'île de Cannay. Cette île, qui fait partie de l'archipel des Hébrides, et qui a deux milles de circonférence, présente des colonnes basaltiques qui offrent de la ressemblance avec celles de Staffa. III. Divers articles dans les *Transactions de la société royale d'Edimbourg*. IV. Diverses lettres dans l'*Agricultural Magazine*. V. Quelques *Discours* lus à la chambre des communes. P—ot.

DENATTES (François), né à Ligny en Barrois, le 25 janvier 1696, fit ses cours de philosophie et de théologie chez les jésuites de Dijon. Venu à Paris pour y perfectionner ses études dans la communauté de Sainte-Barbe, Denattes changea bientôt sa manière de voir. A vingt-quatre ans il fut chargé de professer la théologie à Sainte-Barbe. Exilé en 1730 pour avoir participé à l'appel des quatre évêques, au réappel de 1720, et à la cause de l'évêque de Senez, il vint à Auxerre. Il n'était encore que tonsuré; Caylus, évêque d'Auxerre, voulut lui conférer le sacerdoce. Denattes, après beaucoup de résistance, consentit enfin à recevoir la prêtrise le 18 avril 1734. Dix ans après, il fut nommé à la cure de Saint-Pierre-en-Château à Auxerre. Après la mort de Caylus, il prit part au soulèvement du clergé appelant contre son successeur. Il mourut le 28 sept. 1765. On a de lui; *L'idée de la conversion du pécheur, traduite d'Opstraet*, 1732, 2 vol. in-12. Il avait entrepris un ouvrage *sur la confiance chrétienne*, qui devait être divisé en quatre parties, mais dont il ne fit que les deux premières. P—c—t.

DENEEFF (Jean-George), simple bourgeois de Louvain, se fit un nom en 1830, lorsque la révolution française de juillet trouva du retentissement en Belgique. L'influence de Deneeff sur la classe ouvrière, son activité, l'exaltation dont il était susceptible le firent choisir, pour diriger un mouvement par ceux qui travaillaient à renverser le gouvernement établi. Mal accueilli les premiers jours à l'Hôtel-de-Ville par les citoyens qui redoutaient le désordre, il s'y installa bientôt en maître. La populace lui décerna la dictature et le surnom de *Lafayette de Louvain* qu'on avait soufflé adroitement à ces hommes grossiers. Grâce à la mollesse des mesures prises par les généraux Trip et Cort-Heyligers, Louvain et les Campines ne tardèrent pas à être en pleine insurrection et la communication entre Bruxelles et Liége, foyer de l'opposition armée, resta libre. Deneeff se fit général, inspecteur aux revues, bourgmestre. Lorsque l'ordre revint, il garda ce dernier titre et y ajouta celui de colonel de la garde civique. Son administration fut marquée par un événement affreux. Le 28 octobre 1830, le lieutenant-colonel Gaillard, né à Liége, ancien officier français et qui commandait Louvain, lors du soulèvement, fut arrêté à Malines par des forcenés et conduit à Louvain avec une sauve-garde écrite de Deneeff, qui devait savoir qu'un chiffon de papier n'est pas une garantie contre la rage de la multitude. Gaillard, à peine arrivé aux portes de Louvain, fut saisi par des femmes échevelées et des bourreaux altérés de sang, qui le torturèrent pendant plusieurs heures avec une joie infernale. Ce souvenir et l'abandon insultant où le laissaient ses anciens amis furent pour Deneeff un tourment horrible. Il avait de la générosité dans le cœur.

Elle se révolta contre ce qu'il appelait une criante injustice, et de la mélancolie la plus profonde il alla jusqu'au suicide. Le 6 avril 1833, il se noya, à l'âge de soixante ans.

R—F—G.

DENHAM (Dixon), célèbre voyageur anglais, naquit à Londres le 1er janvier 1786. Ses parents, qui étaient de bons bourgeois, le placèrent d'abord chez le régisseur des propriétés rurales d'une famille riche, puis chez un procureur, afin qu'il s'y formât à la gestion des affaires; mais le jeune Denham montrait peu d'aptitude pour cette carrière; préférant celle des armes, il entra comme volontaire, en 1811, dans un corps destiné pour la Péninsule hispanique, et reçut son premier grade dans un régiment portugais. A la paix, en 1814, il fut mis à la demi-solde; l'année suivante il rentra en activité dans le cinquième régiment, et fit la campagne des Pays-Bas. La paix ayant été conclue de nouveau, il fut encore mis à la demi-solde, et profita de son loisir pour visiter la France et l'Italie. Revenu dans sa patrie, il demanda et obtint d'être admis à l'école militaire de Farnham pour y acquérir les connaissances nécessaires à un officier; il s'y distingua par son assiduité et ses progrès. Animé du désir de se signaler, les récits des voyages de Ritchie et de Lyon au Fezzan lui inspirèrent une forte envie de poursuivre leurs découvertes; et il proposa, en 1821, à lord Bathurst d'aller à Tombouctou à peu près par la même route que suivait Laing. Le ministre lui répondit qu'un autre plan avait déjà été adopté, et que le docteur Oudney et le lieutenant Clapperton venaient d'être désignés pour cette expédition; alors il redoubla d'instance pour leur être associé, et cet honneur qu'il ambitionnait lui fut accordé. Ses compagnons étaient déjà partis de Londres; il courut à Malte, où on lui dit que depuis un mois ils avaient cinglé vers Tripoli. Tous les objets dont il avait besoin lui furent fournis par les magasins du gouvernement, et il se fit accompagner de Guillaume Hillman, habile charpentier. Le 18 nov. il fit voile pour Tripoli où il débarqua trois jours après; ses deux compagnons l'y attendaient. Le 8 avril 1822, leur troupe fit son entrée dans Mourzouk, où ils furent reçus avec les plus grands honneurs; mais le sultan qui les accueillit avec beaucoup d'affabilité, et qui connaissait le motif de leur venue, les contraria singulièrement en leur annonçant qu'il n'était nullement question d'envoyer bientôt une expédition dans le sud, qu'une armée ne pouvait se mettre en marche avant le printemps, à cause du temps qu'exigeaient les préparatifs du voyage, dans un pays où tout devait être transporté à dos de chameau; enfin que pour gagner le Bornou il était indispensable de marcher avec une escorte de deux cents hommes armés. Mais, heureusement, Boukhaloum, riche marchand et personnage considérable du Fezzan, prit intérêt à nos voyageurs, et leur assura que le sultan avait les moyens de les envoyer au Bornou, s'il le voulait, et que lui-même se chargeait de conduire la caravane, si le pacha de Tripoli le permettait. Il ne tarda pas à partir pour cette ville avec beaucoup de marchandises et d'esclaves. Le sultan quitta sa capitale peu de jours après. « Dans cette « position, dit Denham, nous n'avions « d'autre parti à prendre que d'a- « viser à des moyens certains de pou- « voir nous mettre en marche au

« printemps suivant. Le sultan avait « emporté tout ce qui nous était né- « cessaire ; il était impossible de se « procurer un seul chameau ; tout « l'argent du pays avait été enlevé « pour Tripoli. C'était donc de « cette ville que nous devions atten- « dre tout ce qu'il nous fallait. En « conséquence il fut décidé que je « me hâterais de m'y rendre pour « représenter au pacha qu'il devait « nous donner autre chose que des « promesses en échange de nos gui- « nées. » Denham sortit de Mourzouk le 20 mai avec un nègre, son domestique, et deux Arabes ; le 12 juin il revit Tripoli ; le lendemain il représenta au pacha, dans les termes les plus énergiques, le tort causé à lui et à ses compagnons par le retard apporté à leur départ pour le Bornou, et le pria d'en fixer l'époque précise ; il ajouta que, s'il ne recevait pas une réponse favorable, il irait en Angleterre expliquer les motifs de leur inaction forcée. Le pacha essaya de se disculper, et attribua tous les inconvénients dont les Anglais se plaignaient à la volonté de Dieu, qui les avait fait arriver pendant une maladie du sultan du Fezzan. Denham, loin de se payer de ces défaites, s'embarqua pour Marseille ; il y était encore en quarantaine, quand une lettre du pacha lui parvint ; elle lui apprenait que Boukhaloum était nommé pour commander l'escorte qui devait conduire les Anglais au Bornou. Denham se remit aussitôt en mer ; en sept jours il aborda les côtes de Barbarie ; Boukhaloum et une partie de l'escorte étaient déjà à l'entrée du désert ; le 30 octobre, tous rentraient dans Mourzouk. Notre voyageur y trouva ses deux compagnons et Hillman malades ; ceux-ci, persuadés que le changement de climat leur rendrait la santé, devancèrent Denham, qui ne quitta Mourzouk que le 29 novembre avec Boukhaloum et plusieurs marchands de Mesurata, de Tripoli, de Sockna et de Mourzouk, empressés de profiter de la protection de l'escorte. Le 17 février 1823, la caravane arriva dans les murs de Kouka, résidence du cheikh du Bornou. Le récit du voyage à travers le désert, et de la réception faite par ce chef à nos voyageurs, a été donné dans l'article Clapperton (LXI, 89). Après une excursion de peu de durée à Birnie, à l'ouest, et au lac Tchad à l'est, Denham se joignit à une expédition composée de Bornouens, de Maudarans, et des Arabes de Boukhaloum. Il dit au cheikh qui lui adressait des représentations sur son empressement à courir les hasards des combats, puisque cette troupe n'avait d'autre but que d'enlever des Félatahs infidèles pour en faire des esclaves et les vendre : « Je ne dois pas négliger une » seule occasion de voir le pays. » L'armée partit le 15 mars, marcha au sud, et atteignit les montagnes et Mora, capitale du Mandara. A mesure qu'elle avançait elle trouvait le pays plus haut et plus montagneux. De malheureux herdies du infidèles, qui n'avaient pas de moyens de se défendre, ou étaient hors d'état de prendre la fuite, furent égorgés sans pitié ou jetés dans les flammes. Enfin les Bornouens et leurs alliés attaquèrent Mosseia, ville dans une situation très-forte et protégée par des marais, des palissades, des fossés. Les Arabes fondirent sur l'ennemi avec une grande bravoure, mais furent mal secondés par les Bornouens et les Mandarans ; aidés de leurs armes à feu, ils emportèrent la palissade et repoussèrent les Félatahs sur

les hauteurs. Ceux-ci firent pleuvoir une grêle de flèches empoisonnées sur les assaillants; de toutes parts on voyait les femmes qui en fournissaient de nouvelles aux guerriers et qui finirent par faire rouler de grosses masses de rochers sur les Arabes. Les Félatahs, remarquant le petit nombre de ceux qui les poursuivaient, attaquèrent à leur tour; les Arabes reculèrent, la cavalerie des Félatahs accourut. Si un groupe d'Arabes guidés par Boukhaloum êt un autre chef n'eût pas tenu tête et forcé l'ennemi à s'arrêter, tous eussent probablement péri. Beaucoup furent tués. Le cheval de Denham fut blessé au cou; lui-même eut le visage effleuré par une flèche. Dès que la défaite des Arabes fut évidente, leurs alliés se hâtèrent de fuir; bientôt la déroute devint générale. « Denham, forcé de mettre pied à terre, ne dut son salut qu'à son pistolet; il put monter sur un autre cheval; mais, au bout de quelques centaines de pas, l'animal, effrayé, s'abat, le renverse et s'échappe: notre voyageur reste à pied et désarmé. Il est entouré par les Félatahs, en un clin d'œil dépouillé de tous ses vêtements, et percé de plusieurs coups de lance; les Félatahs se disputent ce qu'ils lui ont enlevé, il réussit à se relever, et se jette dans un bois voisin. Poursuivi, il saisit les branches d'un arbre, et se laisse tomber dans un torrent; il gagne la rive opposée, et il est sauvé. Apercevant à travers les arbres trois cavaliers, il reconnaît Boukhaloum et d'autres Arabes; il les appelle à grands cris, ils ne l'entendent pas; au milieu de la confusion, du bruit, des gémissements des mourants, les Félatahs étaient à leurs trousses, et tenus en respect seulement par les armes à feu du chef. Un Bornouen, chargé par le cheikh de veiller sur Denham, le reconnaît de loin, avance à cheval vers lui, le fait monter en croupe; ils rejoignent au galop, et au milieu des décharges continuelles de flèches, l'arrière-garde de leur troupe. Boukhaloum fit revêtir d'un barnus arabe Denham, qui était totalement nu, et souffrait horriblement de la chaleur. Ce chef lui eut à peine rendu cet important service qu'il mourut d'une blessure au pied. Un torrent qu'on rencontra permit aux fugitifs d'apaiser leur soif dévorante. Denham recouvra son premier cheval et sa selle; l'animal était trop maltraité pour qu'il pût s'en servir; on lui en donna un autre; ses pistolets étaient perdus. « Ainsi, s'écrie-t-il, se termina notre malheureuse « expédition. Comme elle n'avait « d'autres motifs que l'injustice et « l'oppression, qui pourrait regret-« ter qu'elle n'ait pas réussi? » Le 4 mai il fut de retour à Augornou, ville voisine de Konka; il reçut du cheikh du linge, laissé par ses compatriotes à leur départ pour le Haussa, un habillement à la mode du pays, et un cheval. Il avait perdu bien d'autres choses, dans cette expédition malencontreuse; il se consola en réfléchissant aux observations intéressantes qu'elle lui avait fourni l'occasion de faire. Grâce au régime sévère qu'il avait été contraint de suivre, ses blessures et ses meurtrissures se guérirent promptement, et il put songer à des excursions moins périlleuses. Au mois de mai, il accompagna le cheikh dans une expédition à l'ouest, dans le Monga, pays dont les habitants firent leur soumission. En décembre, Oudney et Clapperton partirent pour le Haussa; quelques jours après, Denham eut le plaisir

de voir arriver à Kouka un de ses compatriotes, Toole, jeune officier qui avait parcouru en trois mois et demi la distance entre cette ville et Tripoli. Il avait l'air robuste, il apportait diverses choses utiles; la position de Denham devenait plus agréable, il pouvait compter sur l'aide d'un compagnon. Il profita donc d'une occasion favorable pour aller avec lui visiter le Loggoun, contrée baignée par le Chary, et dont les habitants sont industrieux; ils emploient dans leurs affaires un signe représentatif des valeurs; ce signe est en fer, son prix varie; ce qui donne lieu à un agiotage. Denham remontait le fleuve assez haut, quand il fut obligé de rebrousser chemin, à cause d'une incursion des Begharmiens. Toole tomba malade; et il mourut à Angala, ville située sur le Gambaraoun, près de son embouchure dans le lac Tchad; il n'avait que vingt-deux ans. Malgré sa forte constitution, il ne put résister aux fatigues du voyage dans un pays humide et très-chaud. Le 2 mars 1824 Denham était de retour à Kouka; il rejoignit bientôt le cheikh, qui marchait contre ses ennemis; ceux-ci furent défaits. Au commencement de mai, Tyrwhit, envoyé d'Angleterre pour résider dans le Bornou, était auprès de Denham; il offrit des présents de son gouvernement au cheikh pour lui témoigner combien la Grande-Bretagne était reconnaissante de l'accueil bienveillant qu'il avait fait aux Anglais, et ramena au cheikh ses enfants long-temps retenus à Mourzouk par les machinations du dernier sultan du Fezzan. Les deux Anglais se joignirent à une expédition qui devait faire le tour du lac en se dirigeant d'abord à l'est; elle dura près d'un mois, mais ne s'avança que jusqu'à Tângalia, lieu situé par 13° 20' de latitude sur la rive orientale du Tchad. Une défaite essuyée par les troupes du cheikh les força de se retirer. Le 17 juillet, Denham de retour à Kouka y trouva Clapperton revenu du Soudan avec une petite caravane : « Il était tellement « changé, dit Denham, que je ne « le reconnus que quand je l'entendis m'appeler par mon nom. « Notre entrevue fut bien triste; il « avait enterré son compagnon, j'a- « vais fermé les yeux du mien, « beaucoup plus jeune et plus ro- « buste que moi. M. Clapperton, « malgré sa faiblesse extrême, par- « lait de retourner au Soudan après « la saison des pluies. » Denham de son côté projetait de compléter le voyage autour du Tchad, en passant par le nord et se rapprochant le plus qu'il lui serait possible du point où il s'était arrêté dans le sud. Le moment du départ approchait, le cheikh consentit à ce que Tyrwhit restât auprès de lui comme consul, et promit de protéger les marchands anglais qui viendraient dans son pays. « Il faut que ce soient de petits « marchands, ajouta-t-il, autrement « leurs profits ne seraient pas assez « considérables pour leurs frais. » Il exprima ensuite le désir d'écrire au roi de la Grande-Bretagne, et promit de faire tout ce qu'il pourrait pour être utile à Denham, qu'il pria instamment de revenir. « Main- « tenant très-connu, lui dit-il, tu « peux aller sans crainte dans tout « le Bornou; même les habitants « des frontières te connaissent tous. « Cela ne s'est pas effectué à la hâte; « tu as été près de dix-huit mois avec « nous. Tu te souviens du temps où « tu ne pouvais pas aller à une pe- « tite distance sans inconvénient

« pour toi. Alors je ne croyais pas « que jamais tu pusses être aussi li- « brement ici que tu y es. C'est au « temps et à toi-même que tu en as « l'obligation, et non pas à moi. « J'aurais inutilement donné des or- « dres pour qu'on te respectât, tu « as par ta conduite confiante et « franche gagné la bienveillance de « ce peuple, et cependant tu es chré- « tien! » Le cheikh envoya aux Anglais un chameau, un cheval et des outres à eau pour leur voyage dans le désert, enfin d'autres objets pour eux et pour leur roi; le 16 août il leur donna une audience de congé, et ils s'acheminèrent vers Tripoli, avec une caravane du Soudan. Denham suivit par le nord les rives du Tchad jusqu'à Mahal, village sous le quinzième degré de longitude à l'est de Greenwich et les 14° 28' de latitude. Le 14 septembre tout le monde fut réuni à Woudié sur la rive occidentale du lac. On revint à Tripoli par la même route qu'on avait tenue en allant au Bornou; Denham pense qu'elle est plus difficile et plus fatigante au nord qu'au sud. Un nouveau sultan commandait à Mourzouk; il fut très-obligeant pour les Anglais, qui revirent à Tripoli le 26 janvier 1825. Le pacha les félicita sur leur retour; ils s'embarquèrent vers le milieu de février pour Livourne, et le 1er juin ils abordèrent en Angleterre, où ils avaient expédié, par mer, leur bagage ainsi que les curiosités rapportées d'Afrique, et confiées aux soins du charpentier Hillman, le seul de leurs compagnons qui n'eût pas succombé à l'intempérie du climat de cette partie du monde. Denham fut élevé au grade de major, et s'occupa de la rédaction de son Voyage. Le succès qu'il avait obtenu dans cette entreprise si longue et si périlleuse, l'énergie et la résolution qu'il avait déployées dans les occasions difficiles, la douceur et la modération que, dans toutes les circonstances, il avait su allier au courage et à la persévérance, lui méritèrent l'estime générale. Son extérieur agréable, son air affable, le firent rechercher et accueillir dans toutes les sociétés, et il soutint par ses manières engageantes, et par sa conversation aisée et enrichie d'observations instructives, la réputation que ses travaux lui avaient acquise. On jugea que peu d'hommes étaient aussi capables que lui de diriger des entreprises qui exigeaient de l'habileté et de la constance. Nommé lieutenant-colonel et surintendant ou directeur-général de l'établissement des Africains affranchis, qui avait été fondé à Sierra-Léone et comprenait la côte occidentale d'Afrique, il s'embarqua, le 8 décembre 1826, à Plymouth. En vingt-huit jours, il fut rendu à sa destination, où la nouvelle de sa nomination avait causé une satisfaction générale. Il prit des mesures pour que les roitelets des cantons voisins vinssent commercer au chef-lieu du gouvernement, favorisa les échanges de bons procédés entre eux et les Africains, et établit une caisse d'épargnes parmi les habitants de Free-Town. Il avait jugé d'abord que les pluies de Sierra-Léone ne pouvaient se comparer à celles du Bornou; mais, plus tard, il pensa que les fièvres produites par la saison pluvieuse sur la côte causaient une faiblesse excessive, et que les femmes en souffraient plus que les hommes. En décembre 1827, il s'embarqua sur la corvette *la Sibylle* pour faire une tournée d'inspection à Fernando Po; il rencontra dans cette excursion Lander qui revenait du

Haussa, et annonça le premier en Angleterre la mort de Clapperton, son ancien compagnon. Ayant débarqué à Accra sur la Côte d'Or, il estima que le climat de ce comptoir valait mieux que celui de Free-Town. Il revint bien portant dans cette colonie, et il en fut nommé vice-gouverneur. Le 31 mai 1828, la fièvre du pays l'attaqua; le 2 juin il semblait moins malade; le 7 il manifesta le désir de retourner en Angleterre, mais il était trop tard; il mourut dans la matinée du 9. On a de lui : *Narrative of travels and discoveries*, etc. (*Relation de voyages et de découvertes, faites dans l'Afrique septentrionale et centrale, dans les années* 1822, 1823 *et* 1824, *par le major Denham, le capitaine Clapperton et le feu docteur Oudney, et s'étendant à travers le grand désert jusqu'au dixième degré de latitude nord, et de Kouka en Bornou à Sackatou, capitale de l'empire des Félatahs; avec un Appendix*), Londres, 1823, in-4°, avec cartes et planches. Le titre de la traduction française, par l'auteur de cet article et M. de La Renaudière a été abrégé (*Voy.* Clapperton, LXI, 94). Ce livre a été presque entièrement rédigé par Denham; Clapperton n'y a coopéré que pour ce qui concerne son voyage à Sackatou, et les notes laissées par Oudney se trouvaient dans un état d'imperfection tel qu'il ne fut possible d'en extraire que quelques remarques éparses. Malgré les descriptions de l'Afrique données par les Arabes, la géographie de la portion septentrionale de cette partie du monde, c'est-à-dire jusqu'au cinquième degré de latitude nord, était mal connue; la sagacité et les recherches de Delisle, de d'Anville, de Rennel; quoique ce dernier eût mis à profit les découvertes de Mungo Park, de Horneman, de Brown, avaient échoué contre l'insuffisance et le vague des renseignements fournis par les auteurs musulmans. La relation des deux officiers anglais a rectifié les idées erronées. Il suffit de citer pour exemple ce qui concerne la position du Bornou : on le croyait situé par 19° de latitude nord et 22° de longitude est de Greenwich; tandis qu'il l'est par 13° de latitude et 18 de longitude. L'existence et la position véritable du lac Tchad furent constatées et déterminées. Ce fut Denham qui explora les bords de cette grande nappe d'eau; malheureusement les circonstances s'opposèrent à ce qu'il en fît entièrement le tour. Il reste ainsi, le long de ses rives orientales, une étendue d'une soixantaine de lieues qui appelle encore le zèle et les travaux d'un voyageur futur. D'ailleurs Denham rapporte toutes les traditions des indigènes sur ce lac dont l'issue est encore couverte d'un voile épais. On sait seulement que son eau est douce; et l'on a vu que les hippopotames et les crocodiles y vivent. On sait aussi qu'il ne reçoit aucune rivière venant du nord au-delà du quinzième méridien oriental de Greenwich, et que de Tripoli au Yeou le premier de ses affluents de l'ouest, on ne rencontre aucun cours d'eau qui ressemble à une rivière. La caravane, quand elle ne marche pas dans le désert, passe le long de coteaux rocailleux, escarpés et plus ou moins élevés; à leur pied s'ouvrent des vallées où il y a soit des puits, soit des sources. Denham raconte d'une manière attachante les événements de son long et pénible voyage; ses récits inspirent le plus vif intérêt; il peint avec des couleurs vraies le

pays et ses habitants. On pourrait désirer plus d'ordre dans sa narration; mais elle annonce un homme judicieux et indulgent. « Si, dit-il, on « trouve que j'ai parlé trop favora- « blement des Africains, au milieu « desquels nous nous trouvions jetés, « je répondrai simplement que je « les ai dépeints tels que je les ai « vus; hospitaliers, bienveillants, « honnêtes et généreux; jusqu'au « dernier moment de ma vie, je me « souviendrai d'eux avec affection. « Oui, il y a dans l'Afrique centrale « beaucoup d'enfants grossiers de la « nature, qui se distinguent par des « principes et des sentiments qui fe- « raient honneur au chrétien le plus « civilisé. » Les dessins exécutés avec une délicatesse infinie sont dus pour la plupart au crayon de Denham qui, avec une modestie singulière, annonce qu'il s'est fait aider par sir Robert Ker Porter connu par ses voyages en Orient. Les plans et les cartes partielles sont également de Denham; la grande carte a été dressée d'après les observations des deux voyageurs. L'appendix contient, entre autres pièces remarquables, une description du Takroux ou Soudan par Bello, sultan des Fellatahs; des renseignements officiels sur la mort de Tyrwhit, décédé à Kouka le 22 ou 23 oct. 1824; enfin diverses dépêches de princes africains. Le volume est terminé par la description raisonnée des objets d'histoire naturelle que les voyageurs rapportèrent dans leur patrie. La botanique est traitée par M. Robert Brown, la minéralogie par M. A. Kœnig. Le supplément offre des observations de météorologie et des vocabulaires du Bornou, du Bégharmé, du Mandara et de Tombouctou. Feu Klaproth, notre collaborateur, a employé ces matériaux pour composer un *Essai de la langue du Bornou*, qu'il a placé à la suite de la traduction française. E—s.

DENMAN (Thomas), chirurgien et accoucheur anglais, naquit le 27 juin 1733, à Bakewell dans le comté de Derby, où son père était pharmacien. Pendant sa jeunesse, il mena une vie errante et éprouva bien des infortunes. Après avoir perdu son père à l'âge de dix-neuf ans, il essaya, pendant deux années, de suivre la même carrière que lui; mais ensuite il se rendit à Londres avec très-peu de ressources, s'y livra à l'étude de l'anatomie et fréquenta très-assidument l'hôpital Saint-Georges. En 1757, Denman alla sur la côte d'Afrique, et dix-huit mois plus tard il passa sur le vaisseau *l'Edgar*, commandé par le capitaine Drake, en qualité de chirurgien et ne quitta ce poste qu'à la conclusion de la paix en 1763; il revint alors à Londres pour s'y livrer d'une manière spéciale à la pratique des accouchements sous la direction du célèbre Smellie. Ayant pris un diplôme dans l'université d'Aberdeen, il essaya de s'établir à Winchester, mais cette entreprise n'eut pas de succès, et il retourna à Londres où il se trouva réduit à un état de gêne, voisin de l'indigence. Ce fut en vain qu'il voulut se faire réintégrer dans la chirurgie navale. Heureusement, par le crédit de lord Cavendish et de Drake, il fut nommé chirurgien d'un yacht royal avec un traitement de soixante-dix guinées; ce médiocre emploi devint la source de sa fortune. De concert avec le docteur Osborne, il donna des leçons d'accouchement qui attirèrent un grand concours d'élèves. Les ouvrages qu'il publia augmentèrent encore sa réputation. Il obtint

le titre de médecin adjoint, et accoucheur de l'hôpital de Middlesex, et remplit ces fonctions avec beaucoup de zèle pendant plusieurs années. Enfin, parvenu à l'âge de cinquante-huit ans, il renonça en grande partie à la pratique, et mena une vie tranquille dans sa maison de campagne de Feltham. Ami de Jenner qui avait été son élève, il reconnut un des premiers les avantages de la vaccine, et contribua à la propagation de cette découverte. Denman mourut en 1815. Celui de ses ouvrages qui a le plus contribué à le faire connaître est son *Introduction à la pratique des accouchements*, Londres, tom. I, 1787; tom. II, 1795, in-8°; ibid., 1801, in-4°; 1816, et 1832, in-8°, avec planches, et une Vie de l'auteur. Ce traité a été traduit en allemand par Rœmer, Zurich et Leipzig, 1791, in-8°, et en français par le docteur Kluyskens, Gand, 1802, 2 vol. in-8°; il est regardé comme classique en Angleterre. Son traducteur, M. Kluyskens, l'a loué outre mesure. Cependant le savant Sprengel (Histoire de la médecine, tom. VI) le regarde comme prolixe, rempli d'hypothèses, et pense qu'il ne peut pas soutenir la comparaison avec celui de Baudeloque. Les autres écrits de Denman sont: I. *An Essay on puerperal fever*, Londres, 1768, in-8°; ibid., 1777-1785, in-8°; traduit en allemand, Altembourg, 1777, in-8°; en français par Revolat, Lyon, 1798, in-12. II. *An Essay on Natural labour*, Londres, 1786, in-8°. III. *An Essay on præternatural labour* Londres, 1786, in-8°. IV. *An Essay on uterine hœmorrages depending on pregnancy and parturition*, Londres, 1787, in-8°. V. *Aphorisms on the application and use of the forceps and vectis in præternatural labour*, Londres, 1788, in-8°; ibid, 1817, in-8°; ibid., 1824, in-32. VI. *Collection of engravings, tending to illustrate the generation and parturition of animals and the human species*, Londres, 1787-1791, in-fol. VII. *Speculation on the mode and apparences of impregnation of the human female*, Londres, 1789, in-8°. VIII. *Two cases of the rupted and inverted uterus*, Londres, 1788, in-4°. IX. *Engraving of two uterine polypi*, Londres, 1801, in-fol. X. *Observations on the rupture of the uterus of the suffles in infants and on the mania lacteq*, Londres, 1810, in-8°. XI. *Observations on the cure of cancer*, Londres, 1811, in-8°. G—T—R.

DENNER (Jean-Christophe), célèbre luthier, naquit à Leipzig, le 13 août 1655. Dès son enfance, il apprit à tourner des flûtes. En cherchant à perfectionner cet instrument, il inventa la clarinette en 1690. Denner mourut à Nuremberg, le 20 avril 1707, laissant deux fils qui ont soutenu la réputation de leur père. La clarinette, qui remplit les fonctions du violon dans les orchestres militaires, et qui était si bornée dans son origine, est arrivée aujourd'hui à sa plus grande perfection, grâce aux travaux de MM. Xavier Lefèvre, Janssen, Simiot, Iwan Muller et enfin Buteux, première clarinette du Conservatoire. F—LE.

DENNIÉE (le baron Antoine), né à Versailles le 17 janvier 1754, fut en 1792 commissaire-général de la dernière garde, dite *constitutionnelle*, de Louis XVI. En le choisissant dans une liste de six candidats où Denniée était porté le dernier et

le seul sans aucune annotation, tandis que les autres étaient recommandés par les princes, par la reine ou par le roi lui-même, ce monarque jugea que celui dont les services pouvaient se passer de protecteurs, avait droit à la préférence. On sait que les ennemis de la monarchie firent, par un prompt licenciement, expier à cette garde le tort, alors irrémissible, de sa fidélité et de son dévouement. Témoin des persécutions que ne tardèrent pas à essuyer tous ceux qui en avaient fait partie, Denniée n'échappa au sort d'un grand nombre d'entre eux et de leur digne chef, le duc de Brissac, qu'en se réfugiant dans les camps. Employé en qualité de commissaire-ordonnateur à l'armée du Var, il y fut institué grand-juge d'une cour martiale. Il se dévouait en homme de bien à ce pénible ministère, lorsqu'après le 9 thermidor, le comité de sûreté générale lui expédia l'ordre d'explorer les papiers de Bonaparte, alors général d'artillerie, qui, par suite de ses liaisons avec Robespierre le jeune, s'était déclaré pour le parti montagnard et venait d'être arrêté comme *terroriste*. La justice et la loyauté avec lesquelles Denniée remplit, à Nice, cette fonction délicate, lui mérita l'estime de cet homme extraordinaire et qui devait jouer un si grand rôle. Elle devint pour lui l'origine des témoignages de confiance qu'il en reçut dans la suite. Napoléon qui, d'ailleurs, avait su distinguer les talents, le zèle et le rare désintéressement de Denniée, l'appela successivement aux fonctions d'ordonnateur en chef de l'armée d'Italie, d'inspecteur aux revues, de secrétaire-général du ministère de la guerre, et le créa baron et commandant de la Légion-d'Honneur. Il lui confia aussi la direction de cet important département durant la présence aux armées du ministre et major-général Berthier. En 1808 Denniée fut établi intendant-général des armées françaises en Espagne, où il créa en quelque sorte ce service. A la fin de 1811, il se vit forcé de revenir en France pour rétablir sa santé, ruinée par un travail excessif. Tous les militaires et toutes les autorités locales lui manifestèrent par leur reconnaissance et par leurs regrets combien ils rendaient hommage à la probité et aux ménagements pour le pays avec lesquels il s'était acquitté de son mandat, « dans « une guerre d'armée à peuple; » difficultés si bien appréciées par le général Foy, dans son *Histoire de la guerre de la Péninsule*. Denniée arrivait à Paris lorsque tout se préparait pour l'expédition de Russie; et l'empereur, au moment de s'éloigner de la France, ordonna qu'il y reprendrait dans ses attributions la surveillance spéciale des opérations administratives des armées en Espagne. En 1814, Louis XVIII nomma Denniée intendant-général de sa maison militaire. Admis à la retraite vers la fin de 1817, il est mort à Paris le 19 avril 1829. E—K—D.

DENON (Dominique Vivant), directeur des musées sous Napoléon, naquit à Châlons-sur-Saône, le 4 janvier 1747, de parents nobles. Envoyé à Paris pour étudier le droit, il y fit peu de progrès, et mena d'abord une vie dissipée. Comme il était doué des avantages de l'esprit et de la figure, il fut présenté, accueilli et fêté dans le cercle des actrices du Théâtre-Français (comédiens ordinaires du roi), où on lui persuada de travailler pour le théâtre. A vingt-deux ans il composa une comédie intitulée : *Julie*, ou *le Bon père*.

Quelqu'un demandant à Lekain ce que l'on allait représenter, il répondit : « Vous ne voyez pas ! c'est la « comédie de ce jeune auteur, couleur de rose, que ces dames ont « reçue. » Dans le même temps, Denon s'adonnait au dessin, et ses maîtres, lui trouvant la main sûre et l'œil juste, lui prodiguèrent à l'envi des conseils dont il ne tarda pas à profiter. Mais les actrices, la comédie du *Bon père*, et même le dessin ne menaient à rien de solide : Denon eut l'idée de fréquenter Versailles et de chercher à attirer l'attention de Louis XV. Ce prince le remarqua un jour, et lui demanda ce qu'il voulait : « Sire, dit le jeune gentil« homme, je désire obtenir la per« mission de voir à mon aise V. M. « sans craindre les hallebardes. » Le roi lui fit délivrer une permission avec laquelle il put entrer librement dans les appartements et dans les jardins. Mme de Pompadour s'était montrée protectrice des arts : elle dessinait, elle gravait : Louis XV avait gardé quelques-uns des goûts de la favorite. Il fit acheter un certain nombre de pierres gravées, dont le soin fut confié à Denon. Les parents n'étaient pas satisfaits de la modestie des goûts de leur enfant, qui aurait pu embrasser une carrière plus brillante ; mais l'enfant avait plus de tact que ses parents, et il finit par obtenir, en se faisant voir souvent, et en manifestant de la disposition à s'instruire, une place de gentilhomme d'ambassade à Saint-Pétersbourg. Là il se rendit agréable à l'ambassadeur ; il étudiait le monde avec sagacité, et n'en rapportait jamais qu'une moisson d'informations piquantes et vraies. A l'avènement de Louis XVI, Denon fut distingué par le comte de Vergennes, nouveau ministre des affaires étrangères, qui lui donna une mission pour la Suisse. En passant près de Ferney il voulut voir Voltaire, qui refusa de l'admettre et envoya un secrétaire chargé de lui témoigner le regret d'avoir en ce moment trop d'occupations. « Dites à M. de Voltaire, reprit « Denon que moi, comme lui, je suis « gentilhomme ordinaire du roi, et « qu'en cette qualité j'entre partout. » Cette boutade ne déplut pas à Voltaire qui alla au devant de son confrère en s'écriant : « Vous voulez donc « forcer l'empire des ombres ! » On déjeuna. Voltaire fut tout gracieux. Denon laissa entrevoir qu'il dessinait : « Eh bien ! reprit le vieillard, vous « ferez mon portrait. » Nous devons à cette visite une composition de Denon gravée sous le nom de *Déjeuner de Ferney*. L'*ombre* se plaignait plus tard d'avoir été dessinée trop maigre, et trop en laid. M. de Vergennes, content de l'intelligence montrée par Denon, qui avait expliqué avec douceur quelques articles de nos capitulations, l'envoya comme secrétaire auprès de M. de Clermont d'Amboise, ambassadeur à Naples. L'ambassadeur et le secrétaire ne tardèrent pas à ressentir l'un pour l'autre une amitié sincère ; il en résulta un ensemble dans le travail, une exactitude dans les faits de la correspondance, et un motif nouveau pour les affaires étrangères d'aimer et de protéger Denon, dont le zèle était apprécié et jugé utile au service du roi. Le goût des arts ne pouvait jamais s'éteindre chez Denon. Même au milieu des études politiques, il avait aidé l'abbé de Saint-Non qui voulait publier un *Voyage pittoresque à Naples*. Les détails les plus importants de cet ouvrage sont dus à Denon qui

les avait recueillis lui-même en Sicile et à Malte. M. Quatremère de Quincy se souvint toujours de la bonne grâce avec laquelle Denon lui remit à Naples des recommandations pour les Siciliens qui l'avaient précédemment aidé dans ses recherches. M. de Clermont, ayant sollicité un congé, écrivit à M. de Vergennes le 22 juin 1782 : « J'ai l'honneur de « recommander à vos bontés M. Denon ; il est parfaitement au fait de « tout ce qui concerne la cour de Naples, où il est généralement aimé et « considéré, surtout de leurs majestés siciliennes : je suis sûr que « vous serez content de son intelligence et de son zèle. » Denon fut nommé chargé d'affaires de France par intérim. Dans une de ses dépêches du 14 septembre suivant, faisant connaître à sa cour le caractère du chevalier Acton, dès lors très-influent, il trace sa biographie, le commencement de sa fortune, les progrès de sa faveur, le degré de puissance où il est parvenu. La fin de la lettre offrait quelques traits moins graves que ceux que comporte une dépêche diplomatique. Rayneval, alors premier commis des affaires étrangères, conseilla à M. de Vergennes, qui aimait Denon, de le corriger doucement, à cette première faute légère, pour n'avoir pas à lui reprocher plus tard un manquement sérieux. En conséquence Denon reçut une dépêche datée du 11 octobre, où il était dit : « Vous vous êtes permis, « monsieur, dans votre lettre n° 40, « de traiter des particularités qui ne « sont pas de nature à être exposées « dans un conseil, et vous avez donné à votre relation une tournure « peu convenable à votre position, « et à la gravité de la politique. « En général les anecdotes de la « vie privée des princes ne sont « matière à dépêches que quand « elles ont un rapport absolument « nécessaire aux affaires ; encore « doivent-elles être rendues avec la « plus grande circonspection. » Cette lettre partit après avoir été soumise à l'approbation du vertueux Louis XVI, qui ne voulait pas que l'on parlât jamais avec légèreté de son beau-frère Ferdinand, ni des ministres qui composaient le conseil à Naples. Denon bien averti dut à cette faute, reprise si à propos, le succès du reste de sa mission. Désormais la correspondance fut d'un ton sérieux, mais animé, parce que l'esprit de Denon le portait à un style vif qu'il avait peine à contenir. Il s'était présenté d'ailleurs une occasion de montrer de l'application et d'entrer dans une foule de détails sans danger. Une corvette française (capitaine Meyronnet de Saint-Marc) venait d'entrer dans le port, et s'était approchée du môle. Le commandant du port exigeait que la corvette retournât en rade, et ne lui accordait la permission de jeter l'ancre sous le môle qu'à la condition de décharger ses poudres. Saint-Marc, de concert avec Denon, qui disait ; « Mais les Français ne sont pas de « perfides Tunisiens, » n'accepta pas cette humiliante proposition, et remit à la voile. Le maréchal de Castries, ministre de la marine, fit témoigner toute la satisfaction du roi à M. de Saint-Marc et à Denon. Une autre occasion de redoubler de zèle, et surtout de se concilier la bienveillance toujours conditionnelle du cabinet de Naples, s'offrit en 1783 : nous voulons parler du terrible tremblement de terre de la Calabre. Les relations de Denon étaient complètes et rédigées avec la chaleur d'intérêt

qu'inspirent de telles catastrophes; le cabinet de Versailles s'en déclara très-satisfait. Denon eut ordre d'offrir des vaisseaux, des troupes, du blé, de l'argent, des médecins, des architectes, des constructeurs, enfin du temps pour payer d'assez fortes créances que le commerce de Naples devait au commerce de Marseille, indemnisé par le roi. On peut juger tout ce que ressentit de douleur la belle âme de Louis XVI, par l'empressement de ses consolations pour la sœur de son épouse. On n'avait pas eu besoin de demander à Denon des faits circonstanciés, il reconnut lui-même ce que ses dépêches allaient avoir d'important dans cette circonstance, et le gouvernement du roi eut soin de faire insérer dans les gazettes tout ce qui pouvait intéresser l'humanité et la science qui, bien appliquée, apprend à soulager les maux des peuples, dans ces solennels *coups d'état* de la Providence (1). Dans le cours de sa légation, Denon s'était acquis l'amitié du cardinal de Bernis, chargé des affaires de France à Rome. Des calomniateurs cherchaient à ruiner le crédit du cardinal à Naples; Denon, prévenu par son éminence, ne refusa pas de lui rendre service, et lui écrivit le 23 avril 1785, dans un moment où la France et l'Espagne étaient en froideur avec Naples: « On dit ici que c'est dans la boutique de Rome que se fabriquent « toutes les contrariétés que la cour « de Naples éprouve de celles de « Bourbon, et c'est d'après de telles « autorités qu'on se croit en droit « de déclamer contre vous, monsei- « gneur, et le chevalier Azara. Vous « êtes, vous, l'être le plus faux qui « existe; on vous avait fait venir à « Naples, pour me faire rappeler, et « vous n'êtes venu que pour séduire « et tromper, car vous avez eu la « malhonnêteté de n'écrire que du « bien de moi. Il est sûr que c'est « donner une bien mauvaise idée de « votre cœur, de n'avoir pas eu la « complaisance de perdre un mal- « heureux que l'on persécutait, par- « ce que depuis deux ans, il n'avait « rien de bon à raconter. Je n'ima- « gine pas que cela vous surprenne « beaucoup: aussi ne crois-je pas « vous avoir envoyé un portrait, « mais un nouveau mouvement de « physionomie. M. de Bressac (Fran- « çais établi à Naples et ennemi « de Denon) dit ici publiquement « qu'il a été chargé d'écrire à M. de « Talleyrand (nouvel ambassadeur à « Naples), en même temps à Paris « et à Turin, de se rendre en droi- « ture à Pise, afin de le trouver « avec des oreilles vierges que ni « vous ni moi n'aurons encore eu le « temps de corrompre. Je demande « la permission d'aller vous faire ma « cour, pendant une partie du temps « que le roi sera dehors (il allait « faire un voyage en Calabre). J'ai « l'honneur, etc., signé De Non (2). » L'amitié du cardinal de Bernis n'abandonna pas Denon, et il le recommanda de nouveau à Naples, en expliquant courageusement qu'il avait des

(1) Au milieu de ces détails, on distingue la mission du chevalier d'Estourmel; il avait été chargé par le grand-maître de Malte, Emmanuel de Rohan, de se mettre à la tête de plusieurs bâtiments de la Religion qui firent voile pour Reggio, près de Messine. A son arrivée, le chevalier, encore hospitalier dans les états d'une autre puissance, annonça qu'il allait débarquer des infirmiers et faire établir des lits sous des tentes où il serait distribué des secours en tout genre. L'effet de cette mission fut très-salutaire, et sauva la vie à beaucoup de blessés. Naples et la France en remercièrent hautement le grand-maître.

(2) On a remarqué que presque toutes les lettres qu'il écrivait avant la révolution sont signées *De Non*, en deux mots; mais depuis cette époque il signait toujours *Denon*, en un seul mot.

devoirs à remplir et que d'ailleurs, averti par une leçon sévère, il les avait remplis avec prudence. La reine, lorsqu'il prit congé d'elle, lui remit une boîte émaillée et une bague avec son chiffre entouré de brillants. M. de Talleyrand arrivait avec des instructions précises. On peut observer, à la louange de Denon, que ces instructions étaient toutes fondées sur les informations qu'il avait envoyées, qu'elles étaient réputées la vraie base de la politique de la France, et que souvent même des expressions originales du chargé d'affaires, et tirées du langage des arts, étaient répétées dans les recommandations au baron de Talleyrand. Le dernier service que Denon rendit à sa cour, avant de partir, fut d'entendre et de rédiger avec habileté les plaintes que le duc de Courlande voulait faire passer en France avant de s'y rendre. Ce que Pierre de Biren (*Voy.* ce nom, IV, 513) disait à Denon était empreint d'une sorte d'animosité peu propre à faire accueillir des réclamations. Le duc se plaignait à la fois de ses sujets et de la Russie; « mais « choisissez, lui dit spirituellement « Denon : si vos sujets vous ont ren- « voyé, il y a peu d'espoir, et il ne « faut pas le dire; si c'est la Russie, « on peut demander des compensa- « tions. Croyons, quoi qu'il en soit, « que plusieurs de vos sujets vou- « laient encore de vous; la haine ab- « solue de tout un état est difficile à « prouver. Arrangeons donc vos « malheurs, et voici ce que j'écrirai « en France. » Alors il lui communiqua un mémoire rempli de réserve et de sens. Si le duc obtint de la France des consolations et des bons offices, il le dut aux conseils de Denon. En retournant dans sa patrie, il vit à Rome d'Agincourt, l'auteur de l'*Histoire de l'art par les monuments*, et il lui emprunta une gravure de Rembrandt pour l'étudier. Quelques jours après, il revint en disant à d'Agincourt : « Vous « m'avez donné deux gravures du « même sujet; faites-moi présent « d'une des deux. » D'Agincourt le regarda en riant, et répondit : « Je « vous connais, vous avez copié ma « planche; je vais reprendre l'origi- « nal auquel je suis fort attaché. — « Retrouvez-le, reprit Denon. » D'Agincourt considéra les deux gravures, les retourna, les plaça devant le jour, ne sut distinguer l'original de la copie, et s'avoua vaincu. Denon laissa les deux gravures à son ami, et ce ne fut que quelque temps après qu'un célèbre dessinateur reconnut la copie à un grain du papier, quoique Denon eût eu la malice de prendre à un ouvrage relié anciennement à Leyde, une de ces feuilles blanches qui sont au commencement et à la fin du livre, et d'y faire imprimer la copie. La mort de M. de Vergennes priva Denon d'un puissant appui; mais le séjour en Italie, la vue des monuments de Sicile l'avaient rendu artiste et passionné pour le dessin. En 1787, il désira entrer à l'académie de peinture, et s'adressa à M. Quatremère de Quincy, qui, reconnaissant des lettres d'introduction données par Denon pour les savants de la Sicile, lui facilita les moyens d'être admis à l'académie. Denon apporta pour morceau de réception l'*Adoration des bergers*, d'après Luca Giordano. Il y avait à reprendre dans cet ouvrage; l'amitié suppléa à ce qui manquait dans une simple gravure à l'eau-forte, tracée à la hâte. Alors Denon retourna en Italie : il alla à Venise, à Florence, en Suisse pendant les com-

mencements de la révolution. Ses biens furent séquestrés; et on l'inscrivit sur la liste des émigrés. Il eut alors la hardiesse de revenir à Paris, où il se trouva sans ressources. David, qui le connaissait, lui dit de ne pas se livrer au désespoir, et lui procura une commission assez embarrassante, celle de dessiner, d'après l'antique, les costumes républicains que la Convention voulait imposer à la France. Il survint quelques difficultés: David donna des explications sur l'absence de Denon, le fit rayer de la liste fatale, et sollicita un arrêté, qui enjoignait de commencer et de finir d'urgence les dessins républicains, parce que la nation n'était pas convenablement habillée. Denon racontait quelquefois l'anecdote suivante. Un jour, pendant le règne funeste du comité de salut public, il reçut une lettre qui lui prescrivait, en le tutoyant suivant l'usage, de venir prendre des instructions au comité. L'heure du rendez-vous était minuit : les tyrans ne dorment jamais. Denon se voit obligé d'obéir; il arrive à l'heure indiquée, et il ne trouve personne qui l'introduise. Cependant il parvient jusqu'à une chambre du château des Tuileries, voisine d'une autre où il entendait des débats assez vifs. Il s'assied, cherche à se distraire, et surtout à ne rien entendre des bruyants éclats de voix qui parvenaient jusqu'à lui. S'en aller puisqu'il était si tard, rester et courir le risque de comprendre ce que l'on disait, l'effrayaient également. Deux heures sonnent à l'horloge; Denon n'avait pas pris un parti. La porte de la chambre du comité s'ouvre, un homme paraît, un homme bien connu par ses chaînes de montre, son gilet serin, et ses cheveux poudrés : il demande d'une voix haute à l'étranger ce qu'il fait là. Denon déclare qu'il vient sur un ordre, qu'il est artiste pour les costumes républicains, et qu'il attend : « Vous attendez, répond « Robespierre; eh bien! entrons. » Ce n'était plus le salon parfumé du roi de Naples, encore moins la galerie brillante du roi Louis XVI. Robespierre précède le dessinateur, l'annonce; et quand tous ceux qui sont assis l'ont salué d'un coup de tête, il le prend à part, lui parle d'arts, de costumes, de réformes pour l'habillement, pour l'hygiène, pour le bien de la santé, pour le développement des formes, pour l'amélioration des mouvements du corps et de l'organe de la parole, pour la dignité de la démarche, et l'*acheminement à une longue vieillesse*. Robespierre s'anime toujours davantage, évite indirectement le tutoiement, en disant : « Vous autres artistes, vous pouvez, « vous savez, vous devez, vous au- « tres. » Il cherche enfin, par une conversation remplie de politesse, et, si l'on ose le dire d'un tel homme, presque de coquetterie, à plaire, à se rendre agréable à celui qu'il avait fait trembler, et à le convaincre de son respect pour les arts, montrant ou voulant montrer, sans trop de gaucherie, les manières, les airs d'une compagnie meilleure que celle qu'il fréquentait. Denon, renvoyé au jour, après ce long entretien, pendant lequel les autres dressaient des listes, revint pour essayer de dormir, et il fit des rêves si bizarres qu'il ne les a jamais oubliés. Denon avait été présenté à madame de Beauharnais avant qu'elle épousât Bonaparte. Après le mariage, il se déclara un des plus ardents admirateurs de la gloire du général. De là ces relations qui déterminèrent à lui demander s'il vou-

lait faire partie d'une expédition maritime confiée au pacificateur de Campo-Formio. C'est dans l'ouvrage si intéressant écrit par Denon qu'il faut voir tout ce qui concerne son voyage en Égypte. Quand les Français revinrent de ce pays, l'Europe entière était avide de connaître quelques détails scientifiques de l'expédition; l'ouvrage de Denon fut comme le premier qui satisfit cette vive curiosité, et il obtint un succès glorieux. On ne compare pas les découvertes de l'auteur et *ses rubans en gravures* à tout ce que la commission d'Egypte a publié depuis. Tous ces talents divers, ces expériences consommées, ces spécialités distinctes, ces hommes si laborieux, si exacts, si précis nous ont apporté comme une pyramide morale qui est l'admiration de l'Europe. Malgré la valeur inappréciable de leur immense publication, l'ouvrage de Denon, qui est dans des proportions si délicates, est lu encore avec plaisir. Il règne dans les récits de l'observateur une candeur, une bonne foi, une sensibilité, une politesse, qui rappellent l'homme de cour et l'ami du cardinal de Bernis. Bonaparte avait emmené Denon, il l'avait ramené, et cette préférence augmenta l'enthousiasme et la gratitude du voyageur. Deux ans après le retour d'Égypte, Denon fut nommé directeur-général des Musées. Comme administrateur, il prit part à presque toutes les entreprises monumentales de Napoléon; il remplit au dehors des missions de commissaire pour recueillir, peut-être trop sévèrement, de ces monuments que la victoire donne, mais qu'aussi elle reprend, et il organisa à Paris l'admirable collection qui devint pendant quelque temps le plus riche trésor artistique que l'on eût vu en Europe. On a parlé en différentes manières de son administration. Les uns l'ont blâmée, les autres ont applaudi à toutes ses décisions. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en France et partout, une direction des arts est un emploi singulièrement délicat. J'ai vu, dans bien des pays, des artistes et des directeurs, et j'y ai vu des mécontentements, des passions, des mécomptes, des colères, des partialités et des dégoûts. Denon ne pouvait satisfaire toutes les ambitions. Quelqu'un a dit que malheureusement il n'avait que des connaissances superficielles dans les arts; qu'il jugeait d'après des penchants et un acquis trop borné; que ce qui était noir comme Rembrandt obtenait les grâces, les décorations, les commandes; qu'il eût mieux valu pour la direction des arts, que Denon fût un homme tel que M. de Sartine qui, chargé de la direction de la marine, ne savait pas distinguer l'artimon des sabords, et cependant avait très-bien administré. On a dit qu'il fallait qu'un directeur des arts ne sût pas les pratiquer, qu'il suffisait qu'avec un goût raisonnable, des vues justes, l'oreille attentivement tendue vers les applaudissements de l'opinion, et le secours de commissions éclairées, il distribuât les honneurs et les récompenses : d'autres ont répondu qu'il fallait qu'un directeur fût peintre; mais d'autres croyaient qu'il devait être sculpteur, ceux-là architecte. On a raisonné à fond sur ces questions fortement débattues, et l'on a avancé de part et d'autre des arguments excellents. A tout prendre, Denon était un directeur accessible, parlant volontiers, poli, aimé du maître, bon à quiconque l'écoutait avec déférence, n'adoptant pas les haines vulgaires, connaissant son Italie, sa Sicile et son

Egypte (il ne lui manquait absolument qu'Athènes), et consultant avec respect l'opinion publique. On s'est beaucoup plaint de lui, et il n'a pas laissé d'ennemis, et il ne fut jamais l'ennemi de personne. Nous restreindrons ce dernier éloge : Denon ne fut pas juste pour Canova. Quand la statue de Napoléon faite par le grand artiste arriva à Paris, Denon la vit le premier en compagnie de quelques confidents, qui critiquèrent avec raison une pose dans la hanche, et d'autres défauts que l'on peut cependant contester, car dans le nu, et Michel-Ange l'a prouvé, il y a quelquefois des défauts nécessaires, et tout est bien si l'ensemble du personnage est majestueux, vrai, et si, dès le premier abord, il *s'entretient* avec vous. Denon accepta ces critiques de second ordre; et quand Napoléon, qui ne se connaissait pas en arts, qui n'avait pas la prétention de s'y connaître, et se laissait guider en cela, avec assez de docilité, s'étonna doucement de ce que la statue était nue, Denon, qui savait très-bien les doctrines des anciens sur la manière de représenter les héros; Denon, qui, encore une fois, avait vu Naples, Rome, Sienne, Venise, Florence, Gênes et Turin; Denon, qui avait visité Agrigente et Syracuse, qui avait manqué de perdre la vue et même la vie à Thèbes et à Memphis, qui connaissait très-bien le style des médailles, et qui était chargé de l'exécution des exergues, et de la disposition des figures dans les médailles qu'on frappait à Paris; Denon, qui avait admiré le Pompée Spada, blâma imprudemment la pensée raisonnée de Canova. Napoléon se précipita aveuglément dans la même idée; lui, si petit de taille, il alla se mettre dans la pensée que c'était une satire de lui avoir donné la taille de l'Hercule Farnèse; il ne comprit ni l'allusion, ni le style, ni le mystère, ni l'espèce de religion de ce type; il ne se souvint ni de ses Tuileries, ni du palais de son sénat, qui étalaient tant de nudités, et il ordonna d'envelopper la statue d'un voile et d'en interdire la vue à tous les yeux. Quand la fortune abandonna le guerrier, ce fut le jugement de ses amis, de ses compagnons, de ses flatteurs qui devint cause que la statue du Mars reléguée dans une cachette, sous un incommensurable rideau de serge verte, fut sans la moindre résistance, prise et emballée par un étranger que M. Denon, dans son dépit mordant et dans un accès de repentir, caractérisait ainsi. « L'empereur avait « battu les Anglais; mais il a été « vaincu, parce qu'un Prussien a « marché vite, quand un Français « restait à dormir. » Cette boutade, d'autres vivacités, et sans doute ce déluge de vanités blessées, d'amours-propres humiliés, que nous avons signalé plus haut, enfin des raisons faciles à comprendre dans un changement de gouvernement et de système firent perdre sa place à Denon : mais il jouit toujours d'une considération véritable; et, lorsqu'il n'eut plus son emploi, personne ne parla mal de lui; il resta l'honnête homme, le narrateur spirituel, le bon parent, l'ami fidèle, et encore souvent, malgré la disgrace, le Mécène bienveillant. Alors il disposa dans un meilleur ordre les richesses qu'il avait acquises, il organisa son propre musée avec une magnificence remplie d'élégance et de goût, et il termina sa vie au milieu des arts qu'il avait cultivés avec bonheur, qui étaient devenus son refuge quand les distinctions de sa première carrière lui avaient manqué, et

la source de sa fortune sous l'autorité de Napoléon. Denon mourut à Paris le 27 avril 1825. Le baron Gros et ensuite M. Jomard, qui avait fait partie de l'expédition d'Egypte, ont prononcé d'éloquents discours sur sa tombe. Il était membre de l'académie des Beaux-Arts de l'Institut. Denon est auteur des ouvrages suivants. I. *Voyage en Sicile et à Malte*, pour faire suite au Voyage de Swinburne dans les Deux-Siciles, Paris, 1788, in-8°. II. *Voyage dans la haute et basse Egypte pendant les campagnes du général Bonaparte*, Paris, an X (1802), 2 vol. grand in-fol., dont un de planches; ibid., 1802, 1 vol. in-4° avec atlas in-fol.; ibid., 1804, 3 vol. in-12, sans planches. J.-Gab. Pelletier en a publié une édition avec des changements et des additions, Londres, 1802, 2 vol. in-4°. Arthur Aikin traduisit en anglais l'ouvrage de Denon, 1802, 2 vol. in-4° et 3 vol in-8°; Kendal et Fr. Blagden en donnèrent aussi des traductions à la même époque. La plus belle édition est celle de 1826 qui n'a été tirée qu'à 150 exemplaires, 2 vol. in-8°, avec l'atlas des planches; il n'en reste qu'un petit nombre d'exemplaires chez Chaillou-Potrelle. III. *Discours sur les monuments d'antiquités arrivés d'Italie*, prononcé le 8 vendémiaire an XII, à l'Institut, Paris, 1804, in-18. IV. Plusieurs *Notices biographiques* sur des peintres français, insérées dans la Galerie des hommes célèbres. On a encore de Denon: *Julie*, ou *le bonpère*, comédie en trois actes et en prose, Paris, 1769, in-12; — *Point de lendemain*, conte, Paris, 1812, in-18.

A—D.

DENTZEL (George-Frédéric), conventionnel, naquit le 25 juillet 1755, à Turkheim, dans la principauté de Linange, où son père, qui professait la religion luthérienne, était boulanger. Il le destinait au ministère ecclésiastique; et, après avoir reçu une éducation soignée, le jeune Dentzel entra, en 1774, comme aumônier dans le régiment de Deux-Ponts au service de France. Il suivit ce corps dans la guerre d'Amérique, et l'ayant quitté à son retour, il se fixa à Landau, où il devint pasteur de l'église luthérienne, et épousa la fille d'un bourgmestre. Nommé en 1792 député à la Convention par le département du Bas-Rhin, il fut presque aussitôt envoyé en mission, et ne vota point dans le procès de Louis XVI, lequel fut terminé pendant son absence. Au commencement de 1793, il fit décréter la réunion à la France de quelques parties de la frontière d'Allemagne, et s'étant fait militaire il fut nommé adjoint aux adjudants-généraux de l'armée du Rhin. Dénoncé comme coupable d'actes arbitraires, il dénonça lui-même le général d'Harambure, l'accusant de royalisme, et fut chargé d'une seconde mission dans les départements du Bas-Rhin, et de la Moselle. Se trouvant à Landau lors du blocus de cette place par les Prussiens, il destitua le commandant Laubadère, et dénonça le général Delmas. Quoique celui-ci eût été maintenu dans son commandement (*Voy.* Delmas, dans ce vol.), Dentzel cassa les autorités civiles, et soutenu par la société populaire il réunit dans ses mains tous les pouvoirs jusqu'au déblocus qu'opérèrent bientôt les succès de Hoche et de Pichegru. Dentzel avait fait arrêter un officier qu'il soupçonnait d'être l'auteur des troubles de Landau et l'émissaire de quelque faction. Cet officier, rendu à

la liberté, intéressa en sa faveur les députés Lacoste et Baudot, qui, le 16 janvier 1794, firent accuser Dentzel d'avoir renfermé un citoyen dans une cage de fer. Bourdon de l'Oise soutint l'accusation, et demanda que Dentzel fût, comme étranger, rayé du nombre des représentants : en conséquence il fut conduit le 21 janvier à la maison d'arrêt des Carmes ; mais, une députation des habitants de Landau s'étant présentée à la barre de la Convention pour le justifier, cette affaire n'eut pas d'autres suites. Cependant il ne fut mis en liberté que quelques mois après, et rentra dans le sein de la Convention, qui l'admit quoique étranger, parce qu'il était père de quatre enfants nés en France. Plus tard l'ancienne accusation fut reprise par Lacoste ; et Dentzel, récriminant à son tour, dit qu'on avait voulu le *victimer*, parce qu'il ne participait *ni aux orgies, ni aux crimes de Lacoste*, qui ajoutait-il, *a bu mon vin, pris mes chemises, et, je suis sûr, en a encore une sur le corps.* Il donna ensuite lecture d'une lettre dans laquelle Lacoste et Baudot, rendant compte de leur mission en Alsace, disaient : « Quant aux aristocrates, et aux f.... Alsaciens, nous « vous promettons d'en avoir soin ; « et sans la loi sur le tribunal révolutionnaire, qui nous lie les bras, « nous en aurions déjà fait une jolie « *fricassée* ; mais ils ne perdront « rien pour attendre ; donnez-nous « des pouvoirs extraordinaires pour « *franciser* ces coquins. » Ainsi la France apprenait par les dissensions de ces proconsuls tout ce qu'elle avait souffert de leur tyrannie. Dentzel, nommé en 1795 secrétaire de la Convention, fut envoyé dans le département de la Manche, où il se prononça contre les *terroristes*, mais, devenu membre du conseil des anciens, il s'éleva avec violence contre le parti *modéré*, prétendant que les chouans avaient des défenseurs jusqu'à la tribune de l'assemblée. Il s'étonna ensuite que son collègue Meillan voulût parler contre le projet de loi qui assimilait aux émigrés les individus que la fuite avait soustraits à la déportation. Dentzel parla encore dans cette assemblée sur les droits d'entrée, sur les exportations et importations, et combattit vivement, dans plusieurs discussions, l'impôt sur le tabac. Il termina ses travaux législatifs en faisant créer les *légions du Nord, des Francs, Italique et Polonaise.* Sorti en 1798 du conseil des anciens, il entra définitivement dans la carrière militaire ; et, s'appuyant sur ses services à Landau, il obtint le grade de colonel-adjudant-général, fit en cette qualité la campagne de 1806 contre la Prusse, et commanda la place de Weimar après la bataille d'Iéna. Chargé du détail et de l'échange des prisonniers de guerre, il s'acquitta de ces fonctions avec humanité ; ce qui lui valut quelques décorations étrangères, entre autres celle de commandeur de Sainte-Anne, que l'empereur Alexandre lui conféra, par une lettre écrite de sa propre main. Investi de l'autorité militaire à Vienne, il reçut de cette capitale une médaille d'or en témoignage de reconnaissance. Étant ensuite passé à l'armée d'Espagne, il y fut chargé de l'escorte d'un convoi, et se laissa surprendre par l'ennemi ; ce qui le fit renvoyer à ses fonctions de surveillance des prisonniers de guerre, dont il obtenait souvent des renseignements fort utiles par la connaissance qu'il avait de la langue et des usages de l'Allemagne. En août 1813, il fut

nommé général de brigade, et fit en cette qualité la campagne de Saxe. Il fut en outre créé officier de la Légion-d'Honneur et baron de l'empire, et enfin maréchal-de-camp d'infanterie, par le roi, le 3 avril 1814. Il reçut aussi la croix de Saint-Louis par ordonnance du 21 août suivant; mais, après avoir pris part à la campagne de Waterloo, il fut admis à la retraite, et mourut vers 1820. — Son fils est lieutenant-colonel de cavalerie. M—DJ.

DENYS (Guillaume), prêtre et professeur d'hydrographie à Dieppe, est compté au nombre des hommes que cette ville s'honore d'avoir vus naître. A l'exemple de tant de religieux qui surent concilier leur sainte vocation avec le culte des sciences et des arts, avant qu'une orgueilleuse philosophie eût prononcé leur divorce avec la religion, Denys consacra sa vie à la glorification de Dieu, et à l'utilité de ses semblables. Vivant au sein d'une ville maritime renommée par la hardiesse de ses navigateurs, et témoin des naufrages qui laissaient tant de veuves et d'orphelins sur le littoral de la Manche, il s'appliqua avec toute l'ardeur de la charité au perfectionnement de la navigation. Qu'on juge de la fréquence des sinistres à cette époque reculée lorsque, après les récents et immenses travaux du corps des ingénieurs hydrographes de la marine, sous l'active, la savante direction de M. Beautems-Beaupré, on évalue encore à trois pour cent par an le nombre des victimes dans la Manche. Élève de Caudron, emporté par une lame au moment où il allait commencer l'hydrographie des côtes d'Espagne, Denys lui succéda dans la chaire gratuitement fondée par Descalier pour l'enseignement des sciences nautiques. Il ne tarda pas à recevoir les félicitations du duc de Vendôme, surintendant de la navigation, et de Colbert, alors contrôleur-général des finances (1661), mais dont l'attention se portait déjà vers la marine, dont il pressentait l'importance dans l'avenir. A la demande de Colbert, qui ne devait obtenir la direction du commerce maritime, des colonies et de l'armée navale qu'en 1668, la chaire d'hydrographie de Dieppe fut adoptée par l'État. Denys en devint titulaire aux appointements de 1200 livres par an, et dut désigner les plus capables de ses élèves, pour étendre l'enseignement de cette science dans les principaux ports du royaume. Il ne descendait de sa chaire d'hydrographie que pour monter dans la chaire évangélique, et son zèle pour la science eut toute l'ardeur de l'apostolat. Il mourut vers 1680, laissant : I. *L'Art de naviger perfectionné par la connaissance de la variation de l'aimant*, ou *Traité de la variation de l'aiguille aimantée*, Dieppe, 1666, avec figures, in-4° de 220 pages. II. *L'Art de naviger, dans sa plus haute perfection*, ou *Traité des latitudes*, Dieppe, 1673, in-4° de 500 pages. Ch—d.

DENYSE (Louis-Tranquille), sous-principal et professeur de grammaire au collège de Navarre à Paris, où il mourut en 1742, a publié : I. Une traduction française des *Cent fables* latines de Faërne, Paris, 1699, in-16. II. Une traduction en vers français des *Fables de Phèdre*, avec le texte latin et des notes, ibid., 1708, in-12. — Denyse (*Jean*), professait la philosophie au collège de Montaigu vers le commencement du XVIIIe siècle. Il avait composé un cours de philosophie dont il a extrait et publié les deux ouvrages

suivants : I. *La vérité de la religion chrétienne démontrée par ordre géométrique*, Paris, 1717, in-12. II. *La nature expliquée par le raisonnement et par l'expérience*, ib., 1719, in-12. P—rr.

DEPERE (le comte Mathieu), né à Mézin, en Languedoc, le 12 oct. 1746, d'une famille honorable, s'occupa dans sa jeunesse d'études et de travaux agronomiques. Lorsque l'on organisa l'administration centrale de son département, il en fut nommé membre et bientôt président; il s'opposa autant qu'il put au débordement révolutionnaire. Elu député à l'assemblée législative, en 1791, il y siégea constamment parmi les défenseurs des principes monarchiques, ce qui l'exposa plus tard aux périls qui frappèrent la plupart de ses collègues; mais, s'étant retiré dans son département, il trouva son salut dans l'obscurité. Après le 9 thermidor, Depère fut nommé membre du conseil des anciens. Il s'y occupa particulièrement de finance, et concourut au rétablissement de la loterie. Il fut nommé secrétaire du conseil des anciens le 28 oct. 1798, et président le 25 mars 1799. Au 18 brumaire, il fut élu sénateur; et fut compris, le 14 juin 1804, dans la première promotion des officiers de la Légion-d'Honneur; il reçut plus tard le titre de comte (1). Il adhéra à la déchéance de Napoléon, en 1814, et se prononça pour les Bourbons, qui l'élevèrent à la dignité de pair de France. Pendant les cent-jours, il vécut dans la retraite, refusant de servir le gouvernement impérial. Le comte Depère ne prit, après la seconde restauration, que très-peu de part aux travaux de la chambre des pairs; et, dès 1819, il demeura constamment dans sa terre de Fourquevaux (2). Il mourut à Toulouse le 8 déc. 1825. Depère avait été chargé, en 1805, de visiter le département des Landes, pour juger des moyens de rendre fertiles ces contrées sablonneuses. On a de lui un *Manuel d'agriculture*, imprimé en 1806, qui est estimé.

Az—o.

DEPERTHES (Jean-Baptiste), fils d'un avocat distingué (*Voy.* ce nom, XI, 121), naquit à Reims le 25 oct. 1761. Au lieu de suivre la profession de son père, Deperthes s'appliqua à l'étude du dessin, ensuite à la peinture, et spécialement à celle du paysage, pour laquelle il montra un goût tout particulier. Partout où il se trouvait, il cherchait et étudiait les effets de la nature. Ne voyant pas dans son pays tout ce qui lui était nécessaire pour se perfectionner, il se rendit à Paris, et s'attacha à Valenciennes, célèbre paysagiste. Il profita si bien des leçons de ce maître, qu'il parvint, comme il le dit lui-même, à bien connaître la pratique du paysage. Il en était là, quand des circonstances impérieuses le forcèrent à suivre une autre carrière. Deperthes alors quitta le pinceau comme artiste et ne s'en servit plus que pour son agrément: il entra dans un des bureaux du gouvernement, passa ensuite dans ceux de la préfecture de la Seine, et il venait d'être mis à la retraite quand la mort le frappa subitement le 25 oct. 1833. Deperthes avait fait une étude tellement approfondie des productions des grands maîtres, qu'il était impossible de le tromper. Au premier

(1) Il fut du nombre des membres du sénat dont les opinions religieuses étaient le plus fortement prononcées. D—r—r.

(2) Il s'occupait activement de travaux d'amélioration agricole; et il était dans sa contrée le bienfaiteur de la classe indigente. D—r—r.

coup-d'œil il distinguait une copie d'un original. Musicien, il jouait fort bien de l'alto, et se faisait remarquer dans les grands concerts de la capitale. Attaché comme amateur à l'orchestre du théâtre de la rue de Thionville, il y fit représenter, le 13 déc. 1806, *la Cassette de bijoux*, ou *la fuite de Jules du toit paternel*, mélodrame en trois actes, qu'il retira à la troisième représentation. Après la seconde invasion des armées alliées, qui enlevèrent du Muséum la plus grande partie des chefs-d'œuvre que nous avions rapportés des pays conquis, Deperthes présenta lui-même à Louis XVIII une adresse sur la destination qu'on pouvait donner au Muséum et sur les avantages qui en résulteraient pour les arts. Il ne la fit pas imprimer ; mais, peu de temps après, il donna au public une brochure in-8° de 16 pages (Paris, 1815), ayant pour titre : *Opinion sur la destination qu'il conviendrait de donner au Muséum pour favoriser l'encouragement des artistes et le perfectionnement des beaux-arts en France*. Sur la fin de l'année 1818, Deperthes fit imprimer la *Théorie du paysage*, ou *Considérations générales sur les beautés de la nature que l'art peut imiter, et sur les moyens qu'il doit employer pour réussir dans cette imitation*, avec cette épigraphe : *Observez ; connaissez ; imitez la nature*, Paris, 1818 ; in-8°. Il en fit hommage à l'académie des beaux-arts, et en reçut deux lettres flatteuses. Plusieurs journaux ont fait l'éloge de cet ouvrage, dont la lecture ne saurait être trop recommandée, non seulement aux artistes et à tous ceux qui se mêlent de peinture, mais encore aux personnes de goût. C'était déjà beaucoup pour la peinture du paysage que d'en avoir présenté la théorie ; mais ce n'était pas assez pour son auteur. Aussi, en 1822, Deperthes, voulant ne rien laisser à désirer sur ce genre, s'empressa-t-il d'en publier l'histoire sous ce titre : *Histoire de l'art du paysage, depuis la renaissance des beaux-arts, jusqu'au XVIIIe siècle*, ou *Recherches sur l'origine et les progrès de ce genre de peinture, et sur la vie, les ouvrages et le talent distinctif des principaux paysagistes des différentes écoles*, Paris, 1822, in-8°. Comme de son premier ouvrage, Deperthes en fit hommage à l'académie des beaux-arts qui lui écrivit par l'organe de M. Quatremère : « Qu'elle a arrêté que « son procès-verbal fera mention de « l'intérêt que lui porte à un ouvrage « dans lequel l'auteur s'est plu à « recueillir par de longues recher- « ches, avec un jugement sûr, le « goût le plus exercé, un ensemble « de matériaux qui, réunis à ceux de « sa Théorie du paysage, doivent « former sur cette partie intéres- « sante de la peinture, un corps « complet d'observations, de pré- « ceptes, d'exemples, de notions his- « toriques et biographiques aussi « utiles pour l'artiste qu'elles seront « agréables à l'amateur, et qui man- « quaient à la littérature des beaux- « arts. » Dans le Journal des savants (déc. 1822), M. Quatremère de Quincy, en rendant compte de cet ouvrage, lui donna encore de grands éloges. Deperthes se disposait à faire imprimer un troisième ouvrage sur la peinture, qui, au rapport de M. Quatremère de Quincy, était supérieur aux deux premiers. Le manuscrit ne s'est pas trouvé dans ses papiers : nous n'y avons vu que deux manuscrits de la *Théorie* et de

l'*Histoire de l'art du paysage*, un avant-propos pour une seconde édition de son dernier ouvrage et une épître dédicatoire à son père, dans laquelle il se félicite du favorable accueil que le public a fait à ses deux productions (1). Deperthes était lié avec des savants et de grands peintres de la capitale. Parmi ces derniers, plusieurs désiraient faire son portrait; ses frères le lui avaient demandé plusieurs fois; un refus sec fut toujours sa réponse. Quelques années avant sa mort, M. Germain, peintre distingué de Reims et ami des frères Deperthes, revint à la charge et voulut le pressentir sur ce sujet : « Faire mon portrait! dit-il; je l'ai « refusé à Paulin Guérin, à Robert « Lefèvre et à bien d'autres; vous « n'aurez pas sur eux la préférence. » On a de lui une centaine de petits tableaux du genre dont il a écrit l'histoire, presque tous copiés d'après Valenciennes et d'autres paysagistes; il s'y trouve peu d'originaux. Celui qu'il avait envoyé à Reims, en 1798, représentant un brouillard tombant, est actuellement dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville. L—c—t.

DEPLANCHES ou **DESPLANCHES** (Jean), poète, né vers le milieu du XVIe siècle, à Nouaillé, dans le Poitou, d'une famille noble, prend à la tête de ses ouvrages le titre de sieur de Chastellier et de la Bastonnerie. Entraîné par le goût des plaisirs, il se livra dans sa jeunesse à tous les amusements de cet âge, et célébra dans ses vers ses maîtresses réelles ou supposées. Plus tard il embrassa l'état ecclésiastique, obtint le prieuré de Comble et la place de sous-chantre de Sainte-Radegonde de Poitiers. Ce fut alors qu'il prit pour devise ces mots : *Mortale haud opto*. Pour réparer le mauvais usage qu'il avait fait de ses talents, il ne les employa plus qu'à traiter des sujets graves et pieux. Il mit en vers les psaumes de David, l'histoire de Job et plusieurs autres livres de l'Ancien-Testament; mais ces diverses traductions, restées imparfaites, n'ont point été publiées. Un jour que Deplanches était à Saint-Alvère, chez la vicomtesse de Saint-Amand, la conversation étant tombée sur les femmes, il leur donna tant de louanges qu'une des personnes de la société ne put s'empêcher de lui reprocher un peu d'exagération. Je pourrais, répondit-il, en dire mille fois plus de mal que je n'en ai dit de bien. Pour prouver ce qu'il venait d'annoncer, il composa le *Misogyne*, pièce de 131 stances, dans lesquelles il a rassemblé toutes les injures débitées contre les femmes depuis l'origine des sociétés. La vicomtesse de Saint-Amand, à qui Deplanches adressa cette pièce, lui envoya un bandolier doré et un cheval gascon, en l'invitant à venir la voir à Ville-Franche. Il s'y rendit; et, la vicomtesse l'ayant prié de faire une réparation à son sexe, il écrivit le *Philogyne*, petit poème de 50 stances à la louange des dames. La vicomtesse le paya de sa complaisance par un poignard doré et une rose de diamants. Mais, de retour chez lui, le poète jeta la pièce au feu. Deplanches mourut vers 1611. Le *Recueil* de ses œuvres poétiques fut publié la même année à Poitiers, in-12, par les soins de Joachim Ber-

(1) M. Lecomte, secrétaire-adjoint, chef de la mairie de Reims, a entre les mains les deux manuscrits dont nous parlons, ainsi que trois pièces de théâtre aussi manuscrites, intitulées : la 1re *le Tableau des arts et de l'amitié*, comédie en trois actes et en prose; la 2e *le Portrait*, opéra-comique en un acte; la 3e *Fanchette et Colin*, ou *le choix fait d'avance*, opéra-comique en un acte. Il se propose de les déposer à la bibliothèque de Reims.

nier de La Brousse, son neveu (*Voy.* Brousse, VI, 43). Ce volume, orné du portrait de l'auteur (1), contient ses poèmes et des mélanges de poésies, le Misogyne, et enfin ses œuvres chrétiennes et pieuses. L'abbé Goujet en a donné l'analyse dans la *Bibliothèque française*, XIV, 171-79. On trouve un article sur Deplanches dans la *Bibliothèque du Poitou* de Dreux de Radier, III, 56-58.

W — s.

DEPUNTIS (François-Joseph), poète dramatique, né le 8 février 1771 à Montauban, acheva ses études à l'université de Toulouse, et se fit recevoir avocat. Atteint, en 1793, par la réquisition, il fut enrôlé dans un des bataillons envoyés sur la frontière d'Espagne; mais n'ayant aucun goût pour les armes il profita de la première occasion pour obtenir son congé. A la formation de la bibliothèque de Montauban, il en fut nommé conservateur, et chercha dans la culture des lettres un adoucissement aux infirmités précoces qu'il avait contractées à l'armée. En 1806, il fit imprimer une comédie en cinq actes et en vers, *l'Ecole des ministres*; jouée avec quelque succès en province, mais qui ne put obtenir les honneurs de la représentation à Paris. Plus heureux en 1811, il donna à l'Odéon *l'Entremetteur de mariages*, comédie en 3 actes et en vers, dans laquelle la critique trouva des scènes bien filées, un dialogue naturel, mais qui, par malheur, rappelait un peu trop *les Projets de mariage* de M. Al. Duval. Depuntis venait d'achever, en 1813, une tragédie de *Clovis*, dont les événements politiques empêchèrent la représentation. Il fut du nombre des poètes qui saluèrent avec enthousiasme la restauration. Le 3 avril 1816 il fit jouer, sur le théâtre de Toulouse, *Henri IV et Sully*, comédie en 3 actes et en vers qui dut au nom de Henri la plus grande partie de son succès. Deux ans après il célébra par une *ode* le rétablissement de la statue de ce monarque. En 1819 il donna le *Protecteur supposé*, petite comédie en un acte. Doué d'une grande facilité, Depuntis s'exerçait dans plus d'un genre; il avait sous presse les *Mémoires du comte de Montmiran*, composition romanesque, lorsqu'il mourut à Montauban le 28 janv. 1820. Il était membre de l'académie de cette ville. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui trois tragédies : *Turnus*, *Pygmalion*, *Athamir*; une comédie, le *Tiers-Arbitre*, et enfin *Projet sur l'organisation du théâtre en France*. Ces derniers ouvrages sont inédits.

W — s.

DERBY. *Voy.* Farren, au Supp.

DEREQUELEYNE (Balthazar-Antoine), né à Dijon le 27 juin 1663, mort le 27 fév. 1734, a fait imprimer dans les *Mémoires de Trévoux* de 1721, page 1673, une *lettre au P. Lempereur, jésuite, sur le Dyptique de M. de Lamare*. Il a laissé en manuscrit : I. *Eclaircissements sur les endroits les plus obscurs de l'Ecriture-sainte*, in-fol. II. *Apollodore*; *traduit en français, avec des remarques*, in-4°. III. *Traduction française du Traité du cardinal Bona, intitulé Manuductio in cœlum*. IV. *Traduction des méditations latines, attribuées par quelques-uns à saint*

(1) Ce portrait est gravé sur bois. Les auteurs de la *Bibliothèque de France* l'ont pris pour celui de *Jean* Desplanches, imprimeur de Dijon, et non de Rouen, comme on le dit dans le *Dictionnaire universel* à la fin de l'art. Deplanches, le poète.

Augustin, et par d'autres à saint Bernard. Derequeleyne avait un fort beau médailler.—Derequeleyne (*Claude*), curé d'Esbarre, près Saint-Jean-de-Losne, né à Dijon le 28 déc. 1655, mort en mars 1724, a fait imprimer : I. *Exercices de piété, tirés des ouvrages de saint François de Sales, pour les pensionnaires de son ordre de la Visitation de Ste-Marie*, Dijon, 1694, in-12; 1717, in-12. II. *Concert des dieux, pour le mariage de S. A. R. monseigneur le duc de Lorraine*, in-8°. La musique est de Pierre Lavocat, maître de musique à Dijon. Parmi ses autres poésies, qui sont toutes restées manuscrites, on remarque une *satire* en forme de noël, *contre les prêtres de Dijon.* A. B—t.

DERIC (Gilles), né au commencement du 18e siècle à Saint-Coulomb, arrondissement de Saint-Malo, embrassa l'état ecclésiastique, fut reçu maître ès-arts, par la faculté de Caen, en 1749, n'étant encore que diacre, et prit ensuite le grade de docteur en théologie. Louis XV le nomma prieur de Notre-Dame du château royal de Fougères, et Louis XVI, par un brevet signé de sa main, lui assigna sur l'abbaye de Carnoët, ordre de Cîteaux, diocèse de Quimper, une pension de 3,000 livres. Enfin il était chanoine et grand-vicaire de Dol, sous M. de Hercé. Encouragé par les évêques de Bretagne, il entreprit de donner l'histoire des églises de sa province, et publia : *Histoire ecclésiastique de Bretagne, dédiée aux seigneurs évêques de cette province*, 6 vol. in-12. Malheureusement cette Histoire n'est point achevée et ne contient que les dix premiers siècles. Le dernier volume, terminé par un résumé sur l'état des lettres en Bretagne du VIe au XIe siècle, fut imprimé en 1788. Le premier volume, publié en 1777, fait en quelque sorte un ouvrage à part; et il est fort curieux. On en peut juger par son titre : *Introduction à l'Histoire ecclésiastique de Bretagne, où l'on traite de la religion, du gouvernement, des mœurs et des usages des Bretons depuis leur établissement en Bretagne jusqu'au temps où ils embrassèrent le christianisme.* Il est fâcheux que l'auteur, qui ne savait pas la langue bretonne, ait poussé trop loin la manie d'expliquer par le celtique, qu'il employait sur la parole d'autrui, les étymologies des noms de princes, de saints, de lieux, etc. Il voit par exemple le mot *rivière* dans la composition de presque tous les mots. Du reste son Histoire écrite avec soin est fort recherchée. Nous ajouterons, pour faire connaître l'auteur et ses travaux, le fragment d'une lettre de notre collaborateur Denoual de La Houssaye à M. Eloy Johanneau, datée du 3 août 1808, et insérée au dixième numéro des *Annales de l'académie celtique.* La Houssaye parle des antiquités de Dol et de Fougères, et il ajoute : « Je ne terminerai point « sans vous communiquer un fait qui « ne peut manquer de vous intéresser. On m'a assuré que l'héritière « de l'abbé Deric possédait, avec « toute la bibliothèque de son oncle, « les derniers volumes manuscrits « de son Histoire ecclésiastique et un « autre ouvrage considérable également manuscrit, qui a pour titre : « *Antiquités de la Bretagne.* « Deric s'était beaucoup occupé de « recherches sur la religion et sur « les mœurs des Armoriques, et il « serait à désirer que le fruit de ses « travaux ne fût pas perdu pour les

« hommes qui suivent la carrière de « l'histoire et des antiquités. » Fidèle aux règles de la foi, Déric refusa le serment à la constitution civile du clergé, et passa en Angleterre. Il mourut sur la terre d'exil vers 1796, presque nonagénaire, et fut inhumé à Jersey. Quand la religion devint libre en France, un service fut célébré pour Déric dans l'église de Dol, et son oraison funèbre y fut prononcée. B—D—E.

DERJAVINE (Gabriel Romanovitz), homme d'état, l'un des plus beaux génies de la nation russe, né à Cazan, le 3 juillet 1743, reçut la première instruction sous les yeux de ses parents, surtout de sa mère, qui lui enseigna à lire. Il fut envoyé dès l'âge de sept ans à l'école d'Orenbourg, et après la mort de son père il apprit l'arithmétique et la géométrie chez des maîtres attachés à la garnison de Cazan. Placé en 1758 au gymnase de cette ville, il s'y distingua par la finesse et la vivacité de son imagination, et sentit sa vocation poétique à la lecture des odes de Lomonosoff et des tragédies de Soumorokoff. En 1760, il entra dans l'armé du génie, et, en 1761, comme simple soldat dans les gardes préobrajenski. Obligé de loger avec ses camarades dans la caserne de ce régiment, et ne pouvant par cette raison se livrer à l'étude durant le jour, il y consacrait la plus grande partie des nuits. Il fut l'instrument de sa propre fortune, et passa par tous les grades inférieurs du service, jusqu'à ce qu'enfin le 3 janvier 1772, il fut fait enseigne aux gardes. En 1773, il obtint par ancienneté le grade de sous-lieutenant; et fut envoyé avec les autres officiers de la garde à Cazan auprès du général Bibikoff, qui, reconnaissant en lui une grande capacité, l'employa dans plusieurs expéditions importantes et le chargea de concourir à la levée et à l'organisation d'un corps de hulans. Derjavine ayant composé un discours très-éloquent pour l'impératrice, au nom de la noblesse de Cazan, fut fait lieutenant le 28 juin 1774, capitaine lieutenant par ancienneté le 1er janvier 1777, et ensuite colonel d'infanterie. Dans la même année, l'impératrice lui accorda le rang de conseiller du collége dans le service civil, une terre dans la Russie-Blanche et son entrée au sénat. A la fin de 1779, il fut placé au département des finances et promu en 1782 au rang de conseiller d'état. Le 15 février 1784, Derjavine, ayant demandé son congé, fut nommé conseiller d'état, puis gouverneur d'Olonetz. En 1785, il alla remplir les mêmes fonctions à Tamboff, et fut décoré de l'ordre de Saint-Wladimir de troisième classe. A la fin de 1789, il quitta ses fonctions de gouverneur, et fut nommé, le 12 déc. 1791, par l'impératrice Catherine, secrétaire d'état de son cabinet. Le 8 sept. 1793, cette princesse l'éleva au rang de conseiller privé, et lui accorda la décoration de Saint-Wladimir de deuxième classe, avec le droit de prendre place au sénat. En 1794, il fut nommé président du collége du commerce. A l'avènement de l'empereur Paul Ier, il fut mis à la tête de la chancellerie du conseil d'état. En 1798, il obtint la croix de l'ordre de Saint-André de première classe. En 1799 et 1800, il fut chargé de plusieurs missions dans l'intérieur de la Russie-Blanche, et, pour avoir fidèlement exécuté les ordres de l'empereur, promu au rang de conseiller privé actuel et décoré de la grande croix de Saint-Jean-de-

Jérusalem. Au mois d'août de l'année 1800, il fut de nouveau investi de la présidence du collège de commerce, et le 23 nov. nommé trésorier d'état. Le 15 sept. 1801, il reçut la décoration de St-Alexandre-Newsky. Le 8 sept. 1802, l'empereur Alexandre lui confia le ministère de la justice. Au milieu de ces diverses occupations importantes, Derjavine n'avait pas renoncé à son goût pour la poésie; et quand il eut obtenu sa retraite en 1803, il consacra tous ses moments aux muses jusqu'à sa mort, arrivée en 1832, près de Nowogorod. Ecrivain lyrique, didactique et dramatique, il a été sublime dans différents genres; mais c'est très-judicieusement qu'un critique russe (Merzliakoff) lui a appliqué ce que Quintilien disait d'Ovide : *Nimius sui ingenii amator*. Toutes ses œuvres, qui formaient déjà plusieurs volumes en 1770, furent brûlées par lui-même durant la peste de Moscou. Ses ouvrages, depuis cette époque, consistant pour la plupart en odes et autres poésies lyriques sont contenus en 4 volumes. Les principaux sont ses odes *sur la naissance de l'empereur Alexandre; contre l'irréligion; sur la mort du prince Meschersky; sur la nouvelle année*. 1784; *sur la convalescence de Mécène; au premier Voisin; à la princesse Félicia; le Remercîment de Félicia; Vision d'un mourza; Ode à Dieu* (*Oda Bog*); *sur la majesté de Dieu; aux potentats et magistrats; à la Fortune; à la Mémoire des héros, la Cascade, la Sobriété, le Portrait de Félicia; mon Buste; Elégies sur la mort de Catherine II; sur la mort de la comtesse Roumantzoff; le Grand-Seigneur; Ode sur l'avènement de l'empereur Alexandre au trône*, et plusieurs autres. D'abord traduite en latin, l'*Ode à Dieu* le fut ensuite en japonais et en chinois, par ordre de l'empereur de la Chine, qui la fit imprimer en lettres d'or sur étoffe de soie, pour l'exposer dans une salle du palais impérial. Les Anglais traduisirent aussi quelques-unes des poésies de Derjavine. Ses *œuvres complètes* ont été imprimées à Saint-Pétersbourg en 1810 et 1815. Ce poète était membre de presque toutes les sociétés savantes de la Russie. A un génie vraiment poétique il joignait une imagination ardente, à laquelle il donnait un libre essor; peu de culture, de goût, mais une verve qui, dans plusieurs ouvrages, l'a rendu l'émule de Pindare; enfin une grâce dans les pensées, une richesse et une délicatesse dans les expressions, qui souvent rappellent tout ce qu'Horace offre de plus anacréontique et de plus aimable. Derjavine eut le tort de presque tous les auteurs qui prolongent leur carrière, celui d'avoir voulu l'être trop longtemps. Ses derniers ouvrages se ressentent de l'âge où ils ont été composés; mais ceux de ses premières années et de sa maturité lui assurent une place parmi le petit nombre des poètes les plus distingués. G—R—D.

DERMOD. *Voy.* CONNOR (*Roderick* O), LXI, 279.

DEROI (BERNARD-ERASME), général bavarois, était fils d'un ancien général des troupes du Palatinat. Né le 11 déc. 1748, à Manheim, il n'avait pas atteint sa huitième année quand il entra dans la carrière des armes. Il servit avec distinction pendant la guerre de sept ans; puis, après avoir parcouru tous les grades inférieurs, il parvint en 1792 à celui de général-major. Depuis comman-

dait la place de Manheim lorsque les Français la bombardèrent, en 1794. Il se signala en cette occasion par sa fermeté. Durant les campagnes de 1800 et 1801, il commanda les troupes bavaroises, qui s'étaient réunies aux armées coalisées contre la France, et fut fait prisonnier à la bataille de Hohenlinden. En 1804, il fut promu au grade de lieutenant-général, et lors de l'invasion de la Bavière par les armées autrichiennes, il commanda le corps bavarois, placé sous les ordres du maréchal Bernadotte. Il contribua puissamment à la délivrance de la Bavière, et fut blessé dans cette campagne au combat de Lovers. Nommé par Napoléon commandant des troupes stationnées dans le Tyrol, il eut, en 1806, le commandement d'une division de la grande armée, dirigée contre la Prusse. Après la paix de Tilsitt, le roi de Bavière le nomma conseiller d'état attaché à la commission des finances, emploi qu'il occupa jusqu'à ce que, en 1809, il fût rappelé sous les drapeaux français. Le général Deroi concourut à chasser l'armée de l'archiduc Charles, qui avait ouvert la campagne par l'occupation de la Bavière. Commandant d'une division bavaroise, il se distingua à la bataille d'Abensberg gagnée le 20 avril par Napoléon. Un mois après il était sous les ordres du maréchal Lefebvre à la prise d'Insprück, et continua la guerre dans le Tyrol, dont les habitants étaient alors en insurrection contre le roi de Bavière, leur nouveau souverain. Deroi s'y conduisit avec beaucoup de modération, et ne prit nulle part aux actes de barbarie exercés contre les Tyroliens. En 1811, le roi de Bavière le nomma général d'infanterie, inspecteur-général et commandant en chef de la basse Bavière et du haut Palatinat. Il fut nommé, en 1812, général en chef du corps auxiliaire bavarois incorporé à la grande armée de Russie sous les ordres de Gouvion-Saint-Cyr. Blessé mortellement à la bataille de Pulstulk, il succomba le 18 août 1812. Le général Deroi, quoique âgé de 70 ans, conservait encore une force extraordinaire, et toute l'activité de l'âge mûr. Napoléon lui envoya au lit de mort la grande décoration de la Légion-d'Honneur, accompagnée d'une lettre flatteuse, et accorda une pension à sa veuve. On a remarqué que le général Sibein, aussi Bavarois, avait commencé sa carrière militaire en même temps que Deroi. Ils la continuèrent dans le même corps, partagèrent les mêmes dangers, et tous deux, blessés à Pulstulk, moururent le même jour. Az—o.

DEROSSI (Jean-Gérard), poète, né à Rome le 12 mars 1754, étudia d'abord la jurisprudence, et n'abandonna cette carrière que par obéissance pour son père, qui, banquier fort estimé, désirait que son fils lui succédât. Derossi, consacrant une grande partie de son temps aux beaux-arts et aux lettres, commença par improviser, et obtint quelques succès dans cet art facile aux Italiens. Bientôt après il s'occupa de la publication d'un ouvrage périodique, sous le titre de *Mémoires sur les beaux-arts*, qui est généralement estimé. Il fit paraître, dans le même temps, un traité sur l'art dramatique, et, joignant l'exemple au précepte, il composa seize comédies, dont la plus goûtée est celle du *Cortigiano onesto, ovvero i cambiamenti d'un giorno*. Cette pièce, traduite par M. Sigismond Visconti, a été imprimée dans la vingt-unième livraison des chefs-d'œuvre

des théâtres étrangers, Paris, 1821 à 1823. Derossi publia aussi une grande quantité de pièces fugitives, parmi lesquelles on distingue ses apologues pleins de grâce et de finesse. Il avait été nommé directeur de l'académie de Portugal à Rome, lorsque, par suite de l'invasion des Français, cette ville ayant aussi adopté les formes républicaines, il fut nommé ministre des finances, place qu'il n'accepta qu'avec regret. Pie VII, étant venu à Rome en 1800, lui témoigna sa satisfaction pour la manière dont il l'avait exercée. Se retirant alors des affaires publiques, Derossi continua à s'occuper d'archéologie, et plusieurs fois il fut consulté par le savant Ennio-Quirino Visconti (*Voy.* ce nom, XLIX, 251). En 1812 il fut nommé membre correspondant de l'Institut de France, et en 1816, directeur de l'académie royale de Naples à Rome : il était aussi membre de l'académie d'archéologie de Rome, et correspondant de celle de Turin. Dans les dernières années de sa vie, Derossi eut à soutenir un singulier procès. Adorni Gonzales, son ami, l'avait institué son héritier universel sans aucune condition ; mais, en 1816, la société de Jésus ayant été rétablie à Rome, Derossi se présenta au père Pignatelli, alors général de cette compagnie, et lui déclara que l'institution en sa faveur n'était qu'un fidéi-commis, et que, d'après la volonté d'Adorni Gonzales, son legs devait appartenir à la société de Jésus si elle était rétablie, n'ayant, lui Derossi, d'autres droits que ceux de simple usufruitier. Le père Pignatelli, ayant pris possession de cette héritage délaissé si loyalement par Derossi, eut le tort inexcusable de l'attaquer immédiatement pardevant les tribunaux, demandant la restitution des revenus arriérés. Le pape, informé de cette révoltante contestation, ordonna qu'on sursît au procès, et en fit détruire toutes les pièces. Derossi fut lié toute sa vie avec les personnes les plus distinguées ; sa maison leur était ouverte, et il usait noblement de ses richesses. Il mourut le 28 mars 1827. Ses ouvrages, tous écrits en italien, sont : I. *Mémoires sur les beaux-arts*, Rome, 1792 à 1793. II. *Traité sur l'art dramatique*, Rome, 1790. III. Seize comédies imprimées à Bassano, 1790 à 1798, 4 vol. in-8° ; réimprimées à Brescia, en 1803, 4 vol. in-8°. IV. *Fables et épigrammes*, Verceil, 1790, 1 vol. in-8°. V. *Amusements poétiques et pittoresques*, Parme, Bodoni, 1798, 1 vol. in-8° orné de vignettes, très-rare. VI. *Vie d'Angelique Kaufmann*, Rome, 1813. On a réimprimé la collection de ses œuvres à Florence, en 1818, 3 vol. in-8°. Az—o.

DERT (Gilbert), traducteur français, était de Bourges, et vivait au milieu du XVIe siècle. Lacroix du Maine lui donne le titre de *frère*. On en peut conclure qu'il avait embrassé la vie religieuse ; mais on n'a pu découvrir l'ordre auquel il appartenait. On cite de lui les ouvrages suivants : I. *Le Soulas du cours naturel de l'homme, contenant sept dialogues ; qui est un traité touchant la foi chrétienne à l'encontre des Juifs*, trad. de l'italien, Lyon, 1558, in-16. II. *Traité de l'humilité*, ibid., même année, in-16. III. *La Somme et fin de toute la sainte-écriture du Nouveau-Testament ; avec une épître de saint Jean-Chrysostôme : de la manière de prier Dieu*, ibid., 1558, in-16, édit. citée par Duverdier.

Brunet, dans le *Manuel du libraire*, en cite une autre, Paris, Ph. Danfrie, 1559, in-8°, avec cette note : « Livret remarquable, parce qu'il est imprimé en caractères de *civilité*. » (gothiques.) W—s.

DESAUDRAY. *Voy.* SAUDRAY (de), au Suppl.

DÉSAUGIERS (MARC-ANTOINE-MADELEINE), chansonnier français, naquit à Fréjus le 17 nov. 1772. Son père, d'une des bonnes familles de cette ville, où il était propriétaire, finit par venir s'établir à Paris, cette patrie de tous les talents, où, par celui qu'il possédait pour la composition musicale, il espérait trouver plus d'avantages pour sa famille. Il se lia avec Piccini, même avec Gluck; il écrivit sur la musique; composa plusieurs petits opéras, entre autres les couplets très populaires des *Deux Jumeaux de Bergame*, et mérita d'être cité dans les Mémoires de Grétry pour son chant heureux et naturel (1). Au milieu de ces amusements dramatiques, celui de ses fils qui devait écrire des choses si gaies était très-mélancolique. Au collége Mazarin, où il fut élevé, cet enfant destiné à faire le charme des sociétés fuyait celle de ses camarades et ne s'amusait qu'à lire. Ce ne fut guère qu'à l'âge de seize ans que sa santé, très-frêle jusque-là, se consolida, et que, du sérieux qui ne l'abandonna jamais entièrement, on vit jaillir des traits de cet esprit joyeux qui devait le distinguer. Cependant un ami de sa famille, digne, par son mérite, de l'épiscopat auquel il fut en effet élevé, ayant conseillé de le faire entrer dans l'état ecclésiastique, le jeune Désaugiers y consentit avec cette facilité d'humeur qu'il montra toute sa vie, et fit une retraite de six semaines au séminaire de Saint-Lazare. Il aurait été prêtre par complaisance, quand il s'aperçut que c'était l'état auquel il était le moins appelé; et pour preuve, en rentrant dans le monde, à dix-sept ans, il fit jouer sur un petit théâtre de Paris une petite pièce, qui réussit fort bien. Vers le même temps, sans doute pour donner un poème à son père, il eut l'idée singulière d'arranger le *Médecin malgré lui* en opéra-comique. Cet ouvrage du père et du fils réussit beaucoup; et nous nous rappelons de l'avoir entendu applaudir. Mais la révolution, qui devenait tous les jours plus sombre, engagea Désaugiers à quitter la France, et à suivre à Saint-Domingue une de ses sœurs mariée à un colon. La révolution le poursuivit dans cette île, et les idées qu'elle propagea y amenèrent la révolte des nègres, et des fureurs plus atroces encore que celles qu'il avait voulu fuir (*Voy.* DESSALINES, dans ce vol.). Obligé comme tous les colons de prendre les armes, il tomba au pouvoir des insurgés, et fut condamné à être fusillé. Les nègres l'avaient déjà mis entièrement nu. Agenouillé, et les yeux bandés, il attendait le coup fatal, quand leur chef, mu peut-être d'un reste de pitié pour un homme si jeune, s'écria : « Arrêtez, il faut « savoir s'il a tué quelqu'un des « nôtres. » On courut au lieu de l'escarmouche : on ne trouva heureu-

(1) DÉSAUGIERS le musicien (*Marc-Antoine*) était né en 1742 à Fréjus; il vint à Paris en 1774, et y mourut le 10 septembre 1793. Outre les partitions ci-dessus, on a de lui : le *Petit Œdipe*, 1779; *Florian*, 1780; les *Deux Sylphes*, 1781; toutes pièces qui furent jouées au Théâtre-Italien; *Erizène*, ou *l'Amour conjugal*, pastorale jouée à l'Opéra, 1780; *l'Hiérodrame* qu'il composa en 1790 pour la prise de la Bastille. Sa musique était simple, chantante, pleine de verve et d'originalité. On en voit la preuve dans quelques bluettes dont il fit les airs depuis 1790, et dont la nomenclature serait peu intéressante. D—a—n.

sement ni morts ni blessés, et Désaugiers fut mis en liberté. Il dut s'éloigner sans réclamer aucun vêtement; et ce fut ainsi qu'après plusieurs jours, en traversant des monts et des ravins, et en franchissant des rivières, il arriva exténué au bord de la mer, où il fut recueilli par un navire anglais allant aux Etats-Unis. Mais durant la traversée Désaugiers fut atteint d'une maladie, suite des fatigues qu'il avait éprouvées. Comme elle ressemblait beaucoup à la fièvre jaune, l'équipage s'effraya; et le malade, presque mourant, fut jeté et abandonné sur une côte près de New-York. Heureusement une femme généreuse, qu'il n'oublia jamais, le fit transporter chez elle et le combla de soins. Ces bontés, la jeunesse de Désaugiers, et peut être sa gaîté le sauvèrent. A peine rétabli, après une longue convalescence, il ne voulut pas abuser de l'hospitalité, et s'adressa au consul de France, en se réclamant de ses deux frères, alors secrétaires de la légation française à Copenhague. Il reçut quelques secours qui l'aidèrent à s'acquitter un peu envers sa bienfaitrice. Il se rendit ensuite à Philadelphie, s'y présenta comme maître de clavecin, fut très-bien accueilli; mais ne voulut gagner que l'argent nécessaire pour payer son passage et revoir sa patrie, qu'il était bien décidé à ne plus quitter. Dès son retour en 1797, il se livra à son vrai génie, et composa des pièces très-amusantes, et des chansons dont l'élite doit être placée au rang des meilleures qui aient été faites dans le pays où on les fait le mieux. Il y avait alors à Paris une société des *Dîners du Vaudeville*, composée d'hommes brillants d'esprit et de grâce. A chaque dîner, chacun apportait sa chanson sur un mot donné. Ce mot était une entrave, et presque toujours un refrain qui imprimait quelque monotonie à ce recueil; mais on y trouvait assez souvent des chansons très-agréables, parmi d'autres qui ne l'étaient pas du tout, ou qui n'étaient pas exemptes de recherche et d'affétérie. Cette société était en quelque sorte l'aristocratie du vaudeville. Une autre société se forma sous le nom de *Caveau moderne*; elle était moins élégante, moins littéraire, mais beaucoup plus gaie, et aussi beaucoup plus jeune. Désaugiers en fut un des principaux membres, et en devint bientôt le président. C'était la seule présidence au monde qui pouvait lui convenir; mais il l'exerça admirablement. Ces nouveaux sociétaires chantaient un peu trop cette volupté de la table, dite gastronomie, et qui a encore un autre nom. Désaugiers la chanta plus d'une fois. Mais bientôt son esprit brillant et ingénieux l'amena à des sujets plus dignes de son talent; et ce poète, sans altérer le don précieux de sa charmante gaîté, l'épura au point de plaire aux esprits les plus délicats, et de s'élever quelquefois à la hauteur de ce qu'Horace a produit de plus gracieux et presque de plus philosophique. Tels sont *l'Epicurien*, *Ma fortune est faite*, *la Manière de vivre cent ans*, et plusieurs autres chansons. Quelques-unes, comme *la Treille de sincérité*, *Cadet Buteux*, *électeur*, *Paris à cinq heures du matin*, sont de la verve la plus franche et la plus spirituelle. Ces agréables poésies seront toujours chantées et même lues avec plaisir; mais ceux qui ne les ont pas entendu chanter par Désaugiers ne peuvent se faire une idée du charme qu'il y ajoutait.

Doué d'une physionomie heureuse et d'une voix sonore et douce, Désaugiers, d'ailleurs musicien, était un chanteur et même un acteur admirable; car on peut dire qu'il jouait ses chansons. Il était heureux de la gaîté qu'il sentait alors et qu'il inspirait. C'était ordinairement à table qu'il les chantait : il était là comme sur son trépied, et il rendait les oracles de la joie, avec d'autant plus d'agrément que nulle méchanceté ne se mêlait à sa malice. Cette abeille ne savait pas se servir de son aiguillon? Malheureusement les chansons liées à la musique sur laquelle on les a composées sont exposées à vieillir; d'ailleurs la variété des vers et des mètres, qui est une difficulté et un mérite de plus pour l'auteur quand on les entend chanter, risque de paraître un défaut pour ceux qui se bornent à les lire. Mais Désaugiers est si supérieur dans ce genre, qu'il résiste même à ce désavantage, et ses plus heureux couplets de facture sont souvent ceux qui brillent le plus par l'esprit et par la pensée. Aussi fut-il long-temps à la tête des chansonniers de l'époque. Plus tard, un poète qu'il contribua plus que personne à faire apprécier, composa des chansons qui sont quelquefois de belles odes, et des chansons politiques pleines de verve, dont l'effet fut prodigieux. D'ailleurs elles étaient de l'opposition, et même de l'opposition qui a fini par réussir; et l'on sait combien la chanson gagne à être de l'opposition. Désaugiers n'en fut jamais. Par caractère c'était un de ces hommes qui sont assez de l'avis de la Providence, et s'en tiennent volontiers au gouvernement qu'elle leur a donné, pour peu qu'il soit supportable. Il avait chanté l'empereur; mais en 1814 il sentit vivement le retour de la famille de nos anciens rois et le bonheur qu'elle promettait à la France. En mars 1815, cet homme, d'une humeur si facile, prouva pourtant très-bien qu'il ne chantait pas pour tout le monde, en allant à Rouen et en se tenant prêt à passer en Angleterre plutôt que de célébrer le retour de celui qui avait abdiqué. Au reste, Désaugiers ne se bornait pas à des chansons. Il a fait seul ou en société plus de cent vingt pièces de théâtre, pièces souvent un peu fugitives, mais qui, presque toutes, réussirent par l'esprit et par la gaîté. Parmi ses collaborateurs, il faut citer avant tous son ami M. Gentil, qui a fait avec lui quarante-trois ouvrages, entre autres, l'*Hôtel garni*, joli acte resté au Théâtre-Français; *la Chatte merveilleuse*, *l'Ogresse*, *les Petites Danaïdes*, *Pierrot*, *le Petit enfant prodigue*, *M. Vautour*, *M. Sans-Gêne*, etc. Ces deux amis, en s'associant avec M. Brazier, donnèrent *Je fais mes farces*, et, avec M. de Rougemont, *la Matrimoniomanie*. Seul, Désaugiers donna avec succès au théâtre Louvois *la Mari intrigué*, comédie en trois actes et en vers; et avec moins de succès à l'Odéon *l'Homme aux précautions*, en cinq actes. Mais ce qui lui plaisait le plus, c'étaient de petits tableaux dramatiques, bientôt faits, bientôt appris, bientôt représentés. Beaucoup de ses pièces sont encore de véritables et charmantes chansons, telles que *M. et Mme Denys*, *M. Dumollet*, et surtout, *le Dîner de Madelon*. Toutes ces pièces sans prétention, mais non sans verve, firent pendant plusieurs années la joie de Paris et des provinces. Leurs représentations se comptaient par centaines. *Les Petites Danaïdes*

en eussent à Paris jusqu'à six cents ; et *la Chatte merveilleuse* plus de quatre cents. Sans doute dans ces petits ouvrages la folie passa plus d'une fois les bornes ; beaucoup sont sans importance et risquent de rester sans souvenir ; mais il n'est aucun des vaudevilles que nous avons cités, qui ne contienne des scènes singulièrement divertissantes, des bêtises très-spirituelles, et des traits de cette gaîté communicative qui fait tout excuser. Au milieu de ces travaux, qui, pour lui, étaient presque des délassements, Désaugiers fut en 1815 appelé à remplacer Barré dans la direction du Vaudeville (2). Il le fit prospérer pendant plusieurs années ; et, dans cette administration, il n'eut d'autre défaut que sa bonté. Comme presque tous les hommes très-doux, il ne sentait pas qu'un refus positif, quand il est justement appliqué, en épargne mille autres. Une direction de théâtre est un petit empire souvent aussi difficile à mener que les plus grands. Des mécontentements absurdes, des amours-propres insociables, le dégoûtèrent de cette direction et l'y firent renoncer en 1822. Mais, en 1825, il y fut rappelé par le vœu des actionnaires et par la volonté expresse de Charles X, qui aimait sa personne et son talent (3). Il semblerait que d'un côté cette place, et de l'autre tant de succès auraient dû assurer la fortune de Désaugiers ; mais, en cela le plus poète des poètes, il ne sut jamais rien amasser. Un jour qu'il rentrait chez lui chargé d'un sac de douze cents francs qu'il venait de toucher du produit de ses ouvrages, il rencontra un de ses amis à qui il conta sa bonne fortune. « Tu es bien « heureux, dit celui-ci, de toucher « tant d'argent ; et je suis loin de ta « position. — Eh bien ! dit Désau- « giers, veux-tu partager ? » Le partage fut fait sur la borne, et Désaugiers rentra chez lui avec six cents francs, et le plaisir d'avoir obligé un ami. Mais dans une autre occasion, il poussa la bonhomie au delà de toute mesure. Un homme qu'il croyait aussi son ami vint un jour lui dire : « Je n'ai pas de crédit ; tu en « as. Signe-moi un billet de cinq « cents francs, que je te rembourse- « rai dans trois mois. » Au bout des trois mois, cet homme vint lui dire : « Je ne peux pas te payer de quel- « ques jours ; mais fais-moi un autre « billet ; j'annulerai le premier, et « dans trois mois, j'acquitterai le « deuxième. » Croirait-on que Désaugiers fit ce second billet sans exiger la remise du premier ? Croirait-on que, dans sa confiance généreuse, il renouvela plusieurs fois cette imprudence ? Ces billets accumulés, et d'autres effets répandus en son nom, finirent par lui causer une perte de cinquante mille francs. C'était le fruit de ses économies ; il le réservait pour la dot de sa fille, et, sans ce motif, un tel revers lui eût causé peu de chagrin. Il lui arriva même de chercher à excuser celui qui l'avait trompé. Vers ce temps, sa santé s'altéra, et il commença à sentir les atteintes de cette maladie cruelle qui devait lui être funeste. La pierre, *puisqu'il faut l'appeler par son nom*, l'effraya moins, grâce à la confiance qu'on lui inspirait pour le nouveau procédé de la lithotritie. Ce

(2) Ce théâtre prit sous son nouveau chef un essor qui rappelait les plus beaux temps du vaudeville français. Mais, après cinq années de succès, la création du Gymnase en 1820 lui porta un coup funeste. D—n—x.

(3) Ce bienfait du roi resta sans effet pour Désaugiers par la création du théâtre des Nouveautés, dont l'établissement n'avait pas eu sa faveur les motifs de convenances littéraires et dramatiques qui avaient pu justifier la fondation rivale du Gymnase. D—n—x.

moyen produisit d'abord quelque effet, et l'extraction de quelques fragments du corps étranger. Désaugiers, plein d'espérance, toujours porté à la plaisanterie et souvent au jeu de mots, écrivit alors à un de ses amis : *Je suis à la fin de ma carrière ;* mais ce n'était pas dans le sens dont il se flattait que cette parole devait se réaliser ; des symptômes graves se déclarèrent. Il fallut renoncer à la lithotritie, et, dans le dépérissement effrayant de sa santé, en venir à l'opération de la taille : il s'y résigna avec courage et presque avec gaîté. Prophète encore malgré lui, il fit sur lui-même cette épitaphe facétieuse :

Ci-gît, hélas, sous cette pierre,
Un bon vivant, mort de la pierre.
Passant, que tu sois Paul ou Pierre,
Ne va pas lui jeter la pierre.

Au fond, il était encore plein d'espérance ; il disait à sa famille : « Sentez-vous combien je vais être heureux ? Je pourrai dormir ! Vous me verrez plus gai que jamais. » La veille même de l'opération, il parlait au plus cher de ses collaborateurs d'un voyage qu'ils feraient en Suisse, et des ouvrages qu'ils y composeraient ensemble. Mais *les chants avaient cessé.* L'opération atroce était à peine achevée, les grandes douleurs auraient dû finir, il s'en déclara de plus violentes encore ; et, peu de moments après, il expira dans les bras de ses médecins consternés. Du moins ils cessèrent d'être étonnés quand, à l'ouverture du corps, on découvrit que les reins, dont Désaugiers s'était plaint toujours, étaient détruits ou dissous, et qu'il n'aurait pu échapper à la mort, même quand on aurait pu le guérir de la pierre. Il mourut le 9 août 1827, n'ayant pas encore cinquante-quatre ans, et fut profondément, universellement regretté (4). On proposa de mettre sur sa tombe ; *Ci-gît qui n'eut pas d'ennemis.* En revanche, de très-nombreux amis se pressèrent pour lui rendre les honneurs funèbres. Le plus cher de tous, M. Gentil, voulut au dernier moment se présenter devant sa cendre pour être l'interprète des regrets qu'il inspirait ; mais les sanglots étouffèrent sa voix ; il fallut le soutenir et l'emporter. — Rien n'est plus gai que les ouvrages de Désaugiers ; et cependant il ne l'était pas. Ce contraste, qui n'est pas rare, était frappant, au rapport de tous ceux qui l'ont connu intimement. Cette allégresse qui, comme du vin de Champagne, moussait dans ses banquets et dans ses ouvrages, était loin d'être *tout l'homme :* souvent il s'élevait à la joie ; mais le fond de sa pensée et de son âme était mélancolique. C'était le meilleur des hommes. Après sa mort, on a révélé les secours qu'il distribuait sans cesse, et qu'il appelait ses *dépenses secrètes.* Il était tendrement chéri de toute sa famille, dans laquelle il ne faut pas oublier ses deux frères, qui tous deux se sont honorés dans la carrière diplomatique et dans les lettres. Le dernier a joint récemment, à plusieurs ouvrages estimés, une bonne traduction en vers des Bucoliques. On peut trouver des détails plus étendus dans une très-bonne notice de

(4) Désaugiers était depuis plus de vingt ans président du Caveau moderne. Il avait été décoré de la Légion-d'Honneur en 1818. On s'est étonné dans le temps que le fauteuil académique vacant par la mort de Laujon (*Voy.* ce nom, au Sup.) n'eût *pas été donné à Désaugiers.* « On dira « que rien ne presse, écrivait en 1825 le journaliste Comet ; et que Laujon, lorsqu'il fut « de l'académie, avait cinquante ans de plus « que M. Désaugiers. J'en conviens ; mais M. « Désaugiers a cinquante bonnes chansons et « cinquante bons vaudevilles de plus que « M. Laujon : or, cette compensation me paraît « suffisante. » D—a—x.

M. Merle, qui n'a pas été inutile à celle-ci, et qui fait partie du recueil des chansons de Désaugiers, en 4 volumes. Il en faudrait beaucoup moins pour conserver toutes les chansons véritablement dignes de sa supériorité en ce genre. Quant aux autres, lorsque les affections contemporaines seront éteintes, elles justifieront difficilement auprès des nouveaux lecteurs les éloges que Désaugiers a justement reçus, et pourront même compromettre les espèces de petits chefs-d'œuvre avec lesquels elles sont trop mêlées. Il nous semble que la meilleure manière d'honorer sa mémoire serait de faire un choix de ses chansons, qui alors serait exquis, et d'y joindre ce que ses amis ont très-grand tort de ne pas recueillir, quelques-unes de ses pièces de théâtre les plus heureuses, peut-être celles qui sont citées plus haut, et telle autre qui peut fort bien avoir été oubliée. D'ailleurs ces vaudevilles, pleins de couplets, contiennent une partie des plus heureux qu'il ait jamais composés. Un tel recueil, beaucoup plus varié et plus riche que le recueil actuel, donnerait une idée bien plus juste et plus complète du rare talent de cet aimable Désaugiers, qui est sur la première ligne de nos chansonniers, et qui, pour la verve joyeuse, pour la gaîté inoffensive, peut être regardé comme le premier de tous (5). C. D. L.

(5) La plupart des chansons de Désaugiers avaient paru dans les recueils annuels du *Caveau moderne*, Leur auteur les rassembla sous ce titre : *Chansons et poésies diverses*, in-18, t. I, 1808; t. II, 1812; t. III, 1816; elles furent réimprimées dans la même année. Il avait eu le bon esprit de ne pas y insérer des pièces de circonstance, dont le souvenir aurait pu exciter des susceptibilités politiques, et qui d'ailleurs, il faut l'avouer, ont peu contribué à la gloire de leur auteur, bien que plusieurs offrent de véritables beautés poétiques, entre autres, *le Départ*, couplets lyriques lors du départ de l'empereur pour la grande armée au mois de janvier 1814, et *la France consolée*, stances pour la naissance de S. A. R. le duc de Bordeaux, mises en musique par M. Doche. — La jolie édition des chansons de Desaugiers in-32, et dite *de poche*, publiée en 1834 chez Dufey et Delloye, offre, outre la notice de M. Merle, un portrait de Désaugiers d'une ressemblance parfaite. En 1816 il inséra quelques articles dans un petit recueil littéraire intitulé le *Journal de la jeunesse*, ci-devant *Journal du dimanche*. Un fait dramatique assez curieux, c'est qu'en 1825 *M. Vautour* fut traduit en néerlandais et représenté sur le théâtre de Bruxelles. D—r—a.

DESBANS (Louis), effronté plagiaire, que Barbier a tiré de l'oubli, en lui donnant une place dans son *Examen critique des Dictionnaires*, était né vers le milieu du XVIIe siècle à Paris. Il embrassa la profession d'avocat; mais, quoiqu'il eût de l'instruction et du talent, jamais il ne put venir à bout de se former une clientelle. Le chancelier Voisin ou Voysin (*V.* ce nom, XLIX, 578) portait de l'intérêt à Desbans; et le garde-des-sceaux d'Argenson lui fit obtenir une petite pension sur le trésor royal. Les quartiers de cette pension n'étaient pas payés très-exactement, et Desbans sur la fin de sa vie n'aurait pu d'autre asile que l'Hôtel-Dieu, si quelques personnes charitables ne fussent venues à son secours. Il mourut vers 1720 dans un âge assez avancé. On a de lui : *L'Art de connaître les hommes*, Paris 1702, in-12. C'est un abrégé du traité d'Esprit : *De la fausseté des vertus humaines* (*V.* Esprit, XIII, 336), lequel n'est lui-même qu'un commentaire très-prolixe des *Maximes* de La Rochefoucauld. L'*Abrégé* de Desbans eut plus de succès que l'ouvrage d'Esprit; il fut réimprimé plusieurs fois en Hollande, mais sous le nom de l'abbé de Bellegarde, auquel on appliqua les initiales L. D. B., placées sur le frontispice de la première édition. Desbans publia depuis : *Les Principes naturels du droit et de*

la politique, Paris, 1715, in-12. Ce volume est dédié au chancelier Voysin; et, dans un avis à la fin de l'ouvrage, le nouveau publiciste annonce qu'il recevra chez lui toutes les personnes qui pourraient avoir à lui proposer des difficultés sur le droit ou la politique, leur promettant d'en donner la solution. Cet ouvrage, que d'Argenson regardait comme un chef-d'œuvre, n'eut aucun débit; et, dans un moment d'humeur, Desbans jeta au feu tous les exemplaires qui lui restaient, en sorte qu'il était devenu très-rare. Mais Dreux du Radier, ayant retrouvé une copie manuscrite de cet ouvrage, le fit réimprimer avec un long *Discours préliminaire*, Paris, 1765, 2, vol. in-12, sous ce titre : *Principes de morale et de politique*. Cette nouvelle édition n'eut pas plus de succès que la première; on ne s'en étonnera pas lorsqu'on saura que les principes de Desbans sont diamétralement opposés à ceux de Montesquieu et de Rousseau, qui commençaient à se répandre. Ce fut quelques années après que Dreux du Radier découvrit que l'ouvrage prétendu de Desbans n'était autre chose qu'une réimpression de la seconde partie des *Essais de morale et de politique* (Lyon, 1687, in-12), dont l'auteur est encore inconnu. Barbier a le premier signalé ce plagiat dans son *Dictionnaire des anonymes* (2e édit., n° 14842). W—s.

DESBORDEAUX (Pierre-François-Frédéric), médecin, né le 16 mars 1763 à Caen, où son père était avocat, fut reçu docteur à l'université de cette ville; et, après quelques années de séjour à Paris, y fut admis comme professeur agrégé. Ayant signé avec les autres membres de l'université une protestation contre les décrets de l'assemblée nationale, il fut dès-lors regardé comme un ennemi de la révolution. Sous le règne de la terreur il fut arrêté, et ne recouvra sa liberté qu'après la chute de Robespierre. Desbordeaux exerçait son art avec beaucoup de succès, lorsque les universités furent réorganisées. La ville de Caen n'ayant pu obtenir qu'une école secondaire, il fut chargé d'y professer la thérapeutique. M. Faucon-Duquesnoy, parlant de sa méthode, a dit que, partisan déclaré de Bichat, Desbordeaux posait en principe *que tout moyen curatif n'a pour but que de ramener les propriétés vitales altérées, au type que leur est naturel*, et qu'il partait de ce principe pour classer les médicaments d'après leurs effets sur telle ou telle propriété. Desbordeaux, médecin en chef des hospices de la ville de Caen, était aussi médecin de la maison du *Bon Sauveur*, fondée dans cette ville par l'abbé Jomet pour le traitement des aliénés. Tous ceux qui l'ont visitée pensent que c'est un des meilleurs établissements que l'on possède en France dans ce genre. Desbordeaux, mort à Caen le 25 juillet 1821, était membre de plusieurs sociétés savantes et correspondant de la société de médecine de Paris. On a publié une *Notice biographique sur M. Desbordeaux, docteur en médecine, par Théophile Faucon-Duquesnoy*, D. M. P., Caen, 1822, in-8°. Desbordeaux est auteur de : I. *Nouvelle orthopédie*, ou *Précis sur les difformités que l'on peut prévenir et corriger dans les enfants*, Caen, 1805, in-8°. Cet ouvrage eut beaucoup de succès lors de sa publication; mais les travaux postérieurs du docteur Delpech de Montpellier (*Voy.* Delpech, dans

ce volume), et d'autres médecins l'ont fait oublier. II. *Dissertation sur la cause directe des fièvres primitives qui règnent épidémiquement en Europe, et sur les moyens de s'y soustraire*, 1815, in-12. Il a laissé manuscrit un *Traité sur les maladies des femmes*. Z.

DESBUREAUX (le baron CHARLES-FRANÇOIS), lieutenant-général, né à Reims le 13 octobre 1755, s'engagea vers 1775 dans le régiment du roi, où il fit un congé. Revenu dans son pays natal, il s'y maria avec la fille d'un marchand fripier et exerça la même profession concurremment avec celle d'huissier-priseur. Ayant perdu cette dernière charge par la révolution, il s'en montra néanmoins l'un des plus chauds partisans, et fut nommé dès le principe commandant d'un des huit bataillons de la garde nationale de Reims, et deux ans après il en était adjudant-général. Envoyé par cette ville, en sept. 1792, auprès des généraux qui commandaient dans la province de Champagne et qui réunissaient leurs efforts pour arrêter les Prussiens, il lui fut délivré par les arsenaux de Mézières et de Charleville des armes qu'il distribua aux gardes nationaux; et il revint à Reims apportant un ordre du maréchal Luckner de faire partir de cette ville six cents hommes avec six pièces de canon. Le 26 du même mois, il sortit à la tête de douze cents hommes de la garde nationale, et rejoignit le général Harville, qui se trouvait à Pont-Faverger. Ces douze cents hommes rentrèrent dans Reims le 3 oct. suivant, peu satisfaits de leur expédition; mais Desbureaux resta à l'armée, et y conserva son grade. Chef d'état-major au commencement de 1793, il fut nommé le 20 septembre lieutenant-général d'infanterie, puis général de division, et fit, à l'armée du Nord, toutes les campagnes de ce temps-là. Employé en 1802 dans l'expédition de Saint-Domingue sous Leclerc, il revint en France, après la mort de ce beau-frère de Bonaparte, et tomba dans une espèce de disgrace. Remis quelques années après en activité, il commandait à Strasbourg, lorsqu'en 1813 il y fit célébrer d'une manière très-brillante la fête de l'empereur. Louis XVIII le créa, le 1er nov. 1814, chevalier de Saint-Louis, et commandant de la Légion-d'Honneur le 27 déc. suivant. En avril 1815, il commandait la cinquième division à Strasbourg sous le général Rapp, et, attaché à l'armée du Rhin, il occupait Saverne le 24 juin avec un corps de partisans. Mis à la retraite par ordonnance du 4 sept. de la même année, il habita Paris jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 26 février 1835. L—c—j.

DESCEMET (JEAN), médecin savant et laborieux, né à Paris, le 20 avril 1732, annonça dès son enfance un goût très-vif pour les sciences naturelles, et fit sous la direction de Duhamel-Dumonceau (*Voy.* ce nom, XII, 185) de rapides progrès dans la botanique. A dix-huit ans, il commença l'étude de la médecine, et sut par son application se concilier l'estime de tous ses professeurs. Il fut reçu docteur régent en 1758, sur la présentation d'une thèse latine de la structure de l'œil. Indépendamment du cours d'anatomie dont il fut chargé, Descemet en fit un de botanique, et publia pour ses élèves le *Catalogue des plantes du jardin des apothicaires*, suivant la méthode de Tournefort, Paris, 1759, in-8°. L'an-

née suivante, il soumit à l'académie des sciences des *Observations sur la choroïde*, qui furent imprimées dans le tome V des *Mémoires des savants étrangers*. Il les termine en prenant l'engagement de les continuer; et l'on peut conjecturer qu'en effet il poussa plus loin ses recherches sur la nature de l'œil, ainsi que sur les maladies dont cet organe est affecté; mais ses nouvelles observations sont restées inédites. Demours (*V.* ce nom, XI,66) s'étant attribué, dans une lettre à Petit, la découverte de la lame interne de la cornée, Descemet, croyant se voir ravir le fruit de ses recherches, réclama dans le *Journal de médecine* (janvier 1769) la priorité de cette découverte en prouvant qu'il en avait parlé dans sa thèse, ainsi que dans ses observations adressées à l'académie des sciences. Demours, ne voulant pas rester entaché du soupçon de plagiat, soutint que la lame interne de la cornée était connue bien avant Descemet, et qu'il l'avait consignée dans ses papiers depuis plus de trente ans; mais son antagoniste lui répliqua très-vivement dans le *Journal de médecine*, juillet 1770 et mars 1771. Portal a donné les détails de cette querelle dans l'*Histoire de l'anatomie*, V, 228, en cherchant à ménager les prétentions des deux adversaires; mais Descemet, qui ne pouvait ignorer les liaisons de Portal avec Demours, refusa de s'en rapporter à sa décision. Cette découverte n'est pas la seule qui fasse honneur à Descemet. Lorry dit qu'on lui est redevable d'une connaissance plus parfaite du tissu cellulaire et du mode de circulation des humeurs dans l'épiderme (Voy. *de Morbis cutaneis*, pag. 4, 6 et 16). Tout en se livrant avec zèle aux recherches d'anatomie et à l'étude de la botanique, il pratiquait la médecine avec beaucoup de succès et possédait une nombreuse clientelle. Nommé censeur royal dans un temps où ce titre ajoutait encore à la considération, il obtint plusieurs fois des suffrages pour une place à l'académie des sciences; et l'on ne peut s'empêcher de croire que, s'il n'y fut point admis, c'est que Demours jouissait alors d'une grande influence dans cette compagnie. La révolution ne changea rien à ses habitudes studieuses. Il lut en 1795, dans une séance publique du lycée des arts, un *Mémoire sur l'irritabilité des poussières de la presle*. L'un des fondateurs de la nouvelle société de médecine, il lui communiqua, le 12 novembre 1797, un *Mémoire sur l'irritabilité de la fleur de Berberis ou épine-vinette*, que l'on trouve dans le Journal de la Société, III, 177. Le tome VI du même recueil contient encore un mémoire de Descemet *Sur le traitement de la rougeole et de la fièvre scarlatine*. En 1800, le libraire qui se proposait de donner une nouvelle édition du *Traité des arbres et arbustes* de Duhamel-Dumonceau offrit à Descemet des conditions avantageuses pour la diriger; mais il refusa de s'en charger dans la crainte de n'avoir pas le temps de remplir ses engagements, et par respect aussi pour la mémoire de son maître, dont il se serait trouvé pour ainsi dire le censeur. Il se contenta donc de remettre au libraire un exemplaire de la première édition, couvert des remarques qu'il avait faites depuis plus de quarante ans. A la création du lycée impérial, Descemet en fut nommé médecin; il se démit de cette place en 1808, à raison de son grand

âge, et se retira dans une maison de campagne près de Saint-Denis, où il est mort le 17 oct. 1810. Desessarts a publié sur ce médecin une *Notice*, dont Barbier a reproduit l'extrait dans son *Examen des dictionnaires*. . . W—s.

DESCHAMPS (Joseph-François-Louis), médecin, né à Chartres le 14 mars 1740, fut destiné à l'état ecclésiastique; mais étant venu à Paris, à l'âge de dix-neuf ans, il assista aux leçons et aux opérations de Moreau, alors chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu; et se sentit lui-même appelé à exercer cet art, que la munificence de Louis XV, la générosité de Lapeyronie et la célébrité de l'Académie royale de chirurgie venaient d'élever si haut. Admis en 1764 à l'école pratique, Deschamps remporta plusieurs années de suite les premiers prix fondés pour les élèves de cette école par la bienveillante générosité de Houstel. L'année suivante, il obtint au concours la place de *gagnant maîtrise* ou chirurgien principal de l'hôpital de la Charité. Six années de pratique dans cet emploi lui donnèrent, selon l'usage, le grade de maître en chirurgie; il fut alors nommé membre du collège de chirurgie. La place de chirurgien en chef de la Charité vint à vaquer; l'usage voulait qu'elle fût donnée au chirurgien principal; cependant, comme on désirait un homme qui pût professer, les religieux qui dirigeaient la Charité, jetèrent les yeux sur Desault qui ne l'emporta que d'une voix sur Deschamps; mais on prétend que cette voix partait de très-haut. Celui-ci se consacra dès-lors entièrement au service des pauvres. Il se délassait de son service par l'étude; et, dans ses heures de loisir, il traduisait pour l'académie les mémoires et lettres de correspondance qu'on lui adressait de l'étranger. Lorsque Desault fut nommé chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu en 1788, Deschamps arriva enfin à la première place dans l'hospice de la Charité. Dès 1787 l'épreuve du concours lui avait donné pour collaborateur Boyer, qui ne voulut jamais, par la suite, consentir que Deschamps se démît en sa faveur de la place de chirurgien en chef de la Charité. Lorsque Corvisart devint premier médecin de l'empereur, il fit nommer Deschamps l'un des quatre chirurgiens consultants. En 1811, ce dernier avait été choisi par la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut pour remplacer Sabatier. Il ne fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur qu'en 1810; et cette justice tardive ne put le consoler de n'avoir pas été compris dans la promotion des chevaliers de Saint-Michel qui fut faite alors, lui qui dès avant 1789 avait des droits au cordon noir. Deschamps fut en 1815 membre d'une commission chargée par le gouvernement de lui faire un rapport sur l'état de l'enseignement médical. Les travaux de cette commission interrompus par les événements politiques demeurèrent sans résultat. Deschamps avait amassé des matériaux pour un ouvrage sur l'opération de la taille, qui lui était très-familière, et pour laquelle l'hôpital de la Charité avait été, depuis Tolet sous François Ier, une école d'essai et de perfectionnement. Cet ouvrage parut sous le titre de *Traité historique et dogmatique de l'opération de la taille*, Paris, 1796-97, 4 vol. in-8°. On reproche à l'auteur quelque prolixité; mais il a rassemblé des faits intéressants, établi une excellente doctrine, et réuni

tous les éléments nécessaires pour l'instruction des opérateurs. A la suite du quatrième volume se trouve un recueil d'observations sur la ligature des artères principales des extrémités, et spécialement dans l'anévrisme de l'artère poplitée, selon la méthode de J. Hunter, que Deschamps adopta le premier en France. Ces observations avaient été déjà publiées en 1793, dans le journal de médecine que rédigeait Fourcroy. Intimement lié avec Gaillard, l'auteur d'*OEdipe à Colonne* et avec Colin d'Harleville, il avait le goût de la littérature et faisait des vers agréables. Des privations de plus d'une espèce, des peines domestiques vinrent troubler la vieillesse de Deschamps, qui tomba dans une telle situation physique et morale qu'on ne forma même plus de vœux pour la durée d'une vie dont le terme devait mettre fin à ses souffrances. Il mourut le 8 décembre 1824. Le savant Boyer, son successeur, l'assista jusqu'aux derniers moments, après lui avoir prodigué les soins les plus touchants pendant sa longue maladie. Deschamps a laissé un fils, médecin comme lui, qui s'est déjà fait connaître par un traité des maladies des fosses nasales, et par une traduction de l'anglais des *Transactions médico-chirurgicales*, tom. Ier, in-8°. D—R—R.

DESCHAMPS (Jean Marie), homme de lettres et homme du monde, qui avait conservé cette fleur d'urbanité, dont la tradition se perd tous les jours, naquit à Paris vers 1750. Secrétaire du ministre Montmorin au commencement de la révolution, il se retira des affaires, après la chute de ce ministre, et se consacra entièrement à la littérature. Il composa plusieurs pièces pour le théâtre du Vaudeville : *La Revanche forcée*, 1792; *Piron et ses amis*, 1792; *Poinsinet*, ou *Que les gens d'esprit sont bêtes!* 1793; *Charles Rivière Dufresny*, ou *le Mariage impromptu*, 1796; (avec Després) *la Succession*, 1797, *le Scellé*, et *le Nouveau Magasin des modernes*, 1798; *Albert*, ou *la république de Lucques* (avec le même et le vicomte de Ségur); *Molière à Lyon; le Mameluck à Paris* (avec Barré, Radet, Desfontaines et Després); *le Pari* (avec les mêmes et le vicomte de Ségur). Au théâtre Feydeau, Deschamps a fait jouer : *Claudine*, ou *le petit commissionnaire*, musique de Bruni, 1794. Au théâtre de l'Opéra, il donna (avec Morel et Després) l'oratorio de *Saül*, dont la musique était un choix de morceaux de Mozart, Haydn, Nauman, etc., fait par Kalkbrenner père et Lachnitt; *la Prise de Jéricho* (avec les mêmes), autre pasticcio de Lachnitt et Kalkbrenner; et *le Laboureur chinois* (avec les mêmes), opéra en un acte; autre pasticcio des deux compositeurs précédents, qu'on appelait le *pot-pourri chinois*. Deschamps a traduit de l'anglais (avec Després) le roman de *Simple Histoire*, et la *Suite de Simple Histoire*, par mistriss Inchbald, 2 vol. in-8°. Il en a paru deux éditions en 1796. Il a traduit aussi (avec Després et Benoît) le fameux roman du *Moine*. De 1796 à 1797, il a coopéré avec Fontanes au *Journal littéraire* de Clément de Dijon. Ses articles sont signés de la lettre X, et ceux de Fontanes de la lettre L. Deschamps était secrétaire des commandements de l'impératrice Joséphine, quand il publia en 1807 une traduction en vers du poème de Monti intitulé : *Le Barde*

de la Forêt Noire. Les vers français sont dignes des vers italiens. Employé depuis au cabinet de Napoléon à l'époque du divorce (en 1810), il voulut accompagner Joséphine dans sa retraite, et resta fidèle à cette princesse jusqu'à sa mort à la fin de mai 1814. Il n'avait pas renoncé aux occupations littéraires et il prit part, vers 1820, à la traduction de l'*Histoire d'Angleterre* de Smollett et Adolphus, faisant suite à celle de Hume. Il mourut en 1826. — Deschamps *de Saucourt*, né à Thionville au commencement du XVIIIe siècle, et mort à Paris en 1784, a publié sous le voile de l'anonyme : 1° *Qu'est-ce que le pape*, 1782, in-8°; 2° *Baby Bambou, histoire archi-merveilleuse, publiée par M. D. de S.*, Chimérouville et Paris, 1784, in-18; 3° *Les Premières amours*, ou *Zémire et Zilas*, poème en trois chants, Gnide (Paris), 1784, in-8°. F—le.

DESCHARRIÈRES (Jean-Joseph **CLAUDE**), connu sous le nom de), littérateur, naquit en 1744 à Fougeroles, dans un hameau, dont plus tard il joignit le nom à celui de sa famille. Ayant achevé sa théologie au séminaire de Besançon, il embrassa l'état ecclésiastique, et peu de temps après, il obtint la place d'aumônier d'un régiment d'artillerie. Il s'établit bientôt entre les officiers de ce corps et Descharrières une intimité dont il profita pour perfectionner ses connaissances dans les mathématiques, et pour apprendre la théorie des manœuvres du canon. Lassé de la vie des garnisons, il sollicita sa retraite, et fut pourvu en 1783 de la cure de Saint-Loup, et ne tarda pas à être en correspondance avec les savants de la province, notamment avec les Bénédictins de Luxeuil et de Faverney. C'est de lui qu'est la notice sur saint Loup, insérée dans l'*Almanach de la Franche-Comté* pour 1786, et l'éditeur (D. Grappin) annonce qu'il publiera l'année suivante une dissertation curieuse du même auteur sur les anciennes fortifications du bourg et du château de Saint-Loup. L'exiguité de l'*Almanach* de 1787 ne permit pas d'y donner cette pièce; mais l'auteur en a fait usage dans l'opuscule que nous indiquerons tout à l'heure. Au mois de juillet 1789, les paysans qui dépendaient de la terre de Saint-Loup s'étant soulevés forcèrent le conservateur des archives de la seigneurie à leur livrer tous les titres, qu'ils brûlèrent publiquement. Enhardis par ce coup d'essai, ils se rendirent chez le curé, dont ils vidèrent les caves et les greniers, sous prétexte de s'assurer si l'on n'y aurait pas caché des papiers; puis ils lui proposèrent de les accompagner à l'abbaye de Faverney, où ils avaient le dessein d'aller réclamer leurs titres, lui promettant de le reconnaître pour chef, et le prièrent de leur donner l'absolution des excès qu'ils pourraient commettre s'ils éprouvaient quelque résistance..... Sur son refus, ils s'éloignèrent furieux, annonçant qu'ils ne tarderaient pas à revenir. Descharrières réunit les principaux habitants de Saint-Loup, leur distribua des armes et prit des dispositions auxquelles il est probable que ce bourg dut alors d'être préservé du pillage. Ayant refusé le serment exigé des ecclésiastiques, il fut remplacé dans sa cure en 1791, et bientôt après il alla chercher un asile en Suisse, où il passa les temps les plus orageux de la révolution. Dès qu'il put rentrer en France sans danger, il vint de-

meurer à Belfort ; il y était, en 1808, professeur à l'école secondaire. Après la restauration, il devint aumônier du collège de Strasbourg. Ses infirmités ne lui ayant pas permis de conserver cet emploi, il accepta les modestes fonctions de vicaire de la paroisse Saint-Jean, et se dévoua tout entier à la direction. Il mourut à Strasbourg le 8 mai 1831. On a de lui : I. *Essai sur l'histoire militaire du bourg de Saint-Loup, chef-lieu de canton du département de la Haute-Saône*, dédié aux gardes nationales, par un citoyen, au Champ-de-Mars (Vesoul), 1790, in-8° de 43 pag. Cet opuscule contient de curieux détails sur les guerres dont ce petit pays fut le théâtre depuis le quinzième siècle. Dans la préface, l'auteur annonce que cet Essai n'est qu'une petite section d'un ouvrage étendu, qui a pour objet : l'*Histoire ancienne et moderne, générale et particulière, ecclésiastique, civile, judiciaire, militaire, morale, politique, naturelle, littéraire et critique du bourg, paroisse et baronnie de Saint-Loup en Vosges, terres et pays de surséance entre la Lorraine et la Franche-Comté*. II. *Essai sur l'histoire littéraire de Belfort et de son voisinage*, Belfort, 1808, in-12. C'est le discours prononcé la même année à la distribution des prix, suivi d'un grand nombre de notes parmi lesquelles on en trouve d'intéressantes. III. *Histoire de la vie de M. Franç.-Julien Pierron, chanoine curé de Belfort*, mort en odeur de sainteté, Strasbourg, 1826, in-12 de 72 p. IV. *Observations sur les anciennes fortifications de Strasbourg et sur les écoles d'artillerie en France*, ibid., 1818, in-8° de 16 pages. Outre l'Histoire de Saint-Loup, l'abbé Descharrières a laissé manuscrite une *Histoire générale et particulière de l'artillerie française*, qu'il annonçait en 1789 comme près de paraître. La bibliothèque de Besançon possède de lui plusieurs lettres adressées à D. Grappin (*Voy.* ce nom, au Suppl.). Dans l'une, il trace la route que dut suivre François de Coligny (*Voy.* ce nom, IX, 244), depuis amiral de Guienne, lorsqu'il traversa la Franche-Comté pour entrer en Allemagne en 1587. W—s.

DESCORCHES (Marie-Louis-Henri), marquis de Sainte-Croix, né à Sainte-Croix du Ménil-Gonfroi, près Vimoutier en Normandie, le 17 septembre 1749, fut attaché au comte d'Artois en qualité de gentilhomme, et devint officier au régiment de Bourbon, chevalier de Saint-Louis et maréchal-de-camp. Il entra, en 1782, dans la carrière diplomatique, et fut nommé ministre plénipotentiaire à Liège, où il résida jusqu'à la fin de 1788. Ayant embrassé avec une grande ardeur les principes de la révolution, il fut accrédité, en mars 1791, comme ministre plénipotentiaire auprès de la république de Pologne ; mais, après la journée du 10 août, le grand-maréchal de la couronne lui signifia son renvoi. Il quitta la Pologne en sept. 1792, et résida auprès du duc de Deux-Ponts jusqu'au commencement de 1793, qu'il fut envoyé auprès de la Porte-Ottomane. Mais la formation d'une société populaire à Péra, et diverses collisions tant avec les nationaux qu'avec les légations étrangères, collisions provoquées par l'exaltation de l'ambassadeur Descorches et des chefs du club de Péra, obligèrent le comité de salut public de le rappeler peu de mois après le 9

thermidor. Il ne reparut plus dans la carrière diplomatique, bien qu'en 1798 il eût été nommé une seconde fois ambassadeur à Constantinople. Un manifeste du divan, au sujet de l'expédition d'Égypte, l'empêcha de se rendre à sa destination. Lors de l'organisation des préfectures en 1800, Descorches fut nommé préfet du département de la Drôme, et il conserva cette place jusqu'à la seconde restauration (1). Il mourut le 2 sept. 1830. — Descorches *de Sainte-Croix* (*Charles*), fils du précédent et d'une sœur du lieutenant-civil Talon, né vers 1783, fut d'abord employé au ministère des affaires étrangères, et entra dans la carrière militaire. Après la campagne de 1805, il fut fait major d'un régiment étranger composé de déserteurs de tous les pays, au milieu desquels il parvint à maintenir l'ordre et la discipline. Nommé aide-de-camp du maréchal Masséna, puis attaché à l'état-major de l'armée, il se fit remarquer de Napoléon par une valeur et un sang-froid à toute épreuve. Il se distingua particulièrement en 1809, au passage du Danube, puis à la bataille d'Essling, où il fut blessé après avoir culbuté la division du général Kleinau. Sa belle conduite lui fit obtenir la décoration de la Légion-d'Honneur, celle de commandeur grand-croix de l'ordre du grand-duché de Hesse et lui valut à vingt-six ans le grade de général de brigade. L'année suivante il fit partie de l'armée d'expédition envoyée en Portugal, et périt dans une reconnaissance aux approches de Villa-Franca, par le ricochet d'un boulet. Vif, aimable, gai, plein d'esprit et de l'instruction la plus variée, Charles de Sainte-Croix cachait, sous les apparences de la légèreté, une âme d'une forte trempe. — Un autre fils de Descorches fut assassiné à son bord, sur la frégate *la Danaé*, dont il était capitaine. G—r—d et D—b—s.

DESCOURVIÈRES (Jean-Joseph), missionnaire français, était né vers 1740, à Goux-les-Usies, bailliage de Pontarlier. Ayant achevé ses études à Besançon, il embrassa l'état ecclésiastique et fut envoyé vicaire à Belfort. Souvent il avait témoigné dans sa jeunesse, à ses camarades, le désir d'aller prêcher l'évangile aux peuples barbares; et le récit des dangers qu'avaient courus les missionnaires, loin d'affaiblir son zèle, semblait encore le fortifier. Obéissant à sa vocation il vint à Paris et, s'étant fait admettre au séminaire des missions, il s'y prépara par l'étude, la prière et la retraite, à la carrière dans laquelle il devait entrer. La mission de France avait, depuis quelques années, dans le royaume de Loango, un établissement composé de deux ou trois prêtres, qui luttaient avec courage contre les privations et les maladies auxquelles les Européens sont exposés dans ces climats. On résolut de leur envoyer Descourvières comme auxiliaire. Un jeune chanoine de Saint-Malo, l'abbé Joli, qui venait de résigner son bénéfice pour se consacrer aux travaux des missions, s'offrit pour l'accompagner. Les deux apôtres s'embarquèrent à Nantes, au mois de mars 1768, et descendirent sur les côtes d'Afrique, dans les derniers jours du mois d'août. A leur arrivée au port de Cabinde, ils apprirent, avec autant de chagrin que de surprise, que les missionnaires,

(1) Au retour de Bonaparte, il fut le premier préfet qui publia les actes du nouveau gouvernement impérial, qui lui furent envoyés de Grenoble. Il avait été créé baron par Bonaparte, et n'avait point repris le titre de marquis à la restauration. D—a—a.

persuadés qu'on ferait des efforts inutiles pour établir la foi dans ces contrées, venaient de repasser en France. Peu s'en fallut qu'ils ne suivissent cet exemple ; ils avaient même déjà pris des arrangements avec un capitaine de vaisseau pour être ramenés en Europe, lorsque la rencontre d'un nègre chrétien leur fit changer de résolution. Cet homme, depuis long-temps privé des secours de la religion, après s'être confessé, les pria de baptiser sa femme, et d'instruire ses enfants des vérités du christianisme, avec tant d'instance qu'il leur fut impossible de repousser sa demande. D'après les avis de ce nègre, ils s'établirent dans le royaume de Kakongo, où l'air est plus sain que dans les pays voisins. Aussitôt qu'il fut informé de l'arrivée des missionnaires dans ses états, le roi de Kakongo témoigna le désir de les voir; et, après s'être fait expliquer le but de leur voyage, exigea qu'ils lui promissent de fixer leur demeure dans sa capitale. Le premier soin des missionnaires avait été d'étudier la langue du pays. Dès son arrivée l'abbé Descourvières s'était occupé de composer un *Dictionnaire*, dans lequel il inscrivait, chaque jour, les mots qu'il avait retenus, avec leur signification ; mais, secondé par un des fils du roi, qui s'exprimait assez bien en français, ayant eu des relations fréquentes avec nos marchands, il se trouva, plus tôt qu'il ne l'espérait, en état d'écrire le kakongais et de traduire dans cette langue le catéchisme et quelques prières. Ce fut au mois de sept. 1769 que les missionnaires prêchèrent pour la première fois. Le roi avait désiré que cette cérémonie eût lieu dans son palais, en présence de toute sa cour. Ce bon prince témoigna sa satisfaction aux missionnaires par quelques présents, et les assura de nouveau qu'ils pouvaient compter sur sa protection. Cependant Descourvières, dont la santé n'avait pu résister à l'influence d'un climat meurtrier pour les étrangers, était tombé dans un état d'épuisement qui ne lui laissait d'autre perspective qu'une mort prochaine, s'il s'obstinait à rester plus long-temps en Afrique. Cédant enfin aux instances de son confrère, qui le pressait de s'éloigner, il gagna la côte, cachant son départ au roi, qui s'y serait opposé, et s'embarqua (janvier 1770) sur un bâtiment prêt à revenir en France. Dans la traversée, il composa, pour l'usage des missions, une grammaire kakongaise, langue plus riche qu'il ne l'avait d'abord imaginé et arrivée à un point de perfection qui prouve évidemment une civilisation très-ancienne. Il ne tarda pas à être rejoint par l'abbé Joli, qui n'avait guère moins besoin de respirer l'air natal. La santé des missionnaires s'étant promptement rétablie, ils oublièrent les fatigues qu'ils avaient éprouvées, et ne songèrent plus qu'à retourner au Kakongo. L'abbé Descourvières, nommé préfet de la mission, se rembarqua le 7 mars 1773, à Paimbeuf, emmenant, outre son fidèle compagnon l'abbé Joli, quatre autres prêtres, et six jeunes cultivateurs, forts et dévoués, qui devaient exploiter les terrains que le roi de Kakongo avait offert d'abandonner aux missionnaires pour leur entretien. Cette petite troupe aborda le 28 juin sur la côte d'Afrique, et se mit en marche sur-le-champ. Elle éprouva beaucoup de difficultés avant d'arriver à la capitale du Kakongo ; mais l'accueil qu'elle y reçut du roi dédommagea bien les missionnaires

de toutes les fatigues du voyage. Il s'empressa de pourvoir à tous leurs besoins, et depuis, il ne cessa de favoriser par tous les moyens les pieux desseins de ces hommes apostoliques. Mais la plupart des missionnaires ne purent résister à l'influence du climat. Privé de ses compagnons, Descourvières se vit forcé de revenir en France, en 1775. Quatre ans après, il fut envoyé dans la Chine avec le titre de procureur-général des missions françaises. Il s'établit à Macao, d'où il pouvait correspondre avec les différentes maisons établies en Chine. Mais la persécution s'étant ranimée contre les chrétiens, il se vit bientôt exposé aux insultes et aux mauvais traitements de la populace. Obligé de quitter Macao, en 1786, il revint en France, où il devait courir de nouveaux dangers; mais son zèle n'en redoutait aucun. Expulsé de sa patrie en 1793, comme il l'avait été de la Chine quelques années auparavant, il alla chercher un asile à Rome, sous la protection du Saint-Siège. Il continua d'y travailler de tout son pouvoir à soutenir et encourager les missions, et mourut la 6 août 1804. Indépendamment d'une *Grammaire* et d'un *Dictionnaire kakongais*, qui doivent être conservés au collège de la Propagande, Descourvières avait composé plusieurs ouvrages. C'est en partie sur ses *mémoires* que l'abbé Proyart a rédigé l'*Histoire des royaumes de Loango, Kakongo*, etc. (*Voy.* Proyart, XXXVI, 158). *Le Recueil des nouvelles lettres édifiantes*, Paris, 1818, 8 vol. in-12, contient un *extrait* du journal qu'il tenait à Macao, V, 556-66; une *lettre*, datée de la même ville, le 23 déc. 1783, VI, 351. Enfin c'est sur sa correspondance qu'a été rédigée l'*Histoire de la persécution de la Chine*, 1783-86, insérée dans le même recueil, II, 33, 98. W—s.

DESCROCHETS (dom Pierre), bénédictin réformé de la congrégation de Saint-Vannes, né à Verdun au commencement du XVIIe siècle, parvint aux premières charges de son ordre, et mourut le 14 juin 1672, dans l'abbaye de Saint-Arnould à Metz. Il avait composé les histoires des abbayes et monastères de Metz: ce travail très-étendu est resté manuscrit. Descrochets a fourni pour la *Gallia christiana* de Sainte-Marthe beaucoup de mémoires qui sont imprimés au tome IV de cet ouvrage. —Descrochets (dom *Charles*), né dans la même ville, entra en 1617, dans la même congrégation qu'il quitta pour la congrégation réformée de Cluny. Il revint dans celle de Saint-Vannes, qu'il quitta encore pour retourner à Cluny, et mourut en 1664. On a de lui : *Ethica, seu philosophia moralis, christiana, religiosa*, Paris, 1646, in-12, dédié au prince de Conti, abbé de Cluny. On lui attribue le livre intitulé: *Instance contre la manière d'expliquer la présence réelle du R. P. Desgabets.* Il a laissé en manuscrit : *Quadruplex demonstratio christianismi credendi.* A. B—t.

DESCROIZILLES (François-Antoine-Henri), chimiste, débuta comme préparateur dans le laboratoire de Rouelle; et devint par la suite professeur de chimie élémentaire, et appliquée à Rouen. Plus tard, il vint à Paris, et y fut membre et secrétaire du conseil-général des manufactures. Descroizilles fut le premier des chimistes, qui soupçonna que l'alun était un sel double, et qui imagina de mettre un carbo-

nate calcaire en suspension dans l'eau où l'on recueille le chlore pour le blanchiment. Cette méthode le mit sur la voie de la découverte des chlorures d'oxide. D'après le procédé d'analyse des alkalis par Vauquelin, Descroizilles construisit un instrument qui pût être manié facilement par les hommes étrangers à l'art, et qui servît à mesurer le degré de pureté des soudes et des potasses. Il employa le même instrument, connu sous le nom d'*alkalimètre*, pour l'évaluation du titre des vinaigres dont la force ne peut être déterminée par les *aéromètres*. Il fit en outre un *chloromètre* destiné à évaluer la force des dissolutions de chlore employées dans les blanchisseries. C'est aussi Descroizilles qui inventa l'instrument propre à donner les indications sur la valeur des vins à distiller, l'*Alambic d'essai*, instrument perfectionné depuis par Gay-Lussac. Il était directeur d'une blanchisserie *Berthollienne* à Lescure, près de Rouen. Ce savant mourut à Paris le 14 avril 1825, âgé de près de quatre-vingts ans. Nous connaissons de lui : I. *Description et usage du berthollimètre*, ou *instrument d'épreuve pour l'acide muriatique oxigène liquide, pour l'indigo et l'oxide de manganèse, avec des observations sur l'art de graver le verre par le gaz acide fluorique; mémoire faisant suite à l'Art du blanchiment par Berthollet*, 1802, in-8°, fig. II. *Notice sur l'alkalimètre et autres tubes chimico-métriques*, ou *sur le polymètre chimique, et sur un petit alambic pour l'essai des vins*, 3e édit., Paris, 1824, in-8°. La 1re édition est de 1810, in-8°, la deuxième de 1818. III. *Méthode très-simple pour préserver les blés, seigles, orges, avoines, riz*, etc., *de toute altération et de tout déchet, dans des bâtiments beaucoup moins spacieux, et beaucoup moins coûteux que les greniers ordinaires, sans surveillance et sans autres frais que l'intérêt du capital*; Paris, 1819, in-8°, avec une planche lithographiée. IV. *Estampillage enregistré*, Paris, 1819, in-8°. V. *Notice sur la fermentation vineuse et spécialement sur celle du cidre et du poiré*, Paris, 1822, in-8°. Az—o.

DESEINE (Louis-Pierre), sculpteur, né à Paris en 1750, n'eut point de maître dans son art, vers lequel il fut entraîné par son seul goût. Il remporta, en 1780, le grand prix de sculpture, ce qui lui valut le titre de pensionnaire du roi à Rome. Agrégé, en 1785, à l'ancienne académie de peinture et de sculpture, Deseine en prit chaudement la défense lorsque la révolution la supprima. Ennemi du nouvel ordre de choses, dévoué à la famille royale, et particulièrement aux princes de la maison de Condé, Deseine ne fléchit jamais, et déploya une grande fermeté de caractère dans des temps difficiles. Toutes les fois que les ouvrages qu'il publia lui en fournirent l'occasion, il en profita pour renouveler ses attaques contre la révolution et ses conséquences. Il avait le titre de sculpteur du prince de Condé, et après la restauration il fut chargé du monument du duc d'Enghien, ouvrage qu'il laissa inachevé, et qui, destiné à décorer la sainte-chapelle de Vincennes, fut terminé par M. Durand, son neveu. Deseine avait, dès le 18 juin 1820, présenté à Mme la duchesse de Berri le modèle du monument qui devait être érigé à la mémoire du prince sur l'emplacement

de l'ancien Opéra. « Le duc de Berri « y est représenté, frappé à mort « par un assassin, appelant à son se- « cours la Religion, qui lui inspire le « courage d'offrir à Dieu ses souf- « frances, et de mourir en héros « chrétien; la France, pleurant amè- « rement un prince qu'elle chéris- « sait; supplie le ciel de la préserver « des malheurs dont elle est menacée; « le Génie des beaux-arts est dans « l'abattement, causé par la perte « qu'il a faite d'un de ses plus illus- « tres protecteurs. » Deseine mourut à Paris le 13 oct. 1822. Ses principaux ouvrages sont: I. *Bacchus et Hébé*, statues en marbre exécutées pour le château de Chantilly, et qui valurent à l'artiste le titre de sculpteur du prince de Condé. II. *Louis XVI*, buste. III. *Louis XVII*, buste: on croit que c'est le seul portrait, d'après nature, qui reste de ce jeune prince. IV. *Pie VII*, buste. Le souverain pontife lui donna la décoration de l'Eperon d'or. V. *L'Hospital* et *Daguesseau*, statues assez médiocres qui étaient placées au pied des degrés de la façade de l'ancienne chambre des députés. VI. *Les stations de la passion de Jésus-Christ et sa sépulture*, bas-reliefs, dans la chapelle dite le *Calvaire*; derrière le chœur de Saint-Roch; c'est un ensemble considérable, et qui offre plusieurs parties remarquables. VII. *Le mausolée du cardinal de Belloy*, en marbre, grande dimension, dans une des chapelles qui entourent le chœur de Notre-Dame; c'est le dernier ouvrage terminé de Deseine et l'un des meilleurs qu'ait exécutés son ciseau: on lui a cependant fait le reproche d'y avoir adopté le préjugé de la vieille école, en faisant pyramider ses compositions. Deseine a rétabli et restauré dans une des chapelles de l'église de Notre-Dame le mausolée du *duc d'Harcourt*, exécuté par Pigale. Il a restauré également dans le chœur de cette basilique les statues de Louis XIII et de Louis XIV. On lui doit aussi plusieurs bustes bien modelés. Deseine est auteur des écrits suivants: 1° *Réfutation d'un projet de réglement pour l'académie centrale de peinture, sculpture, gravure et architecture, présenté à l'assemblée nationale par la majorité des membres de l'académie royale de peinture et de sculpture*, 1791, in-8°; 2° *Considérations sur les académies présentées à l'assemblée nationale*, 1791, in-8°; 3° *Lettre sur la sculpture destinée à orner les temples catholiques, adressée au premier consul*, 1802, in-8°; 4° *Notices historiques sur les anciennes académie de peinture, sculpture et architecture*, 1814, in-8°; 5° *Mémoire sur la nécessité du rétablissement des maîtrises et corporations*, 1815, in-4°. Az—o.

DESENNE (Alexandre-Joseph), dessinateur, né à Paris le 1er janvier 1783, fils d'un libraire, fut atteint, dans son enfance, d'une cruelle maladie qui le retint au lit pendant des années entières. Son père, voulant le distraire de ses souffrances, lui donnait des livres à figures, et cette circonstance décida de sa vocation. D'abord le jeune Desenne imita les estampes qu'il avait sous les yeux, et il y réussit. Lorsqu'il fut guéri, son père lui donna des maîtres, et il fréquenta le musée. Là, inspiré par les chefs-d'œuvre des écoles italienne et française, il épura son goût, et donna des preuves non équivoques de talent par plusieurs dessins faits d'après les grands maîtres et destinés pour

le Musée de Robillard et pour celui de Filhol. En 1812, il livra au public ses premières compositions, qui lui firent aussitôt une haute réputation et le placèrent à côté de Moreau. Celui-ci étant mort en 1814, Desenne occupa la première place parmi les dessinateurs. C'est à lui qu'on doit les vignettes exécutées pour l'*Ermite de la Chaussée d'Antin* et pour les autres *Ermites*. Les éditeurs des œuvres de J.-J. Rousseau, Molière, Delille, Cervantes, Boileau, Walter-Scott et Berchoux engagèrent Desenne à leur fournir les vignettes; et elles ajoutèrent beaucoup à la valeur des éditions. Jamais dessinateur n'avait mieux que lui donné la vie aux figures par la disposition des groupes, par le mouvement, par l'expression; et il n'était pas moins habile dans les accessoires qui relèvent si bien le mérite de la composition. Atteint depuis plusieurs mois d'une lésion au foie, il n'abandonna pas le travail, et même il semblait y mettre plus de vivacité. Deux jours avant sa mort (29 janvier 1827), il termina le dernier dessin d'une suite pour les œuvres de Regnard, et retoucha une épreuve de la dernière planche de sa collection pour les œuvres de Voltaire. Ses ouvrages se distinguent par la simplicité, le naturel et la grâce : il a sur Moreau l'avantage d'un dessin moins tourmenté, plus correct, et plus relevé. Outre les compositions gravées dont le recueil complet a été acquis par la Bibliothèque du roi, il existe de Desenne quelques dessins et plusieurs tableaux dont un, représentant un trait de la vie de François Ier, a été exécuté pour la société des amis des arts. Az—o.

DESEZE. *Voy.* Sèze (de), au Suppl.

DESFIEUX (François), l'un des révolutionnaires les plus exaltés qui se soient montrés en France à l'horrible époque de 1793, naquit en 1755, à Bordeaux. Il était marchand de vins lorsque la révolution éclata. Accouru bientôt à Paris, il s'y jeta dans toutes les intrigues, et figura dans toutes les émeutes. Toujours prêt à dénoncer, il accusa successivement aux Jacobins, Lafayette, Bailly et Dumouriez. Après la journée du 10 août, il fut un des juges de l'affreux tribunal que l'on chargea d'envoyer à l'échafaud les infortunés qui avaient échappé au premier massacre. Peu de temps après, lorsque les Girondins essayèrent de ressaisir le pouvoir, Desfieux fut du nombre de ceux qu'ils accusèrent comme les chefs d'un comité d'insurrection. Ils firent même décréter son arrestation, pour avoir excité les habitants de Bordeaux au massacre d'une partie des membres de la Convention nationale. Desfieux, à son tour, dénonça aux Jacobins Brissot et ses amis comme ayant voulu, disait-il, rétablir l'ancienne division de la France en provinces et en fiefs indépendants. A cette accusation il ajouta que, dès que ce fait était prouvé, la peine de mort devait en être la conséquence immédiate; et il se plaignit aussitôt après, avec beaucoup d'amertume, de la lenteur que l'on mettait à organiser les tribunaux révolutionnaires. Cependant le décret d'arrestation porté contre lui n'avait pas encore été rapporté; ses ennemis ne manquèrent pas de le signaler, et il fut arrêté vers la même époque que les Girondins. Collot-d'Herbois demanda à la Convention qu'il fût rendu à la liberté, et, la société des Jacobins ayant appuyé cette demande, on ne put la refuser. Desfieux se présenta le jour

même à la société, et il y accusa les Girondins de l'avoir fait arrêter pour empêcher qu'il ne fût entendu comme témoin dans leur procès. Plus tard cet énergumène, rendant compte de ses opinions, dit aux Jacobins qu'on l'accusait d'être un intrigant, mais que cette accusation était absurde, puisqu'il servait la république avec zèle, et qu'il avait dédaigné tout emploi, toute récompense, parce qu'il voulait être libre, et pouvoir parler librement. « Je sers, « dit-il, la révolution depuis le pre- « mier jour; je n'ai pas dévié un « seul instant. Après la révolution, « on citera Marat, Robespierre, « Collot-d'Herbois, Billaud-Varen- « ne : eh bien! je veux les imiter; « j'ai l'ambition aussi qu'on me cite « après eux. » Témoin dans le procès des Girondins, Desfieux les accusa d'avoir toujours été les ennemis de la république, d'avoir voulu empêcher la révolution du 10 août, d'avoir comprimé à Bordeaux les efforts des bons citoyens, d'y avoir fait supprimer le club des Sans-Culottes que lui Desfieux y avait établi; et il accusa particulièrement Vergniaux d'avoir voulu le perdre. A quoi Vergniaux répondit froidement que Desfieux était trop bas placé pour que jamais on eût songé à lui. Lorsque les Girondins eurent succombé, et que le tour de leurs oppresseurs fut venu, Desfieux, accusé par Robespierre d'avoir formé un comité avec Hébert et Anacharsis Cloots, fut chassé de la société des Jacobins et traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 4 germinal an II (mars 1794). On raconte qu'étant prisonnier à Saint-Lazare Desfieux y jouait le rôle de *mouton* (délateur), et qu'il se plaisait à tourmenter les détenus. Prudhomme rapporte qu'on l'accusa, lors de son procès, d'avoir dit : « Les mœurs ne sont « rien; je veux pouvoir jouir, sans « crainte, d'une pucelle au milieu « d'une place publique; et je vou- « drais que le père pût jouir de sa « fille sur le Pont-Neuf. » Desfieux n'était au reste qu'un agent subalterne, méprisé de ceux dont il servait les fureurs. Dumouriez, qui le vit dans la Belgique, où il était commissaire du gouvernement au commencement de 1793, dit; dans ses Mémoires, que ce n'était qu'une *bête brute*. M—D j.

DESFONTAINES (Guillaume-François Fouques Deshayes, connu sous le nom de), naquit à Caen en 1733. D'abord secrétaire du duc de Deux-Ponts, grand-père du roi de Bavière, Louis Ier, il devint ensuite bibliothécaire de *Monsieur*, depuis Louis XVIII. Mme de Genlis se vante dans ses *Mémoires* de lui avoir fait obtenir une pension de quatre mille francs que la restauration réduisit à la moitié. Il est mort à Paris le 21 déc. 1825. Sa vie privée n'offrant aucune particularité remarquable, il faut se borner à donner la liste des principaux ouvrages qu'il a composés seul et en société : I. *Le philosophe prétendu*, comédie en trois actes et en vers, jouée au Théâtre-Italien en 1762: II. *Epître à Quintus sur l'insensibilité des stoïciens*, 1764, in-8°. III. *Lettres de Sophie et du chevalier de* ***, *pour servir de supplément aux lettres du marquis de Roselle* (de Mme Elie de Beaumont), 1765, 2 vol. in-12. IV. *La Bergère des Alpes*, comédie en un acte et en vers, jouée au Théâtre-Français en 1769. V. *L'Aveugle de Palmyre*, pastorale en deux actes et en vers, jouée en 1767 au Théâtre-Italien. VI. *Les bains de Diane*, ou

le Triomphe de l'Amour, poème en trois chants, 1770, in-8°. VII. *La cinquantaine*, pastorale en trois actes, jouée à l'Opéra en 1771. VIII. *Isménor*, ballet héroïque en trois actes, joué à l'Opéra en 1775. IX. *La fête de village*, jouée à l'Opéra. X. *Le mai*, comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes, jouée en 1776 au Théâtre-Italien. XI *La chasse*, opéra-comique en trois actes et en prose, mêlé d'ariettes, joué en 1778. XII. *La réduction de Paris*, pièce héroïque en trois actes et en prose, jouée au Théâtre-Français en 1780. Cette pièce tomba. Les *Mémoires de Bachaumont* disent que c'est un drame qui ne vaut pas le *Fameux siège* de Nicolet. XIII. *L'Amant statue*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, jouée en 1781 au Théâtre-Italien. XIV. *Isabelle Hussard*, parade, 1781, in-8°. XV. *L'Amour et la Folie*, opéra-comique en trois actes, 1782, in-4°. XVI. *Le droit du seigneur*, comédie en trois actes, 1784, in-8°. XVII. *Les amours de Chérubin*, comédie en trois actes et en prose, 1784. XVIII. *Les quatre saisons littéraires*, recueil périodique, 1785, 4 vol. in-12. Depuis, l'auteur de cet article a publié (de 1805 à 1809), sur un plan plus vaste les *Quatre saisons du Parnasse*, 16 vol. in-12. XIX. *La dot*, comédie en trois actes et en prose, jouée en 1785 au Théâtre-Italien. XX. *L'Incendie du Havre*, comédie en trois actes et en prose, jouée au Théâtre-Italien en 1787. XXI. *Fanchette*, ou *l'Heureuse épreuve*, comédie en deux actes et en prose, 1788. XXII. *Le réveil de Thalie*, joué au Théâtre-Italien. XXIII. *Le tombeau de Desilles*, anecdote en un acte et en prose, 1790. XXIV. *Le dîner imprévu*, joué au Vaudeville en 1792. XXV (avec Barré et Radet). *Arlequin afficheur*, comédie-parade en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, jouée en 1792. Cette pièce a servi long-temps depuis pour annoncer la première représentation de chaque vaudeville nouveau. Laporte excellait dans le rôle d'Arlequin. On lui faisait surtout répéter le joli couplet: *la Comédie est un miroir*. XXVI. *Le divorce*, comédie en trois actes et en vaudevilles, jouée en 1793. XXVII. *La chaste Suzanne*, pièce en deux actes, mêlée de vaudevilles. Représentée à l'époque du procès de Louis XVI, elle contenait cette phrase: « Vous êtes ses accusateurs; « vous ne pouvez être ses juges. » Le public saisit l'allusion, et l'auteur fut mis à la Force, d'où il sortit, grâce aux couplets patriotiques qu'il adressa à la commune de Paris (voyez le *Moniteur* du 25 novembre 1793). XXVIII. *Le concert aux éléphants*, joué au Vaudeville et non imprimé. XXIX. *Clitophon et Leucippe*, roman traduit du grec d'Achille Tatius, 1795, in-18. XXX (avec Barré et Radet). *Le mariage de Scarron*, comédie en un acte et en prose mêlée de vaudevilles, jouée en 1797. C'est un petit chef-d'œuvre en son genre. Le rôle de Scarron était supérieurement joué par Carpentier. XXXI (avec Barré et Radet). *Colombine mannequin*, comédie-parade en un acte, mêlée de vaudevilles, jouée en 1797 avec beaucoup de succès. XXXII (avec Barré, Radet, Deschamps et Desprès). *Le pari*, divertissement en un acte, à l'occasion de la paix. XXXIII (avec Barré, Radet, Piis et Coupigny). *Hommage du petit vaudeville au grand Racine*, joué sur le théâtre du Vaudeville, en 1798, au bénéfice d'une pe-

lite-nièce de Racine. XXXIV (avec Piis, Barré et Radet). *La vallée de Montmorenci*, ou *J.-J. Rousseau dans l'hermitage*, vaudeville en trois actes, joué en 1798. XXXV (avec Barré, Radet et Bourgueil). *M. Guillaume* (Malesherbes), ou *le Voyageur inconnu*, comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, représentée en 1800; pièce regardée comme la meilleure de toutes celles qui ont été composées par Desfontaines et ses collaborateurs. XXXVI (avec Barré, Piisset Radet). *Voltaire*, ou *une Journée de Ferney*, comédie en deux actes mêlée de vaudevilles, jouée en 1802. XXXVII (avec Barré et Radet). *Chapelain*, ou *la ligue des auteurs contre Boileau*, comédie-vaudeville en un acte et en prose, jouée en 1804. XXXVIII (avec Barré et Radet). *Les écriteaux*, ou *René Lesage à la foire Saint-Germain*, vaudeville en deux actes, joué en 1805. XXXIX (avec les mêmes). *Sophie Arnould*, comédie en trois actes, mêlée de vaudevilles, jouée en 1805. XL (avec Barré, Radet et Picard). *Lantara*, ou *le Peintre au cabaret*, vaudeville en un acte, représenté en 1809 (1). XLI (avec Barré et Radet). *Gaspard l'avisé*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, et jouée en 1812. *L'Intendant* est le seul vaudeville de Desfontaines qui n'ait point réussi. On le donnait le lendemain de la chute du *Cabriolet jaune*, à l'Opéra-Comique. L'auteur de cette dernière pièce, dit en riant à Desfontaines, après la représentation de la sienne : *Mon ami*, j'ai une place pour ton *Intendant* dans mon *Cabriolet jaune*. Plusieurs chansons de Desfontaines ont été recueillies dans les *Dîners du vaudeville* et le *Chansonnier du vaudeville*. Cet auteur si fécond a aussi coopéré à la nouvelle *Bibliothèque des romans* (2). F—LE.

DESFONTAINES (RÉNÉ LOUICHE), botaniste, naquit à la fin de 1751 ou au commencement de 1752, au bourg du Tremblay (Ille-et-Vilaine), qui déjà avait donné aux sciences l'anatomiste Bertin. Les registres de la paroisse ayant été brûlés pendant la révolution, Desfontaines lui-même ignorait son âge exact. Ses parents étaient sans fortune. Cependant ils l'envoyèrent à l'école du bourg; mais il n'y fit aucun progrès, et le maître finit par le mettre dehors comme incapable et même comme voleur de pommes. Il fut question d'en faire un mousse; mais sur ses promesses de mieux se conduire, on l'envoya au collège de Rennes. Là tout changea subitement; il se mit au travail de toutes ses forces, devint une des notabilités de sa classe, remporta des prix, etc. Le plaisir de donner un démenti à son horoscope était pour beaucoup dans cette ardeur; et, à chaque succès dont il annonçait la nouvelle à son père, il avait la malice de le prier d'en informer son ancien maître. En vrai Breton, il tenait si obstinément à ce petit système de vengeance qu'il ne cessa ces moqueuses communications que lorsqu'il fut de l'académie. Ses études de collége finies, Desfontaines se rendit à Paris pour suivre les cours de médecine et pour prendre ses degrés. Mais cette science ne fut

(1) C'est sur le peintre Lantara qu'on a fait l'épitaphe suivante :

Ci-gît le peintre Lantara :
La foi lui tenait lieu de livre;
L'espérance le faisait vivre,
Et la charité l'enterra.

(2) Les curieux recherchent la gravure très-spirituelle, qui représente avec une naïve ressemblance le vénérable trio vaudevilliste, Barré, Radet et Desfontaines. D—R—A.

bientôt pour lui qu'un objet secondaire, et, dès qu'il en fut à la matière médicale, l'herborisation, l'étude des plantes devinrent ses plus chères occupations. Toutefois bien que l'amphithéâtre le vît plus rarement, et qu'il ne prît que lentement ses inscriptions, il s'acquérait l'amitié de Lemonnier, médecin du roi, sinon médecin du premier ordre, bien en mesure de rendre service à ceux auxquels il s'intéressait. En même temps le zèle avec lequel Desfontaines étudiait la botanique, et les succès qu'il y obtenait l'avaient fait voir de bon œil par Ant.-Laur. de Jussieu. A trente ans, il prit le degré de docteur, et bientôt il lut à l'académie des sciences divers mémoires assez remarquables. Nul doute qu'il ne fût à cette époque le plus instruit des jeunes botanistes, qui du reste n'étaient qu'en bien petit nombre. Personne donc n'eût pu sans injustice se récrier contre la décision par laquelle l'Académie en 1783 l'appela dans son sein. Loin de voir dans cette distinction une récompense qui l'autorisât à se reposer, Desfontaines n'y vit qu'un encouragement à mieux faire. Secondé par la munificence du gouvernement, qui, grâce à l'active influence de Lemonnier, lui accorda les fonds nécessaires, il entreprit un voyage phytographique en Barbarie. Ce pays n'avait encore été l'objet d'aucune exploration véritablement scientifique; et Shaw, le dernier de ceux qui l'avaient visité, n'avait porté qu'un coup d'œil superficiel sur la botanique. Desfontaines partit de Marseille pour Alger le 6 août 1783, et descendit au consulat de France chez son ami et compatriote de Kercy, dont le patronage lui fut très-utile pour le succès de son entreprise. Recommandé par lui, il fut accueilli à merveille par les autorités turques, eut la permission de suivre les pachas de Tunis et d'Alger dans l'expédition annuelle qu'ils faisaient jusqu'à la lisière méridionale de l'empire pour percevoir par eux-mêmes l'impôt; et, pour protéger ses herborisations, on le confia aux soins d'un Turc bien armé qui l'accompagnait le fusil sur l'épaule dans chacune de ses promenades savantes, et ne demandait pas mieux que de lui administrer, en tuant quelque suspect, une preuve du zèle avec lequel il remplissait sa mission protectrice. C'est de cette manière que Desfontaines parcourut toutes les régions de Tunis et de l'Algérie, depuis la côte méditerranéenne jusqu'aux sommités du système atlantique et même un peu plus loin; car ses excursions s'étendirent, mais seulement en l'effleurant, jusqu'au versant de l'Atlas qui regarde le Sahara. Après deux ans de séjour dans les parages barbaresques, il revint à Paris en 1785. Lemonnier se démit en sa faveur de son titre de professeur au Jardin-des-Plantes; et Buffon, à qui appartenait cette nomination, lui donna la chaire après avoir, deux jours durant, laissé en suspens, sur son choix, le protecteur, qu'il n'aimait pas, et le protégé, auquel pourtant il voulait rendre justice. C'est ce qu'effectivement il fit dans des termes très-gracieux, comme pour afficher que Desfontaines devait à lui et non à Lemonnier la place qu'il ambitionnait. Sa position ainsi fixée, Desfontaines s'occupa plus exclusivement que jamais des objets relatifs à sa spécialité, et sa vie n'offre en quelque sorte plus d'incidents. La préparation de ses cours, c'est-à-dire non seulement de ses paroles et de l'ordre dans lequel

il exposerait les matières de la leçon, mais aussi des plantes mêmes qu'il décrirait et dénommerait dans son cours, absorbait une partie de son temps. La publication des résultats botaniques de son voyage, et divers ouvrages en emportaient une autre. Le reste était employé à mettre de l'ordre dans les galeries du cabinet de botanique, à reconnaître et à faire connaître les objets nouveaux ou rares, à combattre contre les dénominations fautives, si fréquentes dans les jardins botaniques à cause des erreurs commises relativement aux graines. La révolution se passa pour lui sans grands dangers : il fut de ceux que l'immensité de la commotion extérieure portait à se réfugier plus intimement dans le sanctuaire de la bibliothèque et du laboratoire. Il n'en sortit que deux fois, et chaque fois pour de nobles actions. La première, il alla visiter au fond du cachot, où on l'avait jeté comme adhérent à la Gironde, l'habile géologue Ramond; la seconde, réunissant ses efforts à ceux de Thouin, il arracha l'héritier à une mort imminente, en le présentant comme le seul homme capable de publier les collections recueillies par Dombey. Aussitôt que des temps plus doux revinrent, il reprit sa place au Jardin-des-Plantes et entra à l'Institut. Il fut créé membre de la Légion-d'Honneur dès l'origine de cette institution. Son mariage en 1814 avec une jeune personne sans fortune parut bizarre, au moins à cause de la disproportion des âges. Cette union pourtant semblait devoir procurer un appui et un soulagement à sa vieillesse. Il n'en fut point ainsi. Il eut le malheur de voir sa femme, à la suite d'une seconde couche, en proie à une aliénation mentale. Plus douloureusement isolé que par le passé, il chercha derechef des distractions dans ses études chéries. Septuagénaire, il avait encore de cette vivacité, de cette verdeur qui caractérisent un autre âge. Il portait lui-même ses livres, son herbier à l'école de botanique pour s'y livrer à ses travaux accoutumés; mais peu à peu ses sens commencèrent à faiblir. Il devint graduellement aveugle (1831, etc.). Parfois on le flattait de l'espérance de guérir; on parlait de lui faire l'opération de la cataracte; il prêtait l'oreille, puis, se souvenant qu'on en avait dit autant à son collègue Lamarck, il se prenait à rire de sa crédulité. Il se faisait conduire dans les serres, et lorsqu'au toucher il avait reconnu quelques plantes, il était heureux. C'est ainsi qu'il passa les deux dernières années de sa vie. Il mourut le 16 novembre 1833, après avoir exigé que sa fille, sur le point de se marier à cette époque; ne retardât point l'instant d'aller à l'autel. Il avait légué au Muséum son herbier de Barbarie. Son herbier général fut acquis par l'habile botaniste Webb. Comme homme, Desfontaines était modeste, timide et très-simple. Sa timidité ne l'empêcha pas, comme on l'a vu plus haut, de faire preuve d'un vrai courage dans des circonstances fort graves. Il était intimement lié avec l'habile peintre de fleurs Van-Spaendonck et avec le professeur de culture Thouin. Comme professeur, il répandait du charme sur la science, et, jusqu'au dernier moment, son auditoire goûta beaucoup ses leçons. Sa bonhomie piquante excitait plus de sympathie que la science ou la logique, supérieure peut-être, de quelques autres. C'est qu'il avait pour les fleurs quelque chose de cet amour que La Fontaine sentait pour les

animaux. On pourrait presque le nommer l'Andrieux de la botanique. Comme naturaliste enfin, il a contribué à l'avancement de la science. Plus d'une vingtaine de genres nouveaux, et un nombre d'espèces plus considérable encore lui sont dus. Il excelle à en décrire les caractères. Il a signalé aussi les usages économiques de diverses plantes naturelles ou naturalisées en France. Enfin l'anatomie végétale lui est redevable d'une de ses découvertes les plus précieuses, la différence de croissance et par conséquent de structure dans les monocotylédones, et les dicotylédones, découverte féconde en conséquences, et qui se lie à une foule de détails du plus haut intérêt. Il est fâcheux pour lui qu'effrayé en quelque sorte du bruit qu'il faisait, et de la révolution scientifique que produisait le nouveau principe, il se soit arrêté en route, laissant des rivaux s'illustrer par des découvertes que probablement il eût faites. —On doit à Desfontaines : I. *Flora atlantica, sive historia plantarum quæ in Atlante, agro Tunetano et Algeriensi crescunt*, Paris, an VI (1798, 2 vol. in-4°, avec pl.) C'est l'ouvrage capital de l'auteur. Les seuls défauts que l'on y puisse reprendre, c'est le peu d'attention que Desfontaines donne, d'une part, à la distribution géographique des espèces, des genres, etc.; de l'autre, à la forme et à la structure de la graine et du fruit. Mais il est juste de remarquer qu'à l'époque où parut la Flore Atlantique, personne encore ne songeait à l'importance qu'ont acquise, dans la suite, ces deux ordres de considérations. Sous tous les autres rapports, cette publication ne mérite que des éloges. La précision des descriptions et de la nomenclature, l'art que met l'auteur à débrouiller la synonymie ancienne, le grand nombre d'objets nouveaux qu'il y signale ont fait de ce livre la base de toutes les études relatives à la phytographie du bassin de la Méditerranée, et, par la comparaison qu'en a faite de la Flore maghrebine avec celle des régions méridionales de l'Europe, ont donné lieu à une foule d'idées importantes. II. *Fragments du cours de botanique et de physique végétale donné au Jardin des Plantes* (dans la *Décade philosophique*, 1794-96, réunis ensuite en 1 volume sous le titre de *Cours de botanique élémentaire et de physique végétale*). III. *Tableau de l'école botanique du Muséum d'histoire naturelle de Paris*, 1 vol. in-8°; 1804; 2e édition (avec supplément de 8 pag.), 1815; 3e éd. sous le titre de *Catalogus plantarum horti regii parisiensis, cum adnotationibus de plantis novis aut minus cognitis*, 1831, in-8°. Il faut y joindre l'*Additamentum ad catalogum horti regii*, 1822, in-8° IV. *Choix de plantes du corollaire de Tournefort, gravées sur acier par Aubryet*, onze articles dans les *Annales du Muséum* (t. X, 218, 298, 427; XI, 51, 136, 160, 273, 376, 438; XII, 52, 111), avec soixante-dix planches en noir, réunies ensuite en un volume in-4°, 1808; avec les planches coloriées. Cette publication, véritable hommage rendu à Tournefort, a rappelé l'attention des botanistes sur divers services que la science doit à ce savant, et que ses successeurs avaient oubliés ou méconnus. V. *Histoire des arbres et des arbustes qui peuvent être cultivés en pleine terre sur le sol de la France*, 1809, 2 vol. in-8°. Desfontaines, en

rédigeant cette compilation, a eu pour but, non de reculer les limites de la science, mais de populariser des principes utiles et d'en faciliter la pratique. Son ouvrage est un chaînon intermédiaire entre les théories de la botanique systématique et la pratique de l'agriculture et de l'art forestier. VI. Beaucoup de *Mémoires*, *Notes* ou *Observations*, tous morceaux de plus ou moins d'importance, et que l'on peut classer ainsi qu'il suit : I. Mémoires relatifs à l'anatomie et à la physiologie végétales : 1° *Irritabilité des organes sexuels d'un grand nombre de plantes* (Mém. de l'Ac. des sciences, vol. de 1787, p. 463); 2° *Organisation et accroissement du bois* (ibid., vol. de 1790, p. 665); 3° *Organisation des monocotylédones* (Mém. de l'Institut, 1, 478; *Décade ph.*, 5e ann., prem. trim., 257 et 321; *Nouv. journ. de phys.*, V, 141) Les faits consignés dans ce morceau sont capitaux pour l'organographie générale des plantes; ils ont achevé de prouver la justesse de la division des végétaux embryonés en dicotylédones et monocotylédones, et ils se lient étroitement à l'établissement des familles. II. Mémoires où se trouvent décrits des genres nouveaux. Nous en comptons jusqu'à seize, et les genres décrits sont au nombre de vingt-quatre, savoir : *Balsamita* (Mém. de la soc. d'hist. natur., Paris, in-fol., 1790, p. 1); *Althistiria* (Journal de phys., XI, 292); *Spaendoncka* (Paris, 1795, in-8°); *Tithonia* (lu dès 1780 à l'Ac. des sc.); *Pogostemon* (Mém. du Muséum, II, 190); *Glossostemum* (ibid., III, 328); *Diplolaena* (III, 449); *Chardinia* (III, 454); *Ricinocarpus* (III, 459); *Gymnarhena* (IV, 1); *Ancylanthus* (IV, 5); *Heterodendron* (IV, 28); *Mesoneuron*, *Heterostemon*, *Lédocarpon*, *Micranthea* (IV, 245); *Diplophractum*; *Stylobasium*, *Chamælaucium* (V, 34 et 272); *Polyphragmon*, *Asteranthos*, *Amaduia*, *Gyrostemon* (VI, 5); *Condylocarpon* (VIII, 119). III. Mémoires où sont décrites des espèces nouvelles, savoir : l'*Ebenus pinnata*, la *Fumaria corymbosa*, l'*Antirrhinum marginatum*, les *Crepis virgata et coronopifolia*; l'*atractylis gummifera* (toutes six dans les Mém. de la soc. d'hist. nat., p. 21, 26, 36, 37 et 38, 49); la *Scorsonerus aspera* (Ann. du Mus., I, 133); le *Dianthus spinosa* (ibid., I, 198); la *Carica monoïca* (I, 273); la *Salsola radiata* (II, 28); le *Sonchus divaricatus* (II, 212); le *Cactus spaciosissimus* (III, 190); l'*Echites longiflora* (V, 274); deux *Copaïfera* (VIII, 373); une *Clavija* (Nouv. Ann. du Mus., I, 398). IV. Mémoires où sont consignées des observations nouvelles phytographiques, économiques ou autres. Tels sont les morceaux sur le *Datier* (J. de phys., XXXIII, 358); sur les *Arbres à épiceries de la Guiane française* (*Décade phil.*, 5e ann., 3e trim., 139); sur l'*Ailanthe glanduleux* (Mém. de l'Ac. des sc., 1786, p. 265; il avait été lu dès 1782); sur le *Lotos* des anciens (Mém. de l'Ac. des sc., 1788, X, 443); sur le *Chêne bellote ou à glands doux du mont Atlas* (ibid., 1798, 394), qu'on trouve aussi en Espagne et qui a fait croire qu'effectivement il put y avoir un temps où les hommes se nourrissaient de glands; sur des plantes nouvelles, dont les graines avaient été apportées de la Barbarie (*Journ.* de Fourcroy, III, 161); sur des plan-

tes rares qui avaient fleuri au Muséum en l'an X (Ann. du Mus., I, 127, 200, 376; II, 30, 338); sur le *Jalap* (ibid., II, 120 et 485); sur le *Géranium pubescens* (II, 210); sur le *Rheum rubes* (II, 261); sur le *Thé* (IV, 20); sur l'*Erable à fruits cotonneux* et l'*Erable à fleurs rouges* (VII, 450); sur le *Gyrostemon*; sur les genres *Leucas* et *Phlomis*. V. Un Mémoire zoologique sur *quelques nouvelles espèces d'oiseaux des côtes de Barbarie* (Mém. de l'Ac. des sc., 1787, 496). VI. Sept fragments de l'historique de son voyage en Barbarie dans les *Nouv. Ann. des voyages*, 1830, XVI, 189, 316; XVII, 60, 78, 137, 321, 367, sous des titres divers. Desfontaines s'était d'abord proposé de publier une relation historique de son voyage; mais ayant confié son journal à Lemonnier, qui voulait en lire des morceaux à Louis XVI, le manuscrit se perdit dans les mains du monarque, et il ne resta à l'auteur que les sept fragments que nous venons de citer. L'héritier avait donné au *pteranthus* de Forskol le nom de *Louichea*. La Billardière a consacré à notre botaniste le *Fontanesia*, joli arbrisseau de Syrie, de la famille des jasminées. P—ot.

DESFOURS *de la Genetière* (Charles-François), né en 1757 à Lyon, où son frère était président de la cour des Monnaies, fut élevé au collège de Juilly, dans les principes de l'école de Port-Royal, et se déclara de bonne heure zélé partisan des convulsionnaires. Les scènes extravagantes de cette secte avaient, comme on le sait, commencé sur le tombeau du diacre Pâris (*Voy.* ce nom, XXXII, 570); elles ont cessé depuis bien des années; cependant on en trouve des traces de temps en temps. Les pères Pouchard, Pinel et Lambert étaient zélés convulsionnaires. Ce dernier publia en leur faveur *l'Exposition des prédictions et des promesses faites à l'église pour les derniers temps de la gentilité*, 1806, 2 vol. in-12. Un curé du diocèse de Lyon avait formé des réunions où l'on alla jusqu'à crucifier une jeune personne, le 12 oct. 1787. Il fut arrêté et enfermé dans un couvent de Cordeliers. C'est à cette secte que s'attacha Desfours; il la servit de son argent et de sa plume. Son premier ouvrage eut pour titre: *les Trois états de l'homme*, 1788, in-8°. Il y ramassa les phrases et les discours des convulsionnaires. Le P. Crêpe, dominicain, avait publié sur les mêmes folies la *Notion de l'œuvre des convulsions et des secours*, Lyon, 1788, in-12. Desfours le réfuta dans sa *Protestation contre les calomnies du P. Crêpe*. Il prétend que celui-ci avait altéré les faits; mais que les prophéties dont le dominicain avait parlé commençaient à s'accomplir. Il parlait lui-même avec enthousiasme d'une sœur Angélique et de ses prédictions. Le dévouement de Desfours pour les convulsions parut encore avec plus d'éclat dans son *Recueil de prédictions intéressantes faites depuis 1733, par diverses personnes sur plusieurs événements importants*, 1792, 2 vol. in-12. Dans ce *Recueil* les prédictions et les discours des convulsionnaires sont placés, selon l'ordre chronologique, depuis le 26 mars 1733 jusqu'au 30 mai 1792. Ces convulsionnaires, cherchant à imiter le style des anciens prophètes, n'annonçaient que malheurs et calamités. On y trouve un frère Pierre, un frère Thomas, une sœur Françoise, une

sœur Angélique, qui, femme d'un chapelier de Paris, était pour ces extravagants la prophétesse par excellence ; une sœur Holda, dont les prédictions devaient, dit Desfours, former à elles seules, 35 vol. in-12. Il est difficile de se faire une idée de toutes les inepties que débitaient ces frères et ces sœurs. « La sœur..., « y lit-on, a été dans une grande « agitation, elle a eu de mauvaises « convulsions ; elle a crié : *Pan*, « *pan, pan..... Hélas ! mon papa*, « *mais ce n'est pas des bêtes, des* « *bouledogues.... Nous ferons la* « *guerre l'autre demain.* » La sœur..... parle d'un pape qui sera l'Ante-Christ. De grandes calamités sont annoncées à ceux qui persécutent les jansénistes. Selon Desfours, les convulsionnaires ont prédit les premiers évènements de la révolution, dont les progrès ne firent que le confirmer dans ces illusions. On en trouve la preuve dans son *Avis aux catholiques sur le caractère et des signes et des temps où nous vivons, ou de la conversion des Juifs, de l'avènement intermédiaire de J.-C. et de son règne visible sur la terre*, 1795, in-12. L'auteur passe pour avoir imprimé lui-même, dans ses presses clandestines, cet ouvrage, qu'il dédia à M. de Noë, évêque de Lescar. Quoique ce prélat fût attaché au parti, il n'approuva jamais cet écrit ni les autres de ce genre. Une production non moins extraordinaire de Desfours est son *abrégé des trois volumes de M. de Montgeron*. Du reste il se déclara contre la constitution civile du clergé, qu'il regardait comme une grande calamité. Il déplora la mort de Louis XVI, à laquelle il fait allusion dans son *Recueil de prières*, imprimé sans date. Parmi ces *Prières*, qui sont prises en grande partie dans les discours des convulsionnaires, il y en a une où il prie Dieu de rappeler le peuple juif, et de nous renvoyer le prophète Elie ; une autre est en l'honneur du diacre Pâris. Desfours avait commencé, sur la mort de Louis XVI, un poème, dont le premier chant a paru sous ce titre : *La véritable grandeur*, ou *constance et magnanimité de Louis XVI, dans ses maux, dans ses liens et dans sa mort*, Lyon, 1814, in-8°. On peut bien penser que Desfours s'opposa au concordat de 1801, et qu'il ne reconnut point les évêques alors institués. Sous le consulat il fut arrêté à Paris, où il était venu. Après avoir passé quelques mois au Temple, il recouvra sa liberté, et depuis il cessa d'agir en faveur du jansénisme et des convulsions. Sa maison était un foyer d'intrigues et de correspondances. On n'y rêvait que convulsions et conversion des Juifs. On assure que Desfours, dans l'exaltation de ses idées, s'était choisi une femme parmi les filles d'Israël, et que sa famille eut peine à le dissuader de cette résolution bizarre. Dans les dernières années de sa vie, s'étant divisé d'opinions avec ses amis, réduit à une profonde indigence, il s'était retiré à Lyon chez une personne d'un âge avancé et appartenant à son parti, chez laquelle il mourut le 31 août 1819, assisté par un prêtre dissident. Son corps ne fut point porté à l'église, ce qu'il avait sans doute prescrit lui-même. Dans le diocèse de Lyon, il passait pour un des principaux chefs du parti janséniste. Les autorités le signalèrent comme étant le point central auquel aboutissaient tous les fanatiques et les convulsionnaires des contrées voi-

vinæs. Au reste, ses conférences avec un curé du diocèse eurent un heureux résultat sur les jansénistes de cette paroisse, puisque la plupart revinrent franchement à leur pasteur. Desfours n'eut point ce bonheur; au lit de la mort, il repoussa durement le prêtre catholique qui venait lui offrir les secours de son ministère.

G—r.

DESGENEIX, né à Turin, en 1770, d'une famille noble, originaire de Savoie, entra comme cadet au corps royal d'artillerie, fut promu au grade de lieutenant, fit les campagnes de 1792 à 1800 contre la France, et se retira du service lors de la réunion du Piémont à la république française. Ayant contribué, en 1814, à la réorganisation de l'artillerie piémontaise, il y fut nommé major, et en 1820, lieutenant colonel. Au mois de mars 1821, Desgeneix commandait la garnison de la citadelle de Turin, lorsque l'insurrection de plusieurs régiments qui avaient proclamé la *constitution espagnole* entraîna dans la révolte une partie de la garnison, soutenue par les étudiants de l'université. Le roi Victor-Emmanuel, d'abord indécis sur les mesures à prendre contre les révoltés, espérait que les troupes de la citadelle seraient fermes dans leur devoir, et que toute tentative révolutionnaire serait comprimée par l'énergie de Desgeneix, dont le dévouement lui était connu. Mais le 12 mars, la populace ameutée par quelques meneurs, accourt sur les glacis, faisant entendre des cris de *vive la constitution*, et menaçant d'escalader les murailles. Desgeneix, voyant le moment décisif arrivé, harangue la troupe qui était rangée sur les courtines, s'avance vers les canonniers qui étaient aux batteries, et, tirant son épée, il est prêt à prononcer l'ordre de faire feu; mais percé à l'instant d'un coup de sabre par un sergent aux gardes piémontaises, nommé Retatore, ancien officier dans les armées impériales, le brave Desgeneix expire sur la place. Les capitaines d'artillerie Gambino et Enrico prennent le commandement et proclament la constitution. La garnison de la citadelle suit leur exemple, et le feu de la révolte se communique dans tout le Piémont (*Voy.* Victor-Emanuel, XLVIII, 411).

Az—o.

DESGRANGES (Jean-Baptiste), médecin, né en 1751 à Mâcon, fit d'excellentes études chez les Dominicains. A dix-sept ans son père le plaça auprès du chirurgien en chef de l'hôpital de cette ville, pour y étudier la médecine. Deux ans après, le jeune Desgranges se rendit à la Rochelle où il fut reçu élève interne à l'hôpital. Au bout de quelque temps, jugeant qu'il acquerrait une instruction plus complète sur un plus grand théâtre, il vint à Lyon et y obtint une place de chirurgien interne à l'Hôtel-Dieu. Dès-lors il se livra avec ardeur à l'étude de l'anatomie et à l'observation pratique des nombreuses maladies qui s'y présentent; aussi reçut-il plusieurs fois des récompenses de la part des administrateurs de cet hospice. A vingt-cinq ans, il se présenta au collège royal de chirurgie de Lyon dont il devint membre en 1779, après avoir donné des preuves d'un vrai savoir dans une thèse qu'il soutint sur les tumeurs fongueuses et les fongosités de la dure-mère; il la dédia au célèbre Louis, qui avait écrit sur le même sujet. En 1788, il obtint à l'université de Valence le grade de docteur en médecine. Les connaissances et

l'habileté qu'il avait acquises dans la pratique médico-chirurgicale, lui valurent une nombreuse clientelle. Malgré ses occupations il trouvait encore le temps de donner des soins gratuits aux pauvres. Le soir, retiré dans son cabinet, il passait une partie des nuits à écrire les observations les plus intéressantes de sa pratique, et les adressait aux sociétés savantes qui s'empressèrent de l'admettre au nombre de leurs membres associés. Il fut reçu en cette qualité successivement par les académies de médecine et de chirurgie de Paris, Lyon, Montpellier, Marseille, Bordeaux, Nîmes, Toulouse, Dijon, Mâcon, Zurich, Bâle, Turin, Rome, New-York, etc. Au mois d'août 1793, lorsque Lyon, opposant une courageuse résistance à la tyrannie de la Convention, organisa une petite armée, Desgranges en fut nommé chirurgien-en chef. A peine était-il installé, que la ville fut investie par l'armée révolutionnaire sous les ordres des proconsuls Dubois-Crancé, Gauthier, Châteauneuf-Randon et Javogue. Les batteries d'attaque furent bientôt dressées par les artilleurs venus de Valence, et une grêle de projectiles porta dans l'infortunée cité l'incendie, la désolation et la mort. Desgranges organisa promptement les ambulances, il établit deux hôpitaux militaires dans les églises de Saint-Louis et des Cordeliers. Il parcourut les avant-postes pour opérer et panser les blessés; il donna des preuves d'un grand courage et d'une grande habileté dans son art. Enfin, après soixante-six jours d'un siége meurtrier, les Lyonnais, manquant de vivres, de munitions, et d'artillerie, firent une sortie audacieuse, et cherchèrent leur salut dans les montagnes et les forêts, d'où ils gagnèrent la Suisse. Desgranges, à force d'or, échappa à la fureur des conventionnels, et se réfugia dans le pays de Vaud. Il se fixa dans la petite ville de Morges, où sa réputation lui acquit bientôt une clientelle très-étendue. Les sociétés savantes de la Suisse ne tardèrent pas à l'associer à leurs travaux. Le sénat de Berne, pour lui témoigner la reconnaissance publique, lui offrit une médaille d'or qu'il avait fait frapper en son honneur; elle représentait, d'un côté, les armoiries de ce canton; au revers, était une Minerve posant une couronne sur la tête d'un génie, avec ces mots sur l'exergue: *Te digna gloria manet.* Desgranges passa neuf années dans cette ville hospitalière; il y épousa une veuve qui avait deux jeunes filles de son premier mariage. Enfin le règne de la terreur ayant cessé en France, l'amour de la patrie l'y rappela; il revint, en 1802, à Lyon où la confiance de ses concitoyens l'attendait. Il fonda la société de médecine dont il devint dans la suite président temporaire. Il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à propager en France la vaccine, contre laquelle s'étaient élevés des préjugés opiniâtres. Desgranges perdit sa femme, mais il lui restait deux belles-filles qu'il avait élevées comme ses propres enfants et qu'il maria très-avantageusement. Au milieu des grands travaux de son état, il fut atteint d'une maladie longue et douloureuse qui termina son honorable carrière le 23 sept. 1831. Il a enrichi les journaux de médecine d'un grand nombre d'opuscules, fruits d'une pratique éclairée et d'une observation très-judicieuse. Les principaux sont: I. *Lettre à M. Prost-de-Royer sur les moyens de rappeler à la vie les enfants qui paraissent*

morts-nés, 1779. II. *Dissertation inaugurale sur les tumeurs fongueuses et fongosités de la dure-mère*, Lyon, 1779. III. *Réflexions sur la section de la symphise du pubis*, Lyon, 1782. IV. *Mémoire et observations sur l'introversion et la rétroversion de la matrice*, excellent travail qui fut couronné par l'académie royale de chirurgie de Paris, 1783. V. *Sur l'emploi de l'alkali volatil dans le traitement des maladies vénériennes*, 1786. VI. *Mémoires sur les moyens de perfectionner les établissements des secours pour les noyés*, 1790. VII. *Adresse patriotique aux officiers de santé militaires de l'Helvétie*, Lausanne, 1797. VIII. *Mémoire et observations sur la vaccine*, 1803. IX. *Observations et remarques sur l'origine des maladies de poitrine*, Montpellier. X. *Observations et remarques pratiques sur l'administration du seigle ergoté contre l'inertie de la matrice dans la parturition*, Montpellier, 1822. XI. *Observations sur le pouvoir ou l'influence de l'imagination chez les femmes enceintes sur le fœtus*. Les journaux de médecine de Paris et de Montpellier et les actes de la société de médecine de Lyon contiennent encore un grand nombre d'observations intéressantes de ce médecin laborieux. Peu de jours avant sa mort, il confia divers manuscrits au docteur J.-P. Pointe, qui à son tour a déclaré qu'en mourant il léguerait à la ville de Lyon et les manuscrits de Desgranges, et tous les autres qu'il posséderait à son décès. Ce même docteur Pointe a prononcé un éloge historique de Desgranges, imprimé à Lyon en 1831, in-8°. Oz—m.

DESGRANGES (le P. Michel). *Voy.* Degranges, dans ce vol.

DESGRAVIERS (Augustin-Claude Leconte), ainsi nommé d'une terre que sa famille possédait en Normandie, naquit à Paris le 7 mai 1749. Destiné par son père, conseiller au parlement de cette ville, à suivre la même carrière, Desgraviers, qui déjà avait prêté serment comme avocat, en fut détourné par le dernier prince de Conti, qui le nomma, en 1770, son gentilhomme d'honneur et lui fit donner, en 1788, la croix de Saint-Louis, avec le grade de lieutenant-colonel de dragons. Le chevalier Desgraviers, à l'exemple du prince de Conti, n'émigra point, et il traversa tous les orages de la révolution. Arrêté comme suspect en 1793, puis rendu à la liberté, il ne se détermina à quitter la France que lorsque le prince, après une longue détention, en fut exilé par suite des événements du 18 fructidor. Il le suivit d'abord en Espagne, puis en Allemagne, l'aidant de ses soins personnels et de sa bourse. Il rentra même plusieurs fois en France pour solliciter l'exécution des engagements que le gouvernement républicain avait contractés avec ce prince, lorsque ses propriétés furent confisquées. Mais, en 1813, le ministre de la police le fit arrêter avec sa femme, et ils furent détenus au secret pendant un mois, lui à la Force, et Mme Desgraviers aux Madelonnettes, *comme prévenus de manœuvres contre la sûreté de l'état*. Le prince de Conti récompensa la fidélité de Desgraviers, en l'instituant son légataire universel. Ce fut en cette qualité que, sous la restauration, Desgraviers assigna le roi Louis XVIII pardevant les tribunaux pour obtenir le paiement des sommes encore

dues sur le prix du domaine de l'*Ile-Adam*, que le prince de Conti avait vendu, par acte du 7 oct. 1783, à ce prince, alors comte de Provence. Ce domaine avait été confisqué au profit de la nation par le décret du 16 juin 1793; et, par un autre décret du 12 août 1794, le service des pensions et des rentes qui formaient une partie du prix avait été mis à la charge de l'état. Desgraviers, défendu par M. Dupin aîné, succomba en première instance, triompha en appel, et perdit définitivement en cassation, à la majorité, a-t-on assuré, d'une seule voix. Ce procès fit grand bruit, soit pour l'importance de l'objet, soit en raison de la qualité des parties. Sous le titre d'*Affaire de M. le chevalier Desgraviers contre le roi en la personne de son procureur*, 1 vol. in-8°, on a recueilli les pièces suivantes qui ont aussi été publiées et distribuées à part: 1° *Plaidoyer devant le tribunal de première instance*, 1820. 2° *Notes sommaires sur le jugement de première instance*. 3° *Enoncé de la plaidoirie prononcée devant la cour royale*. 4° *Réplique de M. Dupin pour M. le chevalier Desgraviers, légataire universel de feu S. A. S. le prince de Bourbon-Conti, prince du sang, contre le roi en la personne de son procureur, recueillie par les sténographes, avec les pièces justificatives*, Paris, janvier 1821. Desgraviers mourut à Paris le 20 nov. 1822, peu de jours après le jugement définitif. Il a composé, I (avec son frère). *L'Art du valet de limier*, 1785, in-12; 2e édition sous ce titre: *Essai de vénerie, ou l'Art du valet de limier, suivi d'un traité sur les maladies des chiens et de leurs remèdes, d'un vocabulaire des termes de chasse, et placements de relais dans les forêts qui avoisinent Paris*, Paris, 1804, in-8°; 3e édition, ibid., 1810, in-8°. L'époque de ces deux réimpressions donné à penser que le chevalier Desgraviers y est resté étranger. II. *Le parfait chasseur, Traité général de toutes les chasses*, Paris, 1810, in-8°, figures et musique. III. *Bouquet de fête*, pièce en l'honneur de la fête du roi, Paris, 1816. Az—o.

DESGUERROIS (Marie-Nicolas), savant ecclésiastique du diocèse de Troyes, né à Arcis-sur-Aube vers 1580, fit ses études à Paris, suivit les cours de Sorbonne sous le célèbre André Duval, et vint à Troyes où il fut pourvu de quelques bénéfices. Bon théologien, doué du talent de la parole et plein de zèle, il chercha à se rendre utile en prêchant, et fit entendre les vérités de l'évangile, non seulement dans les églises de Troyes, mais encore dans toutes celles du diocèse. Il consacrait le reste de son temps à l'étude de l'histoire et surtout de l'histoire ecclésiastique. M. de Breslay, son évêque, lui offrit différents bénéfices que le modeste et laborieux ecclésiastique refusa. C'est ce qu'atteste un rescrit du 30 mars 1633, qui renferme en outre les témoignages les plus honorables pour Desguerrois. Prié souvent de prêcher des panégyriques de saints, il se vit obligé de faire des recherches sur leur vie. Déjà versé dans l'histoire, il prit du goût pour ce genre de travail; fouilla les bibliothèques et les archives, en tira d'anciens actes, des chartes, des légendes, les copia lui-même avec exactitude, et les rangea par ordre. Riche de ces matériaux, il entreprit de les mettre en œuvre;

et sa longue vie lui en donna le temps. Il n'était pourvu que d'une médiocre prébende, lorsqu'en 1660 il fut nommé à un canonicat de l'église de Troyes; il avait alors quatre-vingts ans. Malgré son grand âge, il en remplit tous les devoirs avec une exactitude exemplaire, pendant quinze ans qu'il le garda; il s'en démit en 1675, et mourut le 22 déc. 1676. Désguerrois avait étudié toute sa vie et acquis un grand fonds d'érudition. Il savait très-bien le grec. Il a laissé les ouvrages suivants dans lesquels la science ne manque point, mais où l'on désirerait plus de critique : I. *La sainteté chrétienne, contenant les vies, morts et miracles de plusieurs saints de France*, etc., *avec l'histoire ecclésiastique, du diocèse de Troyes*, 1637, in-4°. II. *Les vérités de saint Aventin*, 1644, in-12. III. *Sancti Lupus et Memorius cum Attila rege*, 1643, in-8°. C'est une disseration sur le passage d'Attila par Troyes. IV. *Ephemeris sanctorum insignis ecclesiæ Trecensis*, etc., Troyes, 1648, in-12. Il entrait dans le dessein de Desguerrois de publier les originaux de ces vies; mais il se rendit au vœu de son évêque qui souhaitait qu'il les refondît, qu'il en retouchât le style et les mît en état d'être imprimées dans le bréviaire. L'abbé Breyet, chanoine de Troyes, versé aussi dans les antiquités, ayant recouvré, en 1720, les copies qu'avait faites Desguerrois des vies originales de saint Alderad, mort en 1004, et de saint Gaond ou Gand, communiqua à dom Martenne cette dernière que ce savant religieux fit entrer dans son *Thesaurus anecdotorum*. Quant à celle de saint Alderad, comme elle était curieuse et contenait des faits intéressants pour l'église de Troyes, Breyet la fit imprimer et précéder d'une savante préface de sa composition. V. *Les vies des évêques de Troyes*, etc. * L—r.

DESINNOCENS (Guillaume), chirurgien, né, vers le milieu du XVIe siècle, à Toulouse, y pratiqua son art avec beaucoup de succès, et publia divers ouvrages qui sont encore recherchés. Il vivait en 1604, mais on ignore l'époque de sa mort. On a de lui : I. *Traité de la peste, plus une question de la paralysie et deux paradoxes de la révulsion*, traduit du latin de Laurent Joubert, Lyon, 1581, in-8°. II. *Examen des éléphantiaques ou lépreux*, récueilli de plusieurs bons et renommés auteurs grecs, latins, arabes et français, ibid., 1595, petit in-8°, rare. III. Le *Chirurgien méthodique*, extrait de Gui de Chauliac, ibid., 1597, in-12. IV. *Ostéologie*, ou *Histoire générale des os du corps humain*, Bordeaux; 1604, in-8°; par une faute d'impression la *Biographie toulousaine* fait de cet ouvrage un *Traité d'astrologie*. W—s.

DESISTRIÈRES (François-Michel), vicomte de Murat, issu d'une ancienne famille, né à Vic en Carladès, Haute-Auvergne, fut conseiller du roi, son sénéchal d'Appeaux et son lieutenant-général au bailliage de Carladès. Il jouissait d'une grande réputation de science et de probité. Il mourut à Vic vers 1809. On a de lui : I. *Discours sur l'origine des lois, prononcé à l'ouverture des audiences du bailliage royal et immédiat du pays de Carladès, à Vic en* 1765, Paris, 1769, in-12, 54 pages. On trouve dans ce discours des notions exac-

tes sur l'organisation judiciaire de l'ancienne Auvergne et sur le siège de Carladès. II. *L'Art de cultiver les pays de montagnes et des climats froids*, ou *Essai sur le commerce et l'agriculture particuliers au pays des montagnes d'Auvergne*, Londres (Paris), 1774, in-12, 186 pages. Dans l'épître dédicatoire adressée au comte d'Artois, le vicomte Desistrières-Murat trace en ces termes le plan de ses ouvrages: « L'histoire de ce peuple que je décris sera précédée de l'art de cultiver ses pays de montagnes, avec « un discours sur l'origine de ses lois, « et suivie d'un nouveau commentaire sur ses coutumes. » L'auteur n'a pas entièrement accompli sa promesse, ou quelques-uns de ses ouvrages sont restés manuscrits. Cet opuscule constate parfaitement la différence des *sols* en Auvergne, et donne d'assez bonnes leçons d'agriculture pour le temps. III. *Histoire d'Auvergne*, première partie, Paris, 1782, in-12; curieuse mais imparfaite. — Desistrières (*Jean*), aïeul ou bisaïeul du précédent, mourut en 1692; Piganiol en parle, tome X, page 205. Il a laissé: I. *Mémoires curieux sur les fiefs de chaque province de France*, manuscrit entre les mains de son petit-fils à Vic, suivant la *Bibliothèque de la France* du père Lelong, n° 39,924. II. *Histoire d'Auvergne, suivie d'un nobiliaire de cette province et d'une histoire particulière du pays de Carladès*, manuscrit que le P. Lelong, n° 37, 441, assure être possédé par le vicomte Desistrières-Murat; il est vraisemblable que le descendant en a fait usage dans ses ouvrages. — Desistrières (*Jean*), quadrisaïeul de François-Michel Desistrières-Murat, bailli de Murat et lieutenant-général d'Andelat, a publié le *Panégyrique de la royne Marguerite, duchesse de Valois, sur son arrivée à Paris en* 1582, Paris, même année, in-8°, 16 pages, y compris le sonnet au dauphin, le sonnet à la France, un quatrain latin et un quatrain grec. Le panégyrique, en cinquante stances de quatre vers alexandrins, est excessivement mauvais; il n'y a ni pensée, ni style, ni poésie. — Desistrières (*François*), frère du précédent, avocat en la cour de parlement de Paris, prieur de Saint-Etienne, chanoine célérier de Saint-Gérand d'Aurillac, vivait dans le XVIe siècle. Les guerres de religion l'obligèrent de quitter Paris et de se réfugier à Aurillac, sa patrie. On a de lui un *Discours de la tenue des conciles, sur une dispute eue avec un religieux de l'ordre de Saint-François*, Clermont, 1594, in-12, 57 pages. L'auteur se montre très-opposé aux ligueurs, assez ennemi des moines, et gallican prononcé. Il se proposait de publier d'autres ouvrages, mais il n'a pas exécuté ce projet. Le vicomte Desistrières-Murat a fait une analyse, ou si l'on veut une traduction du *discours* de son grand-oncle; il la joignit, écrite de sa main, à l'exemplaire qu'il donna à la Bibliothèque royale, le 7 avril 1783, avec ses ouvrages et ceux dont nous avons parlé, reliés en un seul volume. Il y a fait quelques changements de même qu'à la poésie du *Panégyrique de la royne Marguerite;* mais ces changements ne sont pas heureux. Il paraît qu'on avait eu le dessein de publier cette analyse; car le P. Lelong dit, n° 19,596, et beaucoup d'autres ont répété, *que le neveu de l'auteur a fait sur cet ouvrage des notes curieuses, qui se conservent en manuscrit dans son cabinet*,

et qu'il veut faire imprimer. Le volume déposé à la Bibliothèque royale contient un *Avis* dans lequel on dit, mal à propos, que la *dédicace* du *discours* renferme des traits historiques inconnus sur l'Auvergne; elle n'en renferme aucun : nous avons tout lu et tout examiné.

L—B—E.

DESJARDINS (Philippe-Jean-Louis), docteur de Sorbonne et grand-vicaire de Paris, naquit le 6 juin 1753 à Messas près Meung. Elevé dans des habitudes douces et simples sous les yeux d'un oncle, curé d'un petit village, il conserva toute sa vie cette grâce naïve qui s'accordait en lui avec la noblesse des sentiments, l'élégance des manières et une politesse exquise. Après avoir fait ses premières classes sous la direction de son oncle, il fut envoyé à Paris pour étudier la théologie, il devint maître de conférences au séminaire de Saint-Sulpice, et en 1783 il fut reçu docteur dans la célèbre Sorbonne, objet des éternels regrets de l'Eglise gallicane. Distingué par de telles épreuves, Desjardins fut aussitôt nommé chanoine, official et grand-vicaire à Bayeux, diocèse vaste et difficile à administrer. Il fut obligé de céder à des discussions qui ne s'accordaient pas avec la noblesse de son caractère, et, au moment de la révolution de 1789, il fut rappelé dans son diocèse où on le nomma grand-vicaire et doyen de la collégiale de Meung. La révolution ne l'y laissa pas tranquille ; il fut forcé d'émigrer en 1792, et trouva en Angleterre une hospitalité généreuse. Le célèbre Burke connut et apprécia l'abbé Desjardins et lui fit donner une mission du gouvernement anglais pour le Canada. Cette mission ne réussit pas ; mais l'abbé Desjardins resta au Canada, visita le pays, y exerça le ministère et s'y fit aimer par ses heureuses qualités. En 1802, le retour de la religion en France rappela Desjardins de l'Amérique, où son départ causa de vifs regrets. Nommé à la cure de Meung, il croyait y passer le reste de sa vie, mais le cardinal Caprara, légat du pape, le fit venir à Paris pour l'attacher à sa légation ; et peu de temps après, le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, le nomma curé des missions étrangères, paroisse du faubourg Saint-Germain. Il était entièrement livré à ses devoirs pastoraux, lorsqu'une lettre du prince Edouard duc de Kent, qu'il avait connu à Québec, tombée entre les mains de la police, le rendit suspect à Napoléon, qui faisait la guerre aux Anglais. Il fut arrêté, et de prison en prison conduit à Verceil, en Piémont, où il fut enfermé au séminaire. Les notables de cette ville pieuse prirent un grand intérêt aux souffrances de ce véritable martyr des persécutions. Ils obtinrent la permission de recevoir à dîner le prisonnier vénérable, pour lequel ils eurent pendant deux ans toutes sortes d'attentions. Desjardins, doué d'un cœur reconnaissant, se plaisait à parler souvent de l'hospitalité qu'il avait reçue des Vercellais ; et ceux-ci se rappellent encore le zèle du respectable prêtre, qui tous les jours visitait les malades français à l'hôpital militaire et leur portait ses secours. La restauration de 1814 le rendit à sa paroisse ; en 1819 le cardinal de Périgord, archevêque de Paris, le nomma grand-vicaire de ce vaste diocèse, où il fut de plus membre du conseil des prisons, et institué supérieur de quelques communautés religieuses. Devenu archidiacre de Sainte-Geneviève,

il fonda les sœurs garde-malades qui rendent des services incontestables à l'humanité souffrante. Nommé à l'évêché de Blois en 1817 et à celui de Châlons-en 1823, il refusa l'un et l'autre siège. Ce respectable ecclésiastique mourut à Paris le 21 octobre 1833, dans la maison des religieuses de Saint-Michel où il s'était réfugié au mois d'août 1830, après le pillage total de son appartement et du palais de l'archevêché, palais qui six mois après fut détruit dans l'espace de six heures par la fureur populaire. L'archevêque de Paris, qui devait beaucoup à ses bons conseils, annonça cette perte au diocèse par une lettre pastorale, et fit graver une épitaphe latine sur sa tombe dans le cimetière de Saint-Michel. On a publié : *Oraison funèbre de M. l'abbé P.-L. Desjardins, docteur de Sorbonne, vicaire-général de Paris, prononcée le 25 oct. 1834 dans l'église du monastère de Saint-Michel, en présence de monseigneur l'archevêque de Paris, par M. l'abbé Olivier, curé de Saint-Roch*, in-8°. G—c—t et P—c—r.

DESJARDINS (....), général français, né en 1757 à Angers, où son père était roulier, s'engagea en 1776, comme simple soldat, dans le régiment de Vivarais. Il y était sergent, lorsque la révolution éclata; ayant alors quitté ce régiment, il alla partager les modestes travaux de son père. A l'organisation des volontaires nationaux, il fut nommé chef de l'un des bataillons de Maine-et-Loire, et fit en cette qualité les campagnes de l'époque. Bientôt parvenu au grade de général de division, il concourut sous les ordres de Pichegru, en 1794, à l'invasion des Pays-Bas, et, l'année suivante, à la conquête de la Hollande. Plus tard, il eut par intérim le commandement général de l'armée; et ce fut alors qu'il refusa le commandement définitif qui lui fut offert. Cette preuve de modestie, donnée également par le général Michaud qui se trouvait dans la même position, excita les plus vifs applaudissements de la Convention, lorsque le rapport lui en fut fait dans la séance du 3 mars 1795. Servant, en 1799, sous les ordres de Brune, Desjardins contribua puissamment aux succès qu'il obtint en Hollande contre les Anglais et les Russes. Ce général refusa de nouveau à cette époque le commandement en chef qui lui fut offert une seconde fois. Ayant continué de servir dans son grade de général de division, il fit les campagnes de Prusse, et la première guerre de Pologne et de Russie. Blessé grièvement à la bataille d'Eylau (fév. 1807), où il commandait une division, il fut forcé de quitter le service actif; et, s'étant retiré dans les environs d'Amiens, il y mourut peu de temps après. Az—o.

DESMAILLOT (Antoine-François Eve, plus connu sous le nom de), auteur dramatique, était fils d'un avocat au bailliage de Dôle, et naquit en cette ville en 1747. Envoyé par son père à Besançon pour y faire son cours de droit, il quitta ses études, s'enrôla comme soldat dans le régiment de Guienne, et ayant su gagner l'amitié de ses chefs, au bout de quelques mois, fut nommé sergent. Mais, ennuyé bientôt de l'état militaire, il profita du voisinage de la frontière pour déserter, s'enfuit en Hollande, et, s'étant engagé dans une troupe de comédiens, resta sept ans attaché comme premier acteur au Théâtre-Français d'Amsterdam. Des circonstances favorables lui ayant permis de rentrer dans sa patrie, il

s'établit à Paris, et y fit jouer sur différents théâtres de petites pièces, dont quelques-unes eurent du succès (1). Dans le Journal de Paris du 28 janv. 1785, il réclama la priorité pour son opéra de *Sudmer*, sur la pièce d'*Abdir* de Sauvigny, lequel opéra, reçu dès 1783, se trouvait depuis cette époque entre les mains d'un des plus habiles compositeurs français. En 1787 il fit jouer au Théâtre-Italien *la Fille garçon*, opéra en 2 actes, dont la musique était du fameux Saint-Georges. Desmaillot, d'un caractère indépendant et aventureux, embrassa les principes de la révolution avec beaucoup de chaleur. S'étant fait recevoir au club des Jacobins, il s'y montra l'un des orateurs les plus furieux. Cependant, ayant été chargé d'une mission en 1792 dans le département du Loiret, il s'y conduisit avec assez de sagesse, s'opposa de toutes ses forces aux mesures de rigueur ordonnées par Léonard Bourdon, et fut assez heureux pour obtenir la liberté de plusieurs personnes arrêtées pour cause d'opinion, entre autres d'Aignan, qui plus tard devait lui rendre le même service. Pendant toute la durée de la terreur, Desmaillot ne cessa d'être employé dans les comités ou envoyé dans les départements avec des pouvoirs plus ou moins étendus; mais il fut un des commissaires de la Convention les plus accessibles à la pitié; et plusieurs fois il eut à se défendre du reproche d'être *modéré*. Après le journée du 9 thermidor, il fut arrêté par l'ordre de Tallien, qu'il accusait d'avoir, par la mort de Robespierre, préparé le rétablissement de la monarchie (2). Quelques jours après le 18 brumaire, il reçut du nouveau gouvernement l'ordre de sortir de Paris. Ayant refusé d'obéir, il devint l'objet d'une surveillance spéciale de la police, et fut mis en prison trois jours avant l'explosion de la machine infernale (déc. 1800); mais comme il put facilement prouver qu'il n'avait aucune connaissance de cette conspiration, Bourrienne le fit mettre en liberté. Quelques mois après, il fut reconduit à Sainte-Pélagie; et, quoiqu'on ne pût lui reprocher que des liaisons suspectes ou des propos indiscrets, il y resta quatre ans, privé de toute communication avec l'extérieur, manquant de tout ce qui pouvait l'aider à supporter son isolement; mais désolant ses gardiens par ses bons mots et son inépuisable gaîté. Aignan, qui commençait à jouir de quelque crédit à la cour impériale, ayant connu la triste situation de Desmaillot, y prit un vif intérêt et vint à bout de le faire rendre à la liberté. Soupçonné d'être entré dans le complot du général Malet, son compatriote (*V.* MALET, XXVI, 367), il fut arrêté de nouveau en 1808; et après l'avoir tenu dans un cachot de la Force au secret pendant près d'un an, voyant qu'on ne pouvait tirer de lui aucun aveu, Fouché le fit transférer à la Conciergerie. Quoique alors affaibli par l'âge, tourmenté de la goutte et affligé de

(1) L'auteur du *Martyrologe littéraire*, p. 107, dit de Desmaillot : « En 1788 il fit jouer un « opéra en trois actes qui lui valut un témoi- « gnage gracieux de la munificence royale : en « 1793 il donna au théâtre de la République le « *Congrès des rois*. »

(2) Tallien, dans un discours à la Convention, *séance du* 31 déc. 1794, après avoir expliqué sa conduite et les motifs de la haine que lui portaient les Jacobins, s'écria : « Vous m'entendez, vous qui êtes là haut.... Allez dans les « prisons, vous y verrez *les Desmaillot*..., qui « tramaient ma perte (*Moniteur* du 2 janvier « 1795, p. 424). » Ce dernier avait pris le nom de DESMAILLOT, lorsqu'il se fit comédien. Pendant la révolution il ne signa plus que MAILLOT, par haine pour tout ce qui pouvait rappeler les corps privilégiés.

diverses infirmités, suite des excès de sa jeunesse, Desmaillot n'avait rien perdu de sa gaîté naturelle. Il composait dans sa prison des vers et des pièces de théâtre, faisait de la musique, et cherchait à ranimer ou à maintenir le courage de ses compagnons d'infortune par l'espoir d'un meilleur avenir. Il ne sortit de prison qu'en 1814, après la chute du gouvernement impérial; et ce fut pour entrer dans un hospice, où il mourut le 18 juillet de la même année, à soixante-sept ans; il en avait passé plus de dix en état de détention! On ne peut refuser à Desmaillot de l'imagination; mais c'était sa qualité principale, et dans sa conduite comme dans ses écrits il a manqué de jugement et de raison. Comme auteur dramatique, on a de lui : *Célestine*, opéra-comique, en trois actes, joué au Théâtre-Italien en 1787 (3). — *La Fille garçon*, 1787. — *Le Congrès des rois*, 1794. — *Figaro, directeur de marionnettes* (4). — *Madame Angot, ou la poissarde parvenue*, comédie en deux actes, 1797. — *Le Mariage de Nanon, ou la Suite de Mme Angot*, comédie en un acte, 1797. — *La Chaumière*, comédie en un acte, 1797. — *La Petite Maison de Proserpine*. — *Le Repentir de Mme Angot, ou le mariage de Nicolas*, comédie en deux actes, 1800. Desmaillot, peu de semaines avant sa mort, a publié : *Tableau historique des prisons d'état en France sous le règne de Buonaparte*, Paris, 1814, in-8°. C'est un pamphlet, dont le but est de prouver que le nombre des détenus pour cause politique était beaucoup plus grand qu'on ne le croyait, et qu'ils étaient traités avec la plus grande rigueur. On trouve une courte notice sur Desmaillot dans *le Petit Album Franc-comtois*. M. Nodier en parle dans ses *Souvenirs de la révolution*. W—s.

DESMARCHAIS (le chevalier), navigateur français, était fort habile dans sa profession; ses voyages dans diverses parties du monde lui avaient fait acquérir de vastes connaissances en géographie, et il avait commandé des vaisseaux de la Compagnie des Indes. En 1724, il partit du Havre, le 6 août, sur l'*Expédition*, frégate de vingt-quatre canons, chargée de chanvre pour l'arsenal de Lorient. Parvenu le 18 à sa destination, il échangea sa cargaison contre une autre, qu'il devait porter en Guinée. Il mit de nouveau à la voile le 4 septembre avec un autre bâtiment, qu'il devait convoyer jusqu'au Sénégal; il s'en sépara le 22, et atteignit à divers points de la côte d'Afrique, depuis Gorée jusqu'à Juida. Il quitta ce lieu le 5 mai 1725 avec un chargement de nègres, alla prendre du bois et de l'eau à l'île du Prince et y radouba son vaisseau, maltraité par les vers et faisant eau de divers côtés. Il ne put reprendre la mer que le 27 juin, perdit beaucoup de nègres dans la traversée et entra le 26 août dans le port de Cayenne. Il vendit avantageusement sa cargaison, et fut de retour en France en 1726. Ce fut alors qu'il fit connaissance avec le Père Labat (*Voy.* ce nom, XXIII, 9). Il communiqua ses papiers à ce religieux, qui les publia sous ce titre : *Voyage du chevalier Desmarchais en Guinée, îles voisines et à Cayenne, fait en 1724, 1725 et 1726, conte-*

(3) Cette pièce est indiquée dans l'*Almanach des spectacles* sous le nom de Magnilot.

(4) On ne cite cette comédie que d'après le *Petit Album franc-comtois*.

nant une description très-exacte du pays et du commerce qui s'y fait, Paris, 1730; Amsterdam, 1731, avec des cartes de d'Anville, et des figures gravées d'après les dessins de Desmarchais (1). Labat dit qu'il n'y a point sur toute la côte de Guinée de caps, de golfes, de montagnes, de rivières, de ruisseaux, de plages, de mouillages, de hauts fonds, d'écueils que l'auteur n'ait vus, fréquentes, sondés, visités et dessinés avec le soin et l'exactitude d'un homme curieux, habile, entendu, bon dessinateur, bon géomètre, bon pilote, excellent capitaine. La connaissance de la plus grande partie des langues différentes qui sont en grand nombre dans ces contrées le mettait à même de faire de bonnes observations, et lui gagnait l'amitié et la confiance des habitants et des chefs. Ses récits ont été extrêmement utiles aux écrivains qui ont décrit la Guinée, et il est fréquemment cité dans l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prevost, ainsi que dans les autres livres du même genre. Desmarchais a donné avec la même exactitude des détails précieux sur Cayenne et sur la Guiane. Cependant, comme ils étaient moins complets que ceux qui concernent la Guinée, Labat les compléta par des renseignements que lui fournit Misshaut, administrateur de la colonie. Il y a joint l'extrait des Voyages des Pères Grillet et Bechamel (*Voy.* Grillet, XVIII, 490), et une lettre du Père Lombard, qui avait fondé une mission à l'embouchure du Couron. Le tome II contient la relation d'un voyage fait par les Français à Juida en 1674; et à la fin du tome IV, on trouve des entretiens dans la langue de Juida à l'usage des commerçants. On apprend dans les notices sur Cayenne qu'en 1722 la culture du café fut introduite dans cette colonie avec beaucoup de succès. E—s.

(1) Desmarchais a laissé manuscrit le Journal d'un premier voyage fait de 1704 à 1706 dans les mêmes parages. Il n'était alors qu'enseigne.

DESMARETS (Nicolas), physicien, naquit le 16 septembre 1725 à Soulaines, petit bourg de Champagne, d'une famille pauvre. Sa première éducation fut si négligée qu'à quinze ans il savait à peine lire. Il perdit alors son père; et son tuteur, conseillé par le curé du lieu, le plaça pensionnaire au collège de l'Oratoire à Troyes. Ses progrès furent si rapides que ses maîtres le dispensèrent bientôt de payer une pension que son tuteur n'acquittait qu'avec beaucoup de peine. Leur intérêt le suivit hors du collège où il venait d'achever ses études; à son départ ils le recommandèrent à leurs confrères de Paris. Desmarets trouva dans le produit de ses leçons, comme répétiteur de mathématiques, des ressources pour suivre ses cours de physique, de chimie et de mécanique appliquées aux arts. Il participa dans le même temps à la rédaction du Journal de Verdun. En 1753, il remporta le prix à l'académie d'Amiens sur la question relative à l'ancienne jonction continentale de l'Angleterre à la France; et dans son mémoire il se décida pour l'affirmative, non d'après de simples hypothèses, mais sur des faits positifs. Ce succès lui mérita l'estime de d'Alembert, et, par suite, la protection de Turgot, de Malesherbes, de Trudaine, qui s'empressèrent de lui fournir les moyens de cultiver son goût pour les sciences. De 1757 à 1759, il fut chargé par Trudaine de visiter les principales fabriques de draps pour recueillir les meilleurs

procédés; et préparer des règlements propres à donner un plus grand développement à cette branche d'industrie. Ce fut d'après les renseignements fournis par Desmarets que Duhamel rédigea l'*Art du drapier* dans la collection de l'académie des sciences. En 1761, il visita les fromageries de Lorraine et de Franche-Comté, dont le gouvernement désirait introduire les procédés en Auvergne, et rapporta des notes qui lui servirent plus tard à rédiger, pour l'*Encyclopédie méthodique*, l'*Art de fabriquer les fromages*. La même année, il accompagna Boutin, alors intendant de Bordeaux, dans la visite qu'il fit de sa généralité, pour en connaître les besoins, et préparer les éléments d'un cadastre de la Guienne. En 1762, il fut nommé par Turgot inspecteur des manufactures du Limousin, et quelques années après il publia, sous le titre d'*Ephémérides*, une statistique de la généralité de Limoges, remarquable par sa précision et par la justesse des aperçus. En 1763, chargé de visiter les papeteries de l'Auvergne, il profita de l'occasion pour étudier le Puy-de-Dôme, et reconnut dans les colonnes de basalte, qui forment la base de cette montagne, le produit des volcans qui jadis ont bouleversé la surface de cette province. Il soumit cette découverte à l'académie, et partit en 1765 pour l'Italie avec le duc de La Rochefoucauld. Les deux voyageurs rencontrèrent le basalte dans les monts Euganéens, à Radicofani, à Bolsena, à Montefiascone; mais partout ils observèrent en même temps les traces des éruptions volcaniques. Pendant son séjour à Rome, où Desmarets poursuivit ses études minéralogiques jusque dans les musées, au grand effroi des conservateurs, il se lia étroitement avec Winckelmann, qu'il avait même décidé à faire le voyage de France (1). En 1768, il fut envoyé dans la Hollande pour examiner les machines et décrire les procédés employés dans les papeteries; il y retourna dans le même but en 1777; et cette double excursion eut tout le résultat qu'on en devait attendre pour le perfectionnement des papeteries françaises. Adjoint au mois de janvier 1771 à l'académie des sciences, il fut, la même année, chargé de l'inspection des manufactures de Champagne; et fit ensuite lever et graver sous ses yeux par Pasumot une *carte* minéralogique des montagnes de l'Auvergne sur une très-grande échelle. Mais, désirant toujours la perfectionner, il n'en donna des épreuves qu'à quelques amis, et n'en livra longtemps après au public que les fragments nécessaires à l'intelligence de ses mémoires. Le contrôleur-général des finances s'avisa de trouver en 1781 que la place d'inspecteur des manufactures était incompatible avec les fonctions d'académicien. Desmarets, qui, toujours occupé de recherches scientifiques, n'avait pas eu le temps de songer à sa fortune, fut donc réduit, après tant d'utiles travaux, au chétif traitement de membre de l'académie. Il supporta cette disgrâce inattendue avec le calme d'un homme qui ne connaît d'autre besoin que celui de l'étude; mais ses amis firent valoir ses droits, et il ne tarda pas à être attaché comme inspecteur à la manufacture de Sèvres. Ce fut d'après ses conseils que Tolosan, alors prévôt des marchands de Lyon, y fit venir en 1787 d'Angleterre plusieurs métiers à tricot, qui

(1) Dans les *Lettres familières* de Winckelmann on en trouve quatre adressées à Desmarets, du 14 juill. 1766 au 21 févr. 1767.

furent distribués aux fabricants. En 1788 le roi nomma Desmarets inspecteur-général, directeur des manufactures de France. Il en exerça les fonctions jusqu'en 1792, qu'il fut jeté dans un cachot ; et, malgré son dévouement constant au bien public, il n'échappa que par miracle aux égorgeurs de septembre. Déjà membre du bureau de consultation des arts et métiers, créé par Louis XVI, il fit partie de la commission temporaire qui sauva de la destruction tant de monuments précieux, sous le règne de la terreur. Plus tard il accepta, quoique septuagénaire, la place de professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de la Seine. Lorsque son grand âge le força de renoncer à l'enseignement, il n'en continua pas moins d'être utile par ses conseils aux fabricants et même aux simples ouvriers, dont il préférait la conversation à celle des savants, parce qu'il les jugeait plus exempts de tout esprit de système. Son éloignement pour la dispute l'empêcha de prendre aucune part à celle que fit naître entre les géologues son opinion sur la nature du basalte. Il avait fait dans sa jeunesse presque tous ses voyages à pied, vivant de pain et de fromage, accostant de préférence le mineur, le forgeron, le maçon, qui lui apprenaient toujours quelque chose. Cette vie active et frugale contribua beaucoup à le faire jouir d'une santé inaltérable. Régulier dans l'emploi de ses journées, il poussait cette régularité jusqu'à la minutie. « Personne, dit Cuvier, ne se souvenait « de lui avoir vu changer la forme « de ses vêtements, et, jusqu'à ses « derniers jours, sa perruque et son « habit ont rappelé à peu près les « modes en usage sous le cardinal de « Fleury. » Cet homme respectable mourut le 28 sept. 1815, âgé de quatre-vingt-dix ans. Son *Eloge* a été prononcé par M. Silvestre à la société d'agriculture (*Voy.* ses Mémoires, ann. 1816, p. 104), et par Cuvier à l'académie des sciences en 1818, le même jour qu'il y prononça celui de Werner (*Voy.* ce nom, L, 376), le plus illustre des adversaires de Desmarets. Les missions nombreuses et les fonctions publiques dont il a presque constamment été chargé ne lui ont pas laissé le loisir de se livrer à des travaux d'une certaine étendue. Si l'on en excepte son *Dictionnaire de la géographie physique*, Desmarets n'a guère publié que des opuscules ou des mémoires disséminés dans les journaux scientifiques, dans les recueils de l'académie et de l'Institut, ou bien enfin dans l'*Encyclopédie méthodique*, dont il fut un des plus utiles collaborateurs. Nous nous bornerons à citer : I. Une édition améliorée des *Expériences physico-mécaniques de Hauksbée* (*Voy.* ce nom, XIX, 493), qui mérita l'honneur d'être mentionnée dans les *Mém.* de l'académie des sciences, ann. 1754, hist., 34 ; — une édition du *Longueruana* (*Voy.* Longuerue, XXV, 11) ; — plusieurs articles dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, et des *notes* avec Darcet sur les *Questions naturelles* de Sénèque, trad. de Lagrange. II. *Dissertation sur l'ancienne fonction de l'Angleterre à la France*, Amiens, 1763, in-12. III. *Ephémérides de la généralité de Limoges*, 1765, in-12. IV. *Conjectures physico-mathématiques* sur la propagation des secousses dans les tremblements de terre, 1766, in-12. V. *Mémoire sur les principales manipulations qui sont en usage dans les*

papeteries de Hollande (recueil de l'académie des sciences, ann. 1771. — Suite, ann. 1774). Réimprimé séparément, Paris, 1774, in-4°. VI. *Mémoire sur l'origine et la nature du basalte* à grandes colonnes polygones, déterminées par la nature de cette pierre observée en Auvergne (recueil de l'académie, ann. 1771 et 1773). Dans ce mémoire, qui est le premier titre de Desmarets comme géologue, il confirme tous les aperçus de Guettard sur l'existence des volcans en Auvergne; mais, au lieu de trois cratères, il en indique soixante. Après avoir démontré que le basalte, dont on attribuait la formation à la mer, est une production volcanique, il démontre que cette pierre est une roche granitique ou un porphyre plus ou moins altéré par l'action du feu. Ce fait important, qu'il a eu le bonheur de découvrir et de constater, suffit, suivant l'expression de Cuvier, pour garantir à son nom une durée égale à celle dont jouissent les noms des plus illustres académiciens. VII. *Mémoire sur les ptisms qui se trouvent dans les couches horizontales des environs de Paris* (recueil de l'Institut, classe des sciences, tom. 4), *Sur la constitution physique des couches de la colline Montmartre* (t. 5). — *Sur la détermination des trois époques de la nature par le produit des volcans* (tom. 6.). — VIII (Dans l'*Encyclopédie méthodique*, *Dictionnaire des arts et métiers*) *l'Art de construire le métier à bas*, — celui du *cartier*; — celui du *cartonnier*; — celui de conserver et de faire cuire les *châtaignes*; — celui de *fabriquer les fromages*; — celui de *fabriquer le papier*. Ce dernier a été réimprimé séparément en 1789, in-4°. IX. Le *Dictionnaire de géographie physique* de l'*Encyclopédie méthodique*, 1798-1828, 5 vol. in-4°, avec un atlas de 48 cartes. Cet ouvrage a été continué et mis au niveau de la science par MM. Bory de Saint-Vincent, Doin, Ferry et Huot. X, *Carte de la partie volcanique du département du Puy-de-Dôme*. Cette carte, l'un de ses ouvrages les plus recommandables, a été publiée en 1823 par son fils, M. Anselme-Gaëtan Desmarets, de l'académie des sciences. W—s.

DESMARETS (Charles), fameux chef de la police impériale, naquit en 1763 à Compiègne, fils d'un artisan qui obtint pour lui de l'évêque de Soissons une bourse au collège de Louis-le-Grand, où il fut élevé avec l'abbé Legris-Duval, devenu plus tard célèbre par la fondation d'une maison de charité pour les orphelins savoyards. Doué d'un esprit fin et délié, Desmarets brilla parmi ses compagnons d'études. Il s'était voué à l'état ecclésiastique lorsque la révolution survint, et changea ses projets. Prêtre et chanoine de la cathédrale de Chartres, il abandonna aussitôt le ministère sacré. Entreprenant par caractère et révolutionnaire par goût, il ne put rester spectateur impassible de la lutte qui s'engagea entre les divers partis. D'abord employé dans une administration militaire, il épousa une demoiselle de Neufchâtel en Suisse, et fut attaché à l'administration des vivres dans l'armée d'Italie. Quoique dans un poste secondaire, il eut plus d'une fois l'occasion de se faire remarquer par les chefs de l'armée, et particulièrement par Bonaparte, à qui l'on croit que dès-lors il rendit quelques services. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aussitôt après le 18 brumaire il remplaça à la police

M. Tissot, dans la direction des affaires les plus importantes et les plus secrètes. D'un caractère souple et rusé, ayant beaucoup de mémoire et une aptitude particulière à poser des questions insidieuses, il était parfaitement à sa place. Impassible, et sans attachement pour personne, il vit tomber Fouché, et sut gagner les bonnes grâces de Savary qui lui succéda. Il conserva son emploi pendant quinze années, et fut successivement chargé de surveiller, de réprimer et même, on peut le dire, quelquefois d'inventer ou tout au moins d'arranger tous les complots qui occupèrent la police impériale pendant ce long intervalle. On cite notamment l'affaire du faux Kolly, envoyé à Valençay, au roi d'Espagne (*Voy.* Ferdinand VII, au Suppl.). Toute la correspondance et les pièces contrefaites, afin de tromper le jeune prince, étaient de la main de Desmarets. Personne assurément n'a dû plus que lui être dans le secret de tous les actes ténébreux de cette époque. Cette opinion généralement répandue fit espérer que les Mémoires posthumes qu'il avait laissés offriraient les révélations les plus curieuses; mais sur ce point l'attente du public fut complètement trompée. Ces mémoires que l'on a publiés en 1833, 1 vol. in-8°, ne sont évidemment qu'une apologie, une justification personnelle par laquelle Desmarets se proposait de répondre aux graves reproches qui lui étaient adressés. On n'y trouve pas un éclaircissement utile sur les affaires du duc d'Enghien, de Pichegru, du capitaine Wright et de tant d'autres mystères d'iniquité que personne mieux que lui n'avait dû connaître. Après la chute de Napoléon, Desmarets se retira dans une propriété qu'il possédait près de Compiègne; et c'est là qu'il est mort en 1832, après avoir pendant les cent-jours repris sa place à la police; ce qui le fit porter sur une liste de suspects et mettre en surveillance après le second retour des Bourbons, à la fin 1815, par son ancien supérieur Fouché, devenu encore une fois ministre de la police. Desmarets, il faut le dire à sa louange, ne laissa pas une fortune proportionnée à celle qu'il aurait pu faire s'il eût manqué de probité. Napoléon l'avait fait chevalier de la Légion-d'Honneur (1).

M—D.J.

DESMONCEAUX (. . .), oculiste, naquit à Paris en 1734. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il profita de ses loisirs pour étudier la médecine, et s'attacha surtout aux maladies des yeux. Il imagina divers remèdes, dont il s'empressa de publier la recette, afin que tout le monde fût à même d'en éprouver l'efficacité. Le désintéressement dont il ne cessa de donner des preuves ne permet pas de confondre l'abbé Desmonceaux avec ces charlatans qui fondent l'espoir de leur fortune sur la crédulité publique. Quelques guérisons l'ayant fait connaître à la cour, Mesdames, tantes de Louis XVI, l'honorèrent de leur confiance et lui firent obtenir une pension, qui lui permit de pratiquer la médecine gratuitement. Consulté de toutes parts, même des pays étrangers, s'il n'eut pas toujours le bonheur de procurer une guérison parfaite aux personnes menacées de cécité qui recouraient à

(1) En 1823 les mémoires de *Méhée de La Touche* donnèrent lieu à une polémique de laquelle il résulta que Desmarets avait joué un mauvais rôle dans l'affaire de V. Gonchery (Voy. le *Journal des Débats* du 16 déc. 1823).

D—R—R.

lui, du moins il parvenait à les soulager. Partisan zélé de l'inoculation, il eut, en visitant les enfants que l'on avait soumis à cette pratique, l'occasion d'étudier les causes de leurs maladies. En 1780, il soumit à l'assemblée du clergé des observations sur l'inconvénient d'administrer le baptême aux nouveau-nés avec de l'eau froide; mais, faute de temps, son mémoire n'ayant été l'objet d'aucun rapport, il crut devoir en supprimer tous les exemplaires. La révolution le priva des bienfaits de la cour, au moment où l'âge les lui rendait le plus nécessaires. Il échappa cependant aux persécutions dirigées contre les prêtres, et mourut à Paris le 5 mars 1806. On a de lui : I. *Lettres et observations à M. Janin sur son ouvrage sur l'œil*, Paris, 1772, in-8°. II. *Lettres et observations anatomiques, physiologiques et physiques sur la vue des enfants naissants*, ibid., 1775, in-8°. Desmonceaux propose de prendre chaque année, sur la dotation des Quinze-Vingts, une somme de cent cinquante francs pour l'auteur du meilleur ouvrage sur les maladies des yeux. III. *Traité des maladies des yeux et des oreilles considérées sous le rapport des quatre âges de la vie de l'homme*, ibid., 1786, 2 vol. in-8°, fig. Cet ouvrage, écrit d'un style déclamatoire et prolixe, renferme d'utiles renseignements, entre autres l'histoire de l'hospice des Quinze-Vingts depuis sa fondation par saint Louis. IV. *De la Bienfaisance nationale*: sa nécessité et son utilité dans l'administration des hôpitaux, ibid., 1788, in-8°. V. *Plan économique et général des administrations civiles des hôpitaux*, ibid., 1802, in-8°. L'abbé Desmonceaux a laissé manuscrit un *Traité sur les propriétés du café*. W—s.

DESMONSTIERS DE MÉRINVILLE (RÉNÉ), évêque de Chambéry, né dans le Limousin en 1742, successivement chanoine, grand-archidiacre et vicaire-général de Chartres, fut, en 1786, nommé évêque de Dijon. Elu député aux états-généraux, il vota constamment avec la majorité du clergé. Il adhéra à la plupart des déclarations du côté droit, notamment à l'*Exposition des principes*, publiée par les évêques de l'assemblée. On a de lui deux lettres, dans lesquelles il félicitait le chapitre de la cathédrale de Dijon d'avoir rendu un hommage public aux principes de l'Eglise catholique. Ayant passé dans les pays étrangers les temps de la révolution, il revint un des premiers en France, et, après le concordat, il donna sa démission sur l'invitation du pape. En 1802, nommé à l'évêché de Chambéry, il fut en même temps chargé d'administrer le diocèse de Lyon jusqu'à l'arrivée du nouvel archevêque (le cardinal Fesch). Cette dernière mission lui attira des tracasseries de la part des jansénistes et des constitutionnels. Ceux-ci se plaignaient de ce qu'il exigeait des rétractations. Les principaux de part et d'autre furent mandés à Paris; et, après de longues discussions, Desmontiers se rendit à Chambéry, où sa mission fut beaucoup plus douce. C'est sous lui que l'exercice de la religion catholique fut rétabli à Genève, où il avait été long-temps interdit. Une église y fut assignée aux catholiques, et le prélat y alla administrer la confirmation. Son grand âge le porta en 1805 à donner sa démission. En 1806 il fut nommé chanoine de l'église de Saint-Denis. Le roi lui avait accordé un logement

dans le château de Versailles. Ce prélat, ayant perdu la vue, vint à Paris pour se faire opérer. Etant retourné à Versailles, il y mourut des suites de l'opération, en nov. 1829.

G—r.

DÉSODOARTS. *Voy.* FANTIN, au Suppl.

DESOL *de Grisolles*, général royaliste, né à Guérande, d'une famille noble, fut d'abord officier dans la marine, émigra à l'époque de la révolution, et rentra en France lors de la première guerre de la Vendée. Il servit sous les ordres de Georges Cadoudal, qui lui confia le commandement d'une division. D'un caractère inflexible, il traita en ennemis tous ceux qui n'étaient pas de son parti. En 1795, il commandait les insurgés de Rhedon. En 1799, lors de la reprise des hostilités, secondant les mouvements de Georges, qui voulait s'emparer de Vannes, Desol passa la Vilaine, envahit la Roche-Bernard, et s'empara des magasins de l'armée républicaine. Cette action d'éclat le fit, cette même année, nommer major général de l'armée de Georges. Arrêté, en 1801, il fut détenu quelque temps, trouva moyen d'écarter les soupçons, et recouvra la liberté. Dans le procès dirigé contre Picot, Lebourgeois et Querelle, Desol échappa à la mort par sa fermeté; mais ses liaisons avec Georges Cadoudal déterminèrent le gouvernement à le garder en prison pendant plusieurs années. Ce ne fut qu'à l'époque de la restauration, en 1814, qu'il recouvra la liberté. Dès le mois de septembre de la même année, il adressa, à la chambre des députés, une plainte contre le duc de Rovigo, ancien ministre de la police, pour actes arbitraires et cruautés commises à son égard, pendant sa détention. Cette réclamation, qui fit alors quelque bruit, resta sans effet comme beaucoup d'autres du même genre. Après le 20 mars 1815, Desol se rendit en Bretagne, et y commanda une division de l'armée royaliste. A la seconde restauration, il fut nommé lieutenant-général, et gouverneur du château de Pau, place qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1830. Alors, privé de son emploi, il se retira à Bordeaux, où il est mort dans le mois d'août 1836.

Az—o.

DESORMEAUX (MARIE-ALEXANDRE), professeur d'accouchements à la faculté de médecine de Paris, naquit dans cette capitale le 5 mai 1778. Son père, qui était membre de l'académie royale de chirurgie, enseignait et pratiquait avec distinction l'art des accouchements. Voulant avoir dans son fils un digne successeur, il lui fit donner une solide éducation. Placé au collège d'Harcourt, le jeune Desormeaux, doué d'une heureuse mémoire et d'une grande aptitude pour le travail, fit de rapides progrès; ce qui lui donna la facilité de commencer de très-bonne heure l'étude de la médecine. A peine âgé de dix-huit ans, il avait gagné au concours une place d'élève salarié à l'école de santé, et, avant vingt ans, un premier prix à l'école pratique. Son père étant mort subitement le 4 mai 1798, Desormeaux, resté sans fortune, tenta de lui succéder comme professeur et comme praticien; et déjà il obtenait des succès dans cette double tentative, lorsqu'il fut atteint par la conscription et forcé de rejoindre un des régiments de l'armée du Rhin. Mais, arrivé à Strasbourg, Desormeaux, porteur de recommandations de plusieurs professeurs, et notamment de Boyer, auprès de Percy et Lombard, chi-

chirurgiens en chef de l'armée, dut à leur bienveillance d'être exempté du service militaire effectif, et attaché à l'hôpital militaire d'instruction en qualité de chirurgien surnuméraire. Nommé quelque temps après à l'armée de réserve avec le titre de chirurgien de troisième classe, il fit la campagne de Marengo; puis celle des Grisons. A l'époque du traité de Lunéville, en 1801, il obtint son congé définitif et revint à Paris. Il y était depuis peu de temps, lorsque l'école de médecine ouvrit un concours pour plusieurs places d'aides d'anatomie. Desormeaux se présenta et fut nommé le premier; mais l'exiguité des honoraires attachés à son emploi le força bientôt de l'abandonner pour chercher d'autres ressources. C'est alors qu'il se chargea de l'éducation de deux jeunes gens, dont les parents habitaient un domaine situé au fond de la Bretagne. Ces occupations nouvelles ne l'empêchèrent pas de continuer ses études médicales, et surtout de se rendre familiers les ouvrages des médecins grecs et latins. Son retour à Paris au bout de deux années coïncida encore avec un concours beaucoup plus important que les précédents, puisqu'il avait pour prix l'obtention gratuite du titre de docteur. Cette création généreuse, qui allait recevoir pour la première fois son accomplissement, était due à la philantropie du professeur Cabanis, qui, devenu sénateur, avait fait abandon à la faculté de la totalité de son traitement, avec la condition qu'un tiers serait employé chaque année à la réception gratuite d'un jeune docteur. Quoique Desormeaux ne songeât pas alors à se faire recevoir, il ne put résister à un pareil attrait, et il obtint les honneurs du triomphe (avril 1804). Mais ce nouveau titre n'apportant pas plus d'aisance à sa situation, il se trouva encore obligé de se consacrer à l'éducation de quelques jeunes gens qui demeuraient aux portes de Paris. Cependant un de ses amis intimes voulant le tirer de cette fausse position le recommanda à Corvisart, qui le fit nommer chirurgien de la mère de l'empereur, et l'installa dans ses nouvelles fonctions. C'est ainsi que Desormeaux fut arraché à une condition d'autant plus fâcheuse qu'en se prolongeant elle lui enlevait peu à peu les moyens, et peut-être la volonté d'en sortir. La mort de Baudelocque, en 1811, ayant laissé vacante à la faculté la chaire d'accouchements, Desormeaux se mit sur les rangs pour la disputer au concours, et, après un mois d'épreuves difficiles devant un jury imposant et un auditoire nombreux, après avoir lutté de savoir, d'habileté et d'adresse avec six compétiteurs pleins de talent, il fut proclamé professeur le 20 septembre 1811. Tous les ans, lorsque la belle saison arrivait, Desormeaux était obligé d'aller la passer à Pont avec la mère de l'empereur. Les devoirs nouveaux que lui imposait sa chaire ne pouvant se concilier avec une aussi longue absence, il pria son illustre cliente de lui donner un successeur; ce qu'elle fit, non sans des témoignages d'estime et de regrets. Quelque temps après, Desormeaux fut nommé par ses collègues aux fonctions de trésorier de la faculté en remplacement du professeur Sue, qui venait de mourir. L'événement suivant, qui fit beaucoup de bruit quand il arriva, donne la mesure du sang-froid et en même temps de l'extrême bonté de Desormeaux. Voici comment il est rapporté par son ami, le docteur Honoré : « Desormeaux avait été l'un des exa-

« minateurs d'un élève qui fut ajourné « à son cinquième examen. Ce jeune « homme, persuadé que Desormeaux « seul est la cause de cet ajourne- « ment; forme la résolution de se « venger. Pour cela, il le prie in- « stamment par un billet de venir le « plus tôt possible l'aider de ses « conseils, pour sauver une femme « qui est en travail d'enfant et dans « le plus grand danger. Desor- « meaux ne perd pas une minute; il « arrive, et, sur l'indication que lui « donne un homme qu'il rencontre « dans la cour, il monte au second « étage; là il trouve un jeune homme « qui paraissait l'attendre, et qui, « après l'avoir prié d'entrer dans la « pièce du fond, ferme la porte à « double tour. Dans cette seconde « chambre était, non un lit ni une « femme en couche, mais une table « avec une plume, de l'encre, du « papier timbré et un modèle de bil- « let à ordre de la somme de six mille « francs. Desormeaux comprend qu'il « est tombé dans un infâme guet-à- « pens : sans se déconcerter, il ré- « pond par des remontrances énergi- « ques à l'injonction qui lui est faite « de copier et de souscrire un billet « de six mille francs payable à vue; « le jeune homme saisit deux pisto- « lets qui étaient sur sa cheminée, « près de laquelle il se tenait, les « fait voir à Desormeaux, les arme « et lui ordonne d'obéir. Il n'y a « pas de réplique à de pareils argu- « ments, dit froidement le professeur, « je me soumets. Il s'aperçoit néan- « moins que le modèle à suivre con- « tenait des irrégularités; il a soin de « copier mot pour mot, et lorsqu'il « a fini remet le billet au jeune hom- « me, qui était resté le pistolet au « poing et le bras tendu; celui-ci « parcourt l'écrit, paraît satisfait et « ouvre la porte à Desormeaux. Au « sortir de la maison, incertain de ce « qu'il devait faire, et pourtant ne « voulant pas payer les six mille « francs, Desormeaux alla consul- « ter le doyen de la faculté (J.-J. « Leroux), qui fut d'avis d'instruire « sur-le-champ l'autorité. Ils allè- « rent ensemble chez le préfet de « police : deux heures après le jeune « homme était arrêté : une visite « avait été faite à son domicile; on « y avait trouvé le modèle du billet « écrit de sa main, le billet de De- « sormeaux et les pistolets encore « chargés à balle. D'ailleurs le pré- « venu convenait de tout. Cependant, « lorsqu'il fut question de le mettre « en jugement, non-seulement De- « sormeaux ne voulut point se porter « partie civile, mais encore il fit lui- « même en faveur du jeune homme « des démarches auprès des juges, « qui, touchés de tant de générosité, « prononcèrent l'acquittement, tou- « tefois après avoir annulé le billet. » Lorsque l'académie royale de méde- cine fut créée en déc. 1820, Desor- meaux en fut nommé membre titu- laire par le suffrage de ses pairs. Son assiduité aux séances, son zèle à s'ac- quitter des travaux dont il était char- gé, un véritable talent de discussion ne tardèrent pas à le faire remarquer de ses collègues, qui le portèrent à la présidence, place où il se distingua par une impartiale fermeté. Un peu plus tard, Desormeaux fut décoré de la croix d'honneur, puis devint mé- decin en chef de l'hospice de la Ma- ternité en remplacement de Chaus- sier. Le 28 avril 1830, il venait de sortir le matin en cabriolet pour faire sa visite à l'hospice : il était à peine à cent pas de son domicile, lorsqu'il perd connaissance, et, cinq minutes après, il n'était plus. Com-

me on n'a pas fait l'ouverture de son corps, il est probable qu'il succomba à une apoplexie foudroyante, âgé seulement de cinquante-deux ans. Desormeaux a peu écrit; nous ne connaissons de lui que : I. *Précis de doctrine sur l'accouchement par les pieds*, Paris, 1804, brochure in-8°, thèse inaugurale. II. *De abortu*, Paris, 1811, brochure in-4°. Cette dissertation, que Desormeaux soutint pour le concours d'accouchements, décèle une érudition étendue et choisie, une critique judicieuse et une saine doctrine. III. De nombreux articles concernant l'*Art des accouchements*, *les maladies des femmes et des enfants nouveaunés*, insérés dans le *Dictionnaire de médecine en vingt-un vol.* Ces articles se font généralement remarquer par la méthode, la clarté, la précision, et l'éloignement de toute hypothèse. S'ils étaient réunis, ils pourraient presque former un corps de doctrine obstétrique. Le nom de Desormeaux se trouve attaché à une traduction en français de l'ouvrage de Morgagni, *De sedibus et causis morborum*; mais c'est Destouet seul qui l'a faite. M. le docteur Honoré a publié une *Notice historique sur le docteur Desormeaux*, Paris, 1830, brochure in-8°, et M. Raige-Delorme en a aussi composé une, qui est imprimée dans les *Archives générales de médecine*, Paris, 1830.

R—D—N.

DESPAZE (Joseph), naquit à Bordeaux en 1776, d'une famille honorable. Son père lui fit faire d'excellentes études, et la prédilection qu'il montra de bonne heure pour Juvénal, Horace, et Pétrone put faire pressentir en lui sa vocation pour la satire. Certes, s'il fut un temps propre à fortifier, dans l'esprit d'un jeune homme, un secret penchant à combattre les vices, les passions honteuses et les ridicules, c'est assurément l'époque où le jeune Despaze vint à Paris. La France respirait à peine du règne de la terreur; l'échafaud révolutionnaire était renversé; mais le 9 thermidor n'avait pas mis fin à toutes les inquiétudes des gens de bien, et c'était faire preuve de courage que de s'attaquer aux hommes d'un parti sanguinaire qui n'avait pas perdu toute espérance de ressaisir le pouvoir. Ce fut dans ce but louable que Despaze s'associa à quelques hommes de lettres connus par la modération de leurs opinions, pour fonder un journal, politique et littéraire à la fois, où les doctrines démagogiques furent combattues. C'est dans cette feuille, intitulée le *Fanal*, que Despaze s'éleva avec force contre la proposition, faite en 1799, à la tribune du corps législatif, de proscrire en masse tous les nobles et de condamner tous les prêtres à la déportation. Cette polémique active soutenue par Despaze était une sorte de prélude aux *Quatre Satires*, sa première œuvre poétique, où le fouet sanglant du poète s'exerça non seulement sur les partis qui avaient décimé la France, mais encore sur le faux goût dans les lettres et dans les arts, sur les vices scandaleux et les mœurs dépravées qui menaçaient de dénaturer entièrement le caractère français. La satire sur les *Partis* lui attira beaucoup d'ennemis; le *facit indignatio* respirait dans ces tableaux où le poète exprimait toute son horreur pour les forfaits des révolutionnaires, depuis les sanglantes journées de septembre jusqu'aux mariages républicains de Carrier. On n'a point oublié ces vers, qui ont condamné à

une funeste célébrité l'un des plus jeunes proconsuls de Robespierre :

. . . . . Proscripteur de vingt ans,
Ranime dans Bordeaux les bouchers haletants.
Les meurtres sont ses jeux, et les têtes coupées
A ce cruel enfant tiennent lieu de poupées.

Une cinquième satire, dédiée à l'abbé Sicard, fit moins de sensation que les premières, parce qu'elle n'attaquait plus des hommes dangereux ; l'auteur y plaidait avec une chaleureuse fermeté pour les saines doctrines littéraires. Il n'y avait à cela plus de risques pour sa tête, mais un déluge d'épigrammes vint fondre sur le *poète gascon* (1) ; Chénier surtout plaça plus d'une fois le nom de Despaze dans ses satires. Celui-ci en fut dédommagé par l'estime de plusieurs personnes qui occupaient un rang distingué dans les lettres. M. Baour-Lormian lui dédia la première édition des *Poésies d'Ossian*. Despaze lui rendit hommage pour hommage dans sa dédicace d'une édition nouvelle des *Satires*. Ce fut encore un acte de courage de ce poète, ayant à déplorer la décadence des *arts* en France, d'oser répéter en 1801 les vers suivants sur la guerre, au moment où Bonaparte venait de saisir le pouvoir :

Mais aussi l'art fatal qui préside aux combats,
Qui dirige le bronze, instrument du trépas,
Qui surpasse en excès les discordes civiles,
Qui dévaste les champs, qui dépeuple les villes,
Jamais ne couronna plus d'illustres guerriers ;
Jamais de tant de sang n'arrosa ses lauriers.

Despaze renonça de bonne heure au culte des muses ; il avait assez de fortune pour se retirer à temps d'une carrière qui ne lui promettait plus que des épines. Il quitta le séjour de Paris, et se retira à la campagne, aux environs de Bordeaux, auprès de son père, dont il consola la vieillesse. La chasse devint son goût favori ; et il s'en occupa avec une telle ardeur qu'il composa un traité de vénerie qui atteste des recherches savantes et une étude très-approfondie de la matière. Cet ouvrage n'a pas été imprimé. Despaze mourut le 15 juin 1814, à Cussac, département de la Gironde, des suites d'une pleurésie. Il avait vu avec satisfaction le rétablissement de l'ancienne monarchie ; il espérait de ce changement politique le triomphe et l'affermissement d'une sage liberté, qui fut l'opinion de toute sa vie. Outre les œuvres satiriques dont nous avons parlé, nous mentionnons ici pour mémoire quelques autres productions qui furent peu remarquées, même à l'époque de leur publication : I. *Les cinq hommes*, Paris, 1796. C'est une notice sur les membres du Directoire composée par reconnaissance d'un emploi que le directeur Carnot avait fait obtenir à l'auteur. II. *Essai sur l'état actuel de la France*, Paris, 1797, in-8°. III. *Epître au général Bonaparte*, 1797, in-8°. IV. *Epître à Midas sur le bonheur des sots*, Paris, 1799, in-8°, et plusieurs pièces fugitives éparses dans l'Almanach des muses. Un critique contemporain, a dit des ouvrages de Despaze : On sent en lisant ses vers toute la colère de la probité.... Le poète dit avec précision, il exprime avec force des choses bien pensées ; une saine logique les enchaîne et le trait malin ne s'y fait pas attendre : j'observerai pourtant que l'auteur, justement soigneux de la correction, composait d'une manière si pénible que

(1) Dans cette 5e satire, Despaze nous apprend la cause de son duel avec le peintre Dubos. L'imprimeur avait mis dans la 1re satire un *u* (Dubos), au lieu d'un *a* (Dabos). L'auteur ne déclara cette circonstance, qui eût tout terminé, qu'après le duel, au peintre qui venait de le blesser grièvement d'une balle. Il aurait craint de paraître poltron s'il l'eût faite auparavant, dit-il.

le travail chez lui ne réussit pas toujours à cacher le travail. Ses vers sont pleins d'esprit et d'énergie, mais l'effort s'y fait trop sentir. Ils laissent à désirer des repos et des nuances. On voudrait y rencontrer des transitions plus faciles, des formes plus variées, et surtout une expression plus habituellement poétique. Si Joseph Despaze, moins puissamment rappelé vers son pays natal, eût continué à cultiver les lettres à Paris, il y eût obtenu sans nul doute un nom célèbre et un rang élevé parmi les poètes. S—é.

DESPLAS (Jean-Baptiste), habile vétérinaire, naquit à Paris, le 15 juillet 1758, dans une famille de maréchaux ferrants, et se destina à suivre la même carrière. Mais en même temps qu'il s'exerçait à la maréchallerie dans les ateliers de son père, il faisait ses humanités au collège Mazarin. Jeune encore il parcourut diverses provinces de la France pour se perfectionner dans la profession qu'il avait embrassée, et à son retour il entra comme élève à l'école vétérinaire d'Alfort, où ses progrès rapides lui firent bientôt obtenir la chaire de maréchallerie. En 1786, il fut envoyé dans le Quercy, avec Chabert, inspecteur-général des écoles vétérinaires, pour y combattre une épizootie charbonneuse. Nommé successivement vétérinaire en chef de l'établissement central des haras, et membre du conseil des remontes, il fut adjoint à M. Huzard pour l'inspection des remontes de la cavalerie des armées, et pour le traitement de l'épizootie qui ravagea les départements de l'Est vers la fin du siècle dernier. Après avoir rempli honorablement ces différentes missions, Desplas vint se fixer à Paris, où il exploitait l'établissement de maréchallerie de son père, et où il était attaché comme vétérinaire expert à la préfecture de police et aux tribunaux. A la théorie et à la pratique de son art, il joignait des connaissances littéraires assez étendues. Il savait le latin, le grec, l'italien et l'allemand. Il était membre de l'académie de médecine, de la société centrale d'agriculture et du comité des haras. Un grand nombre de traits d'humanité et de bienfaisance honorent sa mémoire. Plusieurs personnes lui dûrent la vie aux époques les plus désastreuses de la révolution; mais quelques autres, abusant de sa générosité, qui était, on peut le dire, excessive, firent éprouver à sa fortune des pertes irréparables. Les chagrins et les embarras qui en furent la suite altérèrent sa santé naturellement robuste, et il mourut à Paris le 9 mars 1823. On a de lui: I. *Mémoires sur la maladie épizootique et charbonneuse qui a attaqué les bestiaux de la province de Quercy en* 1786 (dans le tom. II des Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques). II. *Instruction sur les maladies inflammatoires épizootiques, et particulièrement sur celle qui affecte les bêtes à cornes des départements de l'Est, d'une partie de l'Allemagne et des parcs d'approvisionnements de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle*, publiées par ordre du gouvernement, Paris, an V (1797), in-8°, deux éditions; réimprimées à Vesoul, même année, et dans la *Feuille du Cultivateur*. III (avec M. Huzard). *Nouveau rapport relatif à la maladie qui affecte les bêtes à cornes* (dans le département des Forêts), en français et en allemand, Luxembourg, fruct.

an IV (1796), in-8°; nouvelle édition, Commercy, brum. an V (1796). IV. *Rapports*, faits à la société royale et centrale d'agriculture, insérés dans les Mémoires de cette société, et imprimés séparément. Desplas a été, ainsi que M. Huzard, un des rédacteurs des *Précautions à prendre dans l'usage de l'avoine nouvelle pour la nourriture des chevaux*, etc., publiées en l'an II par ordre du gouvernement, et réimprimées dans plusieurs recueils. Il a fourni des articles au Dictionnaire de médecine de l'*Encyclopédie méthodique* et au *Cours d'agriculture* qui a paru chez M. Déterville en 1809 et 1821. Il avait commencé la description de quelques instruments relatifs à l'*Art du maréchal-ferrant*, pour la continuation que l'Institut devait faire des *Arts et métiers*, publiés par l'académie des sciences; mais le programme seul du cours de maréchallerie a été imprimé en 1815, par les soins de M. Huzard, son collaborateur. On trouve dans les Mémoires de la société royale et centrale d'agriculture, année 1823, une notice biographique sur Desplas, par M. Silvestre secrétaire perpétuel. P—RT.

DESPORTES (Charles-Edouard Boscheron), magistrat et littérateur, naquit à Paris en 1753 d'une famille d'ancienne bourgeoisie, qui, dès 1560, avait fourni un procureur-général aux généraux des aides (cour des aides de cette époque). Conseiller au Châtelet en 1771, à la cour des aides en 1781, et maître des requêtes en 1786, il serait parvenu aux plus hautes places de la magistrature, si la révolution n'était venue arrêter le cours de son avancement. Il ne la vit pas du même œil que la plupart des hommes de son âge. Sans repousser les améliorations que les progrès du siècle pouvaient faire désirer, il tenait fortement à la conservation du principe monarchique. Il embrassa donc avec chaleur la cause de la royauté; et, lorsque les fureurs démagogiques eurent renversé le trône, il y resta inviolablement attaché. Dépositaire de la pensée de son roi, dont il espéra toujours et facilita de tous ses efforts le retour, ce fut lui qui, après le 18 brumaire, détermina Dufresne à vaincre ses répugnances et à accepter, dans l'intérêt de Louis XVIII, la place de conseiller d'état directeur du trésor public, qui lui était offerte par Bonaparte et Lebrun (*Voy.* Dufresne, XII, 151). L'attachement de Desportes à la famille royale lui suscita de nombreuses persécutions. Incarcéré en 1793 sous le règne de la terreur, il le fut de nouveau en 1807, pendant plus de vingt mois. Il eut ensuite à subir un exil encore plus long; et sa fortune, jadis considérable, s'épuisa par les suites de toutes ces persécutions. Desportes ne trouva quelques adoucissements à ses maux qu'à l'époque où, Louis XVIII ayant fait connaître à ses partisans le désir qu'ils ne refusassent pas les places qui leur seraient offertes, il remplit en 1811 les fonctions de conseiller à la cour d'Orléans. Promu par le roi en 1814 à une présidence de chambre, Desportes fut du nombre des magistrats de cette cour qui abandonnèrent leurs places après le 20 mars 1815. Réintégré par Louis XVIII à son retour, il ne fut pas exempt des persécutions que, par suite du système qui produisit l'ordonnance du 5 sept. 1816, le ministère n'épargnait pas aux royalistes. Privé alors d'une pension de trois mille francs, qu'il avait depuis 1811 comme homme de

lettres, ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté que, plus tard, une partie seulement de cette pension fut rétablie. Ses longs travaux, ses privations avaient assez affaibli sa santé pour qu'il sollicitât sa retraite. Il l'obtint en 1823 avec le titre de président honoraire, et la prérogative, si rarement accordée, d'avoir voix délibérative aux assemblées générales et aux audiences solennelles. A la science du magistrat, Desportes joignait les talents du littérateur. Son esprit était cultivé, sa conversation pleine de charmes. Membre de la société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, il enrichissait les séances et les annales de cette société de recherches et de rapports du plus grand intérêt pour ceux qui, comme lui, avaient conservé les bonnes traditions de la littérature. Il mourut à Orléans le 20 janvier 1832. On a de lui : I. *Mémoire sur les changements projetés dans l'ordre judiciaire*, Paris, 1817, in-8°. II. *Eloge de M. de Varicourt, évêque d'Orléans*, Paris, 1823, in-8°, opuscule écrit avec autant de goût que de sensibilité. III. Il a fourni à la *Biographie universelle* des articles d'une haute importance : d'abord ceux de tous les papes, et ensuite ceux d'un grand nombre d'hommes d'état, de ministres et de magistrats. Tous ces articles se recommandent par l'érudition, la sagacité des jugements et l'élégance de la diction. IV. Il avait été l'un des rédacteurs de la *Gazette de France* de 1807 à 1815. Il a également donné au journal *l'Orléanais*, depuis son origine, un grand nombre d'articles qui prouvent qu'il n'avait pas dévié de la sévérité, de la droiture des principes politiques et littéraires qu'il avait professés pendant tout le cours de sa longue existence. Il a laissé manuscrites des *Observations sur le jury, sur la liberté de la presse et sur l'organisation judiciaire de la chambre des pairs*. Une *Notice nécrologique sur Boscheron-Desportes* a été imprimée à Orléans, sans indication d'année ni d'auteur, in-8° de 8 pages (par M. de Buzonnière).

D—L—P.

DESPRÉAUX (Jean-Etienne), auteur dramatique, naquit à Paris le 31 août 1748. Son père, musicien à l'Opéra, l'y fit recevoir en 1764 comme danseur surnuméraire : il devint fort habile dans cet art, et continua de l'exercer avec une grande réputation jusqu'à ce qu'une blessure au pied l'en empêchât complètement. Nommé alors maître des ballets, il composa plusieurs divertissements et parodies, qui furent joués à la cour et dans lesquels les seigneurs du plus haut rang ne dédaignaient pas de figurer. Il donnait aussi des leçons de danse, et il se fit une nombreuse clientelle. Il épousa la célèbre Guimard (*Voy.* l'art. suivant), après la retraite de cette danseuse en 1789. La ville de Paris ayant, en 1792, confié à Francœur et à Célérier l'entreprise de l'Opéra, ils nommèrent Despréaux directeur du théâtre et membre du comité d'administration ; mais, ces entrepreneurs ayant été incarcérés en 1793, les acteurs furent autorisés à prendre eux-mêmes la gestion du théâtre. Despréaux fut chargé sous le gouvernement impérial de la direction des fêtes publiques, puis nommé, en 1807, directeur-général de l'Opéra, sous l'inspection de Picard. Il conserva cet emploi jusqu'en 1815, et fut alors nommé inspecteur-général des spectacles de la cour, puis professeur de danse et de

grâces à l'Ecole royale de musique et de déclamation, et répétiteur des cérémonies de la cour. Veuf en 1816, il mourut à Paris le 26 mars 1820. C'est à lui que l'on dut la fondation de la société des *Dîners du Vaudeville*, où l'on tirait au sort les mots sur lesquels chaque convive devait s'exercer pour le banquet suivant. Despréaux a inséré dans les recueils de cette société quelques chansons qui se distinguent par le naturel et la franche gaîté. Il a publié beaucoup de ces pièces dans l'ouvrage intitulé *Mes passe-temps, chansons, suivies de l'Art de la danse*, poème en quatre chants, parodié sur l'*Art poétique* de Boileau, avec des notes, des gravures, et des airs notés, Paris, 1806; 2e édition, 1809, 2 vol. in-8°. Cette parodie est assez heureuse. Despréaux s'y montre partisan déclaré de l'art de la danse; il se plaint qu'on n'en fasse pas assez de cas, et voudrait qu'une place pour les danseurs célèbres fût réservée à l'Institut dans la classe des beaux-arts. Arnault, dans ses *Souvenirs*, parle de Despréaux comme d'un homme qui raisonnait bien sur tout, excepté sur la danse. On a encore de lui : I. *Berlingue* (parodie d'*Ernelinde*) en 5 actes, en prose et en vaudevilles, représentée à Choisy-le-Roi, en 1777 et 1778, in-8°, sans date. Il y jouait lui-même le principal rôle de femme, tandis que Mlle Guimard, y jouait le principal rôle d'homme. Cette parade charma tellement Louis XVI, qu'il accorda à l'auteur une pension de mille francs. II. *Momie* (parodie d'*Iphigénie en Tauride*), opéra burlesque en 4 actes, 1778, in-8°. III. *Roman* (parodie de *Roland*) en 3 actes, en prose et en vaudevilles, représenté à Marly en 1778, et à Versailles en 1780, in-8°, sans date. IV *Médée et Jason* (parodie de la *Médée* de Clément), *ballet terrible, orné de danses, soupçons, noirceurs, plaisirs, bêtises, horreurs, gaîté, trahison, plaisanteries, prison, tabac, poignard, salade, amour, mort, assassinat, et feu d'artifice* (anonyme), 1780, in-8°. V *Syncope, reine de Mirmac* (parodie de l'opéra de *Pénélope*, par Marmontel), en 3 actes en prose et en vaudevilles, représentée à Versailles, et imprimée en 1786, in-8°. VI (Avec Barré, Chazet et Dieulafoy). *Christophe et Pierre Luc* (parodie de *Castor et Pollux*), représentée au théâtre du Vaudeville. VII (avec les mêmes). *Jenesaiski*, ou *les exaltés de Charenton* (parodie *de Benyowski*, ou *les exilés au Kamchatka*), 1800. VIII. *Enfin nous y voilà*, vaudeville pour la paix de Lunéville, 1801. IX. *La Tragédie au Vaudeville en attendant le Vaudeville à la Tragédie*, parade à l'occasion de *Désirée*, pièce tombée à l'Opéra-Comique, 1801. X *Après la confession la pénitence*, épilogue à *la Tragédie*, 1801. C'est une réponse à la *Confession du Vaudeville*, prologue, que les auteurs de *Désirée* avaient ajouté à leur pièce. XI. *La paix dans la Manche* (pour la paix d'Amiens), 1802. XII. *Chronomètre musical*, tableau qui, au moyen d'un pendule, détermine la mesure et le mouvement des morceaux de musique, et empêche qu'on ne les dénature par un changement de mouvement. Cet instrument, publié en 1817, a été adopté par l'Ecole royale de musique, et l'Académie des beaux-arts en a fait une mention honorable. Despréaux a laissé manuscrites plusieurs chansons et parodies,

pour des fêtes particulières. On a aussi publié sous son nom une *Choréographie*, ou *moyen de transmettre les pas, comme on écrit la musique*, brochure in-8°, sans date. Dans sa bibliothèque, dont le catalogue forme une feuille in-8°, il y avait sous le n° 160 : *Lettres sur les arts imitateurs en général et sur la danse en particulier*, par Noverre, 1807, 2 vol. in-8°, *avec des notes manuscrites de Despréaux*.—Despréaux avait deux frères : l'aîné, *Claude-Jean-François*, violon à l'Opéra de 1750 à 1782, a publié des sonates pour clavecin et violon. Juré du tribunal révolutionnaire, il se tua après la révolution du 9 thermidor, pour éviter le sort des complices de Robespierre.—Le second, *Félix*, entra aussi en 1767 à l'orchestre de l'Opéra comme violon, fut ensuite accompagnateur de clavecin à l'école de chant, puis professeur de piano. Il mourut vers 1812. On a de lui un recueil intitulé : *Genre de musique de différents peuples*, arrangés pour le même instrument. F—LE.

DESPRÉAUX (MARIE-MADELEINE), épouse du précédent, si célèbre sous le nom de *Guimard*, première danseuse de l'Opéra, naquit à Paris le 10 oct. 1743. Elle débuta dans les ballets de la Comédie française, en 1759 ; et ses succès la firent entrer à l'Académie royale de musique en 1762, à six cents francs d'appointements : somme bien modique pour une artiste qui devait être si riche ! Elle doubla d'abord Mlle Allard, mère d'Auguste Vestris, et la surpassa par la grâce autant que par la variété de sa danse et de sa pantomime. Devenue maîtresse du prince de Soubise, elle eut à Pantin une maison superbe, où elle réunissait l'élite des beaux-esprits et des artistes. Marmontel lui adressa, sur ses actes de bienfaisance, une épître qui eut beaucoup de vogue, et qui commence par ce vers :

Est-il bien vrai, jeune et belle damnée ?

Ce fut pour Mlle Guimard que Garmontel composa ses premiers proverbes dramatiques. La maison de Pantin ne lui suffisant pas, elle en bâtit une autre à la Chaussée d'Antin, qu'on nomma le *Temple de Terpsichore*, où se trouvait un théâtre qui contenait cinq cents personnes. En 1786, se voyant obligée de la vendre, elle la mit en loterie, et ce fut le banquier Perrégaux qui en devint acquéreur. Gratifiée la même année par le roi d'une pension de six mille francs, elle fit construire une autre maison en 1789, lorsqu'elle se retira de l'Académie de musique. Mme Despréaux mourut à Paris le 4 mai 1816, âgée de soixante-treize ans. Elle était si maigre, qu'on l'appelait le *Squelette des Grâces*. Comme, à l'époque de sa gloire, elle fut entretenue par M. de Jarente qui tenait la feuille des bénéfices, Mlle Arnould, qui ne l'aimait pas, disait : *Comment se fait-il que cette chenille soit si maigre, vivant sur une si bonne feuille ?* F—LE.

DESPRÉS (JEAN-BAPTISTE-DENIS), né à Dijon le 24 juin 1752, fit au collège Mazarin, à Paris, les plus brillantes études. Une ode latine dont le sujet était *les boules de neige*, et qu'il composa étant en rhétorique, lui donna dans l'ancienne Université une célébrité dont les écoles nouvelles n'ont point encore perdu le souvenir. Appelé en 1781, par le baron de Bezenval, à un emploi assez important, il s'y distingua pendant huit années, par sa droiture et par une grande intelligence des af-

faires. Les premiers jours de la révolution lui firent perdre sa place et son patron. Ce fut alors que s'associant au vicomte de Ségur (1), au général Arthur Dillon, et à Parisau (2), il rédigea avec eux *le Point du Jour*, journal royaliste et piquant où le club *des Jacobins* n'était pas épargné. Parisau, de son côté, avait pris Després pour associé dans la composition de plusieurs bagatelles de théâtre; ou plutôt nous avons quelques raisons de soupçonner que Després en était le principal, sinon le seul auteur. Bien que Després ne l'ait jamais publiquement avoué, voici à ce sujet ce que nous lui avons entendu raconter: « Il avait été convenu entre nous « que, pour la parodie du *Roi Léar*, « ce serait Parisau qui signerait les « billets d'auteur. A la première re- « présentation, Parisau m'écrivit ces « mots: Je vous envoie, mon cher « ami, des billets pour *votre* pièce; « à la seconde, je vous envoie des « billets pour *notre* pièce; à la troi- « sième, je vous envoie des billets « pour *ma* pièce. » La rédaction des séances des *Jacobins*, dans la feuille du *Point du Jour*, était connue pour être l'ouvrage de Després. Il n'en fut point puni de mort, comme l'infortuné Parisau. Cependant, redoutant pour lui quelque catastrophe, trois de ses amis imaginèrent, pour le sauver, de composer et de faire jouer et imprimer sous son nom un *Impromptu républicain* intitulé l'*Alarmiste*. Quoi qu'en ait dit une *Biographie* contemporaine, il est constant qu'il n'y a pas un seul mot de Després dans ce vaudeville, et que s'il ne protesta point, par égard pour la bonne intention de ses amis, il demeura long-temps sans pouvoir leur pardonner cette manière de le servir. Au surplus la police révolutionnaire n'en fut pas un instant la dupe. L'auteur apparent de l'*Alarmiste* fut arrêté peu de jours après la représentation et enfermé pendant neuf mois dans la prison de Saint-Lazare, où il occupa la même chambre qu'André Chénier. Plus heureux que celui-ci, il en fut tiré par un homme de bien, grand maître en agriculture, qui, pour sauver Després, imagina de le faire *mettre en réquisition* comme très-habile en cette science, et de l'employer particulièrement à propager dans les départements la confection de l'huile de faîne. Voilà que, sans plus attendre, notre échappé de Saint-Lazare, muni de son étrange brevet, prend la première barrière qui s'offre à lui pour aller remplir sa mission agricole. Mais quel embarras! il ne savait pas même le nom de l'arbre qui porte la faîne!... « Nécessité d'industrie est la mère. » Il questionna adroitement quelque honnête bûcheron; il s'instruisit; en peu de temps il devint botaniste, et prit tellement goût à ses nouvelles études qu'il mérita, peu d'années après, d'être nommé d'abord secrétaire du conseil du Commerce et des Arts, puis secrétaire du conseil d'Agriculture. En 1805, Després, nommé par Napoléon, secrétaire des commandements de Louis Bonaparte, suivit en Hollande ce nouveau roi, qui le fit conseiller d'état. Revenu en France après la réunion de la Hollande à l'empire, il fut appelé, sur la demande de son illustre ami Fontanes, au conseil de l'Université où tous ceux qui le connurent ont apprécié la solidité de son esprit, la

(1) Celui qui, sous l'empire, signait *Ségur sans cérémonie*, pour se distinguer de son frère, *grand-maître des cérémonies* de Napoléon.

(2) Tous deux ont péri sur l'échafaud.

variété de ses connaissances, la pureté de ses principes et de son goût. Aucun des ouvrages dramatiques que Després a composés seul ou en société n'a paru sous son nom; quelques-uns ont eu un grand succès, tels que *le portrait de Fielding*, *les deux Prisonniers*, ou *Voltaire et Richelieu à la Bastille*, et *le Poète satirique*. Ces trois vaudevilles sont de jolies comédies. Le portrait du *satirique* est resté dans la mémoire de tous les amateurs. Je n'en citerai que le dernier couplet:

La littérature,
Hors de la nature,
Marche à l'aventure;
Tout est confondu.
La prose est lyrique,
Le tragique épique,
Le comique étique;
Mon siècle est perdu.

Després a travaillé, sous le voile de l'anonyme, à la traduction de plusieurs romans anglais et particulièrement à celle de *Simple Histoire*, avec Deschamps. Il a enrichi *la Collection des Mémoires dramatiques* de plusieurs notices piquantes. Nous avons remarqué cette réflexion, à propos de la femme de Molière: « *Cette Béjart*, dit-il, « *parut un moment fière d'être sa* « *veuve; elle n'avait jamais* senti « *la gloire d'être sa femme.* » On doit encore à Després une partie de la traduction de *l'Histoire d'Angleterre* de Smollett et de ses continuateurs Adolphus et Aikin (3). En 1827 et 1829, il publia, avec des notices pleines de goût, une édition des œuvres choisies de *Dorat* et de *Lebrun*; mais les seuls ouvrages auxquels il ait mis son nom sont une traduction complète d'*Horace*, et une traduction de l'historien *Velleius Paterculus*. La première, faite en société avec M. Campenon, parut en 1821 (4), et fut généralement regardée comme un modèle d'élégance et de fidélité. On en peut dire autant de la seconde, qui n'est pas l'un des moindres ornements de la *Collection des auteurs latins*, de Panckoucke. La *Biographie universelle* ne pouvait manquer d'avoir Després pour collaborateur. C'est à lui qu'elle doit les articles suivants: le *maréchal de Ségur*; le *vicomte de Ségur*, son fils; l'abbé *Trublet*; *Arthur Young*; l'architecte *Brongniart*, et *Cadet de Vaux*. Després fit partie de cette société de table, où de joyeux chansonniers apportaient chaque mois une chanson dont le sujet était tiré au sort dans la réunion précédente. Ses chansons, imprimées dans le recueil des *Dîners du Vaudeville*, se distinguent par une gaîté fine et délicate. Tel était le caractère principal de son esprit et de son talent. Correct, élégant, facile, Després ne fut pas un écrivain très-fécond. Modeste, peu soucieux de renommée, il n'a guère écrit que pour son plaisir et pour celui de ses amis. Mais, si plusieurs de ses ouvrages sont déjà presque oubliés, les deux traductions dont nous avons parlé plus haut vivront long-temps. Nous n'hésitons point à dire qu'une gloire durable serait aussi le partage des écrits qu'il a laissés en porte-feuille, si, par un scrupule que conçoivent à peine les hommes religieux qui les ont lus, les dernières volontés du chrétien n'avaient interdit la publication des ouvrages de l'écrivain. Cette interdiction est

(3) *Histoire d'Angleterre*, publiée chez Janet et Cotelle, en 1822; 22 vol. in-8°; précédée d'un essai sur la vie et les ouvrages de David Hume, par M. Campenon.

(4) *OEuvres d'Horace*, traduites par MM. Campenon et Després, accompagnées du commentaire de l'abbé Galiani, précédées d'un essai sur la vie et les écrits d'Horace, et de recherches sur sa maison de campagne, 2 vol. in-8°.

assurément le premier chagrin que Després ait donné à l'amitié, et le seul tort qu'il ait eu envers la littérature et la société. La société! quelle perte elle a faite en perdant cet homme si parfaitement aimable et obligeant, ce modèle de bienveillance, l'un des derniers débris de la politesse de nos pères! Qui posséda mieux en effet que Després cet art d'animer la conversation sans la dominer; ce talent de narrer, si souple, si piquant et si vrai; ces saillies de bonne compagnie; cette causerie ingénieuse qui met tout le monde à l'aise, qui ne blesse personne, qui fait que chacun est content de soi; ce sentiment exquis de toutes les bienséances; ce langage tantôt gai, tantôt sérieux, toujours décent et naturel, intéressant également les hommes graves, les femmes et les enfants! Després était doué de la mémoire la plus heureuse, et nul homme ne s'appliqua plus constamment à la cultiver. Durant sa longue vie, il ne passa jamais un jour sans apprendre par cœur une demi-page de prose ou de vers, jusque-là que, pour n'y pas manquer, il procédait chaque matin à cet exercice en faisant sa barbe. Dans sa jeunesse, il avait vu Voltaire, il avait fréquenté tous les personnages plus ou moins célèbres qui composaient la cour de ce monarque littéraire, à l'époque où il vint mourir à Paris, avec sa triste tragédie d'*Irène*. Mais au milieu du fatal scepticisme de cette société, sa raison et sa foi ne firent point naufrage comme celles de tant d'autres. Elles s'affermirent au contraire à la vue du péril et s'accrurent encore par le spectacle de nos révolutions politiques. Conseiller d'état, ou maire d'un simple village, chez le prince de Condé, ou au milieu des paysans de Crécy, il porta en tous lieux et dans tous ses emplois cette franchise et cette probité religieuse qui commandent à la fois le respect et l'attachement des grands comme des petits. Dans les dernières années de sa vie, l'Evangile était sa lecture la plus douce et la plus assidue, et nous savons même qu'il a laissé sur ce divin livre un ouvrage dont nous l'avons vu s'occuper avec délices. Enfin, quelques heures avant sa mort, quand il eut reçu pour la dernière fois le sacrement de l'Eucharistie, sa joie toute chrétienne s'exhala dans quelques vers touchants que sa voix mourante n'eut pas le temps d'achever sur la terre. Ainsi finit, le 2 mars 1832, à l'âge de quatre-vingts ans, au sein de sa pieuse et désolée famille (la famille de Chérisey) un des plus brillants esprits et des meilleurs hommes des temps modernes. R—R.

DESPREZ-CRASSIER (Jean-Etienne-Philibert), général français, né à Crassier, non loin de Ferney, le 18 janvier 1733, fut pris en amitié par Voltaire, qui le combla de bienfaits dans son enfance, et qui plus tard acheta pour lui le château d'Ornex, qu'il a possédé longtemps et dont ses héritiers sont encore propriétaires. Desprez-Crassier entra au service de France, comme cadet, dans le régiment suisse de Châteauvieux en 1745, et il passa dans celui de Deux-Ponts comme capitaine en 1757, et fit les campagnes d'Allemagne jusqu'à la paix de 1763. Réformé à cette époque avec une pension de 800 francs, il fut remis en activité avec le grade de lieutenant-colonel en 1773, et fit dans le même corps, sous les ordres du prince Maximilien, depuis roi de Bavière, la guerre d'Amérique. Il s'y distingua en plusieurs occasions, notamment à l'assaut de

New-York, où ce brave régiment, s'étant emparé de deux obusiers, mérita par cet exploit le titre de *royal*, alors si flatteur, et la distinction, plus extraordinaire encore, de faire marcher à sa suite les deux pièces d'artillerie qu'il avait conquises. Revenu en Europe, Desprez-Crassier suivit en Hollande le maréchal de Maillebois, qui le fit adjudant-général dans sa légion, avec le grade de colonel. On sait de quelle inutilité ce corps fut à la république des Sept-Provinces. Après sa dissolution Desprez-Crassier retourna en France, et, s'y étant montré favorable à la révolution, il fut créé maréchal-de-camp, le 1er mars 1791, et lieutenant-général le 5 janvier suivant, lorsque l'émigration vint éclaircir les rangs de l'armée. C'est en cette qualité qu'il commandait à Fontoi l'avant-garde de l'armée de la Moselle dans le mois de sept. 1792, quand il y fut attaqué par les Prussiens, qui vinrent alors si ridiculement menacer la France d'une invasion (*Voy.* Dumouriez, au Supp.). Desprez-Crassier soutint assez bien leur premier choc; et il se retira en bon ordre sur Metz. Ils ne le poursuivirent pas; et quelques jours plus tard, commandant l'avant-garde de Kellermann, au camp de la Lune, Desprez soutint encore avec beaucoup de valeur les premiers efforts des Prussiens. Ces deux petites affaires furent à peu près les seules de cette mémorable campagne, où les deux partis firent sérieusement ce qu'ils devaient faire. Desprez-Crassier accompagna ensuite Kellermann à l'armée des Alpes. Mais, dans le mois d'avril 1793, il fut suspendu et mis en arrestation par suite des mesures que la Convention nationale crut devoir prendre contre les nobles, après la défection de Dumouriez. Réintégré après le 9 thermidor, il fut employé à l'armée du Rhin, puis mis à la retraite en conséquence de son âge avancé en 1796. Il mourut vers 1803 dans son château d'Ornex, au moment où il allait épouser une jeune personne de dix-huit ans. Il avait écrit des Mémoires, dont le manuscrit a disparu. — Six de ses frères, entrés comme lui dans la carrière des armes, s'y étaient également distingués, et tous étaient officiers et chevaliers de Saint-Louis avant la révolution. M—b j.

DESPREZ-SAINT-CLAIR (Claude-Aimé), né à Saint-Germain-en-Laye le 5 avril 1783, est auteur de plusieurs vaudevilles et d'un grand nombre de chansons. Il avait joué lui-même la comédie; et vers 1810 il était engagé dans la troupe de l'Ambigu-Comique sous le nom de Saint-Clair. Après la restauration, il fut employé à la trésorerie et nommé officier dans la cinquième légion de la garde nationale de Paris, pour laquelle il composa souvent des couplets de circonstance. Il mourut le 26 avril 1824 d'une affection de poitrine, chez son frère, curé d'Herbelay, près de Pontoise. C'est une chose assez remarquable que la dernière des chansons de Desprez soit intitulée : *une Promenade au Père-La-Chaise*. On en trouve plusieurs dans le recueil des *Soupers de Momus*. Dusaulchoy, président de la réunion, a inséré dans le tome XII de cette collection une notice sur Desprez. Ses ouvrages sont : I (avec Varez). *Le Foyer*, ou *le couplet d'annonce*, vaudeville joué aux Jeunes-Artistes. II (avec Brazier et Varez). *Kikiki*, parodie de *Tékéli*, joué aux Nouveaux-Troubadours. III. *Le Mariage de la Valeur*, vaudeville,

représenté à l'Ambigu-Comique. IV. *L'Espoir réalisé*, vaudeville ; ibid. V. *Le Jardin d'Oliviers*, ibid. VI (avec Ferrière). *Le Mariage sous d'heureux auspices*, vaudeville en un acte, à l'occasion du mariage du duc de Berri, représenté sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, Paris, 1816, in-8°. VII (avec le même). *Marguerite de Straffort*, ou *le retour à la royauté*, mélodrame en trois actes, en prose et à spectacle, représenté sur le même théâtre, Paris, 1816, in-8°. VIII (avec Varez). *Retournons à Paris*, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, représentée sur le même théâtre, Paris, 1817, in-8°. IX (avec Ferrière). *Grégoire à Tunis*, vaudeville représenté à l'Ambigu-Comique. X *Monsieur de la Hure*, vaudeville représenté à la Gaîté. XI (avec un anonyme). *L'Homme à tout*, vaudeville, représenté à la Gaîté. XII (avec Edmond). *Les Epaulettes de grenadier*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, représentée sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, Paris, 1820, in 8°. XIII (avec Edmond, Crosnier et Emile de Plugette). *Paris, le 29 septembre* 1820, impromptu mêlé de couplets, à l'occasion de la naissance de S. A. R. le duc de Bordeaux, représenté sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, Paris, 1820, in-8°. XIV (avec Ferrière). *Le Bouffon dans l'embarras*, vaudeville, représenté sur le théâtre des Variétés. XV (avec Edmond et Rougemont). *Les Ermites*, comédie-vaudeville en un acte, représentée sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, Paris, 1821, in-8°. XVI (avec J. Dusaulchoy). *Le Protégé de tout le monde*, comédie-vaudeville en un acte, Paris, 1822, in-8°. XVII. *Le Mariage à la turque*, vaudeville en un acte, Paris, 1823, in-8°. XVIII. *Malbrouck*, folie-vaudeville. XIX. *La Grotte de Fingal*, ou *le Soldat mystérieux*. Z.

DESPUIG Y DANETO (D. Antonio), cardinal, naquit à Palma dans l'île de Majorque, le 31 mars 1745. Sa famille était alliée à celle des anciens rois d'Aragon. Pourvu d'un riche canonicat dans la cathédrale de sa patrie, il fut, vers 1775, chargé par la cour d'Espagne de visiter les villes où avaient été tenus les plus célèbres conciles d'Occident, et, pour cet objet, il parcourut la France, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre. Arrivé à Rome en 1778, il s'y fit remarquer par ses talents autant que par ses vertus. Pour terminer sa mission, il visita encore la Calabre, la Sicile, Malte, Venise et revint à Rome en 1785, afin d'y remplir la place d'auditeur de Rote pour le royaume d'Aragon. En 1791, le roi Charles IV lui conféra l'évêché d'Orihuela, et, en 1795, l'archevêché de Tolède. Plus tard, il fut promu à l'archevêché de Séville. Appelé à Madrid en 1797, il essaya de lutter contre le prince de la Paix, alors tout-puissant, et il succomba. Ce favori avait des liaisons très-étroites avec dona Josefa Tudo, et c'était une opinion généralement reçue qu'il l'avait épousée secrètement. La reine ne voyant pas de bon œil cette liaison, et ignorant probablement quelle était l'opinion du public, ordonna au prince de la Paix d'épouser la fille de son frère l'Infant D. Louis, fruit d'un mariage secret, mais légitime, avec une dame de haute naissance. Le cardinal Lorenzana, grand-inquisiteur, et l'archevêque Despuig refusèrent de bénir cette union ; mais le patriarche des Indes célébra

le mariage dans la chapelle royale. Peu de temps après, on dénonça à l'inquisition le prince de la Paix, que l'on accusait de ne s'être pas, depuis huit ans, approché des sacrements, et d'avoir deux femmes vivantes. Lorenzana, qui avait refusé de prêter son ministère au mariage du prince, n'osa pas le poursuivre, et il en conféra avec Despuig. Celui-ci, d'accord avec l'évêque d'Avila, D. Rafael de Musquiz, confesseur de la reine, fit tous ses efforts pour décider le timide cardinal à décréter l'arrestation du favori, sauf à prouver ensuite au roi quels étaient les crimes dont il était accusé. Mais Lorenzana refusa positivement. Alors Despuig obtint du pape une lettre portant injonction au grand-inquisiteur de poursuivre le procès. Malheureusement cette correspondance fut interceptée par Bonaparte, qui venait d'envahir l'Italie; et, comme il cherchait à se rendre favorable le prince de la Paix, il s'empressa de lui faire parvenir le bref saisi. Les trois prélats furent exilés, sous le prétexte honorable d'une mission près le Saint-Siège. On les chargea de faire au pape des compliments de condoléances sur l'entrée de l'armée française dans ses états. Despuig resta à Rome jusqu'à l'enlèvement de Pie VI, qu'il suivit à Sienne. Après le départ du pontife pour la France, il rentra en Espagne; et en 1798 il fut nommé conseiller d'état, puis président d'une commission chargée d'aplanir les obstacles qui s'opposaient à la vente des biens des hospices et des fondations pieuses. S'étant alors démis de l'archevêché de Séville, il eut en dédommagement plusieurs riches bénéfices et le titre de patriarche d'Antioche *in partibus*. Nommé ministre d'Espagne près le Saint-Siège, il assista en cette qualité au conclave, tenu à Venise en 1800, pour l'élection de Pie VII, et se rendit ensuite à Rome. En 1803 il fut créé cardinal-prêtre, pro-préfet de la congrégation des évêques et protecteur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont il était grand-croix. Revenu en Espagne en 1806, il alla d'abord à la cour où il avait conservé son poste de conseiller d'état. Ayant été rappelé à Rome en 1807, il fut élu pro-vicaire de la ville. Forcé en 1810 de suivre le pape à Paris, il y resta jusqu'en 1812. Alors il obtint la permission d'aller aux bains de Lucques, où il mourut le 30 mai 1813. Az—o.

DESRENAUDES ou DES RENAUDES (MARTIAL-BORYE), littérateur, né le 7 janvier 1755 à Tulle, se destina à l'état ecclésiastique et annonça de bonne heure de véritables talents. N'étant encore que sous-diacre, il prononça l'*Eloge funèbre de Louis XV*, le 20 sept. 1774, dans la cathédrale de Tulle, en présence de l'évêque et de toutes les autorités de la ville. Cette oraison, que nous avons sous les yeux, offre plusieurs pages d'un mérite oratoire réel. Historien plutôt que panégyriste, le jeune orateur osa dire le mal comme le bien sur le roi défunt; et deux ou trois passages indiquent qu'il appartenait déjà à cette portion du clergé, qui sympathisait avec les doctrines de la révolution. Devenu grand-vicaire de l'évêque d'Autun (Talleyrand), il l'assista en qualité de sous-diacre à la messe de la fédération, le 14 juillet 1790. Depuis cette époque, il parut tout dévoué à cet homme d'état, et passa pour être le rédacteur secret d'une partie de ses travaux législatifs. Il est en effet peu contesté aujourd'hui

que Desrenaudes est l'auteur du fameux rapport sur l'instruction publique, présenté en 1791 par M. de Talleyrand, qui ne s'était jamais occupé de pareilles matières. Ce discours passe pour un chef-d'œuvre de style et pour un monument de la plus haute raison (1). Resté en France après l'émigration de son patron, Desrenaudes se présenta comme son fondé de pouvoir à la barre de la Convention, le 3 août 1795, pour demander sa rentrée en France, qui fut décrétée sur la proposition de Chénier. Devenu ministre des relations extérieures, M. de Talleyrand continua d'employer sa plume habile et modeste. Après le 18 brumaire, Desrenaudes fit partie du tribunat et y porta des opinions modérées, mais indépendantes. Il s'opposa à l'établissement des tribunaux spéciaux, au projet de loi sur la dette viagère, et à diverses dispositions du code civil. Cette opposition le fit comprendre dans l'élimination du premier cinquième en 1802. Toutefois il ne fut pas laissé sans emploi, et obtint la place de garde des archives de la bibliothèque historique du conseil d'état. Lors de la création de l'université, il en fut nommé conseiller titulaire; et, vu ses antécédents, ce choix parut une justice. Il était en outre censeur impérial et décoré de la Légion-d'Honneur. A la restauration, il conserva ce dernier emploi, et fut nommé par le roi officier de la Légion-d'Honneur; mais l'ordonnance du 17 février 1815 le réduisit au titre de conseiller honoraire de l'université. Pendant les cent-jours, il redevint conseiller titulaire, et eut à peine le temps de reprendre ses fonctions. Au second retour du roi, il cessa de faire partie de l'université; mais il fut maintenu parmi les censeurs, et eut en cette qualité la surveillance du *Journal des arts* et de l'*Ami de la religion et du roi*. Il inséra dans le premier de ces journaux des articles d'une critique fine et spirituelle. Il fut également censeur de la *Gazette de France*. Dans ces fonctions délicates, et qui exposent à tant d'inimitiés, Desrenaudes se conduisit avec assez d'adresse pour être bien avec les journalistes sans se compromettre auprès de l'autorité. Il ne conservait plus que des titres honorifiques, sans fonctions, avec une pension de six mille francs, lorsqu'il mourut, le 8 juin 1825. Bien que depuis 1792 il eût cessé d'exercer le sacerdoce, il avait conservé des habitudes graves et un costume demi-ecclésiastique: aussi personne ne fut surpris de lui voir réclamer à ses derniers moments les sacrements de l'Eglise. Desrenaudes n'était pas seulement un savant philologue, un écrivain habile, versé dans la philosophie, il professait avec une sorte d'enthousiasme les opinions sages et modérées de son vieil ami M. La Romiguière. Il possédait surtout cet art de converser, qui devient chaque jour plus rare en France. Très-dévoué, très-fidèle en amitié, il se plaisait à encourager les jeunes gens, et plusieurs ont dû à ses conseils et à son ardente protection la facilité avec laquelle ils ont fait un chemin rapide. On a de lui, outre l'*Oraison funèbre de Louis XV* (2), *Vie de*

(1) On l'a attribué dans le temps à Champfort, qui était alors lié avec Mirabeau et M. de Talleyrand.

(2) Cette oraison funèbre a été imprimée à Tulle, in-4°, par Pierre Chirac, imprimeur du roi et de monseigneur l'évêque, avec cette autorisation : « Permis d'imprimer. A Tulle, ce 11 « octobre 1774. *Signé* Fortier, Cons. Doyen ». — Dans l'Almanach impérial de 1813, il est

Julius Agricola, par Tacite, traduction nouvelle, par Des..., in-12, an V (1797). Il a revu l'ouvrage intitulé : *Campagne du duc de Brunswick contre les Français en* 1792, trad. de l'allemand d'un officier prussien, in-8°, Paris, an III (1795). Dans les *Mémoires de l'abbé Georgel*, publiés en 1820, il a rédigé l'article *Girondins*. Enfin le *Moniteur* et les procès-verbaux du tribunat contiennent ses opinions législatives. Il a fourni à la *Biographie universelle* l'article du comte de *Narbonne*, pour la mémoire duquel il professait la plus haute admiration. D—R—R.

DESRIAUX (Philippe), né en 1758, devint secrétaire du baron de Tschudi (*Voy.* ce nom, XLVII, 8), dont il fut probablement le collaborateur dans les drames lyriques des *Danaïdes*, musique de Salieri, et d'*Echo et Narcisse*, musique de Gluck. Après la mort du baron en 1784, se trouvant sans ressources, il allait noyer son chagrin aux Porcherons. Il y fit la rencontre d'un jeune musicien allemand, Vogel, qui cherchait un poème à mettre en musique, comme lui cherchait un compositeur pour un poème. Le besoin autant que la sympathie rapprochèrent nos deux ivrognes, et leur association produisit deux opéras en trois actes, joués à l'Académie royale de musique : la *Toison d'or*, en 1786, et *Démophon*, en 1789. Ce dernier dut son succès à la musique, qui était digne d'un élève de Gluck, et surtout à l'ouverture, qui fut répétée à la première représentation, et qu'on a jouée souvent dans les grandes cérémonies funèbres. L'auteur de cet article l'a entendu exécuter par douze cents musiciens, sous la direction de Gossec, à la fête funèbre qui eut lieu au Champs-de-Mars en 1790, pour célébrer la mémoire des militaires morts à Nancy. Le dernier ouvrage de Desriaux est une traduction médiocre du poème de la *Création du monde*, musique d'Haydn, et cependant supérieure à celle du vicomte de Ségur. On croit que cet auteur de plusieurs autres pièces oubliées est mort dans la misère ou à l'hôpital dans les premières années de ce siècle. F—LE.

DESROCHES *de Parthenay*. (Jean-Baptiste), littérateur laborieux, né vers la fin du XVIIe siècle à La Rochelle, descendait, ou du moins avait la prétention de descendre d'une ancienne et illustre famille du Poitou, dont une branche avait embrassé la religion réformée. Après avoir achevé son cours de jurisprudence, il obtint la charge de conseiller et avocat-général du roi au bureau des finances à La Rochelle; il s'en démit peu de temps après par des motifs de conscience, et se rendit en Hollande. Voulant tirer parti de ses talents, il s'associa bientôt à La Martinière (*Voy.* ce nom, XXVII, 330) et à La Barre de Beaumarchais (III, 413), qui se trouvaient à la tête d'une fabrique littéraire, genre d'industrie alors assez rare, mais qui s'est beaucoup perfectionné depuis. Les associés habitaient la même maison, avaient la même table et travaillaient en commun : de là vient l'embarras des biographes pour décider la part qui revient à chacun d'eux dans les ouvrages qu'ils ont publiés en gardant l'anonyme. Jordan (*Voy.* ce nom, XXII, 5), qui les vit à La Haye en 1733, eut lieu d'être content de leur

appelé M. Desrenaudes, et M. l'abbé Dersenaudes dans l'Almanach impérial de 1815.

politesse. « Desroches, dit-il, et La « Martinière travaillent fortement au « *Dictionnaire géographique*. Ils « ont sur ce sujet une collection de « livres fort curieux, et paraissent « avoir de l'érudition. » (*Voyage littéraire*, 188.). A cette époque, Desroches avait fourni la traduction du *Nouveau Traité* du P. Hardouin *sur la situation du Paradis terrestre*, et celle des *Commentaires* de Huet *sur les Navigations de Salomon*, dans le *recueil*, publié par La Martinière, des *Traités historiques et géographiques pour servir à l'intelligence de l'Ecriture-sainte* (1730, 2 vol. in-12). Sa coopération au grand Dictionnaire historique ne l'avait pas empêché de publier pour son compte une *Histoire du Danemark*, que celle de Mallet (*Voy.* ce nom, XXVI, 390) a fait oublier; mais qui fut accueillie, parce qu'il n'en existait aucune autre en français. Desroches, qui ne savait pas alors le danois, et qui peut-être même n'avait pas encore visité le Danemark, s'était servi, pour composer cette histoire, de chroniques écrites en latin, pour la plupart très-défectueuses et dont il a reproduit toutes les erreurs! A cet ouvrage, dont la seconde édition, La Haye, 1732, est en 9 vol. in-12, succéda l'*Histoire de Pologne sous le roi Auguste II*, ibid., 1733-34, 4 vol. in-12. Elle parut avec le nom de l'*abbé de Parthenay*, et Barbier (*Examen critique des dictionnaires*, 255) en conclut qu'elle est de Desroches; mais d'autres bibliographes l'attribuent à La Barre ou à La Martinière, et rien ne prouve qu'elle ne soit pas l'ouvrage des trois associés. C'est encore à Desroches que Barbier fait honneur de la révision de l'*Histoire de Suède*, trad. de Puffendorf avec une continuation jusqu'en 1730. Mais Desroches nous apprend lui-même que cette édition est due à l'*illustre* La Martinière, et que ce ne fut qu'après la mort de ce *grand maître* qu'il osa donner une nouvelle édition de l'*Histoire de Suède*, continuée jusqu'en 1748. Il quitta peu de temps après la Hollande pour se rendre à Copenhague où, continuant de vivre du produit de sa plume, il a publié la traduction des *Pensées ou réflexions morales* de Holberg (*Voy.* ce nom, XX, 476); celle du *Voyage* de Norden (XXXI, 370); et enfin celle de la *Description et histoire naturelle du Groenland*, par Egède (XII, 557). On voit par la dédicace de ce dernier ouvrage que Desroches était à Copenhague au mois de janvier 1763; mais on n'a pu découvrir le lieu ni la date de sa mort.

W—s.

DESROCHES (Marie-Jeanne Bougourd), née le 3 décembre 1774 à Saint-Malo, perdit à deux ans son père et sa mère et resta seule avec son aïeule, qui la mit au couvent, où elle demeura jusqu'au moment de la suppression. Âgée alors de quinze ans, elle se rendit au bourg de Cancale chez une amie d'enfance qui s'y était établie, et c'est là qu'elle épousa M. Desroches. Etant ensuite venue habiter Paris avec son mari, elle ne tarda pas à s'y faire connaître par des pièces de vers qui furent imprimées dans l'*Almanach des Muses* et les *Quatre saisons du Parnasse*. Mme Desroches eut pour amies dans la capitale Mmes Joliveau, Dufresnoy, Mérard de Saint-Just et la princesse de Salm. Avec une santé fort délicate, elle se livrait au travail trop assidument, et mourut à trente-six ans, le 25 août 1811.

On a publié en 1820 le recueil de ses *œuvres* en 1 vol. in-12. Les pièces les plus remarquables sont : l'*Epître à Mme de Sévigné, la Jeune mère*, idyle charmante, et *l'Abbaye abandonnée*, élégie qui rappelle heureusement le *Village abandonné* de Goldsmith, et lui ressemble sans l'imiter. F—LE.

DESROTOURS (Noel-François-Mathieu Angot), l'un des plus habiles monétaires du XVIIIe siècle, était né le 25 mars 1730 à Falaise, d'une famille noble. A l'époque de la révolution, il remplissait la place de premier commis de l'administration des monnaies, et jouissait de la réputation méritée d'être très-instruit dans cette partie. Adjoint par l'assemblée constituante à son comité des monnaies, il eut la plus grande part aux améliorations qui eurent lieu dans la fabrique des différentes espèces. Plus tard, sous le régime de la terreur, atteint par la loi qui bannissait les nobles de Paris, il crut trouver un asile dans sa province ; mais il fut enfermé dans les prisons d'Alençon ; et n'en sortit qu'après le 9 thermidor. En 1799, il fut arrêté de nouveau par suite de la loi sur les otages ; cependant il ne tarda pas à recouvrer sa liberté. Le gouvernement consulaire s'empressa d'appeler Desrotours à Paris pour le consulter sur le projet d'une refonte générale des monnaies. Il donna tous les renseignements qu'on lui demandait ; mais il refusa la place qui lui fut offerte, et revint dans sa terre des Rotours en Normandie, où il consacra ses dernières années à la culture des sciences. Il y mourut dans les premiers jours de juin 1821. Il était membre de l'académie de Rouen. Outre l'*Almanach des monnaies*, qu'il publia de 1784 à 1789, 6 vol. in-12, on a de lui : I. *Observations sur la déclaration du 30 oct.*, et *l'augmentation progressive du prix des matières d'or et d'argent, depuis le 1er février 1726 jusqu'en février 1787*, in-4° et in-8°. Cet écrit lumineux a été réimprimé dans l'*Encyclop. méthod.*, *Dict. des arts et métiers*, à la suite de l'art. Monnayage, V, 151. II. *Réponse à la critique de l'article* Monnayage *de l'Encyclopédie méthodique*, Paris, 1789, in-12, et dans l'*Encyclop.*, V, 773. C'est une excellente réfutation de l'*Essai sur les monnaies*, par Beyerlé. III. *Notice des principaux réglements publiés en Angleterre concernant les pauvres*, Paris, 1788 ; in-8°, insérée dans l'*Encyclop. méthod.*, *Dict. des arts et métiers*, VII, 36. IV. *Observations sur la question de savoir* s'il convient de fixer invariablement le titre des métaux monnayés, etc., proposée par l'assemblée nationale dans le décret du 6 mai, juin 1790, in-8°. V. *Réponse très-sommaire aux observations de Clavières sur le projet d'une refonte générale des monnaies*, 1790, in-8°. VI. *Résumé du rapport du comité des monnaies*, 1790, in-8°. VII. *Analyse de l'ouvrage de Mirabeau* sur la constitution monétaire, janvier 1791, in-8°. VIII. *Observations* sur le mémoire de la commission des monnaies relatif à la refonte générale des monnaies et aux nouvelles empreintes, présenté par le ministre des contributions publiques (Clavières) à la Convention, le 30 oct. 1792, in-8°. IX. *Observations sur les nouvelles monnaies de cuivre*, an V (oct. 1796), in-8°. X. *Observations sur la résolution prise par le conseil des cinq-cents*, por-

tant fixation des retenues à faire pour les frais de fabrication des monnaies (oct. 1796), in-8°. XI. *Quelques réflexions sur les motifs auxquels on attribue la rareté du numéraire, l'accroissement du taux de l'intérêt, l'augmentation du prix des denrées et la diminution de celui des immeubles; sur l'établissement d'une banque; sur la discussion concernant le paiement des transactions; sur un nouveau mode d'anticipation propre à accélérer le paiement des créanciers de l'état, et sur la responsabilité du Directoire exécutif, relativement à la négociation des traités de paix*, 1797, in-8°. Desrotours publia cet écrit plein de vérités fortes sous le pseudonyme d'*André Ostrogothus*. XII. *Observations* sur l'Essai des monnaies de L. Basterrèche, suivies d'autres *observations* sur les considérations générales sur les monnaies, par Mongez. Falaise, 1801, in-8°. W—s.

DESSAIX (Joseph-Marie), général français, né à Thonon en Savoie, le 24 septembre 1764, fils d'un médecin estimé, prit à Turin le grade de docteur en médecine, et vint à Paris se perfectionner dans cet art. En 1789, il entra dans la garde nationale parisienne, et retourna dans son pays en 1791. Il tenta vainement alors de le révolutionner, fut poursuivi par ordre du roi de Sardaigne, et revint en France chercher un asile. Il fut nommé capitaine dans la garde nationale parisienne et commanda en cette qualité un détachement dans la journée du 10 août 1792. Il présenta à l'assemblée législative le plan d'organisation d'un corps étranger sous le nom de *Légion des Allobroges*, et, quelques jours après, il fut envoyé à Grenoble pour diriger lui-même cette opération. Ce fut avec ce corps qu'il se distingua dans la campagne que les Français firent cette même année en Savoie. Nommé chef de bataillon, il remplaça le général Doppet dans le commandement de la légion. Au mois de juin 1793, il fut employé contre les Marseillais qui s'avançaient pour se réunir aux Lyonnais insurgés contre la Convention, et les battit sur la Durance. Après s'être emparé, avec quatre cents hommes seulement, d'Avignon, de Cadenet, de Lambesc et d'Aix, il poursuivit les débris de l'armée dite départementale, jusqu'à Marseille même, où il entra le 25 août. Il fut ensuite employé au siège de Toulon où il reçut une blessure. Les représentants du peuple, en mission près de cette armée, lui offrirent alors le grade de général de brigade qu'il refusa, préférant commander un corps qui commençait à se distinguer. L'année suivante, il fut envoyé sur les frontières d'Espagne; et il y commanda l'avant-garde de la division du *Mont-Libre* et celle de la vallée d'Aran. Placé sous les ordres de Dugommier et d'Augereau, Dessaix contribua beaucoup à la victoire que l'armée française remporta, le 22 mai, sous les murs de Saint-Laurent de la Monga, en ramenant au combat un corps de nouvelle levée qui était en pleine déroute. Il revint ensuite à l'armée d'Italie, et dans le mois de janvier 1796, il enleva les redoutes de Saint-Jean, défendues par les troupes sardes, qu'il battit complètement, faisant prisonniers plusieurs officiers des gardes piémontaises et des chasseurs de Colli. Les soldats français voulurent les fusiller, parce que précédemment ils leur avaient adressé des injures grossières; mais Dessaix les prit sous

sa protection, et les sauva au péril de ses jours. Commandant toujours les Allobroges dans la division aux ordres d'Augereau, après le corps des grenadiers, le sien fut le premier qui passa le pont de Lodi. L'ennemi menaçant de faire une diversion sur Vérone, Dessaix se précipita sur le gros de son armée, pour en arrêter la marche et donner aux colonnes françaises le temps d'arriver. Il fut blessé et fait prisonnier avec toute sa troupe, et emmené en Hongrie, où il resta sept mois. Après avoir été échangé, il revint en Italie, et fut nommé, en mars 1798, député du Mont-Blanc au conseil des cinq-cents. Le colonel Dessaix se prononça dans cette assemblée pour le parti démagogique; et publia ses opinions dans le journal des *Hommes libres*, auquel il attacha son nom. Dans cette assemblée, il demanda que le tableau, représentant la journée du 10 août, peint par Hennequin, élève de David, fût exposé dans la salle des séances, et il voulait qu'on excitât les artistes à puiser leurs sujets dans les grandes actions des républicains français. Après le 18 brumaire (9 novembre 1799), il fut exclu du conseil, comme opposé à cette révolution. En 1800, il retourna à son corps (la 27e légère), servit dans l'armée gallo-batave sous Augereau, et commanda la ville de Francfort. Le sénat de cette cité lui témoigna sa satisfaction de la conduite qu'il y avait tenue. Il obtint, plus tard, le commandement de la place de Bréda et fit partie de l'expédition de Hanovre, où il fut promu au grade de général de brigade en septembre 1803. Il se distingua dans les campagnes de 1805, 1806, 1807, et fut cité, les 7 et 8 mai 1809, dans les bulletins de l'armée d'Italie, pour sa conduite au passage de la Piave et du Tagliamento, où il fut de nouveau blessé; il obtint, le 9 juillet, le grade de général de division, combattit à Wagram, et fut nommé comte de l'empire peu de jours après. Présenté à Vienne à Napoléon, il déjeuna avec lui; et, dans cette circonstance, l'empereur lui fit les compliments les plus flatteurs, le salua du nom d'*intrépide*, et le nomma président du collége électoral de Thonon, pour la session de 1809. Après la paix de Vienne, Dessaix rentra en France, et fut nommé commandant d'Amsterdam. Décoré, le 30 juin 1811, de la croix de grand-officier de la Légion-d'Honneur, il fut employé dans la campagne de Russie, et se distingua surtout au combat de Mohilow, où il fut blessé. Il commanda encore à Berlin au commencement de 1813; mais il fut enfin obligé de quitter l'armée pour rétablir sa santé. Le général Dessaix était à peine convalescent, lors de l'invasion des alliés, en janvier 1814; mis à la tête de la levée en masse du département du Mont-Blanc, il lui adressa une proclamation énergique, força l'ennemi d'évacuer Chambéri, et entra dans cette ville le 19 février, après avoir occupé les Echelles et Montmeillan. Le conseil-général du département lui vota des remercimens, ainsi qu'au général Marchand, pour avoir délivré le pays des *bandes autrichiennes*; on l'appelait alors le *Bayard de la Savoie*. Il se porta ensuite vers Genève; et il était sur le point de s'emparer de cette ville, lorsque la chute de Bonaparte termina les hostilités. Dessaix fut nommé chevalier de Saint-Louis par le roi, le 27 juin 1814. Après le 20 mars, Napoléon lui ayant donné le commande-

ment d'une division de l'armée des Alpes, il fit cette courte campagne sous le maréchal Suchet, et se retira avec sa division à Saint-Etienne, où il adressa à ses troupes, le 8 août, une proclamation remarquable de sa part, par les sentiments de royalisme qui y étaient exprimés. « La véritable « gloire, disait-il à ses soldats, est « pour vous dans votre fidélité au « souverain : tout autre sentiment « est désormais un attentat contre « la patrie et le roi. » Malgré une telle déclaration, le général Dessaix s'éloigna de la France peu de temps après, et se réfugia dans le pays de Gex, avec l'autorisation du général autrichien Frimont : mais les généraux suisses l'obligèrent d'en sortir. Au mois de mai 1816, il fut arrêté à Thonon avec l'adjudant-commandant Favre, et détenu, jusqu'au mois de septembre, dans le fort de Fenestrelles; mais il fut ensuite remis en liberté par ordre du roi de Sardaigne, qui accorda cette faveur aux sollicitations de plusieurs ambassadeurs des pays que Dessaix avait gouvernés, et particulièrement de la Hollande. Plusieurs officiers-généraux, qui comme Dessaix avaient servi dans les armées impériales, furent, comme lui, arrêtés et détenus dans des forts, sans qu'on les eût jugés, rendus à la liberté, quoique sous la surveillance de la police, ils préparèrent en grande partie les événements de 1821, et furent les principaux provocateurs de cette révolution. Le gouvernement éphémère, qui fut alors établi en Piémont, accepta les offres de service que lui fit Dessaix, en le nommant général en chef de l'armée piémontaise; mais soit que, par suite de ses blessures et de ses souffrances, il n'eût plus son ancienne énergie, soit qu'il désespérât du succès de la révolution, soit enfin qu'il fût peu satisfait qu'on lui eût adjoint dans le commandement les généraux Bellotti et Guillaume de Vaudoncourt, il ne se mit point à la tête de l'armée; et depuis il n'a plus figuré sur la scène politique. Ce général est mort dans la retraite vers 1825.

Az—o.

DESSALINES (JACQUES), empereur noir de l'île d'Haïti, né dans les déserts de l'Afrique vers 1760, fut transporté fort jeune à Saint-Domingue, et y devint l'esclave d'un nègre libre dont il reçut le nom. Ainsi condamné à une existence misérable, il n'en pouvait sortir que par une révolution qui mît en évidence son ambition et sa férocité. Lorsque la France eut proclamé la liberté de tous les hommes, et que cette fameuse déclaration fut arrivée à Saint-Domingue, des rivalités éclatèrent bientôt entre les blancs et les hommes de couleur; ceux-ci réclamant cette égalité et cette liberté dans toute leur étendue, ceux-là voulant soutenir leur suprématie. Imprévoyants qu'ils étaient! ils ne voyaient pas à côté d'eux une race plus nombreuse, mais souffrante, humiliée, exaspérée et bien plus disposée encore à saisir tous ces rêves, toutes ces trompeuses illusions. Raynal avait prédit qu'un nouveau Spartacus surgirait parmi ces esclaves; mais il n'avait pas prévu que ce libérateur serait entouré d'assassins, que la mort et les supplices l'accompagneraient! Charles Lameth, à la tribune de l'assemblée constituante, avait dit : « Je suis un des plus riches propriétaires de Saint-Domingue; mais « j'aime mieux perdre tout ce que « j'y possède, que de consentir à la « violation d'un principe. » Et il

avait voté pour la liberté, l'égalité la plus étendue des noirs et des hommes de couleur.... De tels exemples et de telles paroles ne pouvaient manquer de porter leurs fruits; les noirs devaient être proclamés libres; les blancs et les hommes de couleur devaient être égorgés, et la France devait perdre une riche colonie. Ce fut au commencement de 1791 que les noirs, d'abord alliés des hommes de couleur, commencèrent à égorger les blancs. Un peu plus tard ils se réunirent à quelques-uns de ceux-là, et ils tournèrent leurs armes contre les mulâtres. Les nègres Jean-François et Biassou, s'étant mis à la tête des bandes de noirs, donnèrent, dès le commencement, à la guerre un caractère de férocité que l'on ne connaît point en Europe. Et parmi ces hommes cruels Dessalines, devenu l'allié des Espagnols contre les Français, se fit remarquer par sa valeur autant que par sa cruauté. D'abord lieutenant de Jean-François, il s'attacha à Toussaint-Louverture, lorsqu'il vit que ce chef avait plus de chances de succès, et il devint ensuite l'allié des Français qu'il servit jusqu'au traité de Bâle en 1795. Cette paix de Bâle rétablit un peu de calme dans la colonie; mais les menées des Anglais, et surtout la haine qui divisait les hommes de couleur et les noirs, ramenèrent bientôt de nouvelles dissensions. Le mulâtre Rigaud s'étant mis à la tête des hommes de couleur, Toussaint-Louverture chargea Dessalines de le combattre. Rigaud fut vaincu dans plusieurs rencontres, et les hommes de couleur qui tombèrent dans les mains de Dessalines furent égorgés par milliers. Moyse, neveu de Toussaint, qui essaya à son tour de lever l'étendard de la révolte, éprouva le même sort, et Dessalines, voulant de plus en plus mériter la faveur de son chef, se rendit successivement dans toutes les parties de l'île, entouré de féroces satellites et traînant à sa suite des instruments de supplice de tous les genres. Tous les hommes de couleur qu'il rencontra furent impitoyablement mis à mort par la corde, par le glaive, ou par la fusillade; et lorsque tous ces moyens ne suffirent pas à son impatience homicide, il fit précipiter à la fois dans les flots plusieurs centaines de victimes. Plus de dix mille mulâtres ou hommes de couleur avaient ainsi péri à Saint-Domingue par les ordres de Dessalines, lorsque le gouvernement français résolut de faire rentrer cette colonie sous sa domination, et qu'il y envoya une formidable expédition sous le commandement du général Leclerc (1802). Toussaint-Louverture, qui s'en était fait le chef, ayant résolu de résister, se hâta d'organiser une armée. Dessalines fut chargé par lui d'en commander la division la plus forte, celle qui occupait les départements du sud et de l'ouest. Quelques défections et des défaites partielles affaiblirent d'abord considérablement la puissance de Toussaint. Les Français, maîtres du Port-au-Prince, se dirigèrent vers Saint-Marc, où Dessalines avait porté son quartier-général; ils espéraient s'en rendre maîtres sans difficulté; mais, au moment où ils voulurent entrer dans la ville, les flammes la dévoraient. C'était par les ordres de Dessalines que des barils de poudre, d'huile, de goudron et de toutes sortes de combustibles avaient rempli tous les édifices; et, après avoir distribué des torches à tous ses officiers, il avait lui-même le premier mis le feu à sa propre mai-

son... En quelques minutes toute la ville fut la proie des flammes; et le général Boudet, qui commandait la division française, n'y trouva plus que des cendres et des ruines, sur lesquelles gisaient deux cents cadavres de blancs et de mulâtres, qui venaient d'être égorgés.... Fuyant devant lui, Dessalines marcha vers le nord de l'île, et il mit encore tout à feu et à sang sur son passage. Cependant l'armée française faisait des progrès; il lui vint quelques renforts, et déjà la résistance de la part des noirs paraissait impossible. Christophe se soumit le premier; Dessalines ne tarda pas à suivre son exemple, et Toussaint fit aussi sa soumission le 1er mai 1802. Par ce traité, les chefs noirs furent maintenus dans leurs grades, et une amnistie générale fut prononcée. Ainsi la colonie fut soumise et le but de l'expédition parut rempli; mais ce triomphe devait peu durer. Vaincus en apparence, les chefs noirs avaient encore pour eux tous les vœux de la population; Dessalines surtout était l'objet de son admiration; mais, plus rusé que Toussaint, il feignait pour les Français le plus entier dévouement. Ce fut dans ces circonstances que la fièvre jaune vint exercer sur ces derniers les plus affreux ravages, et que la crainte d'une autre révolte de la part des noirs, les ayant forcés de recourir à de nouvelles rigueurs, Toussaint-Louverture fut arrêté et déporté en France. On a dit que Dessalines sollicita lui-même cette mesure extrême; mais ce fait est peu probable: ce que l'on peut assurer avec plus de raison, c'est qu'il vit partir son ancien chef sans beaucoup de regrets. Délivré de Toussaint-Louverture, Leclerc parut s'occuper de l'organisation de l'île; mais ses soins restèrent sans effet, car de nouveaux mouvements insurrectionnels, dirigés par des chefs obscurs, éclatèrent bientôt sur différents points; et ces mouvements ayant été comprimés avec une extrême rigueur, tous les noirs se soulevèrent, même ceux qui avaient montré le plus d'attachement pour les Français. Dessalines seul sembla rester dans leur parti, et ce fut par ses ruses que son confrère Belair, le neveu de Toussaint, tomba dans leurs mains. Livré à une commission, ce malheureux et sa femme furent condamnés à mort, et ils périrent par la main des leurs. Trois cents noirs qui avaient suivi leur exemple furent aussi égorgés par ordre de Dessalines. Ainsi l'on vit dans le cours d'une seule année cet homme cruel venger les noirs en immolant les blancs, puis venger les blancs en massacrant les noirs. Il n'en fallait pas tant, sans doute, pour étouffer jusqu'à la pensée de nouveaux soulèvements; mais la fièvre jaune continuait ses ravages, et la plupart des généraux français, le général en chef lui-même, avaient succombé. De nouveaux symptômes de révolte se manifestèrent encore parmi les noirs. Pétion, Christophe et Clervaux prirent les armes; et Dessalines, lorsqu'il vit l'armée française réduite à une poignée d'hommes, se déclara aussi contre elle; il devint le général en chef de ses ennemis. Dans le même temps Rochambeau succéda à Leclerc dans le commandement; des deux côtés on courut aux armes; et bientôt les armées furent en présence dans la plaine du Cap (*Voy.* ROCHAMBEAU, XXXVIII, 290). Les noirs, d'abord vaincus, revinrent à la charge plus furieux, ils repoussèrent les Français, et lorsque la nuit survint ils étaient les maîtres du champ

de bataille. Ce fut alors que Rochambeau, dans la fureur que lui inspira cet échec, donna l'exemple de la plus cruelle violation du droit des gens, en faisant massacrer cinq cents nègres désarmés, et qui venaient d'être faits prisonniers. Les cris et les gémissements de ces malheureux furent entendus des nègres victorieux, et Dessalines indigné prépara d'horribles représailles. Par ses ordres, cinq cents gibets furent à l'instant élevés sur le front de son armée, et cinq cents Français prisonniers y expirèrent bientôt, à la vue de leurs frères, l'imprudente cruauté de leur chef (1). Après cette terrible exécution, les nègres furieux se jettent sur la ligne des Français; ils l'enfoncent sur tous les points, et Rochambeau est forcé de se réfugier dans la ville du Cap, où l'arrivée d'un faible secours lui donne l'espoir de se défendre encore pendant quelques jours; mais il manque bientôt de munitions, de vivres et se voit obligé de faire manger par ses soldats jusqu'aux chiens que l'on avait si cruellement rassemblés pour découvrir, pour dévorer les malheureux nègres. Ce fut sur ces entrefaites qu'il apprit la rupture du traité d'Amiens, et qu'il dut prévoir que les Anglais allaient bientôt se réunir aux noirs pour le combattre. En effet, une escadre britannique ne tarda pas à se montrer. Elle bloqua le port, intercepta toutes les communications, et l'armée française, forcée de capituler avec les nègres, tomba ensuite dans les mains des Anglais. Le premier soin des chefs de la race noire, ainsi délivrés de leurs ennemis, fut de rendre à l'île son ancien nom d'Haïti (décembre 1803). Ils signèrent ensuite, au nom du peuple haïtien, une déclaration d'indépendance, et ils firent solennellement le serment de renoncer pour toujours à la France; se jurant les uns aux autres, jurant à leur postérité et à l'univers de mourir plutôt que de se soumet-

(1) On ne peut lire sans être frappé d'étonnement tous ces horribles détails; et ils sont restés si long-temps ignorés en Europe qu'il est difficile de ne pas concevoir quelques doutes, lorsqu'on les connaît pour la première fois. Voulant donner sur ce point à nos lecteurs toute espèce de certitude, nous citerons les paroles de l'un des ministres de Napoléon, qui fut le plus à portée de savoir tout ce qui se passait, et dont le témoignage ne peut certainement en pareil cas être soupçonné d'exagération. « Rochambeau devint un instrument « aveugle des atroces projets de ses adulateurs, « qui avaient imaginé d'extermjner l'espèce « noire tout entière. Cette affreuse conception « fut adoptée. On mit la main à l'œuvre; on « déploya une barbarie qui fait honte à notre « siècle, et sera en horreur à ceux qui le suivront. On enlevait partout, de toute manière, les malheureux qu'on avait proscrits; « on les embarquait sous prétexte de les déporter, et la nuit on les noyait au large. On fit « encore plus : lorsque la terreur que répandait une condamnation en masse, eut fait « prendre la fuite à cette population désolée, « pour donner plus sûrement la chasse, on alla « chercher dans l'île de Cuba des dogues d'une « espèce particulière; on lâcha ces animaux « dans les taillis; on traqua les noirs jusqu'au « fond des marais. Ce nouveau moyen de de- « busquer l'ennemi, qui se blottissait sous le « feuillage, révolta les troupes; elles refusèrent « de fusiller des malheureux que débusquaient « des chiens, et de prêter l'appui de leurs armes « aux meutes qui allaient fouiller les bois. Ce « fut bien pis, lorsqu'elles apprirent qu'au lieu « de les déporter, on noyait ces malheureux. « Elles se mutinèrent..... On fut obligé de « céder. On n'osa pas poursuivre une chasse « inhumaine contre laquelle ces braves étaient « soulevés. Voilà ce qui se passait à Saint- « Domingue pendant qu'en France on se livrait à « la douce illusion de voir bientôt cette riche « colonie répandre, comme autrefois, son opu- « lence dans la métropole. Plusieurs lettres « particulières, qui donnaient le détail de ces « barbares exécutions, étaient parvenues de di- « vers points de l'Amérique; elles avaient été « communiquées au premier consul; mais le « tableau qu'elles présentaient était si révol- « tant que, quoiqu'elles fussent unanimes, il « refusait de croire à un tel excès de barbarie. « Il s'étonnait de ne pas recevoir des rapports « de ceux dont il devait en attendre, et répétait « avec amertume que, si ces atroces exécu- « tions étaient vraies, il répudiait la colonie; « qu'il n'eût en garde de la faire occuper, s'il « eût pu prévoir les coupables excès auxquels « l'expédition avait donné lieu. » (*Mémoires* du duc de Rovigo, tome Ier, page 470.)

tre jamais à la domination des Européens. Le même jour Dessalines fut nommé gouverneur-général à vie, avec le pouvoir de faire des lois, de décider de la paix, de la guerre, et de nommer son successeur. Revêtu d'un tel pouvoir, il se montra d'abord clément et modéré. Voulant réparer les funestes atteintes portées à la population, il promit, par une proclamation aux Américains, quarante dollars pour chaque noir, ou homme de couleur de l'île qu'ils y ramèneraient de leur pays, où plusieurs s'étaient réfugiés. Il offrit ensuite au gouvernement anglais d'ouvrir les ports aux négriers, et de leur accorder le privilège exclusif de la traite dans Haïti. Interrogé sur les motifs d'une décision si extraordinaire de sa part, il répondit que c'étaient des soldats, et non des esclaves qu'il achèterait par ce commerce, et qu'il rendrait par là plus supportable l'existence de beaucoup de malheureux destinés à la servitude dans d'autres colonies. Mais tandis que Dessalines cherchait ainsi des moyens d'assurer l'avenir de son empire noir, il s'occupait aussi d'assouvir sa haine pour les blancs. Dans sa proclamation, après la capitulation du Cap, il avait promis solennellement toute sûreté et protection à ceux des colons qui ne suivraient pas l'armée française dans sa retraite. Séduits par cette promesse et rassurés par l'humanité avec laquelle Toussaint-Louverture et Christophe avaient traité les blancs pendant plusieurs années, la plupart des Français qui n'appartenaient pas à l'armée s'étaient décidés à rester. A peine Dessalines fut-il nommé gouverneur-général que, dans une autre proclamation, rappelant avec amertume tous les torts de la France, il souleva contre les colons tous les ressentiments des nègres. « Qu'avons-« nous de commun avec ce peuple « sanguinaire? dit-il. Sa cruauté com-« parée à notre modération; sa cou-« leur à la nôtre...., l'étendue des « mers qui nous sépare, tout nous « fait voir que ces hommes ne sont « pas nos frères, qu'ils ne le seront « jamais.... Et cependant il en reste « encore dans notre île! que sont « devenus vos épouses, vos frères, « vos enfants! Pouvez-vous voir « sans indignation leurs assassins, « des Français! Descendrez-vous « dans la tombe sans vous ven-« ger? » Cette proclamation fut le signal des plus horribles malheurs. Aussitôt après (février 1804), le gouverneur-général ordonna une enquête judiciaire contre les auteurs des massacres exécutés sous la domination de Leclerc et de Rochambeau dont lui-même avait fait exécuter la plupart; et il chercha par tous les moyens à exciter la populace noire au massacre des Français. Ne pouvant y réussir, il se met à la tête des troupes, et parcourt toutes les parties de l'île, faisant passer au fil de l'épée sous ses yeux tous les Français qu'il rencontre. Au Cap ces horribles exécutions se firent dans la nuit du 20 avril. Les noirs y égorgèrent impitoyablement tous leurs anciens maîtres, sans exception d'âge, ni de sexe. Un petit nombre de prêtres et d'officiers de santé qui avaient montré de la pitié pour quelques noirs furent seuls épargnés. D'autres, prévenus la veille, s'étaient soustraits à la mort en se cachant. Dessalines, ne pouvant découvrir leurs retraites, a recours de nouveau à une proclamation, et il y déclare solennellement que toutes les vengeances ont cessé, que les Français

qui'ont échappé peuvent se présenter sur la place publique, et qu'aussitôt des cartes de sûreté leur seront remises!... La faiblesse est crédule; beaucoup de ces malheureux se présentent en effet, et à l'instant ils sont entourés, fusillés par les soldats noirs que Dessalines avaient apostés. Deux officiers nègres ayant exprimé quelque répugnance pour cette atrocité, il les force à étrangler deux Français de leurs propres mains; et il ne leur pardonne que quand il a été lui-même témoin de cet horrible spectacle. Ainsi l'on vit cet Africain sanguinaire réunir en lui seul tous les traits de la férocité révolutionnaire, et rappeler en même temps la cruauté des Carrier, des Fréron et des Collot-d'Herbois. Comme ces féroces proconsuls, il se glorifiait de sa cruauté, et se vantait d'être le seul auteur de tant de crimes: *J'ai fait mon devoir*, dit-il dans une de ses proclamations; *je m'approuve, et cela me suffit.* Enfin, après avoir répandu tout ce sang, il en exigea le prix et il se fit proclamer souverain absolu, et maître héréditaire de l'empire d'Haïti. S'étant rendu au Champ-de-Mars, en pompeux appareil, il y fut salué empereur sous le nom de *Jean-Jacques Ier*, par les troupes, et par toutes les autorités dont il reçut le serment. Il se rendit ensuite à l'église, et le clergé le salua également du nom d'empereur. Un capucin, devenu chef de ce clergé, lui donna sa bénédiction; et lui-même entonnant le *Te Deum*, rendit grâce à Dieu de son élévation. C'était le 8 octobre 1804 que tout cela se passait, et l'on doit remarquer que ce fut environ deux mois plus tard qu'un autre empereur, également proclamé par ses soldats, reçut dans Paris une consécration religieuse bien autrement solennelle. Après cette cérémonie Dessalines donna à ses peuples une constitution. L'empire nègre fut déclaré libre, souverain et indépendant. La liberté des cultes, l'égalité des rangs et des hommes y furent reconnues. Enfin la couronne fut élective avec le droit pour l'empereur de désigner son successeur, et la personne de cet empereur fut déclarée inviolable; seul il eut le droit de faire des lois, de battre monnaie, et de faire la paix ou la guerre. Enfin Dessalines reçut les titres de *vengeur* et de *libérateur* des noirs. On ne peut pas douter qu'ainsi que tous les nouveaux pouvoirs, l'empereur *Jean-Jacques* n'ait consacré les premiers instants de son règne au bonheur de ses sujets. Embrassant dans sa philantropie et sa bienveillance toutes les nations et toutes les couleurs, il chercha partout, si ce n'est en France, à former des liaisons de commerce et d'amitié, et tous les peuples furent appelés, accueillis dans les ports de Saint-Domingue, à l'exception des anciens maîtres de cette île. Il donna à toutes les autorités une organisation à peu près semblable à celle qui était donnée dans le même temps à la mère-patrie, où s'établissait également un empereur; et à l'exemple de celui-ci ce fut à l'armée qu'il mit le plus de soin. D'abord composée de quinze mille fantassins et de deux mille hommes de cavalerie, cette armée fut encore de beaucoup augmentée, et, par la création d'une espèce de garde nationale, toute la population nègre fut mise à la disposition du maître. Mais rien de tout cela n'était capable de dompter et d'adoucir ces féroces Africains. Désormais affranchis, et ne pouvant supporter aucun

frein, ils eurent à peine créé un maître qu'ils voulurent s'en donner un autre. Christophe et Pétion, lieutenants de Dessalines, lui portaient surtout une haine, une jalousie qu'ils contenaient à peine. De nombreux complots se formèrent, et les conjurés n'attendaient plus qu'une occasion pour l'attaquer. Ce fut le 17 octobre 1806, deux ans après son intronisation, que, passant la revue de ses troupes, Dessalines fut tout-à-coup entouré, menacé par les soldats, et qu'ayant tenté de se sauver, il fut tué d'un coup de fusil. Il tomba mort à l'instant; personne ne songea à le venger, et Christophe lui succéda sans obstacle sous le nom de *Président* (*Voy.* Christophe, LXI, 60). Dessalines se montra, sans doute, par son courage et son intelligence, au-dessus de son espèce. De beaucoup supérieur à Toussaint-Louverture dans les armes, il était au-dessous de lui sous tous les autres rapports. Ne sachant pas lire, il était cependant parvenu à signer son nom depuis qu'il était devenu empereur. Il s'était donné un lecteur attaché à sa personne et mettait beaucoup de soin à l'entendre. Sobre, et fortement constitué, il supportait sans peine les plus grandes privations; sa taille était petite, mais bien prise; son visage animé, ses yeux étincelants décelaient toute la férocité de son âme. Dans sa haine pour les Français, il n'avait conservé d'affection que pour un vieux ivrogne qui avait été son maître et dont il faisait son sommelier, disant qu'il ne pouvait lui donner un emploi qui lui convînt mieux. Dans ses moments d'ivresse, le sommelier disait quelquefois que Jean-Jacques avait toujours été un *chien entêté*, mais un bon *ouvrier*. Dessalines avait eu deux femmes; la première ne lui donna que des filles, et la seconde n'eut point d'enfants. Celle-là avait été la maîtresse d'un riche planteur et c'était une des plus belles négresses de l'île. D'un caractère fort doux, elle fit souvent d'inutiles efforts pour lui épargner de nouveaux crimes.

Az—o et M—d j.

DESSAURET (Isaac-Alexis), jésuite, né à Saint-Flour le 21 avril 1720, y fit ses études et y fut ordonné prêtre le 21 sept. 1748. Quelque temps après, étant entré dans la compagnie de Jésus, il prononça ses vœux et se distingua par ses talents pour la prédication. A la destruction des jésuites par le pape Clément XIV, il se soumit aux réglements promulgués par l'autorité ecclésiastique et par l'autorité civile. En 1774, il prononça l'oraison funèbre de Louis XV, et ce discours lui valut une pension de douze cents francs. Deux ans après il prononça l'oraison funèbre de Paul de Ribeyre, évêque et bienfaiteur de Saint-Flour. Ce sujet convenait à son talent, et il en tira bon parti. Dessauret échappa aux orages de la révolution par la retraite la plus profonde; mais il ne vit que l'aurore d'un plus beau jour, et mourut dans la paroisse de Faverolles près de Saint-Flour, le 10 mars 1804. Ses sermons ont été publiés par son petit-neveu, Pierre Dessauret, avocat; ils forment 4 volumes in-12, Paris et Saint-Flour, 1829. Le premier volume renferme une notice historique sur l'auteur. On trouve dans cette collection 1° quatorze sermons; 2° dix panégyriques; 3° deux oraisons funèbres, une instruction chrétienne, une élégie en vers latins et quelques autres pièces peu importantes.

L—b—e.

DESSOLLE et non DESSOLLES (le marquis JEAN-JOSEPH-PAUL-AUGUSTIN), général français, né à Auch le 3 juillet 1767, reçut une éducation très-soignée sous la direction de son oncle, l'abbé Dessolle qui parvint à l'épiscopat (1). Le jeune Dessolle entra au service au moment de la première coalition, et se trouvait, en 1792, à l'armée des Pyrénées-Occidentales, avec le grade de capitaine au premier bataillon de la légion *des montagnes*. Ses connaissances acquises unies à une valeur calme, et à une grande activité lui procurèrent un avancement rapide; il fut d'abord aide-de-camp du général Reynier, et adjoint aux adjudants-généraux. Frappé par la loi qui excluait de l'armée les ci-devant nobles, il perdit ce double emploi en 1793. Réintégré presque aussitôt, il fut nommé adjudant-général le 11 vendémiaire an II (2 octobre 1793), et fit en cette qualité toutes les campagnes de l'armée d'Italie, sous les ordres de Bonaparte. Choisi par lui pour porter au Directoire les préliminaires de Leoben, il vit sur le Rhin, en traversant l'Allemagne, le général Moreau, et commença de contracter avec lui cette amitié à laquelle il s'est toujours montré si fidèle. Moreau, qui venait d'effectuer le passage de ce fleuve, écrivit alors au Directoire : « L'adjudant-général Dessolle vous apprendra les brillants exploits de « l'armée du Rhin : il a été témoin « de la terreur de l'ennemi, et con« naît mon opinion sur cette opéra« ration hardie. » A la suite de cette mission Dessolle fut promu au grade de général de brigade (31 mai 1797). Il commanda l'année suivante un corps de réserve en Italie, et contribua à la conquête du Piémont. Sa division entra dans Turin le 7 décembre 1798. Il fut aussi chargé de faire insurger les Marches contre le gouvernement pontifical; et, en rendant compte, dans un rapport, des moyens qu'il avait employés, il disait « que c'était une révolution « faite par principes. » Quelque temps après, il pénétra dans le pays des Grisons, et occupa la Valteline. Le 16 mars 1799, à la tête de quatre mille cinq cents hommes, il gravit, à travers des neiges éternelles, le Wormser-Joch, l'une des plus hautes montagnes des Alpes-Juliennes, attaqua les retranchements de Glurus et de Taufers, en expulsa les Autrichiens à qui il enleva dix-huit pièces de canon, et décida ainsi le succès du combat de Sainte-Marie, où l'ennemi perdit six mille hommes. Le Directoire s'empressa d'envoyer à Dessolle le brevet de général de division. Ce fut alors que, sur la demande de Moreau, il passa à l'armée d'Italie, comme chef de son état-major. Il montra la valeur la plus brillante à la fatale journée de Novi (16 juillet 1799). Vers la fin de cette campagne, il fut appelé au commandement des troupes françaises cantonnées dans l'état de Gênes; enfin, au mois de décembre de cette même année, il fut de nouveau nommé chef de l'état-major-général de l'armée de Moreau sur le Rhin. Tous deux passèrent l'hiver à Bâle, occupés d'organiser l'armée sous le double rap-

(1) L'oncle du général Dessolle, *Irénée Vues*, baron DESSOLLE, né à Auch le 19 mai 1744, fut chanoine de la métropole d'Auch, grand-vicaire de Lombez, puis député à Paris pour les affaires du diocèse d'Auch. Il chercha dans le Brabant un asile contre la persécution révolutionnaire. Après le concordat, il fut sacré évêque de Digne, et passa en 1805 à l'évêché de Chambéry, lors de la démission de Desmontiers (*Voy.* ce nom, ci-dessus). En 1814, il fut nommé conseiller de l'université par le roi. Le pape Pie VII avait érigé pour lui l'evêché de Chambéry en archevêché. Il y mourut le 30 déc. 1824.

port militaire et administratif, et de mûrir le plan de la campagne qui allait s'ouvrir. Dessolle adressa le 1er mai 1800, au ministre de la guerre, son premier rapport, annonçant les premières hostilités, et bientôt après il lui transmit les détails du combat d'Offenbourg, du passage du Rhin entre Schaffhouse et Stein, et de l'affaire de Moeskirch. Il se fit remarquer dans toutes les occasions importantes, notamment à Biberach et à Neubourg. Dans l'ordre du jour qu'il publia à l'occasion de la mort du brave La Tour-d'Auvergne, tué sur la hauteur d'Oberhausen, Dessolle se servit de ces expressions, au sujet du tombeau érigé sur le lieu même à ce guerrier : « Ce monument, consacré « à la vertu et au courage, est mis « sous la sauve-garde des braves de « tous les pays. » Après l'armistice de Parsdorf (15 juillet), Dessolle seconda puissamment les vues de Moreau et du premier consul en portant l'organisation et l'instruction de l'armée d'Allemagne, complétée par de nouvelles levées, au plus haut point de perfection. Au moment où l'ordre de dénoncer l'armistice vint au quartier-général, Moreau se trouvait à Paris. Ce fut donc Dessolle qui annonça aux Autrichiens la reprise des hostilités, le 12 novembre, et qui donna les premiers ordres de mouvement; mais le général en chef ne tarda pas à revenir. Tout se préparait pour la brillante journée du Hohenlinden (3 décembre 1801). Dessolle rendit dans cette occasion les services les plus signalés. Instruit, par l'ingénieur bavarois Hatzi, qu'il existait une route de la chaussée de Weissembourg à celle de Hay et de Mülihorf, il proposa la marche audacieuse des divisions Richepanse et Decaen, qui tombèrent sur les derrières de l'archiduc Jean et décidèrent la victoire. Il se couvrit de gloire aux passages de l'Inn, de la Saale, de la Salza; au combat de Volkerbruck, à la prise de Lintz, etc.; en un mot à tous les triomphes qui amenèrent les Français à vingt lieues de Vienne, et forcèrent l'empereur d'Autriche à signer le traité de Lunéville. Tout ce qu'il y a de militaires éclairés en France se sont toujours plu à rendre justice au talent et à l'impartialité qu'on remarquait dans les rapports du général Dessolle, et surtout à l'attention scrupuleuse avec laquelle il s'attachait à faire valoir les services et les belles actions des chefs et des soldats. De retour à Paris, il fut nommé conseiller d'état, secrétaire de la guerre (21 décembre 1801); puis, le 12 mars 1802, membre du conseil d'administration de ce département; mais il refusa cette dernière place, pour aller commander une division de l'armée d'Hanovre aux ordres de Mortier qui fut alors appelé à Paris. C'est vers cette époque que l'on découvrit la conspiration dans laquelle Moreau se trouva impliqué. Tous les corps de l'armée s'empressèrent d'envoyer au premier consul une adresse de félicitation. Dans presque toutes ces adresses Moreau était présenté par ses anciens compagnons d'armes comme coupable, bien qu'il ne fût encore qu'accusé. Fidèle à l'amitié, Dessolle tint une conduite différente. Les officiers généraux de l'armée d'Hanovre, voyant qu'il gardait le silence, vinrent lui dire qu'ils croyaient devoir se prononcer, ainsi que les autres corps d'armée. Il leur répondit que sa position personnelle l'aurait empêché de provoquer une pareille démarche; mais qu'il ne croyait pas devoir s'y opposer; qu'il se char-

geait même de rédiger leur adresse, s'ils voulaient lui accorder cette marque de confiance. Il la rédigea en effet, mais de manière à ne pas manquer à ce qu'il devait à son ancien ami. Il la fit revêtir des signatures des principaux officiers, sans y mettre la sienne, et l'adressa au chef du gouvernement. Cette omission le perdit dans l'esprit de Bonaparte, qui ne lui a jamais entièrement pardonné. Lorsque Mortier eut repris le commandement de l'armée d'Hanovre, Dessolle rentra dans celui de sa division, et demanda presque aussitôt son rappel, qu'il obtint non sans difficulté. Arrivé à Paris il reçut l'ordre de se rendre au camp de Boulogne ; mais ayant refusé de faire les fonctions de chef de l'état-major du général Lannes, il se retira dans une terre qu'il possédait près d'Auch. Ce fut là qu'il reçut sa promotion au titre de grand-officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, puis en février 1805, au gouvernement du château de Versailles. En 1808, la guerre d'Espagne ayant conduit Napoléon dans le midi, Dessolle reçut l'ordre d'aller à Agen se présenter au chef du gouvernement, qui, ne voulant pas laisser plus long-temps sans emploi les talents de l'ami de Moreau, lui prescrivit de se rendre en Espagne, pour y prendre un commandement. Il s'y rendit en effet, resta quelque temps à Madrid ; puis, chargé du commandement d'une division, il se signala particulièrement au combat de Tolède (août 1809), à la bataille d'Ocana le 18 novembre suivant, au passage de la Sierra Morena, etc. Après s'être emparé des hauteurs qui dominent cette place, il entra le 18 janvier 1810 dans Cordoue, dont il fut nommé gouverneur militaire, ainsi que de Jaen et de Séville. Son administration pure et intègre lui acquit l'affection des Espagnols ; et, nous le disons à regret, pendant l'occupation française, ils ont trouvé peu de chefs aussi désintéressés, aussi disposés à concilier les ménagements dus aux habitants avec les exigences de l'invasion. Cette situation fâcheuse convenait peu au général Dessolle ; il ne fut pas d'ailleurs sans s'apercevoir que, toujours suspect à Bonaparte, il était entouré d'espions(2) ; et, sous prétexte de santé, il demanda à rentrer en France. Bonaparte ne le laissa pas long-temps dans l'inaction, et lors de la guerre contre la Russie, en 1812, le nomma chef de l'état-major du corps d'armée du prince vice-roi d'Italie (Beauharnais). Il quitta l'armée à Smolensk, et revint en France, alléguant le délabrement de sa santé. Il rentra dans la vie privée jusqu'aux évènements de 1814. Le 2 avril le gouvernement provisoire le nomma général en chef de la garde nationale de Paris, avec le commandement de la première division militaire. La réunion de ces fonctions, alors si importantes et si difficiles, lui convenait d'autant plus qu'il était avantageusement connu de l'ar-

(2) Au mois de juin 1819 le correspondant du journal anglais le *Times*, dont les lettres sur la politique de France passaient pour être rédigées dans les bureaux de M. Decazes, faisait à cet égard une curieuse révélation : « M. Dessolle, notre ministre des affaires étrangères, « est un habile homme. M. Lagarde, qu'il a « fait depuis peu nommer maître des requêtes, « et qui précédemment était employé dans la « police en Espagne et en Italie, l'entretient « dans ces bonnes dispositions. M. Dessolle, « qui eut occasion de connaître M. Lagarde sur « les frontières d'Espagne, n'eut qu'à se louer « de ce dernier qui ne le dénonça pas au gouver- « nement de Bonaparte ou à Savary, qui ne « voyait que par les yeux de Lagarde. Dessolle, « ami éclairé de Moreau, quoique aussi peu « porté pour le gouvernement républicain que « Moreau l'était décidément, se prononça forte- « ment contre le gouvernement de Bonaparte, « et Lagarde eut la générosité de ne point le « trahir. Aujourd'hui M. Lagarde exerce une « grande influence sur ce ministre. »

mée, consommé dans la science administrative, qu'il avait toujours été l'ennemi du despotisme de Napoléon, enfin, que les chefs des armées alliées voyaient en lui un général qui en pays ennemi n'avait jamais abusé des droits de la victoire. Il fut assez heureux pour justifier toutes les espérances. Le jour même de l'installation de Dessolle, le comte de Nesselrode invita l'état-major de la garde nationale à faire prendre la cocarde blanche aux citoyens qui la composaient. Dessolle, qui n'ignorait pas combien dans Paris les esprits étaient partagés, fut d'avis de laisser chacun parfaitement libre à cet égard, de s'occuper avant tout de la tranquillité de la ville, d'attendre que la révolution fût consommée, et de ne faire arborer la cocarde blanche que sur un ordre de l'autorité civile, afin d'écarter toute idée d'intervention de la force armée dans une mesure toute politique. Cette opinion prévalut : l'entraînement et l'exemple firent le reste ; et la cocarde nouvelle, successivement prise par chacun, n'excita aucune collision dans la garde nationale, ni parmi les troupes de ligne. Lorsque, dans le conseil tenu pendant la nuit du 5 avril chez l'empereur Alexandre (*Voy.* ce nom, LVI, 178 et 179), on discuta les motifs qui militaient pour la régence de Marie-Louise, ou pour les Bourbons, Dessolle fit sentir les inconvénients d'un pas rétrograde dans une révolution déjà si avancée. Il prouva que la régence ne serait autre chose que le rétablissement de Napoléon, sous une autre dénomination ; que, par son influence sur sa femme et sur les ministres qui composeraient le conseil de régence, il viendrait bientôt ressaisir le pouvoir ; qu'alors l'Europe aurait vainement combattu et n'aurait rien fait de stable. « Je ne connais les Bourbons, « ajouta-t-il, que par leur infortune ; « j'ai été élevé par la révolution qui « les a renversés ; mais, sincèrement « attaché à mon pays, j'ai cru qu'il « ne pouvait trouver le bonheur, et « l'Europe une garantie, qu'avec le « sceptre de cette famille auguste. « Sans les assurances qui m'ont été « données à cet égard, je n'aurais « pas pris le commandement de la « force armée. J'ai les moyens sans « doute d'éviter le coup qui frappe- « rait ma patrie, si la régence était « rétablie. Je ne regrette que le sort « des honnêtes gens qui se sont mis « en avant. Pour moi, je fuirais « avec ma famille sur un sol étranger ; « mais, là, il n'est point de puissance « au monde qui m'empêche de pu- « blier à la face de l'Europe que les « justes espérances qu'avaient pu con- « cevoir les Français ont été trom- « pées, que j'ai été trompé moi-mê- « me et que la France l'a été avec « moi (1). » L'événement a prouvé que l'empereur Alexandre se rendit à l'opinion du général Dessolle. A son arrivée à Paris, *Monsieur*, comte d'Artois, nomma Dessolle membre du conseil d'état provisoire ; et Louis XVIII le créa ministre d'état et major-général de toutes les gardes nationales du royaume, sous les ordres de *Monsieur*, colonel-général (2). Les titres de chevalier de

(1) Le duc de Rovigo dans ses *Mémoires* parodie d'une manière cruelle le langage que tint alors Dessolle. « Sire, lui fait-il dire, la ré- « gence n'est qu'un mot ; le tigre est derrière « et ne tardera pas à reparaître, si on la pro- « clame (puis il ajoute en note : Cette réponse « est noire comme son âme). Au surplus, mon « parti est pris ; je ne demande rien pour moi ; « mais, Sire, Mlle de Dampierre, sauvez la ! C'est « ma femme ; c'est madame Dessolle, etc. »

(2) A cette occasion, Dessolle disait dans un ordre du jour publié le 15 mai : « Que cet uni- « forme (celui de la garde nationale avec le- « quel *Monsieur* avait fait son entrée à Paris ;

Saint-Louis, de pair de France au titre de comte, enfin de grand-cordon de la Légion-d'Honneur lui furent successivement conférés. Lors du débarquement de Bonaparte, Dessolle envoya dans les départements les instructions les plus énergiques pour arrêter sa marche; mais la défection des troupes réglées rendit tous ses efforts inutiles. On espéra pourtant un instant que la garde nationale de Paris résisterait; et Dessolle conseilla de mêler les citoyens aux soldats pour retenir ceux-ci dans le devoir. Le jour du départ du roi, il resta encore quelques heures à l'état-major-général pour éviter les désordres qu'aurait amenés l'absence d'un commandement supérieur; mais dès que les mesures nécessaires eurent été prises à cet égard, il alla rejoindre le roi et le suivit jusqu'à Béthune, qu'il ne dépassa pas. Il se rendit dans une maison de campagne près de Paris, et y resta pendant la durée des cent jours sans y être inquiété (1). Au second retour du roi, il reprit le commandement de la garde nationale avec le titre de général commandant en chef. Ses premières démarches indisposèrent les royalistes d'une certaine nuance; mais elles étaient dictées par un esprit de prudence que l'événement justifia. « Au mi-« lieu des événements militaires et « politiques qui ont agité les esprits, « disait-il dans l'ordre du jour du « 6 juillet, la garde nationale n'a « jamais perdu de vue que son pre-« mier devoir envers le prince et « la patrie était de veiller à la con-« servation de la capitale et au main-« tien de la paix publique. Cet esprit « doit l'animer plus que jamais. L'u-« nion des Français seule peut être « le salut de la France; mais, pour « l'obtenir, il faut qu'à l'esprit de « parti qui a causé tous ces maux « succède le patriotisme éclairé qui, « dans les crises difficiles, rappro-« che les citoyens et sauve les états. » Le lendemain (8 juillet) en prescrivant à la garde citoyenne, par un nouvel ordre du jour, de reprendre la cocarde blanche *comme cocarde nationale*, et comme le seul signe de ralliement des Français, il lui enjoignait tout à la fois d'arrêter les individus qui paraîtraient avec d'autres signes que cette cocarde, et ceux qui, sous prétexte de contraindre à la prendre, voudraient troubler l'ordre public. Dès la veille, il avait fait fermer les deux chambres d'après l'ordre du roi. Celle des pairs était déserte; quelques membres de celle des représentants firent un simulacre de protestation (*Voy.* DUMOLARD, au Suppl.). Au mois de septembre de la même année, il fit traduire à un conseil de discipline quelques gardes nationaux qui avaient réclamé une épuration de leurs officiers, et avaient même adressé pour cet objet une pétition au roi. Cette ligne de conduite ne convenait ni au parti dominant alors dans la chambre des députés, ni au prince colonel-général de la garde nationale : Dessolle se décida sans peine à donner sa démission (octobre 1815). Louis XVIII l'avait nommé membre du conseil privé quelques jours aupara-

« que la décoration instituée par S. A. R. (la « décoration du Lis), que l'ordonnance de Sa « Majesté perpétuent à jamais et propagent, « avec les souvenirs des services de la garde « nationale, l'expression de sa reconnaissance « et de son dévouement pour le monarque et « pour le prince qui s'unissent par ce nou-« veau nœud à la nation entière. »

(1) Le 23 juin 1815, il crut devoir envoyer au *Journal général de France*, feuille qui était alors royaliste, une note portant qu'il n'avait point quitté cette résidence, et qu'il ne devait pas être confondu avec le général Dessolle (sans doute Desol de Grisolles), qu'on désignait comme l'un des principaux chefs des insurgés de la Vendée.

vant. Réduit à des fonctions législatives, Dessolle prit une part assez active aux délibérations de la chambre des pairs. Nommé dans la session de 1817 rapporteur de la commission des finances, il s'éleva contre la facilité avec laquelle le ministre de la guerre avait accordé des pensions. Il fit également partie de la commission chargée d'examiner la loi de recrutement proposée par le ministre de la guerre Gouvion Saint-Cyr (*Voy.* ce nom, au Suppl.), et se montra grand partisan de cette loi. Lorsqu'il s'agit en 1818 de statuer sur la liberté de la presse, il parla contre le projet ministériel, et démontra que ce qu'on entendait par délit de la presse offrait en résultat plus d'inconvénients que de dangers réels. La nuance très-constitutionnelle de ses opinions ne fit au reste qu'ajouter à la faveur dont il jouissait auprès de Louis XVIII. Le 31 août 1817, ce prince attacha le titre de *marquis* à la pairie du comte Dessolle, et le créa commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 25 mars 1818. Au mois de nov. suivant, il fut envoyé à Valenciennes au devant de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse, qui traversaient le nord de la France. Enfin, après la retraite du duc de Richelieu, lorsque M. Decazes espéra s'appuyer sur des constitutionnels un peu prononcés, Dessolle fut appelé par ordonnance du 28 déc. au département des affaires étrangères, avec la présidence du conseil des ministres. Il eût sans doute été mieux placé au ministère de la guerre. Actif, laborieux, intègre, connaissant les détails de l'administration, c'était vraiment là son fait; mais la direction du cabinet était au-dessus de ses forces : ses vues sages comme homme d'état n'étaient ni hautes ni étendues. Quoi qu'il en soit, sa promotion ne fut pas moins agréable au parti constitutionnel qu'à l'armée; et ceux qui croyaient pouvoir lui refuser la finesse d'esprit et la haute élégance de manières qui convenaient à un diplomate ne contestaient ni son inviolable probité ni son dévouement au roi. Le conseil municipal de la ville d'Auch, où il était né, s'empressa de lui envoyer une adresse de félicitation à laquelle il fit une réponse tout-à-fait analogue au langage modéré qu'il avait tenu constamment. « Mon but unique, disait-« il, lorsque j'ai accepté, a été de « chercher à répondre aux intentions « de Sa Majesté, en concourant à « cicatriser les plaies de la France. « Ce noble but... sera facilement « atteint si les Français, bien éclai-« rés sur leurs véritables intérêts, « confondent dans leurs affections le « roi et la patrie. » Le premier projet qu'il présenta aux chambres fut la proposition d'une récompense nationale à décerner au duc de Richelieu, sorti pauvre du ministère. Lors de la proposition faite le 26 février 1820 à la chambre des pairs par M. Barthélemy, pour changer la loi du 5 février 1817 sur les élections, Dessolle s'éleva contre ce changement de la manière la plus énergique, et déclara « que jamais proposition plus « funeste ne pouvait sortir de l'en-« ceinte de cette chambre. » Pendant la maladie de son collègue le ministre de la guerre, Gouvion Saint-Cyr, il défendit avec succès tous les articles du budget de ce département. A la séance du 4 juin 1819, il eut à lutter contre l'opposition incisive de Chauvelin, qui cherchait à opposer l'opinion de Dessolle, rapporteur de la commission du budget de 1817, à celle de Dessolle ministre en 1819. Cependant il s'aperçut bientôt

que pour lui la présidence du conseil n'était qu'un vain titre. Le moment vint où M. Decazes, qui, au mois de mars 1819, avait fait nommer soixante pairs pour s'opposer à tout changement à la loi des élections, changea de politique, et ne songea plus qu'à détruire cette loi, espérant se perpétuer au pouvoir par cette concession au parti qu'on appelait alors les *ultras*. Dès ce moment, il agit auprès du roi sans mettre dans son secret Dessolle ni leurs deux collègues de la même nuance, Gouvion Saint-Cyr et l'abbé Louis. Tous trois opposèrent à cette nouvelle direction du cabinet une résistance invincible. Au moment où M. Decazes travaillait à changer la loi du 5 février, Dessolle adressa à tous les agents diplomatiques une circulaire, dans laquelle il déclara qu'elle était excellente, que l'expérience de trois ans l'avait suffisamment prouvé, et que jamais elle ne serait changée ni modifiée. Le roi, sentant le tort que lui ferait dans l'opinion publique le départ de trois ministres qui se déclaraient les partisans de la charte, ne dédaigna pas d'engager ces trois opposants à revenir sur leur résolution. Ils restèrent inébranlables; et une ordonnance royale du 19 nov. donna pour successeurs à Dessolle M. Decazes, comme président du conseil, et M. Pasquier, comme ministre des affaires étrangères. Quelques jours après, une adresse des habitants d'Agen, publiée dans le *Journal de Lot-et-Garonne*, félicita l'ex-ministre d'avoir rendu le porte-feuille dans de telles circonstances. Peu de jours avant de quitter les affaires, Dessolle avait signé un traité par lequel la France reconnaissait une créance de sept millions, réclamée en vain par le dey d'Alger depuis vingt années et repoussée par tous les ministres précédents. Au mois de sept. 1820, à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux, il fut élevé à la dignité de chevalier commandeur du Saint-Esprit. Ce n'est plus qu'à la chambre des pairs qu'on vit figurer désormais Dessolle, et soutenir avec une conviction invincible, mais toujours avec modération, les opinions constitutionnelles. Il mourut en nov. 1828, à sa terre de Montluchet. On peut consulter sur Dessolle la notice que lui a consacrée le général Lamarque dans la *Revue encyclop.*, XL, 812. Dessolle avait épousé en 1802 la fille du général Dampierre. D—R—R.

DESTAING (N.), général français, commandait depuis plusieurs années la quatrième demi-brigade d'infanterie légère, et avait reçu cinq blessures sur le champ de bataille, lorsque Bonaparte le mit au nombre des officiers qui devaient le suivre en Egypte. C'était une grande preuve de confiance et d'estime, et Destaing justifia cette opinion du chef. Nommé général de brigade sur le champ de bataille, il commanda l'infanterie légère à la bataille d'Aboukir, et ses dispositions furent si bien prises qu'au premier choc la ligne des Turcs fut culbutée et jetée dans la mer. Resté en Egypte après le départ de Bonaparte, il continua de servir sous Kléber et Menou, et fut nommé général de division le 25 germinal an IX (15 avril 1801), après avoir été grièvement blessé à l'affaire du 30 ventôse. Il prit part à la convention qui fut signée entre le général Menou et l'amiral anglais Keith, et revint en France pour rétablir sa santé. Peu de temps après, le général Reynier (*Voy.* ce nom, XXXVII, 443), ayant publié un

ouvrage sur l'Egypte, dans lequel il maltraitait fort son confrère Destaing, une rencontre eut lieu entre ces deux généraux; et Destaing, atteint d'une balle, expira sur la place (1803). Le gouvernement consulaire accorda une pension à sa veuve. Az—o.

DESTAINS (Eugène), homme de lettres, né à Paris en 1793, fit, comme *Jeune de Langues*, ses études au lycée impérial, et fut, en 1812, enlevé par la conscription à la carrière diplomatique, à laquelle le destinait sa famille. Il était parvenu au grade d'officier, lorsqu'une blessure reçue à la tête, qui nécessita l'opération du trépan, et dont il se ressentit toute sa vie, le força encore une fois de s'ouvrir une autre carrière. Il reprit ses études interrompues, et se mit en état de publier des traductions d'auteurs arabes et turcs insérées dans le *Mercure étranger*. Il contribuait en outre à la rédaction de journaux littéraires. En 1818 il créa *les Annales de la littérature et des arts*, publication qui eut peu de succès, malgré le mérite de ses collaborateurs, entre autres, MM. Quatremère de Quincy, Vanderbourg, Raoul Rochette, Rémusat, et qui cessa de paraître en 1829. Les opinions royalistes de Destains lui avaient procuré dès 1816 une place d'adjudant-major dans la garde nationale. Le même motif lui fit confier la direction de la *Gazette de France*, lorsque sous l'influence de M. Sosthène de la Rochefoucauld, ce journal fut acheté par la liste civile. La *Gazette* s'étant réunie à l'*Etoile*, en 1829, Destains quitta cette direction et fut nommé secrétaire-interprète près du quartier-général de l'armée d'Afrique. Il devait quitter le port le 17 mai 1830; la veille de l'embarquement, il se tua lui-même à Toulon, en se coupant l'artère crurale. Les uns ont attribué cet événement tragique au dérangement des affaires de cet infortuné littérateur, les autres au profond ressentiment d'une injure que lui avait faite un officier général, qui aurait trop oublié les ménagements dus à son inférieur. On se tromperait peu sans doute en admettant dans une proportion égale l'un et l'autre motif. Destains, d'un caractère ardent, mais loyal, se faisait aimer de ceux qui avaient des relations avec lui. Sa blessure à la tête eut toujours une funeste influence sur sa tenue morale. Plus d'une démarche honorable avait signalé sa courte existence. Il fit graver et frapper à ses frais une médaille à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux. Il fut secrétaire de la souscription de Chambord. On peut juger de son style et de son caractère par ce passage d'une lettre qu'il écrivait dans la *Gazette de France*, le 14 décembre 1820, au sujet de l'assassinat du général Quesnel, son beau-frère. « La « main qui l'a frappé est encore « inconnue; mais si nous avons ac- « cepté pour notre parent cette ver- « sion qu'il a eu l'honneur de périr « victime d'une conspiration ourdie « contre son légitime souverain, sa « vie pleine d'actions généreuses, « l'armée entière, où il a laissé de « glorieux souvenirs, certifient qu'il « était incapable de tremper dans « aucun complot. Depuis six ans « que sa famille pleure sur la mo- « deste tombe où gît, lâchement « assassiné, celui que les combats « avaient respecté pendant vingt « ans, ses mânes sont restés sans « vengeance; que sa mémoire au « moins reste sans tache! » Des-

tains a publié, outre des articles insérés dans les divers journaux mentionnés ci-dessus: I. *Les mille et une nuits* (traduction de Galland), nouvelle édition revue, annotée et augmentée d'un volume de contes inédits, traduits par le nouvel éditeur, Paris, 1810-18, 5 vol. in-8°. II. *Description de Chambord* (avec M. Merle), in-fol., avec planches et gravures, dédiée à madame la duchesse de Berri, 1822. D—R—N.

DESTREM (HUGUES), né à Faujaux en 1758, était commerçant dans le Languedoc, lorsqu'il fut élu député de l'Aude à l'assemblée législative. Ses principes furent d'abord modérés, et ses connaissances spéciales le firent nommer membre du comité du commerce, où il se livra à d'utiles travaux. Ce fut sur sa proposition qu'après les massacres de Versailles en septembre 1792 on supprima la haute cour de justice établie à Orléans. A la fin de la session législative, il remplit les fonctions de commissaire du gouvernement près l'administration municipale de Toulouse, et le département de la Haute-Garonne le nomma en 1798 député au conseil des cinq-cents. Il s'occupa dans cette assemblée de différents travaux sur les impositions et les finances, et s'opposa particulièrement au rétablissement de l'impôt sur le sel. Uni au parti des démagogues; il fut porté par eux, à la place de secrétaire du conseil dans le mois d'août 1799. Il dénonça dans le même temps une insurrection royaliste, qu'il disait près d'éclater dans les environs de Toulouse, proposa des moyens de répression vigoureux et appuya fortement Jourdan, qui demandait que l'on déclarât la patrie en danger. Devenu à cette époque un des meneurs du club qui se réunissait au Manège, il s'opposa vivement à la révolution du 18 brumaire, et lorsque Bonaparte entra dans la salle du conseil des cinq-cents à Saint-Cloud, Destrem, le frappant sur l'épaule, l'apostropha en lui disant: « C'est donc pour cela que vous avez « remporté tant de victoires? » Bonaparte étant sorti, Destrem appuya la proposition de Tallon, qui demandait que les troupes stationnées à Saint-Cloud fussent mises à la disposition du corps législatif, et qu'un message fût adressé au conseil des anciens pour l'inviter à retourner à Paris. « Les circonstances, dit-il, « ne nous permettent point de res- « ter ici; il faut aller à Paris pour « y recouvrer notre indépendance. » Le conseil n'ayant adopté que la partie de la motion relative à l'envoi du message, Destrem reprit: « Cela « ne peut suffire; vous avez des me- « sures urgentes à prendre. Sans en- « trer dans le détail de la validité de « la nomination et des observations « faites sur votre garde, et sur celui « qui doit la commander, je demande « que vous déclariez la permanence. » Bonaparte triompha malgré ces réclamations; la constitution directoriale fut abolie, et les consuls firent inscrire Destrem sur la liste de proscription qui fut décrétée, mais presque aussitôt annulée. On se contenta, pour le moment, de l'envoyer en surveillance dans sa commune; mais les persécutions contre les républicains ayant recommencé lors de l'attentat du 3 nivôse, il fut arraché à sa paisible retraite pour aller expier dans l'exil un crime auquel, ainsi que ses confrères, il était notoire qu'il n'avait pris aucune part. Déporté à l'île d'Oléron, il y mourut en 1805, au moment où l'empereur, touché par les prières de son

fils, lui avait permis de revenir dans sa patrie. Az—o.

DESTUTT DE TRACY. *Voy.* Tracy, au Suppl.

DEVAINE. *Voy.* Vaine (de), au Supp.

DEVAULT (François-Eugène), général français, naquit le 6 février 1717 à Lure, bailliage de Vesoul, d'une famille d'origine suisse, établie en Franche-Comté depuis la réunion de cette province à la France. Entré dès l'âge de seize ans dans la première compagnie de mousquetaires, il fit la campagne de 1733 sur le Rhin, et se trouva l'année suivante au siège de Philisbourg, où le maréchal de Berwick fut tué. Lors de la guerre contre l'impératrice Marie-Thérèse, le maréchal de Bellisle l'ayant choisi pour un de ses aides-de-camp, il l'accompagna dans la Prusse et la Saxe, dans la Bavière et la Bohême, et fut présent à la prise ainsi qu'à la retraite de Prague. Nommé capitaine de cavalerie, il fit la guerre de Flandres en 1743, et fut témoin de nos revers à Dettingue. L'année suivante, il servit aux sièges de Menin, d'Ipres et de Furnes, et, en 1746, à celui de Mons. Attaché depuis à l'état major-général, il fit les campagnes de 1747 et 1748 à l'armée du Bas-Rhin. Nommé mestre-de-camp de cavalerie, il fut employé de 1750 à 1756 aux reconnaissances militaires des frontières; et pendant trois ans il remplit les fonctions de maréchal-des-logis d'un des camps formés pour exercer les troupes aux grandes manœuvres. Il fut envoyé en 1756 à Vienne avec le maréchal d'Estrées, qui était chargé de suivre les négociations entamées avec l'Autriche, et se fit remarquer de Marie-Thérèse, qui, désirant l'attacher à son service, lui offrit la place de chef de son état-major. En 1757, il remplit à l'armée du prince de Soubise les fonctions de premier aide-maréchal-général, et fut en outre chargé de la correspondance avec les ministres. Blessé légèrement à Rosbach, il remplaça comme chef d'état-major le comte de Revel, tué dans cette affaire, et contribua par la sagesse de ses dispositions à diminuer les pertes de notre armée. Il assista l'année suivante à la bataille de Luttemberg, ainsi qu'à la prise des principales places de la Hesse et du Hanovre. Brigadier en 1759, il fut appelé par le maréchal de Bellisle à Versailles pour diriger sous ses ordres les opérations militaires, et eut en même temps l'inspection des milices et des garde-côtes. Maréchal-de-camp en 1762, il fut employé en Allemagne. A la paix, il revint à Versailles; et, nommé directeur du dépôt de la guerre, il seconda de tout son pouvoir les grands projets que le duc de Choiseul avait conçus. Sous ses successeurs, Devault continua de diriger la correspondance, surtout celle qui concernait la guerre d'Amérique et les expéditions de Minorque et de Gibraltar. Choisi pour enseigner la tactique à Louis XVI, ainsi qu'à ses frères, il sut mériter l'estime de ses élèves, qui ne cessèrent de lui donner depuis des marques de leur bienveillance. Sans quitter la direction de la guerre, il fut fait gouverneur de Die, et cumula plusieurs emplois non moins lucratifs qu'honorables. Créé lieutenant-général en 1780, commandeur de Saint-Louis en 1787, il mourut à Paris au mois d'octobre 1790. On lui a reproché d'avoir méconnu les services que peuvent rendre les ingénieurs-géographes; et l'un des officiers de

ce corps fit paraître en 1790 sous le titre d'*Eloge historique et apologétique d'un homme en place*, in-8° de 72 pages, une critique très-vive de la conduite du général Devault envers les ingénieurs-géographes, dont il avait fait diminuer la solde, et qu'il privait de tout avancement. Devault avait, depuis 1762, formé, sous le titre d'*Extrait de la correspondance de la cour et des généraux*, une collection de cent dix-sept gros volumes in-fol. avec cinq volumes de tables, qui comprend l'histoire de toutes les guerres de la France, depuis 1672. C'est de cette collection que M. le lieutenant-général Pelet, directeur du dépôt de la guerre, a tiré les *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, dont le premier volume est sorti de l'imprimerie royale en 1835, gr. in-4°. Il fait partie du *Recueil de documents historiques inédits*, publication entreprise sous le patronage de M. Guizot, et qui se poursuit avec activité. W—s.

DEVAUX (François-Antoine), littérateur moins connu par ses ouvrages que par la constante amitié que lui portèrent Voltaire et Mme de Graffigny, était né à Lunéville, le 12 déc. 1712, d'une famille honorable. Son esprit naturel, qu'il cultiva par la lecture, et la gaîté de son caractère, le firent admettre fort jeune dans les sociétés les plus distinguées de la Lorraine. Ami d'enfance de Mme de Graffigny, elle le fit connaître à Voltaire, et l'hôte illustre de Cirey lui voua dès-lors une affection qui ne se démentit jamais. « Je « vous ai aimé, lui écrivait-il en « 1739, depuis que je vous ai connu.... J'ambitionne votre suffrage « et votre amitié. » On lui avait donné le sobriquet de *Panpan*, sous lequel il continua d'être désigné dans les sociétés dont il faisait les délices. C'est ce nom enfantin que lui donne Mme de Graffigny dans les lettres qu'elle lui écrivit de Cirey, du 4 décembre 1738 au 18 février 1739, et qui contiennent un tableau si piquant et si vrai de la vie intime de Voltaire et de Mme Duchâtelet (1). C'est également par ce surnom que le désignent souvent Voltaire dans sa correspondance, et le chevalier de Boufflers dans ses lettres à sa mère. L'amitié dont l'honorait Mme de Boufflers valut à Devaux celle du roi Stanislas, qui le nomma son lecteur, et, plus tard, le fit agréger à l'académie qu'il venait de fonder à Nancy. La nécessité de justifier ce nouveau titre l'obligea de vaincre sa paresse naturelle et sa répugnance à se produire. Il fit jouer en 1752 à Paris une comédie en un acte et en prose, intitulée : *les Engagements indiscrets*. Elle eut sept représentations aux Français pendant le voyage de la cour à Fontainebleau, et fut imprimée en 1753, in-12. Cette pièce, suivant Fréron, est bien écrite et bien dialoguée ; on y trouve des détails agréables et des traits ingénieux (*Ann. littér.*, I, 60). Tandis qu'on jouait sa pièce à Paris, Devaux lisait à l'académie de Nancy (20 octobre 1752) un *Discours sur l'esprit philosophique*, qui fut inséré dans le tome III des *Mémoires* de cette compagnie. C'était avoir fait beaucoup pour un homme de son caractère. Voltaire, dans une lettre de 1760, « remercie son ancien ami de

(1) Elles ont été publiées en 1820 et par conséquent postérieurement à l'article de Mme de Graffigny (*Voy.* ce nom, XVIII, 262), sous le titre de *Vie privée de Voltaire et de Mme Duchâtelet*. L'éditeur y a réuni pour grossir le volume une lettre de Mme de Staël de Launay, et plusieurs lettres inédites de Voltaire.

« ses *petits vers* qui sont fort jo-« lis (1). » Boufflers, dans les lettres qu'il écrivit de Ferney en 1765 à sa mère, rappelle son cher *Panpan*. Quoique d'une santé délicate, Devaux, grâce aux ménagements dont il usait, parvint à un âge très-avancé. La pension que le roi Stanislas lui avait accordée comme à ses autres serviteurs fut maintenue par la Convention, qui l'inscrivit sur la liste des pensionnaires de la république. Ce philosophe épicurien mourut à Lunéville le 11 avril 1796, à 84 ans. W—s.

DEVAUX (Philippe), aide-de-camp de Dumouriez, était fils naturel du prince Charles de Lorraine, et naquit à Bruxelles en 1761. Il reçut une éducation brillante par les soins de son père; ce qui aurait dû lui inspirer quelque attachement pour l'Autriche, mais il embrassa au contraire la cause des Brabançons soulevés; et, après leur soumission, ayant été inquiété pour sa conduite, il se réfugia en France. S'y étant lié avec Dumouriez, ce général le nomma son aide-de-camp et l'emmena avec lui à l'armée du nord. Promu au grade de colonel, Devaux remplit à l'état-major de l'armée les fonctions d'adjudant-général. Dumouriez, qui avait en lui beaucoup de confiance, le chargea, dans les premiers jours d'avril 1793, de diriger la division de Miaczinski, de manière à s'emparer de Lille. Tous les deux furent arrêtés et conduits à Paris pour y être livrés au tribunal révolutionnaire qui les condamna à mort. Le général Miaczinski, dans la déclaration qu'il fit aux juges, soutint que Devaux avait été chargé d'une mission à Londres de la part de Dumouriez. Devaux nia ce fait, et il déclara que, proscrit par les Autrichiens, Dumouriez le leur aurait livré, s'il avait refusé d'obéir à ses ordres. Il fut décapité à Paris le 17 mai 1793, et montra une grande fermeté. Dumouriez, dans ses Mémoires, dit que Devaux était doué de beaucoup d'esprit, d'une âme fière et sensible; et qu'il possédait toutes les qualités nécessaires pour devenir un très-bon général.

Az—o.

DEVAUX (le baron Pierre), général français, né à Vierzon (Cher) le 26 nov. 1762, entra au service en 1782 dans les dragons de Monsieur, où il fut maréchal-des-logis; partit en 1792 comme capitaine des grenadiers du 1er bataillon des volontaires de l'Indre, fut nommé bientôt après adjudant-général, se distingua à la bataille de Fleurus (26 juin 1794); et fut chargé par le général en chef Jourdan de porter à la Convention les drapeaux enlevés à l'ennemi. Il concourut à la victoire remportée par Bonaparte sur les sections insurgées au 13 vendémiaire (5 octobre 1795) contre la Convention nationale. Employé ensuite à l'armée d'Italie, il détruisit un corps de partisans dans la ville de Sabia. Bonaparte l'emmena en Egypte, et à l'assaut de St-Jean d'Acre il reçut six blessures. Le 10 brumaire an VIII (oct. 1799), il chargea avec un corps de cavalerie les Ottomans qui venaient de débarquer à Aboukir, et leur enleva trois drapeaux; il reçut un sabre d'honneur pour ce trait de courage : déjà il en avait reçu un de la ville de Brescia en Italie. Lorsque l'escadre du contre-amiral Linois fut attaquée dans la baie d'Algesiras en janvier 1801, Devaux s'empara du fort San-Yago sous le feu des Anglais, et foudroya de ce poste les vaisseaux ennemis.

(1) L'*Almanach des muses* pour 1797 contient une fable de Devaux : *Le Temps et la Vérité*.

Une lettre de Linois attestant cet exploit est conservée dans sa famille. Il fit ensuite partie de l'expédition de Saint-Domingue sous le général Leclerc, et fut nommé général de brigade le 26 mars 1802. Revenu en France, il eut en 1804 le commandement de la Mayenne, où il resta plusieurs années. Étant appelé à l'armée d'Allemagne en 1813, on le vit le 2 et le 21 mai charger intrépidement l'ennemi aux batailles de Lutzen et de Bautzen. Le 30 oct., il fut encore cité honorablement dans le rapport officiel, pour sa belle conduite à l'affaire de Hanau contre les Bavarois. Il était décoré des ordres de la Légion-d'Honneur, de la Couronne-de-Fer, de la Réunion; et par ordonnance du 20 août 1814, le roi le créa chevalier de Saint-Louis. Il ne prit aucune part aux évènements qui suivirent cette époque, et mourut à Paris en 1818 sans laisser de postérité. Z.

DEVÉRITÉ (Louis-Alexandre), conventionnel, naquit le 26 novembre 1746 à Abbeville, où son père était libraire. S'étant fait recevoir avocat au parlement, il suivit d'abord le barreau; mais il y renonça pour embrasser la profession d'imprimeur, qu'il exerça concurremment avec celle d'homme de lettres. L'affection qu'il conservait pour l'ordre des avocats le décida, sans doute à prendre sa défense contre le fameux Linguet, qui, pendant son séjour à Abbeville, en 1764, avait demeuré chez son père où il écrivit une brochure sur le *projet* du canal de la Somme (Voy. la *Biogr. d'Abbeville*, 75), et dont il paraît que le caractère vain et tracassier lui avait déplu. Partisan des réformes Devérité adopta de bonne foi les principes de la révolution, et publia, sous le titre d'*Annales picardes*, un journal destiné à les propager; mais, après les journées des 5 et 6 octobre 1789, il signala le duc d'Orléans comme le véritable auteur de l'attentat de Versailles, et le représenta dans plusieurs pamphlets comme le chef d'une faction qui voulait précipiter du trône l'infortuné Louis XVI, désignant parmi ses agents les plus actifs Barnave, les Lameth, Marat et Robespierre. Il contribua beaucoup à la première organisation de la garde nationale d'Abbeville, que la mairie retardait sous différents prétextes, et fut nommé officier. En 1791, il fit partie du corps municipal, et se servit de la popularité dont il jouissait pour empêcher les excès. C'est ainsi que, dans une émeute occasionnée par la rareté des blés, il arracha des mains de la populace un voiturier qu'on allait pendre, parce qu'il avait refusé de conduire ses grains à la halle. En 1792, député par son arrondissement à la Convention, il y siégea parmi les hommes les plus modérés. Lors des débats qui précédèrent le jugement de Louis XVI, il déclara qu'il ne ferait point les fonctions de juge dans un procès où les formes les plus habituelles de la justice étaient violées. Il demanda, par mesure de sûreté générale, la réclusion, puis le bannissement à la paix du *moderne Tarquin* (1), vota pour l'appel au peuple et le sursis à l'exécution. Il fut l'un des quatre députés de la Somme qui signèrent, contre le 31 mai 1793, une protestation qu'ils adressèrent à leurs commettants. Dénoncé le 6 juillet par André Dumont, son collègue

(1) Devérité se plaignit dans le temps qu'on eût falsifié son vote dans les procès-verbaux de la Convention, mais il ne put jamais en obtenir la rectification.

de députation, pour avoir envoyé dans son département un exemplaire des *Observations* de Condorcet sur la nouvelle constitution, il fut décrété d'arrestation. Dumont, repentant de cette faute, tenta de la réparer; mais il ne put jamais obtenir que ce décret fût rapporté; et Devérité, qui s'était soustrait à son exécution, fut le 3 octobre suivant, compris dans la liste des députés traduits au tribunal révolutionnaire. Il n'était pas sorti de Paris, où il avait eu le bonheur de trouver un asile impénétrable. Quelques jours après le 9 thermidor, il se rendit au comité de sûreté générale pour demander justice; et le 8 octobre 1794, il fut réintégré dans ses fonctions sur la demande du même André Dumont qui l'en avait fait exclure. Élu par plus de dix départements au Conseil des Anciens, il n'y parut pas une seule fois à la tribune, et cessa de faire partie de cette assemblée en 1797. Nommé juge au tribunal d'Abbeville après le 18 brumaire, il ne fut pas compris dans la réorganisation de l'ordre judiciaire en 1810. Devérité mourut le 31 mai 1818. Il était membre de la société d'émulation d'Abbeville, et de l'académie d'Amiens. Indépendamment d'un assez grand nombre de brochures, dont on n'indiquera que les plus curieuses, on a de lui: I. *Histoire du comté de Ponthieu et de la ville d'Abbeville, sa capitale*, 1767, 2 vol. in-12. L'auteur en préparait une seconde édition, pour laquelle il a laissé des matériaux. II. *Essai sur l'histoire générale de la Picardie, ses mœurs, ses usages, le commerce et l'esprit de ses habitants*, 1770, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, superficiel et mal écrit, fut vivement critiqué par l'historien de Calais, le P. Lefebvre, et le P. Daire (Voy. l'*Année littéraire*, 1770, VI, 120 et VIII, 260). Devérité répondit à ses critiques dans un *Supplément* imprimé en 1774, in-12. III. *Recueil intéressant sur l'affaire de la mutilation du crucifix d'Abbeville, arrivée le 9 août 1765, et sur la mort du chevalier de La Barre*, Londres (Abbeville), 1776, in-12. IV. *Notice pour servir à l'histoire de la vie et des écrits de Linguet*, Liége, 1780, in-8°; nouv. édit., 1782, in-8°. V. *La Vie et les doléances d'un pauvre diable*, pour servir de ce qu'on voudra aux états-généraux, 1789, in-12. Ce pamphlet eut plusieurs éditions. VI. *Qu'est-ce que Linguet?* 1790, in-8°: un intrigant, répond Devérité. VII. *Qu'est-ce que ce train-là?* pour servir de suite à *Qu'est-ce que Linguet*, 1790, in-8°. C'est dans cette brochure qu'il signala le duc d'Orléans comme le provocateur des journées des 5 et 6 octobre à Versailles. VIII. *Ho! j'y vois trop clair pour être votre dupe, monsieur le duc*, in-8°. IX. *Nous sommes donc trois, ou le provincial à Paris*, in-8°, contre les partisans du duc d'Orléans. X. *Opinion sur le jugement de Louis XVI*, décemb., 1792, in-8°. Devérité la fit réimprimer en 1793 chez Baudouin. XI. *Réclamation d'un député de la Somme, patriote opprimé, et compte moral de sa conduite pendant la révolution* (1794), in-8°. XII. *Dissertation dans laquelle on cherche à prouver, contre le sentiment des historiens, que César, pour passer dans la Grande-Bretagne, ne s'embarqua point à Calais ni à Boulogne, mais dans les ports situés à l'embouchure de la Somme*, 1802, in-8°. Devérité a laissé quelques ouvrages inédits

dits, dont le plus important doit être ses *Souvenirs sur son arrivée, son séjour et ses malheurs dans la Convention nationale.* L'auteur de la *Biographie d'Abbeville* (1829, in-8°) a donné une liste plus étendue, quoique incomplète, des ouvrages de Devérité. Elle a été réimprimée avec des additions et des remarques dans le *Journal général de la librairie*, année 1830, n° 38.

W—s.

DEVÈZE (Jean), docteur en médecine, né à Rabastens le 4 déc. 1753, fit ses premières études médicales à Bordeaux, puis se transporta à Saint-Domingue en 1775 ; mais ce ne fut qu'en 1778, après être revenu en France étudier encore pendant deux ans, qu'il alla fixer sa résidence au Cap, ville riche et commerçante à cette époque. Il y fonda avec un grand succès une maison de santé, dans laquelle affluèrent les malades de toutes les parties de l'île. Pendant les quinze années qu'il passa dans cette position, il prit une connaissance approfondie des maladies des Antilles et particulièrement de la fièvre jaune. La considération qui l'environnait, et sa fortune qui s'augmentait de jour en jour, semblaient lui promettre un avenir tranquille, lorsque la commotion qui avait bouleversé la métropole vint retentir dans la colonie d'une manière horrible. Le sang des blancs abreuva le sol de Saint-Domingue, et ce ne fut que par la fuite que quelques-uns parvinrent à se dérober au funeste sort qui les attendait (*Voy.* Dessalines, dans ce vol.). Devèze, avec ses compagnons d'infortune, avait pu soustraire un peu d'or à l'avidité des assassins ; mais, dans sa traversée aux Etats-Unis, il fut pris par des corsaires anglais, qui ne rougirent pas d'arracher aux malheureux échappés à l'incendie les derniers débris de leur fortune. Devèze débarqua dans ce pitoyable état à Philadelphie. Il y était à peine depuis quinze jours lorsque la fièvre jaune y fit invasion. Le gouvernement convoqua aussitôt le collège des médecins, qui déclara que la maladie était d'une nature maligne et contagieuse, et il ordonna en conséquence une série de précautions extrêmement sévères. Cette imprudente déclaration porta la terreur dans tous les esprits, et détermina la plupart des négociants et des chefs du gouvernement à abandonner la ville. Dans cette position critique, le maire crut devoir s'entourer des personnes qui avaient le plus d'influence, pour en former un comité sanitaire qu'il présida. Ce comité créa, d'après l'avis du collège de médecine, un hôpital dans une vaste maison bien aérée et située sur une hauteur, et il attacha au service de cet établissement quatre médecins, auxquels il invita Devèze à se joindre. Mais ceux-ci, soit par jalousie, soit par peur de l'épidémie, ayant refusé cette coopération, donnèrent leur démission, en sorte que Devèze se trouva seul chargé de tout le service. Dans ce poste périlleux, il prodigua aux malades les soins et les secours les mieux entendus ; il leur faisait deux visites par jour, et il s'attacha surtout à leur persuader que la maladie n'était pas contagieuse, en négligeant pour lui-même toute espèce de précaution. Il continua ce service jusqu'à la disparition complète de la fièvre jaune. Devèze passa les quatre années suivantes à Philadelphie, et il eut encore occasion, en 1797, d'y revoir et d'y traiter la même maladie. Depuis cette époque il ne cessa de méditer sur ce sujet

et d'y appliquer les fruits de son expérience; d'où est née pour lui la conviction la plus positive que la fièvre jaune est exempte du caractère contagieux. Il crut devoir proclamer cette opinion, soit pour calmer les craintes du public, soit pour faire cesser une foule de mesures inutiles ou mêmes dangereuses qu'avait introduites l'opinion contraire. Croirait-on que cette doctrine de la non-contagion, appuyée sur des faits nombreux, et qui, à cause de sa nouveauté et de son importance, méritait un examen approfondi, au lieu de valoir des encouragements à son auteur, lui suscita des tracasseries dont il devint victime? Quelque temps après la restauration, Devèze avait été nommé médecin ordinaire du roi pour le château des Tuileries, et il remplissait honorablement ses fonctions; mais son opinion sur la non-contagion de la fièvre jaune lui donna pour ennemis ces hommes qui ne manquent jamais d'exploiter avidement les calamités publiques. A cette époque il n'était question que de cordons sanitaires: on voulait surtout la création de nouveaux lazareths pour enrichir quelques favoris; mais pour cela, il fallait absolument un principe contagieux, et la doctrine de Devèze était trop génante sous ce rapport. Comme il ne voulut point sacrifier ses convictions, on manœuvra si bien qu'on le força de demander son remplacement aux Tuileries pour conserver une pension de retraite. Il se retira à Fontainebleau en 1825, et il y mourut le 14 sept. 1829. Devèze a publié : I. *Recherches et observations sur les causes et les effets de la maladie épidémique qui a ravagé Philadelphie en 1793, depuis le mois d'août jusque vers la moitié de celui de décembre*, Philadelphie, 1793, in-8°, en anglais avec le français en regard. Cette relation pleine d'intérêt a été analysée et honorablement citée par Volney dans son *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis d'Amérique* (tome II, page 329). On voit, d'après cet ouvrage, que nonobstant les réclamations de M. Nathanaël Potter, du Maryland, Devèze est le premier qui ait soutenu la non-contagion de la fièvre jaune. II. *Lettre à M. Mifflin, gouverneur de l'état de Pensylvanie, 27 août* 1797. Cette lettre se trouve dans le *Courrier Français* imprimé à Philadelphie, n°° 104, pag. 498; elle est reproduite dans la préface du *Traité de la fièvre jaune*, cité plus bas. Ce document contient une vive et juste critique des mesures désastreuses qui avaient été prises contre le fléau, telles que l'exposition d'un pavillon jaune sur les maisons où se trouvaient des malades, la fermeture des rues de tout un quartier de la ville, l'enlèvement forcé des malheureux atteints de l'épidémie, véritable séquestration fatale au plus grand nombre, etc. Cette lettre fit peu d'impression à cette époque; ce ne fut que quelques années plus tard que plusieurs médecins osèrent adopter l'opinion de la non-contagion. III. *Dissertation sur la fièvre jaune qui régna à Philadelphie en* 1793, Paris, 1804, in-4°, thèse inaugurale soutenue à la faculté de Paris pour obtenir le titre de docteur. Devèze emploie des faits et des arguments nouveaux pour appuyer sa doctrine. IV. *Traité de la fièvre jaune*, Paris, 1820, in-8° de près de 400 pages: fort bonne monographie, où l'on trouve une description exacte de la maladie, de ses diverses périodes, de ses chan-

gements et de ses terminaisons, une distinction raisonnée entre ses modes de propagation, c'est-à-dire entre la contagion et l'infection (l'auteur se déclare en faveur de cette dernière). Un des chapitres les plus intéressants est sans contredit celui qui présente les résultats obtenus par l'inspection des cadavres. Devèze a constaté que les lésions organiques le plus généralement observées sur les individus morts de la fièvre jaune ont leur siège dans l'estomac et les intestins; que la membrane interne de ces organes est presque toujours frappée d'une vive inflammation et quelquefois de gangrène; que la plupart des autres viscères, et principalement les poumons, sont gorgés d'un sang noir. On regrette que le traitement adopté par l'auteur, pour combattre la maladie, n'ait pas toujours été en rapport avec la nature des altérations organiques. Au mois de déc. 1819, Devèze avait présenté à l'académie des sciences un mémoire sur cette question : *la Fièvre jaune est-elle contagieuse?* Le rapport, fait par la commission, composée de Portal, de Pinel et de M. Duméril, après avoir rendu justice à la grande expérience et à la pratique éclairée de l'auteur, se termine par la proposition de transmettre le mémoire au gouvernement, près duquel venait d'être formée une commission spéciale, sous le nom de comité sanitaire. V. *Mémoire au roi en son conseil des ministres et aux chambres, ou Protestation contre le travail de la commission sanitaire centrale du royaume, instituée à l'effet d'examiner les dispositions législatives et administratives qu'il serait utile d'adopter pour organiser le service sanitaire des côtes et frontières de la France*, Paris, 1821, in-4°. Le titre de cet opuscule en indique suffisamment le contenu : c'est probablement à ce mémoire qu'il faut attribuer la disgrâce qu'éprouva Devèze. R—D—N.

DEVILLE (Pierre-François-Albéric), naquit à Angers le 15 avril 1773, d'une famille de commerçants. Lors de la première guerre de la Vendée, son père ne voulant pas qu'il fût incorporé dans les colonnes mobiles destinées à combattre les Vendéens, l'envoya à Sens où il étudia la médecine sous l'habile praticien Soulas, qui lui donna sa fille en mariage, et le fit attacher à l'hôpital militaire dont il était le chirurgien en chef. En 1798, Deville obtint au concours la chaire d'histoire naturelle à l'école centrale de l'Yonne. Ayant perdu cette place lors de la réorganisation de l'université, il retourna en Anjou, et y suivit le commerce de son père, tout en s'occupant de travaux littéraires. En 1810, il vint à Paris, et s'y livra aux études médicales. En 1815, pendant les cent-jours, il fut employé au ministère de l'intérieur; mais, lors de la seconde restauration, ayant perdu son emploi, il se voua à l'exercice de la médecine, et obtint une place distinguée parmi les accoucheurs de la capitale. Il y mourut du choléra le 25 avril 1832. On a de lui : I. *Rapports des travaux de l'école centrale de l'Yonne pendant l'an VII* (1799), in-8°. II. *Discours pour la fête de l'agriculture*, Auxerre, an VIII (1800), in-8°. III. *Bièvriana, ou esprit du marquis de Bièvre*, Paris, an VIII (1800), in-18, 3 éditions. IV. *Dissertations sur des os fossiles trouvés à Pontigny, département de l'Yonne*, Auxerre, an IX (1801), in-8°. V.

Mémoire sur un aloès qui a fleuri dans le département de l'Yonne, Auxerre, an IX (1801), in-8° VI. *Mémoire sur la manufacture de cristaux du Mont-Cenis, département de la Côte-d'Or*, Auxerre, an X (1802), in-8°. VII. *Mémoire sur les insectes qui dévorent la vigne*, Auxerre, an X (1802), in-8°. VIII. *Voyage aux grottes d'Arcy, suivi de poésies fugitives*, Paris, an XI (1803), in-18. IX. *Révolutioniana, ou anecdotes, épigrammes et saillies relatives à la révolution*, Paris, an XI (1803), in-18, publié sous le pseudonyme de *Philana*. X. *L'Heureuse supercherie*, comédie-vaudeville en un acte, représentée à Auxerre en l'an XI (1803), pour l'inauguration de la salle de spectacle. XI. *La Mnémonique en voyage*, comédie-vaudeville en un acte, représentée en 1808 à Angers, Nantes, Tours, etc., XII. *Arnoldiana, ou Sophie Arnould et ses contemporains*, Paris, 1813, in-12. XIII. *La corbeille de roses, contenant un éloge de la rose*, Paris, 1816, in-18. XIV. *Les métamorphoses de l'amour*, recueil de poésies lyriques, Paris, 1818, in-18. XV. *La botanique de J.-J. Rousseau, avec des notes historiques*, Paris, 1823, in-12, 2e édition. XVI. *Le bouquet de Flore, ou bouquet lyrique sur les fleurs*, Paris, 1823, in-18. XVII. *Délassements poétiques*, Paris, 1824, in-18. XVIII. *La Guirlande des dames*, recueil périodique de poésies composées par des femmes, Paris, 1816 à 1827, 13 vol. in-18. XIX. Plusieurs articles pour la *Biographie universelle*, le *Lycée d'Auxerre*, la *Société linnéenne*, dont il était membre, et pour d'autres recueils. Z.

DEVILLY (Louis-Jean-Baptiste), membre correspondant de la société royale des antiquaires de France, des sociétés académiques de Nancy, Châlons, etc., naquit à Metz le 5 août 1792, et non vers 1788, comme le dit M. Quérard. Après de brillantes études perfectionnées à Paris, il revint dans sa ville natale pour diriger la librairie de son père qu'il ruina par son inconduite. En 1825, Devilly avait englouti une fortune de trois cent mille francs.. Ne voyant aucun remède à ce désastre, il se brûla la cervelle le 30 mars de la même année. Littérateur érudit et gracieux, on le comptait parmi les hommes qui pourraient un jour illustrer leur province. Malheureusement il ne tint qu'une faible partie des promesses du jeune âge. Ses principales productions sont : I. *Notice sur le général Legrand*, Metz, in-8°, 15 pag. II. *Mémoire sur l'emploi des troupes en temps de paix*, envoyé en 1821 au concours ouvert par l'académie de Châlons. III. *Mémoire sur les antiquités médiomatriciennes*, Metz, 1813, in-8° de 20 pag., avec 3 planches. Devilly donna une nouvelle édition de la *Géographie de dom Parrois*, revue et augmentée, rédigea pendant six ans le *Journal de la Moselle*, se fit connaître par plusieurs rapports judicieux, lus à l'académie royale de Metz qu'il avait concouru à former, et dont il fut le secrétaire depuis 1823 jusqu'en 1825.

B—n.

DEVINEAU *de Rouvroy* (C.-A.), poète dramatique, né le 4 juillet 1742 à Paris, serait aussi connu qu'il l'est peu, s'il suffisait de composer un grand nombre d'ouvrages pour acquérir de la célébrité. Mais, comme il était dépourvu de

jugement, d'imagination, de goût, et n'avait d'autre talent qu'une malheureuse facilité de rimer, les comédiens s'obstinèrent à ne pas jouer ses pièces, comme le public à ne pas les lire. Enfin, quoiqu'il eût déjà mis au jour des tragédies, des comédies et même un poème épique, il était resté tellement obscur que son nom est oublié dans le *Petit almanach*, où Rivarol a *loué* toute la littérature inconnue. Devineau avait débuté en 1775 par la tragédie d'*Armide et Renaud*, en cinq actes. Il eut le courage l'année suivante de refaire la *Mort de César* de Voltaire, sous le titre de *Marcus Brutus*, en trois actes. Il publia la même année deux autres tragédies : *Zarine, reine des Scythes*, et *Darius-Codoman*, pièce dont les rédacteurs de l'*Année littéraire* donnèrent une piquante analyse, lorsque l'auteur la fit réimprimer en 1785 (tome III, 444). Devineau publia en 1786 sa comédie en un acte, *Hipparchie et Cratès*, qu'il fit suivre, en 1787, d'une autre comédie, *le Mérite récompensé à la cour ottomane*. Il fut, suivant l'expression de Rivarol, un des trois cents qui se liguèrent en l'honneur de Léopold de Brunswick (*Voyez* ce nom, VI, 156), et publia sur la mort héroïque de ce prince un *poème épi-tragique* en quatre chants, qu'il reproduisit en 1799. Son silence pendant toute la révolution peut faire conjecturer qu'il n'en avait point adopté les principes. Mais dès que l'ordre reparut, il s'empressa de mettre au jour un poème sur les *Saisons*, sans redouter le parallèle que la critique, si par hasard elle daignait s'en occuper, ne manquerait pas d'établir entre son poème et ceux de Bernis, de Saint-Lambert, de Roucher, etc. Les *Saisons* de Devineau, publiées en 1800, in-12, eurent en 1801 une seconde édition in-8°; mais ce ne put être bien évidemment qu'aux frais de l'auteur. En 1803, il fit imprimer sa dernière tragédie, *Clorinde, tirée du Tasse*, et tenta, mais vainement, d'attirer l'attention sur ses autres œuvres dramatiques par de nouvelles éditions. Il joignit en 1810 son tribut à celui de la plupart des autres poètes du temps en publiant un *Epithalame sur le mariage de Napoléon*. En 1812 parut la quatrième édition de son *Darius-Codoman*, celle de ses tragédies qu'il paraît avoir le plus affectionnée. Désespérant sans doute d'amener les comédiens à la représenter, il voulut se venger de leurs dédains en publiant la *Théâtride, poème épi-comique en VI chants*, in-8°, de 90 pages. Il cessa dès-lors de rimer, et mourut, complètement oublié, en 1830, dans un âge avancé. W—s.

DEVIRIEU (Aimé), né à Lyon vers 1782, eut pour parrain le marquis de Jouffroy, qui venait de faire sur la Saône les premiers essais de la navigation à l'aide de la vapeur. Elevé par un oncle, qui le destinait au commerce de la soierie, Devirieu reçut cependant une éducation soignée. Il avait à peine seize ans, lorsqu'il fut envoyé en qualité de commis voyageur à Amsterdam. Pendant le séjour qu'il fit en cette ville, il eut la petite vérole; quand il fut guéri, il se trouva si laid qu'il en fut honteux, et qu'il résolut de ne plus retourner dans sa patrie. Il partit pour Constantinople; et, comme il savait assez bien le latin et l'allemand, il trouva dans la légation française près la Sublime-Porte une place qui lui procura des moyens d'existence. Il y apprit la-

rabe et le grec moderne, et, après un séjour de sept ans, il se détermina à revenir en France; mais le vaisseau sur lequel il était fut pris par des corsaires anglais, qui dévalisèrent les passagers et les déposèrent sur le bord de la mer, non loin de Naples. Ce que Devirieu regrettait le plus, c'étaient ses livres et ses manuscrits; car il se proposait à son retour de publier une relation de son séjour à Constantinople et de ses excursions dans les contrées voisines du Bosphore. Il trouva dans Naples des Lyonnais qui vinrent à son secours et le mirent à même de retourner dans sa ville natale, où il revit sa famille et ses amis, qui n'avaient plus entendu parler de lui depuis sa disparition d'Amsterdam, et qui, connaissant sa grande piété, croyaient qu'il était allé finir ses jours avec des camaldules ou des trappistes. Grâce à la commandite de l'oncle qui l'avait élevé, Devirieu monta une maison de commission avec la Hollande, et il pensa qu'il ne pouvait mieux employer les loisirs que lui laissait sa profession qu'en les consacrant aux muses. Il ne tarda pas à faire partie d'un cercle littéraire fondé en 1807 par quelques-uns de ses amis, et, comme il versifiait avec facilité, c'était lui qui le plus souvent composait, pour les réunions gastronomiques de la société, des couplets qui n'étaient dépourvus ni d'esprit ni de gaîté. Lorsque Bonaparte eut cessé de régner, il publia sous le voile de l'anonyme un opuscule ayant pour titre : *Du Nouvel ordre de choses* (Lyon, Ballanche, 1814, in-8°). Cet écrit était plein d'excellentes vues; mais il se perdit dans la foule des pamphlets qui, à cette époque, inondèrent Paris et les provinces. Devirieu fit aussi des chansons de circonstance; l'une d'elles devint populaire à Lyon durant quelques mois; elle avait pour titre : *Le Chant français*. Ses opinions politiques étaient fort modérées; cependant il inclinait vers le libéralisme. Zélé partisan de quelques-uns des principes de Jean-Jacques, la lecture assidue qu'il faisait de cet écrivain paradoxal le conduisit à des études philosophiques auxquelles il se livra trop exclusivement. Renonçant au commerce et à la ville, il se retira à la campagne en 1825. C'est là qu'il composa l'ouvrage pour lequel il avait rassemblé d'immenses matériaux, et dont il publia le premier volume sous ce titre : *Ebauche d'un cours préliminaire de droit naturel*, etc. (Lyon, Barret, 1829, in-8°). Ce volume était précédé d'une dédicace à *la Charité*, terminée par une devise dont les premières lettres de chaque mot offraient en les réunissant le nom de l'auteur : *Vitam Impendere Recto, Justò Et Utili*. L'ouvrage devait être en quatre parties; la seconde et la troisième exigeaient encore de longues méditations; mais la quatrième était prête, et il la livra au public vers la fin de la même année. L'auteur, comme plusieurs de nos philosophes contemporains, n'est pas toujours clair; on peut aussi lui reprocher d'avoir forgé un grand nombre de mots qu'il aurait fallu expliquer dans un glossaire; mais on reconnaît toujours en lui l'honnête homme, le philosophe et le chrétien. Devirieu se complaisait à ces paisibles travaux lorsqu'une banqueroute lui enleva la majeure partie de sa fortune. La France venait de faire la conquête d'Alger; il alla chercher des consolations au milieu des Arabes, dont il n'avait point oublié la langue. Sa passion pour la recherche de la vérité ne

l'avait point abandonné, et il avait emporté avec lui quelques livres ; car il savait bien qu'il n'en trouverait pas à Alger. Ceux qui existaient dans la Casauba, lorsque le dey en fut expulsé, disparurent avec tous les autres trésors que renfermait cet antique palais. Au mois de septembre 1833, Devirieu sentit renaître en lui toute son ardeur pour les études philosophiques. Le *Moniteur* lui apprit que l'académie des sciences morales de l'Institut, recréée depuis la révolution de juillet, avait mis au concours pour 1835 l'*Examen critique de la métaphysique d'Aristote* : ce sujet le tenta, et il s'y consacra tout entier. Son dessein était de revenir en France, lorsqu'il aurait achevé son travail ; mais il tomba gravement malade dans les premiers jours de novembre 1834, et mourut vers la fin de ce mois à l'hôpital militaire, où ses compatriotes l'avaient fait transporter. Z.

DEVISME (Jacques-François-Laurent), né à Laon en 1749 et mort dans la même ville en 1830, exerçait avec distinction la profession d'avocat, lorsqu'en 1789 il fut nommé député aux états-généraux. Il y vota avec la majorité et se distingua par un esprit de sagesse dont il ne se départit jamais. Une rare facilité d'élocution, un organe pur et sonore l'eussent placé au premier rang des orateurs de cette époque mémorable ; sa modération le retint dans les comités, et il ne monta à la tribune que pour y faire des rapports toujours importants sur les finances, sur les domaines, et notamment pour affranchir les Juifs des taxes personnelles auxquelles ils étaient soumis dans quelques provinces. Appelé de nouveau en 1800 aux fonctions législatives, il présida l'assemblée. C'est à cette haute distinction qu'il dut plus tard la décoration de la Légion-d'Honneur, qu'il reçut des mains de Napoléon le jour même où l'ordre fut institué. Enfin en 1806, il fut nommé procureur-général près la cour d'assises de l'Aisne, place qu'il conserva jusqu'en 1816, où elle fut supprimée. Peu de temps après il fut nommé substitut à la cour royale d'Amiens. Il avait été membre de la chambre des représentants pendant les cent jours de 1815. Il ne se fit remarquer dans cette assemblée que par la sagesse de ses opinions ; et après le second retour de Louis XVIII une retraite honorable fut le prix de ses longs services. Pendant toute sa vie, il avait fait une étude particulière des poètes latins ; Horace surtout était son auteur favori ; il publia en 1811 une traduction de ses *Odes*, Paris, 2 vol. in-8°. Elle eut une seconde édition en 1816, in-12. La version de Devisme est remarquable par l'élégance du style, l'exactitude de l'expression et par l'habileté avec laquelle il a rapproché la mesure du vers français de celle du vers latin, autant que pouvait le permettre le génie des deux langues. En 1822, il publia l'*Histoire de la ville de Laon*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, où l'auteur a traité de hautes questions historiques, serait plus connu si son titre ne semblait en restreindre l'intérêt à la localité. Mais on ne doit pas oublier que Laon était au moyen-âge une cité d'une grande importance ; qu'au dixième siècle elle était la résidence de nos souverains, et que, de nos jours, c'est au pied de ses murs que vint expirer la puissance du plus illustre des conquérants. Devisme a tracé un tableau énergique de cette grande catastrophe qui fit du berceau de la mo-

narchie le tombeau de l'empire. Il avait publié en 1804, sous le titre de *Hugues Capet*, un chapitre de cet ouvrage, dans lequel il a représenté comme un usurpateur le chef de la troisième race de nos rois; ce qui donna lieu à une réfutation dans le *Magasin encyclopédique* (août 1805). A cet ouvrage succéda le *Manuel historique* (Laon, 1826, in-8°), qui en est en quelque sorte le complément. C'est une biographie rapide de tous les hommes célèbres qui sont nés dans le Laonnois ou qui ont figuré dans l'histoire de ce pays. Dans ses dernières années, Devisme, toujours plein de zèle pour sa ville natale, et constant ami des lettres, fut le véritable créateur de la bibliothèque de Laon. Des amas de livres, débris des maisons religieuses, étaient entassés dans les archives de la ville. Sous sa direction, tout fut classé avec ordre, et les habitants s'étonnèrent de ce qu'ils possédaient. Par ses soins, une souscription à laquelle tous participèrent, permit d'ajouter à ce magnifique dépôt tout ce qui y manquait encore. Manuscrits, médailles, autographes, objets d'histoire naturelle, rien ne fut négligé; et, dans une ville d'une faible population, la science trouve aujourd'hui des secours que ne pourrait offrir plus d'une grande cité. En résumé, Devisme fut un magistrat intègre et un écrivain distingué. T—s.

DEVISMES. *Voy.* VISMES, XLIX, 274.

DEVONSHIRE (ELISABETH HERVEY, duchesse de), l'une des filles de lord Hervey, comte de Bristol, évêque de Derry, naquit vers 1759. Très-jeune encore elle épousa M. Foster. Partageant les goûts de son père, le comte de Bristol, qui aimait à parcourir le continent et faisait de fréquents voyages à Rome, où il essayait de traiter d'une sorte d'union, bien difficile d'ailleurs, entre l'église catholique et l'église protestante, lady Elisabeth Foster visita successivement la France, la Suisse, l'Allemagne et l'Italie. En 1787, elle se trouvait à Lausanne, où Gibbon venait d'achever ses grandes méditations sur les vicissitudes de l'empire romain. Lady Elisabeth était remarquable par sa beauté, l'élégance de sa taille, l'éclat de ses yeux : elle joignait à ces avantages ceux d'un esprit cultivé, d'une douceur caressante, d'un à-propos dans la louange tout-à-fait gracieux, et d'une finesse de tact qui charmèrent l'historien à qui elle fit une visite. L'entretien tomba naturellement sur la fin de son grand ouvrage, dont Gibbon parle ainsi lui-même dans son livre : « Ce « fut le 27 juin 1787, entre onze « heures et minuit, que j'écrivis « la dernière ligne de la dernière « page dans un pavillon de mon « jardin. Après avoir quitté la plu- « me, je fis plusieurs tours dans « une allée couverte d'acacias, d'où « la vue s'étend sur la campagne, « le lac et les montagnes.... Je ne « dissimulerai pas les premières « émotions de ma joie en ce moment « qui me rendait ma liberté, et qui « allait peut-être établir ma réputa- « tion..... Des sentiments mélanco- « liques s'emparèrent de mon âme, « lorsque je songeai que, quelque fût « un jour l'âge où parviendrait mon « histoire, les jours de l'historien « ne pourraient être que bien courts « et précaires!.... » Telles étaient les impressions auxquelles s'abandonnait le célèbre écrivain. La présence constante d'un long manuscrit, terminé, et déjà richement relié,

la conversation, les louanges de lady Elisabeth parlant d'immortalité, une sorte d'appréciation ingénieuse et complètement admirative, que la belle Anglaise présentait sous mille formes exquises, vinrent encore exalter l'imagination de l'heureux auteur, qui, se méprenant sur les motifs de tant de compliments délicats, et sans doute sincères, mais n'allant pas au-delà du respect, se crut arrivé au moment où il allait recevoir une récompense inespérée des travaux de son génie..... Mais Gibbon avait dû se livrer à des veilles laborieuses; jointes à une disposition particulière, et au défaut total d'exercice, elles l'avaient fait tomber dans un état d'obésité fort incommode; il se promettait bien de reprendre un genre de vie plus actif, et il cherchait à se procurer désormais les distractions propres à arrêter l'effet du mal. Lady Elisabeth, un jour, invitée à déjeuner, est à son tour comblée d'éloges, et priée, après le repas, de venir jouir de la belle vue de l'allée d'acacias. Le magnifique développement des sites enchanteurs, et des barques sillonnant le lac, occupait lady Elisabeth, lorsque Gibbon, sous prétexte d'une jalousie qu'il concevait à l'instant contre le lac et les barques qu'il était prêt à maudire, se jette aux pieds de mylady, et lui adresse la déclaration la plus animée. Mylady riait et ne pouvait comprendre. Cependant il fallut bien reconnaître la méprise de Gibbon. Il était là devant lady Elisabeth, qui s'était retirée à deux pas, qui voulait l'apaiser, et l'invitait surtout à se relever. Hélas! l'obésité était telle qu'il ne pouvait reprendre une attitude moins passionnée; mylady cessait de vouloir venir à son secours, parce que sa force n'était pas suffisante: à la suite d'un conseil tenu à distance, il fut convenu qu'on dirait que Gibbon était tombé, et que mylady, après avoir été appeler des personnes de service, reprendrait l'entretien dans le cabinet d'étude. Deux fortes paysannes suisses, accourues à la voix de mylady, relevèrent l'*historien de la Décadence et de la chute de l'empire romain;* et, le soulevant sans qu'il osât dire une parole, le rétablirent dans son grand fauteuil, en lui enjoignant, avec intérêt, de ne plus sortir sans être suivi de ses domestiques. La duchesse de Devonshire n'a raconté cette singulière aventure que longtemps après la mort de Gibbon. C'est de sa bouche que l'a entendue l'auteur de cet article.—La cour de France fit un accueil flatteur à lady Elisabeth. Des lettres du comte de Vergennes, qui la recommandait au cardinal de Bernis à Rome, attestent la renommée de talents, d'esprit et même de beauté qui distinguaient la fille du comte de Bristol, allant auprès de son père en Italie. La guerre mit fin à ces voyages: à la paix d'Amiens, lady Elisabeth repassa sur le continent; mais, à la rupture du traité, il fallut rentrer dans son île. La duchesse Georgina de Devonshire (*Voy.* ce nom, XI, 266.) étant morte en 1806, lady Elisabeth Foster, qui devint veuve quelque temps après, épousa le duc de Devonshire, alors l'un des principaux chefs de l'opposition, et commença à être initiée dans les secrets les plus intimes du parti contraire au ministère; mais elle tenait, par sa sœur, la comtesse de Liverpool, au parti du gouvernement. En 1814, encore une fois devenue veuve, elle arriva une des premières

à Paris, et conçut le projet d'aller s'établir en Italie. La duchesse Georgina de Devonshire était auteur d'un poème anglais, intitulé ; *le Passage du Saint-Gothard.* Cet ouvrage avait été traduit en beaux vers par Delille. La duchesse Elisabeth fit faire une édition lithographiée de l'original et de la traduction, et elle la distribua à ses amis. Elle eut ensuite l'idée de faire imprimer la cinquième satire d'Horace (liv. Ier), *le Voyage à Brindes*, et de placer à la suite une traduction italienne. Cet ouvrage a eu trois éditions : la première fut imprimée à Rome, en 1816. L'honorable éditeur imagina de l'orner de gravures. On ne devait le tirer qu'à cent cinquante exemplaires, avec l'intention de ne l'envoyer qu'aux principales bibliothèques des souverains. L'imprimeur de Romanis en fut chargé, et il l'exécuta grand in-folio, double vélin, avec une vignette qui offre la figure d'Horace, d'après une médaille du cabinet du prince Poniatowsky. La première gravure, qui accompagne le texte original, représente le moment où le poète dit :

.... Donec cerebrosus prosilit unus,
Ac mulæ nautæque caput lumbosque saligno
Fuste dolat.

Dans le bateau, on reconnaît Horace et le rhéteur Héliodore. La seconde gravure représente la dispute de Sarmentus et de Messius : on voit, à table, Mécène, Horace, Héliodore, Virgile ; quelques-uns sont assis sur des sièges, ce qui est contraire aux usages de ce temps; du reste, ce sont d'assez agréables gravures au trait qu'on ne trouve jamais dans le commerce ; elles sont l'ouvrage des frères Ripenhausen, graveurs prussiens. La traduction italienne qui suit est attribuée à M. Molajoni, attaché à la secrétairerie-d'état du gouvernement pontifical. Seize gravures embellissent cette traduction : elles représentent les sites, tels qu'ils sont aujourd'hui : plusieurs ont été dessinés et gravés par la duchesse elle-même. Malgré tant de soins, cette première édition ne satisfit pas les amateurs. Les caractères étaient un peu trop forts : on avait oublié une majuscule . . . . on ne trouvait pas l'espace assez marqué dans un vers, qui contient quarante-trois lettres. La duchesse ne distribua que soixante exemplaires, fit détruire les quatre-vingt-dix autres, et en redonna une seconde édition qui parut dans le même format, sous la même date, avec la tête d'Horace et des perfectionnements remarquables. Elle en distribua deux cents exemplaires. cent ont les seize gravures de la première ; quatre-vingts ont en outre la gravure représentant Canosa ; vingt n'ont que dix ou douze planches dépareillées. Mais l'essaim d'envieux, qu'on voit ramper autour des personnages riches qui font facilement de la dépense, devait, comme partout ailleurs, faire éprouver l'atteinte de sa malignité. Quelques jaloux adressèrent à la duchesse des réflexions malveillantes sur la traduction. On commença à critiquer et à blâmer de ce qu'on avait donné cent quarante-deux vers blancs pour les cent hexamètres d'Horace, qui avaient été conservés. La duchesse, au milieu de son chagrin et de ses plaintes, jouissait d'une telle considération, que le cardinal Consalvi, voyant la peine qu'elle ressentait, lui proposa, par forme de consolation, de faire recommencer la traduction et de la revoir lui-même. Son éminence, prise au mot, ne put se dédire (*Voy.* Consalvi, LXI, 302). La duchesse,

cette fois, voulut employer les presses de la veuve Bodoni. Voici le titre de la troisième édition : *Di Q. Orazio Flacco satira V., traduzione italiana con rami allusivi, Parma co' tipi Bodoniani, MDCCCXVIII*, in-4°. Au frontispice est la même figure d'Horace. L'exemplaire que nous avons sous les yeux porte à la première page ces mots en français de la main de la duchesse : « *De la part d'Elisabeth, Dss. de Devonshire, née Hervey.* » En tête, on lit l'avertissement suivant en italien : « S. G. « la duchesse de Devonshire, amie « de tout bel ouvrage de génie, « ayant fait illustrer, par des dessins allusifs à l'argument, la cinquième satire du premier livre « d'Horace, a témoigné à la veuve « Bodoni le désir que cet ouvrage « parût à la lumière, reproduit « par les caractères de son époux, « toujours chéri et vénéré. L'édition entreprise par suite d'un si « noble projet, auquel la veuve Bodoni a prêté ses soins, ne sera pas « le livre le moins précieux parmi « les éditions Bodoniennes. » Suivent les cent vers latins, en cinq pages, caractères italiques, d'une netteté vraiment délicieuse. La traduction italienne, en tout différente de celle des premières éditions, est en cent cinquante-deux vers : on avait trouvé mauvais que la précédente fût en cent quarante-deux. Elle explique un peu plus le sens mystérieux du poète ; peut-être l'explique-t-elle un peu trop ? Une singularité est à remarquer : cet ouvrage, dans lequel intervinrent en première ligne deux femmes, toutes deux manifestant une volonté très-positive, sans consulter même l'éminentissime traducteur, ne devait pas ressembler aux ouvrages ordinaires. Huit gravures nouvelles accompagnent la traduction, et le texte s'arrête tout-à-coup, quelquefois à la moitié d'un vers et d'une page, pour donner le temps de regarder sans distraction la gravure qui est en rapport immédiat avec le sujet : alors la page reste presque blanche. Six des gravures sont dues à M. Rjpenhausen ; deux ont été dessinées par M. Catel, et gravées par le célèbre Caracciolo, comme celles de l'édition italienne que ce Romain a donnée du *Liber veritatis* de Claude Lorrain. Dans l'édition de Parme, la duchesse n'a pas cherché à rappeler les sites décrits tels qu'ils sont aujourd'hui : les récits du poète sont mis en scène : les monuments de Portici ont été consultés ; l'archevêque de Tarente, Capece-Latro, a communiqué les observations les plus judicieuses, des remarques faites sur le sol même du voyage, et, comme il faut depuis quarante ans qu'il se trouve des Français partout, les fouilles ordonnées en Calabre, par des officiers du génie, sont venues augmenter la masse des informations qui éclairaient les artistes. Enfin toute l'Italie savante, depuis la Porte Latine jusqu'à Brindes, a dicté les sujets de ces charmantes gravures. Je dois dire, mais avec le plus de réserve possible, quelques mots seulement sur les quatre vers latins qui ont été supprimés ; ce sont les vers 82, 83, 84 et 85 :

Hic ego mendacem stultissimus usque puellam...

ils ne pouvaient pas être imprimés en Italie, où ils ont disparu des éditions *expurgatæ*. On n'a distribué que cent cinquante exemplaires de cette édition avec gravures. Madame Bodoni a eu la permission d'en tirer un plus grand nombre, qui a pu être vendu sans gravures. Mais le plus

bel ouvrage qu'ait entrepris la duchesse en ce genre, est celui qui porte le titre de l'*Eneide di Virgilio recata in versi italiani da Annibal Caro*; 2 vol. in-fol., papier double vélin, *Roma nella stamperia de Romanis, MDCCCXIX* et qui lui a coûté des sommes très-considérables, parce qu'elle n'avait pas bien assuré ses droits lors du commencement de l'entreprise. C'est un véritable monument de beauté typographique. Ce livre, tiré à cent soixante-quatre exemplaires, n'a été donné qu'aux premiers souverains de l'Europe. On lit, à la fin du premier et du deuxième volume : *Elisabeth Devoniæ dux, familia Hervey excogitavit, suisque sumptibus absolvit.*. Le premier volume a vingt-deux gravures, non compris le portrait de la duchesse, dessiné par Lawrence et gravé par Marchetti. Le dessinateur a surmonté la tête d'un voile semblable à celui qu'on remarque dans les médailles d'or de la reine Philistis. Nous ne comptons pas au nombre des trente-huit gravures du deuxième volume les portraits de Virgile et d'Annibal Caro. La plus belle des gravures historiques est celle qui représente Virgile lisant son Enéide, et l'évanouissement d'Octavie, entendant les mots : *Tu Marcellus eris*. Comme ensuite les sites décrits par Virgile sont représentés dans leur état actuel, on remarque Troie, Ithaque, l'autre de la Sybille, Gaëte, Tivoli, Gabies, le Forum romain dessiné par Cockerell, tel qu'il a pu être, et le Forum tel qu'il est en ce moment. Akerblad fut une des personnes qui donnèrent les conseils les plus érudits pour l'achèvement de cet ouvrage. Après avoir terminé cette grande entreprise, la duchesse, ayant entendu dire qu'il avait été bien de donner à l'Italie une nouvelle édition de la traduction de Caro, mais qu'avec tant de peines l'Italie ne devait pas à ce zèle la publication d'un de ses ouvrages originaux, se disposait à publier une édition du Dante, accompagnée de cent gravures et de la traduction française, qui avait été imprimée à Paris, en 1811—1813. Elle destinait à cette publication des sommes considérables; mais elle n'eut pas le temps de compléter toutes les dispositions, qui auraient demandé plus de cinq ans de travaux. — La duchesse avait été très-liée avec madame de Staël et madame Récamier. Ayant perdu, en 1817, l'illustre auteur de *Corinne*, elle invita, à plusieurs reprises, celle de ses amies qui survivait à faire un voyage à Rome. Madame Récamier eut à peine le temps de jouir d'une société qui lui était si chère. Vers le milieu de mars 1824, la duchesse, surprise par un refroidissement, tomba malade, et succomba, le 30 mars, dans les douleurs d'une fièvre inflammatoire. Le *Journal des Débats* publia alors ces lignes de regret : « Si madame la duchesse de Devonshire aimait bien « Rome, elle y était bien aimée : là « dans ses appartements que son goût, « que ses occupations chéries avaient « transformés en une espèce de musée, tout ce qu'il y avait de voyageurs distingués sortis de l'Angleterre, sa mère-patrie, les hommes et les femmes remarquables « par leur rang, leurs connaissances « et leur mérite, de quelque contrée « de l'Europe qu'ils vinssent, étaient « admis chez elle. On y jouissait à « la fois et de tout ce que la société « peut présenter d'imposant, d'agréable dans les manières, de poli « dans les discours, et de l'inestima-

« ble avantage de profiter des con-
« versations solides et instructives
« que le goût de celle qui y présidait et le choix des objets curieux
« dont on était entouré faisaient tou-
« jours naître..... Au milieu de
« ces soins, si satisfaisants pour l'es-
« prit, dominaient les habitudes les
« plus charitables, les vertus les
« plus douces ; elle faisait des pen-
« sions à plusieurs établissements
« pieux ; elle inventait des moyens
« délicats pour développer et soute-
« nir le talent qui ne pouvait se suf-
« fire à lui-même, et le nombre des
« aumônes qu'elle prodiguait aux
« malheureux se trahit par celui des
« louanges et des bénédictions qu'on
« lui donnait de tous côtés...» Cette notice fut, dit-on, dictée par M. de L'Ecluse. La situation heureuse que la duchesse s'était créée à Rome lui permit de rendre des services au saint-siège ; elle demanda au gouvernement d'Angleterre les plâtres des marbres d'Elgin ; mais, ce qui fut un service de la plus haute importance, elle fit recommander les sollicitations du pape en faveur des catholiques d'Irlande. Quelques mots encore achèveront d'exprimer ce que nous ne pouvons pas dire avec tous les détails. Madame d'Albany, veuve du prétendant d'Angleterre, écrivait de Florence à la duchesse : « Ma belle
« amie, on dit ici que vous régnez à
« Rome ; permettez-moi d'aller vous
« visiter dans vos états ...» — Voici le jugement que la duchesse portait de Madame Récamier : « D'abord
« elle est bonne, ensuite elle est
« spirituelle, après cela elle est
« très-belle. » Lorsque la duchesse mourut, on frappa plusieurs médailles en son honneur. Il y en a une qui représente la colonne de Phocas, autour de laquelle elle avait fait faire des excavations ; cette médaille porte pour exergue : *Monumenta detecta*, et le portrait de la duchesse. A—D.

DEVOTI (Jean), né à Rome, le 11 juillet 1744, se destina à l'état ecclésiastique et se livra spécialement à l'étude de la jurisprudence et du droit canon. Il parvint au doctorat dans cette faculté et fut avocat à la cour romaine. On le nomma professeur de droit canonique à la Sapience lorsqu'il ne comptait encore que vingt ans. A l'âge de quarante-cinq ans il fut nommé par Pie VI évêque d'Anagni. Il professa avec un grand succès, et ses vastes connaissances dans le droit lui acquirent une brillante réputation, des charges honorables et de hautes dignités. En 1804, Pie VII le transféra à l'évêché de Carthage, *in partibus infidelium*, le fit secrétaire des brefs aux princes, prélat de sa maison, camérier secret et consulteur de la congrégation de l'Immunité. Lorsque le souverain pontife vint en France pour le sacre de Napoléon, Devoti fut un des prélats qui l'accompagnèrent. En 1816 ce savant canoniste fut, avec le célèbre Marchetti, adjoint aux prélats de la congrégation de l'*index*. Vers la fin du dernier siècle, une partie de l'Allemagne était livrée aux enseignements erronés d'Eybel, non moins dangereux que ne l'avaient été au commencement du même siècle ceux des protestants Boehmer, Thomasius, etc. Les ouvrages que Devoti composa étaient destinés et très-propres à compenser le mal produit par les leçons de cet imprudent professeur. Sa célébrité fut telle que le roi d'Espagne, en 1817, ordonna qu'on ne se servit que de ses *Institutions* à l'université d'Alcala, pour l'enseignement du droit canonique, au lieu de celles de

Cavallari, usitées jusqu'alors. Le savant prélat mourut à Rome, le 18 sept. 1820, et fut inhumé avec beaucoup de pompe dans l'église de Saint-Eustache. Devoti a publié : I. *De notissimis in jure legibus*, ouvrage estimé non seulement pour l'importance du sujet, mais aussi pour la pureté du style. II. *Institutionum canonicarum libri IV*, 4 vol. in-8°. C'est, des ouvrages de Devoti, le plus célèbre et le plus répandu. On y admire de vastes connaissances de la matière, la méthode dans les divisions et la sagesse des principes. Après deux éditions à Rome, il fut promptement réimprimé en d'autres villes d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne. En 1814, Devoti y fit quelque additions où il traita des questions nouvelles et amenées par les circonstances extraordinaires où l'on s'était trouvé. Cette édition fut bientôt épuisée, et il en parut une nouvelle, puis une autre à Gand, en 1822, 2 vol. in-8°; ibid., 1830. En 1834, une édition fut donnée à Venise, par Silvestre, *sur la dernière de Rome, revue et enrichie d'additions par l'auteur*, 4 vol. in-8°. Nous devons dire encore que les *Institutions* de Devoti sont suivies à l'université de Louvain et au séminaire de Saint-Sulpice de Paris. III. *Jus canonicum universum*. Avancé en âge; et déjà infirme, l'auteur n'a pu terminer ce grand ouvrage auquel il travaillait depuis long-temps. Trois vol. seulement ont paru. E—D—E.

DEVRIENT (Daniel-Louis), célèbre acteur prussien, naquit le 15 décembre 1784 à Berlin, d'une famille recommandable. On le destinait au commerce, et en conséquence on le plaça dans une maison de passementerie de Potsdam. Mais cette existence monotone et sédentaire l'ennuya bientôt, ainsi que le mauvais allemand qu'il entendait autour de lui; et souvent, au lieu d'aller le soir, sa lanterne à la main, attendre au club de Potsdam son patron pour l'en ramener, il courait acheter une contre-marque à la porte du théâtre. Finalement il partit sans prendre congé, se mit à la suite d'une troupe de comédiens ambulants, sous la conduite d'un nommé Lange, et débuta vers la Pentecôte de 1803 sur le théâtre de Géra, dans le rôle d'Edouard de Schalheim (pièce du *Caméléon*, par Beck). Il n'avait alors que dix-huit ans; et, à son nom de famille, il avait substitué celui de Herzberg. Il parut ensuite dans une foule d'autres rôles de tous les genres tant à Géra qu'à Zeiz, à Naumbourg et dans d'autres petites villes de Saxe. Il eut aussi le bonheur de se voir admis au théâtre de Dessau; et là du moins il trouva ce qu'il n'avait pas encore rencontré, un parterre plus capable de comprendre et d'encourager un acteur : il y fit des progrès marqués; et chaque jour amena des perfectionnements dans son jeu. Sa persévérance fut récompensée par l'éclatant succès que, quelque temps après, il obtint à Breslau : le jugement de cette Athènes de la Silésie fonda le renom de Devrient, qui fut regardé comme un des premiers acteurs de l'Allemagne. Iffland tenait alors le sceptre de la scène; mais non seulement ses triomphes ne reléguèrent point dans l'ombre le nom de Devrient, il semble même probable que, déjà sentant la main du temps peser sur lui, Iffland se soucia peu de mettre son prochain déclin en parallèle avec un talent dans toute la force de l'âge, et qu'il suscita des obstacles pour que son jeune rival

ne parût pas à Berlin. Il y parut cependant en 1814, et cette apparition mit le sceau à sa réputation. L'année suivante il eut un engagement fixe, qui, quelques années plus tard, devint un engagement à vie. L'enthousiasme du public ratifia complètement ces mesures de l'administration. Peu d'acteurs ont joui plus complètement que Devrient, depuis qu'il eut renoncé à la tragédie proprement dite pour se borner à la comédie et au drame, du plaisir de se voir, fort jeune encore, l'idole d'un parterre délicat et connaisseur. Il mettait à profit ses congés annuels en faisant des tournées à Leipzig, à Magdebourg, à Hambourg, à Weimar, à Vienne; et partout, recueillant les mêmes bravos qu'à Berlin, il s'entendit proclamer le premier comédien de l'Allemagne. Mais sa santé n'était pas forte : des affections nerveuses usaient ce faible corps, et les habitudes un peu bachiques qu'il devait à la société de son intime ami Hoffmann, ou qu'au moins la société d'Hoffmann avait développées et cultivait chez lui, n'étaient pas propres à compenser ce défaut d'organisation. Depuis 1827, ses facultés, sa mémoire surtout, allèrent déclinant, et, dans quelques nouveaux rôles qu'il essaya de créer, il se montra fort inférieur à lui-même. Une perturbation générale du système nerveux vint vers nov. 1832 le contraindre de garder la chambre, puis le lit, et bientôt l'emporta. Quelques instants avant d'expirer, il s'était fait jouer par sa femme l'ouverture de *Don Juan*, comme si son âme eût dû prendre son vol plus doucement sur les ailes de ces notes célestes. Organisé de la manière la plus irritable, Devrient, osseux, maigre, sentait avec le plus grande vivacité, et rendait avec la plus grande énergie, on pourrait même dire avec exagération. Du moins n'était-il à l'aise que lorsqu'il avait à exprimer de l'outré, de l'extrême, de l'exceptionnel. C'est de lui qu'Eschine eût pu dire ce qu'il disait de Démosthène : « Que serait-ce si vous « eussiez entendu le monstre ! » Le monstre, c'est-à-dire le prodigieux, l'inimaginable mortel. Cette exubérance d'énergie formait un contraste frappant avec la chétive enveloppe dans laquelle elle se déployait; il y avait lutte entre sa vigueur intellectuelle et morale, et sa faiblesse organique : et les triomphes de celle-là sur celle-ci ne semblaient que d'incroyables tours de force, que des démentis éphémères; mais cette lutte même, cette antinomie éternelle de l'homme intérieur et de l'homme extérieur, cette momentanéité de triomphe, dans lesquels l'homme se dévorait lui-même au foyer de son génie, offraient un spectacle éminemment esthétique et artistique. Ce caractère du talent de Devrient explique comment il sympathisait avec Hoffmann : tous deux étaient passionnés pour les extrêmes, et tous deux le poursuivaient avec des formes excentriques, fougueuses, délirantes. Aussi, de même que Hoffmann n'excelle que lorsqu'il se lance dans les sphères hors nature, de même aussi le haut talent dramatique de Devrient n'était lui-même que lorsqu'il avait à reproduire des caractères ou des impressions au-dessus de ce que nous offrent les circonstances vulgaires de la vie, de ces hommes dont le cœur est déchiré par l'ouragan des passions, dont la voix raconte des Iliades, d'immenses douleurs, ou dont le front découronné n'est plus le siège de la pensée. Trois rôles surtout, Franz Moor, Shylok, le roi Lear, étaient les types de sa physionomie théâtrale; il en reproduisait

partout les traits, dans *Richard III*, dans *Mercutio*, dans *Falstaf*, dans *Parolles*, dans le *Fou* (du roi Lear), dans *Hubert* (du *Roi Jean*), dans le *Portier* (de *Macbeth*), dans des rôles en apparence plus insignifiants encore. Souvent, en effet, la vaniteuse coquetterie du grand artiste aimait à se charger de ces petits rôles pour montrer, en les agrandissant, toute la puissance de son art. Il y réussissait souvent; il faut le dire; mais, il faut le dire aussi, l'harmonie de la pièce y perdait. Ce qui, dans la pensée de l'auteur, n'était qu'accessoire subalterne, il lui donnait des proportions gigantesques, des dimensions écrasantes; l'épisode devenait le poème : le second plan mettait le premier dans l'ombre. Ses confrères s'en plaignaient, par jalousie peut-être, mais au moins avec justesse. Devrient ne les écoutait pas, et, se posant le centre de tout, faisait à lui seul, non pas un rôle du drame, mais tout le drame, et ne souffrait pas que le héros même de la pièce brillât près de lui. Pour jouer les despotes, il n'avait qu'à s'étudier. P—ot.

DEWEZ (Louis-Dieudonné-Joseph), naquit à Namur le 4 janvier 1760. Une chaire de rhétorique, qu'il occupa pendant dix ans au collége de Nivelles, lui donna les moyens de satisfaire son goût pour les lettres, mais n'était pas propre à le tirer de l'obscurité. Quand arriva la révolution française, Dewez, quoique sans ambition, sortit de son école, et se tourna vers les fonctions administratives, où il ne se rendit pas moins utile par sa sévère intégrité que par son esprit naturellement bon et conciliant. Il fut d'abord commissaire du Directoire exécutif près le tribunal correctionnel de Nivelles, puis substitut du commissaire du Directoire près les tribunaux civils et criminels du département de Sambre-et-Meuse. Il devint ensuite sous-préfet de Saint-Hubert, emploi qu'il remplit jusqu'aux évènements de 1814, et dans lequel il mérita l'estime et l'affection publiques. Lorsque la Belgique fit partie du royaume des Pays-Bas, Dewez consentit à être attaché au département de Waterstaat, dirigé par un homme aussi distingué par la noblesse de son caractère que par ses connaissances étendues, le duc d'Ursel; mais sa véritable place était dans l'instruction publique. Nommé inspecteur-général des athénées et collèges, il se livra à ses travaux littéraires avec une nouvelle ardeur, et rendit de fréquents services aux personnes qui recouraient à son ministère. Son désir d'obliger et de ne heurter aucune opinion dégénérait souvent en faiblesse; mais, chose remarquable, cet homme facile à dominer était, quand il ne s'agissait que de lui-même, d'une extrême indépendance. Plus d'une fois il se trouva en position de faire une brillante fortune : la carrière des honneurs s'ouvrit souvent devant lui; mais il négligea d'en profiter, et n'accepta que le ruban du Lion-Belgique. A la révolution de 1830, il conserva son inspection, que la liberté illimitée de l'enseignement réduisit presque à rien. Le loisir qu'elle lui laissait, il le consacra à l'étude, surtout à celle de l'histoire, sa passion favorite. Son style était, il faut le dire, traînant et décoloré, sa critique incertaine et peu profonde; cependant il est juste de lui tenir compte des difficultés qu'il avait eues à vaincre, et de considérer qu'au moment où il commença d'écrire, la Belgique, condamnée à l'immobilité littéraire,

se croyait à peine le droit de bégayer le français. D'ailleurs la science historique n'était pas sous l'Empire ce qu'elle est aujourd'hui, et il est difficile à un âge avancé de refaire son éducation intellectuelle. Dewez, toujours le premier à reconnaître ce qui lui manquait, corrigeait en silence ses premiers écrits, et aurait dû désarmer la critique, au moins par sa docilité et sa modestie. Dès la réorganisation de l'académie de Bruxelles, en 1816, il se vit appelé à partager ses travaux. Ses qualités personnelles et son zèle lui valurent en 1821 le titre de secrétaire perpétuel de cette compagnie. L'institut des Pays-Bas se l'associa également. Il fut chargé, en outre, en 1828, du cours d'histoire au Musée. La perte de ses deux filles lui porta un coup funeste; d'autres chagrins achevèrent de troubler ses dernières années; néanmoins il mourut avec la sérénité d'un sage, le 28 oct. 1834, à la suite d'une douloureuse maladie. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Histoire générale de la Belgique*, Bruxelles, 1805-1807; 2e édition, 1826-1828, 7 vol. in-8°. Lorsque la première édition parut, M. de Stassart en fit, dans le *Moniteur*, une analyse détaillée, qui a été imprimée à part en un vol. in-8°, Avignon, 1810, tiré seulement à vingt exemplaires. II. *Géographie ancienne du département de Sambre-et-Meuse*, Namur, 1812, in-8°. III. *Histoire particulière des provinces belgiques*, Bruxelles, 1816, 3 vol. in-8°. IV. *Abrégé de l'Histoire belgique*, ibid., 1817; 2e édit. 1819, avec un frontispice gravé. La 3e édit. allait être mise sous presse au moment du décès de l'auteur. V. *Rhétorique extraite de Cicéron*, ibid., 1818, in-8°. VI. *Géographie du royaume des Pays-Bas*, ibid., 1819, in-12; 2e édit., 1820; 3e édit., 1825; 4e édit., *Géographie du royaume de Belgique*, 1834. La première édition fut vivement critiquée dans l'*Oracle*, par M. Audoor, greffier en chef de la cour supérieure de Bruxelles. Malheureusement le censeur citait des faits, et Dewez, au lieu d'avouer des fautes incontestables, se défendit mal, en disant que les feuillets de son manuscrit s'étaient dérangés à l'impression. VII. *Dictionnaire géographique du royaume des Pays-Bas*, Bruxelles, 1819, in-8°, auquel il faut ajouter une *Description statistique des provinces*, imprimée quelque temps après. VIII. *Histoire du pays de Liége*, ibid., 1822, 2 vol. in-8°. IX. *Abrégé de l'Histoire de la province de Namur*, par demandes et par réponses, ibid., 1822, in-12. X. *Abrégé de l'Histoire du duché de Brabant, du marquisat d'Anvers, et de la seigneurie de Malines*, par demandes et par réponses, ibid., 1824, in-12, en français et en hollandais. XI. *Abrégé de l'Histoire de la province du Hainaut et du Tournaisis*, par demandes et par réponses, ibid., 1823, in-12; 2e éd., 1827. XII. *Cours d'Histoire belgique, contenant les leçons publiques données au Musée des lettres et des sciences de Bruxelles*, ibid., 1833, 2 vol. in-8°. Dewez a inséré, dans le recueil de l'académie de Bruxelles, tome II des *Nouveaux Mémoires*: *Rapport sur l'état des travaux et des opérations de l'Académie*.—Mémoire dans lequel on examine *quelle peut être la situation des différents endroits de l'ancienne Belgique, devenus célèbres dans les Commentaires de*

César, par les évènements mémorables qui s'y sont passés. — Mémoire sur cette question : *A quel titre Baudouin, surnommé Bras-de-Fer, premier comte de Flandre, a-t-il gouverné cette province?* Tome III : Mémoire pour servir à l'*Histoire d'Alpaïde, mère de Charles-Martel*, — Mémoire *sur les invasions, l'établissement et la domination des Francs dans la Belgique.* — Mémoire sur le *gouvernement et la constitution des Belges, avant l'invasion des Romains.* Tome IV : Examen de cette question : *Les Bataves ont-ils fait une alliance avec les Romains?* Tome V : Mémoire *sur le droit public du Brabant au moyen-âge.* — Id. *sur le droit public du pays de Liége.* Tome VI : *Notice sur Froissart.* Cette Notice n'apprend rien de neuf. — Mémoire *sur la bataille de Roosebeke.* Dewez se contente d'adopter, sans le dire, les résultats exposés dans le *Messager des sciences et des arts* de Gand, par M. Vander-Meersch d'Audenarde. — Mémoire *sur la ressemblance des Germains et des Gaulois.* Les journaux et bulletins de l'Académie contiennent, de plus, différentes notes et communications du même écrivain. Lorsque l'*Observateur* parut à Bruxelles, en 1815, Dewez fut invité à en être un des collaborateurs; mais, ennemi de toute polémique, il n'y prit aucune part. R—F—G.

DEWINTER. *Voy.* WINTER (*Jean-Guillaume* de), LI, 56.

D'HERMILLY. *Voy.* HERMILLY, XX, 264.

DIACOS, capitaine grec, jouissait d'une grande réputation parmi les Armatolis, lorsqu'en 1820, les premiers symptômes de l'insurrection contre les Turcs éclatèrent en Grèce. Diacos souleva d'abord les pâtres des montagnes, pénétra dans la Livadie, et y fit prisonnier, près de Négrepont, le frère du caïmacan de cette province, qui escortait le trésor public. Celui-ci fit écrire à Diacos, par des primats grecs, qu'il ferait pendre tous ses prisonniers, s'il ne rebroussait chemin et ne relâchait pas son frère. Diacos ne tint aucun compte de ces menaces, et ne consentit à délivrer son prisonnier qu'à condition que les Turcs évacueraient la Livadie et rendraient la liberté aux Grecs prisonniers de guerre. Cette proposition fut acceptée; mais le caïmacan, au mépris d'une convention solennelle, fit égorger plusieurs Grecs. Cette violation du droit des gens étant connue de Diacos, il se met à la poursuite du chef turc, l'attaque et le taille en pièces avec tous les siens. Alors tous les habitants de la Béotie se soulèvent au nom de la religion et de la liberté. Diacos, pour mieux les entraîner dans ses projets, fait accréditer le bruit, déjà répandu, qu'il a été poussé à attaquer les Turcs par l'inspiration d'une vierge miraculeuse cachée dans l'antre de Trophonius. L'exaltation des Grecs est au comble; entremêlant des hymnes pieux aux chants guerriers qui rappellent les exploits des anciens Grecs, ils jurent d'imiter leurs ancêtres. Mais cet élan de patriotisme dura peu. Bientôt accablés par le nombre, ces malheureux moururent presque tous, sur le champ de bataille, et Diacos, plus malheureux encore, ayant été grièvement blessé, fut emmené par les Turcs, et périt par le supplice du pal. Az—o.

DIANA (CHRISTOPHE), peintre, né en 1558 à San-Vito, dans le Frioul, suivit jeune les leçons de

Pomponio Amalteo; qui ne négligea rien pour développer ses heureuses dispositions. Le portrait d'Oristilla di Parstinago, qu'il fit à vingt ans, prouve qu'à cet âge, s'il ne possédait pas encore tous les secrets de son art, il savait du moins poser une figure, et la dessiner avec pureté. On conserve à San-Vito, dans la principale église, un tableau de Diana, représentant le Christ en croix, avec la Vierge et saint Jean. C'est peut-être le chef-d'œuvre de cet artiste; on ne cite aucune autre composition de lui qui réunisse, au même degré, le mérite et la correction du dessin, et la vérité du coloris. Lanzi fait une mention honorable del Diana, dans la *Storia della pittura;* mais il a négligé de recueillir les particularités de sa vie, qui fut, selon toute apparence, assez courte et privée d'événements. W—s.

DIBDIN (Charles), auteur dramatique, naquit en 1748, à Southampton. De Winchester, où il recevait une éducation dirigée vers l'église, son goût pour la musique le fit aller à Londres, où il monta sur les planches du théâtre, à peine âgé de quinze ans. Doué d'une rare facilité, il ne tarda point à fabriquer lui-même des pièces qui n'étaient pas plus mauvaises que tant d'autres indigestes morceaux offerts à la bonhomie de John Bull, et qui quelquefois étaient meilleures; car au moins l'auteur connaissait la scène, et d'ailleurs il jetait toujours dans ses bluettes des rôles analogues à ceux dans lesquels il sentait qu'il était goûté du public. Cette double industrie le mit à même de devenir spéculateur. Il fut deux ans directeur du Cirque, puis il fit bâtir dans le Leicester-Square un petit théâtre sur lequel il donna un nouveau genre de spectacle consistant en chants, musique et récits, où seul il était auteur, compositeur et acteur. Cette universalité, piquante sans doute pour quelques personnes, n'était pas pourtant fort bonne pour attirer la foule. Il eut néanmoins le bonheur de voir quelque temps prospérer son exploitation. Son talent, sa franche gaîté y furent pour quelque chose, le bon marché pour un peu plus, les chants emphatiques en l'honneur de la Grande-Bretagne et les injures adressées à la France pour bien plus encore. Le gouvernement que servait à merveille l'enthousiasme donné au peuple de Londres par les inspirations militaires et navales de Dibdin, vit dans le microscopique théâtre de Leicester-Street un moyen de gouvernement, et pensionna les flonflons du poète-chanteur-comédien-machiniste. La subvention n'était, il est vrai, que de cinq mille francs, encore cessa-t-elle d'être payée à la mort de Pitt. Dibdin était à l'apogée de sa gloire : son étoile pâlit, et bientôt fila. Il ouvrit alors un magasin de musique dans le Strand, mais il n'eut pas plus de succès, et sans l'assistance généreuse de quelques gentlemen, qui se cotisèrent pour former en sa faveur un fonds dont ils lui servirent la rente, les dernières années de Dibdin auraient été flétries par l'indigence. Il mourut en 1815. On connaît de lui beaucoup d'ouvrages qui généralement méritent l'oubli dans lequel ils sont tombés, mais qui, considérés soit comme à-propos saisis avec rapidité, soit comme espèces d'impromptus dramatiques, appuient ce que nous avons dit plus haut de la facilité de cet auteur. Voici la liste des principaux : I. Beaucoup de pièces de théâtre, entre autres, *la ruse du Berger*, drame, 1765; *Damon*

et Philis (tiré de Cibber), comédie, 1768; *le Mauvais lot*, 1772; *le Déserteur*, 1773; *la Métamorphose*, opéra-comique, 1776; *le Sérail*, opéra-comique, 1776; *le Quaker*, opéra-comique, 1777; *le Pauvre Vulcain*, farce; *les Bohémiens*, opéra-comique, *Rose et Colas*, opéra-comique; *la Revanche des veuves*, opéra-comique; *Annette et Lubin*, opéra-comique, toutes de 1778; *le Pensionnaire de Chelsea*, opéra-comique, 1779; *le Miroir*, ou *Arlequin partout*, farce, 1779; *la bergère des Alpes*, opéra-comique, 1780; *les Islandais*, opéra-comique, 1781; *l'Acte de mariage*, 1781. Ces titres seuls indiquent que beaucoup de ces pièces ne sont que des imitations ou des traductions libres. Indépendamment de celles qui ont été imprimées, Dibdin en a composé beaucoup qui n'ont eu de publicité que dans sa salle de spectacle. II. Plusieurs romans savoir : 1° *le Diable*, Londres, 2 vol. in-8°, 1785; 2° *Anne Hewitt*, ou *le Robinson Crusoé femelle*, 3 vol., 1792; 3° *le Jeune frère*, 3 vol. in-8°, 1793; 4°. *Henri Hooka*, 3 vol., 1806. III. Ses *Mémoires* (professionnal Life of Ch. Dibdin), 4 vol. in-8°, 1802. IV. *Histoire du théâtre*, 5 vol. in-8°, 1795. V. *Chants* 4 vol. in-12. VI. *Observations sur un voyage en Angleterre et en Ecosse*, 1803, in-4°. VII. *Le précepteur harmonique*, poème didactique, 1804, in-4°. On peut y joindre beaucoup de publications en prose qui traitent de la musique ou de l'art de l'enseigner, le *Mentor musical*, la *Musique réduite en épitomé*, etc. — *Charles* DIBDIN, fils du précédent, comme lui fécond auteur dramatique, est mort le 12 janvier 1833, après avoir dirigé plusieurs théâtres de Londres. Ses ouvrages sont *Claudine*, bluette, 1801, le *Grand Diable*, pièce féerie, 1801, le *Vieillard des montagnes*, *Barbara Allen*, *Myrtes et Mètres*, recueil de poésies, 1807, in-8°.

P—OT.

DICKEYMAN (JEAN), trouvère français né en Flandre au XIIIe siècle, et qui traduisit en vers les distiques de Denis Caton, pour les enfants de Philippe de Montmorency, seigneur de Nevele et non pas *Muelle*, comme l'écrit M. C.-M. Robert. Cet auteur, qui en parle dans son *Essai sur les Fabulistes* (pages LXXX et CLXIV), dit qu'il était surnommé *le laboureur*, ce qui ferait croire que son vrai nom était plutôt *Ackerman*, qui se traduit par *Agricola* dans les Annales de Jacques Meyer. Quoi qu'il en soit, Dickeyman ou Ackerman marcha sur les pas d'Everard, moine de Kirkham, qui avant l'année 1145, sous le règne du roi Etienne, traduisit les mêmes distiques, dont de nouvelles versions furent essayées également au XIIIe siècle par Adam de Gaïency, Adam de Suel, Jehan de Paris ou du Chastelet et Hélie de Winchester. Le poète flamand dit à la fin de son ouvrage que Caton avait accompli ses vers deux à deux; mais moi, dit-il, qui suis moins habile,

En ce ditié en fi fait de deus quatre.

R—F—G.

DICKONS (MISTRISS POOLE), cantatrice anglaise, née vers 1775, jouait à l'âge de six ans les ouvertures et les fugues de Handel avec un goût et une précision extraordinaires. Lorsqu'elle eut atteint l'âge de onze ans son père la plaça sous la direction du célèbre Rauzzini de Bath, le maître de Braham. A treize

ans elle parut comme cantatrice au Wauxhall, et eut bientôt un engagement pour les concerts de musique vocale ancienne. Les magnifiques oratorios de Handel exaltaient au plus haut degré son âme naturellement portée à l'enthousiasme religieux, et ce sentiment profond se révélait dans tous les accents de sa voix. Avec le temps cependant, elle se résolut à faire entendre au public des paroles plus mondaines, et débuta au théâtre de Covent-Garden dans le rôle d'Ophélia ; où elle fut ce que doit être la folle d'Hamlet, déchirante et ravissante. Le rôle de Nina dans la pièce, française de ce nom, qu'on venait d'adapter à la scène britannique, lui revenait de droit après ce premier triomphe, et fut pour elle l'occasion d'un nouveau succès. L'absence de mistriss Billington laissait alors en Angleterre le sceptre du chant inoccupé : miss Poole s'en mit en possession : prima donna du premier théâtre de Londres, elle créa ou reproduisit successivement tous les rôles d'héroïnes d'opéra et moissonna dans les comtés des trois royaumes, ainsi qu'à Londres, des milliers d'applaudissements et de guinées. On l'admira surtout au théâtre du Roi, dans le rôle de la comtesse des noces de Figaro. Elle ne fut même pas complètement éclipsée en 1801, par l'étincelante Billington, lorsque cette *regina del canto* reparut sur l'ancien théâtre de ses triomphes. Miss Poole était alors devenue mistriss Dickons, et sans doute elle avait songé à se retirer du théâtre. Son mariage ne fut point heureux ; et c'est probablement à cette circonssfance que le public dut le plaisir de la voir encore long-temps. Au sortir de Drury-Lane où elle resta jusqu'en 1816, mistriss Dickons fut engagée comme prima donna aux Italiens par Mme Catalani. De Paris elle se rendit à la fin de la saison en Italie où tous ses pas furent marqués par des éloges et notamment à Venise, où plusieurs fois elle fut engagée pour chanter avec le fameux Velluti. Etant partie brusquement afin de recueillir une succession litigieuse, elle ne tarda pas à recevoir des propositions pour la scène qui la première avait été témoin de ses succès, et elle ne résista pas au plaisir de prouver à ses anciens admirateurs qu'elle s'était perfectionnée encore dans la terre classique du chant. Mais une fois qu'elle vit le public unanime sur ce point, elle fit définitivement ses adieux à la scène, en 1812, malgré les offres lucratives qui lui venaient et d'Angleterre et d'Italie. Elle jouissait pourtant encore de la plénitude de ses facultés vocales, et on l'entendit, en 1822, chanter avec la même pureté, le même brillant, qu'aux plus beaux jours de sa jeunesse. Mais le chant était fatal à sa santé, et le mal qui devait la conduire au tombeau la dévorait vivante : c'était un cancer au sein. Une attaque de paralysie vint accélérer le funeste dénouement le 4 mai 1833, à Londres. Aux talents de la cantatrice et de la musicienne consommée, mistriss Dickons joignait les vertus qui font le charme de son sexe, et des sentiments chrétiens qu'on trouve assez rarement dans le monde, et moins encore dans les coulisses.

P—OT.

DICKSON (Jean), horticulteur, né en Ecosse, de parents pauvres, se rendit fort jeune en Angleterre, et se mit comme journalier au service d'un pépiniériste d'Hammersmith, de là dans diverses mai-

sons en qualité de jardinier, et finit par prendre dans la capitale un établissement qui prospéra. Dickson, en vaquant aux affaires de son commerce, se livrait à l'étude de la botanique, qui du reste ne pouvait qu'ajouter à ses chances de succès. Bancks, qui l'avait distingué chez son pépiniériste d'Hammersmith et auquel il ne manqua pas de se présenter, dès qu'il fut à Londres, l'avait encouragé dans cette route, et lui avait ouvert sa riche bibliothèque. Dickson acquit bien vite là ce qui manquait à son éducation comme botaniste, et devint un des phytographes les plus savants de l'Angleterre. Son attention se fixa surtout sur la classe des cryptogames si peu connues avant les vingt dernières années du XVIIIe siècle, et il contribua aux progrès de cette partie de la science. Dickson est mort en 1822, vice-président de la société horticulturale et membre de la société linéenne de Londres. On a de lui : I. *Plantarum cryptogamicarum Britanniæ*, etc., 4 fascicules, 1785-1801. Il y décrit au-delà de quatre cents végétaux cryptogames inconnus avant lui. II. *Collection de plantes diverses*, 17 fascicules, 1789-99. III. *Catalogue alphabétique des plantes dénommées d'après la méthode de Linné*, 1811, in-8°. IV. Divers articles dans les *Transactions de la société linnéenne*. P—ot.

DIDIER (Jean-Paul), né à Upie dans le Dauphiné, en 1758, fut avant la révolution avocat au parlement de Grenoble, et se fit connaître, en 1788, par la violence avec laquelle il prit part aux dissensions qui signalèrent, dans cette ville, l'exil des parlements. Didier signa l'un des premiers la délibération de la ville, tendant à supplier le roi de rappeler les magistrats exilés, de convoquer les Etats-généraux du royaume, et de permettre que le tiers-état fût représenté dans les assemblées de la province en nombre égal à celui du clergé et de la noblesse réunis, et surtout d'établir le vote par tête et non par ordre. Ces prétentions, fort extraordinaires alors, et très-contraires aux usages et aux bases de l'ancienne monarchie, furent en France, on ne peut en douter, le premier symptôme des révolutions qui devaient si long-temps agiter le monde. Didier assista, dans le même temps, à la fameuse assemblée de Vizille que l'on a aussi considérée avec raison comme le premier foyer d'un incendie qui devait être universel, (*Voy.* Mounier, XXX, 312), et il fut un des provocateurs et des signataires de toutes les imprudentes décisions de cette assemblée. Son ambition et son désir de célébrité, toujours très-ardent, lui firent alors vivement regretter de n'avoir pu se faire nommer un des députés de sa province aux Etats-généraux. Il y accompagna de ses vœux ses compatriotes Mounier et Barnave, dont il partageait alors toutes les illusions. Mais, détrompé bientôt comme eux par les excès et les désordres de la révolution, il fit tous ses efforts pour s'y opposer, et se sépara entièrement de cette cause. Bientôt, proscrit par suite de ce retour à des principes de raison et de justice, il fut obligé de quitter la France en 1793, et il n'y revint qu'après la chute de Robespierre. A cette époque de réaction il se montra l'un des plus fougueux adversaires de ce que l'on appelait alors les *terroristes*. Mais lorsque Bonaparte eut fondé sa puissance par la révolution du 18 brumaire (novembre 1799), Didier se rangea de son parti avec

tout le zèle et l'enthousiasme de son caractère. Il avait fait quelques pertes dans sa fortune, et l'un de ses premiers vœux était de les réparer; il fit plusieurs voyages dans la capitale, et il y sollicita différents emplois, mais ce fut sans succès malgré la protection du ministre Portalis qui s'intéressait à lui, et le zèle avec lequel il publia dès l'année 1802, à l'époque du concordat, sous le titre de *Retour à la religion*, une brochure qui fut très-remarquée et qui était évidemment écrite sous la dictée du gouvernement. Ces preuves de dévouement ne valurent à Didier qu'une place de professeur à l'école de droit de Grenoble; et même cette place lui fut ôtée lors de l'organisation de l'université. Fort embarrassé dans ses affaires, il se jeta dans différentes entreprises de mines et de dessèchement de marais qui ne lui réussirent pas. Il était réduit aux dernières extrémités lorsque le retour des Bourbons en 1814 vint faire concevoir de nouvelles espérances à son ardente imagination. Ainsi l'on ne peut pas douter qu'il n'ait vu avec joie la restauration; et il est également sûr qu'il se hâta d'accourir dans la capitale, pour y demander la réparation des persécutions, des pertes qu'il avait subies, pour y réclamer ce qu'il croyait dû à son zèle contre-révolutionnaire. On a dit qu'il fut alors nommé maître des requêtes, et même, ce qui est peu probable, conseiller à la cour de cassation. Ce qu'il y a de certain; c'est que nous l'avons entendu à cette époque se plaindre amèrement du gouvernement royal, et l'accuser hautement d'ingratitude. Il retourna fort mécontent dans son département; et, lorsque les Bourbons furent obligés une seconde fois de quitter la France dans le mois de mars 1815, il se déclara ouvertement contre eux. Restant depuis ce temps attaché au parti de l'opposition, il se trouva compromis dans une conspiration qui fut découverte à Lyon au commencement de 1816. Poursuivi par la police il se réfugia dans le département de l'Isère, où il parvint à former contre le gouvernement un complot qui eut des résultats bien graves, et qui pouvait en avoir de plus funestes encore. Ce fut dans la nuit du 4 au 5 mai 1816 qu'à la tête de cinq ou six cents paysans, Didier, descendant des montagnes, vint audacieusement attaquer, aux cris de *vive l'empereur*, la garnison de Grenoble, ne doutant pas que les intelligences qu'il avait pratiquées dans cette ville ne l'y fissent entrer sans obstacle; mais la garnison était commandée par le général Donnadieu. Cette garnison, bien que surprise et peu nombreuse, repoussa vigoureusement cette attaque. La troupe de Didier fut dispersée en un instant, et lui-même, obligé de fuir, se réfugia dans les montagnes de la Savoie, où le gouvernement piémontais le fit arrêter et fournit bientôt, en le livrant aux autorités françaises, une des premières applications du principe d'extradition que les puissances venaient d'arrêter entre elles. Conduit à Grenoble, Didier y fut traduit à la cour prévôtale de l'Isère et condamné à mort, ainsi que vingt-un de ses complices. Ces malheureux ayant obtenu du général Donnadieu un mois pour se pourvoir en grâce, le télégraphe porta dans le jour même à Grenoble l'ordre de leur exécution.— Son fils, qui avait été auditeur et sous-préfet au temps de l'empire, puis préfet des Basses-Alpes pendant les cent-jours, fut arrêté comme complice de son père, et rendu à la liberté peu de temps après. M—D j.

DIDOT (Firmin), célèbre imprimeur et graveur en caractères, né à Paris en 1764, était le second fils de Fr.-Ambr. Didot (*Voy.* ce nom, XI, 329), chef de cette famille de typographes, que leurs nombreux chefs-d'œuvre ont mis à la tête de tous les imprimeurs de l'Europe. Après avoir fait ses études dans une pension où il eut pour condisciple Talma, dont il resta l'un des amis les plus dévoués, il se perfectionna dans la connaissance de la langue et de la littérature grecques sous la direction du savant d'Ansse de Villoison, ami de son père. Mais, en se livrant à son goût naturel pour la littérature, il ne négligeait pas l'art dont il devait un jour reculer les limites; et, dès 1783, il avait gravé le beau caractère italique que son frère (Pierre Didot) employa dans la première édition de son *Epître sur les progrès de l'imprimerie* (1). Il avait, comme il le dit lui-même, trouvé la gravure en caractères presque au point où Vergèce (*Voy.* ce nom, XLVIII, 179) l'avait laissée sous François Ier. Ce ne fut qu'en 1789, lorsque son père lui eut cédé sa fonderie, qu'il put donner tout l'essor à son talent, et, par des essais multipliés, amener enfin la gravure des caractères au point de perfection où il l'a portée. Firmin fut attaché par l'assemblée constituante à la fabrication des assignats; et l'on peut croire qu'on lui dut la plus grande partie des moyens imaginés pour en rendre la contrefaçon difficile. En 1795, s'étant chargé d'une nouvelle édition de la *Table des logarithmes*, par Callet (*Voy.* ce nom, VI, 539), ouvrage où les moindres erreurs peuvent être de la plus grande conséquence, il imagina d'en immobiliser chaque page, en la soudant avec un fer chaud, afin de pouvoir corriger les erreurs, s'il y en avait, à mesure qu'elles lui seraient indiquées. Didot annonça cette édition comme stéréotypée; mais le procédé qu'il avait employé, pour assurer la solidité des planches, diffère totalement de celui dont il se servit plus tard pour ses éditions des classiques latins et français, format in-18, et dont Camus a donné la description dans son *Histoire de la stéréotypie*, 117-123. Il se munit d'un brevet pour cette nouvelle invention, le 26 décembre 1797, et forma presque aussitôt, avec son frère Pierre Didot et Héran, une société pour la vente de ses éditions stéréotypées; mais, malgré tous les avantages qu'offraient ces éditions, elles eurent assez peu de succès. Les soins qu'il donnait à la stéréotypie ne l'empêchaient pas de s'occuper du perfectionnement des caractères, et l'on peut juger du degré d'élégance auquel il était parvenu par les belles éditions de *Virgile*, 1798, et d'*Horace*, 1799, in-fol., imprimées avec des types qu'il avait gravés et fondus exprès. En 1800, Firmin donna l'*Essai d'un nouveau caractère grec* dans un in-4° de 4 pages, contenant le premier chant de Tyrtée avec la traduction française en regard. Le pasteur Marron (*Voy.* ce nom, au Supp.) critiqua dans un journal la forme de ce caractère, qu'il trouvait inférieur à celui de Bodoni. Firmin lui répondit par une *Lettre*, insérée dans le *Magasin encyclopédique* (sixième ann., V, 304); et, profitant de cette circonstance pour venger l'*Horace* de son frère, des reproches non moins mal fondés de Marron, qui sans doute avait voulu consoler Bodoni des cri-

(1) 1784, in-8°.

tiques essuyées en France par son *Virgile*, sous le rapport de la correction, il déclara franchement que, si, comme typographe, il admirait l'imprimeur italien, comme littérateur, il ne pouvait s'empêcher de le condamner. Les connaissances littéraires qui manquaient à Bodoni, Firmin les possédait à un degré très-remarquable. Avant de s'être fait un nom comme typographe, il avait entrepris une traduction en vers des *Idylles* de Théocrite, qu'il ne cessait de revoir et de corriger. Sa préférence pour les poètes qui se sont plu à retracer dans leurs compositions les beautés de la nature et les scènes de la vie champêtre, s'accrut encore à la vue des scènes terribles de la révolution. Il nous apprend lui-même que ce fut pour échapper aux sinistres idées qui le poursuivaient, qu'il résolut de traduire tous les poètes bucoliques. Son dessein était de les publier en deux volumes, dont le premier aurait contenu *Théocrite*, et le second *Bion*, *Moschus* et *Virgile*; mais, averti par des personnes qu'il devait croire bien informées, que Delille préparait une traduction des *Bucoliques* de Virgile, et redoutant avec raison pour la sienne une telle concurrence, il se hâta de la publier en 1806, in-8°. Cette traduction laisse beaucoup à désirer; mais si l'on ne peut louer le poète, il n'en est pas de même de l'imprimeur, et cette édition tient une place distinguée parmi les chefs-d'œuvre de la typographie. La dédicace à P. Didot est imprimée avec un caractère imitant l'écriture pour lequel Firmin venait d'obtenir un nouveau brevet. La préface, qui mérite d'être lue, offre plusieurs morceaux de la traduction de *Théocrite*, corrigés d'après les utiles conseils de ses amis, Cabanis et Naigeon. Enfin la note qui termine ce volume et dans laquelle il réclame pour Henri Estienne, comme typographe et comme érudit, le rang que M. Renouard assignait aux Aldes, présente la vignette des Estienne, imprimée, quoique en taille-douce, simultanément avec le texte. C'était une découverte utile; et Didot annonçait qu'il en ferait usage dans sa première édition de la *Géométrie* de Legendre. Chaque année voyait sortir des ateliers de l'habile typographe de nombreux ouvrages, dont il ne peut être dans notre intention de reproduire la liste; et si nous citons l'édition des *Satires de Perse*, 1812, in-8°, publiée par Achaintre, c'est qu'elle contient plusieurs notes de Firmin Didot, qui seraient passées inaperçues, si le savant éditeur ne lui en eût témoigné sa reconnaissance, ainsi que des secours qu'il lui avait toujours libéralement accordés pour la réimpression des classiques latins (2). En 1815, il obtint un brevet pour ses divers perfectionnements des fourneaux et ustensiles servant à la fonte des caractères; et, l'année suivante, il en prit un spécial pour un moule à fondre les caractères. Dans ses loisirs il avait composé une tragédie d'*Annibal*, qu'il imprima en 1817, précédée d'une lettre à son fils aîné (Ambroise-Firmin), alors attaché à l'ambassade de Constantinople (3). Le désir qu'il avait toujours eu de visiter les lieux où Virgile a composé ses Bucoliques

(2) Voici le passage d'Achaintre; *Cæteroquin eadem est forma volumini fuit nostro Juvenali, characteres iidem, eadem cura typographiæ addhibita tum à Bobismetipsis, tum ab illustri nostro typographo, cujus constantiam, liberalitatemque non possum satis laudare: quique est ante observationes aliquot in notas sparsit litteris F. D. insignitus.*

(3) La tragédie d'*Annibal*, réduite en trois actes, fut réimprimée en 1820; mais elle n'a point été représentée.

lui fit entreprendre en 1818 le voyage d'Italie. Après avoir cherché sur les bords du Mincio les traces du prince des poètes latins, il courut à Naples où, laissant M. Lebrun (4), il alla dans la Sicile voir autour de Syracuse les paysages décrits par Théocrite. S'étant mis en 1819 sur les rangs pour remplacer l'abbé Morellet à l'académie française; au premier tour de scrutin, il obtint six voix; mais au second, Lemontey l'emporta. Didot fut dédommagé de cet échec par le succès de sa belle édition des *Lusiades* de Camoëns (1819), et le 17 nov. le roi le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur. La même année, il s'associa ses deux fils (Ambroise et Hyacinthe) pour l'exploitation de son imprimerie, qu'il venait de compléter par l'établissement d'une magnifique papeterie au Mesnil, près de Chartres; et, se reposant sur eux des détails de son commerce, il put se livrer tout entier à la culture des lettres. Sa belle édition de la *Henriade*, gr. in-4°, lui mérita la médaille d'or à l'exposition des produits de l'industrie en 1823. Peu de temps auparavant il avait obtenu un brevet pour l'impression des cartes géographiques en caractères mobiles. La même année, il fit jouer au théâtre de l'Odéon la *Reine de Portugal*, tragédie en cinq actes. C'est le sujet d'Inès de Castro, traité par La Mothe avec tant de succès, mais envisagé sous un autre point de vue. Cette pièce n'eut qu'un petit nombre de représentations, et n'a point été reprise. En 1827, il fit un voyage en Espagne, et passa six mois à Madrid, où il étudia la langue poétique espagnole dans les grands écrivains de cette nation. Elu par le département de l'Eure en 1829 membre de la chambre des députés, il y vota constamment avec l'opposition, et fut l'un des deux cent vingt-un qui, par leur refus de modifier l'adresse au roi, forcèrent le gouvernement à prononcer la dissolution de la chambre. Réélu par le même département, après la révolution de juillet 1830, il appuya la proposition de décerner au duc d'Orléans le titre de lieutenant-général du royaume; et, dans les sessions qui suivirent cette révolution, il vota toujours avec le parti ministériel, et parla plusieurs fois sur les intérêts du commerce et en particulier de la librairie. Au commencement de 1836, il était allé visiter sa papeterie du Mesnil, lorsqu'il tomba malade et mourut le 24 avril, à 72 ans. On a de lui : I. *Lettre à mon frère Pierre Didot sur les perfectionnements de l'art typographique* (1802), in-8°. II. *Poésies et traductions en vers*, 1822-26, 2 vol. in-12. Ces deux volumes contiennent la tragédie d'Annibal, les Bucoliques de Virgile, les Chants de Tyrtée, les seize premières Idylles de Théocrite, la *Reine de Portugal* et la notice sur Robert et Henri Estienne. La tragédie de la *Reine de Portugal* avait été imprimée séparément en 1824, in-8°. III. Les *Idylles de Théocrite*, trad. en vers français, 1833, gr. in-8°. Ce volume fait partie de sa collection des auteurs grecs avec la traduction française en regard, qui se compose aujourd'hui de quinze volumes (5). IV. *Poésies*, 1834, in-8°. Ce volume renferme les deux tragédies déjà citées, des pièces fugitives, dont quelques-unes

(4) L'auteur de *Marie Stuart*, aujourd'hui membre de l'académie française.

(5) L'*Homère* de Dugas-Montbel, 10 vol., le *Théocrite* de Firmin Didot 1 vol. et le *Thucydide*, trad. par Ambr. Firmin Didot 4 vol. gr. in-8°.

sont traduites ou imitées de l'espagnol, et la notice sur les Estienne. « La traduction complète de Théocrite que je viens de publier, dit « l'auteur, pourra devenir le second « volume; et le troisième, qui ne « tardera pas à paraître, contiendra « la traduction en vers des Idylles de « Bion et de Moschus, avec celle « des Bucoliques de Virgile. » C'était donc là tout ce qu'il croyait digne d'être conservé de ses productions. Il avertit qu'en traduisant, il s'est attaché surtout à rendre le sens de l'auteur, et qu'il a sacrifié, quand il l'a fallu, l'élégance et l'harmonie à la fidélité. Passionné pour Virgile, il avait célébré ce grand poète dans une pièce qu'il lisait devant l'abbé Delille. Lorsqu'il en fut à ce vers :

Nul mortel plus que moi n'adora ton génie,

le traducteur des *Géorgiques* lui dit : *Et moi donc!* — On a publié une *Notice* sur Firmin Didot, Paris, novembre 1836, in-8°. W—s.

DIEBITSCH *Sabalkanski* (Jean-Charles-Frédéric-Antoine de), feld-maréchal russe, d'une ancienne famille noble, naquit le 13 mai 1785 à Grossleippe en Silésie. Son père, Jean Ehrenfried, baron de Diebitsch et Narden, avait été aide-de-camp du prince Henri de Prusse, et plus tard du grand Frédéric, avec lequel il fit la guerre de sept ans. Après la mort de ce prince, il passa au service de Russie où il devint général-major et fut chargé de l'inspection des fabriques d'armes à Tula. Le jeune Diebitsch, ayant dès son enfance montré un goût décidé pour l'état militaire et pour toutes les sciences qui y ont rapport, son père le fit entrer, en 1797, dans le corps des cadets à Berlin. Il devint second lieutenant; mais le czar Paul Ier, cédant aux vœux de son père, l'appela près de lui. Diebitsch passa ainsi au service de Russie, comme porte-drapeau, dans le régiment des grenadiers de la garde, qu'il alla rejoindre à Moskow, où ce corps devait assister au sacre de l'empereur Alexandre. En 1805, il fit sa première campagne, et se distingua à la bataille d'Austerlitz. Blessé d'une balle à la main droite, et voyant tomber ses camarades autour de lui, il prit son épée de la main gauche, et ne quitta point son poste. Alexandre récompensa son courage par une épée d'honneur. S'étant encore signalé aux batailles d'Eylau et de Friedland, il fut nommé capitaine en 1807, décoré de l'ordre de Saint-Georges, puis de celui du Mérite de Prusse. Il profita des années de paix qui suivirent pour se livrer à l'étude de la haute stratégie, et il acquit ces vastes connaissances qui devaient lui faire obtenir un avancement si rapide. En 1812, il passa à l'état-major-général, comme lieutenant-colonel, et c'est de cette époque que date sa brillante carrière. Attaché au corps du comte de Wittgenstein, il y rendit les plus grands services. Le 18 oct. 1812, dans une retraite, il força avec intrépidité le passage d'un pont, et préserva le corps entier d'une catastrophe. Cet exploit lui valut le grade de général-major. Pendant la retraite de l'armée française, Wittgenstein poussait devant lui le corps du général prussien York, qui formait l'arrière-garde. (*Voy.* York, au Suppl.). Diebitsch le suivait de près avec 1800 hommes de cavalerie seulement, persuadé qu'il devait avoir des instructions secrètes de son souverain. Voulant cependant agir avec prudence, il plaça ses troupes de manière que, pendant trois jours que durèrent les négociations qu'il

entama avec les Prussiens, ceux-ci crurent qu'ils avaient devant eux tout le corps de Wittgenstein. La capitulation fut conclue le 30 déc., et ce n'est pas sans étonnement que Diebitsch vit que le général York, auquel il persuada de quitter l'armée française, agissait sans avoir reçu aucune instruction. Cet important résultat lui valut l'ordre de Sainte-Anne de première classe. En 1813, il fut nommé chef d'état-major du corps de Wittgenstein, et plus tard quartier-maître-général de Barclay de Tolly. Il fut l'un des commissaires chargés de conclure le traité secret de Reichenbach (14 juin 1813), entre la Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre. Il fit preuve d'une grande habileté à Dresde, où il eut un cheval tué sous lui. L'empereur Alexandre le nomma, sur le champ de bataille de Leipzig, lieutenant-général à l'âge de 28 ans. Pendant la campagne de 1814, lorsque Schwarzenberg, menacé sur ses derrières par le mouvement de Napoléon, conseillait la retraite près d'Arcis-sur-Aube, Diebitsch fut l'un de ceux qui donnèrent le conseil de marcher sur Paris, et il s'exprima en présence de l'empereur Alexandre, avec autant de franchise que d'énergie. Les résultats de cette résolution sont connus. Arrivé sur les hauteurs de Montmartre, Alexandre embrassa Diebitsch, et le fit chevalier de l'ordre de Saint-Alexandre-Newski. Après la paix, il retourna à Saint-Pétersbourg, où il se maria le 31 mars 1815, avec la baronne de Tornau, nièce de Barclay de Tolly. En 1815, lors de la rentrée de Napoléon en France, Diebitsch fut appelé au congrès de Vienne, et ensuite envoyé au 1er corps d'armée comme chef d'état-major. La paix étant rétablie, Alexandre, dont il possédait la confiance et l'amitié, l'attacha à sa personne comme aide-de-camp-général, et le nomma chef de l'état-major de l'armée. Dès lors Diebitsch ne quitta plus l'empereur : il l'accompagna dans ses voyages, et fut présent à ses derniers moments à Taganrog. Après la mort de ce monarque (déc. 1825), il retourna à Saint-Pétersbourg, et fut chargé d'aller à Varsovie annoncer cette nouvelle au grand-duc Constantin. Porteur de deux lettres de ce prince, l'une pour le grand-duc Nicolas, et l'autre pour l'impératrice-mère, il revint à Saint-Pétersbourg où, peu de temps après, éclata la conjuration du 25 décembre (*Voy.* BESTUCHEFF, LVIII, 194). Diebitsch, qui était porté sur la liste de proscription des conjurés, sut se faire remarquer de l'empereur Nicolas, par son intrépidité et sa rare prudence. On sait que, dès l'année 1824, les conjurés avaient eu le projet d'enlever, dans une revue, l'empereur Alexandre, son frère Nicolas et Diebitsch qui les accompagnait comme adjudant. Nicolas, pour le récompenser des talents qu'il avait déployés à cette époque; résolut d'abord de lui confier l'inspection des colonies militaires; mais il abandonna bientôt ce projet, ne voulant pas l'éloigner de sa personne. Il l'envoya à Moskow pour y recevoir les restes de l'empereur Alexandre. Le printemps de 1828 vit éclater la guerre entre la Russie et la Porte-Ottomane. Diebitsch y fut d'abord employé comme major-général, sous les ordres du comte de Wittgenstein; mais cette campagne, ouverte sous les plus heureux auspices, n'eut pas le succès qu'on devait en attendre. Les principautés de Valachie et de Moldavie furent dévastées, et l'armée manqua de subsistances,

Les maladies contagieuses exercèrent un grand ravage ; la crue des eaux du Danube empêcha long-temps le passage des troupes russes, tandis que le siège de Silistrie, traînant en longueur, occupait un corps d'armée considérable ; enfin la coopération du général Paskevitsch, chargé de protéger les assiégéants, fut à peu près inutile, parce qu'il ne put ouvrir la campagne que vers le milieu de juillet. Diebitsch ajouta beaucoup à sa réputation par la valeur qu'il déploya au siège de Varna, et il en fut récompensé par l'ordre de Saint-André. Il suivit encore, vers la fin de septembre, le quartier-général russe à Iassy ; et ce fut là que, entouré des officiers les plus éclairés de l'état-major, il travailla sans relâche au plan et aux préparatifs de la nouvelle campagne. Appelé à Saint-Pétersbourg pour assister à d'importantes négociations, il en revint avec le titre de général en chef de l'armée dont il prit le commandement à Iassy le 27 février 1829. Dès ce moment une nouvelle activité se fit remarquer parmi les troupes. Les renforts en hommes et en chevaux arrivèrent de tous côtés ; l'habillement, l'équipement, l'armement, tout fut mis dans le meilleur état, et rien ne fut négligé pour continuer la guerre avec vigueur. Les hostilités recommencèrent vers le mois d'avril. Les Turcs qui faisaient de fréquentes et vigoureuses sorties des places de Widdin, Guirgewo et Silistria, donnèrent long-temps de l'occupation à toute l'armée russe. La plus remarquable et la plus sanglante de ces sorties fut celle du 28 avril près de Silistria. Le général en chef russe, quoique souffrant d'une fièvre tierce, conduisit lui-même ses troupes et les encouragea en se montrant partout où était le danger. L'amiral commandant la flotte russe s'étant, sur ces entrefaites, emparé de Sizeboli, qui n'est qu'à vingt-cinq lieues de Constantinople, cette capitale fut dans de vives alarmes, et tandis que le capitan-pacha recevait l'ordre du sultan de reprendre cette place, le grand-visir se portait sur Pravadi afin de s'en emparer. Mais Diebitsch, par une marche forcée, coupa la retraite du grand-visir sur Schumla, et lui livra bataille à Kaletschwa : les Turcs y perdirent vingt mille hommes, et le grand-visir fut repoussé dans les défilés du Balkan. Cette victoire entraîna la reddition de Silistria, qui eut lieu le 30 juin, dix-neuf jours après la bataille. Dès lors on vit se développer le plan long-temps médité du général en chef. Ce plan consistait à faire croire au grand-visir que Diebitsch s'était épuisé en s'efforçant de franchir le Balkan ; il fallait entretenir le général turc dans l'idée que la position qu'il occupait était inexpugnable, et que les Russes n'avaient d'autre projet que celui de s'emparer de Schumla, et de se retirer ensuite comme ils avaient fait dans la dernière campagne. Mais, après avoir endormi le grand-visir dans cette sécurité, on devait, au moyen de manœuvres masquées et concentrées sur un seul point, tourner le Balkan ou le passer dans les endroits les moins dangereux ; couper les communications du grand-visir avec Andrinople et Constantinople, descendre dans les plaines de la Bulgarie ; répandre partout la terreur, et par ce coup d'audace ébranler et paralyser le Divan. Diebitsch exécuta ce plan hardi qui pouvait lui devenir funeste, si le grand-visir eût été plus habile. Après plusieurs com-

bats insignifiants, il passa le Balkan que les Turcs avaient jusque-là considéré comme un rempart assuré. L'empereur Nicolas, pour le récompenser des succès de cette grande entreprise, l'autorisa, par rescrit du 11 août, à ajouter à son nom celui de *Sabalkanski* (vainqueur du Balkan), et ordonna que le régiment d'infanterie Tschernigow prendrait son nom. Le 19 août, Diebitsch parut devant Andrinople, et, après avoir reconnu le terrain, il fit ses dispositions pour l'attaque du lendemain. Il était à peine descendu de cheval, que des députés de la ville se présentèrent pour proposer une capitulation. On leur donna connaissance des conditions, et il leur fut accordé quatorze heures pour se décider; le lendemain, dès le point du jour, les colonnes d'attaque se mirent en marche, quoique les députés fussent revenus deux heures avant l'expiration du délai fixé; mais, comme ils demandaient des conditions plus favorables, on les avait renvoyés. Pendant ce temps une désorganisation complète s'opérait dans l'intérieur de la ville. Sans attendre la conclusion de la capitulation, les habitants se portèrent en foule au devant des Russes avec des démonstrations amicales, et la garnison se débanda et prit la fuite en abandonnant ses armes. Les Russes occupèrent alors, sans résistance, tous les points de la ville, et le comte Sabalkanski établit son quartier-général dans le palais des sultans, qui venait d'être réparé pour y recevoir le Grand-Seigneur. Les négociations furent aussitôt entamées, et la paix conclue le 14 sept. à Andrinople. Ce traité a changé entièrement la position de la Porte, qui dès-lors ne put secouer l'influence russe et dut reconnaître l'indépendance des principautés de Valachie et de Moldavie. On rectifia la ligne des frontières; les places-fortes sur la rive gauche du Danube furent incorporées dans les provinces limitrophes; celles de la rive droite furent rendues au sultan, qui s'obligea de payer en dix ans cent quatre-vingts millions pour les frais de la guerre: enfin les Dardanelles et le Bosphore furent ouverts aux flottes russes. Après ces succès inespérés, l'empereur envoya à Diebitsch l'ordre de Saint-George de première classe, et l'éleva à la dignité de feld-maréchal. Il reçut du roi de Prusse l'ordre de l'Aigle-Noir en diamants. Vers la fin de juin 1830, ce général suivit l'empereur Nicolas qui le décora de l'Aigle-Blanc de Pologne, et l'envoya à Berlin, chargé d'une mission extraordinaire. Il fut reçu de la cour avec la plus grande distinction, et le roi lui fit présent d'une épée garnie en diamants. Diebitsch était encore dans cette capitale, lorsqu'une nouvelle conspiration éclata à Varsovie (29 novembre). Il partit en toute hâte et arriva le 13 déc. à Saint-Pétersbourg. L'empereur lui confia le commandement de cent cinquante mille Russes destinés à comprimer la révolte et le nomma gouverneur des provinces voisines de la Pologne. Pressé par les ordres de l'empereur, Diebitsch se mit en campagne au milieu de l'hiver; mais, ce qui est très-rare dans cette contrée, le dégel survint bientôt. Les chemins devinrent impraticables et le transport de l'artillerie impossible. Toutes ces circonstances augmentèrent l'audace des Polonais. Diebitsch ne put réunir ses forces près de Praga que du 18 au 20, au lieu du 10 au 12 février, comme il l'avait calculé. Il y trouva l'armée polonaise beaucoup plus fai-

ble que la sienne, il est vrai, mais toujours réunie et prête à une résistance désespérée. Après plusieurs combats sanglants et sans résultat, on en vint le 25 à une grande bataille. Long-temps le succès fut incertain, mais épuisés par la fatigue les Polonais se retirèrent à la fin dans Praga. Diebitsch fit avancer une masse énorme de cavalerie, appuyée par une artillerie nombreuse, pour rompre la ligne polonaise et terminer le combat; les Polonais, sentant qu'il y allait du salut ou de l'anéantissement de la patrie, se précipitèrent de tous côtés sur la cavalerie, et, après une lutte terrible, la forcèrent à la retraite. Dans cette journée Diebitsch fut réellement vaincu; et ses ennemis ne manquèrent pas de l'accuser de faiblesse et d'impéritie. On alla jusqu'à dire que ses facultés mentales étaient altérées. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dès ce moment une série de circonstances funestes vint l'accabler jusqu'à sa mort. Le mauvais temps, l'insurrection de la Lithuanie, les communications interceptées, la difficulté des approvisionnements, tout concourut à rendre ses opérations malheureuses, et augmenta l'opposition qui depuis long-temps existait contre lui, même dans l'armée sous ses ordres. On commença dès lors à pressentir la possibilité d'un changement dans le commandement de l'armée. Ses ennemis dirent hautement qu'il était revenu malade de Berlin, et que les fatigues et les revers avaient tellement affaibli ses facultés morales qu'il était incapable de diriger son armée; et l'on ajoutait que le poids du commandement était retombé sur le baron de Toll, son chef d'état-major. La mort seule put le tirer de cette funeste position. Il expira presque subitement le 10 juin près de Pultulsk où se trouvait son quartier-général. Son cœur fut déposé dans cette ville et son corps transporté à Saint-Pétersbourg. On dit qu'il avait été frappé du choléra qui affligeait alors la Pologne; et ce fut l'opinion d'un médecin allemand qui le soigna pendant sa courte maladie. D'autres ont prétendu que c'était la suite du poison qu'il avait pris lui-même pour se soustraire à la honte d'une destitution. Beaucoup d'Allemands étaient alors au service de Russie, et ils y recevaient de nombreux témoignages de confiance. Depuis la conspiration de la noblesse en 1825, la prédilection de l'empereur pour ces étrangers n'avait fait que s'accroître, et lors de la guerre de Pologne les généraux de marque étaient presque tous des Allemands, ou du moins appartenaient aux provinces allemandes de la Russie. On peut juger des effets d'une telle préférence. La nomination de Diebitsch au commandement de l'armée de Turquie avait aigri les esprits; mais les succès inattendus de la campagne fermèrent la bouche aux mécontents. Tant que durèrent les succès, ce mécontentement ne fut pas à craindre; mais lorsque l'adversité fut venue il s'opéra une réaction; et l'empereur, cédant aux efforts de ses ennemis, songeait à le remplacer. Diebitsch en fut informé, et le chagrin qu'il dut éprouver contribua sans doute à accélérer sa fin. C'était un petit homme, court et d'un aspect apoplectique, ayant la tête grosse, de longs cheveux noirs, de petits yeux perçants, et le teint d'un rouge foncé, indice de son caractère irascible, et de son goût extrême pour le punch et pour les liqueurs fortes.

M—D j.

DIÈCHE (ANTOINE-CLAUDE), l'un des agents les plus actifs et les plus sanguinaires de nos révolutions, donna le 30 mars 1794, au général Michaud qui commandait l'armée du Rhin, ses états de service en ces termes : « Agé de quarante-un ans, « né à Rhodez ; est entré dans les « gendarmes le 1er janvier 1768 « (style esclave) ; a passé de ce corps « dans le 3e régiment d'infanterie « ci-devant Piémont, y est resté « jusqu'au 18 août 1792 (style es- « clave), nommé alors chef de ba- « taillon du 27e régiment le 14 « août 1793, général de brigade et « commandant la place de Stras- « bourg ; le 18 du même mois gé- « néral de division ; en 1788 (style « esclave), a assisté à tous les con- « ciliabules et comités secrets de « citoyens de la commune de Tulins « (Dauphiné), qui commençaient « alors à établir les bases du gou- « vernement républicain à l'épo- « que de la coalition des ci-devant « parlements de Grenoble et de « Bretagne. Il a professé à Besançon « des principes révolutionnaires. A « l'heureuse nouvelle que la Bastille « était prise, il a quitté le 3e régi- « ment d'infanterie, pour organiser « à Metz la garde nationale, à la- « quelle on ne songeait seulement « pas ; en a été nommé chef, a refusé, « et fait son service comme volon- « taire. Il a fondé la société des « Jacobins de Metz ; il a été dé- « puté par la société des Jacobins « de Brisach, pour aller dans le « Haut-Rhin, à la tête d'une pro- « pagande. Il a été envoyé à la ci- « devant Abbaye de Valdgasse, pour « y faire recevoir de force le curé « constitutionnel, y mettre les moi- « nes à la raison, et faire descen- « dre les cloches ; il a parfaitement « réussi dans sa mission. » Avec de pareils antécédents, Dièche était parvenu au commandement de la citadelle de Strasbourg. Poursuivi, dénoncé, il fut protégé par la société des Jacobins de Strasbourg, qui avait besoin d'un pareil homme ; ainsi il fut nommé commandant de la place et de la citadelle. On est effrayé, quand on lit sa correspondance avec le ministre de la guerre, et avec les représentants du peuple. Le 8 novembre 1793, il annonçait au ministre les mesures qu'il venait de prendre à Strasbourg, pour *raréfier*, disait-il, *l'air aristocratique de cette ville. La guillotine est ici en permanence et produit bon effet.* Le lendemain il écrivait de nouveau : « Depuis que la guillotine « est en permanence, les assignats « vont au pair. Nous travaillons ici « en vrais sans-culottes, et les pro- « jets liberticides viendront *en eau* « *de boudin.* » Le 12 le ministre, le félicitant sur les heureux changements qu'il avait opérés à Strasbourg, lui disait : « De la fermeté, pas de « pardon pour la moindre teinte « d'aristocratie ; et, comme tu le « dis fort bien, à l'aide de la guillo- « tine, le tout ira bien. » Le 17 le ministre annonçait à Dièche qu'il voyait avec plaisir l'influence que la guillotine avait sur ceux qui devaient livrer Strasbourg : « *Elle doit être* « *permanente et active, jusqu'à* « *ce que le dernier aristocrate* « *ait payé de sa tête le tribut* « *qu'il doit à la souveraineté du* « *peuple...* » Le 5 décembre, Dièche annonçait au ministre les travaux de la propagande : « On a beau- « coup fait, disait-il, mais il reste « beaucoup à faire, surtout la guil- « lotine à faire jouer. » Le 15 déc., Dièche, de concert avec Saint-Just et

Lebas, fit arrêter Schneider (*Voy.* ce nom, XLI, 198). Le 31 déc., il écrivait au ministre Bouchotte : « Je « crains bien que les habitants de « Strasbourg ne me jouent un mau- « vais tour. Il serait nécessaire de « renouveler le terrain alsacien; par- « tout où l'ennemi a passé, les vil- « lages sont déserts; il serait facile « d'y établir des colons bien patrio- « tes et bien prononcés. » Le 25 mars 1794, il écrivait au comité : « Pendant la nuit d'avant-hier, j'ai « fait braquer le canon sur les mai- « sons de cette ville, mais non sur « les maisons des particuliers, com- « me ont dit quelques citoyens. La « prudence exigeait cette mesure « dans cette ville remplie d'aristo- « crates. La légion strasbourgeoise, « qui est forte de quatre mille deux « cent onze hommes, est très-dan- « gereuse par son mauvais esprit. » Le 4 avril, il écrivait encore : « Je manque de plomb. J'ai proposé « au représentant Lacoste de pren- « dre celui qui est sur les ci-devant « châteaux, et il y en a en abondance, « de prendre les cercueils qui sont « dans les ci-devant églises, les ca- « naux des jets-d'eau, les commo- « dités à l'anglaise des hommes « voluptueux, et autres objets de « caprice des ci-devant... » Pendant tout ce mois et les suivants les arrestations et les envois de victimes à Paris ne discontinuaient point. Après le 9 thermidor, la ville de Strasbourg espérait que l'on éloignerait Dièche, qui, malgré ses antécédents, réussit à conserver sa place jusqu'à la fin de l'année. Le 26 septembre, un mois après la chute de Robespierre, les représentants du Haut et Bas-Rhin, réunis à Strasbourg, écrivaient au comité : « Dièche est un « patriote prononcé, qui a rendu et « peut encore rendre de grands ser- « vices à la chose publique; mais « ayant été employé par Saint-Just « et Lebas pour l'exécution des actes « arbitraires qu'ils ont multipliés « dans la commune de Strasbourg, « il a démérité dans l'opinion des « citoyens, au point qu'avec la meil- « leure volonté, il lui serait impos- « sible de se concilier cette confiance « sans laquelle un chef militaire ne « peut opérer le bien dans une place « déclarée en état de siége. Le gé- « néral en chef Michaud, prévenu « du résultat de cette conférence, a « été invité à remplacer Dièche et « à lui confier d'autres fonctions. » Le 19 déc., cet homme, annonçant au comité qu'une grande agitation régnait dans Strasbourg, demanda à être autorisé à prendre des mesures extraordinaires. Cette lettre combla la mesure. Le comité le suspendit, l'autorisant à demander sa retraite. Il fut remplacé par Lajolais, et disparut entièrement de la scène politique. Il est mort quelques années plus tard dans une profonde obscurité. G—Y.

DIERICX (Charles-Louis-Maximilien, chevalier), conseiller-pensionnaire de la ville de Gand, puis membre du conseil-général du département de l'Escaut, directeur du jardin botanique de Gand, membre de l'Institut des Pays-Bas, naquit à Gand le 1er janvier 1756, et décéda à Froidmond, près de Tournai, le 1er avril 1823. Les fonctions qu'il remplit, en lui permettant de se livrer à son goût particulier pour les recherches diplomatiques, le mirent à même de puiser dans des sources alors fermées aux gens de lettres. S'il possédait des connaissances étendues sur l'ancienne constitution et l'histoire de son pays, il écrivait

d'une manière confuse, et rarement sa critique se contenait dans les bornes que la modération et la politesse ne doivent jamais franchir. Ses démêlés littéraires avec le chanoine de Bast (*Voy.* ce nom, LVII, 269), furent d'une acrimonie qu'augmentaient encore les haines politiques, cause fatale d'implacables discordes, surtout dans notre société actuelle. Il est l'auteur des ouvrages suivants, tous indispensables aux personnes qui veulent sérieusement étudier la Flandre : I. *Topographie de l'ancienne ville de Gand*, Gand, 1808, in-8°. Le chanoine de Bast publia, en 1809, un *premier supplément au recueil d'antiquités romaines et gauloises, en réponse à l'ouvrage intitulé la Topographie de l'ancienne ville de Gand*, in-4°. II. *Mémoires sur la ville de Gand*, ibid., 1814, 1815, 2 tomes en cinq vol. in-8°, ouvrage curieux et substantiel, rempli de pièces originales. III. *Appendice aux Mémoires sur la ville de Gand*, ibid., 1816, in-8°. IV. *Mémoires sur les lois, les coutumes et les privilèges des Gantois jusqu'à la révolution de l'an* 1540, ibid., 1817-1818, 2 vol. in-8°. V. *Het Gend's Charter-Boekje* (Cartulaire de la ville de Gand), ibid., 1826, in-8°. Sur la fin de sa vie, les facultés intellectuelles de Diericx s'étaient altérées et son caractère était devenu plus irascible. On doit le compter dans le nombre de ceux qui virent avec joie rétablir l'usage de la langue flamande, quoique lui-même ait presque toujours écrit en français.

R—F—G.

DIETPOLD ou THÉOBALD, évêque de Passau, dans la Haute-Bavière, était d'une famille ancienne, issue de grands princes, et même, suivant la Chronique de Reichersperg, alliée au sang impérial. Le poète Bruschius dans son *Laureaco*, livre II, lui donne le titre de marquis d'Istrie, et le dit beau-frère du comte Berthold qui portait le même titre. Dietpold fut élevé de bonne heure à l'épiscopat, et se distingua par ses vertus et par ses établissements de charité. S'étant croisé avec plusieurs chanoines de son église, le 5 des ides de mai 1189, il se joignit avec eux à l'armée de l'empereur, lorsqu'elle descendit jusqu'à Passau. Ce qui le distingue surtout dans l'histoire, c'est la lettre qu'il écrivit de Philippopolis au duc d'Autriche, son cousin, sur cette expédition de Frédéric Barberousse en Asie. Elle fait partie du récit que le doyen Tagenon en a laissé. On la trouve aussi dans la Chronique de Reichersperg, monastère voisin de Passau. C'est un monument historique très-peu connu, parce que l'expédition elle-même ne l'est pas assez. Il a cependant été publié dans la *Bibliothèque des croisades*, qui sert de complément à l'Histoire des croisades de M. Michaud. L'expédition de Frédéric Ier est un épisode fort extraordinaire dans l'histoire des guerres saintes, autant par les circonstances qui l'accompagnèrent que par son issue fatale. Il est à regretter que Dietpold n'ait pas donné suite à sa lettre, et ne nous ait laissé de détails que sur la moitié de l'expédition. On sait que l'empereur Frédéric éprouva des difficultés de toute espèce pendant sa marche, et que les Grecs sur lesquels il avait trop compté ne furent pas ceux qui lui en opposèrent le moins. Cependant un traité avait été conclu à Nuremberg entre l'empereur grec, Isaac et lui. Frédéric avait même

envoyé des ambassadeurs à Constantinople pour donner plus de garantie et de sûreté aux conditions de ce traité; mais il ne fut pas plus tôt entré dans la Bulgarie qu'il put voir quelle était la bonne foi des Grecs. La lettre de Dietpold contient des détails fort circonstanciés sur les obstacles que son armée eut à surmonter jusqu'à Philippopolis. Après trois mois de séjour dans cette ville, l'empereur en partit pour continuer son voyage à travers l'empire grec, laissant à Philippopolis les quatre évêques de Liége, de Munster, de Passau et de Toul, avec plusieurs guerriers. Cette garnison ne resta pas oisive: la Chronique du prêtre Ansbert rapporte que l'évêque de Passau revenait victorieux d'une expédition, lorsqu'il se vit tout à coup entouré par des ennemis, et qu'il perdit quatorze des siens. Le duc de Méranie et le comte de Hollande, envoyés avec douze cents hommes pour ramener à Andrinople la garnison de Philippopolis, furent appelés en chemin au secours de l'évêque; ils attaquèrent la troupe des Grecs, la défirent, en tuèrent plus de trois cents, et délivrèrent Dietpold. Nous ne suivrons point l'empereur Frédéric dans sa marche à travers l'Asie-Mineure, où d'autres dangers l'attendaient. Nous dirons seulement que l'évêque de Passau, qui fait le sujet de cet article, fut du petit nombre des croisés qui, après la mort de leur illustre chef, purent arriver malgré une foule de disgrâces au siége d'Acre. Il y mourut en 1190, ainsi que ses chanoines et le brave Frédéric, duc de Souabe, qui avait succédé à son père dans le commandement de l'armée. Le doyen Tagenon, qui, à la recommandation de l'évêque de Passau, avait fait le récit de cette expédition, mourut l'année suivante à Tripoli. Tel fut le sort de cette armée de plus de cent mille hommes, si bien approvisionnée, si bien disciplinée, et la plus belle de toutes les armées des croisés. Il n'en arriva que cinq mille à Acre où ils furent de peu d'utilité, à cause des fatigues et des pertes qu'ils avaient essuyées.

D—B—E

DIÉTRICH (Jean-Frédéric), poète latin allemand, naquit le 29 août 1753, à Gœrlitz, où son père était chancelier du conseil. Il passa du gymnase de sa ville natale à l'université de Leipzig, fit l'éducation particulière du jeune de Gersdorf (depuis président à Budissin), remplit de 1776 à 1783, diverses fonctions dans la prévôté militaire de Dresde et le bailliage de Hoyerswerda, puis devint, en 1784, bailli de Grünhayn, Schlettau et Stollberg, d'où il passa, toujours avec le même titre, à Grossenhayn en 1790, et à Moritzburg, en 1821. Une pension qu'il reçut, en 1827, du roi Frédéric-Auguste le mit à même de finir le reste de ses jours dans un repos réclamé par son âge. Il mourut six ans après, le 9 mars 1833, à Moritzburg. On a de lui un assez grand nombre de poèmes et de poésies fugitives en langue latine, la plupart réunis dans deux recueils qu'il publia le premier en 1805, le second en 1829. On distingue parmi ces morceaux les *Troubles des paysans en Saxe*, l'*Ile heureuse, ou les Charmes de Moritzburg*, l'*Invalide de Moritzburg*, et surtout la traduction du *Printemps* de Kleist dont il publia comme échantillon une centaine de vers en 1783 dans une feuille de la Haute-Lusace, et qui peut aller de pair avec celle de ce poème par Spalding. Quelques juges compétents ont même donné la préférence à la ver-

sion de Diétrich. Ceux pour qui la versification latine a quelques attraits, peuvent donc regretter qu'il n'ait pas tenu la parole qu'il avait donnée à Lessing de traduire les *Saisons* de Thomson. P—ot.

DIETTERLIN (Wendelin), peintre et architecte, était né vers 1540 à Strasbourg. On conjecture qu'après avoir puisé dans les écoles de sa ville natale les premiers principes du dessin, il alla se perfectionner en Allemagne. Jean Scheffer, dans son ouvrage intitulé *Graphices, seu de arte pingendi*, page 178, dit que Wendelin fit, le premier, usage du pastel. Fuessli, dans ses *Vies des peintres suisses*, attribue l'honneur de cette découverte à Wendel. Dieterich, qu'il a confondu mal à propos avec Dietterlin. Un ami du peintre strasbourgeois, V. Wyn, lui donne dans des vers latins, placés au bas de son portrait, des éloges qui peuvent bien être exagérés, mais qui n'en prouvent pas moins qu'il jouissait de son temps d'une assez grande réputation. Le Musée royal ne possède aucun tableau de cet artiste; mais il nous reste de lui un *Traité d'architecture* en allemand, Strasbourg, 1593, in-fol.; en latin et en français, ibid., 1594. L'édition allemande a été reproduite à Nuremberg en 1598; elle renferme 209 pl. gravées à l'eau-forte avec un texte explicatif. Dietterlin mourut en 1599. W—s.

DIETZ (Henri-Frédéric de), naquit à Berubourg le 2 sept. 1751. D'abord directeur de la chancellerie de Magdebourg, il se fit connaître comme savant jurisconsulte par la publication d'un ouvrage sur la liberté de la presse; mais, entraîné par un goût dominant vers l'étude des langues orientales, il demanda et obtint la place, alors vacante, de chargé d'affaires de Prusse à Constantinople. Tout en se dévouant aux fonctions de cette place, il étudia les langues arabe, turque et persane, avec une telle application que bientôt il les écrivit et les parla avec autant de précision que de pureté. Cette heureuse facilité le mit à même d'établir des relations très-étendues et de gagner la confiance des habitants, dont il avait d'ailleurs entièrement adopté le costume et les mœurs, et, en peu de temps, il ramassa une quantité considérable de manuscrits, dans lesquels il trouva des renseignements précieux sur l'histoire et l'administration de l'empire ottoman. A son avènement au trône en 1786, Frédéric-Guillaume II ennoblit Dietz et le nomma son ambassadeur extraordinaire près la Porte ottomane, le chargeant de négocier un nouveau traité d'alliance. Dietz ne réussit pas; et, rappelé en 1790, il fut mis à la retraite avec le titre de conseiller de légation. Depuis ce temps jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 8 avril 1817, il demeura alternativement à Berlin et à Potsdam. On a remarqué que ce diplomate, dont les opinions religieuses furent dans sa jeunesse très-sceptiques, était, en revenant de l'Orient, plein de ferveur pour le culte évangélique. Ses ouvrages sont : I. *De la tolérance et de la liberté de la presse*, Dessau, 1781. II. *B. Spinosa jugé d'après sa vie et ses doctrines*, ibid., 1783. III. *De la langue et du style allemands*, ibid., 1783. IV. *Considérations sur la guerre entre les Russes et les Ottomans de 1768 à 1774*. On a prétendu que cet écrit était une traduction de l'ouvrage de Volney. V. *Notes sur l'objet, le style, l'origine et le sort du Livre royal,*

Berlin, 1811. C'est dans cet ouvrage que Dietz a fait connaître les résultats de ses longs travaux en Orient. VI. *Curiosités de l'Asie*, Berlin, 1813 et 1815, 2 vol. Quelques assertions de l'auteur donnèrent lieu à une vive controverse en Allemagne. Dans les dernières années de sa vie, Dietz avait été invité par la société biblique de Londres à diriger l'impression d'une Bible en langue turque. Az—o.

DIEUDONNÉ (Christophe), né en 1757 dans les Vosges, était avocat à Saint-Dié au moment de la révolution. Il fut alors nommé administrateur du département des Vosges, et bientôt membre de l'assemblée législative. Après la session, il fut rendu à ses premières fonctions, et, en l'an V, choisi par le Directoire exécutif pour exercer près de l'administration des Vosges les fonctions de commissaire central. Il siégea au conseil des Cinq-Cents jusqu'au 18 brumaire, fut ensuite membre du tribunat, et, en 1801, préfet du département du Nord. Ses travaux comme législateur auraient pu être utiles sans être brillants; mais dans sa carrière administrative il déploya des talents. Le département du Nord, un des plus importants de la France par son industrie et sa population, avait beaucoup souffert de la guerre et des excès de la révolution; Dieudonné, secondant les efforts du gouvernement, recréa les institutions et les établissements publics, rétablit les manufactures, encouragea l'agriculture. Pour mieux faire connaître le département, il publia une statistique qui est fort estimée, surtout pour ce qui est relatif aux mines d'Anzin. Dieudonné mourut à Lille le 22 février 1805. Sa *Statistique du département du Nord*, Douai, 1804, 3 vol. in-8°, a été continuée jusqu'à l'an 1815 par M. Bottin, qui avait été son collaborateur. Az—o.

DIEULAFOY (Joseph-Marie-Armand-Michel), l'un de nos vaudevillistes les plus féconds, naquit à Toulouse en 1762. Il débuta dans la littérature par des poésies qui furent couronnés à l'académie des *Jeux floraux*. Lors des premiers troubles de la révolution, il se rendit à Saint-Domingue, et s'y trouva bientôt à la tête d'un établissement considérable. Mais la révolte qui éclata parmi les nègres dévora tout le fruit de ses travaux. Échappé comme par miracle au massacre des blancs, il se sauva avec un nègre fidèle qui lui procura les moyens de se rendre à Philadelphie. Il revint en France peu de temps après le règne de la terreur; mais il n'avait sauvé qu'un faible débris de sa fortune. Son goût pour la littérature se réveilla, et il donna en 1798 au théâtre de Piis et Barré, rue de Chartres, le joli vaudeville du *Moulin de Sans-Souci*. Ce fait historique, qui avait déjà fourni un conte charmant à Andrieux, montrait sur la scène dans ce temps d'anarchie et de licence un roi qui faisait une bonne action. Aussi Andrieux avait-il dit à la fin de son conte :

Qu'aurait-on fait de mieux dans une république?
Le plus sûr est pourtant de ne pas s'y fier.

Il fit, en société avec Barré, Radet, Desfontaines, plusieurs autres pièces où il lançait des épigrammes sanglantes contre les Jacobins. Ses succès au théâtre du Vaudeville ont été très-nombreux. Ses parodies lui firent beaucoup d'ennemis; mais ceux qui le connaissaient personnellement savaient bien que son esprit seul était malin. Pendant les dernières années

de sa vie, Dieulafoy avait renoncé au théâtre. Après avoir subi une opération douloureuse, il travailla à *la Pauvre fille*, pièce qui eut beaucoup de succès en 1823. Il mourut le 13 déc. de la même année. A l'époque de la mort de Jacques Delille, Dieulafoy avait fait son épitaphe dans un quatrain qui finissait par ce vers ridicule :

Il *traduit* la mort de Virgile.

Voici la liste de ses ouvrages : I. *Le Moulin de Sans-Souci*, vaudeville en un acte, 1798. II (avec Leprévost d'Iray). *Le Quart-d'heure de Rabelais*, vaudeville en un acte, 1799. III (avec le même). *Jean La Fontaine*, vaudeville, 1799. IV (avec Jouy et Longchamps). *Dans quel siècle sommes-nous ?* vaudeville en un acte, 1800. V (avec les mêmes). *Le Tableau des Sabines*, vaudeville en un acte, au sujet du tableau de David, 1800. VI. *Défiance et malice*, ou *le prêté rendu*, comédie en un acte et en vers, représentée au Théâtre-Français en 1801. Cette comédie, jouée dans l'origine par Saint-Fal et Mlle Mézeray, est restée au répertoire. VII (avec M. de Chazet et A. Gouffé). *La Revue de l'an VIII, suite de la Revue de l'an VI*, comédie-vaudeville en un acte, 1801. VIII (avec M. de Chazet). *L'Hôtel garni*, ou *la Revue de l'an IX*, 1802. IX (avec le même et Dubois). *Le Mariage de Nina Vernon, suite de la Petite Ville* (de Picard), comédie en un acte et en prose, 1802. X. *Le Portrait de Michel Cervantes*, comédie en trois actes, en prose, représentée sur le théâtre de Louvois en 1803. XI (avec Jouy) *Milton, fait historique*, opéra en un acte, musique de Spontini, joué au théâtre de l'Opéra-Comique. XII. *Omazette*, parodie de l'*Omasis* de Babur-Lormian. X (avec Gersin). *La Tasse de chocolat*, ou *trop parler nuit*, comédie-vaudeville en un acte, représentée en 1811. XIV (avec le même). *Jeanne d'Arc*, ou *le siège d'Orléans*, fait historique, en trois actes, mêlé de vaudevilles, 1812. XV (avec Briffaut). *Les Deux rivaux*, opéra-ballet, en un acte, musique de Spontini, Persuis, Berton et Kreutzer, représenté à l'Académie royale de musique en 1816. XVI (avec Gersin). *Sans-gêne chez lui*, ou *chacun son tour*, vaudeville en un acte. XVII (avec le même). *Le Duel par la croisée*, ou *le Français à Milan*, comédie-vaudeville en un acte, 1818. XVIII (avec le même) *Brouette à vendre*, comédie en un acte mêlée de vaudevilles, 1818. XIX (avec le même). *La Promesse de mariage*, ou *le retour au hameau*, opéra-comique en un acte, 1818. XX (avec Briffaut). *Olympie*, opéra en trois actes, musique de Spontini, représenté en 1820 à l'Académie royale de musique. XXI (avec Achille et Armand Dartois). *La Pauvre Fille*, vaudeville en un acte, 1823. Avec Gersin, Dieulafoy a fait encore les vaudevilles suivants ; *Les Pages du duc de Vendôme, la Chasse aux flambeaux, la Robe et les bottes, les Gardes-marines, l'Intrigue impromptu, la Vallée de Barcelonnette*, etc. Ses principales parodies, sont : *Bayard au Pont-Neuf, les Quatre Henri, la Marchande de modes, l'Auberge dans les nues, le Fond du sac, la Mnémonique, la Mégalantropogénésie*. On trouve de lui plusieurs chansons dans le *Chansonnier du Vaudeville*, et dans le recueil des *Dîners du Vaudeville*.

F—LE.

DIGEON (J.-M.), orientaliste, né vers 1730, entra de bonne heure dans les jeunes de langues. Après avoir passé quarante ans dans diverses Échelles du Levant, où il remplit des fonctions diplomatiques, il revint à Paris et y fut nommé secrétaire-interprète du roi au ministère des affaires étrangères. Il était membre correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Digeon est mort octogénaire en 1812. On a de lui : I. *Nouveaux contes turcs et arabes*, précédés d'un *Abrégé chronologique de l'histoire de la maison ottomane, et du gouvernement de l'Égypte*, et suivi de plusieurs morceaux de poésie et de prose traduits de l'arabe et du turc, Paris, 1781, 2 vol. in-12; on y trouve aussi la traduction du *Canounnameh*, ou *édits du sultan Soliman* pour la police de l'Egypte. Écrit sans prétention sous le rapport du style, cet ouvrage offre des détails historiques qu'on ne pourrait trouver ailleurs. L'auteur y a réuni une *Histoire des pachas d'Égypte jusqu'en* 1673. On lui reproche beaucoup de négligence dans les dates et dans la concordance des années de l'hégire avec celles de l'ère chrétienne. II. *Principes du droit maritime de l'Europe*, traduit de l'italien d'Azuni, Paris, 1797, 2 vol. in-8° (*Voy.* Azuni, LVI, 625).

Az—o.

DIGEON (le vicomte Alexandre-Élisabeth-Michel), né à Paris le 26 juin 1771, était fils d'un fermier-général. Il entra au service le 1er janvier 1792 comme sous-lieutenant d'infanterie, passa le 10 mars suivant avec le même grade dans le 9e régiment de chasseurs à cheval, fut nommé capitaine dans le 19e de dragons en 1793, et bientôt chef d'escadron dans ce même corps. Plusieurs actions d'éclat lui valurent en 1802 le grade de colonel, qui lui fut donné sur le champ de bataille. Il organisa en Piémont le 26e régiment de chasseurs à cheval, se signala à la tête de ce corps à la bataille d'Austerlitz, et reçut la croix de commandant de la Légion-d'Honneur. Après les campagnes de Prusse et de Pologne de 1806 et de 1807, auxquelles il prit part, Digeon fut nommé général de brigade. Envoyé en Espagne en 1808, il se distingua le 23 novembre dans un combat livré au général Castaños. Nommé en 1812 au commandement supérieur des provinces de Cordova et de Jaen, il honora son administration par des mesures pleines de sagesse et d'humanité. Abandonnées à leurs propres ressources, les troupes françaises qui se trouvaient en Espagne étaient obligées de frapper d'énormes contributions les provinces qu'elles parcouraient, et les chefs ajoutaient souvent encore au malheur de ces provinces par leur cupidité. Elles furent bientôt réduites à une telle pénurie que l'armée et les habitants se virent menacés en même temps de toutes les horreurs de la famine. Digeon engagea les officiers et les employés militaires à faire l'abandon d'une partie de leur traitement; et, avec ces fonds, il établit une société de bienfaisance, qui, pendant plus de six mois, alimenta plusieurs milliers d'individus de la classe indigente. Ses soins ne se bornèrent pas là; secondé par les autorités locales et par le clergé, il pourvut à l'avenir : par ses ordres, une grande quantité de pommes de terre fut plantée, et au mois de mars suivant, cette récolte anticipée éloigna les calamités qu'on pouvait encore

craindre. L'abbé de Vienne, prêtre français émigré, et qui fut depuis chanoine de Notre-Dame de Paris, dirigea ces établissements de bienfaisance avec un zèle infatigable. En mars 1813, le général Digeon fut nommé général de division et chargé du commandement de toute la cavalerie et de la première division d'infanterie de l'armée placée sous les ordres du maréchal Suchet, jusqu'en février 1814. Il fut alors envoyé à l'armée de Lyon, où il commanda l'arrière-garde du corps d'Augereau. A la restauration, le roi le nomma chevalier de Saint-Louis, et l'employa comme inspecteur-général dans les 6e, 7e et 19e divisions, pour surveiller la réorganisation de plusieurs corps de cavalerie. Il se trouvait à Nevers, quand il reçut la nouvelle du débarquement de Napoléon et l'ordre de se rendre à Lyon près du comte d'Artois. Après avoir fait de vains efforts pour maintenir les soldats dans l'obéissance, il suivit le maréchal Macdonald, lorsque les troupes l'eurent abandonné pour passer à Bonaparte. Le général Digeon refusa de servir le nouveau gouvernement; et, au second retour des Bourbons, il fut réinstallé dans son poste d'inspecteur-général et ensuite rappelé près de *Monsieur* en qualité d'aide-de-camp. Il eut le commandement de la division de cavalerie légère de la garde royale. Le 20 mars 1816, il reçut le titre de vicomte, et fut bientôt créé pair de France. Lorsqu'en 1823 le duc de Bellune, ministre de la guerre, dut se rendre sur les lieux pour découvrir quelles avaient été les causes du désastreux marché fait avec des fournisseurs pour les vivres destinés à l'armée d'Espagne, Digeon eut par intérim le porte-feuille de la guerre. En 1824 il commanda l'armée d'occupation d'Espagne, et parvint à étouffer une tentative d'insurrection qui eut lieu à Tarifa. Ferdinand VII lui envoya alors le grand-cordon de Saint-Ferdinand. Il resta peu de temps à Madrid, revint en France, et mourut le 2 août 1826 dans sa terre de Ronqueux près de Paris. Az—o.

DIGOINE *du Palais* (Ferdinand-Alphonse-Honoré, marquis de), membre de l'assemblée constituante, était né le 6 mai 1750, à Dunkerque, d'une très-ancienne famille du Charolais. Elève de l'école militaire, il servit dans l'artillerie, puis dans la cavalerie comme capitaine à la suite. Ayant pris un établissement en Bourgogne, il figura dès 1781 aux états de cette province, dont il fut successivement rapporteur des requêtes, vérificateur des titres et premier alcade. En 1789, député par la noblesse d'Autun aux états-généraux, il fut élu l'un des secrétaires de son ordre, et continua pendant la durée de l'assemblée constituante à se signaler parmi les plus zélés défenseurs de la monarchie. La démission de Virieu (*Voy.* ce nom, XLIX, 221) ayant, le 29 avril 1790, excité de violents débats, Digoine réclama plusieurs fois la parole, mais ne put l'obtenir. Dans la fameuse séance du 19 juin, il tenta vainement de faire revenir l'assemblée sur le décret d'enthousiasme qui supprimait les titres. A l'époque de la fédération, il demanda que le roi fût prié de se mettre, comme chef du pouvoir exécutif, à la tête des fédérés. Il signa toutes les protestations contre le nouvel ordre de choses, et rejoignit l'armée des princes à Coblentz. Il fit la campagne de 1792 en qualité d'aide-de-camp du comte d'Artois, et lorsque l'armée eut été licenciée, il fut chargé,

tant en Suisse qu'en France, de diverses missions, qu'il remplit avec autant de bonheur que de zèle. A sa rentrée dans sa patrie en 1802, n'ayant pas retrouvé le moindre débris de sa fortune, il se vit contraint de solliciter une place qui lui permît d'élever sa famille, et fut heureux d'obtenir celle d'ingénieur en chef du cadastre dans le département de l'Ardèche, puis dans celui de Vaucluse, où le trouva la restauration. Nommé le 30 mai 1814 maréchal-de-camp, il fut mis à la retraite le 4 sep. 1815, et mourut à Versailles le 18 février 1832, sans avoir reçu la moindre faveur des princes auxquels il avait donné tant de preuves de dévouement. Il était décoré des ordres de Saint-Louis et de Saint-Lazare. Le marquis de Digoine a, dans le cours de sa longue carrière, publié diverses *brochures* politiques, la plupart anonymes, dont aucune n'a mérité de survivre à la circonstance qui l'avait fait naître. Barbier (*Dictionnaire des anonymes*, n° 21,815), d'après une lettre de M. Firmas-Périès, lui attribue la *Réfutation des Mémoires du général Dumouriez*, Hambourg, 1794, 2 vol. in-8°; mais il n'est pas certain que Digoine soit l'auteur de cet ouvrage, devenu si rare que l'on en a cherché vainement un exemplaire dans les bibliothèques de Paris. W—s.

DILLON-LEE (Charles, lord-vicomte de), pair d'Angleterre, né à Brunswick en Irlande, le 6 novembre 1745, était l'aîné des petits-fils d'Arthur, Comte de Dillon (*Voy.* ce nom, XI, 366), qui suivit le roi Jacques II en France. Sa famille, d'une très-ancienne noblesse, possédant des biens immenses en Irlande, y exerçait une grande influence, et, attachée au parti des Stuarts, elle professait la religion catholique; mais le vicomte Charles l'abjura pour entrer au parlement, et il y soutint le gouvernement dans toutes les mesures contraires aux catholiques. Il appuya aussi vivement le projet de réunion de l'Irlande à la Grande-Bretagne. Marié en 1776 à lady Henriette Mulgrave, il en eut un fils et une fille. Après la mort de cette première femme, il épousa une comédienne française, dont il eut plusieurs enfants. C'est ainsi qu'après avoir renoncé d'abord aux principes religieux et politiques de sa famille, il renonça plus tard aux traditions de l'aristocratie en se mésalliant. Il mourut à Bruxelles en 1814. Az—o.

DILLON (Théobald), frère puîné du précédent (1), entra fort jeune au service de France, et parut avec de grands avantages à la cour de Versailles. Nommé mestre-de-camp propriétaire du régiment de son nom le 13 avril 1780, il fut élevé au grade de brigadier, puis à celui de maréchal-de-camp le 13 juin 1783. Quels que fussent les motifs que Théobald Dillon eût d'être attaché à la cour, il se montra d'abord partisan de la révolution, et fut employé en 1792 sur la frontière de Flandre, dans l'armée commandée par le maréchal de Rochambeau. Deux plans de campagne avaient été proposés: l'un, concerté en conseil avec Rochambeau et Lafayette, était conçu dans le but d'une guerre défensive; l'autre, inspiré par les Girondins et improvisé

(1) Un autre frère, *Arthur* Dillon (*Voy.* ce nom, XI, 368), périt sur l'échafaud révolutionnaire en 1794. Sa veuve, cousine de l'impératrice, Joséphine, est morte à Paris en 1816. Elle avait eu, d'un premier mariage avec le comte de La Touche, une fille qui épousa le duc de Fitz-James et mourut très-jeune. Mlle de Dillon, sa fille du second lit, est mariée au général Bertrand et le suivit à Sainte-Hélène où il resta jusqu'à la mort de Napoléon.

à la hâte par Dumouriez, avait pour but un système de guerre offensive : celui-ci prévalut; et dès-lors Rochambeau, comme il le dit lui-même dans son rapport du 29 avril, ne fut plus que le simple exécuteur des ordres du roi, qui lui étaient transmis par de Grave et Dumouriez. Théobald Dillon fut victime de la désunion des généraux et de l'indiscipline des troupes, excitée par les discussions élevées sur le principe de l'obéissance passive. Dans le mois d'avril, étant à Lille, il reçut l'ordre de marcher sur Tournai avec dix escadrons, six bataillons et six pièces de canon; et, d'après ses instructions, il devait éviter toute espèce de combat. Cependant, à moitié chemin, il rencontra une division ennemie, qui s'ébranla pour l'attaquer. Obéissant aux ordres qu'il avait reçus, et songeant d'ailleurs à quelques symptômes d'insurrection qu'il avait remarqués parmi ses soldats, il donna l'ordre de la retraite, se faisant couvrir par ses escadrons. Ceux-ci, attribuant à la trahison cet acte de prudence, effrayés de quelques coups de canon, prennent la fuite et se jettent sur les colonnes d'infanterie, en criant : *Sauve qui peut, nous sommes trahis!* Le plus grand désordre se manifeste aussitôt parmi les troupes; elles abandonnent à l'ennemi quatre pièces de canon avec leurs caissons et se précipitent pêle-mêle sur la route de Lille. Ce fut alors qu'un soldat furieux tira sur le général Dillon un coup de pistolet qui le blessa gravement, et que, placé sur une voiture, il fut massacré à coups de sabre. Le colonel du génie Berthois, son chef d'état-major, et six prisonniers de guerre tyroliens furent pendus. Les cadavres sanglants de ces malheureux, ainsi que celui de Dillon, après avoir été indignement traînés dans les rues de Lille, furent jetés sur un bûcher et livrés aux flammes au milieu de la place publique. Cet évènement annoncé à l'assemblée législative en même temps que l'échec subi par le général Biron près de Valenciennes, souleva d'indignation toute la France. Le frère de Dillon ayant demandé la punition des assassins, cette demande donna lieu dans l'assemblée à une vive discussion. Les Feuillants, protecteurs de Rochambeau, accusant les Girondins d'avoir préféré une guerre révolutionnaire à une guerre constitutionnelle, leur reprochaient d'avoir si bien réussi dans leurs prédications d'insubordination et de révolte, qu'il était désormais impossible de rien faire des soldats. Les Girondins imputaient à Rochambeau d'avoir mal exécuté les ordres du ministère. Plusieurs orateurs (*Voy.* CARNOT, LX, 181) parlèrent contre les assassins de Dillon et demandèrent qu'on les mît en jugement : cependant, quoiqu'il paraisse que le nommé Vasseur, l'un d'eux, ait été condamné à mort par le jury de jugement de Douai, il n'est pas certain que cette condamnation ait été exécutée. L'assemblée législative écarta par un ajournement la motion faite d'ériger un monument en l'honneur de Dillon. Elle accorda cependant une pension de huit cents francs à chacun des trois enfants qu'il avait eus de sa maîtresse Joséphine Vierville, qui en obtint aussi une de quinze cents francs pour elle-même. Théobald Dillon eut peut-être un pressentiment de son sort; le 28 avril, veille de sa mort, il faisait une espèce de testament, dont voici la substance : « Je « fais mon dernier testament; je n'ai « pas eu le temps d'épouser Joséphine; elle est mère de mes trois

« enfants, et de celui qui vient de « naître aujourd'hui. Je leur laisse « tout ce que je possède, et j'espère « que ma famille voudra bien les re- « connaître. » La famille a en effet reconnu les trois enfants ; le quatrième fut massacré par les soldats furieux au moment où on le portait au baptême, et sa malheureuse mère, pour se sauver, fut obligée de faire trois lieues à pied. Az—o.

DILLON (l'abbé Roger-Henri de), de la même famille que les précédents, né à Bordeaux le 11 juin 1762, était avant la révolution grand-vicaire de Dijon, abbé d'Oigny et doyen de la Sainte-Chapelle. Dès les premiers instants de la révolution, se prononçant franchement pour la cause royale, il publia une protestation contre les décrets du 27 novembre 1790 relatifs au clergé. Cette publication lui attira de grandes persécutions, et cependant l'année suivante il fit imprimer un mémoire contre le mandement de l'évêque constitutionnel de Dijon. Cet écrit, dans lequel il établissait l'incompétence de l'autorité civile pour donner une constitution au clergé, fut brûlé en place publique par les révolutionnaires de Dijon, et l'auteur fut pendu en effigie. Forcé d'émigrer, l'abbé de Dillon ne rentra en France qu'en 1804. Il fut, en 1806, exilé à Dijon, où il resta jusqu'en 1814. A cette époque il composa une cantate pour célébrer le retour des Bourbons. Bientôt après il fut appelé à Paris, et nommé un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine. Il est mort en 1829. On a de lui : I. *Guide des études historiques*, ou *Chronologie appliquée à l'histoire*, Dijon et Paris, 1812, in-8°. II. *Lettre à M. Dumolard sur la liberté de la presse*, Paris, 1814, in-8°. Cette lettre est signée Coquillard. III. *Mémoire sur l'esclavage colonial, la nécessité des colonies et de la traite des nègres*, Paris, 1814, in-8°. IV. *Du concordat de 1817*, Paris, 1817, in-8°. V. *Réponse à M. l'abbé Clausel sur le concordat de 1817*, Paris, 1818, in-8°. VI. *Réponse à la réplique de M. l'abbé Clausel, suivie de quelques observations sur l'ouvrage de M. Frayssinous, intitulé les Vrais principes de l'église gallicane*, Paris, 1818, in-8°. VII. *Histoire universelle, contenant le synchronisme des histoires de tous les peuples contemporains, tant anciens que modernes, et la succession chronologique des empires, divisée en grandes périodes, en époques principales et secondaires*, Paris, 1814 à 1822, 10 vol. in-8°. — L'abbé *Arthur* Dillon, mort vers 1810, était frère du précédent ; il a publié : I. *Projet d'un atelier de charité proposé au gouvernement et aux administrateurs de la ville de Paris*, 1802, in-8°. II. *Utilité, possibilité, facilité de construire des trottoirs dans les rues de Paris*, 1802, 1805, in-8°. Az—o.

DILLON (Jacques-Vincent-Marie de Lacroix), ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, né à Capoue, en sept. 1760, descendait de la famille irlandaise des précédents dont une branche s'était établie dans le royaume des Deux-Siciles, où son père avait le grade de brigadier. Placé à l'école militaire de Naples, le jeune Dillon y fit ses premières études, et parvint en peu de temps au grade de capitaine dans le corps des ingénieurs hydrauliciens qu'on venait de former. En 1795, il fut chargé de la direction du plu-

sieurs jeunes officiers que le gouvernement faisait voyager pour étudier les constructions hydrauliques. Venu à Paris, par suite de cette mission, il s'y fixa et se lia avec les ingénieurs chargés des canaux et des principaux ports de France. Il leur fit connaître les méthodes pratiquées en Italie et alors tout-à-fait inusitées en France. Il fit aussi adopter quelques machines, dont il avait pris les modèles en Hollande : dans le même temps, il composa plusieurs Mémoires sur les constructions hydrauliques. Le gouvernement en ordonna l'impression, et le bureau de consultation des arts et métiers lui décerna le maximum des récompenses nationales pour les découvertes utiles. Nommé vérificateur-général du nouveau système des poids et mesures, il obtint la place de professeur d'arts et métiers aux écoles centrales de Paris. La construction du pont du Louvre, ou pont des Arts, le premier pont en fer qui ait été construit en France, lui fournit l'occasion de développer son talent. Le public confirma par son suffrage les éloges donnés à cette construction, l'un des monuments les plus remarquables de la capitale. Le gouvernement nomma Dillon, ingénieur en chef. On le chargea plus tard de l'établissement des ponts à bascule dans toute la France, et à peine avait-il terminé cette opération qu'il fut désigné pour diriger les travaux du pont d'Iéna ; mais une maladie subite l'enleva en cinq jours, vers le milieu de 1807. Az—o.

DINGÉ (Antoine), ex-bibliothécaire du prince de Condé, et pendant la révolution, sous l'empire et sous la restauration, employé au trésor public, naquit à Orléans le 2 mai 1759, et mourut à Paris, emporté par le choléra le 23 avril 1832. Il en est des auteurs comme des livres : *Habent sua fata*. Les travaux qui remplirent la vie de Dingé ont fait la réputation et la fortune d'un de ses parents, *Joseph Ripault*, plus connu sous le nom de *Désormeaux*. Aucun écrivain, sans excepter les plus robustes disciples de Saint-Benoît, n'a autant lu et autant écrit que Dingé. Le libraire Jules Fontaine, rédacteur du catalogue des livres de ce savant ignoré, qui n'a trouvé place dans aucune biographie, dit dans une notice curieuse que les manuscrits autographes d'Antoine Dingé furent trouvés peser quatre cents kilogrammes. Ils sont tous passés dans le cabinet de l'auteur de cet article, et ils contiennent des révélations curieuses pour l'histoire littéraire. On y trouve : 1° la preuve que le texte des *Explications* qui accompagnent les *Antiquités d'Herculanum*, publiées par *David*, graveur (Paris 1780 et années suivantes, 12 vol. in-4°), sont, du moins pour moitié, l'ouvrage de Dingé, quoiqu'elles n'aient paru que sous le nom de Sylvain Maréchal. D'ailleurs, il semblerait que l'un et l'autre auraient travaillé sur des traductions de l'italien faites par un Italien, et qu'ils se seraient bornés à réduire un long travail, en l'arrangeant au goût de notre langue et de notre littérature ; 2° que, lorsque Moreau jeune commença en 1785 la publication de ses *Figures de l'histoire de France*, avec le nom de l'abbé Garnier, pour le texte, ce texte, qui d'ailleurs était très-succinct, fut l'ouvrage de Dingé. Les éditeurs avaient déjà la maladie qui les travaille encore aujourd'hui ; il leur fallait des noms connus sur le prospectus et sur le titre d'un ouvrage : or Dingé était obscur, et Garnier pouvait être intitulé par les éditeurs

(Moreau et le libraire Saugrain) historiographe de France et académicien. Il n'a paru que seize livraisons du recueil de Moreau, qui s'arrête à l'an 1356. Dingé avait fait une longue et profonde étude de l'histoire de France; un des discours composés par lui sur cette histoire devait servir d'introduction aux figures de Moreau; ce discours était sous presse à l'*imprimerie de Monsieur*, lorsque l'abbé Garnier eut la délicatesse de ne pas vouloir qu'on lui attribuât l'honneur de ce beau travail : mais il y eut sans doute quelque résistance de la part des éditeurs, car un ami de Dingé lui écrivait le 6 oct. 1789 : « Je « suis fort aise que l'affaire de M. « Moreau soit terminée, et que le « manuscrit s'imprime *sous votre « nom.* » Il parut en effet, en 1790, grand in-4° de soixante-six pages, mais sans nom d'auteur, avec cette seule indication: par M. M***. On joint ordinairement ce discours remarquable aux figures de Moreau. La correspondance de Dingé nous apprend qu'après la mort de l'historiographe Désormeaux, les éditeurs du recueil des figures (Moreau et Saugrain) réclamèrent de Dingé (1805) la remise du manuscrit du *second discours sur l'histoire de France,* comme en ayant déjà payé le prix entre les mains de son parent. Dingé répondit qu'il n'avait rien reçu, qu'il y avait sans doute erreur; et que les éditeurs confondaient le premier et le deuxième discours. Mais voici un fait littéraire ou anti-littéraire plus singulier. Désormeaux lut comme sien dans une séance de l'académie des Belles-Lettres un *Discours sur l'histoire de France*, commençant en ces termes: « J'ai déjà lu « dans les séances de cette académie « plusieurs *Mémoires sur la no-* « *blesse française.* » Or ce *Discours* est dans les papiers de Dingé, en entier écrit de sa main, et avec tous les nombreux caractères (ratures et corrections) qui indiquent le véritable auteur d'un ouvrage. Il y a plus encore : *les Mémoires sur la noblesse française,* que l'historiographe annonce avoir lus à l'académie, sont encore l'ouvrage d'Antoine Dingé. Parmi ses manuscrits se trouvent les minutes originales de ces *Mémoires* au nombre de six; et de leur première inspection résulte la preuve que l'historiographe n'était arrivé à l'académie, aux pensions et aux honneurs qu'avec le talent et les labeurs de son pauvre parent. Dingé doit être en effet regardé comme le véritable auteur de l'*Histoire de la maison de Bourbon,* publiée par *Désormeaux*, Paris, 1772-88, 5 vol. in-4°. Quant aux *Discours sur l'histoire de France,* que Dingé avait composés pour les lectures académiques de l'historiographe, ils sont au nombre de cinq. M. Aubert de Vitry qui avait beaucoup connu l'auteur, en acheta un à la vente de ses livres; le premier, le quatrième de quatre-vingt-treize feuillets et une partie du cinquième sont restés dans la masse de ses manuscrits. Quelques savants et quelques libraires savaient pourtant que Dingé écrivait sous le nom de Désormeaux dont il fut le commensal, vivant sous le même toit, jusqu'en 1791. On vient de voir que Moreau et Saugrain demandaient le manuscrit à Dingé et le payaient à Désormeaux. Après la mort de ce dernier, un libraire ayant voulu (mars 1807) réimprimer l'*Histoire de Condé,* publiée sous le nom de Désormeaux (1766, 4 vol in-12), consulta Langlès qui lui conseilla d'aller trouver Dingé

comme devant *avoir des matériaux pour une nouvelle édition*. Cette Histoire avait commencé la fortune littéraire de Désormeaux. Dingé se trouva très-satisfait d'être nommé bibliothécaire du prince de Condé; et dans sa modestie et sa simplicité il écrivait encore (28 déc. 1805) à Moreau jeune que son parent l'avait *comblé de ses bienfaits*. Alors Désormeaux ne vivait plus et Dingé végétait, triste et ignoré, dans les bureaux du trésor impérial; il n'est pas le seul qui ait été réduit, par sa position, à rester l'auteur inconnu d'ouvrages estimés qui ont fait d'autres renommées, et ce serait un tableau curieux que celui de ces gloires achetées à un homme de talent, mais pauvre, par de riches médiocrités. Dingé publia, en 1788, sans y mettre son nom, l'*Echo de l'Elysée*, ou *Dialogues de quelques morts célèbres sur les Etats-Généraux de la nation et des provinces*, in-8° de 111 pag. Les interlocuteurs sont, le vicomte de Falkland, ministre de Charles Ier, Jean Hampden, Louis VI, dit *le Gros*, le marquis d'Argenson, et Valentin Jamerai-Duval. Des notices sur tous ces personnages précèdent les *Dialogues* qui sont en entier ou par extrait, au nombre de six. A la triste époque du procès de Louis XVI, Dingé eut le courage et la vertu d'écrire et de faire imprimer une défense énergique de ce monarque. Cette brochure datée du 21 décembre 1792, et signée A. D., a pour titre : *Un citoyen français à la Convention nationale*, et pour épigraphe : *La vérité ne déplaît qu'aux tyrans* (1). Après avoir établi, par un raisonnement fort et serré, que la Convention est sans droit et sans pouvoirs pour juger le roi, Dingé ose ajouter que si, *contre toute justice*, elle s'obstine à procéder au jugement, elle doit préalablement exclure du nombre des votants les membres *élus sous les couteaux de septembre*; les membres *coopérateurs de la journée du 10 août*; les membres qui, ayant appartenu à l'assemblée législative, ont participé à la suspension du roi, et *sont intéressés à le trouver coupable*; les *membres du trop fameux comité des assassins et de cette commune despotique*; les membres du comité des vingt-un qui a dressé l'acte d'accusation : « et qui n'a, dit-on, « fait imprimer des pièces qui lui « ont été remises que celles qui « étaient à la charge de l'accusé (2). Et Dingé ose dire encore à la Convention : « Commencez par renouveler votre comité de sûreté qui « n'est en général qu'un *comité* « *Marat*, un *comité d'anarchie*... « Poursuivez les chefs des assassins « de septembre dont les crimes ont « calomnié Paris et la France entière... Le meurtre de Louis serait « une lâcheté et un signe de faiblesse, « de fureur et de crainte. Ce n'est « pas là sans doute le caractère que « les fondateurs de la république « veulent imprimer à la nation. » Dingé ne craint pas d'énumérer les vertus de Louis XVI, et ce qu'il a fait pour le bonheur de son peuple avant la révolution : « Ou cessez, « s'écrie-t-il, de répéter qu'un roi « n'est qu'un homme, ou respectez les droits qu'il a comme homme, de n'être pas jugé par ses

(1) Cet écrit a été compris par Dugour dans sa *Collection des meilleurs ouvrages publiés pour la défense de Louis XVI*, Paris, 1793, 3 vol. in-8°.

(2) Dingé aurait pu ajouter à cette liste le maître de poste Drouet, qui avait arrêté Louis XVI à Varennes.

« accusateurs. » Enfin l'auteur voit dans les députés qui condamneraient Louis XVI, non des juges, mais des *bourreaux*, et il prédit que ce jugement les flétrira dans la postérité. En 1795, Dingé réclama avec énergie la mise en liberté de sept curés du canton de Laguy, qui avaient été arrêtés par ordre du comité de sûreté générale, un mois avant le 9 thermidor, et au nombre desquels se trouvait Pierre Ripault, son parent, oncle de L.-M. Ripault qui fut bibliothécaire du premier consul. En 1798, Dingé se fit le collaborateur de son ami Bonneville dans la rédaction du *Bien informé;* il inséra dans cette feuille beaucoup d'articles, et de lettres signées dont la plupart avaient un but utile et philanthropique. Ami et exécuteur testamentaire du sculpteur Clodion, Dingé publia une notice sur cet artiste, 1814, in-4° de 8 pag. Il fit imprimer aussi une *Notice nécrologique sur P.-Ph. Choffard*, graveur, in-8° (9 pag.). En 1819, il publia *Quelques mots sur l'institution d'un jury auprès de la Cour de cassation*, in-8° de 16 pag. En proposant cette institution, Dingé voulait, dit-il, *donner une nouvelle garantie à la vie des hommes;* il demandait un *grand jury* « qu'on assemblerait « toutes les fois qu'il s'élèverait « de fortes présomptions d'innocence « en faveur d'un homme condamné « par un jury, ou que la vérité brille- « lerait de tout son éclat, trop tard « pour éclairer la conscience de ce « jury, mais assez tôt pour arracher « la victime au supplice. » Dingé s'était livré dans les bureaux du trésor à des travaux excessifs, les uns demandés par ses chefs, les autres inspirés et soutenus par un zèle trop rare pour les améliorations. Il proposait des changements, des réformes utiles: il fut, écrivait-il, abreuvé d'humiliations et de dégoûts. Bientôt il perdit son repos, sa santé et enfin sa place en 1823. Sa femme et ses enfants étaient morts. Il lui fallut vivre, dix ans encore, d'une modique pension de retraite. D'infatigables et d'inouis travaux devinrent pour lui non une ressource, car il ne fit presque plus rien imprimer, mais une puissante distraction. Sa correspondance avec Berquin, Florian, Bernardin de Saint-Pierre, etc., prouve que souvent il était consulté comme critique éclairé, comme ami véritable, juge sévère et sans partialité. Ce fut lui qui rédigea le prospectus des *Harmonies de la nature*. Il écrivit à Béranger pendant son procès (1828): il lui proposait de rédiger et de publier l'acte d'accusation de La Fontaine et de Boileau : « Leur défense, disait-il, « sera la vôtre; » et il citait plusieurs vers du fabuliste et du satirique comme étant aussi ou plus hardis que les couplets incriminés du chansonnier français. Le goût dominant de Dingé pour l'histoire de France engagea sa vie dans un si long et si prodigieux travail de dépouillement de chartes, de chroniques et d'historiens de tous les âges que, des quatre cents kilogrammes, poids de ses manuscrits, les deux tiers au moins sont des extraits historiques, depuis les premiers temps des Gaulois jusqu'à la révolution inclusivement. Mais Dingé fit comme ont fait d'autres savants : toujours occupé de réunir des matériaux, le temps lui manqua pour édifier. Il avait commencé d'écrire une histoire de Charlemagne qui n'est point achevée. D'ailleurs, il était comme La Mirandole, inquiet de tout savoir; il faisait des notes immenses *de omni*

scibili. Il avait formé des collections volumineuses sur Dieu; sur l'âme immortelle, sur la vie future et ses preuves, sur toutes les religions du monde, sur les psaumes, les évangiles, les actes et les épîtres des apôtres, sur les papes, les conciles, les évêques, le clergé, les moines et particulièrement les jésuites; sur la liberté de conscience, les superstitions, l'inquisition, les femmes, le mariage, la mort, les funérailles; sur la morale universelle, l'économie politique, les langues, l'imprimerie, l'instruction publique; sur l'histoire en général, sur celle du monde primitif et celle de tous les peuples de l'antiquité; sur les états-généraux, les serfs, les communes, les croisades, la chevalerie, etc.: sur l'art oratoire et sur les poètes latins, sur l'histoire naturelle, principalement la botanique et les animaux; sur les arts, etc., etc.: c'est comme une encyclopédie méthodique. Dingé avait aussi rédigé des éphémérides, formé un volumineux recueil d'épitaphes en vers et en prose, dont plus de deux cents de sa composition, un chansonnier de la révolution contenant plus de six cents pièces, et un chansonnier général où l'on en compte au moins une centaine de sa façon. Mais de toutes les collections de Dingé la plus considérable, comme la plus curieuse et la plus utile, est une *Biographie universelle*, entièrement de sa main et remplissant près de cent portefeuilles in-4°. Divers auteurs ont été plus particulièrement l'objet de ses recherches, tels que Pythagore, Platon et Saadi; environ quatre cents notes ont été recueillies par lui sur Racine, et à peu près huit cents sur J.-J. Rousseau. On ne peut évaluer à moins de trois mille ses feuillets sur Charlemagne. Parmi les manuscrits de Dingé sont en assez grand nombre des traductions en prose du grec, du latin, de l'anglais et de l'italien: le premier chant et plusieurs autres parties de l'*Iliade*, le *Songe de Scipion*, par Cicéron; l'*Etna* de Corneille Sévère; la *Nouvelle Atlantide* et les *Essais* du chancelier Bacon sur l'*Economie politique et domestique*; le *Cimetière* de Gray; les *Saisons* de Thomson; *César Gonzague*, ou *Traité de l'honnête plaisir*, etc., du Tasse; plusieurs *Lettres* de Guillaume Penn, dont une à ses amis contenant une description de la Pensylvanie. Parmi les ouvrages de Dingé, non terminés, l'un a pour titre le *Confessionnal*, l'autre l'*OEuvre sacerdotal*. On voit, dans ces écrits assez considérables, que Dingé qui croyait fortement en Dieu, à l'âme immortelle et à la vie future, était d'ailleurs philosophe très-hardi dans sa religion. Il a laissé plusieurs *Discours maçonniques*, écrits avec soin; une *vie de Jacques Nompar de Caumont duc de La Force; La mise en liberté*, drame lyrique en un acte; plusieurs romances, paroles et musique gravées; celle qui eut le plus de succès a pour titre: *la Bramine au tombeau de sa mère*; un chant lyrique, intitulé, *Henri IV sur le Pont-Neuf*, mis en musique par Gaubert (deux éditions, l'une in-fol., l'autre in-8°). Ce chant fut imprimé en 1818, dans le *Journal du commerce*, dans le *Journal général de France*, et Béranger écrivit à l'auteur: « Ne vous arrêtez pas en « si bonne route, et donnez-nous de « nouvelles occasions d'applaudir à « votre talent. » Au milieu de tant de travaux sérieux, Dingé cultiva la poésie. Le recueil de ses odes, de ses épîtres, de ses portraits, de ses

moralités, de ses épitaphes, de ses chansons, etc.; compose 6 vol. in-4°, où tout n'est pas remarquable, ni même bon. Le médiocre y abonde; mais on y trouve des pièces agréables, un but moral, toujours de la facilité, trop peut-être, et assez souvent de l'esprit ou du sentiment. Cet article donnera une idée suffisante, quoique incomplète encore, des immenses labeurs qui remplirent la vie d'un homme simple et modeste; infatigable écrivain qui ne travailla que pour les autres, qui éleva des réputations sans pouvoir s'en faire une, et qui, long-temps soumis aux tristes exigences de sa position, fut perpétuellement dupe de lui-même en recueillant sans cesse les matériaux de cinquante édifices sans trouver le temps d'en élever aucun. V—ve.

DINNER (Conrad), philologue et historien, né en 1540 à Aeron, dans la Frise, fit ses études à l'académie de Fribourg en Brisgaw, et en les terminant y fut retenu professeur de littérature ancienne. Dans la suite, il s'établit à Wurtzbourg, et obtint, avec le titre de conseiller de l'évêque de cette ville, la chaire de langue grecque, qu'il remplit avec beaucoup de succès. La guerre l'ayant obligé d'interrompre ses cours, il se rendit en Italie, où il suivit pendant quatre ans les leçons des plus savants jurisconsultes. A son retour il trouva qu'en son absence on avait forcé la porte d'une armoire dans laquelle il avait renfermé des papiers, et qu'on avait enlevé la plupart de ses manuscrits, entre autres un recueil d'épithètes grecques qu'il avait composé pour son usage. Craignant que quelque plagiaire ne s'emparât de son travail, il eut la patience d'en faire une nouvelle copie, et la publia sous ce titre : *Epithetorum græcorum farrago locupletissima*, Francfort, 1589, in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé, Hanau, 1605; Lyon, 1607; Genève, 1614. On a joint aux dernières éditions un *Abrégé* de la prosodie grecque par Erasme Sidelmann. Conrad Dinner mourut dans les premières années du XVIIe siècle. Outre son Recueil d'épithètes, les ouvrages que l'on connaît de lui sont : I. *Elegia de cæde Melchior. Zobelii, episcopi Herbipolensis*, Bâle, 1561, in-8°; à la suite du *Discours* de Pierre Lotichius, sur les mêmes évènements. II. *Historicæ expositionis libri V, de ortu, vita et rebus gestis baronis Georg. Ludov. à Seinsheim*, 1590; in-fol.; Dinner publia cette histoire sous le nom de *Thrasybule. Lepta* Freher se trompe en l'attribuant au fils de Conrad, alors encore enfant. III. *Vita Joannis Burchardi, abbatis cœnobiorum Swarzach et Banz, ab anno* 1563 *ad annum* 1595; dans le tome II. des *Scriptor. rerum germanicar.* de Ludewig.—Dinner (*André*), jurisconsulte, fils du précédent, naquit en 1579 à Wurtzbourg. Ayant achevé ses études, il visita la France, l'Angleterre et l'Italie; et de retour en Allemagne reçut le doctorat, en 1602, à la faculté de droit de Tubingue. Nommé conseiller à Nuremberg, il se démit de cette charge, pour accepter la chaire qu'on lui offrit à l'académie d'Altdorf. Il y professa successivement les Instituts et les Pandectes, et mourut le 24 nov. 1633. Outre quelques traités de droit et des thèses, dont on trouve l'indication dans le *Theatrum virorum eruditione clarorum* de Freher, on a de lui des *Lettres*, publiées avec celles de Gérard Ri-

chter, Nuremberg, 1662, in-4°.
W—s.

DINOCHAU (Jacques), né à Blois en 1752, fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique ; mais s'étant adonné de préférence à l'étude de la jurisprudence, il exerça, jeune encore, la profession d'avocat près du conseil supérieur de sa ville natale. Ces conseils étaient des espèces de tribunaux d'exception, institués pour recueillir, au besoin, l'héritage des parlements. En même temps qu'il plaidait avec facilité et talent, Dinochau remplissait la charge de bailli de Pontlevoy, à laquelle l'avait appelé la protection de M. de Thémines, évêque de Blois, et la charge de bailli de la Tombe, fief dépendant de l'abbaye de la Guiche, et du ressort du bailliage de Chaumont. En mai 1789, il fut élu député aux Etats-Généraux, par le tiers-état de sa province. Il prit position au côté gauche de l'assemblée, qui n'avait pas tardé à s'intituler nationale, et se trouva ainsi en butte aux railleries des journaux ennemis de la nouvelle révolution. Ils le traitèrent avec plus de sévérité encore lorsqu'il eut le tort de se lier intimement avec Camille Desmoulins et avec la fameuse Théroigne de Méricourt ; il se fit toutefois remarquer parmi les modérés de son parti. Non content d'être député, il voulut être publiciste, et rédigea, dans le Blaisois, un journal intitulé : *le Courrier de Madon* ; c'est le nom d'un village auquel a fait une réputation le *Cahier du hameau de Madon*, qui était l'ouvrage du prélat nommé plus haut, et qui avait fixé l'attention publique à l'approche de la grande convocation de 1789, lorsque, sous toutes les formes, chacun donnait son avis sur les changements politiques et législatifs à opérer en France. Le journal de Dinochau, qui était à la fois d'opposition populaire et anti-religieux, se soutint six mois à peine, et ne méritait pas une plus longue durée, le rédacteur y faisant tort à son caractère, et manquant ouvertement à la reconnaissance qu'il devait à M. de Thémines. Il fut, en 1791, nommé président du tribunal criminel de Blois, et remplit avec une fermeté, qui allait jusqu'à la rigueur, les devoirs que cette place lui imposait. Les insurrections locales, dont le transport des grains était l'occasion ou le prétexte, furent réputées la conséquence des principes auxquels les colonnes du *Courrier de Madon* n'étaient pas étrangères. Les jours de 1793 arrivèrent, et Carra qui s'était rangé dans le parti des Brissotins, après avoir été rejeté par celui de Robespierre, eut mission de prendre à Blois ce qu'on appelait alors des mesures d'ordre public. Dinochau, devenu procureur de la commune, avait opposé des velléités de résistance aux fureurs révolutionnaires. Quelque temps après le départ de Carra, au mois d'oct. 1793, Guimberteau, représentant du peuple, fut envoyé au chef-lieu du département de Loir-et-Cher, avec des pouvoirs illimités. Dans une réunion populaire, dont il avait pris pour théâtre l'église cathédrale, réunion qui était digne de la déraison et de la sottise du temps, la municipalité de Blois et tout ce qu'il y avait de fonctionnaires furent destitués en masse. Le procès-verbal dit qu'au nom de Dinochau, qui était absent, un murmure de haine et de mépris se fit entendre dans l'assemblée. Guimberteau se laissa aller contre lui à de violentes déclamations, le taxa à

mille francs, et donna l'ordre de le saisir pour être conduit à la maison d'arrêt. Dinochau y était encore détenu lorsque Garnier de Saintes, chargé d'une seconde réforme dans le département, vint tenir une séance dans le temple de la Raison, et conclut à ce que l'ex-procureur de la commune restât en prison jusqu'à la paix. Mais celui-ci recouvra sa liberté à l'époque où s'arrêtèrent les excès les plus furieux du régime de la terreur. Il se livra de nouveau à la profession d'avocat, et prit part à la réaction qui consolait, ou du moins laissait respirer la France. A la formation des tribunaux sous l'empire, n'ayant obtenu qu'une place de juge suppléant, il résolut de s'occuper exclusivement du barreau. Lorsqu'on institua les cours d'appel, il quitta Blois pour se rendre à Orléans, et là sa capacité comme jurisconsulte, son talent d'orateur, se développèrent avec un succès qui alla toujours croissant. Il plaidait avec une mesure, une décence et un respect des convenances tout-à-fait remarquables : aussi son exemple contribua-t-il beaucoup à ramener le barreau d'Orléans aux traditions anciennes trop méconnues pendant le plus fort de la révolution. On lui attribue une *Histoire philosophique et politique de l'Assemblée constituante*, Paris, 1789, dont il n'a paru que le commencement. Le style se ressent des passions du temps; mais plus d'une page signale l'auteur comme publiciste distingué par la rectitude des opinions et par l'élévation des pensées. Dinochau mourut à Orléans, le 12 février 1815, n'ayant point abandonné la profession d'avocat. On trouve, dans le second volume des Mémoires de la société littéraire de Blois (1836), un Eloge de Dinochau, par M. Vallon, avocat.

L—P—E.

DINTER (Gustave-Frédéric), naquit à Borna, près de Leipzig, le 29 février 1760. Son père, juge dans sa petite ville, le destina d'abord à la carrière du droit; celle de l'église convenait mieux au penchant de son cœur. Il étudia la théologie à Leipzig avec distinction; desservit deux églises dans son pays, et fut à même par son mérite et par les amis qu'il lui avait procurés, de parvenir aux postes les plus avantageux; mais sa vocation était marquée pour l'enseignement, il lui sacrifia sa fortune, lui voua tous les moments de sa vie laborieuse. L'Allemagne le compte parmi les hommes qui ont rendu le plus de services dans cette partie qui a occupé tant d'hommes éminents, et qui, comme art et comme science, a été portée, dans ce pays, à un degré de perfection où les autres nations n'ont qu'à chercher des modèles. Dinter quitta sa première église, celle de Kitscher, en 1797, pour être directeur d'une école normale, près de Dresde, avec de moindres appointements. L'ardeur qu'il apportait à ce travail épuisait sa santé : il reprit une église, en 1817, celle de Goernitz, et joignit à ses fonctions un pensionnat qui prospérait lorsque, sur sa seule réputation et sans y avoir songé, il fut appelé, en 1817, par le roi de Prusse à Kœnigsberg, pour y être d'abord conseiller des écoles et du consistoire, puis professeur de théologie. Il trouva beaucoup à faire dans les écoles et produisit de grandes améliorations. L'université de Kiel voulut l'attirer à elle : la reconnaissance et le sentiment du bien qu'il avait fait le retinrent à Kœnigsberg, où il termina ses jours, le 29 mai 1831,

victime, à ce que l'on croit, de son zèle et d'une tournée qu'il avait faite, dans l'intérêt des écoles, par un mauvais temps d'hiver, et avec un corps déjà souffrant. Dinter a publié plusieurs ouvrages et un grand nombre de petits écrits, tous en allemand. Il serait aussi superflu que difficile d'en faire ici l'énumération complète : leur nombre ne va pas à moins de soixante. Tous furent recherchés à leur apparition ; plusieurs resteront et ont eu plus d'une édition. On y sent partout un esprit juste et élevé, un cœur religieux, un ami de la jeunesse et de l'humanité. Sa *Bible pour les maîtres d'école* est un des plus remarquables : elle est imprimée à Neustadt, sur l'Orla, 1815, 1828, 9 vol. in-8°. C'est la *Bible*, traduction de Luther, accompagnée de notes, d'explications, de remarques pratiques à l'usage des instituteurs, avec l'indication des chapitres qu'il convient de lire en entier aux élèves et de ceux qui peuvent être abrégés ou omis. Cet ouvrage a essuyé beaucoup de critiques : on lui a reproché des explications hardies et nouvelles, mais on ne peut y méconnaître un profond respect pour les livres saints, un vif et judicieux sentiment de leur excellence, une sincère conviction de leur autorité divine. Nous indiquerons encore : I. *Directions pour l'usage de la Bible dans les écoles*, 1814—15, deux vol., avec un troisième qui renferme des exemples de catéchisations sur la Bible. II. *Entretiens* (du maître avec ses élèves) *sur les principaux points du catéchisme*, 13 vol. in-12. III. *Malvina*, *livre pour les mères*, in-8°. IV. *Petits Discours à de futurs maîtres d'école*, 1803-1805, 4 vol. réimprimés en 1820. V. Deux recueils de *Sermons pour être lus dans les églises de campagne*, parfaitement appropriés à cette destination. Enfin, dans ses dernières années, en 1829, Dinter vit lui-même sa *Vie*, en 1 vol. in-8°, où l'on voudrait retrancher des superfluités et les longs récits d'un vieillard, qui aime trop à parler de soi pour ne conserver que les détails intéressants et instructifs. M—N—D.

DIODATI (Dominique), archéologue, né le 31 octobre 1736, à Naples, d'une famille illustre par le grand nombre d'hommes distingués qu'elle a produits, fut élevé par les premiers professeurs de son temps, et se montra digne de ses maîtres. En 1767, il publia une Dissertation dans laquelle, après avoir essayé de prouver que le grec était la langue vulgaire en Orient, près de deux siècles avant l'ère chrétienne, il soutient que Jésus-Christ et ses disciples faisaient usage de cette langue, et par conséquent que les textes originaux du Nouveau-Testament sont en grec et non pas en hébreu. Cette opinion paradoxale, appuyée de toutes les raisons spécieuses qu'avait pu lui fournir son immense érudition, partagea les savants. Combattue par tous les hébraïsants, elle trouva de zélés défenseurs dans le sein des académies. L'impératrice Catherine II, dont ce système favorisait les idées religieuses, fit remettre à Diodati, comme un témoignage de sa satisfaction, avec une médaille d'or du plus grand module, un magnifique exemplaire du *Code* de la Russie, imprimé à St-Pétersbourg en quatre langues. L'académie de la Crusca s'empressa de l'inscrire au nombre de ses associés. Diodati fut nommé l'un des quinze membres de l'académie Héracléenne ; et il enrichit de plusieurs Mémoires intéressants le recueil des antiquités

d'Herculanum (*Voy.* Balardi, LVII, 62). Il avait formé la suite la plus complète que l'on eût vue jusqu'alors des monnaies des rois de Sicile, et il s'en servit pour montrer à ses compatriotes que l'étude des médailles n'est pas moins utile que celle de la diplomatique, pour éclaircir les points obscurs de l'histoire. La recherche et l'examen des inscriptions occupèrent aussi ses loisirs. Il recueillit toutes celles du royaume de Naples, échappées à ses devanciers, et se fit un plaisir de communiquer sa collection à tous ceux qui pouvaient en tirer quelque utilité pour leurs travaux. Diodati mourut à Naples, vers 1801. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages dont on trouve la liste exacte à la suite de sa *Vie*, Naples, 1815, in-8°. Nous nous contenterons de citer : I. *De Christo græce loquente exercitatio, qua ostenditur græcam linguam cum Judæis tum ipsi Christo et apostolis nativam ac vernaculam fuisse*, Naples, 1767, in-8°; c'est la dissertation dont on a parlé. Quelque opinion que l'on ait sur le système de Diodati, on n'en est pas moins forcé de rendre justice à son érudition et au talent avec lequel il a su s'en servir (Voy. le *Journal des savants*, 1767, 305). II. *Illustrazioni delle monete nominate nelle nostre costituzioni*, Naples, 1788, in-4°. Cette dissertation est extraite du Ier volume des *Actes* de l'académie napolitaine. Elle ne concerne que les anciennes monnaies de la Sicile. On regrette que Diodati n'ait pas fait le même travail pour celles du royaume de Naples. III. La *Vie de Martorelli*, l'un de ses professeurs. IV. Un *Traité sur le prêt à intérêt*. Cet ouvrage, écrit dans un but de conciliation, est aujourd'hui de règle en Italie à tous les hommes éclairés. Voy. Lombardi, *Storia della letterat. italiana*, V, 290. W—s.

DION (le comte de), né vers 1760 de l'une des familles les plus anciennes de l'Artois, entra dès son enfance dans la carrière des armes, et fut officier dans un régiment d'infanterie. Il y était parvenu au grade de capitaine, lorsque la révolution commença. Fort attaché aux principes de la monarchie, il n'hésita point à suivre l'exemple des princes français, en émigrant dès le commencement de 1791, et fit dans leurs armées toutes les campagnes de cette époque. S'étant ensuite retiré en Angleterre, il s'y occupa de littérature, et publia plusieurs écrits de sa composition, entre autres une tragédie d'Annibal en vers, qu'il fit imprimer, mais qui n'a jamais été représentée. Revenu en France à l'époque de la restauration, M. de Dion reçut du roi la croix de Saint-Louis et le grade de maréchal-de-camp. Il publia en 1826 à Paris la quatrième édition d'un *Tableau de l'histoire universelle* en vers français, vol. in-12 avec deux tableaux, qui fut adopté par le conseil royal de l'université. Lorsque les jésuites furent obligés de quitter la France en 1827, M. de Dion les suivit à Fribourg en Brisgaw, et il mourut dans cette ville en 1834. M—o j.

DIONIGI (Marianne), naquit à Rome le 3 février 1756 du docteur Joseph Candidi et de Madeleine Scilla, dernier rejeton du célèbre Augustin Scilla, peintre, antiquaire et naturaliste, qui, en 1706, lorsque Messine, sa patrie, était assiégée par les Allemands, nourrit à ses frais pendant trois jours les habitants réduits à la famine. La ville ayant été prise, sa tête fut mise à prix, et il se

sauva avec sa famille, sur sa galère, dans les états du pape. Marianne reçut une éducation soignée, et fut mariée avec le jurisconsulte Dominique Dionigi à Rome. Elle eut sept enfants, entre autres Henriette (aujourd'hui Mme Orfei), membre de plusieurs académies et l'un des premiers poètes improvisateurs du siècle. Sans oublier ses devoirs de mère de famille, Marianne étudia les langues latine, anglaise et française; et, après avoir peint avec succès des tableaux de paysage tant à l'huile qu'à l'encaustique, elle fut admise dans les académies de Saint-Luc et de Charlestrowen, soit comme artiste, soit comme femme de lettres, pour avoir écrit un livre intéressant intitulé : *Règles élémentaires sur la peinture des paysages*, vol. in-8°, Rome, 1816, seconde édition. Le célèbre Visconti étant parvenu à force de recherches à découvrir la chambre sépulcrale de la famille des Scipions, dont les historiens parlaient comme des seuls qui furent enterrés dans des tombeaux par privilège, Marianne fut invitée à l'ouverture solennelle que l'on fit de l'urne de Scipion Barbatus; et c'est sur sa proposition et par ses soins qu'on a placé dans la même chambre une copie de cette urne, qui fut déposée au Vatican. Enthousiasmée par cette découverte, elle se livra dès-lors à l'archéologie et surtout à la recherche des murs cyclopéens, étude alors à la mode. Dans ce but, elle voyagea assistée d'un architecte qui prenait les dimensions exactes, tandis qu'elle dessinait les murs cyclopéens des cinq villes, murs dont elle publia la description avec leur topographie, accompagnée de savantes dissertations. Cet ouvrage a pour titre : *Sulle cinque città del Lazio che diconsi fondate da Saturno*, Rome, in-fol. Il eut un grand succès; et l'auteur fut dès-lors lié avec tous les savants de l'Italie, et elle reçut les diplômes des académies de Pistoie, de Pise, Bologne, Pérouse, etc. Quelque temps avant la révolution de France, la cour de Naples avait requis Mme Dionigi pour l'éducation des princes royaux; mais elle répondit que ses devoirs envers sa vieille mère et le soin de ses propres enfants l'empêchaient d'accepter cet honneur. Devenue veuve, elle concentra ses affections dans ses enfants, et composa en 1814 un ouvrage intitulé : *La storia de' tempi presenti per istruzione de miei figliuoli*. Elle était au moment de le livrer à l'impression lorsque, attaquée d'une violente maladie, elle mourut à Rome, le 10 juin 1826. Les biographes Cardinali et Lovery ont écrit l'éloge de cette femme célèbre.

G—G—Y.

DIONISI (Jean-Jacques), antiquaire et philologue, naquit en 1724 à Vérone, d'une famille patricienne. Après avoir terminé ses études au collège des jésuites à Bologne, il revint dans sa ville natale; et, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat. Son goût pour l'érudition lui mérita bientôt la place honorable de conservateur de la bibliothèque du chapitre. En classant les précieux manuscrits confiés à sa garde, parmi lesquels se distingue le palimpseste des *Institutes* de T. Caïus (*Voy.* ce nom, VI, 486), dont on s'est récemment servi pour l'édition de Berlin, il acquit des connaissances très-étendues dans la diplomatique. Quelques opuscules, fruits de ses recherches laborieuses, en établissant d'une manière solide sa réputation parmi les savants, l'en-

couragèrent à suivre la carrière dans laquelle il était entré. Cependant, au milieu de ses travaux d'érudition, il ne négligeait point la culture des lettres. La lecture réfléchie du Dante, à un âge où il pouvait en apprécier les beautés, lui inspira une telle passion pour ce grand poète, qu'il consacra dès-lors tous ses loisirs à préparer une édition des œuvres de cet immortel génie. Il visita dans ce but les principales bibliothèques de l'Italie, en examina tous les manuscrits qui pouvaient lui fournir de nouvelles leçons ou lui donner de nouvelles lumières sur les écrits et la vie de son poète favori. Il consacra dix années à ces recherches, dans lesquelles il fut aidé par l'abbé Perazzini, qui partageait son admiration pour le Dante. Aussi modeste que savant, Dionisi se défendit d'accepter un évêché qui lui fut offert par le pape Pie VI. Exempt d'ambition, il passa sa vie au milieu des livres, et mourut à Vérone, le 14 avril 1808. Désirant être utile, même après sa mort, à la jeunesse studieuse, il légua sa riche bibliothèque au chapitre de la cathédrale. Outre une magnifique édition de la *Divina commedia di Dante*, Parme, 1795, 3 vol. gr. in-fol. (1), on doit à ce laborieux écrivain : I. *Spicilegio di documenti*. II. *Apologetiche riflessioni*, Vérone, 1755, in-8°. Il y soutient l'authenticité d'une charte de Ratfold, évêque de Vérone, en 813, par laquelle ce prélat accorde quelques privilèges aux chanoines de cette ville. III. *Osservazioni sopra un' antica scultura ritrovata nel recinto della cattedrale di Verona*, ibid., 1767. IV. *Dell' origine e dei progressi della zecca di Verona*, 1773. V. *Deux lettres* en latin sur les monnaies frappées à Vérone par Ezzelin, 1779. VI. La traduction italienne des *Œuvres* de S. Zénon, et des *Eclaircissements sur les actes* de S. Arcadius, évêque de Vérone, ibid., 1784, in-4°. VII. *Vite dei santi martiri e vescovi Veronesi*, ibid., 1786, in-4°. VIII. *Serie di aneddoti*, ibid., 1786-90, 2 vol. in-8°. C'est une introduction à la lecture de Dante. Malgré quelques erreurs, quelques opinions hasardées qui lui ont été reprochées par les critiques italiens, on ne peut s'empêcher de savoir gré à Dionisi de son admirable zèle pour éclaircir le texte et faciliter l'intelligence du premier des poètes modernes. IX. *De blandimenti funebri bsia delle esclamazioni sepolcrali*, Padoue, 1794, in-4°. L'auteur y corrige diverses inscriptions tumulaires des anciens chrétiens; et, quand l'occasion s'en présente, il en profite pour expliquer divers passages obscurs des classiques italiens, notamment de Dante et de Boccace. X. *De vicendevoli amori di messer Fr. Petrarca e della celebratissima donna Laura*, Vérone, 1802. Cet opuscule, dans lequel il parle en termes peu convenables des amours de Laure et de Pétrarque, auxquels le temps a donné sa consécration, se ressent de l'âge avancé de l'auteur, et lui attira de vives critiques. Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres : *Preparazione istorico-critica ad una edizione di tutte le opere di Dante*. Cet ouvrage, fruit de longues études, a été mis en ordre par l'abbé Santi-Fontana. On peut consulter pour plus de détails l'éloge de Dionisi dans les *Elogi istorici de'*

(1) Cette édition n'a été tirée qu'à cent trente exemplaires numérotés; mais elle a été reproduite en 1796, par le même imprimeur, 3 vol. in-4°. Il a été tiré de cette réimpression des exemplaires format in-fol.

più illustri ecclesiastici Veronesi, par l'abbé L. Federici, Vérone, 1819, tome III; Gamba, *Galleria d'uomini illustri quader.* XVII; et enfin la *Biograf. universale*, art. de l'abbé Fortunat Federici. Son portrait a été gravé in-fol. avec son *Eloge latin* en style lapidaire, par P. Cesari. W—s.

DIOT (Nicolas), évêque constitutionnel de la Marne, naquit à Reims le 1 janvier 1744, de parents peu aisés, qui, aidés de quelques personnes bienfaisantes, parvinrent à lui donner de l'éducation. Il se distingua dans toutes ses études par les plus heureuses dispositions. Plusieurs discours qu'il eut occasion de prononcer lui méritèrent des éloges et la protection de Desaulx, chancelier de l'université de Reims, auquel il témoigna sa reconnaissance par quelques vers assez bien tournés, et que Desaulx communiqua à l'abbé Batteux, son ami. Cet académicien les trouva aussi fort bons, et il conseilla au jeune poète de venir à Paris : Diot ne demandait pas mieux; il partit, et à son arrivée dans la capitale en 1769, Batteux le fit entrer chez Pignon, fermier-général, pour y être précepteur. L'évêque d'Auxerre, qui fréquentait cette maison, en fit son secrétaire. Diot resta peu de temps dans cette place, le caractère et les manières de l'évêque ne lui convenant pas; toutefois, il en obtint un canonicat, qu'il permuta contre la petite cure de Saint-Brice, village à une lieue de Reims. Il y resta depuis 1771, jusqu'en 1786. A cette époque il fut pourvu d'un canonicat de la collégiale de Saint-Symphorien, qu'il ne garda qu'un an, et qu'il permuta encore pour la cure de Vendresse, où il se trouvait quand en mars 1791 les électeurs du département de la Marne le proclamèrent leur évêque. Il prit aussitôt possession du palais archiépiscopal, qui était encore richement meublé, dans le même état que l'archevêque l'avait laissé; et il adressa au clergé une lettre pastorale. Le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille, il célébra pontificalement la messe sur un autel de la patrie, élevé à l'entrée des promenades de la ville. Le 2 oct., il donna un mandement dans lequel les prêtres insermentés étaient injuriés d'une manière scandaleuse. « Lévites séducteurs ou séduits, disait-il, dont « le fanatisme couvre de honte l'or- « dre sacerdotal, et fait à la reli- « gion une plaie peut-être irrépa- « rable sous le faux prétexte de « défendre la foi qui n'est point « attaquée, et d'éviter un schisme « qui n'existe pas, ou dont ils sont « les seuls coupables. Les verra-t-on « encore long-temps résister aux « lois les plus saintes, manquer à « leurs devoirs les plus sacrés, faire « trafic d'impostures et de calom- « nies; semer la discorde, souffler « la rebellion, appeler la guerre, « et, d'anges de paix qu'ils devraient « être, devenir des perturbateurs « et des ministres de mort! » L'évêque de la Marne ne jouit ni long-temps ni en paix des honneurs de sa prélature. Après les massacres de septembre 1792, et d'autres événements déplorables en 1793, quelques prêtres constitutionnels levèrent le masque et livrèrent eux-mêmes à la dérision et à l'opprobre les débris du sanctuaire qu'ils avaient profané, et Diot fut réduit à un tel point d'avilissement qu'il donna, le 9 nov. 1793 dans la cathédrale, la bénédiction nuptiale à l'un de ses grands-vicaires, qui épousait sa cou-

sine; et il le félicita de ce qu'il se mettait au-dessus des *préjugés en alliant aux fonctions du sacerdoce les douceurs de l'hymen*. Peu de jours après, toutes les églises furent fermées, et les prêtres qui s'y trouvaient encore cessèrent toutes fonctions. Diot, fort embarrassé, prit part aux fêtes impies, à toutes les profanations de ce temps-là; enfin il composa des couplets qui furent chantés dans les saturnales du culte de la *Raison*. Malgré tout cela, il se vit contraint de quitter Reims; et se retira dans le village de Champigny, où il resta jusqu'en 1795, après la chute de Robespierre. Alors l'évêque de la Marne essaya de reprendre ses fonctions; et il adressa un mandement aux fidèles de son diocèse, en invitant et pressant même les catholiques qui rejetaient sa communion de se réunir à lui. Les prêtres catholiques repoussèrent ses offres et exercèrent leurs fonctions au nombre de vingt dans la même église, mais à des heures différentes. Bientôt les prêtres constitutionnels cessèrent eux-mêmes de le reconnaître. Se voyant ainsi abandonné et méprisé, Diot, obligé encore une fois de quitter Reims, alla s'établir curé de Ville-en-Tardenois, à quatre lieues de cette ville. Toutefois ses fonctions épiscopales n'étaient pas encore tout-à-fait finies. En juillet 1797, il tint à Reims un synode pour la nomination des députés au concile dit national, qui eut lieu à Paris au mois de septembre suivant. Le 9 novembre 1800, il sacra dans la cathédrale un curé de Dunkerque pour occuper le siége que Fénelon avait illustré (*Voy.* Bergeat, LVIII, 28). En avril 1801, il tint un autre synode pour adhérer au décret de pacification, publié audit concile national le 24 sept. 1797. Les catholiques du diocèse de Reims lui répondirent par une lettre imprimée, sous le titre de *Réponse des catholiques à la Lettre prétendue pastorale du citoyen Nicolas Diot* (*Voy.* Carré, LX, 229). Le 31 déc. 1802, Diot mourut à Reims dans un état voisin de la misère, n'ayant pour tout bien que la tenue des livres d'un fabricant, son titre d'évêque constitutionnel, qu'il ne voulut jamais quitter, et ses habits pontificaux, qui décoraient encore sa chambre quand il rendit le dernier soupir. L—c—s.

DIRAN Ier, treizième roi d'Arménie, de la race des Arsacides, fils d'Ardaschès II, onzième roi de la même dynastie, succéda, vers l'an 131, à son frère Ardavazt II. Sous le règne de son père, il eut le commandement militaire de toute la partie occidentale de l'Arménie. Accompagné d'Ardavazt et du général Sempad, il fit une expédition contre K'hardsam, roi d'Ibérie, qui avait fait prisonnier son frère Zareh, gouverneur militaire du nord de l'Arménie. Cette guerre fut très-glorieuse pour Diran, qui vainquit les Ibériens et ramena son frère en Arménie. Il fut peu après vaincu par une armée que l'empereur Domitien envoya contre lui; mais Ardavazt vengea sa défaite, en chassant les Romains du royaume d'Arménie. D'accord avec celui-ci, Diran fit périr leur frère Majan, grand-prêtre d'Aramazd, qui avait voulu les livrer aux Romains. Il monta sur le trône après la mort de son père Ardaschès II et de son frère Ardavazt II, et régna paisiblement pendant vingt-un ans, jusque vers l'an 152. Son frère Digran III lui succéda. S. M—n.

DIRAN II, dix-neuvième roi

d'Arménie, de la race des Arsacides, succéda à son père Khosrov II, l'an 353. Lorsque Khosrov II mourut, le patriarche d'Arménie Vertbaner et le général Arschavir Kamsarakan réunirent tous les princes arméniens pour décerner la couronne au fils du roi, nommé Diran. Le patriarche emmena ce jeune prince à Constantinople, le présenta à l'empereur Constance, qui lui donna une couronne royale et le renvoya dans ses états. Pendant son absence, Schahpour II, roi de Perse, qui voulait imposer pour souverain aux Arméniens son frère Nerseh, l'envoya avec une nombreuse armée faire une invasion en Arménie; mais ce prince fut mis dans une déroute complète et repoussé en Perse par le général Arschavir. Aussitôt que Diran fut de retour dans son royaume, il fit la paix avec Schahpour, et pour que rien ne troublât l'Arménie, il se soumit à payer un tribut au roi de Perse et un autre à l'empereur de Constantinople. Il régna paisiblement jusqu'à l'époque de l'expédition de Julien contre les Perses. Effrayé des forces considérables des Romains, il se hâta d'aller à la rencontre de cet empereur, et lui donna pour otages ses fils Arschak, Dertad et son petit-fils Dirith. Outre cette marque de soumission, Diran envoya à Julien un corps de troupes auxiliaires commandé par Zouze, prince de Rheschdounikh; mais ce général ne voulut pas obéir à l'empereur, à cause de son apostasie. Il l'abandonna avec toute son armée. Diran, irrité de cette défection, et redoutant d'ailleurs la vengeance des Romains, marcha contre Zouze, qui fut vaincu, pris et mis à mort avec toute sa famille. Pour plaire à Julien, il persécuta les chrétiens, et fit périr le patriarche Housik Arsacide et plusieurs autres personnages distingués par leur piété. Après le mauvais succès de l'expédition des Romains en Perse, Diran était parvenu à conclure la paix avec Schahpour, roi de Perse; mais elle fut de courte durée, car l'un de ses chambellans, nommé Phisak, qui le détestait, parvint à animer contre lui Varaz Schahpour, gouverneur persan de l'Aderbadekan. Ce dernier l'accusa à la cour de vouloir faire une nouvelle guerre pour recouvrer ses droits sur le royaume de Perse, qu'il regardait comme le patrimoine de sa famille. Schahpour, irrité de cette perfidie, permit à Varaz Schahpour d'employer tous les moyens qui seraient en son pouvoir pour prévenir cette nouvelle agression. Sous prétexte de régler quelques intérêts réciproques, ce gouverneur demanda une entrevue au roi Diran, qui vint le trouver sans défense. Varaz Schahpour s'empara de lui, le fit charger de fers, le priva de la vue en lui faisant passer un fer chaud sur les yeux, et l'envoya prisonnier en Perse. Cette perfidie transporta de fureur tous les princes arméniens. Arschavir Kamsarakan rassembla toutes les troupes du pays, et, soutenu par une armée romaine envoyée par l'empereur Valens, il mit dans une déroute complète les Perses commandés par Nerseh, frère de leur roi, qui voulait s'emparer de l'Arménie. Schahpour, effrayé de la défaite de ses troupes et des succès rapides des Arméniens, se hâta de réparer son injustice envers le roi Diran. Pour arrêter la marche des vainqueurs, il le renvoya en Arménie, et fit mourir Varaz Schahpour, cause de cette guerre malheureuse. Quand Diran fut de retour

dans son royaume, il refusa de reprendre les rênes du gouvernement, céda la couronne à son fils Arschak II, et se retira dans une solitude. Ce prince cessa de régner vers l'an 364; il avait occupé le trône environ treize ans. S. M—N.

DIRAN, prince de Daron, de la race des Mamikonéans, succéda à son père Vahan III, vers le commencement du VIIe siècle. Du temps de son père, il vainquit et tua Vartouhri, général persan, que Khosrou Parwiz, roi de Perse, avait envoyé contre lui, pour l'obliger de reconnaître sa puissance. Aussitôt après la mort de son père, il se rendit à la cour du roi de Perse, pour en recevoir l'investiture de sa souveraineté. Ce prince le reçut avec distinction, le fit l'un des marzbans ou gouverneurs militaires de l'Arménie, et lui donna des troupes pour combattre l'empereur grec Héraclius. Diran, oubliant bientôt les bienfaits de Khosrou, aida de tous ses moyens Héraclius dans sa guerre contre le roi de Perse, et fut amplement récompensé; mais huit ans après la mort de Khosrou, vers l'an 637, il fut vaincu et tué dans un combat donné sur les bords du lac de Van, par le général arabe Abderrahim, le premier des musulmans qui soit entré en Arménie. Son fils Vahan IV lui succéda. S. M—N.

DIROUK, fils de Moseskoun, de la ville de Zatischad dans la province de Vanant, en Arménie, naquit vers la fin du IVe siècle. C'était un des personnages les plus distingués de l'école philosophique et littéraire fondée en Arménie au commencement du Ve siècle, par le patriarche Sahak Arsacide et par le savant Mesrob. Il était prêtre et extrêmement versé dans la connaissance des langues grecque, syriaque et persane. Lors de la destruction de la monarchie des Arsacides, il fut envoyé, en Perse auprès du roi Bahram V, pour obtenir la liberté du patriarche Sahak, qui était prisonnier à la cour de ce prince. Il revint en Arménie ayant obtenu ce qu'il demandait, et il mourut vers l'an 460. Outre une *Vie* du patriarche Sahak, qui est inédite, il a composé plusieurs *Homélies* et divers ouvrages sur l'Écriture-Sainte. S. M—N.

DISNEY (Jean), unitaire anglais, né d'une famille riche à Lincoln, le 17 septembre 1746, termina ses études à l'université de Cambridge, où il prit le grade de docteur en théologie, en sortit pour être vicaire de Swinderby, puis recteur de Panton, et devint, en 1769, un des chapelains de son ancien condisciple le docteur Edmond Law, nommé évêque de Carlisle. C'était un heureux début dans la carrière ecclésiastique, car Disney ne comptait encore que vingt-trois ans. Mais bientôt (1771), les doutes qui lui vinrent à propos de quelques articles de dogme et de discipline le déterminèrent à quitter une position avantageuse sans espoir de s'en indemniser par des équivalents. En 1782, il accepta l'humble poste de desservant de la chapelle unitaire d'Essex-Street, à Londres, où plus tard il succéda comme prédicateur au docteur Lindsay, que ses infirmités obligeaient à la retraite. Vers 1799, un de ses amis, nommé Dodson, lui laissa par testament une portion de sa fortune, qui était considérable. Un autre legs plus riche encore, et qui cette fois comprenait la totalité des biens du défunt, lui fut laissé en 1804 par Thomas Brand Hollis. Ce gentleman, avec lequel il était intimement lié

depuis son arrivée à Londres, et avec lequel il avait recueilli des matériaux pour la composition d'un ouvrage en commun, ne laissait que des collatéraux assez éloignés et une sœur âgée et infirme dont il avait assuré le sort. Ces circonstances n'empêchèrent pas que quelques murmures ne s'élevassent contre le fortuné légataire qui semblait vouloir cumuler les successions. Quoi qu'il en soit, le testament était inattaquable; mais déjà la santé de Disney l'avait forcé d'interrompre ses fonctions. Il ne tarda pas à les cesser tout-à-fait, et il se retira dans la belle résidence de Hyde (comté d'Essex). C'est là qu'il mourut le 26 déc. 1816. On lui doit une trentaine d'ouvrages de théologie, de piété et de biographie. Parmi les derniers, nous distinguerons : I. *Histoire de la vie et des écrits d'Arthur Askley Sykes*, 1785, in-8°. II. *Histoire de la vie et des écrits du docteur Fortin*, 1792, in-8°. III. *Histoire de Thomas Brand Hollis*, 1808, in-4°, ornée de gravures magnifiques représentant, les unes Brand Hollis lui-même et des vues de sa maison de Hyde, les autres divers monuments antiques dont sa résidence était ornée. IV. Diverses *Notices biographiques* isolées, sur l'évêque Edm. Law (1800), sur Michel Dodson (1800), sur Garnham, 1814; sur Hopkins, 1815. V. Une table inédite pour la vie de Thomas Hollis (différent de Thomas Brand Hollis): Thomas Hollis avait laissé sa fortune à Brand (qui prit alors le nom de Thomas Brand Hollis), comme ce dernier à son tour la laissa au docteur Disney. P—ot.

DIXON. *Voy.* DENHAM, dans ce vol.

DIZÈS (JEAN), conventionnel et sénateur, né vers 1750, dans la Gascogne, était avocat. Lors de l'établissement du nouveau système administratif, il fut nommé procureur-syndic du département des Landes. Député par ce département à l'assemblée législative, il ne s'y fit point remarquer, et fut pourtant réélu à la Convention. Dans le procès de Louis XVI, il écarta la proposition de l'appel au peuple, vota pour la mort *sans phrase*, et contre le sursis. Lorsque les Girondins tentèrent d'exclure Marat de la Convention, en le faisant renvoyer devant le tribunal révolutionnaire, Dizès fut un de ceux qui s'opposèrent à cette mesure. Il paraît d'ailleurs qu'il n'approuva pas tous les excès de la terreur; mais on est au moins en droit de lui reprocher son silence. A la fin de la session il fut nommé commissaire du Directoire près l'administration centrale des Landes. La révolution du 18 brumaire le trouva dans ce poste obscur; mais son ami Roger-Ducos l'en tira pour le faire entrer au sénat conservateur. Il eut ainsi part aux faveurs du nouveau gouvernement qui le créa commandant de la Légion-d'Honneur, puis comte d'*Arène*, du nom sans doute d'une terre qu'il avait dans les Landes. La restauration fit évanouir sa grandeur, et il se retira dans son pays natal où il est mort oublié, dans un âge avancé. W—s.

DJIA-LAONG ou **NGUYEN-ANH** (1), fondateur de l'empire annamitique dans la presqu'île au-delà du Gange, était en 1779 le chef de cette dynastie des Ngaï, qui, d'abord maîtresse de la Cochinchine par une usurpation (1533), s'était

(1) Le vrai nom de ce prince est *Nguyen-Anh* ou *Ngai-en-Choun* : *Djia-Laong* est celui de son règne; car c'est l'usage dans l'Indo-Chine de ne jamais prononcer le nom du souverain et d'assigner les faits à une époque désignée par un nom propre.

encore emparée du Combodje et du Tsiampa, mais qui ensuite s'endormant dans la mollesse était en pleine décadence dès le milieu du XVIIe siècle. Toute sa famille avait péri pendant les guerres civiles ; son oncle et son frère aîné venaient de perdre la couronne avec la vie dans le court intervalle de 1774 à 1779, sous les efforts victorieux des trois frères Taï-Son. Né vers 1759, Djia-Laong avait alors vingt ans. Il n'avait donné jusque-là que des preuves d'incapacité. Mais l'école du malheur en fit un homme tout autre ; et il acquit au milieu de ces rudes épreuves que la fortune prodiguait à sa maison les qualités solides qui ramènent le succès. Echappé des mains des rebelles, il se tint d'abord caché dans la Basse-Cochinchine chez l'évêque d'Adran (*Voy.* PIGNEAU DE BÉHAINE, XXXIV, 424), d'où il sortit aussitôt que les forces des Taï-Son eurent évacué le pays ; il le reconquit entièrement, et se fit proclamer roi en 1779 ; mais son armée nombreuse était formée d'éléments détestables ; bientôt il fut battu et contraint de se retirer dans Poulo-Way, petite île du golfe de Siam (1782), et comme les Taï-Son voulurent l'y prendre, il se réfugia près du roi de Siam, dont il se fit un allié : aussi ne tarda-t-il point à reparaître, suivi de troupes siamoises et d'un petit noyau de fidèles. Malheureusement ses auxiliaires s'occupaient de piller le pays plus que de le lui conquérir. Il perdit en 1783 une dernière bataille qui semblait devoir ruiner toutes ses espérances. Alors il ne songea plus qu'à se fortifier dans Poulo-Way, s'y créa une puissance maritime qui d'abord ne s'exerça que par la piraterie, mais qui enfin devint redoutable pour ses ennemis. Vers cette époque, il envoya en Europe l'évêque d'Adran, auquel il confia son fils aîné, et qu'il investit de tous ses pouvoirs pour solliciter l'assistance de la France. En intervenant, la France trouvait ainsi dans la péninsule Transgangétique l'occasion de se dédommager des pertes qu'elle avait subies dans la péninsule occidentale, et d'élever, à côté de la puissance anglaise qui commençait à devenir énorme aux Indes, un établissement rival. Un traité favorable fut signé en 1787 ; mais l'approche de la révolution et l'hésitation de Conway, gouverneur-général des possessions françaises dans l'Inde, en empêchèrent l'exécution. Toutefois les bons offices de l'évêque d'Adran et son excursion en France ne furent pas inutiles à Djia-Laong ; il lia à sa cause d'intrépides et habiles aventuriers français, entre autres Dayot et Ollivier ; et joignant ainsi aux hommes, aux finances qu'il avait su se procurer la science européenne, il établit un ordre tout nouveau parmi ses troupes à l'aide de ces officiers et ingénieurs français qu'il avait engagés à son service. Le résultat de ces efforts fut qu'il remporta bientôt des victoires signalées sur ses ennemis ; et, poursuivant sans relâche les Taï-Son et leurs adhérents, non-seulement il les expulsa du Drang-Trong (1800), mais encore il les battit dans le Drang ou Tonkin, qu'ils avaient usurpé sur le dernier prince de la dynastie des Lé ; et, ce prince étant mort pendant sa conquête, il se présenta pour lui succéder, prétextant que la dynastie directe était éteinte, et qu'il était parent de cette race de souverains. Comme les Tonkinois ne pouvaient résister à ses arguments, au royaume intérieur (Drang-Trong), ou royaume de ses aïeux, Djia-Laong

se trouva, en 1806, avoir réuni le royaume du dehors ou Drang-Ngaï. Ainsi furent jetés les fondements de l'empire annamitique, auquel pendant les années suivantes furent annexés, moitié de gré, moitié de force, le Tsiampa, le royaume de Combodge, le royaume de Bao, le Laos annamitique (composé de trois parties, petit Laos, royaume de Tiem et royaume des Lanjans). Toutefois au milieu de ces vastes régions se perpétuèrent, comme on l'a vu de tous temps, des peuplades ou hordes complètement indépendantes, ne vivant que de brigandages. C'est une de ces hordes qui avait naguère conquis le Drang-Ngaï sur son père. Djia-Laong avait en horreur cette lèpre des grandes monarchies asiatiques, et il désirait vivement l'effacer. Mais trop habile pour s'engager à la légère dans de périlleuses expéditions, il a légué cette tâche à ses successeurs et s'est borné à la leur faciliter par l'organisation qu'il établit dans son empire. Avant de songer à l'aggression, il voulut mettre ses principales places et surtout la capitale à l'abri d'un coup de main. C'est dans cette vue qu'il ne négligea rien pour consolider sa puissance militaire. Son armée, portée à cent trente mille hommes pour le pied de paix, et qu'il pouvait sans peine doubler en temps de guerre, fut armée et disciplinée à l'européenne : il établit des fabriques de poudre et d'armes, des fonderies ou au moins une fonderie de canons; il fit traduire les ouvrages français modernes sur la construction des vaisseaux, l'attaque et la défense des places, ainsi que sur les fortifications. Hué, sa capitale, fut fortifiée à la manière de Vauban, et l'on assure même que c'est lui qui en dessina les fortifications. On peut croire qu'il fut aidé dans cette tâche. Deux Français, MM. Vanier et Chaigneau, étaient ses ministres du second rang; mais cette collaboration ôte peu à son mérite, qui consiste surtout en ce qu'il sut, en dépit des préjugés ou de l'apathie asiatique, distinguer où était le bien, et l'importer dans ses états. Peu de villes au monde ont une force plus considérable en artillerie que Hué. Deux mille pièces de canon de vingt-quatre à trente-six sont en batterie sur les remparts, et l'arsenal en contient encore deux mille quatre cents de quatre à soixante-neuf livres de balle. Hué n'est pas moins belle que forte. Huit rues principales, larges de soixante pieds, s'y coupent à angle droit, et aboutissent à seize portes couvertes par des demi-lunes : quatre canaux navigables mettent les quartiers de la ville en communication avec les deux bras de la rivière de Hué. Au centre s'élève le palais. La plupart de ces ouvrages ont été construits, creusés par les soldats. Les cent trente mille hommes que Djia-Laong tenait sous les armes n'étaient pas oisifs en temps de paix. C'étaient des ouvriers enrégimentés. C'est surtout par eux que se relevèrent les villes, les villages mis en cendres par une guerre de trente ans; les mêmes mains souvent avaient détruit et rebâtissaient. Il serait curieux de savoir si Djia-Laong ne tenta point d'organiser son gouvernement à l'européenne; mais il n'avait pas le temps de cela, et il s'en faut que les Malais en soient à ce point. Le présent le plus agréable avec lequel on pût l'aborder était une machine ou un modèle européen; mais personne ne s'avisa de lui envoyer un code ou une charte. Cependant, tout en conservant le despotisme dont l'Orient

ne peut encore se déshabituer, il mit à l'ordre du jour la justice et l'humanité. S'il ne toucha point à la procédure civile, il adoucit la jurisprudence criminelle. Il établit une série d'appels qui ne se terminait qu'au tribunal du souverain, et il posa en principe que jamais la sentence subséquente n'aggraverait la précédente dont était appel. Souvent il faisait grâce; et il lui arriva de remettre trois fois, sur la prière de l'évêque d'Adran, la peine de mort au même individu. On ne s'étonnera pas qu'à tant de clémence il joignît la générosité. Un de ses généraux, jadis au service des G'nyac, lui avait rendu les plus grands services; mais, entré vainqueur dans la capitale de son ancien maître et l'ayant fait prisonnier, il le laissa échapper à dessein. Il alla trouver Djia-Laong, et lui conta ce qu'il avait fait, se soumettant d'avance à la peine que le prince lui infligerait, et qui dans les mœurs de l'Orient ne peut guère être que la mort: « J'en ai fait autant à ta place, » lui dit Djia-Laong, et ces paroles étaient sincères. Sa tolérance ne mérite pas moins d'éloges: tout en pratiquant les cérémonies religieuses ordonnées par sa loi, il y était profondément indifférent; et sous son règne le christianisme s'est enrichi de soixante mille prosélytes dans l'empire d'Annam. Enfin il avait pour principe que l'instruction élémentaire doit être générale, et tout enfant âgé de sept ans devait aller aux écoles apprendre à lire et à écrire. Un trait plus curieux peut-être, c'est qu'outre les caractères indigènes les jeunes annamitiques apprenaient souvent l'alphabet français, et que fréquemment c'est avec nos lettres qu'ils écrivaient en leur langue. Le problème posé par Volney pour la transcription des écritures orientales occupait ainsi un roi de la Cochinchine. Pour les rangs supérieurs, il tenait infiniment à ce que nul ne fût gradué que suivant son mérite; et les examens à cet effet étaient présidés par celui de ses fils qu'il avait désigné pour héritier de sa couronne, et qui était un des hommes les plus instruits de l'empire d'Annam. C'est au milieu de ces améliorations que Djia-Laong mourut, en 1820, âgé d'environ soixante ans, digne des regrets les plus vifs, quoique, dans le désir de consolider son œuvre, il eût dérogé à la loi du pays pour se choisir un successeur. Des Européens, avec un peu d'emphase peut-être, mais non sans vérité, l'ont nommé le Henri IV et le Pierre-le-Grand de l'Annam.

P—ot.

DMITRI (Alexandrovitch) était le fils aîné d'Alexandre Newski (*Voy.* ce nom, I, 528), grand-duc de Russie. Ce prince, s'étant emparé de la ville de Novgorod, indépendante mais tributaire de la Russie, il y conserva l'ancienne forme de gouvernement républicain; mais au lieu de laisser aux citoyens la libre élection de leur chef, il voulut leur imposer son fils Dmitri. Les Novgorodiens l'acceptèrent, car ils craignaient et détestaient Alexandre; mais aussitôt qu'il se fut éloigné de cette ville (1264), ils chassèrent le jeune Dmitri, et reconnurent pour grand-duc Jaroslaf, frère d'Alexandre, auquel cependant ils dictèrent des conditions qu'il ne se soucia pas d'observer. Les Novgorodiens parvinrent enfin, après bien des luttes, à chasser Jaroslaf, et se soumirent à son frère Vassili, qui, après la mort d'Alexandre et de Jaroslaf (1272), fut grand-duc de Russie

et de Novgorod. Mais ces républicains, toujours inconstants, se soulevèrent bientôt contre Vassili, rappelèrent ce même Dmitri, qui, chassé de Novgorod et n'ayant pas succédé à son père dans le grand-duché de Russie, avait depuis lors vécu dans la retraite. Vassili se préparant à combattre leur révolte, les Novgorodiens déclarèrent d'abord qu'ils étaient disposés à tous les sacrifices, plutôt que de se soumettre à lui; mais cette résolution s'évanouit devant les menaces de Vassili et la terreur qu'inspiraient les Tatars qui, protecteurs du grand-duc, lui avaient offert des secours contre Novgorod. Les citoyens firent des ouvertures de paix à Vassili; et Dmitri, pénétrant leurs dispositions, prit le sage parti de se retirer dans ses terres de Pereslavle, où il demeura jusqu'à la mort de Vassili (1276), auquel il succéda dans le grand-duché de Russie, dont la capitale était alors Volodimir. La fortune souriait à Dmitri; les Novgorodiens lui offrirent le grand-duché de leur ville, où il entra triomphant. Mais ce bonheur fut suivi de grandes infortunes. André (*Voy.* ce nom, LVI, 284), son frère, seigneur de Godoretz, se voyant avec chagrin réduit à être le sujet de Dmitri, conçut le projet de s'emparer du trône. Margou-Timour, alors khan des Tatars, n'avait pas donné d'investiture à Dmitri, qui ne l'avait pas demandée, quoique les grands-ducs de Russie ne fussent que des feudataires des Tatars. André va à la cour de Margou, lui rend des services essentiels, gagne son amitié, calomnie son frère en insinuant qu'il veut se rendre indépendant, et fait de grandes promesses de soumission s'il parvient à détrôner Dmitri. Margou-Timour, dont l'intérêt était d'affaiblir la puissance des grands-ducs de Russie, fournit des secours à André, et le nomme chef des princes russes, auxquels il ordonne de le reconnaître pour grand-duc. Dmitri se prépare à la défense, mais ses vassaux se révoltent et l'abandonnent lâchement; forcé de sortir de la Russie, il ne songe même pas à défendre la ville fortifiée de Pereslavle-Zalcokoï. Dmitri fugitif (1282) espère exciter la sympathie des Novgorodiens, et en être secouru. Ceux-ci, avertis de l'approche de Dmitri, prennent les armes, marchent à sa rencontre, et lui déclarent qu'ils ne le reconnaissent plus désormais pour souverain, mais qu'ils veulent bien lui permettre de traverser leur pays pour se soustraire aux poursuites de son frère et des Tatars. Dmitri était accompagné par ses deux filles, dont les Novgorodiens s'emparent, afin de ne pas avoir à redouter ses vengeances, si jamais il revenait vainqueur en Russie. Quelque temps après, Dmitri réussit à rassembler une nouvelle armée, pénétra en Russie, et s'empara de Volodimir par un coup de main; mais encouragé par ces succès il s'avança pour attaquer André, fut entièrement défait, et forcé encore une fois de prendre la fuite. Il se retira alors près du khan Nogaï, qui, s'étant déclaré indépendant du khan de Kaptak, régnait sur les hordes tatares, lesquelles demeuraient dans les steppes qui forment aujourd'hui les gouvernements de l'Ukraine et d'Ekaterinoslaf. Nogaï, touché des plaintes de Dmitri, lui accorda des secours et une nouvelle investiture du grand-duché. André n'osa pas résister à son frère; il lui céda le trône sans combat, se retira à Novgorod et y fut suivi par le boïard Simen Toglietvitch, qui avait

toujours été son conseiller et son confident. Dmitri, craignant que ce boïard ne lui suscitât de nouveaux embarras, le fit enlever et lui fit souffrir les plus atroces supplices, sans cependant parvenir à lui arracher les secrets de son maître. André se prépara alors à venger son favori; mais Dmitri, ayant découvert ses projets, les fit échouer, et André, pour sauver sa vie, lui céda la souveraineté de Novgorod (1285). Une nouvelle guerre éclata bientôt entre ces deux frères. Dmitri invoqua le secours de Nogaï, pour s'opposer aux attaques d'André, secondé par Tokhtagou, nouveau khan de Kaptak; mais il succomba, et s'étant enfui à Pleskof (1285), il laissa pendant quelques années son frère jouir tranquillement du trône de la grande Russie. En 1291 il recommença ses attaques, et de nouveau battu il dut encore s'enfuir. Enfin en 1293, lorsqu'il semblait n'avoir plus de ressources, Dmitri écrivit à son frère, et lui offrit la paix, à condition qu'il remonterait sur le trône. Si ces prétentions, qui n'étaient pas soutenues par la force des armes, paraissent singulières, il est encore plus étonnant de voir qu'André y consentit, et céda le trône à Dmitri, qui depuis lors régna tranquillement jusqu'à sa mort, en 1294. Az—o.

DOBROWSKI (l'abbé Joseph), le plus savant de ceux qui se soient jamais occupés des idiômes esclavons, naquit le 17 août 1753, à Jermet, près de Raab en Hongrie, et fut élevé en Bohême, d'où ses parents étaient originaires. Il venait de se faire jésuite à Brunn, lorsque l'ordre fut supprimé. Il se rendit à Prague, où il trouva des protecteurs, et devint gouverneur des enfants du comte de Nostitz. Durant les loisirs que lui laissaient ses modestes fonctions, il étudiait les langues orientales, et surtout l'idiôme, la littérature et l'histoire de la Bohême. Chargé successivement de différentes fonctions en rapport avec son caractère ecclésiastique et ses goûts studieux, il devint en 1786, vice-recteur du séminaire de Prague, puis sous-directeur (1787), et enfin recteur (1789) du séminaire général d'Olmutz. A l'époque de son couronnement, l'empereur Léopold II visita la société des sciences, établie à Prague, et l'abbé Dobrowski, qui en était membre, prononça à cette occasion un discours sur l'attachement des peuples slaves à l'Autriche. Si ce savant ecclésiastique n'avait jamais donné que de semblables productions historiques, il est probable qu'il serait peu estimé comme érudit; car du lieu où il faisait ainsi mentir l'histoire, on pouvait apercevoir le lieu où s'était opérée la fameuse *défénestration de Prague*, première scène de la guerre de trente ans. Peu de temps après, Dobrowski accompagna en Suède le comte Joachim Sternberg, dans le but de recouvrer, au moins par des copies, une partie des trésors littéraires et bibliographiques enlevés, pendant cette guerre, à la Moravie et à la Bohême par les généraux Wrangel, Kœnigsmark et Torstenson. Durant les années 1792 et 1793, il fit un voyage à Saint-Pétersbourg et à Moscou, et y recueillit d'abondants et précieux matériaux sur toutes les branches de la littérature esclavonne. Dans les années suivantes il parcourut plusieurs fois l'Italie avec le comte François Sternberg, très-versé dans l'histoire et la numismatique et zélé protecteur des lettres. L'abbé Dobrowsk

qui n'avait qu'une passion, celle de la science, ne cessa jusqu'à sa mort de s'occuper de la langue et de la littérature des peuples slaves. Il a cherché à débarrasser leur histoire d'une multitude de fables, et a porté dans ce travail un grand esprit de critique. La société des sciences et le musée de Prague lui doivent la découverte de plusieurs monuments et sources historiques, entre autres la *Chronique d'Ansbert* (*Voy.* ce nom, LVI, 346), sur la croisade de Frédéric Barberousse. La *Grammaire de la langue esclavonne*, qu'il a composée en grande partie à Vienne, de 1819 à 1822, est devenue classique, en particulier pour les Polonais et les Russes, qui se sont enrichis par les traductions de la plupart de ses savantes recherches. Dans l'automne de 1828, Dobrowski avait fait un voyage à Vienne, d'où il partit au mois de décembre pour Cracovie, dans un but scientifique. Quelques objets de nature à l'intéresser l'ayant retenu à Brunn, il y fut atteint de la courte maladie qui l'emporta le 6 janvier 1829: il avait soixante-seize ans. Ce savant a publié un grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont : I. *Fragmentum Pragense evangelii S. Marci, vulgo autographi*, etc., Prague, 1778, in-4°. II. *Littérature bohémienne et morave*, pour les années 1779 et 1780, ibid., 1779, 1780, 2 vol. in-8°. III. *Corrigenda in Bohemia docta Balbini, juxta editionem P. Raphaelis Ungar*, ibid., 1780, in-8°. IV. *Dissertation sur l'origine du nom de* Czech, ibid., 1782, in-8°. V. *De antiquis hebræorum characteribus dissertatio*, etc., ibid., 1783, in-8°. Dans cet ouvrage l'auteur attaque l'historien Josèphe, en s'étayant du témoignage d'Origène et de saint Jérôme. VI. *Magasin littéraire*, pour la Bohême et la Moravie, Prague, 1786-1787, 3 cahiers in-8°. *De sacerdotum, in Bohemia, celibatu narratio historica*, etc., ibid., 1787, in-8°. VIII. *Histoire de la langue et de la littérature bohémiennes*, ibid., 1792, in-8°. IX. *Prziekrel grammatica linguæ Brahmanicæ*, ibid., 1793, in-8°. X. *De la formation de la langue esclavonne*, ibid., 1799, in-8°. XI. *Slawin, Message adressé de la Bohême à tous les peuples esclavons, ou Mémoire pour servir à la connaissance de la littérature esclavonne dans tous les dialectes*, ibid., 1806, in-8°. L'année suivante l'auteur donna un supplément au *Slawin*, sous ce titre. *Glagolitica*, sur la littérature glogolitique, l'âge de la Bukwitza, modèle d'après lequel elle s'est formée; sur l'origine de la liturgie romano-esclavonne, et la traduction de cette liturgie en langue dalmatienne, qu'on attribue à saint Jérôme, Prague, 1807, in-8°, avec deux planches. XII. *Institutiones linguæ slavicæ dialecti veteris, quæ cum apud Russos, Serbos, aliosque ritus græci tum apud Dalmatas, Glagolitas, ritus latini Slavos, in libris sacris obtinent*, Vienne, 1822, in-8°. XIII. *Ueber die Slaven und ihre sitten*. L'abbé Dobrowski a publié aussi, avec Pelzel, *Scriptores rerum bohemicarum*, Prague, 1783-1784, in-8°. La *Bibliothèque orientale et exégétique*, publiée par Michaelis, et les *Mémoires de la société royale bohémienne des sciences*, contiennent un grand nombre de dissertations curieuses de ce savant, sur la langue,

la littérature et les mœurs des anciens peuples esclavons. D—r—r.

DOCHIER (Jean-Baptiste), né le 2 décembre 1742 à Romans, acheva ses cours à Paris, et s'y fit recevoir avocat au parlement. De retour dans sa ville natale, il y eut bientôt une clientelle; et, sans négliger les devoirs de sa profession, sut trouver le loisir d'étudier l'histoire de sa province. Les connaissances historiques qu'il avait acquises lui furent très-utiles lors du procès que la ville de Romans eut à soutenir, en 1787, contre les chanoines de Saint-Bernard, qui se prétendaient exempts de la corvée. Il publia dans cette affaire un Mémoire plein de recherches, et dans lequel il prouva d'une manière incontestable qu'ainsi que la noblesse le clergé dèlphinois n'avait jamais été dispensé de contribuer aux charges publiques. Dochier obtint, en 1789, une mention honorable pour un *Éloge de Bayard*, envoyé au concours de l'académie de Grenoble, qui se l'associa la même année. Député par le département de la Drôme, 1791, à l'assemblée législative, il ne s'y fit point remarquer. Après la session, il fut nommé juge au tribunal de cassation; mais il cessa d'en faire partie en 1795, époque où une maladie grave l'obligea de revenir dans sa ville natale. A la réorganisation de l'ordre judiciaire en 1800, il fut désigné juge au tribunal d'appel de l'Isère, et refusa cette marque de confiance, ne voulant pas s'éloigner de Romans, où toutes ses affections étaient concentrées. Il en fut nommé maire; et comme il avait conservé le goût des études historiques, il profita de la facilité de puiser dans les archives pour rédiger quelques essais sur cette ville. Zélé pour les intérêts de ses administrés, il publia des recherches sur l'impôt foncier, dans le but d'éclairer les directeurs du cadastre, et d'indiquer les bases qu'ils devaient adopter sur l'évaluation des différentes espèces de terrain pour arriver à la répartition la plus équitable de l'impôt. Dochier mourut à Romans le 18 déc. 1828. On a de lui : I. *Recherches historiques sur la taille en Dauphiné*, Romans, 1783, in-8°. II. *Mémoires sur les corvées en Dauphiné*, 1787, in-8°. III. *Éloge de Bayard*, 1789, in-8°. IV. *Mémoire sur la ville de Romans*; suivis de l'*Éloge du chevalier Bayard*, Valence, 1812, in-8°. V. *Dissertation sur l'origine et la population de Romans*, Valence, 1813, in-8° de trente-six pages. VI. *Essai historique sur le monastère et l'ancien chapitre de Saint-Bernard*, Valence, 1817, in-8°. VII. *Recherches sur l'impôt foncier en Dauphiné*, pour servir à la confection du cadastre général, Valence, 1817, in-8° de 44 p. VIII. *Un cri d'humanité en faveur des Grecs*, Valence, 1824, in-8°. W—s.

DODD (Robert), ingénieur anglais, né vers 1755, à Cheltenham, se fit connaître par la construction de plusieurs ponts et édifices importants. Il mourut cependant fort pauvre, le 11 avril 1822, par l'explosion d'un bâtiment à vapeur. On a de lui : I. *Notice sur les principaux canaux du monde connu, avec des réflexions sur l'utilité des canaux*, Londres, 1795, in-8°. II. *Rapports sur le projet de Tunnel, souterrain de Gravesend à Tilbury, ainsi que sur le canal de Gravesend à Stroud*, Londres, 1798, in-8°, planche. III. *Lettres sur les moyens d'améliorer le*

port de Londres, 1799. Dodd veut y prouver qu'il est possible d'obtenir des améliorations sans avoir recours aux docks humides. IV. *Observations sur l'eau*, Londres, 1805, in-8°. P—ot.

DODERÈTE (Thomas), né à Rivières-les-Fossés, près de Langres, le 14 janvier 1751, était fils d'un marchand qui l'envoya au collège des Jésuites à Langres. Après avoir fait d'assez bonnes études, il se rendit à Paris, où il travailla long-temps chez un procureur. A l'époque de la révolution, dont il embrassa les principes avec exagération, il revint à Langres, y fut nommé administrateur du district, se fit remarquer comme un des plus grands terroristes de cette ville, et contribua même à envoyer plusieurs personnes à l'échafaud. Il publia un *Catéchisme à l'usage de toutes les religions*, imprimé à Chaumont, c'est une mauvaise compilation tirée de l'*Origine de tous les cultes* de Dupuis, et qui n'eut aucun succès; même dans ce temps-là. Doderète est mort le 8 avril 1824, dans le lieu de sa naissance, et son acte de décès lui donne le titre d'avocat. Z.

DOEHNE (Jean-Christophe), né à Zeitz, le 19 janvier 1776, de parents qui appartenaient aux dernières classes de la société, fit néanmoins un cours complet d'études tant dans le gymnase de Zeitz qu'à l'université de Leipzig, s'entretenant en grande partie par les leçons particulières qu'il donnait tout en se livrant à des études plus élevées. Après avoir séjourné jusqu'en 1806, comme répétiteur particulier, à Leipzig, il fut appelé en qualité d'agrégé au gymnase de sa ville natale, joignit à ces fonctions celles de directeur du séminaire, qu'il n'abandonna qu'en 1817, et depuis 1815 fut un des trois titulaires du gymnase. Il mourut le 16 novembre 1832, emportant des regrets mérités. On a de lui quelques ouvrages à l'usage des classes : I. *C. Jul. Cæs. Commentarii cum annotatione critica*, Leipzig, 1825, II. *C. Corn. Nepotis quæ exstant, cum ann. crit.*, etc., Leipzig, 1827. III. *De vitis excellentium imperatorum C. Nepoti non Amilio Probo attribuendis*, simple dissertation, 1827. IV. Divers articles dans l'*Almanach* de Jahn, la *Gazette classique universelle* et les *Mélanges critiques* de Friedemann et de Seebode. De tous ces morceaux, le plus remarquable est une collation du texte vulgaire des lettres de Cicéron, avec celui qu'en donne le manuscrit de Zeitz. P—ot.

DOEPKE (Jean-Chrétien-Charles), né le 11 mars 1806, à Saint-Georges, où son père était organiste, reçut sa première éducation à Ratzeburg, et, après une interruption d'un an, à cause des faibles moyens de ses parents, se vit, grâce aux secours de quelques personnes bienfaisantes, en état de se rendre à l'université de Leipzig, puis à Rostock, pour s'y consacrer à la théologie. Pendant ce temps, le goût que dès l'adolescence il avait senti pour les langues orientales devint une vocation; il s'y livra spécialement, et c'est dans le but de profiter, pour cette étude, de toutes les ressources qu'offrent les bibliothèques et le séjour de Paris, qu'en 1830 ; après avoir été reçu docteur en philosophie, et après avoir prêché à Ratzeburg avec succès, il vint dans la capitale de la France. Le roi de Danemark lui avait donné six cents écus pour encourager ce voyage. Malheureusement, il fut très-peu de

temps après son arrivée attaqué d'un érysipèle dont ne purent triompher les efforts de la médecine. Il mourut le 19 juin 1830. On doit à ce jeune orientaliste quelques opuscules ; ce sont : I. *Commentaire philologique et critique* (en allemand) *sur le cantique de Salomon*, Leipzig, 1829. II. Une troisième édition de la *Chrestomathie syriaque* de Michaelis, sous le titre de *Glossarium chrestomathiæ syriacæ J.-D. Michaelis accommodatum, annotationibusque historicis, criticis, philologicis auctum*, Gœttingue, 1829. III. *Herméneutique des écrivains de l'Ancien-Testament*, Leipzig, 1832. P—or.

DOERING (Georges-Chrétien-Guillaume-Asme), poète allemand, naquit à Cassel, dans la Hesse, le 11 décembre 1789. Son père, qui remplissait dans cette ville les fonctions d'inspecteur de la galerie, était un savant et surtout un poète distingué, ainsi que le prouvent les tragédies et les comédies qu'il a fait imprimer. Trop imbu pourtant des idées de Jean-Jacques Rousseau, cet homme spirituel laissa son fils un peu plus libre que généralement il ne convient. Heureusement les dispositions du jeune homme corrigèrent en partie ce que le système du père eût pu avoir de dangereux avec un autre. Bien que dans l'enfance on le laissât maître d'apprendre ou de ne pas apprendre, de peur de fatiguer sa jeune tête, et qu'adolescent on le ménageât pareillement de peur de compromettre sa vue, effectivement très-mauvaise, Dœring apprit beaucoup, et dans les livres et par l'observation. Il acheva ses études à Gœttingue. A l'étude de la littérature, il joignit dans cette première partie de sa vie celle de la musique, qui fut toujours pour lui le plus doux des délassements, et acquit une force remarquable sur le hautbois : il jouait aussi le violon et le piano avec habileté. De retour dans sa ville natale en 1813, il ne tarda point à voir crouler le frêle édifice du royaume érigé pour le frère de Napoléon ; et il ne fut pas des derniers à partager l'enivrement à peu près général que cet événement causait aux Hessois. Deux morceaux, les premiers qu'il ait livrés à la publication, la *Prophétie de la Pythie* et le *Temple de la gloire* (1814), témoignèrent de ses sentiments. L'année suivante, il alla se fixer à Francfort-sur-le-Mein en qualité de hautbois du grand théâtre de cette ville. Toutefois ses relations avec le théâtre ne furent pas long-temps sur le même pied. Chargé de la rédaction de la *Gazette politique* de Francfort, il fonda bientôt l'*Iris*, journal de littérature, uni avec la *Gazette*, et de plus il écrivit dans plusieurs feuilles littéraires en vogue (la *Feuille du matin*, la *Gazette élégante*, la *Gazette musicale*, la *Gazette du soir*). Il prit aussi le grade de docteur à la faculté de philosophie d'Erlangen. La prose, qui le faisait vivre, était pourtant à ses yeux bien inférieure à la poésie, qui ne produisait rien, et il sacrifiait de temps en temps à cette dernière. Quelques pièces fugitives de sa façon parurent soit en 1815 soit en 1818 dans des recueils périodiques. C'est probablement sous l'influence de cette tendance poétique qu'en 1818 il entreprit un voyage en Suisse et en Italie, voyage qui le mit en contact avec plusieurs littérateurs marquants, Matthisson, Reinbeck, Hartmann, Zschokke, etc. Aussi en 1819 abandonna-t-il les deux feuilles ci-dessus nommées, et fit-

il paraître son drame de *Cervantes*, qu'il dédia au prince (actuellement roi) de Bavière, qui le mit de prime-abord au rang des jeunes poètes dont l'Allemagne espérait le plus. Les louanges retentissaient encore, lorsque le prince de Sayn Wittgenstein, auquel un ami le présenta, non seulement l'agréa pour précepteur de son fils (Alexandre), qu'il allait envoyer à l'université de Bonn, mais encore lui donna le titre de son conseiller de cour. Cependant Dœring ne rompait pas complètement avec les feuilles périodiques. Au contraire, dès 1819, il fonda le *Kaléidoscope*, petit journal littéraire, qui n'eut pas de succès, ou que l'obligation de suivre le prince Alexandre de Wittgenstein à Bonn le força d'abandonner avant le succès. La vie fantasque et idéale du poète est peu conciliable avec les fonctions positives et graves que Dœring avait acceptées. Il s'en aperçut, et les quitta en 1821. Il venait alors de se marier. Une grande tragédie, *Posa*, ramena son nom dans toutes les bouches. Devenu célèbre dès cet instant, il se vit recherché des libraires et des éditeurs. En 1823, il fit un nouveau voyage en Suisse avec son beau-frère Kilzer. Appelé en 1824 à la rédaction du *Correspondant pour l'Allemagne* de Nurenberg, il n'y resta que quelques mois; la lecture des épreuves, trop pénible pour sa vue toujours faible, le força de quitter une position favorable sous tous les autres rapports. De retour à Francfort, il y vécut comme par le passé, partageant son temps entre la composition littéraire, la conversation de ses amis et les voyages. En 1827 il fit une excursion sur les rives du Rhin. En 1828 la santé de sa femme lui fit entreprendre un voyage à Londres. Il la ramena parfaitement guérie. Pour lui-même, il fut moins heureux. En proie chaque année à quelque maladie, obligé de se rendre tantôt aux eaux de Bade, tantôt à celles de Wisbaden, il fut pris de la grippe en 1833, tandis qu'il était dans cette dernière ville : ensuite vint un flux hémorroïdal très-intense, puis l'hydropisie; enfin il expira le 10 oct. 1833, au moment où son beau talent atteignait sa maturité. On doit à Dœring : I. Une traduction en vers de l'*Homme des champs* de Delille, Francfort, 1822. L'intention du traducteur, en choisissant cet ouvrage, a moins été de le faire connaître à l'Allemagne que de lutter de style avec l'original. Peu de littérateurs eussent rendu plus heureusement que Dœring l'espèce de limpidité du vers de Delille, et ce calme domestique et champêtre qui respire dans l'*Homme des champs*. On doit le louer aussi du choix qu'il a fait du mètre alexandrin dont la monotonie, en s'harmoniant avec la forme du poème didactique, contribue à donner aux préceptes du versificateur la physionomie de leçons à retenir. II. Deux drames : *Cervantes*, 1809; *Albert-le-Sage*, 1825. Il y a dans *Cervantes* de belles scènes, des caractères vraiment dramatiques, du mouvement. La pièce d'ailleurs est remarquable par une versification en même temps châtiée et brillante comme un soleil d'Espagne. III. Quatre tragédies : *Posa*, 1822; le *Fidèle Eckert*, 1822; *Zénobie*, 1823, et le *Secret du tombeau*, 1824. *Zénobie* est la plus remarquable. Le caractère de la reine de Palmyre et celui de son fils Hérennien sont vigoureusement dessinés : malheureusement ce sont les seuls. Longin est tout-à-fait manqué. D'ailleurs l'auteur a trop al-

téré l'histoire : nous disons hardiment trop, car ses altérations ne produisent nul effet théâtral. Le dénouement se ressent aussi de la contagion mélodramatique, et c'est un défaut qu'il faut reprocher souvent à notre poète, trop plein de combinaisons romanesques et à effet pour ne pas être, la plupart du temps, bien loin de cette simplicité délicieuse, la première condition des arts. Sa *Zénobie* au dernier acte se défend, elle cinquième ou sixième, comme un maître d'armes, contre un gros de Romains ; mais pourtant, après avoir fait mordre la poussière aux uns comme dans une bataille du Cirque Olympique, se laisse prendre par les autres. IV. Des opéras et opéras-féeries, la plupart réunis dans les *Nouvelles dramatiques*, 1831. Ce sont l'*Esprit de la montagne* (joué à Cassel, 1825) ; *Fortuné*, le *Trésor de famille*, la *Fiancée du brigand*, l'*Epée du roi*, le *Pirate*. Il faut y joindre les Comédies de *Gellert*, de *Fils et neveu*, des *Quatre tantes*, et du *Maître d'école et sa femme*. Les deux premières ont été publiées en un volume sous le titre d'*Aumône de Noël*. V. Plusieurs romans : 1° *Sonnenberg*, 1825 ; 2° la *Momie de Roterdam*, 1829 ; 3° la *Guerre des bergers*, 1830 ; 4° la *Maison aux arts*, 1831, 3 vol. ; 5° les *Sacrifices d'Ostrolenka*, 1832, 3 vol. ; 6° *Roland de Bréme*, 1833, 3 vol. Dœring appartient à l'école de Walter Scott ; mais il reste bien au dessous de son modèle. Toutes ces productions pourtant furent lues avec avidité en Allemagne, et eurent même quelque succès de ce côté-ci du Rhin. Les deux premières surtout offrent des situations et des caractères, souvent de fines observations, de la philosophie et du mordant. VI. Quantité de *Nouvelles* et de récits en prose et en vers, publiés sous les titres de : 1° *Sons printaniers*, 1822, 2 vol. ; 2° *Fleurs des Alpes*, 1825, 1 vol. ; 3° *Alliance de poètes*, 1829 ; 4° *Trois nuits*, 1830, 2 vol. ; 5° *Consolation d'un ami*, 1830 ; 6° les *Italiens*, 1830. 7° *Nouvelles*, 1831, 4 vol. ; 8° *Contes*, 1831, 4 vol. ; 9° *Portraits de fantaisie de* 1825 *à* 1830 ; 10° l'*Almanach des dames de* 1824 *à* 1831 et l'*Almanach d'été*. P—ot.

DOGNY. *Voy.* Ogny (d'), au Supp.

DOHM (Chrétien-Guillaume de), diplomate prussien, né le 11 décembre 1751 à Lemgo, dans la principauté de Lippe, fils d'un prédicateur luthérien, fit ses premières études dans cette ville, se rendit à Leipzig avec des recommandations pour Gleim et pour Gellert, qui lui donnèrent quelques leçons de droit et de théologie. Mais bientôt, ennuyé de cette étude, il l'abandonna pour se livrer aux philantropiques illusions de Basedow, qu'il quitta aussi pour entrer dans la carrière des lettres. Ce fut par quelques articles dans le *Journal littéraire de Leipzig*, et dans la *Nouvelle Bibliothèque de littérature allemande* qu'il débuta. Il publia ensuite des traductions de l'anglais et du français, entre autres l'*Essai psychologique* de Bonnet, le *Voyage d'Édouard Yve, dans la Judée et en Perse ;* et, d'après le manuscrit autographe, la *Description du Japon ;* par Kaempfer (1762), ensuite un *Journal encyclopédique* dont il ne parut que quelques numéros, puis le *Musée allemand*, l'un des meilleurs écrits périodiques de l'époque, auquel il concourut pendant plusieurs mois

Enfin, il composa des *Éléments de statistique* et des *Mémoires pour servir à l'histoire des derniers temps*, qui lui firent quelque réputation. Nommé d'abord instituteur des pages de Frédéric II, il obtint ensuite, par le crédit de Mauvillon, son ami, une chaire d'économie politique à Cassel. Le ministre Schulemberg avait jeté les yeux sur lui, pour l'emploi de gouverneur du prince héréditaire, et il le présenta à Frédéric II, qui eut avec lui une longue conférence, et le goûta peu, puisque cette place ne lui fut pas donnée. Il réussit cependant alors à se faire remarquer du fameux Hertzberg, qui entretint avec lui une correspondance littéraire et politique, et le fixa ensuite dans la capitale, par un emploi lucratif. Ce ministre le chargea aussi, lors de la guerre de la succession de Bavière, de rédiger une espèce de Mémoire justificatif des prétentions de la Prusse. Cet écrit, intitulé *Histoire de la discussion relative à la succession de la Bavière, avec un exposé de la situation de ce pays*, Berlin, 1779, eut tout le succès que la cour en attendait, et l'auteur fut nommé archiviste, conseiller de guerre, et presque aussitôt envoyé en Westphalie pour empêcher, s'il se pouvait, l'élection du frère de l'empereur comme coadjuteur de Cologne et de Munster. Le peu de succès qu'il eut dans cette mission difficile ne lui fit rien perdre de son crédit. Il retourna dans la capitale, où il ne parut pendant quelque temps occupé que de littérature. C'est alors qu'il se lia avec Mendelssohn, et que, de concert avec ce Juif célèbre, il publia son *Amélioration de l'état civil des Israélites*. Cet écrit, très-vanté par la secte des Israélites dès lors fort puissante en Allemagne, eut un grand succès; mais la traduction qu'en fit en français J. Bernoulli, sous le titre *De la réforme politique des Juifs*, 1782, in-8°, fut arrêtée par la police de France. Ce qui est assez remarquable, c'est que l'empereur Joseph II voulut, dans le même temps, attirer l'auteur dans ses états, pour l'y faire concourir aux projets d'innovation qu'il méditait, et qu'il lui offrit une chaire de professeur à Fribourg, en Brisgaw, avec de grands avantages. Dohm, qui ne trouvait pas suffisant le traitement qu'il avait en Prusse, était sur le point d'accepter, lorsque le ministre Hertzberg, instruit de ce qui se passait, le fixa définitivement à Berlin, en lui faisant cumuler les honoraires de conseiller intime et ceux d'archiviste. Ainsi comblé de traitements, et parvenu aux faîte des honneurs, Dohm fut encore chargé des missions les plus importantes et les plus délicates, entre autres celle de rapprocher du cabinet prussien les cours allemandes, que la dureté et les prétentions excessives de Frédéric II en avaient éloignées. Il visita dans ce but plusieurs princes du nord de l'Allemagne; mais il n'obtint de succès positif qu'à Brunswick, à Dresde et à Cassel, il forma, en 1786, la confédération qui fut appelée la *Ligue des princes*. La Prusse avait alors beaucoup d'ennemis, et plusieurs Etats, autrefois ses alliés, ne croyant plus à sa sincérité ni à son désintéressement, refusèrent d'entrer dans cette ligue. Ils accompagnèrent même leur refus de reproches amers, et plusieurs écrivains distingués prirent part à cette discussion. Dohm fut encore chargé de leur répondre, et la brochure qu'il publia sous le titre de l'*Union des princes allemands* eut un tel suc-

cès, qu'on l'attribua généralement au vieux Hertzberg. Flatté de cette erreur, le ministre ne fit rien pour la dissiper. Dohm, en fut réellement piqué, et il résulta de cette contrariété d'amour-propre une espèce de froideur qui le tint pour quelque temps éloigné des affaires. Ce fut alors qu'il donna à Berlin des leçons de politique et de statistique auxquelles assistèrent des hommes d'état, qui plus tard sont devenus célèbres. Il vit aussi beaucoup dans ce temps-là Mirabeau, qu'il recommanda à Mauvillon (*Voy.* ce nom, XXVII, 579). Ainsi il fut cause de la liaison qui se forma entre ces deux hommes célèbres, et qui donna lieu à la publication de la *Monarchie prussienne*. Dohm fournit même des matériaux pour cette indigeste compilation; ce qui fit dire que Mauvillon et lui y avaient eu plus de part que l'auteur. Le refroidissement survenu entre Hertzberg et Dohm n'avait rien fait perdre à celui-ci de ses titres ni de ses traitements; il en obtint même de nouveaux à l'avènement de Frédéric-Guillaume II, qui lui donna des lettres de noblesse, et l'envoya à Cologne comme ministre plénipotentiaire chargé de toutes les affaires prussiennes dans le Bas-Rhin, avec une augmentation de traitement, chose à laquelle il parut toujours fort sensible. De cette ville, son rôle d'observation et d'influence politique s'étendit fort loin; et lorsque des troubles éclatèrent à Aix-la-Chapelle, en 1787, il s'y rendit et s'empressa d'offrir aux habitants une constitution qu'on ne lui demandait pas, qui n'eut aucune application, mais qu'il fit imprimer avec une *Préface* où il manifesta, un peu prématurément, des opinions philosophiques qui étonnèrent de la part d'un ministre prussien. Le voyage qu'il fit dans le même-temps en Hollande eut un but tout-à-fait différent, et il s'en acquitta cependant avec le même zèle. Il s'agissait de soutenir, dans ce pays, le pouvoir du stathouder, parent du roi de Prusse, contre le parti populaire que protégeait la France, et de savoir si cette puissance était réellement disposée à s'opposer par la force à l'intervention du cabinet de Berlin. Pour cela, Dohm vint secrètement à Givet et sur d'autres points de la frontière française; et il s'y assura que l'on ne faisait aucun préparatif de guerre. Les rapports qu'il envoya à sa cour décidèrent l'invasion, et bientôt le duc de Brunswick envahit la Hollande, à la tête de vingt-cinq mille hommes. A son retour en Prusse, Dohm publia sur une autre révolution, dont il avait été témoin, et peut-être acteur ou instigateur, une brochure intitulée : *La Révolution liégeoise en 1789, et tableau de la conduite qu'y a tenue S. M. le roi de Prusse*, 1790, in-8°. Cet écrit, dans lequel Dohm, à côté des prétentions fort équivoques et très-peu libérales de son souverain, vantait la liberté et les droits de l'homme, déplut également aux Etats et au prince-évêque. Mais une circonstance qu'il est important de remarquer, c'est que ce fut pendant son séjour à Liége qu'il connut l'abbé Tondu, alors agent obscur de la diplomatie française, mais que les circonstances rendirent plus tard fort célèbre sous le nom de Lebrun (*Voy.* Tondu, XLVI, 226). Dès que cet homme fut ministre des affaires étrangères, à Paris, après la chute de Louis XVI, en 1792, il se souvint de Dohm, de son crédit en Prusse et de ses opinions fort rapprochées de celles

qui triomphaient en France. Aussitôt il lui dépêche un agent secret, et cet agent, nommé Benoît, arrive vers la fin d'août à Cologne, où Dohm reçoit des ouvertures de paix qu'il se hâte de faire parvenir à son souverain, lequel marchait alors contre la France à la tête d'une puissante armée. Ces propositions, qui avaient ainsi fait un long détour, furent reçues par Frédéric-Guillaume, dans le moment où ce prince pénétrait en Champagne, et leur premier résultat fut d'ajouter encore à la lenteur des mouvements du duc de Brunswick. Bientôt il s'établit entre le quartier-général prussien et Paris une correspondance directe; et ce ne fut plus par Dohm, comme le voulait Lebrun, que se termina cette grande affaire, mais par Lombard et par Lucchesini, qui accompagnaient le roi de Prusse (*Voy.* DUMOURIEZ, au Supp.). Lorsque l'armée prussienne se fut retirée, et que les Français s'approchèrent de Cologne, à la fin de 1792, Dohm se réfugia à Munster, puis il revint à Cologne l'année suivante, et, comme résident de Prusse près des états du Bas-Rhin, il fut chargé de demander aux princes de l'empire des subsides pour l'entretien de l'armée prussienne, avec menaces de retirer cette armée si l'on n'adhérait pas à sa demande. Dohm n'éprouva que des refus, et la plupart des princes joignirent à ces refus de dures récriminations; ils déclarèrent même que la guerre avait commencé par des vues d'agrandissement et d'intérêt de la part de la Prusse et de l'Autriche; que l'ambition de ces deux puissances avait seule causé tous les malheurs de l'empire, et que d'ailleurs leur mésintelligence était en ce moment manifeste; que chacune d'elles traitait séparément, dans son intérêt particulier, avec l'ennemi commun; et que tout récemment encore l'empereur en personne, qui était venu à Bruxelles, avait ouvert avec le gouvernement de Robespierre une négociation dont l'évacuation des Pays-Bas devait être la suite. La plupart de ces plaintes n'étaient que trop fondées, et les agents des deux grandes puissances s'accusant ainsi et se reprochant réciproquement des torts graves, il sortit de ces débats des révélations dont leurs ennemis profitèrent, et que l'historien doit soigneusement recueillir. Le cabinet de Berlin, averti du rapprochement qui venait de s'opérer entre l'Autriche et le gouvernement français, voulut avoir des renseignements positifs à cet égard. Il envoya Dohm à Bruxelles, et cet habile explorateur informa bientôt sa cour, qu'en effet des négociations étaient entamées, que la première proposition de l'Autriche avait été d'abandonner les Pays-Bas, moyennant un dédommagement en territoires plus avantageusement placés pour elle; que ce sacrifice avait été accepté par la France, mais que les prétentions des deux puissances étaient encore trop éloignées pour que l'on pût croire à une prochaine paix. Lorsqu'il eut acquis ces utiles renseignements, Dohm se hâta de retourner à Cologne, d'où les armées républicaines vinrent bientôt l'expulser encore. Il se rendit alors en Franconie, puis dans le pays de Trèves à l'armée de Mollendorf, où il dut remplir de nouveau la désagréable mission de mettre à contribution tous les petits états de l'empire, afin de faire payer à chacun d'eux l'inutile et dispendieuse protection que la Prusse leur accordait malgré eux. Et,

lorsqu'il eut accompli ce pénible devoir, il lui en survint un autre que, sans doute, il dut trouver encore plus difficile ; ce fut d'aller expulser du nord de l'Allemagne, par suite du traité de Bâle, qui venait d'être signé (avril 1795), tous les émigrés français qui s'y étaient réfugiés. Il revint bientôt sur le Rhin, afin de régler les contributions que devaient subir les différents états de l'empire, qui voulaient se mettre à l'abri d'une invasion derrière le cordon prussien. Toutes ces mesures de fiscalité et d'oppression, par lesquelles la Prusse se faisait souvent payer d'un appui qu'elle ne pouvait garantir, et des services qu'elle ne devait pas rendre, fut pour Dohm une cause de beaucoup de contrariétés; mais on ne peut douter qu'il n'y ait trouvé d'amples dédommagements à ses peines. Il ne fallut pas moins que la tenue d'un congrès à Hildesheim, pour mettre fin à ces débats ; et ce fut encore Dohm qui en dirigea la marche. Lorsque tout fut conclu, il ne lui resta plus qu'à jouir de ses succès dans la belle terre de Horn qu'il venait d'acquérir. Mais il fut encore arraché, vers la fin de 1797, à cet heureux séjour, pour se rendre à Rastadt, où devait se réunir un congrès bien autrement important et plus épineux que celui d'Hildesheim. C'est dans ce congrès, chargé de fixer les bases de la paix générale, que devaient enfin être posées nettement les questions laissées dans le vague et l'incertitude par les traités partiels et si mystérieux de la Prusse et de l'Autriche avec la France. Ce qui devait y fixer l'attention des envoyés prussiens, c'était l'exécution des promesses reçues à Bâle pour la maison d'Orange, pour l'électeur de Hesse-Cassel, et surtout la compensation des provinces de la rive gauche du Rhin cédées à la seule condition d'en recevoir de plus considérables en Allemagne. Et la France, qui avait souscrit à cette condition, venait de promettre formellement à l'Autriche, au traité de Campo-Formio, qu'elle ne consentirait jamais au démembrement des états germaniques en faveur de la Prusse !.. Toutes ces contradictions et ces dissidences étaient difficiles à concilier, et il fut aisé de voir, dès le commencement, qu'on n'arriverait pas à de bons résultats. Les envoyés prussiens rencontrèrent à chaque pas des obstacles insurmontables ; et cependant leur tâche était immense : tous les trois étaient accablés d'une foule de détails. C'était le comte de Goertz que l'on avait chargé de représenter, et qui présidait l'ensemble des opérations. La part de Jacobi était d'établir les principes, et de fixer la base des intérêts généraux. Quant à Dohm, sa spécialité était dans les rapports avec les différents états de l'empire, et dans la correspondance avec le cabinet de Berlin. Cette tâche n'était pas sans doute la plus facile ni la moins importante. Enfin, ayant toujours eu dans toutes les classes beaucoup de relations, il recevait un grand nombre de visites, de lettres qu'il ne pouvait laisser sans réponse ; et les Juifs, qu'il avait autrefois défendus avec tant de zèle, vinrent aussi l'importuner de leurs sollicitations. Accablé et contrarié dans tous les sens, n'espérant rien d'une telle réunion, voyant la guerre près de recommencer, il demanda la permission de retourner à son poste d'Halberstadt. On lui répondit de la manière la plus flatteuse ; mais on lui donna l'ordre de rester au congrès, lorsque déjà plusieurs députations en étaient par-

ties, et qu'une terrible catastrophe allait en être le dénouement. De concert avec les ministres de Bade et les autres membres encore présents, il avait manifesté beaucoup d'intérêt et de zèle pour la sûreté des ministres français. Lorsque leur assassinat fut consommé, il ne négligea rien pour en connaître les auteurs et les causes. Ce fut lui qui, par le choix de toutes les députations présentes, fut chargé de faire sur cet attentat une enquête et un rapport qui furent envoyés à la diète et au chef de l'empire. Ce rapport, il est vrai, est resté sans effet : aucune recherche, aucune poursuite n'a été dirigée contre les coupables; mais on n'a pu en nier aucun fait ni en réfuter aucune assertion; et quand, un peu plus tard, Dohm fit insérer dans les *Archives politiques* de Noeberlin une dissertation où il établit positivement que les assassins n'étaient autres que les hussards autrichiens de Szeckler, qu'ils n'avaient agi que par ordre de leurs chefs et d'après un plan qui leur avait été tracé, toute l'Allemagne garda le silence. Et l'envoyé prussien ayant parlé avec plus de détails encore de cet évènement dans les *Faits mémorables de mon temps*, où il désigne positivement le colonel Barbaczy, et rapporte le procès-verbal avec toutes les déclarations des cochers qui conduisaient les voitures des ministres assassinés (*Voy.* Debry, dans ce volume, et Roberjot, XXXVIII, 181), aucune dénégation, aucune réclamation n'a paru. En quittant Rastadt, Dohm, qui avait reçu un congé de six mois, en profita pour visiter Carlsruhe, Stuttgard et Anspach, puis les eaux de Pyrmont, où il rencontra le roi Frédéric-Guillaume, qui l'accueillit assez bien, et lui rendit même momentanément son emploi relatif au cordon de neutralité. Mais cette faveur fut de peu de durée; et l'on a remarqué que, depuis le congrès de Rastadt, le crédit de ce diplomate alla toujours déclinant. Bientôt forcé de vivre dans une retraite absolue, il s'y livra à ses goûts littéraires, composa plusieurs ouvrages historiques, où, bien qu'il ne dise pas tout ce qu'il a dû savoir, on trouve des documents et quelques révélations de la plus haute importance. Ces loisirs studieux ne furent troublés que par l'injonction de rendre compte des sommes considérables qui avaient passé par ses mains, pour les contingents de l'empire. Ces comptes exigèrent un long travail; mais enfin ils furent envoyés à Berlin, et l'examen s'en fit à la satisfaction du comptable. On lui confia même ensuite quelques emplois et des missions de peu d'importance, il est vrai, et qu'il eût pu refuser, puisque sa fortune était considérable et sa santé très-faible; mais, comme il arrive trop souvent, l'ambition et la vanité restent jusqu'à la fin les passions dominantes de tout vieux diplomate. Après avoir rempli les plus hautes fonctions de la monarchie, Dohm consentit à diriger l'administration de la petite ville de Goslar, puis seulement ses établissements d'éducation et de charité. En 1804, il alla administrer les domaines d'Eschfeld et d'Erfurt, et ce fut là que le trouvèrent les évènements de 1806. On ne peut nier que, dans ces jours de si triste mémoire pour les Prussiens, la conduite de Dohm ne soit très-difficile à justifier. Sans doute il avait alors quelque raison d'être mécontent; mais, lui, parti de si bas et comblé de tant de biens par la Prusse, jouissant en-

core d'un emploi lucratif et d'une fortune considérable, abandonner l'un des premiers cette monarchie quand elle est malheureuse, quand il la croit perdue pour toujours !... Ce fut aussitôt après la bataille d'Iéna qu'on le vit accourir auprès de Clarke, et recevoir de ce général français le pouvoir d'administrer des provinces prussiennes. On le vit ensuite dans des rapports fréquents, et beaucoup plus intimes qu'il n'eût convenu, avec M. de Talleyrand, puis avec Napoléon lui-même, qu'il alla visiter en Pologne, et dont il obtint pour lui et pour ses amis des faveurs et des grâces que le conquérant n'accordait pas à ses plus anciens serviteurs. Tous les souvenirs se portèrent alors sur ce que Dohm avait fait à Rastadt et dans d'autres occasions. On en tira des conséquences peu favorables à l'honneur du diplomate prussien ; et ces conjectures acquirent encore plus de probabilité, lorsqu'on le vit, après le traité de Tilsitt, se rendre à Paris, s'y prosterner devant tous les pouvoirs, et enfin solliciter un emploi du nouveau roi de Westphalie, qui voulut bien le faire son conseiller et son ambassadeur à la cour de Dresde, où, selon ses propres expressions, sa principale affaire fut *la haute surveillance sur tout ce qui pouvait préjudicier à l'ordre de choses établi par Napoléon ;* c'est-à-dire, en termes plus clairs, qu'il fut, en Saxe, le ministre de la police pour la France... Mais la guerre de 1809 fut près de changer encore une fois brusquement sa position. La cour de Dresde s'étant enfuie à Leipzig, l'ambassadeur du roi Jérôme Ry suivit. Il vint même jusqu'à Cassel ; où la marche du duc de Brunswick-OEls venait de porter la consternation et l'effroi (*Voy.* BRUNSWICK-OEls, LIX, 387). Tout le nord de l'Allemagne semblait prêt à se soulever, lorsque l'Autriche vaincue signa une capitulation qui fut appelée le traité de Vienne. Le roi de Saxe rentra aussitôt dans sa capitale, suivi de l'ambassadeur westphalien. Mais cette fuite et ces déplacements avaient singulièrement fatigué celui-ci, et il fut atteint d'une péripneumonie dont on crut qu'il allait mourir. Sa convalescence fut longue et pénible ; et c'est alors qu'ayant offert sa démission au roi Jérôme, il s'en repentit bientôt ; mais on l'avait pris au mot, et il ne fut plus que conseiller honoraire avec une pension de retraite (1810). Il se retira dans sa belle terre de Pustleben, où il s'ennuya et regretta encore ses emplois et ses honneurs. Mais il ne devait plus revenir aux affaires, et il fallut se résigner à l'ennui d'une vie demi-champêtre et demi-littéraire, entre les embellissements de ses domaines et la rédaction de ses ouvrages historiques. Il essaya bien en 1814, après la paix de Paris, et lorsque tout se préparait pour le congrès de Vienne, de reparaître sur l'horizon politique : il écrivit alors à des amis puissants que, *vétéran de la diplomatie, il était encore prêt à faire entendre sa voix dans les chancelleries ;* mais on conçoit que l'ambassadeur du roi Jérôme ne pouvait guère, à cette époque, être le ministre du roi de Prusse. Dohm ne réussit pas mieux, après le traité de Paris, en 1815, à faire admettre les plans qu'il envoya à tout le monde, *pour une nouvelle organisation des états de l'Allemagne.* Se voyant condamné pour toujours à la retraite, il rompit du moins quelquefois l'uniformité de sa vie, par des voyages à Göttingue, à

Leipzig, à Brunswick. Dans l'été de 1817, après une longue course dans l'Allemagne méridionale et la Suisse, il revint très-fatigué à Pustleben, et, depuis, sa santé s'affaiblit de plus en plus. Les bains de Filsen lui firent quelque bien; mais ensuite l'affaissement augmenta, la mémoire se perdit : il expira le 29 mai 1820. Dohm a laissé beaucoup de manuscrits qui ne seront probablement jamais imprimés. Nous avons successivement donné les titres de la plupart de ses publications. Les plus importantes sont : I. *Faits mémorables de mon temps, ou documents pour l'histoire du dernier quart du* XVIIIe *siècle, et du commencement du* XIXe (de 1778 à 1806, 5 volumes in-8°.). Ce n'est que la première partie, laquelle va jusqu'à la mort de Frédéric II. Le manuscrit de la seconde, qui eût sans doute été la plus intéressante, était prêt; mais on croit qu'un pouvoir supérieur en a empêché la publication, et il est probable qu'elle n'aura jamais lieu. On a vu que Dohm eut part à des négociations du plus haut intérêt, et qu'il dut connaître des secrets qu'il importe encore trop de ne pas dévoiler. Il ne les eût pas sans doute ouvertement révélés; mais ses réticences et même ses dénégations auraient suffi pour mettre sur la voie : c'est donc pour l'histoire une perte réelle. Le ton de ses écrits est celui d'un homme d'état à vues pratiques, mais souvent courtes. Kotzebue et Seidl l'ont vivement censuré, et ils ont eu trop souvent raison. II. *Événements mémorables pendant ma vie* (depuis 1763), 2 vol. in-8°. 1814-1815. Les seuls écrits de Dohm qui aient été traduits en français sont : 1° *De la réforme politique des Juifs*, trad. par Bernoulli, dont nous avons parlé, Dessau, 1782, in-8°; 2° l'*Alliance des princes de l'empire germanique*, trad. par Renfener, La Haie, 1786, in-8°. Dohm projetait une édition des *Œuvres* complètes de Frédéric II; et, par ce monument à la mémoire du grand roi, il voulait surtout prouver que l'on ne s'est pas assez appliqué à connaître le véritable esprit des actes et des pensées de ce monarque. La *Vie* de Dohm a été écrite par M. V. Gronau, son gendre, sous ce titre : *C.-G. de Dohm, peint d'après ses pensées et ses actions*, Lemgo, 1824, in-8°. Cet *Essai* biographique est fort remarquable par les documents utiles pour l'histoire que l'auteur y a joints, entre autres : 1° La *Correspondance* sur les affaires de Liège; 2° la *Lettre* sur la neutralité du nord de l'Allemagne en 1796; 3° le *Mémoire* sur les relations politiques de l'Allemagne en 1800; 4° la *Lettre* sur les comptes à rendre au sujet de la neutralité dans le nord de l'Allemagne, 1802. M—D j.

DOLCI (le P. Sébastien), littérateur, né en 1699 à Raguse, embrassa la règle de saint François à l'âge de quatorze ans, s'appliqua tout entier à l'étude et fit de rapides progrès dans la théologie et dans l'histoire. La république de Raguse le nomma son théologien; et il fut chargé par le patriarche de préparer les matières qui devaient être soumises aux assemblées synodales et de revoir leurs décisions. Il joignait à beaucoup d'érudition un grand talent comme prédicateur, et il occupa quarante ans les principales chaires de l'Italie. Ce savant religieux mourut vers 1770. Outre des panégyriques, des hymnes, et une élégie à la louange de saint Thomas d'Aquin,

ou a de lui : I. *Maximus Hieronymus, vitæ suæ scriptor, sive de moribus, doctrina et rebus gestis D. Hieronymi*, Ancône, 1750, in-4°. Cette vie de saint Jérôme est un centon composé de passages tirés des écrits mêmes du saint docteur. II. *De illyricæ linguæ vetustate et amplitudine dissertatio historico-chronologico-critica*, Venise, 1754. Jér.-Franç. Zanetti ayant rendu de cet ouvrage un compte peu favorable dans les *Memorie del Valvasense*, le P. Dolci fit imprimer cet article et y joignit des notes dans lesquelles il réfute solidement son adversaire. III. *Ragusini archiepiscopatus antiquitas, eorumque antistitum chronologia*, Ancône, 1761. IV. *Fasti litterario-ragusini usque ad annum* 1766, Venise, 1767. W—s.

DOLGOROUKI (Jacques-Fédorowitch). Ce nom est un des plus illustres de la Russie (*Voy.* Dolgorouki XI, 491). Le prince Jacques est le premier qui l'ait rendu véritablement historique. Il naquit en 1639, reçut une éducation sévère et surtout fort religieuse, suivant l'usage de ce pays et de cette époque. Voué dès l'enfance à la carrière des affaires publiques, il y entra sous le règne d'Alexis en 1676, et continua sous celui de Fédor III, sans être remarqué. Ce n'est que sous la régence de Sophie (*Voy.* ce nom, XLIII, 104) que le célèbre Galitzin sut le distinguer. Cet habile ministre, qui prépara le règne de Pierre Ier, posait dès ce temps les bases de la puissance moscowite, et songeait surtout à l'élever sur la ruine des Othomans. Peut-être aussi qu'ayant senti le besoin de donner un aliment à la turbulence des Strelitz, il cherchait à éloigner de la cour cette milice dangereuse, et que c'est dans ce double but qu'il tenta de former une coalition contre les Turcs. Ce fut en l'année 1687 qu'il envoya le prince Dolgorouki en France et en Espagne, pour entraîner ces deux puissances dans une ligue à laquelle il avait déjà réuni l'Autriche, la Pologne et la république de Venise. Mais à cette époque les puissances de l'occident européen étaient fort occupées à résister aux projets de domination qu'avait manifestés Louis XIV. La fameuse ligue d'Augsbourg était près d'éclater contre lui, et ce prince ainsi menacé ne voulait pas rompre avec la Porte Othomane, cette ancienne alliée de la France. Il reçut avec beaucoup de politesse l'ambassadeur moscowite; mais il refusa toute participation à la guerre contre les Turcs. Dolgorouki, s'étant rendu à Madrid aussitôt après, y essuya les mêmes refus. Ainsi il revint à Moscow sans avoir obtenu aucun succès, et cependant il ne perdit rien de son crédit à la cour. La révolution qui fit passer le pouvoir dans les mains de Pierre Ier ne changea rien non plus à sa position. Ce prince le nomma président du tribunal appelé des *Décrets impériaux*, et lorsqu'il se mit en campagne contre les Turcs, en 1695, l'ayant forcé de changer de carrière, il lui donna un grade militaire dans son armée. Dolgorouki se distingua en plusieurs occasions dans les campagnes de 1696, 1697, et particulièrement au siège d'Azoph. Pierre le fit général; et, dès que la paix fut conclue avec la Porte, il l'envoya contre les Suédois. Dolgorouki se distingua encore dans cette guerre; mais il eut le malheur de se trouver à la désastreuse journée de Narwa (oct. 1700), et il y fut fait prisonnier avec

le prince de Croï et la presque totalité de l'armée russe (*Voy.* Pierre Ier, XXXIV, 347). Charles XII, qui avait d'abord promis de renvoyer les Russes sur parole, changea d'avis ; et tous furent conduits à Stockholm, où, si l'on en croit les historiens moscowites, ils restèrent long-temps renfermés dans des cachots, infects, couchés sur la paille, et n'ayant que du pain et de l'eau pour nourriture. Ce ne fut qu'au bout de dix ans, après la bataille de Pultawa, qu'en l'absence de Charles XII, la régence ayant voulu les transférer à Gothembourg, et craignant de les y envoyer par la voie de terre, les embarqua sur des vaisseaux de guerre. Celui sur lequel se trouvait Dolgorouki étant mal gardé, il en profita pour désarmer l'équipage et s'en rendre maître. La Russie étonnée vit ce courageux vieillard avec ses compagnons d'infortune revenir triomphant sur un vaisseau suédois. Le czar, plein d'admiration reçut Dolgorouki avec le plus vif empressement ; il le nomma sénateur, et lui confia dans beaucoup de circonstances les affaires les plus importantes. D'un caractère grave et inflexible ; n'agissant et ne parlant jamais que d'après les principes de la justice la plus rigoureuse, on peut dire que son caractère avait quelque chose d'antique et de romain. Aucune considération humaine ne pouvait le faire craindre ni dévier ; et souvent il résista avec un courage véritablement héroïque au terrible czar lui-même. Un jour le sénat, présidé par ce prince, avait rendu un décret d'après lequel tous les seigneurs et gentilshommes de Nowogorod et de Saint-Pétersbourg devaient envoyer leurs paysans pour creuser le lac de Ladoga. Dolgorouki était alors absent ; le lendemain, lorsque ses confrères lui communiquèrent cette décision, il se récria avec beaucoup de chaleur, et ce fut en vain que l'on s'efforça de lui faire considérer le danger auquel il s'exposait, puisque c'était en présence et par l'avis de l'empereur lui-même que le décret avait été rendu, et que ce prince l'avait signé. Saisissant cet écrit, il le déchira brusquement à la vue du sénat effrayé, et sans respect pour la signature du souverain qui entra au même instant. D'abord surpris de cette audace, Pierre lui demande d'un ton courroucé ce qui pouvait le porter à une telle violence. « Votre gloire et l'intérêt de vos sujets, répond froidement Dolgorouki. Ne les ruinez pas, comme Charles XII a fait des siens. Ce décret est injuste, je ne crains pas de vous le dire ; rapportez-le. Si j'ai tort ; c'est de n'avoir pu supporter une injustice... » Pierre étonné se calme et réfléchit. Il ajourne la décision, et peu de jours après il prend d'autres mesures. Cette circonstance ne fit rien perdre à Dolgorouki de son crédit auprès du czar. Cependant on a lieu de croire que celui-ci le craignait plus qu'il ne l'aimait. Ce qui le prouve, c'est qu'il ne lui accorda jamais aucune faveur particulière, et que même il ne le décora point de l'ordre de Saint-André, qui semblait lui appartenir sous tous les rapports. Jacques Dolgorouki mourut à St-Pétersbourg le 24 juin 1720 ; ainsi il ne fut pas témoin des malheurs qui accablèrent sa famille, sous le règne de l'impératrice Anne (*Voy.* ce nom, II, 204). Une Vie de ce prince a été publiée à Moscow en 1807, par M. Tirloff. M—d j.

DOLGOROUKI (Vassili-Vladimirovitch), feld-maréchal russe, né en 1067, était fils de Vladimir Mikhaïlovitch, chambellan ac-

tuel du czar Alexis. Destiné dès l'enfance à la carrière des armes, il débuta dans l'armée, malgré les avantages de sa naissance, par les grades subalternes et parvint à celui de général-major en 1715. Chargé à cette époque par Pierre-le-Grand d'une mission spéciale en Pologne, il la remplit avec intelligence, et acquit une haute réputation d'habileté. Les différends survenus entre la Russie et la ville de Dantzig lui fournirent une nouvelle occasion de se distinguer. Il fut ensuite employé près les cours de France, d'Allemagne, et en Hollande. Mais compromis dans la catastrophe du czaréwitch Alexis, sans qu'on sache pourtant quelle fut la part qu'il pouvait avoir prise dans cette affaire, ou dans les transactions qui eurent lieu entre l'héritier de la couronne et les puissances étrangères, le prince Vassili Dolgorouki fut arrêté dans le mois de février 1718, et envoyé à Moscou, tandis que le prince Michel son frère, sénateur, reçut l'ordre de quitter Saint-Pétersbourg. Cette disgrâce ne cessa qu'après la mort de Pierre-le-Grand. Catherine Ire, qui lui succéda en 1725, rappela dès 1726 le prince Vassili, le nomma général en chef, et lui donna le commandement de l'armée destinée à agir contre la Perse. Il partit de S.-Pétersbourg au mois d'avril de cette même année, remplit avec distinction les fonctions qui lui étaient confiées, et revint deux ans après dans la capitale. Pierre II, qui avait succédé à son aïeule, le nomma en février 1728, feld-maréchal, et au mois de juin suivant le fit membre du conseil suprême de la guerre. Tous les princes de la famille Dolgorouki jouissaient de la plus haute faveur à la cour de Pierre II, quand la plus éclatante disgrâce vint les frapper (*Voy.* DOLGOROUKI, XI, 491). Le feld-maréchal n'y fut pas alors enveloppé; mais plus tard, s'étant exprimé dans une conversation particulière avec imprudence sur le compte de l'impératrice (1), il fut arrêté et conduit à la forteresse d'Iwanogorod. Son frère le sénateur, partageant une seconde fois sa disgrace, fut également arrêté et conduit à Schlusselbourg. En 1741, Elisabeth étant montée sur le trône les fit revenir à la cour, rendit au feld-maréchal ses charges, ses décorations, et le nomma président du conseil de la guerre. Il mourut le 11 février 1746. L'historien Bantisch a consacré un article au feld-maréchal Dolgorouki, dans sa *Biographie des grands hommes du règne de Pierre-le-Grand.* M—D j.

DOLGOROUKI (PIERRE-PÉTROVITCH), général russe, de la même famille que les précédents, servit avec distinction dans la guerre contre la France en 1805, et fut chargé à cette époque de plusieurs négociations. Envoyé en 1806, auprès du général Michelson commandant l'armée de Moldavie, il eut avec lui quelques contestations et revint brusquement à Saint-Pétersbourg. On l'accusait d'avoir manqué d'égards pour le général en chef. Soit chagrin de cette disgrace, soit toute autre cause, il mourut presque subitement dans la même année, à peine âgé de vingt-huit ans, et lorsque tout semblait lui annoncer la plus brillante carrière. — Son frère le prince *Michel-Pétrovitch*, aide-de-camp de l'empereur Alexandre, fit avec distinction la campagne de 1805; puis, en 1809, celle de Moldavie, et fut promu au grade de général-major. En

(1) On raconte que ce fut le prince de Hesse-Hombourg qui, pour se faire bien venir à la cour, fut le délateur de Dolgorouki.

1808, il servit en Finlande contre la Suède. Nommé lieutenant-général, il commandait un corps d'armée; mais, le 15 oct. de cette année, un boulet de canon le tua au moment où, par une charge brillante, il décidait la victoire qui devait amener la conquête de la Finlande. — Dolgorouki (Le prince *Georges*), général-major, commandant en 1794, dans la Lithuanie, l'armée russe dirigée contre les Polonais, s'empara de Wilna. L'année suivante il fut commissaire à l'armée de Finlande. Il commanda aussi à Corfou en 1804 un corps de 8,000 hommes, et fut deux ans après envoyé à Vienne pour régler les comptes entre son gouvernement et la cour d'Autriche. Il fut aussi nommé en 1807 par Alexandre, après la paix de Tilsitt, ambassadeur près le roi de Hollande, Louis-Napoléon. Lors de la restauration, à l'exemple de plusieurs grands seigneurs russes, il se fixa en France où il passa les dernières années de sa vie. Il mourut le 27 juin 1829, dans sa maison de campagne à Courbevoie, d'une attaque de goutte remontée. Son fils était arrivé de Russie la veille de sa mort. L'ambassadeur russe s'empressa de faire apposer les scellés sur ses papiers. On pense qu'ils contenaient, au sujet des relations intimes qui avaient existé un moment entre l'empereur Alexandre et Napoléon, des documents dont la connaissance et la publicité n'eussent pas alors été de saison.

D—r—r et M—dj.

DOLGOUROUKI (Le prince Jean) poète russe, né vers 1757, consacra toute sa vie au service de l'état et fut pourvu de hautes dignités; mais tous ses loisirs appartenaient à la culture des lettres. Il était membre honoraire de l'université de Moscou et de plusieurs autres sociétés savantes. L'académie des sciences de cette ville le comptait au nombre des plus zélés de ses membres. Il a inséré dans les journaux littéraires des articles qui décèlent une littérature variée. Ses poésies respirent à un haut degré l'amour de la patrie, de la justice et de la vérité. Il s'est distingué surtout dans l'épître et dans la satire. Les connaisseurs lui ont parfois reproché l'incorrection du style. Il est mort à Moscou à la fin de décembre 1823.

D—r—r

DOLLOND (Jean et Pierre), fameux opticiens de Londres, ont bien mérité de l'astronomie par les perfectionnements qu'ils ont introduits dans la fabrique des instruments nécessaires à cette science, et qui ont été pour beaucoup dans ses progrès. Tous deux d'ailleurs étaient autre chose que de simples fabricants; c'étaient d'habiles mathématiciens, et, sous ce point de vue, ils doivent d'autant plus être signalés qu'ils ne furent redevables de rien qu'à eux-mêmes. Jean Dollond était le fils d'un protestant français, ouvrier en soie, qui vint se fixer à Spithfields dans Londres, lors de la révocation de l'édit de Nantes. Orphelin en bas âge du côté de son père, et mis de bonne heure au métier, il ne reçut que peu ou point d'éducation. Heureusement ses dispositions lui tinrent lieu de tout ce qui lui manquait. Un cadran solaire fut la merveille qui éveilla en lui le génie mathématique. Il se mit à construire, sans principe d'abord, des cadrans solaires; puis, après l'avoir longtemps souhaité sans le posséder, il dévora un vieux traité de gnomonique; puis à mesure qu'il apprenait, sentant l'insuffisance de son savoir, il

étudia sans relâche la géométrie, l'algèbre, l'optique, l'astronomie. Ce goût se soutint toujours avec la même vivacité dans l'âge mûr comme dans la jeunesse, après comme avant le mariage : pendant plus de vingt ans (de quinze à trente-cinq ans), il prit sur son sommeil pour acquérir des connaissances mathématiques profondes. Combien de personnes eussent demandé à quoi de semblables connaissances pouvaient servir au fabricant de soies de Spithfields ! Elles lui servirent à être le professeur de mathématiques de ses fils, Pierre et Jean; et quand il vit le premier très-fort, ainsi que lui, dans les mathématiques pures et appliquées, il l'établit comme opticien, se réservant naturellement la haute main sur tout ce que confectionnerait son fils. C'était en 1750, et Pierre n'avait alors que vingt ans. L'essai du savant fabricant en soie fut si heureux que, deux ans plus tard, il put sans imprudence renoncer à son ancienne profession, et se consacrer uniquement à la fabrication des instruments de mathématiques, de physique et d'astronomie. Bientôt les derniers furent exclusivement sa spécialité. Non-seulement les Dollond exécutaient avec la plus grande perfection tout ce que d'autres pouvaient exécuter, mais encore ils innovaient en ajoutant sans cesse quelque perfectionnement à la précision ou à la puissance des instruments. Leurs télescopes réfringents obtinrent bientôt la palme sur tous ceux qui existaient (1754,). Il en fut de même du micromètre pour la mesure des angles très-petits. Ces succès valurent à Jean Dollond le titre d'opticien du roi en 1762. Mais une apoplexie le frappa au moment où il allait voir son établissement prendre les développements les plus vastes.—Son fils Pierre poursuivit glorieusement la carrière frayée par son père. Parmi les diverses améliorations qu'il fit aux lunettes et autres instruments astronomiques, nous signalerons celle de la lunette du télescope en 1765; celle du quadrant de Halley en 1772; celle de l'instrument équatorial au moyen d'un appareil destiné à corriger les erreurs résultant de la réfraction dans la mesure des hauteurs. Depuis 1766, il avait transporté sa résidence du cimetière Saint-Paul dans le beau quartier du Strand, et il s'était associé avec son frère Jean, peut-être plus remarquable encore que lui sous le rapport de l'adresse mécanique. Cette association ne fut rompue qu'au bout de trente-huit ans par la mort de ce dernier en 1804. Pierre lui survécut encore seize ans, et ne mourut que le 2 juillet 1820 à Kensington, plus que nonagénaire. On devine que depuis long-temps il ne s'occupait plus activement d'instruments d'optique. Depuis trois ans surtout il vivait fort riche à Richmond Hill, dans une belle propriété. Un neveu favori, George Huggins, dont il avait fait l'éducation, et qui, à cette époque, changea son nom en celui de Dollond, gérait sa maison dès 1805, avec le titre d'associé, et depuis, 1819, comme unique propriétaire. On doit à Jean Dollond, qui en 1761 devint membre de la société royale de Londres, plusieurs morceaux insérés dans les *Transactions philosophiques* de cette société : I. *Lettre sur une amélioration dans le télescope réfringent.* II. *Description d'un appareil pour la mesure des angles très-petits.* III. *Explication du micromètre pour la mesure des angles très-petits.* (Ces trois morceaux se trou-

vent tome XXXIV des *Tr. phil.*, p. 103, 178 et 551.) IV. *Notice de quelques expériences concernant les différents degrés de réfrangibilité des surfaces* (tome XXXVIII, pag. 58). V. *De la quantité de l'aberration des rayons de lumière réfractés au travers d'un verre lenticulaire par suite de l'imperfection de la sphéricité de la lentille.*—De Pierre Dollond, on a: I. Dans les *Transactions philosophiques*, 1° *Lettre sur les améliorations apportées dans ses nouveaux télescopes* (XLV, 54); 2° *Lettre à Nevil Maskelyne sur quelques additions et améliorations faites au quadrant de Halley pour le rendre plus utile sur mer* (LII, 95); 3° *Lettre sur l'invention d'un micromètre prismatique par Maskelyne* (LVII, 813). II. *Notice sur la découverte faite par feu Jean Dollond pour l'amélioration des télescopes réfringents, avec un exposé de la méprise commise par sir Isaac Newton dans une expérience, méprise de laquelle dépend absolument le perfectionnement des lunettes réfringentes.* P—ot.

DOMBIDEAU (Pierre-Vincent), baron de Crouzeilles, évêque de Quimper, naquit le 19 juillet 1751, à Pau, d'une des plus anciennes familles du Béarn, et fut destiné par ses parents à l'état ecclésiastique. L'archevêque d'Aix, Boisgelin, le désigna l'un de ses grands-vicaires, et, peu de temps après, le fit chanoine de sa cathédrale. Obligé de s'expatrier pendant la révolution, il ne revint en France qu'après le 18 brumaire. Sa soumission au nouveau gouvernement fut, en 1805, récompensée par l'évêché de Quimper. Ce prélat fut un de ceux qui montrèrent le plus de zèle pour Napoléon, dont il célébra les victoires dans pulsieurs mandements. Il dut changer avec les circonstances; mais, dans un voyage qu'il fit à Brest, pour y installer une mission, sa conduite politique sous l'empire lui fut amèrement reprochée, et devint le prétexte de scènes scandaleuses. Il mourut d'apoplexie le 29 juin 1823. On dit qu'il avait refusé l'archevêché de Rouen. C'est à tort que les biographes lui ont attribué la *Notice historique sur M. de Boisgelin*, imprimée en 1804, in-12, et reproduite à la tête des *OEuvres* de ce prélat; cette notice est du cardinal de Bausset: M. de Crouzeilles n'en fut que l'éditeur. W—s.

DOMBROWSKI (Jean-Henri), général polonais au service de France, naquit le 29 août 1755, dans le palatinat de Cracovie, d'une famille noble et distinguée dans la carrière des armes, que lui-même embrassa en 1788. A cette époque la Pologne, qui jadis suzeraine de la Prusse, avait asservi une partie de la Russie et sauvé l'Allemagne, était morcelée et partagée par ces puissances. Les discussions des Polonais, les troubles continuels que suscitait dans leur patrie un esprit mal entendu de liberté et d'indépendance avaient été le prétexte et la cause principale de ce résultat funeste, que la France aurait dû empêcher; mais la faiblesse de son gouvernement et les troubles dont elle-même était agitée ne lui permirent pas de s'en occuper. Cependant les Polonais indociles aux leçons du passé, se croyant les plus forts, lorsqu'ils étaient faibles, divisés, enchaînés par les Russes, délaissés par leur roi, créature de Cathérine II, excités par l'exemple de la révolution française, et se flattant de

voir bientôt éclater partout la guerre, songeaient à recouvrer leur indépendance. Une diète rassemblée à la hâte improvisa, imposa la constitution du 3 mai 1791; et pour augmenter l'armée polonaise, qui d'après les traités avec les Russes ne devait être que de dix-huit mille hommes, elle rappela tous les Polonais qui servaient à l'étranger. Dombrowski, alors lieutenant dans les gardes saxonnes, se hâta d'obéir à cet appel; et bientôt, placé sous les ordres de Poniatowski, il fit la campagne de 1792, contre les Russes. Soit que la cour de Russie méprisât cette insurrection, soit qu'elle en vît avec joie la manifestation pour avoir un prétexte d'anéantir la Pologne, la guerre se fit d'abord mollement; et, tandis que des garnisons russes occupaient les villes, les insurgés étaient maîtres de tout le pays. En 1793, cet état de choses changea. Le roi de Prusse semblait avoir approuvé la constitution de 1791; mais le 16 janvier il déclara, dans un manifeste, que cette constitution imposée à la Pologne était l'ouvrage d'un parti révolutionnaire, et qu'ayant été établie sans sa participation, et même contre sa volonté, il ne pouvait la laisser subsister. Les troupes prussiennes envahirent aussitôt la Pologne, et forcèrent les Polonais à se retirer derrière la Pilitça et la Bzura. Dombrowski, déjà parvenu à un grade supérieur, proposa au général en chef Bysnewski de se jeter sur Varsovie, d'y surprendre les Russes commandés par Igelstrom, de s'emparer de l'arsenal et de marcher ensuite contre les Prussiens commandés par Mollendorf. Gozzinski, aide-de-camp du roi, trahit le secret de cette entreprise; et Igelstrom, informé par Stanislas lui-même, prit toutes les mesures pour la faire échouer. Alors Dombrowski conçut un autre plan. Il proposa de réunir toutes les troupes polonaises, de traverser avec elles la Silésie et l'Allemagne à marches forcées, de surprendre les corps prussiens qui y étaient disséminés, de se joindre à l'armée française sur le Rhin et de revenir avec elle en Pologne. Un tel plan montre assez que Dombrowski espérait peu alors pour la Pologne et qu'il ne songeait qu'à sauver son armée. Mais aurait-il pu l'exécuter? Une immense étendue de pays le séparait de l'armée française. Comment le parcourir avec la vitesse nécessaire pour surprendre les Prussiens? Et s'il eût réussi dans sa marche à travers l'Allemagne, aurait-il été aussi heureux pour revenir en Pologne? Les Français auraient-ils pu ou voulu l'aider? Tandis qu'il combinait un tel plan, Igelstrom ayant ordonné le désarmement des régiments polonais qui jusqu'alors n'avaient pris aucune part à la révolte, le général Madalinski refusa d'obéir, et dès le 15 mars 1794 il se réunit aux insurgés. Kosciusko entré dans Cracovie fut proclamé généralissime. Après un combat de deux jours (17 et 18 avril), devant Varsovie, les Russes furent chassés, et toute la Pologne courut aux armes. Un camp retranché fut établi sous Varsovie, et Kosciusko confia à Dombrowski le commandement de son aile droite. La valeur de celui-ci au combat de Pawonzki fut récompensée par une bague que le général en chef lui donna avec cette inscription: *La patrie à son défenseur, le 28 août* 1794. Les efforts des Prussiens contre Varsovie échouèrent par suite de l'insurrection de la Grande-Pologne, organisée par le général Mnierski. Dombrowski, chargé de pour-

suivre les Prussiens qui, menacés sur leurs derrières, levèrent le siège, passa le 13 sept. la Bzura, et fit sa jonction avec Madalinski, qui, bien que plus élevé en grade, voulut servir sous ses ordres. La forteresse de Bromberg fut enlevée de vive force, et Székuli, partisan des Russes, la terreur des siens, y fut fait prisonnier, et mourut trois jours après de ses blessures. Tandis que Dombrowski poursuivait ses succès, Kosciusko, écrasé par le nombre et défait à Macieiowice, lui ordonna de secourir Varsovie, menacée par les Russes, ce qu'il fit en trompant la surveillance de trois corps prussiens. L'armée polonaise, forte de soixante mille hommes, était disséminée; Dombrowski proposa de la réunir, de prendre le roi dans le camp, et d'y établir une représentation nationale. En conséquence de ce projet, Varsovie devait être abandonnée aux Russes; mais, dans un conseil tenu à la cour, il fut décidé qu'on défendrait cette ville. Cependant, malgré les efforts de Dombrowski dans les environs de Rawa, et bien que Zaïonczek fît des prodiges de valeur dans Praga, Souwarow s'empara de ce faubourg, et bientôt après de la capitale. Les débris de l'armée polonaise se réunirent alors sous les ordres de Dombrowski. Son ancien projet de marcher sur le Rhin fut de nouveau discuté; mais l'armée, privée de Kosciusko, n'avait plus de force morale, et tout semblait annoncer sa prochaine dissolution. Le roi, resté à Varsovie, n'était plus que l'humble serviteur des Russes; enfin la nation polonaise avait cessé d'exister. C'est dans cet état d'abandon et de désespoir que Dombrowski signa la capitulation de Radoszyce, le 18 novembre 1794. Prisonnier de guerre, il fut présenté à Souwarow, qui le reçut avec beaucoup d'égards et lui offrit même du service dans la nouvelle armée qu'on allait organiser. Dombrowski refusa, et, pendant deux ans, il vécut dans la retraite, gémissant sur les ruines de sa patrie et ne songeant qu'aux moyens de la relever. En 1796, les Prussiens ayant occupé Varsovie, Dombrowski obtint la permission de voyager; à son passage à Berlin le roi voulut le voir, et lui demanda si les Polonais étaient *contents* : Dombrowski répondit qu'il pouvait compter sur leur dévouement, pourvu qu'il placât sur le trône un de ses fils, et qu'il rétablît le régime constitutionnel. Frédéric-Guillaume, frappé de cette réponse, sembla réfléchir, et offrit le grade de lieutenant-général à Dombrowski, qui le remercia, et partit pour Cologne, où les généraux Jourdan et Kléber l'accueillirent avec beaucoup d'empressement. Dès lors un grand nombre de Polonais s'étaient comme lui réfugiés en France; et, protégés par le gouvernement, ils étaient parvenus à former à Paris un comité central qui s'était mis en rapport avec plusieurs autres et notamment avec celui de Venise (*Voy.* Dembowski, dans ce vol.). Leur but était d'abord de faire attaquer la Russie par la Porte Ottomane, et de profiter de cette guerre pour provoquer une nouvelle révolution en Pologne. Ils songèrent dès-lors à organiser un corps de troupes qui tout en soutenant l'esprit national pût un jour être employé utilement. Dombrowski adopta leurs vues, et demanda au Directoire français l'autorisation de former une légion; mais d'après les lois républicaines aucun étranger ne pouvait être admis au service de France. Les directeurs, tout en refusant ses offres, lui conseillèrent de s'adresser

aux hommes les plus influents de la nouvelle république cisalpine, qui avait le plus grand besoin de troupes. Il se rendit alors en Italie, et un engagement signé entre lui et le gouvernement provisoire de la république cisalpine (7 janvier 1797) fut ratifié par le général en chef Bonaparte. D'après cette convention, deux légions polonaises durent entrer au service de la république, en conservant l'uniforme national, mais en adoptant la cocarde française. La devise de leur drapeau fut *les hommes libres sont frères*. Aussitôt que les deux légions, fortes chacune de quatre bataillons, quatre escadrons, et d'une compagnie d'artillerie à cheval, furent levées et équipées, Dombrowski entra en campagne avec la légion d'Italie. Il forma le projet d'attirer les Autrichiens en Galicie en y excitant une révolte, et adressa des proclamations aux habitants. Il voulait profiter de cette diversion pour passer en Hongrie, où des troubles paraissaient probables; mais les préliminaires de Léoben (18 avril 1797) vinrent bientôt renverser tous ces projets. Lors du traité de Campo-Formio, Dombrowski insista vainement auprès de Bonaparte pour qu'un envoyé polonais fût admis au congrès. Employé bientôt après avec sa légion contre les Napolitains, il entra à Rome, et les consuls de cette république éphémère lui offrirent, le 3 mai 1798, l'étendard de Mahomet ainsi que le sabre que Jean Sobieski, sauveur de Vienne, avait offert au pape (1). Pendant le séjour qu'il fit à Rome, Dombrowski consacra ses moments de loisir à l'étude, et dans une proclamation, datée du Capitole, il invita ses compatriotes à travailler, à étudier, à se procurer des lumières qu'ils porteraient plus tard dans leur patrie. Lorsque les revers des armées françaises dans la haute Italie forcèrent Macdonald à abandonner le royaume de Naples, Dombrowski, qui était dans ce corps d'armée, réussit après le désastre de Magnano à s'emparer de la position de Pontremoli, par laquelle on pouvait rétablir les communications avec Gênes, et peu de jours après il s'empara de Massa et de Carrara, postes non moins importants. A la bataille de la Trebbia (19 juin 1799), ce général, qui commandait l'aile gauche, fit des efforts inouïs; son infanterie et la division française du général Rusca ayant été enfoncées par les Russes, il les ramena une seconde fois à la charge; déjà la fortune semblait lui être favorable, lorsque le centre de l'armée française fut rompu par l'artillerie ennemie. Malgré cet échec, Dombrowski rallie sa division et recommence l'attaque: mais bientôt elle est débordée, et cernée par les Russes que commandait Bagration; alors il la forme en carré, se défend avec un courage héroïque, et la plupart des braves Polonais succombent sous les coups de ces mêmes Russes qui les ont forcés d'abandonner leur patrie. Dombrowski, atteint d'un coup de feu à la poitrine, ne dut son salut qu'à un exemplaire de l'*Histoire de la guerre de trente ans* par Schiller, qu'il portait sur lui; la balle s'amortit sur ce volume. Pendant que Joubert livrait la bataille de Novi (16 août 1799), dans laquelle il fut tué, Dombrowski, avec les débris de la légion polonaise et la 17e demi-brigade légère, observait le fort de Serravalle. Peu de jours après, un nouveau combat ayant été livré à

(1) Ces trophées, conservés par la légion jusqu'en 1814, furent alors remis à la société royale des sciences de Varsovie, qui plus tard fit présent à Kosciusko du sabre de Sobieski.

la Spinella, la division polonaise faillit être enveloppée et rester prisonnière ; mais, parvenue à se débarrasser, elle fit le même jour mille prisonniers, et Dombrowski s'empara lui-même d'une pièce de canon. Le 1er sept., le corps législatif de France autorisa par un décret le Directoire à admettre au service de France les légions polonaises ; ce décret eut alors peu d'effet pour ces braves. Dombrowski continua de servir dans la campagne d'hiver de 1799 à 1800, sous les ordres de Masséna et de Saint-Cyr ; mais, ayant été grièvement blessé, il confia le commandement au général Wladislas Jablonowski. La révolution du 18 brumaire ayant porté Bonaparte au pouvoir, il vint à Paris, et obtint l'autorisation de former une nouvelle légion composée de sept bataillons et de quatre escadrons. Ce ne fut cependant qu'après la victoire de Marengo qu'il put de nouveau former à Mantoue quatre bataillons polonais, à la tête desquels il s'empara, le 15 janvier 1801, du poste fortifié de Casa-Bianca près de Peschiera. Les victoires du premier consul avaient de nouveau rallumé l'espoir de Dombrowski et de ses compagnons d'armes ; les traités de Lunéville et d'Amiens jetèrent bientôt le découragement dans leur esprit. Confirmé dans le grade de général de division, Dombrowski passa de nouveau au service de la république italienne, et contribua puissamment à organiser son armée. Après la bataille d'Iéna (1806), Napoléon l'appela auprès de lui. Soit qu'il songeât alors à rétablir la Pologne, soit qu'il voulût seulement s'y faire des partisans et susciter des ennemis à la Prusse, il promit formellement à Dombrowski et aux nobles polonais, rassemblés à Posen, le rétablissement du royaume de Pologne, les engageant à adresser dans ce sens des proclamations à leurs compatriotes : enfin il chercha par tous les moyens à séduire Kosciusko. Ne pouvant y parvenir, il fit répandre dans le Palatinat de la grande Pologne, où Dombrowski pénétra, une lettre faussement signée du nom de Kosciusko : *Napoleon vous attend*, disait-on, *et Kosciusko vous appelle*. Ces promesses électrisèrent les Polonais, et le but de Napoléon se trouva rempli ; car en deux mois une armée de trente mille hommes fut organisée, et employée au siège de Dantzig avec les troupes badoises et saxonnes sous le commandement de Mortier. Après la brillante affaire de Grandentz, Dombrowski prit position à Mewe sur la rive gauche de la Vistule, et, renforcé par une brigade badoise, il repoussa la garnison de Dantzig qui occupait Dirschau. Ce combat fut d'autant plus meurtrier que les Polonais, irrités de l'opiniâtre résistance de leurs ennemis, refusèrent de leur faire quartier, malgré les prières et les représentations de Dombrowski. Cette victoire entraîna la reddition de Dantzig. Par la paix de Tilsitt qui suivit bientôt, les espérances des Polonais furent encore une fois déçues. Il n'y fut question de la Pologne que pour un nouveau partage de ses provinces. Cependant la troupe de Dombrowski continua de rester armée, et il occupa avec elle le duché de Posen pendant les années 1807 et 1808. La guerre ayant recommencé en 1809, avec les Autrichiens, il marcha avec dix mille hommes au secours de Poniatowski, qui avait été chassé de Varsovie ; il repoussa les Autrichiens jusque dans la Galicie, les battit à Bromberg, assura le pont de Thorn et se

tint en observation sur la basse Vistule jusqu'à la paix de Vienne, qui renversa son espoir. Mais une guerre plus sérieuse devait en 1812 relever encore une fois les espérances de la Pologne, puis les détruire à jamais. Dombrowski, ne doutant pas que le moment ne fût venu de faire un grand effort et de réunir par de communs liens tous ses compatriotes, s'occupa beaucoup des sociétés secrètes. Il forma un grand nombre de clubs, d'associations patriotiques, et l'on a lieu de croire que ces sociétés, qui depuis ne cessèrent pas d'exister, ont beaucoup contribué à la révolution de 1830. Lorsque cette terrible campagne de 1812 commença, Dombrowski proposa à Poniatowski, qui commandait le cinquième corps de la grande armée française, de laisser dans les places frontières les cadres des régiments polonais auxquels on pourrait incorporer les prisonniers et les déserteurs qui ne manqueraient pas d'affluer à mesure qu'on avancerait dans les anciennes provinces polonaises; mais Poniatowski, craignant de déplaire à Napoléon, et ne prévoyant pas d'ailleurs les affreux désastres qui devaient survenir, ne voulut pas donner son consentement à cette mesure qui aurait du moins assuré une réserve. Dombrowski commanda dans cette campagne trois divisions du corps polonais qui occupait la Russie-Blanche. Renforcé par des détachements lithuaniens, il s'avança jusqu'à Mohilow, et établit des communications avec les généraux Reynier et Schwarzemberg; il porta son quartier-général à Swislocz afin d'observer la forteresse de Bobruysk, attaquée par une division russe de quatorze mille hommes sous les ordres du général Herlef, qu'il força à la retraite. Après l'évacuation de Moscou, il fut chargé de maintenir les communications entre Minsk et Wilna; mais le gouverneur de la première de ces villes, Nic. Bronikowski, cédant à la peur, l'évacua précipitamment, et abandonna cinq mille malades, avec un riche matériel. Dombrowski fut alors forcé de se replier sur Borissow; le gouverneur de cette ville, quoique informé de son mouvement, ne le fit pas avertir que Tchischagoff s'avançait vers lui et menaçait Borissow; Dombrowski, n'ayant plus que quatre mille hommes, eut beaucoup de peine à se retirer, et à se réunir sur les hauteurs de Niémanica au corps du duc de Reggio. Le 26 novembre, il contribua puissamment à couvrir les ponts de la Bérézina, et y fut grièvement blessé. L'année suivante, pendant que Poniatowski réorganisait l'armée polonaise à Cracovie, il forma sur les bords du Rhin une autre division qui fut réunie au septième corps. Il se distingua encore à la tête de cette troupe aux combats de Teltoff, d'Interbourg, et à la bataille de Leipzig, où il défendit vaillamment le faubourg de Halle. Rentré en France avec les débris de l'armée de Napoléon, il continua de combattre jusqu'à la chute de son trône. Après cette catastrophe, toujours dévoué à sa patrie mais désabusé des promesses de la France, il crut que l'empereur Alexandre allait être le sauveur de la Pologne; il retourna dans sa patrie en 1814, avec cette conviction, et fut un des généraux chargés de réunir les débris de l'armée polonaise pour en former une nouvelle. Le 7 juin de cette année, il publia une proclamation remarquable où l'on trouve ces mots: « Le magnanime Alexandre a laissé « leurs armes aux restes de notre

« armée et m'a permis de me réunir « avec eux dans notre patrie. S. M. « a reconnu la nécessité d'augmenter « la force nationale, et elle a ordonné « que tous les Polonais qui ont fait « la dernière guerre, même ceux « qui ont été faits prisonniers, aient « part à ce bienfait..... » Mais deux mois plus tard, des bruits inquiétants s'étant répandus, plusieurs officiers écrivirent à Dombrowski pour qu'il leur fît connaître le but de la nouvelle organisation. « Demandez au conquérant, disaient-« ils, ce qu'il exige de nous; nous « sommes en son pouvoir; mais notre patrie seule peut demander « notre sang. Dès qu'il en aura assuré l'indépendance, nous prendrons les armes pour lui. La reconnaissance et le devoir doubleront notre courage; mais sans « cette assurance nous ne nous armerons pas. Nous le déclarons : « nous sommes prêts à nous soumettre « à la plus dure extrémité, et à être « traités comme prisonniers de guerre, plutôt que de tenir une conduite indigne de nous et de « vous... » A la suite de cette protestation plusieurs généraux donnèrent leur démission. En 1815, le royaume de Pologne ayant été rétabli sous les auspices de la Russie, Dombrowski, nommé colonel-général de la cavalerie, fut élevé à la dignité de sénateur palatin, et reçut les ordres de Saint-Wladimir et de Saint-Anne de première classe. Mais, peu de jours après, de nouvelles réclamations ayant eu lieu contre la Russie, il se reprocha de ne pas avoir écouté les observations de ses anciens camarades, et se retira dans ses terres de Winna-Gora au duché de Posen, où il vécut dans la retraite, occupé de mettre en ordre des mémoires pour l'histoire des légions polonaises. Il légua tous ses manuscrits, sa bibliothèque et sa collection d'antiquités à la Société des amis des sciences de Varsovie, qui déposa ces précieux monuments dans une salle à laquelle on donna le nom de Dombrowski. Ce général mourut à Winna-Gora le 16 juillet 1818. D'après sa volonté on l'y enterra revêtu de l'uniforme qu'il portait lorsqu'il avait commandé la légion d'Italie, et avec le sabre qui lui avait été décerné en 1794, après la prise de Bromberg. La ville de Cracovie a vainement réclamé ses dépouilles mortelles pour les déposer à côté des restes de Jean Sobieski, de Joseph Poniatowski et de Kosciusko. Dombrowski n'était pas seulement distingué par sa bravoure et par ses talents militaires; dans ses moments de repos il s'occupait de littérature et particulièrement d'histoire. C'est un des généraux modernes qui ont le mieux raisonné sur l'art de la guerre. Il a laissé de nombreux manuscrits restés jusqu'à présent inédits. Az—o et G—r.

DOMENICHI (Domenico de), l'un des plus illustres prélats du XVe siècle, naquit, en 1416, à Venise, d'une famille originaire de Brescia, mais que des malheurs avaient forcée de quitter cette ville. Envoyé de bonne heure à l'académie de Padoue, il y fit des progrès si rapides qu'après avoir reçu le laurier doctoral il fut, à dix-neuf ans, pourvu de la chaire de logique. Il ne l'occupa que peu de temps. Ayant pris l'habit ecclésiastique, il vint à Bologne faire son cours de théologie, et se rendit ensuite à Rome où il soutint deux thèses en présence du pape Eugène IV et de toute sa cour, avec un tel éclat que le pontife le nomma doyen du chapitre de Cividal del Friuli. Ce-

pendant il continua de rester à Rome, puisqu'il y remplissait une chaire de théologie, comme le prouve une de ses harangues, conservée à la bibliothèque du Vatican. En 1448, il fut fait évêque de Torcello; mais le pape Callixte III ne tarda pas à le rappeler de son diocèse, et se l'attacha par la place de référendaire. Il accompagna Pie II au concile de Mantoue, et il y défendit les privilèges des évêques contre les protonotaires. Il y termina aussi une querelle qui s'était élevée entre les Dominicains et les Cordeliers au sujet du culte que l'on devait rendre au sang de Jésus-Christ. Envoyé, avec le titre de nonce, en Allemagne, pour travailler à réunir les princes chrétiens contre les Turcs qui menaçaient d'envahir l'Europe, il s'acquitta de cette mission avec le plus grand succès. Les talents qu'il avait eu l'occasion de déployer lui méritèrent l'estime de l'empereur Frédéric III, qui depuis ne cessa de lui donner des marques d'une bienveillance toute particulière. A son avènement au trône pontifical, Paul II l'institua son vicaire pour le spirituel, et le transféra du siège épiscopal de Torcello à celui de Brescia. Ce ne fut que deux ans après (1466) qu'il put enfin visiter Brescia; mais, comme il continua d'être chargé d'affaires très-importantes, on peut juger qu'il n'y resta pas long-temps. Toutefois il ne négligea point les intérêts temporels de sa nouvelle église. Il lui fit accorder divers privilèges par l'empereur Frédéric, et il obtint pour lui-même le titre de prince de l'empire que ses successeurs ont continué de porter. Frédéric avait demandé pour Domenichi le chapeau de cardinal à Sixte IV. On conjecture que si ce pape ne voulut pas l'accorder, c'est qu'il ne pardonnait pas à Domenichi d'avoir fait triompher une autre opinion que celle qu'il défendait dans la dispute sur le sang de Jésus-Christ (*Voy.* SIXTE IV, XLII, 440). Quoi qu'il en soit, ce pontife ne laissa pas de donner à l'évêque de Brescia des preuves de sa confiance en le nommant son vicaire gouverneur de Rome. Dans cette place, Domenichi sut mériter l'affection des Romains, qui lui donnèrent un témoignage public de reconnaissance en décidant que son nom serait inscrit sur le tableau des citoyens. Cet illustre prélat mourut en 1478. Le P. Degli Agostini lui a consacré, dans les *Scrittori veneziani*, I, 386, une *Notice* très-détaillée suivie de la liste de ses ouvrages au nombre de soixante-six : il en est peu d'imprimés. Les autres sont conservés, partie dans la bibliothèque du Vatican, et partie dans celle des chanoines de Saint-Sauveur à Bologne. On doit à Domenichi l'édition des *Morales* de saint Grégoire-le-Grand, Rome, 1475, in-folio, qu'il enrichit d'une *Préface*. Parmi ses ouvrages, on se contentera de citer : I. *Tractatus de reformationibus Romanæ curiæ per advisamenta, sive considerationes, cum allegationibus ad S. S. D. Pium papam II*, Brescia, 1495, in-4°. Ce livre est devenu si rare qu'il a échappé aux recherches de la plupart des écrivains qui se sont occupés de la nécessité de réformer les abus de la cour de Rome. II. *De sanguine Christi tractatus; cui accessit alius de filiatione Joannis evangelistæ ad B. Virginem*, Venise, 1557, in-8°. III. *Tractatus de dignitate episcopali*, Rome, 1757. C'est la première édition de cet ouvrage savant, mais diffus. IV. *Rudimenta ad*

sciendum et servandum necessaria clericis et presbyteris. V. *De cardinalium legitima creatione.* VI. Des *Lettres*, des *Sermons* et plusieurs autres *Traités* de théologie. Indépendamment des *Scrittori veneziani*, on peut consulter la *Storia della letterat. italiana* de Tiraboschi, VI, 298-300. W—s.

DOMINIKUS (Jacques), écrivain allemand, né le 10 nov. 1764, à Rheinbergen, étudia le droit et la philosophie, et fut nommé, en 1790, professeur de cette dernière science à l'université d'Erfurt, fonctions qu'il conserva jusqu'à la suppression de cet établissement, en 1810. Peu de temps après il devint conseiller des domaines royaux de Prusse et directeur de la chambre des finances de Coblentz. Il mourut dans cette ville le 17 juillet 1819. On a de lui des ouvrages historiques et biographiques écrits en allemand, qui se distinguent par leur profondeur et par la manière lucide dont les événements sont exposés : I. *Sur l'histoire universelle et son principe*, Erfurt, 1790, in-8°. II. *Erfurt et son territoire, envisagés sous leurs rapports géographique, physique, statistique, politique et historique*, Gotha, 1793, 3 tomes en 2 vol. in-8°, avec une carte et deux gravures. III. *Ferdinand Alvarez d'Albe, duc de Tolède, comme homme, comme général et comme gouverneur des Pays-Bas*, Leipzig, 1796, 2 vol. in-8°. IV. *Henri IV, roi de France et de Navarre* (biographie), Zurich, 1797, 2 vol. in-8°; 2e édition, ibid., 1818. V. *La lutte pour la possession de la botte de l'Europe, tableau moderne*, Erfurt 1800, in-8°, avec une gravure. VI. *L'Académie des sciences utiles d'Erfurt, qu'a-t-elle fait pour la propagation des lumières et pour la culture de l'intelligence?* ibid., 1804, in-8°. Dominikus a continué et terminé l'*Histoire universelle des peuples par Nitsch, publiée par M.-E.-A. Sœrgel*, Erfurt, 1796-1798, 3 vol. in-8°; il a refondu et mis au jour l'*Histoire de dom Emmanuel, roi de Portugal, pour servir à éclaircir celle du moyen âge et celle d'Afrique, de Portugal et des Indes par Osorio*, Leipzig, 1795, in-8°; et il a édité un *Recueil de discours et d'écrits relatifs à la célébration du quatrième jubilé de l'académie d'Erfurt*, Erfurt, 1795, in-4°. On lui doit aussi la traduction en allemand de deux ouvrages français, savoir : 1° *Système du commerce maritime et de la politique de l'Europe pendant le XVIIIe siècle, pour servir d'introduction à l'histoire du siècle suivant*, par Arnould (*Voy.* ce nom, LVI, 459), avec notes, Erfurt, 1798, in-8°. Il en avait déjà fait paraître un extrait sous ce titre : *Débarquement des Français en Angleterre*, ou *Que pourra faire la France contre ce pays sans la coopération, des principales puissances maritimes de l'Europe?* ibid., 1793, in-8°; 2° *Primerose*, roman par M. Morel de Vindé, Leipzig, 1799, 2 vol. in-8°. M—a.

DOMMARTIN, général d'artillerie, embrassa de bonne heure la carrière des armes, prit part aux premières guerres de la révolution, et était employé comme chef de bataillon d'artillerie au siége de Toulon, où il se fit remarquer. Au combat d'Ollioules, le 7 sept. 1793, Dommartin fut blessé d'un coup de feu au moment où il dirigeait une pièce de huit contre les Anglais, qui

occupaient des hauteurs presque inabordables. Nommé sur le champ de bataille général de brigade, il fut, en 1796, appelé par Bonaparte pour commander l'artillerie légère de l'armée d'Italie, et, le 17 avril de cette année, il concourut au succès de la bataille de Mondovi, en s'emparant de la redoute qui couvrait le centre de l'armée autrichienne. Lors de la révolte de Pavie, ce fut lui qui enfonça les portes de cette ville et y entra le premier à la tête d'un bataillon de grenadiers. Il rendit aussi des services importants dans les combats de Desenzano, de Salo, de Lonato, et se signala particulièrement à la bataille de Roveredo, et au passage du Tagliamento. Après la paix de Campo-Formio, le Directoire envoya Dommartin à l'armée du Rhin sous les ordres d'Augereau; mais une occasion plus brillante s'offrit bientôt à son courage: ce fut l'expédition d'Egypte. Dommartin s'y trouva à toutes les affaires; et à la prise d'Alexandrie, aux combats de Rahmanié, de Chebreiss, à la bataille des Pyramides, il se distingua par l'habileté de ses manœuvres et une rare intrépidité. Bonaparte, en rendant compte de ces affaires au Directoire, écrivait: « L'artillerie s'est spécialement distinguée; je vous demande le grade « de général de division pour le « général Dommartin. » Quand les habitants du Caire se révoltèrent, ce fut lui que l'on chargea de les attaquer et il n'hésita pas à les mitrailler avec une grande vigueur. Il fit ensuite partie de l'expédition de Syrie, et, atteint d'une balle au siège de Saint-Jean-d'Acre, il mourut peu de jours après. Un de ses neveux fut alors adopté par la république. Dommartin était tout dévoué à Bonaparte qui s'en servait dans les occasions décisives; cependant il parlait avec beaucoup de liberté de son général en chef, avec qui il était lié depuis le siège de Toulon, et il disait que « Bonaparte, homme de « génie, mais sans véritable grandeur, n'eût pas eu deux idées de « suite, sans cette ambition romanesque qui lui montrait un but et l'y « poussait. » Az—o.

DONCKER (Philippe-François-Joseph), mort à Bruxelles le 22 février 1834, à l'âge de soixante-un ans, avait été employé dans les administrations départementales et avait obtenu ensuite une recette particulière; plus tard il rentra dans le barreau et coopéra à la rédaction d'un recueil politico-littéraire publié sous le titre de l'*Observateur* par MM. Van Meenen et Delhoungne. Cette publication, commencée le 1er février 1815, fut continuée sans interruption jusqu'en 1820, Bruxelles 19 vol. et demi, in-8°. Doncker se chargea des articles plaisants de ce journal et y inséra même quelques vers. Ses adversaires disaient qu'il se contentait de tailler les plumes de ses collaborateurs. Dès le principe il se montra favorable à la réunion de la Belgique à la Hollande. C'était un homme d'un esprit goguenard et frondeur, mais au fond d'un excellent caractère. Il parlait souvent à ses amis d'une traduction de Tacite qu'il avait en porte-feuille; on ne sait si cette traduction existe, et l'on doute que Doncker ait été un assez rude jouteur pour l'historien de Tibère et de Séjan. Une consultation en faveur du sieur Vander-Straeten (*Voy.* ce nom, XLVII, 436), que Doncker eut le courage de signer, le fit incarcérer avec six autres avocats. Cet emprisonnement concourut à le rendre favorable à la révolution

de 1830. Cependant, avant qu'elle éclatât, ses opinions avaient paru chancelantes, et même une maladie longue et douloureuse semblait avoir affaibli sa raison. Membre de la *Société des douze*, il prit part avec ses amis à la curée des emplois : il se contenta cependant de se *poser* secrétaire-général du département de l'Intérieur. Cette situation nouvelle lui rendit toutes ses facultés. Il se ranima en devenant un personnage influent. Toutefois la mort ne lui laissa pas le temps de jouir de son changement de fortune ; et trois ans après il n'existait plus. R—F—G.

DONDEY-DUPRÉ (Prosper), imprimeur et littérateur, né à Paris en 1794, embrassa, au sortir de ses études, la profession de son père, qui est encore aujourd'hui un des imprimeurs distingués de la capitale. Versé dans les langues orientales, il a fait des vers ; il a été dès l'origine un des collaborateurs de la *Revue britannique*, et l'un des rédacteurs de l'*Etoile* avant sa réunion à la *Gazette de France*. Dondey-Dupré fils, de concert avec son père, a heureusement appliqué l'art typographique à la propagation des sciences et de la littérature de l'Orient ; et tous deux ont publié en langues orientales un grand nombre d'éditions importantes. D'une santé fort languissante, il est mort à Paris au mois d'août 1834. On a de lui : I. *L'Imprimerie*, ode française et latine, dédiée au général baron de Pommereul, conseiller d'état, directeur-général de l'imprimerie et de la librairie, Paris, 1812. II. *Elégie dithyrambique* par le F. (frère) P. Dondey-Dupré fils, etc., juillet 1819, Paris, in-8°. III. *Paroles funèbres prononcées sur la tombe de notre ami G.-A. Cuvelier de Trye*, etc., 27 mai 1824, Paris, in-8°. IV. *Sur un drame indien*, traduit de l'anglais, de M. Henri Wilson. Paris, 1817, in-8°. Dondey-Dupré avait encore traduit plusieurs drames indous. Il était membre de la Société asiatique. D—R—R.

DONDI DALL'OROLOGIO (le marquis Charles-Antoine), savant naturaliste, descendait de l'illustre famille de ce nom établie à Padoue dès la fin du XIIIe siècle (*Voy.* Dondi, XI, 548). Né vers 1750, il acheva ses études à Modène au collège des Nobles, où il eut pour maîtres les Spallanzani, les Cassiani, les Paradisi, dont les leçons développèrent son goût pour les sciences. La physique, la chimie et les différentes branches de l'histoire naturelle remplirent tous les instants de sa vie. Un voyage qu'il fit en 1788 dans le royaume de Naples lui fournit l'occasion de visiter la montagne de Molfetta, et d'y recueillir des observations qui sont consignées dans les *Opuscoli scelti sulle scienze*, t. XI et XII (1). Cet estimable savant mourut au mois de mai 1801, à l'âge d'environ cinquante ans. On connaît de lui : I. *Prodromo dell'istoria naturale de' monti Euganei*, Padoue, 1780, in-8°. II. *Saggi di osservazioni fisiche fatte alle terme de' monti Euganei*, ibid., 1782, in-8°. III. *Saggio di litologia Euganea, ossia distribuzione metodica e ragionata delle produzioni fossili de' monti Euganei* (dans les *Mémoires* de l'académie de Padoue, 1789, II, 164-84). Cet essai fut critiqué par Basilio Terai, à qui l'on est redevable d'une

(1) *Lettera intorno alle nitriere di Molfetta nel regno di Napoli*, XI, 196. *Lettera contenente alcune osservazioni sopra la pietra cattara o nitrosa del picco di Molfetta*, XII, 306.

collection des fossiles de ces montagnes. L'académie se prononça pour Dondi, moins habile collecteur, mais meilleur observateur que son adversaire. IV. *Lettera al P. Ab. Terzi sopra la di lui memoria intorno alle produzioni fossili de' monti Euganei*, Padoue, 1791, in-8°. C'est une réponse à la critique dont on vient de parler. V. *Memoria sopra il modo di curare le piante malate fruttifere e da bosco, praticato dal pr. Fourzth*, ibid., 1795, in-8°.

W—s.

DONDI DALL' OROLOGIO (François-Scipion), savant évêque de Padoue, né le 6 janv. 1756, frère puîné du précédent, fit ses études au collège des Nobles à Modène. De retour dans sa ville natale, il y fréquenta les cours de la faculté de droit, et, après avoir reçu le laurier doctoral embrassa l'état ecclésiastique. Les devoirs que lui imposait son nouvel état n'affaiblirent point son ardeur pour les lettres, et son admission à l'académie des *Ricovrati*, puis à celle des sciences de Padoue, lui fournit l'occasion de montrer l'étendue et la variété de ses connaissances. Devenu chanoine de la cathédrale, ses confrères le revêtirent de différents emplois importants, et lui confièrent la garde des archives qu'il remit en ordre, et dans lesquelles il découvrit de précieux documents, qui lui servirent plus tard à éclaircir plusieurs points de l'histoire de Padoue. Après la mort de l'évêque Giustiniani (1796), désigné vicaire capitulaire, il se trouva chargé de l'administration du diocèse pendant la vacance du siège. Les talents et la fermeté qu'il développa dans des fonctions que les circonstances rendaient très-difficiles prouvèrent dès-lors combien il était digne de l'épiscopat. Ce n'est cependant qu'en 1805 qu'il fut fait évêque *in partibus* de Tinitri; mais la généralité des habitants de Padoue le désirait depuis long-temps et leurs vœux furent enfin remplis en 1807. Le nouveau prélat justifia pleinement l'attente de ses concitoyens, par sa tendre sollicitude pour tous leurs intérêts; il encouragea des bonnes et fortes études dans son séminaire, justement célèbre par le grand nombre d'hommes distingués qu'il a produits. Il enrichit de nouveaux instruments les cabinets de physique et de chimie; accrut les collections d'histoire naturelle, et déposa dans la bibliothèque, qu'il avait augmentée d'un grand nombre d'ouvrages imprimés ou manuscrits, la lettre autographe de Pétrarque à Jean Dondi, l'un de ses ancêtres. A l'organisation du royaume d'Italie, il avait été nommé membre du collège des *Dotti*, créé baron et commandeur de l'ordre de la Couronne-de-Fer; mais tous les témoignages d'estime et d'affection qu'il avait reçus de Napoléon ne purent lui faire oublier ses premiers devoirs comme évêque; et, lors de l'invasion des états ecclésiastiques en 1809, par les Français, il n'hésita pas à prendre énergiquement la défense des droits de l'Église, dans une lettre pastorale adressée à tous les prêtres de son diocèse. Cette lettre lui valut le titre d'évêque assistant du Saint-Siège, qui lui fut conféré par le pape Pie VII. Cependant après la mort du cardinal Caprara (1810), il fut question de le nommer à l'archevêché de Milan; mais il repoussa toutes les propositions qui lui étaient faites à cet égard, ne voulant pas quitter son diocèse. Il fut du nombre des prélats italiens qui se rendirent en 1811, au concile assemblé à Paris

pour aviser aux moyens de pourvoir aux sièges vacants, dans le cas où le pape refuserait l'institution aux sujets présentés par le gouvernement. Il y prononça dans l'église Notre-Dame l'*Eloge funèbre* de l'évêque de Feltre (Bernard-Marie Casanzoni), qui fut imprimé. Sa charité pour les pauvres éclata pendant l'année 1817, où la disette se fit sentir non moins en Italie qu'en France; et, grâce à lui, il n'y eut pas dans tout son diocèse un malheureux qui ne fût secouru. Dans le cours d'une visite pastorale, il eut le malheur de faire une chute grave; et il mourut des suites de cet accident à Padoue, le 6 oct. 1829. L'oraison funèbre de ce prélat fut prononcée par Séb. Melun, alors préfet du séminaire (1). Son frère cadet, le marquis Scipion Rinaldo, lui a fait ériger dans la cathédrale un monument surmonté de son buste en marbre, et décoré d'une belle épitaphe. Outre des lettres pastorales, des homélies et quelques dissertations dans les journaux scientifiques (2), on a de cet illustre prélat : I. *Discorso sopra i doveri delle claustrali*, Padoue, 1780, in-12. II. *Memoria sopra Jacopo e Giovanni Dondi.* Cet intéressant morceau de biographie, que Tiraboschi cite avec éloge dans la *Storia della letterat. ital.*, est imprimé dans le tome second des Actes de l'académie des sciences de Padoue. III. *Due lettere sopra la fabbrica della cattedrale di Padova*, 1774, in-12. IV. *Sinodo inedito e memoria della vita di Pileo Prata*, 1795, in-4°. V. *Dissertazioni sopra l'istoria ecclesiastica di Padova*, 1802-17, in-4°. Ces dissertations au nombre de neuf renferment toutes des documents historiques encore inédits. VI. *Serie storico-cronologica dei canonici di Padova*, 1805, in-4°. VII. *Illustratio pagellæ easuum reservatorum*, 1807. VIII. *Sopra li cimiteri*, 1809. IX. *De more osculandi annulum pastoralem*, 1809. X. *Dissertazione sopra i riti, la disciplina e le costumanze della chiesa di Padova sino al XIV secolo*, 1816, in-4°. Notre prélat a laissé plusieurs ouvrages manuscrits qui sont passés à son frère avec sa bibliothèque composée de plus de dix mille volumes. L'abbé Fortunato Fédérici lui a consacré un article dans la *Biografia universale*.

W—s.

DONGELBERGE ou **DONGHELBERGE** (Henri-Charles de) descendait des souverains du Brabant par un fils naturel du duc Jean Ier. Il vit le jour probablement à Bruxelles le 18 août 1593. S'étant appliqué dans sa jeunesse à l'étude du droit, il devint en 1625 échevin de sa ville natale et occupa plus d'une fois cette charge ainsi que celle de trésorier. En 1651, il acquit la baronnie de Rèves, une des plus anciennes du Brabant-Wallon, et le titre de baron de ce lieu lui fut confirmé par lettres-patentes de Philippe IV, le 2 septembre 1657. Environ deux ans après il se démit des fonctions de conseiller au conseil souverain de Brabant qu'il remplissait depuis l'année 1641, et mourut à Bruxelles le 3 avril 1660. Il s'était rendu habile dans la science du blason, dans celle des généalogies et de l'histoire

(1) Séb. Melun lui avait dédié son édit. des *Vitæ virorum illustrium seminarii Patavini*, 1815, in-8°. Parmi les autres ouvrages placés sous la protection du savant prélat, on cite une traduction latine de *Pindare* et l'Appendice au Dictionnaire de *Forcellini*.

(2) Parmi les morceaux dont il a enrichi le Journal de Padoue, on distingue une lettre à Lanzi : *De argenteo vasculo inaurato*, dans le tome XXXIII, qui contient la réponse de Lanzi.

de son pays. Pour consacrer la mémoire de sa race, il imita en vers latins un poème flamand où la victoire remportée, en 1288, par le duc de Brabant Jean Ier, sur le duc de Lembourg est célébrée. Valère André a cru que cette imitation sortait de la plume de François de Dongelberge, frère de notre auteur, mais c'est une erreur que Paquot a relevée. Erycius Puteanus publia l'ouvrage de Henri-Charles, sous le titre de *Prælium Wæringanum*, Bruxelles, 1641, in-fol. Il faut remarquer que le poème latin n'a que seize cents vers tandis que l'original de Van Heelu en a huit mille neuf cent quarante-huit. Peu de temps après l'apparition du volume de Dongelberge fut publiée une édition abrégée de la Chronique de Van Heelu, remaniée en prose flamande, Bruxelles, Govaerdt Schoevaerdts, 1646, 72 p. in-4°. Cet ouvrage est littéralement introuvable. Vers le milieu du siècle dernier une nouvelle édition de Schoevaerdts (car ce typographe en était l'auteur) parut à Louvain chez J.-P.-G. Michel, par les soins de Jean-Michel Van Langendonck, secrétaire de la ville, in-8° de 159 pages. Cette seconde édition est également rare et recherchée, ainsi qu'une brochure flamande sur le jubilé de quatre cents ans de la victoire de Voeringen : *Vier-Honderd-Jarigen · Zegenprael*, etc., Bruxelles, 1688, in-4°. Enfin, en 1836, M. J.-F. Willems a publié la Chronique même de Van Heelu avec une savante introduction, un grand nombre de pièces justificatives et des tables. Cet ouvrage, formant un in-4° d'environ sept cents pag. avec planches et magnifiquement imprimé, fait partie de la collection imprimée par la commission royale d'histoire de Belgique. R—F—G.

DONNISSAN (le marquis de), général vendéen, père de Mme de La Rochejacquelein, vivait retiré avec son gendre Lescure dans le château de Clisson, lors du soulèvement d'avril 1793. Il y prit part avec beaucoup de chaleur, devint membre du conseil et fut le premier maréchal-de-camp parmi les insurgés. D'abord enfermé dans les prisons de Bressuire avec son gendre, sa fille et toute sa famille, il en sortit après l'évacuation de cette ville par les républicains, et suivit La Rochejacquelein et Lescure dans la Vendée, où il fut reçu avec joie par les autres chefs. A l'affaire de Thouars il commandait l'artillerie avec Marigny et força le Pont-Neuf à coups de canons. Le 26 mai 1793, deux jours après la prise de Fontenay par les royalistes, Donnissan harangua en vain les prisonniers républicains dans l'espoir de déterminer leur défection, et de les attacher à son parti. Ce fut lui qui eut l'idée de les faire tondre, afin qu'ils ne pussent manquer à leur serment de ne plus servir contre les royalistes, sans être reconnus : cette idée fut exécutée aux grands éclats de rire de toute l'armée. Le 7 juin 1793, l'armée royale s'étant divisée, une partie resta à Montreuil, pour arrêter la colonne républicaine qui venait de Thouars. Le marquis de Donnissan fit fermer les portes de Montreuil, derrière lesquelles on plaça des canons chargés à mitraille. Au coucher du soleil les gardes avancées aperçurent au loin la division du général républicain Salomon, marchant en désordre et sans aucune défiance sur la grande route. Aussitôt Donnissan, Beauvollier, Lainé et Cathelineau rassemblent les Vendéens et font disposer l'artillerie. Salomon, trompé par ses espions, se trouve au milieu des

royalistes : tout à coup les portes de Montreuil s'ouvrent et démasquent les canons chargés à mitraille. Salomon, quoiqu'il se défendît avec intrépidité, perdit la moitié de sa troupe et fut obligé d'abandonner ses bagages et son artillerie. Les Vendéens durent ce succès aux conseils et à l'habileté du marquis de Donnissan. Deux jours auparavant il avait donné l'avis salutaire de ne point attaquer Saumur par Doué, à cause des difficultés du passage du Thoué, petite rivière qui se jette dans la Loire au-dessus de Saumur. Au mois de juillet 1793, il fut nommé gouverneur de la Vendée et des pays adjacents. Il fut porté de droit à cette place comme le plus ancien officier général, et il eut pour conseils le chevalier du Houx-d'Auterive, Boissy, beau-frère de d'Elbée, et Beauvollier, intendant-général de l'armée. Au mois de décembre 1793, les restes de l'armée royale, réduite à sept mille hommes, n'ayant pu repasser la Loire à Ancenis, le marquis de Donnissan, avec quelques autres chefs, les dirigea sur le bourg de Nort. Avant d'arriver à ce dernier endroit, quelques hussards républicains ayant paru sur la route, la fermeté du marquis de Donnissan empêcha seule la dispersion des Vendéens épouvantés. Suivi de quelques paysans, d'une trentaine de cavaliers avec une pièce de canon, il marcha sur la cavalerie de l'ennemi et la mit en déroute. Dans la détresse où se trouvait la troupe, il s'opposa, mais vainement, à ce qu'on partageât l'argent et les assignats royaux qui étaient restés dans la caisse de l'armée. Après le combat de Savenay, où les républicains défirent et tournèrent l'armée royale en filant sur les hauteurs de Savenay, Donnissan, ne voyant plus aucun espoir de salut, se fit jour l'épée à la main à travers les colonnes ennemies, et gagna les bois avec plusieurs chefs et le reste de l'armée. Arrivé dans la forêt du Garre, il rassembla quelques Vendéens et se dirigea sur Ancenis pour tenter le passage de la Loire : là il fut atteint par les républicains, et conduit à Angers où il périt sur l'échafaud. B—P.

DONOUGHMORE (Richard-Hely Hutchinson, comte de), né à Dublin le 29 janvier 1756, fils aîné de John-Hely Hutchinson, secrétaire d'état pour le royaume d'Irlande, termina ses études de droit à Oxford et reçut le grade de docteur au collège de la Trinité de Dublin, dont son père était prévôt. En 1779, il représenta à la chambre des communes du parlement irlandais la ville de Cork, et se fit particulièrement remarquer en appuyant la proposition de Gardiner, qui demandait qu'on accordât aux catholiques irlandais la faculté de prendre des fermes à long bail. Répondant à ceux qui soutenaient qu'il était dangereux à l'état d'accorder aux catholiques les moyens de devenir propriétaires, le jeune orateur s'écria : « Vous dites que « les catholiques sont formidables : « enchaînez-les donc ! Enchaînez-les « à la terre ! vous les aurez enchaî- « nés au char de l'état ! » Cette idée juste et morale produisit un grand effet sur l'assemblée, qui adopta la proposition de Gardiner. En 1781 le jeune Hutchinson fut nommé directeur des douanes royales en Irlande, et en 1788, sa mère Christiana Nixon de Muray étant morte, il lui succéda dans le titre de baron de Donoughmore. Il leva et organisa en 1794, le 94e régiment d'infanterie dont son frère cadet John Hutchinson fut colonel, et peu après il

fut lui-même nommé lieutenant-colonel commandant le 112e régiment. Lors de la mort de son père en 1795, les catholiques lui donnèrent un témoignage de leur confiance en le priant, dans une adresse, de vouloir bien être le défenseur de leurs droits. Lord Donoughmore, qui, parlant de son père, disait que le premier des hommes d'état d'Irlande il avait soutenu les catholiques, se voua à la même cause, et y consacra toute son existence. Créé en novembre 1797 vicomte de Suirdale, il fut chargé, l'année suivante, de réprimer dans le comté de Cork la rébellion qui y avait éclaté ainsi que dans le reste de l'Irlande, et il sut, dans l'accomplissement de ce devoir pénible, conserver beaucoup de modération. Promu au grade de colonel en janvier 1800, il fut, cette même année, nommé comte de Donoughmore, et l'un des trente pairs représentant l'Irlande. Major-général en 1805, il fut en 1806 nommé conseiller d'état, et payeur-général des troupes en Irlande, mais il donna sa démission de toutes ces places à l'avènement de lord Perceval au ministère. Il semblait à cette époque que le gouvernement voulût faire quelques concessions aux catholiques, et lord Donoughmore fut un des plus zélés partisans de ces mesures de conciliation; mais des mésintelligences survenues entre lord Granville, chef de l'administration, et les catholiques firent évanouir ces espérances et une nouvelle lutte s'engagea. Lord Donoughmore fut dans toutes les discussions parlementaires le champion des catholiques, et il se chargea de présenter plusieurs pétitions en leur faveur, combattant tour à tour les objections politiques, religieuses et morales qu'on opposait à leurs demandes. Dans la séance du 20 avril 1812 un orateur ayant traité les catholiques de misérables, lord Donoughmore répondit par une brillante improvisation. « Vous les appelez des misérables, dit-il; mais « qui est la cause de leur misère? « Vous, qui depuis six cents ans leur « refusez les moyens d'instruction; « vous dont les lois barbares repous- « sent ces hommes, comme s'ils « étaient des étrangers, des ennemis « de leur pays; vous qui voulez « imposer vos lois faibles, périssa- « bles, aux générations qui vous sui- « vront; vous qui êtes des ambitieux; « vous qui plus tard approuverez « nos efforts en rougissant de votre « opposition. » Les catholiques ne réussirent pas alors comme ils réussirent en 1814 et dans les années successives, mais lord Donoughmore n'abandonna jamais leur cause. Il attaqua vivement le ministère de lord Castlereagh en 1814, demandant une enquête pour savoir par quel motif, après la paix, on continuait à tenir un nombreux corps d'armée; et s'opposa, en 1817, à la suspension de l'*habeas corpus*. En 1819, il s'éleva contre le bill relatif aux émeutes qui donnait un pouvoir trop étendu aux ministres et à leurs agents. Cependant, en 1820, il se réunit au parti ministériel à l'occasion du procès de la reine Caroline, prit une part très-active aux débats, et, déclarant qu'il était convaincu de la culpabilité de cette princesse, demanda qu'on autorisât le divorce. En juillet 1821, il fut créé pair du royaume-uni. Lors des troubles qui éclatèrent en Irlande, en 1822, il vota pour le bill de correction de l'insurrection. Ses derniers travaux furent consacrés à la cause des catholiques, et il prit une part très-active aux discussions qui eurent lieu dans la session par-

lementaire de 1825; mais, malade dès le commencement de cette année, il mourut à Londres le 25 août. L'association catholique, dans sa réunion du 10 nov. 1825, rendit un hommage éclatant à sa mémoire et confirma le titre qu'on lui avait donné de *Patron héréditaire* des catholiques. Az—o.

DONOUGHMORE (John-Hely Hutchinson, comte de), général anglais; né le 15 mai 1757, deuxième fils du comte Hutchinson Donoughmore, porta jusqu'en 1825 le nom de lord Hutchinson. Après avoir achevé au collège de Dublin ses études commencées à celui d'Eton, il entra au service en 1774, ce qui ne l'empêcha pas d'aller à l'école militaire de Strasbourg. Il était capitaine lorsqu'en 1777 il fut élu membre du parlement pour Cork. Major en 1781 et lieutenant colonel en 1783, il passa derechef sur le continent pour s'y perfectionner dans la théorie de l'art militaire. Il était en France lorsque la révolution française eut jeté le gant à l'Allemagne, et, soit mission de son gouvernement, soit curiosité naturelle chez un militaire, il profita du pied sur lequel était encore l'Angleterre pour visiter le camp français d'où il vit Lafayette forcé de fuir pour sauver sa vie. Il put ensuite comparer aux troupes françaises celles qui marchaient contre elles sous les ordres du duc de Brunswick, et probablement révéler à ce général beaucoup de détails de nature à faire d'avance chanter victoire à ceux qu'il conduisait : il ne présumait sans doute guère que quelques mois après les Prussiens seraient en retraite et Dumouriez en Belgique. Enfin la Grande-Bretagne prit part à la lutte. Hutchinson, qui comme son frère lord Donoughmore, venait de lever un régiment à ses frais, obtint le rang de colonel (1794), et fit en cette qualité la campagne de Flandre où il fut, de plus, aide-de-camp du général Abercromby. Il fut ensuite employé dans la guerre contre les insurgés d'Irlande; après la journée de Castlebar, dans laquelle il faisait les fonctions de commandant en second, il fut chargé du commandement du Connaught : il s'y comporta bien, et les Connaciens, lors de son départ, lui témoignèrent leur gratitude par l'offrande d'une épée. Ses services furent reconnus par le grade de major-général (1796). Trois ans plus tard il parut avec éclat dans l'expédition du Helder, remplaça lord Cavan mis hors d'état de commander, et reçut lui-même une blessure (1799). Quelque temps après il partit pour l'Egypte (1800), comme général en second sous les ordres d'Abercromby qui l'avait très-instamment demandé pour remplir ces fonctions. Il montra du sang-froid et de la valeur lors du débarquement (1801), et fut pour quelque chose dans le gain de la bataille de Canope (21 mars), où l'intrépide Abercromby fut mortellement blessé. Prenant alors le commandement des troupes anglaises, Hutchinson n'agit qu'avec une circonspection, on peut dire même avec une timidité déplacée en présence d'une armée aussi misérable que l'était alors l'armée française, et surtout en présence d'un antagoniste inhabile comme le général Menou. Quoique renforcé par six mille Arnautes ou Turcs, il se contenta de faire aux Français devant Alexandrie une guerre d'avant-postes, envoya le colonel Spencer prendre Rosette qui commande la navigation du Nil, et ne se mit en marche

pour l'intérieur de l'Egypte que le 7 mai. Bientôt il eut fait sa jonction avec six mille autres Anglais qui venaient de l'Inde. Pendant ce temps l'armée française décroissait journellement. Enfin le 21 juin, trois mois après la victoire de Canope, il atteignit Ghizeh, tandis que le grand-visir agissait sur la rive droite du Nil et prenait position à une portée de canon du Caire. Le commandant Belliard capitula le 28. Deux mois après, Alexandrie capitula de même; et Hutchinson, après un court séjour, eut le mérite d'arracher à la férocité turque les beys mamelouks Osman et Selim, et quelques-uns de leurs adhérents. Ces avantages, faciles sans doute, mais importants, en ce qu'ils détruisaient une colonie française qui n'eût pas manqué de frapper les Anglais dans l'Inde, causèrent en Angleterre une joie qui se résuma par des témoignages solides de reconnaissance. Outre les remercîments que lui votait pour la seconde fois (12 nov.) le parlement, il reçut, avec la pairie et le titre de baron d'Alexandrie et Kocklofty, une pension de cinquante mille francs réversible sur ses deux fils. Quoique jeune encore, le major-général Hutchinson sembla renoncer aux armes, après son retour, lors de la paix d'Amiens, et fit quelques tentatives dans la carrière diplomatique. Elles ne furent pas heureuses. Chargé d'une mission extraordinaire, il se vit complètement éclipsé par l'influence française; et lorsqu'en nov. 1806 il fut envoyé vers le roi de Prusse et l'empereur de Russie à Mémel, pour resserrer les nœuds de la coalition et leur promettre des subsides, il ne sut ni déterminer l'indécision de l'un, ni pénétrer la duplicité de l'autre; aussi le traité de Tilsitt fut-il signé sans que l'Angleterre en sût autre chose que les stipulations patentes. Lord Hutchinson était dès-lors jugé par le cabinet qui comprit à merveille que, dans le combat à soutenir contre Napoléon, il ne pouvait lui confier de premiers rôles. Dans l'intervalle de ses deux missions, il avait été président du conseil de défense des côtes et de la surintendance de toutes les affaires militaires. On ne lui rendit pas sa place, et bientôt il inclina vers l'opposition, dont définitivement il devint un des adhérents les plus zélés. Ce n'est pas ainsi qu'il avait débuté lorsque, élu représentant par l'opulente ville de Cork, il s'était en général prononcé pour les mesures du gouvernement, tout en défendant avec énergie les intérêts de son pays et en appuyant l'émancipation catholique. En 1800, il vota pour la réunion de l'Irlande. Réélu par la ville de Cork pour le parlement général (1801), il n'avait pu siéger à cause de son départ pour l'Egypte. Devenu membre de la chambre des lords, et, par suite de la conduite du gouvernement à son égard, un des champions de l'opposition, il parla en 1808 en faveur de l'émancipation catholique, désormais sans inconvénient, ajoutait-il, puisque, temporellement, le pape n'a plus de souveraineté. En 1809, il appuya la motion d'une enquête sur la conduite des ministres relativement au bombardement de Copenhague; et l'année suivante il s'éleva contre l'expédition de Flessingue; puis à propos de la demande de régence, en faveur du prince de Galles dont il avait été l'ami, il fit le tableau de tous les griefs de la nation contre le ministère qu'il accusa d'impéritie et de perversité. En 1812, il se déclara con-

tre le projet de bill tendant à comprimer les luddistes par des mesures exceptionnelles. Malgré ces fréquentes sorties, Hutchinson avait été nommé, en 1811, colonel du 8e régiment d'infanterie, et en 1813 il eut le titre de général. Il fut, en 1820, député, lui deuxième, à la reine Caroline pour lui donner le conseil de s'arranger à l'amiable avec un époux décidé à ne point la reconnaître. Il la rencontra dans la ville de Saint-Omer, mais cette fois encore il fut malheureux dans son ambassade. Hutchinson n'avait jamais été marié : devenu le 22 août 1825, par la mort de son frère, titulaire des comté de Donoughmore et vicomté de Suirdale, il mourut en 1832, et les transmit à John-Hély Hutchinson, son neveu, fameux par la part qu'il eut à la fuite de Lavallette. Il était chevalier de l'ordre du Bain. Le Grand-Seigneur, en 1801, l'avait décoré de son ordre du Croissant; mais Hutchinson avait déclaré à cette occasion que jamais il ne porterait de décoration d'un prince étranger. P—or.

DORFEUILLE (P.-P.), comédien et auteur dramatique, né vers 1745, débuta en province où il acquit une certaine célébrité. Attaché comme acteur ou comme directeur d'une troupe ambulante au théâtre de Gand, il y fit jouer, en 1777, *l'Illustre voyageur*, ou *le retour du comte de Falkenstein dans ses états*, comédie en deux actes et en prose. Cette pièce, à la louange de l'empereur Joseph II, fut représentée depuis sur le théâtre de Nancy, et imprimée à Paris en 1778. Quelques années après (1783), il fit, à l'occasion de la paix, jouer à Paris au Théâtre-Italien : *Henri d'Albret*, ou *le roi de Navarre*, comédie en un acte qui n'eut aucun succès. Il en avait fait une autre pour le Théâtre-Français, intitulée *le Soldat laboureur*, dont La Harpe annonçait la représentation comme très-prochaine, mais qui ne fut pas jouée (Voy. *Correspondance litt.*, lettre 182). L'année suivante (1784), il donna, sur le Théâtre-Italien, *Ariste*, ou *les écueils de l'éducation*, comédie en cinq actes et en prose, dont le titre se trouve encore sur le répertoire en 1790, mais qui ne fut pas reprise. C'est, comme on voit, l'idée des *Précepteurs* de Fabre d'Eglantine, qui ne se sera fait sans doute aucun scrupule de s'approprier ce qu'il aura trouvé de bon dans l'ouvrage de son camarade. Dorfeuille obtint, en 1784, un ordre de début au Théâtre-Français, à Paris. N'ayant point été reçu, quoiqu'il eût montré de l'aptitude pour les rôles tragiques, il retourna en province cultiver ses dispositions, et devint directeur du théâtre de Bordeaux. Il adressa au conseil du roi une requête tendant à être chargé de l'entreprise générale de tous les théâtres de province; mais le prince de Beauvau, gouverneur de Provence, sollicité par les comédiens de Marseille, fit échouer la demande de Dorfeuille. Celui-ci s'étant associé avec Gaillard, directeur du théâtre de Lyon, prit avec lui la gestion de l'Ambigu-Comique à Paris, et des Variétés-Amusantes, rue de Bondi. Bientôt ils établirent ce dernier théâtre au Palais-Royal; et, quelques années après, ils y firent construire la salle où sont actuellement les Français. C'est là que se réunirent, en 1791, les dissidents de l'ancienne comédie, Dugazon, Gandmesnil, Talma. Par suite de quelques altercations politiques, en 1792, Dorfeuille se sépara de Gail-

lard auquel il résilia sa part dans leur exploitation commune, et se fit professeur de déclamation. Des sujets distingués sont sortis de son école; mais, toujours ramené vers la carrière dramatique, il fonda en 1798 le théâtre des Jeunes-Elèves de la rue Dauphine. Nous n'avons pu découvrir la date de sa mort. Outre les pièces déjà citées, on a de Dorfeuille : *Les éléments de l'art du comédien*, ou *l'Art de la représentation théâtrale*, Paris, an IX (1801), in-12, tom. Ier. Il n'en a pas paru d'autre. *L'Esprit des almanachs*, publié en 1782 sous le nom de Wolf d'Orfeuil, et que plusieurs biographes ont attribué à Dorfeuille n'est pas de lui; c'est un ouvrage pseudonyme de Le Camus de Mézières (*Voy.* CAMUS, VI, 660). P—RT et W—S.

DORFEUILLE (1) (ANTOINE), comédien que son talent n'aurait pu tirer de l'oubli, mais qui dut à la révolution une célébrité déplorable, était né, vers 1750, dans une position obscure. Il ne tarda pas à renoncer au théâtre pour exploiter la révolution, qui lui sembla devoir le conduire plus rapidement à la fortune. En 1791, il parcourut les provinces méridionales de la France, et s'arrêta quelque temps à Toulouse, où il publia des pamphlets ridicules et dont le titre indique assez le but. Ce sont : I. *La lanterne magique patriotique*, ou *le coup de grâce de l'aristocratie*. II. *Lettre d'un chien aristocrate à son maître aussi aristocrate, fugitif de Toulouse*. III. *Motion faite au club des Jacobins de Toulouse, en l'honneur des mânes de Lavigne et Francès*. IV. *La religion de Dieu et la religion du Diable; précédée d'un sermon civique aux gardes-nationales*. Etant à Perpignan, l'année suivante, Dorfeuille se chargea de rédiger, au nom des Jacobins de cette ville, une adresse aux frères de Paris. Son exaltation patriotique l'avait fait connaître de Dubois-Crancé qui, délégué par la Convention pour diriger le siège de Lyon, emmena Dorfeuille, et l'établit commissaire à Roanne, se reposant sur lui d'une partie de ses opérations. Après la prise de Lyon, les nouveaux délégués de la Convention, Couthon, Maignet, Laporte et Châteauneuf-Randon, par un arrêté du 9 octobre 1793, instituèrent, sous le nom de commission de justice populaire, un tribunal chargé de juger ceux qui, sans être militaires, avaient pris part à la défense de Lyon. Dubois-Crancé, que le comité de salut public venait de rappeler à Paris, voulut, avant son départ, assurer le sort de son protégé, et força Couthon de nommer Dorfeuille président de ce tribunal. Lors de son installation, Dorfeuille crut devoir prononcer un discours propre à rassurer les commissaires de la Convention s'ils avaient pu douter de l'activité qu'il se proposait d'apporter dans ses fonctions : « Je n'oublierai pas, « leur dit-il, que ce tribunal est « révolutionnaire, c'est-à-dire que « les formes doivent être bannies et « les faits seuls pesés... Notre zèle « est à la hauteur de nos fonctions. « Nous jugerons les criminels, et le « peuple à son tour nous jugera.....

(1) Plusieurs biographes, et notamment les auteurs de l'*Histoire du Théâtre-Français pendant la révolution* (MM. Etienne et Martainville), t. Ier, p. 6, ont confondu ce Dorfeuille avec le précédent. Mais Louvet, qui paraît avoir été le premier auteur de cette confusion, s'empressa, dans le temps, de déclarer dans une note insérée au *Moniteur*, et réimprimée dans les nouvelles éditions de ses *Mémoires*, que l'entrepreneur du théâtre du Palais-Royal n'avait aucun rapport avec le bourreau des Lyonnais.

« Déjà nous avons entendu murmu-
« rer les mots de vengeance et de
« haine ; mais nous sommes tous sol-
« dats, et des oreilles accoutumées
« au bruit du canon ne s'effraient
« pas du poignard des assassins.
« Qu'ils se présentent les assassins !
« nous siégeons armés, *nous les tue-*
« *rons d'abord*, et nous ferons no-
« tre devoir après... » Malgré la san-
guinaire impatience de son président,
la commission de justice n'avait encore
envoyé aucun Lyonnais à l'échafaud
le 21 octobre. Le 28, Dorfeuille fit
annoncer que la société populaire
tiendrait, dans la soirée, sa séance pu-
blique sur la place des Terreaux, qui
venait de prendre le nom de place de
la Liberté. Il y prononça l'*Éloge fu-*
nèbre de Chalier (*Voy.* ce nom,
VII, 629), dans lequel on trouve
cette apostrophe à la malheureuse
cité de Lyon : « Ville impure, So-
« dome nouvelle, ce n'était donc pas
« assez pour toi d'avoir enfanté,
« colporté pendant deux siècles tous
« les genres de corruption, d'avoir
« empoisonné, de ton luxe et de tes
« vices, la France, l'Europe et le
« monde entier.... » Puis, évoquant
l'ombre de Chalier, Dorfeuille lui dit :
« Martyr de la liberté ! le sang des
« scélérats est l'eau lustrale qui con-
« vient à tes mânes... » En adressant
aux Jacobins de Paris cette pièce
dégoûtante, que la société mère s'em-
pressa de faire insérer dans le *Jour-*
nal de ses séances (2), Dorfeuille
leur écrivit : « Je voudrais mourir
« comme Chalier pour avoir mon
« tombeau dans vos cœurs, et pour
« me relever immortel comme lui. »
Trois jours après, le 31 octobre
(10 brumaire), la commission de
justice prononça son premier arrêt de
mort ; et le 29 novembre (8 frimai-
re), la commission, qui depuis huit
jours prenait le nom de tribunal
révolutionnaire, avait déjà fait périr
cent Lyonnais sous le fer de la guil-
lotine. Le 18 novembre (28 bru-
maire), Dorfeuille envoya l'image
de Chalier à la commune de Paris,
qui décida qu'elle ferait exécuter le
buste de ce martyr par un sculpteur
patriote, pour en décorer la salle de
ses assemblées. Le 2 décembre (12
frimaire), il invita les commissaires
de la Convention à prendre des me-
sures pour obliger les administra-
teurs, les corps armés, les magis-
trats du peuple, les fonctionnaires
publics d'assister, au moins par
une députation, à la *fête* qu'il pré-
parait pour le surlendemain. Cette
fête, à laquelle il les convoquait,
c'était le massacre de soixante jeunes
Lyonnais, condamnés à mort avant
d'avoir paru devant l'infâme tribunal,
et que Dorfeuille avait imaginé de
faire périr par le canon. Le 14 dé-
cembre (24 frimaire) il écrivait à
la Convention : « Les tribunaux s'em-
« barrassent dans les termes, et ne
« savent pas se *priver de preuves*
« pour condamner. Il faut pouvoir
« se contenter de celles que les fronts
« indiquent, afin de donner à la
« justice nationale un mouvement
« plus rapide. » Le 10 mars 1794
(20 ventôse), il débita pour la fête
de l'Egalité, sans doute dans un tem-
ple de la Raison, un des discours les
plus singuliers qui aient été faits dans
ces temps déplorables, où le ridicule
s'associait à la terreur : il vanta le
décret sur l'égalité, « comme digne
du peuple dieu dont il émane. »
Les Français y sont « un peuple-
vierge. » Enfin il le termine par l'a-
postrophe suivante au soleil : « Fais

(2) Numéros 525 et 526. On trouve aussi cet éloge de Chalier dans le *Moniteur* du 31 oct. 1793 ; enfin M. l'abbé Guillon l'a reproduit dans son *Histoire des troubles de Lyon*.

« germer, fructifier, multiplier nos « moissons, nourris nos soldats, « protège la république; verse la « fécondité sur les sans-culottes et « brûle tous les tyrans. » Dorfeuille s'était emparé d'une jolie maison de campagne sur la route de Collonges; et il venait s'y délasser avec ses collègues dans d'infâmes saturnales. Après le 9 thermidor, les oppresseurs de Lyon purent croire quelque temps que leurs crimes resteraient impunis; mais le jour de la vengeance arriva. Dorfeuille, arrêté avec ses complices, fut traduit devant le tribunal criminel de cette ville. Comme on le ramenait de ce tribunal à la prison, on se demanda s'il avait été condamné. *Non*, dit quelqu'un, *la loi ne l'atteint pas*. Eh bien! s'écrie un homme du peuple, moi je l'atteindrai : et, perçant la foule, il renverse Dorfeuille qui, sur-le-champ, est assommé et jeté dans la Saône, le 4 mai 1795. C'est ainsi qu'est racontée la mort de Dorfeuille, sur le témoignage d'un témoin oculaire, dans le *Courrier de Lyon* du 4 août 1835. Mais dans l'*Histoire des crimes de la révolution*, par Prudhomme, II, 76, le nom de Dorfeuille se trouve sur la liste des individus qui furent massacrés dans les prisons, par les réactionnaires, les 5 et 9 mai 1795. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il périt à cette époque victime de vengeances cruelles, mais qu'il est difficile de ne pas excuser. W—s.

DORION (Cl.-Aug.), poète, le seul à peu près qui, dans ces derniers temps, ait obtenu quelque succès dans le genre de l'épopée, était né vers 1770 à Nantes. Venu jeune à Paris, il y termina ses études et fut employé quelque temps dans les bureaux du ministre des affaires étrangères. Doué de dispositions pour la poésie, il les cultiva par la lecture assidue des poètes de l'antiquité, et s'exerça long-temps à reproduire leurs formes et leurs images dans des traductions qu'il eut le bon esprit de ne regarder que comme des essais. La révolution ne le compta point au nombre de ses partisans. Touché vivement des malheurs de la famille royale, il eut en 1797 le courage d'exprimer ses sentiments dans une héroïde intitulée: *Marie-Thérèse à François, empereur d'Allemagne*, et fit imprimer cette pièce au moment même où le coup d'état du 18 fructidor venait d'anéantir les espérances des royalistes. Toutefois l'auteur ne fut point inquiété, sans doute grâce aux amis qu'il avait dans les employés de divers ministères. Il lut en 1800, au comité du Théâtre-Français, *Héromède, reine de Ségeste*, tragédie. Cette pièce fut refusée par les comédiens; mais, s'il ne renonça pas au genre dramatique, il ne s'exposa du moins plus à un pareil affront. Son poème de la *Bataille d'Hastings*, ou l'*Angleterre conquise*, imprimé en 1809, obtint une mention honorable au concours des prix décennaux. La critique loua dans cet ouvrage la fidélité des mœurs, et le talent avec lequel l'auteur avait rendu la couleur locale; mais elle lui reprocha la monotonie de la versification, défaut capital, mais qu'il est bien difficile d'éviter dans un ouvrage de longue haleine. Ne voulant pas que l'on crût que le choix de ce sujet lui avait été inspiré par le projet alors récent d'une descente en Angleterre, il avertit que son poème était presque achevé avant que l'on pensât à cette expédition. Dorion publia en 1815 *Palmyre conquise*. Cette nouvelle épopée offre les mê-

mes beautés, mais malheureusement aussi les mêmes défauts que la première. L'auteur s'y montre nourri de la lecture des modèles anciens et modernes, et son ouvrage en présente des imitations assez fréquentes. Il a reproduit dans les notes du douzième chant son héroïde de *Marie-Thérèse* telle qu'il l'avait composée, en retranchant une trentaine de vers qui ne pouvaient plus alors trouver d'application. Après s'être exercé dans le genre lyrique avec succès, il composa des idylles, où l'on trouve d'agréables descriptions des principaux sites de la Suisse et des Pyrénées, qu'il avait eu l'occasion de visiter plusieurs fois. Il se mit sur les rangs pour une place à l'académie française en 1817, après la mort de Choiseul-Gouffier, et, en 1821, après celle de Fontanes; mais il échoua dans cette double candidature. Lors de l'insurrection grecque, il se déclara pour la cause des Hellènes, qu'il défendit avec chaleur dans des opuscules en vers et en prose qui sont ses derniers ouvrages. Ce littérateur mourut à Paris le 29 mai 1829. On a de lui : I. *Chant de Sulmala*, imité d'Ossian, Paris, in-8°, et dans le recueil des *poésies lyriques*. II. *La Bataille d'Hastings*, ou l'*Angleterre conquise*, poème en douze chants, avec une introduction historique et des notes, 1809, in-8°; 2e édit., 1822, in-8°, augmentée du *Méfiant*, comédie en cinq actes et en vers. III. *Palmyre conquise*, poème en douze chants, avec une introduction historique et des notes, 1815, in-8°, édition reproduite en 1825. IV. *Ode sur les montagnes; Cantate d'Amphion, Ode sur le mariage du duc de Berri*. Ces trois pièces, imprimées séparément en 1816, et insérées dans les journaux, font partie du recueil des *poésies lyriques*. V. *Considérations sur l'état politique et commercial des puissances de l'Europe depuis la révolution jusqu'au congrès d'Aix-la-Chapelle*, 1818, in-8°. VI. *Perkins-Warbeck, faux duc d'York*, roman historique, 1819, 3 vol. in-12. VII. *Poésies lyriques et bucoliques*, précédées d'un Essai sur la poésie et sur l'éloquence, et suivies d'*Héromède, reine de Ségeste*, tragédie en cinq actes, 1820, in-8°, édition renouvelée en 1825 (1). VIII. *Les Ottomans et les Grecs*, poème lyrique, 1826, in-8° de 22 pag. IX. *Discours d'un envoyé de la Grèce au premier congrès qui jugera convenable de l'admettre*, 1826, in-8°. W—s.

DORIVAL (Claude-François), jurisconsulte, naquit en 1656, à Besançon, d'une famille patricienne qui subsiste encore honorablement. Après avoir achevé ses études à l'université de Dôle, alors célèbre, il se fit recevoir avocat au parlement, et s'acquit dans la province une telle réputation par ses talents qu'il fut surnommé *Plume d'or*. En renonçant à la profession d'avocat, il fut pourvu d'une charge de conseiller à l'Hôtel-de-Ville de Besançon. Sur l'invitation de ses confrères il s'occupa de recueillir les *Usages et coutumes de Besançon*, et les fit paraître en 1721, in-4°, avec un *Commentaire*

(1) Il est bon d'observer que cette prétendue seconde édition n'est que la première rajeunie, et à laquelle l'auteur n'a fait qu'ajouter son ode sur *le Sacre de Charles X*. Il en est de même de la seconde édition de *Palmyre conquise* : ce n'est que l'édition de 1815, avec titre et faux titres nouveaux, et une vingtaine de cartons faciles à reconnaître à la blancheur du papier. — Plusieurs des cantates de Dorion ont servi de programme aux compositions musicales des élèves de la classe des Beaux-Arts de l'Institut. D—a—a.

qui long-temps a fait règle pour des tribunaux. La préface contient un panégyrique de la ville de Besançon que l'auteur, animé de cet esprit de patriotisme dont on ne retrouve plus de traces qu'en Italie, met au nombre des premières cités du monde pour son antiquité, pour son importance et pour le grand nombre d'hommes illustres qu'elle a produits. Dorival mourut dans sa patrie le 4 sept. 1733, et fut inhumé dans l'église Saint-Jean-Baptiste où sa famille avait sa sépulture. W—s.

DORNIER (Claude-Pierre), conventionnel, né en 1744 à Dampierre-sur-Salon, bailliage de Gray, était fils d'un riche négociant, et acquit lui-même sur le commerce de sa province une influence qu'il devait moins à sa fortune qu'à son mérite personnel. Ayant embrassé les principes de la révolution, il fut élu par son district administrateur du département de la Haute-Saône, et en 1792 député à la Convention. Dans le procès de Louis XVI, il vota la mort, déclarant que désormais il ne prononcerait plus la même peine, qui devrait être rayée du code des nations civilisées. Nommé membre du comité des finances, il demanda le 23 juillet 1793 la résiliation des marchés passés avec la compagnie d'Espagnac pour les transports de l'armée des Pyrénées; et, à la suite d'un rapport dont toutes les conclusions furent adoptées, proposa l'établissement d'une administration générale pour les divers services des armées. Le 30 août suivant, il appuya le renvoi, devant le tribunal révolutionnaire, du payeur général Petit-Jean, accusé de dilapidations. L'un des commissaires de la Convention, en 1794, près de l'armée de l'Ouest, il prit de concert avec ses collègues les mesures les plus propres à pacifier les départements insurgés, et signa le premier armistice avec les chefs vendéens. Les administrateurs de Nantes, informés que d'autres commissaires devaient venir remplacer Ruelle, Bolot et Dornier, écrivirent à la Convention pour demander que leurs pouvoirs fussent prorogés. Lors de la mise en activité de la constitution de l'an III, Dornier devint membre du conseil des cinq-cents. Il y prit part à la discussion de la loi sur les douanes et à celle de la loi sur les transactions; et fut élu secrétaire en 1798. Après le 18 brumaire, ayant cessé de faire partie du corps législatif, il revint se mettre à la tête de ses affaires, et s'occupa de spéculations industrielles avec beaucoup de succès. Dans un voyage qu'il fit à Dijon, il tomba malade et y mourut le 2 nov. 1807. Dornier avait en 1794 acquis comme domaine national les forges de Pesmes, confisquées sur le duc de Choiseul, émigré. Instruit que Mlle de Choiseul était restée en France, il la força d'accepter une pension de trois mille francs, et après la radiation de Mlle de Choiseul, il lui compta quatre-vingt-dix mille francs, somme à laquelle il estimait son bénéfice sur les forges de Pesmes. W—s.

DOROCHOFF (Jean), général russe, né en 1762, entra, à l'âge de vingt ans, dans le corps des cadets du génie. Parvenu en 1787 au grade de lieutenant dans les chasseurs de Smolensk, il fit la campagne de Pologne et de Moldavie en 1788, et se distingua dans toutes les affaires qui eurent lieu pendant cette guerre entre les Russes et les Turcs. Il mérita le grade de capitaine par la valeur qu'il déploya dans la bataille du 23 septembre 1788 sur les bords

de la Rimnique, où le grand-vizir fut complètement défait. Dorochoff continua de servir contre les Turcs jusqu'à la paix. Il se trouvait en garnison à Varsovie, lors de la révolte de cette ville les 18 et 19 avril 1794. Il marcha à la tête d'un détachement de canonniers contre les révoltés, et les chassa de plusieurs postes ; quoique blessé deux fois, il garda sa position pendant trente-six heures, et, culbutant les Polonais après la retraite du général en chef Igelstrom, se joignit à lui hors de Varsovie. Employé cette même année dans l'armée du général Eersen, qui faisait le siège de Varsovie, Dorochoff se signala par des traits de bravoure extraordinaires. Le 5 novembre, lors de l'assaut de Praga, il marchait dans la cinquième colonne du général Tormazoff à la tête des chasseurs de Catherinoslaw; le commandant de ce corps ayant été tué, Dorochoff prit sa place et, suivi de quatre chasseurs, monta sur la brèche et s'y maintint. La croix en or, et le grade de major dans les hussards de Woronège furent la récompense de cet exploit. Elevé au grade de général-major en août 1803, il fit toutes les campagnes contre les Français jusqu'en 1807. L'empereur Alexandre lui accorda les ordres de Saint-George et de Saint-Wladimir de troisième classe, et le roi de Prusse celui de l'Aigle-Rouge. Malgré les revers des armées russes dans les guerres contre la France, Dorochoff avait toujours déployé une grande énergie, et il avait par là mérité la confiance de son souverain, qui, après la paix de Tilsitt, le chargea de la défense des forteresses qui garnissent les côtes du golfe de Finlande. La campagne de 1812 s'ouvrit ; la moitié de l'Europe armée se précipitait sur la Russie : tous les Russes dévoués à leur patrie se préparaient au combat. Dorochoff, dans le mois de juin, manœuvra sur la frontière depuis Grodno jusqu'au bourg d'Allita, s'opposant au quatrième corps de l'armée française, depuis le Niémen jusqu'au bourg de Stalpsi, où, le 8 juillet, il se joignit à l'armée de l'Ouest. Il résista ainsi aux efforts de Davoust et de Jérôme Bonaparte. Après cette jonction, le prince Bagration le chargea de protéger l'aile gauche de l'armée jusqu'au fort Babrouisk. Il marcha ensuite jusqu'à Smolensk, et partagea tous les travaux et les dangers des combats qui eurent lieu sous les murs de cette ville les 16, 17 et 18 août. Le 19, commandant l'arrière-garde de l'armée russe en retraite, il fut blessé d'un coup de feu au bras gauche. Cependant il ne quitta pas son poste, et couvrit la retraite jusqu'à Borodino. Dans la terrible bataille de ce nom (7 sept. 1812), Dorochoff mérita le grade de lieutenant-général. Après avoir protégé la retraite jusqu'à Moscou, il prit le commandement d'un corps de cavalerie, et battit les Français à Smolensk et à Mojaïsk. Il défit aussi un détachement de la garde commandé par Mortier. Le 11 octobre, il enleva d'assaut les retranchements de Wereyha. L'empereur Alexandre lui envoya une épée garnie de diamants, avec l'inscription *pour Wereyha délivrée ;* enfin le 24 octobre, il combattit à Maloïaroslavetz, où il fut atteint d'une balle qui lui traversa le pied gauche. La croix de Saint-Wladimir de deuxième classe lui fut décernée ; et à son arrivée à Saint-Pétersbourg l'empereur lui conféra l'ordre de Sainte-Anne de première classe, avec une pension dont il jouit

peu de temps, car il mourut à Toula le 7 mai 1813. Les habitants de Wereyba lui ont élevé un monument dans leur ville. Az—o.

DORSEY (Jean), médecin américain, né à Philadelphie le 23 déc. 1783, reçut le grade de docteur en 1802, et fut nommé en 1807 professeur adjoint à l'université de Pensylvanie. Peu de temps après, la chaire de matière médicale lui fut confiée. Il venait d'être choisi professeur d'anatomie, lorsqu'il mourut le 12 nov. 1818. Il avait la réputation d'un homme instruit et d'un habile opérateur. Le seul ouvrage que nous connaissions de lui est intitulé : *Elements of surgery for the use of students*, Philadelphie, 1813, 2 vol. in-8°. G—t—r.

DORTOMAN (Nicolas), né dans la ville d'Arnheim, en Hollande, au commencement du XVIe siècle, étudia la médecine à Montpellier, et y reçut le bonnet de docteur. Peu de temps après, une chaire étant venue à vaquer dans cette école célèbre, il y fut appelé par le suffrage unanime de ses maîtres. Henri IV le nomma son médecin ordinaire, et ne cessa de lui donner des marques de confiance. Une source d'eaux minérales, située à quatre lieues de Montpellier, au village de Balaruc, attirait la foule des malades du temps de Dortoman. Ce professeur fut le premier qui détermina la qualité, les propriétés médicinales de ces eaux, et qui enseigna la manière de s'en servir. Son ouvrage est intitulé : *De causis et affectibus thermarum Bellilucanarum parvo intervallo a Monspelliensi urbe distantium, libri duo*, Leyde, 1579, in-8°. Dortoman n'a point été, comme quelques biographes l'ont dit, premier médecin de Charles IX et ensuite de Henri IV. Le titre d'*archiatèr*, que prenaient les médecins ordinaires des rois, a pu donner lieu à cette erreur. Les premiers médecins prenaient celui d'*archiatrorum comes*. Dortoman mourut à Montpellier en 1596. F—r.

DOSI (Jérôme), célèbre architecte, naquit en 1695 à Carpi, dans le duché de Modène, d'une famille noble, mais pauvre. Poussé par son génie, qui l'entraînait vers les arts, il quitta furtivement la maison paternelle, à l'âge de quinze ans, et s'enfuit à Rome où il arriva sans savoir comment il pourrait y subsister. Il trouva dans la générosité de quelques riches mécènes les secours dont il avait besoin pour faire ses études. Après avoir appris les mathématiques sous le P. Borgondio, qui fut l'un de ses bienfaiteurs, il entra dans l'école d'architecture dirigée par Fontana, et mérita par son intelligence et la rapidité de ses progrès l'attention de ce grand maître. Il obtint bientôt avec un modeste traitement le titre d'architecte de la chambre apostolique ; et il fut chargé, par le pape Benoît XIII, d'accompagner Fontana dans la visite des places-fortes et des ports de l'état ecclésiastique. Il en dessina toutes les vues perspectives ; et à son retour à Rome il donna cette précieuse collection au cardinal Passionei ; mais, quelque temps après, elle disparut de la bibliothèque du cardinal, sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'elle était devenue. Le pape Clément XII le nomma son architecte. Dosi fut employé depuis par ce pontife, ainsi que par ses successeurs, à la conduite de travaux importants. La villa Cibo, le lazaret d'Ancône, le jardin botanique de Rome, le château de Civita-Castellana, les cathédrales d'Albano

et de Velletri, sont autant de monuments du génie de Dosi, et attestent ses talents et son bon goût en architecture. On lui doit en outre la restauration de la basilique de Sainte-Marie-Majeure, travail long et difficile qui seul aurait suffi pour assurer sa réputation. Il a laissé un *Mémoire* sur la coupole du Vatican, et les moyens d'en prévenir la dégradation, que l'on conserve à la bibliothèque de Casanate. Le désir de revoir sa famille le ramena dans sa ville natale en 1768, et il y passa le reste de sa vie. Il mourut le 23 nov. 1775. Ses héritiers conservent une copie manuscrite qu'il avait faite de l'*Amphithéâtre Flavien* de Ch. Fontana (*Voy.* ce nom, XV, 195), avec les planches dessinées à la plume en plus grand nombre que dans l'édition imprimée. On voit plusieurs autres dessins de cet artiste à Carpi, tous remarquables par la finesse et la pureté de l'exécution. W—s.

DOSITHÉE, de Samarie, vivait du temps de Jésus-Christ, et prétendait être le messie. S. Epiphane rapporte, dans son livre des Hérésies, que Dosithée voulut devenir chef des docteurs juifs ou rabbins, qui faisaient leur étude des explications mystiques de la loi; mais que, n'ayant pu y réussir, il se jeta dans le parti des Samaritains, et y forma une secte qui porta son nom. Photius raconte qu'après l'entretien de Jésus-Christ avec la Samaritaine, près du puits de Sichem, il se forma, dans Samarie, deux factions considérables, dont l'une soutenait que Jésus était le vrai messie, prédit par les prophètes, et dont l'autre attribuait cet honneur à Dosithée. S. Epiphane dit, sans s'expliquer assez clairement, que les Dosithéens ne furent qu'une quatrième branche d'hérétiques à Samarie. Quoi qu'il en soit, Dosithée est regardé comme le premier hérésiarque. Il était prédit que le Messie signalerait sa puissance par des miracles éclatants, Dosithée s'appliqua donc à la philosophie cabalistique, qui était répandue chez les Juifs avant la naissance du christianisme, et il réussit à séduire l'imagination par des prestiges et par des enchantements. Il s'appropria les prophéties, s'appliquant les oracles qui sont dans l'ancien Testament, et dont les Samaritains, qui lui étaient opposés, faisaient l'application à Josué, successeur de Moïse. Dosithée avait trente disciples, et il n'en voulait pas davantage. L'un d'eux étant mort fut remplacé par un autre, qui surpassa bientôt son maître : ce fut Simon-le-Magicien (*Voy.* SIMON, XLII, 377). Dosithée avait admis, au milieu de ses disciples, une femme qu'il appelait la Lune. Il faisait profession d'une grande austérité de mœurs : ses jeûnes étaient d'une rigueur excessive. Il voulut faire croire qu'il était monté au ciel, s'enferma dans une caverne et se laissa mourir de faim. Son corps fut trouvé rongé de vers, et cette découverte manifesta son imposture; mais ses disciples, ne voulant point être détrompés, soutinrent qu'il s'était retiré du monde pour vaquer plus librement à la philosophie. L'auteur des *Constitutions apostoliques* dit que Cléobius et Simon-le-Magicien, disciples de Dosithée, le chassèrent et lui ôtèrent le premier rang qu'il s'était donné parmi eux. Suivant Origène, et plusieurs autres écrivains des premiers siècles de l'église, Dosithée avait son parti formé dans Samarie, avant que Jésus commençât ses prédications. On n'a pas sur lui des notions bien certaines. Saint Jérôme en fait le chef des Sa-

ducéens ; et les Juifs, qui l'appellent Dosthaï, fils de Janneus, le font vivre du temps de Sennachérib. Ils prétendent que Dosithée était le prêtre qui fut chargé par ce prince d'aller instruire la colonie des Chutéens, qu'il avait envoyée à Samarie, et que les lions dévoraient. Les Dosithéens ne reconnaissaient que les cinq livres de Moïse : ils condamnaient les secondes noces, et gardaient la virginité, du moins pour la plupart. C'étaient des sectaires remplis d'orgueil, se croyant supérieurs aux hommes les plus éclairés, les plus vertueux, et méprisant tous ceux qui ne suivaient pas leur doctrine. Attachés à des pratiques singulières, ils demeuraient immobiles, la main droite ou la main gauche étendue, pendant vingt-quatre heures, et toujours dans la même posture où ils se trouvaient lorsque le sabbat commençait. Cette secte subsistait encore en Egypte au VIe siècle. On attribue à saint Hippolyte un *Traité* contre les hérésies, qui commence par les Dosithéens. — Un autre Dosithée, qui se disait prêtre de la race de Lévi, porta en Egypte, à Alexandrie, l'Epître nommée *Purim*, c'est-à-dire le livre d'*Esther*, traduit en grec, 177 ans avant J.-C. Usserius croit que ce Dosithée, d'ailleurs peu connu, est le même à qui Ptolémée Philométor, roi d'Egypte, donna le commandement de son armée, en lui adjoignant un autre Juif, nommé Onias. — Il est parlé, dans le second livre des Macchabées, d'un Dosithée, fils de Bacénor : c'était un des officiers de Judas Macchabée, qui eut l'épaule coupée par un cavalier thrace, tandis qu'il terrassait Gorgias. V—ve.

DOSMA DELGADO (Rodéric), chanoine de Badajoz, y naquit le 21 juillet 1533. Il était de la famille de Pierre Dosma, l'un des conquérants du Pérou, et qui passe pour en avoir rapporté le premier des pierres de bézoard. Roderic avait beaucoup voyagé, et avait appris plusieurs des langues vivantes de l'Europe. Il possédait en outre l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, le latin et le grec. Il fut nommé historiographe de Philippe II, et mourut vers 1607. On a de lui, I. *De auctoritate S. Scripturæ*, Valladolid, 1594. II. *Ad sanctorum quatuor evangeliorum cognitionem spectantia opera*, Madrid, 1601, 2 vol. in-fol. III. *Expositio seu paraphrasis in sacros CL psalmos, et in cantica canticorum, cum annotationibus et scholiis*, Madrid, 1601, in-4°. IV. *Traité du sacrement de Pénitence*, Madrid, 1601, in-4°. V. *Dialogues moraux*, 1601, in-4°. VI. *Dialogues sur la ville de Badajoz*, 1601, in-4°. On y trouve un catalogue des évêques de cette ville. Ces trois derniers ouvrages sont en espagnol. Dosma avait composé beaucoup d'autres traités ; il paraît même qu'ils étaient achevés ; car il avait obtenu le privilège pour l'impression ; mais Antonio, qui en donne les titres, en parle comme étant restés manuscrits. Ces différents traités embrassaient toutes sortes de matières : la théologie, les mathématiques, les poids et mesures, la grammaire, la rhétorique, la poétique et la musique. A. B—t.

DOSSONVILLE (Jean-Baptiste), agent de police dont le nom s'attache aux plus grands évènements de nos révolutions, naquit en 1753, à Auneau près de Chartres, dans une condition obscure, et fut élevé dans la maison du président de Sala-

berry. Il tenait un café à Paris avant la révolution, et devint en 1791 officier de paix et chargé de la surveillance des Tuileries. Ayant alors manifesté beaucoup de zèle pour la cause de Louis XVI, il fut employé par l'intendant de la liste civile, Laporte, et remplit en Angleterre, au commencement de 1792, une mission dont le roi lui témoigna sa satisfaction à son retour. Il rendit encore quelques services à ce prince aux funestes époques du 20 juin et du 10 août. Après cette dernière journée il fut arrêté, et livré au tribunal qui condamna le malheureux Durosoi. Ayant eu le bonheur de se faire absoudre, il se tint caché. Mais bientôt contraint par la nécessité, ou le penchant irrésistible qui le ramenait toujours à son premier état, il rentra dans la police sous la Convention, et fut en 1793 un des agents du trop fameux comité de sûreté générale, où il eut pour ami et collaborateur Senar (*Voy.* ce nom, XLII, 5); mais, toujours peu disposé à servir la révolution, il profita de sa position pour rendre service à des royalistes dont les jours étaient en péril. Lié surtout avec les amis de Danton, il concourut de tout son pouvoir au renversement de Robespierre; et, après la révolution du 9 thermidor, il devint un des principaux agents de la police. Ce fut lui qui, en 1796, sous la direction de Carnot et de Cochon, arrêta Babeuf, Javogue et d'autres démagogues. Cette ligne de conduite l'entraîna vers le parti royaliste; et, quelque temps avant la révolution du 18 fructidor (septembre 1797), il était un des chefs de la police qu'avaient créés les inspecteurs de la salle des conseils Pichegru et Willot. Enveloppé dans leur disgrâce, il fut comme ces députés condamné à la déportation, arrêté et transporté à la Guiane. Après quelques mois de captivité à Sinnamari, il échappa sur la même pirogue que les deux généraux déjà nommés, et vint avec eux en Angleterre. Mais ne pouvant s'occuper d'autre chose que de police et d'intrigue, il se rendit aussitôt en Allemagne, où par des démarches inexplicables il devint suspect à la police de Vienne et fut mis en prison dans la citadelle d'Olmutz. Ce qui est assez étonnant, c'est que ce fut le traité de Lunéville en 1801, qui lui fit recouvrer la liberté. On doit en conclure qu'il fut réclamé par le gouvernement consulaire, auquel sans doute il promit ses services, si déjà il ne lui en avait rendu. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il revint aussitôt en France, et fut chargé d'une police secrète par le premier consul. Exilé de Paris lors de l'arrestation de Pichegru en 1804, il s'en rapprocha plus tard, et vécut dans l'obscurité, sans toutefois rester inactif, jusqu'à la restauration, en 1814. A cette époque, mettant à profit tous ses antécédents, il se hâta d'offrir son zèle et son expérience à Louis XVIII. Mais il n'obtint pas tout ce qu'il désirait, et fut obligé de se contenter d'un modeste emploi de commissaire de police dans l'île Saint-Louis. Ce fut en cette qualité qu'il proclama dans les rues de la capitale un manifeste véhément contre Napoléon, le jour même où l'ex-empereur rentra dans Paris (20 mars 1815), après son retour de l'île d'Elbe. Dossonville, obligé de fuir le lendemain, reprit sa place après la rentrée du roi; et il y resta paisiblement jusqu'à la révolution de 1830. Alors condamné à vivre dans la retraite, il alla demeurer aux Batignolles, où il est mort le 10 janvier 1833. Long-

temps dépositaire du manuscrit de Senar, Dossonville le vendit, en 1825, à un libraire qui le fit imprimer.

* M—DJ.

DOTRENGE (Théodore), né à Bruxelles en 1761, fit d'excellentes études. Son père, qui représentait le prince-évêque de Liège à la cour des Pays-Bas autrichiens, le destinait au barreau. Dotrenge fut reçu avocat à Louvain, et exerça cette profession jusqu'à l'époque de la révolution belgique, où il se prononça pour le parti des *Vonckistes*, qu'on appellerait aujourd'hui celui des libéraux. Sous le Directoire, il plaida avec force la cause des *absents*, auxquels on voulait appliquer la loi du 25 brumaire an III, sur l'émigration, et composa à ce sujet deux Mémoires remarquables, dont le second n'eut pas peu d'influence sur les déterminations favorables que prirent les consuls à l'égard de l'*absentéisme*. A la formation du gouvernement des Pays-Bas, il fut un des citoyens auxquels le souverain confia l'honorable mission de rédiger la loi fondamentale. Nommé des premiers à la seconde chambre des états-généraux, il s'y fit remarquer par beaucoup d'indépendance, et combattit, en toute rencontre, l'extradition des étrangers ainsi que les restrictions mises à la liberté de la presse. Un écrit publié, en 1817, sous le titre d'*Opinion de Théodore Dotrenge*, fut dirigé contre ceux qui s'efforçaient de rétablir en Belgique les seigneuries, maintenues dans les provinces septentrionales. M. Raepsaet, grand partisan de ces institutions, lui répondit dans une brochure, où il y a plus d'un fait important à recueillir. L'opposition de Dotrenge dura jusqu'en 1828. Dans certaines occasions elle eut même quelque chose d'acerbe. Mais, à cette époque, ayant cru s'apercevoir que le clergé, qu'il n'aimait pas d'ailleurs, se servait des adversaires des ministres comme d'un instrument, et persuadé qu'il y avait du danger à affaiblir un gouvernement qui lui semblait avoir assez donné satisfaction à la nation, il se tut, et accepta une place dans le conseil-d'état. Toutefois, en changeant ainsi brusquement de ligne de conduite, il ne voulut pas, à l'exemple de tant d'autres, soutenir comme député ce qu'il était tenu d'approuver comme fonctionnaire. En conséquence il renonça à son titre de député. La révolution de 1830, qui, sans la coopération d'une partie du clergé, aurait eu peine à réussir, devait froisser les idées les plus chères de Dotrenge, puisque, imbu de la philosophie du XVIIIe siècle, il redoutait par dessus tout l'influence théocratique : cependant il ne lui fit la guerre qu'à coups d'épigrammes. Il déposa dans plusieurs journaux, notamment dans le *Lynx*, de nombreux articles sarcastiques, et jeta dans le public quelques pamphlets anonymes parmi lesquels la malignité a distingué : *Notice pour servir à la biographie d'une fameuse illustration des temps modernes, à Borch-Loen* (Bruxelles), *chez l'ancien imprimeur de la salle de Curange*, 1834, 15 pages in-8°. Dotrenge mourut le 15 juin 1836. Malgré son âge avancé, il jouissait d'une santé robuste que ne semblaient point altérer des études constantes et des penchants gastronomiques fortement prononcés. Lisant sans cesse, il n'avait rien oublié ; témoin d'événements mémorables, admis dans la confidence d'un grand nombre de personnages marquants, doué en outre d'un grand talent d'observation, par-

leur ingénieux et infatigable, il avait toujours quelques anecdotes piquantes à raconter; il savait le mot d'une foule d'intrigues que le temps n'a pas encore dévoilées, et peignait beaucoup d'hommes célèbres sous un aspect nouveau, attendu qu'il les avait surpris dans l'intimité, lorsqu'ils négligeaient de poser pour le public. Les deux Mirabeau, Rivarol, Linguet, Sabatier, Dumouriez, etc., lui fournissaient une foule de particularités curieuses; et l'on doit regretter qu'il n'ait pas pris le soin de recueillir ses souvenirs. R—F—G.

DOTTI (le chevalier Barthélemi), poète italien, né en 1642 à Valcanonico, dans le Brescian, de parents opulents, joignit bientôt aux talents qu'il avait reçus de la nature tous les avantages d'une éducation soignée; mais les sages avis de ses maîtres ne purent corriger son malheureux penchant à n'envisager le monde que sous le côté ridicule. Obligé d'aller à Milan, après la mort de son père, pour régler les affaires de sa succession, il y demeura quelque temps. On ne sait si ce fut à cette époque ou plus tard qu'il composa des vers satiriques sur une aventure galante qui avait causé dans cette ville un grand scandale. Ces vers, pleins de traits injurieux pour les familles les plus considérables de Milan, furent brûlés par la main du bourreau; et l'auteur, enfermé dans le château de Tortone, eut tout le loisir de déplorer sa faute. Mais ce châtiment, peut-être trop sévère, l'aigrit encore, et dans sa prison même il composa contre ses juges des satires plus mordantes que celles qui l'avaient fait condamner. S'étant échappé de sa prison, il s'enfuit à Venise, prit du service sur les galères de la seigneurie; et, dans quelques rencontres, ayant signalé sa valeur contre les Turcs, fut fait chevalier de Saint-Marc. Le crédit dont il jouissait à Venise le fit choisir par ses compatriotes pour leur agent près de la seigneurie. Admis dans les sociétés les plus distinguées, membre de toutes les académies, recherché des personnes qui savaient apprécier le charme d'une conversation vive, brillante et spirituelle, Dotti pouvait passer une vie tranquille; mais il fallait qu'il fît des vers, et tous ceux qui lui échappaient portaient l'empreinte de sa causticité naturelle. Quoique ses satires ne circulassent que manuscrites, et par conséquent qu'elles n'eussent qu'une demi-publicité, elles lui attirèrent de nombreux désagréments; mais rien ne pouvait dompter son penchant; et ni le rang, ni le sexe, ni l'âge ne mettaient à l'abri de ses traits. Enfin au mois de janvier 1712, après avoir, suivant son habitude, passé la soirée dans un casino, Dotti regagnait seul son quartier, lorsqu'il tomba percé de coups de stylet par un assassin, qu'avait aposté sans doute un de ses ennemis. Ses restes furent déposés sans pompe dans l'église Saint-Vital. Dotti n'a publié qu'un recueil de vers : *Rime e sonetti*, Venise, 1689, in-12, où l'on trouve ses satires contre le gouverneur et les magistrats de Milan. Ce petit volume est très-rare. Ses *Satires* inédites, dont il existait à Venise de nombreuses copies, ont été publiées près de cinquante ans après sa mort par G. Conti (*Voy.* ce nom LXI, 330), Paris, sous la rubrique de Genève, 1757, 2 parties en un vol. in-16. Elles contiennent cinquante-deux pièces, désignées toutes par le nom de satires, quoiqu'il y ait plusieurs sonnets. Dotti, dans ses compo-

sitions, se ressent un peu du mauvais goût de son temps pour les pointes et les jeux de mots; mais il a une facilité, une verve, qui font regretter qu'il n'ait pas su mieux employer son talent. Les plus remarquables de ses satires sont : *Il Cameroto* (le cachot); *la Quaresima, il Carnovale, i Novellisti* et *i Manipoli*. Le *Journal étranger*, février, 1758, en contient d'assez bonnes analyses avec la traduction des morceaux les plus piquants. W—s.

DOUBDAN (Jean), voyageur français, était prêtre et chanoine de Saint-Denis. Le désir de visiter les lieux où s'est opéré le salut du genre humain lui fit entreprendre le voyage de la Terre-Sainte. Il partit en 1651, s'embarqua à Marseille, atterit à Jaffa et entra à Jérusalem le 30 mars 1652, jour du samedi-saint. Après avoir satisfait sa dévotion dans cette ville, il fit la tournée d'usage à Bethléem, à Jéricho, etc., se rembarqua à Jaffa, vint débarquer au pied du Mont-Carmel à Heïfa, qu'il nomme Cayphas, et parcourut la Galilée, dont il vante la fertilité, vit Nazareth, Cana et le Mont-Thabor, reprit la mer à Saint-Jean-d'Acre, et remonta la côte jusqu'à Seyde, où il s'embarqua sur un navire qui le conduisit à Gênes. Il alla à Rome par Livourne, Sienne et Viterbe, et en revint par Lorette, Bologne et Florence, fit la traversée de Livourne à Marseille, et rentra à Saint-Denis le 22 nov. de la même année. On a de Doubdan : *Le Voyage de la Terre-Sainte*, Paris, 1661, un vol. in-4°; ibid., 1662 et 1666. Cette troisième édition est ornée de figures médiocres. L'auteur dit que les élèves des religieuses Ursulines, dont il desservait le couvent depuis plus de trente ans, l'avaient engagé à donner son voyage pour la seconde fois. Cela doit faire présumer que ces élèves n'étaient pas difficiles pour leurs lectures, car il est rare de rencontrer un livre plus ennuyeux, plus pesamment écrit, et plus vide d'instruction véritable. On n'y trouve que ce que l'on a vu chez les voyageurs qui l'ont précédé, et Doubdan n'est parvenu à faire un gros in-4° qu'en ramassant sur chaque lieu ce qu'en avaient écrit les historiens précédents. La dévotion de ce voyageur va jusqu'à la mysticité, et sa crédulité est extrême. Il mourut vers 1670. E—s.

DOUCE (François), savant anglais, né en 1757, avait pour père un membre de l'office des six clercs, lequel voulait qu'il suivît la même carrière que lui, et qui, après l'avoir placé dans d'assez mauvaises écoles, le fit enfin travailler dans son étude. Le jeune homme, qui n'aimait que la littérature, les antiquités, la musique, ne se sentait aucune aptitude pour la chicane. Force fut d'y mordre cependant. « Mon grand-père, disait-il plus « tard, était un despote domestique, « véritable tyran de mon père, le- « quel prenait sur moi sa revanche. » Ainsi, victime d'une autocratie par ricochet, Douce se familiarisa bon gré mal gré avec les lois anglaises, et même finit par plaider à Gray's Inn, mais toujours avec l'intention de quitter au plus tôt ce qu'il appelait l'antre de Thémis. Il venait de réaliser ce vœu de toute sa vie, et de contracter mariage, quand son père mourut, lui laissant assez de fortune pour ne plus songer qu'à se former des cabinets d'antiquités romaines, grecques, égyptiennes, des galeries de tableaux, dessins, gravures, médailles, des collections d'armes, d'ustensiles, d'ornements du moyen-âge, etc., etc.

C'est dans ces paisibles occupations qu'il passa le reste de sa vie, sans aucune aventure, à moins qu'on ne donne ce nom aux fréquentes et belliqueuses scènes conjugales que l'antipathie de ses goûts et de ceux de sa femme fit naître et renaître jusqu'à ce que mort s'ensuivît. C'est la dame qui mourut la première : Douce ne la suivit au tombeau que le 30 mars 1834. Il était membre de la société des antiquaires de Normandie, de l'académie des sciences de Caen, et de plusieurs autres sociétés du même genre. Lié avec un grand nombre de notabilités savantes auxquelles il ouvrait libéralement sa maison, et dont la plupart reçurent des marques de sa munificence par son testament, il ne composa pourtant que peu d'ouvrages. L'accueil ironique fait à son premier essai y fut sans doute pour quelque chose. Cet accueil était, il faut le dire, souverainement injuste. L'ouvrage qui le provoqua, *Illustrations de Shakspeare et de son époque*, fut depuis remis à sa place, c'est-à-dire classé très-honorablement parmi les ouvrages de ce genre, par des juges impartiaux. Quarante années se passèrent depuis cet échec sans que Douce fît paraître autre chose que quelques articles, soit dans l'*Archéologie*, soit dans le *Gentleman's Magazine*. Enfin, il publia une dissertation remarquable sur cette suite de beaux dessins connus sous le nom de la *Danse de la mort*, dans la reproduction de l'œuvre de Hollar, faite par Edwards. Cette dissertation fut réimprimée avec beaucoup d'additions et de changements en 1833, par Pickering ; dans une suite de fac-similés des dessins de Hollar. P—ot.

DOUGALL (Jean), écrivain anglais natif de Kirkaldy, où son père tenait une école de grammaire, étudia dans l'université d'Edimbourg, et, quoique voué d'abord à la carrière ecclésiastique, choisit celle de l'enseignement. Il possédait, outre les idiomes classiques, l'italien, le français, l'espagnol, et plusieurs langues du Nord ; il savait de la géographie, des mathématiques. Cette variété de connaissances le rendait propre aux éducations particulières : il en termina plusieurs, et fit tantôt avec ses pupilles, tantôt avec de riches Anglais des voyages sur le continent. De retour en Angleterre, il fut quelque temps secrétaire particulier du général Melville, puis se mit aux gages des libraires. Malgré ces travaux et malgré son habileté reconnue, il ne put jamais sortir d'un état de médiocrité, qui, dans les dernières années de sa vie, devint enfin de la misère. Un affaiblissement des facultés mentales fut le prélude de sa mort, arrivée en 1822. On doit à cet humaniste, outre quantité de morceaux insérés dans des publications périodiques : I. Des *Mémoires militaires*, 1 vol. in-8°. II. *Le précepteur moderne*, ou *Cours général d'éducation polie*, 1810, 2 vol. in-8°. III. *Le cabinet des arts*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage renferme des éléments d'arithmétique, de géométrie et de chimie. IV. Plusieurs traductions de l'espagnol et du français, entre autres celle de l'*Espagne maritime*, ou *le pilote-côtier de l'Espagne*, 1813, in-8°. Dougall avait annoncé une traduction des *Commentaires de César*, accompagnée de notes, une traduction de Strabon, et des éclaircissements sur divers passages douteux de Polybe. On doit regretter que ces deux derniers ouvrages n'aient point vu le jour. P—ot.

DOUGLAS (Sylvestre), lord Glenbervie de Kincardine, fils de lord John Douglas de Féchil, naquit à Ellon, comté d'Aberdeen, le 24 mai 1743. Sa famille, une des plus anciennes de l'Ecosse, avait contracté plusieurs alliances avec les Tudors et les Stuarts. Un Jarney Douglas, que les historiens écossais appellent le *bon lord*, aida puissamment Robert Bruce à délivrer sa patrie du joug des Anglais. Sylvestre Douglas, après quelques années passées à l'université d'Aberdeen, voyagea sur le continent; mais les exemples et les attraits d'une société plus brillante que distinguée l'entraînèrent dans la dissipation et dans de folles dépenses, au point qu'avant l'âge de trente ans, il avait consommé toute sa fortune. Il sentit alors le besoin de se procurer une honorable indépendance; et, de retour en Angleterre, il entra au collège de Lincoln's Inn pour y étudier la jurisprudence. Luttant contre les difficultés de sa nouvelle position et contre ses anciennes habitudes, Douglas se livra à l'étude avec une telle ardeur que, peu d'années après, il tenait le premier rang parmi les jurisconsultes de Londres, ce que la chambre des communes témoigna hautement en le choisissant pour conseil des accusateurs de Warren Hastings. Etant parvenu à réparer ses fautes, et à se créer une nouvelle fortune, il épousa en 1789 Catherine-Anne North, fille aînée de lord North, créé peu après comte de Guilford. Dès-lors il se trouva mêlé dans les affaires politiques. Lorsqu'en 1793 une fraction des whigs adopta les principes soutenus par le ministère de Pitt, il fut nommé conseiller du roi et premier secrétaire du comte de Westmoreland, lord-lieutenant d'Irlande. En 1795, il fut un des commissaires royaux près la compagnie des Indes, puis lord de la trésorerie. Promu en 1800 à la pairie pour le royaume d'Irlande, avec le titre de baron Glenbervie de Kincardine, il fut en même temps désigné gouverneur du Cap de Bonne-Espérance; mais un changement de ministère survenu la veille même de son embarquement l'empêcha de se rendre à son poste. Le 20 février 1801, il fut nommé payeur-général de l'armée en remplacement de Canning; puis inspecteur-général des forêts et chasses royales; il résigna cette dernière place en 1806; mais dès l'année suivante il y fut rappelé. Par ses soins on planta de trente à quarante mille acres de terrain en bois; et c'est à cette prévoyance que l'Angleterre est redevable de la conservation de ses forêts. Vice-président de la chambre du commerce, lord Glenbervie, avant sa promotion à la pairie, siégea dans le parlement irlandais pour la ville de Saint-Canice; et, dans le parlement anglais, il représenta successivement les bourgs de Fowey, Midhurst, Plympton et Hastings. Parlant fréquemment dans ces assemblées, il était concis, élégant, logique, et frappait quelquefois ses adversaires par ses sarcasmes; son débit, lent et solennel, était d'accord avec sa physionomie un peu sombre, mais pleine d'expression. Un de ses meilleurs discours parlementaires est celui du 23 avril 1799, dans lequel il appuyait la motion faite pour l'union de l'Irlande à la Grande-Bretagne. Il se distingua aussi dans les discussions relatives aux lois sur les céréales et sur la réforme de la marine. Lord Glenbervie n'avait qu'un seul fils, Frédéric-Sylvestre North Douglas, jeune homme de la

plus haute capacité, qui, en juillet 1819, s'était marié avec Henriette, fille de lord William Wrightson, et mourut dans le mois d'oct. de la même année. D'abord inconsolable de cette perte, il chercha du soulagement dans les occupations littéraires. Il traduisit en anglais le premier chant du poème italien de Forteguerri, intitulé *Ricciardetto*, et sut conserver dans cette traduction, publiée à Londres en 1822, toute la grâce et la gaîté burlesque du chanoine italien. Il s'occupait à préparer des matériaux pour une nouvelle édition de la traduction de Virgile, faite par son parent Gawin Douglas (*Voy.* ce nom, XI, 612), le savant évêque de Dunkeld, dont il voulait publier la vie. Parmi les travaux qu'il ne put conduire à terme, il y avait un essai sur l'état des littératures italienne et anglaise. On regrette particulièrement qu'il n'ait pu terminer la vie de son beau-père, lord North ; car, ayant eu en sa main tous ses papiers et toute sa correspondance, le travail de lord Glenbervie eût jeté un grand jour sur ce ministre et sur l'histoire secrète de son époque. Quoique âgé de quatre-vingts ans, il conserva une grande vigueur d'esprit et de corps jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 2 mai 1823 à Cheltenham. Outre un mémoire *Sur les vins de la Hongrie, et particulièrement sur celui de Tokay*, qui a été inséré dans les *Transactions philosophiques* pour 1773, il a publié : I. *Histoire des questions en matière d'élection décidées pendant la première session du quatorzième parlement de la Grande-Bretagne*, Londres, 1777, 4 vol. in-8° ; seconde édition, 1802. II. *Décisions de la cour du banc du roi dans les dix-neuvième, vingtième et vingt-unième années du roi George III*, 1783, in-fol. ; 2e édition, 1790, 2 vol. in-8°. Enfin il a publié les *Poésies lyriques* de son beau-frère, James Mercer.

Az—e.

DOUGLAS (sir Kenneth). *Voy.* Mackenzie, au Supp.

DOUILLON (Claude-Antoine-Eléonore), littérateur, né à Dôle le 21 février 1786, était disgracié de la nature sous le rapport physique ; mais il en avait été dédommagé par une grande aptitude aux lettres. A une époque où les moyens d'instruction étaient très-rares en France, il étudia les langues anciennes sans maître, et se rendit familières les beautés d'Horace et de Virgile. Plus tard, après avoir suivi un cours de droit, il acquit une charge de notaire à Vellexon, arrondissement de Gray, et fut nommé maire de cette commune. Ses infirmités l'ayant forcé de renoncer à l'administration, il put dès-lors, sans négliger les devoirs de son état, cultiver plus assidument ses goûts littéraires. Il fit imprimer en 1813 à Dôle : *Juliette*, ou *le saut de la pucelle*, in-8°. Cette nouvelle, dont le fond est tiré d'une tradition du pays, ne manque pas d'intérêt. Après la première abdication de Bonaparte, Douillon se prononça vivement en faveur de la restauration, et consigna ses sentiments dans un pamphlet, intitulé *la Chute de l'Etranger*, qu'il fit imprimer et distribuer dans toute la province. Lors du passage à Dôle de Monsieur (depuis Charles X), au mois d'octobre 1814, Douillon, qui s'y était rendu pour assister aux fêtes, fit exécuter pendant le dîner offert à Monsieur à l'hôtel-de-ville une *cantate* de sa composition, dont le prince, auquel il eut l'honneur d'être pré-

senté, lui fit des compliments. Ce jeune littérateur mourut à Velloxon le 1er novembre 1825. Il a laissé manuscrits des *Dialogues critiques*, dont le principal interlocuteur est le fameux aventurier connu sous le nom de comte de Saint-Germain (*Voy.* XXXIX, 586). W—s.

DOULIGNY (Joseph), l'un des auteurs du vol commis au garde-meuble de la couronne à Paris dans les journées des 14, 15 et 16 septembre 1792, était, ainsi que son complice Chambon (*Voy.* ce nom, LX, 386), comme l'a dit Roland, alors ministre de l'intérieur, *un homme dont le langage et les manières le faisaient voir au-dessus de ce qu'on appelait autrefois le commun.* Tous les deux furent condamnés à mort le 26 septembre 1792, après 45 heures de séance, par la seconde section du tribunal criminel de Paris. Mais un sursis à l'exécution de ce jugement fut accordé sur la promesse qu'ils firent de découvrir leurs complices; et il est à remarquer que le *Moniteur*, en rapportant le texte du jugement et du sursis, ajoute : *On dit que, d'après leurs révélations, on a déjà fait d'importantes arrestations.* Mais Douligny et Chambon étaient-ils les vrais coupables? Quels sont leurs complices? Comment et par quel pouvoir s'est terminé ce procès? Voilà des faits qu'on n'a pas approfondis et qui sont cependant de la plus haute importance dans l'histoire, parce qu'ils eurent sur les évènements de cette époque une grande influence. Après le 10 août, de nombreuses arrestations eurent lieu à Paris; on saisissait en même temps les objets de valeur qu'on trouvait au domicile des personnes arrêtées. Tout le butin était transporté à la commune et confié au comité de surveillance, dont étaient membres entre autres Marat (1), Sergent, Barrabas. On reprocha dans le temps à Marat d'avoir fait servir à son usage les ustensiles d'une imprimerie mise sous le séquestre; à Sergent de s'être approprié une agate de grand prix; ce qui lui fit donner le sobriquet d'*Agathe*, et enfin à Barrabas de n'avoir pas rendu compte de quelques centaines de mille francs. Aussitôt après les massacres de septembre, où de très-fortes sommes furent également enlevées aux victimes et transportées à la commune (*Voy.* Billaud-Varenne, LVIII, 275), on vit des voleurs fourmiller dans tous les coins de Paris; les hommes et les femmes étaient arrêtés en plein jour et dépouillés de leurs bijoux; des individus inconnus, revêtus de l'écharpe tricolore, envahissaient les domiciles, sans autorisation et faisaient des saisies. Les Parisiens étaient épouvantés.... Le 14 septembre, le maire Pétion, et Roland, ministre de l'intérieur, dénoncèrent ces faits à l'assemblée législative; Roland ajouta que la commune de Paris commettait des dilapidations nombreuses sous le prétexte et à l'occasion des arrestations qui se faisaient. L'assemblée rendit ce jour-là même un décret par lequel elle défendit à tous ceux qui ne seraient pas magistrats de se revêtir de l'écharpe, et elle ordonna qu'on fît de nombreuses patrouilles. Le lendemain, Roland parut à l'assemblée et annonça le vol commis au garde-meuble, ainsi que l'arrestation de Douligny et de Chambon. *Il a*, dit-il, *été commis, cette nuit, un grand attentat : ce n'est pas d'aujour-*

(1) On lit, dans les feuilles de Marat, qu'il y eut pour vingt-cinq millions de diamants volés au garde-meuble, plus six millions remis à Roland, ministre de l'intérieur.

d'hui qu'on s'en occupe. Aucune patrouille ne parcourait la ville. La garde de l'hôtel était rentrée sous prétexte du froid. A peine le ministre avait-il parlé que Thuriot survient, et *raconte qu'ayant été au garde-meuble, il lui a été facile de voir que le juge de paix chargé de cette affaire n'a point les connaissances nécessaires pour l'accélérer.* Il demande que l'assemblée nomme quatre de ses membres pour prendre toutes les mesures propres à découvrir les auteurs du vol. L'assemblée nomme ce comité, et Thuriot est lui-même choisi. Quelques jours après, Roland attaque vivement les quatre commissaires, leur reprochant qu'ils ne sont jamais au garde-meuble; qu'ils y ont laissé un délégué; que lui, ministre, ne peut pas être responsable des suites de cette négligence : il finit en faisant planer des soupçons contre un nommé d'Aubigny, ancien officier municipal, arrêté pour vol après la journée du 10 août, et relâché dans celles de septembre. Thuriot répond que les commissaires ont fait leur devoir, que l'assemblée sera étonnée d'apprendre le résultat de leur activité; mais il se borne à ces mots vagues. En même temps, au club des jacobins, Robespierre protège d'Aubigny par ces mots: *On n'a pas volé quand on a fait la journée du 10 août; que ceux qui osent accuser d'Aubigny jettent la pierre.* Personne n'ose répliquer. Cependant Douligny et Chambon sont condamnés; et le tribunal qui accorde le sursis déclare que de fausses patrouilles ont soutenu les voleurs, que le vol est la suite d'un complot formé par les ennemis de la patrie. Il est certain qu'on poursuivit le procès jusqu'au 26 octobre suivant; car ce même jour Lhuilier, président de la seconde section du tribunal criminel, se présenta au club des jacobins, pour demander leur appui près de la Convention, qui, disait-il, avait mandé le tribunal à la barre et voulait le destituer, parce qu'il poursuivait le procès contre les voleurs du garde-meuble. Thuriot prit la parole dans cette occasion, et son discours jeta une vive clarté sur cette affaire. *Roland*, dit-il, *répand la calomnie en disant que le vol du garde-meuble a été le résultat d'un plan combiné par des hommes qu'il désignait assez, en ne désignant pas...* Thuriot assure que le vol a été combiné dans la prison de la Force un mois avant le 10 août, et il pense que, pour couvrir la calomnie, *on voudrait destituer le tribunal et faire évader les accusés.* Thuriot connaissait donc les vrais voleurs! Pourquoi le tribunal ne fut-il plus mandé à la barre? Pourquoi depuis le 26 oct. ne parla-t-on plus du vol du garde-meuble? Quel était le vrai motif pour lequel Thuriot, d'après son aveu, avait demandé, dès le 2 septembre, qu'on transportât aux Tuileries le trésor public? Que signifient ces mots lancés par Danton sans motif apparent: *On nous accuse donc d'être des voleurs?* Qu'on se rappelle que le 15 septembre, jour du vol du garde-meuble, Guillaume, trésorier de la banque de secours, à qui l'on avait ordonné de rendre ses comptes, disparut, laissant en désordre une comptabilité de plusieurs millions; et il sera aisé de voir que ces vols, ces dilapidations étaient ordonnés par un parti qui avait besoin d'argent pour soutenir la révolution, et que ce besoin se fit principalement sentir au moment de l'invasion des Prussiens. Douligny et Chambon,

dont le sursis ne fut point levé, dont la condamnation ne fut pas annulée ni confirmée, furent secrètement rendus à la liberté ; ils disparurent dès-lors, vécurent sous de faux noms, et moururent paisiblement, long-temps après. Az—o.

DOVALLE (Charles), poète, né le 23 juin 1807, à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), fit ses études au collège de Saumur, et montra des dispositions tellement heureuses qu'un prix de vers français fut fondé en sa faveur. Destiné au barreau par sa famille, il fit ses études de droit à Poitiers, et, sans négliger les travaux sérieux qui lui étaient imposés, il envoya, en 1827, sous le nom de Mlle Pauline A....., quelques essais poétiques au *Mercure de France*, dont le directeur, dupe de cette pseudonymie, le combla d'éloges empreints de la plus sérieuse galanterie. Nous citerons parmi ces pièces l'*Oratoire du jardin*, esquisse légère qui respire la grâce féminine. Plus heureux que Desforges-Maillard, quand Dovalle, arrivé à Paris en 1828, fit paraître sous son propre nom de nouveaux essais, il reçut du public l'accueil le plus flatteur, et persista dans sa vocation poétique, tout en griffonnant de la procédure chez un avoué. Une chanson sur *la liberté*, adressée à Béranger, lui valut une réponse dans laquelle ce chansonnier disait : « Je « vous engage bien à entremêler vos « copies de jugements, d'actes aussi « agréables que celui dont commu- « nication vient de m'être faite. C'est « ainsi que Collé, notre devancier, « en usait chez le procureur, et vous « savez, monsieur, que Collé était « un grand clerc dans notre Bazo- « che. » *Le Curé de Meudon*, chansonnette empreinte d'une douce philosophie, insérée au *Mercure*, eut un succès de vogue et devait, après la mort de son auteur, fournir la donnée d'un très-joli vaudeville représenté au théâtre du Palais-Royal. Sans quitter ses travaux de jurisprudence, Dovalle prit bientôt une place parmi cette jeunesse ardente et frondeuse qui, dans maints petits journaux, torturait chaque matin à coup d'épingles cette pauvre restauration, qui ne savait se défendre contre personne. Il écrivit d'abord dans le *Figaro*; puis dans *le Trilby*, *Journal des salons*, à la rédaction duquel il s'attacha sans réserve, et où il insérait souvent de ses vers. Pour Dovalle la poésie était une affaire d'enthousiasme et par conséquent de conscience ; en défiance contre son extrême facilité, il méditait profondément des productions en apparence si légères. Adepte de l'école romantique, il a cependant toujours respecté la langue et la mesure dans ses poésies. Il se préparait à en publier un recueil, lorsque, dans son article *spectacles*, il offensa la susceptibilité de M. Mira, l'un des administrateurs du théâtre des variétés : il fallut se rétracter ou se battre. Placé entre sa conscience et un mensonge conciliateur, Dovalle affronta un adversaire réputé l'un des meilleurs tireurs de la capitale. Percé d'une balle, il succomba le 30 nov. 1829 : ce coup fatal fit quelque sensation dans Paris. Une souscription fut ouverte pour l'érection d'un tombeau à cette nouvelle victime d'un affreux préjugé. MM. Cartilier, Vaillant et Desnoyers, collaborateurs et amis de Dovalle, publièrent ses *Poésies* avec une notice par M. C. Louvet (Paris, 1830, grand in-8°). Ce volume, imprimé avec luxe, est précédé d'une *Lettre à Messieurs les éditeurs*, dans la-

quelle M. Victor Hugo fait l'éloge de Dovalle et l'apologie de son école.

D—R—R.

DOVER (George-Jacq.-Welbore-Agar Ellis, baron et lord), d'une des premières familles anglaises, naquit le 14 janvier 1797, acheva ses études en 1816 à l'université d'Oxford où, trois ans après, il prit le degré de maître ès-arts, et, dès 1818, vint siéger comme représentant du bourg d'Heytesbury à la chambre des communes. Il fit de même partie de tous les parlements suivants; mais fut toujours élu par d'autres bourgs que ceux dont il avait été le mandataire aux législatures précédentes. C'est ainsi qu'on le vit siéger en 1820 pour Seaford (Sussex), en 1826 pour Ludgershall (Wilt), en 1830 pour Oakempton (Devon). A peu près inaperçu lorsqu'il s'agissait de questions politiques, la présence de lord Dover à la chambre se faisait sentir sitôt qu'on touchait aux beaux-arts, à l'industrie, à l'instruction, aux établissements de charité. C'est lui qui mit en avant, en 1824, la proposition d'acheter pour un million quatre cent vingt-cinq mille francs les tableaux d'Angerstein, afin d'en faire le noyau d'une galerie nationale de peinture, et ses paroles comme son influence furent pour beaucoup dans la détermination de la chambre à cet égard. En 1830, il fit un instant partie du cabinet du comte Grey, qui le nomma commissaire en chef des bois et forêts à la place du vicomte Lowther. La faiblesse de sa santé lui fit résigner cet office au bout de deux mois, et de sa courte apparition au ministère il ne resta de trace que le nom d'Agar Street, donné à la rue de Londres qui conduit du Strand à la rue Chandos. Le reste de la vie de lord Dover se passa dans la culture des beaux-arts et des lettres, pour lesquels il avait un goût aussi délicat que passionné. Ses ouvrages, dont plus bas nous donnerons la liste, décèlent une grande variété de connaissances aimables en même temps que positives : on y reconnaît également le grand seigneur et l'homme instruit, et presque l'artiste. Sa belle maison était ornée de tableaux contemporains délicieux, parmi lesquels brillait au premier rang le magnifique portrait de la reine, par Hayter. Amateur zélé de tous les établissements utiles, à tous ses titres nobiliaires et à celui de conseiller privé, il joignait ceux de président de la société royale de littérature, directeur de la galerie britannique, membre de la commission des *archives publiques*, etc. Mais il ne jouit pas long-temps de cette existence : une mort prématurée, quoique trop prévue, l'enleva le 10 juillet 1833. Lord Dover était réellement un des caractères les plus aimables qu'on puisse rencontrer dans le monde : sa perte laissa partout de vifs regrets. Son principal ouvrage est *Histoire véritable du prisonnier d'état nommé communément le Masque de fer, faite sur des documents tirés des archives françaises*. Les documents en question sont la correspondance officielle relative au Masque de fer, déposée, selon Dover, aux archives du département des affaires étrangères de France. Le dépouillement et la discussion de ces pièces, rendraient très-probable effectivement que le héros de la fable absurde, mise non pas en circulation, mais en vogue par Voltaire, n'est autre que le comte Hercule-Antoine-Girolamo Mattioli, ancien ministre d'état du duc de

Mantoue Charles III. Ce comte avait joué Louis XIV et Pomponne, son ministre, en concluant avec eux sous le plus grand secret à Versailles un traité, en vertu duquel le duc Charles IV. aurait reçu des troupes françaises à Casal, à condition de toucher cent mille écus. Le négociateur avait obtenu à cette occasion un riche cadeau, et la promesse de sommes infiniment plus fortes après la ratification du traité, laquelle devait être remise le 9 mars 1678 dans un village près de Casal. Personne n'y vint de la part de Charles IV, soit que ce prince eût voulu tromper son propre ambassadeur, ou bien qu'il eût depuis changé de dessein, soit que Mattioli eût agi sans mission. Quoi qu'il en soit, Louis XIV, ou pour se venger d'une mystification diplomatique, qui rendait son ambition ridicule en la montrant crédule, ou pour être en mesure de nier ses vues sur l'héritage de Mantoue, fit tendre un piège à Mattioli dans Turin; et il fut enlevé sans que jamais on ait bien connu son sort. Ces faits, rendaient déjà superflue l'invention de personnages tels qu'un frère jumeau de Louis XIV, un fils d'Anne d'Autriche et de Mazarin, etc. (*Voy.* Masque de fer, XXVII, 393). Le parti que lord Dover a tiré de la correspondance officielle donne plus de probabilité que jamais à l'opinion de Roux-Fazillac, qui, dans ses *Recherches historiques et critiques sur l'homme au masque de fer*, a, parmi les prisonniers d'état illustres que détenait le gouvernement de Louis XIV, choisi le comte Mattioli comme présentant les coïncidences les plus frappantes avec le mystérieux personnage de Pecquet et Voltaire. Il est superflu de dire que toutes ces circonstances fabuleuses de masque, d'assiette jetée, etc., etc., ont été reléguées dans le domaine du roman, d'où elles n'eussent pas dû sortir. Si lord Dover a profité des *Recherches* de Fazillac, en revanche M. J. Delort dans son *Histoire du masque de fer*, Paris, 1825, a mis à profit les travaux de lord Dover auquel du reste il rend pleine justice. Toutefois nous devons ajouter que la décision un peu trop absolue de ces deux écrivains doit être combinée avec l'opinion du chevalier de Taulès, qui voit dans l'homme au masque de fer le patriarche des Arméniens, Avédick. Il est impossible de rien opposer aux preuves fournies par cet ex-diplomate de l'enlèvement du patriarche à Scio par ordre du gouvernement français, de sa translation à l'île Sainte-Marguerite et à la Bastille; et comme d'autre part le gouvernement nia constamment cet acte, qui paraît indubitable, il est bien clair qu'il devait cacher à tous les yeux son prisonnier, sous peine de se perdre d'honneur aux yeux des Turcs. Les particularités les plus romanesques du récit de Pecquet et de Voltaire sont fondées sans doute sur divers bruits qui transpiraient relativement à ce second captif, et qui, suivant l'usage, défiguraient toujours un peu la trop prosaïque vérité; de telle sorte qu'en réalité il n'y a point eu de masque de fer, et qu'il y a eu deux masques de fer. Ce n'en est pas moins au comte Mattioli qu'appartient dans cette triste histoire le premier rôle, puisque sa première prison fut Pignerol, et qu'Avédick n'y mit jamais les pieds (1). On doit de plus

(1) Le marquis de Valori, après avoir consulté les archives du ministère des affaires étrangères, avec plus de soin que Roux Fazillac, a composé un ouvrage (encore inédit) où il développe la même opinion que lui, et la met

à lord Dover : I. *Recherches historiques sur le caractère d'Edouard Hyde, comte de Clarendon, lord chancelier d'Angleterre*, 1828. L'auteur s'y montre fort antipathique à cet homme d'état, qu'il juge avec autant de sévérité que la postérité en a déployé à l'égard de Bacon, en plaçant la conduite morale de l'homme aussi bas qu'il place haut le talent et la portée de l'historien. II. *Vie de Frédéric-le-Grand*, 2 vol. in-8°. III. *Catalogue raisonné des principaux tableaux en Flandre et en Hollande*, imprimé, mais non publié. IV. *Vies des souverains les plus célèbres de l'Europe moderne* (posthume), petit volume écrit pour l'éducation de son fils. V. *La Correspondance d'Ellis* (ou lettres écrites de 1666 à 1688, par diverses personnes à John Ellis, secrétaire des recettes à Dublin, et un de ses ancêtres); et les *Lettres d'Hor. Walpole à sir Hor. Mann*. Lord Dover ne fit ici que les fonctions d'éditeur. La première de ces publications jette quelque jour sur les événements contemporains. VI. Divers articles dans la *Quarterly Review*, dans la *Revue d'Edimbourg*, dans les *Keepsakes* de 1831 et de 1832, dans les *Magazines*, etc. P—ot.

DOYEN (Guillaume), historien, était né, vers 1740, à Chartres, d'une très-ancienne famille. Ayant achevé ses études, il embrassa la profession d'avocat qu'il exerçait concurremment avec celle d'arpenteur. Dans le privilège pour l'impression de son Histoire de Chartres, on lui donne le titre de géographe. Zélé pour l'illustration de sa ville, il fit de longues et scrupuleuses recherches dans les archives, d'où il tira des documents précieux et jusqu'alors inconnus. Il s'associa pour les mettre en œuvre Brissot, devenu depuis si fameux (*Voy.* Brissot, V, 622), son compatriote et son ami; mais, occupé d'autres travaux littéraires, Brissot se dégagea de sa promesse par une lettre insérée dans le *Journal encyclopédique*, d'avril 1786, et que Doyen a reproduite avec sa réponse en tête de son ouvrage. Quoique partisan des réformes qu'il avait appelées de tous ses vœux, il ne prit aucune part à la révolution. On a de lui : I. *Géométrie des arpenteurs*, Paris, 1767, in-8°, ouvrage utile, mais surpassé par celui de Dupain-Montesson. II. *Recherches et observations sur les lois féodales; sur les conditions des habitants des villes et des campagnes, leurs possessions et leurs droits*, ibid., 1780, in-8°. Outre des observations curieuses et des anecdotes piquantes, ce volume renferme, sous le titre de pièces justificatives, un grand nombre d'actes originaux, propres à bien faire connaître les mœurs et les coutumes du moyen-âge. III. *Histoire de la ville de Chartres, du pays chartrain et de la Beauce*, ibid., 1786, 2 vol. in-8°. On peut la placer à côté des bonnes histoires de provinces; sources abondantes d'instructions, où devra puiser l'écrivain doué du talent et du courage nécessaires pour donner enfin à la France une histoire générale.

W—s.

DOYLE (Jean), général anglais, naquit à Dublin, fils d'un avocat, membre du conseil royal et l'un des maîtres de la chancellerie d'Irlande, qui le destinait au barreau. Mais les dispositions de Jean Doyle le portèrent vers la carrière

dans tout son jour. Ainsi le roman du *Masque de fer* perd son merveilleux, et n'est plus qu'un fait diplomatique. F—le.

militaire dans laquelle son aîné Wilbore-Ellis Doyle s'était ouvert un brillant et rapide chemin, au commencement de la guerre d'Amérique. Il entra au service à quinze ans, comme enseigne dans le 48e régiment d'infanterie, en 1771. Pourvu deux ans après d'une lieutenance, il fit partie en 1775 de l'expédition anglaise contre les colonies insurgées, et prit part aux combats de Brooklyn, d'Haerlem, de Fort Washington, de White Plains, de Springfield, d'Iron Hills, de Brandy Wine, de Germantown. Il se distingua dans toutes ces rencontres, fut blessé dans quelques-unes, et en 1778 obtint une compagnie dans le corps des volontaires irlandais de lord Rawdon, désigné depuis dans la ligne par le n° 105, à cause des grands services qu'il avait rendus. La brillante conduite de Doyle aux journées de Monmouth, de Camden, de Hobkirk's Hill, et surtout lors de la défaite du général Marion, lui valut une mention particulière dans les dépêches de lord Cornwallis et de lord Rawdon. A cette époque il avait été porté au grade de major et bientôt de major de brigade. Après le départ de lord Rawdon pour l'Angleterre, il fut attaché en qualité d'adjudant-général et de secrétaire au général Gould, puis au major-général Stewart, et finalement au général Leslie. C'est alors qu'il organisa et réunit à son régiment un corps de sauvages, les *Back Woodsmen*, qui sous ses ordres devinrent une excellente cavalerie légère. La paix de Versailles mit alors fin à ses exploits, et ramena les troupes anglaises en Europe. Nommé membre du parlement irlandais par Mullengar, Doyle se distingua sous la bannière de lord Rawdon, son protecteur, par son opposition au ministère et par le zèle avec lequel il seconda toutes les mesures qui pouvaient tendre à relever les Irlandais de cet ilotisme politique auquel alors les condamnait la Grande-Bretagne. C'est ainsi qu'il proposa d'augmenter la dotation de l'établissement formé en Irlande en faveur des soldats de cette nation, et qu'à cette occasion il fit l'éloge de leur bravoure et de leur fidélité. La réforme parlementaire et l'émancipation des catholiques d'Irlande eurent aussi en lui un énergique défenseur. Aussi, lorsque le gouvernement sembla vouloir faire des concessions soit à la justice, soit à la force croissante de l'opposition nationale irlandaise, le prince de Galles nomma-t-il Doyle son secrétaire particulier. Mais déjà une autre lutte se préparait: on était en 1793. Doyle se hâta de lever un régiment dont le ministère le reconnut lieutenant-colonel et qui prit place dans l'armée sous le n° 87, s'embarqua pour le continent avec son ami lord Rawdon, devenu comte Moira, fit sous le duc d'York la campagne de 1794, et repoussa une attaque des Français sur Alost. Grièvement blessé à cette dernière affaire, il alla soigner sa santé en Irlande d'où il ne revint qu'en 1796, colonel du 87e et chargé d'une expédition secrète contre le Texel. De retour en Irlande il obtint auprès du vice-roi comte de Fitz-William le porte-feuille de la guerre pour ce pays, et se maintint dans ce poste sous lord Camden qui remplaça le comte de Fitz-William. Mais, en 1799, il se rendit comme brigadier-général à Gilbraltar, et de là sous les ordres de sir Ralph Abercromby à Minorque, à Malte, en Egypte. Il y assista aux affaires des 8, 13 et 21 mars, accompagna le général

Hutchinson dans son expédition contre le Grand-Caire, et rendit des services à la bataille de Rahmanié où il s'empara d'un convoi destiné pour le ravitaillement du Caire, qu'au reste rien ne pouvait sauver à moins de fautes énormes de la part des assiégeants. Quand la capitulation fut faite, Doyle, malade de la fièvre endémique, dont presque tout le camp devait sentir les atteintes, alla passer un peu de temps à Rosette. La nouvelle du siège d'Alexandrie le déclona du lit de douleurs, et malade encore il franchit à cheval quarante lieues de déserts sous le soleil égyptien, tomba au milieu du camp la nuit d'avant l'assaut qu'on allait donner à la place, y commanda une division, et eut le bonheur de repousser les attaques tentées par Menou, sur une partie de sa position. Cependant non seulement le nom de Doyle ne fut pas mis sur le bulletin qu'on envoya au ministère, mais encore, en signalant la brillante conduite des troupes qu'il avait dirigées, on les supposa sous le commandement d'un autre. Et pourtant il avait reçu sur le champ de bataille les éloges du général en chef. Heureusement ses réclamations, énergiquement appuyées par le général Hutchinson, firent réparer l'erreur à temps. L'armée anglaise ayant ensuite quitté l'Egypte, Doyle se rendit à Naples où il se proposait de séjourner pour rétablir sa santé, mais il consentit à quitter l'Italie, pour porter en Angleterre d'importantes dépêches, et reprit alors sa place de secrétaire près du prince de Galles, qui reconnut ses services en lui confiant le gouvernement de Guernesey. Ce poste était des plus difficiles, tant à cause de l'ancienne affection des habitants pour la France et des principes que les émissaires de Bonaparte s'étaient efforcés de répandre dans le pays, pendant la courte durée de la paix d'Amiens, que par suite des privilèges sans nombre dont jouissait cette île, et dans lesquels presque à chaque pas le gouvernement trouvait un obstacle. Joignant la prudence et l'aménité des manières au courage militaire, Doyle triompha pleinement de ces obstacles, et aux dispositions un peu hostiles d'une partie de la population succédèrent insensiblement des sentiments nouveaux. Bien que l'on ne doive pas toujours se fier aux fastueuses démonstrations auxquelles il est si facile d'entraîner ces prétendus représentants des peuples, c'est une masse imposante de témoignages en faveur de l'administration paternelle de Doyle que cette solennelle adresse de remercîments, ce don de soixante-quinze mille francs, cette pétition au prince-régent pour demander son maintien comme gouverneur; en 1815, cette érection d'une colonne avec ces mots DOYLE-RECONNAISSANCE, par lesquels les habitants de Guernesey signalèrent à diverses reprises le contentement que leur inspirait la conduite de leur gouverneur. Il quitta pourtant cette île en 1819. Promu depuis 1808 au rang de général en chef, il venait d'obtenir, en 1819, avec le titre même, le gouvernement de Charlemont. Il était de plus chevalier de l'ordre du Bain depuis 1808, et baronnet du Royaume-Uni depuis 1805. Le baronetage s'éteignit avec lui le 8 août 1834: il n'avait jamais été marié. On présume que ses jours furent abrégés par l'inquiétude dans laquelle il était relativement au sort d'un neveu incarcéré en Portugal par les ordres de dom Miguel. Doyle avait assisté à

trente-deux actions générales, à d'innombrables affaires de poste : il comptait sept blessures : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique avaient été le théâtre de ses services : enfin il avait reçu du sultan Sélim III l'ordre du Croissant. P—ot.

DOYLE (Jacques), controversiste anglais, descendait d'une ancienne famille d'Irlande. Il fit ses études en Portugal à l'université de Coïmbre; et, après avoir reçu les ordres, il vint au collège de Carlow occuper la chaire de théologie qu'il quitta en 1819, pour l'évêché de Kildare et Leighlin. Les soins nombreux d'un épiscopat sur cette terre désolée d'Irlande ne l'empêchèrent pas de se livrer à la composition de divers morceaux de polémique qui eurent beaucoup de succès, et de travailler à l'érection d'une cathédrale. Il eut le bonheur de vivre assez long-temps pour voir terminer cet édifice si ardemment désiré. La cathédrale de Kildare est sans contredit le plus beau monument ecclésiastique qui ait été élevé en Irlande dans le XIXe siècle. Depuis plusieurs années, il rassemblait, par tous les moyens qui sont à la disposition d'un dignitaire de l'église, les fonds nécessaires pour cette belle fondation, et l'on peut dire que sans son influence personnelle, sans l'estime et l'admiration qu'il inspirait, la cathédrale serait encore dans les épures de l'architecte. On acheta par la même occasion pour l'évêque, à peu de distance de la ville, une fort jolie maison de plaisance nommée *Villa Bragance*, par son premier propriétaire sir Dudley S. Leger Hill, en mémoire de ses aventures dans la guerre péninsulaire. Doyle mourut le 15 juin 1824, à Carlow. C'était un prélat rempli de zèle pour la prospérité de son église, en même temps que de prudence et de respect pour l'ordre établi. Il avait un talent particulier pour la polémique, et peu de personnes mieux que lui connaissaient l'art de pulvériser un argument en le retournant sous toutes les faces. On a peine à concevoir que, doué de si hautes facultés, il ait si candidement admis les miracles du prince de Hohenlohe. On lui doit entre autres ouvrages : I. *Lettre à l'archevêque* (anglican) *de Dublin*. Cette lettre est un chef-d'œuvre, composé à l'occasion du sermon prononcé douze ans auparavant par l'archevêque Magger à la fête de la Visitation. Elle nous déroule successivement le spectacle de l'histoire de l'église, montre dans l'église catholique romaine une fixité de principes fondamentaux de doctrine, à laquelle les réformateurs n'opposent que des variations, et termine en renvoyant à l'anglicanisme le reproche d'usurpation, et aux prêtres anglicans la qualification d'intrus. Le ton modeste avec lequel l'auteur commence, la vaste érudition qu'il développe à mesure qu'il avance, la profondeur de ses vues, la force logique avec laquelle il enlace ses antagonistes, la grandeur majestueuse du tableau que de moments en moments il colore de teintes plus vives, font lire avec intérêt ce bel écrit polémique. II. *Lettre à O'Connell*. Dévoué à la cause de l'émancipation, mais ne rêvant point la licence, Doyle souhaitait de toutes ses forces qu'on donnât un code des pauvres à l'Irlande, et il avait fait admettre cette idée au célèbre tribun irlandais. Mais bientôt O'Connell changea d'avis. La lettre de Doyle à propos de ce changement est d'une vigueur dont rien n'approche. Il faut voir comment il foule et refoule aux pieds cette

déplorable mobilité d'esprit, qui de tout temps et en tout pays a fait la ruine des individus comme des associations et des empires. III. Plusieurs autres *Lettres* également polémiques et des *adresses pastorales*. P—ot.

DRAGONCINO ou **DRACONCINO** (Jean-Baptiste), poète italien, était né vers la fin du XVe siècle, à Fano dans le duché d'Urbin. On ignore les circonstances de sa vie, ainsi que l'époque de sa mort. Outre quelques *Sonnets* imprimés à la tête des œuvres de ses contemporains, on a de lui deux poèmes *in ottava non rima* : I. *Innamoramenti di Guidon Selvaggio che fu figliuolo di Rinaldo da Montalbano, qual tratta le gran battaglie che lui fece*, Milan, 1516, in-4°, très-rare. Ce poème, tiré de la Chronique de Turpin, est en sept chants. II. *La Marfisa bizarra*, Venise, 1532, in-4° ; Padoue, sans date, in-8° ; Venise, 1545, in-4° ; celui-ci est en quatorze chants. Les trois éditions sont également rares. Dans la *Storia della volgar poesia*, I, 341 ; le Crescimbeni, parlant des romans italiens en vers, cite là *Marfisa* ; mais il la confond avec cette foule de poèmes qui précédèrent le chef-d'œuvre de l'Arioste ; et il applique à Dragoncino, comme à ses rivaux de gloire, cette terrible sentence de l'*Infarinato secondo* de Léonard Salviati : « Tous les auteurs de ces ouvrages étaient de sots et détestables poètes : » *pessimi e scempiati poeti*. W—s.

DRAGONETTI (Hyacinthe, marquis de), jurisconsulte, né, en 1738, dans l'Abruzze ultérieure, exerça d'abord la profession d'avocat, et fut, jeune encore, pourvu de la chaire de droit public à l'université de Naples, qu'il remplit avec distinction. Digne de seconder Beccaria, dans ses efforts pour la réforme de la jurisprudence criminelle, il eut le tort de se ranger parmi ses adversaires et d'écrire contre l'immortel *Traité des délits et des peines* un opuscule justement oublié. Les talents de Dragonetti l'élevèrent aux premières dignités de l'ordre judiciaire. Membre de la Consulta de Sicile, il fut plus tard nommé président du tribunal de commerce et de la commission des titres, et enfin président de la cour royale de Naples. Il mourut dans cette ville, en 1818. Son principal ouvrage est : *Il Trattato delle virtù e de' primi, perseguire il Trattato dei delitti e delle pene*, traduit en français par Pingeron (Naples), 1767, in-8°, et Paris, 1768, in-12. Ces deux éditions renferment le texte italien ; mais la seconde est la plus correcte. On doit encore à Dragonetti quelques ouvrages de jurisprudence, et un *Traité de l'origine des fiefs en Sicile*, in-4°, plein de recherches curieuses pour l'histoire du moyen-âge. M. Amaury Duval parle de Dragonetti, dans les additions de l'*Histoire de Naples* du comte Orloff, comme d'un jurisconsulte connu par son vaste savoir ; mais Giustiniani l'a oublié dans ses *Memorie istoriche degli scrittori legali del regno di Napoli*. W—s.

DRAIS (le baron Charles-Guillaume-François-Louis), homme d'état badois, était originaire de Lorraine, et naquit le 23 septembre 1755, à Anspach, où son père était colonel au service du margrave. Au sortir du collège d'Altdorf, où il termina ses études commencées à Erlangen, il alla passer à Vienne l'hiver de 1776, pour s'y familiariser avec la marche des procédures devant la

chambre impériale, et fut présenté à l'impératrice Marie-Thérèse et à Joseph II. S'étant rendu l'année suivante à la cour du margrave de Bade, il y fut très-bien accueilli par Charles-Frédéric, qui se souvenait d'avoir compté le père de Drais parmi ses officiers ; et, sous les auspices de ce bon prince, il entra dans la carrière judiciaire. Il fallut d'abord que, suivant les formes très-compliquées de l'administration allemande, il subît un noviciat d'un an comme membre sans voix délibérative du tribunal aulique. Un avancement assez rapide récompensa plus tard son ardeur au travail et son aptitude aux affaires. Il finit par être nommé chambellan du margrave, et, au fond, c'est lui qui conduisait toutes les affaires du tribunal, même avant d'avoir été revêtu des titres sonores de directeur du consistoire et de premier éphore du gymnase. En 1787, il entra dans le cabinet en qualité de membre du comité de police, et eut pour attribution spéciale la surveillance des établissements de charité ; mais il résilia cet emploi et fut grand-bailli de Kircberg, depuis 1790 jusqu'à la fin de 1794.

La guerre née à l'occasion de la révolution française avait amené successivement dans le pays les troupes prussiennes, puis celles de la nouvelle république ; et tout le Hundsrück échappa aux Allemands. Drais s'était très-bien conduit soit avant, soit pendant l'occupation ; et les filatures qu'il avait établies dans le district présentèrent les premières ressources pour subvenir à la misère des plus pauvres habitants. Il vécut alors dans la retraite, et profita de cet instant de repos, troublé d'ailleurs par des souffrances corporelles, pour se livrer à la littérature et aux sciences. Lors de l'indication du congrès de Rastadt, il fut nommé, par son souverain, directeur de police de cette ville, où allaient se discuter des intérêts si graves. Cette place, et plus encore peut-être le choix qui fut fait de lui pour présider le cercle littéraire des ambassadeurs, le mettaient en rapport avec beaucoup d'illustres personnages, dont la bonne volonté dut plus tard contribuer à son avancement. Il était très-bien surtout avec Haberlin, Dohm et Günderode. Ces relations indiquent assez qu'il n'eut aucune part à l'assassinat des envoyés français. Son nom ne paraît en aucune manière dans tout ce qui a été dit à propos de cette cruelle violation du droit des gens. En revanche, on ne peut douter qu'il ne sût parfaitement à quoi s'en tenir sur cette affaire. Mais jamais il ne s'en expliqua, et tout ce qu'on put tirer de lui fut une de ces fins de non-recevoir officielles, qui tendent à donner le change soit sur les auteurs, soit sur l'intention et la portée des crimes. Il savait à merveille que c'était une plaisanterie de parler d'accident, quand toutes les précautions avaient été prises pour la réussite du guet-apens, en dépit des démarches faites tant par les plénipotentiaires que par divers diplomates étrangers ; enfin il est évident que le rôle de la police badoise dut se borner à voir, sans mettre d'obstacle et même sans rien pénétrer. Quant à l'utilité de cette aventure pour l'Autriche, Drais avait trop de sagacité, il était trop bien avec l'envoyé prussien, pour ne pas la comprendre. (*Voy.* Dohm, dans ce vol.). Drais avait été nommé bailli de Rœteln, dans le Lœrrach (sur les confins de la Suisse) ; et il devait s'y rendre à l'issue du congrès : la reprise des hostilités lui

fit ajourner ce voyage dans un pays inondé de troupes des deux nations, et il revint à Calsruhe pour attendre que le calme renaquît. Le margrave l'y retint avec le titre de conseiller secret, directeur de police de cette résidence. Drais y signala son administration par la formation d'une maison d'arts et métiers pour l'entretien de pauvres enfants, par l'organisation d'un établissement pour le traitement des ouvriers malades. En 1803, lors de l'élévation du margrave Charles-Frédéric à la dignité électorale, il fut élu président du tribunal aulique résidant à Rastadt, et il déploya dans cette place une activité infatigable et de grandes connaissances judiciaires. L'électeur lui témoigna sa satisfaction en le désignant, après la paix de Presbourg, premier commissaire pour l'occupation du Brisgau et de l'Ortenau, que les revirements, suite de ce traité, faisaient tomber dans la maison de Zæhringen. Drais eut à vaincre dans cette mission une foule de difficultés qui se compliquaient. D'abord ce fut la déclaration d'un général français, lequel notifia que le margrave ne serait admis à prendre possession du pays que lorsque la contribution de guerre, pendant les conférences de Rastadt, qui lui avait été imposée, serait acquittée ; ensuite ce fut le refus des conseils autrichiens de reconnaître une supériorité badoise. Il fallait aviser aux mesures pour la vente des domaines appartenant à des couvents. Le cabinet würtembergeois affectait de prendre un ruisseau de Mœllinsbach, nommé dans la paix de Presbourg, pour un autre Mœllinsbach, voisin des frontières de Suisse, et, à ce titre, il revendiquait la moitié du Brisgau, tandis que l'ordre des Johannites en réclamait toutes les abbayes. Drais fit preuve, au milieu des chicanes diplomatiques que la bonne et la mauvaise foi multipliaient autour de lui, d'un sens droit et d'une grande activité. Sous ses auspices fut dressée une carte des pays en litige. Napoléon vint sur ces entrefaites à Carlsruhe, pour les fiançailles de sa fille adoptive avec le prince électoral de Bade, vit la carte et décida contre le Würtenberg. Drais, à cette occasion, prononça un discours sur l'avantage de la proximité de la résidence des souverains. Il s'agissait après cela de l'organisation des pays qui venaient de tomber en partage à l'électeur. Président de la commission nommée à cet effet, Drais commença par faire admettre en principe que provisoirement une régence et une chambre provinciale seraient les dépositaires du pouvoir, en attendant la composition d'un tribunal suprême, et qu'au reste, le personnel et les traitements des fonctionnaires seraient maintenus. Ces bases une fois connues, la tâche de la commission devint facile. On dut surtout louer les mesures qu'elle prit pour l'amélioration des finances, dont le succès fut tel qu'au bout de quelques temps les caisses publiques, qui avaient suspendu le paiement de la dette, commencèrent le remboursement graduel de nombre de petits capitaux. C'est aussi cette commission qui fit relever de ses cendres la ville de Brisach, incendiée pendant la guerre. Le souverain et ses nouveaux sujets témoignèrent à Drais la reconnaissance de ces services, auxquels il est certain que le chef de la commission avait la plus grande part. Il reçut la croix de commandeur de la Fidélité ; et l'université de Fribourg lui donna le diplôme de docteur en droit. Après

un court séjour à la résidence du grand-duc, il alla présider la haute-cour d'appel de Bruchsal, qui fut transférée à Manheim en 1808. C'est lui qu'en 1810, Charles-Frédéric chargea de conclure avec le ministre français Narbonne les arrangements relatifs à la cession de quelques portions de la principauté de Leiningen à la Hesse, en échange du comté de Nellenbourg dont se dessaisissait le Würtenberg. Ce fut le dernier acte politique d'importance auquel il prit une part active. Quelques-unes des publications que laissa échapper sa plume peuvent cependant être regardées, comme des actes politiques. Telle fut, entre autres, sa brochure sur la possession du Palatinat badois et du Brisgau, laquelle fut publiée sous forme de mémoire au congrès d'Aix-la-Chapelle. Drais mourut dans la retraite, le 3 février 1830. Aux connaissances juridiques et administratives il joignait une érudition des plus variées et un goût décidé pour la poésie : c'est ce qu'à défaut d'autre démonstration prouveraient ses *poésies* publiées en 1811, parmi lesquelles le poème en quatre chants, adressé à la Vérité, mérite une mention particulière. On lui doit encore : I. *Vie du baron H.-G. de Gunderode*, Kehl, 1786. II. *Diététique de l'âme*, 1795. Cet ouvrage, qui respire une philosophie douce et de bon sens, fut composé par Drais lorsqu'il se trouva sans place, après la réforme des fonctionnaires du Hundsrück. Il commençait à se remettre d'une maladie de nerfs dont il avait, pendant plusieurs années, cruellement souffert. Ayant tenu registre de la marche de sa maladie et des phases de ses tourments, il tira de cette espèce de journal des observations sur les moyens d'adoucir par les dispositions du moral les tortures physiques. III. *Renseignements pour l'histoire de la civilisation et pour la statistique du grand-duché de Bade*, Carlsruhe, 1796. IV. *Histoire du gouvernement de Bade, sous Charles-Frédéric*, Carlsruhe, 1818, 2 vol. V. *Matériaux pour la législation relative à la liberté de la presse chez les Allemands*, Zurich, 1820. VI. *Histoire des cours judiciaires badoises des temps modernes*, Manheim, 1821. A la fin de cette histoire se trouve un appendice qui fut tiré à part, et qui, adressé à la jeunesse, tend à lui démontrer que l'Allemagne doit éviter une révolution violente. L'*Hermès* de 1821 contient un morceau remarquable sur l'ouvrage de Drais. VII. *Considérations sur la publicité de la procédure juridique civile et sur les débats oraux* à Manheim, 1822. Ces considérations avaient d'abord été l'objet d'une polémique épistolaire, entre le président d'un tribunal de la rive gauche du Rhin et l'auteur. VIII. Plusieurs brochures, savoir : 1°. Celle que nous avons mentionnée plus haut *Sur la possession du Palatinat badois et du Brisgau*, Manheim, 1818; 2°. *Du Supplément d'allocation publique fixée pour les charges publiques en général, et pour le logement des gens de guerre en particulier*; 3°. *Prompts moyens contre les suites funestes du bas prix des grains dans l'été de* 1821, Manheim, 1821. IX. Des articles dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Grube; dans l'*Indicateur de l'empire* (1803); dans l'*Indicateur universel de l'Allemagne*, 1817; dans les *Archives pour les sciences administratives, diplomatiques et*

industrielles de Harl. C'est à tort que Meuzel (*Allemagne savante*) attribue d'abord à lui (t. XVII), puis à son frère (XXII) une *Description et figure du Coureur* (Laufmaschine), connu sous le nom de *Draisine*. La machine en question est due au fils de Drais, et la *Notice* à l'inventeur de la machine. P—ot.

DRAMALI (Méhémet) général ottoman, que sa réputation de bravoure fit choisir par la Porte pour combattre Ali-Pacha qui avait levé l'étendard de la révolte. Nommé vizir de Larisse, Dramali y fut accueilli pas les Grecs avec de vives démonstrations d'allégresse; car jusqu'alors il avait été considéré comme un homme d'un caractère doux et ennemi du brigandage. Mais il se montra bientôt tel qu'il était, incapable, sanguinaire, et pillard. D'abord il accabla de mépris les Armatoles, et leur interdit l'usage des armes : il persécuta les *papas*, et en fit mettre plusieurs à mort; enfin, d'accord avec Pacha-Bey, son gendre, il pilla les églises. Cette conduite fut une des causes qui amenèrent l'insurrection de la Grèce, que Dramali combattit avec aussi peu de succès qu'il avait combattu Ali. Les insurgés grecs s'étant emparés des Thermopyles, Dramali reçut l'ordre de les en chasser. Son attaque réussit d'abord; mais enfin les Grecs le repoussèrent, et le mirent en déroute. Dramali fut aussi vaincu dans la Morée. Lorsque Khourschid-Pacha fut chargé du commandement général, Dramali, son lieutenant, devait, à la tête d'une forte division, pénétrer dans l'Argolide jusqu'à Tripolitza. La cause des Grecs semblait perdue; leurs soldats étaient mal armés, et indisciplinés; leurs chefs ambitieux et turbulents; l'amour de la patrie était la parole sacrée, mais l'amour-propre et l'avarice dominaient; tous voulaient commander, le désordre régnait dans le camp grec. Dramali, bien informé, s'avance avec sécurité, il croit tenir la victoire; mais quel fut son étonnement lorsqu'il trouva toutes les villes et les villages abandonnés. Les Grecs, ayant renoncé à leurs querelles, s'étaient réunis, et, pour vaincre plus facilement ils avaient tout détruit dans les endroits par où les Turcs devaient passer. Dramali se vit alors dépourvu de provisions dans un pays sans ressources : tout son espoir était placé dans les secours que pouvait lui faire parvenir la flotte de Yousouf-Pacha; celui-ci ne paraissant pas, Dramali fit des propositions aux Grecs; près d'être vaincu il avait toute la jactance du vainqueur. Ses propositions furent dédaignées; cerné et attaqué par Odyssée et Colocotroni, il fut complètement battu. S'étant retiré vers Corinthe il chercha à réparer la honte de sa défaite en attaquant un corps grec sur les bords du Nemée, mais là aussi il fut vaincu. Furieux de tant d'échecs, Dramali, renfermé dans la citadelle de Corinthe, s'y fit remarquer par sa barbarie envers les prisonniers grecs, et par sa cruauté envers ses propres soldats. Les vivres étaient rares, et Dramali les accaparait pour les vendre à des prix exorbitants aux soldats qui mouraient de faim. Déjà il avait amassé de grandes richesses par cet agiotage infâme et par le pillage des lieux voisins de Corinthe, lorsque, ayant été enveloppé dans la disgrâce de Khourschid, il fut empoisonné par un émissaire du grand-seigneur. Az—o.

DRAPARNAUD (Victor-Marc-Xavier), poète lyrique et dramatique, médiocre dans les deux

genres, né le 3 déc. 1773 à Montpellier, était frère du naturaliste (*Voy.* Draparnaud, XII, 11). Quoique doué d'une heureuse mémoire et d'une grande vivacité d'esprit, il ne fut qu'un assez faible écolier, parce qu'il ne put pas se plier à la discipline de collège. Emporté par la fougue de son imagination, il eut une jeunesse orageuse, et finit par se marier. Atteint par la loi de la réquisition, il fut incorporé dans un des bataillons du département de l'Hérault, et devint secrétaire du quartier-maître. Mais ennuyé de la vie des bureaux, qui ne s'accordait point avec ses goûts, il se fabriqua un brevet d'adjudant-général, et se rendit à Nice, où il fut employé quelque temps dans le grade qu'il s'était donné. Il devait finir par être découvert, et il le fut en effet. Arrêté à la sortie du spectacle, où, suivant son habitude, il était allé passer la soirée, il fut traduit devant une commission militaire, et, convaincu de faux, condamné aux travaux forcés. Il parvint à s'échapper du bagne de Toulon, et gagna l'Espagne, où il vécut des secours que sa famille lui envoyait. Instruit que sa femme avait obtenu le divorce, il contracta lui-même un second mariage et se fit naturaliser Espagnol. Etant à Barcelonne en 1808, il découvrit et fit échouer le projet d'empoisonner la garnison française avec des farines dans lesquelles on avait mêlé de l'arsenic. Cet important service, et d'autres qu'il se vantait d'avoir rendus, mais qui ne sont pas aussi bien prouvés, ne purent lui faire obtenir la remise de la peine à laquelle il avait été condamné. Ramené en France, il y resta détenu jusqu'en 1813. Il était à Bordeaux en avril 1815, lorsque la duchesse d'Angoulême tenta d'y organiser des moyens de résistance contre Napoléon, échappé de l'île d'Elbe; et il ne négligea rien pour la seconder. Après le second retour du roi, il revint à Montpellier, et fit bâtir près de cette ville une bastide dans laquelle il passa quelques années, occupé sans doute à préparer les ouvrages qu'il devait offrir plus tard au public. Ce fut en 1820 qu'il s'établit à Paris, et, dès-lors il fit jouer presque chaque année des drames, des comédies, des tragédies, dont aucune n'a obtenu de succès. Son dévouement à la famille royale, qu'il manifestait dans toutes les occasions, lui avait valu des pensions qu'il perdit en 1830. Draparnaud mourut à Paris du choléra, le 4 octobre 1833. Outre une épître à l'empereur Alexandre, Paris, 1814, in-8°, on a de lui des odes qui ne prouvent pas un grand talent pour le genre lyrique. Comme elles n'ont pas été réunies, nous en donnerons la liste. *La France délivrée*, 1814.—*Sur la mort du prince de Condé*, 1818. — *Sur la restauration de la statue de Henri IV*, 1818. — *Sur la naissance du duc de Bordeaux*, 1820. — *Chants consolateurs à l'auguste mère du duc de Bordeaux, à l'occasion de son baptême*, 1821. — *Au duc d'Orléans sur la mort de sa mère*, 1821. — *Sur le triomphe de la royauté*, à l'occasion de la délivrance du roi d'Espagne par l'armée sous les ordres du duc d'Angoulême, 1823. — *Sur la mort de Louis XVIII*, 1824. — *Au peuple français, sur les malheurs de l'anarchie et de l'ambition*, 1824. — *Sur le nouveau règne*, à l'occasion du sacre de Charles X, 1825. On a de Draparnaud comme auteur dramatique :

I. *Le proconsul, ou les crimes du pouvoir arbitraire*, drame en quatre actes et en prose, Paris, 1797, in-8°. II. *Le Prisonnier de Newgate*, drame en cinq actes et en vers, ibid., 1817, in-8°. Cette pièce fut reprise en 1827. Le fond en est romanesque. III. *Savoir et courage*, comédie en trois actes et en vers, ibid., 1822, in-8°. La représentation en fut défendue par la censure. IV. *Louis-le-Débonnaire, ou le Fanatisme au neuvième siècle*, tragédie en cinq actes, ibid., 1822, in-8°. Les répétitions de cette pièce furent suspendues par ordre de la police qui la fit critiquer dans les journaux. L'auteur publia à cette occasion un opuscule intitulé : *Aux gens de lettres de toutes les opinions; première réponse à l'article diffamatoire publié le 16 juin dans le Journal des théâtres*, in-8°, de 16 pag. V. *Une journée du duc de Vendôme*, comédie en trois actes et en vers libres, ibid., 1822, in-8°. VI. *Maxime, ou Rome livrée*, tragédie en cinq actes. Cette pièce fut jouée sur le théâtre de l'Odéon le 10 mai 1823. Les critiques y trouvèrent de la vérité dans les caractères. Plusieurs traits répandus dans les premiers actes furent vivement applaudis. Cependant elle n'eut qu'un petit nombre de représentations. L'auteur la fit imprimer en 1824 in-8°. VII. *La Clémence de David*, tragédie en trois actes, avec des chœurs, 1825, in-8°. Cette tragédie, donnée le jour de la rentrée de Charles X à Paris, après son sacre, excita dès les premières scènes les plus violents murmures, et ne put être entendue. VIII. *Honneur et préjugé*, drame héroïque en cinq actes et en vers, 1826, in-8°. Le sujet est celui d'*Henriette et Adhémar, ou la bataille de Fontenoy*. Le rôle d'Adhémar est bien tracé; mais le fond de cette pièce et la forme parurent usés; et ce ne fut pas sans peine qu'elle put arriver jusqu'à la fin. IX. *Thomas Morus, ou le divorce de Henri VIII*, tragédie en cinq actes, 1827, in-8°, pièce romanesque, sans intérêt. X. *L'Ecole de la jeunesse*, comédie en cinq actes et en vers, 1828, in-8°. Elle fut jouée au Théâtre-Français le 2 août, et tomba bruyamment. Draparnaud promettait un ouvrage intitulé : *La France littéraire au dix-neuvième siècle*, et des *Mémoires* dont on prétend qu'il a communiqué plusieurs passages à ses amis. W—s.

DRAPER (Elisabeth), née vers le milieu du XVIIIe siècle, de parents anglais, au territoire d'Anjengo sur la côte de Malabar, épousa Daniel Draper, alors conseiller de justice à Bombay, et qui était, en 1775, chef de la factorie de Surate: elle en eut plusieurs enfants. L'ardeur du climat paraissant contraire à sa constitution délicate, elle passa très-jeune encore en Angleterre. Le célèbre Sterne eut occasion de la voir, et fut charmé de sa douceur, de son esprit, de sa grâce et des talents agréables qu'elle possédait. Il crut lui reconnaître une âme parfaitement en harmonie avec la sienne, et bientôt commença entre eux une liaison intime, une espèce de passion platonique où les sens n'entraient, dit-on, pour rien. C'était vers 1767, elle avait alors vingt-cinq ans. Sterne en avait environ cinquante-quatre; il avait, dit-il, quatre-vingt-quinze ans par sa constitution. Eliza, car c'était ainsi qu'il la nommait, n'était pas belle, et elle était presque continuellement languissante; mais sa figure avait l'expression la plus aimable,

ses formes et ses mouvements naturels étaient pleins de séduction. Elle fut pour ainsi dire la muse de Sterne, qui lui dut peut-être les plus heureuses inspirations de ses écrits; il sentait sa verve s'échauffer en sa présence. « Si votre mari était en Angleterre, lui dit-il dans une de ses « lettres, je lui donnerais volontiers « cinq cents livres (si l'argent pouvait acheter une pareille faveur), « pour qu'il vous laissât seulement « à côté de moi deux heures chaque « jour, pendant que j'écrirais mon « *Voyage sentimental;* je suis persuadé que l'ouvrage en aurait plus « de débit, et que j'en retirerais sept « fois cette somme. » Après que son mari l'eut rappelée dans les Indes, Sterne lui écrivait avec une singulière naïveté, si ce n'était pas une plaisanterie : « Si jamais vous devenez veuve, Eliza, ne songez pas « à vous donner à quelque riche nabab, parce que j'ai moi-même le « dessein de vous épouser. Ma femme ne peut pas vivre long-temps... « et je ne connais personne que j'aime mieux que vous pour la « remplacer. » Cet auteur si original mourut, quelques mois après, de la consomption. On trouve dans les œuvres de Sterne quelques-unes des lettres qu'il lui adressait sous la signature d'Yorick ou *le bramine*. Nous ignorons si les réponses d'Eliza et quelques autres productions qu'elle a laissées ont été imprimées; mais il paraît qu'elles méritaient cet honneur: « Qui vous a appris à écrire avec « tant d'élégance? lui disait-il. Quand « je manquerai d'argent et que ma « mauvaise santé retiendra l'essor de « mon génie, j'imprimerai vos lettres, comme les essais *d'une « Indienne infortunée.* » Eliza Draper vint à Paris, et y connut l'abbé Raynal à qui elle inspira un sentiment plus tendre que l'amitié, mais qu'il n'osait pas appeler de l'amour. La santé de cette femme intéressante était alors considérablement altérée. Sentant pour ainsi dire la vie lui échapper, elle désira retourner en Angleterre; mais, ne pouvant supporter le cahotement d'une voiture, elle alla par eau jusqu'au Havre, où elle s'embarqua avec Raynal sur un bâtiment qui la transporta en Angleterre. Elle mourut peu de temps après, à l'âge de trente-trois ans. Il est pénible de lire, dans la première édition des lettres de Sterne à Eliza, que les circonstances qui accompagnèrent la dernière partie de sa vie, suivant l'opinion générale, ne font pas d'honneur à sa prudence ni à sa sagesse. Cependant Raynal, qui, dans son *Histoire philosophique et politique des deux Indes*, a consacré à la mémoire d'Eliza quelques pages pleines d'enthousiasme (1), ne parle d'elle qu'avec la plus grande admiration. L'espèce de passion que cette femme a inspirée à deux hommes célèbres a paru un titre suffisant pour lui donner une place dans cette Biographie. S—D.

DREUILLET (Elisabeth-Thomas Monlaur de), épouse de Dreuillet, président aux enquêtes du parlement de Toulouse, naquit dans cette ville en 1646. Cette dame, aussi distingnée par sa beauté que par son esprit, est auteur de plusieurs pièces de vers très-remarquables et qui indiquent à la fois beaucoup de talent et la plus exquise sensibilité. Elle rem-

(1) Dans un exemplaire de l'édition in-4°, possédé par Mme de Vandeuil, fille de Diderot, il y avait indication positive que l'invocation chaleureuse à Eliza, imprimée dans l'*Histoire philosophique et politique des deux Indes*, est de ce philosophe, qui a beaucoup travaillé au fameux livre en question, et non pas de Raynal. L—z.

porta à l'académie des Jeux floraux le prix de l'églogue en 1706 et 1710. Pendant son séjour à Toulouse où elle était née, sa maison fut le rendez-vous de toutes les personnes de mérite et de distinction. Après la mort de son mari, elle alla à Paris, et se fixa à la cour de la duchesse du Maine, dont elle fit l'ornement par le charme de sa conversation, et surtout par une vivacité d'esprit qu'elle conserva jusqu'à la fin de ses jours. S'étant éprise pour Louis XIV d'une sorte de passion qui certainement ne fut que platonique, elle lui adressa un sonnet où l'on remarque ces deux vers assez bizarres de la part d'une jeune femme :

Je l'aimerais, n'aurait-il que le buste,
Plus que l'amant le plus robuste.

Mme de Dreuillet mourut à Sceaux au mois de juillet 1730, âgée de soixante-quatorze ans. On doit avoir trouvé parmi les papiers de la duchesse presque toutes les poésies de cette dame : il n'y en a que très-peu d'imprimées. M. du Mège, l'un des rédacteurs de la Biographie toulousaine, possède un manuscrit qui contient beaucoup de poésies inédites de Mme de Dreuillet. M—d j.

DREUX (Pierre-Lucien-Joseph), littérateur, né, en 1756, à Tours, était fils d'un notaire qui passait pour opulent, parce qu'il était très-accrédité. Un grand prix de l'Université, qu'il obtint à quatorze ans, et quelques pièces échappées à sa muse naissante, donnèrent, de bonne heure, une opinion avantageuse de ses talents. Croyant son avenir assuré, sans ambition, d'ailleurs d'une santé délicate qui lui interdisait tout travail soutenu, Dreux passa sa jeunesse entre la poésie, les arts, et quelques amis qui partageaient ses goûts. Mais, son père étant mort sans fortune, il se vit obligé de chercher une ressource dans la culture des lettres, dont il n'avait fait jusque-là qu'un délassement. Il devint un des rédacteurs de l'*Esprit des journaux* (*Voy.* J.-L. Coster, LXI, 439), qui s'imprimait à Liège, et l'enrichit d'une foule de morceaux traduits, la plupart, des poètes grecs et latins. Pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, il concourut à l'établissement de la Société d'émulation, dont, en 1779, la première séance se termina par une *scène lyrique* de sa composition. Les agréments de son esprit et la douceur de son caractère lui valurent l'affection de toutes les personnes notables qui, à son départ, lui donnèrent une preuve particulière d'estime, en lui remettant des lettres de bourgeoisie et de cité. Ses amis de Paris l'avaient fait connaître à M. de Vergennes, qui l'employa dans son cabinet aux affaires les plus délicates. Après la mort de ce ministre (1787), Dreux revint à Tours, et pendant la révolution se tint à l'écart. Il succéda, en 1820, dans la place de bibliothécaire, à Chalmel, et se livra dès-lors, avec un zèle que ses forces ne secondèrent pas toujours, à la rédaction d'un *Catalogue* du dépôt qui lui était confié. Malgré son état habituel de souffrance, il parvint à l'âge de 71 ans, et mourut le 14 février 1827. On a de lui : I. *La Journée des Enfants*, 1783. C'est le premier chant d'un poème qu'il n'a point terminé. II. *Essai sur l'amour*, Amsterdam, 1783 et 1786, in-18; 3e édit., augmentée de *poésies diverses*, Paris, 1802, in-18. Dans ses poésies, dont la grâce et la facilité forment le principal mérite, on doit remarquer une *Epître à Delille*, digne du grand poète à qui elle est adressée. III. *Essais en*

divers genres de littérature et de poésie, Tours, 1809, in-16. Le volume est terminé par une petite comédie bien écrite, mais froide, intitulée : *la Lecture et le Début d'un poète*. Son compatriote Chalmel lui a prodigué des éloges dans la *Biographie de la Touraine*, 148. W—s.

DREUX-BRÉZÉ (Henri-Evrard, marquis de), grand-maître des cérémonies de France sous les rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, né en 1762, avait à peine dix-neuf ans lorsqu'il succéda, en 1781, à son père, décédé dans cette dignité, héréditaire en leur famille depuis quatre-vingts ans (1). Aux différentes séances royales qui eurent lieu jusqu'à la convocation des états-généraux, il remplit sans peine et sans obstacle ses fonctions aussi douces que brillantes ; mais il n'en fut pas de même depuis l'ouverture de cette assemblée. Les hommes qui cherchaient à détruire la monarchie sentaient de quelle importance il était d'affaiblir d'abord l'éclat et la majesté du trône, en renversant les lois de l'étiquette. Le marquis de Brézé se vit donc, par ses fonctions, un des premiers en butte aux attaques des révolutionnaires. Peut-être ne comprit-il pas assez la nécessité, en présence d'une opinion si menaçante, de modifier en quelques parties l'antique cérémonial des états-généraux. Quoi qu'il en soit, il fit publier dans les journaux et distribuer dans les bailliages la description du costume qu'il prescrivait à chacun des trois ordres ; et la simplicité de ce costume pour les députés du tiers contrastait avec la richesse de celui du clergé et de la noblesse (2). Bien que cette distinction eût toujours été admise dans les états-généraux, elle déplut à la bourgeoisie ; et les publicistes du jour demandèrent au marquis de Brézé s'il se croyait encore « dans les temps « gothiques où les états-généraux « ne se mouvaient, pour ainsi dire,

(1) On trouve dans un ouvrage de M. Alissan de Chazet, intitulé *Des mœurs, des lois et des abus* (Paris, 1819, in-8°), une anecdote curieuse sur l'origine de l'illustration de cette famille. —Sous le règne de Louis XIV, Dreux et Chamillart étaient conseillers au parlement de Paris, et amis intimes. Dreux était fort riche, et Chamillart fort pauvre. Leurs femmes accouchèrent en même temps d'un fils et d'une fille. Dreux par amitié demanda à Chamillart de s'engager, le lendemain de leur naissance, à les marier un jour ensemble. Chamillart représenta à son ami avec délicatesse qu'avant cette époque il trouverait des partis bien plus avantageux que sa fille. Dreux insista tellement qu'ils se donnèrent réciproquement parole. La chance tourna : Dreux demeura simple conseiller, et Chamillart devint contrôleur-général. Aussitôt après sa nomination, il alla trouver Dreux et lui dit que leurs enfants étaient en âge d'être mariés, et qu'il fallait remplir l'engagement qu'ils avaient pris. Dreux, touché de cette proposition, fit tout ce qu'un homme d'honneur peut faire, pour rendre à son ami une parole, qu'en sa qualité de premier ministre il ne pouvait plus tenir sans nuire aux intérêts de sa famille. Chamillart le somma de tenir sa promesse : ce combat de générosité dura plusieurs jours. A la fin Chamillart, bien résolu de partager sa fortune avec son ami, l'emporta, et le mariage se fit. Il obtint pour son gendre, avec le titre de marquis, la charge de grand-maître des cérémonies le 30 mars 1701, sur la démission du marquis de Blainville; il l'exerça jusqu'en 1741, et mourut en 1749. Son fils aîné, lieutenant-général, inspecteur-général d'infanterie, commandant du camp de Mézières, officier d'un rare mérite, succéda à son père comme grand-maître, et mourut sans postérité en 1754. Il eut pour successeur son frère puîné, Michel de Dreux, marquis de Brézé, baron de Bye, père de Henri-Evrard dont il est question dans cet article.

(2) Les cardinaux députés devaient être en chapeau rouge ; les archevêques et évêques en rochet, camail, soutane violette et bonnet carré ; les abbés, doyens, chanoines et curés en soutane, manteau long et bonnet carré. Les députés de la noblesse devaient porter un habit à manteau d'étoffe noire, un parement d'étoffe d'or sur le manteau, une veste semblable à ces parements, culotte noire, bas blancs, cravate de dentelle, chapeau à plumes blanches, retroussé à la Henri IV. Quant aux députés du tiers, habit, veste et culotte de drap noir, manteau court de soie ou de toile, cravate de mousseline ; tel était le costume qui leur fut prescrit : seulement à la toque qui servait jadis de coiffure aux membres du tiers-état, et qui avait fait naître parmi le peuple le terme méprisant de *toquesson*, était substitué le chapeau à trois cornes, sans ganse ni bouton.

« qu'à la baguette (3). » Toutefois les députés du tiers se soumirent à ce costume, jusqu'au moment où l'assemblée l'abolit parmi ses membres. Ce fut le 1er mai 1789, que les trois ordres dûrent être présentés au roi, à Versailles, en habit de cérémonie : le clergé à onze heures, l'ordre de la noblesse à une heure après midi, et le tiers-état à quatre heures. Dreux-Brézé, assisté du comte de Nantouillet et du sieur de Watronville, maître et aide des cérémonies, les conduisirent successivement en corps dans l'appartement du roi. Le clergé et la noblesse furent reçus dans le cabinet de sa majesté, et l'ordre du tiers ne fut admis que dans la chambre à coucher. On ouvrit les deux battants pour le clergé, et un seulement pour la noblesse et le tiers-état. Ces distinctions, impolitiques sans doute, mais que le grand-maître ne pouvait pas omettre sans l'ordre du roi, excitèrent de vifs mécontentements parmi le tiers-état. On doit le dire : puisque le gouvernement de Louis XVI ne se sentait pas le courage de comprimer par la force les nouvelles prétentions du troisième ordre, il fallait au moins ménager sa susceptibilité dans des choses aussi indifférentes. Le contraire arriva : le 5 mai, lors de la séance d'ouverture, avant d'être admis dans la salle préparée pour eux à Versailles, il fallut que les membres attendissent que le marquis de Brézé et ses deux maîtres de cérémonies eussent appelé successivement les bailliages; après quoi, les députés de chaque élection étaient introduits. Les mêmes sujets de plainte pour tant d'hommes, dont la malveillance ne cherchait qu'un prétexte, se reproduisirent avec aggravation à la fameuse séance du 23 juin. Le matin, avant neuf heures, tous les députés s'étaient rendus à la salle. On introduisit ceux des deux premiers ordres par la grande porte ; ceux du tiers par une petite porte du côté opposé : encore laissa-t-on une partie de ces députés exposés à la pluie pendant près d'une heure, et d'autres tellement pressés dans un vestibule ou antichambre que l'on pouvait à peine respirer. Ce fut une véritable échauffourée dans laquelle Paporet, doyen des secrétaires du roi, mourut asphyxié. Enfin le roi parut ; et, après avoir harangué les députés et fait lire une déclaration qui prescrivait à l'assemblée la marche à tenir dans ses opérations, il reprit la parole pour intimer personnellement aux membres l'injonction de se retirer dans les chambres affectées à leur ordre, puis il ajouta : « J'or-« donne en conséquence au grand-« maître des cérémonies de faire pré-« parer les salles. » Quand il se retira, une partie des députés du clergé et de la noblesse le suivirent : les députés du tiers restèrent immobiles sur leurs bancs. Le marquis de Brézé vint leur rappeler les intentions du monarque ; mais, selon l'expression d'un journaliste du temps (Dubois-Crancé), « il s'aperçut bien-« tôt que ceci n'était plus une af-« faire de cérémonie. » — « Oui, « monsieur, lui répondit Mirabeau, « nous savons tout ce qu'on a sug-« géré au roi ; et vous, qui ne sau-« riez être son organe auprès des « états-généraux, vous, qui n'avez « ici ni place, ni voix, ni droit de « parler, vous n'êtes pas fait pour « nous rappeler son discours. Ce-« pendant, pour éviter toute équi-

(3) *Anecdotes du règne de Louis XVI*, t. VI, p. 129, Paris, 1791.

« voque et tout délai, je déclare « que, si l'on vous a chargé de nous « faire sortir d'ici, vous devez « demander des ordres pour em- « ployer la force; car nous ne quit- « terons nos places que par la puis- « sance de la baïonnette. » A ces paroles, le marquis de Brézé se retira sans répliquer, si l'on en croit maints récits répétés pendant près d'un demi-siècle. Mais ce fait a été rectifié d'une manière authentique et solennelle, il y a peu d'années. Le 9 mars 1833, à la chambre des pairs, lors de la discussion sur les pensions à décerner aux vainqueurs de la Bastille, M. Villemain ayant fait allusion aux paroles de Mirabeau, M. le marquis Scipion de Dreux-Brézé, aujourd'hui pair de France, saisit cette occasion de venger la mémoire de son père : « Mon père, dit-il, fut envoyé pour demander la dissolution de l'assemblée nationale. Il y parut couvert; c'était son devoir; il y parlait au nom du roi. L'assemblée trouva cela mauvais. Mon père se servant d'une expression que je ne veux pas rappeler, répondit qu'il resterait couvert, puisqu'il parlait au nom du roi. Mirabeau ne lui dit pas : *Allez dire à votre maître*, etc. J'en appelle à tous ceux qui étaient présents à l'assemblée, et qui se trouvent dans cette enceinte; je demande à M. de Montlosier si cela n'est pas exact. Mon père ne garda pas le silence lorsque Mirabeau lui dit : « Nous sommes assemblés par la « volonté nationale; nous n'en sorti- « rons que par la force; » mais il dit à Bailly : « Je ne puis reconnaître dans M. Mirabeau que le député « du bailliage d'Aix, et non l'or- « gane de l'assemblée nationale. » Le tumulte augmenta : un homme contre cinq cents est toujours le plus faible, et mon père se retira. A l'époque du retour de Louis XVIII, il lui demanda la permission de rectifier ce fait, mais le roi le pria de ne pas le faire. » Cette explication, qui d'ailleurs était consignée depuis 1829 dans les *Mémoires d'une femme de qualité* (t. Ier, pag. 363), et contre laquelle personne ne s'est élevé, a réduit à sa juste valeur le mot amplifié de Mirabeau. Enfin les auteurs de l'*Histoire parlementaire de la révolution* (MM. Roux et Buchez) ont adopté la version de M. de Dreux-Brézé, du reste assez conforme au compte-rendu du *Moniteur*, du 24 juin 1789. Il est désormais permis d'espérer que le nom de ce grand-maître des cérémonies de France ne reviendra plus dans les biographies ou dans les histoires comme satellite de la gloire révolutionnaire de Mirabeau. Mais, pour revenir au fait en lui-même, peut-on concevoir la faiblesse et l'impéritie du gouvernement de Louis XVI, qui, en confiant au marquis de Brézé la mission difficile de dissoudre une assemblée en révolte contre le gouvernement établi, l'envoya seul et sans avoir pris, en cas de non-succès, aucune mesure pour assurer en définitive force au pouvoir et à la loi? Mais, ainsi que tant d'autres serviteurs dévoués de Louis XVI, le marquis de Brézé fut jeté là en enfant perdu; puis abandonné aux criailleries menaçantes du parti dominant. Peu de temps après, s'étant rendu à sa terre du Maine, il fut arrêté par la municipalité de l'endroit; et il fallut une décision de l'assemblée nationale pour qu'il obtînt sa mise en liberté. Toujours dévoué au roi, il ne le quitta point durant la fatale journée du 10 août. Il émigra ensuite; mais les ordres qu'il reçut de Louis XVIII

à Vérone l'obligèrent à rentrer en France, où il vécut dans la retraite, non sans être souvent en butte aux persécutions dirigées contre la noblesse. Sous Napoléon il reçut quelques avances de la nouvelle cour ; et son fils aîné entra dans les pages de l'empereur. A la restauration, il alla au devant de Louis XVIII à Calais, reprit ses fonctions de grand-maître des cérémonies au mois de mai 1814, et fut créé chevalier de Saint-Louis la même année. C'est lui qui présida, le 21 janv. 1815, à tous les détails de la lugubre et magnifique cérémonie en mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Personne ne souffrit plus que lui, en 1814, du défaut d'étiquette et du pêle-mêle qui régnaient dans les salons des Tuileries. Il finit cependant par interdire l'entrée des pantalons larges. Pendant les cent-jours il vécut dans la retraite, et ensuite reprit une seconde fois ses fonctions pour ne plus les quitter. Il fut créé pair de France le 17 août 1815, maréchal-de-camp le 1er janvier 1816, officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823, et chevalier des ordres du roi le 30 mai 1825. Si l'on avait trop négligé l'étiquette à la première restauration, il n'en fut pas de même à la seconde rentrée de Louis XVIII. Ce prince affectait quelquefois de rire de l'importance que le marquis de Brézé attachait à ses fonctions ; mais au fond il pensait comme lui. Ce fidèle serviteur des Bourbons avait pour axiome que « l'égalité dans les costumes confond « les rangs et mène droit à une loi « agraire. » On peut juger par le ton grave et digne de la correspondance du marquis de Brézé avec les présidents des deux Chambres que Louis XVIII avait bien entendu que les attributions du grand-maître des cérémonies de France ne perdissent rien de leur éclat, en se mêlant à des relations constitutionnelles. Au mois de janvier 1817, le marquis de Brézé assista à l'exhumation des ossements des Valois et des Bourbons, qui en 1793 avaient été jetés dans une fosse commune au milieu du cimetière de la Madeleine à Saint-Denis. Il fut, en 1824, l'ordonnateur des funérailles de Louis XVIII ; puis, en 1825, il présida au sacre de Charles X. Comme il sut, tout en respectant les anciens usages, les approprier à nos mœurs et aux nouvelles formes de gouvernement, ce ne fut plus, comme en 1789 : pas une plainte, pas une réclamation ne s'éleva contre les dispositions qu'il avait faites (4). En sa qualité de pair de France, il prit peu de part aux discussions ; il ne fut jamais ce qu'on appelle un homme politique. Il est mort à Paris le 27 janvier 1829 (5). M. le duc de Doudeauville prononça son éloge à la chambre haute, et termina son panégyrique par ces paroles simples et vraies : « Il fut un honnête homme. » Le marquis de Dreux-Brézé avait épousé la fille du comte de Custine (*Voy.* ce nom, X, 386). De ce mariage sont nés plusieurs fils, dont l'aîné avait succédé à son père dans la dignité de grand-maître des cérémonies qui n'existe plus et dans celle de pair de France. D—R—R.

DREW (Samuel), historien du pays de Cornouailles, naquit le 8

(4) Voici comme s'exprime à cet égard l'auteur du *Sacre de Charles X* (M. F. Miel) : « Dire qu'à cette cérémonie rien n'a manqué, « c'est..... faire l'éloge de M. le marquis de « Dreux-Brézé ; car rien ne prouve mieux « avec quelle prévoyance il avait conçu, avec « quelle netteté développé, avec quelle préci- « sion appliqué son vaste programme. »

(5) M. de Brézé avait été compris pour la somme de 436,287 fr., dans l'indemnité accordée aux émigrés. C'était de beaucoup un des moins bien partagés.

mars 1765, dans une chaumière des environs de S.-Austell. Son père était excessivement pauvre ; et, bien qu'il connût le prix d'une bonne éducation, il n'envoya Samuel que pendant quelques mois aux petites écoles de son village. Un peu de lecture et d'écriture (encore presque tous ses progrès furent-ils dus aux leçons que lui donnait sa mère), tels furent les seuls éléments d'instruction qu'il reçut dans cette première période de sa vie. A peine âgé de sept ans il eut le malheur de perdre sa mère ; et cet accident interrompit brusquement son cours d'études ; car, immédiatement après, son père le mit en apprentissage. Drew essaya divers métiers, et finalement se décida pour celui de cordonnier. Les mauvais traitements qu'il essuya chez son maître l'engagèrent à le quitter avant que le terme fixé pour la durée de l'apprentissage fût écoulé, et il alla le terminer dans une autre boutique à Milbrock, d'où, au bout de trois ans, il revint à S.-Austell et y prit la direction d'un atelier de chaussures pour une personne qui exerçait la profession de relieur. C'est pendant ce laps de temps (1788, etc.) que, saisi d'un violent désir d'apprendre, il se mit avec autant d'ardeur que de persévérance à suppléer, par la lecture, à ce qui lui manquait du côté de l'éducation. Il avait toujours singulièrement aimé à lire ; et dès son premier apprentissage il lisait régulièrement le *Causeur de la semaine*, petite feuille hebdomadaire alors très-répandue dans les comtés de l'ouest. A mesure que Drew lisait, il s'apercevait davantage du nombre immense de choses qui lui restaient à savoir. Quelque douloureuse que dût être pour lui cette idée, il ne recula point devant elle ; il lut toujours armé d'un dictionnaire anglais, pour se rendre compte du sens précis de chaque mot ; il lut beaucoup, et se livra spécialement à l'étude des sciences élémentaires, base de toute éducation. Tant d'efforts furent récompensés par le succès le plus complet. Cependant, imbu de croyances anti-religieuses, qui s'exhalaient souvent en plaisanteries contre le christianisme et l'anglicanisme, il vit mourir à l'âge de vingt-deux ans son frère, qui, peu de temps avant sa maladie était devenu méthodiste. Le regret de cette perte l'engagea bientôt dans la même secte ; quelque temps après, il fut choisi pour un des prédicateurs de l'église dissidente. Alors il tint plus que jamais à parler avec élégance et correction. De là les livres, les études. Finalement Drew en vint au point d'écrire lui-même ; et insensiblement l'accueil de plus en plus favorable que reçurent ses ouvrages lui fit quitter sa boutique pour la profession d'homme de lettres. C'est en 1799, que parut son premier essai ; en 1805, il put renoncer complètement au commerce. Cependant il resta dans sa ville natale de S.-Austell, jusqu'en 1819, époque à laquelle la recommandation du docteur Clarke le fit choisir pour rédacteur en chef de l'*Impérial Magazine*. Il vint se fixer à Londres où, indépendamment de ses fonctions au Magazine, il exerça un contrôle sur tous les ouvrages édités par la maison Caxton. Il avait alors cinquante-quatre ans. C'est dans cette double occupation que se passa la dernière partie de sa vie. Atteint subitement, au mois de mars 1833, d'un accès de faiblesse qui frappa aussi ses facultés mentales, il fut, le 11 de ce mois, conduit de Londres à Helston par

ses enfants ; mais ils ne purent retarder sa mort que jusqu'au 29. On lui doit : I. *Remarques sur la première partie du siècle des lumières* (Age of Reason), *de Thomas Payne*, 1799; 2e édit., 1803; 3e édit., 1820, in-12. Cet opuscule, dirigé contre le déisme, valut à l'auteur les éloges de l'*Anti-jacobin* qui lui donna hautement la préférence sur son antagoniste, et commença sa réputation. II. *Observations sur les anecdotes du méthodisme de Polwhele*, 1800. III. *Essai sur l'immatérialité et l'immortalité de l'ame*, etc., 1802; 2e édit., 1803, et plusieurs autres dans la suite. Fidèle aux promesses de son titre, Drew n'appelle à son aide pour démontrer l'immortalité de l'âme que les forces de la raison et des considérations physiques dont on peut regretter qu'aucune ne soit nouvelle, bien que l'état actuel des sciences lui eût permis d'en rajeunir complètement le plus grand nombre. IV. *Essai sur l'identité et sur la résurrection générale du corps humain*, 1809, in-8°; 2e édition, 1822. V. *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, 1820, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage capital fut composé par Drew sur l'annonce de deux prix, l'un de trente mille, l'autre de sept mille cinq cents francs, fondés par un gentleman pour les deux meilleurs traités sur ce sujet. Il manqua les prix, mais d'importants suffrages le consolèrent de ce désappointement. Drew publia son ouvrage, et l'université d'Aberdeen lui envoya le diplôme de maître-ès-arts sans qu'il passât par les formalités des examens. VI. *Vie du docteur Coke*, 1816, in-8°. VII. *Histoire du comté de Cornouailles*, 1820-1824, 2 vol. in-4°. Drew s'était aussi exercé à la poésie, mais il ne reste de ses œuvres en ce genre qu'une *Elégie sur la mort d'un commerçant* de S.-Austell. P—ot.

DREXEL ou DREXELIUS (Jérémie), né à Augsbourg en 1581, se fit jésuite à l'âge de dix-sept ans; et, après avoir professé la rhétorique avec distinction, fut, pendant vingt-trois ans, prédicateur de Maximilien, électeur de Bavière. Ce religieux s'est rendu célèbre par les nombreux ouvrages ascétiques qu'il a publiés. Son style est si grave, si doux, et cependant si religieusement circonspect, que les protestants eux-mêmes le lisent quelquefois et vont jusqu'à le recommander. D'une santé faible, il sut, par une incroyable tempérance, se maintenir si bien que sa prédication n'en souffrit pas, et que ses sermons ne furent point négligés. Il recueillit un fruit encore plus précieux de sa sobriété, car il ne fut jamais malade. L'électeur prisait tant le vénérable religieux, que, recommandant à son médecin de veiller sur la santé du père, il disait que sa vie était plus utile au bien de l'état que celle de Maximilien. Drexel mourut à Munich, le 19 avril 1638. Ses écrits sont rares aujourd'hui, et il serait difficile d'en former la collection; nous croyons devoir en donner la nomenclature avec détail, car ils portent presque tous des titres singuliers : I. *Considerationes de æternitate*, avec gravures, Munich, 1620, in-12, augmentées en 1622. II. *Zodiacus christianus, seu Signa XII divinæ prædestinationis*, Munich, 1622, in-16. III. *Horologium auxiliaris tutelaris Angeli*, ibid., 1622, in-16; réimprimé l'année suivante et souvent depuis. IV. *Nicetas, seu Triumphata incontinentia*, ibid., 1625,

in-12. V. *Trismegistus christianus, seu de cultu conscientiæ, cœlitum, corporis*, ibid., 1626, in-12. VI. *Heliotropium, sive de conformatione humanæ voluntatis cum divina lib. V*, ibid., 1627, in-12. VII. *Orbis Phaëton, hoc est, de universis linguæ vitiis*, part. III, ibid., 1629, in-12. VIII. *Gymnasium patientiæ*, ibid., 1630, in-12. IX. *Prodromus æternitatis, mortis nuntius*, ibid., 1630, in-12. X. *Tribunal Christi*, ibid., 1631, in-12. XI. *Infernus damnatorum carcer et rogus*, part. II, ibid., 1631. XII. *Cœlum Beatorum civitas*, ibid., 1635. XIII. *Rhetorica cœlestis, seu attente precandi scientia*, ibid., 1635, in-12. XIV. *Gazophylacium Christi, seu de Eleemosyna*, ibid., 1637. XV. *Aloe amari sed salubris succis, seu de abstinentia et jejunio.* XVI. *Rosæ selectissimarum virtutum quas Dei mater orbi exhibet*, part. II, ibid., 1636 et 1637, in-12. XVII. *Aurifodina artium et scientiarum omnium excerpendi solertia*, ibid., 1638, in-12. XVIII. *Deliciæ gentis humanæ qui est Christus Jesus nascens, moriens, resurgens*, part. III. XIX. *Vie d'Elisabeth de Lorraine, épouse du sérénissime électeur de Bavière* (en allemand). Ces ouvrages ont été souvent réimprimés et presque tous dans le format in-16 ou in-24. On en a donné la collection en 2 vol. in-fol., Anvers, 1643. Plusieurs ont été traduits en français et en d'autres langues ; lui-même en a traduit quelques-uns en allemand. Le P. Colombe, Barnabite, a donné en français l'un des plus connus, sous ce titre : *L'Eternité malheureuse, ou les supplices éternels des réprouvés*, Paris, 1788, in-12. Drexel a laissé manuscrits des ouvrages sous ces titres : *Noë ; Joseph ; Job ; David ; Salomon ; Tobias ; Daniel ; Antigrapheus, seu conscientia cujusque hominis. Palestra christiana tentatio.* On trouve sur cet auteur une notice dans la *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu.* B—D—E.

DREYSSIG (Guillaume-Frédéric), médecin allemand, né en 1771, fut médecin de la garnison de Konigstein en Saxe, puis professeur à l'université de Charkow en Russie, où il enseigna la pathologie, la thérapeutique et la clinique. Il devint plus tard directeur de la clinique de cette ville, et mourut le 12 juillet 1819. On a de lui, en allemand : I. *Manuel de pathologie des maladies chroniques*, Leipzig, 1797-99, 2 vol. in-8°. Dreyssig donne dans cet ouvrage les symptômes, les causes et le pronostic des affections chroniques et les caractères qui les distinguent. Dans le second volume il a ajouté le résultat des autopsies cadavériques, où il n'est pas question du traitement. On y trouve d'ailleurs beaucoup d'érudition. II. *Manuel du diagnostic médical*, Erfurt, 1801-1803, 2 vol. in-8°. M. Renauldin, notre collaborateur, en a publié, en 1806, une excellente traduction avec un discours préliminaire, des notes et des additions. Cet ouvrage est très-utile pour le diagnostic des maladies qui ont des ressemblances entre elles. III. *Dictionnaire manuel de clinique ou de médecine pratique*, 1806-1824, 4 vol. in-8°. La première partie du quatrième volume, publiée en 1820, va jusqu'à la fin de la lettre E. Le docteur J.-H.-G. Schlegel a publié, en 1824, la deuxième partie de ce volume qui contient l'article *fièvre* ;

mais l'ouvrage n'a pas été continué.

G—T—R.

DROMGOLD (Jean), littérateur, né, en 1720, à Paris, descendait d'une de ces nobles familles irlandaises qui se réfugièrent en France à la suite de Jacques II. Il était sans fortune; mais le cardinal de Fleury lui ayant fait obtenir, ainsi qu'à son frère, une bourse au collège de Navarre, il y termina ses études d'une manière si brillante, qu'avant l'âge de vingt-deux ans il fut pourvu de la chaire de rhétorique dans ce même collège, et la remplit avec succès. Mécontent que Voltaire n'eût pas, dans son poème sur la *Bataille de Fontenoy*, rendu plus de justice au courage des Irlandais, il osa, quoique bien jeune encore, publier sur ce poème des *Réflexions critiques*, qui furent d'autant mieux accueillies, que l'ouvrage de Voltaire avait un grand succès. Cet opuscule mit Dromgold en rapport avec le comte de Clermont, qui, charmé de son mérite, se l'attacha comme secrétaire de ses commandements, gentilhomme ordinaire de sa chambre, et, plus tard, le fit son aide-de-camp. Lorsque le comte de Clermont (*Voy.* ce nom, IX, 86) eut la fantaisie d'être membre de l'académie française, ce fut Dromgold qui trouva l'expédient dont usa le prince pour ne point compromettre son rang, en ménageant la susceptibilité de ses confrères, décidés à le traiter sur le pied de l'égalité la plus parfaite (Voy. les *Mémoires* de Collé, II, 25). Dromgold fit, sous les ordres du prince, une partie des campagnes de la guerre de sept ans, et reçut, avec la croix de Saint-Louis, le rang de mestre-de-camp de cavalerie. Il accompagna le duc de Nivernais (*Voy.* ce nom, XXXI, 294), en 1762, dans son ambassade d'Angleterre; et, lors de sa visite à l'université d'Oxford, il prononça un *Discours latin*, qui fut très-applaudi de la docte assemblée. Après la mort du comte de Clermont, il fut nommé commandant de l'école militaire; puis, à la suppression de cet établissement, il obtint une pension considérable. Il consacra les dernières années de sa vie à la culture des lettres, et mourut à Paris, le 1er février 1781, laissant de son mariage avec mademoiselle de Dillon, une fille qui ne lui survécut que fort peu de temps. On a de lui : I. *Réflexions sur un imprimé intitulé* : La Bataille de Fontenoy, poème, *dédiées à M. de Voltaire, historiographe de France, première édition considérablement retranchée*, Paris, 1745, in-4°. C'est, comme on l'a dit, moins une critique de la poésie, bien qu'on y trouve quelques remarques judicieuses, qu'une apologie de la nation anglaise, que Voltaire avait trop rabaissée dans son poème, qualifié par Dromgold de *Gazette rimée*. II. *Charles et Vilcourt, idylle nouvelle*, Paris, 1772, in-8°. Dans cette pièce, que l'auteur nomme une idylle, sans doute parce qu'un de ses deux interlocuteurs est un villageois, il combat par les raisonnements les plus propres à convaincre de leur fausseté les sophismes employés pour justifier le suicide. III. *La Gaîté*, poème avec des notes, Paris, 1772, in-8° de 25 pag. IV. *Avis aux vivants au sujet de quelques morts*, ibid., 1772, in-8° de 27 pag. Le but de ces deux opuscules est également de détromper les jeunes gens égarés par la lecture de quelques ouvrages alors en vogue, et de les détourner de la manie du suicide. Dromgold a laissé plusieurs

ouvrages inachevés, parmi lesquels on cite : une *Vie de saint Louis*; un *Traité sur l'éducation publique;* la *Philosophie de Platon*, etc. Barbier lui a donné, dans son *Examen critique des Dictionnaires*, pag. 263, un article, dont, en le corrigeant, on a profité pour celui qu'on vient de lire. W—s.

DROSTE-HULSHOFF (Clément-Auguste-Marie-Antoine-Aloys-Paul de), juriste allemand, naquit le 2 février 1793, à Cœsfeld en Westphalie. Sa famille appartenait à la classe la plus distinguée du pays. Sa mère, imbue des idées philosophiques du XVIIIe siècle, voulut d'abord présider à son éducation commencée dans la maison paternelle par un instituteur formé à l'école de Saint-Lambert; mais elle changea bientôt de plan, lorsque, placé par elle au collège de Munster en 1804, le jeune homme eut eu pour premier professeur le théologien Hermès qui, peu de temps après, investi de la confiance de ses parents, dirigea ses études dans un sens religieux et scientifique très-sévère. Il s'opposa même à ce que son élève fût conduit au spectacle pendant les vacances et apprît la musique par principes. Droste-Hulshoff n'en devint pas moins à peu près sans maître assez habile sur le piano. L'organisation musicale était depuis plusieurs générations comme un héritage dans sa famille, et son père même était un compositeur de talent. Mais c'est aux études graves que l'ascendant d'Hermès, devenu son ami en même temps que son professeur, portait l'esprit de son élève : il lui fit suivre successivement après les cours ordinaires de langues anciennes et de rhétorique, des cours de philosophie, de mathématiques et d'histoire, et développa en lui ce germe mystique qu'il prit pour une vocation religieuse. La philosophie dans la bouche d'Hermès était liée à la théologie par les nœuds les plus étroits. Droste-Hülshoff, en se livrant à l'étude de cette dernière science, se remit à celle du grec dont il croyait avoir besoin pour l'interprétation des textes saints, et dans laquelle il devint assez habile pour correspondre en cette langue avec son ami. Il apprit ensuite l'hébreu. A la connaissance de ces idiomes, il joignait celle du français, de l'anglais, de l'italien. En attendant que l'âge fût venu pour lui d'entrer dans les ordres, il obtint, en 1814, une chaire au collège de Münster, chaire qui dans la règle ne s'accordait qu'à des ecclésiastiques : on le regardait déjà comme tel. On se trompait : probablement il avait changé de résolution lorsqu'en 1817, il se rendit à Berlin sous le prétexte de prendre part aux exercices de l'académie du séminaire, mais afin de suivre les leçons de Bœckh et de Wolf, pour la philosophie, et celles de Hasse et de Savigny, pour la jurisprudence. Il fit dans cette partie des progrès d'autant plus rapides qu'il s'était familiarisé d'avance avec elle, comprenant dans le cercle de ses études théologiques le droit canonique. Ses fonctions cependant le firent revenir à Münster; mais il y renonça formellement en 1820, pour se vouer uniquement à l'étude scientifique du droit. Il se rendit à Gœttingue pour y prendre, après avoir puisé l'instruction aux leçons d'Eichhorn et de Hugo, le grade de docteur, puis alla par Berlin et Prague à Vienne, où ses recommandations de famille et ses belles manières lui firent ouvrir l'entrée de tous les dépôts scientifiques, his-

toriques, littéraires: il eut même l'entrée des archives de la chancellerie d'état secrète. En revenant de la capitale de l'Autriche au bout de onze mois de séjour, il passa par Munich, et envoya de cette ville aux chefs de l'université de Münster un rapport sur l'organisation ecclésiastique en Bavière, et sur celle de l'instruction à Berlin. Il suivit ensuite Hermès à Bonn, et là, comme professeur particulier, il fit sur le droit naturel, le droit canonique et le droit criminel, des lectures qui n'étaient guère que le commentaire des principes d'Hermès, mais qui quelquefois en étaient des applications, et qui sous ce point de vue présentaient des idées sinon originales, du moins neuves, et en partie propres au professeur. Soutenus par l'approbation d'Hermès, qui ne pouvait qu'encourager son fidèle disciple, ces essais donnèrent à Droste-Hülshoff une réputation dont le résultat fut sa promotion à la chaire de droit. Il se fit alors, dans son style et dans sa méthode d'exposer les principes, un changement avantageux: le nouveau professeur apercevait plus nettement la liaison qu'il voulait depuis établir entre les axiomes du droit naturel et les dispositions des législations positives, civiles ou criminelles, ecclésiastiques ou laïques. Toutefois, malgré la clarté de son exposition, et quelquefois les arguments nouveaux à l'aide desquels il faisait valoir l'idée fondamentale, on ne put jamais reconnaître en Droste-Hülsoff que l'écho, le reflet d'Hermès; et, lorsque ce chef d'école mourut, il ne combattit qu'avec un demi-succès le mouvement réactionnaire qui semblait n'attendre pour éclater contre une école trop théologique que le signal de cette mort. Le ton de supériorité que souvent il affecta de prendre avec ses adversaires ne put imposer aux uns, ne put persuader ou convaincre les autres. Il serait injuste pourtant de mettre tout entière sur le compte de Droste-Hülshoff cette décadence. Tout système a son apogée; et la théorie théologico-philosophique ou théologico-juristique d'Hermès en était à sa décadence, quand le maître mourut: l'élève soutint la lutte non sans talent, mais avec des talents moindres que ce qu'il eût fallu pour compenser les difficultés de la position. Du reste il ne survécut que d'un an à son ancien maître, et pendant ce court espace il fut souvent malade. Sentant un besoin de repos intellectuel, il avait résolu de faire un voyage à Vienne, et en attendant il prenait les eaux de Wisbaden lorsqu'il expira d'une congestion au cerveau le 13 août 1832. On a de lui: I. *De juris austriaci et communis canonici circa matrimonii impedimenta discrimine*, Bonn, 1822. II. *Du droit naturel considéré comme la source du droit canonique*, ibid., 1822. III. *Manuel du droit naturel et de la philosophie du droit*, ibid., 1823; 2e édit. 1831. C'est un des bons épitomés qui peuvent servir d'introduction et de guide pour l'étude de la science. IV. *Traités philosophiques de quelques matières de droit* (*Rechts philosophische Abhandlungen*), ibid., 1824. V. *De Aristotelis justitia universali et particulari deque nexu quo ethica et jurisprudentia junctæ sunt*, ibid., 1826. VI. *Introduction au droit criminel général de l'Allemagne* ibid., 1826. VII. *Justification de la sentence portée par la faculté de droit de Bonn, dans l'affaire de l'institut des arts de Stadel à*

Francfort-sur-le-Mein, ibid., 1827. VIII. *Principes fondamentaux du droit général catholique et évangélique, tels qu'ils sont admis en Allemagne*, Münster, 1828-33, 2 vol. (le premier a été réimprimé en 1832). IX. *Eclaircissements sur la philosophie primitive de Sieger et les points capitaux de l'Hermésianisme de Horst*, Bonn, 1832. X. *Réponses aux questions sur l'Hermésianisme adressées à tous les théologiens de l'Allemagne*, ibid., 1832. XI. Divers morceaux dans les *Archives de droit criminel*, la *Gazette de philosophie et théologie catholiques*, etc. P—ot.

DROUET (Jean-Baptiste), conventionnel fameux par la part qu'il eut à l'arrestation de Louis XVI en 1791, et à sa mort en 1793, naquit à Sainte-Menehould le 8 janvier 1763, fils du maître de poste de cette ville. Nous avons sous les yeux une espèce de notice biographique, imprimée en 1808, pour sa candidature au corps législatif, dans laquelle il affirme qu'il fit toutes ses études au collège de Châlons; mais on a quelques raisons de penser que ces études furent peu complètes. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à peine âgé de dix-huit ans il s'engagea dans le régiment des dragons de Condé; or l'on sait qu'à cette époque ce n'étaient pas les jeunes gens studieux et bien élevés qui s'engageaient ainsi. Il servit pendant sept ans dans ce corps comme simple soldat, et revint à Sainte-Menehould pour y conduire la poste de son père. La révolution éclata bientôt; il n'en adopta d'abord la cause qu'avec réserve et refusa même, au commencement, de faire partie de la garde nationale. Ainsi on ne peut pas dire que ce soit par excès de zèle patriotique qu'ayant vu arriver dans sa poste, le 21 juin 1791, à sept heures du soir, deux voitures opulentes, précédées de deux courriers et dont les relais avaient été commandés dès le matin, il ait conçu des soupçons, et qu'ayant reconnu d'abord la reine, qu'il avait vue dans ses voyages à Paris, et ensuite le roi dont toutes les monnaies, tous les assignats, offraient l'effigie si ressemblante, il ait eu la pensée de les arrêter. On sait aussi que sa femme s'y opposait de toutes ses forces; mais qu'il y fut décidé par les avis d'un oncle, fort honnête d'ailleurs, qui avait embrassé avec beaucoup d'enthousiasme le parti de la révolution. Drouet ne consentit même à poursuivre le roi, avec un ancien dragon son ami, nommé Guillaume, que lorsqu'il fut bien assuré que la troupe destinée à lui servir d'escorte ne partirait pas. Alors prenant des chemins détournés, ils arrivent à Varennes en même temps que la famille royale, et quand les postillons refusaient d'aller plus loin, comme l'ordonnait le roi, pour suppléer au relai qui avait manqué, Drouet leur commande *au nom de la nation*, avec une incroyable audace, de ne pas obéir, et il va barricader le pont sur lequel la voiture royale doit passer; puis il avertit les autorités, les révolutionnaires de la contrée; il fait sonner le tocsin, et bientôt les augustes voyageurs sont entourés d'une foule ameutée qui s'oppose à leur passage. Forcés de se réfugier dans la maison du procureur de la commune, ils y attendent, dans l'hésitation et l'effroi, les ordres de l'assemblée nationale (*Voy.* Gogue-lat, au Suppl.). Ces ordres, bientôt apportés par un aide-de-camp de Lafayette, sont qu'il faut à l'instant

même reprendre le chemin de la capitale; et quatre mille hommes de garde nationale, déjà réunis, ne permettent pas d'hésiter (*Voy.* MARIE-ANTOINETTE, XXVII, 81). On sait assez quelles furent pour la famille royale et pour la France les suites de ce malheureux évènement. Quant à Drouet il attacha pour toujours à son nom une funeste célébrité. Pour le moment il fut comblé des félicitations de tout le parti révolutionnaire; et, s'étant rendu à Paris, il fit à la barre de l'assemblée nationale un long récit de son exploit; il fut très-applaudi, et reçut par un décret trente mille francs de gratification. Quelques admirateurs de son zèle patriotique prétendirent qu'il avait repoussé avec mépris une telle récompense; mais il est bien sûr que la somme lui fut comptée, et qu'il ne la refusa point (1). Son camarade Guillaume fut récompensé d'une autre manière. On lui donna un brevet d'officier dans un régiment de dragons, où il resta peu de temps par suite des désagréments que lui fit éprouver dans ce corps sa coopération à l'arrestation du roi. Ce qui est digne de remarque, c'est que le malheureux Louis XVI, devenu roi constitutionnel, fut obligé de signer son brevet. Vers le même temps, Drouet avait été nommé député suppléant à l'assemblée législative, et commandant de la garde nationale de Sainte-Menehould. C'est en cette qualité sans doute que, si l'on en croit la notice déjà citée, le héros de Varennes *sauva* encore une fois la *patrie*, vers la fin d'août 1792, en défendant contre les Prussiens, *avec cinq cents hommes de diverses troupes*, le passage de Bienne. Mais il est constant, d'après tous les témoignages et toutes les relations, que jusqu'au 5 septembre cette importante position ne fut ni attaquée ni défendue, bien que les Prussiens n'en fussent qu'à deux lieues, puisqu'ils occupaient Clermont depuis huit jours. Ils ne firent pas un mouvement pour s'en emparer; et, s'ils s'y étaient présentés avant cette époque du 5 septembre, ils n'auraient pas rencontré un seul homme qui les en eût empêchés. C'est ce jour-là seulement que le général Dillon vint l'occuper avec l'avant-garde de Dumouriez, qui était partie de Sedan le 1er septembre, au moment même où la garnison de Verdun capitulait. Celui qui écrit cet article était dans les rangs de cette avant-garde. Il n'a oublié aucune des circonstances de cette marche, ni de son arrivée à la côte de Bienne (2), où il n'a vu ni Drouet, ni ses *cinq cents hommes*. Ainsi il faut ajouter ce mensonge aux mille et une fables qui ont été débitées par tous les partis et dans tous les pays, sur cette incroyable campagne des Prussiens en 1792 (*Voy.* DUMOURIEZ, tom. LXIII). Nous pensons que le maître de poste de Sainte Menehould était alors beaucoup moins occupé de défendre les défilés de

(1) Comme en France on s'amuse de tout, les plaisants dirent de ces trente mille francs, que c'était un assez joli *pour boire* de postillon, et que l'assemblée nationale avait bien fait les choses; mais au fond l'on doit comprendre que cette assemblée ne pouvait guère faire autrement. La conséquence des principes qu'elle venait de poser est que tout se résume par de l'argent. Ainsi elle ne pouvait donner à Drouet que de l'argent; et elle lui en donna le plus qu'elle put.

(2) La seule troupe française qui, avant le 5 septembre, jour de l'occupation par Dillon, eût paru à la côte de Bienne, était composée de deux bataillons partis de Sedan le 30 août, sous les ordres de Galbaud, pour renforcer la garnison de Verdun, et qui, ayant appris la capitulation de cette ville, lorsqu'ils arrivèrent à Varennes, s'étaient dirigés sur Châlons, en passant par la côte de Bienne, laquelle ils traversèrent le 3 septembre, et où ils ne trouvèrent personne, si ce n'est la garnison de Verdun, se rendant également à Châlons après avoir capitulé.

l'Argonne, que de se faire nommer député à la Convention nationale. On sait de quelles fraudes, de quelles violences ces élections furent accompagnées dans toute la France; et l'on doit penser que celles du département de la Marne, dont la moitié était au pouvoir de l'ennemi, ne furent ni les plus calmes, ni les plus régulières. Quoi qu'il en soit, Drouet fut un des élus avec le cardeur de laine Armonville (*Voy.* ce nom, LVI, 437), et il se hâta d'aller siéger dans cette assemblée, où, dès les premiers jours, il fut nommé l'un des membres du comité de sûreté générale, et chargé comme tel de veiller dans la prison du Temple à la garde du malheureux prince qu'il avait si cruellement poursuivi, arrêté... Ainsi il était un de ses geôliers; bientôt il allait être un de ses juges! Parmi toutes les irrégularités, toutes les monstruosités de ce procès, peut-être que celle-là n'a pas été assez remarquée. Dès les premières séances, le cruel persécuteur de Louis XVI voulut faire ajouter aux charges de l'accusation que ce prince avait menti en disant au mois de juin 1791 qu'il se rendait à Montmédi, puisque c'était au contraire à l'Abbaye d'Orval qu'il allait, pour s'y trouver avec les princes ses frères (3). Il demanda ensuite, dès le 15 décembre, que la Convention rapportât un décret qu'elle venait de rendre pour que la famille royale pût communiquer entre elle; et il ne dépendit pas de lui que cette cruelle séparation, qui eut lieu plus tard, ne fût dès lors ordonnée. Il vota, comme l'on ne pouvait en douter, la mort dans les vingt-quatre heures. Ainsi c'est à tort que Dumouriez a dit dans ses Mémoires que, voulant sauver le roi, il s'était flatté, par le moyen d'un de ses courriers, frère de Drouet, que celui-ci demanderait la suspension du procès, mais qu'étant tombé malade il n'opina point au jugement. Envoyé ensuite par la Convention avec Rouzet pour interroger Miaczinski, lequel avait obtenu un sursis, au moment d'être conduit à l'échafaud, Drouet fit tous ses efforts pour arracher à ce général des déclarations (4) contre ses collègues, notamment contre Lacroix, et vint ensuite demander qu'il fût procédé à l'exécution; ce qu'il obtint facilement. Il prit encore beaucoup de part à la révolution du 31 mai, fut dans toutes les occasions le défenseur de Marat, de Robespierre, des plus féroces montagnards, et l'accusateur de Vergniaud, de Gensonné, de Defermon et de Lanjuinais. Toujours grossier et brutal, il dit un jour à celui-ci: « Tu en as menti, tu es « un infâme imposteur... » Le 20 juillet 1793, il proposa d'arrêter et de fusiller, *comme espions*, tous les Anglais qui se trouvaient en France. Enfin, dans la séance du 4 septembre, appuyant la pétition d'une section de Paris, qui était venue demander à la Convention des lois encore plus sanguinaires que celles qu'elle avait déjà rendues, Drouet dépassa toutes les bornes de la violence et du délire de cette horrible époque. « Oui, c'est « le moment de répandre le sang, « dit-il. Qu'avons-nous besoin de « notre réputation en Europe?.... « Trop long-temps nous avons été « modérés. A quoi nous ont servi « nos principes de philosophie et de

(3) Il est évident qu'ici c'était Drouet lui-même qui faisait sciemment un grossier mensonge.

(4) Entre autres faits, Miaczinski déclara à ces commissaires qu'il avait entendu dire par Dumouriez lui-même que la retraite des Prussiens en Champagne avait coûté beaucoup d'argent.

« vertu?.. Soyons brigands, puisqu'il « le faut; soyons brigands... » Drouet répéta ces mots avec tant d'exaltation que des murmures l'interrompirent. Mais il reprit bientôt son discours, et demanda positivement que tous les suspects fussent arrêtés dans toute la France, par des comités révolutionnaires, sans que ceux-ci eussent besoin de rendre aucun compte ni de produire aucun motif. Et il ajouta: « Si le moindre péril « menace la liberté, que tous ces « suspects soient à l'instant massacrés... Déclarons solennellement « aux tyrans qu'on ne leur livrera « le sol français que couvert de ca« davres... » La Convention était, ce jour-là même, présidée par Robespierre; et l'on ne peut pas nier que cette assemblée ne fût alors à l'apogée de la démence révolutionnaire. Cette indiscrète brutalité y trouva cependant des contradicteurs. Billaud-Varenne lui-même n'accepta la qualification de *Brigand* qu'avec celle de *vertueux*; et la réponse que fit à Drouet son collègue Thuriot, montagnard comme lui, n'est pas dépourvue de quelque semblant de prudence et de modération. Plus habile que le maître de poste, ce député voulait comme lui certainement être *Brigand;* la majorité de la Convention le voulait sans doute aussi, et la suite des évènements ne l'a que trop prouvé; mais elle n'en était pas venue au point de le dire aussi ouvertement. « La France n'est pas altérée de « sang, dit Thuriot; elle ne l'est « que de vertu, de justice, d'humanité... Armons-nous; mais que la « loi marche toujours avec nous... « Que l'homme dont la tête va rou« ler sur l'échafaud soit obligé de « rendre hommage à nos princi« pes... » Drouet comprit son collègue; et il se contenta de répliquer sur le ton de l'ironie: « Eh bien « nous ne pourrons plus désormais « assommer un Prussien qu'avec un « décret à la main... » L'assemblée s'en tint là pour le moment, et pendant quelques jours on ne parut plus songer à la demande des pétitionnaires, ni aux vociférations de Drouet; mais le temps n'était pas loin, où la loi des suspects allait être rendue, où les comités, les armées, les tribunaux révolutionnaires allaient être établis sur tous les points de la France.. On sait s'ils firent des arrestations *sans motif*, et s'ils eurent besoin d'en *rendre compte;* on sait aussi s'ils se montrèrent *altérés de vertu, de justice et d'humanité*.... Drouet ne fut pas témoin de tous les résultats de ses odieuses propositions. Nommé commissaire de la Convention auprès de l'armée du Nord, il était à Maubeuge lors du blocus de cette place par les Autrichiens. Craignant d'être leur prisonnier, et ne pouvant croire que le persécuteur, le meurtrier de Louis XVI et de Marie-Antoinette (5), trouvât grâce devant eux, il prit le parti d'échapper par la fuite, et se sauva pendant la nuit avec une escorte de dragons. Mais, son cheval s'étant abattu, il tomba au pouvoir de l'ennemi, qui ne le traita pas avec autant de rigueur qu'il l'avait redouté. Conduit prisonnier à Bruxelles, puis à Luxembourg, il n'y essuya réellement de mauvais traitements que quelques reproches trop mérités. Toutes les voix du jacobinisme firent cependant retentir de longues lamentations sur *la cruauté des tyrans..., sur le martyr de la liberté*. On imagina même

(5) C'était au moment même où cette princesse venait de mourir sur l'échafaud.

que les *satellites des tyrans* l'avaient enfermé dans une cage de fer, et l'on envoya à la Convention des chaînes dont ils l'avaient chargé. Barrère fit, à cette occasion, une harangue fort pathétique et dans laquelle il compara sérieusement le maître de poste de Sainte-Menehould à Christophe Colomb. Lorsque les Autrichiens s'éloignèrent des Pays-Bas, en 1794, ils transportèrent Drouet à la forteresse du Spielzberg, en Moravie. On n'a pas pu dire que, dans cette nouvelle prison, il ait été traité avec trop de rigueur, puisqu'il put y fabriquer de ses mains et fort à son aise, avec les rideaux de son lit, une espèce de parachute pour se sauver. Mais il se cassa le pied en tombant, fut repris, et remis dans la même prison, où sa blessure fut pansée et guérie avec beaucoup de soins, sans qu'on lui témoignât aucun ressentiment, bien qu'on eût trouvé sur sa table une lettre fort insolente adressée à l'empereur lui-même. Cette détention dura deux ans. Alors, par une bizarrerie du destin, assez remarquable, Drouet fut échangé, ainsi que Beurnonville et les députés arrêtés par Dumouriez, contre la fille de Louis XVI, qui restait seule de cette famille à laquelle il avait fait tant de mal ! Il revint triomphant à Paris, et fut admis au conseil des cinq-cents, malgré l'opposition de Mailhe et de Defermon, qui rappelèrent sa haine pour les Girondins, et les mots fameux adressés à ses collègues : *Soyons brigands*. Il fit à la tribune, le 13 janvier 1796, un récit pompeux de ses infortunes, qui fut très-applaudi. Le conseil déclara qu'il avait bien rempli la mission dont la Convention l'avait chargé : son discours fut traduit dans toutes les langues, envoyé aux départements, aux armées, et l'orateur, peu de jours après, fut nommé secrétaire de l'assemblée. Mais il parut peu touché de cet accueil ; l'espèce d'ordre et de justice qui commençaient à renaître en France ne pouvaient lui convenir long-temps. Il prit hautement la défense des clubs alors repoussés par tout le monde, et déclara franchement que, s'il fût resté en France pendant toute la terreur, il se serait fait gloire de marcher d'accord avec Robespierre et la Montagne. Il se lia intimement avec le petit nombre de terroristes échappés aux réactions thermidoriennes, et qui osaient encore avouer de pareils principes, entre autres le fameux Babeuf, dont la conspiration fut découverte au mois d'avril 1796. Drouet y était gravement compromis ; et, le Directoire l'ayant dénoncé au corps législatif, il fut décrété d'accusation et traduit à la haute-cour nationale. Cependant on ne le transféra pas à Vendôme avec ses coaccusés. Il resta détenu à Paris, dans la prison de l'Abbaye, d'où il s'évada dans la nuit du 18 août. Deux jours après il donna lui-même, dans le *Journal des hommes libres*, sur cette évasion qu'il aurait exécutée par un tuyau de cheminée, quelques détails auxquels on ne crut pas, parce que l'on pensa que les directeurs n'avaient pas voulu laisser périr sur l'échafaud leur confrère régicide, l'homme qui avait rendu de si grands services à la révolution. Alors Drouet se réfugia en Suisse ; et, quelques mois plus tard, il s'embarqua pour les Indes, à Brest, sur un bâtiment français. Forcé de relâcher aux îles Canaries, dans le moment où Nelson voulut s'emparer de Ténériffe, il se réunit aux habitants,

et après avoir livré plusieurs combats, dans lesquels l'amiral anglais perdit un bras, il le força de renoncer à son projet. Drouet ayant appris à cette époque que, pendant son absence, son ami Réal l'avait fait juger et absoudre, il se hâta de revenir en France, où il reparut au moment où la révolution du 18 fructidor venait d'être consommée. C'était pour lui un très-heureux évènement; il recouvra une partie de son crédit, et le Directoire lui fit payer pour sa captivité en Autriche une indemnité qu'il avait long-temps en vain réclamée. La révolution du 30 prairial, qui porta au pouvoir, en 1799, Gohier, Moulins et d'autres démagogues, augmenta encore ses espérances; il fut nommé par le nouveau Directoire son commissaire près le département de la Haute-Marne; ce qui ne l'empêcha pas d'habiter Paris, et de figurer au club du Manège et dans toutes les intrigues du parti démagogique. Mais le triomphe de Bonaparte, au 18 brumaire, vint bientôt mettre fin à ces agitations; et ce qui dut causer quelque surprise, c'est que Drouet n'y parut point dans les rangs de l'opposition. Il se soumit au contraire de très-bonne grâce à toutes les conséquences de ce changement, s'estima fort heureux d'être nommé, par les consuls, sous-préfet à Sainte-Menehould, et, au grand étonnement de tout le monde, il se conduisit dans cette place avec assez de mesure et de sagesse pour la conserver tant que dura la puissance de Napoléon. On sait même qu'il y rendit de nombreux services à des gens de bien. Nous ne pouvons pas supposer qu'avec ses principes de monarchie et de despotisme, le grand empereur ait pu sincèrement estimer ni approuver la conduite révolutionnaire de Drouet; mais on doit penser que l'héritier de la révolution comprenait alors fort bien qu'il devait quelque chose à celui qui avait tant contribué au renversement, à la destruction de l'antique monarchie. C'est sans doute dans ce sens que, lui donnant, en 1807, la croix de la Légion-d'Honneur, il lui dit : *Monsieur Drouet, vous avez changé la face du monde!...* Un autre jour, le grand capitaine voulut que le maître de poste lui fît connaître la position des armées en sept. 1792, et il le remercia fort poliment des renseignements qu'il en reçut. Drouet était véritablement fort attaché à la puissance de Napoléon, et lorsqu'il le vit près de tomber il fit tous ses efforts pour le servir. Dans les premiers jours de 1814, il avait organisé une troupe de partisans avec laquelle il guerroya pendant quelques jours sur les derrières des alliés. — On pense bien que l'homme qui avait poursuivi avec tant d'acharnement la royauté des Bourbons ne pouvait pas rester sous-préfet en présence de Louis XVIII. Il perdit donc cet emploi en 1814, et il vécut dans la retraite, jouissant d'une fortune assez considérable. Mais le retour de Bonaparte, au mois de mars 1815, l'en fit encore sortir : il fut envoyé à la chambre des représentants par le département de la Marne. Devenu circonspect, il ne prit pas une seule fois la parole dans cette assemblée, et se retira dans sa famille dès qu'elle fut dissoute. Il aurait encore passé ainsi quelques années de paix, si la loi contre les régicides n'était venue l'obliger à sortir de France. Il se rendit d'abord en Allemagne; puis il revint dans sa patrie et même à Paris, où il se tint caché. On n'entendit pas parler de lui

pendant plusieurs années ; et tout le monde l'avait oublié, lorsqu'au mois d'avril 1824, les journaux rapportèrent qu'un nommé Merger, vivant dans la retraite à Mâcon, venait d'y mourir, après s'être repenti, confessé de la manière la plus édifiante, et que cet homme n'était autre que le fameux Drouet ! — Son frère aîné, qui avait été courrier de Dumouriez, est mort depuis plusieurs années dans un âge avancé. — L'un de ses fils, après avoir servi dans la marine royale, où il éprouva beaucoup de désagréments à cause de son nom, est mort en Amérique. — Le général Drouet d'Erlon, qui est du même département, et qu'à cause de cela sans doute on avait dit appartenir à la même famille, a repoussé cette assertion par une déclaration publique. M—D j.

DRUMMOND (sir GUILLAUME) était en même temps un antiquaire plein d'érudition sur le passé et un diplomate parfaitement instruit des affaires contemporaines. Il débuta dans le monde politique par son apparition à la chambre des communes en 1795, comme député du bourg de Saint-Maws. Il fit aussi partie des deux chambres qui succédèrent à celle-ci en 1796 et 1801 ; et, dans l'une comme dans l'autre, il siégea pour Lostwithiel. Sa fidélité à la cause du ministère le fit nommer, en 1799, envoyé extraordinaire près la cour de Naples, dont il s'agissait de raviver les dispositions hostiles contre la France. Telle fut encore, en 1801, la tâche de Drummond, lorsqu'on le nomma ambassadeur de la Grande-Bretagne près la Porte-Ottomane. On sait quel succès suivit ces négociations. Le sultan lui conféra l'ordre du Croissant. Sir Guillaume Drummond est mort à Rome le 29 mars 1823. Il était membre des sociétés royales de Londres et d'Edimbourg. On a de lui : I. *Revue du gouvernement de Sparte et d'Athènes*, 1794, grand in-8°. II. *Satires de Perse*, 1798, in-8°. Cette traduction de l'obscur satirique latin parut en même temps que celle de Gifford. III. *Questions académiques*, 1805, in-4°. IV. *Herculanensia*, ou *Dissertations historiques et philologiques, contenant un manuscrit trouvé dans les ruines d'Herculanum*, 1810, in-4° (en collaboration avec Rob. Walpole). V. *Essai sur une inscription punique trouvée dans l'île de Malte*, 1811, grand in-4°. VI. *Odin*, poème, 1818, in-4°. VII. *Origines*, ou *Remarques sur l'origine de divers empires, états, villes*, 2 vol. in-8°. VIII. *OEdipus judaïcus*, tiré seulement pour les amis auxquels l'auteur en fit cadeau. Drummond essaie d'y prouver que certaines histoires de l'Ancien-Testament ne doivent être prises qu'allégoriquement, et que plusieurs de ces allégories sont astronomiques. Cet ouvrage lui valut une attaque du docteur d'Oyley, qui fit paraître sa *Lettre à sir G. Drummond sur l'OEdipus judaïcus*. P—OT.

00023802

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 15 October, 2018